This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

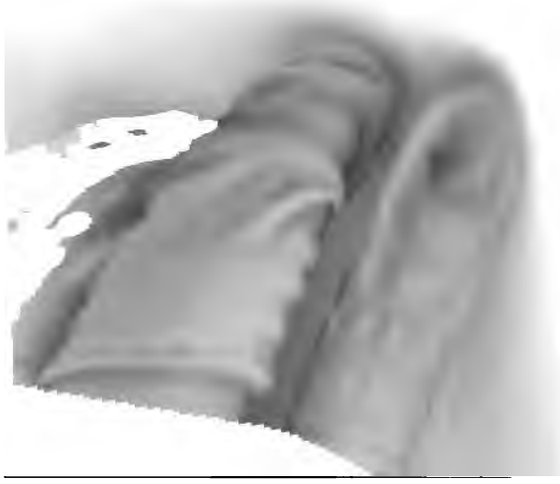

SCRIPTORIUM SOLESMENSE
I, 1.

DOM PAUL CAGIN

L'EUCHOLOGIE LATINE

ÉTUDIÉE DANS LA TRADITION DE SES FORMULES ET DE SES FORMULAIRES

1.

„TE DEUM OU ILLATIO?"

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'EUCHOLOGIE LATINE
A PROPOS DES ORIGINES
DU TE DEUM

ABBAYE DE SOLESMES

OXFORD
JAMES PARKER & SON
27, BROAD STREET

APPULDURCOMBE (WROXALL)
ISLE OF WIGHT

PARIS
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

BERLIN
A. ASHER & Co
58, UNTER DEN LINDEN

ROME
DESCLÉE LEFEBVRE & Co
PIAZZA GRAZIOLI

DUBLIN
H. GILL & SON
50, O'CONNEL ST. UPPER

1906

~~C 9529.06~~
~~KPG 579~~
C 9529.06

HARVARD COLLEGE
JUN 30 1914
LIBRARY.

Grant fund

HARVARD UNIVERSITY
LIBRARY
SEP 25 1991

SCRIPTORIUM SOLESMENSE

I, 1

DOM PAUL CAGIN

L'EUCHOLOGIE LATINE

ÉTUDIÉE DANS LA TRADITION DE SES FORMULES ET DE SES FORMULAIRES

TE DEUM OU ILLATIO?

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'EUCHOLOGIE LATINE

A PROPOS DES ORIGINES

DU TE DEUM

ABBAYE DE SOLESMES

OXFORD
JAMES PARKER & SON
27, BROAD STREET

APPULDURCOMBE (WROXALL)
ISLE OF WIGHT

PARIS
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

BERLIN
A. ASHER & Co
58, UNTER DEN LINDEN

ROME
DESCLÉE LEFEBVRE & Co
PIAZZA GRAZIOLI

DUBLIN
H. GILL & SON
50, O'CONNEL ST. UPPER

1906

RMO PATRI

DNO PAULO HENRICO DELATTE

SUPERIORI GENERALI

CONGREGATIONIS GALLICAE O. S. B.

STUDIORUM

APUD SOLESMAS

RECTORI FAUTORI MAGISTRO

FILIUS ET DISCIPULUS

D. D. D.

NIHIL OBSTAT :

J. B. CAHILL

Ep. Portus Magni.

DE LICENTIA SUPERIORUM :

† Fr. PAUL DELATTE

Abbas S. Petri de Solesmis.

IMPRIMATUR :

Leodii, die 19ª novembris 1906.

GEORGIUS MONCHAMP

Vic. gener.

TE DEUM OU ILLATIO?

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'EUCHOLOGIE LATINE

A PROPOS DES ORIGINES

DU TE DEUM

TABLE ANALYTIQUE

AVERTISSEMENT, 1.

INTRODUCTION, 5.

L'Illatio mozarabe de Pâques et le *Te Deum*, 7.
Position de la question, 12.

PREMIÈRE PARTIE

APERÇU SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DES CONTESTATIONES

Article premier

ANTIQUITÉ DU TITRE DES CONTESTATIONES

I. Gennade, 18.
II. S. Paulin, 19.
III. *Constestans*, terme archaïque de la liturgie romaine pour désigner la Préface, 19.
1° S. Paulin — S. Augustin, 19.
Intérêt de la question, 20.
Objection : concurrence du mot *Praefatio*, 21.
2° Persistance du mot *Contestatio* jusqu'au IXe siècle dans la liturgie romaine, 22.
IV. Résultat, 23.
NOTE. La *Praefatio* et l'*Oratio* eucharistiques dans le c. 31 du *De Dominica oratione* de S. Cyprien, 23.

Article deuxième

ANTIQUITÉ DU TEXTE DES CONTESTATIONES

Le Sacramentaire léonien, 26.
Les Messes de Mone, 27.
§ I. La Collecte *Ante nomina* de la 4e messe de Mone et l'âge des persécutions, 27.
§ II. Crédit trop souvent accordé à la chronologie de Mone, 28.
§ III. La *Contestatio* de la 5e messe de Mone et la persécution lyonnaise de 177, 29.
I. Aperçu général de l'argumentation de Mone, 30.
II. Arguments de Mone, 31.
1. L'ère des persécutions, 31.
A. Connexion des Messes, 31.
B. Les empereurs païens, 31.
C. La Bête, 32.
D. Interdiction du culte public, 33.
E. Conclusion, 34.
2. Les persécutions de Dioclétien, de Dèce, de Sévère, 35.
3. La persécution de 177, 36.
A. Antropophagie, interdiction du culte public. La Bête, 36.
B. Les *incorporeae potestates*, 37.
C. La doctrine du *limus*, 38.
III. (IV) Conclusion, 40.

Article troisième

DÉFAUT D'ORIGINALITÉ DU TEXTE DES CONTESTATIONES

1. Les imitations, 42
2. Les paraphrases, 44.
3. Les emprunts formels, 44.
4. Les centons, 46.
5. Les sources perdues, 48.
6. Conclusion, 48.

DEUXIÈME PARTIE

LES RELATIONS LITTÉRAIRES, LES TEXTES GRECS ET LES TITRES DU TE DEUM

Chapitre I

LES RELATIONS LITTÉRAIRES DU TE DEUM

Article I

LES RELATIONS LITTÉRAIRES DU *Te Deum* 1° AVEC LE TRISAGION, 2° AVEC L'INTRODUCTION AU TRISAGION EN ORIENT ET EN OCCIDENT

§ I

INTRODUCTION ANALYTIQUE

1. Préambule ou Protocole initial, 54.
2. Embolisme, 55.
3. Protocole final et Trisagion, 55.
Leur rapport avec le *Te Deum*, 56.
Intérêt de la position, 56.

§ II

LE SANCTUS: UNANIMITÉ DES LITURGIES ORIENTALES, DES LITURGIES OCCIDENTALES ET DU *Te Deum* DANS SA RÉDACTION

I. Le Trisagion d'Isaïe, (VI, 3), 58.
II. Additions:
a. L'addition *Benedictus*, etc. tirée de S. Matthieu (XXI, 9), 61
b. L'addition (universelle) du mot *caeli* dans le texte d'Isaïe, 63.
c. L'addition *Majestatis* dans le *Te Deum* et dans le *Sanctus* mozarabe, 63.
Conclusion, 64.

§ III

La Transition au *Sanctus*

SECTION I

La Transition au Sanctus en Orient
Son Caractère protocolaire et sa dépendance du Chapitre VI• d'Isaïe

L'introduction au *Sanctus* dans Isaïe, 65.
Absence de cette introduction dans les rits latins, 65.
Sa présence dans les rits orientaux, 66.
I. Rit syrien, 66.
II. Rit égyptien :
A. Langue grecque, 67.
B. Langues copte et éthiopienne, 69.
III. Type byzantin, 71.
IV. Type chaldéen, 72.
Conclusion, 72.

SECTION II

La Transition au Sanctus en Occident
Son Caractère protocolaire et son indépendance du Chapitre VI• d'Isaïe

I. Indépendance du chapitre VIe d'Isaïe, 73.
II. Caractère protocolaire, 73.
1. Réduction des réclames à d'autres formules:
a. Cas évidents, 73.
b. Cas douteux, 74.
2. Réduction des éléments de toutes les formules à dix catégories, 75.
3. Explication des groupements, de leurs chiffres, etc., 75.
III. Les groupements: I. Point de départ, 76. — II. Dieu, 80. — III. Les anges, leur description ,leurs actes, 83. — IV. Les Saints, 88. — V. Les créatures en général, 90. — VI. Les Fidèles, 91. — VII. L'Hymne, 94. — VIII. Les Voix, leur accent, les sentiments qu'elles expriment, 96. — IX. La pérennité, 97. — X. Verbes de louange, d'allégresse, de respect, 99.
IV. Le *Te Deum* et ses catégories, 103.

CONCLUSIONS DU § III

I. Nouveaux traits communs entre les liturgies gallicanes et la liturgie romaine, 104.
Antiquité de ces rapports, 104.
II. Traits de Conformité entre le *Te Deum* et la Transition au *Sanctus :*
A. Dans toutes les liturgies d'Occident, 105.
B. Dans les liturgies d'Occident et d'Orient, 105.
a. Enumération des Esprits célestes, 106.
b. Pérennité de la louange, 106.
c. Caractère de protocole et d'universalité, 106.

Liste complémentaire
des points de contact entre les *Contestationes* et l'ensemble du *Te Deum*

Article II

LES RELATIONS DU *Te Deum* AVEC LES PÈRES DES QUATRE PREMIERS SIÈCLES

Les témoins des liturgies, 110.
I. Les Pères Grecs :
a. S. Cyrille de Jérusalem, 110.
b. Didyme d'Alexandrie, 110.
c. S. Athanase, 111.
Conséquence de l'argument patristique, 111.
II. Les témoins latins du *Te Deum :*
a. S. Cyprien, 111.
L'interprétation de Pamélius, 112.
Discussion de cette interprétation, 112.
Son fondement ruineux, 113.
b. S. Hilaire, 113.
c. La *Passio S. Perpetuae*, 113.
d. Prudence, 114.
e. Nicétas, 115.
Conclusion. Recul des origines du *Te Deum*, 115.

Article III

LES RELATIONS DU *Te Deum* AVEC LES ANCIENS VERSETS DU *Gloria in excelsis*

§ I. Impersonnalité de la stichologie finale du *Te Deum*.
Caractère de la deuxième partie du *Te Deum*, 117.
Ses sources communes avec la stichologie finale du *Gloria in excelsis*, 117.
a. Mêmes centons de psaumes, 118.
b. Mêmes textes composites, 118
1. Dans les liturgies grecques, 118.
2. Dans la liturgie ambrosienne avant le XVIe siècle, 119.
Leur disparition malheureuse de cette liturgie, 119
Texte complet du *Codex Britannicus*, 120.
3. Dans les liturgies celtiques, 122.
4. Dans la liturgie gallicane, 122.
Conclusion, 123.
§ II. Étude comparée des diverses traditions stichologiques du *Te Deum* et du *Gloria in excelsis*.
Éléments variés et éléments fixes de ces stichologies, 124.
Moyens de les comparer synoptiquement. Sigles représentatifs de leurs divers éléments, 125.
a. Le groupe ΑΛΕΞΑΝΔΡΙ de l'ὕμνος ἑωθινός, 125.
b. les versets chiffrés du *Te Deum*, 126
Examen critique du schema.

I. La stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, 126.
A. Sa permanence en Orient : ses éléments, 126.
Priorité de son adaptation au *Gloria in excelsis*, 128.
B. Son économie dans la liturgie primitive, 128.
C. La stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ en Occident, 128.
a. Son évolution dans les liturgies gallicane et mozarabe, 128.
b. Sa conservation dans le *Gloria in excelsis* en Irlande et à Milan, 129.
D. Sa translation au *Te Deum* dans la liturgie romaine, 129.
Hésitation de l'Irlande et de Milan à entrer dans cette voie, 130.
II. Interpolations dans la stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, 131.
a. Interpolations ambrosiennes. Leur constance, 131.
b. Interpolations irlandaises. Leur inconstance, 131.
III. La désaffectation du *Gloria in excelsis* en Irlande, 133.
IV. Les deux points sur lesquels toutes les stichologies sont d'accord en Occident, 134.
L'exception apparente du manuscrit de la Reine, 134.
Intérêt du témoignage qu'il fournit, 134.
V. Progression ou Sécession ? 134.
VI. Inconsistance des traditions stichologiques occidentales. Exemple, 135.
Inconsistance particulière des traditions irlandaises, 135.
§ III. Résumé et Conclusions, 135.
La stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, 136.
Son histoire en Occident :
a. dans le *Te Deum*, 136.
b. dans le *Gloria in excelsis*, 136.
Différence d'origine du *Te Deum* et de sa stichologie finale, 137.

Chapitre II

LES TEXTES GRECS DU TE DEUM

Absence de stichologie dans les anciens textes grecs du *Te Deum*, 138.
Hypothèse de l'évolution du *Te Deum*, 138.
Limitation des questions soulevées, 138.
§ I. Hypothèse d'un original grec.
I. En Orient.
1° Absence du *Te Deum* dans la liturgie grecque et les manuscrits grecs d'Orient, 139.
2° Le *Te Deum* grec du manuscrit de Vienne, 139.
a. Le titre qu'y porte le *Te Deum*, 140.
b. Double rédaction du texte, 140.
c. Sa dépendance de la leçon moderne *numerari*, 141.
3° Le *Te Deum* grec des Heures de 1497, etc., 142.
Conclusion, 144.
II. En Occident.
A. Considérations chronologiques.
Durée et caractère de la première période grecque à Rome, 145.
Désuétude du grec à Rome jusqu'au VIIe siècle. 145.

Existence du texte latin du *Te Deum* au IIIe siècle, etc., 145.
Existence des 20 premiers versets du Te Deum au commencement du VIe siècle, 146.
B. Considérations statistiques.
Multiplicité des rédactions grecques pour un total de dix exemplaires connus, 146.
Unité du texte latin dans toute la tradition, 147.
Contraste entre cette unité et cette multiplicité dans les manuscrits bilingues, 147.
C. Considérations philologiques.
Examen des divers textes grecs.
a. Le texte grec de Saint-Gall, 147.
b. Le groupe des anciens textes grecs, 148.
c. Les lacunes et les barbarismes du texte grec de Saint-Gall, 153.
Conclusion, 154.
§ II. Hypothèse de traductions grecques datant d'un état embryonnaire du *Te Deum*.
Les limites des versions grecques et du texte latin Harleian, 154.
1° Argument de prescription fondé sur l'âge des manuscrits du *Te Deum* grec, 154.
2° Coexistence parallèle, dans les manuscrits bilingues, du texte latin complet et des versions grecques incomplètes, 155.
3° Second argument de prescription fondé sur l'âge possible de la rédaction du *Te Deum* grec, 155.
A. Les relations orientales en Occident, 155.
B. L'histoire du grec liturgique.
a. à Rome, 155.
b. dans l'Italie méridionale. Tarente, 155.
c. en Sicile, 156.
C. Conclusion : l'argument de prescription, 156.
4° Argument à priori, 156.
§ III. Circonstances qui ont pu faire naître la nécessité pratique de versions grecques du *Te Deum*.
I. Les relations liturgiques des Grecs et des Latins en Occident, 157.
1° Les ambassades de Constantinople auprès de Charlemagne et de ses successeurs, 157.
2° L'influence byzantine à la cour germanique, 158.
3° Les *Fratres ellenici* de Saint-Gall, 159.
Origine, corruption et interpolations du *Te Deum* grec dans les manuscrits germains, 159.
4° Intransigeance des Grecs de la terre d'Otrante, 160.
5° Le foyer hellénique de Naples et ses réunions liturgiques mixtes, 160.
6° Le Mont-Cassin.
A. La réception de S. Nil, 161.
B. La *grandis festivitas* gréco-latine du Mardi de Pâques.
a. L'institution de Pétronax et la lettre de Paul Diacre, 161.
b. L'*Ordo* du IXe siècle et la chronique de Léon d'Ostie, 162.
c. Identification et désuétude de la *Grandis festivitas*, 165.
d. Intérêt de cet épisode dans la question. Caractère bilingue de la fête. Sa conclusion par le *Te Deum*, 167.
Conclusion, 167.
II. L'arrêt des versions grecques aux environs du verset 10, 167.
1. Les rites et les ponctuations mélodiques du *Te Deum*, 167.

2. Le sectionnement des psaumes dans les liturgies bénédictine et ambrosienne, 168.
3. L'histoire paléographique du *Te Deum* au point de vue musical, 168.
Conclusions, 168.

Chapitre III

LES TITRES DU TE DEUM

§ I. Les Manuscrits.
Inconsistance des titres du *Te Deum*, 169.
Ce qu'on en sait, et ce qui reste à savoir, 169.
Etat des informations dans cette étude, 169.
Classement critique des divers titres, 170.
Premier groupe, 170.
Deuxième groupe, 172.
Troisième groupe (S. Hilaire), 172.
Quatrième groupe (S. Augustin et S. Ambroise), 173.
Cinquième groupe (Nicetus, Niceta, etc.), 176.
Sixième groupe (Sisebuth), 177.
Septième groupe, 177.
Huitième groupe, 178
Neuvième groupe (S. Abundius), 178.
Dixième groupe, 178.
§ II. Les Titres anonymes.
Avantage numérique des manuscrits qui contiennent ces titres anonymes, 179.
Leur antiquité supérieure, 180.
Témoignage d'Alcuin, 180.
Témoignage de la liturgie mozarabe, 182.
Persistance de la rédaction anonyme dans plusieurs groupes de titres augmentés d'un nom d'auteur, 182.
Persistance de l'anonymat lui-même longtemps après l'apparition des noms d'auteur, 183.
§ III. Les Attributions.
La diversité des attributions, 183.
L'auteur du *Te Deum* déclaré formellement inconnu dans la tradition bénédictine de la Sabine au XIe siècle, 183.
Incertitude de la même tradition devant le nom de Sisebuth suggéré postérieurement, 184.
Apparition tardive du nom d'Ambroise et d'Augustin dans la tradition milanaise, 185.
Insuffisance des témoignages relatifs à S. Hilaire et à Abundius, 186.
Le nom de Nicétas.
a. Le manuscrit d'Usserius, 186.
b. Variations des témoignages celtiques, 187.
c. Apparition tardive du nom de Nicétas dans la tradition celtique, 187.
d. Concurrence, à la même époque, des noms d'Ambroise et d'Augustin dans la tradition celtique, 187.

e. Possession séculaire de l'anonymat dans la tradition celtique primitive, 188.
f. Le silence des traditions campaniennes sur Nicétas, 190.
g. Le silence universel de l'antiquité sur Nicétas, 190.
h. Le pape Anicet dans le manuscrit de Franciscan Convent à Dublin, 191.
Conclusion, 192.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION DES DEUX PREMIÈRES PARTIES

TROISIÈME PARTIE

LE TE DEUM ET LA FORME TYPIQUE DES ANAPHORES

Chapitre I

LA DÉSAFFECTATION DES FORMULES LITURGIQUES

Article I

DÉCLASSEMENT DE FORMULES EUCHOLOGIQUES DIVERSES

Rapport de cette question avec celle du *Te Deum*, 201.
§ I. Formules déclassées d'usage occasionnel:
A. — Sources connues:
1. Prières litaniques du Vendredi-Saint, 202.
2. Seconde partie du Pater, 203.
3. Collectes:
a) des répertoires léonien et gélasien, 203.
b) du répertoire grégorien, 205.
4. Equivalences euchologiques: Bénédictions, 206.
B. — Sources à retrouver:
Sources euchologiques inconnues, 207.
Archaïsmes et Centons, 208.
§ II. Antiennes euchologiques originales.
Rôle ordinaire des chants euchologiques. Exceptions, 208.
Origine des antiennes litaniques, 209.
Ancienneté d'attestation formelle de l'une d'entre elles, 210.
§ III. Formules déclassées d'usage immuable:
Formules d'Anaphore. Le Trisagion, 211.

Article II

DÉSAFFECTATION DE L'ÉPICLÈSE *Emitte Angelum*

§ I. Le Document.
Conditions dans lesquelles se présente l'Ant. *Emitte*, 215.
Manuscrits qui la contiennent, 215.
Manuscrits de la 1re leçon, 216.
Manuscrits de la 2e leçon, 216.
Manuscrits de la 3e leçon, 216.

Les trois leçons principales du texte, 217.
§ II. Identification du Document.
Section I. Fondement de l'identification de l'*Emitte Angelum* et de l'Epiclèse, 218.
A. Deux traits caractéristiques des Epiclèses occidentales dans l'*Emitte*.
a) La Fraction.
La Fraction dans l'Epiclèse, 218.
Position de la Fraction dans les liturgies romaine-primitive et ambrosienne, 218.
Economie de la Fraction dans la Messe, 218.
La *Fractio*, nom primitif de la Messe, 218.
Origine possible de la rubrique *Infra Actionem*, 218.
La Fraction, caractéristique unique de certaines Epiclèses gallicanes, 219.
Identité des *Post Secreta*, *Post mysterium*, *Post pridie* et de l'Epiclèse, 219.
La Fraction, caractère le plus saillant de l'Epiclèse pour S. Germain de Paris et pour S. Isidore, 220.
b) L'Ange du Sacrifice.
L'Ange du Sacrifice de l'*Expositio* de S. Germain et de l'*Emitte*:
a) dans l'Epiclèse romaine, 221.
b) dans les Epiclèses mozarabes et gallicanes, 221.
B. Traits communs aux Epiclèses de toutes les liturgies dans l'*Emitte*.
L'*Emitte* dans toutes les liturgies, 222.
L'action sur le Corps et le Sang du Seigneur, 224.
Section II. Critique de l'identification.
I. L'*Emitte Angelum* et le dédoublement de l'Epiclèse.
Double état, euchologique et antiphonique, de l'*Emitte* dans le Sacramentaire de Ratold, 226.
Premier déclassement de l'*Emitte*. Son adaptation à la seule Fraction, 228.
Cause de ce déclassement: le dédoublement de l'Epiclèse par S. Grégoire, 228.
Le dédoublement indépendant de l'interposition du *Pater*, 229.
II. L'*Emitte Angelum* et les Chants de Fraction.
Antiquité des Chants de Fraction, 229.
Leur caractère psalmodique exclut l'*Emitte* qui est euchologique, 230.
Section III. L'identification vérifiée par analogie. — Désaffectation manifeste de la formule euchologique de Fraction disjointe de l'Epiclèse.
Double état, euchologique et antiphonique, de cette formule, à Milan, 231.
Origine romaine de la formule *Corpus tuum frangitur*, 231.
a) Les manuscrits de Modène. Leur indépendance des traditions ambrosiennes, 231.
b) Preuves de l'existence d'une tradition romaine de Chants de Fraction. 232.
c) Sort du *Corpus tuum frangitur* analogue à celui de l'*Emitte* dans cette tradition. 233.
§ III. La désaffectation de l'*Emitte*.
Origine ou cause de la désaffectation, 233.
Dégradations successives de la rubrique, 234.
Changements du siège liturgique, 234.
Transformations du texte, 235.
§ IV. Résumé et Conclusion.
I. Chants de Fraction dans la liturgie romaine, 235.
II. Origine euchologique des deux antiennes de Fraction *Corpus tuum frangitur* et *Emitte angelum tuum*, 236.
III. La teneur même du texte *Emitte Angelum*, et la teneur des Epiclèses, 237.

Appendice

LA DÉSAFFECTATION DES FORMULES OFFICIELLES
DANS L'EUCHOLOGIE EXTRA LITURGIQUE

I. Les manuscrits intermédiaires entre les euchologes officiels et les livres d'heures, 239.
II. Le *Book of Cerne*.
A. Préfaces et Trisagion, 240.
B. Le *Communicantes*, 244.
C. Les autres prières du Canon, 244.

Chapitre II

LE STYLE ET LE RYTHME DU TE DEUM

Article I.

LE STYLE DU *Te Deum*

§ I.

LE STYLE DU *Te Deum* DANS LES COMPOSITIONS LYRIQUES PRIMITIVES

Position de la question, 247.
Les acclamations dans les hymnes.
a) L'ὕμνος ἑσπερινός, 248.
b) L'ὕμνος ἑωθινός, 249.
Διδαχή, Inscriptions, etc., 249.
Origine psalmique de certaines acclamations et doxologies, 250.
Leur évolution vers la forme du *Te Deum*, 250.
Conclusion, 251.

§ II.

LE STYLE DU *Te Deum* DANS LES ANAPHORES

Section I. Acclamations et Apostrophes dans les Anaphores aussi bien que dans le *Te Deum*. 252.
Position de la question, 252.
I. L'Anaphore alexandrine de S. Grégoire, 252.
Réserve de la question du thème, 255.
Le style de cette Anaphore et celui du *Te Deum*, 255.

II. La prière de S. Clément de Rome, 255.
III. L'Illatio pascale mozarabe, 259.
IV. Les *Contestationes* du Missel de Bobbio, 260.
a) La 9e *Contestatio* dominicale, 260.
b) La 7e *Contestatio* dominicale, 261.
c) La 1re *Contestatio* dominicale, 261.
d) La *Contestatio* de Noël, 261.
V. Les apostrophes du début des Anaphores :
a) dans le Missel de Bobbio, 261.
b) dans le Sacramentaire Léonien, 262.
c) dans les Messes de Mone :
Contestatio de la 2e Messe, 262.
Contestatio de la 3e Messe, 262.
Contestatio de la 9e Messe, 263.
Section II. Les formules acclamatives dans les Anaphores et chez les Romains, 265
Le cadre acclamatif des Anaphores, 265.
Le *Dignum et justum est*, 266.
a) dans l'élection du successeur de S. Augustin, 266.
b) dans les formules d'assentiment public chez les Romains, 267.
Le génie des formules acclamatives chez les Romains, 269.
a) Ses manifestations traditionnelles dans les cérémonies byzantines au Xe siècle et au delà, 269
b) Sa pénétration dans l'euchologie eucharistique en Orient et à Rome, 272.
c) Induction tirée de sa vitalité persévérante à C. P. en faveur de son action originelle sur le *Te Deum*, 272.
L'*Aequum est, justum est*, romain, au point de départ des Anaphores, 273.
La fusion des éléments profanes et des éléments sacrés dans l'euchologie eucharistique, 274.
Section III. La Tradition des acclamations doxologiques du *Te decet laus* et du *Dignum et justum est* dans les Anaphores, 275.
Les acclamations doxologiques de l'hymnologie dans l'euchologie, 275.
La tradition de ces acclamations dans le *Te decet laus* et dans les Anaphores, 276.
I. Liturgies orientales.
I. Rit syrien.
A. Liturgie jacobite,
1. Formules parallèles aux deux parties du *Te decet laus*, 276.
2. Formules parallèles à la 1re partie seulement du *Te decet laus*, 278.
B. Liturgie melchite, 280.
C. Liturgie nestorienne, 280.
II. Rit byzantin, 281.
III. Rit alexandrin, 281.
A. Langue grecque, 281.
B. Langue copte, 282.
II. Liturgies latines, 282.
I. Caractères généraux, 282
II. Les πρέπει du *Te decet laus*, 283.
A. Rappel des témoignages orientaux, 283.
B. Les sacramentaires romains, 283.
C. Le Missel Mozarabe, 284.
D. Le *Missale Gothicum*, 284.

E. Le *Missale Gallicanum vetus*, 285.
F. Les Messes de Mone, 286.
Résumé, 286.
III. Les expressions laudatives du *Te decet laus* au début des Préfaces, 286.
A. dans les Sacramentaires romains, 286.
a) parfois jusque dans les embolismes, 286.
b) La formule *gratias agere, laudare, benedicere et praedicare*, 288.
c) Synonymes et variétés, 289.
d) Les participes présents pour l'infinitif dans le Léonien, 290.
B. dans le Missel Mozarabe. 291.
C. dans le *Missale Gothicum*, 293.
D. dans le *Missale Gallicanum vetus*, 294.
E. dans le Missel de Bobbio, 294.
F. dans les Messes de Mone, 295,
Conclusion, 296.
Conclusion générale, 297.

Article II

LE RYTHME DU *Te Deum*

Élément chronologique impliqué dans les conclusions précédentes, 299.
La question du rythme. Son indépendance de ces conclusions, 299.
§ I. Textes congénères du *Te Deum* soumis à un rythme différent du sien:
I. Le transitorium *Te laudamus*, 300.
II. Rappel des textes de l'Antiphonaire de Bangor, 301.
III. Progression dans la précision rythmique, 301.
L'hymme *Christe rex caeli Domine*, 301.
Ses témoins, 301.
Son milieu, 302.
Son texte, 303.
Son analogie avec le *Te Deum*, 304.
L'hymne *Tu regnum caelorum tenes*, 305.
Conclusion, 305.
§ II. Parenté de l'un de ces textes (l'hymne *Rex caeli Domine*), avec les Anaphores:
Indications générales, 305.
Traits communs à l'hymne, aux Anaphores et au *Te Deum*, 306.
Traits spéciaux à l'hymne et aux Anaphores, 306.
Conclusion, 308.
Epilogue: La mélodie du *Te Deum*, 309.

Chapitre III

LE TE DEUM ET LA FORME TYPIQUE DES ANAPHORES

Résultats acquis dans les deux chapitres précédents, 310
Plan général du reste de cette étude — (3e Partie) — (4e Partie), 311.

Article I

CARACTÈRE SYSTÉMATIQUE DES AFFINITÉS VERBALES DU *Te Deum* AVEC LES ANAPHORES

Attraction constante du *Te Deum* pour les Anaphores, 312.
I. Les exceptions:
a) L'Ana. *ante evangelium* grégorienne et le ℟ ambrosien de Noël, 312.
b) Les *Sanctus* farcis, 312.
c) Les textes cités dans l'Art. II du Chapitre précédent, 312.
d) L'*Oratio super populum*. « Gregem tuum... », 313.
II. L'*Illatio* mozarabe de Pâques..., 313.
(pr mémoire) Antériorité du *Te Deum*, 313.
Les autres Préfaces latines, 314.
Rappel des preuves, 314.
III. Conclusion, 314.

Article II

LA POSITION DU *Sanctus* ENTRE DEUX CHŒURS

I. Résumé des observations générales, 315.
II. La position du *Sanctus* entre deux chœurs:
1° dans le *Te Deum* et dans les *Illationes* mozarabes, 315.
a) l'*Illatio* pascale, 315.
Intention de cette disposition, 316.
1er exemple, 316.
2e exemple, 316.
3e exemple, 317.
b) La messe de Ste Léocadie, 317.
c) La messe du Ier Dimanche après la Pentecôte, 317.
d) Le IIe Dimanche après l'Epiphanie, 318.
2° dans la liturgie gallicane. La messe de Pâques du *Missale Gothicum*, 318.
III. Conclusion, 319.
Attaches eucharistiques du *Te Deum*, 319.
Caractère exclusivement latin du fait établi dans cet article, 319.

Article III

LA DESTINATION EXCLUSIVEMENT EUCHARISTIQUE DU GROUPE DOXOLOGIQUE FORMÉ PAR LE *Sanctus* ET CE QUI L'ENTOURE

I. Objection tirée des analogies du *Te Deum* avec les doxologies extra-eucharistiques, 320.
Caractère distinctif de ces doxologies, 320.

II. Inaliénabilité du *Sanctus* eucharistique, distinct du Trisagion "Αγιος ὁ Θεός, 320.
III. Absence systématique de ce *Sanctus* dans les Préfaces extra-eucharistiques, 321.
Signification, 321.
Le *Sanctus* dans la Préface des Palmes, 321.
IV. Conclusion, 322.
Limitation de l'hypothèse à établir, 323.

Article IV.

PARALLÉLISME DU THÈME DES ANAPHORES ET DU *Te Deum*

§ I. Θεολογία et Δοξολογία, 324.
Θεολογία et *Symbolum fidei*, 324.
Θεολογία et *Contestatio*, 324.
Synthèse des trois éléments dans le thème unique des Anaphores, 324.
§ II. Invariabilité du thème en Orient, 325.
§ III. Multiplicité périodique des thèmes en Occident, 325.
§ IV. Vestiges d'un état antérieur, également invariable, en Occident:
a) dans les Préfaces, 325.
b) dans le *Te Deum*, 326.
§ V. Le thème du *Te Deum* et celui des Liturgies de S. Jacques et de S. Basile, 326.
Position du *Sanctus*, 332.
Triple reprise du *Sanctus*, 332.
Identité générale des lignes et position du *Sanctus* dans toutes les Anaphores d'Orient et dans le *Te Deum*, 332.
Les superfétations et les lacunes, 333.
Caractère additionnel des versets déprécatoires du *Te Deum*, 333.
§ VI. Résumé des inductions acquises pour l'identification du *Te Deum* et des Anaphores, 333.

QUATRIÈME PARTIE

LE TE DEUM ET L'ANAPHORE LATINE PRIMITIVE EN ÉVOLUTION

Position de la question, 337.
Conformité primitive de l'Anaphore latine à un type universel, 337.
Disparition du texte latin exprimant cette conformité, 337.
Le *Te Deum* en représenterait-il quelque chose? 337.
Nécessité pour répondre d'étudier l'histoire de l'Anaphore, 337.
Position de la question, 337.
Son intérêt en toute hypothèse, 338.
Motif de la traiter d'abord indépendamment du *Te Deum*, 338.

Article I

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ANAPHORE ET DE L'EUCHOLOGIE EN ORIENT ET EN OCCIDENT

§ I. Synthèse des données révélatrices de l'Évolution de l'Anaphore, 339.
Données précédemment acquises, 339.
I. Évolution de la forme, 339.
II. Évolution du thème:
1. Le type primitif, 340.
2. Sa permanence dans les liturgies orientales, 340.
3. Son effacement dans les liturgies latines, 340.
§ II. Les causes de l'Évolution:
I. Causes spéciales aux Anaphores:
I. La forme, 341.
II. Le thème:
1° Les facteurs de l'unité primitive, 341.
2° Les agents de la diversification postérieure:
A. La variété des circonstances liturgiques, 341.
B. Le double courant juif et apostolique, 342.
II. Causes générales:
A. La spontanéité originelle, 342.
La spontanéité personnelle et l'inspiration prophétique, 342.
Double courant régulateur de ces initiatives, 342.
B. Faits révélateurs d'une tradition de liberté:
Au Ier siècle. S. Paul, 343.
Au IIe siècle. S. Justin, 343.
Au IIIe siècle. Tertullien, 344.
Au commencement du Ve siècle. Les abus signalés par S. Augustin, 344.

C. Faits révélateurs de l'évolution de cette liberté:
a) Existence traditionnelle de formules et de formulaires:
1. La discipline des Conciles d'Afrique. Leur rapport avec les abus signalés par S. Augustin, 345.
2. Le Canon de la messe romaine dans le *De sacramentis*, 347.
3. Les *Orationes solemnes* du Vendredi-Saint dans la lettre de S. Célestin I. 347.
A. Témoignages conformes:
a. dans la lettre de S. Augustin au pélagien Vital, 348.
b. dans le *De Vocatione Gentium*, 349.
B. Uniformité du cadre de la prière litanique, à travers la diversité des formules, 349.
b) L'évolution de la liberté dans les Églises:
Sacramentaires libres et Sacramentaires officiels, 351.
La lettre de Vigile à Profuturus, etc., 351.
D. Les phases du mouvement d'évolution:
Vue d'ensemble du mouvement traditionnel, 352.
Son jalonnement dans les églises d'Orient:
à Néocésarée. S. Grégoire le Thaumaturge, 352.
à Césarée. S. Basile, 353.
Origine du dualisme euchologique (oriental et occidental), 354.
§ III. L'évolution propre à l'Anaphore latine, 354.
Transition aux articles suivants, 354.
Conclusion, 355.

Article II

ÉVOLUTION DES PROTOCOLES LATINS

Rédactions nouvelles de l'Anaphore latine, 356.
Protocoles propres et protocoles communs, 356.
Preuve de l'évolution: la formation des protocoles distincts des embolismes, 356.
Utilité d'une enquête, 356.
§ I. Formation des protocoles distincts des embolismes:
I. Reconnaissance des faits: spécimen de protocoles:
Limitation de l'enquête, 357.
Les protocoles du Missel romain, 358.
Classification des Préfaces d'après le protocole final, 358.
a) 1er type. Sa famille, 358.
Préface-mère de ce type, 359.
Préface de Notre-Dame, 359.
b) 2e type. Sa famille, 360.
c) 3e type. Sa famille, 362.
Mobilité des protocoles, 363.
Absence de Préface purement protocolaire dans les 2e et 3e types, 364.
d) 4e type. Sa famille, 364.
Sa dépendance du 1er type, 364.
II. Interprétation des faits: mode de formation des protocoles:
Position des questions à résoudre, 365.

1° Origine du Protocole en général :
A. Multiplicité d'embolismes constamment substitués à la même portion d'un texte premier, 365.
B. Origine de la Préface commune :
a. Hypothèse inadmissible d'un original purement protocolaire, 365.
b. Réduction d'une Anaphore à ses parties extrêmes, 366.
2° Formation du système d'évolution propre à l'Anaphore latine, 367.
Conclusion, 367.
§ II. L'évolution propre des protocoles désormais distincts des embolismes :
Les quatre stades de l'évolution, 367.
Les protocoles indépendants et solitaires, 368.
Les protocoles traditionnels et typiques, 368.
La famille protocolaire *Unde merito, Cui merito*, etc, 369.
Protocoles mixtes, 370.
Contribution du protocole *Unde merito* à la restitution d'une Anaphore préhistorique, 371.
Conclusion, 371.
Contribution de certains embolismes à la restitution d'une Anaphore préhistorique, 371.

Article III

ÉVOLUTION ET PERMANENCE DU THÈME THÉO-CHRISTOLOGIQUE DANS LES ANAPHORES LATINES

SECTION I

La tradition dans l'Anaphore dominicale

I. Les Anaphores dominicales :
Trois manifestations principales de l'évolution :
1° La distinction des protocoles et des embolismes, 372.
2° L'accession du thème protocolaire, 372.
3° La dispersion du thème christologique, 372.
Liturgie quotidienne et liturgie dominicale, 373.
La Préface dominicale dans la tradition, 373.
Sa conformité générale avec la tradition orientale, 373.
Condition de cette conformité. Sa valeur démonstrative, 373.
Raisons de ce privilège dominical et circonstances qui augmentent la valeur de son témoignage, 374.
II. La Préface dite de la Trinité :
Textes gélasien et ambrosien, celtique, mozarabe, 374.
Mobilité du protocole, 378.
Traces du *Te Deum*, 378.
(en note :) Critique des données chronologiques de l'*Illatio* mozarabe, 379.
Un élément nouveau d'identification, 380.

SECTION II

Evolution et Permanence du thème christologique dans le POST SANCTUS ordinaire ou dominical du Missel de Stowe et de ses congénères gallicans et mozarabes

I. Caractère traditionnel du *Post Sanctus* du Missel de Stowe, 381.
Corrélation des *Post Sanctus* et des embolismes, 381.
Evolution des *Post Sanctus* analogue à celle des protocoles, 382.
II. Présence du *Post Sanctus* de Stowe dans le *Missale Gothicum,* 382.
Sa présence dans le missel mozarabe, 382.
Ses variantes ou ses dérivés, 382.
Ses analogies dans le *Te Deum*, 383.
Ses dernières réductions :
a) dans le *Missale Gothicum*, 383.
b) dans les messes de Mone, 384.
Son omission fréquente dans les liturgies gallicanes, 384.
Sa fusion avec le *Sanctus* dans le *Liber ordinum*, 384.
III. Conclusion. Valeur testimoniale de tous ces témoignages convergents, 385.
Corollaire. Ligne générale de l'évolution du *Post Sanctus,* 385.

SECTION III

Évolution et permanence du thème théologique dans les embolismes dominicaux

Rappel des faits déja reconnus, 386.
Le dimanche en face des traditions liturgiques, 386.
§ I. Souvenir de la Θεολογία, 386.
I. dans le protocole initial des Préfaces, 387.
II. dans les embolismes dominicaux :
1. Rappel des textes déjà cités, 387.
2. Textes comparés du *Bobiensis* et du Mozarabe, 387.
3. Texte du *Missale Gothicum*, 390.
§ II. Les verbes caractéristiques, 390.
§ III. La description des perfections divines :
a) *Illatio* mozarabe du 1er dimanche de Novembre, 390.
b) *Immolatio* dominicale du *Missale Gothicum*, 391.
c) *Illatio* mozarabe du 3e dimanche de l'Avent, 391.
d) *Contestatio* ordinaire *(sine die)* de la 3e messe de Mone, 391.
e) La *Contestatio* palimpseste des dix catégories d'Aristote, 392.
§ IV L'Anaphore de S. Basile, 393.

SECTION IV

Synthèse graphique des textes recueillis dans les deux sections précédentes

I. Économie matérielle de la synthèse. 395.
Nécessité de réunir synoptiquement les textes passés en revue, 395.
Plan du tableau, 395.

Distinction des diverses parties du thème, 395.
Répartition des documents, 396.
Sigles conventionnels, 396.
Tableau synoptique, 397.
II. La synthèse et l'Anaphore, 403.
La trilogie des documents complets, 403.
La tradition latine *sine addito* et le *Te Deum*, 403.
La restitution de l'Anaphore latine exprimée :
1° partiellement, 403.
2° complètement, 404.
Convergence des traditions comparées, 404.
III. La synthèse et le *Te Deum*, 404.
L'évolution du *Te Deum*, 404.
Ses rapports avec chacune des divisions du tableau :
A. Thème théologique, 404.
B. Chœurs et Trisagion, 405.
C. Thème christologique, 405.
Le *Te Deum* formant trait d'union entre les traditions orientales, occidentales et originelles, 405.
IV. État déjà déformé, mais encore archaïque, des éléments employés à la restitution, 405.

Article IV.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS DANS LES IIIe ET IVe PARTIES. PLACE DU *Te Deum* DANS L'ÉVOLUTION DE L'ANAPHORE LATINE.

Orientation des IIIe et IVe parties, 407.
Conclusion de la IIIe partie. Les possibilités et les faits, 407.
Objet de la IVe partie. Les causes, 407.
Origine du dualisme liturgique oriental et occidental, 407.
Les formes de l'évolution dans l'Anaphore latine, 408.
La distinction des protocoles et des embolismes, 408.
Tradition et évolution dans les embolismes et les *Post Sanctus* dominicaux, 409.
La place du *Te Deum :*
dans l'Anaphore, 410.
dans l'évolution, 411.
Sa désaffectation, 411.

ÉPILOGUE

LE TE DEUM ET L'ANAPHORE DE LA « ΠΑΝΝΥΧΙΣ »

I. Gradation des vraisemblances recueillies, 415.
II. Une hypothèse à écarter, 415.
III. Le *Te Deum et la* Παννυχίς, 416.
1. Le *Te Deum* et le Dimanche matin, 416.
A Convergence des diverses destinations matutinales du *Te Deum* :
a) Le *Matitunum* dans ses anciens titres, 416.
b) Le *Matitunum* et les Nocturnes dans les liturgies romaine, bénédictine et ambrosienne, 416.
c) Le *Matitunum* dans la Règle de S. Césaire, 417.
d) Antériorité supposable du titre *ad Matitunum* à la pratique romano-bénédictine, 417.
B. Le Dimanche matin et la Synaxe liturgique, 418.
2. Caractère eucharistique du *Te Deum*, :
a) dans l'Antiphonaire de Bangor, 418.
b) dans le *Transitorium* ambrosien, son congénère, 418.
3. Assimilation liturgique du *Te Deum* et du *Gloria in excelsis*, 418.
4. La messe, aboutissement de la Παννυχίς, 419.
5 Le *Te Deum*-anaphore et cette Παννυχίς, 419
IV. Intérêt nouveau du problème du *Te Deum*, 419.

Appendice

I. — La Transition au *Sanctus* et la doxologie initiale des Anaphores syriaques, 423.
II. — Relevé des formules de transition au *Sanctus* dans les liturgies latines, 440.
1° Liturgie Mozarabe: *Missale*, 441 ; *Liber Ordinum*, 454.
2° Les Messes gallicanes de Mone, 459.
3° *Missale Gothicum*, 461.
4° *Missale Gallicanum vetus*, 467.
5° Missel de Bobbio, 469.
6° Sacramentaire Léonien, 475.
7° Sacramentaire Gélasien, 478.
8° Sacramentaire Ambrosien, 481.
9° Sacramentaire Grégorien, 486.
III. — Chants de Fraction:
I. Dans la liturgie mozarabe: a) d'après le *Missale*, 488; b) d'après le *Liber Ordinum*, 492.
II. Le chant de Fraction du Missel de Stowe, 494.
III. Les chants de Fraction dans la Liturgie romaine, d'après l'antiphonaire de Tommasi, 495.

NOTE ADDITIONNELLE AU CHAPITRE DES MANUSCRITS GRECS DU *Te Deum*

Les manuscrits contenant le texte grec incomplet du *Te Deum*, 499.
§ I. — Description des manuscrits :
1° Le Manuscrit n° 17 de Saint-Gall (IXe-Xe siècle), 499.
2° Le Manuscrit C. 13 Inf. de la Bibliothèque ambrosienne, 505.
3° Le Manuscrit de Bamberg A. 1. 14 du Xe siècle (909), 514.
4° Le Manuscrit d'Essen (Xe siècle), 522.
5° Le Manuscrit de Cologne (N° VIII, du XIe-XIIe siècle), 524.
6° Le Manuscrit de Saint-Martin de Tournai (Paris, Bibl. Nat., latin n. a. 2195), 526.
7° Le Manuscrit B. 1. 37 de la Bibliothèque de Valenciennes, 529.
§ II. — Rapports de ces manuscrits entre eux, 532.
§ III. — La *Letania Greca*, 537.
Liste des Manuscrits, 569.
Table alphabétique, 575.

AVERTISSEMENT

Le besoin d'une nouvelle dissertation sur le *Te Deum*, après tant d'autres, était-il bien urgent? Je ne le crois pas. Alors pourquoi celle-ci? Je dois le dire ingénument, celle-ci n'était pas destinée primitivement au public, et n'était même pas, à l'origine, une dissertation. Ce ne devait être et ce n'était tout d'abord qu'une lettre, en réponse à une autre lettre, d'un caractère privé, l'une comme l'autre. Volontiers je me demanderais maintenant, tout le premier, avec Horace, mais en renversant les termes:

... Amphora coepit
Institui: currente rota cur urceus exit?

Non pas, certes, que, parti de l'humble *urceus*, je m'imagine être arrivé jusqu'à la perfection de l'amphore. Tant s'en faut. Je veux seulement parler du changement survenu dans les proportions initiales.

De quoi s'agissait-il donc? La lettre suivante, que le Dr Burn m'autorise à publier, va nous le dire:

Jan. 29. 1904.

» Cher Monsieur,

» Mon livre sur Nicétas de Remesiana est actuellement sous presse.
» Je vous écris pour vous demander si vous pourriez m'aider à résoudre
» la question suivante qui m'a été posée l'autre jour par le Dr Gibson,
» curé de Leeds, qui a écrit sur le *Te Deum*.

» 1. Est-ce que les diverses *Contestationes* de la liturgie dite gallicane
» sont antérieures au Ve ou au VIe siècle?

» 2. Si l'on peut retrouver leurs traces même au IVe siècle, est-il
» vrai de dire qu'elles ont pu se trouver dans la liturgie de l'Illyrie
» occidentale, liturgie gallicane au sens large, ou liturgie romaine
» antérieurement à la réforme introduite à la fin du IVe siècle? Mon
» ami, le Dr Gibson, ne peut se persuader que les nombreux passages

» parallèles qu'offrent les *Contestationes* avec les plus anciens versets
» du *Te Deum* ne soient pas la source à laquelle aurait puisé l'auteur
» du *Te Deum*.

» Quant à moi, je suis disposé à croire que ce sont plutôt des
» citations du *Te Deum*. Mais je désirerais avoir sur le sujet de plus
» amples informations... »

Je n'ai pas besoin de rappeler que, grâce à Dom Morin, le nom de Nicétas est désormais inséparable de l'histoire du *Te Deum*. Or Nicétas appartient au IVe-Ve siècle. Le Dr Burn, ou plutôt le Dr Gibson, en demandant de quel côté sont respectivement les citations, dans les cas de rencontre entre les *Contestationes* et le *Te Deum*, rouvre donc toute une question qu'on pouvait croire enfin close. Il est évident que si les *Contestationes* sont la source, Nicétas est, du même coup, équivalemment dépossédé de ses droits d'auteur. De là le premier point, qui est de savoir si l'on peut établir que les *Contestationes* sont antérieures à Nicétas, et le second point, qui est de décider si, dans le cas où l'on n'aboutirait qu'à un synchronisme approximatif de l'évêque et de l'euchologie eucharistique gallicane, celle-ci pourrait être considérée comme s'étant trouvée dans la sphère d'influence de celui-là, c'est à dire de l'Illyrie occidentale, où l'on sait qu'était situé le siège de Remesiana.

Dans mon empressement à répondre à cette lettre, je me mis immédiatement à écrire, sans même prendre la précaution de m'informer de ce qu'on avait publié sur le *Te Deum* au cours des dernières années. J'avais là-dessus, depuis assez longtemps, des vues et des notes que je tenais en réserve, et l'occasion de communiquer le tout à mon aimable correspondant me parut excellente.

Mais, chemin faisant, je fut bientôt convaincu de la nécessité d'entrer résolument dans le cœur des questions soulevées par la lettre du Dr Burn, et de traiter même avec toute la précision possible certains développements que je croyais nécessaires. Il va sans dire que, dès lors, je ne pouvais plus m'en tenir à une simple lettre. J'étais débordé. J'en pris mon parti bravement et le mémoire fut résolu.

Mais, d'un côté, je suis demeuré nécessairement tributaire de mon correspondant, au point de départ, et c'est ce qui doit expliquer l'économie de la première partie de mon étude dans son plan général. D'un autre côté, s'il faut l'avouer, tout engagé que j'étais déjà dans mon exposition, je n'eus pas le courage de revenir sur mes pas, pour me mettre pleinement au courant de la littérature du sujet avant de passer outre.

C'est seulement une fois mon siège fait, et le mémoire déjà prêt à passer chez l'imprimeur, que je me préoccupai de combler cette lacune.

Peut-être aurais-je été découragé de parler publiquement à mon tour si j'avais, au préalable, pris connaissance de la bibliographie de la question.

Je constate néanmoins que si, dans certaines directions, j'ai fait appel aux mêmes éléments que mes devanciers, — et je serais plutôt flatté de cette rencontre, — je n'en tire pas, en somme, le même parti. De plus j'en verse beaucoup d'autres au dossier. Enfin mon enquête statistique comparée peut avoir, à elle seule, un certain intérêt. Pour tout dire, le terrain sur lequel je place résolument la question me paraît assez nouveau pour que, définitivement, mes considérations, aussi bien que mes textes, sous l'angle où je les envisage, se présentent encore avec une originalité suffisante et méritent de retenir l'attention.

Voilà tout le mystère de la métamorphose de mon *urceus*, je veux dire de ma lettre, l'occasion du mémoire et la façon dont je l'ai composé.

P.-S. — Pour comble de disgrâce, un fâcheux concours de circonstances a retardé sans fin l'impression de ce travail, achevé depuis un an; ainsi le Dr Burn a été obligé de faire paraître son *Nicétas*, avant d'avoir obtenu la petite consultation que je lui devais, qu'il attendait, et dont je lui réservais, comme de juste, la primeur, en temps utile. — Je suis mortifié, plus que je ne saurais dire, du contretemps auquel vient aboutir, en apparence, mon premier désir de faire mieux. Une fois de plus, le mieux aura donc été l'ennemi du bien. Je demande au Dr Burn de vouloir bien agréer mes humbles excuses, à titre de

réparation. Mes regrets sont d'autant plus vifs que j'arrive à un résultat assez différent du sien, et que je semble ainsi contredire le savant qui m'avait fait l'honneur de me demander mon avis.

Il reste, heureusement, que ce travail n'aurait jamais vu le jour si le Dr Burn ne m'y avait en quelque sorte provoqué, par l'occasion qu'il m'en a fournie. C'est de lui qu'est venue l'impulsion : c'est donc à lui que doivent revenir et l'honneur de l'initiative, dans la mesure où c'est un honneur, et, pour une bonne part, l'intérêt du programme que j'ai cherché à remplir.

INTRODUCTION

L'Illatio Mozarabe de Pâques et le Te Deum

Il y a, dans la liturgie mozarabe, une *Illatio* fort curieuse, entre autres textes intéressants et curieux dont est rempli le missel de cette liturgie. L'*Illatio*, dans la liturgie mozarabe, ai-je besoin de le rappeler ? n'est autre chose que ce qu'on appelle la Préface dans la liturgie romaine, la *Contestatio*, *Contestata*, *Immolatio missae* dans la liturgie gallicane, et, jusqu'à un certain point, l'anaphore dans les liturgies d'Orient. La curieuse *Illatio* dont je veux parler, se lit, dans le missel mozarabe, au jour de Pâques, et l'on sait que les trois derniers jours de la semaine sainte, le jour de Pâques et la première semaine pascale sont au nombre des jours où les liturgies ont parfois conservé le plus de traits et de textes antiques. Il faut avoir cette observation présente à l'esprit pour entrevoir les petites révélations archéologiques que cette *Illatio* tient peut-être en réserve.

Il ne s'agit de rien moins, en effet, on va le voir, que d'y retrouver le *Te Deum* à un moment donné, fort ancien, de son évolution.

Je prends cette pièce telle qu'elle nous est donnée par le P. Lesley, dans son édition du Missel de Ximénès. Peut-être le rapprochement a-t-il été déjà fait depuis longtemps. En tout cas, on n'en parle guère. Je constate même que le P. Lesley, si attentif pourtant à ne rien laisser passer d'intéressant dans ses notes, est absolument muet sur ce chapitre. Et enfin, quand bien même quelque fureteur se serait avisé de verser la chose au dossier du *Te Deum*, il paraît bien qu'on n'en tire aucun parti. J'espère qu'on me pardonnera d'attirer, (ou de ramener, si c'est le cas), l'attention sur un document qui me paraît devoir contribuer sérieusement à la solution du problème, longtemps débattu, des origines du *Te Deum*. L'*Invention* des reliques n'épuise pas toute leur histoire ; il y a encore l'*Élévation*, la *Translation*, l'*Illation*, etc. Au moins, ma petite découverte des reliques du *Te Deum*, si ce n'en est pas une, demeurera toujours — qu'on me passe l'équivoque, — une *Illation* (1).

Avant de lire le texte mozarabe, il est bon d'avoir sous les yeux ou dans la mémoire celui du *Te Deum*. Je le reproduis donc ici tout entier, bien que sa partie finale ne soit autre chose qu'un agrégat de versets déprécatoires empruntés souvent aux psaumes, et se succédant sans lien logique bien apparent. On sait que quelques-uns de ces versets sont même plus ou moins intégralement associés à d'autres cantiques, en sorte qu'on peut se demander s'ils appartiennent même, originellement, plutôt au *Te Deum* qu'au *Gloria in excelsis*, qui les retient encore dans la liturgie

(1) Le trouble apporté par les événements de ces dernières années, dans la vie des religieux français, commande cette prudente réserve. Et bien m'en a pris d'être circonspect à cet endroit, sachant trop bien les lacunes d'une information si souvent déconcertée par tant de bouleversements. A la fin de ce travail, j'ai l'occasion de jeter les yeux sur les *Nachrichten* de l'Académie des Sciences de Göttingen. Or, je m'aperçois que M. W. Meyer, dans une étude métrique qu'il y publie (*Philologisch-historische Klasse*, 1903,

grecque, qui les retint longtemps dans la liturgie ambrosienne et jusque dans certains autres psautiers latins. Mais cette circonstance même aura peut-être son intérêt tout à l'heure, si je parviens à rendre vraisemblable une conjecture que j'ai en vue.

Je n'imprime pas parallèlement le *Te Deum* en regard de l'*Illatio*, du moins à partir du moment où le rapport s'établit entre l'un et l'autre, et voici pourquoi. C'est que, premièrement, notre *Illatio* n'est pas uniquement le *Te Deum*, ni tout le *Te Deum*, ni tout à fait le *Te Deum*, et ensuite ce n'est pas précisément dans un parallélisme verbal plus ou moins exact que gît l'intérêt du rapprochement. C'est plutôt, en effet, dans un mouvement analogue d'acclamations rapides, dont l'inspiration, d'ailleurs, n'est pas seulement commune aux deux pièces, mais où se rencontre jusqu'à la similitude de certaines expressions.

Voici donc d'abord le *Te Deum*.

1. Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.
2. Te aeternum Patrem omnis terra veneratur.
3. Tibi omnes Angeli : tibi caeli et universae potestates:
4. Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant:
5. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth.
6. Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriae tuae.
7. Te gloriosus Apostolorum chorus,
8. Te Prophetarum laudabilis numerus,
9. Te Martyrum candidatus laudat exercitus.
10. Te per orbem terrarum, sancta confitetur ecclesia.
11. Patrem immensae majestatis,
12. Venerandum tuum verum et unicum Filium.
13. Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.
14. Tu Rex gloriae Christe.
15. Tu Patris sempiternus es Filius.
16. Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.
17. Tu devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna caelorum.
18. Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris.
19. Judex crederis esse venturus.
20. Te ergo quaesumus, tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti.
21. Aeterna fac cum sanctis tuis in gloria numerari.

Heft 2), cite tout au long mon Illation (p. 178). Lui-même n'a connaissance qu'à la dernière heure, grâce au Dr Kattenbusch, de l'*Introduction to the Creeds and to the Te Deum* (London 1899.) du Dr A.-E. Burn, qui m'avait également échappé. Je suis excusable, après tout cela, d'enfoncer à mon tour une porte ouverte. Du reste, à part le fait d'une découverte qui n'en est plus une, puisque le Dr Meyer m'a devancé, le point de vue de ce travail demeure assez intéressant, il élargit trop les horizons de l'histoire du *Te Deum*, pour que j'éprouve aucun scrupule à passer outre.

22. Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic haereditati tuae.
23. Et rege eos, et extolle illos usque in aeternum.
24. Per singulos dies benedicimus te.
25. Et laudamus nomen tuum in saeculum et in saeculum saeculi.
26. Dignare Domine die isto, sine peccato nos custodire.
27. Miserere nostri, Domine, miserere nostri.
28. Fiat misericordia tua Domine super nos : quemadmodum speravimus in te.
29. In te Domine speravi, non confundar in aeternum.

Voici maintenant l'*Illatio*. La première partie n'a rien à voir avec le *Te Deum*. Le rapport ne commence à s'établir qu'à partir de *Unde merito*. Mais il est bon de constater le lien de cette doxologie avec le reste de la pièce, et c'est pourquoi je la transcris intégralement, en conservant la ponctuation — vicieuse — du missel.

Illatio. Dignum et justum est : nos tibi gratias agere Domine sancte Pater eterne omnipotens Deus : et Jesu Christo Filio tuo Domino nostro : qui tecum simul et cum Spiritu Sancto hanc diem gemino luminis decore sanctificans : et luci eam dedicavit pariter et saluti. In hanc non extantia creans : in hanc creata redimendo salvificans. Hanc in conditione temporum primam : hanc in reparatione hominis efficiens gloriosam. In ea lucem istam visibilem creans : in ea hodierne resurrectionis gloriam manifestans. In hac quippe ipse solutis doloribus : inferni devicto diabolo : triumphavit cum mortem moriens vicit : et sanguine suo terrena celestibus reconciliavit.

1. UNDE MERITO ILLI OMNES ANGELI : OMNESQUE SANCTI NON CESSANT CLAMARE QUOTIDIE : ITA DICENTES.
2. Te celi celorum.
3. Te potestates.
4. Te Throni et Virtutes laudant.
5. Tibi cetus angelorum in excelsis concinunt hymnum.
6. Tibi Cherubin ac Seraphin incessabili voce proclamant dicentes.
7. Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos.
8. Sanctus. Sanctus. Sanctus : Dominus Deus Sabaoth.
9. Pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue :
10. osanna filio David.
11. Benedictus qui venit in nomine Domini :
12. osanna in excelsis.
13. Agyos. Agyos. Agyos.
14. Te Domine laudat omnis virtus celorum : et exercitus angelorum.
15. Tibi hymnum depromunt melliflua carmina Sanctorum.

16. Tibi psalant choree Virginum : et cetus Confessorum.
17. Tibi genua curvant celestia. Terrestria. Et inferna.
18. Laudant te Regem omnium seculorum.
19. Osanna in excelsis.

Je le répète, la présence de ces fragments ou analogies du *Te Deum* dans la doxologie de l'*Illatio* mozarabe est d'autant plus significative, qu'elle se rencontre au point culminant de l'année liturgique. Ce n'est pas assez dire. Car si le texte ne s'en trouve qu'à la messe pascale, plus d'un tiers des autres messes en dépendent et le lui empruntent. On doit du moins le conclure de l'amorce *Cui merito* qui termine, avec plus ou moins de développements, un grand nombre d'*Illationes* et sous-entend évidemment le petit *Te Deum* « *Unde merito* » de l'*Illatio* pascale. La vérification de ce fait est à la portée de tout le monde. Il y a 152 messes pourvues d'une *Illatio* distincte dans le Missel mozarabe de Ximénès, et, sur ce nombre, il y en a 55 dont la clause doxologique de transition au Trisagion n'est autre que le *Cui merito (Unde merito, quem merito,) omnes angeli,* etc. C'est, au surplus, la seule formule indiquée dans le Directoire qu'on lit au milieu du Missel, sous le titre *Omnium offerentium* et qui correspond à notre *Ordo missae,* comme si cette formule était la formule normale primitive, et les autres des formules d'exception surajoutées, paraphrasées.

Ce n'est pas tout. Cette formule n'est même pas une formule exclusivement mozarabe. Elle figure, au moins par son point d'attache caractéristique *(Cui merito omnes angeli),* à la fin d'un grand nombre de pièces gallicanes équivalant à l'*Illatio,* sous le titre soit d'*Immolatio Missae,* soit de *Contestatio.* Ainsi, sur les 73 *Contestationes* que nous a conservées le Sacramentaire de Bobbio, il y en a 17 où la finale n'est autre que le groupe *cui merito,* ni plus, ni moins, sauf une ou deux fois, où de légères modifications ont forcé de donner une référence plus explicite. Trois fois même, le copiste s'est borné à transcrire le mot *cui.* Quant à la formule complète elle n'est donnée nulle part dans ce sacramentaire, tellement elle était constante et dans la mémoire de tous. Le *Missale gothicum* est à peine moins abrégé dans les dix réclames *cui merito* qu'il oppose aux 58 autres pièces pourvues d'une réclame différente. Mais ce sont les onze messes gallicanes palimpsestes de Mone, qui présentent ici le témoignage le plus intéressant. Sur les 15 *Contestationes* de ces onze messes, 4 seulement introduisent le *Trisagion* chacune à leur façon; les onze autres appartiennent toutes à la catégorie caractérisée par le point d'attache *Cui merito, merito tibi.* Mieux encore. L'une de ces *Contestationes,* en dehors même de la doxologie préparatoire au *Trisagion,* nous apporte un verset du *Te Deum* que ne nous a pas donné l'*Illatio* mozarabe. Il n'est pas mauvais qu'on ait la pièce entière sous les yeux.

Contestatio. Dignum et justum et aequum et justum est, nos tibi semper gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus;

tu in sanctis laudibus gloriaris,
tu in caelis regnas,
tu agnus immaculatus,
tu Patris sempiternus es Filius;
tu splendor sanctorum;
tu martyrum coronator, omnium animarum protector, orphanorum pastor, viduarum gubernator, caecorum illuminator, peccatorum veniae promissor, captivorum liberator, languentium salvator, mortuorum suscitator, paradisi plantator, maris stabilitor, caeli et terrae fabricator, gentibus intellectum, catechumenos ad baptismum provocator, presbyteris sacerdotium, episcopis apostolatum datum;
tu, Domine, caelestia possides, terrestria judicas, inferna suscitas, aeterna moderaris;
merito tibi, Domine, omnes angeli (1).

Le *Tu Patris sempiternus es Filius* paraît un peu noyé dans ce qui l'entoure, et cependant, comment n'être pas frappé de l'air de famille que plusieurs de ces apostrophes ont avec celles du *Te Deum?* En tout cas, il n'est personne qui ne souscrive à la réflexion que provoquait chez Neale et Forbes, en 1855, la présence, ici, du *Tu Patris sempiternus es Filius:* « This quotation from the *Te Deum* is very remarkable. » Les auteurs de *The Ancient Liturgies of the Gallican Church* se seraient arrêtés sans doute davantage à cette particularité s'ils avaient pris garde à notre *Illatio*.

Il semble bien, en effet, d'après les constatations qui précèdent, que nous sommes en présence d'un fait qui intéresse au plus haut point la question de l'auteur du *Te Deum*. Or, ce fait nous le rencontrons dans les diverses traditions gallicanes (wisigothique, franque, celtique), représentées par les monuments dont on vient de recueillir le témoignage. Il se présente dans des conditions telles que la formule *Unde merito* apparaît, dans toutes les liturgies gallicanes, comme étant du domaine commun, et d'usage assez constant pour que les rédacteurs de nos documents aient pu se contenter de le viser par une simple réclame de deux mots. Bref, notre doxologie a toutes les apparences d'une institution fondamentale et primitive. Au fait, les mots grecs *agios, agios, agios, Kyrie o Theos,* qui sont demeurés à côté de leur traduction, ne seraient-ils pas un vestige de cet état primitif?

Il vaut donc la peine que la question se pose de savoir s'il en est réellement ainsi, s'il s'agit vraiment d'un texte gallican *primitif*. Suivant la réponse qu'on ferait à cette

(1) *The ancient Liturgies of the Gallican Church now first collected, with an introductory Dissertation, notes and various readings, together with parallel passages from the roman, ambrosian, and mozarabic rites, by* J.-M. NEALE, M. A., *warden of Sackville college; and* G.-H. FORBES. — Burntisland : at the Pitsligo Press, 1855, page 27.

question, nous pouvons nous trouver devant certaines données chronologiques et littéraires fort inattendues. Si le *Te Deum* est premier, et qu'on accepte les dernières conclusions de la critique à son sujet, voilà à peu près toute une portion, et une portion considérable de l'euchologie gallicane qui se trouve ramenée aux environs du Ve siècle, c'est à dire qui ne peut plus se placer avant Nicétas de Remesiana (dans l'hypothèse favorable à Nicétas). Or ceci peut être gros de conséquences. Si c'est, au contraire, aux *Contestationes* qu'appartient la priorité, c'est à peine s'il y a lieu de chercher encore un auteur au *Te Deum*, et voilà donc toute une question littéraire épuisée — ce qui serait dommage pour la littérature des dissertations. J'espère toutefois aboutir à une conclusion beaucoup moins tragique d'un côté comme de l'autre, et proposer avec vraisemblance une solution qui, renvoyant les parties dos à dos, laissera les choses à peu près en l'état, mais non sans avoir, en compensation, procuré quelques menus bénéfices archéologiques.

Position de la question

En effet, — il faut le dire tout de suite pour éclairer un peu la marche, — je suis d'ores et déjà convaincu, pour ma part, de l'originalité du *Te Deum*, au moins jusqu'aux environs des versets qui lui sont, en partie, communs avec le *Gloria in excelsis*.

Seulement, trouvant la question posée sur la base d'un *Te Deum* qui aurait Nicétas de Remesiana pour auteur, ce qui le place au IVe-Ve siècle, j'accepte cette donnée provisoirement et je raisonne comme si ce *Te Deum* du IVe-Ve siècle avait à se défendre, à défendre ses droits contestés, contre une coalition de titulaires se rassemblant de tous les points de l'horizon liturgique, pour le convaincre de plagiat.

Dans cette hypothèse qui n'est pas la mienne, mais qui rendra, pour le moment, mon exposé plus commode, aussi longtemps que le *Te Deum* ne se trouve qu'en présence des *Contestationes* gallicanes isolées, l'issue du conflit semble devoir se décider en sa faveur, ou tout au moins demeurer incertaine. Les *Contestationes*, toutes seules, ne sont pas en état de prouver leur droit de premier occupant. Elles ne le peuvent *a*) ni pour l'antériorité de leur nom, *b*) ni pour l'antériorité de leur texte, *c*) ni pour les habitudes de ce texte, trop souvent centonisé pour qu'on puisse être assuré, le cas échéant, de son originalité. Jusque-là, je le répète, le *Te Deum*, j'entends un *Te Deum* du IVe-Ve siècle, est en bonne posture.

Mais où commence la déroute, c'est lorsque, considérant plus attentivement la teneur des *Contestationes*, je m'arrête à observer non pas le protocole, en quelque sorte invariable, du début; non plus la portion centrale, qui varie suivant les messes dans chacune des *Contestationes*, et sur laquelle, en somme, avait porté jusque-là l'examen, mais, premièrement, le Trisagion, et secondement, la formule de transition au Trisagion, presque aussi stéréotypée que celle du début. Alors j'étudie ces

deux formules non seulement dans l'uniformité presque invariable de leur structu non seulement dans l'indépendance où elles sont des textes variables qu'elles ...cadrent, non seulement dans le fait qu'étant cependant le terme où doivent nécessairement aboutir ces textes, elles leur préexistent donc et trahissent ainsi leur antiquité supérieure, mais encore dans les relations qu'elles soutiennent avec les formules analogues de *toutes* les liturgies. Ici le *Te Deum* du IVe-Ve siècle, débordé de toutes parts, est bientôt dans l'impossibilité de maintenir ses droits. L'universalité des liturgies se dresse pour réclamer son bien et lui arracher pièce à pièce les fragments usurpés qui font toute sa parure. C'est sur cette conclusion que se clôt la deuxième partie du travail.

L'orientation change tout à coup dans la troisième partie. Ce n'est plus alors à un *Te Deum* plagiaire, à une rapsodie quelconque que nous avons affaire, c'est au vrai *Te Deum*, à un *Te Deum* original, et tellement original qu'on peut se demander s'il n'est pas, littérairement, l'égal des plus vieilles anaphores, et si, liturgiquement, il n'a pas été lui-même, à l'origine, en fonction d'anaphore, s'il ne serait pas un type défiguré, fragmentaire, de l'anaphore latine primitive. Je consacre à ce retour offensif toute ma troisième et ma quatrième partie... sans conclure.

I.

APERÇU SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DES

CONTESTATIONES

Préliminaires

C'est toute une littérature qu'il faudrait étudier à propos des *Contestationes*, littérature d'un genre spécial, autant par son caractère officiel que par son histoire.

La seule question des origines est une question déjà complexe. Veut-on parler des origines du *genre*, ou bien seulement des origines, ou, ce qui revient au même, de l'auteur ou de l'âge des *textes?* En d'autres termes, s'agit-il de l'origine liturgique de l'institution? s'agit-il de l'origine littéraire des compositions? Evidemment, pour nous, dans le cas présent, c'est de la dernière qu'il s'agit. Eh bien, ici encore, il faudrait non seulement dédoubler, mais procéder pièce à pièce. La question ne peut être décidée en bloc; car il est un premier fait qu'on ne peut méconnaître, c'est que le canon de cette littérature, au moins jusqu'au XIIe siècle, n'avait jamais été clos *ne varietur*, comme il l'a été, dès le principe, dans l'église grecque. De S. Martin et de S. Germain jusqu'à S. Léger (+ 678), en passant par les Rogations et S. Sigismond, les répertoires gallicans sont constamment tenus à jour. Je laisse de côté le Missel de Ximénès, qui s'est maintenu au courant jusqu'à la fête du *Corpus Christi*, et même au delà, jusqu'à pourvoir à une fête de la *Conceptio beatae Mariae Virginis*. Ce n'est pas d'origines aussi tardives que nous nous préoccupons en ce moment, c'est de la progression dans le passé, c'est de l'état archéologique des choses, aussi ancien que possible. C'est pourquoi nous devons nous en tenir aux documents gallicans périmés, c'est à dire devenus hors d'usage depuis Pépin et Charlemagne.

Ainsi, nous en sommes avertis, quand on parle des origines littéraires des *Contestationes*, comme il y a plusieurs couches superposées, il y aurait lieu préalablement à distinguer les plus récentes des plus anciennes. Nous verrons tout à l'heure que la chose n'est point du tout aisée.

ARTICLE I

Antiquité du titre des Contestationes

Mais ce n'est pas la seule distinction qu'il y aurait à faire. J'en propose une autre, à titre de question préjudicielle, entre le *texte* des *Contestationes* et le *nom* même de *Contestatio*. C'est par celle-ci que je commencerai.

Puisqu'il s'agit de discuter le droit de préséance du *Te Deum*, voyons si l'antiquité supérieure des appellations ne confèrerait pas déjà des droits préférables à son concurrent, en attestant, par le fait même de l'existence des définitions de la chose, l'existence de la chose définie.

Sans doute on objectera que ce n'est pas sur *Contestatio*, mais sur *Illatio* que devrait porter l'enquête. Evidemment le mot *Illatio* semblerait toucher de plus près notre petit problème. Mais comme il n'en est pas question dans la littérature ecclésiastique avant S. Isidore (1), le renseignement ne nous serait, au cas présent, d'aucune ressource.

Aussi bien, — et je prie que ceci ne passe pas inaperçu — le *Cui merito* de l'*Illatio* mozarabe se trouvant à chaque instant dans les *Contestationes* gallicanes, peu importe, après tout, celui des deux termes (*Illatio* ou *Contestatio*) qui nous procurera le renseignement cherché.

Quelle est donc la date la plus ancienne à laquelle soit attesté l'usage liturgique du titre de *Contestatio*? Quels en sont les premiers témoins connus?

I. *Gennade*

On s'attend bien à ce que Gennade soit appelé à déposer dans la cause, avec le témoignage — devenu classique — qu'il rend du prêtre Musæus de Marseille, presque son contemporain :

> Composuit sacramentorum egregium et non parvum volumen per membra quidem pro opportunitate officiorum et temporum, pro lectionum textu psalmorumque serie et decantatione discretum : sed supplicandi Deo et CONTESTANDI beneficiorum ejus sodalitate sui consentaneum.

(1) *De Ecclesiasticis officiis*, lib. I, cap. XV. (Ed. AREV. tome VI, p. 380) : « Quinta deinde infertur ILLATIO in sanctificatione oblationis, in qua etiam et ad Dei laudem terrestrium creaturarum virtutumque caelestium universitas provocatur, et *Hosanna in excelsis* cantatur.. » C'est dans ce même chapitre que S. Isidore affirme l'uniformité (bien relative) et l'antiquité des institutions liturgiques qu'il entreprend d'expliquer. « Ordo autem Missae, dit-il, et orationum, quibus oblata Deo sacrificia consecrantur, *primum a sancto Petro* est institutus, cujus celebrationem uno eodemque modo universus peragit orbis. Prima earumdem orationum, etc. » Le moins qu'on puisse dire après cela, c'est que l'*Illatio* n'était donc pas une nouveauté introduite par S. Isidore, ni par son frère S. Léandre, ni par les Wisigoths, et qu'on lui attribuait même une origine romaine, quoiqu'il en soit du nom de S. Pierre.

Ce n'est pas, il est vrai, très exactement le substantif *contestatio* que nous cherchons, mais il n'est pas douteux qu'en pareil endroit ce ne soit la *contestatio* que désigne le verbe *contestari*.

II. *S. Paulin*

Mais ceci ne nous suffit pas. Avec Musæus nous ne sommes encore que dans la 2e moitié du Ve siècle. Il faudrait maintenant reculer à tout le moins d'une cinquantaine d'années et rencontrer une attestation datant de la fin du IVe siècle environ, pour nous trouver en dehors de l'influence possible de l'évêque de Remesiana. S. Paulin va peut-être nous la fournir, et cela, justement dans un *Carmen* dédié à S. Félix et à Nicétas. Ma citation paraîtra plus longue qu'il n'était nécessaire, mais on n'en surprendra que mieux la préoccupation liturgique qui inspire tout le passage et la portée, liturgique aussi, des expressions. Il s'agit du *Carmen* XXVII (Ed. Hartel, p. 262 et 264): « Item de nativitate sci felicis et de adventu nicete epi de dacia qui ad ipsius natalem occurrit. »

Sic aeque divina feruntur munera Christi :
ut veneranda dies cunctis, qua virgine natus
45 pro cunctis hominem sumpsit deus, utque deinde, } Noël.
qua puerum stella duce mystica dona ferentes
subpliciter videre magi, seu qua magis illum
Iordanis trepidans lavit tinguente Iohanne
sacrantem cunctas recreandis gentibus undas, } Epiphanie.
50 sive dies eadem magis illo sit sacra signo,
quo primum deus egit opus, cum flumine verso
permutavit aquas praedulcis nectare vini.
quid pascale epulum? nam certe iugiter omni
pascha die cunctis ecclesia praedicat oris
55 CONTESTANS domini mortem cruce, de cruce vitam
cunctorum; tamen hoc magnae pietatis in omnes } Pâques.
grande sacramentum praescripto mense quotannis
totus ubique pari famulatu mundus adorat,
aeternum celebrans redivivo corpore regem.
60 hoc sollemne dies sequitur (septem numeramus
hebdomadas, et lux populis festiva recurrit),
qua sanctus quondam caelo demissus ab alto } Pentecôte.
spiritus ignito divisit lumine linguas... etc.

III. CONTESTANS, *terme archaïque de la liturgie romaine pour désigner la Préface*

Pas plus que dans Gennadius, ce n'est le mot lui-même, que nous donne le vers 55. Mais, du participe *contestans* au substantif *contestatio* la distance est nulle, on vient de le voir.

1° S. Paulin S. Augustin

Si ce n'est pas le mot, ce doit donc être en tout cas la chose, étant donnés le contexte et l'emploi que fait S. Paulin d'un pareil mot, précisément dans l'énumération

des grandes solennités liturgiques (1). En pareille matière, on peut en croire Du Cange. Or Du Cange n'hésite pas à ranger cet exemple sous le nom liturgique *Contestatio*. Le passage suivant, qu'il emprunte à un manuscrit de la Bibliothèque De Thou, sans le désigner autrement, confirmerait formellement, si cela était nécessaire, son interprétation : « CONTESTATUR *sacerdos fixam ac veram professionem populi, id est,* GRATIAS *referre Deo* DIGNUM ESSE. » — En Afrique, pays de rit romain, S. Augustin ne disait-il pas, dans le sermon 227 : ... *Et vos* ADTESTAMINI Dignum et justum est, *dicentes ut ei* gratias agamus *qui nos fecit* sursum *ad nostrum caput* habere cor ?

Intérêt de la question

Cette constatation peut être intéressante à divers points de vue.

D'abord elle accréditerait pour sa petite part, l'opinion qui fait dépendre le système

(1) Ce point acquis, S. Paulin nous aiderait encore à préciser la définition philologique du terme lui-même, en ce qu'il fournirait un trait d'union, pour ainsi dire, entre son sens classique et juridique et l'extension que la langue ecclésiastique a fini par lui donner couramment, par exemple avec Gennadius, dans le passage cité plus haut.

Déjà, cependant, la locution, telle que S. Paulin l'adapte à la liturgie, nous éloigne assez du sens primitif et historique, pour qu'il y ait intérêt à se demander s'il s'agit d'une évolution historiquement insensible, ou bien d'une adaptation originelle, que certaines circonstances auraient, dès l'abord, comme imposée naturellement. Voici où je veux en venir. L'une des idées les plus familières aux chrétiens des trois premiers siècles avait dû être celle du témoignage qu'ils avaient à rendre de leur foi. Ils témoignaient par leur vie, comme ils témoignaient par leur mort. Ils témoignaient durant toute leur vie, dans tous leurs actes, mais, par excellence, devant les tribunaux des hommes et devant les autels de leur Dieu. Ces deux genres de témoignages étaient toujours solennels. C'était, devant les tribunaux, la déclaration solennelle, la *contestatio* juridique en quelque sorte, nous dirions presque encore en français, la *protestation* de leur foi. S'en suit-il qu'au moment le plus solennel de la prière publique, ce témoignage collectif de l'assemble chrétienne réunie devant ses autels, ait pu recevoir, dès l'origine, et par assimilation, le nom de *contestatio*, c'est à dire le nom même qui, consacré juridiquement aux déclarations solennelles, publiques et faisant foi, lui convenait dès lors on ne peut mieux, et répondait si bien, d'ailleurs, à l'état d'âme de ces chrétiens, témoins perpétuels, témoins par définition, puisque c'est impliqué dans le nom que portent les *martyrs* et le monument lui-même de leur témoignage, μαρτυρία? Qui nous le prouvera? — Je trouve, dans une *Expositio missae romanae, auctore anonymo, qui ante annos nongentos scripsisse videtur*, publiée par Dom Martène, d'après un manuscrit ayant appartenu à S. Aubin d'Angers, (*De Ant. Eccl. Rit.*, lib. I, c. IV, art. XI. Ed. d'Anvers, 1736, tom. I, col. 448), une explication, timide il est vrai, du mot *contestatio*, mais qui, pour être moins lyrique que celle-ci, n'en est pas moins à retenir, et toutes deux, définitivement peuvent très bien se fondre en une seule : « DIGNUM ET JUSTUM EST... *Post haec sacerdos jam de populi devotione securus, responsionem ejus* VERISSIMA ATTESTATIONE *confirmans, unde et sequens* ORATIO (toujours l'ORATIO de S. Cyprien), *nisi fallor,* CONTESTATA *in commune vocatur, mentem suam etiam ipse totam erigit sursum atque in his verbis excelso supplicat Deo :* VERE DIGNUM, etc. » D'après cette explication, c'est de la réduplication impliquée dans VERE DIGNUM, et, plus précisément encore, c'est du mot VERE que dépendrait le vocable qui nous occupe, comme l'anaphore et l'*Illatio* dépendraient du mot *sursum*. La chose n'a rien d'improbable, mais ne serait-ce pas s'arrêter en chemin que de s'en tenir là? Le mot VERE lui-même n'avait-il pas un contenu qui lui était antérieur, et qui le dominait, qui le déterminait et que développait la *Contestatio*, et ce contenu n'était-il pas le sentiment profond du témoignage solennel à rendre à Dieu, tel que je viens d'essayer d'en dégager la signification symbolique et l'économie? Je crois, au surplus, que, pour être complète, l'explication devrait également viser non seulement le concert du prêtre et de l'assemblée, mais aussi le fait de la réunion des anges et des hommes dans le chant de l'hymne triomphal, « in qua... ad Dei laudem terrestrium creaturarum virtutumque caelestium universitas provocatur » comme vient de nous le dire S. Isidore.

Enfin l'explication du manuscrit d'Angers contribuerait à donner une raison d'être toute naturelle à l'emploi simultané des deux titres *Praefatio* et *Contestatio*, celui-ci réservé à désigner la prière eucharistique proprement dite, celui-là, limité à la préparation de cette prière.

liturgique gallican d'une liturgie romaine antérieure à tout ce que nous connaissons aujourd'hui comme tel. Du moins le terme *contestatio* ne serait plus, — si peu que ce soit — une pierre d'achoppement; on ne pourrait plus y voir la caractéristique exclusive d'une tradition étrangère aux traditions romaines, puisque les Romains de la fin du IVe siècle n'auraient ignoré ni le nom ni la chose. Il va sans dire — et c'est un autre aspect du même argument — que du même coup nous y trouverions une nouvelle preuve de l'abandon, dans la sphère d'influence romaine la plus immédiate, d'une tradition liturgique perdue depuis si longtemps aujourd'hui qu'on ne l'y soupçonnait même pas.

Dans cette première période, le mot *Contestatio*, loin d'être un trait de gallicanisme, appartiendrait donc, tout d'abord, à l'usage romain, et c'est de Rome que la Gaule l'aurait reçu (1).

Objection: Concurrence du mot Praefatio

La concurrence d'un autre terme, celui de *Praefatio*, ne saurait faire difficulté dans l'espèce. Je ne pourrais, en ce moment, sous peine d'entraîner le lecteur dans une trop longue digression, relever l'équivoque sur laquelle s'est établie la persuasion erronée que S. Cyprien appelait, dès le IIIe siècle, *Praefatio* ce que nous appelons encore la Préface.

Je rejette à la fin de cet article le développement de mes observations à ce sujet. J'y établis que c'est par le mot *oratio* que, dans le passage si souvent allégué, S. Cyprien désigne la prière eucharistique, notre Préface, et qu'il réserve exclusivement au petit prologue dialogué le terme de *Praefatio*, bien mieux adapté, par le fait, à la préparation, c'est à dire au *Sursum corda*.

A quelle époque *Praefatio* a-t-il commencé d'être employé pour embrasser tout l'ensemble? Je distingue. En Afrique? On verra dans la note finale qu'au Ve siècle la terminologie de S. Augustin ne différait pas encore de celle de S. Cyprien. Peut-être même l'*adtestamini* de tout à l'heure laisse-t-il entrevoir *Contestatio*.

S'agit-il de la liturgie romaine? Voici deux hypothèses. Ou bien on s'était exprimé d'abord à Rome comme en Afrique: *Praefatio*, c'était le dialogue; *Oratio*, c'était la Préface. Puis, le premier de ces deux termes, *Praefatio*, finit par désigner le tout. Dès lors *Contestatio* ne serait donc qu'un intrus essayant de se substituer à la dénomination, devenue plus complexe, de *Praefatio*? La conséquence n'est pas nécessaire. Pourquoi ne dirait-on pas aussi bien — et c'est l'autre hypothèse — que *Contestatio* n'était ni plus ni moins ancien que la double dénomination africaine, et que ce mot continuait avec S. Paulin, et continua de se maintenir en face de

(1) Je laisse à penser, d'après cela, si j'ai pu lire sans suprise, dans un article d'ailleurs bienveillant, que « c'est sur le seul indice de la différence entre les titres de *Contestatio* et de *Praefatio* qu'un ingénieux critique est parvenu à distinguer, dans le sacramentaire de Bobbio, deux couches liturgiques bien distinctes. » L'aimable auteur de cette remarque, écrivant de mémoire et trahi par ses souvenirs, n'a pas pris garde que toutes les Préfaces du Bobiensis sont précisément sous la rubrique *Contestatio*, sauf une, qui porte le titre d'*Immolatio missae*. Ma distinction, sans être autrement ingénieuse, avait tout de même des fondements plus solides.

Praefatio, jusqu'au jour où, cédant aux envahissements successifs de cet accapareur, il en fut réduit à se dissimuler dans les rubriques de quelque *Ordo* papal, de quelques sacramentaires obstinément fidèles, malgré tout, aux appellations archaïques. En d'autres termes, est-il invraisemblable que la marche ait été celle-ci : D'abord, à l'origine, les deux termes sont employés concurremment, mais pour désigner respectivement deux choses différentes, savoir : celui de *Praefatio*, le petit prologue dialogué, *Sursum corda*, etc., celui de *Contestatio*, la prière eucharistique proprement dite, *Vere dignum*, etc. Plus tard, par extension, les deux termes continuèrent d'être employés concurremment, mais déjà le premier, *Praefatio*, devient équivoque en devenant synthétique, c'est à dire en embrassant la prière eucharistique elle-même. Et enfin le nom primitif de cette prière finit par céder entièrement le pas devant son concurrent plus heureux. Rien donc ne s'oppose à ce que nous admettions l'usage simultané des deux termes, même synonymes (par hypothèse), à Rome, au temps de S. Paulin. On pourrait citer bien des faits analogues.

Ne voyons-nous pas les documents gallicans user indifféremment des deux termes *Contestatio* et *Immolatio missae?* Est-ce que les sacramentaires et les missels romains eux-mêmes ne conservent pas, fort avant dans le moyen-âge, l'habitude d'appeler, dans un même volume, les mêmes oraisons tantôt *secreta*, tantôt *super oblata?* d'autres tantôt *ad Complendum*, tantôt *ad Communionem*, tantôt *Post Communionem?*

2° Persistance du mot *Contestatio* jusqu'au IXe siècle dans la liturgie romaine

Mais, y a-t-il trace d'une tradition romaine semblable en ce qui concerne *Contestatio* et *Praefatio?* Certainement, et les témoignages n'en manqueraient pas. Je mets en première ligne celui du IXe Ordre Romain de Mabillon, qui, lui du moins, ne saurait être pris pour un dernier écho de la liturgie gallicane. Il est difficile en effet d'être meilleur garant des traditions romaines qu'un ordo réglant les cérémonies papales, et c'est le cas de celui-ci.

> Pontifex vero ponet manum super caput ejus, et dicit unam orationem in modum collectae, alteram *eo modulamine quo solet* CONTESTATA *cantari*, et sedet pontifex in sella sua.

Il semble bien qu'au temps du pape Léon III (1) la liturgie papale conservait encore, au moins dans ses vieilles rubriques, ce vague souvenir d'une appellation, que toute une classe de sacramentaires plus ou moins gélasiens (dont je puis parler maintenant), le sacramentaire de Rheinau (2), par exemple, pour ne rien dire de celui de Gellone et d'autres bien connus, s'obstinaient à perpétuer, çà et là, sans y prendre garde.

(1) C'est la date que Mabillon suggère, à raison du passage suivant, concernant l'intronisation d'un pape Léon : *Et accedunt patroni regionum uno incipiente ceteris respondentibus, in hunc modum canunt ei laudem*. DOMINUS LEO PAPA QUEM SANCTUS PETRUS ELEGIT IN SUA SEDE MULTIS ANNIS SEDERE.

(2) Ms. 30 de la Bibliothèque Cantonale de Zurich.

IV. *Résultat*

Voilà donc à peu près fixée la question de savoir si, par leur titre, les *Contestationes* gallicanes peuvent prétendre à une ancienneté qui serait inquiétante pour Nicétas. Voilà, du moins, à peu près tout ce qu'on peut en dire. En tout cas, l'on ne saurait, je pense, aller beaucoup plus loin dans cette première direction. Or, nous n'arrivons peut-être qu'au synchronisme, avec S. Paulin. Je veux que le *Contestans* pascal de celui-ci, qui se perpétue silencieusement jusque dans l'Ordo papal du IXe siècle, que je viens de citer, paraît bien se présenter sous sa plume comme un terme admis couramment à son époque. Mais enfin, Nicétas était l'intime ami de Paulin. Qu'aurait-on rigoureusement à répondre, si l'on faisait dépendre de Nicétas la mise en circulation tout ensemble de l'expression liturgique qui nous occupe, et du texte même des *Contestationes* les plus voisines du *Te Deum* ?

Somme toute, nous n'avons pas gagné grand chose au point de vue de la question qu'il s'agit de résoudre, c'est à dire s'il est possible que les *Contestationes* aient la priorité sur le *Te Deum*. Le texte de S. Paulin ne les rendrait encore que contemporaines de l'évêque de Remesiana. C'est décidément insuffisant. Examinons si l'on peut, en prenant une autre voie, se mettre hors de portée de Nicétas.

NOTE

La Praefatio *et l'*Oratio *eucharistiques dans le c. 31 du* De Dominica oratione *de S. Cyprien.*

Il est convenu, je le sais, que, dès le IIIe siècle, le mot *Praefatio* était couramment en usage dans l'Église d'Afrique pour désigner la prière eucharistique, ce que nous appelons la *Préface*, et l'on s'appuie pour l'affirmer, sur le passage suivant du *De Dominica oratione* de S. Cyprien.

> Quando autem stamus ad orationem, fratres dilectissimi, invigilare et incumbere ad preces toto corde debemus. Cogitatio omnis carnalis et saecularis abscedat nec quicquam animus quam id solum cogitet quod precatur. Ideo et sacerdos ante orationem PRAEFATIONE PRAEMISSA parat fratrum mentes dicendo: *Susum Corda*, ut dum respondet plebs: *habemus ad Dominum*, admoneatur nihil aliud se quam Dominum cogitare debere; cludatur contra adversarium pectus et soli Deo pateat nec ad se adire hostem Dei tempore orationis patiatur (1).

Ce serait, je le répète, aller contre l'interprétation unanime de ce passage que de refuser d'y voir notre Préface proprement dite. Cependant, à y regarder de près, l'esprit libre, et en faisant abstraction du sens que nous laisse invinciblement dans l'esprit la signification acquise, de temps immémorial, au mot *Praefatio*, dans la liturgie romaine, on ne peut s'empêcher de trouver trop peu rigoureuse la traduction qu'on fait communément ici de S. Cyprien. Pour ma part, en pesant bien tous les mots, en serrant d'aussi

(1) S. CYPRIANI, *De Dominica oratione*. Ed. Hartel, c. 31, p. 289.

près que possible l'analyse logique et la traduction de la phrase topique : « *et ideo sacerdos* ANTE ORATIONEM PRAEFATIONE PRAEMISSA *parat fratrum mentes dicendo* SUSUM CORDA, » ce n'est pas dans la *praefatio* de S. Cyprien que je trouve ce que nous appelons aujourd'hui la Préface, mais dans l'*oratio*. Qu'on essaye de faire ici la construction grammaticale sans parti pris. De quelque façon qu'on s'y prenne, qu'on dise *parat mentes fratrum ante orationem*, ou *dicendo ante orationem*, ou *praefatione praemissa ante orationem*, ou simplement qu'on laisse *ante orationem* à sa place, dominant la suite, toujours *dicendo* dépend à la fois de *praefatione praemissa* et de *parat*, qu'il développe; toujours *praefatione praemissa* demeure, vis à vis de *parat* une apposition, et vis à vis de *ante orationem* une opposition; toujours *ante orationem* est d'un côté et le reste de la phrase de l'autre; bref, toujours il s'agit de deux moments euchologiques, d'une *oratio* et d'une *praefatio*, celle-ci préalable à celle-là, la préparant, y disposant l'âme des fidèles. Alors, qu'est-ce que cette *Praefatio?* Rien autre chose, comme l'explique le *dicendo*, que l'ensemble dialogué: *Susum corda — Habemus ad Dominum. — Gratias agamus Domino Deo nostro. — Dignum et justum est.* Il n'y a pas de milieu. La *praefatio praemissa* de S. Cyprien ne peut s'appliquer qu'à ce dialogue préparatoire, puisque c'est aussitôt après que vient la prière eucharistique dans toutes les liturgies. Or, comme le mot l'indique, la prière eucharistique est une action de grâces, ce n'est pas une précaution, *praefatio praemissa*, pour recueillir les fidèles, une préparation, c'est ici l'oraison par excellence, et c'est cette prière eucharistique que S. Cyprien désigne par l'*oratio* précédée du *susum corda*, etc. *Et ideo sacerdos ante orationem praefatione praemissa parat fratrum mentes dicendo : Susum corda,* etc.

Au surplus cela est si vrai, il est si vrai que le nom sous lequel S. Cyprien désignait la prière eucharistique était *Oratio*, que, deux siècles après lui, dans cette même Eglise d'Afrique, on identifiait cette prière de la même manière, sous ce même nom. Nous en avons pour témoin S. Augustin, dans la lettre LIX à Paulin. C'est là qu'il donne du verset 7 du chapitre II de la première épître à Timothée, cette explication devenue classique, à force d'être citée:

> PRECATIONES facimus in celebratione sacramentorum antequam illud quod est in domini mensa incipiat benedici: ORATIONES cum benedicitur et sanctificatur et ad distribuendum comminuitur, quam totam petitionem fere omnis ecclesia DOMINICA ORATIONE concludit... INTERPELLATIONES autem sive, ut vestri codices habent POSTULATIONES fiunt cum populus benedicitur. Tunc enim antistites, velut advocati, susceptos suos per manus impositionem misericordissimae offerunt potestati. Quibus peractis et participato tanto sacramento GRATIARUM ACTIO cuncta concludit, quam in his etiam verbis commendavit apostolus.

De même, l'acception de *Praefatio* dans le sens de préparation à la prière, est tout ce qu'il y a de plus courant dans les anciens documents liturgiques. Même on dit encore, sinon dans les rubriques, au moins dans le langage usuel: « *la Préface du Pater* » — en parlant de la formule *Praeceptis salutaribus* etc. Quant à la chose elle-même, chacun sait le rôle qu'elle remplit dans les *Orationes solemnes* du Vendredi-Saint, dans les ordinations, dans plusieurs autres fonctions pontificales. La liturgie gallicane en avait conservé plus qu'aucune autre le principe, et il n'est pas besoin de souligner ce qu'une pratique de ce genre a de significatif, au point de vue de la doctrine de la prière. Dans les sacramentaires gallicans, on ne voit presque pas une prière qui ne soit précédée

d'une préparation. Cette préparation y conserve même, au commencement de la messe, son nom de *Praefatio*, c'est la *Praefatio missae*. D'autres fois, c'est une série de prières pour les Vigiles: *Praefatio... Collectio sequitur*. — *Praefatio... Collectio sequitur*, etc. Rien ne prouve qu'on ne doive entendre en ce sens le Canon 12 du Concile de Milève, auquel assista S. Augustin: « *Placuit ut preces, vel orationes, seu missae, sive Praefationes, quae probatae fuerint in Concilio, ab omnibus celebrentur* », bien que les liturgistes n'aient pas manqué d'y voir comme dans S. Cyprien, ce que nous appelons aujourd'hui la Préface. Au fait, on a même un exemple très connu de préface, au sens où je l'entends ici, dans le *Conversi ad Dominum* par lequel S. Augustin faisait passer les fidèles des *Enarrationes in psalmos* à la prière. Le *Conversi ad Dominum* n'est, au fond, qu'une *Praefatio missae*, et il se place au même endroit que dans les liturgies gallicanes. On trouve une formule d'invitation eucchologique du même rôle dans le plus ancien monument qui subsiste peut-être de la liturgie romaine, le Rouleau de Ravenne. La chose n'a guère été remarquée, mais il suffit d'être une fois averti pour qu'elle ne passe pas inaperçue: c'est la 40e pièce (1).

Pour être moins étendue que ces diverses compositions, la Préface de la prière eucharistique n'en remplit pas moins le même rôle. Tant de gravité attachée à si peu de mots n'a rien qui doive surprendre. Le *Sursum corda* sert de portique à l'action déprécatoire la plus grave aussi. C'est une tradition universelle d'ailleurs, que celle du texte dialogué « *Sursum corda* etc. ». Il faut que ces simples mots, de même que le principe et la pratique qu'ils représentent, aient paru bien solennels à toute l'Eglise, pour que, de toute antiquité, les citations et les gloses des Pères, les textes de toutes les liturgies, nous les représentent invariablement, partout, dans les mêmes termes. La teneur de la prière eucharistique pouvait varier suivant les charismes (aussi longtemps du moins que l'Église n'en consacrait officiellement aucune formule écrite); cette *praefatio praemissa* demeurait immuable. En raison même de ce caractère, on s'expliquerait assez bien qu'elle ait fini par communiquer son nom à la prière eucharistique elle-même, à laquelle elle est si intimement liée. De sorte que ce serait un peu partout que le *sursum corda* serait à l'origine des désignations diverses qui ont fini par s'étendre à la prière eucharistique, avec cette particularité curieuse, que l'ἀναφορά orientale et l'*illatio* mozarabe auraient conservé d'une façon concrète, jusque dans leur nom, le reflet originel du *sursum*, que l'appellation plus abstraite de *Praefatio* embrassait en même temps que le reste du prologue dans l'usage africain du IIIe siècle.

(1) On peut voir là-dessus une note dans la *Paléographie musicale*, tome V, p. 181.

ARTICLE II

Antiquité du texte des Contestationes

Nous n'avons encore étudié que le *titre* des *Contestationes* et le résultat que nous avons obtenu par là n'est rien moins que concluant. Mais, après tout, quand bien même cette recherche nous eût fait, par impossible, remonter jusqu'aux apôtres, en serions-nous beaucoup plus avancés ?

Le titre, ici, n'est qu'une étiquette, une étiquette mobile, et le *texte* auquel nous trouvons apposée cette étiquette, peut parfois lui être de beaucoup postérieur. J'ai déjà cité la *Contestatio* de S. Léger, celle de S. Sigismond, l'*Illatio* du *Corpus Christi*. Il suffit de mesurer l'écart qui sépare la date de ces fêtes, de la première mention des *Contestationes* dans Gennadius ou S. Paulin, et d'*Illationes* dans S. Isidore. Il ne s'agit pas, ici, d'anciens textes (contemporains, par hypothèse, des vieux titres) qu'on aurait adaptés aux besoins liturgiques de ces trois nouvelles fêtes. Ce sont des compositions, j'allais dire faites sur mesure, et tellement circonstanciées qu'elles démentiraient, toutes seules et d'elles-mêmes, quiconque s'aviserait de leur attribuer le même âge que leur titre.

Evidemment ces cas ne sont pas isolés; il a dû s'en produire beaucoup d'autres, du même genre, à diverses époques.

Le sacramentaire léonien

Mais enfin, n'y a-t-il pas aussi, dans toute cette littérature euchologique, quelque texte non seulement contemporain de son titre, mais contenant des allusions permettant de le dater approximativement, par exemple du temps des persécutions ?

La question n'est pas nouvelle, bien que ne s'étant pas posée à propos du *Te Deum*.

Tout au plus le sacramentaire léonien nous offrirait-il des préfaces eucharistiques portant l'empreinte d'événements contemporains. Mgr Duchesne en signale en effet quelques-unes (1). Mais on n'arrive pas à des fixations qui dépassent, avec plus ou moins de certitude, l'année 538, date du siège de Rome par Vitigès, et l'époque des Papes Damase et Sirice, peut-être, pour les formules dans lesquelles les représailles contre les ascètes du type de S. Jérôme tiennent une place si inattendue. D'autre part, faut-il l'ajouter, de ce que le sacramentaire de Vérone ait, en certains endroits, une saveur léonienne telle que le nom de léonien lui en est resté, ce n'est pas à dire non plus, on le sait, que la responsabilité doive en revenir à S. Léon.

Il y a, cependant, d'assez bonnes raisons de croire que l'origine d'un certain nombre de formules du Sacramentaire léonien peut se perdre dans la nuit des temps de persécution. Malheureusement le Sacramentaire léonien n'a pas une seule pièce eucharistique se réclamant du *Cui merito*. Or, pour nous, toute la question est là.

(1) *Origines du Culte chrétien*, chap. V, § 1, 4°.

§ I. *La Collecte* Ante nomina *de la 4e messe de Mone et l'âge des persécutions*

Il y a bien aussi, dans la 4e messe gallicane de Mone, un passage : « Si quies adrideat te colere, si temptatio ingruat non negare », dans lequel De Rossi voyait *un indizio certissimo di tempi d'intermittente quiete e persecuzione* (1). Mais, d'abord, *certissimo* est peut-être un peu superlatif, ensuite *temptatio* ne paraît pas devoir se traduire si nécessairement par *persecutio*, même en soulignant l'antithèse *te colere... non negare*, ce dernier mot ne nous reporte pas nécessairement non plus à S. Laurent *(In craticula te Deum non negavi)*, et enfin le ton général du contexte est loin de donner une impression si tragique. Quoi de plus commun dans toute vie chrétienne, et quoi de plus opportun à demander en n'importe quel temps, que ce qui fait l'objet de cette prière :

> Deus cujus tam immensa bonitas quam potestas, praesta quod justis polliceris accipere, quod reis minaris evadere, veraciter te credere, rationabiliter confiteri, salubriter conversari; si quies adrideat, te colere, si temptatio ingruat, non negare : temporariae vitae necessariis abundare, aeternis gaudiis non carere. Per Dominum. (MIGNE, P. L, t. 138, col. 869.)

Il n'y a même, à tout prendre, aucune autre allusion relative aux conditions extérieures de la vie, que le *temporariae vitae necessariis abundare;* tout le reste intéresse exclusivement la vie chrétienne, tout le reste, y compris l'incise : « Si quies adrideat te colere, si temptatio ingruat non negare ». Qu'y a-t-il, en vérité, dans ces simples mots, de si révélateur ? N'est-ce pas l'équivalent de la réponse de Job : « Si bona suscepimus de manu Dei, mala autem quare non sustineamus ? », quand sa femme le provoquait à l'infidélité dans l'épreuve : Benedic Deo et morere ? La disposition d'âme à laquelle fait allusion le texte de Mone est tout ce qu'il y a de plus banal, et c'est même par le verbe *negare* que, bien longtemps avant l'âge des persécutions, le livre des Proverbes la caractérisait tout le premier : « Mendicitatem et divitias ne dederis mihi : tribue tantum victui meo necessaria : ne forte satiatus illiciar ad *negandum*, et dicam : Quis est Dominus ? aut egestate compulsus furer, et *perjurem* nomen Dei mei. »

Cependant, admettons que nous ayons ici *la menzione espressa del tempo delle persecuzioni. (Bulletino di Arch. Crist.*, 2a ser., an. 6, page 21, ou 24 de la traduction.) Ce témoignage n'en serait pas plus idoine dans la question qui nous occupe, puisqu'il vient d'une prière *Ante nomina*, et que c'est de *Contestatio* qu'il s'agit pour nous. Il faudrait prouver d'abord que toutes les pièces d'une même messe sont nécessairement contemporaines les unes des autres, ce qui n'est rien moins que constant. Et, par surcroît, il se trouverait encore qu'ici la *Contestatio* n'appartient même pas à la famille des textes qui se réclament du *Cui merito*. Voici comment elle se termine, en effet :

(1) *Roma Sotterranea*, t. III, p. 489.

Ante cujus conspectum omnes Angeli non cessant clamare dicentes: Sanctus, Sanctus, Sanctus.

C'est seulement la *Contestatio* suivante, une *Contestatio* de rechange, additionnelle, qui nous appartiendrait. Or rien n'est plus tranquille et plus étranger à toute préoccupation extérieure que l'unique phrase qui la compose :

Dignum et justum est nos tibi semper gratias agere, Trinitas Deus, cujus nos potestas verbo creavit, pro merito nostro offensa damnavit, per Filium pietas liberavit : per baptismum et paenitentiam ad caelos vocavit. Cui merito. (MIGNE, l. c, col. 870.)

§ II. Crédit trop souvent accordé à la chronologie de Mone

Si, cependant, parmi les pièces de ce palimpseste réputé le plus ancien document de liturgie latine, il s'en trouvait une, qui possédât à la fois le *Cui merito* du petit *Te Deum* mozarabe, et des éléments chronologiques internes qui permissent d'atteindre l'âge des persécutions, ne serions-nous pas bien près du but ?

En vérité si cela ne tenait qu'à Mone, nous y serions en effet. A l'en croire, ses messes gallicanes seraient dans ce cas — plutôt extraordinaire. Même, l'heureux auteur de cette précieuse découverte va jusqu'à préciser non seulement l'époque en général de la composition des messes palimpsestes de Reichenau, mais l'année précise, 177; non seulement la persécution de Marc-Aurèle, mais le martyre de S. Pothin et de ses compagnons.

Par malheur cette découverte est dépourvue de tout fondement, et je ne puis assez m'étonner qu'elle ait été jamais prise au sérieux par des hommes tels que Neale et Forbes (1). En 1875, De Rossi, et, ce qui tendrait à prouver que le charme n'est pas encore rompu, tout récemment encore, en 1897, Mgr Magani (*L'Antica liturgia romana*, vol. I, Milano, 1897, page 150.), continuaient d'en retenir quelque chose.

En Allemagne, les imaginations de Mone, à peine présentées au public (1850), avaient pourtant été ramenées froidement à la réalité. Denzinger, une première fois, dès 1850, (*Tübinger Quartalschrift*, 1850, 3es Heft), — puis dans la publication qu'il fit

(1) *The ancient liturgies of the Gallican Church*, Burntisland, 1855, p. 12. s. Je cite : This *Missa* appears to be one of the earliest now extant. It is clear that it was composed in time of a violent persecution; « Nullae quidem nobis adhuc citharae personant; » « quos ungulae poena non invenit; » etc. The Liturgy itself is, almost certainly, of the South of France; and its extreme antiquity appears also from the hypothetical way in wich it alludes to the presence of Angels in the Holy Eucharist; « qui adesse nobis *possent*. » The fourth century would have spoken with far greater certainty on the subject. — Therefore a 1) violent, and 2) very early persecution 3) in the south of France, naturally leads our thoughts to that of Lyons, A. D. 177, wich sent the Bishop S. Pothinus, and so many martyrs to glory. Mone is very anxious to fix its date to that epoch; and compares with it, *not unsuccessfully*, (!) the celebrated letter of the church of Lyons to those of Asia. Notice especially these passages: « qui *bestiam saeculi hujus* vicerunt; » as compared with ἵνα ἀποπνιχθεὶς ὁ θὴρ, οὗς πρότερον ᾤετο καταπετωκέναι, ζῶντας ἐξεμέσῃ, and *concordia virtutum perseverante* with βουλόμενοι νικῆσαι τὴν ἐκείνων ὑπομονήν. We may remark, too, that the phrase *edictum*, in the *Post Secreta*, does not elsewhere occur in these masses.

bientôt à son tour des textes palimpsestes de Reichenau, et que Migne insérait, en 1853, au tome 138 de la Patrologie latine, — J.-G. Mueller, l'année même où Mone publiait ses *Lateinische u. gr. Messen, (Theol. Monatschrift von Hildesheim,* 1850, 4es Heft), avaient aussitôt remis les choses au point. Beaucoup plus récemment, en 1896, Probst était revenu à la charge, pages 297 à 300 de *Die Abendländische Messe.*

Mais le titre donné par Mone à son livre (Messes latine et grecque du IIe (!) au VIe siècle) contribue sans doute, à entretenir le quiproquo. La complaisance avec laquelle Mgr Magani croyait pouvoir encore maintenir en 1897, la date qu'avait acceptée De Rossi, par surprise, au texte *si temptatio ingruat, non negare,* de la 4e messe, démontre en tout cas qu'il n'est pas temps encore de passer outre.

C'est donc faire encore œuvre utile que de soumettre une fois de plus à la critique un système toujours accepté çà et là sans contrôle. Mon sujet, en tout cas, m'oblige à le faire, si je ne veux pas qu'on m'oppose une messe du IIe siècle, à priori, sur la foi de tel et tel, simplement et sans examen personnel.

Toutefois je suis tenu de prendre, avant de commencer, une précaution oratoire. Étant donnés les développements qu'exige cette discussion, c'est presque un hors d'œuvre qui va nous arrêter. Le lecteur, averti, peut passer outre, si la digression lui paraît superflue.

§ III. *La Contestatio de la 5e messe de Mone et la persécution lyonnaise de 177*

On a vu que, s'il fallait en croire l'éditeur des onze messes gallicanes palimpsestes de Reichenau, la cinquième de ces messes nous reporterait exactement à l'année 177. La scène se passerait à Lyon. Nous aurions sous les yeux quelque chose comme un fragment des actes du martyre de S. Pothin et de ses compagnons.

Il faut revenir sur tout cela.

Lisons d'abord le texte dans lequel on découvre des choses si intéressantes, si précises, et si circonstanciées. La chose est assez rare pour qu'on s'y arrête. Le texte palimpseste ayant besoin d'être remis sur pied, je transcris l'essai méritoire de restitution qu'en a tenté et publié J.-M. Neale (1). Il s'agit surtout de la 1re *Contestatio* de la 5e messe. Cette pièce demeure, malgré tout, en certains endroits, passablement obscure.

> *59b (Contestatio)* ... res gratiae debitores, jugi continuatione, veneremur, seu cum publicâ prece sacra adolemus altaria, sive cum secretis mentium penetralibus ineffabilia dictu quae feceris aestimantes, tacito fovemus affectu. Justae enim viae tuae, Rex gentium. Quis non timebit et magnificabit nomen tuum? Nullae quidem nobis adhuc citharae personant : sancti tui qui bestiam saeculi hujus concordiâ virtutum perseverante vicerunt... *59a* nullum de nobis Moysi canticum qui inter fluctus adhuc istius saeculi volutamur. Nulla vox angelorum, nisi forte laudare nos possunt, qui adesse nobis possent,

(1) *Loc. cit.*

cum Filii tui dilectissimi corpus sacramus et sanguinem. Sed pia cura pro populo et sancta pro salute plebis oratio: et mens cultui intenta divino si non potest majestatem tanti operis explicare, nititur tamen usum concessi muneris frequentare. Quis enim *49*[b] possit perfunctorio sensu divina tua praeterire munera? Tu corruptibili limo lutoque solubili spiritum vitae insufflare dignatus es; hominem fecisti esse quod limus est: materiamque mortalem, ad imaginem similitudinemque tuam spiritali vivificasti vigore naturæ, ut pigram humum hebetemque limum igneus vigor, intus animaret, agilique motu venae tepentis caro nostra vivesceret. Quid sumus, et quantum meruimus? *49*[a] Huic limo leges; huic limo prophetarum oracula, angelorum ministeria, militarunt; huic limo ipse Dominus Jesus, labores miseratus humanos, cruce sui corporis triumphavit. Quid loquar ad tuorum cineres martyrum torqueri incorporeas potestates? Urit hic limus quos flamma non tangit; torquet favilla quos ungulae poena non invenit; auditur gemitus quorum tormenta non cernimus. Et haec quam magna parvi laboris prae-
63[b] mia, infelix voluptas quae rejicit! Misera caro, quid sibi invidet? de caelo se revocat, et luto reddit. Nec hoc mirum si terra praeponderat. Sed quia tu, Domine Deus Pater omnipotens, in tui Unigeniti levatos corpore caelum nos reparare jussisti; ne, quaeso, patiaris perire nobis misericordiam tuam. Satis sit quod inclusa corpore anima in leges misera transit alienas, generisque poena communis pro errore unius est persoluta. *63*[a] Amiserimus certe praerogativam naturae, non amittamus redemptionis tuae gratiam. Mercem igitur, Domine, tuam tibi serva, quam Filii tui dilectissimi tibi corpore comparasti. Nihil huic carni debemus et sanguini: jussumque dominicae redemptionis, ut quemadmodum scriptum est, simus ejus qui a mortuis resurrexit. Merito tibi.

I. Aperçu général de l'argumentation de Mone

Eh bien, il paraît — et c'est le texte même qu'on vient de lire qui en fournirait la preuve, — il paraît que l'Église où se chantait cette *contestatio* vivait sous l'oppression d'un peuple païen, dans un état de persécution actuelle qui l'obligeait à accomplir secrètement les Saints Mystères; que d'odieux calomniateurs affectaient d'assimiler au monstrueux festin des Atrides les agapes fraternelles qu'on y célébrait; que des fidèles de cette Église viennent d'être déchirés par les bêtes de l'amphithéâtre; que leurs cadavres ont été jetés aux chiens, puis brûlés: que leurs cendres ont été dispersées dans le Rhône; qu'il y avait eu des apostasies lamentables; bref, je l'ai déjà dit plus haut, qu'on saisit sur le vif le récit du martyre de S. Pothin et de ses compagnons, en 177.

Ce n'est pas toujours directement, on le pense bien, que sont obtenus de si merveilleux résultats. La lettre de l'Église de Lyon aux chrétiens de l'Asie Mineure joue ici un grand rôle. Mais déjà la *Contestatio* elle-même avait mis l'ingénieux

inventeur sur la voie. Il est vrai qu'en substituant à la lettre de l'Église de Lyon le premier texte venu, mettons un dictionnaire, on arriverait infailliblement, par de tels procédés, au même résultat. Tous les mots s'y trouveraient, pour le coup. Mais la date que fournit la lettre est une si jolie trouvaille qu'on a préféré la lettre... au dictionnaire.

Le plus extraordinaire, c'est que des esprits positifs aient pu voir dans les subtilités purement subjectives de Mone quoi que ce soit d'objectivement établi. Sans aller jusqu'à le suivre dans toutes ses fantaisies, Neale et Forbes lui accordent que les rapprochements proposés avec la lettre ne le sont pas toujours sans succès. Même ils croient reconnaître, eux aussi, hypnotisés qu'ils sont par tant de hardiesse, qu'il s'agit vraiment d'une persécution violente et que la scène se passe en effet dans le midi de la Gaule.

J'ai beau regarder, je n'y vois rien de pareil, et je crois qu'il suffit d'avoir l'esprit libre de l'enchantement qui suit une découverte, pour interpréter le plus naturellement du monde tel passage qu'on ne peut entendre des martyrs, sans commettre un contresens, tel autre où l'impuissance de la parole humaine à célébrer dignement ce qui est ineffable devient une allusion — fort gratuite — à la discipline de l'arcane, tel autre encore où rien ne prouve qu'il s'agisse plutôt d'une persécution que d'une calamité, d'un malheur public, bref d'une épreuve commune quelconque. Et encore! Je ne dis rien des endroits absolument inintelligibles, et c'est à eux que Mone semble demander de préférence un supplément de preuves, comme si l'on avait le droit, en saine critique, de profiter des malheurs d'un texte, pour l'attirer à soi et lui faire dire tout ce qu'on veut.

II. Arguments de Mone

1. L'ère des persécutions

A. Connexion des Messes

Au surplus, je vais mettre les étranges inductions de Mone sous les yeux du lecteur. La citation est longue, mais on verra que je n'exagère rien. L'histoire du mouvement des idées pourrait l'enregistrer comme un spécimen fort suggestif de critique interne. Les psychologues y trouveront du moins matière à des observations d'un certain intérêt rétrospectif.

J'emprunte cette citation au chapitre V. Ce chapitre a pour titre : *Antiquité et Connexion de ces messes.*

Va pour connexion. Mais alors, comment pouvons-nous être à la fois au IIe siècle, par hypothèse, dans la 1re *Contestatio* de la 5e messe, et au Ve siècle, en réalité, dans la 11e messe : *De S. Germano episcopo Autissiodorensi.* C'est pourtant en vertu de cette prétendue connexion que Mone s'en va chercher d'une messe à l'autre les éléments de sa démonstration. C'est là notamment qu'on trouve sollicité, pour les besoins de la cause, le passage de la 4e messe que j'ai cité plus haut, et dont Mgr Magani continue de faire état, sur la foi de De Rossi sans doute : « Si quies adrideat, te colere, si temptatio ingruat, non negare. » Je reviendrai sur la connexion. Laissons la parole à l'ancien archiviste-bibliothécaire de Karlsruhe.

B. Les empereurs païens

D'abord le point de départ de l'induction.

« Dans les susdites messes on ne trouve aucune prière eucharistico-
» politique, c'est à dire aucune prière indiquant l'union de l'Église avec
» l'État, comme on en trouve déjà dans l'ancien missel romain, et telles
» qu'elles sont usitées en Afrique. Ces messes sont *donc* plus anciennes que
» la conversion de l'Empire, et par conséquent antérieures à l'empereur
» Constantin. »

Il serait injuste d'insister ici sur la messe de S. Germain d'Auxerre. On peut et l'on doit même supposer que Mone n'avait évidemment pas celle-là dans la pensée. C'est déjà trop des dix autres, et la conclusion tranquille qui les reporte, sur des indices négatifs aussi étranges et sans plus de façon, au delà de Constantin, nous prépare suffisamment à ce qui va suivre.

C. La Bête

Mone continue donc:

« Mais si elles appartiennent à l'époque de la persécution de l'Église, elles
» doivent aussi contenir quelques indications relatives à cet état de choses.
» Il en est ainsi par le fait et cela demande une réflexion sérieuse.
» La *Contestatio* de la 5e messe contient plusieurs traits de cette nature
» et je vais les citer tels quels, en latin, pour les mettre en pleine lumière.
» Il est dit à la page 24: *Nullae quidem nobis adhuc citharae personant.* Ce
» passage fait illusion au psaume 136, et à la captivité des Juifs de Babylone.
» Telle aussi devait bien être la position des chrétiens, puisqu'ils vivaient sous
» l'oppression d'un peuple païen. On trouve encore plus loin: *Sancti tui qui*
» *bestiam saeculi hujus, concordia virtutum perseverante vicerunt.* Ceci est
» la notation d'un fait qui se rapporte évidemment (?) aux martyrs. »

Il y a ceci de piquant que « deutlich » est dit à propos d'une phrase que Mone va déclarer lui-même incomplète ou corrompue: « mais il manque un mot, ou bien on pourrait omettre *qui* ». Le fait est que, du bas de la page 59b au haut de la page 59a, il manque certainement quelque chose, tout au moins y a-t-il quelque chose de bouleversé. Bref il s'agit d'un endroit où l'on ne peut savoir au juste d'où vient la pensée, ni où elle va. N'est-ce pas le cas, puisque, aussi bien, Mone est d'avis qu'une de ses messes explique l'autre, de demander à la *Contestatio* de la 11e messe des idées parallèles, afin de déterminer le sens général, que peut avoir le passage malade?

... Cujus tantus erga te fuit amor, Domine, tanta dilectio, ut jam *praesentis saeculi seductione calcata,* ad futuram beatitudinem *mirabili virtute* tetenderit; nec potuerit *peccatorum funibus illigari, aut gladiis vel sagittis antiqui hostis attingi,* quem per loricam justitiae et scutum fidei, protectio tua ovibus suis liberum ac securum fecerat esse pastorem : ... mori potius desideravit quam LUPI RAPACIS potuerit in aliquo MORSIBUS superari...

Les morsures du loup ravisseur *(lupi rapacis morsibus... praesentis saeculi seductione calcatâ... mirabili virtute)* soutiennent sans désavantage le parallèle avec le *qui bestiam saeculi hujus concordiâ virtutum perseverante vicerunt.* Ce texte ajouterait même à l'autre quelques précisions dramatiques. Par exemple on y entend comme un bruit de ferraille, on y voit un homme qu'on veut garrotter, frapper du glaive et percer de flèches. Ces *peccatorum funibus illigari,... gladiis vel sagittis antiqui hostis attingi,* est-ce que tout cela ne nous représenterait pas bien mieux, — à tout prendre — l'appareil du martyre ? Malheureusement le martyre n'est pas une métaphore, et ce n'est pas de métaphores que peut s'autoriser la critique pour se croire en face de lui. Et puis, ici, les métaphores ont une date, hélas ! et ce n'est point à des martyrs qu'elles s'appliquent, mais nommément, et sans équivoque, à l'évêque d'Auxerre, S. Germain (mort en 449). Les métaphores de la 5e messe, outre qu'elles sont plus incolores, ne sont donc pas tellement caractéristiques qu'on doive nécessairement y voir une allusion (et une allusion *évidente* dans une phrase obscure) au martyre. Continuons.

D. Interdiction du culte public.

« Mais il manque un mot, ou bien on peut omettre le *qui,* car la phrase » demeure en suspens et ne peut être complétée par la suivante qui n'en » dépend pas : *nullum de nobis Moysi canticum, qui inter fluctus adhuc* » *istius saeculi volutamur.* Cette allusion se rapporte au cantique d'action » de grâces que chanta Moyse après le passage des Israélites à travers la » mer Rouge. Les chrétiens se trouvaient *donc* encore dans un péril ana- » logue, à l'époque de cette prière. Veut-on simplement voir une figure de » la vie terrestre dans ces passages relatifs à la captivité de l'Égypte et à » celle de Babylone ? L'interprétation paraîtra bien peu solide, si l'on » a égard à la *précision* (1) du rapport historique et à l'incohérence » qu'offrirait alors le contexte : *nulla vox angelorum, nisi forte laudare* » *nos possumus qui adesse nobis possent, cum Filii tui dilectissimi corpus* » *sacramus et sanguinem.* »

Le commun des hommes avouerait qu'il y a ici quelque chose d'incompréhensible par suite d'une mauvaise transcription (1). Mone l'avoue lui-même : « J'ai mis *possumus* pour *possunt,* car je ne puis autrement comprendre le passage. » Mais cela ne l'empêche pas d'y voir encore un appoint pour sa thèse.

« Nous pouvions seulement vous louer parfois, mais notre sacrifice » de la messe n'est point accompagné du chant des anges, c'est à dire d'une » manière apparente. La suite confirme cette explication : *sed pia cura pro*

(1) This is an extremely difficult passage. Mone would read *possumus* ; but perhaps the following meaning may be elicited from the words as they stand : « We hear no voice of Angels, unless perchance they may praise us, when we consecrate, etc. »

» *populo et sancta pro salute plebis oratio; et mens, cultui intenta divino, si* » *non potest majestatem tanti operis explicare, nititur tamen usum concessi* » *muneris frequentare.* Les mots *majestas, explicare* démontrent qu'il s'agit » du culte public et solennel, mais le *nititur* dénote un état de répression. »

« Si cette explication, ajoute Mone, paraît trop rigoureusement litté- » rale, » — et il souligne : « c'est ce qu'on doit désirer » —, « par ailleurs, » la mention formelle des martyrs dans la *Contestatio* représente si évidem- » ment une persécution actuelle qu'il faut bien s'y ranger. Il est dit en effet : » *Quid loquar ad tuorum cineres martyrum torqueri incorporeas potestates ?* » *urit hic limus quos flamma non tangit, torquet favilla, quos ungulae poena* » *non invenit, auditur gemitus, quorum tormenta non cernimus.* Ces décla- » rations se rapportent à une persécution de l'Eglise; tous les verbes sont » au présent... »

Mone fait intervenir ici deux indications empruntées, l'une à la 7e messe *(Praefatio Missae)*, l'autre à la 4e *(Ante nomina)*, pour confirmer son interprétation. Mais ceci devient une autre question, car il s'agit pour nous de la 4e messe et d'une *Contestatio*. Il aurait fallu d'abord établir que la 4e, la 5e et la 7e messe, que les *Contestationes* et les autres formules sont de rédaction contemporaine. Ceci reste à faire et je ne vois pas bien comment on pourrait s'y prendre pour le prouver. Mais, de plus, les textes allégués ne sont ni plus ni moins probants et décisifs que ceux qu'on vient de lire (1). Je passe donc sur cette partie de la démonstration.

E. Conclusion.

Mone conclut :

« Au point de vue chronologique, voici le jugement que je porte » sur ces données. Aucun des passages qui nous montrent le martyre » comme présent, ne peut être d'une époque plus moderne que la dernière » persécution des chrétiens sous Dioclétien, c'est à dire de 303 à 305, où il » abdiqua l'Empire. Après cette époque, on ne se vit plus exposé à être » contraint par la violence à renier le christianisme : les passages précités » (notamment celui de la 4e Messe) qui montrent ce danger comme » subsistant encore, ou près de revenir, visent donc un temps où les persé- » cutions des chrétiens n'étaient pas encore terminées.

» Il est bon de noter que la mention des persécutions dans la messe » n'avait plus de raison d'être pratique après Dioclétien, et, de fait, on ne » les mentionne plus dans les liturgies postérieures. Ainsi le Missel gélasien » ne porte aucune trace de la persécution des chrétiens, pas même dans la » messe *in tribulatione*. Le Missel grégorien n'en contient pas davantage » dans ses Préfaces. En effet, le Christianisme était, depuis longtemps déjà,

(1) Je me contente de renvoyer à ce que j'ai dit de la collecte *Ante nomina* de la 4e messe.

» la religion dominante, et, pratiquement, des prières pour éloigner les » persécutions païennes n'avaient aucun objet.

» Le Missel gothique, non plus que le Missel gallican recueillis par » Mabillon (1) n'offrent davantage, dans leurs Préfaces et Bénédictions, de » traits de ce genre où se trahit l'état de persécution. De fait, les nom- » breuses messes de Saints, la bénédiction du cierge pascal et la mention » qu'on y fait de S. Augustin dans le titre, la messe de S. Saturnin de » Toulouse » (et la messe de S. Germain d'Auxerre dans les fragments de Karlsruhe ?) « enfin tout ce qu'on trouve dans le *Missale gothicum* est » bien postérieur à l'époque des persécutions. Dès lors comment aurait-on » pu mentionner celle-ci comme existant encore ? Il s'y trouve toutefois » quelques rares indices qui nous reporteraient aux premiers temps du » Christianisme. C'est sans doute en considération de leur origine qu'on » aura conservé ces vieilles prières qui, par cela même, n'en sont que plus » précieuses à nos yeux.

2. Les persécutions de Dioclétien, de Dèce, de Sévère.

» Il s'agit maintenant d'identifier les remarques historiques précédentes » avec une persécution déterminée, dans les contrées du Rhône.

» Durant la persécution qui sévit sous Dioclétien, S. Genesius d'Arles fut » mis à mort avec beaucoup d'autres chrétiens, vraisemblablement l'an 303, » car l'époque n'est pas marquée. Mais le peu d'étendue de ces relations, » ne permet pas d'en vérifier le parallélisme avec les données ci-dessus, » et, notamment, il n'y est point dit que des chrétiens soient retournés » au paganisme. Je dois attacher du poids à cette circonstance, car la » préservation de l'apostasie était absolument nécessaire pour conserver » le Christianisme; le passage de la prière de l'Eglise (4e messe) qui » tendait à éloigner ce malheur, doit donc pouvoir se vérifier historiquement, » et puisque *ce point important de comparaison* (2) ne se trouve pas dans » l'histoire de S. Genesius d'Arles, il me faut remonter à une autre per- » sécution.

(1) Je profite de l'occasion pour rendre à chacun son dû. C'est au Bienheureux Tommasi que revient l'honneur et l'initiative de la publication du *Missale Gothicum*, du *Missale Francorum* et du *Missale gallicanum vetus*, dont Vezzozi devait donner plus tard une nouvelle édition, au tome VI des œuvres du Cardinal. Mais déjà Mabillon les avait réimprimés tels quels dans sa *Liturgia gallicana*, à la suite du Lectionnaire de Luxeuil. C'est seulement plus tard qu'il découvrit le Sacramentaire gallican de Bobbio, qu'il inséra au tome I du *Museum italicum*, (p. 273 et suiv.). A son tour, Muratori recueillit, au tome II de sa *Liturgia Romana vetus*, et les trois missels gallicans de Tommasi et le Sacramentaire gallican de Mabillon. Or, il arrive que faute de bien examiner les titres et les Préfaces, on confond parfois les éditeurs et les compilateurs entre eux, au détriment de l'un et de l'autre et surtout du Cardinal Tommasi. La Patrologie latine de Migne ajoute à la confusion en mettant, au tome VII, le Sacramentaire gallican de Bobbio sous le nom de Muratori, tout en indiquant la vraie source entre parenthèses : *Mus. ital.*, *t. I, p. 273*. On voit, d'après cela, qu'il faut lire Tommasi, dans le texte de Mone, au lieu de Mabillon.

(2) Nous avons vu ce qu'il vaut.

» On ne possède aucune relation détaillée de la persécution de Dèce » dans ces contrées (de 249 à 251).

» Mais, par exemple, on connaît très bien au contraire le martyre de » S. Irénée de Lyon, qui fut mis à mort avec beaucoup d'autres chrétiens, » l'an 207, sur l'ordre de l'empereur Sévère. L'évêque Irénée avait converti » presque toute cette cité au christianisme; il était disciple de S. Poly- » carpe, disciple lui-même de S. Jean. Irénée était le successeur du premier » évêque de Lyon, S. Pothin. L'origine et l'érection de cette église se rap- » prochent donc passablement des temps apostoliques.

3. La persécution de 177.

» Mais déjà, trente ans avant la mort de saint Irénée, sous les em- » pereurs Marc-Aurèle et Antoninus Verus, l'an 177, il y avait eu contre » la chrétienté lyonnaise une cruelle persécution dans laquelle un grand » nombre de fidèles avec leur évêque Pothin avaient subi le martyre. Les » chrétiens qui avaient échappé au massacre écrivirent aux églises d'Asie » Mineure une lettre qui contient l'histoire de cette persécution et qui nous » a été partiellement conservée par Eusèbe. Il y avait des Grecs parmi les » martyrs de Lyon, Pothin et Irénée, tous les premiers, étaient Grecs d'ori- » gine, et c'en est assez pour expliquer les rapports de ces chrétiens avec » ceux d'Asie Mineure.

» La plus grande partie du récit de cette persécution a survécu. Il n'y a » donc qu'à en rapprocher les traits que nous avons relevés dans la *Contes- » tatio* pour voir s'ils correspondent ou non aux données historiques de » cette relation.

A. Anthropophagie, interdiction du culte public, la Bête.

» D'après la *Contestatio,* les chrétiens ne pouvaient célébrer publique- » ment le service divin, ils offraient en secret (1) le saint sacrifice; toutefois » ils ne négligeaient pas le soin des pauvres et la prière pour le peuple. La » persécution lyonnaise fut précisément motivée par le secret des saints » mystères, et le soupçon d'anthropophagie, qui faisaient croire que les » chrétiens commettaient, dans leurs assemblées, des crimes abominables. » Tandis qu'ils s'y livraient à la prière *(Filii tui dilectissimi corpus sacra- » mus et sanguinem),* on les accusait, au contraire, de renouveler les festins » de Thyeste, les noces d'Œdipe et de commettre des crimes contre nature. » C'est contre cette accusation que protestait le martyr Attalus quand, » placé sur le gril, il disait au peuple furieux : Voyez si ce n'est pas plutôt

(1) Neale et Forbes développent la pensée de Mone et la renforcent d'une allusion à la discipline de l'arcane, qu'ils croient trouver dans le passage suivant : *et mens cultui intenta divino, si non potest majestatem tanti operis explicare, nititur tamen usum concessi muneris frequentare.* « *Explicare,* disent-ils, to set forth publicly : another reference to time of persecutio. » C'est pourtant dans le même sens, et nullement en pensant à l'arcane, que S. Thomas d'Aquin dira plus tard : Quantum potes tantum aude, quia major omni laude nec laudare sufficis

» vous-mêmes qui vous préparez ainsi des repas humains : pour nous, nous » ne mangeons personne et nous ne faisons aucun mal. Telle était la signi- » fication extravagante que la malveillance donnait aux agapes, c'est à dire » au repas commun des pauvres, le *pia cura pro populo* de notre texte. Les » martyrs sont appelés *sancti* dans la *Contestatio*. C'est qu'ils avaient décliné » par humilité chrétienne le titre de martyrs, comme le mentionne la lettre; » celle-ci ne leur donne non plus ordinairement, à cause de cela, que le » nom de saints. D'après la lettre, les martyrs furent dévorés par des bêtes » farouches, dans l'amphithéâtre de Lyon. C'était une occasion prochaine » d'appeler le diable une bête et la lettre n'y manque pas. On voit par là » pourquoi dans la *Contestatio* le diable est appelé *Bestia hujus saeculi*. La » lettre parle de la violence du diable; la *Contestatio* également *(concordiâ » perseverante virtutum)*.

B. Les *incorporeae potestates*.

» La lettre éclaircit même à ce propos un passage du texte où il est dit : » *Ad cineres martyrum torquentur (in-)corporeae potestates*. Valois traduit » par le mot classique *magistratus* ce que la lettre désigne par πόλεως » ou πολιτικαὶ ἐξουσίαι. Mais la Vulgate traduit ἐξουσίαι par *potestates*, comme » notre texte. Veut-on que les *potestates incorporeae* désignent le diable » et non les puissances du siècle ? Mais alors le mot *incorporeae* est bien » étrange, et il faut un autre sujet au relatif *quos* du passage suivant, » puisque, étant masculin, il ne peut s'y rapporter. Au surplus, comment » pouvait-on dire du diable : *quos flamma non tangit*, en contradiction » formelle avec la Bible (Matth. 25, 41) ? Mais surtout il est impossible de » rapporter aux esprits mauvais tout ce passage qui parle des tourments » des chrétiens, puisque les démons ne peuvent souffrir de persécution de » de leur part. C'est pourquoi j'attribue à une erreur de copiste la leçon de » *incorporeae* au lieu de *corporeae*. Cet adjectif est néanmoins nécessaire en » cet endroit parce que le mot *potestas*, lorsqu'il est seul, s'applique éga- » lement aux anges. »

Ici, malgré toute leur bonne volonté pour lui, Neale et Forbes se refusent décidément à suivre Mone. « En quoi, disent-ils, *incorporeae*, serait-il plus étrange » que *corporeae* dans l'interprétation ?... qui empêche de rapporter *quos* à *diabolos* ou » *spiritus ?*... Qui a jamais entendu désigner un magistrat par l'expression *corporea* » *potestas?* (1) »

(1) Anxious to draw the parallel between the contestatio and the martyrs of Lyons as close as possible, Mone has here recourse to a most extraordinary interpretation. He will have *incorporeae* to be a false reading for *corporeae*, and *potestates* to mean magistrates, because in the letter of the Church of Lyons they are called ἐξουσίαι. He says, « If the expression be explained of evil spirits, and not of the powers of this » world, *incorporeae* in this connexion is excessively strange, » (not half so strange as *corporeae* according to the other interpretation,) « and the relative *quos* in the following clause does not suit, since it is masculine. »

Non, ce ne sont point ici des scènes de martyre. Il y a cependant des tortures, sans parler de celles qu'on fait subir aux textes. S. Jérôme et S. Jean Chrysostôme, qui n'étaient en cela témoins d'aucun martyre, en décrivent de semblables, et il est à propos de les rappeler, puisque l'on veut des passages parallèles. Voici d'abord S. Jérôme, *adversus Vigilantium* : « *Sacrilegus fuit Constantinus imperator, qui sanctas* » *reliquias Andreae, Lucae et Timothei transtulit Constantinopolim? apud quas dae-* » *mones rugiunt et inhabitatores Vigilantii illorum se sentire praesentiam confi-* » *tentur*... » S. Jean Chrysostôme est plus explicite encore, avec ses *virtutes incorporeas*, dans l'homélie 26 in Epist. II ad Corinthios. (Migne. P.G. t. 61, col 583)

> [Sanctorum ossa] daemones sistunt et excruciant; acerbissimisque vinculis eos qui adstricti sunt, solvunt. Quid hoc tribunali terribilius? Cum nemo cernatur, nemo daemonis lateri incumbat, voces et dilacerationes, verbera, cruciatus, linguae conflagrantes audiuntur, daemone admirabilem illam potentiam non ferente. Atque qui corpora gestarunt, *virtutes incorporeas superant;* pulvis et ossa et cinis invisibiles illas naturas excarnificant... Sanctorum enim martyrum templa futuri judicii vestigia et signa exhibent, dum daemones flagris caeduntur, homines torquentur ac liberantur...

On pourrait encore remarquer qu'ici aussi les verbes sont au présent et les tortures violentes. Mais il faut suivre Mone dans un nouvel argument.

C. La doctrine du *Limus*.

« Il est impossible, à la vérité, dit-il, d'entendre sans le secours de » l'histoire ce que signifie: *urit hic limus quos flamma non tangit,* car » on ne voit pas le lien des idées de *limus* à *flamma*. Mais la lettre » rapporte qu'on jeta aux chiens les cadavres déchirés des martyrs, et » qu'ils furent gardés six jours et six nuits, afin que les chrétiens ne » pussent ensevelir ces restes, puis enfin qu'on les brûla, qu'on jeta leurs » cendres dans le Rhône, et qu'ainsi par la destruction complète des corps, » les païens s'imaginaient rendre impossible, au moins pour ces martyrs, » la résurrection de la chair, que les chrétiens professaient comme un » dogme. Grâce à ce récit, l'association de *limus* et de *flamma* devient » *intelligible*: c'étaient les cendres des martyrs dans la vase du Rhône (!),

Why may it not exactly as well refer to *diabolos* or *spiritus*, as to *magistratus*? « And how can it be said of evil spirits, *quos flamma non tangit*, in direct opposition to Scripture? The passage does not speak of *any* flame; it simply mentions the fire wich consumed the martyrs (!); and *that* flame did not touch the devils. Mone here sees a reference to the six days and nights in wich the bodies of the martyrs lay unburied, and their then being burnt, and the ashes cast into the Rhone. But how can it be said that the magistrates were *tortured* or *burnt* by these remains? How can it be said of the city officials *auditur gemitus quorum tormenta non cernimus?* Whereas, if applied to the casting out of evil spirits, by the relics of the Martyrs, the whole becomes clear. In fact, how almost impossible is it that *incorporeas* shall have been written for *corporeas*! And, if it were, who ever heard of *corporea potestas* meaning a magistrate? (NEALE & FORBES, l. c, p. 13.)

» et comme les chrétiens qui avaient échappé au massacre n'avaient aucune » autre relique de leurs frères, ils renvoyaient au fleuve qui emportait avec » lui les cendres des saints.

» Dans l'ancienne littérature ecclésiastique, *limus* signifie bien la matière » terrestre de l'homme. Mais ici, c'est HIC *limus* que l'on trouve plusieurs » fois, expression qui vise les corps antérieurement désignés, surtout dans » le passage où nous la voyons mise en rapport avec *flamma*. La conclusion » de la *Contestatio* se trouve donc amenée à la résurrection pour réfuter » pleinement l'opinion des persécuteurs qui se flattaient de la rendre » impossible. »

Ne croit-on pas rêver devant une pareille débauche de subjectivisme? Que viennent faire, je le demande, au milieu des beaux développements donnés à l'histoire théologique du *limus* humain, dans notre *Contestatio*, le Rhône et les cendres des martyrs de Lyon mêlées à la vase du Rhône? Pour sortir de l'hallucination à laquelle n'ont pas su échapper Neale et Forbes en suivant leur auteur, contentons-nous de relire cette éloquente période, si claire et si bien suivie:

> Tu corruptibili limo lutoque solubili spiritum vitae insufflare dignatus es; hominem fecisti esse quod limus est: materiamque mortalem, ad imaginem similitudinemque tuam spiritali vivificasti vigore naturae, ut pigram humum hebetemque limum igneus vigor intus animaret, agilique motu venae tepentis caro nostra vivesceret. Quid sumus, et quantum meruimus? Huic limo leges; huic limo prophetarum oracula, angelorum ministeria, militarunt; huic limo ipse Dominus Jesus, labores miseratus humanos, cruce sui corporis triumphavit. Quid loquar ad tuorum cineres martyrum torqueri incorporeas potestates? Urit hic limus quos flamma non tangit.

Puisque la connexion des messes devait expliquer l'une par l'autre, c'était le lieu de recourir, en cas de difficulté, dans le document lui-même, à la 1re *Contestatio* de la 6e messe, qui revient sur cette doctrine :

> ... qui hominem tuum limi glutino coagulante constrictum, et ad imaginis tuae speciem concordantium lineamentorum officio normali ratione plasmatum, effeceras de terra sidereum, de pulvere sempiternum; nam spiritum tuum infundens protinus per membra torpentia, caluit sanguis in venis, vigor in nervis : et ad caelestis creatoris imperium mox meruit terra animam, anima spiritum, spiritus rationem : cui cuncta operis tui elementa committens, sicut eum plasmaveras praestantiorem membris, ita volueras sublimiorem et meritis...

ou bien à ce passage de la *Contestatio* suivante :

> Ac, ne haec omnia nullus habitator ornaret, solisque rebus vacuus orbis intenderet, facta est de limo manibus tuis figura praestantior : quam sacer ignis intus animaret, pigrasque per partes agilis anima vivesceret.

Est-il même besoin d'être grand clerc pour n'être pas irrésistiblement amené par des textes pareils à des réminiscences comme celles-ci qui sont dans toutes les mémoires ?

> Jam homo qui adhuc limus... Adeo homo figmentum primo, dehinc totus...
>
> Persequar itaque propositum; si tamen tantum possim carni vindicare, quantum contulit ille qui eam fecit, jam tunc gloriantem, quod illa pusillitas, limus in manus Dei, quaecumque sunt, pervenit, satis beatus, etsi solummodo contactus... Recogita totum illi Deum occupatum ac deditum, manu, sensu, opere, consilio, sapientia, providentia, et ipsa in primis affectione, quae liniamenta ducebat. Quodcumque enim limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus, quod et limus, et caro sermo, quod et terra tunc... Ita limus ille, jam tunc imaginem induens Christi futuri in carne, non tantum Dei opus erat, sed et pignus... Nunc etsi scandalum limus, alia jam res est. Carnem jam teneo, non terram...
>
> Sed dilutior videatur auctoritas carnis, quia non ipsam proprie manus divina tractavit, sicut limum. Quando in hoc tractavit limum, ut postmodum caro fieret ex limo, carnis utique negotium gessit... Haec cum ita sint, habes et limum de manu Dei gloriosum, et carnem de afflatu Dei gloriosiorem, quo pariter caro et limi rudimenta deposuit, et animae ornamenta suscepit. (TERTULLIEN, *De Resurr. Carn.*, c. 5, 6, 7 Migne. P. L., t. 2, col. 802-804.)

IV. Conclusion.

Nous voilà loin de la boue du Rhône. Si l'on voulait, à tout prix, des rapprochements, pourquoi ne pas avoir pensé, par exemple, à Tertullien, à Prudence, à S. Augustin? Dans cette période, n'était une certaine préoccupation du rythme, et d'un rythme déjà presque léonien, sauf l'ampleur, c'est bien, je ne dirai pas le génie, mais le voisinage plus ou moins immédiat du premier qu'on pressentirait volontiers sous la vigueur et la densité des idées et des mots. Entendons-nous. Quand je parle du voisinage de Tertullien, je ne songe pas plutôt à un contemporain qu'à un lecteur assidu bien postérieur, ou à un imitateur quelconque, pour autant que « le maître » de S. Cyprien soit imitable. D'ailleurs, quand bien même on serait tenté de se croire en face de Tertullien lui-même, il ne faudrait pas s'imaginer que l'époque anténicéenne en serait plus assurée, pour le coup, à la *Contestatio* de Mone, comme à l'*Illatio* mozarabe.

Je vais dire pourquoi, l'originalité des *Contestationes* n'étant trop souvent qu'une

originalité de centonisation, l'ensemble de cette littérature demeure, à ce point de vue, généralement suspecte et ne peut fournir une base d'argumentation suffisamment solide. Nous n'avons rien trouvé d'assuré chronologiquement dans les messes de Mone pas plus que dans celles du sacramentaire léonien. En examinant l'originalité du texte nous serons définitivement découragés de toute recherche chronologique au sujet des *Contestationes*.

ARTICLE III

Défaut d'originalité du texte des Contestationes

En somme, on peut croire à une antiquité vague des *Contestationes*, aussi longtemps qu'on n'en désigne pas une en particulier et qu'il ne s'agit pas de précision chronologique. Ce qui paraît décidément fort difficile, sinon même impossible à établir, avant le IVe siècle, c'est cette précision chronologique au profit d'une pièce déterminée. Il faut renoncer par conséquent à trouver dans cette direction la solution du problème soulevé par les analogies du *Te Deum* avec l'*Illatio* mozarabe.

On achèvera de s'en convaincre par une considération que j'appuierai seulement de quelques exemples, sans la développer davantage. Je veux parler du défaut d'originalité de la littérature des *Contestationes*. Il est permis en effet de croire que toute une catégorie de ces pièces appartient au domaine de la centonisation, quand cela ne va point jusqu'à ce que nous appellerions le plagiat. A tout le moins y constate-t-on des imitations indiscutables. Je laisse de côté naturellement les textes qui ne sont que des réductions ou des adaptations au genre euchologique exigé par la *Contestatio*, des actes ou de la vie du saint dont on célèbre la fête. Mais je puis bien rappeler, en passant, les emprunts faits pour la *Traditio Symboli* soit à S. Augustin, soit à des écrits, composites eux-mêmes, recueillis parfois sous son nom. La présence, dans les sacramentaires, de ces passages devenus formules, trahit déjà la facilité avec laquelle on prenait à pleines mains dans la littérature ambiante, comme dans un domaine ecclésiastique commun, ce qu'on estimait répondre le mieux aux nécessités liturgiques.

S'il n'y avait que ce fait, on ne pourrait évidemment pas en conclure que le principe s'en étendait à toute l'euchologie, notamment aux *Contestationes*. Mais il y a, je le répète, des faits positifs de *Contestationes*, précisément, appartenant au genre d'exploitation littéraire que je signale.

J'en citerai seulement un ou deux de chaque espèce.

1. Les imitations. D'abord, l'imitation. L'exemple suivant m'est fourni par le Sacramentaire de Bobbio. Je mets en parallèle la partie du Sermo XIII de l'Appendice Augustinien qu'on y voit suivie, pour ainsi dire, pas à pas. L'observation est de Neale et Forbes, plus heureux en cela qu'avec Mone.

Sacr. gall. (It. mis. jejunii) (Migne P. L., t. 72, col. 484)	Append. de S. Aug. (Serm. XIII) (Migne P. L., t. 39, col. 1765)
Contestatio de Joseph. Vere dignum et	Hoc loco beatus Jacob figuram habuit

justum est, omnipotens Deus, per Christum Dominum nostrum. Cujus typum Joseph portans immenso amore a patre diligitur, in occulto odio a fratribus reportatur. Illum denique oderant fratres sui propter mysteria somniorum, et Christum Dominum persequebantur Iudaei propter manifestationem virtutum. Ille ad visitandum populum a Deo Patre piissimo destinatur; ille errabat per heremum, ut inveniret fratres, qui noscebantur pastores. Hic Christus Dominus praedicabat in populo, ut ab errore converteret peccatores. Illum in Dothaim vendiderunt fratres et occidere tractaverunt; hunc Christum Dominum Bethania Lazarum suscitantem doluerunt Judaei et crucifigere statuerunt. Ille in cisterna servandus reputatur; hic custodiae militum deputatur. Ille a fratribus; hic Christus Dominus a Judaeis traditur. Ille Ismaelitis triginta argenteis venditur in deserto; hic Christus Dominus triginta argenteis a Judaeis. Illum fratres vendiderunt in Aegypto; hunc milites exspoliaverunt. Ille addicitur servituti; hic Christus Dominus adfigitur cruci. Ille in Aegypto descendit; hic Christus Dominus in ligno pependit. Cum illo duo damnati servantur in carcere; cum Christo Domino duo latrones adjunguntur in cruce. Joseph damnatis somnia exponit; Christus Dominus latroni praemia promittit aeterna. Joseph de ergastulo egressus componitur; Christus Dominus infernum exspoliaturus aggreditur. Ille post tribulationem pervenit ad honorem; Christus Dominus post resurrectionem triumphans ascendit ad Patrem. Ille frumenta distribuit in Dei Patris, sanctus quoque Joseph typum gessit Domini Salvatoris. Diligebat ergo Jacob filium suum; quia et Deus Pater diligit Unigenitum suum, sicut ipse dixit: Hic est Filius meus dilectus. Jacob misit filium suum, ut de fratribus sollicitudinem gereret; et Deus Pater misit Unigenitum suum, ut genus humanum peccatis languidum visitaret. Joseph dum fratres suos quaereret, errabat in eremo; et Christus genus humanum requirebat, quod errabat in mundo, quo in mundo quasi et ipse errabat, quia errantes quaerebat. Joseph enim fratres suos quaerebat in Sichimis. Sichima interpretatur Humerus... Sicut enim fratres Joseph invidia percussi, fraternae dilectioni dorsum magis quam facies offerebant; ita et infelices Judaei, veniente ad eos salutis auctore, invidere potius quam diligere maluerunt... Invenit ergo Joseph fratres suos in Dothaim... Videntes ergo Joseph fratres sui, de morte illius tractaverunt: sicut videntes Judaei verum Joseph Dominum Christum, ut eum crucifigerent, uno omnes consilio statuerunt. Joseph exspoliaverunt fratres sui tunica polymita et talari; et Judaei Christum per mortem crucis exspoliaverunt tunica corporali. Joseph exutus tunica mittitur in cisternam, id est in lacum; et Christus exspoliatus carne humana descendit in infernum. Joseph posteaquam de cisterna levatur, Ismaelitis, id est, Gentibus venditur; et Christus posteaquam de inferno regreditur, ab omnibus gentibus fidei commercio comparatur. Joseph per consilium Judae triginta argenteis distrahitur; et Christus per consilium Judae Iscariotis eodem

Aegypto; hic Eucharistiam consecravit in mundo. Ille a fratribus est adoratus in terris; hic Christus Dominus ab Angelis jugiter adoratur in caelis. Cui. numero venundatur... Joseph descendit in Aegyptum; et Christus in mundum. Joseph a penuria frumenti salvat Aegyptum; et Christus a fame verbi Dei liberat mundum.

Cet exemple peut n'être pas concluant pour tout le monde. C'est à S. Césaire d'Arles, dont on connaît le système littéraire, que les éditeurs Bénédictins ont attribué le Sermon XIII de l'Appendice augustinien. Il n'y aurait, en effet, peut-être pas grand chose à répondre à ceux qui soupçonneraient plutôt l'imitation de son côté. Mettons que de part et d'autre on dépend d'un troisième. Déjà les éditeurs signalaient un rapprochement entre le sermon XIII et les chapitres II et III du *De Joseph* de S. Ambroise. Ce n'est pas cela encore, mais, on le voit, la chose est dans l'air.

2. Les paraphrases. Voici maintenant non plus précisément une imitation, mais une petite paraphrase en prose, — avec référence presque formelle, — des vers bien connus de Prudence:

Salvete *flores martyrum*,
Quos lucis ipso in lumine
Christi insecutor *sustulit*
Ceu turbo nascentes rosas.

On trouve la paraphrase dans l'*Immolatio Missae* de la messe des SS. Innocents, au *Missale Gothicum* (Tommasi, 243).

> Quos Herodianus satelles lactantum matrum uberibus abstraxit. Qui *jure dicuntur* « martyrum flores », qui in medio frigore infidelitatis exorti, velut *primas erumpentes* Ecclesiae *gemmas* quaedam persecutionis *pruina discussit.*

Mais il y a mieux à dire à propos de ce passage. On le trouve tout entier dans le sermon 220 de l'Appendice augustinien, n° 1. (Migne P. L., t. 39, col. 2152.):

> Quos Herodis impietas lactentes matrum uberibus abstraxit, qui jure dicuntur « Martyrum flores », quos in medio frigore infidelitatis exortos, velut primas erumpentes Ecclesiae gemmas, quaedam persecutionis pruina decoxit.

3. Les emprunts formels. Il est vrai qu'ici encore, on aurait à discuter avec S. Césaire la question du premier emprunteur. Mais le Cardinal Tommasi, qui avait signalé ce rapprochement, en indique un autre, toujours dans le *Missale Gothicum*. L'emprunt, cette fois, est indéniable de la part du *Missale Gothicum*, car il est fait à du saint Augustin authentique s'il en fut, le *tractatus in Johannem*.

Missale Gothicum. XXVIII. Missa in Caena Domini. (Tommasi VI, 279.)

Immolatio Missae. Dignum et justum est. Per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum. Qui suorum pedes discipulorum... Magister quippe... Sed quid mirum si praecinxit se linteo, qui formam servi accipiens, habitu est inventus ut homo? Aut quid mirum, si misit aquam in pelvem, ut lavaret pedes discipulorum; qui in terrâ sanguinem fudit, ut immunditiam dilueret peccatorum? Ille itaque linteo quo erat praecinctus, pedes quos laverat, tersit; qui carne qua erat indutus, Evangelistarum vestigia confirmavit. Lavit ergo... O admirabile... Turbatur... Sed nisi... Ex tunc... ostendere. Ante cujus.

S. Augustin. In Johan. Tr. 55, n° 7. (Migne. P. L. t. 35.)

Et quid mirum si praecinxit se linteo, qui formam servi accipiens habitu inventus est ut homo? Quid mirum si misit aquam in pelvim unde lavaret pedes discipulorum, qui in terram sanguinem fudit, quo immunditiam dilueret peccatorum? Quid mirum si linteo quo erat praecinctus, pedes quos laverat, tersit, qui carne qua erat indutus, Evangelistarum vestigia confirmavit?

Quel que soit l'auteur de l'*Exultet* romain, Ennodius ou tout autre, on ne peut nier non plus que, dans l'*Immolatio Missae* de la 6e férie pascale, le même *Missale Gothicum*, ne dépende purement et simplement, pour le passage suivant, de cette célèbre *Benedictio Cerei*. C'est exactement, du reste, le même cas, pour l'*Immolatio Missae* de la 5e férie pascale, dans le *Missale Gallicanum vetus* (Tommasi, 408).

Missale Gothicum. Item Missa Paschalis. Sexta feria. (Tommasi, 298.)

Immolatio Missae. Dignum et justum est, nos tibi gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, quem pro nobis omnibus tradi Hostiam voluisti. O mira circa nos pietatis tuae dignatio! O ineffabilis dilectio caritatis; ut servum redimeres, Filium tradidisti! O certe necessarium Adae peccatum, quod Christi morte deletum est! O felix culpa, quae talem ac tantum meruit habere Redemptorem! Nunquam enim... Vicit... Sed plus nobis... Ille Paradysum... Ille mortem... Propterea profusis gaudiis... sine fine dicentes.

Benedictio Cerei. (Tommasi, 283.)

O mira circa nos tuae pietatis dignatio! O instimabilis dilectio caritatis; ut servum redimeres, Filium tradidisti! O certe necessarium Adae peccatum, quod Christi morte deletum est! O felix culpa, quae talem ac tantum meruit habere Redemptorem!

C'est encore de l'*Exultet* que dépend en partie la magnifique période *Haec est enim nox* de l'*Immolatio Missae* du Samedi-Saint dans le *Missale Gothicum*.

Missale Gothicum. Missa in Vigiliis Sanctae Paschae. (Tommasi, 291.)	**Benedictio Cerei.** (Ibid.)
Immolatio. Dignum et justum est... Haec est enim nox... Nox in quâ... Hac nocte... Haec est enim nox... Nox in quâ... Nox in quâ... Nox in quâ... O vere beata nox, quae sola meruit scire tempus et horam, quâ Christus resurrexit! de quâ jam in Psalmo fuerat prophetatum: quia nox ut dies inluminabitur. Nox in quâ... Te enim... sine cessatione proclamant, dicentes: Sanctus.	O beata nox, quae sola meruit scire tempus et horam, in qua Christus ab inferis resurrexit! Haec nox est, de qua scriptum est: Et nox ut dies inluminabitur;...

L'*Exultet* n'a pas laissé seulement ces empreintes visibles. On sent passer son souffle à travers plusieurs autres pièces de la semaine pascale de ce *Missale Gothicum*, à commencer par la *Contestatio* du jour de Pâques: *Hic est enim dies, in quo... Hic est dies... Hic enim Dominus... Hic est enim dies...* (Cf. Tommasi, 294.)

Je pourrais m'en tenir là. Ce qui n'était que soupçon dans les premiers exemples, devient ici certitude, et comme il s'agit (sauf pour la *Contestatio de Joseph)* du même document, on pourrait dire que c'est tout un procédé qui se découvre ainsi.

4. Les centons. Les deux exemples par lesquels je termine ne feront que confirmer cette impression. Ils sont empruntés, cette fois, au Sacramentaire de Bergame, qui appartient, comme on le sait, à la liturgie ambrosienne. Ce sont deux Préfaces où le philologue le moins exercé n'a pas de peine à saisir des vers hexamètres ou des fragments de distiques plus ou moins bien conservés. Étant donné le séjour d'Ennodius à Milan, étant donnés les goûts de composition liturgique qu'on lui attribue, j'avais pensé tout d'abord à lui faire honneur de ces hexamètres. M. Paul Lejay, à qui je m'en étais ouvert, m'a répondu:

« J'avais aussi songé à Ennodius, non pas comme auteur, mais comme four-
» nisseur de textes. Il me semble en effet que ce sont moins des œuvres formelles
» d'X ou d'Y, qu'un centon de bric et de broc. Dans le N° 921, il y a trois vers
» d'Avitus, III, 365-366 et VI, 252; dans le N° 1415, deux vers du *Carmen de resur-*
« *rectione mortuorum* (Appendice de S. Cyprien, Hartel III, pp. 310 et 316), vers 42
» et 192, peut-être d'autres. Il est probable que ce ne sont pas des morceaux écrits
» comme tels et pour cette place, mais un arrangement plus ou moins heureux de
» pièces empruntées. »

Voici les vers en question :

365. Qui dudum multo latitantem pulvere dragmam,

366. Invenis accensis verbi virtute lucernis. (S. AVIT. *Poemat.*, lib. III. ed. Peiper. Mon. Germ.: *Auctor. antiquiss.* t. VI. Berlin, 1883.)
252. Angelicos cernant humana ut lumina vultus. (*id.* lib. VI.)
42. Et justae potius adipisci praemia vitae.
192. Degere perpetuam præclaro in corpore vitam. (Appendice de S. Cyprien)

Lisons maintenant le texte des deux Préfaces.

Le N° 921 du Sacramentaire de Bergame (*Auctarium Solesmense*), appartient à la *Translatio Sancti Nazarii*. (VI Idus Maii, cf. *Missale Ambrosianum*, ed. Ceriani, p. 375).

Vere dignum. Aequum et salutare. Nos tibi reddere grates vis trina Deus sator optime rerum. Qui cuncta propriis animata figuris artifici sermone facis. Quique facta conservas. *Qui dudum multo latitantem pulvere dragmam invenis accensa verbi virtute lucerna,* ut pateant cunctis tua munera saeclis, Reddens Ecclesiae secundum certaminis palmam, *Angelicos ut cernant humana lumina vultus.* Micent et splendida tumuli membra loco. Jamjamque, repertus olim absconditus agro rutilat thesaurus. Evangelicis praesignatus figuris. En super exultat intemerata ecclesiae fides. Dum sacrum mercatum margaritae lucrum capessat. In qua martyr sancte. Tuus inclytus martyr geminam insignem Nazarius gestat coronam. Qui meruit Domini pro laude fidelis sanguine martyrium clarificare suum. O nimium dilecta Dei membra Christi servata promisso. O testis flagrantissime nitore caeli fulgide. Cujus inaestimabilis odor. Sabaeicis praepollet aromatibus. Quem pius Ambrosius. Sacrum locans ecclesiae munus perennem repperiens patronum dedit. Et medicum. Propugnatorem fidei. Sacri praelii bellatorem. Propterea (cum Angelis et Archangelis, etc.).

Le N° 1415 se trouve dans une *Missa unius defuncti*. Le missel milanais l'a conservé, comme le précédent. (Cf. ed. Ceriani, p. 78.)

Vere dignum. Aeterne Deus. Per Christum Dominum nostrum. In cujus adventu. Cum geminam jusseris sistere plebem. Jubeas et famulum tuum ill. a numero discerni malorum. Quem etiam tribuas poenae eternae evadere flammas. *Et justae potius adipisci praemia vitae.* Induique jubeas devicta morte victorem (*Ceriani* vigorem) semper inextinctam habere luminis auram. Eique *dignare* concedere (*Ceriani om.* eique *et* concedere) *perpetuam praeclaro in corpore vitam.* Ubi nox nulla suas defendet atra tenebras. Securus de salute placidis laetetur in oris semper victurus. Semperque in luce futurus. Per eundem Christum Dominum nostrum.

5. *Les sources perdues.* A côté des textes dont on retrouve ainsi les sources, combien d'autres où, rien de saillant ne venant aider la mémoire ou les recherches, on n'est même pas vaguement averti de prendre garde. Il en est aussi parfois où, sans qu'on puisse dire où l'auteur s'est approvisionné, la certitude est acquise à priori qu'on est en présence d'une dérivation quelconque. Par exemple, qui ne reconnaîtrait, de prime abord, un morceau de littérature apocryphe — perdu probablement, ou, du moins, inédit — à la base de cette *Contestatio* dominicale du Sacramentaire de Bobbio (Migne, P. L., tom. 72, col. 559.)?

> *Item Contestatio Dominicalis.* Vere dignum et justum est, omnipotens verbum veritatis et lumen claritatis. Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis, die, in qua natus est Dominus. Die sancto Dominico baptismum introivit. Die sancto Dominico resurrexit Dominus. Die sancto Dominico fecit mirabilia in Cana Galileae, aquas in vina convertit. Die sancto Dominico de quinque panibus et duobus piscibus quinque millia hominum pavit. Die sancto Dominico siccatum est mare ante populum Moysis. Die sancto Dominico ordinatus est Petrus secundum (sic) Apostolus in Novo Testamento. Die sancto Dominico mare pedibus ambulavit. Die sancto Dominico respexit in terra Babylonis, et vidit tres civitates ardentes, una Babilla, secunda Babylonis, tertia Landoglado. Babilla cedunt pedes peccatorum; Babylonis cedunt pedes fornicatorum; Landoglado cedunt qui contradicunt verbo Domini. Ibi sonat ossa morigena peccatorum (*Mabillon propose de lire* os Amorrhaei, genas peccatorum), et linguas aridas. Omnia quaecumque voluit Dominus fecit in caelo et in terra, in mari et in abyssis. Descendit ad infernum et exinde tulit Adam, et direxit eum in paradisum, et restituit eum una cum patriarchis. Merito tibi, Domine, omnis terra adorat te et confitetur. S. S. S.

6. *Conclusion.* N'allons pas plus loin. Si toute la littérature des *Contestationes* et des Préfaces eucharistiques ne sort pas suspecte de cet examen — ce qui serait excessif, — du moins perd-on pied de plus en plus, s'il s'agit d'attribuer à l'*Illatio* mozarabe la priorité sur le *Te Deum*. Ce n'est donc pas encore par cette voie non plus qu'on peut espérer rencontrer la solution.

Il y a d'autres cas, et, en dépit des constatations précédentes, ces cas sont peut-être les plus nombreux, du moins pour les Préfaces léoniennes, gélasiennes et grégoriennes, il y a, dis-je, d'autres cas où, quand bien même les formules n'auraient rien d'emprunté, je récuserais encore le témoignage qu'on pourrait éventuellement leur demander.

Je le récuserais non seulement en raison de l'impossibilité d'en établir la date avec certitude, mais encore en raison de la diplomatique spéciale, si je puis ainsi dire, de toutes ces formules.

C'est ici la vraie question, et tout ce qui a été plus ou moins prouvé jusqu'ici n'avait qu'un but, c'était de déblayer les abords de cette question. Nous voici donc maintenant au cœur du sujet, c'est à dire au moment où, tous les éléments réductibles du problème étant éliminés ou simplifiés, nous nous trouvons, par la force des choses, en face de la solution. Je vais essayer de dégager cette solution.

II.

LES RELATIONS LITTÉRAIRES, LES TEXTES GRECS ET LES TITRES DU

TE DEUM

CHAPITRE PREMIER

Les relations littéraires du TE DEUM

ARTICLE I

Les relations littéraires du Te Deum 1° avec le Trisagion, 2° avec l'Introduction au Trisagion en Orient et en Occident

§ I.

Introduction analytique

Voilà qui est bien entendu. Ni le titre des *Contestationes*, ni leur texte ne sont en état de nous dire si la formule *Merito tibi, Cui merito, Unde merito,* dépend du *Te Deum*, ou bien si c'est le *Te Deum* qui dépend de cette formule : A) le titre, parce qu'il n'a point d'attestation antérieure à Nicétas, B) le texte, *a*) d'abord, parce qu'il est à peu près impossible d'en prouver scientifiquement l'existence antérieure à la même époque, *b*) ensuite parce qu'un certain nombre de *Contestationes* étant dépourvues d'originalité, l'argument qu'on voudrait tirer de leur texte s'en trouverait énervé, et *c*) enfin pour la raison de diplomatique que je viens d'annoncer et que voici.

Nous n'avons plus à distinguer entre la prière eucharistique et le prologue dialogué, *Sursum corda,* qui la prépare, comme il a été dit ci-dessus. Je suppose également acquise la distinction, qui s'impose d'elle-même, entre cette prière et le *Trisagion,* encore bien que celui-ci soit l'aboutissement nécessaire et universel de celle-là. Mais il reste une troisième distinction à établir. La prière eucharistique, dégagée du prologue, dégagée du *Trisagion,* offre encore matière à une analyse fort curieuse, dont il n'est pas possible que les éléments n'aient frappé tout le monde; mais précisément l'observation que provoque cette analyse est tellement simple, tellement naturelle, tellement banale, qu'on ne la fait pas, ou que l'on ne songe pas à en tirer les conséquences. L'observation, qui peut être formulée en deux mots, est celle-ci : Il y a dans la teneur de la prière eucharistique un commencement et une fin qui sont entièrement de protocole, et entre les deux une portion variable plus ou moins bien adaptée à l'une et à l'autre, disons un embolisme.

Fixons immédiatement les idées. Voici d'abord à quoi correspondent en fait les cinq ou six termes de la nomenclature que je suis obligé d'employer. Je prends pour exemple l'*Illatio* mozarabe que nous connaissons déjà, celle de Pâques :

A.) Prologue dialogué, = la *Praefatio* de S. Cyprien.

— Dominus vobiscum.
— Et cum spiritu tuo.
— Sursum corda.
— Habemus ad Dominum.
— Gratias agamus Domino Deo nostro.
— Dignum et justum est.

B.) Illatio, = Contestatio, = Immolatio missae, = l'*Oratio* dans le passage de S. Cyprien, = la *Préface* du langage courant, = l'*Anaphore* ou la prière eucharistique.

1. *Préambule, ou Protocole initial :*

[Vere] Dignum et justum est : nos tibi gratias agere Domine sancte Pater eterne, omnipotens Deus,

2. *Embolisme, ou portion centrale, mobile, et variable suivant les diverses circonstances liturgiques :*

et Jesu Christo Filio tuo Domino nostro : qui tecum simul et cum Spiritu Sancto hanc diem gemino luminis decore sanctificans, etc., (*voir la suite du texte, ci-dessus page 9*)... reconciliavit.

3. *Protocole final, ou formule de transition au Trisagion :*

Unde merito illi omnes angeli, omnesque sancti non cessant clamare quotidie ita dicentes : Te Celi Celorum, Te Potestates, Te Throni et Virtutes laudant, Tibi cetus Angelorum in excelsis concinunt hymnum, Tibi Cherubin ac Seraphin incessabili voce proclamant dicentes.

C.) Trisagion, = *Ter Sanctus*, = *Sanctus*, = *Hymnus trimphalis.*

Agyos, Agyos, Agyos, Kyrie, O Theos. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue. Osanna Filio David. Benedictus qui venit in nomine Domini. Osanna in excelsis. Agyos, Agyos, Agyos. (*Voir ci-dessus, page 9, les n°s 14 à 19 qui n'appartiennent plus au* Sanctus, *et qui complètent notre petit* Te Deum *mozarabe*).

Je ne crois pas nécessaire de justifier longuement ma distinction de la prière eucharistique en trois membres, ni le caractère protocolaire du premier et du troisième membres, caractère qui constitue à lui seul tout le fondement de cette distinction. Un mot seulement là-dessus.

1. Préambule ou Protocole initial.

On sait que le Prologue dialogué, comme le *Trisagion*, est absolument invariable. Je n'ai donc pas à en parler à ce point de vue. Voyons la prière eucharistique.

Pour le Protocole initial, il suffit de renvoyer aux débuts des Préfaces déjà transcrites plus haut, savoir :

a.) La *Contestatio de Joseph* du Sacramentaire de Bobbio (ci-dessus p. 42).

Vere dignum et justum est, omnipotens Deus per Christum Dominum nostrum. Cujus...

b.) L'*Immolatio missae* du Jeudi-Saint dans le Missale Gothicum (p. 45).

Dignum et justum est. Per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum. Qui...

c.) La Préface ambrosienne de la *Missa unius Defuncti* (p. 47).

Vere dignum. Aeterne Deus per Christum Dominum nostrum. In cujus...

Ces exemples suffisent pour donner une idée de tout le reste. On le voit, la phrase du protocole initial n'est même qu'amorcée. C'était à la mémoire de suppléer à ce que le copiste se dispensait de reproduire à satiété. Les recueils romains y font moins de façons encore. Le Léonien, par exemple, entre en matière tout aussitôt après les mots *Vere dignum*.

Il est impossible, on le voit, d'accuser plus explicitement le caractère conventionnel, ce que j'appelle le style protocolaire du début des Préfaces et Contestations.

Il va sans dire que des textes de cette nature sont antérieurs à tous les embolismes, ou portions variables des Préfaces, qui s'y subordonnent, quelle que soit leur antiquité. La subordination même des embolismes au protocole en est la preuve.

Or, s'il est un usage liturgique dont il n'y a plus à prouver l'universalité immémoriale, c'est l'usage du prologue dialogué *Sursum corda* et sa suite, se terminant par *dignum et justum est*. S. Cyprien, nous l'avons vu plus haut, le connaissait déjà.

Mais voici que, précisément, il n'y a pas une Préface latine, pas une Anaphore orientale, qui ne se raccorde par le début protocolaire [*Vere*] *dignum et justum est* aux derniers mots *dignum et justum est* du prologue dialogué. On peut en conclure qu'autant le protocole est indépendant des portions variables des Préfaces, autant il est dépendant du prologue dialogué, autant aussi sa date se rapproche conséquemment de celui-ci, mais s'éloigne, peut-être, le plus souvent, de celles-là.

Je ne développe pas davantage la preuve et la portée de ce caractère du Protocole initial. On n'a qu'à se reporter à n'importe quel Sacramentaire pour plus ample vérification. Je n'en ai parlé d'ailleurs que pour mémoire et pour mieux circonscrire le champ où doivent s'exercer plus directement nos recherches.

2. Embolisme.

Je passe rapidement aussi sur l'embolisme. Il a eu largement sa part dans les pages précédentes. Il faudrait un volume pour transcrire l'infinie variété de compositions que représente cette littérature dans l'Eglise latine. On en a déjà pris quelque idée plus haut. C'est tout ce qu'il faut pour justifier et le caractère variable que j'assigne, dans la Prière eucharistique, à cette portion centrale, et la distinction par laquelle je puis l'isoler du préambule et de la formule de transition au *Trisagion*.

3. Protocole final et Trisagion.

Reste donc cette formule de transition. Un simple coup d'œil sur le dépouillement que j'ai fait des sacramentaires sur ce point, et qu'on trouvera dans l'Appendice, nous permet de reconnaître immédiatement à cette dernière portion de la prière

eucharistique un caractère absolument analogue à celui du préambule. C'est aussi, dans les transcriptions traditionnelles, la même façon de faire, d'après laquelle le copiste comptait sur la mémoire du prêtre pour compléter ce que le caprice de sa plume s'était contenté d'amorcer d'une façon plus ou moins constante et identique. Ainsi, le Sacramentaire léonien conduit, 441 fois sur 461, de la fin de l'embolisme au *Trisagion,* par le seul mot initial *per* de toute la formule. Mais, pour m'en tenir à ce qui touche de plus près nos *Contestationes* et notre *Illatio,* je rappelle que la formule *Cui merito, Unde merito,* n'est pas spéciale à la liturgie mozarabe. On la retrouve dans les différentes branches de la liturgie gallicane et jusque dans le sacramentaire gélasien de Gellone, pour ne parler que d'un exemplaire gélasien des plus notoires. Dans ces conditions, la multiplicité de raccords au *Sanctus* par la voie du *Cui merito, Unde merito* (voir l'Appendice) constitue déjà, par elle-même, une démonstration suffisante. Au surplus l'étude que j'en ferai plus loin ne laissera, je l'espère, rien à désirer.

Il faut cependant noter encore tout de suite, la connexion nécessaire dans laquelle le protocole final se trouve vis-à-vis du *Trisagion,* (et l'on sait si le Trisagion liturgique est ancien); il est, en somme, exactement dans les mêmes conditions de coordination que nous venons de remarquer entre le Préambule ou protocole initial et le Prologue dialogué. Ce rapport, qui fait, après tout, sa seule raison d'être, le met, comme le préambule, *dans une condition mixte.* Comme le préambule, il est nécessairement à deux faces : l'une de ces faces, plus constante, regarde, ici, le *Trisagion;* elle regardait, là, le prologue dialogué, tandis que l'autre face, plus mobile, regarde, dans les deux cas, l'embolisme. C'est par la face qui regardait le *dignum et justum est* du prologue dialogué, que le Préambule est peut-être contemporain de ce prologue; c'est de même par la face qui regarde le *Trisagion* que le protocole final peut être contemporain de celui-ci. Sous ce rapport, du reste, rien n'est plus aisé, comme on le verra plus loin, que de dégager des expressions en quelque sorte stéréotypées qui constituent ce protocole dans toutes les Prières eucharistiques, la formule, en quelque sorte sacramentelle, des origines.

Leur rapport avec le Te Deum.

En somme, on peut considérer le Prologue et le Trisagion comme un cadre extérieur immémorial dont le Préambule et le Protocole final sont des pièces essentielles et plus ou moins contemporaines, servant à y adapter et à y fixer les divers embolismes. Or (est-il besoin de le faire remarquer?) ce n'est pas à l'embolisme que se rapporte le *Te Deum* de notre *Illatio,* ce n'est pas non plus au préambule ou protocole initial; c'est, en même temps qu'au *Trisagion,* à la formule finale c'est à dire de transition ou de raccord avec le *Trisagion;* c'est à une formule immobile de temps immémorial, le *Trisagion,* et à une formule de protocole presque aussi immobile et peut-être aussi ancienne, la transition finale.

Intérêt de la position.

On voit déjà, grâce à ces distinctions, qu'en nous occupant jusqu'à présent des titres et des embolismes, — car c'est de l'antiquité des uns et des autres, et de

l'originalité des derniers que nous nous sommes enquis dans les pages précédentes, — on voit, dis-je, qu'en nous occupant de ces éléments partiellement étrangers à l'objet en discussion, nous étions en dehors de la vraie question, ni plus, ni moins. Encore une fois, c'était nécessaire. Maintenant c'est au cœur des choses que nous allons être, en nous plaçant exclusivement sur le terrain du *Trisagion* et du protocole final, puisque c'est là que nous surprenons ce qu'on peut appeler le *Te Deum* mozarabe.

Posé dans ces termes, et l'on voit que nos éliminations successives nous ont acculés définitivement à cette position, le problème devient si simple, qu'il semble déjà presque résolu par la façon seule dont il est posé. Nous nous mettons inévitablement en face d'un raisonnement à priori qui va dominer implicitement l'enquête future, bon gré, mal gré. Je le répète, nous sommes devant une formule immobile, le *Trisagion*, celui-ci presque apostolique, — et devant des formules qui sont presque aussi invariables, les diverses rédactions du protocole final. Même en ne considérant pas les unes et les autres comme étant chronologiquement solidaires entre elles, le moins qu'on puisse dire, c'est, premièrement, que ces protocoles sont nécessairement antérieurs à l'adaptation qu'en font ceux qui s'y soumettent, c'est à dire antérieurs aux auteurs des embolismes; — c'est, en second lieu, qu'en liturgie, tout ce qui se présente ainsi comme formant une sorte de cadre fondamental, une convention immémoriale, dont on ne s'écarte jamais, bref un type d'où procèdent les développements ultérieurs, ces noyaux primitifs, dis-je, ont grande chance d'être aussi voisins que possible de l'origine des institutions; — c'est enfin que ces chances d'ancienneté finissent par revêtir un caractère d'exceptionnelle gravité, s'il s'agit d'institutions et de procédés observés soit universellement, soit dans des milieux isolés les uns des autres, ou séparés par la diversité des disciplines et des traditions.

Il peut se faire évidemment que le raisonnement à priori réduit à ces termes ne nous conduise pas, chronologiquement, à des conclusions bien précises. Mais n'oublions pas qu'il n'est nullement obligatoire de remonter aux temps apostoliques. Notre protocole n'a besoin que d'exister avant Nicétas, puisque c'est Nicétas qui paraît seul en cause.

Nous allons donc entrer maintenant dans le détail. Je ne crois pas indispensable de m'occuper du Préambule. Je voudrais réserver toute l'attention sur le *Trisagion* et sur le Protocole final qui lui est ordonné. Commençons par étudier le *Trisagion*.

---

§ II

Le Sanctus: unanimité des liturgies orientales, des liturgies occidentales et du Te Deum dans sa rédaction

Or, ne trouve-t-on pas, à priori, que ce soit un précédent bien suggestif contre Nicétas que l'insertion du *Sanctus* dans le *Te Deum?*

Le *Trisagion* est incontestablement antérieur, et de beaucoup, à Nicétas. On dira qu'il est déjà dans Isaïe et qu'il peut y avoir été pris directement par Nicétas tout aussi bien que dans la liturgie. C'est à voir. Car le *Trisagion* liturgique offre généralement une rédaction composite qui ne se retrouve pas dans le *Trisagion* scripturaire.

I. Le Trisagion d'Isaïe, (VI, 3).

Vérifions. Voici d'abord le *Trisagion* scripturaire (Isaïe, VI, 3):

> Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum, plena est omnis terra gloria ejus.

On connaît par cœur le *Trisagion* liturgique d'Occident, mais il est bon de le confronter aussitôt avec le précédent:

> Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.

Rapprochons immédiatement aussi la formule du *Te Deum :*

> Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra majestatis gloriae tuae.

Passons maintenant en Orient.

L'Église d'Alexandrie paraît s'en tenir au texte d'Isaïe, aussi bien chez les Orthodoxes que chez les Coptes et les Jacobites d'Abyssinie. J'emprunte à l'édition de M. Brightman (1) la teneur du *Trisagion* de la liturgie grecque de S. Marc:

> Ἅγιος, Ἅγιος, Ἅγιος Κύριος Σαβαώθ· πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ τῆς ἁγίας σου δόξης.

L'un des manuscrits employés par Swainson (2), le Rouleau de Messine, ne fait que confirmer cette tradition par les variantes qu'il y introduit :

(1) Brightman, *Lit. East. & West.*, vol. I, Oxford, 1896, p. 132.
(2) Swainson, *The Greek Liturgies*, London, 1884, p. 49.

Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος, Κύριος σαβαώθ· πλήρης [ὁ οὐρα]νὸς καὶ ἡ γῆ τῆς ἁγίας σου δόξης.

Il est probable que le *Trisagion* n'allait pas plus loin non plus dans les autres liturgies grecques d'Alexandrie, celle de S. Basile et de S. Grégoire, publiées par Renaudot (1), bien que ses manuscrits n'en donnent pas le texte intégral :

ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος Κύριος Σαβαώθ. (*Lit. S. Basil.*)
ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος Κύριος Σαβαώθ, πλήρης ὁ οὐρανὸς κ. τ. λ. (*Lit. S. Gregorii.*)

L'Église éthiopienne qui procède de celle d'Alexandrie, nous donne un témoignage conforme, dans sa *Liturgia communis, seu Canon universalis Aethiopum* (2) :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra sanctitate gloriae ejus.

C'est aussi la tradition du texte copte de la liturgie de S. Basile donné par Assemani dans la 2e partie de son *Missale Alexandrinum* (3) :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Sabaot; pleni sunt Caeli et Terra gloria sancta tua.

En somme les églises d'Egypte sont unanimes pour s'arrêter à *gloria tua*. Il n'y a qu'une exception : je la trouve dans la traduction latine que donne Assemani de la *Liturgia S. Gregorii*, d'après le Missel Copte de la Propagande (4) :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth, pleni sunt Caeli, et Terra gloria tua sancta, hosanna in excelsis, benedictus qui venit, et venturus est in nomine Domini, hosanna in excelsis.

Mais le fait que ce Missel a été imprimé pour les Uniates, permet de supposer que le *Trisagion* y a été rendu conforme à celui des autres églises de la chrétienté. On ne s'explique cependant pas alors le *venturus est*, qu'on va voir figurer dans le *Trisagion* de plusieurs autres églises orientales.

Quoi qu'il en soit de cet écart (unique dans la tradition du patriarcat d'Alexandrie), le même Missel Copte se dément aussitôt, en revenant à la formule scripturaire, dans la liturgie cyrillienne de S. Marc :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Sabaot : Caeli et terra pleni sunt gloria tua sancta (5).

(1) Renaudot, *Lit. Or. Coll.*, t. I, p. 65 et p. 101.
(2) Renaudot, *ib.*, 516.
(3) Assemani, *Missale Alexandrinum*, Romæ, 1754, *Pars II*, p. 51.
(4) *Ibid.*, *Pars I*, p. 139.
(5) *Ibid.*, *Pars I*, p. 170.

Il y a même dans cette tradition égyptienne du *Ter Sanctus*, une caractéristique constante, c'est la *gloria* SANCTA. Elle était du moins constante avant la découverte de la liturgie de Sérapion par Dmitrievsky (1), puis par Wobbermin. Nous avons maintenant un texte alexandrin du *Trisagion*, conforme à ses congénères pour l'étendue, mais où n'apparaît point la caractéristique en question,

ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος Κύριος σαβαώθ, πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ τῆς δόξης σου,

à moins qu'on ne veuille y rattacher la paraphrase que ce texte y fait aussitôt succéder :

πλήρης ἐστὶν ὁ οὐρανός, πλήρης ἐστίν καὶ ἡ γῆ τῆς μεγαλοπρεποῦς σου δόξης (2).

Encore faudrait-il beaucoup de complaisance pour voir l'équivalent du qualificatif ἁγίας dans le μεγαλοπρεποῦς. Il en faudrait d'autant plus que l'idée de la magnificence de la gloire du Seigneur exprimée dans la liturgie de Sérapion après le *Sanctus*, l'est également, et dans les mêmes termes, mais avant le *Sanctus*, dans la liturgie de S. Marc :

καὶ λέγοντα τῇ μεγαλοπρεπεῖ σου δοξῇ· Ἅγιος, etc.

Ce qui donne à la tradition égyptienne du *Trisagion* ainsi limité, quelque droit à retenir l'attention, c'est que la formule des Constitutions Apostoliques (3) ne contient pas encore, elle non plus, l'addition tirée de S. Matthieu (XXI, 9). Sa teneur exacte est celle-ci :

ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος Κύριος Σαβαώθ
πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ τῆς δόξης αὐτοῦ
εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας. ἀμήν.

On pourrait croire que S. Cyrille de Jérusalem ne connaissait pas encore non plus l'addition tirée de S. Matthieu. Du moins il ne la transcrit pas dans le passage où il semble serrer de si près le texte de la liturgie de Jérusalem :

καὶ λέγοντα· Ἅγιος, Ἅγιος, Ἅγιος Κύριος Σαβαώθ (4).

C'est également à ces termes, ni plus ni moins, que se réduisait le *Trisagion* de la liturgie de S. Basile d'après le manuscrit du XIe siècle, III 42 de Lady Burdett-

(1) L'édition de Dmitrievsky se trouve dans les *Troudy* (Travaux) *de l'Académie ecclésiastique de Kiev*, 1894, 2me fascicule (Tirage à part de 32 pages, *ibid.*, 1894).

(2) G. WOBBERMIN. *Altchristliche liturgische Stücke aus der Kirche Ægyptens*. TEXTE UND UNTERSUCH. NEUE FOLGE, II, 3b. Leipzig, 1899, p. 5.

(3) BRIGHTMAN, *op. cit.*, p. 18. (COTELIER, *PP. Apost.*, Anvers 1698, I, 402. PITRA, *Jur. eccl. graec. Hist. et mon.*, p. 403).

(4) BRIGHTMAN. *Op. cit.*, p. 465.

Coutts, publié par Swainson (1). Mais peut-être en prouvant trop, ceci finirait-il par ne plus rien prouver du tout. Il peut se faire en effet que dans ces deux cas, on se soit contenté d'un incipit.

II. Additions. a. L'addition *Benedictus*, etc. tirée de S. Matthieu (XXI, 9).

Il n'y a plus qu'à faire déposer les principaux témoins de la tradition du Trisagion arrivé à son dernier développement tel que nous l'avons aujourd'hui.

La liturgie grecque de S. Jacques d'abord:

ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος, Κύριε σαβαώθ
πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ τῆς δόξης σου
ὡσαννὰ ὁ ἐν τοῖς ὑψίστοις
εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου
ὡσαννὰ ὁ ἐν τοῖς ὑψίστοις (2).

Ὁ ἐρχόμενος, c'est le *venturus est* du Missel Copte, et il est constant dans la tradition syrienne, melchite aussi bien que jacobite et nestorienne. Le Codex Rossanensis de la liturgie de S. Jacques le fait précéder de ὁ ἐλθών. Ainsi fait une addition marginale abrégée du Rotulus Messanensis (3). Ainsi font les liturgies jacobites. En entendant leur interprète, Denys Bar Salibi, nous les entendrons toutes:

> Sanctus, Sanctus, Sanctus... Pleni sunt caeli... Hosanna... Benedictus qui venit et qui venturus est (4)...

M. H. Labourt, à qui nous devons l'édition critique de Denys Bar Salibi, emprunte à Renaudot la traduction de la liturgie syriaque de S. Jacques à laquelle s'applique l'*Expositio Missae*. Voici le texte complet du Trisagion dans cette rédaction jacobite:

> Sanctus, Sanctus, Sanctus es Domine Deus Sabaoth, pleni enim sunt caeli et terra, gloria, honore et majestate tua Domine, Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit et qui venturus est in nomine Domini. Hosanna in excelsis (5).

Quant à la tradition nestorienne, s'il fallait s'en tenir aux manuscrits employés par Renaudot pour la traduction qu'il a donnée de la *Liturgia beatorum Apostolorum* (*composita a S. Adaeo et S. Mari, Orientalium Doctoribus*), elle confirmerait celle des Constitutions Apostoliques et celle d'Alexandrie. Son *Trisagion*, qui s'arrête au même endroit qu'elles, est ainsi traduit par Renaudot (6):

(1) Op. cit., p. 159.
(2) BRIGHTMAN, op. cit., p. 50.
(3) SWAINSON, p. 268.
(4) H. LABOURT, *Dionysius Bar Salibi, Expositio Liturgiae*, tome 93 du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, de J.-B. CHABOT, etc. Parisiis 1903, *Versio*, p. 70; *Textus*, p. 54.
(5) RENAUDOT, op. cit., t. II, p. 31. LABOURT, op. cit., p. 19.
(6) IB., t. II, p. 589.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus potens, pleni sunt caeli et terra gloria ejus.

Tel n'est pas le texte (assez attaqué, du reste) d'Alexis de Menezès, dans l'*Historia Ecclesiae Malabaricae* de J.-F. Raulin (1):

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus fortis, pleni sunt caeli et terra carminibus ejus: Hosanna in excelsis, Hosanna filio David. Benedictus qui venit, et venturus est, in nomine Domini. Hosanna in excelsis.

La même liturgie d'Adée et Maris imprimée à Ourmiah, en 1890, par les soins de la mission de l'archevêque de Cantorbéry, fournit un troisième texte, qui revient du reste à la tradition syrienne. M. Brightman en publie la traduction anglaise suivante (2):

Holy, Holy, Holy Lord God of Hosts, heaven and earth are full of his praises and of the nature of his being and of the excellency of his glorious splendour. Hosanna in the highest and Hosanna to the Son of David. Blessed is he that came and cometh in the name of the Lord. Hosanna in the highest.

C'est également à la tradition du *Trisagion* augmenté du *Benedictus etc.*, avec le *qui venturus est*, que se rattachent les textes des liturgies byzantines de S. Basile et de S. Jean Chrysostome, non seulement dans l'usage actuel, mais d'après les manuscrits utilisés jusqu'à présent, notamment, en dernier lieu, par Brightman (3):

Ἅγιος, Ἅγιος, Ἅγιος Κύριος Σαβαώθ· πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ γῆ τῆς δόξης σου. Ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου· Ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις.

Comme les liturgies du groupe syrien, le *Trisagion* arménien contient l'addition du *Benedictus etc.*, sous la double forme *qui venit et qui venturus est* et cela dans toutes les traductions que j'ai pu consulter. Je me contente d'indiquer la traduction anglaise faite sur le *Khorhrdatetr srbazan pataragi*, imprimé à Jérusalem, en 1873, telle que la donne Brightman:

Holy, Holy, Holy Lord God of Hosts. Heaven and earth are full of thy glory. Blessing in the highest. Blessed art thou that didst come and comest in the name of the Lord. Hosanna in the Highest (4).

(1) RAULIN, *Historia Ecclesias Malabaricas*, Romæ, 1745, p. 312-313.
(2) BRIGHTMAN, op. cit., p. 284.
(3) Op. cit., p. 323.
(4) BRIGHTMAN, op. cit., p. 436.

b. L'addition (universelle) du mot *caeli* dans le texte d'Isaïe.

En résumé nous voilà donc en présence de deux formules: l'une qui s'en tient au texte d'Isaïe, l'autre qui lui soude immédiatement la péricope de S. Matthieu, XXI, 9. Or c'est également dans la première classe que se rangerait la formule du *Te Deum*. S'ensuit-il que le *Trisagion* des Anaphores et celui du *Te Deum* soient indépendants l'un de l'autre et que, de part et d'autre, on se soit pourvu directement dans Isaïe? N'allons pas trop vite. La formule que j'ai appelée scripturaire ne l'est pas tellement qu'on n'y puisse relever un mot, rien qu'un mot, mais un mot qui se retrouve dans toutes les liturgies sans exception, et ce mot, qui est une addition au texte d'Isaïe, comme le remarque Brightman (1), est le mot *caeli*. Or ce n'est pas avec Isaïe, c'est avec toutes les liturgies que le *Te Deum* chante: *Pleni sunt* CAELI *et terra*. Chose remarquable, ce mot qui n'est pas dans l'hébreu *(plenitudo totius terrae gloria ejus)*, et qui avait tant de chance de passer de la liturgie dans la Bible, ne se trouve ni dans les Septante (ed. SWETE, III, 110-111), ni dans la version syriaque (*cujus laudibus plena est universa terra*), ni dans la version arabe (*tota terra plena est gloria ipsius*), ni dans la paraphase chaldaïque *(plena est omnis terra splendore gloriae ejus)*.

A moins donc de dire que toutes les Églises latines, grecques, syriennes, etc., ont emprunté le *Trisagion* à Nicétas, ce qui ne viendra sans doute à l'esprit de personne, il faut convenir que voici l'auteur du *Te Deum* tributaire d'une formule appartenant à l'ensemble de la prière eucharistique. N'est-ce pas un précédent bien compromettant pour lui, surtout si l'on songe à tous les versets d'emprunt de sa dernière partie?

c. L'addition *majestatis* dans le Te Deum et dans le Sanctus mozarabe.

Mais il y a plus curieux encore. Je n'ai rien dit du *Trisagion* mozarabe. Or, ce *Trisagion*, dans sa partie scripturaire, ajoute un mot tout à fait caractéristique, *majestatis*:

> Sanctus. Sanctus. Sanctus Dominus Deus Sabbaoth: pleni sunt celi et terra gloria *majestatis* tue (2).

C'est exactement, à une interversion près, la version du *Te Deum*:

> Pleni sunt caeli et terra *majestatis* gloriae tuae.

---

(1) Op. cit., p. 589.

(2) La formule du Missel de Ximénès, que je donne ici d'après l'édition du P Lesley, p. 5, et que je retrouve d'ailleurs, dans un *Post Sanctus* de « plusieurs martyrs » page 430, ligne 5, est bien traditionnelle. Le *Liber ordinum*, du XIe siècle, que vient de publier D. Férotin, nous en fournit, par deux fois, la preuve dans ce *Post Sanctus* entièrement et exclusivement composé du *Trisagion*:

Domine Deus Sabaoth, pleni sunt celi et terra gloria maiestatis tue.
Osianna, fili Dauid, benedictus qui uenit in nomine Domini. — Christus.
(*Liturgia mozarabica vetus. Liber Ordinum*, Paris, Didot, 1904, col. 398, 25.)

Domine Deus Sabaoth, pleni sunt celi et terra Maiestatis tue.
Hosanna in excelsis! Benedictus qui uenit in nomine Domini. — Christus Dominus.
(*Ibidem*, col. 406, ligne 43, et col. 407, lignes 1 et 2.)

Quant au *Post Sanctus* de l'édition du P. Lesley, le voici:

Vere sanctus: vere Dominus. Quia pleni sunt celi et terra gloria maiestatis tue:
osanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini:
Christus Dominus ac redemptor sempiternus.

Conclusion. Résumons.

Je ne veux pas insister sur le précédent suspect dont il est évident que le *Te Deum* est chargé par l'adjonction des versets divers de sa dernière partie. Mais enfin ce serait déjà la preuve qu'il s'est formé partiellement par voie d'emprunts. Il faut d'ailleurs ajouter, — j'y reviendrai plus loin, — que c'est dans un agrégat déjà liturgique lui-même, qu'il a pris certains éléments de cette compilation finale.

Or, voici qu'à son tour, la première partie, ni plus ni moins que la dernière, est entamée dorénavant, elle aussi.

La seule présence dans un cantique doxologique tel que le *Te Deum*, du *Sanctus* qui, par ailleurs, est si intimement lié à cette autre doxologie qu'est la prière eucharistique, a dû, plus d'une fois, laisser entrevoir ici quelque chose du parallélisme que je me réserve de préciser dans ma troisième partie, entre le *Te Deum* d'une part, et de l'autre les *Anaphores* et *Contestationes*. Le fait est que rien n'est plus suggestif. Rien aussi n'est plus étonnant qu'on n'y ait pas prêté plus d'attention.

Mais enfin, aussi longtemps qu'on n'y regardait pas de trop près, on pouvait croire qu'après tout, le *Te Deum* n'était pas nécessairement tributaire des liturgies pour l'insertion du *Sanctus*, et qu'il l'avait évidemment emprunté, comme elles, directement au chapitre VIe d'Isaïe.

Nous venons d'acquérir la preuve que c'est, au contraire, non seulement aux liturgies qu'il se rapporte, mais de plus, chose remarquable, que c'est sous la forme la moins développée, la plus voisine des origines, c'est à dire avant l'adjonction du verset *Benedictus qui venit etc.* de S. Matthieu. Cette constatation d'antiquité n'est peut-être pas le moindre résultat de notre petite démonstration. Mais je veux m'abstenir, pour le moment, de toute interprétation sur ce dernier point. Retenons-en seulement ceci, c'est que le *Te Deum* ne répugne donc pas à la centonisation, mais qu'il est déjà convaincu d'y avoir eu deux fois recours, et ce, de la façon la plus indubitable, puisqu'il s'agit, dans un cas, de versets de Psaumes, entre autres choses, et dans l'autre, d'une formule non seulement qui appartient à toutes les liturgies sans exception, mais dont la seule insertion dans sa première partie, eu égard aux analogies qu'elle présente, est déjà l'indice d'une parenté fort indépendante de Nicétas et très dépendante de ces liturgies.

L'examen du Protocole final des Anaphores orientales et des Préfaces latines va nous procurer la même certitude sur deux autres points caractéristiques.

§ III

La Transition au Sanctus

SECTION I

La Transition au Sanctus en Orient

Son Caractère protocolaire et sa dépendance du Chapitre VI• d'Isaïe.

Ce que j'appelle ici le protocole final est, on s'en souvient, tout à la fois la conclusion de la prière eucharistique et une transition au *Trisagion*. Les fidèles y sont invités à s'unir au chœur des Anges pour chanter avec eux le *Sanctus*.

Il était naturel que le récit de la vision du prophète laissât de nouveau quelques traces dans la formule ecclésiastique. Mais il est très frappant de voir avec quelle fidélité les liturgies orientales s'accordent à conserver dans sa teneur littérale la description d'Isaïe. Ce qui n'est pas moins frappant, c'est de constater, en revanche, l'unanimité non moins grande des liturgies latines à se distinguer sous ce rapport des liturgies orientales.

Lisons les deux versets d'Isaïe (VI, 2-3):

L'introduction au Sanctus dans Isaïe.

> Καὶ σεραφεὶμ εἱστήκεισαν κύκλῳ αὐτοῦ, ἓξ πτέρυγες τῷ ἑνί, καὶ ἓξ πτέρυγες τῷ ἑνί, καὶ ταῖς μὲν δυσὶν κατεκάλυπτον τὸ πρόσωπον, ταῖς δὲ δυσὶν κατεκάλυπτον τοὺς πόδας, καὶ ταῖς δυσὶν ἐπέταντο. καὶ ἐκέκραγεν ἕτερος πρὸς τὸν ἕτερον καὶ ἔλεγον· Ἅγιος, κ. τ. λ.

On cherchera vainement dans n'importe quelle *Illatio, Contestatio, Préface* latines la distribution prophétique des six ailes des Séraphins. On n'y trouvera pas davantage l'ἕτερος πρὸς τὸν ἕτερον, c'est à dire l'alternance du chant angélique (1).

Absence de cette introduction dans les rits latins.

(1) On n'a pour s'en convaincre qu'à parcourir les groupes III (Les Anges), VII (L'hymne) et VIII (Les Voix) du dépouillement méthodique inséré dans la Section II du présent paragraphe. On pourra même faire, dans le groupe des Anges, une remarque qui accentue l'indépendance des transitions au Sanctus occidental à l'égard d'Isaïe : dans les Illations mozarabes et dans le Missel de Bobbio, on décrit, à sept reprises, les ailes de certains esprits célestes (Mozarabe IIIa 23, IIIb 3, IIIb 6, IIIb 7, IIIb 8, IIIb 9; Bobbio IIIa 7); l'occasion était belle de le faire en s'inspirant d'Isaïe : eh bien, les rédacteurs de ces documents occidentaux laissent échapper l'occasion, et, ne pensant qu'aux chérubins d'Ézéchiel (Éz. I 4-14), aux animaux de l'Apocalypse (Apoc. IV 8) et à d'autres symboles bibliques, ils représentent les trois paires d'ailes comme servant toutes à soutenir le vol ou à voiler le trône divin.

C'est le contraire, on va le voir, dans tout l'Orient, et ce n'est pas seulement une allusion qu'on y fait au texte du prophète, c'est la description littérale, d'après Isaïe, de leur distribution deux à deux, et de leur mouvement (1).

Pour ne pas perdre de vue notre *Te Deum*, il importe de remarquer tout de suite qu'il est, en cela, du côté des liturgies latines, et qu'on y procède comme chez elles, pour l'introduction du Trisagion, c'est à dire en dehors de ce que, dans Isaïe, l'on pourrait appeler la mise en scène du cantique.

Sa présence dans les rits orientaux.

Comme il s'agit d'une simple constatation à faire, il n'y a qu'à passer en revue les documents. Il suffira de quelques mots ensuite pour mettre en relief les points sur lesquels je me propose d'appuyer l'argument renfermé dans les divers protocoles qui vont passer sous nos yeux : c'est ce que je me réserve de faire dans les Conclusions qui suivront la Section IIe de ce paragraphe.

Mais, dès à présent, pour n'avoir plus à y révenir, je demande qu'on veuille bien faire deux constatations : la première, c'est que toutes les formules orientales sont dépendantes d'Isaïe, VI, 2-3 ; la seconde, c'est qu'en dépit de certaines différences de rédaction, toutes ont un caractère de lieu commun que j'appelle leur caractère protocolaire.

Je suivrai dans cette revue les dernières publications, notamment celle de M. Brigthman, (*Liturgies Eastern and Western*... vol. I. Oxford, 1896).

I. Rit syrien.

Nous commençons donc par le rit syrien. La liturgie clémentine d'abord (*Const. Apostoliques*, VIII, 5-14.) nous fournit ce protocole :

> Σὲ προσκυνοῦσιν ἀναρίθμητοι στρατιαὶ ἀγγέλων ἀρχαγγέλων θρόνων κυριοτήτων ἀρχῶν ἐξουσιῶν δυνάμεων στρατιῶν αἰωνίων, τὰ χερουβὶμ καὶ τὰ ἑξαπτέρυγα σεραφὶμ ταῖς μὲν δυσὶ κατακαλύπτοντα τοὺς πόδας, ταῖς δὲ δυσὶ τὰς κεφαλάς, ταῖς δὲ δυσὶ πετόμενα, καὶ λέγοντα ἅμα χιλίαις χιλιάσιν ἀρχαγγέλων καὶ μυρίαις μυριάσιν ἀγγέλων ἀκαταπαύστως καὶ ἀσιγήτως βοώσαις· ΆΓΙΟΣ, κ. τ. λ. (2).

La liturgie grecque de S. Jacques est plus fidèle encore : elle a conservé l'ἕτερος πρὸς τὸν ἕτερον, qui manque dans les Constitutions apostoliques.

> ὃν ὑμνοῦσιν οἱ οὐρανοὶ καὶ οἱ οὐρανοὶ τῶν οὐρανῶν, καὶ πᾶσα ἡ δύναμις αὐτῶν, ἥλιός τε καὶ

(1) Je ne note, d'ailleurs, ce fait, qu'à l'occasion de la transcription que je vais faire de nos divers protocoles, pour l'objet qui nous occupe. Mais ce nouveau témoignage d'unanimité liturgique latine distincte de l'unanimité orientale, me parait trop considérable pour n'être pas signalé au passage, et versé au dossier de la question des origines grecques des rits gallicans. J'y reviendrai dans la Conclusion I^e de ce paragraphe.

(2) BRIGTHMAN, p. 18. (COTELIER, PP. Ap., Anvers 1698, I, 402.) Te adorant innumerabiles exercitus angelorum, archangelorum, thronorum, dominationum, principatuum, potestatum, virtutum, exercituum, saeculorum, Cherubim et sex alas ferentes Seraphim, binis tegentes vestigia, binis capita, binis volantes, et dicentes una cum mille millibus archangelorum et decem millibus decem millium angelorum, sine cessatione et sine silentio clamantes : Sanctus, etc. (PITRA, *Jur. eccl. graec. Hist. et mon.*, p. 403.)

σελήνη, καὶ πᾶς ὁ τῶν ἄστρων χορός, γῆ θάλασσα καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτοῖς, Ἱερουσαλὴμ ἡ ἐπουράνιος πανήγυρις, ἐκκλησία πρωτοτόκων ἀπογεγραμμένων ἐν τοῖς οὐρανοῖς, πνεύματα δικαίων καὶ προφητῶν, ψυχαὶ μαρτύρων, καὶ ἀποστόλων, ἄγγελοι ἀρχάγγελοι θρόνοι κυριότητες, ἀρχαί τε καὶ ἐξουσίαι καὶ δυνάμεις φοβεραί, χερουβὶμ τὰ πολυόμματα καὶ τὰ ἑξαπτέρυγα σεραφὶμ ἃ ταῖς μὲν δυσὶ πτέρυξι κατακαλύπτει τὰ πρόσωπα ἑαυτῶν, ταῖς δὲ δυσὶ τοὺς πόδας καὶ ταῖς δυσὶν ἱπτάμενα κέκραγεν ἕτερος πρὸς τὸν ἕτερον ἀκαταπαύστοις στόμασιν, ἀσιγήτοις δοξολογίαις τὸν ἐπινίκιον ὕμνον τῆς μεγαλοπρεποῦς σου δόξης λαμπρᾷ τῇ φωνῇ ᾄδοντα βοῶντα δοξολογοῦντα κεκραγότα καὶ λέγοντα· Ἅγιος, κ. τ. λ. (1).

La liturgie syriaque de S. Jacques est, presque en tout, conforme à celle-là. Voici la traduction qu'en donne Renaudot (*Lit. Or.*, t. II, 31.):

> Quem laudant caelum et caeli caelorum, omnisque exercitus eorum sol et luna et omne stellarum agmen, terra et maria et omnia quae in eis sunt: Jerusalem caelestis, Ecclesia primogenitorum descriptorum in caelis: Angeli, Archangeli, Principatus, Potestates, Throni, Dominationes, virtutes caelestes, et mundo superiores exercitus caeli, Cherubim quibus oculi multi, et Seraphim quibus alae sex, qui duabus alis tegunt facies suas et duabus pedes, duabusque alter ad alterum volitantes vocibus indeficientibus, et Theologiâ non conticescente, hymnum triumphalem magnificentissimae gloriae, voce canorâ concinunt, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, etc.

On peut s'en tenir à la liturgie de S. Jacques pour le rit syrien. Les nombreuses anaphores syriaques publiées par Renaudot n'en sont, en somme, que des variétés dont le témoignage, réduit ou paraphrasé, n'ajouterait rien au témoignage du type principal.

Le rit égyptien nous retiendra plus longtemps. Voici d'abord le témoignage de ses liturgies grecques:

II. Rit égyptien A. Langue grecque

1° La liturgie de S. Marc:

> Σοὶ παραστήκουσι χίλιαι χιλιάδες καὶ μύριαι μυριάδες ἁγίων ἀγγέλων καὶ ἀρχαγγέλων στρατιαί, σοὶ παραστήκουσι τὰ δύο τιμιώτατά σου ζῶα, τὰ πολυόμματα χερουβὶμ καὶ τὰ ἑξαπτέρυγα Σεραφὶμ ἃ δυσὶ μὲν πτέρυξι τὰ πρόσωπα καλύπτοντα καὶ δυσὶ τοὺς πόδας καὶ δυσὶν ἱπτάμενα καὶ κέκραγεν ἕτερος πρὸς τὸν ἕτερον ἀκαταπαύστοις στόμασι καὶ ἀσιγήτοις θεολογίαις

(1) BRIGHTMAN, p. 50. Cf. l'ancienne traduction latine publiée par Claude de Sainctes au XVIe siècle. ...quem caeli, et caeli caelorum laudibus celebrant, ac omnis virtus eorum: sol et luna, universusque astrorum chorus, terra, mare, et omnia quae in eis sunt: Hierusalem caelestis congregatio, ecclesia primogenitorum descriptorum in caelis: spiritus justorum et prophetarum: animae Martyrum et Apostolorum. Angeli, Archangeli, Throni. Dominationes, Principatus, Potestates, ac Virtutes tremendae, Cherubimque multos oculos habentia, et Seraphim sex alis praedita, quae duabus quidem alis operiunt facies suas; duabus vero pedes. et reliquis duabus volantia, clamant alterum ad alterum incessabili voce, perpetuis laudibus, hymnum triumphalem tuae magnificae gloriae, clara voce canentia, clamantia, glorificantia, vociferantia, ac dicentia: Sanctus, etc. (CLAUDE DE SAINCTES, *Liturgia sive Missa sanctorum Patrum*... Antuerpiae, 1560, p. 24.)

τὸν ἐπινίκιον καὶ τρισάγιον ὕμνον ἄδοντα βοῶντα δοξολογοῦντα κεκραγότα καὶ λέγοντα τῇ μεγαλοπρεπεῖ σου δόξῃ· Ἅγιος, κ. τ. λ. (1).

2° La liturgie de S. Basile :

Ὧ παραστήκουσιν ἄγγελοι καὶ ἀρχάγγελοι ἀρχαὶ καὶ ἐξουσίαι, θρόνοι, κυριότητες καὶ δυνάμεις. Οἳ παρίστανται κύκλῳ σου, τὰ πολυόμματα κερουβὶμ, καὶ τὰ ἑξαπτέρυγα Σεραφὶμ, δία παντὸς ὑμνοῦντα καὶ βοῶντα καὶ λέγοντα· Ἅγιος, κ. τ. λ. (2).

3° La liturgie de S. Grégoire de Nazianze :

Σὲ αἰνοῦσιν ἄγγελοι· σὲ προσκυνοῦσιν ἀρχάγγελοι· σὲ ἀρχαὶ ὑμνοῦσι· σὲ κυριότητες ἀνακράζουσι· τὴν σὴν δόξαν ἐξουσίαι ἀναγορεύουσί σοι θρόνοι τὴν εὐφημίαν ἀναπέμπουσι· χίλιαι χιλιάδες σοι παραστήκουσι, καὶ μύριαι μυριάδες, σοί τὴν λειτουργίαν προσάγουσι. Σὲ ὑμνεῖ τὰ ἀόρατα· σὲ προσκυνεῖ τὰ φαινόμενα,... Σύναψον ἡμᾶς ταῖς ἐπουρανίαις δυνάμεσιν... Βοήσωμεν ὥσπερ ἐκεῖναι ταῖς ἀσιγήτοις ἀνακράζει φωναῖς, ἀκαταπαύστοις στόμασι τὸ σὸν μεγαλεῖον ὑμνήσωμεν. Σοὶ γὰρ παραστήκει κύκλῳ τὰ σεραφὶμ ἓξ πτέρυγες τῷ ἑνὶ· καὶ ταῖς μὲν δυσὶ πτέρυξι κατακαλύπτουσι τὰ πρόσωπα ἑαυτῶν· ταῖς δὲ δυσὶ τοὺς πόδας ἑαυτῶν· καὶ ταῖς μὲν δυσὶ πετόμενα, καὶ ἐκέκραγον ἕτερον πρὸς ἕτερον τὸν ἐπινίκιον ὕμνον τῶν σωτηριῶν ἡμῶν, μετὰ φωνῆς ἐνδόξου, λαμπρᾷ τῇ φωνῇ, ὑμνολογοῦντα, ἄδοντα, βοῶντα, δοξολογοῦντα, κεκραγότα καί λέγοντα. Ἅγιος, κ. τ. λ. (3).

4° La liturgie de Sérapion :

σοὶ παραστήκουσι χίλιαι χιλιάδες καὶ μύριαι μυριάδες ἀγγέλων ἀρχαγγέλων θρόνων κυριοτήτων ἀρχῶν ἐξουσιῶν· σοὶ παραστήκουσιν τὰ δύο τιμιώτατα σεραφεὶμ ἑξαπτέρυγα, δυσὶν μὲν πτέρυξιν καλύπτοντα τὸ πρόσωπον, δυσὶ δὲ τοὺς πόδας, δυσὶ δὲ πετόμενα καὶ ἀγιάζοντα, μεθ' ὧν δέξαι καὶ τὸν ἡμέτερον ἁγιασμὸν λεγόντων· Ἅγιος, κ. τ. λ. (4).

---

(1) BRIGHTMAN, p. 131. SWAINSON, p. 48-49. Tibi astant millia millium, et decies millies centena millia sanctorum Angelorum et Archangelorum exercitus. Tibi astant honoratissima tua duo animalia, nimirum multocula Cherubim. et sex alata Seraphim, quae duabus quidem alis facies tegunt, et duabus pedes, et duabus volant et clamant alterum ad alterum incessabilibus vocibus, et non tacitis theologiis, triumphalem et trisagium seu ter-sanctum hymnum, canentia, clamantia, glorificantia, vociferantia, et dicentia magnificae tuae gloriae : Sanctus, etc. (JEAN DE S. ANDRÉ, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ Ἁγίου Ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Μάρκου... Parisiis, 1583, p. 44.)

(2) RENAUDOT, I, 65 ; cf. ASSEMANI, *Miss. Alex.*, *Pars* I, p. 55. — Cui adsistunt Angeli et Archangeli, Principatus et Potestates, Throni, Dominationes et Virtutes. Qui circum te consistunt. Cherubim multi oculi, Seraphim sex alis instructi, semper laudantes, clamantes et dicentes. Sanctus, etc.

(3) RENAUDOT, I, 99 ; ASSEMANI, p. 98. Te laudant Angeli, te adorant Archangeli, te hymnis celebrant Principatus, te Dominationes inclamant. gloriam tuam Potestates praedicant tibi Throni adclamationes mittunt ; mille millena tibi adsistunt, et decies mille millena, tibi ministerium offerunt. Te celebrant invisibilia, te adorant ea quae videntur,... Loquamur etiam et nos cum ipsis... et clamemus quae ipsi incessabilibus vocibus proclamant, et indesinenter magnitudinem tuam oribus celebremus. Te enim circumsistunt Seraphim, sex alae uni, et sex alae alteri : duabus quidem alis velant facies suas, duabus pedes suos, et duabus volantes, clamant alter ad alterum triumphalem hymnum salutarium nostrorum voce clara, et nitida celebrant, canunt, clamant, laudant, clamantes et dicentes : Sanctus, etc.

(4) G. WOBBERMIN, *Altchristliche liturgische Stücke aus der Kirche Ægyptens*... Leipzig, 1899. T.U. - N F. II, 3-b, p. 5.

B. Langue: copte et éthiopien:

On pourrait se dispenser après cela de passer en revue les liturgies coptes, comme nous l'avons fait pour les liturgies syriaques, mais le nombre en est bien moins grand, et nous en possédons des textes trop précieux pour qu'on ne leur donne pas la parole.

Je place en premier lieu, comme de juste, l'*ostracon 19* de l'*Egypt Exploration Fund*, dont le texte coïncide avec celui de l'*ostracon 1133* de l'*Ermitage impérial de S.-Pétersbourg* pour tous les mots écrits ci-dessous en italique.

> [Before Thee stand] thrones and dominations, principalities and [powers, angels and archangels]: before Thee stand the [many-eyed cherubim and the seraphim] *each having six wings* [*and with twain veiling their face* because] they fear to look upon the *Imag*[*e of the* Invisible, *and with twain veiling*] *their feet* by reason of the fear [of the majesty of *the Creator, and with twain flying*] they cry one [*to the other with lips* unsilenced] *and tongue* [*unceasing and mouth un*hushed, shouting and saying,] *Holy Ho*[*ly Holy,* Lord God almighty *wich was*] *and is* [*and is to come*] (1).

2° La liturgie copte de S. Basile :

> ...quem adorant omnes potestates sanctae, circa quem consistunt Angeli et Archangeli, Principatus, Potestates, Throni, Dominationes, Virtutes. In circuitu enim tuo stant Cherubim, oculis pleni, et Seraphim sex alis instructi, hymnum gloriae concinunt indesinenter dicentes: Sanctus, etc. (2).

3° La liturgie copte de S. Grégoire:

> Tu es quem laudant Angeli, et adorant Archangeli;
> Tu es cui benedicunt Principatus, ad quem clamant Dominationes;
> Tu es cujus gloriam celebrant Potestates;
> Tu es cui Throni sursum mittunt gloriam et honorem :
> Millia millium assistunt coram te, et dena millia denum millium ministrant tibi.
> Tu es quem benedicunt invisibiles, quem adorant visibiles... aeterne Domine, Deus verus de Deo vero... connumera nos inter Potestates caelestes, ut

(1) W.-E. Crum, *with a contribution by the Rev.* E.-E. Brightman : *Coptic Ostraca*, London 1902, p. 2, n° 4. Déjà nous avions vu plus haut: *qui venit et qui venturus est, that came and cometh, that didst come and comest* (Liturgie syriaque de S. Jacques, Liturgie nestorienne du Malabar et Liturgie d'Adée et Maris, Liturgie arménienne). Mais c'est la première fois, — M. Brightman ne manque pas de le remarquer, — que la 2e partie du *Trisagion* se présente ainsi, non plus sous la forme augmentee ὁ ἐρχόμενος de S. Matthieu, mais sous celle-ci qui vient nettement de l'Apocalypse (IV, 8): Ὁ ἦν, καὶ ὁ ὤν, καὶ ὁ ἐρχόμενος. — Je conserve les crochets [ ] et l'italique employés par M Brightman dans son collationnement des deux ostraca.

(2) Renaudot, I, p. 13. Cf. Brightman, p. 175; Assemani, *Pars II*, p. 49.

dicamus cum illis... clamemusque idem quod illi dicunt incessabili voce, atque ore indesinenti, benedicamus magnitudinem tuam.

Tu es enim cui assistunt Cherubim et Seraphim senis alis instructi: sex alae uni, et sex alae alteri: duabus alis velant facies suas, duabus tegunt pedes suos, et duabus volant: clamantesque alter ad alterum, dicunt hymnum triumphalem salutis nostrae, et vocibus gloriosis laudant clamantes et dicentes: Sanctus, etc. (1).

4° Le fragment sahidique n° 70 de la collection de l'archiduc Renier, publiée par J. Krall et dont je dois me borner à reproduire ici le texte grec:

Σὲ αἰνοῦσιν ἄγγελοι,
σὲ προσκυνοῦσιν ἀρχάγγελοι,
σὲ ἀρχαὶ προσκυνοῦσι καὶ ὑμνοῦσι,
σὲ κυριότητες ἀναβοάζουσι,
τὴν σὴν δόξαν ἐξουσίαι ἀναγορεύουσι,
σοί θρόνοι πάντες (2).

5° La liturgie copte de S. Cyrille :

Tu es Deus excelsus super omnes principatus, et potestates, dignitates et dominationes, et super omne nomen, quod nominari potest, non solum in hoc saeculo, sed etiam in futuro:

Tu es coram quo assistunt mille milleni et decies millies decies mille milleni Angeli et Archangeli sancti, tibi ministrantes.

Tibi assistunt coram, duo animalia gloriosissima sex alis instructa: plena oculis, Seraphim et Cherubim, duabus alis tegunt facies suas, propter divinitatem tuam invisibilem, nec mente comprehensibilem: duabus tegunt pedes suos et duabus volant. Unusquisque eorum semper te sanctificat: sed et cum omnibus qui te sanctificant, suscipe quoque sanctificationem nostram a nobis, Domine, ut cum illis Te laudemus, dicentes: Sanctus, etc. (3).

6° La liturgie copte de S. Marc:

Tibi astant millia millium, et decies millies centena millia sanctorum angelorum, et archangelorum exercitus.

Tibi astant honoratissima tua duo animalia, nimirum multocula Cherubim, et sex alata Seraphim, quae duabus quidem alis facies tegunt, et

(1) Renaudot, I, 28; cf. Assemani, *Pars I*, p. 138.

(2) J. Krall, *Aus einer Koptischen Kloster-Bibliothek*. Dans *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzogs Rainer*, Wien, 1887, tome I.

(3) Renaudot, I, p. 46; cf. Assemani, *Pars I*, p. 170.

duabus pedes, et duabus volant, et clamant alterum ad alterum incessabilibus vocibus, et non tacentibus theologiis, triumphalem et ter-sanctum hymnum canentia, clamantia, glorificantia, vociferantia, et dicentia, magnificae tuae gloriae : Sanctus, etc. (1).

7° La « liturgia communis sive Canon universalis Aethiopum » :

Tu qui misisti Filium tuum in sinum Virginis.. Coram te stant mille millies Angeli et Archangeli sancti, veneranda animalia sex alas habentia, Seraphim et Cherubim, qui duabus faciem suam tegunt, duabus pedes suos : duabusque volant a finibus usque ad fines mundi : et sicut semper te laudant et sanctificant, ita suscipe has sanctificationes, quas tibi dicimus : Sanctus, etc. (2)

III. Type byzantin

Comme on le voit, dans les liturgies dérivées des liturgies types, il y a une tendance à laisser tomber certains traits. Ceci est particulièrement remarquable dans les liturgies du type byzantin. Ainsi la liturgie de S. Jean Chrysostome réduit à un simple adjectif toute la description des six ailes. Dans la liturgie des Arméniens, il n'en est même plus question. Lisons les textes :

1° Liturgie grecque de S. Basile :

Σὲ γὰρ αἰνοῦσιν ἄγγελοι ἀρχάγγελοι θρόνοι κυριότητες ἀρχαὶ ἐξουσίαι δυνάμεις καὶ τὰ πολυόμματα χερουβεῖμ, σοὶ παρίστανται κύκλῳ τὰ σεραφείμ, ἓξ πτέρυγες τῷ ἑνὶ καὶ ἓξ πτέρυγες τῷ ἑνὶ καὶ ταῖς μὲν δυσὶ κατακαλύπτουσιν τὰ πρόσωπα ἑαυτῶν καὶ ταῖς δυσὶ τοὺς πόδας καὶ ταῖς δυσὶ πετόμενα κέκραγεν ἕτερον πρὸς τὸ ἕτερον ἀκαταπαύστοις στόμασιν, ἀσιγήτοις θεολογίαις τὸν ἐπινίκιον ὕμνον ᾄδοντα βοῶντα κεκραγότα καὶ λέγοντα· Ἅγιος, κ. τ. λ. (3).

2° Liturgie de S. Jean Chrysostome.

Εὐχαριστοῦμέν σοι καὶ ὑπὲρ τῆς λειτουργίας ταύτης ἣν ἐκ τῶν χειρῶν ἡμῶν δέξασθαι καταξίωσον καίτοι σοὶ παρεστήκεισαν χιλιάδες ἀρχαγγέλων καὶ μυριάδες ἀγγέλων, τὰ χερουβεῖμ καὶ τὰ σεραφεὶμ ἑξαπτέρυγα πολυόμματα μετάρσια πτερωτά τὸν ἐπινίκιον ὕμνον ᾄδοντα· Ἅγιος, κ. τ. λ. (4).

(1) RENAUDOT, I, p. 154 ; cf. BRIGHTMAN, p. 175.

(2) RENAUDOT, I, p. 516 ; cf. BRIGHTMAN, p. 189 et p. 231.

(3) BRIGHTMAN, p. 323 ; cf. SWAINSON, p. 80. — Cf. aussi la vieille traduction publiée par CLAUDE DE SAINCTES, *loc. cit.*, p. 42. Te enim laudant angeli, archangeli, throni, dominationes, principatus, potestates, virtutes, et multiocula Cherubim, tibi adstant in circuitu Seraphim, sex alae uni, et sex alae alteri, et duabus quidem velant facies eorum, duabus autem pedes, et duabus quidem volant, et clamant alterum ad alterum incessabilibus vocibus, intacibilibus doxologiis. Ici *doxologiis* suppose un exemplaire où Θεολογίαις avait déjà fait place à δοξολογίαις, qui a prévalu.

(4) BRIGHTMAN, p. 322 ; cf. SWAINSON, p. 128. — Cf. aussi la vieille traductior latine publiée par Erasme : Gratias agimus tibi et pro hoc ministerio, quod e manibus nostris accipere dignatus es. Et quidem tibi assistunt milia archangelorum, et multa milia angelorum, Cherubin ac Seraphin, senis alis, pluribus oculis, sublimia pennata, victorialem hymnum canentia, vociferantia, clamantia, et dicentia : Sanctus, etc. (ERASME, D. Ioan. Chrysostomi... conciones, etc., Antuerpiae, 1553, in-8o, p. 486.)

3° La liturgie arménienne :

> ... and granted to us to join the spiritual choirs of the inhabiters of heaven, and with Seraphim and Cherubim to frame songs in hallowing concert and with boldness to shout and cry aloud with them and say Holy, Holy, Holy, etc. (1).

Enfin, pour terminer, voici les liturgies nestoriennes du Malabar et de la Perse.

IV. Type chaldéen

1° Liturgie du Malabar :

> Majestatem tuam, Domine mi, adorant, ac venerantur millia millium superiorum et decies millia decies millium angelorum sanctorum, et exercitus spirituum ignis nomen tuum glorificant. Et cum Cherubinis sanctis, et Seraphinis, magnitudini tuae adorationem offerunt, et clamant, absque intermissione glorificant, et dicunt alter ad alterum : Sanctus, etc. (2).

2° Liturgia Sanctorum Apostolorum Adaei et Maris :

> Thy majesty, o my Lord, thousand thousands of those on high bow down and worship and ten thousand times ten thousand holy Angels and hosts of spiritual beings, ministers of fire and spirit, praise thy name with holy Cherubin and spiritual Seraphin offering worship to thy sovereignty shouting and praising without ceasing and crying one to another and saying : Holy (ter), etc. (3).

Conclusion

Voilà donc un double fait bien acquis : Premièrement les formules orientales qui viennent de passer sous nos yeux sont nettement dépendantes du ch. VI d'Isaïe ; et, secondement, leur identité substantielle d'une liturgie à l'autre rend incontestable le caractère protocolaire que je leur assigne.

Ce n'est pas seulement, on le pense bien, pour aboutir à cette double constatation que je viens de transcrire toutes ces pièces. Mais, comme les conclusions que je dois en tirer pour la question du *Te Deum*, sont les mêmes que doit nous suggérer l'examen des pièces correspondantes dans les liturgies latines, il nous faut, au préalable, étudier cet autre élément de la question.

(1) BRIGHTMAN, p. 436.
(2) IO.-F. RAULIN, *Hist. eccles. Malabar.*, Romae, 1745, p. 312.
(3) BRIGHTMAN, p. 284.

SECTION II

La Transition au Sanctus en Occident

Son caractère protocolaire et son indépendance du Chapitre VIe d'Isaïe

Rappelons-nous qu'en étudiant comparativement les diverses manières de passer de la Préface au *Sanctus* dans les liturgies latines, comme nous venons de le faire en considérant ces mêmes procédés dans les liturgies orientales, nous poursuivons un triple but.

Il s'agit 1° de constater d'abord leur indépendance d'Isaïe, 2° puis de reconnaître leur caractère protocolaire; 3° plus loin, nous relèverons dans ces textes, aussi bien que dans les textes orientaux, les éléments sur lesquels nous comptons pour éclairer la question du *Te Deum* : ce sera l'objet de nos Conclusions.

I. Indépendance du chap. VI d'Isaïe.

Sur le premier point, je n'ai rien de plus à dire que ce qui a été suffisamment accusé dans la section précédente (p. 65). En effet chacun peut s'assurer que le verset 2, « *duabus velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes ejus, et duabus volabant* », non plus que le « *clamabant alter ad alterum* », conservés si soigneusement dans les textes orientaux, ne figurent nulle part dans les formules d'Occident. Je n'insiste pas d'ailleurs sur cette remarque étrangère à l'objet principal dont nous nous occupons, si ce n'est pour prendre acte en passant que, par là encore, le *Te Deum* appartient bien à la tradition latine.

II. Caractère protocolaire.

Sur le deuxième point, il y a des précautions à prendre.

Les protocoles finaux des liturgies latines sont, en apparence, si variés dans leur teneur, tout en conservant entre eux les rapports les plus étroits, qu'on ne saisirait peut-être pas l'homogénéité fondamentale de leur formulaire, aussi nettement que pour les liturgies orientales, si l'on se bornait à les parcourir l'un après l'autre. Il y a mieux à faire.

1. Réduction des réclam à d'autre formules a. Cas évident

Il est permis, d'abord, de se demander si ces variétés ne sont pas, parfois, des façons quelconques de renvoyer seulement à trois ou quatre formules plus complètes, dont le copiste se bornait à transcrire tel et tel passage, au hasard de la plume, s'en rapportant, pour le reste, à la mémoire du célébrant. C'est probablement le cas de protocoles tronqués où l'on n'a plus affaire seulement aux premiers mots (*Per ipsum quem, Cui merito, Unde merito, Qualiter, Propterea, Et ideo*, etc.), mais à des mots qui laissent soupçonner quelque chose en suspens, des lacunes, par exemple :

« Praesta quem in Trinitate laudant omnes Angeli »

« Gaudentes Angeli et exultantes Archangeli, Cherubim quoque ac Seraphim. »

« Merito tibi, Domine, omnis terra adorat te et confitetur. »
« Et ideo cum Angelis et Archangelis conlaudant. » (1)

b
Cas douteux.

Néanmoins, s'il s'agit de la liturgie mozarabe, étant données les habitudes littéraires de ses rédacteurs, c'est peut-être intentionnellement que le motif principal, celui de Pâques, y a été tantôt contracté jusqu'à se réduire à rien, tantôt complètement refondu jusqu'à ne plus être reconnaissable. Un résultat de procédés si capricieux, — ce dernier cas mis à part, — c'est qu'en présence d'une réclame telle que: *Cui merito, Quia tibi merito*, etc., (Voir l'Appendice, n° 110 et passim,) l'on demeure assez embarrassé de savoir à laquelle des formules plus ou moins étendues on doit demander le complément qu'attendent ces simples mots. C'est pourquoi peut-être n'y a-t-il en réalité qu'un type, le type principal auquel il faille se rapporter en pareil cas. Pour le reste, les formules douteuses ne seraient que des amorces mnémotechniques résumant tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, et plutôt négligemment, la formule complète. Mais, encore une fois, je n'entends pas généraliser cette observation jusqu'à l'absurde. Aussi bien, une fois constatés certains cas où la liberté d'allures intentionnelle du compilateur se révèle à n'en pas douter, on est mis une fois pour toutes sur ses gardes, d'autres cas échéant avec moins d'évidence.

A titre d'exemple, je ne puis mieux choisir que les deux pièces suivantes où l'on se trouve à la fois devant deux solutions. Ce sont des paraphrases métriques empruntées aux messes éditées par Mone. Je vais en transcrire intégralement la partie qui nous intéresse.

Per quem cuncta tibi quae sunt caelestia semper
Virtutesque tonant sacro modulamine carmen
Quaesumus ut jubeas nunc nos audire canentes
Et tibi sint placitae laudes cum dicimus istas
Cui [merito] SS. SS. SS. (*Migne, P. L.*, t. 138, col. 878.)

Unde tibi merito rerum Deus una triades
Vocibus angelicis haec carmina sancta resultent
Cui m[erito]. (*Ibid*, col. 879.)

Je n'en citerai pas d'autre ici. On trouvera tous les textes, dans leur teneur propre et leurs diverses applications, à l'Appendice. Mais on remarquera le double emploi que fait la réclame *Cui merito* dans les deux cas présents. Ou bien le copiste n'avait pas pris garde à la tautologie qu'il créait, ou bien le rédacteur avait voulu laisser facultatif le recours au protocole commun. Mais lequel?

(1) Ces exemples sont empruntés au Sacramentaire de Bobbio (*Migne*, tom. 72, col. 524, 563, 559, 523.)

Un second moyen de réduire la multiplicité apparente des formules latines de transition au Sanctus, c'est de dégager d'abord de ces formules les quelques idées dont procèdent leurs divers membres, par exemple les dix idées suivantes:

a. Réduction des éléments de toutes les formules à dix catégories.

I. Point de départ ou d'amorce à la fin de l'embolisme. — II. Dieu. — III. Les Anges. — IV. Les Saints. — V. Les Créatures en général. — VI. Les Fidèles. — VII. L'hymne. — VIII. Les voix. — IX. La pérennité. — X. Les verbes de louange, d'allégresse, de respect.

Je grouperai sous ces dix chefs les membres de tous les protocoles finaux des préfaces latines.

Moyennant ce groupement, au premier coup d'œil on s'apercevra qu'en définitive dans aucun de ces protocoles on ne sort d'un vocabulaire déterminé de mots semblables, synonymes ou plus ou moins équivalents, en dépit des paraphrases et réductions, additions et retranchements, interversions et restitutions, bref de tous les artifices de rhétorique, qui modifient si souvent ces lieux communs, dans la liturgie mozarabe par exemple.

Explication des groupements, de leurs chiffres, etc.

Dans les groupements qui vont suivre, la nécessité de rassembler les éléments semblables des diverses formules n'a pas toujours permis, naturellement, de maintenir pour chacune l'ordre exact dans lequel ces éléments s'y succèdent Mais tous les éléments s'y trouvent (1), et il y aurait plutôt surabondance (2). Je n'ai laissé en dehors du classement que les deux pièces qu'on vient de lire, et dont la forme métrique se prêtait moins au morcellement.

Par nécessité, par souci de la clarté, quelquefois par mégarde, j'ai rangé dans chacun des dix groupes beaucoup d'expressions qui ont droit de figurer dans tel ou tel autre: pour y remédier, j'ai joint à chaque groupe des *Addenda* où j'ai réuni tous les termes qui s'y rapportent, mais que j'avais déjà insérés dans d'autres catégories.

(1) En effet, s'il est vrai que je n'ai pas dépouillé tous les documents contenant des préfaces, et que j'ai négligé le Grégorien Ottoboni 313, le Missale Francorum, le Missel de Stowe, celui de Léofric, etc., on supposera facilement que ces divers témoins n'auraient modifié en rien mes conclusions. D'autre part on me fera aisément grâce pour certains mots des formules consignés dans l'Appendice, que je n'ai pas cru devoir verser dans les dix groupes qu'on va lire: ils sont vraiment insignifiants. On les distinguera sans peine, à l'Appendice, dans les formules mozarabes 69, 78, 83, 99 variante, 102 105, 113, 134, 135, et dans les formules 4, 29, 45 du Gothicum; je ne compte pas certains mots de ce genre reproduits dans l'Appendice mais n'appartenant pas à la transition au Sanctus: on les trouvera dans les formules mozarabes 91, 94, 112, dans la 3e formule de Mone, dans le no 14 du Gallicanum Vetus, dans les nos 13 et 39 du Bobbiense, dans le no 17 du Léonien. Enfin j'avoue que, pour être complète, ma statistique devrait rétablir dans leur intégrité les formules tronquées par les copistes ou amorcées au moyen d'une simple réclame initiale. Mais ce que j'ai dit ci-dessus de l'impossibilité de résoudre certains cas douteux, montre assez combien hypothétique serait une restitution de ce genre; quant au caractère protocolaire des transitions au Sanctus, il n'en serait évidemment pas amoindri.

(2) J'ai inséré dans l'Appendice et dans le dépouillement que j'en ai fait, certains membres de phrases qui, par leur style, rappellent les transitions au Sanctus, mais qui n'en font pas partie. Ce sont des expressions extraites des embolismes, excepté le *Post Sanctus* que j'ai introduit au no 22 des formules mozarabes. Dans le dépouillement, tous les mots de cette provenance sont entre crochets; par exemple: mozarabe I [52. Hunc igitur...].

A la suite de ces Addenda viennent les *Renvois à l'Appendice*. Ils ont un double but: permettre de replacer dans leur contexte les membres que j'ai dû en isoler pour les classer dans mes dix groupes, permettre de constater dans combien de préfaces et dans quelles circonstances liturgiques chacun de ces membres est employé. Prenons pour exemple le *Cui merito* dont nous avons parlé (p. 10, 11, 18, 56) à propos de l'Illation pascale du Missel mozarabe. Il porte, parmi les formules mozarabes du groupe I (Point de départ), le n° **28**, sans compter les n°s 6, 14, 17, 19, 20, 21, dans lesquels il entre en composition. Or, aux *Renvois à l'Appendice*, on verra que le n° **28** est employé dans 12 formules de l'Appendice; et si l'on se reporte à ces 12 formules, on saura dans quelles circonstances liturgiques, parfois nombreuses, chacune d'elles est utilisée. On en pourra faire autant pour les *Cui merito* des messes de Mone, du Missale Gothicum, etc.

Une fois pour toutes je prie le lecteur de me pardonner les erreurs de chiffres que je n'ai pas toujours pu éviter dans les pages qui vont suivre.

J'ai indiqué dans l'Appendice les publications auxquelles j'emprunte les formules. Là j'en ai servilement reproduit l'orthographe et la ponctuation; ici au contraire je me suis souvent affranchi de cette fidélité servile.

I.

Point de Départ.

Mozarabe.

1. Presta Unitas equalis et indivisa Trinitas, Deus noster, quem... 2. Presta, Pater perpetue, per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, quem... 3. Presta, Domine, quia te... 4. Presta per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum quem... 5. Te prestante summe Deus cui... 6. Te prestante cui merito... 7. Donante Domino nostro Jesu Christo quem... 8. Per ipsum te, summe Pater, expostulo, per quem... 9. Per ipsum te oramus, summe Pater, quem... 10. Per ipsum Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum, ante cujus conspectum... 11. Per ipsum Dominum nostrum Jesum Christum quem... 12. Per ipsum quem... 13. Per eum quem... 14. Per ipsum cui merito... 15. Per te Trinitas Deus cui... 16. Per te quem... 17. Per te cui merito... 18. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, quem... 19. Per Dominum nostrum Jesum Christum, cui merito... 20. Per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum cui merito... 21. Per Christum cui merito... 22. Per quem...

23. Ipsum Dominum et Salvatorem nostrum quem... 24. Ipsum quem... 25. Ipse quem... 26. Quem merito... 27. Quem... 28. Cui merito... 29. Cui... 30. Quod... 31. Qui nunc... 32. Et ideo... 33. Propter quod... 34. Qualiter... 35. Unde merito illi... 36. Unde merito... 37. Quia tibi merito... 38. Quia... 39. Pro quibus omnibus mirabilibus... 40. Pro quibus beneficiis... 41. Pro quo... 42. Quo... 43. Ut... 44. Et... 45. Cujus virtutis immensitate permoti... 46. Cujus etiam...

47. Qui... 48. Cui merito etiam...

49. Presta ergo nobis omnipotens Deus...

50. Per quam originem quamdam evangelice imitationis adepti, celestium secretorum sacramenta discentes...

51. Quo innovati atque mundati...

[52. Hunc igitur...]

53. Per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, per quem... 54. Per Jesum Christum Dominum nostrum, cui merito.

55. Per ipsum cui...

55bis Age hoc, piissime Deus, ut de mea reparatione...

Addenda. — Ante cujus conspectum (IIb 23); ut eruti (VI 22); ut liberatus (VI 23); ut famulus tuus (VI 28); ut famuli tui (VI 29); cui (IIIb 4); quem... in cujus preconium (IIIb 8); Jesu Christo Domino nostro pro acceptis muneribus gratie sue (IIa 25).

On pourrait aussi rappeler ici toutes les formules de l'Appendice débutant par un membre qui n'est pas noté dans cette catégorie I.

Renvois a l'Appendice. — **1**: 3. — **2**: 99. — **3**: 104 — **4**: 99 variante. — **5**: 66. — **6**: 127. — **7**: 84. — **8**: 121. — **9**: 121 variante. — **10**: 76. — **11**: 107. — **12**: 17 59, 74, 92, 121 variante. — **13**: 9. — **14**: 126, 77 variante. — **15**: 71. — **16**: 64. — **17**: 62, 67. — **18**: 19. — **19**: 86 variante. — **20**: 133. — **21**: 77. — **22**: 100. — **23**: 97. — **24**: 60. — **25**: 10. — **26**: 21, 109. — **27**: 1, 2, 23, 24, 26, 37, 43, 50, 51, 83, 93, 118, 125, 131. — **28**: 5, 6, 14, 42, 46, 51, 82, 87, 89, 94, 95, 110. — **29**: 20, 52, 114. — **30**: 49. — **31**: 15. — **32**: 96. — **33**: 11, 39, 44, 47, 56. — **34**: 36, 38, 68. — **35**: 40. — **36**: 7, 8, 16, 75, 138. — **37**: 111, 128, 142. — **38**: 108, 120. — **39**: 18. — **40**: 55. — **41**: 144. — **42**: 145. — **43**: 4, 63, 80, 91, 113, 115, 122, 143. — **44**: 117, 129. — **45**: 45. — **46**: 54. — **47**: 12. — **48**: 29. — **49**: 34. — **50**: 48. — **51**: 53. — **52**: [54]. — **53**: 57. — **54**: 86. — **55**: 117, 130. — **55bis**: 113.

Mone.

1. Quem... 2. Cui merito... 3. Ipsum igitur... 4. Merito... 5. Digne igitur et juste te laudare quem... [6. Quod singulare mysterium... 7. Ante cujus conspectum...]

Addenda. — Quem... quem... quem... (IIIa 1), cui (IIIb 2).

Renvois a l'appendice. — **1**: 1. — **2**: 2, 3, 6, 6bis, 12. — **3**: 8. — **4**: 7, 7bis, 11. — **5**: 4. — **6**: [2]. — **7**: 5.

Gothicum.

1. Per ipsum Dominum nostrum per quem... 2. Per Christum Dominum nostrum per quem... 3. Per Dominum nostrum per quem... 4. Per Christum Dominum nostrum ante cujus... 5. Per Christum Dominum nostrum... 6. Per Christum Dominum nostrum cui merito... 7. Per Christum Dominum nostrum cui... 8. Per quem... 9. Per... 10. Cui merito... 11. Cui... 12. Unde merito... 13. Merito itaque... 14. Et ideo... [15. Unde...] 16. *Propterea...*

17. Quam... 18. Per Christum... 19. Per Christum Dominum...

ADDENDA. — Te igitur (IIa 16); ante cujus sacratissimam sedem (IIa 9); ante c. (IIa 14); [unde... in operibus tuis] [VI 2]; pro his ergo beneficiis et pro praesenti solemnitate (VI 3).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 8. — **2**: 6, 11, 12, 18, 21, 43. — **3**: 36. — **4**: 19. — **5**: 20, 44. — **6**: 13, 17, 41. — **7**: 9, 39. — **8**: 2, 15, 16, 28. — **9**: 40. — **10**: 3, 25, 33, 34. — **11**: 47. — **12**: 38. — **13**: 1. — **14**: 26, 27, 32. — **15**: [8], [31]. — **16**: 7. — **17**: 10. — **18**: 22. — **19**: 30, IIIc 6.

Gallicanum Vetus.

1. Per Christum Dominum nostrum, per quem .. 2. Per Dominum nostrum Jesum... 3. Per Dominum nostrum... 4. Per quem... 5. Quem... 6. Et ideo... 7. *Propterea...*

8. Per .. 9. Cui... [10. Unde...]

ADDENDA. — Ante cujus conspectum (IIa 3).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 10. — **2**: 5. — **3**: 8. — **4**. 3, 7, 15. — **5**: 14, 16, 17. — **6**: 9. — **7**: 6, 11, 12. — **8**: 2. — **9**: 13. — **10**: [14].

Bobbio.

1. Praesta unita et indivisa Trinitas Deus quem... 2. Praesta per sanctum et gloriosum et adorandum Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum quem... 3. Praesta quem... 4. Per ipsum quem... 5. Per Christum Dominum nostrum per quem... 6. Per Christum Dominum nostrum... 7. Per Christum Dominum... 8. Per ipsius majestatem quem... 9. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum cui merito... 10. Per Christum Dominum nostrum cui merito... 11. Per quem... 12. Dominum nostrum Jesum Christum per quem... 13. Jesum Christum Dominum nostrum per quem... 14. Dominum nostrum Jesum quem... 15. Jesus Christus Dominus noster quem... 16. Quem merito... 17. Quem... 18. Cui merito... 19. Cui... 20. Quod merito... opera illa... 21. Et ideo... 22. *Propterea...*

23. Jesus Christus Dominus noster per quem... 24. ... 25. Dominus noster Jesus Christus cui merito... 26. Per Christum Dominum nostrum cui... 27. Per Dominum nostrum cui... 28. Merito... 29. Cujus regnum...

ADDENDA. — Quem (IIIa 6); ante cujus conspectum (IIa 4); ante cujus sacratissima sedem (IIa 6).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 5. — **2** : 33. — **3** : 28. — **4** : 6. — **5** : 1, 4, 7. — **6** : 2, 25, 36. — **7** : 12, 48. — **8** : 19, — **9** : 45. — **10** : 32, 39. — **11** : 8, 14, 22, 24. — **12** : 13. — **13** : 21 variante. — **14** : 3. — **15** : 23. — **16** : 15. — **17** : 10, 41. — **18** : 17, 26, 47. — **19** : 16. — **20** : 43. — **21** : 27. — **22** : 11, 20. — **23** : 21. — **24** : ... — **25** : 40. — **26** : 37. — **27** : 41. — **28** : 44. — **29** : 38.

Léonien.

1. Per hunc eundem Ihesum Xristum Dominum nostrum per quem... 2. Per... 3. *Propterea*... 4. Unde... 5. Et ideo... 6. Et ideo etc... 7. *Propteria etc*...

2bis. Annua majestati tuae vota persolvimus per... 2ter. Laudes ejus sancta voce cantemus per...

8. Hujus igitur triumphi diem hodierna devotione celebrantes... [9. Et idcirco horum solemnia celebrantes...] 10. Quorum gloriam hodierna festivitate recolentes... 11. Desiderata festivitas quam annua recursione venerantes... [12. De quorum collegio beati Andreae solemnia celebrantes...] [13. Pro quibus operibus tuis atque muneribus multiplici gratiarum actione laetantes...] [14. Et pro honore beati Laurentii martyris tui...]

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 18. — **2** : 9, 10, 11, 15, 16, 17, 19. — **3** : 3. — **4** : 5, 6, 7, [12], [16]. — **5** : 1. — **6** : 2. — **7** : 4. — **2bis** : 13. — **2ter** : 14. — **8** : 8b. — **9** : [9]. — **10** : 8a. — **11** : 8c. — **12** : [15]. — **13** : [10]. — **14** : [11].

Ambrosien.

1. Praesta per eundem sanctum et gloriosum et adorandum Dominum nostrum Ihesum Christum Filium tuum, quem... 2. Cui venienti obviam Ecclesiae... 3. Per eundem Christum Dominum nostrum per quem... 4. Per Christum Dominum nostrum per quem... 5. Per eundem Christum Dominum... 6. Per eundem... 7. Per Christum Dominum nostrum... 8. Per quem... 9. Per... 10. Idem Ihesus Christus Dominus noster quem... 11. Quem... 12. Cum quo... 13. Et ideo... 14. *Propterea*... 15. Unde... 16. Ut...

17. Per eundem Christum Dominum nostrum... 18. Per eundem Christum... 19. Per Christum Dominum... 20. Per Christum... 21. Per ipsum Christum...

22. Idem Dominus noster Ihesus Christus Filius tuus quem... 23. Idem Ihesus Christus Dominus noster quem... 24. Ihesus Christus Dominus noster quem...

25. Et... 26. Quam... 27. Propter quod...

28. itaque... quia ex membris virginalibus egressus est Deus...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 49. — **2**: 48. — **3**: 6, 7. — **4**: 1, 2. — **5**: 9. — **6**: 11. — **7**: 3. — **8**: 13, 14, 15, 16. — **9**: 17. — **10**: 18. — **11**: 24, 25, 28, 29. — **12**: 30. — **13**: 31, 32, 33. — **14**: 37, 38, 39, 40, 41, 43. — **15**: 39 variante, 42, 44. — **16**: 36, 45. — **17**: 8. — **18**: 10. — **19**: 4. — **20**: 5. — **21**: 12. — **22**: 20. — **23**: 21, 23. — **24**: 19, 22. — **25**: 34. — **26**: 26, 27. — **27**: 35. — **28**: 46.

Gélasien.

1. Per Christum Dominum nostrum... 2. Per ipsum... 3. Per quem... 4. Per... 5. Quem... 6. *Propterea*... 7. Et ideo... [8. Unde...]

9. Per Christum Dominum nostrum per quem .. 10. Per Christum Dominum nostrum quem... 11. Per Christum Dominum... 12. Per Christum... 13. Per Dominum...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 13. — **2**: 18. — **3**: 8, 9, 10. — **4**: 17. — **5**: 11, 12. — **6**: 5, 6. — **7**: 1, 2, 3, 4. — **8**: [19]. — **9**: 7. — **10**: 19. — **11**: 14. — **12**: 15. — **13**: 16.

Grégorien.

1. Per Christum Dominum nostrum per quem... 2. Quem... 3. ... 4. Et ideo... 5. Et ideo etc... 6. *Quapropter*... 7. ...

8. Per Christum Dominum nostrum etc... 9. Per Christum Dominum etc... 10. Per Christum etc... 11. Per Dominum etc...

12. Per quem... 13. Per quem etc... 14. Per etc...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 1. — **2**: 10. — **3**: . . — **4**: 12, 13, 14. — **5**: 15. — **6**: 11. — **7**: ... — **8**: 2. — **9**: 3. — **10**: 4. — **11**: 5. — **12**: 6, 7. — **13**: 8. — **14**: 9.

II.

DIEU.

Mozarabe.

a) 1. Te Deum... 2. Te Domine... 3. Te piissimum redemptorem... 4. Te piissimum Salvatorem... 5. Te... 6. ad te... 7. Tibi nunc... 8. Tibi merito... 9. Tibi... 10. Tue eternitati... 11. laudant te Regem omnium seculorum... 12. eundem Salvatorem nostrum Unigenitum tuum... 13. Nomen tuum celebre... 14. Majestatem tuam... 15. divinam potentiam... 16. unum Deum... 17. Creatorem... 18. Deum in Trinitate... 19. eum... 20. ei... 21. carnem triumphantis Regis per evum submisseque adorat et glorificatis vultibus Agnum... 22. divine magnificantes equalitatem atque omnipotentiam Trinitatis.

23. Tuam Domine... virtutem... 24. tibi Domine... 25. Jesu Christo Domino nostro pro acceptis muneribus gratie sue... 26. unum in Trinitate... [27. Nomen illud est super omne nomen...]. [28. omnipotentem esse Dominum...]. 29. ... 30. At tu, Domine, qui sanctus et gloriosus ubique es... 31. in presentiam tui... 32. ante cujus conspectum...

ADDENDA. — On pourrait rappeler ici: I presque entier; IIIb 1 ... te... te... te... tibi... tibi... te...; IIIb 2... te... te...; IIIb 3... te... tibi... te... tibi...; IIIb 9... in tuo nomine...; IIIb 7... divine sedis terribilem thronum...; IV 1... tibi... tibi...; IV 2... té...; V 1... tibi...; VI 1... te...; VI 2... te...; VI 3... tibi...; VI 9... Domine...; VI 12... tibi...; VI 14... et tibi...; VI 20... te...; VII 1... tibi...; VII 9, 10, 11: glorie (hymnum), perennis glorie (hymnum).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 15, 132. — **2**: 100. — **3**: 81. — **4**: 38. — **5**: 7, 36, 91, 98, 102, 112, 120, 135. — **6**: 116. — **7**: ... — **8**: ... — **9**: 16 variante, 18, 25, 33, 72, 103, 108, 119, 122, 123, 124, 134, 138, 143, 144. — **10**: 113. — **11**: 40. — **12**: 11. — **13**: 28. — **14**: 57, 145. — **15**: 137. — **16**: 9. — **17**: 24. — **18**: 101. — **19**: 13, 53. — **20**: 39, 44, 47. — **21**; 45. — **22**: 54. — **23**: 8. — **24**: 16. — **25**: 32. — **26**: 132. — **27**: [49]. — **28**: [54]. — **29**: ... — **30**: 116. — **31**: 123. — **32**: 70.

b) 1. Tecum et cum Patre equali deitate regnantem... 2. tecum semper et cum Spiritu Sancto regnantem... 3. sui famulatus unum te fatendo cum Patre et Spiritu Sancto Deum trine confessionis preconio declarandum, in sede syderea permanentem, regnantemque in secula seculorum... 4. cum Patre et Filio uni Deo jugiter in sempiternum regnanti... 5. cum Patre et Spiritu Sancto regnanti... 6. uni Deo in Trinitate regnanti... 7. tibi in gloria Patris cum Spiritu Sancto permanenti... 8. Tecum Pater in unitate Spiritus Sancti... 9. Tecum Pater et cum Spiritu Sancto... 10. Tecum et cum Spiritu Sancto in unitate Deitatis... 11. Tecum et cum Spiritu Sancto... 12. Tecum et cum Sancto Spiritu... 13. Tecum et Sancto Spiritu... 14. Cum Patre et Spiritu Sancto... 15. In unitate trine virtutis... 16. in unitate Trinitatis... 17. ... 18. inseparabili Trinitati et sempiterne divinitati... 19. Deo Patri et Filio et Spiritui Sancto... 20. tecum, Deus Pater et cum Sancto Spiritu... 21. ... 22. ... 23. ...

24. Cum Sancto Spiritu unus Deus...

25. Tecum omnipotens Pater et cum Sancto Spiritu regnantem...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 53. — **2**: 11. — **3**: 45. — **4**: 52. — **5**: 44. — **6**: 138. — **7**: 48. — **8**: 24. — **9**: 23. — **10**: 74. — **11**: 21, 121. — **12**: 9. — **13**: 4. — **14**: 1. — **15**: 59. — **16**: 19, 60, 64, 93, 118. — **17**: ... — **18**: 79. — **19**: 18. — **20**: 125. — **21**: ... — **22**: ... — **23**: ... — **24**: 12. — **25**: 13.

Mone.

a) 1. Te laudare quem... 2. Tibi... 3. Tibi Domine... [4. te...]. [5. Tu in sanctis laudibus gloriaris, tu in caelis regnaris, tu agnus immaculatus, tu Patris sempiternus es Filius, tu splendor sanctorum, tu martyrum...].

ADDENDA. — Quem (I 1, IIIa 1), cui (I 2, IIIb 2), ipsum (I 3), ante cujus conspectum (I 7).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: I 5. — **2**: 7. — **3**: 11. — **4**: [12]. — **5**: [11].

Gothicum.

a) 1. unum te Deum dominantem, distinctum nec divisum, trinum nec triplicem, solum nec solitarium... 2. Te enim omnipotens Deus... 3. Tibi Domine... 4. Tibi... 5. Te laudant... 6. Teque... 7. majestatem tuam... 8. gloriam tuam... 9. ante cujus sacratissimam sedem... 10. in conspectu majestatis tuae...

[11. te laudare, teque benedicere, tibi gratias agere, omnipotens sempiterne Deus...]. [12. te...]. 13. majestatem... 14. ante c... 15. ... [16. te igitur ineffabilem rerum omnium conditorem...]. 17. tibique...

b) cum Filio tuo Domino nostro et Sancto Spiritu per claritatem regnantem... (Appendice: 10).

ADDENDA. — 1° Tous les membres de I qui désignent Dieu.

2°. [Te, Domine, in operibus tuis] [VI 2]; te ... tibi (V 1); pietati tuae (VI 3); gloria tua (VII 2); gloriae tuae; (VII 1, 4); a dextris tuis (IIIc 10); inter altaria tua, Domine virtutum ... tibi (VI 1).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 5. — **2**: 46. — **3**: 38. — **4**: VII 5, 6, 7, 9. — **5**: 28. — **6**: 42, [43]. — **7**: 2, 6, 8, 11, 12, 15, 16, 21 variante. — **8**: 14, 42. — **9**: 4. — **10**: 45. — **11**: [3]. — **12**: [4]. — **13**: 21. — **14**: 24. — **15**: ... — **16**: [44]. — **17**: 45.

Gallicanum Vetus.

a) 1. Te etiam... 2. majestatem tuam... 3. ante cujus conspectum... [4. te Dominum ac Deum...]. 5. te...

ADDENDA. — 1° Tous les membres de I qui désignent Dieu.

2° (Hymnum) gloriae tuae (VII 1); te (VIII 1).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 14. — **2**: 7, 10. — **3**: 4. — **4**: [14]. — **5**: 15.

Bobbio.

a) 1. Tibi Domine... 2. Te... 3. majestatem tuam... 4. ante cujus conspectum... 5. majestatem... 6. ante cujus sacratissimam sedem... [7. te... et tibi...]. 8. tibi...

b) 1. In trinitate...

ADDENDA. — 1° Tous les membres de I qui désignent Dieu.

2° Te (VI); te ... te ... teque (Xa 7); obviam tibi (VI 3); gloriae tuae (VII 1); gloriae (VII 2).

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1**: 43, 44. — **2**: 34. — **3**: 1, 4, 24. — **4**: 41, 42. — **5**: 8, 22. — **6**: 9. — **7**: [39]. — **8**: 30, 31. — *b*) **1**: 28.

Léonien.

a) [1. Te Domine teque...]. 2. Te... [3. te Dominum...]. [4. tuamque magnificentiam...]

ADDENDA. — 1° Tous les termes de I qui désignent Dieu.
2° Tibi (VII 1), tibi Domine (VII 2), Domine (VII 3), inter altaria tua Domine virtutum ... tibi (VI 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : [16]. — **2** : [17], 18. — **3** : [17]. — **4** : [17].

Ambrosien.

a) 1. majestatem... 2. majestatem tuam...
b) 1. Una tecum... 2. una tecum omnipotens... 3. una tecum omnipotens pater...

ADDENDA. — 1° Tous les termes de I qui désignent Dieu.
2° Gloriae tuae (VII 1), gloriam nostram tuam (VII 5).
RENVOIS A L'APPENDICE. — *a)* **1** : 7, 15. — **2** : 1, 2, 6, 13, 14, 30. — *b)* **1** : 20, 21, 22, 25, 49. — **2** : 19. — **3** : 18, 24.

Gélasien.

a) 1. Te Domine... 2. majestatem tuam... 3. majestatem...

ADDENDA. — 1° Tous les termes de I qui désignent Dieu.
2° Gloriae tuae (VII 1), inter altaria tua Domine virtutum ... tibi (VI 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 18. — **2** : 7, 8. — **3** : 9.

Grégorien.

a) 1. Majestatem tuam... 2. majestatem etc...

ADDENDA. — 1° Tous les termes de I qui désignent Dieu.
2° Gloriae tuae (VII 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1, 6. — **2** : 7.

III.

LES ANGES, LEUR DESCRIPTION, LEURS ACTES.

Mozarabe.

a) *Énumérations attendant un verbe.* 1. Omnes Angeli et Archangeli, Throni, Dominationes, Virtutes, Principatus et Potestates, Cherubin et Seraphin in quorum sorte omnis constitit numerus electorum... 2. Angeli atque Archangeli, Throni, Dominationes, et Potestates... 3. Angeli, Throni, Dominationes et Potestates... 4. Omnes Angeli atque Archangeli... 5. Omnes

Angeli et Archangeli... 6. Angeli atque (*ou* et) Archangeli... 7. Omnes Angeli... 8. Angeli... 9. Angeli omnesque superne Virtutes... 10. Omnes Angeli celorumque Virtutes... 11. Omnes Angeli omnesque Sancti... 12. Omnes Angeli famulantes... 13. (ev)angelice Potestates... 14. Celi celorumque Virtutes, cum Angelis et Archangelis... 15. Celi celorum et angelice Potestates... 16. celorum ille exercitus innumerabilis... 17. cunctus ille angelice congregationis exercitus... 18. non solum celi celorum cum omni beatorum exercitu Angelorum... 19. sanctorum Angelorum turbe... 20. Sanctorum millia Angelorum... 21. omnis Angelorum... 22. exercitus militie celestis... 23. Bis bina illa animalia oculata bis ternis alis alata summoque in gaudio dilatata in celestibus regnis... 24. Cherubin et Seraphin ferventes copiosius igne ...

25. omnes Angeli atque Archangeli, Throni, Dominationes et Potestates... 26. Throni, Dominationes et Potestates... [27. Cherubin quoque ac Seraphin...].

28. universitas Virtutum celestium...

29. Throni, Potestates ac Dominationes...

30. ineffabilis numerus Angelorum...

Renvois a l'Appendice. — **1**: 7. — **2**: 1. — **3**: 2. — **4**: 16 variante, 66, 70, 71, 128. — **5**: 5, 6, 44, 50, 51, 62, 67, 74, 86, 94, 95. — **6**: 26, 48, 49, 64, 97, 99, 100, 104, 107, 124. — **7**: 16, 20, 23, 29, 37, 42, 77, 84, 87, 89, 92, 108, 144. — **8**: 43. — **9**: 9 — **10**: 18. — **11**: 10, 40, 47. **12**: 52. — **13**: 56, 138. — **14**: 75. — **15**: 11. — **16**: 24. — **17**: 8. — **18**: 41. — **19**: 113. — **20**: 76. — **21**: 142. — **22**: 46. — **23**: 55. — **24**: 54. — **25**: 17. — **26**: 19. — **27**: 21. — **28**: 125. — **29**: 51. — **30**: 131.

b) Énumérations entremêlées de verbes ou se suffisant à elles-mêmes. 1. te celi celorum, te Potestates, te Throni et Virtutes laudant, tibi cetus Angelorum in excelsis concinunt hymnum. Tibi Cherubin ac Seraphin... Te Domine laudat omnis virtus celorum et exercitus Angelorum... [2. te in celestibus spiritualia, te in terris humana venerantur...]. 3. Te metuunt Potestates tibique omnes famulantur Virtutes... ordo te etiam conlaudat ineffabilis Angelorum ac multiplex legio. Tibi Cherubin ac Seraphin senarum volatus stridore alarum... 4. gemunt Potestates, celicolique admirantur cives, cui multiplex celica illa Angelorum legio... 5. adorant Angeli, benedicunt Archangeli, et universe metuunt Potestates... 6. Cherubin exultant, Seraphin quoque pennigera tripudatione augustius gloriantur... 7. Seraphin quoque divine sedis terribilem thronum alarum trino tegmine velant... 8. Celorum multitudo et ineffabilis numerus quem omnium Angelorum milicia cum senioribus et Virtutibus cum Thronis et Dominationibus laudare non cessant. In cujus preconium quadriga illa senarum remigio suffulta alarum, intrin-

secus et extrinsecus minutatim oculis liminata, cum Cherubin... 9. Celi et omnes Virtutes... occurrunt, aureorumque candelabrorum septifera coruscatione fruentes... extendunt, Archangelorum quoque exercitus in tuo nomine letantes tripudiant et augustius triumphantes exultant, Cherubin quoque et Seraphin aureo gestientes volatu perstrepunt et... senarum alarum remigiis se pennigerantes extollunt. Bis bina denique animalia... omnis debita officia servitutis exsolvunt... 10. Angelorum laudat exercitus... 11. Celestium exercituum spirituum precinentibus choris.

12. Conlaudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates, Celi celorumque Virtutes ac beata Seraphin socia exultatione concelebrant...

13. Conlaudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates, atque illa duo animalia senis alis ornata...

Renvois a l'Appendice. — **1**: 40. — **2**: [22]. — **3**: 22. — **4**: 83. — **5**: 93. — **6**: 55. — **7**: 45. — **8**: 3. — **9**: 82. — **10**: 109. — **11**: 54. — **12**: 57. — **13**: 118.

c) Enumérations impliquant concomitance d'autres termes. 1. cum omni exercitu Angelorum et cum Cherubin ac Seraphin... 2. Cum omni militia Angelorum... 3. cum universitate militie celestis... 4. cum omni Virtutum celestium frequentia... 5. et cum omnium turmis, cum celorum Virtutibus... 6. cum cetibus Angelorum... 7. catervis adgregati celestibus... 8. in illo beatissimorum spirituum cetu gloria et immortalitate ditatos... 9. inter sanctorum Angelorum innumeras legiones... Cum Cherubin ac Seraphin... 10. cum Angelis et Archangelis, Thronis et Dominationibus... 11. Cum Angelis et Archangelis... 12. Cum Cherubin et Seraphin... 13. Cum supernis virtutibus noveno numero consecratis... 14. inter gloriosos Angelos celestesque Virtutes... 15. cum sanctis Angelis... 16. cum Angelis... 17. cum Seraphin... 18. et inter celestium Virtutum laudes... 19. Angelorum togis adscitus... 20. inter agmina sanctorum Angelorum susceptus... 21. ... 22. in equalitate permaneat Angelorum... 23. angelico atque celesti officio... 24. imitati celestium beatitudinem persolvamus cum Seraphin... 25. cum quibus... 26. ... 27. cum omnibus angelis...

Renvois a l'Appendice. — **1**: 39. — **2**: 31, 36, 68, 103. — **3**: 25. — **4**: 85. — **5**: 88. — **6**: 123. — **7**: 122. — **8**: 129. — **9**: 15. — **10**: 117. — **11**: 4, 78, 96, 98, 135. — **12**: 18, 81. — **13**: 80. — **14**: 14. — **15**: 72, 139. — **16**: 102. — **17**: 41, 75. — **18**: 73. — **19**: 137. — **20**: 143. — **21**: ... — **22**: 141. — **23**: 69 — **24**: 48 — **25**: 57, 79. — **26**: ... — **27**: 13.

Mone.

a) 1. quem Angeli et Archangeli, quem Throni et Dominationes, quem Cherubim et Seraphim... 2. omnes Angeli cum multiplici turba sanctorum... 3. omnes Angeli... 4. omnes... 5. Angeli...

b) 1. verum etiam Angeli venerantur in caelis...]. 2. omnes Angeli conlaudant... cui Cherubim et Seraphim...

c) [Angelica... exultatione...].

RENVOIS A L'APPENDICE. *a)* **1**: 1 — **2**: 8. — **3**: 5, 11. — **4**: 6. — **5**: 12. — *b)* **1**: [2]. — **2**: 4. — *c)* **1**: [12].

Gothicum.

a) 1. Omnes Angeli atque Archangeli, Cherubim quoque et Seraphim... 2. Omnes Angeli atque Archangeli... 3. Angeli atque Archangeli... 4. ... 5. Angeli... 6. sed et Celi Celorum et angelicae Potestates... 7. omnes celorum cum multiplici virtute militiae...

8. cum Angelis et Archangelis, Dominationes, Principatus et Potestates, Caeli Caelorumque Virtutes, ac beata Seraphin...

9. omnes Angeli... 10. omnes...

b) 1. laudant Angeli, adorant Dominationes... 2. Sed et supernae concinunt Potestates...

c) 1. cum Angelis et Archangelis et innumera multitudine nunciorum... qui... 2. Cum Angelis et Archangelis, Thronis et Dominationibus, Cherubin quoque et Seraphin qui... 3. Cum sanctis Angelis et Archangelis qui... 4. Cum Angelis et Archangelis qui... 5. Cum Angelis et Archangelis... 6. Cum Angelis et Archangelis per Christum Dominum... 7. inter caelestium Virtutum laudes... 8. inter... et vocibus (*pro:* voces) Angelorum... 9. et cum supernis illis Virtutibus... 10. et cum ans celestibus supernisque Virtutibus... quae ad dextris tuis... [11. voces nostras jungimus confessionibus Angelorum...].

12. cum Angelis atque Archangelis...

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a)* **1**: 13 — **2**: 3, 46. — **3**: 4, 9, 12, 15. — **4**: ... — **5**: 2, 6, 8. — **6**: 1. — **7**: 47. — **8**: 10. — **9**: 25, 34, 39, 46. — **10**: 33, 41.

b) **1**: 11. — **2**: 7.

c) **1**: 45. — **2**: 42. — **3**: 5. — **4**: 14. — **5**: 26, 27, 37. — **6**: 31. — **7**: 29. — **8**: 38. — **9**: 23. — **10**: 35. — **11**: [8]. — **12**: 32.

Gall. Vet.

a) 1. Omnes Angeli atque Archangeli... 2. omnes Angeli... 3. Angeli et Archangeli... 4. Angeli...

b) 1. adstant Angeli et Archangeli... 2. Sed et supernae Virtutes atque angelicae concinunt Potestates... 3. sed et supernae concinunt Potestates...

c) Cum Angelis et Archangelis...

ADDENDA. — Angelica... exultatione (VIII 1).

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a)* **1**: 13. — **2**: 3. — **3**: 15. — **4**: 14, 16. — *b)* **1**: 4. — **2**: 6. — **3**: 11. — *c)* **1**: 9, 12.

Bobbio.

a) 1. Angeli atque Archangeli, Cherubin quoque ac Serafin... 2. Gaudentes Angeli et exultantes Archangeli, Cherubin quoque ac Seraphin... 3. Omnes Angeli atque Archangeli... 4. Omnes Angeli... 5. Angeli... 6. Caelorum multiplex et ineffabilis numerus, quem omnium Angelorum et Archangelorum milia, cum Senioribus et Virtutibus, cum Thronis et Dominationibus... 7. et quatuor animalia senas alas habentes... 8. animalium quoque diversis numimum vultibus variataque terga Evangelia una se jugentes... 9. animalium... 10. omnes Angeli etc.

b) 1. laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates Caeli Caelorumque Virtutes ac beata Seraphin... concelebrant... 2. Venerantur Sedes, mirantur Throni, cunctusque senatus caelestium Potestatum cum beata Seraphin... 3. angelicus flammiferus chorus terribile exibet obsequium, ... Cherubin et Serafin aurigam sedentem pavida subjectione mirantur... 4. Sed et supernae Virtutes atque Angelicae concinunt Potestates... 5. Sed et supernae concinunt Potestates... 6. Stant Angeli atque...

c) 1 Cum sanctis Angelis atque Archangelis tuis qui tibi... 2. Cum Angelis et Archangelis... 3. Cum Angelis... 4. Cum quibus... 5. et cum supernis illis Virtutibus...

Renvois a l'Appendice. — *a)* **1** : 33. — **2** : 46. — **3** : 42. — **4** : 26, 28. — **5** : 3, 4, 6, 14, 19. — **6** : 5. — **7** : 43. — **8** : 41. — **9** : 38. — **10** : 45.
b) **1** : 1. — **2** : 15. — **3** : 41. — **4** : 20. — **5** : 11. — **6** : 9.
c) **1** : 30. — **2** : 27, 34. — **3**. 31, 35. — **4** : 1. — **5** : 18.

Léonien.

a) 1. Angeli etc... [2. Praecelsarum atque caelestium Potestatum...].
c) Cum Angelis...

Renvois a l'Appendice. — *a)* **1** : 18. — **2** : [17]. — *c)* **1** : 1, 3, 5, 8a, 8b, 8c.

Ambrosien.

a) 1. Angeli... 2. Aligeri nobiscum... 3. Innumerabilis multitudo Angelorum exercitus...

b) 1. laudant Angeli, venerantur Archangeli, Throni, Dominationes Virtutes, Principatus et Potestates adorant, quem Cherubim et Seraphim... 2. laudant Angeli, venerantur Archangeli... 3. laudant Angeli, venerantur... 4. Sed et supernae virtutes, et angelicae concinnunt Potestates...

c) 1. Cum Angelis et Archangelis... 2. Cum Angelis... 3. cum quibus... 4. cum.

Renvois a l'Appendice. — *a)* **1** : 2, 28. — **2** : 47. — **3** : 46. — *b)* 1 : 1. — **2** : 26, 30. — **3** : 27. — **4** : 39, 42. — *c)* **1** : 31, 36. — **2** : 32, 34. — **3** : 1, 46. — **4** : 33, 35, 37.

Gélasien.

a) Angeli.

b) 1. laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates; caeli caelorumque Virtutes ac beata Syrafin... 2. Sed et supernae Virtutes atque Angelicae concinunt Potestates...

c) 1. Cum Angelis et Archangelis... 2. Cum Angelis... 3. cum... 4. cum quibus...

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1** : 10, 11. — *b*) **1** : 7. — **2** : 5. — *c*) **1** : 1, 20. — **2** : 2. **3** : 3. — **4** : 7.

Grégorien.

a) 1. Sed et supernae Virtutes atque Angelicae Potestates...

b) 1. laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates, Caeli caelorumque Virtutes ac beata Seraphim... 2. laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt etc... 3. laudant Angeli etc...

c) 1. Cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia caelestis exercitus... 2. Cum quibus... 3. Cum Angelis et Archangelis etc... 4. cum Angelis etc...

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1** : 11. — *b*) **1** : 1. — **2** : 10. — **3** : 6. — *c*) **1** : 12. — **2** : 1. — **3** : 13. — **4** : 14.

IV.

LES SAINTS. (1)

Mozarabe.

1. Tibi hymnum depromunt melliflua carmina sanctorum. Tibi psallant choree Virginum et cetus Confessorum... 2. Te duodenus senum chorus... 3. Sex quaternus numerus seniorum... 4. cum duodenorum felicium numero seniorum... 5. multitudo martyrum, chorus virginum, omnisque innumerabilis gloriosus exercitus beatorum... 6. et unanimiter spiritus justorum... 7. cum omnibus sanctis tuis... 8. cum ignifluis affectibus redemptorum... 9. Cum sanctis omnibus... 10. et illic cum sanctis tuis... 11. et cum omnibus sanctis... 12. ibi sit ubi omnis turba justorum... 13. electorum

(1) Dans plusieurs transitions au Sanctus, les Saints, nommés dans l'embolisme précédent, ne sont rappelés que par des verbes que j'ai classés dans la catégorie X.

omnium togis adscitus... 14. splendifico apostolorum in choro refulgens 15. etiam septem vexilla regia beatorum innumeras lucifluarum mittit plebium catervas ad laudem, ac suum quisque pio preveniens officio locum debitum exsolvit... 16. ipse post consummatam gloriam passionis... 17. in hac martyris congressione... 18. in beatorum tabernaculis constitutus... 19. celestis regni stola amictus...

20. cum te idem athleta tuus... 21. catervaque Sanctorum, omnium Virginum Martyrumque concio... 22. cum omnibus sanctis... 23. ac Sanctorum cetibus sociatus... 24. tibimet spiritu junctus... 25. cum eis (= sanctis)... 26. Hebreis pueris, Azarie et comitibus ejus... qui in camino Babylonii regis, illesi atque securi... 27. sicut illi (= martyres)... in celis... 28. admixti in choro Sanctorum...

ADDENDA. — Sont à rappeler ici les membres suivants: I 31: qui nunc (= S. Jean)...; II 21: et glorificatis vultibus...; IIIa 11: omnes Angeli omnesque Sancti...; IIIb 8: ... cum senioribus...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 40. — **2**: 22. — **3**: 55. — **4**: 82. — **5**: 76. — **6**: 109. — **7**: 91. — **8**: 4. — **9**: 143. — **10**: 34. — **11**: 28, 106. — **12**: 141. — **13**: 145. — **14**: 15. — **15**: 45. — **16**: 79. — **17**: 8. — **18**: 105. — **19**: 143. — **20**: 65. — **21**: 83. — **22**: 119. — **23**: 106. — **24**. 15. — **25**: 124. — **26**: 69. — **27**: 90. — **28**: 27.

Mone.

Cum multiplici turba sanctorum...

OBSERVATION. — Ce membre est emprunté à IIIa 2.
ADDENDA. — [sanctorum... martyrum] (IIa 5).

Gothicum.

1. inter choros martyrum... [2. omnes sancti tui...]. 3. in sanctorum tuorum martyrum II. et II. commemoratione... [4. in sanctorum martyrum tuorum II. et II. glorificatione...].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 38. — **2**: [4]. — **3**: 42. — **4**: [43].

Bobbio.

1. Viginti quatuor seniores... 2. Sex quaterni seniorum mirificus ordo splendifluam nitentium gemmarum coronam capitis vertice gestantium... 3. seniorum, signatorum (concentum)...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 43. — **2**: 41. — **3**: 38.

Léonien.

ADDENDA. — Hujus igitur triumphi (I 8), [horum solemnia] (I 9), quorum gloriam (I 10), desiderata festivitas (I 11), [de quorum collegio beati Andreae sollemnia] (I 12), [et pro honore beati Laurentii martyris tui] (I 14).

Ambrosien.

1. In choro innumerabilium Virginum... 2. In sancta confessione triumphans. nec in persecutione animam ponere dubitans. carnea claustra relinquens. ad caeleste regnum conscendens cum sanctis omnibus...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 48. — **2** : 35.

V.

LES CRÉATURES EN GÉNÉRAL.

Mozarabe.

1. Tibi genua curvant celestia, terrestria et inferna... 2. Celestia pariter et terrestria... 3. Celestia pariter et (*ou* ac) terrena... 4. Celestia atque terrestria.. 5. Celestia atque terrena...

6. Ab invisibilibus et visibilibus... [7. Omnis intellectualis creatura...].

ADDENDA. — IIIb 2 : [Te in celestibus spiritualia, te in terris humana venerantur].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 40. — **2** : 121. — **3** : 21, 59, 60, 121 variante. — **4** : 39. — **5** : 120. — **6** : 12. — **7** : [54].

Mone.

1. Caeli et terra... 2. et astra mirantur, maria benedicunt, terra veneratur, inferna suscipiunt...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1. — **2** : 4.

Gothicum.

1. Omnis terra adorat te et confitetur tibi... 2. Profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... 3. Profusis gaudiis totus per orbem terrarum mundus exultat...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1. — **2** : 7 variante. — **3** : 7.

Gall. Vet.

1. Profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... 2. Profusis paschalibus gaudiis, totus in orbe terrarum mundus exultat...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 11. — **2** : 6.

Bobbio.

1. Omnis terra adorat te et confitetur... 2. Universum caelestium et terrestrium, infernorumque concentum... 3. Profusis gaudiis totus per orbem terrarum mundus exultat... 4. Profusis paschalibus gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat...

Renvois a l'Appendice. — **1** : 44. — **2** : 38. — **3** : 11. — **4** : 20.

Léonien.

1. Profusis gaudiis etc... 2. Profusis etc...

Renvois a l'Appendice. — **1** : 6. — **2** : 7.

Ambrosien.

1. Gaudeat ... universus orbis... 2. Profusis paschalibus gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... 3. Profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... 4. Profusis...

Renvois a l'Appendice. — **1** : 46. — **2** : 40. — **3** : 39, 41, 42. — **4** : 43, 44, 45.

Gélasien.

Profusis paschalibus gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... (Appendice : 5).

Grégorien.

Profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat... (Appendice : 11)

VI.

Les Fidèles. (1)

Mozarabe.

1. Ut nos quoque te laudemus in terris... 2. nos quoque... 3. ut semper te conlaudemus... 4. et nos tibi demus... 5. proclamemus... 6. nos oves pascue tue recepti in denarium... 7. intra paradisi aulam solemniter gaudeamus... 8. hic... liberatorum populus gratulatus... 9. sed etiam tuam, Domine, ... operemur in omnibus voluntatem... 10. verum etiam qualiumcumque peregrinantium fidelium studia famulorum... 11. videamus gloriam

(1) Dans plusieurs transitions au Sanctus, les Fidèles, nommés dans l'embolisme précédent, ne sont rappelés que par des verbes (à la 3e personne ou au participe) rangés dans la catégorie X.

faciei tue in illa pacis eterne beatitudine... 12. videamus faciem tuam in eterna exultatione et cantemus tibi... 13. mereamur fiducialiter... 14. et tibi decantare merear... 15. humilitatis nostre voces suscipias... 16. nostras quoque quesumus voces clemens ac propitius accipe quibus...

17. sic et nos qui sumus membra capitis nostri... 18. ut mortificato corde et corpore et hic legem tuam splendide observemus... 19. ut nostras voces admitti jubeas deprecamur... 20. cum te in illa die sine confusione viderimus... 21. sive terrestris beatorum multitudo... 22. ut eruti ab adversitatibus mundi, et hic et in eternum sanctificati... 23. ut liberatus ab omni adversitate, et hic et in eternum (sit) sanctificatus... 24. ad te post transitum mereamur pervenire felices... 25. confitentur omnes anime, ut miserearis et sanes eas .. 26. [offerentium]... in medio ecclesie... 27. vota mea in exultatione persolvam... 28. ut famulus tuus sacerdos N... 29. ut famuli tui N...

ADDENDA. — 1° Sont à mentionner ici certains membres qui se rapportent à des défunts pour lesquels on demande le bonheur du ciel: par exemple, IIIc 8, IIIc 22, IV 18, 19, 23, 28.

2° Rappelons aussi: I 49: presta ergo nobis...; I 50: Per quam originem quamdam evangelice imitationis adepti, celestium secretorum sacramenta discentes...; I 51: quo innovati atque mundati...; IIIb 2: |... te in terris humana venerantur...|; IIIc 24: imitati celestium beatitudinem persolvamus...; VII 22: nostrarum precum...; VII 24: nostras quoque voces...; IX 15: continuemus...: Xa 16: valeant...; Xa 31: concinamus...; Xa 32: laudemus in terris...; Xa 36: concelebremus...; Xa 39: laudamus...; Xb 5: dicamus...; Xb 10: proclamamus...; Xb 11: proclamemus...; Xb 22: clamamus...; Xb 34: cos (concinere) concedat...; Xb 36: conlaudemus (atque ita) dicamus...; Xb 37: laudemus, magnificemus (atque ita) dicamus...; Xb 38: nuntiemus (atque ita) dicamus.

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 90. — **2**: 48. — **3**: 27. — **4**: 58, 140. — **5**: 33, 63. — **6**: 80. — **7**: 34. — **8**: 72. — **9**: 35 — **10**: 41. — **11**: 30. — **12**: 31. — **13**: 85. — **14**: 85, 119. — **15**: 73. — **16**: 116. — **17**: 32. — **18**: 34. — **19**: 57. — **20**: 63. — **21**: 83. — **22**: 98. — **23**: 102. — **24**: 115. — **25**: 117. — **26**: [112]. — **27**: 119. — **28**: 105. — **29**: 106.

Mone.

[1. Non solum homines in terris...]. [2. Veniam consequi mereamur...].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: |2|. — **2**: |12|.

Gothicum.

[1. Laetantes inter altaria tua, Domine virtutum, hostias tibi laudis offerimus...]. [2. Unde benedicimus te Domine in operibus tuis...]. 3. Pro his ergo beneficiis et pro praesenti solemnitate immensas pietati tuae gratias referentes potius quam rependentes... 4. fidelis populi simphonia

misceatur... 5. mereamur... [6. obsecrantes ut intervenire pro se excolentibus jubeas, quos perpetua remuneratione exaltas...]. 7. humilitatis nostrae voces suscipias...

ADDENDA. — Sacrificium tibi laudis offerimus (VII 9); purum hoc sacrificium offerimus (VII 4); voces nostras jungimus (IIIc 1); laudes agemus (VII 6); nostris laudibus (VII 10); laudes semper et gratias referamus (VII 11); laudamus (VIII 2 et Xa 4); laudamus, benedicimus, adoramus (Xa 5); laudamus dicentes (Xb 8); clamamus dicentes (Xb 7); clama. dic. (Xb 9).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: [31]. — **2**: [42], [43]. — **3**: 5. — **4**: 35. — **5**: 37. — **6**: [43]. — **7**: 29.

Gall. Vet.

[1. humana conditio...] (Appendice: 14).

ADDENDA. — Non cessamus (IX 4); laudantes et dicentes (Xb 3).

Bobbio.

1. Et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur... 2. ut nostras quoque voces admittere jubeas... [3. exeamus obviam tibi...].

ADDENDA. — Conlaudemus (Xb 4), clamemus (Xb 5).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 1. — **2**: 30. — **3**: [18].

Léonien.

[Laetantes inter altaria tua, Domine virtutum, hostias tibi laudis offerimus et caetera]. (Appendice: 12).

ADDENDA. — Vota persolvimus (I 2bis), cantemus (I 2ter), celebrantes (I 8, [9], [12]), recolentes (I 10), venerantes (I 11), [laetantes] (I 13); offerimus (VI 2); non tacemus (IX 1); benedicimus ... laudamus (Xa 2).

Ambrosien.

Et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur...

ADDENDA. — Proclamemus dicentes (Xb 3), canimus dicentes (Xb 4), exsolvimus... nunquam reddere desinamus (Xa 6), [nos ... quia non possumus] (Xa 5). obviam Ecclesiae (I 2).

RENVOI A L'APPENDICE. — **1**: 1, 46.

Gélasien.

[Laetantes inter altaria tua, Domine virtutum, hostias tibi laudis offerimus]. 2. et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur... 3. supplices deprecamur... [4. in aeternae salvationis partem restituas...].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: [19]. — **2**: 7. — **3**: 18. — **4**: [20].

Grégorien.

Et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur... (Appendice: 1).

ADDENDA. — Canimus (Xa 3).

VII.

L'HYMNE.

Mozarabe.

1. Hymnum tibi laudis debite... 2. Hymnum laudis debite... 3. et hymnum debite laudationis... 4. hymnum debite confessionis... 5. hunc laudis hymnum... 6. hymnum tue laudationis... 7. hymnum dulciflue modulationis... 8. hymnum glorificationis... 9. hymnum glorie... 10. glorie hymnum... 11. Perennis glorie hymnum... 12. celestis preconii hymnum... 13. hymnum celestis carminis... 14. hymnum cantici novi... 15. hunc hymnum... 16. hymnum... 17. hymnum redemptionis nostre... 18. canticum redemptionis nostre... 19. canticum laudis... 20. canticum novum... 21. unimodum carmen... 22. votum nostrarum precum... 23. humilitatis nostre voces... 24. nostras quoque voces... 25. laudes quas... 26. prece... 27. solitas has personant laudes... 28. eterne laudis trigemina... canticum laudis... exsolvunt 29. cantum suavitatis... et egregia cantica... 30. novo laudes tuas carmine... 31. novo cantu carminis... 32. dignis laudationis concentibus... 33. in hymnis et canticis... 34. preconia... laudum... 35. debita laude confessionis occurrunt...

[36. noveque laudationis preconium...]. 37. ... 38. ... 39. pretiosissimum carmen... 40. hunc hymnum glorie... 41. speciali ejus vocabulo sanctitatis...

ADDENDA. — Rappelons ici: IIb 3: sui famulatus... trine confessionis preconio...; IIIa 1: hymnum...; IIIb 8: in cujus preconium...; IIIb 9: omnis debita officia servitutis...; IIIc 18: inter celestium virtutum laudes...; IIIc 23: angelico atque celesti officio...; IV 1: hymnum... melliflua carmina...; IV 15: ad laudem...; VIII 16: quanto veritatis preconio...; IX 4: (nec tali unquam) officio (lassescentes); IX 6, 7, 9: preconio *ou* preconiis.

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 75. — **2**: 14. — **3**: 41, 124. — **4**: ... — **5**: 25. — **6**: 136. — **7**: 143. — **8**: 68, 139. — **9**: 117. — **10**: 79. — **11**: 58, 140. — **12**: 123. — **13**: 129. — **14**: 3. — **15**: 120, 121, 122. — **16**: 59, 64, 72, 106. — **17**: 32. — **18**: 31. **19**: 119. — **20**: 39. — **21**: 55. — **22**: 80. — **23**: VI 15. — **24**: VI 16. — **25**: 48. — **26**: 112. — **27**: 113. — **28**: 22. — **29**: 82. — **30**: 69. — **31**: 65. — **32**: 145. — **33**: 137. — **34**: 103. — **35**: 82. — **36**: [91]. — **37**: ... — **38**: ... — **39**: 118. — **40**: 134.

Mone.

In sanctis laudibus... [IIa 5].

Gothicum.

1. Hymnum gloriae tuae... 2. hymnum debitum et gloria tua... 3. gloriam tuam... 4. purum hoc sacrificium offerimus gloriae tuae... 5. tibi hymnum

dicere laudis... 6. laudes tibi debitas agemus.,. [7. hostias tibi laudis offerimus...]. 8. ... [9. sacrificium tibi laudis offerimus...]. 10. nostris laudibus prosequentes... 11. laudes super et gratias referamus...

ADDENDA. — Inter celestium virtutum laudes (IIIc 7); confessionibus Angelorum (IIIc 11); immensas... gratias (VI 3); fidelis populi symphonia (VI 4).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 7. — **2**: 47. — **3**: IIa 8. — **4**: 45. — **5**: 37. — **6**: 38. — **7**: VI 1. — **8**: ... — **9**: [8]. — **10**: 45. — **11**: 14.

Gall. Vet.

Hymnum gloriae tuae... (Appendice: 6, 11.).

Bobbio.

1. Hymnum gloriae tuae... 2. Hymnum gloriae... 3. hymnum... 4. laudes... [5. immensas laudes...].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 11. — **2**: 20. — **3**: 30. — **4**: 31. — **5**: [39].

Léonien.

1. Hostias tibi laudis offerimus... 2. Hostias tibi Domine laudis offerimus... 3. tua Domine praeconia...

ADDENDA. — Annua vota (I 2bis), laudes ejus (I 2ter), [multiplici gratiarum actione] (I 13).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 8a, 8c, [9], [10], [11]. — **2**: 8b. — **3**: [15].

Ambrosien.

1. Ymnum gloriae tuae. 2. ter sanctum ymnum... 3. ymnum divinis laudibus... 4. ymnum... 5. gloriam nostram tuam...

ADDENDA. — [Laudes tuas] (Xa 5).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 39. — **2**: 47. — **3**: 48. — **4**: 42. — **5**: 46.

Gélasien.

1. Hymnum gloriae tuae... [2. hostias tibi laudis offerimus...].

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 5. — **2**: [VI 1].

Grégorien.

1. Hymnum gloriae tuae... (Appendice: 11, 12).

VIII.

Les voix, leur accent, les sentiments qu'elles expriment.

Mozarabe.

1. Una voce... 2. consona voce... 3. pari voce... 4. egregiis vocibus... 5. ex confessionis proprie voce... 6. tam corde quam voce... 7. consono vocis preconio... 8. parili concentu... 9. eo concentu et affectu quo... 10. simili letitia... 11. suavi perstrepente fragore, triplici clamore, pari voce concordes... 12. suavisono carmine... 13. celesti modulatione... 14. dulci modulatione... 15. dulci modulamine... 16. quanto ... veritatis preconio... 17. digne... 18. devotis mentibus... 19. humili confessione... 20. supplici confessione... 21. supplices...

Addenda. — Voces (VI 15, 16, qui ne sont autres que VII 23, 24), voce (IX 1, 2), vocibus (IX 5), vocis (IX 6). — Dulciflue modulationis (VII 7); (canticum) suavitatis, egregia (cantica) (VII 29). — Exultatione (VI 12), in exultatione (VI 27), socia exultatione (IIIb 12), jubilatione (IX 8), summoque in gaudio dilatata (IIIa 23), studia (VI 10), fideliter (Xb 9, 28), fiducialiter (VI 13). — Prece (VII 26), precum (VII 22).

Renvois a l'Appendice. — **1**: 6, 26, 49, 51, 52, 99. — **2**: 34, 93, 101. — **3**: 113, 119. — **4**: 55. — **5**: 61. — **6**: 80, 91. — **7**: 132. — **8**: 4, ... — **9**: 124. — **10**: 72. — **11**: 113. — **12**: 82. — **13**: 106. — **14**: 59, 121. — **15**: 79, 120, 136. — **16**: 25. — **17**: 129. — **18**: 68. — **19**: 117. — **20**: 57, 73. — **21**: 116.

Mone.

1. Angelica... exultatione... [IIIc 1]. — 2. (incessabili) voce... (IX 1).

Gothicum.

1. Consona voce sub trina repetitione... 2. consona laudamus voce... 3. ut liberis vocibus et consonis mentibus... 4. multiplici confessione... 5. socia exultatione... [6. debita exultatione...]. 7. cum exultatione...

Addenda. — Et vocibus Angelorum (IIIc 8); voces nostras (IIIc 11); humilitatis nostrae voces (VI 7); confessionibus Angelorum (IIIc 11); profusis gaudiis (V 2, 3).

Renvois a l'Appendice. — **1**: 35. — **2**: 5. — **3**: 37. — **4**: 29. — **5**: 10. — **6**; [8]. — **7**: 38.

Gall. Vet.

1. Angelica te exultatione... (Appendice: 1).

Addenda. — Incessabili voce (IX 1); profusis gaudiis (V 1) profusis paschalibus gaudiis (V 2).

Bobbio.

1. Socia exultatione... 2. supplice confessione... 3. jubilatione... [4. cum timore et tremore...].

ADDENDA. — Nostras voces (VI 1); nostras quoque voces (VI 2); incessabile voce (IX 1); concentum (V 2); profusis gaudiis (V 3); profusis paschálibus gaudiis (V 4).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1. — **2** : 1, 30. — **3** : 41. — **4** : [39].

Léonien.

[Debita servitute...] (Appendice : 16).

ADDENDA. — Sancta voce (I 2ter); profusis gaudiis (V 1, 2).

Ambrosien.

1. Socia exultatione... 2. supplici confessione... 3. honorifice...

ADDENDA. — Nostras voces (VI 1), profusis paschalibus gaudiis (V 2), profusis gaudiis (V 3).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1. — **2** : 1. — **3** : 47.

Gélasien.

1. Socia exultatione... 2. supplici confessione...

ADDENDA. — Nostras voces (VI 2), profusis paschalibus gaudiis (V 1) supplices (VI 3).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 7. — **2** : 7, 18.

Grégorien.

1. Socia exultatione... 2. supplici confessione...

ADDENDA. — Nostras voces (VI 1), profusis gaudiis (V 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — **1** : 1. — **2** : 1.

IX.

LA PÉRENNITÉ.

Mozarabe.

1. Incessabili voce... 2. incessanti voce... 3. incessabiliter... 4. requiem non habentes nec tali unquam officio lassescentes... 4bis. incessabili jugitate... 5. perpetuis vocibus... 6. indefesse vocis preconio... 7. atque indefesso preconio... 8. perenni jubilatione... 9. indesinentibus... preconiis... 10. sine intermissione... 11. sine cessatione... 12. sine fine... 13. non cessant...

13bis. non cessat 14. non desinit... 15. ut continuemus...

16. per singulos dies... 17. quotidie... 18. diebus ac noctibus... 19. semper... 20. perpetim... 21. jugiter... 22. nunc et usque in seculum... 23. et hic in eternum... 24. in eterna... patria... 25. in eternum...

ADDENDA. — Per evum (II a 21), semper (VI 2), eterna (VI 12), perennis (VII 11), eterne (VII 28).

RENVOIS A L'APPENDICE. **1**: 21, 40. — **2**: 22. — **3**: 70, 88, 93, 98. — **4**: 54. — **4bis**: 45. — **5**: 82. — **6**: 141. — **7**: 24. — **8**: 54, 123. — **9**: 145. — **10**: 9. — **11**: 14, 15, 18, 19, 39, 60, 124. — **12**: 4, 81, 102, 131. — **13**: 5, 6, 7, 16. 20, 23, 29, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 51, 56, 62, 66, 67, 71, 74, 77, 78, 82, 83, 86, 87, 89, 95, 99, 104, 107, 108, 124, 138, 144. — **13bis**: 76. — **14**: 8. — **15**: 80. — **16** 35. — **17**: 5, 6, 40, 51, 62, 81, 86, 87, 89, 99. — **18**: 8. — **19**: 33, 64. — **20**: 124. — **21**: 90. — **22**: 38. — **23**: 68. — **24**: 139. — **25**: 136.

Mone.

1 Incessabili voce... 2. non cessant...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 1, 8. — **2**: 4, 5.

Gothicum.

1. sine cessatione... 2. non cessant... 3. sine fine... 4. sine intermissione...

ADDENDUM. — Semper (VII 11).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 3, 4, 45, 47. — **2**: 1, 9, 12, 14, 15, 42. — **3**: 7. — **4**: 13.

Gall Vet.

1. incessabili voce... 2. non cessant... 3. sine fine... 4. non cessamus ..

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 13. — **2**: 4. — **3**: 6, 11. — **4**: 9, 12.

Bobbio.

1. incessabili voce... 2. non cessant... 3. sine fine... 4. sine cessatione... 5. incessabiliter... 6. perpetim... 7. perenne...

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 38. — **2**: 5. — **3**: 35. — **4**: 11, 20. — **5**: 34. — **6**: 30. — **7**: 41.

Léonien.

[Non tacemus...] (Appendice: 15).

Ambrosien.

1. perpetim sine cessatione... 2. perpetim sine fine...

ADDENDA. — [sine cessatione] (X a 5), laudes tuas... numquam reddere desinamus (X a 6).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 39. — **2**: 39 variante.

Gélasien.

Sine fine... (Appendice : 5).

Grégorien.

1. sine fine... (Appendice: 11, 12).

X.

Verbes de louange, d'allégresse, de respect.

Mozarabe.

a) 1. proclamant... 2. conlaudant... 3. laudant in celis... 4. laudant... 5. laudantes adorant... 6. adorant... 7. exsultant... 8. personant... 9. cantant... 10. concinunt... 11. extendunt... 12. conlaudantes... 13. decantantes... 14. concinentes... 15. meditantes... 16. conlaudare valeant... 17. congaudeant... 18. proclamare... 19. clamare... 20. laudare... 21. magnificare... 22. glorificare et magnificare atque laudare... 23. laudat, extollit, adorat, glorificat, honoratur, veneratur, exaltat.... 24. laudetur... 25. efferat... 26. depromat... 27. decantet... 28. ... 29. conlaudet atque concelebret... 30. adtollat... 31. concinamus... 32. laudemus in terris... 33. conlaudaret... 34. suasque rutilantibus gemmis eximias profert cum laude coronas... 35. conlaudatur... 36. concelebremus... 37. laudant, benedicunt, adorant atque glorificant... [38. vivificatione fatetur...]. 39. laudemus... 40. canunt... 41. confitendo...

Addenda. — IIa 11 : laudant...; IIa 21 : submisseque adorat...; IIa 22 : magnificantes...; IIb 3 : fatendo... declarandum...

IIIa 12 : famulantes...; IIIb 1 : laudant... concinunt... laudat,..; [IIIb 2 : venerantur...]; IIIb 3 : metuunt... famulantur... conlaudat...; IIIb 4 : gemunt... admirantur...; IIIb 5 : adorant... benedicunt... metuunt...; IIIb 6 : exultant... gloriantur...; IIIb 8 : laudare...; IIIb 9 : occurrunt... extendunt... letantes tripudiant et augustius triumphantes exultant... aureo gestientes volatu perstrepunt... exsolvunt...; IIIb 10 : laudat...; IIIb 11 : precinentibus...; IIIb 12 : conlaudant... adorant... tremunt... concelebrant...; IIIb 13 : conlaudant... adorant... tremunt...; IIIc 24 : persolvamus...

IV 1 : depromunt... psallunt...; IV 15 : suum quisque pio preveniens officio locum debitum exsolvit...; V 1 : genua curvant...

VI 1 : laudemus...; VI 3 : conlaudemus...; VI 4 : demus...; VI 7 : gaudeamus...; VI 8 : gratulatus...; VI 25 : confitentur...; VI 27 : persolvam...

VII 27: personant...; VII 28: exsolvunt...; VII 35: (laude) occurrunt...

N. B. — Les mots « in celis » du membre 3 sont les mêmes qui figurent dans IV 27.

Renvois a l'Appendice. — **1**: 40. — **2**: 9, 10, 17, 26, 37, 49, 50, 59, 64, 84, 92, 97, 99, 100, 102, 104, 107, 112, 120, 121. — **3**: 90. — **4**: 21. — **5**: 109. — **6**: 1, 2. — **7**: 24, 75, 88. — **8**: 55. — **9**: 39. — **10**: 3. — **11**: IIIb 9. — **12**: 43. — **13**: 69. — **14**: 22. — **15**: 82. — **16**: 135. — **17**: 113. — **18**: 16 variante, 85. — **19**: 5, 6, 16, 20, 29, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 51, 62, 66, 67, 71, 76, 77, 82, 83, 86, 87, 89, 94, 95, 99, 104, 107, 108, 124, 138, 144. — **20**: 23, 56. — **21**: 8, 4. — **22**: 7, 14. — **23**: 24. — **24**: 4. — **25**: 137. — **26**: 103, 134 139. — **27**: 124. — **28**: ... — **29**: 132. — **30**: 145. — **31**: 68. — **32**: = VI 1. — **33**: 65. — **34**: 45. — **35**: 12. — **36**: 32. — **37**: 51. — **[38]**: [54]. — **39**: 38, 61. — **40**: 48. — **41**: 13. — **42**: ... — **43**: ...

b) 1. Ita dicentes... 2. dicentes... 3. ita dicens... 4. dicens... 5. atque ita dicamus... 6. sic dicunt... 7. dicunt... 8. proclamat atque dicit... 9. concinit et proclamat ita fideliter dicens... 10. proclamamus ita dicentes... 11. proclamemus ... dicentes... 12. proclamant ita dicentes... 13. proclamet et dicat... 14. proclamantes atque (*ou* ac) dicentes... 15. proclamantes atque ita dicentes... 16. proclamantia atque ita dicentia... 17. proclamans ita dicentes... 18. proclamans et dicens... 19. proclamans atque dicens... 20. proclamans atque ita dicens... 21. ita proclamans atque dicens... 22. clamamus ita dicentes... 23. clamaverunt atque dixerunt... 24. exclamant et dicunt... 25. intonent atque dicant... 26. personant ita dicentes... 27. exultant et dicunt... 28. depromit ita fideliter dicens... 29. benedicit, attollit, confitetur ac dicit... 30. personet et dicat... 31. conlaudat et dicit... 32. conlaudant ita dicentes... 33. decantant, adorant atque magnificant ita dicentes... 34. eos concinere concedat et dicere... 35. laudantes atque dicentes... 36. conlaudemus atque ita dicamus... 37. laudemus, magnificemus atque ita dicamus... 38. nuntiemus atque ita dicamus.

39. Laudantibus atque dicentibus... 40. conlaudemus ita dicentes... 41. clamantes et dicentes... 42. clamantes atque dicentes... 43. depromat ac dicat... 44. conlaudare ita dicentes... 45. conlaudet ita dicens...

Addenda. — On obtiendrait d'autres finales composées de verbes, en tout semblables aux précédentes, en joignant à certaines d'entre celles-ci des membres classés dans Xa. On aurait ainsi: **46**: conlaudatur ita dicentes (Xa 35 + Xb 1) (Append.: 12); **47**: personant ita dicentes (Xa 8 + Xb 1) (Append.: 55); **48**: laudare ita dicentes (Xa 20 + Xb 1) (56); **49**: exultant ita dicentes: (Xa 7 + Xb 1) (75); **50**: laudant in celis ita dicentes (Xa 3 + Xb 1) (90); **51**: conlaudare valeant ita dicentes (Xa 16 + Xb 1) (135); **52**: clamare ita dicentes (Xa 19 + Xb 1) (16, 20, 42, 43, 44, 46, 47, 66, 67, 76, 77, 95, 99 variante, 104, 107, 108, 124, 138, 144); **53**: concinamus proclamantes atque dicentes (Xa 31 + Xb 14) (68); **54**: conlaudaret ita proclamans atque dicens (Xa 33 + Xb 21) (65); **55**: conlaudet atque concelebret ita dicens (Xa 29 + Xb 3) (132); **56**: efferat proclamans et dicens (Xa 25 + Xb 18) (137); **57**: confitendo conlaudat et dicit

(Xa 41 + Xb 31) (13). Enfin en joignant VI 5 à Xb 5, on a: **58**: proclamemus atque ita dicamus (Append.: 63).

Renvois a l'Appendice. — **1**: 1, 2, 5, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 20, 22, 23, 26, 29, 37, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 50, 55, 56, 58, 62, 66, 67, 71, 75, 76, 77, 82, 83, 84, 86, 87, 90, 92, 94, 95, 97, 99 variante, 100, 102, 104, 107, 108, 109, 112, 113, 120, 124, 135, 138, 139, 140, 144, 145. — **2**: 6, 40, 51, 57, 64, 73, 78, 89, 99. — **3**: 132. — **4**: 119, 134. — **5**: 33, 63. — **6**: 39. — **7**: 45. — **8**: 14. — **9**: 25. — **10**: 96. — **11**: 117. — **12**: 18, 21, 52, 70, 72. — **13**: 136, 143. — **14**: 31, 34, 68, 121. — **15**: 27, 30, 32, 35, 38, 49, 61, 101, 115, 121 variante. — **16**: 59. — **17**: 103 variante. — **18**: 105, 137. — **19**: 141. — **20**: 8. — **21**: 65, 103. — **22**: 116. — **23**: 69. — **24**: 88. — **25**: 122. — **26**: 118. — **27**: 41. — **28**: 79. — **29**: 24. — **30**: 106. — **31**: 13, 15. — **32**: 11, 19, 60, 81, 131. — **33**: 54. — **34**: 129. — **35**: 3. — **36**: 36, 91. — **37**: 53. — **38**: 28. — **39**: 4. — **40**: 98. — **41**: 80. — **42**: 93. — **43**: 123. — **44**: 74, 125. — **45**: 102 variante.

Mone.

a) 1. Venerantur... [2. laudantes...].

b) 1. proclamant dicentes... 2. et clamant dicentes... 3. clamare dicentes... 4. conlaudant dicentes...

Addenda. — Mirantur,... benedicunt,... veneratur,... suscipiunt... (V 1); laudare (15); conlaudant (IIIb 2); venerantur (IIIb 1); gloriaris [IIa 5].

Renvois a l'Appendice. — *a*) **1**: IIIb 1. — **2**: [12].

b) **1**: 1. — **2**: 12. — **3**: 4. — **4**: 5, 8.

Gothicum.

a) 1. Laudant... 2. conlaudant et benedicunt... 4. laudamus... 5. laudamus, benedicimus, adoramus... 6. stant...

b) 1. proclamant dicentes... 2 clamant dicentes... 3. cantant dicentes... 4. concelebrant dicentes... 5. clamare dicentes... 6. laudare dicentes... 7. clamemus dicentes... 8. laudamus dicentes... 9. clamā. dic (*pro:* clamamus dicentes?)... 10. clamantes... 11. ita dicentes... 12. dicentes...

Addenda. — *a*) laudant (IIa 5); laudamus (VIII 2); laudare... benedicere... gratias agere (IIa 11); laudant... adorant... (IIIb 1) laudes agemus (VII 6); laudibus prosequentes (VII 10); laudes... et gratias referamus (VII 11); hymnum dicere laudis (VII 5); hostias... laudis offerimus (VII 7) sacrificium... laudis offerimus (VII 9); purum hoc sacrificium offerimus (VII 4) concinunt (IIIb 2); voces nostras jungimus (IIIc 11); adorat... confitetur (V 1) benedicimus [VI 2]; gratias referentes potius quam rependentes (VI 3); exultat (V 2, 3); laetantes (VI 1).

Renvois a l'Appendice. — *a*) **1**: 2, 6, 8, 12, 15, 16. — **2**: [4]. — **3**: [8]. — **4**: 42, [43]. — **5**: [44]. — **6**: 4.

b) **1**: 3, 4, 13, 45, 47. — **2**: [32]. — **3**: 35. — **4**: 10. — **5**: 12, 14, 15, 42. — **6**: 1. — **7**: 23. — **8**: 27. — **9**: 26 — **10**: 37. — **11**: 29. — **12**: 5, 7, 38.

Gall. Vet.

a) 1. Laudant... [2. veneretur...]

b) 1. proclamant dicentes... 2. clamare dicentes... 3. laudantes et dicentes... 4. dicentes... 5. clamare...

ADDENDA. — Concinunt (IIIb 2, 3); exultat (V 1, 2); adstant (IIIb 1).

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1**: 10, 14, 15, 16, 17. — **2**: [14].
b) **1**: 13. — **2**: 2, 9. — **3**: 1. — **4**: 6, 11, 15. — **5**: 12.

Bobbio.

a) 1. concelebrant... 2. conlaudant... 3. ... 4. laudant... 5. laudare... [6. glorificare... canere...]. [7. te laudare, te benedicere, teque glorificare...]

b) 1. proclamant... 2. proclamabant dicentes... 3. conlaudant dicentes... 4. conlaudemus ita dicentes... 5. clamemus dicentes... 6. dicentes... 7. conlaudet dicens... 8. concinunt dicentes...

ADDENDA. — Adorat et confitetur (V 1); exultat (V 3, 4); gaudentes... et exultantes... (IIIa 2); laudant... adorant... concelebrant (IIIb 1); venerantur... mirantur (IIIb 2); terribile exhibet obsequium... pavida subjectione mirantur (IIIb 3); concinunt (IIIb 4, 5); stant (IIIb 6).

RENVOI A L'APPENDICE. — *a*) **1**: IIIb 1. — **2**: 27, 43. — **3**: .... — **4**: 3, 4, 6, 10, 14, 19, 22, 23, 28, 33. — **5**: 5. — **6**: [39]. — **7**: [36].

b) **1**: 15. — **2**: 38. — **3**: 41. — **4**: 34. — **5**: 18. — **6**: 1, 5, 11, 20, 30, 43. — **7**: 35. — **8**: 31.

Léonien

a) 1. laudant... [2. benedicimus... laudamus...]. [3. confitentur...]. [4. praedicare...].

ADDENDA. — Cantemus (I 2ter), vota persolvimus (I 2bis); offerimus (VII 1, 2), laetantes... offerimus (VI 1), [laetantes] (I 13); diem... celebrantes (I 8), [horum solemnia celebrantes] (I 9), [beati Andreae sollemnia celebrantes] (I 12), quorum gloriam... recolentes (I 10), festivitas quam... venerantes (I 11).

RENVOIS A L'APPENDICE. — **1**: 18. — **2**: [16]. — **3**: [17]. — **4**: [17].

Ambrosien.

a) 1. concelebrant... 2. laudant... 3. congratuletur... 4. exultat et gaudet... [5. ita nos convenit laudes tuas, quia non possumus competenter explere, saltem sine cessatione deprimere...]. 6. quas numquam sufficienter exsolvimus, numquam reddere desinamus...

b) 1. dicentes... 2. decantant dicentes... 3. proclamemus dicentes... 4. canimus dicentes...

ADDENDA. — Laudant... venerantur... adorant... (IIIb 1), laudant... venerantur (IIIb 2, 3), concinunt (IIIb 4), exultat (V 2, 3), gaudeat (V 1).

RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1**: 1. — **2**: 2, 13, 28, 29. — **3**: 46. — **4**: 35. — **5**: [36]. — **6**: 36. — *b*) **1**: 1, 39. — **2**: 48. — **3**: 47. — **4**: 46.

Gélasien.

a) 1. concelebrant... 2. laudant...
b) dicentes...

ADDENDA. — Laudant... adorant... tremunt (IIIb 1), concinnunt (IIIb 2), exultat (V 1), [laetantes... offerimus] (VI 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1**: 7. — **2**: 10, 11, 12, 19. — *b*) **1**: 5, 7, 18.

Grégorien.

a) 1. laudant... 2. concinunt... 3. canimus... 4. concelebrant...
b) dicentes...

ADDENDA. — Laudant... adorant... tremunt (IIIb 1, 2); exultat (V 1).
RENVOIS A L'APPENDICE. — *a*) **1**: IIIb 3. — **2**: 11. — **3**: 12. — **4**: 1. — *b*) **1**: 1, 11, 12.

Il ne reste plus maintenant qu'à rapprocher de chacunes de ces catégories quelques-uns des endroits du *Te Deum* qui s'y rapportent, tels que ceux-ci:

II. Dieu: Te Deum... te Dominum... te aeternum Patrem... Patrem immensae majestatis, venerandum tuum verum et unicum Filium, Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.

III. Les Anges. Description de leurs chœurs et de leurs actes: ... Omnes Angeli, tibi Caeli et universae Potestates, tibi Cherubim ac Seraphim.

IV. Les Saints: ... Te gloriosus Apostolorum chorus, te Prophetarum laudabilis numerus, te Martyrum candidatus laudat exercitus.

V. Les créatures en général: ... Te per orbem terrarum... omnis terra veneratur.

VI. Les Fidèles: ... sancta confitetur Ecclesia.

IX. Pérennité: ... incessabili voce ...

X. Verbe de louange: ... proclamant.

Je fais, bien entendu, toute réserve de droit au sujet de la position respective des passages parallèles dans les anaphores et dans les Préfaces.

CONCLUSIONS DU § III.

I. Nouveaux traits communs entre les liturgies gallicanes et la liturgie romaine.

Avant de tirer de ce § IIIe les conclusions qui regardent la question du *Te Deum*, je demande la permission de marquer en passant l'intérêt qui s'en dégage à un autre point de vue.

Comme on le voit, notre dépouillement des protocoles latins est tout à la fois analytique, — puisque tous les éléments des formules sont désarticulés, — et synthétique, — puisqu'on y trouve groupés tous ceux qui sont semblables. Je dis tous ceux qui sont semblables. Or, d'une part, cette similitude s'applique indistinctement, par le fait, aux liturgies gallicanes et à la liturgie romaine, et cette constatation, dans son genre, est considérable. D'autre part, un caractère distinctif, radical, décisif, s'oppose à ce qu'on assimile les deux groupes, oriental et occidental: cette note caractéristique est en ceci, (je l'ai signalé au début du présent paragraphe) que, dans le protocole final, les Orientaux demeurent obstinément fidèles au texte d'Isaïe, tandis que le protocole final de n'importe lequel des Occidentaux n'en tient presque aucun compte: jamais on n'y voit mentionner ni l'alternance des voix angéliques ni la fonction spéciale de chacune des trois paires d'ailes qu'Isaïe donne à ses Séraphins.

La démonstration se présente ainsi sous un double aspect: 1° celui de la distinction des procédés, familiers aux Orientaux, étrangers aux latins, et réciproquement; 2° celui de l'usage de lieux communs identiques dans toutes les branches du patriarcat latin; que dis-je? ce ne sont pas seulement les mêmes lieux communs, ce sont, très volontiers, les même termes: il suffit de parcourir les pages précédentes pour s'en convaincre, et je ne puis mieux faire que d'y renvoyer pour justifier cette assertion.

Je ne parle pas de la physionomie générale de nos rédactions latines comparée à celle des rédactions orientales. L'objectivité de cet argument général ne peut être autre que l'objectivité des particularités qui le constituent, et que nous venons précisément d'observer.

Antiquité de ces rapports.

Mais je dois attirer l'attention sur une circonstance qui donne une valeur particulière aux rapports entre les gallicans et le romain: je veux dire l'antiquité de ces rapports, ou, plus précisément, leur antériorité vis-à-vis des plus anciens sacramentaires romains qui soient connus, — disons, si l'on veut, à tout le moins leur contemporanéité.

a) Par exemple n'est-ce pas un fait remarquable que la présence, à la messe de l'Ascension, dans le *Missale Gothicum*, de ce protocole qu'on ne rencontre plus que dans le Léonien et le Gélasien, mais qu'on chercherait vainement dans les sacramentaires Grégoriens, les autres formules euchologiques de ces trois messes de l'Ascension demeurant d'ailleurs, la Préface exceptée, spéciales à chacun:

Unde laetantes inter altaria tua Domine virtutum, hostias tibi laudis offerimus cum Angelis et Archangelis per Christum Dominum. (1)

b) C'est encore avec le Léonien, l'Ambrosien, le Gélasien, que les Gallicans s'entendent pour dire: PROPTEREA (*profusis gaudiis*) au lieu du QUAPROPTER que donnent invariablement les Grégoriens, et qui nous est resté. (cf. ci-dessus, pages 78-80: I. Point de départ: *Gothicum* 13; *Gall. Vet.* 7; *Bob.* 22; *Léon.* 3; *Ambros.* 14; *Gélas.* 6; *Grég.* 5.).

c) N'est-ce pas également un fait digne d'attention que l'exclusivisme sévère des trois ou quatre formules protocolaires conservées dans le Grégorien, en face des ressources relativement variées dont la liturgie romaine pouvait encore disposer au temps du sacramentaire Léonien? Sans être comparables en nombre, à celles du missel wisigothique, les diverses rédactions par lesquelles ce sacramentaire mène au *Sanctus*, ne l'en tiendrait pas moins à distance à peu près égale entre les Gallicans et les Grégoriens.

Pour justifier ce que je viens de dire de la variété relative des formules protocolaires du Léonien, je me contente de renvoyer à l'Appendice. On trouvera ces formules réunies à part. L'examen de leurs éléments disséminés dans le dépouillement ci-dessus n'en donnerait qu'une idée par trop insuffisante.

II. Traits de conformité entre le Te Deum et la Transition au Sanctus

A). dans toutes les liturgies d'Occident.

Mais, ceci dit pour mémoire et à titre de digression, voici surtout où je voulais en venir en passant en revue tous les documents orientaux et latins, et comment nous allons maintenant serrer de plus près la question du *Te Deum*.

Au début de la digression que nous venons de clore, nous avons constaté que toutes les liturgies d'Occident, indistinctement, développent, dans la Transition au *Sanctus*, certains lieux communs, toujours les mêmes; bien plus, elles vont pour les exprimer, jusqu'à faire usage de termes identiques de l'une à l'autre.

Si l'on en vient à comparer, non plus les liturgies aux liturgies, mais les liturgies au *Te Deum*, il n'est pas moins facile de remarquer les mêmes rencontres.

B). dans les liturgies d'Occident et d'Orient.

Elargissons le champ de nos comparaisons, et ne craignons pas d'y inclure, à côté des liturgies d'Occident, celles de l'Orient lui-même.

On n'aura pas manqué d'y prendre garde: quelque fidèlement que les protocoles orientaux aient été calqués sur Isaïe, nulle part on ne s'est interdit d'y paraphraser le thème scripturaire commun.

Ce qui a dû principalement retenir l'attention, c'est que dans toutes ces paraphrases, il y a deux moments principaux, étrangers au texte d'Isaïe, où les liturgies

(1) Voir, à la fin du volume, l Appendice où sont réunies les formules de transition au *Sanctus*. Celle qu'on vient de lire est la 31me du *Missale Gothicum*. — Celle du Léonien (Appendice: Léonien: nº 12) n'en diffère que par les derniers mots: ... offerimus et caetera. Encore la différence n'est-elle, on le voit, qu'apparente. — Le Gélasien termine ce même protocole (Appendice: Gélasien: nº 19) par l'expression: ... offerimus per Christum Dominum quem laudant.

d'Orient se rencontrent, à l'unanimité presque absolue, non seulement avec les liturgies d'Occident, mais, puisque c'est là qu'il faut en venir, avec le *Te Deum*.

Ces faits une fois constatés (et il suffit de les énoncer, la preuve étant sous les yeux), la conclusion se dégagera toute seule et notre but sera atteint.

a). Énumération des esprits célestes.

Le premier fait est celui-ci. Isaïe ne parle que des Séraphins. Les liturgies dont nous venons de passer en revue les textes, en prennent unanimement occasion d'une énumération plus ou moins uniforme et détaillée des esprits célestes. Cette fois, je le répète, tout le monde est d'accord, les liturgies occidentales avec les orientales, et les unes et les autres avec le *Te Deum*.

On ne peut pas dire que tout le monde dépende ici du prophète: il s'agit précisément d'une interpolation universelle — et exclusivement liturgique — dans les versets du Prophète. Impossible aussi de supposer que ce soit le *Te Deum*, j'entends le *Te Deum* de Nicétas, qui ait fourni toutes les liturgies. Passe encore s'il n'en avait qu'une en face de lui. Mais toutes! c'est trop invraisemblable.

Voilà donc le *Te Deum* encore une fois convaincu d'emprunt à la prière eucharistique. Nous allons l'en trouver tributaire de nouveau, et dans des conditions identiques, c'est à dire non moins incontestables.

b). Pérennité de la louange.

Il y a en effet un deuxième fait, moins développé que le premier, mais non moins caractéristique, qui n'a pu manquer de provoquer l'attention par son insertion dans toutes les liturgies en termes identiques, à la façon d'une formule stéréotypée. C'est encore une addition au texte ἐκέκραγεν καὶ ἔλεγον d'Isaïe. Je ne parle pas de l'insistance des liturgies orientales à renforcer les verbes exprimant l'éclat des voix. Il s'agit seulement des expressions notant la durée infinie des chants angéliques: ἀσιγήτοις στόμασιν, ἀσιγήτοις θεολογίαις.

Or non seulement nous retrouvons presque exactement l'expression de la même idée dans toutes les liturgies latines: « INCESSABILI VOCE, SINE CESSATIONE, SINE FINE... », mais nous la retrouvons jusque dans le *Te Deum*: INCESSABILI VOCE PROCLAMANT.

Peu importe la source de cette addition à la formule d'Isaïe, peu importe qu'elle vienne encore de l'Écriture (d'un tout autre endroit, très probablement du chapitre IV de l'Apocalypse, verset 8e); c'est sur le fait matériel de l'addition que je m'arrête; d'une addition, la même partout, qui n'a pu s'imposer spontanément à tout le monde à la fois, et qui, se rencontrant partout, ne peut venir que d'une tradition liturgique unique et universelle.

En raisonnant comme dans le cas précédent, on est bien forcé de conclure que, la rencontre ne pouvant s'expliquer par un emprunt fait à Isaïe de part et d'autre, ni par une dépendance invraisemblable des liturgies vis à vis de Nicétas, c'est, une fois de plus, le *Te Deum* qui est tributaire des liturgies.

c). Caractère de protocole

C'est le cas de tirer argument, à ce point de vue, de l'observation déjà proposée plus haut (p. 55-56) sur le caractère protocolaire du *Sanctus* et de la transition au

Sanctus tant en Orient qu'en Occident. Nous n'avions encore reconnu ce caractère que sur des indices généraux tels que celui-ci : la façon dont les copistes se bornent à amorcer la transition au *Sanctus*, ici par le seul mot *per*, là par deux ou trois mots tels que *Cui merito* et ainsi du reste. Tout en constatant que la multiplicité de ces raccords sommaires constitue déjà par elle-même une démonstration, j'annonçais que l'étude que nous venons d'en faire en détail ne laisserait rien à désirer. C'est en effet bien acquis maintenant. Or on voit l'argument que nous fournit cette conclusion. A lui seul un caractère de protocole et d'universalité si constant suffit à nous permettre d'attribuer à ces compositions une antiquité bien supérieure au siècle de Nicétas. et d'universalité.

C'est à peu près tout ce qu'il fallait démontrer.

Liste complémentaire des points de contact entre les Contestationes et l'ensemble du Te Deum

A titre de corollaire ou de complément, je ne puis mieux clore cet Article. Ier qu'en transcrivant tout au long le résultat du dépouillement des *Contestationes* gallicanes publié (1) par le Dr Burn dans son *Introduction to the Creeds*. (2) C'est en quelque sorte provoqué par son questionnaire à ce sujet, que je suis amené à utiliser à ma façon le dépouillement méthodique du missel mozarabe et des diverses liturgies qui sert de base à nos §§ II et III. Mon dépouillement n'ayant systématiquement porté que sur deux points, le Trisagion et la transition au Trisagion, celui du Dr Burn vient fort à propos montrer que j'aurais pu exploiter d'autres régions. Je n'ai pas besoin de dire la direction nouvelle que prennent maintenant tous ces textes au point de vue où nous sommes désormais.

Dans son classement, le Dr Burn suit l'ordre numérique des versets du *Te Deum*, et groupe sous chacun des chiffres de ces versets les textes relevés dans les liturgies gallicanes.

> « 1. Dignum et iustum est... ut *te Dominum* ac *Deum* totis uisceribus humana conditio ueneretur, *Miss. Goth.*, p. 604 (3); *Miss. Gall.*, p. 753.
>
> 2, 3, 4. *Omnis terra* adorat te et *confitetur* tibi: sed et *cœli* cœlorum et angelicæ *potestates* non cessant *laudare* dicentes, *Sanctus, Miss. Goth.*, p. 518.
>
> Quem *angeli* et archangeli, quem throni et dominationes, quem *Cherubin et Seraphin incessabili uoce proclamant* dicentes, (4) *Sanctus*, Mone, ii.
>
> Cui *omnes angeli* atque archangeli incessabili uoce *proclamant* dicentes, *Sanctus*, *Miss. Gall.*, p. 751.
>
> Totus in orbe terrarum mundus exultat: sed et supernæ concinnunt potestates hymnum gloriæ sine fine dicentes, *ib.*, pp. 473, 750.

(1) D'après l'article du Dr Gibson: *The Te Deum*, dans *The Church quarterly Review* (april-july 1884), vol. XVIII, p. 18 sqq.

(2) Dr Burn: *Introductio to the Creeds*. London, 1899, p. 271.

(3) Cette pagination est celle de Muratori, *Liturgia romana vetus*. Venise, 1748, t. II.

(4) « The Irish and Milan versions in most MSS. add dicentes, probably a reminiscence of some such liturgical form. »

Cui merito *omnes angeli* atque archangeli sine cessatione proclamant dicentes, *Sanctus*, *Miss. Goth.*, 525.

Omnes angeli atque archangeli, *Cherubin* quoque *et* Seraphin sine intermissione *proclamant* dicentes, *Sanctus*, *ib.*, p. 557.

Cujus regnum... *incessabili uoce* proclamabant dicentes, *Sacr. Gall.*, p. 925.

7. Apostolorum chorus, *Miss. Goth.*, p. 528.

8. Tam copioso *prophetarum numero*, Mone V.

13. *Spiritus Sanctus Tuus Paraclitus*, *Sacr. Gall.*, p. 873.

14. *Tu rex gloriæ Christus*, *ib.*, p. 919.

15. *Tu Patris sempiternus es Filius*, Mone IX.

16. Secundum humanam conditionem *liberauit hominem*, Mone V.

17. *Aculeo mortis* extincto, *Miss. Goth.*, p. 532; *mortis* uicit *aculeum*, *ib.*, p. 623; aculeus mortus obtritus, *Sacr. Gall.*, p. 858; *cœlorum regna*, *Miss. Goth.*, p. 543; ianuam *regni cœlestis aperiat*, *ib.*, p. 540.

19. Quem *credimus* et fatemur ad *iudicandos* uivos et mortuos in gloria *esse uenturum*, *Sacr. Gall.*, p. 787; quem omnes gentes expectant *uenturum iudicem* ad iudicandum, *Miss. Goth.*, p. 752.

20. *Quos sanguinis* tui effusione *redemisti*, *Miss. Goth.*, pp. 601, 607; *Sacr. Gall.*, p. 858; oues, *quas pretioso sanguine* Filii tui *redimisti*, (1) *Miss. Gall.*, p. 706. »

(1) « The prayer in wich these words occur is also found in *Sacr. Leon.*, c. 304; *Sacr. Gelas.*, cc. 531, 554, 699 (Invocation). »

ARTICLE II

Les relations du TE DEUM avec les Pères des quatre premiers siècles

Les témoins des liturgies.

Nous venons de reconnaître l'antériorité à Nicétas des formules de transition au *Sanctus* dans les liturgies, et nous avons constaté la rencontre du *Te Deum* avec elles sur deux points particuliers qui caractérisent ces formules, c'est à dire, d'une part, la mention typique du perpétuel éclat des cantiques célestes, et, d'autre part, la multiplicité des chœurs angéliques, distinctement énumérés avant le *Sanctus*, au lieu des seuls séraphins nommés dans Isaïe. L'universalité de l'accord des Églises d'Orient et d'Occident sur ces deux points, suffit à les placer dans une situation de possession première hautement supérieure et antérieure à celle que l'auteur du *Te Deum*, sous quelque nom que ce soit, occupait jusqu'ici.

L'argument doit paraître suffisamment établi. Cependant, pour ne pas négliger des auxiliaires dont le concours nous est précieux, j'ajoute que la déposition des liturgies, indépendamment de son caractère d'universalité, peut encore s'autoriser de témoignages qui l'accréditent par surcroît. Ces liturgies ont en effet des témoins, et des témoins qui ne peuvent être soupçonnés d'avoir copié Nicétas.

1. Les Pères Grecs.

a. *S. Cyrille de Jérusalem.*

Voici S. Cyrille de Jérusalem expliquant aux nouveaux baptisés, non pas une hymne de composition récente, mais le développement des Saints Mystères, au cours desquels il rencontre vraisemblablement l'anaphore de S. Jacques, car c'en est le texte qu'il expose presque mot pour mot.

> Μετὰ ταῦτα, μνημονεύομεν οὐρανοῦ, καὶ γῆς, καὶ θαλάσσης· ἡλίου καὶ σελήνης· ἄστρων, καὶ πάσης τῆς κτίσεως λογικῆς τε καὶ ἀλόγου, ὁρατῆς τε καὶ ἀοράτου· ἀγγέλων, ἀρχαγγέλων, δυνάμεων, κυριοτήτων, ἀρχῶν, ἐξουσιῶν, θρόνων, τῶν χερουβὶμ τῶν πολυπροσώπων· δυνάμει λέγοντες τὸ τοῦ Δαβὶδ· Μεγαλύνατε τὸν κύριον σὺν ἐμοί. Μνημονεύομεν καὶ τῶν Σεραφὶμ, ἃ ἐν Πνεύματι ἁγίῳ ἐθεάσατο Ἠσαΐας, παρεστηκότα κύκλῳ τοῦ θρόνου τοῦ Θεοῦ· καὶ ταῖς μὲν δυσὶ πτέρυξι κατακαλύπτοντα τὸ πρόσωπον, ταῖς δὲ δυσὶ τοὺς πόδας, καὶ ταῖς δυσὶ πετόμενα, καὶ λέγοντα· Ἅγιος, κ. τ. λ. (5e cat. myst. MIGNE, P. G., t. 33, col. 1114).

b. *Didyme d'Alexandrie.*

Vers la même époque Didyme d'Alexandrie, voulant démontrer que le Saint Esprit n'est point une créature, fait appel à l'argument du Trisagion, et ce n'est point uniquement non plus dans les termes d'Isaïe qu'il propose ce cantique, c'est l'esprit rempli des souvenirs liturgiques des ἀσίγητοις στόμασι, καὶ ἀκαταπαύστῳ φωνῇ :

> ... οὐδὲ τῶν ὑμνούντων, ἀλλὰ τῶν ὑμνουμένων καὶ ὑπ' αὐτῶν τῶν Σεραφὶμ ἐστι, τῶν σὺν πολλῷ φόβῳ περιεστώτων τὸ θεϊκὸν βῆμα, καὶ συγκαλυπτόντων ταῖς πτέρυξιν ἑαυτὰ, καὶ

ἀμοιβαδὸν ἀνταφωνούντων ἀσίγητοις στόμασι, καὶ ἀκαταπαύστῳ φωνῇ, τρίτον, Ἅγιος, διὰ τὰς τρεῖς ὑποστάσεις κ. τ. λ. (*De Trinitate*, lib. 2, XVIII, MIGNE, P. G., t. 39, col. 545).

c. *S. Athanase.*

Faut-il remonter plus haut encore? Voici S. Athanase. Ayant à mettre en opposition la témérité avec laquelle les ariens scrutaient les mystères et le respect des chantres célestes du Trisagion pour la majesté divine, c'est bien au texte d'Isaïe qu'il fait allusion, mais, chez lui aussi, l'allusion se mélange de réminiscences liturgiques. C'est ἀπαύστοις τοῖς χείλεσιν que les Chérubins et les Séraphins (au lieu des seuls Séraphins d'Isaïe) chantent le Sanctus.

Τί γὰρ ἐγγύτερον τῶν Χερουβὶμ ἢ τῶν Σεραφὶμ; καὶ ὅμως οὐδὲ ὁρῶντα, ἢ ποσὶν ἑστῶτα, ἀλλ' οὐδὲ γυμνοῖς, κεκαλυμμένοις δὲ ὥσπερ καὶ τοῖς προσώποις τὴν δοξολογίαν προσφέρουσιν, ἀπαύστοις τοῖς χείλεσιν οὐδὲν ἕτερον ἢ τὴν θείαν καὶ ἄφραστον φύσιν τῇ τρισαγιότητι δοξάζοντα. (*In illud: Omnia mihi tradita sunt*, n° 6, MIGNE, P. G., t. 25, col. 217).

Conséquence de l'argument patristique.

Le témoignage patristique était bien superflu pour établir un fait si constant par ailleurs. Il importait cependant de dégager ce témoignage pour lui-même et de mettre en relief sa valeur chronologique. Voici pourquoi. La preuve est maintenant faite que, dans un premier contact avec le *Te Deum*, c'est bien de réminiscences, et de réminiscences liturgiques, s'appliquant à des textes parallèles à toute une partie du *Te Deum*, et nécessairement antérieurs à Nicétas, qu'il s'est agi pour les Pères des quatre premiers siècles. De nouveaux points de contact se découvrant éventuellement entre eux et le *Te Deum*, où d'autres parties du cantique seraient cette fois intéressées, on sera peut-être moins éloigné d'attribuer au cantique la priorité sur les Pères. C'est du moins une présomption dont il semble qu'on aura peine à se défendre, fondée qu'elle est désormais sur des antécédents aussi péremptoirement reconnus qu'ils viennent de l'être dans la question du *Sanctus* et de la transition au *Sanctus*.

II. LES TÉMOINS LATINS du Te Deum.

a. *S. Cyprien.*

Il y a notamment un passage de S. Cyprien dont on est préparé par ces précédents à reviser l'interprétation, le voici:

Illic apostolorum gloriosus chorus,
illic prophetarum exultantium numerus,
illic martyrum innumerabilis populus ob certaminis et passionis gloriam coronatus,
triumphantes virgines quae concupiscentiam carnis et corporis continentiae robore subegerunt,
remunerati misericordes qui alimentis et largitionibus pauperum iustitiae

opera fecerunt, qui dominica praecepta seruantes ad caelestes thesauros terrena patrimonia transtulerunt... (1)

L'interprétation de Pamélius.

Il n'en avait pas fallu davantage pour dicter à Pamélius la réflexion suivante qui n'avait encore jamais été formulée, je crois, avant lui :

Videntur hunc locum imitari DD. Ambrosius et Augustinus in cantico ecclesiastico *Te Deum laudamus*, etc. (2)

Après Pamélius, l'éditeur anglais de S. Cyprien, John Fell, (3) ne manque pas de faire la même remarque:

Quae postea sequuntur de *Apostolorum glorioso choro*, *Prophetarum exultantium numero* et martyrum *innumerabili populo* ansam dedisse videntur iis quæ occurrunt in Hymno ambrosiano qui *Te Deum* appellatur.

Dès lors le texte de S. Cyprien et l'explication de Pamélius sont en circulation parmi les liturgistes. Ce seront désormais de ces lieux communs inévitables et sacramentels dès qu'on touche à la question du *Te Deum*.

Le Dr Wordsworth ajoute toutefois à ses devanciers. Il dégage un trait de plus dans le même passage; je veux dire le rapprochement que suggère l'expression *remunerati misericordes*. C'est à bon droit, puisque la leçon des manuscrits les plus autorisés exigerait non pas *numerari*, mais bien *munerari*, (comme chez S. Cyprien) dans le verset 20 du *Te Deum :*

Aeterna fac cum sanctis tuis in gloria numerari.

Discussion de cette interprétation.

Je reviens à Pamélius. N'était-ce pas aller chercher bien loin l'explication qu'on avait tout près de soi? Autant il paraît naturel, en effet, qu'un texte dont, par ailleurs, la pensée n'est pas tellement originale, ni l'expression saillante, et qui ne s'impose pas tellement à la mémoire, devienne cependant familier, par sa répétition même, à l'esprit le moins attentif, s'il appartient à la liturgie courante, — autant il paraît dès lors difficile d'admettre que ce soient au contraire ces mêmes pensées impersonnelles, ces mêmes expressions plus ou moins quelconques et ordinaires, que l'auteur du *Te Deum* aurait eu l'idée bizarre d'aller chercher dans un opuscule qui pouvait en suggérer d'autrement fortes; sans compter, au surplus, que le commerce de cet opuscule, d'une lecture occasionnelle après tout, devrait avoir été, dans ce cas, presque

(1) S. Thascii Caecilii Cypriani *opera omnia recensuit*... G. Hartel. Vindobonae 1868. *De mortalitate*, p 313-314.

(2) S. Cyprien. Ed. de Priorius, Paris, 1666, p. 214.

(3) S. Cypriani opp., Amstelodami, 1700, p. 116.

aussi familier que l'est, dans l'autre hypothèse, une formule eucharistique journellement récitée.

Malheureusement ni Pamélius ni ceux qui l'ont suivi, ne semblent même avoir eu la pensée que la rencontre du *Te Deum* et de S. Cyprien pouvait recevoir une explication si simple, si parfaitement inverse de celle qu'ils adoptaient sans examen, telle qu'elle se présentait. Mais pourquoi se présentait-elle ainsi? et pourquoi l'acceptait-on sans plus de critique? C'est qu'alors il fallait admettre un *Te Deum* objet de réminiscences littéraires dès la persécution de l'empereur Dèce, puisque c'est à cette époque que S. Cyprien écrivait l'opuscule *de Mortalitate*, à la fin duquel se trouve le passage que je viens de transcrire.

Son fondement ruineux.

Or on n'avait pas encore soumis à la critique la légende d'un *Te Deum* improvisé par S. Augustin, et Pamélius subissait peut-être inconsciemment la fascination commune, entretenue qu'elle était par l'habitude de voir couramment les noms d'Ambroise et d'Augustin dans les titres du *Te Deum*. Pamélius, en désignant nommément ces deux docteurs, trahit une prévention qui ne lui a pas permis de songer à expliquer la rencontre par une réminiscence liturgique analogue à celles que nous avons surprises chez S. Athanase, S. Cyrille et Didyme. Si la critique de Pamélius ne s'était pas trouvée de prime abord en défaut, qui sait si notre explication n'aurait pas eu dès lors la faveur que la sienne n'a pas encore perdue?

b. *S. Hilaire.*

S. Cyprien n'est pas le seul chez qui le *Te Deum* paraisse avoir été d'un usage courant avant le Ve siècle. Mais c'est, en raison de la date, son témoignage qui nous importe le plus, d'autant qu'il nous place dans une région du *Te Deum* autre que celle où nous avaient arrêtés le *Sanctus* et la transition au *Sanctus*. En descendant jusqu'au IVe siècle, on retrouve encore le *Te Deum* sous la plume de l'évêque de Poitiers, S. Hilaire, dont le nom, comme on le sait, a parfois été donné au cantique lui-même. Le rapprochement suivant, suggéré par Mgr Cousseau, dans son *Mémoire sur l'auteur du Te Deum* (1), me paraît indéniable, quoi qu'il en soit de l'usage qu'en fait en faveur de S. Hilaire l'auteur du *Mémoire*. Le cas est donc semblable à celui des *loca parallela* de S. Cyprien, quoi qu'il en soit également de l'usage qu'ont fait de ces *loca parallela* Pamélius et ses successeurs, sous l'empire du préjugé favorable encore de leur temps à S. Ambroise et à S. Augustin.

Voici le passage de S. Hilaire:

> quem Archangeli et Dominatus et Principatus et Potestates... aeternis et *indefessis* in caelo *vocibus* laudant: (2)

Suivent les motifs de louange habituellement développés dans les anaphores:

(1) Page 13, note 2.
(2) S. HILAIRE, ib. III de Trinitate, 7.

et laudant quia ipse invisibilis Dei imago omnes in se creaverit, saecula fecerit, caelum firmaverit, astra distinxerit, terram fundaverit, abyssos demerserit, ipse deinceps homo natus sit, mortem vicerit, portas inferi fregerit, cohaeredem sibi plebem acquisiverit, carnem in aeternitatis gloriam ex corruptione transtulerit. (1)

Plus loin (2) l'auteur du *Mémoire* appelle encore l'attention sur les mots *majestas* et *venerari* répétés chacun deux fois, sur le mot *proclamant*, le sens et l'emploi de ce mot, *lib. II de Trinitate*, n° 27, où il se trouve 2 fois (3). Sans négliger ces traits supplémentaires, j'insisterais moins.

c. La *Passio S. Perpetuae.*

Nous étions déjà fixés sur les *indefessis vocibus* dont parle S. Hilaire. Je m'en voudrais cependant de ne pas ajouter, puisque nous sommes dans les témoignages latins, celui de la *Passio S. Perpetuae*, dont l'ancienneté domine non seulement Didyme d'Alexandrie, S. Hilaire, S. Cyrille de Jérusalem, S. Athanase, mais aussi S. Cyprien :

« Agios, Agios, Agios, SINE CESSATIONE. » (4)

d. *Prudence.*

J'emprunte au Dr C. Weyman un dernier rapprochement fort remarquable et qu'il est impossible de négliger. Étant donné l'ensemble des passages parallèles qui viennent de passer sous nos yeux, celui-ci nous offre d'abord un véritable intérêt d'accumulation, si je puis ainsi dire, mais lui-même acquiert à son tour une portée d'autant plus grande qu'il est moins isolé. Bref les uns et les autres se prêtent un mutuel appui pour témoigner dans le même sens. Le rapprochement signalé par le Dr C. Weyman (5) se trouve dans un passage de l'*Apotheosis* de Prudence (vers 1019-1021). Il importe, pour lui donner sa valeur, de le placer en regard du verset 16 du *Te Deum*, où sont réunis les trois verbes *liberare, suscipere, horrere,* comme ils le sont aussi dans la réminiscence du poète :

---

(1) *Ibid.*

(2) p. 15, note 1.

(3) cf. l. III, nos 11, 22; *in Constant.*, nos 7, 17; *in Ps. 13*, no 3; etc.

(4) J. ARMITAGE ROBINSON. *The Passion of S. Perpetua*, dans *Texts and Studies*, vol. I, n° 2. Cambridge, 1891, p. 86. c. 14-15.

(5) *Revue Bénédictine*, 1894 : *De hymno qui fertur Ambrosiano adnotatiuncula.* « *Carolus Weyman D. Germano Morin S.* » p. 338. « Si Prudentii versus cum hymni versiculo sexto decimo accuratius contuleris », écrit le Dr Weyman, « invenies easdem tres notiones, *suscipiendi* scilicet, *liberandi, horrendi*, hic et illic esse coniunctas, ut saltem veri simile sit iudicandum, hymnum illum celeberrimum, quem Cypriani Tulonensis aetate « omnis ecclesia toto orbe receptum » canebat, iam Prudentii animo esse obversatum. Nec obstant temporum rationes. Nam Prudentius Apotheosin composuit ante annum 405, quo carmina collecta edidit (cf. quæ contra Merkleum disputavi in Annal. hist. societ. Goerres, vol. XV [1894] p. 370 sqq), Nicetam autem episcopum ut hymnum si dis placet Ambrosianum et ipsum ante hunc annum sive scripsisse sive, quod mihi magis arridet, ex variis partibus iam exstantibus concinnasse censeamus, ea quæ de vita illius comperta habemus, etsi non persuadent, at certe suadent.

PRUDENCE	TE DEUM
Et quid agit Christus, si me non *suscipit?* aut quid *liberat* infirmum, si dedignatur adire. Carnis onus manuumque *horret* monumenta suarum?	v. 16. Tu ad *liberandum suscepturus* hominem non *horruisti* virginis uterum.

Je m'aperçois que le Dr Burn cherche à dégager des œuvres de Nicétas, comme Pamélius l'avait fait pour S. Cyprien, et Mgr Cousseau pour S. Hilaire, les traits qui rappelleraient le *Te Deum;* tout au moins cherche-t-il à montrer que les idées ou les mots du *Te Deum* hantaient son esprit. Je ne demanderais pas mieux pour l'argument que je développe en ce moment. Mais je ne parviens pas à me convaincre qu'il en soit ainsi nécessairement ni très nettement. Le lecteur en décidera. Je cède, en note, la parole au Dr Burn lui-même. (1) e. *Nicetas.*

Il va sans dire que tout ceci, loin de favoriser l'un ou l'autre des auteurs en compétition, ne peut que contribuer à déconsidérer un titre de propriété, dont chacun d'eux tiendrait donc en main quelque lambeau. Un pareil titre peut-il être encore personnel? Aussi combien n'est-il pas plus naturel de reconnaître dans le *Te Deum* la source à laquelle ne sont approvisionnés les souvenirs de nos auteurs, au lieu de le rendre tributaire de tout le monde, et de ne plus voir dans sa partie vraiment homogène et originale qu'un simple centon mendié partout pièce à pièce. CONCLUSION. Recul des origines du Te Deum.

On peut faire ici toutes les découvertes qu'on voudra. Plus on trouvera de Pères

(1) The parallels to the *Te Deum* scattered in the writings of Niceta are not perhaps so striking as one could wisch, but they show that his mind was working on similar lines.

Ver. 7. In the *Explanatio* he writes: In cuius *gloriam* etiam angeli prospicere concupiscunt; qui et sedes et dominationes uniuersasque cœlorum uirtutes sua *maiestate* sanctificat.

Ver. 8. In the same sermon he writes of patriarchs, prophets, apostles, martyrs, and the just, as united with angels in one church. And in what seems to be the best text (*Epistula Nicetæ Episcopi*, in the MS. d'Epinal, sæc. VII., VIII.) of his letter, *de lapsu Susannæ*, if that can be attributed to him, we find mention made of apostles, an army of prophets (exercitus), and the holy angels.

Ver. 11-13. Gennadius gives one title, *de fide unicæ maiestatis*, for the treatises on the faith, and on the Holy Spirit, in which maiestas is repeatedly used of the Godhead. The *immensitas* of God's works is spoken of in a way which implies that the writer would argue back to the *immensitas* of His Being. He speaks of Christ as *uerus (dei) filius* (Mai, p. 315). He uses the title *spiritum sanctum paraclitum* (Mai, p. 322).

Ver. 16. *Expl. symboli.* — Carnem suscepit humanam (cf. Mai, p. 314, corpus suscepisse).

Ver. 20. Cf. sanguinis sui pretio nos redemit (Mai, p. 331).

Ver. 21. Cf. de remuneratione iustitiæ, de cœlestis gloriæ expectatione (Mai, p. 332).

For the thoughts worked out in the whole of this section of the hymn, we may compare *de Psalmodiæ bono.* « Et quod his est omnibus excelsius Christi sacramenta cantantur. Nam et generatio eius exprimitur, et rejectio plebis impiæ et gentium credulitas nominatur. Uirtutes domini cantantur, passio ueneranda depingitur, resurrectio gloriosa monstratur, sedisse quoque ad dexteram non tacetur. Tunc deinde igneus domina manifestatur aduentus, terribile de uiuis ac mortuis iudicium panditur. Quid plura? Etiam Spiritus creantis emissio et terræ renovatio reuelatur. Post quæ erit in gloriam domini sempiternam iustorum regnum impiorum perenne supplicium. » (A. E. BURN, An Introduction to the Creeds and the Te Deum, London, 1899, pp. 263-264). [Il est d'ailleurs à noter que le dernier passage ne vise que les psaumes].

des quatre premiers siècles usant des formules propres au *Te Deum*, plus on signalera de ces rencontres, plus aussi l'indice deviendra difficile à récuser que les Cyprien, les Hilaire, les Prudence, disons les Pères latins, avaient décidément sous les yeux un texte liturgique qui leur était aussi familier que l'était aux Athanase, aux Cyrille, aux Dydime, l'anaphore grecque dont nous venons de retrouver chez eux les traces évidentes. En d'autres termes, car il faut le dire sous toutes les formes, ce ne sera plus un auteur du *Te Deum* vivant au IVe-Ve siècle qui sera convaincu d'emprunts — invraisemblables par leur multiplicité, non moins que par l'homogénéité de la 1re partie du cantique — aux Pères antérieurs, ce seront plutôt ces Pères dont il faudra convenir que la mémoire était pénétrée, saturée du *Te Deum*.

J'entends bien qu'on me demande alors où nous allons arriver, et quelle antiquité serait donc celle du *Te Deum*, quelle place il aurait donc occupée dans les liturgies. Ceci devient une tout autre question ; nous n'y entrerons que dans la 3e et la 4e partie.

Pour le moment la constatation des faits nous suffit, quelles que soient les conséquences et l'interprétation de ces faits. L'observation que je viens de faire sur la portée du témoignage patristique des quatre premiers siècles, j'en conviens, nous jette déjà tout à fait hors du point de vue que j'avais développé jusqu'alors. On voudra bien convenir aussi que la première position n'est plus tenable. Il faut en prendre dès à présent notre parti. Cela ne nous empêche pas, du reste, de poursuivre la vérification de l'originalité du *Te Deum*, d'autant plus qu'il est un point où cette originalité n'est défendable dans aucune position.

Ceci va faire le sujet de l'Article suivant.

ARTICLE III.

Les Relations du TE DEUM avec les anciens versets du GLORIA IN EXCELSIS

§ I

Impersonnalité de la stichologie finale du TE DEUM

Le genre de faits que nous abordons est quelque peu différent de celui qui nous a retenus jusqu'ici, bien que, par deux fois déjà, nous ayons effleuré l'argument qu'il nous offrait. Je veux parler des versets que le *Te Deum* emprunte aux Psaumes dans sa deuxième partie.

Caractère de la 2e partie du *Te Deum*.

L'argument, comme on le voit, n'a rien de bien nouveau. C'est chose acquise depuis longtemps que le caractère accessoire et composite de cette partie du cantique. Si j'y reviens, ce n'est pas pour ajouter aux constatations précédentes le poids d'un lieu commun, ni pour reprendre une position que j'abandonne, je le répète, parce qu'elle n'est vraiment plus tenable. Non, c'est pour désintéresser au contraire la cause du *Te Deum* de celle d'une stichologie qu'on peut et qu'on doit historiquement en isoler.

L'étude de cette stichologie se justifie d'ailleurs à divers points de vue qui nous intéressent directement, ne serait-ce que dans la question de Nicétas. Comme on va le voir, autant la première partie du *Te Deum* est invariable et constante, autant sa deuxième partie va nous offrir de traditions divergentes, plus ou moins complètes et correspondant respectivement, semble-t-il, à des états plus ou moins avancés de sa rédaction, suivant les lieux. On comprendra que ceci ne saurait nous être indifférent, si l'on observe que le plus ancien des manuscrits où se rencontre l'attribution du *Te Deum* à Nicétas (1) (Ms. de la Bibliothèque d'Angers, n° 19 (15) du IXe siècle) est en possession de tous les versets de la version romaine actuellement en usage.

Cela posé, nous allons donc porter notre attention sur les relations qu'accuse entre le *Te Deum* et le *Gloria in excelsis*, l'annexion, qui leur est en partie commune, de cette stichologie.

Ses sources communes avec la stichologie finale du *Gloria in excelsis*.

Il faut remarquer d'abord que la rencontre, ici, ne saurait être fortuite. Nous avons

(1) Je me mets au point de vue de ceux qui portent au compte du seul et unique Nicétas les diverses orthographes : Nicetii, 4 fois ; Niceti, 2 fois ; Viceti, 1 fois ; Neceta, 1 fois ; Niceiti, 1 fois. Cette dernière orthographe est celle du ms. d'Angers.

affaire à une centonisation, et il n'est pas admissible que les auteurs des deux cantiques aient exécuté directement cette centonisation, indépendamment l'un de l'autre.

a) Mêmes centons de Psaumes.

S'il n'était question que d'emprunts quelconques aux psaumes, le cas serait bien différent. Les psaumes étant du domaine commun, il est évident que le seul fait d'y puiser d'une certaine manière pour augmenter un cantique, comme d'autres y auraient puisé d'une autre manière pour augmenter un autre cantique, n'impliquerait aucun lien de dépendance entre les divers emprunteurs. Tout au plus pourrait-on voir l'imitation d'un procédé dans le fait, assurément peu indiqué, de compléter un cantique par une rapsodie de versets de psaumes.

Mais si les emprunts sont les mêmes, et se groupent à peu près de la même façon, suivant certaines analogies, si la circonstance pour laquelle on emprunte est la même de part et d'autre, comme c'est le cas pour nos deux cantiques matutinaux, l'Ὕμνος ἑωθινός (le *Gloria in excelsis*) et l' « Hymnus matutinalis in die dominica » (le *Te Deum*), alors, il faut bien en convenir, l'explication d'un pareil accord ne peut être qu'une reconnaissance d'originalité, d'une originalité relative, cela va sans dire, au profit exclusif de l'un ou de l'autre, sinon d'un tiers, dans le choix et la disposition des versets sur lesquels a lieu la rencontre. Or c'est ici, je le répète, le cas du *Te Deum* par rapport au *Gloria in excelsis*.

b) Mêmes textes composites.

Il y a plus. Au milieu des versets des psaumes, il y a quelque chose qui ne vient pas de la Bible. Je veux parler surtout du verset non scripturaire *Dignare Domine die isto*... qui fait suite au verset 2 du psaume 144 (*Per singulos dies*..., *Et laudamus*...) qui forme les nos 24 et 25 du *Te Deum*, et de la présence simultanée de l'un et de l'autre, à la fois dans la liturgie ambrosienne, dans la liturgie celtique, dans la liturgie romaine et dans la liturgie grecque. La liturgie grecque le récite avec d'autres versets à la suite de l'Ὕμνος ἑωθινός; l'Antiphonaire de Bangor, le Book of Hymns, de Franciscan Convent et de Trinity College à Dublin (1), et l'Antiphonaire Ambrosien (2) le chantent également avec le *Gloria in excelsis* au milieu d'autres versets, qui varient généralement d'un document à l'autre; mais, dans tous, le groupe dont je parle, fait invariablement suite au *Gloria in excelsis*. La liturgie romaine ne le chante que dans son *Te Deum*.

1. dans les liturgies grecques.

Voici la leçon grecque dans son état le plus ancien, celui du *Codex Alexandrinus*:

> Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ, etc., ... εἰς δόξαν Θεοῦ Πατρός. ἀμήν. Καθ' ἑκάστην ἡμέραν εὐλογήσω σε, καὶ αἰνέσω τὸ ὄνομά σου εἰς τὸν αἰῶνα, καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος. Καταξίωσον, Κύριε, καὶ τὴν ἡμέραν ταύτην ἀναμαρτήτους φυλαχθῆναι ἡμᾶς. κ. τ. λ. (3)

(1) Edition Bernard et Atkinson. H. B. S. vol. XIII. *The Irish Liber Hymnorum*, London 1898, p. 51

(2) *Paléographie musicale*, tome VI, p. 317-318.

(3) SWETE. *The Old Testament in Greek*, III, 833.

L'usage du *Gloria in excelsis* ainsi augmenté persévère, on le sait, dans l'Église grecque, qui le chante chaque jour à l'office du matin, εἰς τὸν Ὄρθρον; toutefois la partie scripturaire y est, en Carême, séparée de l'autre par quatre versets. (1) Il en est de même dans l'Horologion russe. (2)

2. dans la liturgie ambrosienne avant le XVIe siècle.

L'Église milanaise l'avait retenu jusqu'au XVIe siècle à l'office de Laudes. Il est tombé depuis, malheureusement, en désuétude à cet endroit de la liturgie. Ce cantique avait cependant d'autant plus de droits à demeurer associé aux αἶνοι (Ps. 148, 149, 150), comme il l'est encore dans l'office grec, qu'il forme très probablement, avec ces psaumes, le noyau primitif de l'office des Laudes. On connait la description du Pseudo-Athanase, *De Virginitate,* (vers 370): « *Matutina hora hunc dicite Psalmum*: Deus Deus meus, ad te de luce vigilo... *sub diluculum vero*: Benedicite omnia opera Domini Domino. — Gloria in excelsis Deo et in terra pax, in hominibus beneplacitum. Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, etc. »

« *Cantato* Laudate Dominum de coelis, » dit à son tour Bérold au XIIe siècle, « *Pontifex aut presbyter observator salutat, et imponit psalmum directum, postea* Gloria in excelsis Deo, *deinde dicit* Gloria et honor Deo, *post haec incipit hymnum.* » D'après la rubrique du Bréviaire ambrosien imprimé en 1490, fol. CLXXXV, ce rite, semble-t-il, était encore en pleine vigueur à la fin du XVe siècle: « *Quae quotidie dicitur ad Matutinum immediate post Psalmum directum, excepto die sabbati sancti.* » Le bienheureux Tommasi cite la Grande Doxologie d'après les Bréviaires ambrosiens de 1539 et de 1557 « *ubi post Cantica ponitur pro Matutino quotidie.* » C'est également après les cantiques qu'elle figure dans le Bréviaire de 1549, page 87vo, mais la rubrique de 1490 n'y est plus; dans l'exemplaire que je cite, un trait d'encre est passé sur la stichologie finale, et nous ne trouvons la récitation du cantique matutinal indiquée qu'aux fêtes de S. Martin, de la Présentation, de Noël, de Pâques, du Commun d'un Apôtre et à la 2me férie.

Leur disparition malheureuse de cette liturgie.

Je le répète, toute trace en est supprimée maintenant depuis le XVIe siècle, et cette raison jointe au peu d'extension de la liturgie ambrosienne, explique le peu d'attention dont le texte vénérable de la tradition milanaise est généralement l'objet. Cette tradition conservait pourtant une interpolation précieuse (*libera nos... ab arianis*) qui semblait perpétuer dans la cité d'Ambroise le souvenir des luttes soutenues contre l'impératrice Justine. Il était d'ailleurs orné d'une mélodie que Dom Mocquereau fit entendre à l'Institut Catholique de Paris, le 14 Mars 1896, et dont le caractère, admirablement rendu par ses soins, excita l'admiration d'artistes éminents, dans un auditoire d'élite pour qui ce fut une révélation. (3) A tous ces titres

(1). Cf. l'*Horologion* de la Propagande, Rome 1876, p. 57; *item* celui d'Athènes, 1885, p. 74 et p. 75.

(2). Cf. ALEXIOS VON MALTZEW, *Liturgikon*, Berlin, 1902, p. 55-56.

(3). Cf. *L'Art Grégorien, son but, ses procédés, ses caractères*. Conférence prononcée à l'Institut Catholique de Paris, le 14 Mars 1896, par le R. P. DOM ANDRÉ MOCQUEREAU. Solesmes, Imp. Saint-Pierre 1896, p. 33. — Le

on voudrait espérer qu'un jour viendra peut-être où l'amour intelligent et le goût pratique de l'antiquité, si vivaces dans l'Église de Milan, remettront la liturgie des Laudes ambrosiennes en possession de ce cantique de l'aurore, dont Pline parlait peut-être à Trajan, dont l'Apologie d'Aristide semble nous avoir noté les premiers essais, formulés ensuite dans les Constitutions Apostoliques, et définitivement associés, avec ou sans addition de stichologie finale, un peu partout, aux αἶνοι.

Texte complet du *Codex Britannicus*.

C'est à M. Warren qu'on doit la première publication faite sur manuscrit ancien du *Gloria in excelsis* des Laudes ambrosiennes (1). Il l'empruntait à un antiphonaire du XIIe siècle, le ms. *Add. 34209* du British Museum, incomplet d'un verset (2). La *Paléographie musicale*, à son tour, en éditant photographiquement ce codex tout entier, y a joint une transcription qui comble la petite lacune, d'après une copie prise antérieurement à la disparition du verset en déficit. Je ne puis mieux faire que de reproduire ici le texte de cette transcription dégagé de la notation musicale (3), mais en répartissant les lignes d'après les cadences.

Gloria in excelsis deo
et in terra pax hominibus bone voluntatis
laudamus te
hymnum dicimus tibi
benedicimus te
glorificamus adoramus te
gratias tibi agimus
propter magnam gloriam tuam
domine rex celestis I
deus pater omnipotens ihesu christe
sancte spiritus

savant, après l'artiste, a repris l'étude de cette mélodie dans les *Ambrosiana* du 15e Centenaire de S. Ambroise, Milan 1897 : no IX, Dom André Mocquereau, *Notes sur l'influence de l'accent et du cursus toniques latins dans le chant Ambrosien*, p. 29 et suivantes.

(1) Cf. *The Antiphonary of Bangor* (H. B. S. vol. X,) 1895, Part. II, p. 76 ss.

(2) Le feuillet 133vo du manuscrit avait été déjà rogné dans sa partie inférieure, à l'époque, — ancienne cependant, — où la Doxologie matutinale y fut transcrite de seconde main. Mais, dès cette époque, le défaut de parchemin se trouvait dissimulé par l'addition d'une toute petite bande habilement collée. Le copiste avait pu dès lors y écrire avec le chant, la douzième et dernière ligne du texte du fol. 133vo. Cette bande existait encore à l'époque où nous prenions copie, pour notre usage, du manuscrit de M. Rosenthal, acheté depuis par le British Museum. Elle a disparu maintenant, et le manuscrit ne la possédait plus quand M. Warren lui empruntait en 1895 le deuxième des six textes de l'Ὕμνος ἑωθινός étudiés parallèlement dans ses notes sur l'Antiphonaire de Bangor : « The bottom line of fol. 133vo, » dit-il, « has been lost. It has been here conjecturally supplied within brackets, [altissimus ihesu christe in gloria dei patris]. » Notre copie complète la conjecture de M. Warren, en établissant qu'il faut lire, au préalable, les mots *Dominus, tu solus*... et insérer le chiffre romain II entre *altissimus* et *ihesu christe*. Il est à remarquer d'ailleurs, que, sur quatorze de ces chiffres romains rubriques, M. Warren, qui prend cependant soin d'en signaler la singulière particularité, n'en a noté que quatre dans sa reproduction.

(3) Cf. *Paléographie musicale*, t. V, 1895, planches 266, 267, et t. VI, 1900, pages 316 à 320.

domine deus
filius patris II
Agnus dei qui tollis peccata mundi
suscipe deprecationem nostram
qui sedes ad dexteram patris
miserere nobis II
Miserere nobis
subveni nobis
dirige nos
conserva nos
munda nos
pacifica nos III
Libera nos
ab inimicis
a temptationibus
Ab haereticis
ab arianis
a sismaticis
a barbaris
quia tu solus sanctus
tu solus dominus
tu solus altissimus II
ihesu christe
in gloria dei patris cum sancto spiritu in secula seculorum amen II
Per singulos dies benedicimus te
et laudamus nomen tuum in eternum et in seculum seculi V
Dignare domine die isto
sine peccatis nos custodire
benedictus es domine doce me iustitias tuas X
Vide humilitatem meam et laborem meum
et dimitte omnia peccata mea X
Eructabunt labia mea hymnum
hymnum deo nostro I
Vivet anima mea et laudabit te
et iuditia tua adiuvabunt me
X Erravi sicut ovis que perierat
require servum tuum quia mandata tua non sum oblitus III
cito anticipet nos misericordia tua domine
quia pauperes facti sumus nimis adiuva nos deus salutaris noster II
Benedictus es domine deus patrum nostrorum

et laudabilis et gloriosus in secula seculorum II AMEN. (1)

3. dans les liturgies celtiques.

Je n'ai pas besoin de souligner le début de la stichologie finale qu'on vient de lire en italique. Voici le même verset psalmique *Per singulos dies*... et le verset non scripturaire *Dignare*... tels que les autres églises d'Occident nous les ont transmis :

Antiphonaire de Bangor.

Gloria in excelsis Deo... etc,... in gloria Dei Patris. Amen. Cotidie benedicimus te, et laudamus nomen tuum in æternum et in sæculum sæculi. Amen. Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire, etc... (2).

Book of Hymns.

Gloria in excelsis deo, etc... in gloria dei patris amen. In omni tempore benedicimus te et laudamus nomen tuum in æternum et in sæculum sæculi amen. Dignare Domine nocte ista sine peccato nos custodire... (3).

4. dans la liturgie gallicane.

On pourrait croire que la liturgie gallicane proprement dite demeure en dehors de ce concert. Il n'en n'est rien. Le Missel de Bobbio, sans doute, arrête le texte du *Gloria in excelsis*, là où l'arrête aujourd'hui la liturgie romaine. Mais il fournit,

(1) Un certain nombre d'Antiphonaires manuscrits contiennent le *Gloria in excelsis* pourvu de cette stichologie finale, dans leur partie d'hiver, au premier Dimanche de l'Avent. Je citerai celui de Muggiasca, daté de 1387, pages 46 à 49; ceux de Busto Arsizio (XIVe-XVe s.) fo 21ro; — de Saint-Celse, à Milan (XVe-XVIe s.) fo 6ro; de Saint-Nazaire, à Milan, pars LA, fo 6ro, dont le précédent n'est que la copie.

D'autres le renvoient à la fin du volume. De ce nombre sont le Codex Britannicus dont on vient de lire la leçon; — l'Antiphonaire de Vimercati, du XIIIe-XIVe siècle, (partie d'hiver) fo 226ro : — l'Antiphonaire *archipresbiteralis Ecclesiae Castellioni apud Varisium*, du XIVe siècle, (partie d'hiver), fo 268ro; — un second Antiphonaire de Busto Arsizio, à peu près de la même époque que l'autre, (partie d'hiver) fo 220ro; l'*Antiphonale* d'hiver *B. M. V. montis Varesii*, du XIVe siècle, fo 286, — le *Liber officiorum dominicalium totius anni* de saint Etienne in Brolio à Milan, de 1431, fo 229.

D'autres ne le mentionnent que pour mémoire, le texte s'en trouvant ailleurs, dans un volume réunissant, suivant un usage longtemps conservé, les psaumes, les cantiques bibliques, les hymnes primitives et quelquefois l'hymnaire tout entier. De ce genre est par exemple le *Psalterium* de Busto Arsizio du XVe-XVIe siècle. Notre *Gloria in excelsis* y est au fo 125ro.

Quand donc la Doxologie matutinale n'est ainsi mentionnée que pour mémoire dans les Antiphonaires et les manuels, on trouve cette mention: tantôt à la fin des Antiennes fériales in *Laudate*, ou, plus exactement, aussitôt après le *Psalmus Directus* qui succède au Capitule des Laudes et avant l'Hymne (Manuel ambrosien manuscrit de Solesmes, du XIe-XIIe siècle, fo 126ro), ou avant la première *Psallenda*, si l'indication de l'hymne est négligée (Antiphonaire de Rosate, du XIVe-XVe siècle, 2e volume, fo 211ro); — tantôt dès la première fête qui se présente, c'est à dire en la fête de saint Martin (*Manuale* du Xe-XIe siècle de la Bibliothèque du Chapitre métropolitain de Milan, provenant de Val Travaglia. Il est vrai qu'ici le texte entier se retrouve à la fin, fo 248, dans le Propre Dominical, au 1er Dimanche après la Pentecôte); — tantôt au 1er Dimanche de l'Avent: c'est le cas du magnifique Antiphonaire peint en 1487 et conservé dans les armoires du chœur de la Basilique de Saint-Ambroise, à Milan.

(2) WARREN, *The Antiphonary of Bangor*, p. 31.

(3) H. S. B., vol. XIII. *The Irish Liber Hymnorum*... by J. H. BERNARD, D. D, and R. ATKINSON, LL. D., London, 1898, p 51. — *ms* de Trinity College à Dublin.

immédiatement après, la preuve de sa participation à la tradition commune, sous une forme d'ailleurs intéressante, et qui vient appuyer une conjecture que je proposerai plus loin. Ce n'est plus en effet par une série de versets déprécatoires, mais sous la forme strictement euchologique ordinaire, que le *Gloria in excelsis* y reçoit le petit complément qui nous occupe. Voici celle des deux formules ad libitum qui contient, à tout le moins, la paraphrase du verset *Dignare,* parmi d'autres allusions au reste du cantique.

> Deus cui merito et in excelsis et in terra, utriusque loci incolis gloria decantatur: qui pacem tuam non in malibolis, sed in homenibus bonæ volumtatis esse testaris; te orantes laudamus, tibique agentes gratias supplicamus: ut qui in te suscipiens mundi peccata, purgata delesti, suscipias ex dono tuo tibi placita, et ampotes prava desideria nostra; simulque præsta, ut *præsentem diem* te protegente *sine peccato transigere* mereamur. (1)

Telle est bien également la tradition de ces versets dans le *Te Deum*, et notamment, je le répète, dans le plus ancien manuscrit qui mette ce cantique au compte de Nicétas. Conclusion

> Te Deum laudamus, etc.,... 23. Et rege eos et extolle illos usque in aeternum. 24. Per singulos dies benedicimus te. 26. Et laudamus nomen tuum in saeculum et in saeculum saeculi. 26. Dignare Domine, die isto, sine peccato nos custodire, etc.

Ce tableau rapide, on le pense bien, ne donne encore qu'une première vue des choses. Il va falloir examiner tout cela plus attentivement. C'en est assez toutefois pour que, sur ces simples données, nous puissions prendre une première conclusion. Il est clair que des liturgies indépendantes les unes des autres, et aussi distinctes que sont entre elles les liturgies grecques et les liturgies latines, n'ont pu se rencontrer, par hasard, dans un même emprunt fait pour le même objet, à un écrivain du IVe-Ve siècle.

Ici, d'ailleurs, l'invraisemblance s'accroît du fait que le *Codex Alexandrinus* associant, dès le Ve siècle, au *Gloria in excelsis* le groupe *Per singulos dies... Dignare*, et rien ne prouvant, au surplus, que ce manuscrit ne soit pas en cela l'écho d'un autre plus ancien, nous serions, à tout le moins, à l'extrême limite de l'époque où l'emprunt à Nicétas aurait pu se faire, en admettant, bien entendu, ce qui n'est pas, que la tradition grecque fût seule en cause.

Cette double circonstance, je veux dire: le caractère international de l'association

(1) J. M. Neale and G. H. Forbes. *The ancient liturgies of the gallican church,* Burntisland, 1855, p. 210. Cf. Migne, *Pat. Lat.* t. 72, col. 456 B.

de notre groupe au *Gloria in excelsis*, et la présence du cantique avec ce groupe dans le *Codex Alexandrinus*, l'antiquité pour ainsi dire incomparable du cantique lui-même, on pourrait ajouter les variantes latines qui supposent des traductions différentes du grec, et, à tout le moins, l'indépendance mutuelle des parties en cause, toutes ces considérations réunies s'opposent à ce qu'on fasse honneur à Nicétas même de cette centonisation. Que si, pour conserver à l'évêque de Remesiana, de ce côté du moins, quelque titre sur le *Te Deum*, on tient à lui attribuer non plus l'initiative de la centonisation, mais l'annexion de la stichologie au cantique, je demanderai quel titre d'honneur serait donc un fait aussi banal de compilation.

J'en dirais autant si, contre toute vraisemblance, on persistait à dater du IVe-Ve siècle, l'autre partie du *Te Deum*, et à faire un mérite à Nicétas d'avoir mis à contribution, dans un cantique d'étendue si restreinte, tantôt pour un mot, tantôt pour un autre, la *Passio Perpetuae*, S. Cyprien, S. Hilaire, et Prudence, et S. Athanase, et S. Cyrille, et Dydime, (pour ne pas dire Nicétas lui-même), et toutes les liturgies, sans préjudice de la centonisation finale qu'il trouvait ailleurs toute faite.

---

§ II

Etude comparée des diverses traditions stichologiques du TE DEUM et du GLORIA IN EXCELSIS

Éléments variés et éléments fixes de ces stichologies.

Cette conclusion prise, surtout à titre rétrospectif et pour mémoire, revenons à l'histoire de notre stichologie. C'est en effet toute une histoire. L'accord que je viens de noter entre les liturgies sur un point déterminé de cette centonisation, n'est pas, tant s'en faut, constant sur d'autres points; et même, sur le point que j'ai touché, je dois noter çà et là certaines divergences. Ainsi, le Psautier de la Reine de Suède *Vat. Reg. XI*, le plus ancien qui nous ait conservé le *Te Deum* (il est du VIe-VIIe siècle), n'a pas le groupe *Per singulos dies*, mais il a le verset *Dignare* non scripturaire. En revanche le manuscrit de Bangor, moins ancien, a le *Per singulos dies* dans le *Te Deum*, comme les vieux manuscrits ambrosiens, mais sans le *Dignare*, qu'il avait conservé dans le *Gloria in excelsis*.

Bref, à côté d'éléments fixes communs à tous les manuscrits du *Te Deum*, il y a des additions, des suppressions, des interpolations, qui présentent autant de traditions partiellement divergentes, dans cette 2e partie du cantique.

Or, ceci n'est même pas exclusivement le fait du *Te Deum*. L'histoire de la stichologie du *Gloria in excelsis* nous offre, elle aussi, quelques petites traditions distinctes

qui se sont formées à peu près aussi constamment autour des mêmes éléments de résistance.

Moyens de les comparer synoptiquement. Sigles représentatifs de leurs divers éléments.

Je voudrais faire embrasser d'un seul coup d'œil, avec toute la clarté possible, et la variété de traditions, et l'ensemble des rapports du *Gloria in excelsis* avec le *Te Deum* à l'égard de cette stichologie. Dans ce but, et afin de rendre nos textes d'un maniement plus aisé, il nous faut réduire d'abord en autant de sigles conventionnels chacun des versets dont il s'agit de comparer les diverses agglomérations. Rien ne sera plus commode ensuite que de tracer le schéma synoptique des séries variées de ces sigles, suivant les traditions que nous aurons à représenter. La tradition la plus développée, qui se trouve être également la plus anciennement attestée, celle du *Codex Alexandrinus*, nous servira de point de comparaison: et les lettres grecques qui forment le nom même du Codex nous fourniront les sigles nécessaires. J'ai soin de conserver ces lettres dans l'ordre ΑΛΕΞΑΝΔΡΙ(ΝΟΣ) afin de rendre plus sensibles les omissions, intercalations ou inversions.

a) Le groupe ΑΛΕΞαΝΔΡΙ de l'ὕμνος ἑωθινός.

Voici d'abord le relevé des neuf versets qui font suite au *Gloria in excelsis* dans le *Codex Alexandrinus:* (1)

Α = καθ' ἑκάστην ἡμέραν εὐλογήσω σε, (Ps. 144. 2)

Λ = καὶ αἰνέσω τὸ ὄνομά σου εἰς τὸν αἰῶνα, καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος. (Ps. 144. 2)

Ε = καταξίωσον, Κύριε, καὶ τὴν ἡμέραν ταύτην ἀναμαρτήτους φυλαχθῆναι ἡμᾶς.

Ξ = εὐλογητὸς εἶ, Κύριε ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, καὶ αἰνετὸν καὶ δεδοξασμένον τὸ ὄνομά σου εἰς τοὺς αἰῶνας. ἀμήν. (Dan. III. 26)

α = εὐλογητὸς εἶ, Κύριε, δίδαξόν με τὰ δικαιώματά σου· (Ps. 118. 12)

α = εὐλογητὸς εἶ, Κύριε, δίδαξόν με τὰ δικαιώματά σου· (id.)

α = εὐλογητὸς εἶ, Κύριε, δίδαξόν με τὰ δικαιώματά σου. (id.)

Ν = Κύριε, καταφυγὴ ἐγενήθης ἡμῖν ἐν γενεᾷ καὶ γενεᾷ. (Ps. 89. 1)

Δ = ἐγὼ εἶπα Κύριε, ἐλέησόν με, ἴασαι τὴν ψυχήν μου, ὅτι ἥμαρτόν σοι. (Ps. 40. 5)

Ρ = Κύριε, πρὸς σὲ κατέφυγα· δίδαξόν με τοῦ ποιεῖν τὸ θέλημά σου, ὅτι σὺ εἶ ὁ Θεός μου. (Ps. 142. 9-10)

Ι = ὅτι παρὰ σοὶ πηγὴ ζωῆς, ἐν τῷ φωτί σου ὀψόμεθα φῶς· παράτεινον τὸ ἔλεός σου τοῖς γινώσκουσίν σε. (Ps. 35. 10-11)

Le groupe ααα, consiste uniquement ici dans la triple répétition du verset 2 du Psaume 118; je dois noter cependant la variante que voici dans certains documents: (2)

α = εὐλογητὸς εἶ, κύριε, δίδαξόν με τὰ δικαιώματά σου.

αβ = εὐλογητὸς εἶ, δέσποτα, συνέτισόν με τὰ δικαιώματά σου

αγ = εὐλογητὸς εἶ, ἅγιε, φώτισόν με τοῖς δικαιώμασί σου.

(1) SWETE. *The Old Testament in Greek* .. 2e éd. Cambridge 1899. Vol. III, p. 833.
(2) CHRIST ET PARANIKAS. *Anthologia*... Lipsiae, 1871. P. 39.

b) Les versets chiffrés du *Te Deum*.

Quant aux neuf versets associés actuellement au *Te Deum* à partir du verset 22, je leur conserve, à titre de sigles conventionnels, les chiffres sous lesquels ils sont désignés couramment. J'en excepte toutefois les versets 24, 25 et 26, qui viennent de recevoir les lettres ΑΛΕ dans la stichologie du *Codex Alexandrinus*. Ces trois chiffres seront sous-entendus derrière les lettres ΑΛΕ qui leur sont substituées dans notre tableau synoptique.

22. Salvum fac populum tuum Domine, et benedic haereditati tuae.
23. Et rege eos, et extolle illos usque in aeternum.
(24) Λ. Per singulos dies benedicimus te.
(25) Λ. Et laudamus nomen tuum in saeculum et in saeculum saeculi.
(26) Ε. Dignare Domine, die isto sine peccato nos custodire.
27. Miserere nostri Domine, miserere nostri.
28. Fiat misericordia tua Domine super nos, quemadmodum speravimus [in te.
29. In te Domine speravi, non confundar in aeternum.

Examen critique du schema. I. La stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ.

Il n'y a plus qu'à dégager l'une après l'autre les données que le tableau synoptique (ci-contre p. 127) nous fait embrasser fort commodément, et en raccourci, dans leurs circonstances, leurs détails et leur ensemble comparés.

Un premier point, que nous n'avions eu déjà qu'à rappeler, du reste, celui des rapports entre la stichologie du *Te Deum* et celle du *Gloria in excelsis*, devient ici d'une netteté incomparable. Il est clair d'après cela :

1°) que les deux stichologies dépendent l'une de l'autre ;

2°) que la possession première est du côté du *Gloria in excelsis ;*

3°) que le type commun primitif est le groupe ΑΛΕΞαααΝΔΡΙ du *Codex Alexandrinus*.

A. Sa permanence en Orient. Ses éléments.

Au XIIe siècle, comme l'atteste l'Ὡρολόγιον de Munich, ce type n'a pas encore varié dans la liturgie grecque, à part la substitution presque insignifiante de la forme α, αβ, αγ, à la forme α, α, α. Même l'Ὡρολόγιον actuellement en usage aussi bien chez les Orthodoxes (1) que chez les Uniates et les Italiotes (2) ne diffère lui-même du type ΑΛΕΞαααΝΔΡΙ (je néglige la réduction des trois α à un seul) que par l'insertion devant Ν du verset 28 du *Te Deum*, si toutefois ce verset lui vient du *Te Deum*, et si ce n'est pas plutôt le *Te Deum* qui serait, ici encore, tributaire du *Gloria in excelsis :* il faudrait alors admettre, à côté de la tradition représentée par le *Codex Alexandrinus*, une tradition parallèle qui, de très bonne heure, elle aussi, nous aurait transmis la forme ΑΛΕΞα.28.ΝΔΡΙ. (3)

(1) Edition d'Athènes, 1885, p. 73 sqq.

(2) Edition de la Propagande, Rome, 1876, p. 57.

(3) Je ne cite le manuscrit grec 320 de Munich que de seconde main, d'après W. Christ et M. Paranikas (*Anthologia graeca carminum christianorum*. Lipsiae, 1871, p. 39). Ceci soit dit à ma décharge, pour le cas fort improbable où les éditeurs auraient négligé de relever la présence du verset 28 dans l'Horologium en question.

A). La Stichologie du Gloria in Excelsis.

1.	Codex Alexandrinus.	V° s.			ΑΛ	ΕΞ α αβ α			ΝΔΡΙ
2.	Ὡρολόγιον.				ΑΛ	ΕΞ α αβ αγ	28		ΝΔΡΙ
3.	— id. — Cod. Monac. gr. 320.	XII° s.			ΑΛ	ΕΞ α αβ αγ			ΝΔΡΙ
4.	Antiphonaire de Bangor.	VII° s.			ΑΛ	ΕΞ	27		
5.	Ms. B. 42 de Trin. Coll., Dublin.	XI° s.			ΑΛ	ΕΞ			
6.	Ms. de Franc. Conv., Dublin.	XI° s.			ΑΛ	ΕΞ			
7.	Ant. Ambr. (Add. 34.209 Brit Mus.)	XII° s.			ΑΛ	ΕΞ α	Ξ		

B). La Stichologie du Te Deum.

8.	*Cod. Vat. Reg. n° XI.*	VI°-VII° s.	*Inc. Hym. ad Mat. etc.*	1-9	10-11	12	13-21	22 23	ΞΕ	27	
9.	*Alcuin. officia per Ferias.*	VIII°-IX° s.	*Hymnum dominicale.*	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
10.	*Book of Cerne.*	VIII°-IX° s.	*Laudatio Dei.*	1 9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
11.	*Ps. angl.-sax. Lambeth 437.*	X° s.	*Hym. Mat. die. dom.*	1-9	10-11	12	13 21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
12.	*Ms. n° 19 d'Angers.*	IX° s.	*Hym. Niceni episcopi.*	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
13.	*Ms. du Vatican. n° 84.*	XI° s.	*Ym. SS. Ambr. et Aug.*	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
14.	*Ms. E. 84 de la Vallicellane.*	XI° s.	*Inc. Hym. ad Mat. etc.*	1-9	10 11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
15.	Ms. n° 82 du Vatican.	X° s.	Hym. in hon. Trinit.	1-9	10-11	12	13 21	ΑΛ 22 23 Ξ			
16.	Ms. n° 83 du Vatican.	X° s.	Hym. in hon. S. Trinit.	1-9	10-11	12	13-21	ΑΛ 22 23 Ξ			
17.	Ms. lat. 343 de Munich.	X° s.	Hym. S. Trinitatis.	1-9	10-11	12	13-21	ΑΛ 22 23 Ξ			
18.	Antiphonaire de Bangor.	VII° s.	Ymnus in die Dominica. L.	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ		28	
19.	Fragments de Turin F. IV. 1.	VII° s.		1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ		28	
20.	Ms. B 42 de Trin. Coll., Dublin.	XI° s.	Haec est laus S. Trinit. etc. L.	1-9	10-11	12	13 21	22 23 ΑΛ		28	
21.	Ms. de Franc. Conv., Dublin.	XI° s.	Hecsta comarba Petair etc. L.	1 9	10-11	12	13 21	22 23 ΑΛ		28	
22.	Codex Harleian 7653.	VIII° ou IX° s.		1-9	10-11	12	13-21				
23.	Ms de S.-Gall, n° 17.	IX° s.		1-9	10-11	12					
24.	Ms. d'Essen.	IX° s.	Ymnus Matutinalis.	1-9	10-11						
25.	Ms. de Bamberg, A. I. 14.	X° s.	Ymnus Matutinalis.	1-9	10-11						
26.	Ms. de Cologne Metrop. VIII	XI° s.	Ymnus Matutinalis.	1-9	10-11						
27.	Bib. Nat. Paris, n. a. 2195.	1105	Cant. Ambr. et Aug.	1-9	10-11						
28.	Ms. de Valenciennes, n° 14.	XII° s.	Ymnus SS. doctor. etc.	1-9	10-11						
29.	Bib. Ambr. C. 13. Inf.	XV° s.		1-9							
30.	Vienne, Th. grec CXC.	XVI° s.	Οὗτος Ἀμβρωσίου.	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29
31.	Heures lat. et gr.	(1497)	Hym. SS. Ambr. et Aug.	1-9	10-11	12	13-21	22 23 ΑΛ	Ε	27 28	29

Priorité de son adaptation au *Gloria in excelsis*.

Quoiqu'il en soit de l'insertion du verset 28, je ne mets pas en doute, bien entendu, l'origine grecque et par conséquent la priorité d'adaptation au *Gloria in excelsis* de la stichologie commune. Je n'en voudrais même pour preuve, au besoin, que les traces de traductions différentes dans les textes latins que nous venons de parcourir.

B. Son économie dans la liturgie primitive.

Seulement on pourrait se demander si la stichologie elle-même n'a pas eu par hasard une existence indépendante de l'hymne, avant de lui être associée. Certes, à ne considérer que la différence de caractère de l'hymne et de la stichologie, rien ne paraît plus vraisemblable que l'autonomie mutuelle de l'une et de l'autre. Il paraît évident d'ailleurs que : primitivement, l'ὕμνος ἑωθινὸς se terminait où il se termine de temps immémorial dans la liturgie romaine. C'est en effet dans cet état que les Constitutions Apostoliques nous le rapportent : l'hymne y existe sans stichologie. S'en suit-il que la stichologie, réciproquement, ait jamais existé sans l'hymne et à part ? C'est là un petit problème dont la solution peut être liée à celle d'une question plus générale, et du reste tout aussi peu étudiée.

Quelle est au juste, originellement, dans les institutions liturgiques, l'économie du système stichologique, qu'on y voit intervenir sous tant de formes, aux *preces* des heures romaines, et (par assimilation) à ce qui tient lieu de *preces* dans les mémoires, à la fin des hymnes surtout, quand celles-ci n'ouvrent pas les heures, dans la « litania » de la Règle de S. Benoit, dans les *Capitula* du concile d'Agde, pour ne rien dire des στίχοι grecs, etc., c'est là une question plus facile à soulever qu'à résoudre. Contentons-nous de dire que si, parmi toutes ces variétés stichologiques, il en est qui pourraient bien nous représenter les premiers essais de la prière collective à l'époque où la forme en était encore psalmodique, on se rendrait, dans ce cas, assez bien compte de ce que put être alors, à l'état isolé, la stichologie qui nous occupe. C'était la stichologie matutinale quotidienne : « *Per singulos dies benedicimus tibi... Dignare Domine die isto sine peccato nos custodire.* »

C. La stichologie ΑΛΕΞΑΝΔΡΙ en Occident. a) Son évolution dans les liturgies gallicane et mozarabe.

C'est à ce point de vue que je signalais tout-à-l'heure comme extrêmement intéressantes les deux formules euchologiques accolées (mais non soudées) au *Gloria in excelsis*, dans le Missel de Bobbio, et dont la première est formée de centons tout à la fois du cantique et de la stichologie. C'est ainsi que, dans un certain nombre d'anciens psautiers, on voit chaque psaume ramassé dans une courte formule, qui en exprime la prière, au moyen des termes employés çà et là dans sa stichologie. L'intérêt des textes du *Bobiensis* est, premièrement en ce qu'ils tendraient à prouver l'équivalence des prières collectives du *Gloria in excelsis* et de la stichologie traditionnelle du même cantique ; deuxièmement en ce qu'ils démontreraient du même coup le caractère nettement euchologique de la stichologie, et enfin en ce qu'ils établiraient l'autonomie propre de la stichologie par rapport au cantique.

La liturgie mozarabe accentuerait peut-être encore la démonstration. Dans le Missel de cette liturgie, ce ne sont même plus deux formules de rechange seulement,

qui sont mises à l'usage du *prêtre* après le chant du cantique par le *chœur*, c'est une formule commune pour l'Avent, *Deus qui per Angelicos choros*, une formule commune pour le temps de Noël, *Hodie nobis thesaurus*, une formule commune pour le temps pascal, *Tibi gloriam concinimus*, une formule commune pour le temps après la Pentecôte, *Te excelsa laus*, des formules communes pour les martyrs, *Laudamus te Domine cum Angelis* ou *Gloria nostra Deus*, etc., sans parler des fêtes pourvues d'une formule propre. Cette multiplicité de formules mozarabes se substituant à une formule primitivement uniforme doit être soigneusement notée. C'est toujours le même système, qui, dans cette liturgie, poursuit à outrance et jusque dans les cas demeurés partout ailleurs invariables, ou peut s'en faut, l'application du principe de diversification caractéristique de l'euchologie occidentale.

Il est vrai que les formules mozarabes ne visent que les expressions du cantique proprement dit. Il n'importe, s'il est acquis que ces formules elles-mêmes représentent une évolution de la stichologie, quand bien même on n'y trouverait pas le *praesentem diem te protegente sine peccato transigere mereamur* de la première formule de Bobbio.

En résumé, la stichologie du *Gloria in excelsis*, tout en étant indépendante, autonome, et d'un genre différent, puisque c'est une prière succédant à un cantique, n'en est pas moins très étroitement liée, de fait, à celui-ci. Cette stichologie serait donc assez exactement vis à vis du cantique, dans le même rapport que les collectes psalmiques soutiennent vis à vis des psaumes, qu'elles concluent par une prière dont ils font au surplus tous les frais. Rien d'étonnant par conséquent, étant données les affinités que je viens de noter, d'une part, et d'autre part la circonstance matutinale commune, rien d'étonnant, dis-je, que l'ὕμνος ἑωθινός ait fini par sembler lié nécessairement à cette stichologie, tellement qu'il en est encore inséparable aujourd'hui chez les Grecs.

b) Sa conservation dans le *Gloria in excelsis* en Irlande et à Milan.

Après les grecs, qui sont seuls à retenir la deuxième partie ΝΔΡΙ du groupe total, ce sont les manuscrits irlandais et les manuscrits ambrosiens qui demeurent le plus près du type: au moins dans le *Gloria in excelsis*... car les mêmes manuscrits sont, en revanche, ceux qui s'en éloignent le plus dans le *Te Deum*. Ainsi les ambrosiens qui, dans le *Gloria in excelsis*, demeurent fidèles à toute la portion ΑΛΕΞα (sauf l'interversion de αΞ pour Ξα), réduisent leur fidélité dans le *Te Deum* à la conservation des trois membres ΑΛΞ. Les irlandais qui, dans le *Gloria in excelsis*, conservent encore ΑΛΕΞ, sont ramenés à la plus simple expression ΑΛ dans le *Te Deum*.

D. Sa translation au *Te Deum* dans la liturgie romaine.

En disant que les irlandais et les ambrosiens sont à la fois plus fidèles que les autres aux versets ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, quand il s'agit du *Gloria in excelsis*, et plus infidèles, au contraire, quand il s'agit du *Te Deum*, peut-être ai-je l'air de donner à entendre qu'inversement les manuscrits qui se rangent du côté de la tradition

romaine sont, en même temps que plus fidèles du côté du *Te Deum*, moins fidèles du côté du *Gloria in excelsis*. Or il ne peut être question pour eux d'une fidélité quelconque à propos du *Gloria in excelsis*, ni en plus, ni en moins. Il n'y a rien du tout.

Peut-être faudrait-il plutôt dire: il n'y a *plus* rien, et peut-être aussi ne faudrait-il parler de fidélité ni pour le *Te Deum*, ni pour le *Gloria in excelsis*, pour peu que l'on considère notre stichologie comme une prière matutinale plus ou moins indépendante, et, dans tous les cas, indifférente en elle-même à ce qu'on l'associe plutôt au *Gloria in excelsis* qu'au *Te Deum*. Cependant, comme c'est le *Gloria in excelsis* qui paraît être en possession depuis plus longtemps et plus universellement, on peut et l'on doit croire que c'était lui rester fidèle que de lui conserver sa stichologie, mais qu'inversement c'était lui être infidèle que d'en détacher cette stichologie pour la souder au *Te Deum*. Or, il est probable qu'on lui demeura fidèle en Occident, comme en Orient, aussi longtemps qu'un autre texte, le *Te Deum*, ne vint pas, à titre de cantique matutinal, y prendre la place du *Gloria in excelsis* désormais réservé à la Messe. En Occident, dis-je, à Rome par conséquent aussi bien qu'en Irlande et à Milan. De sorte que la fidélité séculaire des liturgies ambrosienne et celtique ne serait précisément qu'une sorte de souvenir posthume, témoignant de la pratique antérieurement universelle de l'Occident tout entier. Ce serait, je le répète, la substitution du *Te Deum* à l'ὕμνος ἑωθινός dans la Psalmodie matutinale, — la stichologie s'y prêtant d'ailleurs toute la première, par son caractère, son indifférence et sa mobilité —, qui aurait déterminé la bifurcation.

A Rome, et dans les églises qui se rangèrent en cela du côté de Rome, la substitution fut radicale et dut se faire de très bonne heure, si bien que, paléographiquement, les traces d'annexion de la stichologie traditionnelle au *Te Deum* sont antérieures aux traces qu'on en trouve du côté du *Gloria in excelsis*. C'est le manuscrit de la Reine au Vatican (VIe-VIIe siècle) qui les offre le premier, et il est l'aîné de l'Antiphonaire de Bangor.

Ainsi s'expliquerait tout naturellement l'absence, ou plutôt la disparition de toute trace de stichologie finale du *Gloria in excelsis*, précisément dans les Eglises (1) et dans les manuscrits qui donnent inversement au *Te Deum*, et cela le plus largement, les mêmes versets que les irlandais et les ambrosiens persistent à conserver de préférence au *Gloria in excelsis*.

Hésitation de l'Irlande et de Milan à entrer dans cette voie.

Ainsi s'expliqueraient aussi les tiraillements que subit chez ces derniers la tradition de l'ΑΛΕΞα quand ils se décident à en distribuer quelque chose au *Te Deum*, les uns — les ambrosiens — consentant à lui donner les trois membres ΑΛΞ, les autres — les irlandais — réduisant au plus simple, à l'élémentaire ΑΛ toute leur concession, (puisque l'on ne peut décider si le verset 28 appartient originellement à la stichologie commune).

(1) L'Église mozarabe, entre autres, et l'Église romaine.

II. Interpolations dans la stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ.

Notons encore que cette longue hésitation à traiter le *Te Deum* comme l'ὕμνος ἐωθινός est d'autant plus remarquable, qu'on avait par ailleurs beaucoup moins de scrupules à laisser la fantaisie se donner carrière dans cette stichologie même, si jalousement et opiniâtrement assujettie au *Gloria in excelsis*. Non seulement on y laisse tomber le groupe ΝΔΡΙ dont les Grecs, je le répète, sont donc seuls à sauvegarder la tradition, mais chacun y substitue d'autres versets qui lui plaisent, soit par voie d'intercalation, soit par voie d'addition. Et, somme toute, ni les versets des ambrosiens ne seront ceux des irlandais, ni ceux des irlandais eux-mêmes, d'un manuscrit à l'autre, ne seront constants.

a) Interpolations ambrosiennes. Leur constance.

Voici comment procèdent les ambrosiens :

A. Per singulos dies benedicimus te.

Λ. et laudamus nomen tuum in eternum et in sclm scli V

E. Dignare domine die isto sine peccato nos custodire

α. benedictus es domine doce me iustitias tuas X

30. Vide humilitatem meam et laborem meum et dimitte omnia peccata mea X

31. Eructabunt labia mea hymnum hymnum deo nostro I

32. Viuet anima mea et laudabit te et iuditia tua adiuvabunt me X

33. Erravi sicut ouis que perierat require seruum tuum quia mandata tua non sum oblitus III

34. Cito anticipet nos misericordia tua domine quia pauperes facti sumus nimis adiuua nos deus salutaris noster II

Ξ. Benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabilis et gloriosus in scla sclorum II Amen. (1)

b) Interpolations irlandaises. Leur inconstance.

Au VIIe siècle l'Antiphonaire de Bangor était déjà tout autre et plus abondant encore. Cependant, au XIe siècle, le manuscrit de Trinity College à Dublin se borne à l'addition des trois versets que je cote 35, 36 et 37 et que je transcris après les quatre versets traditionnels ΑΛΕΞ qui les précèdent : (2)

A. In omni tempore benedicimus te

Λ. et laudamus nomen tuum in æternum et in sæculum sæculi amen

(1) *Paléog. mus.*, t. V, pl. 266-267 du ms. add. 34209 du B. M.

Ce n'est pas seulement la stichologie finale qu'interpolait la liturgie ambrosienne : dans le corps même du cantique, après le verset *qui sedes ad dexteram patris*, elle développe encore le *miserere nobis* de la manière suivante : *miserere nobis* II *Miserere nobis subueni nobis dirige nos conserua nos munda nos pacifica nos* III *Libera nos ab inimicis a temptationibus ab hereticis ab arianis a sismaticis a barbaris quia tu solus sanctus*, etc. (*ibid.* pl. 266). La mention des ariens, et des ariens considérés encore comme dangereux, donnerait à cette invocation des titres chronologiques fort respectables, même sans en reculer la date jusqu'au temps de l'arianisme impérial.

(2) H. B. S. vol. XIII. *The Irish Liber Hymnorum*, London, 1898, p. 51.

E. Dignare domine NOCTE ISTA sine peccato nos custodire

Ξ. Benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabile et gloriosum nomen tuum in æternum et in sæculum sæculi amen

35. Domine deus salutis meæ in die clamaui et nocte coram te

36. Intret oratio mea in conspectu tuo inclina aurem tuam ad precem meam domine

37. Scuto circumdabit te ueritas ejus non timebis a timore nocturno

Ceci n'empêche pas, qu'à la même date, le manuscrit de Franciscan Convent à Dublin, omettant le troisième verset de cette addition (n° 37), fait suivre les deux autres (35 et 36) d'une nouvelle stichologie qui renchérit sur celle de Bangor, avec une partie de laquelle elle demeure néanmoins en contact, comme on va le voir par la transcription parallèle que je fais de l'une et de l'autre:

ANTIPHONAIRE DE BANGOR (VIIe siècle)	MS. DE FRANCISC. CONVENT (DUBLIN) (XIe siècle)
A. Cotidie benedicimus te	A. In omni tempore benedicimus te
Λ. et laudamus nomen tuum in æternum et in saeculum saeculi amen ⁝·	Λ. et laudamus nomen tuum in æternum et in sæculum seculi amen
E. Dignare domine DIE ISTA sine peccato nos custodire.	E. Dignare domine NOCTE ISTA sine peccato nos custodire
Ξ. benedictus es domine deus patrum nostrorum., Et laudabile et gloriosum nomen tuum in sæcula amen ⁝·	Ξ. Benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabile et gloriosum nomen tuum in æternum et in sæculum sæculi
27. Miserere nobis domine. miserere nobis..,	
38. Verba mea auribus. usque et deus meus.,	
39. mane et exaudies uocem meam.,	
	35. Domine salutis meæ in die clamaui et nocte coram te
	36. Intret oratio mea in conspectu tuo inclina aurem tuam ad precem meam domine
40. mane oratio mea praeueniet te domine ⁝·	
41. Diebus adque noctibus horis adque momentis., miserere nobis domine,	41. Noctibus ac diebus horis atque momentis miserere nobis domine
42. Orationibus ac meretis sanctorum tuorum ⁝· miserere	42. Orationibus ac meritis sanctorum tuorum miserere nobis domine

43. Angelorum archangelorum patriarcharum prophetarum., miserere nobis domine	43. Angelorum et archangelorum patriarcharum profetarumque
44. Apostolorum martirum et confessorum adque uniuersa gradus sanctorum., miserere	44. Apostolorum ac martyrum et confessorum atque uniuersi gradus sanctorum tuorum miserere
	45. Et scribe nos in libro uiuentium ut per precem sanctorum tuorum veniam mereamur. miserere.
	46. Præsta nobis domine ut HANC NOCTEM sine peccato nos TRANSIRE possimus miserere nobis domine
47. Gloria et honor patri et fili et spiritui sancto,	47. Gloria et honor patri et filio et spiritui sancto miserere
48. et nuc et semper et in saecula saeculorum. amen ⁝·, (1)	48. Qui est ante secula manet in æternum
	49. miserere nobis domine. miserere Christe domine. miserere sancte domine
	50. Mirabilis deus in sanctis suis deus Israhel ipse dabit uirtutem et fortitudinem plebi suæ benedictus deus (2)

III. La désaffectation du *Gloria in excelsis* en Irlande.

Ce n'est pas seulement en laissant tomber la seconde moitié de la stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, et en lui substituant tels ou tels des versets 35 à 50, que nos irlandais trahissent l'inconstance de leur fidélité au *Gloria in excelsis* traditionnellement augmenté de cette stichologie, c'est dans l'usage même qu'ils ont fait du cantique et de ses versets. Le cantique est essentiellement matutinal, comme l'indique le nom qu'il porte (ὕμνος ἑωθινός) dans toute la tradition grecque, depuis les Constitutions Apostoliques. Or, nos irlandais sans plus de souci d'une tradition aussi vénérable, n'hésitent pas à chanter l'hymne de « l'aurore » même à Vêpres. Le manuscrit de Bangor, au VIIe siècle, les deux manuscrits de Dublin, au XIe siècle, le *Leabhar Breac,* au XIVe siècle, l'intitulent d'un commun accord : AD VESPERUM ET AD MATUTINAM. Et ceci nous rend compte de la variante NOCTE ISTA du verset E, que j'ai notée au passage dans les deux manuscrits de Dublin, aussi bien que du verset 41 *Diebus ac* NOCTIBUS dans le Codex Benchorensis et dans celui de Franciscan Convent, qui, par deux fois, y revient encore : dans le verset 35 *in die ac* NOCTE, et dans le verset 46 HANC NOCTEM... *transire.*

(1) H. B. S. vol. IV. *The Antiphonary of Bangor...* Part. I, fo 33vo.
(2) H. B. S. vol. XIII., p. 51.

IV. Les deux points sur lesquels toutes les stichologies sont d'accord en Occident.

Quoi qu'il en soit des caprices de cette fidélité celtique, il y a deux points sur lesquels tout le monde est d'accord, les irlandais comme les autres, et cela bon gré mal gré, jusque dans le *Te Deum :* c'est sur la chute de la finale NΔPI et sur la conservation du début AΛ.

Partout c'est le point de départ AΛ de la stichologie AΛEΞαNΔPI qui devient le point de départ de celle du *Te Deum* aussi bien que de la stichologie du *Gloria in excelsis,* quoi que celles-ci deviennent ensuite.

L'exception apparente du ms. de la Reine.

Partout... sauf dans un seul manuscrit, celui de la Reine au Vatican (n° XI, du VI°-VII° siècle). Et ceci même paraît assez extraordinaire, étant donné que, d'autre part, ce manuscrit,

1° d'accord avec les seuls ambrosiens, conserve le Ξ;

2° d'accord avec tous les romains (et parmi eux, même des irlandais) conserve l'E;

3° documente au VI°-VII° siècle, le verset 27 dans le *Te Deum,* comme le seul Antiphonaire de Bangor le documentait au VII° siècle dans le *Gloria in excelsis;*

Il semble peu vraisemblable après cela, que demeurant seul contre tous ces groupes réunis, il lui ait manqué le commun point de départ de tous, AΛ, documenté dès le V° siècle dans cette stichologie première du Codex Alexandrinus, dont il est tributaire pour EΞ.

Intérêt du témoignage qu'il fournit.

Mais si l'on admet que la chute de AΛ dans le manuscrit de la Reine ne doit être attribuée qu'à l'omission involontaire d'un copiste, alors ce manuscrit devient en quelque sorte la synthèse de toutes les fidélités fragmentaires auxquelles il s'associe, et c'est lui, finalement, qui, pour le *Te Deum,* se tiendrait, par sa date et l'ensemble de sa stichologie, le plus près du type AΛEΞαNΔPI, puisqu'il nous donnerait alors (en négligeant l'inversion ΞE pour EΞ) la forme AΛEΞ27, c'est à dire exactement la même que l'Antiphonaire de Bangor, son cadet, presque son contemporain, conservait de son côté dans le *Gloria in excelsis.*

Il ne manquerait plus alors au manuscrit de la Reine que les versets 28 et 29 pour posséder la dernière partie du *Te Deum* au complet tel que nous l'offrent: au VIII°-IX° siècle, les *Officia per Ferias* d'Alcuin; le *Book of Cerne;* — au IX° siècle, le manuscrit d'Angers n° 19, sous le nom de Niceitus; — au X° siècle, la traduction anglo-saxonne du Psautier n° 427 de Lambeth; — au XI° siècle, les manuscrits 84 du Vatican, sous les noms d'Ambroise et d'Augustin, et E 24 de la Vallicellane, sous le nom de Sysebut; bref absolument tous les manuscrits pourvus de la stichologie, sauf les anciens ambrosiens et les quatre irlandais de mon tableau.

V. Progression ou sécessions?

Une autre manière d'envisager toute cette question consisterait à renverser le processus de l'évolution. Je ne mets pas en doute en effet que nos variétés supposent une évolution quelconque. Ici l'évolution se serait manifestée non plus dans un sens

augmentatif, par voie d'accessions progressives (1) mais au contraire dans un sens diminutif, par voie de sécessions successives. Les formes les plus réduites seraient le dernier terme de la dégradation. C'est possible. J'avoue cependant que je trouve plus vraisemblable et se dégageant plus naturellement des documents, qu'elle explique mieux, la marche historique exposée ci-dessus.

VI. Inconsistance des traditions sticho-logiques occidentales. Exemple.

En tout cas l'inconsistance des traditions est ici palpable, soit qu'on veuille suivre celle des noms d'auteur, soit qu'on veuille se rendre compte de certains témoignages nationaux. Prenons les noms d'Ambroise et d'Augustin par exemple: le manuscrit 84 du Vatican leur donne un *Te Deum* complet; dans le manuscrit de Trinity College (Dublin), ils sont privés de E 27 et 29; dans les textes grecs de Valenciennes et de la Bibliothèque nationale, ils n'atteignent même plus l'intégralité de la première partie, et leur *Te Deum* s'arrête au verset 11.

Inconsistance particulière des traditions irlandaises.

Les traditions nationales semblent être encore plus mobiles. Ainsi les irlandais, qui, dans le *Gloria in excelsis*, poussaient jusqu'à ΑΛΕΞ27 avec l'antiphonaire de Bangor, reculent et tombent, dans le *Te Deum*, à ΑΛ28, avec le même antiphonaire. Les deux manuscrits de Dublin, qui, dans le *Gloria in excelsis*, étaient demeurés fidèles au type ΑΛΕΞαΝΔΡΙ jusqu'à ΑΛΕΞ, n'en conservent plus, dans le *Te Deum*, que ΑΛ. Mieux encore. Tous deux sont du XIe siècle. Or l'un d'eux, celui de Franciscan Convent, se réclame et de Neceta successeur de Pierre, et de Rome, tandis qu'à la même date, l'autre porte le titre : *Haec est laus sanctae Trinitatis quam* AUGUSTINUS *sanctus et* AMBROSIUS *composuit*. Ce qui n'empêche pas le Book of Cerne, au VIIIe-IXe siècle, un peu plus d'un siècle après l'Antiphonaire de Bangor, de nous transmettre un *Te Deum* encore absolument complet, et cela sous le titre anonyme: *Laudatio Dei*, tandis qu'un autre manuscrit irlandais son contemporain, le Codex Harleian 7653, non seulement est dépourvu de toute la seconde partie du *Te Deum*, mais n'a même pas la première au complet, puisqu'il lui manque les versets 22 et 23.

Enfin, pour peu que le N° 23 du tableau synoptique dépende des professeurs irlandais chargés d'enseigner le grec à Saint-Gall, nous aurions à recueillir une sixième tradition irlandaise, puisque le texte du manuscrit 17 de Saint-Gall, (du IXe siècle.) dépourvu de titre comme l'Harleian 7653, ne nous transmet plus qu'un *Te Deum* réduit aux douze premiers versets.

Résultat, par conséquent: six manuscrits irlandais = quatre traditions de texte, deux traditions d'auteur, contemporaines l'une de l'autre, au total six variétés, une variété par manuscrit.

Conclusions.

En somme, pour conclure, les divers points acquis durant cette petite discussion peuvent se ramener aux quatre groupes suivants:

(1) Sauf peut-être en ce qui concerne le verset 29, le seul qui, d'une façon ou d'une autre, ne soit pas documenté dans le *Gloria in excelsis*.

La stichologie ΑΛΕΞαΝΔΡΙ.

I. 1). Il existait dès le Ve siècle une formule stichologique ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, peut-être ΑΛΕΞα.28.ΝΔΡΙ, je n'ose aller jusqu'à dire ΑΛΕΞα.27.28.ΝΔΡΙ.

2). Cette stichologie n'était peut-être attachée nécessairement ni au *Gloria in excelsis* ni au *Te Deum*. L'Ὕμνος ἑωθινός des Constitutions apostoliques ne la comprend pas encore.

3). Cependant, dès le Ve siècle, le Codex Alexandrinus nous la montre associée au *Gloria in excelsis*, et les Grecs ont maintenu cette adaptation jusqu'à nos jours.

4). En Occident, la formule stichologique totale ΑΛΕΞαΝΔΡΙ, ou, si l'on veut, ΑΛΕΞΑ.28.ΝΔΡΙ, ou même ΑΛΕΞα.27.28.ΝΔΡΙ, semble n'y avoir jamais acclimaté ses quatre derniers membres ΝΔΡΙ, mais plutôt s'y être constamment présentée dans les termes ΑΛΕΞα.27.28, tout au plus.

5). Quant à l'adaptation de cette stichologie soit au *Gloria in excelsis*, soit au *Te Deum*, les traditions latines sont divergentes.

6). Toutefois, dans toutes, qu'il s'agisse du *Gloria in excelsis* ou du *Te Deum*, partout et toujours le point d'attache est invariablement ΑΛ, au minimum. Un seul manuscrit fait exception, celui de la Reine au Vatican, mais son isolement absolu sur ce point, et la considération de ses autres points d'attache, rendent vraisemblable l'oubli d'un copiste.

Son histoire en Occident. a) dans le *Te Deum*.

II. 1). En admettant un oubli de copiste, assez vraisemblable, dans ce manuscrit, sa formule serait exactement pour le *Te Deum*, (à part une légère inversion) celle que l'Antiphonaire de Bangor, un peu plus tard, réserve encore au *Gloria in excelsis*, c'est à dire ΑΛΕΞ.27.

2). La tradition romaine qui restreint au *Te Deum* l'emploi de la stichologie, range tous ses manuscrits en masse sous cette formule, en laissant tomber le Ξ, mais en y comprenant le verset 28 (que l'Horologium grec insérait déjà dans le *Gloria in excelsis)* et en y ajoutant le verset 29 et dernier.

3). La tradition ambrosienne réduit à ΑΛΞ dans le *Te Deum* la formule qui, dans le *Gloria in excelsis*, était encore ΑΛΕΞ.

4). La tradition irlandaise de Bangor, des deux manuscrits de Dublin, et des fragments de Turin, qui s'avançait encore jusqu'à ΑΛΕΞ27 dans le *Gloria in excelsis*, recule jusqu'à ΑΛ28 dans le *Te Deum*.

5). Si réduite qu'elle soit par ces manuscrits, la formule stichologique primitive n'y est du moins pas interpolée dans le *Te Deum*, comme elle l'est dans le *Gloria in excelsis*. Elle n'est d'ailleurs interpolée dans aucune des traditions du *Te Deum*.

b) dans le *Gloria in excelsis*.

III. 1). Ainsi chez les latins, il ne reste plus trace d'annexion au *Gloria in excelsis* que dans quatre manuscrits irlandais, du VIIe au XIe siècle, et dans tous les antiphonaires ambrosiens jusqu'au XVIe siècle.

2). Même sur ce point les irlandais se partagent : l'Antiphonaire de Bangor se prononçant pour ΑΛΕΞ27, les trois autres pour ΑΛΕΞ seulement.

3). En même temps d'ailleurs, chez les irlandais comme chez les ambrosiens, la

stichologie occidentale se complique d'interpolations plus ou moins capricieuses.

4). De plus, l'infidélité des manuscrits irlandais particularistes s'aggrave du fait que le cantique traditionnel de l'*aurore* y est même indiqué comme devant être chanté à Vêpres.

IV. Finalement, ce qui ressort avec le plus d'évidence de ces diverses constatations, c'est que la cause du *Te Deum* apparaît de plus en plus indépendante de celle de la stichologie. L'histoire de cette stichologie se ramène, en effet, d'une façon ou d'une autre, aux quatre termes suivants:

Différence d'origine du *Te Deum* et de sa stichologie finale.

1). Indifférence de la formule ΑΛΕΞΑΝΔΡΙ[ΝΟΣ] à se trouver en composition plutôt avec un cantique qu'avec un autre; (peut-être arriverait-on même à prouver son indépendance originelle de ces cantiques ou de quelque autre formule que ce soit);

2). priorité de son adaptation au *Gloria in excelsis* (c'était déjà fait au Ve siècle);

3). caractère adventice et d'abord indécis de son adaptation au *Te Deum*;

4). inconsistance des traditions, particulièrement de certaines traditions irlandaises, en ce qui touche les divers états de cette adaptation, et — ce qui achève de discréditer ces traditions — dans la teneur des titres qu'elles donnent soit au *Te Deum*, soit au *Gloria in excelsis*.

Je vais examiner à part, et avec toute l'attention qu'elle mérite, cette question des titres. Auparavant il me faut dire quelques mots des versions grecques du *Te Deum*, qui semblent, à première vue, soulever tout un problème, elles aussi.

CHAPITRE II

Les textes grecs du TE DEUM

Absence de stichologie dans les anciens textes grecs du *Te Deum*.

Aucun des manuscrits antérieurs au XVIe siècle qui contiennent le texte grec du *Te Deum*, n'est pourvu de la stichologie finale que nous venons d'étudier (versets 22-29); et même, pas un de ces manuscrits ne s'avance, dans la première partie du *Te Deum*, au delà du verset 12, au plus loin.

Hypothèse de l'évolution du *Te Deum*.

Il est évident que cela signifie quelque chose, et la première pensée qui vient à l'esprit, c'est que, peut-être, la première partie du *Te Deum* ayant elle-même été soumise aux lois de l'évolution, nous aurions ici sous les yeux les témoins de cette évolution, — les divers états de la rédaction représentant, pour ainsi dire, autant d'arrêts successifs de son développement. D'après cela, le *Te Deum* n'aurait donc compris d'abord que les neuf premiers versets, pour s'accroître plus tard du 10me et du 11me, puis du 12me, et finalement se serait arrêté au 23me, avant de s'annexer la stichologie, si même il ne fallait pas reconnaître dans le manuscrit irlandais Harleian 7653, l'attestation d'une avant-dernière étape, au verset 21.

Limitation des questions soulevées.

Cette question touche de trop près, on le voit, celle des origines du *Te Deum*, pour que je puisse l'éluder. Il est vrai que la pénurie des documents rend assez difficile une solution directe, et nous forcerait d'entrer dans la région des hypothèses, si nous voulions répondre à toutes les questions soulevées ou à surgir à propos de ces textes.

Néanmoins, l'examen des documents, de leur teneur, de leur condition liturgique, de leur provenance, et l'élimination successive des hypothèses incompatibles avec les données résultant de cet examen, nous procureront peut-être une définition approximative de ce que sont nos textes grecs, par la délimitation même de ce qu'ils ne sont pas. S'il est impossible de dégager positivement par cette voie négative toutes les inconnues du problème, il n'importe, pourvu que nous arrivions à une solution qui nous satisfasse équivalemment: il suffit que nous puissions nous former un jugement suffisamment éclairé sur la valeur testimoniale de nos textes grecs dans la question des origines du *Te Deum*, la seule qui nous intéresse ici. Nous pouvons négliger les autres points qui piqueraient secondairement notre curiosité, s'il est reconnu qu'ils n'ont rien à voir dans ce résultat.

Il est naturel que nous nous demandions avant tout à qui nous avons affaire et à quoi. D'où sortent tous ces témoins? d'où viennent-ils? Quel âge ont-ils? Qu'expriment-ils? Nous représentent-ils un original grec dont le *Te Deum* latin ne serait qu'une traduction? Ou bien n'est-ce pas plutôt le *Te Deum* latin qui demeure l'original, tandis que le grec n'en est que la traduction?

---

§ I.

Hypothèse d'un original grec

I. En Orient.

1° Absence du *Te Deum* dans la liturgie grecque et dans les manuscrits grecs d'Orient.

Supposons que le grec soit l'original. Immédiatement la curiosité se porte plus avant, et nous voulons savoir si l'on en est redevable non-seulement à la langue, mais encore à la liturgie grecque. Eh bien, nous pouvons répondre aussitôt, catégoriquement: Non. La liturgie grecque n'a place nulle part pour le *Te Deum*. Aucun de ses manuscrits n'en parle, non plus qu'aucun des commentateurs de ses rites; et rien que le fait pour le *Te Deum* de lui être absolument étranger aujourd'hui serait déjà bien compromettant pour l'hypothèse d'un original grec.

Son absence de tous les manuscrits d'Orient, quels qu'ils soient, vient ajouter à cette constatation tout le poids d'une tradition négative indéfinie, formant persévéramment avec la nôtre un contraste frappant. Le silence traditionnel de la liturgie grecque est, en effet, d'autant plus significatif qu'au contraire la tradition liturgique latine du *Te Deum* est constante et de tout temps.

2° Le *Te Deum* grec du manuscrit de Vienne.

On peut d'ailleurs confirmer cette double constatation par une contre-épreuve. Il existe dans le fonds grec de la Bibliothèque Impériale de Vienne, un manuscrit du XVIe siècle, contenant toute une collection de documents grecs, et de documents latins traduits en grec, sur les controverses théologiques agitées entre les deux Églises. Le caractère de ce recueil sera suffisamment indiqué si j'ajoute qu'on y rencontre tour à tour les noms et les œuvres, entre autres, de Jean Vecchus (du Concile de Lyon de 1274) de Bessarion, du Cardinal Julien Cesarini (du Concile de Florence), associés aux dissertations concernant la procession du Saint-Esprit, et aux textes grecs et latins qui l'établissent (1).

---

(1) Petri Lambecii Hamburgensis, *Commentariorum de Aug. Biblioth. Caesarea Vindobonensi, Lib. V, Ed. altera (Kollar)*. Vindobonae 1778. Codex Th. gr. CCL (olim inter Codices Mstos Theol. *Graecos* centesimus tertius), p. 306 et 320, 19°. — Le *Catalogus* ... de Nessel, *Vindob.*, 1690, p. 278, contient la même description analytique de ce manuscrit sous la cote CXC.

a). Le titre qu'y porte le *Te Deum*.

Le *Te Deum* grec a sa place, dans ce recueil, parmi les Symboles, avant celui des 118 Pères de Nicée « contre Paul de Samosate », et après celui dit de S. Athanase: *Quicumque vult:* τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου τοῦ Μεγάλου ὁμολογία τῆς καθολικῆς πίστεως, ἣν ἔδωκε πρὸς Ἰούλιον πάπαν Ῥώμης. Τῷ θέλοντι σωθῆναι etc. C'est dire que l'auteur du recueil acceptant une pareille tradition pour le *Quicumque*, n'eût pas manqué de produire un texte national du *Te Deum* s'il y avait été tant soit peu autorisé par une tradition grecque, ne fût-ce que sous la forme légendaire où il met au compte de cette tradition le *Quicumque*. Or, c'est formellement qu'il se réclame ici de la tradition latine, et il le fait sous l'un des noms les moins acceptables devant la critique, celui d'Ambroise: Οὗτος Ἀμβροσίου, c'est le titre qu'il donne au *Te Deum*.

b). Double rédaction du texte.

La traduction même de ce cantique, plus ou moins discutable au point de vue de la langue, est surchargée de corrections plus ou moins heureuses également, qui laissent, en somme, le lecteur libre de choisir entre deux formes. C'est un tâtonnement. Ce n'est pas une œuvre définitive. On en jugera; car je la donne avec ses surcharges, à peu près certain qu'elle n'a jamais été publiée (1).

COD. THEOL. GR. CCL (LAMBECIUS) CXC (NESSEL)
fol. 304

Οὗτος (*sic*) ἀμβροσίου α':

κύριον ἀΐδιον σέβεται
Σὲ τὸν θεὸν αἰνοῦμεν· σὲ τὸν δεσπότην ὁμολογοῦμεν· σὲ τὸν αἰώνιον πατέρα πᾶσα ἡ γῆ σέβει .

ἐξουσίαι
σοὶ πάντες οἱ ἄγγελοι· σοὶ οἱ οὐρανοί, καὶ πᾶσαι αἱ δυνάμεις· σοὶ τὰ χερουβὶμ καὶ τὰ σεραφεὶμ

ανα
ἀκαταπαύστῳ φωνῇ (*sic*) βοῶσιν· ἅγιος· ἅγιος· ἅγιος· κύριος ὁ θεὸς σαβαώθ· πλήρεις οἱ

σῆς
οὐρανοὶ, καὶ ἡ γῆ τῆς μεγαλειότητος τῆς δόξης σου· σὲ ὁ ἔνδοξος τῶν ἀποστόλων χορός·

ἐπαινούμενος λελαμπριομένος
σὲ ὁ τῶν προφητῶν ἐπαινετὸς ἀριθμός· σὲ αἰνεῖ ὁ λαμπρότατος τῶν μαρτύρων στρατός·

ἀνὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ὁμολογεῖ δόξης
σὲ εἰς τὰ τῆς γῆς πέρατα ἡ ἁγία ἐκκλησία κηρύττει· τὸν πατέρα τῆς ἀπείρου μεγαλειότητος·

σεβάσμιόν τε τό τε ἅγιον πνεῦμα τὸν παράκλητον
τὸν προσκυνητὸν ἀληθῆ καὶ μονογενῆ σὸν υἱόν· καὶ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸν παράκλητον· σὺ

λεὺς εἶ ἀΐδιος ῥυσθῆναι
βασιλεῦ τῆς δόξης Χριστέ· σὺ τοῦ πατρὸς αἰώνιος ὑπάρχεις υἱός· σὺ πρὸς τὸ σῶσαι

(1) Je suis redevable de sa transcription à l'obligeance de Mgr Fischer Colbrie, coadjuteur de l'Évêque de Cassovie, et à M. Sophronios Eustratiadès, diacre de l'Église orthodoxe de Vienne. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma gratitude.

τὸν ἄνθρωπον σάρκα ληψόμενος
ἀνελάβου τὸν ἄνθρωπον· οὐκ ἐβδελύξω τὴν τῆς παρθένου γαστέρα· σὺ νικήσας τοῦ θανάτου

τοῖς πιστοῖς ἀνέωξας τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν ἐκ δεξιῶν τοῦ θεοῦ
τὸ κέντρον ἀνέωξας τοῖς πιστεύουσι τὴν τῶν οὐρανῶν βασιλείαν· σὺ ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ

κάθησαι ἐν τῇ τοῦ πατρὸς δόξῃ κριτὴς εἶναι ἐρχόμενος πιστεύειν. σοῦ τοίνυν δεόμεθα τοῖς σοῖς
καὶ πατρὸς μετὰ δόξης κάθη· κριτὴς ἥξειν πιστευόμενος· σὲ τοίνυν αἰτοῦμεν βοήθησον τοῖς

θεράπουσι (*sic*) βοήθει. ἐλυτρώσω αἵματι ποιμένοντι αὐτοὺς μετὰ τῶν ἁγίων σου
σοῖς δούλοις οὓς τῷ τιμίῳ αἵματι ἠξηγόρασας, ἐν τῇ αἰωνίῳ δόξῃ μετὰ τῶν ἁγίων σου

τῇ ἀϊδίῳ δόξῃ λαμπρύνεσται
τούτους ποίησον ἀριθμεῖσθαι· σῶσον κύριε τὸν λαόν σου καὶ εὐλόγησον τὴν κληρονομίαν σου·

διέθυνον αὐτούς εἰς τὸν αἰῶνα
καὶ ποίμανον αὐτούς· καὶ ὕψωσον αὐτοὺς ἕως τοῦ αἰῶνος· καθ' ἑκάστην ἡμέραν εὐλογοῦμεν

ἡμᾶς
σέ· καὶ αἰνοῦμεν τὸ ὄνομά σου εἰς τὸν αἰῶνα, καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος· καταξίωσον κύριε

ταύτην τὴν ἡμέραν φυλαχθῆναι
ἐν τῇ παρούσῃ ἡμέρᾳ, ἀναμαρτήτους ἡμᾶς διατηρῆσαι· ἐλέησον ἡμᾶς κύριε ἐλέησον ἡμᾶς·

γενηθήτω κύριε
γένοιτο κύριε τὸ ἔλεός σου ἐφ' ἡμᾶς καθάπερ ἠλπίσαμεν ἐπὶ σέ· ἐπὶ σοὶ κύριε ἤλπισα μὴ

καταισχυνθείην εἰς τὸν αἰῶνα.

Je n'ai pas besoin d'attirer l'attention sur le mot ἀριθμεῖσθαι. *Numerari* n'apparaîtrait qu'aux environs de 1491 — mais de plus en plus exclusivement — dans les Bréviaires imprimés. C'est du moins la persuasion courante. Quant aux manuscrits, c'est *munerari* qu'ils donneraient unanimement. « *In gloria numerari*, dit le Dr Wordsworth (1), not appear to be found in any mss. but is in many (not all) printed editions of the Breviary from about 1491 onwards ». Tout en acceptant ici l'idée régnante, je me réserve d'articuler certains doutes dans l'Appendice, si toutefois je suis alors en mesure de le faire avec plus de netteté que ne me le permet actuellement l'état de mon information. Ces doutes me sont suggérés par une remarque de Dom Suitbert Baeumer, à laquelle on semble n'avoir pas pris

c). Sa dépendance de la leçon moderne *numerari*.

(1) JULIAN, *Dict. of Hymn.* p. 1121. Cf. [GIBSON] *The* Te Deum (*Church quarterly Review*, vol. 18, 1884, p. 14): « *Munerari* all Mss. of whatever date. The Mozarabic Breviary has in gloria numerari, but this must be due to the printer. All the oldest Mss. have « in gloria munerari, » and from this the change was made to « in gloria numerari » in the printed breviaries. Daniel says that the change was first made by the Franciscan editors at Venice in 1495. It is, however, found in the York Breviary (Venice) 1493, and the Sarum (Paris) 1494. The following notes may perhaps be found helpful in tracing out its gradual adoption, although they can lay no claim to completeness. The olding reading munerari is found in Sarum 1495, 1497, 1525-6; Roman 1491; Cistercian 1515; Brussels 1156; Freising 1516; Benedictine 1542. The modern reading in gloria numerari is found in all the editions of the York Breviary 1493, 1507, 1526, 1533, 1555; Sarum 1494, 1496, 1506, 1531, 1543-4; Roman 1495, 1500, 1508, 1522, 1544 It is generally stated that this reading is due to a printer's error, owing to the similarity of mun. and num. in black letter. It is perhaps more probable that it originated in an attempt at textual criticism, and was suggested by the well-known words added by Gregory the Great to the Canon of the Mass, « *in electorum tuorum jubeas grege numerari.* » — A. E. BURN, *Niceta of Remesiana*, p. CXVIII: « In verse 21 *gloria munerari* is the reading of all the Mss.

garde (1). D'après lui, le Cod. 484 de la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht (écrit entre 720 et 730) et le Cod. 161 de la Bibliothèque cantonale de Zurich offrirait déjà la leçon *numerari* dès le VIIIe ou le IXe siècle. Il n'en est pas moins probable que cette altération s'expliquerait par son rapport avec l'addition grégorienne du Canon de la messe: « in electorum tuorum jubeas grege numerari. » Seulement, elle se serait produite beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait jusqu'à présent. L'originalité des textes influencés çà et là par cette réminiscence n'a du reste rien à gagner sur ce point quelle que soit leur date, et cela suffit à mon argument. Ceci, bien entendu, sous bénéfice d'inventaire des faits allégués.

La correction λαμπρύνεσθαι, dans le manuscrit de Vienne, n'est pas plus conforme à l'ancienne leçon, pas plus que le ῥυσθῆναι τὸν ἄνθρωπον σάρκα ληψόμενος ne l'est au verset: *Tu ad liberandum suscepturus hominem,* un peu plus haut. Du reste il ressort de l'ensemble des corrections, que ce n'est rien moins que la préoccupation critique qui y domine.

3° Le *Te Deum* grec des *Heures* de 1497, etc.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps à un texte qui doit être mis évidemment hors de cause, en dépit de l'impression plus favorable qu'éveille un instant son ἀνέλαβου τὸν ἄνθρωπον. Mais j'en retiens le mot ἀριθμεῖσθαι. Ici encore, et à condition de ne pas négliger d'autres indices, ce mot nous prévient à priori sur la valeur paléographique et philologique d'une autre version grecque, dont il m'a été impossible de suivre la trace au-delà de 1497, date à laquelle elle est imprimée par Alde Manuce à Venise (2). Peut-être en est-on redevable à quelqu'un de la colonie grecque ou des hellénisants de l'endroit. C'était encore à peu près l'époque où des réfugiés tels que Georges Hermonyme de Sparte (3) concouraient à propager de plus en plus chez nous l'étude du grec.

---

but has been changed into *gloria numerari* in some printed editions of the Breviary from 1491 onwards. This was probably not a printer's error in the first instance but an attempt at textual criticism, suggested by the familiar words of the Canon of the Mass: « in electorum tuorum iubeas grege numerari. » (Gibson, *Art. cit.*). The idea of *munerari* may have been suggested by Cyprian's word *remunerati* at the end of the passage which suggested phrases of verses 7-9, but the idea was not an uncommon one. S. Ambrose de *Spiritu sancto* 1-7 writes: Praefulget enim gratia diei iudicii ut sequatur absolutio quae sanctorum remuneretur obsequium.— D. Morin, (*Rassegna Gregoriana*, 1905, col. 253): « il y aurait cependant à restituer au vers 21 *gloria munerari*, au lieu de l'altération trop évidente *in gloria numerari*, qui ne se montre guère que dans les imprimés à partir de 1491.

(1) P. Suitbert Baeumer, *Geschichte des Brievers*, Freiburg-i.-B., 1895, p. 250, note 3: Der Codex 484 der Universitäts- und Stadtbibliothek zu Utrecht (geschrieben zwischen 720 und 730) gibt ... im Te Deum die Variante Numerari, Te ergo, Sancte, quaesumus, tuis famulis subveni, und Tu ad liberandum *suscepisti* hominem. Das *suscepturus* soll erst durch Abbo von Fleury eingeführt sein (vgl. *Birch*, The Utrecht Psalter [London 1876]). Dieselben Varianten im Te Deum und den canticis Laudum gibt der Cod. 161 der Kantonsbibliothek zu Zürich (8 oder 9 Jahrhundert). [Il y a décidément erreur. Les 2 mss. portent bel et bien Munerari. MM. Muller et Weber m'en donnent la certitude, au dernier moment.]

(2) Horae beat. virginis sec. cons. rom. curiae, VII ps. poenit. cu(m) Letan. et orat. et graece Venitiis Aldus Manutius 1497 die V mensis decembris.

(3) H. Omont. *Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits* (1476), dans Mémoires de la société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. XII (1885), p. 65 à 97.

Les *Heures* latines et grecques où figure pour la première fois imprimé le *Te Deum* grec, n'en demeurèrent pas à cette édition princeps. On en connait des réimpressions faites en 1505 (1), 1521 (2), 1572 (3). M. Omont cite en outre celles de 1581 et de 1587 exécutées par les Aldes, comme les précédentes, et il ajoute que François Étienne en a donné une réimpression à Paris en 1543. A côté de ces recueils, M. Omont signale aussi l' « *Officium beatæ Mariæ Virginis,* avec différents hymnes et prières en grec et latin, dédié au pape Clément VIII par Frederic Morel, en 1585. » (4) Outre l'édition qui en a été donnée à Paris en 1616, je puis citer celle de 1595 et celle de 1603. Celle-ci contient en outre les Vêpres et Complies avec un nouveau titre et une pagination nouvelle de 1 à 39 pour cette addition (5). Enfin M. Romanet, qui a bien voulu s'assurer pour moi de la conformité des textes de 1505, 1521, 1544, 1572, 1581, 1595 et 1603 avec celui de 1497, m'écrit qu'il en possède une de 1609, qu'il faut ajouter par conséquent à celles plus connues de Paris 1620, 1842, 1892 et Avignon 1842, pour ne rien dire de la reproduction, faite par Suerre du Plan, de cette traduction grecque du *Te Deum*, dans le Ψαλτήριον qu'il publiait à Paris, en 1786 (page 9).

Voici finalement la traduction dont il s'agit.

Σὲ τὸν Θεὸν ὑμνοῦμεν, σὲ τὸν κύριον ὁμολογοῦμεν.
Σὲ τὸν ἀιώνιον πατέρα πᾶσα ἡ γῆ σέβεται.
Σοὶ πάντες ἄγγελοι, σοὶ οἱ οὐρανοὶ, καὶ πᾶσαι αἱ δυνάμεις.
Σοὶ τὰ Χερουβὶν καὶ Σεραφὶν, ἀκαταπαύστῳ φωνῇ ἐκβοῶσιν.
Ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος, Κύριος ὁ Θεὸς Σαβαώθ.
Πλήρεις οἱ οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ, τῆς σῆς δόξης μεγαλειότητος.
Σὲ ὁ ἔνδοξος τῶν ἀποστόλων χορός.
Σὲ ὁ τῶν προφητῶν αἰνετὸς ἀριθμός.
Σὲ ὁ τῶν μαρτύρων λευκείμων στρατὸς ἀνυμνεῖ.

(1) Horae in laudem beatis. Virg. secundum consuetudinem Romanae curiae. Septem psalmi poenitentiales cu(m) litaniis et orationibus. Sacrificium in Laudem Sanctiss. Virginis. Graece. Venetiis apud Aldum mense Julio MDCV.

(2) Horae in laudem ... 1521 mense Junio MDXXI. (Copie de l'édition précédente).

(3) Officium b. Mariae Virginis — ex bibliotheca Aldina. Venetiis 1572.

(4) H. Omont. *La messe grecque de Saint Denys au Moyen-Age*, dans *Études d'histoire du Moyen-Age dédiées à Gabriel Monod*. Paris 1896, page 184, note 3.

(5) *Officium* Græco Latinum beatæ Mariæ Virginis nuper reformatum et Pii V pont. Max. jussu editum. Λειτουργία τῆς ἀειπαρθένου Μαρίας κατὰ τὴν ἐσανόρθωσίν τε καὶ ἔκδοσιν Πῦ Ρωμαίων Ἀρχιερέως. Hymni græce translati et suis numeris restituti, Antiph. et collectæ adjunctae per Feder. Morellum. Paris. profess. Reg. — Parisiis apud hieronymum de Marnef et Viduam Guliel. Cavellat sub Pelicano, monte D. Hilarii. cIↃ.IↃ.xcv. Cum privilegio Regis. Voici les deux titres de l'édition de 1603. *Officium* ... profess. Reg. (comme dans celle de 1595). Additæ sunt vesperæ Græco Latinæ. — Parisiis in officina H. de Marnef *apud Dionysiam Cavellat sub Pelicano* monte D. Hilarii. cIↃ.IↃ.ciii. — Puis, en tête des pages 1 à 39, Vesperæ quæ per totam hebdomadam in ecclesia decantari solent. cum completorio et precibus ad completorium. Τὰ Ἑσπερινὰ δι' ὅλης τῆς ἑβδομάδος ἐν ἐκκλησίᾳ.

Σὲ ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἡ ἁγία ὁμολογεῖ Ἐκκλησία.
Πατέρα τῆς ἀμετρήτου μεγαλειότητος.
Τόν τε σεβάσμιον σὸν ἀληθῆ καὶ μονογενῆ υἱόν.
Καὶ τὸ ἅγιον, καὶ παράκλητον πνεῦμα.
Σὺ βασιλεὺς δόξης, Χριστέ.
Σὺ τοῦ πατέρος ἀΐδιος ὑπάρχεις υἱός.
Σὺ πρὸς τὸ λυτρώσασθαι τὸν ἄνθρωπον ἀναληψόμενος, οὐκ ἔφριξας τὴν τῆς παρθένου γαστέρα.
Σὺ νικήσας τοῦ θανάτου τὸ κέντρον, ἤνοιξας τοῖς πιστοῖς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν.
Σὺ ἐκ δεξιῶν τοῦ θεοῦ κάθησαι, ἐν τῇ δόξῃ τοῦ πατρός.
Κριτὴς πιστευόμενος ἥξειν.
Σοῦ τοίνυν δεόμεθα τοῖς σοῖς οἰκέταις βοήθει, οὓς τῷ τιμίῳ σου ἐξηγόρασας αἵματι.
Καὶ ποίησον ἐν τῇ αἰωνίῳ δόξῃ τοῖς ἁγίοις σου συναριθμηθῆναι.
Σῶσον τὸν λαόν σου κύριε, καὶ εὐλόγησον τὴν κληρονομίαν σου.
Καὶ ποίμανον αὐτοὺς καὶ ἔπαρον αὐτοὺς ἕως τοῦ αἰῶνος.
Καθ' ἑκάστην ἡμέραν εὐλογοῦμέν σε.
Καὶ αἰνοῦμεν τὸ ὄνομά σου εἰς αἰῶνα καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος.
Καταξίωσον κύριε ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ ἀναμαρτήτους φυλαχθῆναι ἡμᾶς.
Ἐλέησον ἡμᾶς κύριε ἐλέησον ἡμᾶς.
Γένοιτο κύριε τὸ ἔλεός σου ἐφ' ἡμᾶς καθάπερ ἠλπίσαμεν ἐπὶ σοί.
Ἐπὶ σοὶ κύριε ἤλπισα, μὴ καταισχυνθῆναι εἰς τὸν αἰῶνα.

Comme on le voit, cette version dépend, elle aussi, d'un texte latin relativement moderne, qui lui a fourni, dans la leçon corrompue *numerari*, le συναριθμηθῆναι révélateur.

Je soupçonne que la traduction du Greek Prayer Book de Field, (1) mentionnée dans le Dictionnaire de Julian (2) n'est autre également que celle de 1497, si j'en juge par la conformité des variantes relevées par le Dr Wordsworth. Malheureusement je n'ai pu me la procurer. (3)

Conclusion. Cela dit pour ne rien omettre des textes grecs que nous possédons au complet, je crois que nous pouvons en toute sûreté prendre congé de la liturgie grecque, et par conséquent éliminer du problème une première hypothèse: Le *Te Deum* n'est décidément pas plus de tradition grecque au sens local qu'au sens liturgique.

(1) Cambridge 1655.
(2) JULIAN, *A Dictionary of Hymnology*, London 1892, p. 1126.
(3) Le Dr Burn la publie in extenso dans son *Niceta of Remesiana* (Cambridge, 1905, p. 89 ss. C), d'après l'édition de 1665, (si tant est qu'on ne doive pas identifier les deux dates de 1655 et de 1665, données l'une et l'autre, et tour à tour, à propos d'une même citation). Vérification faite au dernier moment, cette traduction diffère de celle de 1497, dont elle semble cependant parfois dépendre. Ici encore, l'inévitable συναριθμηθῆναι nous fixe sommairement sur son défaut d'originalité.

II. En Occident.

A. Considérations chronologiques.

Maintenant, la question de sa langue originale n'est pas pour cela tranchée. De ce qu'il est de tradition constamment et exclusivement occidentale, est-on fondé à conclure qu'il n'ait pas été primitivement grec à Rome? Non certainement. Mais on peut le conclure d'autres considérations dont l'ensemble ne permet pas de douter que le *Te Deum* ait toujours été de langue originellement latine.

Durée et caractère de la première période grecque à Rome.

Premièrement, si l'Église romaine avait été dotée du *Te Deum* à l'époque primitive où l'on y écrivait en grec, où le *Pasteur d'Hermas*, par exemple, circulait indifféremment parmi les chrétiens d'Orient, comme parmi ceux d'Occident, on pourrait s'étonner que ce cantique, grec par hypothèse, et primitif également par hypothèse, ne fût pas entré, lui aussi, dans le domaine commun à l'Orient et à l'Occident, comme le *Gloria in excelsis*, comme le *Te decet laus*, les Symboles, etc.

Un peu plus tard, quand les langues liturgiques se sont creusé leur lit, on comprend mieux les particularismes locaux qui commencent en même temps de se creuser, eux aussi, leurs traditions propres. Ce sera le φῶς ἱλαρόν chez les Grecs, ce sera, si l'on veut, le *Te Deum* chez les Latins. Cela n'empêche pas S. Basile de pouvoir néanmoins parler du φῶς ἱλαρόν, dans la 2e moitié du IVe siècle, comme d'un cantique déjà ancien (1); car, c'est de très bonne heure que se sont formées ces langues ecclésiastiques régionales. De fait, S. Cyprien peut avoir déjà des réminiscences du *Te Deum*, du *Te Deum* latin, naturellement, et non point grec, avant 250. On voit d'après cela jusqu'où il faudrait remonter pour avoir chance que l'original du *Te Deum* ait pu être grec.

Désuétude du grec à Rome jusqu'au VIIe siècle.

Plus tard il n'est plus temps. Les chances ont désormais disparu pour le *Te Deum* d'avoir jamais été grec avant d'avoir été latin. En 430, S. Célestin Ier, dans sa lettre à Nestorius, explique que s'il a tant différé sa réponse, c'est qu'il avait dû se faire traduire du grec en latin la lettre du patriarche, et qu'il n'avait pas eu de traducteur à sa portée. (2) On sait que, pour retrouver le grec à Rome, il faut descendre jusqu'au jour où la langue des empereurs de Constantinople reprit momentanément faveur, en même temps que les Byzantins reprenaient pied en Italie.

Existence du texte latin du *Te Deum*, au IIIe siècle, etc.

Or, je le répète, il est trop tard à ce moment là. Le *Te Deum* n'est plus à naître, et il est latin. Il est latin depuis la persécution de Dèce, à tout le moins, puisqu'il est

(1) S. Basile, *De Spiritu Sancto*, c. 29. Migne, t. 32, col. 205. Voici le texte:

Ἔδοξε τοῖς πατράσιν ἡμῶν μὴ σιωπῇ τὴν χάριν τοῦ ἑσπερινοῦ φωτὸς δέχεσθαι, ἀλλ' εὐθὺς φανέντος εὐχαριστεῖν. Καὶ ὅστις μὲν ὁ πατὴρ τῶν ῥημάτων ἐκείνων τῆς ἐπιλυχνίου εὐχαριστίας, εἰπεῖν οὐκ ἔχομεν· ὁ μέντοι λαὸς ἀρχαίαν ἀφίησι τὴν φωνὴν, καὶ οὐδενὶ πώποτε ἀσεβεῖν ἐνομίσθησαν οἱ λέγοντες· Αἰνοῦμεν Πατέρα, καὶ Υἱὸν, καὶ ἅγιον Πνεῦμα Θεοῦ. Cf. l'article du P. Bouvy sur « les Cantiques de l'Eglise primitive » dans *Les lettres chrétiennes*, t. IV, p. 201.

(2) Caspari: *Quellen*..., III, p. 465.

connu jusqu'en Afrique, où l'évêque de Carthage en insère dans ses écrits les réminiscences que nous connaissons. Et quand même nous n'aurions pas cet argument de prescription, les *Contestationes* des Messes de Mone, du Sacramentaire de Bobbio, du *Missale Gothicum*, du *Missale gallicanum vetus*, du Missel Mozarabe, seraient des témoins dont l'accord universel entre eux et avec lui nous garantit décidément l'antériorité du cantique à ce renouveau de l'influence grecque en Italie.

Existence des 20 premiers versets du *Te Deum* au commencement du VIe siècle.

D'ailleurs, à la fin du Ve siècle et au commencement du VIe, la Règle de S. Benoît (1) et la Règle de S. Césaire (2), qui prescrivent le chant du *Te Deum*, ne permettent déjà plus de croire à une origine grecque si tardive, puisque c'est à des moines latins qu'elles s'adressent, avant la restauration de l'empire.

Et enfin ce n'est pas seulement l'existence du *Te Deum* latin, c'est, par surcroît, jusqu'à son étendue, qui nous est attestée vers la même époque. S. Cyprien de Toulon, dans une lettre à Maxime de Genève, écrite entre 524 et 533, cite en effet les versets 14, 15, 16 et 20 :

> Sed in hymno quem omnes ecclesia toto orbe receptum canit cottidie dicemus : 'Tu es rex gloriae, Christus : tu patri sempiternus es filius'; et consequenter subiungit : Tu ad liberandum subscepturus hominem, non orruisti virgines uterum; te ergo quaesumus, tuis famulis subveni, quos praetioso sanguine redimisti'. Et hic diligenter adverte, quod, cui superius confitemur : 'Tu patri sempiternus es filius', huic inferius supplicamus dicentes : 'Te ergo quaesumus, tuis famulis subveni, quos praetioso sanguine redimisti... etc. (3)

Il ne s'en suit pas que le *Te Deum* s'arrêtât alors au verset 20e. Mais il allait au moins jusque là, et c'est plus qu'il ne nous en faut, vis-à-vis de textes qui s'arrêtent au verset 12.

J'allais oublier l'allusion au verset 16 faite par Prudence à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, et que j'ai relevée plus haut d'après le Dr Weymann.

B. Considérations statistiques.

Bien que ces preuves extrinsèques ne laissent absolument rien à désirer, je ne dois pas omettre les considérations suivantes. Ce seront les preuves intrinsèques.

Multiplicité des rédactions grecques pour un total de dix exemplaires connus.

Le manuscrit de Vienne et le texte de 1497 (4) mis à part, puisque nous sommes fixés sur la nullité de leur valeur testimoniale dans l'espèce, il ne reste plus à nous

(1) Chap. XI. MIGNE, P. L. t. 66, col. 436.

(2) MIGNE, P L. t. 67, col. 1102, n° 21.

(3) *In hymnis publici iuris factis verba quae sequuntur non inveni*, déclare le premier éditeur de cette lettre (MON. GERM. *Epist.* t. III, *Merov. et Karol. ævi* I, Berolini, 1892, p. 436), à qui le *Te Deum* était évidemment peu familier. C'est Dom Morin qui, silencieusement indulgent pour l'éditeur, a fait entrer le premier ce texte précieux dans les archives du *Te Deum*, (*Rev. bén.*, 1894, p. 52).

(4) Il faut ajouter maintenant celui de Field.

fournir le *Te Deum* en grec que sept manuscrits s'échelonnant du IXe au XIVe siècle. Or, le texte de six d'entre eux diffère de celui du septième, et il en diffère de telle sorte, qu'il paraît au moins difficile de les rattacher à une tradition paléographique commune. Ces deux textes, à leur tour, diffèrent des précédents, cela va sans dire. Ainsi, nous voilà en présence de quatre traditions grecques différentes, (1) pour dix documents. C'est un premier préjugé défavorable à la tradition d'un soi-disant original grec, qui aurait dû se creuser un lit au milieu de tant de concurrents. Et puis, comment expliquer même l'existence de concurrents? Et quelle singulière tradition serait donc cette tradition protéiforme ?

Unité du texte latin dans toute la tradition.

Le préjugé ne fait que s'accroître, bien entendu, quand on considère, en face d'une telle anarchie de quelques rares documents, le nombre incalculable des manuscrits qui nous transmettent le texte unique du *Te Deum* latin, dans son imperturbable invariabilité.

Il faut, du reste, ajouter à l'avantage de ce texte latin, qu'il se réclame de manuscrits non seulement incomparablement plus nombreux, mais plus anciens, et de beaucoup, puisque nous en avons un ou deux du VIIe-VIIIe siècle, plusieurs du VIIIe-IX, tandis que le premier en date à nous offrir le texte grec, n'est encore que du IXe siècle.

Contraste entre cette multiplicité et cette unité dans les manuscrits bilingues.

Il y a même ceci de piquant, et le contraste entre l'unité du texte latin et la variété des textes grecs en ressort avec un surcroît d'évidence, c'est que tous ceux-ci, quelle que soit leur teneur, sont disposés, dans les manuscrits qui nous les donnent, parallèlement au texte latin toujours le même, le seul que l'on connaisse, et dont la présence accusatrice témoigne ainsi qu'ils ne sont, eux, que des dépendances, des versions différentes d'un original commun, d'un original latin.

C. Considérations philologiques.

Et ce n'est pas tout encore. Une des deux versions trahit elle-même, et plus particulièrement encore, son caractère indéniable de traduction, dans le manuscrit de S. Gall et dans ceux qui le suivent, mais plus nettement dans celui de S. Gall.

Examen des divers textes grecs.

A défaut d'une photographie qui donnerait à ma démonstration plus de vivacité, je vais reproduire la disposition matérielle des deux textes parallèles, latin et grec, du manuscrit en question, le plus fidèlement possible :

a) Le texte grec de Saint-Gall.

f° 332.	e dm laudamus	ΣΕ ΘΝ̄ ΑΙΝΟΥΜΕΝ
8e lg^ne^.	te dnm confitemur	ΣΕ ΚΝ̄ ΕΞΟΜΟΛΟΓΟΥΜΕ̄
	e &ernum patrem oms	ΣΕ ΑΙΩΝΙΟΝ ΠΑΤΕΡΑ ΠΑΣΑΗΓΗ
	veneratur | terra	
	ibi omnes angeli | tates	ΣΥ ΠΑΝΤΕΣ ΑΓΓΕΛΟΙ
	tibi cœli et uniusa potes	ΣΥ ΟΥΡΑΝΟΙ Κ[ΑΙ] ΠΑΣΑΙ ΕΞΟΥΣΙΑΙ

(1) C'est même cinq qu'il faut dire, puisque, contrairement à ce que j'avais supposé, le texte de Field est différent de celui que j'appelle de 1497.

	ibi cherubim &	ΣΥ ΚΑΙΡΟΥΒΕΙΜ' Κ[ΑΙ]
	seraphym incessa	ΣΕΡΑΦΗΜ' ΑΚΑΤΑΠΑΥΣ
	bili voce p[*ro*]clamant	ΤΩ ΦΩΝΗ ΑΝΑΚ ΡΑΖΟΥΝ
	cs scs scs dus ds	ΑΓΙΟΣ. ΑΓΙΟΣ. ΑΓΙΟΣ Κ̄Σ̄ Ο Θ̄Σ̄
	saba oth	ΣΑΒΑΩΘ
	leni sunt cœli	ΠΛΗΛΗ ΟΥΡΑΝΟΙ
	& terra majestatis	Κ[ΑΙ] ΗΓΗ ΤΗΣ ΜΕΓΑΛΟΣΥΝΗΣ
	glorie tue	ΤΗ̄Σ̄ ΔΟΞΙΣ ΣΟΥ
	e gloriosus	ΣΕ ΔΕ ΔΟΞΑΣΜΕΝΟΣ
f° 333.	apostolor[*um*] chorus	ΑΠΟΣΤΟΛΩΝ ΧΟΡΟΣ
	e p[*ro*] ph&arum	ΣΕ ΠΡΟΦΗΤΩΝ
	laudabilis numerus	ΑΙΝΕΤΟΣ ΑΡΙΘΜΟΣ
	e martyrum	ΣΕ ΜΑΡΤΥΡΩΝ
	candidat' laudat exercit'	ΕΚΛΑΜΠΡΟΣ ΑΙΝΕΙ ΣΤΡΑΤΟΣ
	e per orbem	ΣΕ ΚΑΤΑ ΠΑΣΑΝ ΤΗΝ
	terrarum sca	ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΝ Η ΑΓΙΑ
	confite tur ecclesia	ΕΞΟΜΟΛΟΓΗ ΕΚΚΛΗΣΙΑ
	atrem immense	ΠΑΤΕΡΑ ΕΜΜΕΣΩ
	maiestatis	ΜΕΓΑΛΟΣΥΝΗΣ
	enerandum tuum	ΣΟΝ
	veru unicu filium	ΑΛΗΘΕΙΝΟΝ ΜΟΝΟΓΕΝΗ. ῩΝ
	nunc dimittis	

b). Le groupe des anciens textes grecs.

Pour la commodité de l'exposition, je coordonne immédiatement au texte de Saint-Gall celui des autres manuscrits dont je m'occupe et dont voici les sigles conventionnels :

B = Psautier quadripartite de Bamberg. (A. I. 14.) Xe siècle.

E = Psautier quadripartite d'Essen, Xe siècle.

C = Psautier quadripartite de Cologne. (Metrop. N° VIII.) XIe-XIIe siècle.

T = Psautier quadripartite de Tournai. (Paris, Biblioth. Nat. Nouv. Acq. 2195). XIIe siècle.

A = Psautier quadripartite de Saint Amand. (Biblioth. de Valenciennes, N° 14). XIIe siècle.

S = Psautier bilingue d'une église gréco-latine de Sicile. (Biblioth. Ambrosienne. C. 13. Inf.) XIVe siècle.

V = Codex Th. gr. CCL de la Bibliothèque Impériale de Vienne. (XVIe siècle.)

M = *Horae beatae Virginis* etc., Venise, Alde Manuce, 1497.

P = Ψαλτήριον ed. Suerre du Plan, Paris, 1786.

G sert naturellement à désigner le Psautier bilingue de Saint-Gall, n° 17, du IXe s.

(1)

G. =	Σε	θν	αινουμεν	σε	κν	εξομολογουμε
B. =	Se	theos	enumen	se	kyrion	exomologum·
E. =	Setheos		enumen	se	kyrion	exomologum
C. =	Se	theos	enumen	se	kirion	exomologum
T. =	Se	theon	enumen	se	kon	exomologumen
A. =	Se	theon	enumen	se	kyrion	exomologumen
S. =	Σὲ	θν	αἰνοῦμεν	σε	κν	ὁμωλογούμεν.
V. =	Σὲ τὸν θεὸν		αἰνοῦμεν·	σὲ τὸν	κύριον / δεσπότην	ὁμολογοῦμεν
M. =	Σὲ τὸν	Θεὸν	ὑμνοῦμεν·	σὲ τὸν	κύριον	ὁμολογοῦμεν·
P. =	Σὲ τὸν θεὸν		ὑμνοῦμεν,	σὲ τὸν	κύριον	ὁμολογοῦμεν·

(2)

G. =	Σε	αιωνιον	πατερα	π α σ α η γ η			
B. =	Se	eonion	patéra	pasa	igi·		
E. =	Sce	onion	patera	pasa	igi		
C. =	Se	eonion	patera	pasa	igi		
T. =	Se	eonion	patera	pasa	i gi		
A. =	Se	eonion	patera	pasa	igi		
S. =	Σὲ	τὸ	ἀἰδιον	πρα	πασα	ἡ γῆ	σεύεται
V. =	σὲ	τὸν	ἀΐδιον / αἰώνιον	πατέρα	πᾶσα	ἡ γῆ	σέβεται / σέβει
M. =	Σὲ	τὸν	αἰώνιον	Πατέρα.	πᾶσα	ἡ γῆ	σέβεται
P. =	Σὲ	τὸν	αἰώνιον	πατέρα.	πᾶσα	ἡ γῆ	σέβεται

(3)

G. =	Συ	παντες	αγγελοι	συ	ουρανοι	κ	πασαι	εξουσιαι
B. =	Si	pántes	aggeli	si	urani	ce	pase	exusie·
E. =	Si	pantes	aggeli	si	urani	ce	pase	exusie
C. =	Si	pantes	aggeli	si	urani	ce	pase	exusie
T. =	Si	pantes	aggeli	si	urani	ce	pase	exusie
A. =	Si	pantes	aggeli	si	urani	ke	pase	exusie
S. =	Σοὶ	πάντες	ἄγγελοι	σοὶ	οὐνοι	καὶ	πάσαι	ἐξουσίαι
V. =	σοὶ πάντες	οἱ	ἄγγελοι.	σοὶ οἱ	οὐρανοὶ	καὶ	πᾶσαι αἱ	ἐξουσίαι / δυνάμεις
M. =	Σοὶ πάντες	οἱ	ἄγγελοι·	σοὶ οἱ	οὐρανοὶ,	καὶ	πᾶσαι αἱ	δυνάμεις
P. =	Σοὶ πάντες		ἄγγελοι,.	σοὶ οἱ	οὐρανοὶ,	καὶ	πᾶσαι αἱ	δυνάμεις

(4)

G. =	Συ	χαιρουβειμ'	κ	σεραφημ'	ακαταπαυστω	φωνη	ανακ ραζουν
B. =	Si	cherubim	ce	seraphim	acatapausto	foni	anacrázun.
E. =	Si	cherubim	ce	seraphin	acatapausto	foni	anacrazon
C. =	Si	cherubim	ce	seraphim	acatapausto	foni	anacrazon
T. =	Si	cherubin	ce	seraphim	acatapausto	foni	anacrazon
A. =	Si	cherubim	ke	seraphim	acatapausto	foni	anacrazon
S. =	Σοὶ τὰ	χερουβῆμ	καὶ τα	σεραφῆμ	ἀκαταπάστω	φωνὴ	βώσι
V. =	σοὶ τὰ	χερουβὶμ	καὶ τὰ	σεραφεὶμ	ἀκαταπαύστῳ	φωνή	ανα βοῶσιν·
M. =	σοὶ τὰ	χερουβὶμ	καὶ τὰ	σεραφίμ·	ἀκαταπαύστῳ	φωνῇ	ἐκβοῶσιν
P. =	Σοὶ τὰ	Χερουβὶν	καὶ	Σεραφίν,.	ἀκαταπαύστῳ	φωνῇ	ἐκβοῶσιν

(5)

G. =	Αγιος.	αγιος.	αγιος	κς	ο θς	σαβαωθ
B. =	Agios	agios	agios	ks	oths	sabaoth
E. =	Agios	agios	agios	kyrios	o theos	sabaoth.
C. =	Agios	agios	agios	ks	oths	sabaoth·
T. =	Agios	Agios	Agyos	kos	o thos	Sabaoth
A. =	Agios	Agios	Agios	ks	o ths	sabaoth
S. =	Αγιος	Αγίος.	Αγιός	κς	ὁ θς	σαβαῶθ
V. =	ἅγιος·	ἅγιος·	ἅγιος·	κύριος	ὁ θεὸς	σαβαώθ·
M. =	ἅγιος,	ἅγιος,	ἅγιος·	κύριος	ὁ Θεὸς	σαβαώθ
P. =	Ἅγιος,	Ἅγιος,	Ἅγιος,.	Κύριος	ὁ Θεὸς	Σαβαώθ

(6)

G. =	Πληλης		ουρανοι	κ	ηγη	της	μεγαλοσυνης	της	δοξις σου
B. =	Plilis		urani	ce	igi	tis	megalosinis	tis	dóxis su·
E. =	Plilis		urani	ce	igi	tis	megalosinis	tis	doxis su
C. =	Plilis		urani	ce	igi	tis	megalosinis	tis	doxis su
T. =	Pliris		urani	ce	i gi	tis	megalosinis	tis	doxis su
A. =	Pliris		urani	ke	igi	tis	megalosinis	tis	doxis su
S. =	Πλήρης	εἰσὶν	οὐνοι			τῆς	μεγαλοπρεπὴς	της	δόξης σου
V. =	πλήρεις		οἱ οὐρανοὶ,	καὶ	ἡ γῆ	τῆς	μεγαλειότητος	τῆς	σῆς δόξης σου·
M. =	πλήρεις		οἱ οὐρανοὶ	καὶ	ἡ γῆ·	τῆς	σῆς δόξης	μεγαλειότητος.	
P. =	Πλήρεις		οἱ οὐρανοὶ	καὶ	ἡ γῆ,.	τῆς	σῆς δόξης	μεγαλειότητος.	

(7)

G. =	Σε		δε δοξασμενος		αποστολων	χορος
B. =	Se		dedoxasménos		apostólon	chorús.
E. =	Se		dedoxasmenos		apostolon	chorus
C. =	Se		dedoxasmenos		apostolon	chorus
T. =	Se		dedoxasmenos		apostolon	chorus
A. =	Se		dedoxasmenos		apostolon	chorus
S. =	Σε	ὁ	ἐνδοξος	τὼν	ἀποστόλων	χορὸς.
V. =	σὲ	ὁ	ἔνδοξος	τῶν	ἀποστόλων	χορός·
M. =	σὲ	ὁ	ἔνδοξος·	τῶν	ἀποστόλων	χορός.
P. =	Σὲ	ὁ	ἔνδοξος.	τῶν	ἀποστοόλων	χορός.

(8)

G. =	Σε		προφητων		αινετος	αριθμος
B. =	Se		propheton		enetos	arithmos·
E. =	Se		propheton		enetos	erithmos
C. =	Se		p[*ro*]pheton		enetos	erithmos
T. =	Se		propheton		enetos	erithmos
A. =	Se		propheton		enetos	erithmos
S. =	Σέ		προφητὼν	ὁ	ἐπένετὸς	ἀρηθμὸς.
V. =	σὲ	ὁ τῶν	προφητῶν		ἐπαινούμενος / ἐπαινετὸς	ἀριθμός·
M. =	σὲ	ὁ τῶν	προφητῶν·		αἰνετὸς	ἀριθμός.
P. =	Σὲ	ὁ τῶν	προφητῶν.		αἰνετὸς	ἀριθμός.

(9)

G. =	Σε		μαρτυρων		εκλαμπρος	αινει	στρατος
B. =	Se		martýron		eclampros	eni	stratós·
E. =	Se		martyron		ecla pros	eni	stratos
C. =	Se		martyron		eclap[*ro*]s	eni	stratos
T. =	Se		martyron		eclampros ·	eni	stratos
A. =	Se		martyron		eclampros	eni	stratos
S. =	Σετὸν		μαρτύρων	ἡ	ἑκλαμπρος	ἐπενὴ	στρατιὰ
V. =	σὲ	αἰνεῖ	λελαμπριομένος / ὁ λαμπρότατος		τῶν μαρτύρων	στρατός·	
M. =	σὲ	ὁ τῶν	μαρτύρων·		λευχείμων	στρατὸς	ἀνυμνεῖ
P. =	Σὲ	ὁ τῶν	μαρτύρων		λευχείμων.	στρατὸς	ἀνυμνεῖ

(10)

G.	=	Σε	κατα	πασαν	την	οικουμενην	η αγια	εξομολογη	εκκλησια
B.	=	Se	catapasantinicuménin				iagía	exomologi	ecclesia
E.	=	Se	catapasan		cinicumenin		iagia	exomologi	ecclesia
C.	=	Se	cata	pasan	tin	icumenin	i agia	exomologi	ecclesia
T.	=	Se	cata	pasan	tin	icumenin	iagya	exomologi	ecclesia
A.	=	Se	cata	pasan	tin	icumeniu	iagya	exomologi	ecclesia
S.	=								
V.	=	σὲ	ἀνὰ / εἰς	πᾶσαν / τᾶ τῆς	τὴν / γῆς	οἰκουμένην / πέρατα	ἡ ἁγία	ἐκκλησία	ὁμολογεῖ / κερύττει·
M.	=	σὲ	ἀνὰ		τὴν	οἰκουμένην·	ἡ ἁγία	ὁμολογεῖ	ἐκκλησία
P.	=	Σὲ	ἀνὰ		τὴν	οἰκουμένην.	ἡ ἁγία	ὁμολογεῖ	Ἐκκλησία.

(11)

G.	=		Πατερα	εμμεσω	μεγαλοσυνης
B.	=		Patera	emméso	·megalosínis
E.	=		Patera	emmeso	megalosinis
C.	=		Patera	emmeso	megalosinis
T.	=		Patera	enmeso	megalosinis
A.	=		Patera	enmeso	megalosinis
S.	=				
V.	=	Τὸν	πατέρα· τῆς	ἀπείρου	δόξης / μεγαλειότητος·
M.	=		Πατέρα· τῆς	ἀμετρήτου	μεγαλειότητος
P.	=		Πατέρα. τῆς	ἀμετρήτου	μεγαλειότητος

(12)

G.	=			σον	αληθεινον	μονογενη	υν	
B.	=							
E.	=							
C.	=							
T.	=							
A.	=							
S.	=							
V.	=	τὸν	προσκυνητὸν		ἀληθῆ	καὶ	μονογενῆ	σὸν υἱόν.
M.	=	τόν τε	σεβάσμιον	σὸν	ἀληθῆ·	καὶ	μονογενῆ	Υἱόν.
P.	=	Τόν τε	σεβάσμιον	σὸν	ἀληθῆ.	καὶ	μονογενῆ	υἱόν.

Revenons au manuscrit de Saint-Gall.

c). Les lacunes et les barbarismes du texte grec de S.-Gall.

On avait déjà remarqué (1) l'absence du mot grec qui devrait correspondre au *veneratur* du verset 2, dans les quatre manuscrits de Saint-Gall, de Bamberg, de Cologne et de S. Martin de Tournai. Cet accord avait paru même assez significatif pour constituer la preuve qu'un lien de dépendance unissait ces quatre témoins. Il faut en dire autant par conséquent des manuscrits d'Essen et de Saint-Amand, puisque l'on y constate exactement la même lacune.

Il semble bien d'ailleurs que c'est le texte contenu dans le manuscrit 17 de Saint-Gall qui domine tout le groupe et lui a donné naissance, si toutefois il n'est pas l'original lui-même. En tout cas, si le manuscrit 17 n'est pas l'archétype, on peut croire qu'il reproduit cet archétype avec une extrême fidélité. Le traducteur — ou le transcripteur — a pleinement conscience de ce qui manque ici, puisqu'il laisse en blanc, de propos délibéré, dans la colonne grecque, en regard du *veneratur* latin, toute la ligne où devrait se trouver le verbe grec correspondant.

Il vaut la peine qu'on se reporte à la transcription diplomatique pour s'en assurer, car, si l'on veut bien descendre maintenant à l'avant dernière ligne de cette transcription, on va s'apercevoir qu'une particularité toute semblable s'y représente, exactement dans les mêmes conditions, c'est à dire un blanc dans la colonne grecque attendant la traduction du mot latin correspondant. Et, chose curieuse, le mot latin qui n'a pas trouvé sa traduction, cette fois encore, c'est non pas tout à fait *veneratur* mais *venerandum*. L'omission, pour le coup, ne saurait plus être attribuée (comme on aurait pu le faire si *veneratur* était demeuré seul en détresse) à la distraction d'un premier copiste, qui se serait ensuite répercutée de transcriptions en transcriptions. Il est clair que, pour une raison ou pour une autre, après avoir une première fois bronché devant *veneratur*, le traducteur se retrouvant une seconde fois devant le même verbe au participe, n'a pas été plus en mesure de trancher le cas. La même pierre d'achoppement le faisait encore trébucher.

Mais est-il bien surprenant que σέβεται, σεβασμίον ou σεβαστόν aient été si difficiles à rencontrer, si l'on prend garde à ce qui s'est passé deux lignes plus haut pour le mot *immensae?* Ici l'helléniste de Saint-Gall, moins prudent, ou moins scrupuleux, mais non pas plus sûr de son grec, n'hésite pas, on le dirait du moins, à tourner la difficulté. Il semble s'arranger de façon qu'on puisse lire ἐν μεσῷ, si l'on veut, ce qui d'ailleurs donne rigoureusement un sens, mais un sens inacceptable en comparaison de l'expression latine autrement vaste : *Immensae majestatis*. On peut croire aussi que l'ingénieux traducteur aura voulu plutôt traduire le rythme et le son du mot latin, dont il aurait regretté de ne pas trouver en grec l'emphase équivalente, résultant de l'ampleur redoublée des *m* se communiquant à l'accentuation de l'*én :* C'est possible. Mais le fait est que nos six manuscrits, qui sont unanimes à omettre le mot correspondant à *veneratur*, et qui, trouvant inadmissible le verset

(1) Cf. *Dict. of Hymmology*, art. cité du Dr Wordsworth. p. 1126.

tronqué *tuum verum unicum filium* dépouillé de *venerandum*, le laissent au seul manuscrit de Saint-Gall, ces manuscrits, dis-je, se partagent encore sur la transcription de l'εμμεσω de celui-ci. Les uns, ceux de Tournai et de Saint-Amand, nous font lire *enmeso*, les trois autres (Bamberg, Essen et Cologne) conservent *emmeso*, de sorte qu'aucune de nos deux interprétations n'est ainsi dépourvue d'autorité paléographique.

Je ne relève pas καιφουβειμ pour χερουβιμ, σεραφημ, πληλης, Δοξις, εξομολογη, αληθεινον, συ παντες... συ... συ..., qu'il faudrait même lire σου pour être conséquent avec soi-même, αναχραζουν; je ne relève pas les iotacismes graphiques révélateurs de la prononciation de celui qui dictait, et des habitudes de celui qui écrivait. Je ne sache pas cependant qu'aucune tradition manuscrite véritablement grecque eût offert une pareille orthographe.

Conclusion

Après tout, en quoi cela peut-il maintenant nous intéresser? La question d'un original grec du *Te Deum* n'est-elle pas désormais ensevelie sous les décombres de ces barbarismes?

Voilà donc encore une hypothèse écartée : Il n'y a pas de texte grec original du *Te Deum*. Ceux que nous connaissons, s'ils ne trahissent pas toujours l'ignorance de leur auteur, comme celui qu'on vient de surprendre en flagrant délit, déconcerteraient encore par leurs variations la recherche de l'original authentique. Ce ne sont ni plus ni moins que des traductions quelconques.

§ II

Hypothèse

de traductions grecques datant d'un état embryonnaire du *Te Deum*

Les limites des versions grecques et du texte latin Harleian.

Reste une seconde question.

Ces versions qui s'arrêtent au verset 12 du *Te Deum*, au plus loin, n'auraient-elles pas pris naissance à diverses époques où le *Te Deum* qu'elles traduisaient ne comprenait ici que 9, là 11, ailleurs encore 12 versets? N'avons-nous pas même sous les yeux, dans le manuscrit Harleian 7653, un de ces textes latins du *Te Deum* qui s'arrête effectivement au verset 21?

1° Argument de prescription fondé sur l'âge des manuscrits du *Te Deum* grec.

Eh bien oui, sans doute, le texte du manuscrit Harleian s'arrête au verset 21. Mais ce manuscrit est du VIIIe-IXe siècle et les manuscrits du *Te Deum* grec, de leur côté, paraissent au plus tôt au IXe siècle. Ils viennent trop tard par conséquent pour que leur témoignage soit valable contre une tradition qui nous donne, au VIIe siècle, avec le manuscrit de Bangor, irlandais comme l'Harleian, un *Te Deum*

en possession de 25 versets consécutifs et du 28e; qui nous donne, au VIe-VIIe, avec le manuscrit de la Reine, un *Te Deum* en possession de 23 versets consécutifs, outre le 26e et le 27e; qui nous donne, entre 524 et 533, un *Te Deum* dont S. Cyprien de Toulon peut citer les versets 14, 15, 16 et 20; qui nous donne, au IVe-Ve siècle, un *Te Deum* dont Prudence connaît le verset 16; qui nous donne, dans le témoignage concordant des *Contestationes* gallicanes une preuve de son existence immémoriale, au moins jusqu'au *Per singulos dies* inclusivement (verset 24).

Indépendamment de cet argument de prescription qui, devant l'hypothèse d'un thème que les traducteurs auraient successivement trouvé limité aux versets 9, 11 et 12, vient constamment opposer l'existence certaine d'un thème déjà plus complet antérieurement, — il faut bien finir aussi par nous demander quand donc au plus tôt ces traductions grecques ont-elles pu s'exécuter. Or, dans un instant, cette question va nous faire parcourir à peu près les mêmes étapes historiques que celle du soi-disant original grec.

2° Coexistence parallèle, dans les manuscrits bilingues, du texte latin complet et des versions grecques incomplètes.

Sans compter que ces versions grecques, si limitées, ne s'en posent pas moins, fort ingénûment, en face d'un texte latin qui continue de descendre jusqu'au verset 29 et dernier, sans omission, parallèlement cette fois à l'espace vide de la colonne grecque demeurée en blanc. L'auteur du manuscrit de Saint-Gall, il est vrai, s'arrête en même temps que sa malheureuse tentative, après avoir échoué pour la seconde fois devant *venerandum*. Mais ici qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il s'est fait justice en n'essayant pas plus longtemps de vaincre une difficulté trop forte pour lui ?

3° Second argument de prescription fondé sur l'âge possible de la rédaction du *Te Deum* grec.

Au surplus, tâchons un peu, je le répète, de supputer l'époque et le lieu d'origine de ces traductions.

A. Les relations orientales en Occident.

Certes, à ne considérer que l'histoire des relations des Grecs et des Latins en Occident, les occasions ne manquent pas dans lesquelles ils ont pu se trouver en contact. Dans un mémoire sur *Les Colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen-âge*, présenté à la 8e section du XIIIe Congrès des Orientalistes à Hambourg (1), M. Léon Bréhier nous en fournit les preuves à pleines mains.

B. L'histoire du grec liturgique. a). à Rome.

Mais nous ne pouvons nous contenter de relations quelconques pour expliquer le besoin d'avoir une traduction du *Te Deum* en grec. Il faut des circonstances spéciales. L'étude si complète de Caspari sur l'usage ecclésiastique du grec en Occident, à propos de l'histoire du Symbole, montre qu'on ne peut guère songer à la renaissance de cette langue liturgique à Rome avant l'avènement des Papes siciliens. Or, il y a beau temps que le *Te Deum*, avec la plupart de ses versets, a pu faire alors ses preuves historiques.

b). dans l'Italie méridionale. Tarente.

On ne peut pas davantage songer à l'Italie méridionale avant la fin du VIIe siècle : « Dès la fin de l'empire romain, dit un byzantiniste dont le nom fait autorité dans

(1) *Byzant-Zeitschrift*, XII, 1 et 2, Leipzig 1903, pp. 1 à 39.

ces matières, M. Jules Gay, dès la fin de l'empire romain, on ne trouve plus à Tarente que des inscriptions latines; et c'est aujourd'hui un fait généralement reconnu que, dans l'ancienne Grande Grèce, il n'était resté au commencement du moyen-âge, aucune trace de la langue et de la culture helléniques. » (1) Alors encore, le *Te Deum* que faisait chanter S. Benoît, dont S. Cyprien de Toulon disait qu'on le chantait dans toutes les églises, ce *Te Deum* là débordait, et de beaucoup, les 9 versets auxquels le manuscrit sicilien de la Bibliothèque Ambrosienne, continuait de se borner au XIVe siècle.

c). En Sicile.

Je parle d'un manuscrit sicilien. Eh bien, en Sicile précisément, l'on n'observera « le progrès de la langue et de la culture grecque, dans le clergé de l'île qu'au commencement du VIIe siècle. » (2) M. Jules Gay nous dit encore que « jusqu'à la fin » du VIe siècle l'influence réunie de l'administration impériale et de l'Eglise romaine » fait prévaloir le latin comme langue officielle de l'île. Au temps de Grégoire » le Grand, le clergé sicilien, qui dépend directement du Saint-Siège, est surtout » latin. (3) »

C. Conclusion: l'argument de prescription

Or, — et c'est toujours là qu'il faut en revenir, — si la traduction du *Te Deum* en grec, faite à cette époque, n'est pas complète, ce n'est pas, ce ne peut plus être pour la raison que le cantique se serait effectivement arrêté dans les environs des versets 9, 11 ou 13, à la dite époque, puisqu'il était connu, jusqu'au verset 20 au moins, dans toutes les Eglises, au temps de S. Cyprien de Toulon; puisque le verset 16 en était connu de Prudence; puisque le verset 24 était déjà familier dans la vieille tradition liturgique gallicane.

4° Argument à priori.

A toutes ces considérations de fait, on peut ajouter une considération à priori qui les complète. Ne serait-il pas étrange en effet que les premiers linéaments originaux, c'est à dire latins, du *Te Deum*, une fois fixés par hypothèse, ne nous eussent été conservés que dans des versions, — dans des versions obscures, — dans des versions grecques, et dans ces seules versions, c'est à dire dans la langue d'une liturgie différente de la liturgie latine, — et enfin dans des versions qui n'ont pu être effectuées qu'à une époque où le cantique était universellement connu dans son entier ?

Mais enfin, comment expliquer alors ce brusque arrêt dès le premier tiers du cantique ? J'ai dit plus haut que nous n'avons pas besoin de tout expliquer, si l'explication n'a rien à voir avec la question principale, une fois cette question tranchée, et je crois qu'elle l'est pour tout le monde. Essayons cependant de soulever un coin du voile et d'entrevoir quelque chose.

---

(1) JULES GAY : *L'Italie méridionale et l'Empire Byzantin*, Paris 1904, pp. 10 et 11.
(2) M. JULES GAY, *l. c.*, p. 9.
(3) JULES GAY, *l. c.*, *ibid.*

§ III

Circonstances qui ont pu faire naitre la nécessité pratique de versions grecques du *Te Deum*.

Nous changeons de point de vue. Il ne s'agit plus de retrouver les traces hypothétiques d'une évolution du *Te Deum* dans les diverses limites de ses versions grecques. Nous nous orientons maintenant dans le sens des explications pratiques de ces particularités. Nous posons du moins en fait que c'est pour des pratiques liturgiques spéciales qu'on a eu besoin de traduire le *Te Deum* en grec. Et comme il s'agit de grec, ce ne peut être non plus que pour des pratiques liturgiques grecques.

I. Les relations liturgiques des Grecs et des Latins en Occident.

Mais comment cela, puisque nous avons constaté l'absence totale du *Te Deum* dans la liturgie grecque ? Que peuvent bien être des pratiques liturgiques grecques étrangères à la liturgie grecque ? Evidemment cela paraît tout d'abord assez bizarre. En réalité rien n'est plus naturel, si l'on se trouve en face de Grecs et d'une liturgie grecque en exercice non plus en pays grec, mais en pays latin. Or, cette situation n'est pas une hypothèse.

Je laisse de côté les circonstances où le contact de la vie quotidienne entre Grecs et Latins sur le terrain de la liturgie pratique, trouve chacune des deux parties intransigeante et réfractaire aux usages de l'autre. Il ne peut être ici question que de rencontres amenant, d'une façon plus ou moins transitoire et régulière, une manière d'être et même un *modus vivendi* communs. Eh bien, l'entente et par conséquent les occasions pour chaque liturgie, de faire passer d'une langue dans l'autre ses formules propres, se sont manifestées historiquement de bien des manières. Je vais passer en revue les principales.

1° Les Ambassades de Constantinople auprès de Charlemagne et de ses successeurs.

Au chapitre X du livre II des *Gesta B. Caroli magni* (1), le moine de Saint-Gall raconte comment les *Missi* de l'ambassade grecque se trouvant à la cour de Charlemagne, l'empereur les surprit à l'issue de l'Office latin de l'Epiphanie, psalmodiant à part leur office grec. Ravi du charme de leurs antiennes, il ordonna que ses clercs lui en présentassent une traduction latine. Ici se sont les Latins qui empruntent aux Grecs. L'inverse n'a-t-il pu se produire ? En tout cas nous pouvons noter ce premier genre d'occasion de communiquer en matière liturgique : l'occasion des relations diplomatiques. On peut également penser aux conséquences que la durée, la cordialité, peut-être aussi la nature de ces relations, pouvaient avoir dans les centres ecclésiastiques et monastiques qui y prenaient part.

(1) Migne, P. L. t. XCVIII, col. 1395. Cf. *Paléographie musicale*, t. V, p. 15 s., y compris la réserve exprimée sur l'authenticité du récit du moine de Saint-Gall.

Les *Missi* de Constantinople auraient-ils traduit, dans l'une de ces occasions, le *Te Deum*, en l'adaptant à leur usage ? Il serait assez curieux alors que le souvenir n'en fût demeuré que chez les seuls Latins, et que les Grecs n'eussent rien emporté, rien conservé de leur nouvelle acquisition. Cinq siècles plus tard, les 28 juin et 6 juillet 1274, au deuxième Concile de Lyon, leurs compatriotes chanteront alternativement avec les Latins, le Symbole augmenté du *Filioque*. Les actes le spécifient complaisamment, et le soin qu'ils prennent de spécifier ainsi la part que prennent, par deux fois, les Grecs au chant de victoire du *Filioque*, fait d'autant mieux ressortir l'absence de toute mention semblable, quand ils viennent à parler du *Te Deum* triomphal entonné par le Pape en ce moment solennel (1).

2° L'influence byzantine à la cour germanique.

Des relations moins intermittentes et plus profondes que celles des chapelains d'ambassade byzantins, ce sont les relations des Grecs de l'Italie méridionale et de Sicile, principalement avec l'Allemagne. « A vrai dire, ainsi que l'observe M. Jules Gay, les moines errants de Calabre et de Sicile, si répandus en Campanie et à Rome même, sont les intermédiaires naturels entre le monde latin et le monde byzantin : c'est par eux surtout que l'influence byzantine, si puissante à la cour germanique depuis le mariage de Théophano, se répand au-delà de Rome, au-delà des Alpes, et pénètre dans les pays du Rhin, où déjà, depuis plusieurs générations, les Grecs étaient loin d'être des inconnus. — C'est par un moine latin, peut-être d'origine germanique, que nous connaissons la vie de l'abbé Grégoire, né en Calabre près de Cassano, et longtemps higoumène du monastère de Cerchiara. Grégoire, qu'un catépan de Bari avait voulu emmener à Constantinople, arrive à Rome au temps de Théophano et d'Otton III; il accompagne l'empereur à Aix-la-Chapelle et fonde aux environs de cette ville, un monastère grec (2).

---

(1) Postea vero cantatum est symbolum, scilicet, *Credo in unum Deum*, in Latino, incipientibus dominis cardinalibus, et episcopis, qui sicut cantores, seu primicerii, tenuerunt chorum in cantu, et prosequentibus canonicis ejusdem ecclesiae. Post hoc vero immediate praedictus patriarcha, cum omnibus Graecis archiepiscopis de Calabria, et frater V. de Morbecca, de ordine fratrum Praedicatorum, et frater Joannes de Constantinopoli de ordine fratrum Minorum, Poenitentiarii domini Papae, qui linguam Graecam noverant, cantaverunt solemniter et alta voce praedictum symbolum : et quando ventum est ad articulum illum, *Qui a Patre Filioque procedit;* solemniter, et devote ter cantaverunt. Quo symbolo finito, idem patriarcha, archiepiscopi, et logotheta, cum aliis cantaverunt laudes solemnes in lingua Graeca Domino Papae, et post haec Missa per ipsum dominum Papam, stantibus Graecis praedictis, juxta altare prosecuta est, et completa...

Postea vero dominus Papa alta voce incepit, *Te Deum laudamus:* quod totum domino Papa stante semper erecto, et sine mitra, cum magna devotione, et multis lacrymis, prosecutum est et completum. ... Et tunc dominus Papa reverenter incepit, *Credo in unum Deum*, in Latino, quod per eum, qui sine mitra stabat, et totum concilium prosecutum est et completum est et completum. Quo completo, patriarcha Graecorum incepit similiter, *Credo in unum Deum*, in Graeco : quod per eum, et archiepiscopum Nicosiensem, et alios Graecos qui secum venerant, et alios archiepiscopos, et abbates Graecos de regno Sicilae, prosecutum est et completum : dicendo publice, et solemniter, *qui a Patre Filioque procedit*. HARDUIN, *Concil.* t. VII, col. 689-690, 691. — MANSI, t. 24. p. 64-65, 66. — LABBE, XI, 958, 959.)

(2) JULES GAY, *L'Italie Méridionale*, etc., p. 382.

3° Les *Fratres ellenici* de Saint-Gall.

Ce ne sont pourtant pas des Italo-Grecs que Caspari (1) voyait dans les „ Fratres ellenici " de la fameuse lettre de Notker, mais de simples moines latins férus de grec. De fait, le mot *ellenici*, philologiquement, non plus qu'un autre dérivé *graecanici*, ne peut désigner des Grecs, mais des hellénisants. Néanmoins c'est bien dans la sphère des relations entre l'Allemagne et les Italo-Grecs à diverses époques, que j'irais chercher le secret de certains engouements pour la langue grecque, pour les Psautiers gréco-latins ou quadruples, par exemple, — engouements d'ailleurs platoniques et sans grand retentissement pratique probablement : voit-on la pratique chorale d'un psautier quadruple ?

Origine, corruption et interpolations du *Te Deum* grec dans les manuscrits germains.

Mais, tout en soupçonnant que le *Te Deum* grec des manuscrits de Saint-Gall, de Bamberg, de Cologne, d'Essen, Tournai, Saint-Amand, a dû nous venir de ces relations, je crois qu'il ne s'agit encore que d'une transcription, et que c'est jusqu'au pays même d'où venaient en Germanie ces propagateurs du grec, qu'il faut descendre, pour rencontrer le traducteur responsable. Ce qui m'incline à le penser, c'est l'accord, à deux versets près, des manuscrits germains et du manuscrit sicilien de l'Ambrosienne à s'arrêter au même endroit.

Voici comment j'expliquerais, dès lors, la différence des deux versets en plus dans les manuscrits germains. Ces textes dictés, par exemple, à Saint-Gall, par des moines grecs, (peut-être des réfugiés, victimes des incursions sarrasines, qui ruinaient encore de fond en comble, en 881 et 883, les grandes abbayes lombardes de Saint-Vincent de Volturne et du Mont-Cassin) ces textes, dis-je, n'auraient pas tout d'abord dépassé le verset 9, suivant la tradition sicilienne, dont témoigne encore, au XIVe siècle, le manuscrit de l'Ambrosienne, et d'autre part, l'omission de σέβεται au 2e verset aurait été fortuite dans le manuscrit qui paraît avoir servi de modèle aux autres. Ensuite les moines latins de Saint-Gall auront voulu pousser plus avant, dans le manuscrit 17, par voie d'imitation des versets précédents, ou d'exploitation du peu de grec qu'ils pouvaient savoir. L'omission de σέβεται au verset 2 aura trouvé leur vocabulaire en défaut devant *venerandum* du verset 12. Et ils auront arrêté là leur tentative. Le rédacteur du *psalterium quadruplex* de Salomon III (B) met cet échec à profit et ne tient compte que de l'addition des deux versets 10 et 11, dont les seuls *fratres ellenici* seraient donc responsables, aussi bien que de l'orthographe de la transcription. Telle serait, à peu près, l'origine de la famille des manuscrits de Bamberg, Essen, Cologne, etc.

Au surplus, que l'on adopte ou non cette explication, c'est dans l'Italie méridionale et la Sicile que nous sommes ramenés de toute façon, comme au lieu d'origine des traducteurs, quels qu'ils soient. Ici nous n'avons peut-être que l'embarras du choix.

(1) CASPARI, Quellen..., III, pp. 214, 475.

4° Intransigeance des Grecs de la terre d'Otrante.

Il faut cependant écarter à priori certaines régions, telles que la terre d'Otrante, où l'on voit les Grecs, tout en se distinguant très fièrement des Grecs d'Orient, tenir encore, en 1577, à leurs coutumes et à leurs rites, au point de supplier le Saint-Siège de les protéger contre les entreprises latinisantes de leur archevêque. (1) De pareils milieux, si intransigeants, si attachés aux usages traditionnels, jusque dans le XVIII° siècle, quand tout fléchissait autour d'eux, auraient-ils été plus propices, au VIII° siècle, à des accommodements liturgiques qui auraient donné droit de cité, chez eux, au *Te Deum?*

5°. Le foyer hellénique de Naples et ses réunions liturgiques mixtes.

En revanche Naples et le Mont-Cassin, par exemple, sont des terres classiques, en quelque sorte, de l'entente cordiale entre Grecs et Latins sur le terrain liturgique.

« Entre le monde grec et le monde latin, dit M. Jules Gay, Naples est à la fin du IX° siècle, en Italie, le principal centre d'échanges intellectuels: c'est là surtout qu'arrivent les manuscrits grecs et qu'on trouve des clercs capables de les comprendre et de les traduire. La traduction de légendes grecques occupe, pour une large part, l'activité intellectuelle du clergé napolitain, comme le montre l'exemple de l'évêque Athanase II, qui a traduit lui-même la passion de S. Arétas et de ses compagnons, martyrs orientaux, et qui a encouragé autour de lui des œuvres semblables.

» Si la langue courante, dans la population napolitaine, est le latin, le prestige du grec se conserve longtemps encore par certains usages fort répandus... Si l'usage du grec devient moins populaire, il faut bien cependant que les clercs continuent à le connaître, car il garde une place importante dans la liturgie napolitaine. Dans les grandes cérémonies, dans les processions solennelles, lorsqu'on transporte à Naples le corps de quelque saint, *les chœurs grecs alternent avec les chœurs latins*: La foule accourt, hommes et femmes de tout âge, et chacun, selon ses moyens, entonne le chant des psaumes, dans l'une et l'autre langue. » (2)

Du reste, l'auteur de la vie de S. Athanase de Naples, a soin de remarquer que c'est l'office divin lui-même qu'on accomplissait assidûment dans les deux langues à Naples, et qu'y accomplissaient clercs et laïcs: *In qua (Neapolitana Ecclesia) Laici simul cum Clericis assidue græce latineque communi prece psallunt Deo,* debitumque *persolvunt jugiter officium.* (3)

---

(1) Cf. JULES GAY: *Etude sur la décadence du rite grec dans l'Italie méridionale à la fin du XVI° siècle.* Mémoire lu au IV° Congrès scientifique international des catholiques. (*Revue d'histoire et de littérature religieuse*, II, 1897, p. 491-492).

(2) JULES GAY. *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, pp. 242, 243. — C'est Rodota qui emprunte ce passage à la *Vie de S. Athanase*, de Naples, par le sous-diacre Pierre. Il s'agit de la translation des reliques du saint évêque, qu'on fit revenir du Mont-Cassin, l'an 877: *Confluebant uterque sexus et ætas diversa, et qualiter poterant, psalmodiæ cantus variusque linguarum, græce et latine suavi modulatione resonabant.* (P. P. RODOTA: *Dell' origine, progresso, e stato presente del rito greco in Italia*, t. I, Rome, 1758, p. 344).

(3) RODOTA, l. c., *ibid.*

Le continuateur du *Liber Pontificalis* napolitain, le diacre Jean, nous a conservé le récit de la translation des reliques de S. Séverin et de S. Sosius en 893. C'est toujours la même alternance de chœurs grecs et de chœurs latins: ... *et alternantibus choris Latinis et Græcis, ad monasterium sæpefati Abbatis deducunt ... unanimes græcam latinamque psalmodiam sonoris vocibus concreparunt...* (1)

6° Le Mont Cassin.

A. La réception de S. Nil.

Je ne puis mieux faire que de demander encore à M. Jules Gay « quels sont les rapports des moines grecs, nouveaux venus en Campanie, avec les moines latins, disciples de S. Benoît, au milieu desquels ils s'établissent. » « *La Vie de S. Nil* nous donne, dit-il, à cet égard de précieuses indications. La première fois que Nil arrive au Mont-Cassin avec ses soixante compagnons, le pieux abbé Aligern l'accueille avec des égards extraordinaires. Les moines descendent le chercher jusqu'en bas de la montagne et le ramènent, en procession, portant devant lui des cierges et des encensoirs, comme ils eussent fait pour « le grand Benoît lui-même, leur législateur et leur maître, ressuscité d'entre les morts. » Ils lui demandent de chanter l'office dans sa langue natale, et, sur leurs instances, il se décide à leur faire entendre l'hymne qu'il a composé en l'honneur de S. Benoît. Il faut se souvenir que les moines latins du Xe siècle, surtout à Rome et dans l'Italie méridionale, regardent toujours la liturgie grecque comme une des formes les plus vénérables du culte chrétien, et que, dans leurs propres cérémonies, ils en ont conservé certains usages. » (2)

B. La *grandis festivitas* greco latine du Mardi de Pâques.

a) L'institution de Pétronax et la lettre de Paul Diacre.

L'un de ces usages avait été introduit par le restaurateur du Mont-Cassin, Pétronax (718-751); et c'est le cas d'en parler ici, parce qu'il se rattache à une observation liturgique de Léon d'Ostie, qui me paraît toucher d'assez près notre question.

Dans une vieille description de la tour de S. Benoît qu'on trouve à la page 580 du Codex 175 de la Bibliothèque du Mont-Cassin, aujourd'hui 353, du Xe siècle, il est dit que les Grecs et les Latins y faisaient chaque année l'office à l'autel de S. Benoît, comme l'avait prescrit l'abbé Pétronax :

> in ipsa turre omni anno in sancti benedicti altare biariczo faciebant officium greci, et latini, sicut precepit petronax abbas. (3)

(1) RODOTA, l. c., pp. 345, 346. Cf. ANGELO DE NUCE, *Chronica sacri Monasterii Casinensis*, In caput XXXII, n° 686, Paris, 1668, p. 164.

(2) JULES GAY. *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, pp. 381, 382.

(3) Ce texte, plusieurs fois imprimé, n'a pas toujours été lu de la même façon. Mabillon se borne à représenter *benedicti* par des points de suspension dans la première citation qu'il en fait, et poursuit en lisant *ante altare biancco* (*Annal*, t. I., lib. IV, n° 19, p. 87 de l'édition de Lucques); puis, dans une nouvelle citation (*ibid.* t. II., lib. XX, n° 32, p. 51), il remplace les trois mots [*benedicti*] *altare biancco* de sa première lecture par des points de suspension, tout en suggérant: (*an Benedicti festo*). Je suis la leçon des éditeurs de la *Bibliotheca Cassinensis* (Ex. typ. Cassin., 1880. t. IV, p. 33), qui ajoutent: « Haec in posteriori columna recentioris temporis manu scripta, et pluries edita, meliori ut putamus lectione donata, iterum lectori offerimus. » C'est, du reste, à peu près la leçon qu'avait adoptée Gattula (Cf. GATTULA, *suppl. Hist. Cassin.*, Venetiis, 1733, p. 16), sauf pour le mot *Biariczo* qu'il avait lu *Biaticzo*.

Mabillon se demande, à propos de ce passage, si l'on doit en conclure que les Grecs en question vivaient à part au Mont-Cassin, ou bien mêlés aux fils de S. Benoît, ou simplement dans le voisinage. Gattula croit qu'il s'agit de moines Grecs habitant le monastère sans spécifier dans quelles conditions.

Quoiqu'il en soit de ce point secondaire, Mabillon paraît être dans la vérité quand il propose de rattacher l'institution de Pétronax à celle dont fait mention Paul Diacre, sous le nom de Théodemar, dans sa lettre d'envoi de la Règle de S. Benoît à Charlemagne: « *In summis quoque festivitatibus, hoc est...* ET TERTIA FERIA POST PASCHA, QUANDO NOBIS GRANDIS FESTIVITAS EST. » (1)

b). L'Ordo du IXe siècle et la chronique de Léon d'Ostie.

Or, cette *grandis festivitas* n'est autre que celle dont Léon d'Ostie nous a laissé la description, probablement d'après l'*Ordo qualiter agendum sit monachis in monasteriis constitutis et sub regula beati Patris Benedicti degentibus,* qu'on trouve à la page 518 du même manuscrit du Mont Cassin, 175 (353), dont il vient d'être question. Les précisions qu'y ajoute le chroniqueur en éclairant le *deorsum* et le *sursum* assez énigmatiques, au premier abord, de l'*Ordo,* permettent de croire que les Grecs habitaient le monastère d'en bas.

C'est précisément à cette description que je voulais en venir. La Chronique et l'*Ordo* se complètent mutuellement; c'est pourquoi je dispose parallèlement la rédaction de l'un et de l'autre.

Ordo du Codex 175 (353), p. 528. (2)	Chronique de Léon d'Ostie. (3)
	Non autem otiosum videtur hoc in loco litteris tradere, quae consuetudo tunc temporis in hoc monasterio diebus paschalibus habebatur.
Item Feria tertia in Albis quando Monachis major est festivitas, descendent omnes e sursum cum thesauro, cerostandis, Crucibus, cantantes et psallentes; eo quidem die	Tertia feria post pascha summo mane universi fratres tam de monasterio quod deorsum erat, quam et de eo quod sursum, vestibus sacris induti, assumentes cruces aureas ad proce-

(1) *Monum. German., Epistolae* IV, 512 (Berolini 1895). Aux éditions de cette lettre mentionnées par Duemmler, il convient d'ajouter celle que les Bénédictins du Mont-Cassin publièrent à l'occasion du 14me centenaire de la naissance de S. Benoît, à la suite du Commentaire de Paul Diacre sur la Règle du saint Patriarche, contenue, comme cette lettre, dans le manuscrit 175 (353) que je suis en train de citer. Cf. *Pauli Warnefridi Diaconi Casinensis, In sanctam Regulam Commentarium,* etc. Typis Abbatiae Montis-Casini, 1880, p. 533. La lettre de Paul Diacre est à la p. 511 du manuscrit 175. Cf. *Biblioth. Cassinensis,* IV, p. 21.

(2) PAULI WARNEFRIDI... *In S. Reg. Com. Appendix,* pp. 551, 552, 553. — Cf. *Bibl. Cassin.,* IV, 22. — GATTULA, *Sup. Hist. Cas.,* t I, p. 62.

(3) *Monum. German.* SS. T. VII, 602, n. 32. — ANGELUS DE NUCE, *Chron. S. mon. Cas.* Paris, 1668, p. 163. — MIGNE, *Pat. Lat.,* t. 173, 531.

magnum eis exhibetur epulum a Praeposito majore; et deorsum similiter exeunt cum ornatu, et thesauro ecclesiastico, cantantes et psallentes,

dendum, et turibula, atque ceraptata, nec non et textus euangeliorum, et capsas, diversosque ornatus atque thesauros ecclesiasticos, procedebant; et his descendentibus, atque ascendentibus illis, coniungebant se pariter ad civitatem sancti Petri, prope ipsam ecclesiam.

et sic se pariter conjungunt ad S. Petrum in Civitate. Presbyteri, Diaconi, Subdiaconi, omnes vestimenta sacerdotalia et ante pectus alii Cruces aureas, alii capsas habentes, et salutant se invicem omnes, et incipiunt illi de deorsum:

Benedictus, qui venit in nomine Domini; et subsequuntur ipsi de sursum similiter: *Benedictus, qui venit in nomine Domini.*

Tunc incipientibus illis qui de deorsum venerant responsorium: *Benedictus qui venit in nomine Domini,* illi quoque de sursum id ipsum subsequebantur.

Quo finito dicit Sacerdos excelsa voce Orationem. His expletis veniunt omnes unus ad unum ad Domnum Abbatem et ad reliquos de sursum salutantes, et pacem dantes; in primis Sacerdotes, Diaconi, Subdiaconi, postea Seniores, et reliqui Fratres.

Quo facto, dabat sacerdos orationem. Dehinc singillatim per ordinem omnes qui de deorsum venerant accedentes, salutabant et osculabantur tam domnum abbatem quam et reliquos seniores de sursum.

Incipiunt Litaniam illi de deorsum, et intrant omnes in sanctum Petrum, et data oratione a Presbytero, cantant Tertiam, et legatur Lectio secundum consuetudinem;

Post haec incipientes letanias, omnes pariter ingrediebantur ecclesiam sancti Petri, et iterum data oratione, cantabant tertiam,

inde incipiunt Missam. INTROITUS. *Venite, benedicti Patris mei,* et Lectio quae in Feria sexta. Item tonus ALLELUIA, *Psalmus tuus David,*

et deinde missam: *Venite benedicti patris mei,* cum cantu promiscuo, Greco videlicet atque Latino, usque ad completum euangelium.

Responsorium proscomen: in Graduali *Alleluia;* Versus *Coeli enarrant gloriam Dei;* Versus *Expectans expectavi Dominum,* et ipsi Versus plani in graeco; Evangelium quod in Feria sexta; Presbyter vero perfinit Missam,

Presbytero igitur cum ministris ad percomplendam missam relicto,

reliqui autem egrediuntur foras can-

ceteri omnes simul egredientes can-

tates, et psallentes, ac deorsum pergentes.	tando atque psallendo deorsum pergebant
Mox igitur, ut appropinquaverint prope Monasterium, aut quin non longe ab ipso negotiantium foro, incipiunt Litaniam, cum qua ingrediantur in Ecclesiam Domini Salvatoris, et expleant eam; qua completa, pausent modicum, et lotis manibus, induant se omnes pariter Sacerdotes, et Levitae, Nathinaeique sacris, optimisque vestimentis, et procedunt caute, et ordinate in atriis beati Principis Michaëlis Archangeli, expectantes venerabilem virum, et Sacerdotem, nec dubium quem, Bertharium Abbatem.	ac prope jam monasterium ab ipso negotiantum foro letanias incipientes, in ecclesiam domini Salvatoris intrabant. Ea vero finita, lotis manibus, atque vestimentis induti sollemnibus, procedebant omnes ordinate in atrium ac altare beati archangeli Michaelis ibique... expectabant abbatem.
At ubi stipatus adeo coelesti exequia isdem pervenerit, mox simul omnes pariter reboent panae; et fiat processio cum signis, et flamulis, cereis, Crucibus, cerostandis, codicibus, ordinatis capsis, et Domnus Abba illum, ante pectus deferat codicem, quem Bertharius mirifice Domino beatoque construxit Benedicto,	Quo cum pervenisset, stipatus diversis ac multiplicibus officiis ministrorum, mox universis reboantibus signis, procedebant sollemniter cum omnibus supradictis ornatibus,
et introeundo ad aedem post Tonum incipiat INTROITUS *Aqua Sapientiae potavit eos;* et omnia ordine suo complebuntur ut mos est;	et ingressi ecclesiam, incipiebant canere missam ipsius diei, qua completa,
post Sextam vero eunt decantando in Refectorium, ubi et cantent *Te Deum laudamus*, gratias agentes omnipotenti Deo, qui eos ab adversis eripuit, et coenobium cum inhabitantibus incolumen custodivit.	et dicta Sexta, ibant in refectorium cantando *Te Deum laudamus*, gratias utique agentes Deo, qui eos ab omnibus adversis eripuit, et coenobium cum inhabitantibus incolume custodivit.
Post datam orationem, exeunt ad expoliandum, et post modicum revertuntur ad refectionem.	Et data oratione, exeuntes, expoliabant se indumenta solemnia, et sic revertebantur ad comedendum. Eo

	nimirum die, maior praepositus prandium omnibus faciebat.
Hoc honeste completo, post refectionem assumentes vestimenta sua, et deposito ornatu, valedicentes Patri Fratribusque redeunt sursum.	Expleta vero refectione, fratres qui de sursum venerant valedicentes abbati ac caeteris fratribus, cum benedictione revertebantur. (1)

c) Identification et désuétude de la *grandis festivitas*.

On peut accepter d'autant mieux l'identification que Mabillon propose entre cette fête et celle de Pétronax, qu'on ne voit aucune autre circonstance où soit spécifié comme ici, le concours du grec et du latin dans une même cérémonie. Il est possible seulement qu'à l'époque de Berthaire (856-884) — c'est l'époque de l'*Ordo* —, les *Graeci* de Pétronax auraient fait place à des Latins. La fête n'aurait plus été dès lors que représentative, les habitants du monastère d'en bas continuant cependant de monter au monastère d'en haut pour la célébrer, « *cantu promiscuo, Graeco videlicet et latino* », avec leurs frères les habitants de ce dernier monastère, qui était le monastère abbatial.

Mais la façon dont cette fête, qui demeure mixte, se développe encore, quelque temps avant la dévastation des Sarrasins, précisément sous Berthaire, permet d'entrevoir et de reconstituer même, par la pensée, la scène primitive. A l'origine, sous Pétronax, il a dû se passer quelque chose d'analogue à ce qui se produira sous Aligern (949-986), quand S. Nil viendra prendre possession du refuge qui lui est concédé par l'Abbé du Mont-Cassin. (2) La seule différence est que l'acte de courtoisie fraternelle des Latins envers les Grecs, qui ne sera qu'accidentel à l'égard de S. Nil, au Xe siècle, aurait été consacré sous Pétronax, au VIIIe siècle, par l'institution d'un anniversaire liturgique régulier.

Les textes, examinés à ce point de vue, sont charmants de délicatesse et d'amabilité: *Benedictus qui venit in nomine Domini*, c'est le salut que se donnent fraternellement, au premier rendez-vous, au monastère d'en haut, les deux convents.

(1) Je dois faire ici deux observations. Léon d'Ostie parle au passé, mais il le fait sous la date de 856: *quae consuetudo* TUNC TEMPORIS *in hoc monasterio diebus paschalibus habebatur*. On doit en conclure que si cette fête se célébrait encore avant la destruction des deux monastères par les Sarrasins (883), il n'en était plus question de son temps, vers 1138. J'observe encore que la date du Mardi de Pâques, assignée au rendez-vous des deux monastères, malgré l'attraction de l'Introït *Venite benedicti Patris mei*, qui n'est autre, on le sait, que celui du lendemain, Mercredi de Pâques, doit avoir une signification historique qu'il serait peut-être intéressant de connaître. Le Mardi de Pâques aurait-il été le jour anniversaire de la restauration du Mont Cassin par Pétronax, après un siècle et demi de désolation? La consécration du Mardi à S. Benoît dans l'Ordre bénédictin, (c'est à dire l'office votif de S. Benoît le mardi), serait-elle à son tour un dernier souvenir de l'anniversaire inconnu, dont le point de départ aurait été la *grandis festivitas* de Pétronax, de Paul Diacre, de Berthaire et de Léon d'Ostie? Nous n'avons pas à nous prononcer, fort heureusement.

(2) M. Jules Gay vient de nous faire lire la description abrégée de cette réception d'après la vie de S. Nil. (Voir ci-dessus, p. 161)

L'introït *Venite benedicti Patris mei* complèterait alors ce souhait de bienvenue paternelle aux enfants d'adoption du monastère d'en bas, les *Graeci* de Pétronax.

Ce qui me porte à penser qu'au IXe siècle ce ne sont plus les Grecs qui montent au monastère d'en haut pour y célébrer l'anniversaire, c'est non seulement que les habitants du monastère d'en bas n'y sont pas désignés une seule fois sous le nom de *Graeci*, mais encore que les uns comme les autres, ceux d'en bas comme ceux d'en haut, semblent bien être sous un commun régime et sous l'obédience de l'abbé du monastère d'en haut.

D'un autre côté la part du grec est assez réduite, et la description de l'*Ordo* dans cet endroit semble trahir une certaine désuétude.

Pour comprendre, il est même nécessaire d'avoir présente à l'esprit quelque rubrique grecque, telle que celle-ci, de la liturgie de S. Jean Chrysostome, que je crois utile de confronter avec le passage de l'*Ordo* qui entremêle les deux liturgies.

Inde incipiunt missam. INTROITUS *Venite benedicti Patris mei*, et Lectio quae in feria sexta. Item tonus ALLELUIA, *Psalmus tuus David*, Responsorium proscomen: in Graduali *Alleluia;* versus *Coeli enarrant gloriam Dei ;* versus *Expectans expectavi Dominum,* et ipsi Versus plani in graeco...	Καὶ ὁ ἀναγνώστης τὸ προκείμενον τοῦ Ἀποστόλου. Καὶ αὖθις ὁ Διάκονος· Πρόσχωμεν. Καὶ τοῦ Ἀποστόλου πληρωθέντος, λέγει ὁ Ἱερεύς· Εἰρήνη σοι. Καὶ ὁ ἀναγνώστης· Ἀλληλούϊα, ψαλμὸς τῷ Δαβίδ. (1)

Des deux *versus plani* que spécifie l'*Ordo*, je ne retrouve qu'un seul dans la tradition des versets alléluiatiques en langue grecque, que nous ont conservés quelques antiphonaires grégoriens manuscrits de Rome et de l'Italie méridionale (2). Encore ce verset *(Caeli enarrant)* n'y est-il point assigné au Mardi, mais au Samedi. Ni l'un ni l'autre n'apparaissent d'ailleurs, dans la liturgie grecque, au temps pascal. Il est bon de le remarquer.

(1) ΕΥΧΟΛΟΓΙΟΝ ΤΟ ΜΕΓΑ, Rome, 1873. p 49.

(2) On pourrait dire, en effet, qu'il en existe toute une petite tradition, dans des conditions significatives, pour la semaine pascale. Le fait est qu'on en trouve un groupe assez constant dans plusieurs manuscrits. Le bienheureux Tommasi les a déjà publiés soit dans ses *Antiqui libri Missarum Romanæ Ecclasiæ (Opp.*, ed. Vezzozi, t. V, pp. 99, 103, 104, 107, 108), soit dans ses *Responsorialia et Antiphonaria Romanæ Ecclasiæ, (Opp.*, t. IV, pp. 310, 311, 312, 313). Des trois manuscrits qu'il a utilisés pour cette publication, deux seulement demeurent accessibles aujourd'hui: le Codex XII. 3 (N. a. 1854) de la Bibliothèque Barberini, maintenant à la Vaticane, manuscrit de la fin du Xe siècle; et l'*Ordo Romanus* Palatin 487, du IXe Xe siècle. Le Cardinal n'en avait publié qu'une partie; Mabillon le donne en entier dans l'Appendice au 1er Ordre Romain *(Mus. Ital.* t. II, pp. 37-40; MIGNE, *P. L.*, t. 78 coll. 959-968), et c'est son édition que Muratori réimprime au tome II de sa *Liturgia Romana Vetus*, et, d'après lui, Galliccioli, au tome XI des Oeuvres de S. Grégoire, (pp. 307 et suiv.) Dans ce dernier manuscrit, ce n'est plus à la

Quant au verset *Expectans expectavi Dominum,* je ne l'ai rencontré ni dans l'une ni dans l'autre des deux liturgies. Il s'agit probablement, pour l'un comme pour l'autre de ces deux versets, d'un choix plutôt propre à la circonstance qui faisait l'objet de la *magna festivitas* du Mardi de Pâques.

d). Intérêt de cet épisode dans la question. Caractère bilingue de la fête. Sa conclusion par le *Te Deum*.

Si je m'attarde avec une complaisance peut-être excessive à cette fête gréco-latine du Mont-Cassin, c'est que, dans cette région, je n'en connais aucune autre où soient plus circonstanciés les détails liturgiques qui permettent d'entrevoir la façon dont les choses se passaient entre Grecs et Latins, et comment, puisque c'est là qu'il faut en venir, les Grecs purent être amenés à traduire dans leur langue et à leur usage le vieux *Te Deum* latin.

La messe que célébraient les Grecs au monastère d'en haut, c'était une messe avec Introït grégorien, c'était une messe latine chantée en grec et en latin. C'était une messe latine qu'on allait également célébrer chez eux, au monastère d'en bas, que ce monastère fût exclusivement ou non le leur, peu importe. Et c'est là que cette double fête, la fête gréco-latine de Pétronax, se terminait au chant d'action de grâces, — nous y voilà donc enfin, — du *Te Deum;* la chronique et l'*Ordo* nous l'ont dit en toutes lettres. Et nous touchons ainsi du doigt la nécessité presque inévitable où l'on dut se trouver, au début même peut-être, de traduire le *Te Deum* en grec.

Conclusion.

Pour peu que l'entente cordiale qui régnait alors entre Latins et Grecs au Mont-Cassin se soit établie de même ailleurs, dans l'Italie méridionale et la Sicile, — et, sans aller plus loin que Naples, nous savons que les occasions n'ont pas manqué, — je crois qu'il n'est pas téméraire de rapporter les origines du *Te Deum* grec à la triple situation géographique, chronologique et liturgique sur laquelle nous venons de nous arrêter. En tous cas ce n'est pas la provenance sicilienne du psautier bilingue de l'Ambrosienne qui pourrait déconsidérer cette hypothèse.

II. L'arrêt des versions grecques aux environs du verset 10.

1. Les rites et les ponctuations mélodiques du *Te Deum*.

Il n'en reste pas moins toujours à rendre compte du brusque arrêt des versions grecques aux environs du verset 10. Ici l'inconnue du problème paraît décidément irréductible. Peut-être néanmoins se dégagerait-elle un peu plus, si l'on connaissait mieux les anciens rites du *Te Deum*. Ne semble-t-il pas qu'il y ait quelques traces de ces anciens rites, dans la différence des chants tour à tour hymnologiques et psalmodiques, entre lesquels se partage, de nos jours encore, sa mélodie entière,

---

messe, c'est aux Vêpres pascales que sont distribués les versets alléluiatiques grecs, entre le Ps. 111 ou le Ps. 112 et le Cantique évangélique *Magnificat*, c'est à dire à cette partie des Vêpres qui s'accomplissait aux Fonts baptismaux. Quant au B. VIII de la Vallicellane, Missel Gélasien mixte du Xe-XIe siècle, il ne figure plus dans les derniers inventaires de cette bibliothèque, et demeure introuvable. En revanche, nous pouvons ajouter à la liste des témoins du bienheureux Tommasi, qui n'est pas close, deux graduels : le premier, du XIIIe siècle, maintenant à la Bibliothèque Vaticane, sous le no 5319 (fo 86 ss.) ; l'autre, du XIIe-XIIIe siècle, (coté F. 22 fo 55 ss.), aux Archives de la basilique Saint-Pierre, à l'usage de laquelle il avait été copié, comme l'avait été peut-être aussi le Vaticanus 5319, à moins que celui-ci ne l'eût été pour une autre église de Rome.

notamment à partir du verset 20, où l'on s'agenouille. Ici l'Action de grâces se tourne en supplication litanique, il n'est personne qui ne sache cela.

Or, précisément à partir du verset 11, nous avons une ponctuation mélodique qui semble permettre d'établir, ici encore, une division.

2. Le sectionnement des psaumes dans les liturgies bénédictine et ambrosienne.

Qu'on me permette de pousser ma conjecture jusqu'au bout. Nous sommes dans un milieu bénédictin, et, qui plus est, dans ce milieu la liturgie ambrosienne a, durant un certain temps, à ce qu'il paraît, joui d'une certaine faveur. Eh bien, la possibilité, que je viens d'insinuer, d'un sectionnement du *Te Deum* fondé sur les rites et les particularités différentielles de son chant, me fait penser au sectionnement des psaumes usité dans la liturgie bénédictine et dans la liturgie ambrosienne. On sait combien volontiers la Règle de S. Benoît parle de ce sectionnement. Quant à la liturgie ambrosienne, non seulement elle nous offre les sectionnements parfois menus qu'elle pratique à certaines fêtes, ou de préférence dans certains psaumes, non seulement elle nous offre l'*Antiphona cum quatuor versibus psalmi*, des Vêpres fériales, etc., mais c'est la distribution fondamentale elle-même du psautier qui repose, chez elle, sur le principe du sectionnement: c'est à cause de cela qu'il lui faut deux semaines pour épuiser le psautier, tandis qu'il n'en faut qu'une dans toutes les autres églises latines.

3. L'histoire paléographique du *Te Deum* au point de vue musical.

L'histoire paléographique du *Te Deum* au point de vue musical, éclairerait peut-être la question du sectionnement, que je viens de soulever. Mais c'est un terrain que je dois réserver à mes confrères de la *Paléographie musicale*. Le peu que j'en connais me fait craindre toutefois que, de ce côté, la tradition n'ayant été longtemps peut-être qu'une tradition orale, ils n'aient bien de la peine à établir scientifiquement la version primitive.

Conclusions.

Pour ce qui nous concerne, il nous suffit, je le répète, d'avoir établi :

que le *Te Deum*, pas plus au point de vue de la langue, qu'au point de vue liturgique, n'est d'origine grecque;

que le texte latin original est documenté dans son ensemble, à tout le moins dès le commencement du VIe siècle, et qu'avec Prudence il dépassait déjà de 4 versets, sinon plus, la version grecque la plus ancienne;

que les versions n'ont pu en être établies que vers le VIIIe siècle;

que, selon toute vraisemblance, ce fut à l'occasion des assemblées liturgiques auxquelles prenaient part Grecs et Latins que ces versions furent faites;

et que dès lors il faut chercher, dans des circonstances liturgiques particulières, et non dans l'hypothèse de l'évolution du *Te Deum* lui-même, la raison de l'arrêt des versions grecques aux environs du verset 10.

CHAPITRE III

Les titres du TE DEUM

§ I.

Les Manuscrits.

J'ai promis d'examiner sérieusement la question du titre donné au *Te Deum* dans les manuscrits. Etant données les conclusions auxquelles nous ont conduits les pages précédentes, il est évident qu'on doit se demander ce que deviennent, au milieu de tout cela, les attributions plus ou moins traditionnelles sur lesquelles on a fait un tel fonds depuis quelques années. C'est donc une question qu'il faut essayer de vider avant d'aller plus loin; c'est si l'on veut, une obsession dont il faut nous débarrasser.

Inconsistance des titres du *Te Deum*.

Il y a là encore tout un terrain à déblayer des broussailles qui l'encombrent. En effet, songe-t-on bien que les diverses traditions entre lesquelles les manuscrits se partagent, nous font lire en tête du *Te Deum* jusqu'à dix espèces de titres, au moins?

Je dis au moins, car il s'en faut qu'on ait interrogé tous les manucrits sur ce point. Ce serait tout un dépouillement méthodique à organiser, si l'on tenait absolument à faire l'histoire comparée de tous les titres du *Te Deum*, et cette histoire, en somme, ne manquerait peut-être pas d'intérêt. Mais, pour se faire une idée du désarroi des traditions à cet égard, et des variétés dont toute une succession de fantaisies les a surchargées, on peut fort bien se contenter de recueillir les données que les érudits ont jugées suffisantes, jusqu'à présent, pour formuler leurs conclusions. Les sondages ayant été pratiqués un peu partout, on est raisonnablement fondé à croire que la moyenne est trouvée des constatations que pourrait seulement préciser un inventaire intégral.

Ce qu'on en sait, et ce qui reste à savoir.

Je puis donc me borner à raisonner, à mon tour, sur les petites enquêtes dont le Bienheureux Tommasi, Swainson, les Drs Wordsworth, Gibson, Burn, Dom Morin et autres nous fournissent le résultat. J'y ajoute cependant quelques éléments nouveaux d'information, sans négliger non plus les renseignements que certains catalogues, tels que celui d'Ehrensberger, n'ont pas toujours dédaigné de nous procurer. Mais, ici encore, je suis loin d'avoir épuisé le dépouillement qu'il y aurait à faire. De ce côté, j'ai dû me borner à ce qui se trouve sous ma main, dans notre Bibliothèque. Si donc il y avait lieu de revendiquer, dans ce qui va suivre, le

État des informations dans cette étude.

bénéfice de l'inédit, ce ne serait pas tant à propos des nouveaux témoins appelés à déposer, qu'au point de vue spécial où je critique leurs diverses dépositions.

Voici les constatations auxquelles j'arrive, tout compte fait. Je me trouve en face de 150 cas environ. Mais comme il y a bien, sur ce nombre, de 40 à 50 manuscrits qui ne donnent aucun titre au *Te Deum*, mon total se réduit à 120 constatations positives.

Classement critique des divers titres.

Pour plus de clarté, je les répartis en autant de tableaux synoptiques qu'il y a de directions divergentes. La façon dont les groupes sont ainsi formés me permettra de les étudier plus méthodiquement, et d'en faire la critique avec toute la précision et la netteté désirables.

L'économie de ces tableaux n'a pas besoin, je crois, d'explication. Chacun des 10 groupes auxquels se ramènent toutes les variétés relevées dans mon inventaire, présente d'abord *in extenso* les diverses formes, (parfois même, distinctement, certains accidents insignifiants de ces formes) sous lesquelles on rencontre les titres appartenant à ce groupe. Chacune de ces rédactions reçoit en même temps un sigle alphabétique distinct (A, B, C, D, etc.) — De cette façon, dans la liste des manuscrits de chaque groupe qui succède à la synopse de ses rédactions, je n'ai plus qu'à rappeler, au moyen de ce sigle, la forme trouvée dans tel ou tel manuscrit du groupe (1).

PREMIER GROUPE

A. Hymnus ad Matutina dicendus die dominico.
B. Hymnus (m) ad matutinum (nis) diebus (dieb.) dominicis.
B'. Hymnu ad matutinas in diebus dominicis.
B''. Ymnus ad matutinas diebus dominicis.
C. Hymnu(s) die dominico ad matut'(inas).
D. Hymnus matutinis die Domini.
E. (H)Ymnu(s) in die dominica.
F. Hymnum dominicale
G. Hymnus(m) in (ad) matutinis.
H. Ymnus matutinalis.
I. Ymnus ante sanctum evangelium dominicis sive festivis noctibus.
K. Hymnus domin. pro noct. hoc est ante lectionem evangelii.
L. Hymnus domc. nocturna laud. can.

(1) Généralement, on trouvera mentionnés dans la 1re colonne les auteurs qui ont signalé les premiers, si je ne me trompe, les titres donnés au *Te Deum* dans nos divers mss. Dans plusieurs cas, ce n'est pas rigoureusement le premier, mais plutôt celui qui, finalement, paraît avoir reproduit le titre avec le plus de précision. C'est ainsi que j'ai pu substituer assez souvent au nom de M. Swainson, par exemple, celui de M Gibson dont l'excellent article n'est venu entre mes mains qu'en cours d'impression. J'y ajoute parfois les initiales des savants qui ont reproduit, pour une raison ou pour une autre, ces divers titres. Ainsi : S. = Swainson, G. = Gibson, M. = D. Morin, W. = Wordsworth.

Références	N° d'Ordre	Bibliothèques	Cotes	Folios	Nature du Document	Provenance	Date	Titre
Tommasi (1); G., p. 6, W., p. 1122.	1	Rome, Vatican Regin.	XI	f° 178	Psalterium-Hymnarium	. . . . .	VI-VII s.	A
Gibson (2); W., p. 1122.	2	Milan, Bibl. Ambros.	C. 5 inf.	f° 10	Antiphonarium	Bobbio (Bangor)	680-691	E
Swainson (3); G., p. 5.	3	Oxford, Bodl. Douce	59	. . . . .	Psalter.	Gallican.	IX°-X°	(E)
D. Martène (4); S., p. 1951. G., p. 3, W., p. 1122.	4	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Alcuin. De Psalm. usu (5)	Officia per ferias.	VIII	F
Communic. de M. Muller.	5	Utrecht, Bibl. Univers.	484	f° 88	Psalterium.	Reims ? (6)	VIII-IX	(G)
Swainson, p. 1950.	6	Lond., B.M. Cott. Vesp.	A.I	. . . . .	Psalter.	. . . . .	VIII-IX	G
Communic. de M. Weber.	7	Zurich, Bibl. Cant.	C.161	f° 172-3	Psalterium.	. . . . .	VIII-IX	H
Gibson, p. 5.	8	Saint-Gall.	15	. . . . .	Psalterium.	St-Gall	IX	B''
id.	9	Paris, Bibl. Nat. (7)	lat. 1152	f° 166	Psalterium.	.. « de Ch. le Chauve »	842-869	B'
Gibson, p. 5; W., p. 1128.	10	London, Lambeth.	427	f° 195	Psalter.	Anglo-Saxon.	IX-X	(B)
Schenkl (8)	11	Salisbury	3772	f° 166'	Psalt. gallic. und hebr.	in Frankr. geschrieben.	X	B
Tommasi, p. 614.	12	Rome, Vatican	5729	. . . . .	Biblia S. Hieronymi	. . . . .	. . . . .	B
Gibson, p. 5.	13	Cambridge, C. C. C.	272	. . . . .	Psalter.	Marinus' psalter.	884	(C)
id.	14	Cambridge, C. C. C.	411	. . . . .	Psalter.	Becket's psalter.	X	C
Cat. gen. départ., XIX, p. 10.	15	Amiens	18	f° 137'	Psalterium.	Corbie.	IX	D
Swainson, p. 1950; G., p. 5, W., p. 1122.	16	Saint-Gall	20	. . . . .	Psalterium.	St Gall.	IX	K
Wordsworth, p. 1122.	17	Bamberg	A,1,14	. . . . .	Psalterium quadruplum	Ms de St-Gall de 909.	X	H
Communic. de M. Arens.	18	Essen, Munster Kirche.	. . . . .	. . . . .	id	. . . . .	X	H
Wordsworth, p. 1120.	19	Cologne (Dom Kapit.)	VIII	f° 159	id		XI-XII	H
Ehrensberger (9).	20	Rome, Vatic. Reg.	12	f° 155	Psalterium.	Suffolck.	XI	I
Swainson, p. 1950; W. p. 1122.	21	London, B.M. Arundel	155	. . . . .	. . . . .	. . . . .	XI	L

(1) Tommasi-Vezzosi, t. III, p. 614.

(2) [Gibson], article de la *Church Quarterly Review*, April-July 1884, vol. XVIII, p. 7.

(3) Swainson, article du *Dict. of Hymnology* (*Julian*), p. 1950

(4) Dom Martène, *Commentarium in Regulam S. P. Benedicti*, Paris, 1690, p. 280.

(5) Migne, *Pat. Lat.*, t. CI, col. 507.

(6) C'est du moins le dernier mot, semble-t-il, de la science paléographique sur l'ancien manuscrit Cottonien (Claudius C. VII) dont l'origine locale et l'âge ont si longtemps fait hésiter les savants entre l'Orient et l'Occident, entre le IVe et le IXe siècle. Cf. P. Durrieu, *l'Origine du manuscrit célèbre dit le* Psautier d'Utrecht, dans *Mélanges Julien Havet*, Paris, 1895, p. 639 ss.

(7) Cf. Delisle, *Cabinet des mss.*, III, p. 320.

(8) Schenkl, *Bibliotheca Patrum Latinorum Britannica*, III Band, I Abtheil., p. 44.

(9) Ehrensberger, *Libri liturgici Bibl. apost. Vaticanae manu scripti*, 1897, Freiburg-im-B., p. 34.

DEUXIÈME GROUPE

A. Laudatio Dei.
B. Hymnus et oratio in laude Domini.
C. Hymnus in honore Trinitatis.
D. Hymnus in honorem sanctae Trinitatis.
E. Hymnus Sanctae Trinitatis.

Gibson, p. 7; W.	1	Cambrid., Univ. Ll. 1, 10	2139	f° 44'	Varia liturgica	Book of Cerne (1)	VIII-IX	A
Ehrensberger, p. 14.	2	Rome, Vatican.	82	f° 217	Psalterium	Ambrosianum.	X	C
Tommasi, p. 614.	3	Rome, Vatican.	83	.....	Psalterium	Ambrosianum	X	D
Notes privées.	4	Munich.	343	f° 211'	Psalterium	Ambrosianum.	X	E
Gibson, p. 7; W.	5	Paris, Bibl. Nat.	lat. 11550	.....	Psalterium	Corbie.	XI	B

TROISIÈME GROUPE

A. Hymnus quem S. Hilarius primus composuit.
B. « In Dei Palinodia, quam composuit Hilarius Pictaviensis episcopus... »

Daniel (2), G. M. (3)	1	Munich.	.....	.....	.....	Codex S. Emmerami.	VIII-IX	A
Dom Coustant. (4)	2	.....	.....	.....	Quaestiones Gram. (5)	Abbon de Fleury.	X	B

(1) *The Prayer Book of Aedeluald the Bishop commonly called The Book of Cerne, edited by* DOM A. B. KUYPERS, *Cambridge 1902*. Le *Te Deum* s'y trouve à la page 88.

(2) DANIEL, *Thesaurus Hymnologicus*, t. I, p. 288.

(3) DOM MORIN, *Revue Bénédictine*, 1890, p. 155.

(4) DOM COUSTANT, *S. Hilarii opera*, Paris, 1693, Præfatio, p. VIII. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. IX, col. 21. Dès 1690, D. Martène avait noté, d'après une communication de D. Coustant, le passage d'Abbon reproduit ci-dessus. Cf. *Comment. in Reg. S. Bened.*, p. 280. La lettre fut intégralement publiée peu après par Mabillon. Cf. *Ann. ord. S. Benedicti*, t. IV, p. 631 de l'édition de Lucques.

(5) MAI, *Classici Auct.*, Romae, 1833, t. V, p. 346. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. CXXXIX, col. 532.

QUATRIÈME GROUPE

A. Hymnus *ad matutinum diebus dominicis* quem sanctus Ambrosius. et sanctus Augustinus condiderunt.

B. Laudes post nocturn. Hymnus quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem condiderunt.

C. Hymnus quem S. Augustinus et S. Ambrosius invicem condiderunt.

D. Hymnus quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem condiderunt.

D'. Hymn. dominc. quem S. Ambrosius et S. Augustinus.

E. Haec est laus sanctae trinitatis quam Augustinus sanctus et Ambrosius composuerunt (composuit).

F. Hymnus quem S. Augustinus et S. Ambrosius (invicem) composuerunt.

G. (H)Ymnus scoru. doctoru. Ambrosii et Augustini episcoporum.

H. Hymnus sanctorum Ambrosii et Augustini.

I. Hymnus beatorum Ambrosii et Augustini.

K. Hymnus S. Ambrosii et (S.) Augustini.

L. Ymnus S. Ambrosii et Augustini.

M. Ymnus S. Ambrosii necnon Augustini.

N. (H)Ymnus Ambrosii et Augustini.

O. Laus Ambrosii et Augustini episcoporum.

OG. Laus doctorum. (1)

P. Canticum SS. Ambrosii et Augustini.

Q. Canticum Ambrosii et Augustini.

R. Canticum Augustini et Ambrosii.

S. Hymnus Augustini.

T. (H)Ymnus Ambrosii.

T'. Hymnus D. Ambrosii dictus.

V. Οὗτος Ἀμβροσίου.

X. Hymnus S. Ambrosii.

Y. « Et quomodo intelligi debeat quod sanctus dixit AMBROSIUS : *Tu ad liberandum suscepturus hominem :* quia ut a majoribus nostris audivimus, tempore baptismatis sancti Augustini *hunc hymnus beatus Ambrosius fecit, et idem Augustinus cum eo confecit,* in capite libri de *Bono conjugii* exponit dicens... » etc.

Z. Hymnus SS. confessorum Ambrosii et Augustini De Fide Christiana.

(1) Je ne considère pas cette rédaction comme anonyme, encore qu'elle soit seule de son espèce. A cette date (1487), les *docteurs* visés ne peuvent être que les « docteurs » de la formule G.

Lambecius, t. 2 (1); S. G. M.	1	Vienne (Autriche).	1861	.....	Psalterium.	Charlem. à Adrien (1).	VIII-IX	(F)
Eust. a S. Ubaldo (2).	2	Mont-Cassin.	562	.....	.....	.....	XV	F
Gibson, p. 3; W., p. 1122.	3	Migne, P. L., t. 125, col. 290.	.....	.....	De Praedestin., c. 29.	Hincmar de Reims.	IX	Y
Gibson, p. 5.	4	Londres, B. M. Add.	9046	.....	Psalter.	.....	IX	D'
Swainson, p. 1950; G., p. 5, W.	5	Saint-Gall.	23	.....	Psalterium.	Saint-Gall.	IX	D
id. id. id.	6	Saint-Gall.	27	.....	Psalterium.	Saint-Gall.	IX	D
Wordswordth, p. 1122.	7	Oxford, Bodl. Douce.	296	.....	.....	.....	XI	D
Swainson, p. 1950; G., p. 2, W.	6	Londres, B. M. Cotton. Vitell.	E. XVIII	.....	.....	.....	.....	D
Ehrensberger, p. 20.	9	Rome, Vatic. Palat.	517	f° 88	Breviarium O. S. B.	Augustanum.	XV	C
Tommasi, p. 615.	10	Rome. Vatic. Palat.	39	f° 224'	Psalterium O. S. B.	S. Michel, Heidelberg.	XI	C
Swainson, p. 1950; G., p. 11, W.	11	Dublin, Trinity Coll.	E. 4, 2	f° 196	Book of Hymnus.	Irlandais.	X	(E)
D. Morin (1890), p. 153.	12	Mont-Cassin.	.....	.....	« Hymnaire ».	.....	«tr. vieil»	E
Gibson, p. 2; W.	13	Oxford, Bodl. Laud.	96	.....	.....	.....	XI	B
Tommasi, p. 615; G., p. 11.	14	Rome, Vatican.	84	f° 242	Psalterium O. S. B.	.....	X-XI	H
Catal. (1808), t. 2, p. 717.	15	Lond., B. M. Harleian.	2873	.....	Horae.	.....	XVII	H
Cat. gén. dép. t. V, p. 7.	16	Dijon.	30 (12)	f° 123'	Psalterium.	dit de Robert de Molesmes.	XI XII	T
id. t. XXVII, p. 105.	17	Avignon.	188	f° 119'	Psalterium et Hymnar.	Celestins de Gentilli.	XV	T
Mss. eccl. Dunelm. Cat. (1825) p. 24-25.	18	Durham.	A. IV. 20	.....	Breviarium Romanum.	.....	XV	T'
Wordsworth, p. 1122.	19	Paris, Bibl. Nat. (lat.)	N. a. 2195	.....	Psalterium quadruplum	S. Martin de Tournai.	1105	G
Notes privées.	20	Valenciennes.	14 (7)	.....	Psalterium quadruplum	.....	XII	G
Biblioth. Cassin., IV, 132.	21	Mont-Cassin	199	.....	Breviarium	.....	1195	(K)
Ehrensberger, p 11.	22	Rome, Vat. Regin.	1816	f° 187'	Psalterium.	.....	1499	(K)
id. p. 220.	23	Rome, Vat. Urbinat.	599	f° 274	Breviarium Camaldul.	Florentinum.	XV	K
Puricelli (3).	24	Milan, Bibl. Métropol.	.....	f° 1	Beroldus novus.	Joannes Boffa, Milan.	1278	Z

(1) LAMBECIUS, *Comment. ad Bibl. Caesaream*... etc., lib. II, cap. V, p. 294, post n° 150. — On croit généralement qu'il faut voir ici l'œuvre d'une seconde main. (Swainson, l. c. p. 1950).

(2) EUSTACHIUS A S. UBALDO. De Dei Benedictione... quibus binæ accedunt Disquisitiones: I. De Hymni TE DEUM LAUDAMUS Auctoribus... Mediolani, 1695, p. 242.

(3) PURICELLI *Dissert. Nazarasa*, cap. 97, n° VIII, p. 465; cf. n° V, p. 463 C. D. — Item apud MAGISTRETTI, *Beroldus, Praefatio, p. XXIII.*

Catal. (1808), t. 2, p. 665.	25	Londres, Harleian.	2356	f° 182	Psalterium diurn. O. P.	. . . . .	XIII	P
Mss. eccl. Dunelm. Cat. p. 60.	26	Durham.	A. IV. 2	. . . . .	Psalterium glossatum.	. . . . .	XIII	N
Ehrensberger, p. 264.	27	Rome, Vat. Borghèse.	93	f° 112	Breviarium.	Monasteriense.	XIV	N
Tab. codd. Vindob. t. I, p. 305.	28	Vienne, (Autriche).	1862	f° 143'	Psalterium.	Salisb. 265.	XIV	N (1)
Cat. gén. des mss. t. III. 1890, p. 137.	29	Paris, Bibl. Mazarine.	375 (793)	. . . . .	Psalterium.	Pays-Bas.	XIV	N
Ehrensberger, p. 24-25.	30	Rome, Vatican.	7599	f° 97'	Psalt. et Hym. Off. def.	Camaldulense.	XIV-XV	N
id. p. 10-11.	31	id.	3514	f° 151	Psalter. Hym. Off. def.	. . . . .	XV	N
id. p. 12.	32	id.	3770	f° 124	Psalter. et off. B.M.V. et off. def.	. . . . .	XVI	N
Ehrensberger, p. 267.	33	Rome, Vatican.	7237	f° 9	Breviarium O. P.	Gerundinensium.	XIV	R
Eust. a S. Ubald., p. 241.	34	Mont-Cassin	430	. . . . .	. . . . .	. . . . .	XIV	X
Mss. eccl. Dunelm. p. 24-25.	35	Durham.	A. III. 8	. . . . .	Psalmi glossati.	. . . . .	XIV	X
Eust. a S. Ubald., p. 241.	36	Mont-Cassin	555	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1472	X
Ehrensberger p. 209.	37	Rome, Vat. Urbinat.	597	f° 629	Biblia et Breviar. O.S.B.	Cervariense.	XIV	M
Ehrensberger, p. 260-270.	38	Rome, Vat. Borghèse.	364	f° 246'	Breviarium Romanum.	Franciscus Petrarca.	XIV	I
id. p. 316.	39	Rome, Vatican.	9422	f° 128	Diurnale Cartusianum.	. . . . .	XIV	I
Ehrensberger, p. 25-26.	40	Rome, Vatican.	7722	f° 105'	Psalter. et Hym. Camald.	. . . . .	XIV-XV	L
Ehrensberger, p. 27.	41	Rome, Vat. Palat.	532	f° 181	Psalterium.	Constantiense.	1442	O
id. p. 276.	42	Rome, Vat. Urbinat.	112	f° 343	Breviarium Romanum.	Mat. Corvini Reg. Hung.	1487	OG
Ehrensberger, p. 233.	43	Rome, Vatican.	9217	f° 242'	Breviar. frat. Humiliat.	. . . . .	1443	Q
id. p. 235.	44	Rome, Vat. Ottoboni.	667	f° 40	Breviarium.	Hungaricum (1).	1479-81	Q
Catal. (1808), t. 2, p. 185.	45	Lond., B. M. Harleian.	1719	f° 114'	Psalter.	Hereford.	. . . . .	Q
Lambecius (2).	46	Vienne, (Autriche). . . .	th. gr. CXC	f° 304	. . . . .	. . . . .	XVI	V
Swainson, p. 1950; W.	47	Salzburg.	A. v. 31	. . . . .	Psalterium.	. . . . .	. . . . .	S
Tommasi, p. 615.	48	Rome, Vatican.	98	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	A

(1) Ce titre sous toute réserve, les noms d'Ambroise et S. Augustin étant mis entre parenthèses dans le catalogue.

(2) LAMBECIUS, *Comment. de Aug. Bibl. Caes. Vindob.* lib. V, ed. alt., (Kollar), Vindob. 1778, col. 320. — Voir aussi : D. DE NESSEL, *Cat. Bibl. Caes. mss. codd. gr., Vindob.* 1690, p. 278, cod. CXC.

CINQUIÈME GROUPE

A. Ymh' sci Viceti epi *dieb domin ad matut.*

B. Hymnus sancti Niceti episcopi *Dominicis diebus.*

C. Ympnus sancti Nicetii *diebus dominicis canendus.*

D. Ymnus sancti Nicetii aepiscopi.

E. Hymnus sancti Nicetis.

F. Neceta co*m*arba Pet*air* doronai in cantaic-se. Ir-Roi*m* dan*o* doronad. (Neceta, coarb [i. e. successor] of Peter, made this canticle. In Rome, now, it was made). Incertum autem quo tempore et ob quam causam factum nisi Necètam deum laudare voluisse diceremus, dicens: « Laudate pueri dominum, laudate nomen Domini Te Deum laudamus » et reliqua.

G. Canticum beati Niceti.

H. Hymnus Niceiti epi.

I. Himnum S. Niceti.

K. « In latino gallico quoque psalterio circa tempora Henrici I exarato, inscribitur iste hymnus sancti NICETI Hibernicae nostrae traditioni satis consentanee ».

L. « Hymnus Te Deum laudamus, dictus S. Niceti episcopi... — Hymnus vero Ambrosianus heic quoque S. Niceto ascribitur » (1).

D. Morin, R. B. 1894, p. 57.	1	Angers.	19 (15)	f° 81	Psalterium Davidis.	S. Aubin d'Angers.	X	H
Bernard et Atkinson (2); M.	2	Dublin, Franciac.,Conv.	.....	.....	Liber Hymnorum.	Iriandais.	XI	F
Swainson, p. 1951; G., p. 4, M. (1894), p. 57.	3	Londres, B. M. Arundel.	60	f° 127	Psalter glossat. Sax.	.....	XI	A
Bandini (1); S., G., M.	4	Florence, Laurentienne.	Plut. IVII. 3	f° 141	Psalterium O. S. B.	S. Michaelis Mart. près Florence.	XI	B
Gibson, p. 4; W., p. 1122, M., p. 57.	5	Lond., B. M. Harleian.	863	f° 104	Psalter.	Exeter.	XI	D
Bandini; M. (1894), p. 58.	6	Florence, Laurentienne.	Plut. IVII. 9	.....	Psalterium.	Toscane.	XI	L }
Bandini; S., G., p. 4; W., M.	7	id.	Plut. IVII. 8	f° 116	Psalterium.	Toscane.	XIII	L }
D. Berlière (3), M.	8	Munich.	lat. 13067	f° 179'	Psalterium.	Hastière s/Meuse. Prov. Scotiq.	XI-XII	C
Merati, p. 195, S., G., W., M.	9	Londres, B. M. Cotton.	.....	.....	.....	Cité par Usher (4).	XII	K
Ehrensberger, p. 199.	10	Rome, Vatic. Ottobon.	140	f° 87	Breviar. errem. S. Aug.	In us. fr. minorum translat.	XIV	E
D. Morin (1894), p. 58.	11	Rome, Vatic. Palat.	35	f° 127	Psalterium O. S. B.	.....	XIV-IV	I
D. Morin (1894), p. 58.	12	Londres, (imprimé).	.....	.....	Psalterium Davidicum.	ad usum Eccl. Sarisburiensis.	1555	G

(1) BANDINI, *Cat. codd. lat. Bibl. Med. Laur.*, *I*, *338*, *339*, *326*.

(2) BERNARD D. D.,... and R. ATKINSON, L. L. D., *The Irish Liber Hymnorum edited from the mss... etc.* London 1898, 2 vol: in 8° (XIII et XIV. de la BRADSHAW SOCIETY). Le texte se trouve dans le 1er vol. p. 59, la traduction de l'irlandais dans le 2me vol. p. 22.

(3) D. URSMER BERLIÈRE, *Revue Bénédictine*, t. IX (1892), p. 111.

(4) USSERIUS, *De Romanae Ecclesia symbols*, *Londres*, *1647*.

SIXIÈME GROUPE

A. (Y)Hymnus Sisebuti monachi.
B. Hymnus Sci Sisebuti.
C. Hymnus Sisebuti regis.
D. Ymn. Sysebuti in diebus dominicis.
E. Ymnus (« a quodam Sisebuto compositus »).

Notes privées.	1	Subiaco (mon. S. Scol.)	249	f° 217	Psalterium O. S. B.	Subiaco.	XI	E
Ehrensberger, p. 310.	2	Rome, Vatic. Urbinat.	585	f° 94'	Diurnale O. S. B.	Mont-Cassin.	XI	C
Tommasi, t. III, p. 615.	3	Rome, Arch. S. Pietro.	D.150 (XI)	f° 184	Psalterium O. S. B.	.....	XI-XII	B
Eust. a S. Ubald., p. 236.	4	Mont-Cassin.	538	.....	.....	.....	XI	(A)
Pagi, Anvers, 1727 p. 572.	5	Pagi, ad an. 383, n° XI.	.....	f° 126	Breviarium O. S. B.	Mont-Cassin.	XI-XII	A
Molinier, I, p. 133. (1)	6	Paris, Bibl. Mazarine.	894 (759)	.....	Breviarium O. S. B.	Mont-Cassin.	vers 1105	A
Notes privées.	7	Rome Vallicellane.	E. 24	f° 208'	Psalterium O. S. B.	Farfa.	XI-XII	D

SEPTIÈME GROUPE

A. Oratio pura cum laudatione.
B. Laus cum jubilo.
C. Hymnum optimum.
D. Hymnus (Ymnus) (yn').
E. Canticum.
F. Hymnus qui dicitur Te Deum.
G. Hymnus qui Te Deum appellatur.

Notes privées.	1	Rome, Archiv. S. Pietro	D. 158	.....	Psalterium	Tivoli, Mon. S. Clément.	X-XI	D
Wordsworth, p. 1122.	2	Oxford, Bodl. Douce	127	.....	Psalter	Lombard	XI	(D)
Notes privées.	3	Rome, Vallicellane	B. 92	f° 282	Breviarium monast.	Pérouse	XIV	D
Ehrensberger, p. 271.	4	Rome, Vatican	4761	f° 238	Breviarium Romanum	.....	XIV	D
Ehrensberger, p. 256.	5	Rome, Vatican	4759	f° 96'	Breviar. Rom. fr. Min.	.....	XV	D
Swainson, p. 1950; G., p. 12, W., p. 1122.	6	Cambridge University (2)	1156	.....	Psalter	Nicholas Bacon's Psalt.	XI	C
Ehrensberger, p. 248.	7	Rome, Vat. Regin	1738	f° 40'	Breviar. Rom. fr. Min.	Castellanorum	XIV-XV	B
Kitchin, Cat. p. 43.	8	Oxford, Æd. Christ.	lat. XCVIII	f° 127	.....	.....	XIV-XV	G
Catal. (1808) t. II, p. 150.	9	Londres, B. M. Harleian	1607	f° 178	Psalter	.....	.....	F
Ehrensberger, p. 250.	10	Rome, Vat. Ottobon.	559	f° 76t. II	Breviar. Rom. fr. Min.	.....	XV	E
Swain., p. 1950; W., p. 1122.	11	Londres, B. M. Reg.	2 B. V	.....	.....	.....	.....	A

(1) MOLINIER. Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque Mazarine, t. I, Paris 1885. — Cf. D. MORIN, *Rev. Bénéd.*, 1894, p. 55. — Mgr BATIFFOL, *Note sur un bréviaire Cassinésien du XIe siècle*, dans *Mélanges Julien Havet*, p. 204.

(2) Cf. Catalogue de 1857, p. 312.

HUITIÈME GROUPE

A. Angelicus.
B. Laus angelica.
C. Laus angelorum.
D. Cant. angelor.
E. Hymnus angelorum.
F. Hymnus sanctorum angelorum.

Ehrensberger, p. 30.	1	Rome, Vat. Palat.	29	fo 103	Psalterium monialium	Germanicarum	XII-XIII	E
Bibl. Cassin., V, p. I. 7.	2	Mont-Cassin.	250	p. 484	Psalterium	.....	XIII	E
Ehrensberger, p. 33.	3	Rome, Vat. Palat.	36	fo 301	Psalter. monial. O. P.	Germanicarum	XIII-XIV	D
Ehrensberger, p. 238.	4	Rome, Vat. Regin.	1742	fo 69'	Breviar. Rom. fr. Min.	.....	XIV	C
Cat. mss. oxon. 1852. pars II	5	Oxford, C. C. C.	18	fo 125'	Psalterium	.....	XIV	C
Ehrensberger, p. 214.	6	Rome, Vat. Palat.	525	f. 93 t. I	Breviarium O. S. B.	Fuldense	XV	C
Eust. a S. Ubald., p. 236.	7	Mont-Cassin.	560	.....	.....	.....	XIV	F
Swain., p. 1950. W., p. 1122.	8	Cambrid., S. John's Coll.	C. 15	.....	.....	.....	XIV	B
Ehrensberger, p. 266-267.	9	Rome, Vatican.	9210	fo 85	Breviarium	Passaviense	XV	B
Ehrensberger, p. 197-198.	10	Rome, Vat. Palat.	523	fo 86'	Breviarium	Augustanum	XIV-XV	A

NEUVIÈME GROUPE

A. Ym. S. Abundii.
B. Hymnus S. Abundii.

Tommasi, p. 615. G., p. 4. M. (1890), p. 156, W.	1	Rome, Vatican	4928	.....	Breviarium O. S. B.	Benoventanum	1166	A
Gavanti, p. 190.	2	Rome, Coll. Anicianum	.....	.....	Breviarium	.....	tr. ancien	B

DIXIÈME GROUPE

A. Canticum apostolorum.
B. Ymnus sanctorum patrum.

Ehrensberger, p. 22-23	1	Rome, Vaticane	4406	fo 107'	Psalter. monach. O. S. B.	.....	XII	A
Tommasi, p. 615.	2	Rome, Vat. Palat.	30	fo 109	Diurnale O. S. B.	.....	XIII	B

§ II.

Les Titres anonymes.

On voit comment se répartit le total de nos 120 constatations positives. On peut encore, pour surcroît de netteté, les disposer ainsi :

Avantage numérique des manuscrits qui donnent ces titres anonymes.

TITRES ANONYMES	TITRES AUGMENTÉS D'UN NOM D'AUTEUR
1er groupe = 21 témoignages.	3e groupe : S. Hilaire . . . . . 2 témoignages.
2e groupe = 5 témoignages.	4e groupe : S. Aug. et S. Ambr. . . 48 témoignages.
7e groupe = 11 témoignages.	5e groupe : Nicetius, Niceta, etc. . 12 témoignages.
8e groupe = 10 témoignages.	6e groupe : Sisebuth . . . . . 7 témoignages.
10e groupe = 2 témoignages.	9e groupe : Abundius . . . . . 2 témoignages.
49	71

A ne consulter que les résultats numériques, cette répartition ne laisse pas que d'avoir, telle quelle, une certaine signification. Sans compter que, dans le nombre des documents laissés en dehors des tableaux, parce que le *Te Deum* y apparaît sans titre, figurent des manuscrits tels que le Codex Harleian 7.653, du VIIIe ou du IXe siècle, les fragments de Turin (F. IV, 1), du VIIe siècle, le manuscrit Cottonien Galba A. XVIII, du VIIIe siècle, le Psautier bilingue n° 17 de Saint-Gall, du IXe siècle, le Psautier carolingien du VIIIe siècle (795-800) n° 13.159, de la Bibliothèque nationale, le manuscrit théotisque *Junius 25* de la Bodléienne (ct du IXe siècle), etc. De sorte que si, nous réunissions maintenant les 40 cas environ de ce genre aux 49 titres anonymes des 1er, 2e, 7e, 8e et 10e groupes, cela porterait à 90 environ le nombre des manuscrits dont aucun des compétiteurs en présence ne peut se prévaloir.

De plus, il est digne de remarque : 1° que c'est dans la catégorie des titres anonymes qu'on trouve : a) les deux manuscrits de beaucoup les plus anciens, et b) en plus grand nombre les plus anciens après ceux là ; 2° que la catégorie des manuscrits où le *Te Deum* est sans titre, affirme avec insistance, à sa manière, elle aussi, cette tradition d'anonymat aux VIIe, VIIIe et IXe siècle.

Enfin, les cinq ou six prétendants réunis (Hilaire, Ambroise, Augustin, Nicétas, Abundius et Sisebuth — je réduis les variétés de Nicet et de Sisebuth à deux personnages —) n'opposent à la majorité des exemplaires anonymes (90) qu'une minorité de 71 suffrages, soit 48 pour S. Ambroise et S. Augustin, pris ensemble ou séparément, 12 pour Nicetus ou Nicetas, 7 pour Sisebut, et 2 pour chacun des noms d'Hilaire et d'Abundius.

Leur antiquité supérieure.

Mais ce n'est point le suffrage universel qui décide des questions comme celle-ci. A ce compte, en effet, ce serait le groupe de S. Ambroise et de S. Augustin qui devrait l'emporter, avec ses 48 suffrages, sur chacun des 9 autres groupes pris isolément. L'intérêt n'est pas tant dans le nombre que dans la qualité des témoignages, et la qualité des témoignages est, ici, leur antiquité. C'est à ce point de vue, par ordre d'ancienneté, que j'ai présenté la succession de mes groupements, et que, dans chaque groupe, les formes ou variantes de rédaction se coordonnent entre elles.

Or, le premier groupe, celui qui l'emporte sur tous les autres, autant par l'ancienneté des témoignages, que par la phalange serrée des manuscrits anciens, est un groupe anonyme ; c'est exclusivement dans ce groupe que nous trouvons un manuscrit du VIIe siècle, l'Antiphonaire de Bangor, et même un manuscrit donné comme étant du VIe-VIIe siècles, le Psautier de la Reine de Suède (Vatic. Regin n° XI). Le silence de tous les manuscrits de ce groupe sur quelque nom propre que ce soit, ne semble-t-il pas bien significatif ?

Témoignage d'Alcuin.

Celui des deux manuscrits du VIIe siècle suffirait déjà. Le témoignage semblable d'Alcuin l'accentue, par surcroit, avec l'autorité qui s'attache à la personnalité scientifique du principal organisateur de la renaissance carolingienne. En même temps, Alcuin peut être ici considéré comme nous transmettant les vieilles traditions celtiques, qu'il avait emportées du Northumberland. Or, Alcuin ignore ici le nom de Nicétas ou quelque autre nom que ce soit. Il est pour l'anonymat du *Te Deum*. Ce témoignage, déjà grave par lui-même, veut être mis dans tout son jour.

On sait que les *Officia per ferias*, composés à la demande de Charlemagne, sont, en même temps qu'une distribution litanique des psaumes entre tous les jours de la semaine, un recueil de courtes formules euchologiques qui les résument, et surtout d'autres formules plus considérables, qui leur sont associées. L'intérêt de mon argument consiste dans une double constatation. Je remarque 1° le soin qu'on a pris d'attribuer le plus grand nombre possible de pièces de l'opuscule à un auteur déterminé ; 2° le fait qu'on s'est abstenu, malgré cela, de toute attribution, quand on est arrivé au *Te Deum*. C'est surtout à partir du Samedi que s'accuse, d'une façon plus significative, la préoccupation de rapporter à quelque illustre personnage les formules dont le recueil se compose, et c'est là qu'on rencontre le *Te Deum*. Je puis donc me borner à ne relever les titres des *Officia per ferias* qu'à partir du Samedi (1).

Sabbato. Si cui vita praesens fastidio sit et superna contemplari juvat.
1 Oratio Sancti Augustini.
Psalmus XLI. — Ut supra (versets) — Oratio.
Psalmus LXII. — Ut supra (versets) — Oratio.

(1) MIGNE, *Pat. Lat.*, t. CI, col. 580 à 612. L'opuscule commence col. 509 (p. 52 de l'édition de Froben.)

Psalmus LXXXIII. — Litania ut supra. — Oratio.

2. Oratio Sancti ISIDORI.

EJUSDEM alia oratio.

Item Sabbato in honore omnium Sanctorum.

3. Oratio Sancti GREGORII papae.

Psalmus (XLIV) in honore S. Mariae. — Oratio. — Alia Oratio.

Psalmus (XVIII) apostolorum. — Ut supra (versets) — Oratio.

Psalmus (XXXII) martyrum. — Ut supra (versets) — Oratio.

Psalmus (LXXVIII) item martyrum. — Ut supra — Oratio.

Psalmus (CXXIII) Confessorum. — Ut supra — Oratio. — Litaniæ ut supra (versets).

4. Oratio Sancti GREGORII.

5. Litania beatorum martyrum, apostolorum, martyrum quoque, confessorum atque virginum. — Ex libro quem beatus HIERONYMUS de sanctorum per anni circulum Natalitiis conscripsit, collecta.

6. Oratio quam beati Patres post recitata sanctorum nomina in quotidianis orationibus cantare solebant.

7. HYMNUM DOMINICALE *Te Deum laudamus*, etc. — Oratio.

8. Fides apud Nicaeam a CCCXVIII episcopis edita.

9. Oratio sancti HILARII quam XII libris quos de sancta conscripsit Trinitate subjunxit.

10. Oratio sancti AUGUSTINI episcopi.

11. Oratio sancti GREGORII.

12. Oratio sancti GREGORII papae.

13. Oratio sancti HIERONYMI presbyteri.

14. Item EJUSDEM.

15. Oratio sancti HIERONYMI.

16. Oratio sancti MARTINI.

17. Oratio sancti COLUMBANI.

18. Oratio sancti ISIDORI.

19. Item EJUSDEM.

20. Oratio sancti ISIDORI.

21. Oratio sancti EFFREM diaconi.

22. Oratio pro omni populo ut in REGUM continetur historia.

23. Oratio EFFREM diaconi.

24. Oratio pro itineris et navigii prosperitate.

25. Oratio sancti AUGUSTINI quam XV libris quos de sancta conscripsit Trinitate subjunxit.

26. Hymnus beati Episcopi SEDULII.

27. Oratio.

Quoi de plus éloquent que l'isolement du *Te Deum* dans son anonymat, au milieu de cette distribution de noms propres à des compositions qui, la plupart du temps, n'y ont qu'un droit fort indirect, si tant est même que les auteurs auxquels elles sont attribuées y aient fourni leur contribution. A quel point ne fallait-il pas que l'auteur du *Te Deum* fût inconnu, pour que son cantique ait été maintenu si sévèrement ἀδέσποτος, quand on voit l'état civil donné si largement à des pièces doublement obscures, et par leur histoire et par leur destination ?

Témoignage de la liturgie mozarabe.

Je ne suis pas moins frappé de retrouver l'anonymat du *Te Deum* dans la tradition mozarabe, avec un titre qui classe sa rédaction dans notre premier groupe : *Ymnus Dominicalis ad Matutinum* (1) : Te Deum laudamus.

A-t-on suffisament pris garde au caractère suspect que revêt, dans ces conditions, l'apparition sensiblement plus tardive d'attributions à un personnage déterminé, sur le nom duquel on n'est même pas d'accord ? Le soupçon n'est-il pas fondé que ces nouveaux titres se présentant après coup, puisqu'ils se substituent, de fait, à des titres plus anciens, pourraient bien être aussi dépourvus d'authenticité les uns que les autres ?

Persistance de la rédaction anonyme dans plusieurs groupes de titres augmentés d'un nom d'auteur.

Ce soupçon ne s'aggrave-t-il pas, quand on observe la permance des données liturgiques des titres du premier groupe, dans quelques rédactions des 4e, 5e et 6e groupes, et cela, précisément dans des manuscrits contemporains des derniers témoins du 1er groupe ?

Ainsi, dans le 4e groupe, celui de S. Ambroise et de S. Augustin, les formules A et B, employées dans les manuscrits 11 et 43 de ce groupe : A. *Hymnus ad matutinum diebus dominicis,* quem sanctus Ambrosius et sanctus Augustinus condiderunt ; — B. *Laudes post nocturn. Hymnus* quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem condiderunt.

Ainsi encore, dans le 5e groupe, celui des Nicetius, Nicetus, Nicetas, etc., les formules A, B, C, employées dans les nos 3, 4 et 8 de ce groupe : A. *Ymnus* sancti Viceti episcopi *diebus dominicis ad matutinis;* — B. *Hymnus* sancti Niceti episcopi *Dominicis diebus ;* — C. *Ymnus* sancti Nicetii *diebus dominicis canendus.*

Ainsi enfin, dans le 6e groupe celui de Sisebut, la formule D, employée dans le manuscrit de la Vallicellane : *Ymn.* Sysebuti *in diebus dominicis.*

Les noms propres que nous font lire tardivement les titres de ces trois groupes, ne paraissent-ils pas, dès lors, s'introduire comme autant d'interpolations dans la formule anonyme ?

En résumé, le titre anonyme du premier groupe — a) s'autorisant des premiers témoins connus ; b) présentant toute une tradition, qui domine encore aux VIIIe, IXe et Xe siècles, et s'accuse dans l'ensemble des témoignage les plus imposants par leur ancienneté ; c) se conservant même plus avant, jusque dans les groupes où l'on

(1) MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXXVI, col. 935.

essaie de substituer un nom d'auteur à l'anonymat traditionnel, — ce titre, je le répète, nous offre les caractères d'antériorité les mieux établis, ou, ce qui revient au même, les caractères d'une possession longtemps universelle, qu'explique on ne peut mieux cette antériorité, et qu'accuse précisément la persistance et la permanence de la formule en question.

Persistance de l'anonymat lui-même longtemps après l'apparition des noms d'auteur.

J'ajoute que le courant d'anonymat ne s'arrête pas en même temps que s'en arrête la forme traditionnelle la plus ancienne, celle du premier groupe. Ce courant persévère, sous une forme ou sous une autre (*Hymnus sanctæ Trinitatis*, etc. : 2e groupe ; *Hymnus*, etc. : 7e groupe ; *Hymnus angelorum*, etc. : 8e groupe ; *Hymnus sanctorum Patrum*, etc. : 10e groupe), et non pas dans un seul lieu, mais dans diverses régions, longtemps après que les noms propres ont commencé de se creuser, eux aussi, leur lit. Comme si, par sa force d'inertie, même inconsciente, je suppose, le silence qu'affectent alors les copistes pour l'une ou l'autre des attributions en cours, eût dû faire obstacle à l'envahissement d'interventions extra-traditionnelles, et les empêcher, pour autant, de bénéficier de la prescription.

§ III.

Les Attributions.

La diversité des attributions.

L'impression qui résulte de toutes ces observations s'affermit encore, dès que l'on considère avec un peu d'attention les attributions elles-mêmes, pour ce qu'elles valent. D'abord il y a le fait de leur discordance. Il n'en avait pas fallu davantage à Pagi pour conclure que la diversité de ces attributions, dont aucune n'était plus scientifiquement accréditée que l'autre, prouvait suffisamment l'ignorance où l'on était du véritable auteur : « *Auctorum diversitas quibus illud adscribitur satis ostendit hujus cantici auctorem adhuc nos latere* ». (*Ad annum* 388, n° XI). La situation n'a pas changé, tout au contraire, depuis que Pagi concluait en ces termes.

L'auteur du *Te Deum* déclaré formellement inconnu dans la tradition bénédictine de la Sabine au XIe siècle.

Pagi tout le premier s'endurcirait plutôt dans son scepticisme, s'il ajoutait maintenant à son information le document que je vais produire, établissant que, dans le voisinage même de Nole, où S. Paulin n'aurait pas manqué d'associer le nom de son ami Nicetas au *Te Deum*, la tradition bénédictine confessait ingénûment son ignorance, au XIe-XIIe siècle, — ni plus ni moins qu'au XVIIe siècle Antoine Pagi, — sur la question de l'auteur du *Te Deum*. J'ai trouvé le texte de ce curieux document dans deux manuscrits : un Psautier de Subiaco, (=S) du XIe siècle, n° 249, aux folios 217'-218, et un autre Psautier bénédictin, d'une provenance analogue (peut-être Farfa). Ce second manuscrit (=F) est du XIe-XIIe siècle, et porte la cote E 24 à la Vallicellane. La Préface du *Te Deum* dont je parle s'y trouve au folio 208. Je la transcris d'après le manuscrit de Subiaco.

Hunc hymnum quis instituerit lectione (lectio SF) doceri minime possumus (potuimus F). Attamen si fas est audita referre non desunt qui hujusmodi laudes a quodam sisebuto compositas (compositus F) narrant, eo quod idem sisebutus fidem sanctæ et individuæ trinitatis quæ catholica nuncupatur a beato Athanasio mirifice cernens expositam, ingenti jubilatione contemplatus (completus F) eruperit in vocem dicens Te Deum laudamus, et cetera quæ sequuntur cum magna exultatione cecinerit. — Liquet profecto quod auctoritas illustrium doctorum legentis animum vehementer attollat. Pleraque tamen sine auctoris nomine tanta (tante F) veritatis luce clarescunt, ut horum quippiam falsum aestimari (estimari F) nefas sit. Inde est quod librum qui vulgo Salomonis scribitur necnon et Judith atque Tobi pariterque Machabeorum volumina quamquam auctores non præferant, et in canone (canonem S F) non habeantur (habeant S F) hebraeorum, ecclesia tamen sine scrupulo legit, et legendo suos instruit auditores.

Ym. Te Deum laudamus, etc.

Te decet laus, etc.

Qs.omps. Ds ne nos tua misericordia derelinquat quia in confessione sanctae Trinitatis nos credimus esse salvandos qui vivis et regnas trinus et unus Deus in secula seculorum. Amen.

Cette déclaration valait la peine d'être produite intégralement. Elle est on ne peut plus catégorique, en même temps que sage et loyale. Après avoir nettement constaté l'absence de toute tradition écrite sur l'institution du *Te Deum*, elle rapporte, à tout hasard, un « on dit » circonstancié sur le compte d'un nommé Sisebuth. Mais l'auteur de la déclaration laisse voir très clairement qu'il n'a pas grande confiance dans ce qu'il rapporte, et, tout en concédant que le nom d'un grand docteur donnerait un nouveau lustre au cantique, il énumère avec complaisance les cas où l'Église passe outre l'anonymat de ce qu'elle nous fait lire, et ne nous en édifie pas moins. Il est évident que ces précautions en faveur de l'anonymat dissimulent à peine le dernier mot, enveloppé de consolations, de l'auteur incrédule au lecteur.

Incertitude de la même tradition devant le nom de Sisebuth suggéré postérieurement.

Et, de fait, une fois le nom de Sisebuth introduit (on voit avec quelle réserve) dans la tradition bénédictine de la Sabine et de la Campanie, les copistes ne s'entendent même pas sur l'identité du personnage auquel ils font les honneurs du *Te Deum*, et cela, non pas à des siècles de distance, mais presque en même temps, mais dans le même monastère, au Mont Cassin. Le Bréviaire cassinésien de la Bibliothèque Mazarine, n° 364, écrit : *Ymnus Sisebuti* MONACHI. Le diurnal, également cassinésien, de la Vaticane (Urbin. 585) écrit : *Hymnus Sisebuti* REGIS. Or, le Diurnal est du XIe siècle et le Bréviaire date du gouvernement de l'abbé Oderisius, mort en 1105. Tout à l'heure nous lisions « *a* QUODAM *sisebuto*, » dans le ms. de la Vallicellane ; à son tour le Psautier des Archives de S. Pierre en fait un saint : *Ymnus* SANCTI *Sisebuti* ».

C'est un fait curieux, évidemment, qu'au Mont Cassin le nom d'un roi d'Espagne, contemporain de S. Isidore, ait pu être donné au *Te Deum*. Avant la publication du catalogue d'Ehrensberger, on jugeait même improbable l'existence d'une pareille mention dans les livres cassinésiens. Allons-nous conclure des nouvelles données acquises, en insistant sur certaines rencontres du *Te Deum* avec l'*Illatio* pascale du Missel mozarabe, que c'est au roi des Wisigoths que nous serions redevables du cantique ? Evidemment non. Peut-être cette candidature est-elle née simplement de la connaissance qu'on avait de la lettre dogmatique du roi des Wisigoths au roi et à la reine des Lombards (FLOREZ, *Esp. sag.*, t. VII, 321) jointe à l'observation de la place que le *Te Deum* occupe dans plusieurs manuscrits, immédiatement à côté du symbole *Quicumque* ? Quoi qu'il en soit, ce qui ressort le plus clairement de tout cela, c'est qu'on en doit prendre occasion de faire provision de prudence et de scepticisme, devant toutes ces attributions postérieures, quand on voit la facilité avec laquelle on pourrait être engagé sur une fausse voie, par des attributions dont l'invraisemblance ne ferait pas, d'elle-même, justice, comme dans le cas de Sisebuth.

Apparition tardive du nom d'Ambroise et d'Augustin dans la tradition milanaise.

Le nombre des témoignages qui attribuent soit à S. Augustin, soit à S. Ambroise, soit à tous deux, la composition du *Te Deum* ne doit pas nous en imposer davantage. Ce nombre d'ailleurs s'accroîtrait certainement hors de toute proportion si, l'enquête devenant universelle, il fallait tenir compte absolument de tous les manuscrits et de tous les imprimés, à partir du moment où la tradition qu'il affirme s'est établie définitivement et à l'exclusion de toutes les autres. Mais peu importe. A eux seuls, les trois numéros *anonymes* 2, 3 et 4 (C. D. E.) du 2e groupe suffisent à invalider tous les suffrages, aussi nombreux qu'on le voudra, du 4e groupe. Ces trois anonymes sont les trois plus anciens psautiers de la liturgie ambrosienne. C'est à dire que nous sommes à Milan, dans la ville d'Ambroise, au lieu même où, suivant l'hypothèse du 4e groupe, aurait été composé le *Te Deum*. Si vraiment l'attribution du *Te Deum* à l'évêque de Milan et à son illustre néophyte était authentique, c'est bien à Milan qu'on devrait s'attendre à la constater dès l'origine. Eh bien, pas du tout. Je le répète, aucun des plus anciens manuscrits ambrosiens ne fait mention d'Ambroise ni d'Augustin. Que dis-je ? au XIIe siècle, la tradition milanaise représentée par le vieux Berold, si jaloux des gloires de sa patrie religieuse, cette tradition n'est pas encore entamée : son témoignage demeure négatif, elle est toujours muette sur l'attribution du *Te Deum* à S. Ambroise et à S. Augustin. Pareil silence à Milan n'est-il pas décisif contre la masse quelconque des voix étrangères à la tradition milanaise ? Qu'importe, après cela, le témoignage fourni, loin de Milan, dès le XIe siècle par Hincmar ? Qu'importe également que Jean Boffa transcrivant en 1278 le *Beroldus novus*, finisse par céder à la vogue à laquelle le Beroldus original, du XIIe siècle (1), demeurait encore étranger ? Mais c'est trop insister sur une candida-

(1) « Sequitur : *Te Deum laudamus* » dit Berold (p. 57 de l'éd. MAGISTRETTI), sans rien ajouter, ce qui n'est

ture à laquelle personne ne songe plus. Il faut pourtant ajouter, qu'il n'est pas une seule des autres candidatures en présence, qui ne puisse et ne doive être écartée par une fin de non recevoir semblable. Chacune d'elles, on doit s'y attendre, mais on va le voir plus loin en détail, notamment pour Sisebuth et Nicetas, vient se heurter devant la même barrière infranchissable de la prescription.

Insuffisance des témoignages relatifs à S. Hilaire et à Abundius.

L'attribution qu'on faisait du *Te Deum* à S. Hilaire dans le manuscrit de S. Emmeran de Ratisbonne, et à Fleury-sur-Loire, autour de l'abbé Abbon, offrirait peut-être quelque vraisemblance partielle, du moins on a pu le croire, pour l'adjonction de tel ou tel verset final, que l'Evêque de Poitiers aurait fait le premier passer du *Gloria in excelsis* dans le *Te Deum*. Mais — il faut toujours en revenir là — sur quoi s'appuierait une pareille tradition, quand tout notre premier groupe est silencieux et comprend tant de témoins antérieurs à l'abbé de Fleury ?

On peut, à plus forte raison, négliger Abundius. Il ne paraît même pas que, dans un inventaire complet et définitif, sa candidature ait chance de gagner beaucoup de terrain.

Le nom de Nicétas. a) Le manuscrit d'Usserius.

Reste Nicétas ou Nicétus. A l'époque (1894) où D. Morin s'occupait d'introduire la cause de l'évêque de Remesiana, devenu, grâce à lui, célèbre, on ignorait encore les véritables termes dans lesquels le « Codex vetustissimus Hymnorum partim latino partim hibernico sermone scriptorum », dont parlait Usserius, présentait « Nicetam ». Mais ce manuscrit semblait bien, dans tous les cas, avoir, en l'occurence, « une importance spéciale ». C'est en effet « le seul », disait D. Morin, « qui nous ait conservé la forme *Nicetas* : dans les autres manuscrits ... ce nom propre sera changé en *Nicetus* ou *Nicetius* » (1).

La lecture d'Usserius était exacte, sauf que le manuscrit portait non pas *Niceta*, mais *Neceta*. Chacun put s'en assurer quatre ans plus tard, en lisant le titre textuel et complet, tel qu'il figure dans le document, — enfin reconnu, — tel que le reproduisait, page 59, *The Irish liber hymnorum*, que la Société Henry Bradshaw venait de distribuer à ses membres (2). L'un des deux éditeurs, le Dr Bernard, avait définitivement identifié le « Codex vetustissimus », d'Ussher avec le *Liber Hymnorum* du *Franciscan Convent*, de Dublin (Cf. Introduction p. XIII sqq.). Ce n'était donc pas avec le *Book of Hymns* de Trinity College, de la même ville et de la même date (XIe siècle), qu'il fallait faire cette identification, comme on l'avait suggéré d'abord à D. Morin, bien inspiré d'ailleurs de n'accueillir cette identification que discrètement. La publication que faisait de ce dernier manuscrit le Société H. B. permettait,

pas son habitude, quand il s'agit de rendre à S. Ambroise ce qui lui est dû. Voir, par exemple, page 93, par deux fois l'*Exorcismus* S. Ambrossii. Le *Beroldus novus* est d'ailleurs tout ce que Purricelli a trouvé dans les traditions milanaises, qu'il connaissait mieux que personne, pour appuyer la légende aussi connue que dépréciée de Datius (Cf. Mabillon *Analecta*, t. I, pp. 4-6 ; *Museum Italicum*, t. I, p. 107; Merati, t. II, pp. 147-153).

(1) *Revue Bénéd.*, t. XI, 1894, p. 56.

(2) J. H. Bernard D. D., and R. Atkinson, LL. D., *The Irish Liber Hymnorum edited from the mss. with translations notes, and Glossary*. London 1898, 2 vol. in 8° (XIII et XIV de la collection.)

en effet, de lire en toutes lettres, à la même page 59 (l. c.) : *Haec est laus sanctæ Trinitatis quam Augustinus sanctus et Ambrosius composuit.*

b) Variations des témoignages celtiques.

Je m'arrête un moment, à ce propos, sur les titres irlandais, et je prie qu'on veuille aussi remarquer combien, dans leur façon d'y pourvoir, les traditions celtiques paraissent hésitantes, ou incohérentes, comme on voudra. L'Antiphonaire de Bangor, au VIIe siècle, intitulait encore le *Te Deum*, sans nom d'auteur, *Ymnu in die Dominica*, comme avait déjà fait, avant lui, le Psautier de la Reine de Suède (Vat. Reg. XI), du VIe-VIIe siècle : *Incipit hymnus ad matutina dicendus die dominico.* C'était également, au IXe siècle, la tradition des manuscrits de Saint-Gall 15 et 20, appartenant tous deux, comme de juste, au 1er groupe, et il est inutile de rappeler les attaches celtiques de Saint-Gall.

A côté de cela, tout en demeurant anonyme, le titre du *Te Deum*, dans le *Book of Cerne* (VIIIe-IXe), se range déjà dans un groupe différent, le deuxième. (WORDSWORTH, art. *Te Deum*, dans le *Dictionary of Hymnology* 1122 a, 2.) Que dis-je? Même à Saint-Gall, et toujours au IXe siècle, les manuscrits 23 et 27 quittent le premier groupe, pour entrer dans le 4e, celui d'Augustin et d'Ambroise, ce qui n'empêche pas, en 909, le psautier quadruple de l'abbé Salomon maintenant à Bamberg et copié par celui de Cologne, de revenir au premier groupe. Il est vrai qu'à Saint-Gall, on était alors en plein éclectisme liturgique: je me borne à rappeller le Sacramentaire Triplex, qui semble bien répondre à la même préoccupation, peut-être à des curiosités analogues à celles dont témoignent les psautiers quadruples; besoins purement académiques d'ailleurs, car il ne saurait être question d'une psalmodie chorale, exécutée par les « *fratres ellenici* » dans le texte grec, à côté des « *fratres scotici* » et d'autres, auxquels auraient été respectivement assignés le texte gallican, la Vulgate et la traduction hiéronymienne faite sur l'hébreu.

c) Apparition tardive du nom de Nicétas dans la tradition celtique.

Quoiqu'il en soit, c'est seulement au XIe siècle, au plus tôt, qu'apparait pour la première fois, *dans la tradition irlandaise,* (1) le nom de Nicétas. Encore n'arrive-t-on pas à s'entendre sur l'orthographe de ce nouveau nom. D'ailleurs, à la même époque, il est loin d'être le seul que portent les manuscrits celtiques: c'est en effet d'Ambroise et d'Augustin, que se réclame le *Book of Hymns,* de Trinity College, on vient de le voir, et ce manuscrit est du XIe siècle; c'est également à son groupe qu'appartient le « très vieil hymnaire irlandais du Mont-Cassin, » que D. Morin citait en 1890. (*Rev. Bén.* t. VII, p. 153.)

d) Concurrence à la même époque, des noms d'Ambroise et d'Augustin dans la tradition celtique.

Puisque l'occasion s'en présente, remarquons en passant l'argument supplémentaire que fournissent ces deux derniers manuscrits, tant pour écarter les noms d'Ambroise et d'Augustin, que pour recommander l'antiquité supérieure des vieux titres anonymes. *Hæc est laus sanctæ Trinitatis,* c'est, à peu de chose près, le titre

(1) Il n'y a, du reste, dans le 5e groupe, c'est à dire dans le groupe des Nicet, qu'un manuscrit qui soit plus ancien que le XIe siècle: c'est un manuscrit angevin du IXe siècle (5e groupe No 1, formule H.)

des manuscrits ambrosiens (2e groupe C. D. E, Nos 2, 3 et 4), et, comme on le voit, au Xe siècle, ce titre n'admettait encore aucun nom propre. Comment se défendre de croire que les noms d'Ambroise et d'Augustin survenant au XIe siècle dans nos deux manuscrits irlandais, ne soient ni plus ni moins que des interpolations, quand la liturgie d'Ambroise elle même, assurément digne de foi dans l'espèce, ne les connaissait pas encore plus d'un siècle après? Qui autorise les Irlandais du XIe siècle à introduire les noms d'Ambroise et d'Augustin dans un titre qui ne les donnait pas au Xe siècle? Qui les autorise surtout à pratiquer cette interpolation, dans un titre probablement (1) spécial à une liturgie particulièrement bien placée pour savoir à quoi s'en tenir sur la part de saint Ambroise dans le *Te Deum?*

e) Possession séculaire de l'anonymat dans la tradition celtique primitive.

Eh bien, le nom de Nicétas est dans un cas analogue, au milieu des plus vieilles traditions celtiques. Acceptons, si l'on veut, pour un moment, l'hypothèse qui ramène tous les manuscrits anglais, irlandais et continentaux du 5e groupe (celui des divers Nicet), à une commune tradition et à une tradition celtique. L'apparence compacte que présentent les témoignages ainsi obtenus, groupés et ordonnés, leur convergence à point nommé, peuvent bien faire impression, sans doute, à priori. Mais c'est à une condition. On a dû préalablement admettre ou croire qu'aucune voix nationale discordante ne vient troubler le concert, et que nous entendons véritablement un concert celtique, et un concert unanime. Or il s'en faut du tout au tout que la réalité réponde à ce postulat, nous venons de le voir, et, tout au contraire, nous retrouvons ici la même inconsistance, le même désarroi, qui nous ont arrêtés tout à l'heure, en étudiant la façon dont se comporte cette tradition irlandaise à l'égard de la stichologie finale du *Te Deum* et du *Gloria in excelsis*.

Sans faire appel à d'autres manuscrits qu'à des manuscrits incontestablement irlandais, tels que l'Antiphonaire de Bangor, ou bien écrits dans le monastère quasi irlandais de Saint-Gall, nous voyons intervenir tout un chœur celtique, le chœur des anciens, dont la protestation se dresse invinciblement contre le chœur des jeunes du 5e groupe.

J'insiste, et je présente dans l'ordre chronologique la liste des plus autorisés de ces protestataires.

Nous avons : 1° AU VIIe SIÈCLE :

a. L'Antiphonaire de Bangor; le *Te Deum* y reçoit le titre de *Ymnu in die Dominica*, sans nom d'auteur.

b. Les fragments irlandais de Turin (F. IV, 1). Le *Te Deum* n'y a pas de titre, pas de nom d'auteur.

(1) *Probablement*, dis-je, car il faut laisser la porte ouverte aux témoins encore inconnus qui pourraient survenir, et attester que les formules C, D, E, du 2e groupe (*Hymnus in honorem Sanctae Trinitatis*) uniquement relevées jusqu'à présent dans les manuscrits ambrosiens (2, 3, et 4 du 2e groupe) se rencontrent ailleurs par aventure, et cela sans dépendre de la tradition milanaise.

2° AU VIIIe SIÈCLE :

a. Le Codex Harleian 7653. Le *Te Deum* y est également sans titre et sans nom d'auteur.

b. Les *Officia per ferias*, d'Alcuin. Le *Te Deum* y est sans nom d'auteur, au milieu d'autres pièces attribuées à de grands noms, et n'a pour titre que celui de Bangor, à peu près : *Hymnum dominicale.*

c. Le manuscrit Cottonien Galba A. XVIII. Il ne donne au *Te Deum* ni titre, ni nom d'auteur.

3° AU IXe SIÈCLE :

a. Le manuscrit bilingue n° 17 de Saint-Gall. Il est sans nom d'auteur et sans titre.

b. Le manuscrit n° 15 de Saint-Gall. Pas de nom d'auteur, mais le titre de Bangor développé : *Ymnus ad M*(atutina)*s diebus Dominicis.*

c. Le manuscrit n° 20 de Saint-Gall. Pas de nom d'auteur, mais le même titre encore plus développé : *Hymnus domin. pro noct. hoc est ante lectionem evangelii.*

d. Le manuscrit n° 23 de Saint-Gall. Enfin la tradition irlandaise d'anonymat se laisse entamer. Mais c'est pour en faire bénéficier S. Ambroise et S. Augustin : *Hymnus quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem condiderunt.*

e. Le manuscrit n° 27 de Saint-Gall. Il est exactement dans le même cas.

4° AU Xe SIÈCLE :

a. Le manuscrit de Trinity College à Dublin. Même déviation, mais toujours au profit de S. Ambroise et de S. Augustin, pas encore de Nicetas : *Haec est laus sanctæ Trinitatis quam Augustinus sanctus et Ambrosius composuit.*

b. Le *psalterium quadruplum* de Saint-Gall, maintenant à Bamberg. Ici la tradition ne se laisse pas entamer. On y maintient le titre anonyme traditionnel : *Ymnus matutinalis.*

J'allais oublier le *Book of Cerne.* Ici encore le *Te Deum* demeure anonyme, tout en recevant le nouveau titre : *Laudatio Dei.*

On pourrait allonger cette liste de protestation irlandaise en y accueillant, comme on l'a fait dans le 5e groupe, des manuscrits anglais tels que le Marinus Psalter de Cambridge CCC 272, du IXe siècle, *Hymnus die dominico ad Matutin ;* le *Psalterium* anglo-saxon du Xe siècle, n° 427 de Lambeth Palace : *Hymnum ad matutinis diebus dominicis ;* le Psautier de Suffolk, Vatic. Reg. 12, du XIe siècle : *Ymnus ante sanctum evangelium dominicis sive festivis noctibus ;* le Psautier d'Hereford (Harleian 1719) qui appartient au 4e groupe, de S. Ambroise et de S. Augustin ; le Nicolas Bacon 's Psalter (n° 1156 de Cambridge University) du XIe siècle : *Hymnum optimum,* etc.

Mais, encore une fois, ce n'est pas le nombre qui nous importe ici, c'est l'antiquité supérieure, et le 5e groupe, le groupe des Nicet, si compacte dans le sens irlandais qu'on veuille le faire, se heurte inévitablement contre l'argument de prescription, que lui oppose l'autre groupe irlandais, de beaucoup plus ancien, qui vient de passer sous nos yeux.

Dans de pareilles conditions, n'est-il pas vrai ? si parmi les témoignages irlandais discordants, il en est qui doivent prévaloir sur les autres, ce sont évidemment les témoignages qui sont à la fois les plus anciens de la nation celtique, et d'accord avec les plus anciens de toutes les autres traditions.

Cet argument, sans doute, était déjà contenu dans l'argument général du même ordre développé plus haut. Mais il y avait lieu d'en faire partiellement une application spéciale aux témoignages irlandais, puisqu'il est fait état par dessus tout desdits témoignages, dans la question de Nicétas.

f) Le silence des traditions campannes sur Nicétas.

Achevons d'examiner cette question sous d'autres aspects. Peut-être semblera-t-il qu'il eût été plus simple de la résoudre en se transportant à Remesiana. Quand il s'est agi des deux noms d'Ambroise et d'Augustin, le silence des vieilles traditions milanaises a paru suffisant, et le fait est qu'il a été péremptoire. La *prescription* locale, ambrosienne, a tout décidé. Eh bien, de même, quand il s'agit de Nicétas, au lieu d'interroger l'Irlande, pourquoi ne pas interroger directement les traditions daces, les traditions de Remesiana ?

Pour une raison bien simple. Ce serait ici peine perdue d'arguer du silence de l'Eglise de Remesiana puisqu'il n'y a là rien de rien.

Il n'y a rien en Dacie, c'est vrai ; mais il y a mieux ailleurs, dans la sphère de Nole. Puisque S. Paulin nous documente si heureusement sur Nicétas, puisque le souvenir de l'évêque de Remesiana nous apparait si vivant et si intime dans les œuvres de son hôte, n'est-il pas naturel d'interroger les traditions campaniennes à défaut de celles que nous ne trouvons pas en Dacie ? C'est vraiment dans la région campanienne qu'on s'attendrait à trouver le nom de Nicétas associé au *Te Deum*, s'il y avait jamais eu là quelque tradition favorable à Nicétas.

Eh bien, non seulement le nom de Nicétas n'est associé nulle part au *Te Deum* dans les traditions campaniennes, à leur centre, c'est à dire au Mont Cassin, non plus que dans les provinces voisines, j'ai nommé Subiaco, Farfa, mais nous avons vu que les gardiens par excellence de ces traditions, les Bénédictins de Subiaco, du Mont Cassin, etc., déclarent formellement ignorer l'auteur du cantique, et s'ils finissent par risquer à tout hasard un nom propre, ce ne sera même pas encore, ce ne sera jamais le nom de Nicétas. Ce sera, d'abord, le nom de Sisebuth, d'un Sisebuth qu'ils ne savent même pas comment identifier, et, pour tout dire, devant lequel ils demeurent sceptiques.

g) Le silence universel de l'antiquité sur Nicétas.

J'avais donc raison de dire que, s'il n'y a rien chez les Daces, au siège de Nicétas, il y a mieux ailleurs, aux lieux où son souvenir est demeuré, grâce à l'évêque de Nole, impérissable. Il y a le silence, un silence qui devient ici particulièrement significatif, surtout si l'on songe — je demande pardon d'y revenir sans cesse, — au silence non moins profond que ce silence local, au silence de l'antiquité la plus haute, à cet anonymat qu'affectent obstinément et exclusivement les documents du VIe, du VIIe et du VIIIe siècles, et dans lequel se complaisent encore ceux du IXe ; au silence

irlandais notamment, de Bangor et d'ailleurs ; au silence de toute la tradition première, jusqu'au moment où se glissent pour la première fois, tardivement, en Irlande comme ailleurs, et avec autant d'incohérence et d'incertitude en Irlande qu'ailleurs, les premiers noms propres.

h) Le pape Anicet dans le manuscrit de Franciscan Convent à Dublin.

Il y a cependant quelque chose d'intéressant dans la tradition du nom de Nicéta, telle que l'exprime le *Liber hymnorum* du Franciscan Convent de Dublin. J'en dirai deux mots seulement, et je termine par là l'inventaire des manuscrits.

Le titre ou præfatiuncula du *Te Deum*, dans ce manuscrit, comprend deux toutes petites phrases en irlandais et une troisième phrase, latine, un peu plus longue. La première est une affirmation catégorique du nom de l'auteur et de sa qualité. « Neceta comarba Petair doronai in cantaic-se. » Ce que le Dr Atkinson traduit : « Niceta coarb (i. e. successor) of Peter made this canticle » (*The Irish lib. hymn.* vol. II, p. 22). La deuxième phrase, affirmative encore, fixe le lieu de composition du cantique : « Ir Roim dano doronad, c'est à dire : And in Rome it was made » (ATKINSON l. c.) La troisième, la phrase latine, déclare qu'on ignore l'époque *(quo tempore)* et l'occasion *(quam ob causam)* de cette composition, et qu'on peut dire tout au plus que Neceta voulut ainsi *louer Dieu* (allusion au titre *Laus Dei*) eu égard à la façon dont le *Te Deum* fait immédiatement suite au 1er verset du psaume 112 : Laudate pueri Dominum, laudate nomen Domini.

Voici d'ailleurs le texte intégral, irlandais et latin, de la rubrique :

> Neceta co*m*arba Pet*air* dorónai in cantaic-se. Ir-Roi*m* da*no* doronad (1). Incertum autem quo tempore et quam ob causam factum nisi Necetam deum laudare uoluisse diceremus, dicens « Laudate pueri dominum, Laudate nomen domini, Te deum laudamus » et reliqua.

Ainsi, d'après la rubrique irlandaise, l'auteur du cantique :

a) évrivait à Rome,

b) était un successeur de Pierre,

c) s'appelait Neceta.

La question est de savoir maintenant s'il y a, dans l'église de Rome, un successeur (coarb) de Pierre, un Pape, à qui puisse s'appliquer le nom de Neceta. Il me semble que l'hésitation n'est pas possible, et, par le fait, la première fois que mon attention, distraite par ailleurs, tomba sur ce texte, je pensai tout de suite au pape Anicetus, le onzième successeur de Pierre. N'était-il pas naturel d'admettre que la forme *Anicetus* mal lue, mal transmise, ou privée par un accident quelconque de sa première lettre, serait devenue, sous la plume du copiste irlandais, *Neceta ?* De fait, la transformation d'Anicetus en *Niceta* n'est pas sans exemple, et c'est bel et bien *Niceta* qu'on lit, au lieu d'Anicetus, dans le catalogue pontifical du manuscrit de Laon, lequel s'arrête,

(1) Neceta successeur de Pierre a fait ce cantique. A Rome il fut fait.

comme l'observe Mgr Duchesne, à « Pelagius II (579-590) usque praesens tempore Mauritii imperatoris » (1).

Or, de même qu'on voit déjà, dans le *Liber Pontificalis*, le nom du pape S. Télesphore lié au *Gloria in excelsis*, une notice analogue, dans je ne sais quel document, aurait-elle lié, cette fois, sans plus ni moins d'autorité, le nom d'Anicet à la mention du *Te Deum ?* et le rédacteur irlandais du *Liber Hymnorum* du Franciscan Convent en aurait-il eu la tradition sous les yeux, quand il composait les préfaces de son recueil ? D'une façon ou d'une autre, pourquoi ne serait ce pas du pape Anicet (à tort ou à raison, peu importe) qu'il était question pour lui ? La transformation d'Anicet en Neceta, documentée d'ailleurs, n'est-elle pas plus simple et plus vraisemblable que l'hypothèse forcée d'un changement de Remesiana en Roma, non documenté ? Si je ne m'attache en disant cela qu'à la forme la plus éloignée *Neceta,* c'est qu'elle est précisément visée par le ms. de Dublin. Mais il est bien entendu que l'identification doit embrasser, à fortiori dirai-je, le *Nicetius* de tous les autres titres, en vertu d'une induction tout aussi légitime (sinon plus) que celle dont on a fait jusqu'ici bénéficier Nicétas de Remesiana.

Voilà, dans tous les cas, sur les rangs, un nouveau prétendant à la propriété — que se sont si longtemps disputée Nicétius de Trèves, Nicétus de Vienne, Nicétas d'Aquilée, Nicétas de Remesiana — d'un nom qui n'était accompagné, chez aucun de ces Nicet, d'un signalement distinctif, et qui, du moins, dans le *Liber Hymnorum* du Franciscan Convent, est nettement circonscrit, appliqué formellement à un personnage précis. On ne peut nier qu'étant admise une tradition de Nicet dans les titres du *Te Deum,* cette tradition se présenterait, dans ces conditions, sous un jour entièrement nouveau.

Est-ce à dire que ce jour nouveau lui serait plus favorable ? Mais pourquoi faudrait-il en croire notre liturgiste irlandais ? Quel titre le nom du Pape Anicet aurait-il à modifier la tradition d'anonymat qui précède son apparition, de préférence à tous les autres noms ? Je sais bien que, parmi les titres anonymes, il en est qui semblent évoquer, à défaut de son nom, son époque. Je n'ai rien dit en effet des titres tels que *Canticum Apostolorum, Hymnus sanctorum Patrum,* etc. (10e groupe). Le premier surtout devrait-il donc être considéré comme favorisant à son tour, à défaut du nom lui-même, je le répète, l'idée d'antiquité reculée que laisserait dans l'esprit le nom du onzième successeur de Pierre ?

Conclusion. Pour ma part, étant bien résolu, comme je le disais en commençant ce chapitre, et j'y reviens, à me débarrasser de l'obsession des manuscrits, je n'en tiens aucun compte. Ce n'est pas que je refuse au *Te Deum* l'antiquité qu'accuseraient ces traditions plus ou moins authentiques. Au contraire ; mais je crois y arriver plus sûrement par une autre voie. J'ai voulu simplement, avant d'entrer dans cette voie,

(1) Cf. DUCHESNE, *Liber Pontificalis*, p. 15 et p. 22.

montrer l'incohérence et le désarroi des traditions, dans la question de l'auteur du *Te Deum,* et l'impossibilité de rien résoudre par un tel moyen, dès lors que c'est un auteur précis qu'on cherche. Il est douteux qu'un inventaire plus complet change beaucoup les termes (1) de la question.

Après tout, si l'on tient à ce que, soit Nicétas de Remesiana, soit un autre, aient eu part en quelque manière au morceau, nous pouvons admettre, tout en demandant qu'on spécifie sur de belles et bonnes preuves, qu'ils l'auront peut-être augmenté, qu'ils seraient par exemple, responsables de l'annexion de la stichologie finale, ou bien qu'ils l'auraient rythmé, doté d'une mélodie de leur invention, que sais-je? Mais alors, retenons-en que Nicétas n'aurait donc pas répugné plus que tel et tel de ses contemporains, à mêler à son fonds propre le fonds d'autrui. Cela, du moins, pourrait n'être pas sans profit dans la question des procédés littéraires de l'évêque de Remesiana.

Je ne voudrais pas insister plus que de raison sur l'hypothèse d'une composition musicale qui laisserait aux compétiteurs un droit sur le *Te Deum,* et je songe moins

(1) J'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience dans plusieurs bibliothèques de Rome, depuis que ces pages étaient écrites, mais sans pouvoir consacrer à mes recherches autant de temps et de soin que je l'aurais voulu. Voici l'inventaire des titres que j'ai trouvés dans les manuscrits qui ne figurent pas déjà dans mes tableaux. Neuf d'entre eux, dont les dates s'échelonnent du XIIIe au XVe siècle, se groupent autour de S. Ambroise et de S. Augustin; quatre, du Xe au XIVe siècle, n'ont d'autre titre que *Psalmus* ou *Hymnus;* dix, du XIIIe au XVe-XVIe siècle n'ont aucun titre.

1o Les neuf qui se réclament des noms d'Ambroise et d'Augustin sont les suivants:

Archivio S. Pietro: F. 29, Bréviaire du XIIIe siècle; F. 26, Bréviaire du XVe siècle *(Hymnus sanctorum Ambrosii et Augustini).*

Bibliothèque Angelica: Cod. 1575 (C. III. 2) Psalterium-Breviarium de Cava, daté de 1308 *(Ymnus sanctorum Ambrosii et Augustini)*; Cod. 441, Breviarium ad us. fr. min., du XVe siècle, fo 16' *(Hymnum beati Ambrosii et Augustini episcoporum et doctorum).*

Bibliothèque Alexandrina (Sapience) Cod. 231. Bréviaire Chartreux du XIVe siècle (pars I, fo 100 *Canticum Ambrosii et Augustini)*; Cod. 234 (ancien +. K. 32 et Ω. g. 41) Psautier O. S. B. de Subiaco, du XVe siècle. (fo 100' *Canticum S. Ambrosii et Augustini).* Les moines de Subiaco, moins prudents que leur confrère du Xe siècle, après avoir accueilli dubitativemeat Sisebuth, non sans témoigner de l'anonymat primitif, s'étaient donc finalement décidés pour Ambroise et pour Augustin.

Bibliothèque Casanatense: (Cod. 591 B. V. 27) Psalterium, XVe siècle *(Hymnum sanctorum Ambrosii et Augustini).*

Bibliothèque Vallicellana. B. 44. Breviarium Ord. S. B. XIIIe siècle (fo 50, *Hymnus quem Ambrosius et Augustinus condiderunt).*

2o Ymnus ou Psalmus:

Archivio S. Pietro. 156 D Psautier bénédictin de S. Clément de Tivoli, Xe-XIe siècle (fo 142 *Ymnus).*

Bibliothèque Vallicellane. B. 92. Bréviaire O. S. B. de Pérouse, XIVe siècle (fo 282 *Ymnus)*; B. 140. Bréviaire romain de 1477; C. 93. Nocturnale O. S. B., de Farfa, XIIIe-XIVe siècle (fo 398 *Psalmus).*

3o Sans titre.

Archivio S. Pietro. E. 14. Psalterium, XIVe siècle; E. 15. Psalterium, XVe-XVIe siècle; F. 28. Bréviaire du XIVe siècle.

Bibliothèque Angelica. Cod. 443. Bréviaire des frères mineurs; 462. Psautier-Hymnaire (fo 151).

Bibliothèque Alexandrina. Cod. 233. Bréviaire romain du XVe siècle (fo 24).

Bibliothèque Casanatense. Cod. 116. Psautier de Se Marie de Capoue, du XIIIe-XIVe siècle; Cod. 217 (A. II) Psautier-Hymnaire du XIVe-XVe siècle; Cod. 748; Cod. 1069. (fo 223). Ce dernier manuscrit, écrit sur papier, conserve à la fin de chaque psaume la petite formule euchologique qui le résume dans plusieurs anciens psautiers. Je ne crois pas qu'à cette date, cette particularité se rencontre beaucoup.

encore à la spécifier. (1) Mais je suis bien aise, dans cette explication quelconque, de me trouver d'accord avec le Dr Wordsworth. Celui-ci, du reste, dans le *Dictionary of Hymnology*, n'est pas à court de compensations pour dédommager les divers personnages dont se réclament les manuscrits, du titre de gloire qu'il leur refusait alors : Titles authorship are numerous but inconsistent. Indeed they may not all have been intended at first positively to assert the authorship of the person named, but perhaps to ascribe the introduction of the hymn to him, *or possibly its musical setting*, or it may be even to refer to his frequent use of it as a favourite hymn. (*Dict. of Hymnology*, p. 1122-3).

---

(1) Je rappellerai seulement, à ce propos, une découverte musicale extraordinaire, mais peu encourageante. Je veux parler de la tentative malheureuse de Fétis, que Vincent fit avorter aussitôt, dans une « NOTE *sur la messe grecque qui se chantait autrefois à l'abbaye royale de Saint-Denis le jour de l'Octave de la fête patronale* », lue à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 22 janvier 1864. (Cf. C. R. 1864, p. 27-31. — *Revue archéologique*, Nouvelle série, t. IX, 1864, p. 268-281).

« J'ai cherché longtemps, disait Fétis, quelle était l'origine de ce chant si beau, si solennel, et je l'ai trouvé enfin dans l'introit de la messe grecque de saint Denys l'Aréopagite, dont la date remonte au deuxième siècle, suivant les *Liturgies ou messes des Saints Pères*, et qui était chantée longtemps après à l'abbaye de Saint-Denis près de Paris, pendant l'octave de la fête de ce saint martyr ».

Et il ajoutait en note :

« Cette même formule de chant se trouve onze fois dans l'*Octoechos*, ou livre de cantiques de l'Eglise grecque dans les huit tons, suivant la vérification récente que j'en ai faite ».

Faire remonter au IIe siècle la messe romaine *Sapientiam* (car c'est d'elle qu'il s'agit dans l'occurence, par conséquent l'Introït, le Graduel, l'Alleluia, l'Offertoire, la Communion, et pourquoi pas aussi l'« Ἄπιτε, πεμπομένη (!) ἐστί » — Ite *missa* est); identifier cette messe avec la portion de la *Hiérarchie ecclésiastique* où l'on ne trouve du reste qu'une *théorie* de la synaxe; donner comme introït un verset du *Gloria in excelsis*, sans s'apercevoir davantage, naturellement, que le texte grec n'en est pas traditionnel, mais représente une traduction moderne faite sur le latin; donner gratuitement comme chant primitif de ce pseudo-introït, un chant commun arrangé pour les besoins de la cause; affirmer enfin qu'une vérification récente a permis de reconnaître onze fois la même formule de chant dans l'Octoechos, quand il est notoire que l'Octoechos ne contient pas un signe musical, c'était vraiment trop escompter la bonhomie du public. Aussi ne peut-on que souscrire au jugement sévère de Vincent, qui terminait son mémoire en prononçant le mot de mystification. Le mot n'était pas trop fort, si l'on songe que, dix ans après, en 1873, dans la 2me édition de la *Biographie universelle des musiciens*, (Paris, Didot, t I, pp. 86-87) la découverte de Fétis était encore complaisamment exposée, sans la moindre mention, cela va sans dire, de la Note de Vincent. Inutile d'ajouter que la persévérance tranquille de ces fantaisies n'empêche pas d'autres imaginations, non moins amusantes et non moins sûres d'elles-mêmes, de prendre place à côté d'elles, en les ignorant.

RÉSUMÉ

ET CONCLUSION DES DEUX PREMIÈRES PARTIES

La partie négative de mon programme est remplie. Nous allons en aborder la partie positive, mais il peut être utile, afin de voir nettement où nous en sommes, de jeter un dernier regard en arrière, et d'embrasser, dans un aperçu synthétique, l'ensemble des points de vue divers qui nous ont successivement arrêtés. Je me résume donc.

Nous nous sommes trouvés, au début de cette étude (pp. 7-10), devant un conflit. La seconde partie de l'*Illatio* mozarabe du jour de Pâques se présentait comme une sorte de *Te Deum* avant la lettre. Nous avons remarqué tout d'abord (p. 10-11), que cette fin d'*Illatio* n'était, après tout, qu'une des variétés, la plus curieuse et la plus complète, des formes qu'offrent très généralement les amorces terminales des *Contestationes* gallicanes. C'étaient donc toutes les branches de la liturgie gallicane qui se trouvaient engagées dans le débat.

Or, étant donné, d'une part, que le *Te Deum* proprement dit passe aujourd'hui pour acquis à Nicétas de Remesiana, étant donnée, d'autre part, dans les *Contestationes,* la présence des *loca parallela* du *Te Deum,* au degré que nous faisait connaitre l'*Illatio* mozarabe, nous avons voulu savoir (pp. 11-12) à qui, définitivement, doit être reconnue la qualité de premier occupant.

Déjà la question posée dans ces termes, suggérait un à priori défavorable à Nicétas. S'il ne s'était agi que d'une *Illatio,* d'une *Contestatio,* bref d'un fait isolé, mettons même de quelques faits particuliers, la position de Nicétas demeurait forte. Mais, dès l'instant que, dans des proportions diverses, ces faits prenaient un caractère systématique, et s'étendaient des *Illationes* mozarabes aux messes de Mone, au *Missale Gothicum,* au missel de Bobbio, j'ajoute au *Missale gallicanum vetus,* et au missel de Stowe, bref à tous les monuments de la liturgie gallicane, la rencontre devenait, je le répète, à priori beaucoup plus inquiétante pour Nicétas. Quelle apparence y avait-il que tous les euchologes gallicans fussent tombés d'accord pour aller tous ensemble emprunter à l'évêque de Remesiana tantôt un trait, tantôt un autre, et tous certains traits partout les mêmes ? Encore n'avons-nous sérieusement envisagé qu'une région de ces *Contestationes,* celle de la transition au *Sanctus.* D'autres régions nous auraient fourni d'autres traits.

Toutefois la première phase du débat (pp. 7-11), abstraction faite de cet à priori redoutable, laissait Nicétas en possession provisoirement tranquille. La vérification (Ie Partie) des autres titres que les sacramentaires gallicans pouvaient opposer à Nicétas n'aboutit non plus à aucun résultat. Les *Contestationes* ne gagnaient pas de terrain; du moins, interrogées *a)* sur l'âge de leur nom, *b)* sur celui de leur texte, *c)* sur l'originalité de ce texte, elles n'arrivaient à donner que des réponses insuffisantes ou trop tardives.

La cause ne pouvant donc être dirimée par cette méthode, nous avons dû reprendre (IIe Partie) l'argument du bloc que les *Contestationes* opposent à Nicétas. C'est là qu'était le terrain vraiment solide. A peine installés sur ce terrain, nous nous sommes bientôt aperçus qu'il se prolongeait bien au-delà des liturgies gallicanes, et que nous avions affaire en réalité, de la façon la plus indiscutable, à toutes les liturgies. C'est de l'Orient comme de l'Occident liturgiques que le *Te Deum* tenait la formule de son *Trisagion*. C'est de l'Orient comme de l'Occident qu'il tenait l'économie du formulaire qui encadre ce *Trisagion*. C'est d'une stichologie commune aux liturgies grecques comme aux liturgies latines, et documentée dès l'époque de Nicétas, qu'il tenait tels versets qui viennent ensuite.

Par surcroît, l'argument d'universalité qui déjà ruinait à lui seul les prétentions du cantique à l'originalité, s'appuyait encore de témoignages datés, attestant: en Orient, avec saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, Didyme d'Alexandrie; en Occident, avec la *Passio Perpetuae*, saint Cyprien, saint Hilaire, Prudence, attestant, dis-je, formellement la préexistence à Nicétas des liturgies mises en cause, et par conséquent de cette universalité.

Aussi, comme dans toutes ces circonstances, c'était devant la réunion plénière de ses créanciers que paraissait le *Te Deum*, il ne lui était plus possible d'oser prétendre encore à l'indépendance de sa propriété, sans s'exposer à soulever aussitôt une protestation unanime des ayants-droit.

Etant données la position qu'on donne généralement à la question du *Te Deum*, et la façon dont j'ai été moi-même obligé de présenter les choses pour la commodité de l'exposition, la seule conclusion qui pouvait sortir des observations ainsi accumulées, c'était, il faut bien en convenir, qu'on a définitivement affaire à ce qui s'appellerait, de nos jours, un plagiat. Dès lors, en effet, qu'on place le *Te Deum* aux confins du IVe et du Ve siècle, dès lors qu'on lui assigne pour auteur un écrivain de cette époque, d'une part, mais aussi dès lors que, d'autre part, se dresse en même temps la concurrence des *loca parallela* de toutes les liturgies, la défense de la position devient impossible, c'est un désenchantement, c'en est fait de l'originalité du *Te Deum*. Nous n'avons plus sous les yeux, du commencement à la fin, qu'un centon.

Aussi n'avons-nous pas attendu jusqu'à présent, pour renoncer à considérer plus longtemps sous cet aspect invraisemblable la composition si homogène et si spontanée qu'est le *Te Deum*, au moins dans sa partie la plus considérable et la plus lyrique.

Et nous avons résolument proposé de renverser les termes et de conclure plutôt, des rapports du *Te Deum,* avec l'ancienne littérature liturgique et les Pères des quatre premiers siècles, à l'antériorité du cantique.

Ce nouveau point de vue n'est pas encore tout-à-fait celui que j'annonçais en débutant (p. 13) comme devant déterminer le changement d'orientation de la troisième et de la quatrième partie, mais il laisse entrevoir déjà la nouvelle position. Avant de diriger nos recherches de ce côté, toutefois, il restait à nous assurer qu'aucun obstacle ne nous arrêterait à titre préjudiciel; il restait à nous demander notamment:

1° Si les limites étrangement restreintes de certains textes grecs du *Te Deum* ne représenteraient pas un premier noyau de rédaction qu'on aurait ensuite développé peu à peu; ce qui nous ramènerait, somme toute, par une voie d'évolution quelconque, au résultat même qui, sous le nom de centonisation, nous avait paru trop peu vraisemblable.

2° Si l'argument des manuscrits ne consacre pas, malgré tout, sans appel, d'une façon ou d'une autre, au profit de Nicétas notamment, soit le système de la centonisation, soit le système de l'évolution.

Or, sur le premier point, nous nous sommes convaincus *a)* que le texte original du *Te Deum* étant un texte latin et non pas un texte grec, celui-ci ne peut donc être qu'une traduction; *b)* que cette traduction n'a pu être faite qu'après le VIe siècle; *c)* qu'à cette date le *Te Deum,* nous en avons la preuve, s'avançait déjà jusqu'au verset 20e au moins, et que dès la fin du IVe siècle, Prudence en connaissait le verset 16; *d)* d'où suit enfin cette conséquence, que l'arrêt au verset 12e de la traduction exécutée après cette date, ne saurait représenter un premier noyau qui n'aurait pas encore dépassé ces limites.

Quant à l'argument des titres des manuscrits, qui fait à peu près toute la fortune de Nicétas, si quelque chose est démontré, c'est bien plutôt que, les titres les plus anciens étant anonymes, et les noms propres, quels qu'ils soient, ne se présentant qu'assez tard à des copistes qui déclarent ingénûment les avoir ignorés jusque là, ou dont l'abstention silencieuse équivaut à cette déclaration, si quelque chose, dis-je, est démontré d'après tout cela, c'est que l'antiquité n'a point connu l'auteur du *Te Deum,* c'est qu'elle ne peut être invoquée pas plus pour l'un que pour l'autre des divers Nicet, des divers Sisebuth, des Hilaire, Ambroise, Augustin, Abundius, mis en présence assez confusément, c'est enfin qu'aucune des attributions, par conséquent, n'est authentique, ou, ce qui revient au même, n'est en mesure de triompher de la prescription que lui oppose partout l'antiquité.

Au surplus, avec la conviction que nous avons acquise des rapports du *Te Deum* avec l'ensemble de la littérature liturgique et avec les Pères grecs et latins des quatre premiers siècles, — ce qui réduit le *Te Deum* aux proportions mesquines d'un simple centon, si l'on persiste à le faire naître au Ve siècle, — alors on ne voit vraiment plus du tout l'intérêt scientifique que pourrait encore présenter la recherche

d'une attribution quelconque. On ne voit pas quel honneur ce serait faire aux uns ou aux autres que de les mettre en conflit sur un droit d'auteur si peu justifié. On ne voit pas enfin, par conséquent, que ce soit frustrer les parties d'aucune gloire, que de les tenir en dehors du débat.

Le problème ainsi dégagé de la question des sources et de celle des traditions manuscrites, ou plutôt la solution que nous donnons à cette double question nous mettant définitivement en présence d'un *Te Deum* antérieur à toutes les relations qu'on lui découvre, force nous est bien de reculer le problème lui-même, et ce problème cesse ainsi d'être purement littéraire, pour devenir un sujet d'études nouvelles, — qui peuvent être extrêmement intéressantes et fécondes, — sur certaines origines liturgiques.

Nous allons donc examiner enfin l'hypothèse annoncée dans l'Introduction de ce mémoire, p. 13, et considérer le *Te Deum* non plus comme un cantique, mais comme un type plus ou moins désaffecté d'anaphore, de l'une des anaphores qui ont pu diversifier, dans l'Eglise latine primitive, le formulaire central de la messe, avant la fixation de ce que nous appelons aujourd'hui le Canon.

Je ne puis me défendre de penser que cette hypothèse n'avait pas attendu jusqu'à présent pour s'esquisser dans bien des esprits. Peut-être ne lui manquait-il plus que d'être formulée résolument pour retenir l'attention. J'ai moi-même hésité longtemps à le faire, eu égard au caractère paradoxal que présente au premier abord une pareille position de la question. Mais au point où j'en suis, je ne puis plus reculer. Au reste quand même toutes les considérations dans lesquelles je vais entrer n'auraient fait que contribuer à placer le *Te Deum*, devant la critique, au point de vue d'une question intéressant les origines liturgiques, eh bien! la chose en vaudrait encore la peine. Et, après tout, si de notre côté nous n'aboutissons qu'à une impasse, et qu'il faille revenir en arrière, nous reviendrons.

III.

LE TE DEUM ET LA FORME TYPIQUE

DES

ANAPHORES

CHAPITRE PREMIER

La Désaffectation des formules liturgiques

Rapport de cette question avec celle du *Te Deum*.

Au risque d'indisposer le lecteur en l'arrêtant au premier détour de la route, il faut bien prendre encore ici, dès le début, certaines précautions. Je ne puis entrer de plein pied dans mon hypothèse ; il me faut résoudre au préalable une difficulté préjudicielle, qui m'avait arrêté tout d'abord et qui ne manquerait pas de se présenter d'elle-même au lecteur. Voici cette difficulté.

L'identification de la fonction primitive du *Te Deum* et de la fonction des Anaphores étant admise par hypothèse, comment expliquer le changement de destination, disons même la déchéance d'un texte qui serait dès lors si vénérable par son origine ? Car enfin, s'il est une formule qu'on s'attende à voir transmise religieusement, sinon tout-à-fait telle qu'elle était dans le principe, du moins dans sa condition liturgique originelle, alors surtout que persévère l'économie de la fonction vers laquelle elle aurait été ordonnée, c'est bien la formule de l'anaphore. En d'autres termes, l'anaphore est, à ce qu'il semble, la dernière des formules à laquelle on songerait dans une question de déplacement et de désaffectation.

Cependant, en examinant de plus près les diverses parties de nos vieux répertoires, on s'aperçoit bien vite que rien n'est plus constant en réalité, dans l'histoire liturgique, que les modifications de cette nature (1).

Je me contente de relever quelques faits. On va voir non seulement que la difficulté n'est qu'apparente, et qu'elle s'évanouit à la réflexion, mais que les analogies alléguées pour l'écarter contribueront au contraire à placer l'hypothèse dans un milieu de vraisemblances, dont celle-ci bénéficiera toute la première, et qui servira plutôt à l'accréditer.

(1) C'est presque un livre qu'il faudrait faire pour relever tous les cas, les classer, les étudier dans leur origine et leurs relations, en tirer les révélations qu'ils tiennent en réserve, et qui nous aideraient à déterminer soit l'âge des divers formulaires et des institutions dont ils témoignent, soit la nature même de ces institutions. Le cas échéant, je ne m'interdirai pas de donner ici quelque idée du sujet et de l'intérêt qu'il présente.

ARTICLE I

Déclassement de formules euchologiques diverses.

§ I

Formules déclassées d'usage occasionnel.

A. — *Sources connues.*

I. Prières litaniques du Vendredi Saint.

S'il y a des formules que leur destination consacrée par un usage immémorial semble mettre à l'abri du déclassement, ce sont bien les *Orationes solemnes* du Vendredi Saint, avec le petit prologue qui prépare chacune d'elles : de fait, la série de ces groupes euchologiques géminés, formés du prologue invitatoire et de l'oraison, s'est transmise sans interruption, comme sans variété, d'aussi loin qu'on puisse la documenter (*Missale gallicanum vetus*, sacramentaire Gélasien, sacramentaire Grégorien) jusqu'à nos jours.

Eh bien, c'est dans cette série qu'on lit, chaque année, l'invitatoire et, corrélativement, l'oraison que voici :

> Oremus, dilectissimi nobis, Deum patrem omnipotentem, ut cunctis mundum purge terroribus; morbos auferat; famem depellat; aperiat carceres; vincula dissolvat; peregrinantibus reditum, infirmantibus sanitatem, navigantibus portum salutis indulgeat. Oremus.
>
> *Adnuntiat Diaconus ut supra.*
>
> Omnipotens sempiterne Deus, moestorum consolatio, laborantium fortitudo, perveniant ad te preces de quacunque tribulatione clamantium ; ut omnes sibi in necessitatibus suis misericordiam tuam gaudeant adfuisse. Per Dominum (1).

Or, en prenant connaissance des antiphonaires manuscrits les plus anciens, quel étonnement n'éprouve-t-on pas à y constater la présence de ces deux textes, transformés en antiennes litaniques, tantôt sous les rubriques : *Pro quacumque tribulatione,— Quandocumque volueris, — De penitentia,* tantôt sous celles-ci : *Ad reliquias deducendas, — Quando reliquiae levantur, — Pro pace regum et principum,* etc. — tantôt sous cette autre : *In diebus Dominicis ad processionem,* — et enfin sous celle-ci, dont les précédentes ne sont qu'un dédoublement ou une application particulière : *In*

(1) Sacram. gélasien, *Lib. I :* XLI. Tommasi. *Opera :* t. VI, p. 65.

Letania majore, ou bien : *In tribus letaniis ante Ascensionem Domini.* Le plus souvent (1) ces deux formules euchologiques y sont alors, il est vrai, dissociées et séparées par un plus ou moins grand nombre d'autres antiennes ; mais peu importe, si la teneur en passe tout entière à l'usage antiphonique. Qu'on en juge :

> Oremus, dilectissimi nobis, Deum Patrem omnipotentem ut cunctis mundum purget erroribus, morbos auferat, famem repellat, aperiat carcerem, vincula dissolvat, peregrinantibus reditum, infirmantibus sanitatem, navigantibus portum salutis indulgeat, et pacem tribuat in diebus nostris, insurgentesque repellat inimicos ; et de manu inferni libera nos propter nomen tuum, all., all. (2).
>
> Omnipotens Deus, moestorum consolatio, laborantium fortitudo, perveniant ad te preces de quacunque tribulatione clamantium, ut omnes sibi in necessitatibus suis misericordiam tuam gaudeant adfuisse, alleluia (3).

On est cependant moins étonné de trouver ici des *orationes solemnes* du Vendredi Saint, quand on réfléchit à la fonction de prière litanique que remplissent, ou du moins que remplissaient, très probablement, autrefois, ces *orationes* spéciales. En passant de la supplication litanique de la messe à la supplication litanique des processions, elles ne changent réellement pas de nature ni de destination. C'est leur chant seulement qui, de récitatif euchologique, devient, à proprement parler, une mélodie antiphonique. Mais il y a d'autres pièces, et en assez bon nombre, qui ne sont plus dans ces conditions des *Orationes solemnes.*

2. Seconde partie du Pater.

Le texte suivant, par exemple, qui fait partie du groupe commun à tous les Antiphonaires, n'a besoin que d'être relevé, sans commentaire, puisqu'il n'est autre chose que la seconde partie de l'oraison par excellence, le *Pater.*

> Dimitte nobis, Domine, debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo, ab omni malo, amen, alleluia (4).

3. Collectes : a) des répertoires léonien et gélasien.

Voici maintenant l'oraison *Super populum* du 1er dimanche de Carême dans le Sacramentaire Gélasien. Ce document la contient, du reste, une seconde fois, au

(1) Mais ce n'est pas une règle. Entre autres manuscrits qui maintiennent la cohésion des deux textes tout en intervertissant l'ordre, du reste, je citerai le ms. a. IX, 11 de S. Pierre de Salzbourg (f° 179), le manuscrit de Munich Clm 27130, etc.

(2) Antiphon. grégorien de Pamelius : MIGNE, *Pat. Lat.* t. LXXVIII, col. 683, 16e antienne de la série *In litania majore.*

(3) *L. c.*, col. 684, 29e antienne de la série.

(4) *L. c.*, col. 684, 18e antienne de la série. — Cf. pour la mélodie de cette antienne les planches du manuscrit 339 de S. Gall (*Paleogr. Musicale*, I, 141) ou celles du manuscrit d'Einsiedeln (*ibid.* IV, 413).

vendredi de la 3e semaine de Carême. Déjà même elle figurait dans le Sacramentaire Léonien (1).

Les anciens Grégoriens purs ne l'ont plus.

> Super populum tuum, Domine quæsumus, benedictio copiosa discendat : consolatio tribuatur : fides sancta succrescat : redemptio sempiterna firmetur (2).

Et bien, c'est encore dans le groupe : *In Letania majore*, etc., et sous les mêmes rubriques, que les Antiphonaires transforment en chant litanique ce que les recueils euchologiques les plus anciens nous présentent comme une oraison.

> Super populum tuum, quæsumus, Domine, benedictio copiosa descendat, *indulgentia veniat*, consolatio tribuatur, fides sancta succrescat, redemptio sempiterna firmetur, alleluia (3).

Il n'y a de différence que pour les deux mots *indulgentia veniat*, qui sont absents de l'oraison gélasienne, à l'endroit cité. Mais ils y figurent au vendredi de la 3e semaine de Carême, de même que dans le Sacramentaire Léonien, et dans les additions de quelques Sacramentaires Grégoriens, (4) ou encore dans certaines applications à des messes nouvelles, telles que celle de S. Boniface, dans le sacramentaire de Cologne analysé par Schulting (5). Les Grégoriens mixtes, tels que celui d'Hugues Ménard (Corbie, B. N. n° 12051) (6), ou celui d'Angelo Rocca (Fulda), les ont également, tout en commençant sous la forme *In populum tuum*. Les Gélasiens mixtes conservent l'incipit traditionnel *Super populum tuum*, et transmettent le texte tel qu'il est dans l'antienne (7). L'absence, ou la disparition de la formule dans les Sacramentaires Grégoriens purs est d'autant plus intéressante, que la tradition s'en maintient, sous sa forme déjà désaffectée, dans les antiphonaires grégoriens (8).

---

(1) MURATORI. *Liturgia romana vetus*, vol. I, col. 482.

(2) Sacram. Gélas. I : XVIII. — TOMMASI, *l. c.*, p. 18.

(3) *L. c.* col. 684, 21e antienne de la série.

(4) Cf. v. g. Muratori, vol. II, col. 30, note y ; — *Cod. Epternach.* Paris, B. N. 9433, fer. II infra hebd. I Quad.

(5) *Biblioth. Eccles. seu Com. sac. de Exposit. et illust. Miss. et Brev.* Coloniae Agrip. 1599. t. III, p. II, p. 170. — Cf. Leofric Missal, p. 309.

(6) Col. 38 de l'édition de 1705.

(7) Cf. v. g. GERBERT. *Mon. vet. lit. Alem.* p. 37.

(8) On pourrait être tenté de rapprocher de ce texte le début de la formule suivante, que je trouve dans le *Liber ordinum* Mozarabe, col. 400 :

> [*Oratio*] Super populum tuum, quesumus Domine, descendat benedictio tua, et salus tua credentium sanctificet corda : ut uocem clamantium ad te placatus exaudias et uinculorum nexibus constrictos miseratus absoluas, semperque uiuentes tegas a malo et quiescentes animas eruas ab eterno supplicio. — Amen.

et de l'antienne qui précède cette oraison :

> *Ant.* Super populum tuum benedictio tua. — Domine, quid. — Mais, *Domine quid*, c'est l'*incipit*

La présence des textes en question dans des sacramentaires d'une antiquité aussi vénérable qu'est celle du Gallican, du Léonien et du Gélasien, soulèverait incidemment une des questions que je suggérais tout à l'heure, la question de savoir à quelle époque la transposition s'est opérée. Je doute qu'on puisse lui donner une solution générale. La désaffectation serait pré-grégorienne dans le cas de l'oraison *Super populum*. Prenoms un autre exemple.

b) du répertoire grégorien.

Le Sacramentaire Gélasien et le Sacramentaire Grégorien nous offrent tous deux, à l'Octave des Saints Apôtres Pierre et Paul, la collecte que voici :

> Deus, cujus dextera Beatum Petrum Apostolum ambulantem in fluctibus ne mergeretur, erexit; et Coapostolum ejus Paulum tertio naufragantem de profundo pelagi liberavit; concede propitius, ut amborum meritis *æternam Trinitatis gratiam* consequamur. Per.

La transcription qu'on a sous les yeux est faite sur le Gélasien (1). La leçon grégorienne n'en diffère que par la substitution des deux mots *æternitatis gloriam* à la leçon gélasienne *æternam Trinitatis gratiam*.

Or, plusieurs antiphonaires nous donnent la collecte en question sous forme d'antienne, et, comme on va le voir, ce n'est pas du Gélasien, c'est du Grégorien, cette fois, qu'ils dépendent pour la différence des leçons.

> *Ana.* Deus cujus dextera beatum Petrum in fluctibus ne mergeretur erexit et coapostolum ejus Paulum de profundo pelagi liberauit exaudi nos propitius et concede ut amborum meritis *æternitatis gloriam* consequamur (2).

C'est également du Grégorien que se réclame évidemment l'antienne *Aufer a nobis*, que je trouve, sous les rubriques déjà indiquées, dans les Antiennes litaniques publiées par Tommasi et Bianchini. J'en dispose le texte parallèlement à celui qu'offrent les sacramentaires Léonien, Gélasien et Grégorien.

---

du Psaume 3e, dont le dernier verset : *Domini est salus et super populum tuum benedictio tua*, nous avertit qu'il ne faut pas chercher plus loin la source de l'antienne et de l'oraison elle-même, construite, comme tant d'autres oraisons mozarabes, au moyen d'allusions ou de centons empruntés au psaume dont elles sont en quelque sorte le bouquet. C'est également au psaume 3e que se trouve associée l'ANT. *Super populum tuum, Deus, salus tua et benedictio*, dans le Bréviaire Mozarabe, au Dimanche *in Ramis Palmarum*. (Ed. LORENZANA, p. 335; reproduit dans MIGNE, *P. L.*, t. 86, col. 566).

(1) *Lib. II*; XXXVI. TOMMASI, *l. c.*, p. 142.

(2) Antiph. de S. Gall, cod. 339. *Paléog. Mus.* I, f° 142, « Ad reliquias deducendas ». — Antiph. d'Einsiedeln. Cod. 121. *Paléog. Mus.* IV, 410, « De sancto Petro et Paulo. »

Antiphonaires	*Sacramentaire Grégorien*	*Sacramentaires Léonien et Gélasien*
a) Aufer a nobis Domine iniquitates nostras; ut mereamur puris *mentibus* introire ad Sancta Sanctorum: b) Miserere, miserere, miserere Domine populo tuo, quem redemisti Christe sanguine tuo; ne in æternum irascaris nobis: c) exaudi, exaudi, exaudi Domine preces nostras. Sancta Maria, ora pro nobis (1).	Aufer a nobis quæsumus, Domine, iniquitates nostras, ut ad Sancta Sanctorum puris *mentibus* mereamur introire. Per Dominum, etc. (2).	Aufer a nobis Domine quæsumus iniquitates nostras ut ad sancta Sanctorum puris mereamur *sensibus* introire per (3).

L'insistance de l'antienne à se ranger du côté des Grégoriens, pour substituer le mot *mentibus* au mot *sensibus*, que transmettaient avec non moins d'insistance le Léonien et le Gélasien, n'indique-t-elle pas que la transposition est postérieure à ceux-ci ?

4. Equivalences euchologiques. Bénédictions

On pourrait allonger beaucoup cette liste d'antiennes litaniques dont l'origine est euchologique. On l'augmenterait plus encore si l'on y comprenait en outre certaines équivalences euchologiques telles que nous en trouvons dans les antiennes tirées des Bénédictions. L'assimilation des unes et des autres se justifierait d'autant mieux que les Bénédictions sont implicitement des prières, et que c'est aux Sacramentaires qu'elles appartiennent.

Je puis donc citer ici deux exemples d'antiennes litaniques calquées sur ce genre de formules :

	Antiennes.	Bénédictions.
ana.	Benedicat vos Deus Pater:	Benedicat te deus pater;
	sanet vos Deus Filius:	sanet te filius;
	inluminet vos Deus Spiritus Sanctus:	inluminet te spiritus sanctus,
	corpus vestrum custodiat;	corpus tuum custodiat;
	animas vestras salvet;	animam tuam saluet,

(1) Tommasi, *Opera*, t. V, p. 232. *De Pœnitentia*: *Antiphona*: a. b. c. — Bianchini, *Lit. Antiq. Hispan.*; t. II, p. 491: *Antiphona pro serenitate*: a. c. b. *om.* quem redemisti, Christe, sanguine tuo.

(2) Sacram Grégorien, *Or. quando levantur reliquiæ* (Dédicace) Mur. II, 241. — Pontif. Maffei. *Ord. ad benrd. Eccles. ib.* col. 479.

(3) Sacr. Léon. secrète de la IVe messe *in Natali Episcop.* Feltoe, *Sacr. Leon.*, p. 127 ou Mur. I, 430. — Sacr. Gélas. 1e Coll. de la Quinquagésime: lib. I: XVII. Tommasi, *l. c.*, p. 14.

cor vestrum inradiet [gressus ves]tros dirigat, et ad supernam *patriam cœlestem* vos perducat. (1)	cor tuum inradiet, sensum tuum dirigat, et ad supernam *uitam* te perducat. qui uiuit. (3)
Ant. [1] Benedicat tibi Dominus semper, et custodiat te ab omni malo;	[1] Benedicat vos Dominus, et custodiat semper.
[2] convertat quoque vultum suum ad te, et det tibi pacem.	[2] *vide infra.*
[3] v. Ostendat faciem tibi, et misereatur tui. Benedi. (2)	[3] Ostendat Dominus faciem suam super vos, et misereatur vestri.
	[2] Convertat Dominus vultum suum ad vos, et det vobis pacem. Per Dominum. (4)

B. — *Sources à retrouver.*

Sources eucho-logiques inconnues.

Il n'est pas douteux que plusieurs antiennes de ce type, dont on ne retrouve pas la trace dans les Sacramentaires, doivent cependant en provenir, comme les deux précédentes. En voici un exemple:

C'est une pièce qui, dans plusieurs antiphonaires, appartient à la série de la Litanie majeure et des Rogations :

> Benedicat nos trina Majestas Domini, benedicat nos Spiritus sanctus, qui in specie columbæ in Jordane fluvio super Christum requievit; ille nos benedicat, qui de cœlis dignatus est descendere in terras, et de suo sanctos anguine nos redemit; *benedicat Dominus sacerdotium nostrum et introitum nostrum,* alleluia.

Le début *Benedicat nos trina majestas* se retrouve bien dans une bénédiction du *Liber ordinum* mozarabe, mais le reste a disparu.

Dans l'Antiphonaire de Pamelius (5) et dans celui de la Vallicellane (6), cette

(1) Antiphonarius Carnutensis: TOMMASI, *Opera*, t. V, p. 288. — Ms. de la Vallicellane (*ib.* 114) *Feria II ante Ascensionem Domini*, etc.

(2) TOMMASI, t. V, p. 238. *ad Regem suscipiendum.*

(3) *Leofric Missal*, 240. *Unctio Infirmorum.* — *Missel de Jumièges*. 294, etc.

(4) *Missale Gallicanum Vetus*, TOMMASI, t. VI, p. 409. — Cf. *Sacram. Greg.* MURATORI, II, 377. — Cf. *Missel Mozarabe*, éd. LESLEY, p. 276, l. 89. — Cf. *Numer*, VI, 24.

(5) MIGNE, 78, col. 686; 47e ant. de la série.

(6) TOMMASI, V, 115.

antienne est la dernière de la procession, celle qui précède immédiatement la synaxe stationale : voilà que nous nous approchons de l'anaphore, nous voici au seuil de la messe. Telle est bien la circonstance prochaine que suggère en effet la dernière incise : *Benedicat Dominus sacerdotium nostrum et introitum nostrum*. Et enfin *sacerdotium nostrum* semble indiquer non moins clairement que, primitivement, la formule dut être purement sacerdotale. En tout cas, elle a disparu sous cette forme, non seulement de l'usage, comme l'antienne, mais même de tout recueil euchologique parvenu jusqu'à nous. Pour le coup, c'est la désaffectation radicale.

Archaïsmes et Centons. De ce que d'ailleurs on ne retrouverait pas toujours très exactement le texte de certaines antiennes-oraisons dans les sacramentaires les plus connus, il n'en faudrait pas nécessairement conclure qu'elles n'en viennent pas ; il est possible qu'elles représentent autant d'épaves de vieux recueils euchologiques disparus, ou qu'il s'agisse d'une petite centonisation partielle de divers éléments euchologiques déjà consacrés, comme il arrive assez souvent dans les sacramentaires classiques eux-mêmes. C'est dans cette dernière catégorie que je rangerais l'antienne-oraison suivante, qu'on trouve, par exemple, dans l'office de S. Julien du Mans :

> *Antiphona.* Intercessio Domine beatissimi Juliani episcopi nos ubique laetificet, ut, cujus solemnia recolimus, ejus precibus adjuvemur.

§ II

Antiennes euchologiques originales

Rôle ordinaire des chants euchologiques. Exceptions. Notons en passant que la partie litanique des antiphonaires est la seule dont les textes soient ainsi empruntés systématiquement aux formules euchologiques. En d'autres endroits du répertoire on peut bien entendre parfois l'écho d'une oraison (je ne parle pas ici des antiennes inspirées des psaumes) ; mais le fait reste exceptionnel, sans portée systématique, et ce n'est que de loin en loin qu'on en rencontre des exemples, tels que le 1er verset du *Tractus* de la Messe des Morts, si évidemment apparenté à la prière dite de l'Absoute :

V. 1. Absolve Domine animas omnium fidelium defunctorum ab omni vinculo delictorum. V. 2. Et gratia tua illis succurrente mereantur evadere judicium ultionis. V. 3. Et lucis aeternae beatitudine perfrui.	Absolve, Domine, animam famuli tui *(illius)* ab omni vinculo delictorum, ut in resurrectionis gloria inter Sanctos tuos resuscitatus respiret. Per etc. (1).

(1) Sacramentaire Grégorien, dans *Orationes in Agenda mortuorum*. MURATORI II, 215 et 270.

Je mets à part, bien entendu, les exceptions d'un caractère plus ou moins local ou restreint, telles que les antiennes propres à certaines fêtes de Saints. Encore faut-il ajouter que telles de ces pièces ne sont que des emprunts à la partie litanique des Antiphonaires, des morceaux détachés de leur siège primitif. C'est ainsi par exemple que l'abbé de Micy, Létalde, déplaçait l'antienne-oraison *Suffragante*, qui figure normalement dans la partie litanique de certains antiphonaires (v. g. le 339 de S. Gall), pour la transposer à l'usage de l'office de S. Julien, comme d'autres lui donnaient place dans les offices d'autres Saints (1). — Ceci soit dit sans vouloir nier que des antiennes-oraisons n'aient pu être aussi composées telles quelles pour des circonstances autres que les litanies. C'est peut-être le cas de cette antienne-oraison, très rare du reste, ou du moins de tradition restreinte (2), qu'ont publiée MM. Victor de Beauvillé et Hector Josse, dans leur édition du Pontifical d'Amiens du XIe siècle, et qu'on chantait à peu près au moment où l'Évêque trace l'alphabet grec latin de la Dédicace.

> *Ant.* Deus cujus sedes est celum, et terra scabellum pedum tuorum, tu *pavimentum hoc* sanctifica, omnesque hic te orantes scalam somnientis Jacob fac ascendere et per hanc virtutum gradibus ad te perveniant ubi in templo sancto tuo benedictus permanes in secula seculorum. Amen (*Pontificale Ambianense*. Amiens, 1885, p. 64, f° CXVI).

La clause doxologique *benedictus permanes in secula seculorum amen*, qui est fort intéressante et caractéristique de certaines formules euchologiques anciennes, ferait cependant plutôt croire à une désaffectation.

Origine des Antiennes litaniques.

C'est du reste une particularité fort curieuse de la portion litanique des Antiphonaires que la note déprécatoire, euchologique, que donnent un très grand nombre des textes dont elle se compose. Rien n'empêche de croire que c'est même là que doive être cherchée, du moins à son point de départ, l'une des notions les plus exactes d'une institution complexe, sur la nature et la définition de laquelle il règne toujours une certaine équivoque, je veux dire celle des Antiennes, de l'Antiphonie,

(1) Cf., v. g. : *Paléographie Musicale. — 2e série. I. Antiphonaire du B. Hartker.* Solesmes, 1900, p. 381. L'antienne *Suffragante sancto Gallo* (sic) etc., s'y lit au Commun d'un Confesseur.

(2) Jusqu'à présent, les manuscrits dans lesquels on rencontre cette pièce sembleraient même suggérer le Nord de la France, comme étant le lieu priviligié de cette tradition. A côté de leur Pontifical d'Amiens, du XIe siècle, les éditeurs signalent en outre un autre Pontifical de la même région pourvu de la même antienne : c'est le Pontifical de Corbie conservé à la Bibliothèque d'Amiens, sous le n° 196. Celui-ci est du XIIIe siècle. Or c'est encore à Corbie qu'on songe naturellement à propos de Quedlinbourg (abbaye placée dans la sphère d'influence de Corwey : Nouvelle Corbie), lieu d'origine d'un troisième manuscrit dont le texte est donné dans le *Processionale monasticum ad usum Congregationis gallicae ordinis sancti Benedicti* (Solesmis, e typographeo sancti Petri 1888, p. 268. — 2e éd., 1893, p. 241). J'ajoute à ces trois manuscrits le Pontifical de Saint-Bertin (ms. du XIIIe siècle, n° 98 de la bibliothèque de Saint-Omer), qui contient lui aussi notre antienne, au f° 26'. Amiens, Corbie, Corwey, Saint-Omer se trouveraient en convergence bien significative, étant donné que nulle part ailleurs on n'a signalé notre antienne.

du Chant antiphonique. Dans la Préface au tome VIe de la *Paléographie Musicale*, j'ai déjà touché partiellement cette question. J'ai notamment essayé d'y montrer en quel sens et jusqu'à quel point les innovations milanaises, dont S. Augustin et le biographe de S. Ambroise font honneur au saint évêque de Milan, se rattachent aux théories suppliantes de l'Orient. Ce ne serait autre chose, comme d'ailleurs ils l'insinuent eux-mêmes, que l'introduction en Occident non seulement de rites nouveaux, mais d'*un genre de littérature liturgique*, qu'avait probablement popularisé S. Jean Chrysostome à Constantinople, à l'imitation de ce qu'il avait vu Diodore et Flavien organiser dans Antioche, comme ces derniers eux-mêmes n'avaient fait que transposer et traduire à l'usage des Grecs les *Rogationes* et autres *cantiques litaniques* syriaques de S. Ephrem. La constatation que nous faisons en ce moment ne peut que jeter un nouveau jour sur la genèse des choses ainsi envisagées.

Mais de ce que telle serait l'origine, je ne dis pas de toutes les antiennes, mais de la forme litanique de toute une catégorie d'antiennes, il ne faudrait cependant pas conclure que tout le répertoire litanique des Antiphonaires sort de là. Cela va sans dire. Nous sommes précisément en train de relever les traces indiscutables d'une autre origine, en prouvant la désaffectation de formules primitivement euchologiques transformées postérieurement en antiennes. Etant donnée néanmoins cette origine première de l'antiphonie litanique, on voit par quelle attraction d'affinité, d'analogie, les oraisons ont pu glisser comme naturellement des Sacramentaires, pour grossir les rangs des antiennes euchologiques de naissance.

Ancienneté d'attestation formelle de l'une d'entre elles.

En attendant, nous avons plus d'une raison de croire que le groupe des antiennes dont nous nous occupons, existait à tout le moins dès le temps de S. Grégoire. C'est dans ce groupe, remarquons-le bien, qu'on conserve (et le plus souvent sous la rubrique de la Litanie majeure et des Rogations, parfois même sous celle des Litanies stationales des IV Temps, — ce qui n'est pas moins intéressant que tout le reste) l'antienne *Deprecamur*... dont nous avons déjà tiré parti plus haut et que voici derechef :

> Deprecamur te, Domine, in omni misericordia tua, ut auferatur furor tuus, et ira tua a civitate tua ista, et de domo sancta tua, quoniam peccavimus, alleluia (1).

Pour ne pas se retrouver, comme les précédentes, dans les recueils euchologiques parvenus jusqu'à nous, cette pièce n'en a pas moins la forme déprécatoire sur laquelle j'insiste en ce moment.

Or voici ce que le vénérable Bède nous apprend à propos de l'entrée du moine

(1) *Lib. Ant. S. Gregorii*, MIGNE, *Pat. Lat.* t. LXXVIII, col. 684, 30e antienne de la série *In Litania majore*; — TOMMASI, t. V, p. 6, *fer IV mensis decimi*; — p. 111, *In die secundo* (Litan.) *Feria tertia*; — p. 114, *Ex ord. Ms. Vallicellano*, fer. II; — p. 175 *In Letania majore* (en note); — p. 230, *Pro indulgentia et de misericordia*. 6e de la série.

Augustin et de ses compagnons, dans l'île de Thanet, ou plutôt à Doruvernum (Cantorbéry) :

> Fertur autem quia adpropinquantes civitati, more suo cum cruce sancta, et imagine magni regis Domini nostri Jesu Christi, hanc lætaniam consona voce modularentur : *Deprecamur te, Domine, in omni misericordia tua, ut auferatur furor tuus et ira tua a civitate ista, et de domo sancta tua, quoniam peccavimus. Alleluia. (Hist. Eccl.* lib. I, c. XXV. MIGNE, Pat. Lat., t. XCV, 56.)

Cette petite révélation du vénérable Bède ne pourrait-elle servir à documenter, je ne dirai pas la totalité du recueil antiphonique traditionnel, mais au moins la partie de cet Antiphonaire à laquelle les moines romains l'empruntaient ? Les missionnaires de S. Grégoire y avaient été si bien accoutumés dans les litanies quadragésimales et autres de la Rome papale, qu'ils n'imaginaient rien de mieux, pour inaugurer leurs premiers pas sur le sol anglo-saxon, que la célébration d'une litanie semblable, *more suo, cum cruce sancta.*

Je ne dois pas oublier d'ajouter que cette antienne fait également partie du répertoire ambrosien. Les Antiphonaires l'y conservent au troisième jour des fameuses litanies milanaises, où je ne puis m'empêcher, encore une fois, de voir le type intermédiaire sur lequel se sont modelées les litanies romaines.

III.

Formules déclassées d'usage immuable.

Formules d'Anaphore. Le Trisagion

N'oublions pas le *Te Deum*. C'est pour enlever à sa désaffectation tout caractère d'invraisemblance que nous recueillons actuellement quelques-uns des nombreux et antiques exemples de déchéances analogues. Je poursuis donc. Mais au lieu de rôder, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, autour ou au seuil de la messe, nous allons maintenant y pénétrer. Je vais relever quelques-uns des cas de désaffectation qui, visant la messe proprement dite, ou procédant même des formules qui lui sont réservées, achèveront de montrer combien peu serait invraisemblable la désaffectation du *Te Deum* considéré comme Anaphore ou lambeau d'Anaphore, au milieu des vicissitudes, dûment constatées, des formules réputées les plus immobiles de la liturgie.

L'antienne que je vais transcrire est précisément, dans l'Antiphonaire de Pamelius, la pénultième de la série qui nous a fourni plus haut le *sacerdotium nostrum* et l'*introitum nostrum*.

> Omnipotens Deus, supplices te rogamus et petimus, ut intercessio archangelorum sit pro nobis ad Dominum, Michaelis et Gabrielis, et

Raphaelis, ut digni offeramus Domino Hostias ad altare, et appareamus ante Salvatorem per intercessionem novem ordinum angelorum. Throni et dominationes, et principatus, et potestates, cherubim quoque et seraphim intercedant pro nobis, qui non cessant clamare voces: Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum, qui regnas sine fine, dignare famulos tuos hodie exaudire, alleluia.

Je transcris cette antienne d'après le texte de Pamelius, dont le manuscrit (de Cologne) la présente, comme je viens de le dire, à la fin du groupe de la Litanie majeure. C'est en effet là qu'on la trouve assez généralement, ou bien encore aux Rogations, ou dans les Processions dominicales.

Je ne prétends pas absolument y reconnaître, dans son état originel, une formule eucharistique tombée en désuétude. Cependant on ne saurait y méconnaître, à tout le moins, l'influence des idées et de la terminologie consacrée à la liturgie du Saint Sacrifice. *Supplices te rogamus et petimus, — ut digni offeramus Domini Hostias ad altare,* — l'intervention des esprits célestes, — et la façon dont leur énumération se résout dans la première partie du *Sanctus,* ce sont là, je crois, autant de traits révélateurs. Il n'est donc pas hors de propos de verser cette pièce au dossier de l'affaire que nous instruisons.

Aussi bien, ne semble-t-il pas qu'on pressente ici je ne sais quel voisinage du *Te Deum?* Les derniers mots DIGNARE *famulos tuos* HODIE EXAUDIRE nous font instinctivement penser au DIGNARE *Domine* DIE ISTO *sine peccato nos* CUSTODIRE. Et, pour comble, l'antienne psalmique qui précède immédiatement celle-ci, dans Pamélius, se retrouve exactement dans le *Te Deum*:

Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ; et rege eos, et extolle illos usque in æternum, alleluia.

Je me borne à prendre acte de la finale de l'antienne qui précède, à son tour, celle-ci, dans Pamelius. Il est certain que dans l'état où nous en trouvons le texte, aussi bien dans les Antiphonaires grégoriens, que dans le *Liber Ordinum* mozarabe, il est impossible de trouver l'unité, même un lien quelconque, entre les deux parties fort distinctes dont elle se compose.

	PAMELIUS (1)	BIANCHINI (2)	LIBER ORDINUM (3)
1	Sicut pastor portabat	Sicut pastor portat	Sicut pastor portabat
2	ovem perditam,	ovem perditam	perditum

(1) MIGNE, t. LXXVIII, col. 686. — Le ms. G. V. 20 de Turin (fo 177), nous donne, aux nos 16 et 17, les leçons : *descendisti, natus es,* qui se rapprochent de celles du *Liber Ordinum.*

(2) *Lit. antiq. Hispan.*, p. 492.

(3) *Liber Ordinum,* col. 20.

3	ad gregem suum	gregem suum,
4 sic portabam et complectebar vos,	Sic porto et complector vos,	sic portabam et complectebam,
5 dicit Dominus;	dicit Dominus.	dicit Dominus.
6 Ego feci, ego feram vos;	Ego feci, et ego feram (1)	Ego feci, ego feram,
7 ego creavi vos,	ego creavi,	ego creaui uos
8 = 11	et ego sustinui,	= 11
9 ego redemi vos,	et ego redemi vos.	ego redemi uos,
10 ego reficiam vos;		ego reficiam uos,
11 ego sustinui,	= 8	ego sustinui,
12 ego dimittam peccata vestra.	Ego dimittam peccata vestra.	ego dimittam peccata vestra.
13 Sanctus, Sanctus, Sanctus,	Sanctus, Sanctus, Sanctus	Sanctus, Sanctus, Sanctus,
14 Dominus Deus Sabaoth,		Dominus Deus sabaoth,
15 qui per Spiritum sanctum		qui per Spiritum Sanctum
16 descendit in uterum Virginis,		descendisti in utero
17 et natus est Dei Filius,		et factus es Dei Filius,
18 redemptor		redemtor
19 Israel	Israhel.	Israhel.

Sommes-nous en présence d'un lambeau de Lecture composite fortuitement soudé à un lambeau de Préface, ou bien de deux fragments de Préface colligés, vaille que vaille, *ne pereant?* Le premier serait-il alors une parenthèse amenée par un mouvement d'idées, analogue à celui qui se rencontre en plusieurs Anaphores orientales, celle de S. Basile, par exemple:

Οὐ γὰρ ἀπεστράφης τὸ πλάσμα σου εἰς τέλος, ὃ ἐποίησας, ἀγαθέ, οὐδὲ ἐπελάθου ἔργα χειρῶν σου, ἀλλ' ἐπεσκέψω πολυτρόπως διὰ σπλάγχνα ἐλέους σου· προφήτας ἐξαπέστειλας· ἐλάλησας διὰ στόματος τῶν δούλων σου τῶν προφητῶν, προαγγέλλων ἡμῖν τὴν μέλλουσαν ἔσεσθαι σωτηρίαν·	Non enim convertisti plasma tuum in finem quod fecisti benigne, neque oblitus fuisti opus manuum tuarum sed visitasti multis modis per viscera misericordiae tuae. Misisti enim Prophetas. Locutus fuisti nobis per os servorum tuorum Prophetarum, praenuntians nobis futuram fieri salutem etc.

(3) Isaïe, XLVI, 4.

Toujours est-il que la 2e partie de l'antienne appartient peut-être de plus près encore que les précédentes à notre sujet (voir IVe partie, Article III, Section I). Dans tous les cas, le délabrement de la pièce entière, telle qu'elle est, atteste éloquemment le fait que je suis en train d'établir, à savoir jusqu'à quel degré de transformation, — et c'est plutôt déchéance qu'il faudrait dire ici — la désuétude et la désaffectation ont pu conduire les formules les plus vénérables. (1)

---

(1) Je n'ose pas insinuer que, peut-être aussi, la première partie du texte s'étant trouvée au bas du recto d'une page, quelque copiste maladroit a pu tourner deux feuillets à la fois par mégarde, et donner comme étant la suite de ce bas de page, ce qu'il trouvait au verso de ce second feuillet. Il semble par trop invraisemblable que cette distraction ait eu pour conséquence de fausser à la fois la tradition romaine et la tradition mozarabe. Et cependant, faudrait-il aller bien loin pour surprendre les modernes en flagrant délit de distractions semblables? J'en veux mettre sous les yeux un exemple tiré du document même qui nous fournit l'antienne *Sicut pastor*, et, qui plus est, tiré des deux antiennes qui précèdent immédiatement celle-là. Voici comment ces deux antiennes se présentent dans Pamélius. Je copie servilement. J'indique seulement en PETITES CAPITALES le domaine complet de la première antienne, y compris l'enclave qui lui revient à la fin de la seconde.

[Ana] ANNUNCIATE INTER GENTES GLORIAM EJUS, ALLELUIA : QUONIAM MAGNUS EST DOMINUS. ALLELUIA : GAUDEBUNT

[Ana] In sanctis gloriosus est Deus noster, quis similis tibi? sanctimonium tuum Domine, quod pr(*a*)eparaverunt manus tu(*a*)e Domine, qui regnas in (*a*)eternum et in seculum et adhuc, ET OMNIA QUÆ IN EIS SUNT, ALLELUIA. (PAMELIUS, *Liturgica Latinorum*, Cologne, 1571, t. II, 126).

Comment Pamelius a-t-il pu ne pas rattacher au *gaudebunt* de la première antienne la finale de la seconde [*campi*] *et omnia quæ in eis sunt*? Peut-être cette finale n'était-elle pas séparée du contexte par la petite potence, signe traditionnel des renvois. Mais Pamelius connaissait les habitudes des copistes, qui souvent, pour économiser le parchemin, utilisent une fin de ligne laissée vide en la remplissant avec les derniers mots d'une phrase qu'il faut chercher à quelque distance de là. Or il n'a pas pu ne pas être choqué de l'incohérence de la transcription *Domine qui regnas in* (a)*eternum et in seculum et adhuc, et omnia quæ in eis sunt*. Comment donc n'a-t-il pas soupçonné que le membre *et omnia quæ in eis sunt* n'était là que pour utiliser un blanc? comment n'a-t-il pas cherché dans le voisinage la phrase béante à laquelle il pût le rattacher? comment n'a-t-il pas remarqué le mot *gaudebunt* quelques lignes plus haut, en vedette à la fin d'une antienne évidemment inachevée, et s'adaptant tout naturellement aux mots [*campi*] *et omnia quæ in eis sunt* pour former le début du verset 12 de ce même psaume 95 d'où est déjà tiré tout le reste de l'antienne?

La suite de l'histoire ne laisse pas que d'être assez humiliante pour l'érudition du XVIe au XIXe siècle. Vingt-deux ans après Pamelius, Angelo Rocca donnait place, dans l'édition romaine de S. Grégoire, à l'Antiphonaire de Pamelius. Nos deux antiennes y passent, telles quelles, sans restitution à chacune de ce qui lui était dû, sans observations. Je cite la réimpression de Paris, tome III, 1640, col. 38. A leur tour, les Bénédictins introduisent l'Antiphonaire de Cologne, c'est à dire de Pamelius, dans leur S. Grégoire de 1705 (tome III, col. 692), sans plus de façons, sans plus d'examen, sans que la correction des épreuves les avertît, non plus que Pamelius et Rocca, de l'étourderie commise au point de départ; car enfin les mots *et omnia quæ in eis sunt* n'ont aucun sens là où ils se trouvent. Il est superflu d'ajouter que la réimpression de Migne (t. 78, col. 686), nous transmet à son tour, telle quelle, l'édition des Bénédictins. — Ce n'est malheureusement pas la seule bévue de ce genre qu'il y aurait à relever dans Pamelius, et jusque dans cette même série litanique, aussi bien que dans l'édition de l'Antiphonaire de Compiègne. On s'en étonne moins quand on se rappelle le ton dégagé sur lequel Dom de Sainte Marthe et Dom Bessin parlaient de celui de Compiègne : « *Cum a paucis praevidearnus legendam Collectionem hanc...* » Il eût été bon de prévoir que, même dans ce petit nombre, il y aurait des curieux. — Quoiqu'il en soit, on voit s'il est invraisemblable que, par le fait d'un copiste ignorant, du VIIe ou du VIIIe siècle, le texte *Sicut pastor* ait été victime d'un accident dont la science éveillée des Pamelius, des Rocca, des Bessin, des Sainte Marthe, n'a pas su préserver davantage, en maint endroit, et notamment à celui que je viens de signaler, les Antiphonaires de Cologne et de Compiègne.

ARTICLE II.

Désaffectation de l'Epiclèse EMITTE ANGELUM.

§ I.

Le Document.

Je voudrais maintenant attirer l'attention sur une formule dont les déchéances successives, et finalement la disparition complète achèveront de nous montrer que, dans cet ordre de choses, presque tout est arrivé.

Conditions dans lesquelles se présente l'Ant. *Emitte.*

La pièce dont je veux parler n'a été, dans le principe, — je livre tout de suite ma conclusion — ni plus ni moins qu'une épiclèse. C'est tout dire. Au moins c'est dire quelle dignité, comparable à celle de la Préface, dont au surplus l'épiclèse est la suite, la protégeait contre toute atteinte.

Il s'agit de l'antienne *Emitte Angelum* ou *Emitte Spiritum*, que plusieurs anciens antiphonaires nous ont conservée, principalement en Italie. On l'y trouve tantôt sous la rubrique *In fractione*, tantôt sous celle-ci: *Dum frangitur corpus*, ou encore: *Ad corpus Domini sumendum*, etc., le plus souvent à la messe du jour de Noël, parfois à celle de l'Epiphanie, ou bien encore à Pâques et à la Pentecôte, soit une fois pour toutes, soit itérativement.

Manuscrits qui la contiennent.

Le bienheureux Tommasi, dans son Antiphonaire, en avait publié le texte d'après le manuscrit 123 de l'Angelica (=R), sous une première forme; puis Vezzozi, dans les notes dont il enrichit la deuxième édition de cet Antiphonaire, en fit connaitre une nouvelle forme qu'il avait trouvée dans un Missel plénier des Abruzzes (= A), et dont je constate également la présence dans un Tropaire de Novalèse (= Nov) et un Graduel de Bobbio (= B). Cette seconde leçon n'est peut-être elle-même qu'un acheminement à une troisième qui m'est fournie par un Graduel provenant d'une Eglise voisine du Nord-Est de l'Espagne, actuellement à la Bibliothèque de l'Abbaye Sainte-Madeleine de Marseille (= Z), un manuscrit de Toulouse (= T), un manuscrit espagnol (= Tol) et deux manuscrits aquitains: un missel plénier venu de Saugnac au grand Séminaire de Langres (= S) et un graduel de S. Yrieix (= Y). Comme on ne connaît encore que les manuscrits R, A et Y, et que cette pièce mériterait une étude sérieuse, j'indique avec leurs variantes, tous les manuscrits que je suis en mesure de confronter. Le total en monte ainsi de 3 à 24, en attendant mieux.

Manuscrits de la 1re leçon

C	Verceil (Chapitre)	186	Graduel	Come	XIe s.	fo 9.
Ch	Rome, Bibl. Casanat.	1907	Missel-Brév. plénier	Chiusi	XIe s.	fo 28'-29.
G	Paris, Bibl. Nat.	12.052	Sacram. de Ratold	Corbie	Xe s.	fo 148-148'.
I	Ivrée (Chapitre)	60	Graduel	Ivrée (Pi)	XIe s.	fo 14.
M1	Monza (Chapitre)	C. 12.75	Grad. et Antiph.	Monza	XIe s.	fo 85.
M2	id.	C. 13.76	Graduel	Monza	XIe s.	fo 21.
M3	id.	C. 14.77	Graduel	Monza	XIIe s.	fo 146.
Mod	Modène (Chapitre)	O. I. 13		Modène	XIe s.	fo XVI.
N1	Bologne (Chapitre)	2824	Tropaire	Nonantola	XIe-XIIe s.	fo 15.
N2	Rome, Bibl. Casanat.	1.741	Tropaire	Nonantola	XIIe s.	fo 45.
N3	Rome, Bibl. Vitt. Emm.	1343 (Sess. 62)	Tropaire	Nonantola	XIe XIIe s.	fo 18.
P	Paris, Bibl. Nat.	9448	Graduel	Prüm	fin du Xe s.	fo 9' (1).
R	Rome, Bibl. Angelica	B. 3.18 (D. 3.6) auj. 123	Graduel	Cf. Tomm. opp. t. v. pp. 19 et 29.	XIe s.	fo 32'.
V1	Verceil (Chapitre)	146	Graduel	Verceil	XIe s.	fo CIV.
V2	id.	161	Graduel	Verceil	XIe s.	fo 115.
V3	id.	169	Graduel	Verceil	XIIIe s.	fo XIII.

Manuscrits de la 2e leçon

A.	Rome, Bibl. Vatican.	4.770	Missel plénier	Abbruzzes	Xe-XIe s.	fos 3,26',92' (Cf. Tommasi, l. c.
B.	Turin, Bibl. Royale	G. V. 20	Graduel	Bobbio	XIe s.	c. finem.
Nov.	Oxford-Douce	222	Tropaire	Novalèse	XIe s.	f. 26.

Manuscrits de la 3e leçon

T	Londres, Brit. Mus., Harl.	4951	Graduel	St Etienne de Toulouse.	XIe s.	fo 134'-135.
S	Langres, Gd Séminaire		Missel plénier	Saugnac (Aquit.)	XIIIe-XIVe s.	fo 15.
Y	Paris, Bibl. Nat.	903	Graduel	S. Yrieix	XIe s.	fo 11.
Z	Paris, Bibl. Nat.	780	Graduel	Arles	XIe s.	fo 85.
Tol.	Tolède, Bibl. Cathéd.	35,10	Graduel	Tolède	XIIIe s.	fo 13.

(1) Le Graduel de Prüm (= P) est — sans équivoque possible — l'un de nos plus beaux manuscrits notés en neumes-accents; chacun peut s'en assurer librement à la galerie mazarine de la Bibliothèque nationale où il est toujours exposé sous le no 198, dans l'armoire XIX, et muni de sa cote *Cod. lat. 9448, anc f. l. 641* : je ne parviens donc pas à expliquer comment cette cote est attribuée dans la *Revue du Chant Grégorien* Grenoble (1896, p. 67), à un manuscrit où l'on trouverait, est-il dit formellement dans l'article, l'*Emitte* « noté à points superposés sans lignes » ; de plus, la mélodie publiée par la *Revue* de Grenoble avec ce signalement n'est pas sans présenter quelques variantes étrangères au ms. de Prüm. Remarquons d'ailleurs que la « notation à points superposés » est caractéristique des mss. aquitains; or le texte littéraire de l'antienne tel qu'il se lit dans le ms. de Prüm, tel même que le publie la *Revue du Chant grégorien*, est celui des mss. de la 1re classe, dans laquelle ne figure aucun des manuscrits aquitains, tous rangés dans la 3e.

Je dispose en colonnes parallèles les trois leçons entre lesquelles se partargent ces manuscrits.

Les trois leçons principales du textes.

1. Emitte angelum tuum Domine	Emitte *Spiritum Sanctum* tuum Domine	Emitte *Spiritum Sanctum* tuum Domine
2. ut dignetur sanctificare	ut dignetur sanctificare	*et dignare sanctificando mundare corda et corpora nostra ad percipiendum*
corpus et sanguinem tuum.	corpus et sanguinem tuum.	corpus et sanguinem tuum.
3. Nos frangimus, Domine,	Nos frangimus, Domine,	Nos frangimus, Domine,
4. Tu dignare benedicere,	Tu dignare benedicere,	Tu dignare *tribuere*
5. ut immaculatis manibus illud tractemus.	ut immaculatis manibus illud tractemus.	ut immaculatis manibus illud tractemus.
6. O quam beatus venter ille qui christum meruit portare	O quam beatus venter ille qui Christi *corpus meruerit digne percipere*	O quam beatum *pectus* illud quod Christi *corpus meruerit digne percipere*
7. O quam pretiosa gemma et margarita quam lucis mundi illustrat gratia.	O quam pretiose *esce comestio* quam lucis mundi illustrat gratia.	O quam pretiosa *hujus esce comestio quae esurientem satiat animam.*
8. O quam beati pedes illi qui christum meruerunt sustinere,	O quam beati pedes illi qui christum meruerunt sustinere,	O quam beati *viri* illi qui christum meruerunt sustinere,
9. cui angeli et archangeli offerunt munera,	cui Angeli et Archangeli offerunt munera,	cui Angeli et Archangeli *munera offerunt*,
10. sempiterno et excelso Regi, alleluia.	sempiterno et excelso Regi, alleluia.	immortali et aeterno Regi, alleluia.

2 ut dignetur] ut dignare M1 et dignare I. Mod. N1. N2. N3. P. R. ut digneris V1. V2. V3.
3. Nos] ỳ Nos. Ch. M2.
6. meruit] meruerit N1. N2. N3.
7. O quam] ỳ O quam M2. pretiosa] speciosa C. M1. M2. N1. N2. N3. P.
gratia] gratiam V1.
8. O quam] ỳ O quam Ch. meruerunt] meruerit N1.
9. Cui] cujus R. qui N3.
offerunt] afferunt Ch.
10. *om.* M1.
sempiterno] sempiterna I. M3. N1. N2. N3. R. V1. V2. V3.

2. ut dignetur] et dignare nobis. Nov. ut dignetur nobis. A.
4. benedicere] tribuere A. Nov.
7. pretiosae escae] pretiosa est haec. A.
gratia] gratiam. A.
8. pedes] viri A. Nov.
meruerunt] merueri. A.

5. illud] illuc Tol.
6. quod] qui Y.
beatum] beatus Tol.
7. comestio] comestus Tol. animam] + O quam lucis mundi illustrat (inlustrat. T.) gratiam (gracie Tol.) T. Y. Tol.
8. meruerunt] meruerint. Y. meruerit. Z.
10. inmortali et eterno. T. Tol.
alleluia] + E. u. o. u. a. e. SZ.

§ II.

Identification du Document.

SECTION I.

Fondement de l'identification de l'EMITTE ANGELUM et de l'Epiclèse.

A. Deux traits caractéristiques des Epiclèses occidentales dans l'*Emitte*.

a) La Fraction.

La Fraction dans l'Epiclèse.

Il est à peine nécessaire de justifier l'affirmation que je viens d'émettre, à savoir que nous sommes en présence d'une formule d'Epiclèse transformée en antienne. Il n'y a pas deux circonstances liturgiques où l'on ait à solliciter une intervention divine aussi spéciale, *ut dignetur sanctificare corpus et sanguinen tuum :* il n'y en a qu'une. C'est la circonstance dans laquelle toutes les liturgies expriment cette demande après la consécration, et l'on peut dire à peu près partout dans les mêmes termes, sauf les additions familières à l'Orient, mais étrangères à l'Occident et *vice versa*. Or l'une des additions que nous offre notre texte est précisément l'une de celles qui paraissent bien caractéristiques des traditions occidentales. Je veux parler du *Nos frangimus*. Mais qu'est-ce à dire? L'*Emitte* nous mettait en présence de l'Epiclèse. Le *Nos frangimus* nous met en présence de la Fraction. C'est donc la Fraction dans l'Epiclèse? Précisons.

Position de la Fraction dans les liturgies romaine-primitive et ambrosienne

C'est à S. Grégoire, on le sait, qu'est due l'interposition du Pater et de son embolisme entre la doxologie de l'Epiclèse et la Fraction (Epist. IX, 12). Dans la liturgie ambrosienne, encore aujourd'hui, la fraction succède sans intervalle à l'Epiclèse, avant le Pater.

Economie de la Fraction dans la messe.

Sans intervalle est presque trop peu dire. C'est que l'Epiclèse, en dernière analyse, implique la Fraction comme acte sacramentel préalable à la dispensation des Saints Mystères, et la Fraction, à son tour, résume ou mieux implique la dispensation elle-même.

La *Fratio* nom primitif de la messe.

Cela est si vrai que, tout à fait à l'origine, est-il besoin de le rappeler? la célébration de l'Eucharistie se désignait sous le nom de *Fractio* : « Cognoverunt eum in *Fractione* panis » (Luc. XXIV, 35); — « Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum et communicatione *Fractionis* panis. » (Act. II, 42,)

Origine possible de la rubrique *infra actionem*.

Aussi serait-il intéressant de rechercher si la rubrique *Infra Actionem*, qui précède la Consécration, et qu'on trouve associée, de temps immorial, soit au *Communicantes*, soit à l'*Hanc igitur*, ne serait pas, elle-même, autre chose qu'une corruption

de *In fractione*. Combien de manuscrits anciens n'écrivent-ils pas en réalité, soit *infract.*, soit *in fract.*? comme si la tradition, plus forte qu'eux, leur imposait cette fidélité inconsciente à une appellation perdue?

La Fraction caractéristique unique de certaines Epiclèses gallicanes.

Quoiqu'il en soit, il y a, de fait, dans la liturgie gallicane, des épiclèses dont la teneur vise formellement et uniquement la Fraction, et il ne faut pas oublier, au surplus, qu'elles succèdent immédiatement à la Consécration. Je citerai, par exemple, cette formule *Post Secreta* du *Missale Gothicum* :

> POST SECRETA. Credimus, Domine, credimus IN HAC CONFRACTIONE CORPORIS, et effusione tui Sanguinis nos esse redemptos : confidimus etiam quod spe hic interim jam tenemus, in æternum perfrui mereamur. Per. (1)

Le *Missale Gothicum* nous donne encore la même note dans le *Post Secreta* de Noël, mais cette fois en des termes qui ne sont même plus autre chose que la constatation commémorative du sacrifice offert une fois pour toutes au Calvaire, comme si la déclaration de cette rénovation, mystérieusement exprimée dans le mot *confractum est*, avait à peine besoin d'être explicitement formulée pour elle-même, après les paroles de la Consécration qui l'avaient accomplie.

> POST SECRETA. Credimus, Domine, adventum tuum : recolimus Passionem tuam. Corpus tuum in peccatorum nostrorum remissione CONFRACTUM, Sanguis sanctus tuus in pretium nostræ redemptionis effusus est. Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcul. (2)

Identité des *Post Secreta* *Post mysterium* *Post pridie* et de l'Epiclèse.

Je n'ai pas besoin de rappeler que les *Post Secreta* que je viens de citer, aussi bien que les *Post Mysterium* et *Post Pridie* gallicans et mozarabes, sont autant de synonymes de l'Epiclèse. (3) J'ai fait remarquer ailleurs (4) la supériorité qu'un certain nombre de ces formules ont sur les épiclèses orientales, en ce qu'elles vont jusqu'à donner, en quelque sorte sacramentellement, un corps et un moment à l'idée de rénovation du sacrifice, que celles-ci n'expriment même pas. Pour tout dire, il y a de ces formules gallicanes qui, par contre, en viennent jusqu'à ne plus contenir rien de ce qui constitue généralement, d'une façon ou d'une autre, l'Epiclèse : ni l'Offrande, ni l'Invocation, ni la Descente du Saint-Esprit sur l'holocauste, ni la Fraction, ni même la Dispensation des Saints Mystères, en vue de laquelle l'Invocation est liée si étroitement à la Fraction. Les textes que je cite, on vient de le voir, se bornent à

(1) *Missale Gothicum :* LXXVIII : *Item Missa Dominicalis*. TOMMASI, *opp.*, t. VI, p. 335.
(2) *Missale Gothicum :* IV : *Ordo Missae in die Nativitatis Domini nostri Jesu Christi*. TOMMASI *opp.*, t. VI, p. 236.
(3) Cf. v. g. DUCHESNE, *Origines du Culte chrétien*. ch. VII, 13°.
(4) *Paléographie musicale*, t. V, pp. 87-90.

noter la Fraction et la Dispensation. C'est une autre variété, dont le témoignage s'ajoute à ceux que rapporte la *Paléographie musicale*, à l'endroit cité, pour dégager l'intention qui s'attachait au rite de l'Epiclèse, à l'époque où ces liturgies latines étaient en vigueur.

La Fraction, caractère le plus saillant de l'Epiclèse pour S. Germain de Paris et pour S. Isidore.

J'aurais pu me contenter de citer à ce propos l'*Expositio brevis antiquae Liturgiae Gallicanae* (1). L'auteur de cette *Expositio*, S. Germain de Paris, ne voit non plus, entre la Préface et le Pater, que la *Confractio* et la *Commixtio*, tant il est vrai que c'est à la Confraction qu'est ordonnée l'Epiclèse.

> 1. Sursum corda ideo sacerdos habere admonet, ut nulla cogitatio terrena maneat in pectoribus nostris in hora sacræ oblationis, et tanto melius recipiatur in mente, quanto sola cogitatio ipsum conatur adtendere.
>
> 2. *Confractio* vero et commixtio corporis Domini tantis mysteriis declarata antiquitus Sanctis Patribus fuit, ut dum sacerdos oblationem confrangeret, videbatur quasi *Angelus Dei* membra fulgentis pueri cultro concædere, et sanguinem ejus in calicem excipiendo colligere, ut veracius dicerent verbum dicente Domino carnem ejus esse cibum et sanguinem esse potum. In hac confractione sacerdos vult augere, ibidem debet addere, quia tunc cælestia terrenis mixcentur, et ad orationem sacerdotis cæli aperiuntur.
>
> Sacerdote autem frangente, supplex clerus psallet antiphona, quia patiente dolore mortis omnia trementis testata sunt elementa.
>
> 3. Oratio vero Dominica etc.

S. Isidore ne distinguait pas davantage l'Epiclèse de la Fraction dans son énumération des « sept » prières de la Messe, en la plaçant entre l'*Illatio* et le *Pater*, et en l'appelant *Conformatio sacramenti :*

> 1. Quinta deinde infertur *Illatio* in sanctificatione oblationis, in qua etiam et ad Dei laudem terrestrium creaturarum virtutumque cœlestium universitas provocatur et *Hosanna in excelsis* cantatur, quod Salvatore de genere David nascente salus mundo usque ad excelsa pervenerit.
>
> 2. Porro sexta exhinc succedit *conformatio sacramenti*, ut oblatio, quæ Deo offertur, sanctificata per Spiritum sanctum, Christi corpori et sanguini conformetur.
>
> 3. Harum ultima est oratio, qua Dominus noster discipulos suos orare instituit, etc. (2)

(1) MIGNE, *Pat. Lat.* t. LXXII, col. 94.
(2) S. ISIDORI, *De Eccl. officiis*, I, 15.

b) L'Ange du Sacrifice.

L'Ange du sacrifice de l'*Expos.* de S. Germain et de l'*Emitte*

Ce que S. Germain vient de nous dire de l' « Ange de Dieu », dans son *Expositio,* n'est probablement pas sans rapport avec l'*Emitte Angelum* de notre antienne, et je n'ai pas besoin de rappeler que le paragraphe *Supplices* de l'Epiclèse romaine nous y ramènerait encore :

a. dans l'Epiclèse romaine.

> Supplices te rogamus, omnipotens Deus, jube haec perferri *per manus sancti Angeli tui* in sublime altare tuum, in conspectu divinae majestatis tuae, ut quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem sumpserimus, omni benedictione caelesti et gratia repleamur.

b. dans les Epiclèses mozarabes et gallicanes.

Sur ce point particulier, je demande la permission de renvoyer à ce qui a été dit de l'Ange mystérieux du sacrifice, dans la *Paléographie musicale* (1), à propos de l'incise « DISCURRENTE SANCTO ANGELO TUO » du *Post Pridie* mozarabe, au Ve Dimanche après Pâques :

> ...Pro quo te Deus omnipotens rogamus et petimus: ut oblata in conspectu tuo nostre servitutis libamina: ipse tibi acceptabilia facias: et accepta DISCURRENTE SANCTO ANGELO TUO nobis sacrificata distribuas... (2)

Voici, du reste, quelques formules analogues qui achèveront de montrer combien la mention de l'Ange du Sacrifice est caractéristique de l'Epiclèse.

Missel Mozarabe. — *Post pridie* du Lundi de Pâques :

> ...Ascendat odor suavitatis in conspectu divine majestatis tue: ex hoc sublimi altario tuo PER MANUS ANGELI TUI: et deferatur in ista solennia Spiritus tuus Sanctus qui tam adstantis quam offerentis populi: et oblata pariter et vota sanctificet... (3)

Post pridie de la messe *Pro se ipso sacerdote :*

> Hec hostia panis ac vini: que a me indigno tuo sunt imposita altario: regalibus sedibus tuis eterne omnipotens Deus intuere vultu placabili: et benedic PER MANUS ANGELI GLORIOSI... (4)

(1) *Paléographie Musicale*, t. V, p. 90.
(2) *Missel Mozarabe*, p. 245, l. 108.
(3) *Ibid.*, p. 201, l. 2.
(4) *Ibid.*, p. 445, l. 43. — Cf. *Lib. Ordin.*, p. 279, l. 8.

Post pridie de la Messe *De Omnibus defunctis :*

...Et hujus sacrificii munera PER MANUS ANGELI TUI jubeas sanctificari. (1)

B. Traits communs aux Épiclèses de toutes les liturgies dans l'*Emitte*

L'*Emitte* dans toutes les liturgies.

Il n'y a pas jusqu'au verbe *Emitte* qui n'entre, lui aussi, pour une part, j'allais dire sacramentelle, dans ces formules. Et ici, comment ne pas penser à la bénédiction de l'huile des infirmes, le Jeudi-Saint, précisément au moment de l'Epiclèse?

Emitte quaesumus, Domine, Spiritum Sanctum tuum Paraclitum de caelis in hanc pinguedinem olivae...

Parcourons encore quelques épiclèses gallicanes et mozarabes:

Missale Gothicum. — *Cathedra S. Petri :*

Haec igitur praecepta servantes, sacrosancta munera nostrae salutis offerimus, obsecrantes ut IMMITTERE DIGNERIS SPIRITUM TUUM SANCTUM super haec solemnia. (2)

Immittere, toutefois, est une correction de Mabillon pour *immiscere* que porte le manuscrit. Il faut ajouter que le Missel Mozarabe, qui a la même formule, nous fait lire *infundere*. C'est un verbe qu'il affectionne pour exprimer la même pensée. Voici d'autres formules où il conserve l'*Emitte* plus rigoureusement.

Missel mozarabe. — *Dominica prima in Quadragesima :*

...EMITTE SPIRITUM TUUM de sanctis celis tuis: quo sanctificentur oblata... (3)

Ibid. — *Post pridie* de la *Feria IV secunde ebdomade.* (p. 112, l. 13):

EMITTE Christe Fili Dei de sanctis celis tuis copiam tue benedictionis: ...

Ibid. — *Post pridie* de la Messe de sainte Eulalie (p. 309, l. 97):

... EMITTE in his hostiis spiritum sanctitatis, qui et oblata sanctificet et oblatores propiciabili respectu perlustret.

Ibid. — *Post pridie* de la Messe *SS. Torquati et Comitum ejus Episcoporum* (p. 311, l. 99):

... SPIRITUM SANCTUM de tuis sanctis sedibus MITTE. Quo et oblatis hostiis sanctificationem: et nostris doctoribus profusissiman impercias sanctitatem.

(1) *Ibid.*, p. 466, l. 66.
(2) *Missale Gothicum :* TOMMASI, *Opera*, t. VI, p 269.
(3) *Missel Mozarabe*, p. 97, l. 84.

Ibid. — *Post pridie* de la *Missa parvulorum defunctorum* (p. 463, l. 35); Cf. *Lib. Ordin.* XLIII. *Item alia Missa de Defunctis* (col. 430, l. 10).

... ut ad sanctificationem hujus hostie spiritualis SPIRITUM SANCTUM: quem filius tuus repromisit: IMMITTAS: ut per eum sanctificati...

Liber Ordinum. — *Post pridie* de la XXVIIIIe messe *Item Ordo votivus de energumeno, id est demonia sustinente.* (col. 370, l. 20).

Ob hoc, te Dominum omnium dominatorem supplices deprecamur, ut de sede majestatis tue virtutem sancti Spiritus summa velocitate TRANSMITTERE digneris super hoc tibi preparatum altare, et hunc panem et hunc calicem benedicendo...

On allongerait facilement cette série, si l'on y faisait entrer des expressions synonymes telles que:

DESCENDAT (1) Domine de sedibus tuis benedictio tua. *(Miss. Moz.*, p. 126, l. 73).

... ut in his sacrificiis benedictionum tuarum plenitudo DESCENDAT: et INFUNDAS in eis imbrem Spiritus tui Sancti de celis... (p. 141, l. 54).

... ut his sacrificiis ita propitiatus INLABI jubeas...; ... ut hec libamina: Spiritus tui Sancti benedictione RESPERGENS... (p. 249, l. 21).

Tu hec oblata tibi libamina *calore Sancti Spiritus* PERFLANS: benedicenda assume... (p. 312, l. 20).

... eaque Sancti Spiritus rore PERFUNDE... dignetur quesumus super illa ILLABI Spiritus Sanctus: dignetur illa sanctificata suscipere illorum institutor: tuus unigenitus filius:... (p. 398, l. 53).

... DESCENDAT etiam, Domine illa Sancti Spiritus tui incomprehensibilis majestas, sicut quondam in Patrum hostiis pariter descendebat *(Lib. Ord.*, col. 265, l. 9).

... DESCENDAT itaque super hoc Spiritus tuus Sanctus altare, qui et munera populi tui sanctificet... *(ib.*, col. 269, l. 15).

Mais nous avons plus qu'il n'en faut pour l'objet que nous poursuivons. Je m'en voudrais cependant de ne pas citer encore ce passage du *Post Pridie* de l'Ascension, qui donne à tous ces textes leur vraie couleur et leur intention profonde:

...VISITET et vivificet ea Spiritus tuus Sanctus: qui in similitudinem flamme manus (Manue?) dona suscepit. VISITET et vivificet ea Spiritus tuus Sanctus: qui per vaporem incendii Helie prophete holocaustum adsumpsit. VISITET et

(1) Cf. le Post Pridie *Spiritum Sanctum de tuis sanctis sedibus mitte* cité quelques lignes plus haut et qui montre bien l'équivalence du *Descendat* avec le *mitte* ou *Emitte*.

vivificet ea Spiritus tuus Sanctus: qui ignearum divisione linguarum in Apostolorum tuorum cordibus commeavit... (*Miss. Moz.*, p. 253, l. 67).

L'action sur le Corps et le Sang du Seigneur.

L'identification verbale sur laquelle je viens d'insister, et qui, d'ailleurs se vérifierait dans toutes les liturgies, ne serait cependant pas autrement considérable, si la tradition de l'Ange et de la Fraction ne venait l'appuyer, et surtout si l'incise *ut sanctificare dignetur Corpus et Sanguinem tuum* ne lui donnait un caractère décisif par le rapport de cette incise à la note dominante des Epiclèses, tant en Orient qu'en Occident. Les formules latines que je viens de citer en laissent apercevoir suffisamment. J'en pourrais citer d'autres, peut-être encore plus accusées, sur ce point. Mais c'est aux Epiclèses orientales qu'il faut laisser ici la parole de préférence. On sait pourquoi. Pour rendre plus apparente la communauté des traditions, je donne les textes en latin :

Les Constitutions Apostoliques :

Et mittas super hoc sacrificium sanctum tuum spiritum testem passionum Domini Jesu: ut demonstres panem hunc corpus Christi tui, et calicem hunc sanguinem Christi tui (1).

La liturgie grecque de S. Jacques:

Ipsum Spiritum tuum sanctissimum demitte nunc quoque Domine in nos, et in hac dona sancta proposita, ut superveniens, sancta, et bona, et gloriosa sua praesentia sanctificet et faciat hunc panem corpus sanctum Christi tui et calicem hunc pretiosum sanguinem Christi tui, ut fiat omnibus ex his sumentibus... etc. (2).

La liturgie grecque de S. Marc:

Emitte praeterea super nos, et super panes et calices istos spiritum sanctum tuum, ut eos sanctificet et conservet ... et faciat panem quidem corpus, calicem autem sanguinem Novi Testamenti ipsius Domini et Dei, et Servatoris, et summi Regis nostri Jesu Christi (3).

---

(1) καὶ καταπέμψης τὸ Ἅγιόν σου Πνεῦμα ἐπὶ τὴν Θυσίαν ταύτην, τὸν μάρτυρα τῶν παθημάτων τοῦ κυρίου Ἰησοῦ, ὅπως ἀποφήνῃ τὸν ἄρτον τοῦτον σῶμα τοῦ χριστοῦ σου καὶ τὸ ποτήριον τοῦτο αἷμα τοῦ χριστοῦ σου. (BRIGHTMAN, 21).

(2) αὐτὸ τὸ πνεῦμά σου τὸ πανάγιον πατάπεμψον δέσποτα ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα ἅγια δῶρα ταῦτα ἵνα ἐπιφοιτῆσαν τῇ ἁγίᾳ καὶ ἀγαθῇ καὶ ἐνδόξῳ αὐτοῦ παρουσίᾳ ἁγιάσῃ καὶ ποιῇ τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον σῶμα ἅγιον Χριστοῦ καὶ τὸ ποτήριον τοῦτο αἷμα τίμιον Χριστοῦ. (BRIGHTMAN, 54).

(3) Ἐξαπόστειλον ... ἔπιδε ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τοὺς ἄρτους τούτους καὶ ἐπὶ τὰ ποτήρια ταῦτα τὸ Πνεῦμά σου τὸ Ἅγιον ἵνα αὐτὰ ἁγιάσῃ καὶ τελειώσῃ..., καὶ ποιήσῃ τὸν μὲν ἄρτον σῶμα τὸ δὲ ποτήριον αἷμα τῆς καινῆς διατήκης αὐτοῦ τοῦ κυρίου καὶ Θεοῦ, καὶ σωτῆρος καὶ παμβασιλέως ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. (BRIGHTMAN, 134).

La liturgie grecque de S. Basile:

> (te obsecramus) — venire Spiritum sanctum tuum super nos et super proposita munera ista, et benedicere ea et sanctificare et ostendere panem quidem istum, ipsum honorificum Corpus Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi: quod autem est in calice isto ipsum sanguinem Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi (1).

La liturgie de S. Jean Chrysostôme:

> (Et deposcimus) ut mittas Spiritum Sanctum tuum super nos et super haec apposita munera, et fac panem istum quidem pretiosum corpus Christi tui permutans Sancto Spiritu tuo. amen: et quod est in calice isto pretiosum sanguinem Christi tui permutans Sancto Spiritu tuo (2).

La liturgie syriaque de S. Jacques nous donnera la note pour les Jacobites:

> Et mitte Spiritum tuum sanctum... ut adveniens efficiat panem istum corpus vivificum, corpus salutare, corpus animabus et corporibus salutem praestans, corpus Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, in remissionem peccatorum et vitam aeternam accipientibus illud... Et mistum quod est in hoc calice, efficiat sanguinem Testamenti novi, sanguinem salutarem, sanguinem vivificum, sanguinem caelestem, sanguinem animabus et corporibus salutem praestantem, sanguinem Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi: in remissionem peccatorum et vitam aeternam suscipientibus illum (3).

Le texte suivant nous représentera les Liturgies nestoriennes:

> Et veniat Domine gratia Spiritus sancti, habitetque et requiescat super oblationem hanc quam offerimus coram te, et sanctificet eam, et faciat eam, panem scilicet, et calicem hunc, corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi, transmutante ea te, et ea sanctificante per operationem Spiritus sancti (4).

---

(1) (σοῦ δεόμεθα)... ἐλθεῖν τό Πνεῦμά σου τὸ Πανάγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα δῶρα ταῦτα καὶ εὐλογῆσαι αὐτὰ καὶ ἁγιάσαι καὶ ἀναδεῖξαι τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον αὐτὸ τὸ τίμιον σῶμα τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. ἀμήν. τὸ δὲ ποτήριον τοῦτο αὐτὸ τὸ τίμιον αἷμα τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. ἀμήν. (BRIGTHMAN, 329-330).

(2) (καὶ ἱκετεύομεν) κατάπεμψον τὸ Πνεῦμά σου τὸ Ἅγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα δῶρα ταῦτα καὶ ποίησον τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον τίμιον σῶμα τοῦ Χριστοῦ μεταβαλὼν τῷ πνεῦματί σου τῷ ἁγίῳ. ἀμήν. τὸ δὲ ἐν τῷ ποτηριῷ τούτῷ τίμιον αἷμα τοῦ Χριστοῦ σου μεταβαλὼν τῷ πνεῦματί σου τῷ ἁγίῳ. ἀμήν. (BRIGHTMAN, 329-30).

(3) RENAUDOT, II, 33.

(4) RENAUDOT, II, 633.

L' « Anaphora Sancti Marci Apostoli, quam collegit et ordinavit Beatissimus Sanctus Cyrillus » répondra pour les Coptes:

> Et mitte deorsum... Paraclitum Spiritum tuum Sanctum... super nos servos tuos et super haec veneranda dona proposita coram te, super hunc panem, et super hunc calicem, ut purificentur et transferantur... et hunc quidem panem, faciat Corpus Sanctum Christi... et hunc calicem faciat Sanguinem pretiosum novi testamenti... Domini Dei, Salvatoris, et regis nostri omnium Jesu Christi, ut sint nobis omnibus, qui ea percepturi sumus (1).

Voici encore l'une des formules en usage dans l'Église Ethiopienne:

> (deprecamur) ut mittas sanctum Spiritum et virtutem super hunc panem, et super hunc calicem, faciatque utrumque corpus et sanguinem Domini et salvatoris nostri Jesu Christi, in sæcula sæculorum. Amen... Da ut omnibus illa sumentibus fiant ad sanctificationem... (2).

Je termine par la traduction du texte arménien imprimé à Jérusalem en 1873, publiée par M. Brightman.

> Send upon us and upon these gifts here set forth thy coeternal and consubstantial Holy Spirit... by whom blessing this bread thou wilt make it truly the body of our Lord an Saviour Jesus Christ, and blessing this cup thou wilt make it reelly the blood of our Lord and Saviour Jesus Christ: by whom blessing this bread and this wine thou wilt make them truly the body and blood of our Lord and Saviour Jesus Christ, changing them by thine Holy Spirit. (3)

SECTION II.

Critique de l'identification.

I.

L'Emitte Angelum *et le dédoublement de l'Épiclèse.*

Double état euchologique et antiphonique de l'*Emitte* dans le sacramentaire de Ratold.

Et enfin, indépendamment des arguments qui précèdent et qui sont tirés de la considération intrinsèque des textes, je ne dois pas négliger un argument de fait qui a son poids. Ce n'est pas, en effet, un postulat à priori que l'antienne *Emitte angelum* doive appartenir à l'euchologie, c'est un fait. Le Sacramentaire de Ratold

(1) J. A. Assemani, *Missale Alexandrinum*, Romae, 1754, p. 172.
(2) Renaudot, I, 517.
(3) Brightman, 439.

nous a conservé, non pas sans doute avec tous les détails dont s'est enrichie la fin de l'antienne, mais, circonscrite encore dans les limites où se renfermait probablement l'original, une formule euchologique aussi voisine de notre Epiclèse qu'on peut le désirer. Afin de rendre la comparaison plus facile, je dispose parallèlement les deux rédactions. L'*Ordo Missae* du Sacramentaire de Ratold a été publié par Hugues Ménard. Mais l'éditeur a négligé de reproduire en cet endroit la rubrique (aña) qu'on lit dans le Codex aussitôt après la formule en question. Ceci n'est pas tout à fait sans importance. J'ai pris soin de combler cette lacune, en reproduisant fidèlement le manuscrit.

CODEX RATOLDI	ANTIPHONAIRES. (Voir ci-dessus)
Dum frangitur Corpus	*In fractione.*
Emittere digneris, Domine, sanctum Angelum tuum	Emitte Angelum tuum Domine
ad sacrum et immortale mysterium, scilicet Corpus et sanguinem tuum :	ut dignetur sanctificare corpus et sanguinem tuum.
Nos enim frangimus, Domine, illud : tu dignare benedicere, et præsta : ut immaculatis sensibus, et manibus illud tractare valeamus, et digne sumere.	Nos frangimus Domine tu dignare benedicere ut immaculatis manibus illud tractemus
	O quam etc...
Per Dominum nostrum. *Ana.* Emitte angelum tuum, Domine ut dignetur. (1)	

Le moins qu'on puisse dire, c'est que notre antienne est ici dans un double état, état euchologique et état antiphonique; car il est impossible de considérer les deux formules comme étant sur le même pied, c'est-à-dire comme pouvant être à volonté prises l'une pour l'autre et au même titre. C'est à peine en effet si la différence de nature entre les deux a besoin d'être soulignée. La conclusion *Per Dominum nostrum,* exclusivement réservée aux formules euchologiques, ne permet pas qu'on puisse voir une antienne dans la première. La rubrique *ana* devant l'incipit de l'antienne *Emitte* s'oppose à ce qu'on fasse une oraison de la seconde. Enfin le caractère euchologique de l'*Emittere digneris* est confirmé par le fait de sa transcription intégrale, transcription que le Sacramentaire de Ratold réserve aux seuls textes euchologiques.

(1) *S. Greg. Opera*, éd. MÉNARD. 1705, t. III, col. 246.

Premier déclassement de l'*Emitte*. Son adaptation à la seule Fraction.

Tout au plus le double état liturgique, au cas particulier, du même texte, pourrait-il soulever la question des droits respectifs de la prière et de l'antienne à la priorité. Mais l'absence, dans la formule euchologique, de l'incise sacramentelle *ut dignetur sanctificare corpus et sanguinem tuum* éveille le soupçon d'une retouche. On aurait supprimé cette incise pour adapter et réduire le texte à la destination plus restreinte qu'il reçoit dans le Sacramentaire, et dont je vais parler. De sorte que ni la teneur de la prière n'est sa teneur primitive, ni l'antienne n'est à sa place et dans sa fonction : la prière pour la raison que je viens de dire, l'antienne parce que la première partie de sa teneur (Emitte Angelum *ut dignetur sanctificare corpus et sanguinem tuum)* appartenant nécessairemeut et exclusivement à l'essence, au moment précis et à la terminologie consacrée de l'Epiclèse, elle dépasse et précède essentiellement l'acte liturgique de la Fraction. Moyennant la disparition de cette incise, la prière est acclimatée, si l'on veut. Mais l'antienne demeure absolument dépaysée dans le milieu qui lui est simultanément assigné. La prière, en tant quelle apparaît dégagée des interjections finales *(O quam* ... etc.*)* de l'antienne, représente peut-être mieux la sobriété du texte original. En revanche, l'antienne reprend l'avantage sous ce rapport sur la prière, en nous conservant, au début, l'invocation révélatrice dont je viens de parler. De toute manière, et de part et d'autre, il y a désaffectation.

Cause de ce déclassement : le dédoublement de l'Epiclèse par S. Grégoire.

Ceci m'amène à parler d'une difficulté plus subtile qu'on pourrait objecter à l'identification de notre antienne avec l'Epiclèse. La difficulté viendrait précisément du fait que l'antienne est rejetée, dans le Sacramentaire de Ratold, après le *Pater*. Le terme de l'identification se trouverait être ainsi, non plus l'Epiclèse, mais la Fraction. Fort bien. Mais n'est-ce pas la Fraction elle-même qui se trouve, du fait de S. Grégoire, séparée de l'Epiclèse par l'Oraison dominicale? Et alors, combien n'est-il pas vraisemblable que notre formule aura, par suite de la séparation, quitté le siège et la fonction qu'elle remplissait comme Epiclèse, pour suivre la Fraction dans son déplacement? N'y était-elle pas attirée par son *nos frangimus ;* et ce *nos frangimus* n'était-il pas hors de propos désormais, dans une rédaction complexe d'Epiclèse, dont le rite était maintenant dédoublé? On vient de voir comment le manuscrit de Ratold, par la suppression de l'incise *ut sanctificare dignetur corpus et sanguinem tuum*, enlève d'ailleurs à la formule euchologique l'apparence rétrospective, que lui laisse l'Antienne. De sorte que la complexité de la formule, le dédoublement des rites et le déplacement de l'un d'eux auraient fini par devenir peu à peu la cause du déclassement.

Ce qui nous importe, en tout cas, c'est de reconnaitre les situations originelles. Ces situations une fois reconnues, loin de voir dans le fait de leur modification ultérieure l'ombre d'une difficulté, j'accorde volontiers, pour ma part, et je suis précisément en train d'établir, que l'Epiclèse *Emitte Angelum* a dû passer par la phase intermédiaire du déplacement, du déclassement partiel, accusé par le manuscrit de

Ratold, avant d'aboutir à la désaffectation totale et définitive. S'ensuit-il qu'il serait exact de définir essentiellement antienne ou formule euchologique de Fraction l'*Emitte Angelum*, qui n'a reçu l'une ou l'autre de ces deux affectations que par accident? Evidemment non.

Le dédoublement indépendant de l'interposition du *Pater*.

Maintenant entendons-nous bien. Il est extrêmement probable, pour ne pas dire évident, que, par suite du rejet après le *Pater* du rite de la Fraction, les Epiclèses complexes, telles que la nôtre et celles que nous ont offertes tout-à-l'heure les traditions gallicanes, ont dû nécessairement se dédoubler ou se déplacer, choisir entre deux sièges. Mais il y a des raisons de penser que, dès avant S. Grégoire, et sans qu'on y fut contraint par le transfert de la Fraction, l'on avait assigné déjà des formules distinctes à l'Epiclèse proprement dite, d'une part, et à la Fraction, d'autre part, bien que les deux rites, et par conséquent les deux formules, se succédâssent encore sans intercalation quelconque.

De fait, la liturgie ambrosienne, tout en conservant, sans interposition du *Pater*, l'ancienne union de l'Epiclèse et de la Fraction, n'accomplit formellement ce dernier rite qu'à la fin de l'Epiclèse, et se sert, à cet effet, d'une petite formule spéciale qui succède immédiatement à la conclusion doxologique de l'Epiclèse. Voici cette formule :

> Corpus tuum frangitur, Christe, Calix benedicitur. Sanguis tuus sit nobis semper ad vitam, et ad salvandas animas, Deus noster. (1)

II.

L'Emitte Angelum *et les Chants de Fraction.*

Antiquité des Chants de Fraction.

Nous allons retrouver tout à l'heure cette petite formule. Mais il nous reste à critiquer une hypothèse. L'*Emitte Angelum* n'est pas originellement une formule euchologique liée à la Fraction séparée, c'est entendu. Pourquoi, dira-t-on, n'y verrait-on pas du moins un chant de Fraction, puisque, aussi bien, c'est sous la rubrique d'une antienne qu'il apparaît partout, sans excepter le sacramentaire de Ratold? L'*Expositio* de S. Germain ne nous parle-t-elle pas de deux acteurs distincts, ayant chacun leur rôle, et dont le rôle implique, par conséquent, une double formule : une formule euchologique pour le prêtre, et une formule antiphonique pour la psalmodie des clercs qui l'entourent : *Sacerdote autem frangente, supplex clerus psallet antiphona?* Et alors, pourquoi rapporter à la première plutôt qu'à la seconde l'*Emitte* qui, précisément, se présente à nous comme antienne ?

(1) MISSALE AMBROSIANUM, *Editio typica*, Milan, 1902, p. 179. On peut voir sur cette formule une importante consultation théologique de SAXIUS : Epistola ad amicum... (Milan, 1731). Cf. la *Raccolta* de CALOGERA, Venezia, 1737, t. XIV, p. 289 ss.

Ici encore il faut bien s'entendre. Je ne prétends pas que le chant d'une antienne pendant la Fraction date du jour où la formule que je crois être une ancienne Épiclèse, aurait été déclassée. Je me borne à constater que la teneur de cette antienne particulière, *Emitte Angelum, etc.*, est une teneur d'Épiclèse, ou si l'on veut, dérivée d'une Épiclèse où dominait le point de vue de la Confraction.

J'y reviens encore, et il ne faut pas se lasser d'y revenir, ce caractère est aussi nettement tracé que possible dans l'action symbolique sollicitée de l'Ange de Dieu, comme dans l'*Emitte* sacramentel de toutes les Épiclèses, dans le *sanctificare dignetur corpus et sanguinem tuum,* dans le *nos frangimus.*

Leur caractère psalmodique exclut l'*Emitte* qui est euchologique

Si telle était aussi la teneur habituelle des chants de Confraction, je n'insisterais pas. Mais, il importe de le remarquer aussitôt, rien de pareil n'apparaît dans aucune des liturgies qui nous ont conservé des chants de Confraction.

1. C'est d'une *psalmodie* que nous parle S. Germain pour la liturgie gallicane : *supplex clerus psallet antiphona.*

2. C'est aux *psaumes* que sont empruntés en grande partie les *Confractoria* de la liturgie ambrosienne, quand ce n'est pas à l'Evangile du jour, ou à l'Ancien Testament.

3. C'est une *psalmodie* responsoriale que nous a conservée le Missel de Stowe, en la composant du psaume XXXII, verset 22 : *Fiat Domine misericordia tua super nos quemadmodum speravimus in te,* et de versets empruntés aux évangiles.

4. C'est le même verset du psaume XXXII que chante à ce moment l'Eglise mozarabe, pendant toute la première partie du Carême, et il n'est aucun des 18 autres chants de Confraction que contient le Missel de cette liturgie, non plus que des 14 qui sont propres à son *Liber ordinum* récemment publié, qui ne soit dans les conditions psalmodiques communes aux liturgies gallicane, ambrosienne et celtique. J'en excepte deux ou trois pièces, qui sont évidemment des formules euchologiques transformées en antiennes pour les besoins de la liturgie votive ou funéraire (1). Par conséquent l'*Emitte Angelum* a beau porter le titre d'antienne et se mêler au groupe des chants de Fraction, tout prouve qu'il n'est rien moins que l'un d'eux. Son origine différente et son intrusion se trahissent par le caractère intrinsèque de sa rédaction, comme par l'économie toute différente des chants parmi lesquels il est introduit.

(1) En vue de faciliter une vérification qu'on ne pourrait faire, sans cela, qu'en feuilletant d'un bout à l'autre les recueils complexes où ces textes sont distribués chacun à leur jour, au milieu des lectures, des oraisons et d'autres chants, je réunis dans un appendice spécial toutes les antiennes dont je viens de parler. On voit donc que, dans la liturgie mozarabe, le symbole *Credimus* ne tient pas toujours lieu de psalmodie.

SECTION III.

L'identification vérifiée par analogie. — Désaffectation manifeste de la formule euchologique de Fraction disjointe de l'Épiclèse.

Double état euchologique et antiphonique de cette formule à Milan.

Or, voici qui n'est pas moins curieux peut être que la transformation de l'*Emitte*, ou plutôt c'en est l'équivalent. Il est arrivé que, dans la liturgie ambrosienne, la formule *Corpus tuum frangitur*, dont il a déjà été question plus haut, tout en conservant son siège euchologique à toutes les messes, pour y exprimer la Fraction (près d'une autre formule *Haec comixtio et consecratio*, bien connue dans la messe romaine), il est arrivé, dis-je, que la formule *Corpus tuum frangitur* a fini par être soumise, elle aussi, de la façon même la plus insouciante, il faut bien le dire, à la désaffectation. Cette formule est allée grossir le répertoire des antiennes, non pas même de *Confractorium* mais de *Transitorium*. De cette manière, c'est donc *après la Communion* que l'Eglise de Milan chante, et chante encore aujourd'hui, deux fois l'année, c'est à dire au 2e et au 14e Dimanche après la Pentecôte, à titre d'antienne, les paroles *Corpus tuum frangitur, Christe, Calix tuus benedicitur*, que le prêtre vient de prononcer précédemment à titre de prière, en opérant la Fraction.

De sorte qu'en cherchant à prouver la désaffectation d'une Epiclèse, je rencontre la désaffectation flagrante d'un dédoublement d'Épiclèse, et par conséquent, non seulement un nouveau fait de déclassement à verser au dossier que je forme dans ce chapitre, mais surtout un argument d'analogie dans les faits, qui vient singulièrement renforcer la thèse du déclassement de l'Épiclèse *Emitte*.

Origine romaine de la formule *Corpus tuum frangitur*. a) Les Manuscrits de Modène. Leur indépendance des traditions ambrosiennes

Ce n'est pas tout. L'occasion s'en présentant, je voudrais ajouter un mot sur ce dédoublement d'Épiclèse ambrosien. Je me demande si ce n'est pas plutôt romaine qu'il faudrait appeler cette tradition. On comprend que s'il en était réellement ainsi, ce serait un nouveau motif de refuser à notre *Emitte* la qualité de formule originelle de simple Fraction. Le *Corpus tuum frangitur* une fois reconnu pour être de tradition romaine, la place est prise, et si l'*Emitte* vient lui faire concurrence, ce ne peut plus être qu'à la suite de désaffectations successives, qui l'ont fait passer tour à tour du rang d'Épiclèse à celui de formule euchologique de Fraction, soit à celui de chant de Fraction, soit même au rang d'un simple cantique de Communion. Mais le *Corpus tuum frangitur* est-il de tradition romaine ? Qu'on en juge.

Voici d'abord la petite formule à l'état d'antienne de Fraction dans la tradition grégorienne. Ce sont deux Graduels grégoriens manuscrits, du XIe siècle, appartenant au chapitre de Modène, qui m'en fournissent la preuve.

Dans le premier (O. I. 7) on lit, entre l'Offertoire et la Communion de l'Épiphanie, f° 29'-30, sous la rubrique *Infrac :*

Corpus tuum frangitur, Christe /////////// san] guinis tui sit nobis semper ad vitam ad salvandas animas, Deus noster. Agnus Dei qui tollis peccata mundi miserere nobis Abel justus atque sanctus agnum Agno (*ms.* magno) obtulit immaculatum. Ecce agnus quem Iohannes in Iordane baptizavit ovans et dicens Ecce agnus Dei.

Je trouve le même texte, mais se terminant à *Deus noster, Alleluia,* sans adjonction de l'*Agnus Dei,* etc., dans un autre manuscrit du chapitre de Modène, O. I. 13, également du XIe siècle. De plus, c'est à la Pentecôte (f° 146), après une référence à l'*Emitte,* qu'il est transcrit, et non pas à l'Epiphanie, comme dans le ms. O. I. 7.

Dans ces manuscrits de Modène, manuscrits grégoriens, je le répète, le déclassement de la formule sacerdotale lui conserve au moins une position et un rôle qui la maintiennent en rapport avec la Fraction. Dans la liturgie milanaise, on se le rappelle, le déclassement a pour effet de reléguer la formule sacerdotale parmi les chants de Communion, parmi les *Transitoria.* Ces faits paraîtront peut-être bien menus. Mais de quelque façon qu'on les envisage, ils ont un réel intérêt pour l'histoire liturgique.

On dira qu'il s'agit peut-être d'un emprunt fait à Milan par l'Eglise de Modène ? Mais alors, puisque, par hypothèse, on faisait tant que d'emprunter à Milan ses usages, pourquoi ne pas les emprunter tels quels, pourquoi faire, à Modène, une antienne chorale de ce qui est avant tout, à Milan, prière sacerdotale ? Si c'est l'usage d'un chant durant la Fraction qu'on voulait introduire, toujours par hypothèse, à l'instar des *Confractoria* milanais, pourquoi s'en aller puiser dans les chants ambrosiens de Communion, dans les *Transitoria ?* pourquoi ne pas faire un choix quelconque et plus obvie dans le répertoire même de ces *Confractoria ?*

Il est vrai que bon nombre de ces *Confractoria* de l'Antiphonaire ambrosien ne sont autre chose que des antiennes de Communion grégoriennes; et qu'en revanche, on voit rejetés parmi les *Transitoria* du même Antiphonaire ambrosien, des textes de liturgie romaine ayant un rapport évident avec la Fraction, ou — ce qui revient à peu près au même — placés sous la rubrique *in Fractione* dans quelques vieux Antiphonaires grégoriens. Ne seraient-ce pas là plutôt autant de raisons de croire que si l'une des traditions dépend de l'autre, en pareil cas, c'est bien plutôt l'ambrosienne ?

N'est-il pas plus simple, en fait, de reconnaître ici la trace d'une tradition propre, d'après laquelle la liturgie des églises auxquelles auraient appartenu les deux manuscrits de Modène, ayant eu jadis ses chants de Fraction comme toutes les autres, y aurait trouvé, déjà désaffecté, le texte qui nous occupe ?

b) Preuves de l'existence d'une tradition romaine

Au surplus, la petite révélation des manuscrits de Modène n'offre rien de tellement exceptionnel. On en rencontre d'analogues çà et là, — je viens, en passant, d'y faire allusion — dans d'autres Eglises de rit romain, et sans être fréquents — il s'en faut — dans les Antiphonaires grégoriens, ces chants de Confraction n'en constituent pas

moins tout un petit groupe, qui paraît bien traditionnel. Le manuscrit de l'Angelica publié par le bienheureux Tommasi, qui lui trouvait une saveur gélasienne, en fournit huit à lui seul. Il est remarquable qu'ils s'y appliquent tous à certains jours de fête, où la communion des fidèles était demeurée plus générale : Noël, l'Epiphanie, le Dimanche des Rameaux, le Jeudi Saint, le Samedi Saint, la Saint Michel. (1)

de Chants de Fraction.

Je ne parle pas des deux antiphonaires de Nonantola; Nonantola peut-être paraîtrait trop près de Modène, pour que son témoignage dût être compté à part. Mais il suffit de se reporter à ma liste des manuscrits de l'*Emitte,* pour reconnaître que c'est dans les centres géographiques les plus divers, qu'est attesté, par cet archaïsme exceptionnellement conservé, l'antique usage romain d'un chant de Confraction. Si, dans plusieurs de ces manuscrits, l'*Emitte* paraît être le seul survivant des chants de cette nature, parce que vraisemblablement les fêtes de communion générale de Noël, Pâques ou Pentecôte, auxquelles on l'assigne, ont réussi plus longtemps à le maintenir en usage, il en est aussi quelques-uns qui nous ont conservé d'autres textes, — et ceux-ci, généralement, sont conformes à ceux du manuscrit de l'Angelica, — quand ils ne sauvent pas, à leur tour, de l'oubli, tantôt une épave nouvelle, tantôt une autre.

c) Sort du *Corpus tuum frangitur* analogue à celui de l'*Emitte* dans cette tradition.

Pour n'avoir jamais été signalé, que je sache, ce jalonnement d'une tradition désormais perdue sans retour n'en offre pas moins des points de repère indiscutables, et certainement intéressants.

Mais alors, demanderai-je, et c'est là que je voulais en venir, qui nous répondra qu'à son tour, l'antienne de Confraction *Corpus tuum frangitur* n'est pas, elle-même, la dégénérescence d'une formule que la tradition romaine aurait antérieurement, et à un titre supérieur, possédée, comme la tradition milanaise la conserve encore, dans son état euchologique primitif ? En d'autres termes, le cas du *Corpus tuum frangitur*, dédoublement de l'Epiclèse, ne serait-il pas analogue, à son tour, à celui de l'Epiclèse *Emitte ?* les deux pièces ayant subi peut-être en même temps les conséquences d'une défaveur commune, et à peu près au même titre ? à Rome comme à Milan, ou plutôt à Rome d'abord, puis à Milan ?

§ III.

La Désaffectation de l'Emitte.

Origine ou cause de la désaffectation.

Est-il interdit de penser que S. Grégoire a pu viser ces formules, ou des formules de ce genre, telles que les *Post secreta, Post mysterium, Post pridie*, gallicans et mozarabes, quand il trouvait regrettable que le *Pater* n'eût pas la préséance sur cette

(1) Tommasi, *opp.*, t. V, pp. 19, 29, 76, 81, 96, 214.

precem, qu'il attribuait à un *scholasticus : Et valde mihi inconveniens visum est ut* PRECEM quam scholasticus composuerat *super oblationem diceremus, et ipsam traditionem quam Redemptor noster composuit* SUPER EJUS CORPUS ET SANGUINEM NON DICEREMUS. (Epist. IX, 12).

Irai-je jusqu'au bout de ma conjecture ? Serait-ce alors saint Grégoire lui-même qui, pour ne pas perdre tout souvenir des pièces qu'il sacrifiait, les aurait fait descendre au rang de simples antiennes, dans le répertoire des chants de Fraction ? Une Épiclèse complexe comme est notre *Emitte*, c'est à dire impliquant la Fraction dans son texte même, (*nos frangimus*) devait ou disparaître, dès que l'Épiclèse était isolée de la Fraction, ou chercher, avant de disparaître à jamais, un dernier asile autour de la Fraction qui, du moins, correspondait à l'acte qu'indiquait son *nos frangimus*.

Dégradations successives de la rubrique.

Quoiqu'il en soit de l'origine, la désaffectation n'est que trop certaine, et c'est le point qu'il importait d'établir en ce moment.

Pour l'antienne *Emitte*, notamment, la variété des manuscrits qui la contiennent, permettrait de suivre d'étape en étape ses transformations et finalement, sa déchéance irrémédiable, rien qu'en observant la dégradation successive des rubriques sous lesquelles ces manuscrits la présentent, et le nombre incomparablement plus grand de manuscrits qui ne la connaissent même plus.

Nous avons d'abord :

In fractione (Infrac. Infract.).

Ad Infractionem.

Infra actionem.

Ad Corpus Domini frangendum.

Ad Corpus Domini sumendum.

Ad Communicandum.

Aña.

Aucune rubrique.

Et enfin plus rien.

Changements du siège liturgique.

Il n'y a pas jusqu'à la position donnée, dans les manuscrits, à cette pièce, qui ne soit, à son tour, une indication du même genre.

Ce sera sans doute le plus souvent entre l'Offertoire et la Communion, s'il s'agit de Graduels ; et encore ! j'en pourrais citer un (Z), qui la rejette après la Communion. D'autres la relèguent au milieu des tropes, *ad calcem*. Le Missel plénier des Abruzzes l'insère entre l'Offertoire et la Secrète. J'en passe. Bref c'est la confusion. Il est clair que c'est à peine si l'on sait encore de quoi il s'agit. Dès le XIIe siècle, l'un des trois manuscrits de Monza que j'ai cités, renonce à la faire figurer à Noël entre l'Offertoire et la Communion, pour la loger parmi les tropes, entre un *Sanctus* et un *Agnus Dei*. De sorte que, tour à tour, l'Epiclèse primitive est devenue chant de Fraction, puis chant de Communion, puis Trope d'*Agnus Dei*, puis Prose ou Séquence

indépendante, puis chant quelconque et qu'on ne sait plus à quel moment placer, puisqu'on la relègue — ici, derrière le chant de la Communion, — là, dans la région de l'Offertoire avant la Secrète, et qu'on renonce finalement à lui laisser même une place.

Transformations du texte.

L'observation des transformations du texte confirme, à son tour, ces données. J'ai déjà noté comment, dans le Sacramentaire de Ratold, quand l'*Emitte* suivit la Fraction dans son déplacement, on a du moins eu la précaution de supprimer l'incise caractéristique de l'Invocation : *ut sanctificare dignetur Corpus et Sanguinem tuum.* On ne devait pas s'en tenir là. A mesure qu'on perd de vue l'économie à laquelle appartenait la pièce, les expressions et les idées qui avaient leur raison d'être dans une prière ou dans un chant se rapportant si intimement au développement du mémorial eucharistique, deviennent un non-sens aux yeux de ceux qui se sont habitués à ne les rapporter, de plus en plus exclusivement, qu'à la Communion. Ainsi, par exemple, on commence par solliciter de ce côté, timidement d'abord, la phrase : *O quam beatus venter ille qui Christum meruit portare* (n° 6). *Portare* devient *digne percipere*, *Christum* est interprété *Christi corpus*. Cependant *venter* reste *venter* dans BA ; finalement, on en prend son parti : S. T. Tol. Y. Z. substituent franchement, logiquement, *pectus illud* à *venter ille*. De même, dans la phrase suivante, la *pretiosa gemma* du sacrifice cesse d'être considérée en elle-même, c'est en tant que nourriture qu'on la proclame précieuse : *O quam pretiosae escae comestio.* Mais on conserve encore intacte, dans BA, la fin du texte : *quam lucis mundi illustrat gratia ;* bientôt on pousse, encore une fois, la pensée jusqu'au bout : S. T. Y. Z. toujours logiques avec eux-mêmes, substituent sans hésiter, à cette finale, celle-ci, qui complète la pensée seulement amorcée par BA : *quae esurientem satiat animam.* Enfin dans le groupe logique S. T. Tol. Y. Z., T. Tol. et Y. faiblissent à cet endroit, et, pour ne pas perdre entièrement le *quam lucis mundi illustrat gratia,* moyennant l'addition d'un 4e *O* exclamatif, ils en font cette phrase qui, distincte, n'a plus aucun sens : *O quam lucis mundi illustrat gratiam !*

Les choses en restent là, jusqu'au jour où, la communion générale des fidèles, aux messes solennelles, ayant fini par tomber en désuétude, l'*Emitte* disparaît irrévocablement à son tour, comme l'invitation pascale *Venite populi ad sacrum et immortale mysterium*, dont il n'était déjà plus, depuis longtemps, qu'une sorte de synonyme.

§ IV.

Résumé et Conclusion

Essayons de dégager plus nettement les principaux points acquis dans la mêlée des observations qui viennent de passer un peu confusément sous nos yeux.

I. Chants de fraction dans la liturgie romaine.

Nous partons d'un premier point que je n'hésite pas à considérer comme

établi, c'est que la liturgie romaine a connu des chants de Fraction analogues à ceux que nous présentent les autres liturgies latines. L'origine et la variété des manuscrits grégoriens qui contiennent encore ces chants, aux XIe et XIIe siècles, la teneur exclusivement propre aux Antiphonaires grégoriens (principalement d'Italie), de cinq de ces chants, sur un total de neuf que j'ai réunis jusqu'à présent, sans les chercher beaucoup ni méthodiquement, me paraissent autoriser cette assertion.

Or, comme toutes ces formules sont tombées en désuétude depuis si longtemps et à tel point que les vieux *Ordines*, les anciens commentateurs et les historiens modernes de la liturgie romaine, ou bien les ignorent, ou les passent sous silence, — comme si leur permanence obstinée dans certains endroits, *tituli sine re*, n'avait point réussi à fixer l'attention, — j'ai le droit de les joindre aux textes désaffectés, dont je propose en ce moment la considération pour éclairer le cas du *Te Deum*.

Il est vrai que ceci semble dépasser le but, et qu'à vouloir trop prouver, je risquerais de ne plus prouver rien. Ce n'est plus, en effet, de désaffectation qu'il s'agit dans ce cas, c'est d'une disparition radicale.

II. Origine eucologique des deux antiennes de fraction *Corpus tuum frangitur* et *Emitte angelum tuum*.

C'est pourquoi, mon premier point une fois dégagé pour son intérêt propre, je note maintenant celui-ci, qui, pour le coup, se rapporte directement à la question. Je veux dire que deux — au moins — des textes conservés dans quelques antiphonaires grégoriens, comme chants de Confraction, ne sont ni plus ni moins que d'anciennes formules eucologiques déclassées : le premier est l'*Emitte angelum tuum ;* le second, le *Corpus tuum frangitur*.

1° : Le *Corpus tuum frangitur*. — J'ai traité ce dernier comme un dédoublement d'épiclèse, et ce n'est point arbitraire. La preuve des deux états du *Corpus tuum frangitur :* un état primitif, eucologique, et un état postérieur, hymnologique, cette preuve est en quelque sorte sous nos yeux, puisque le rit ambrosien conserve encore dans l'usage actuel le *Corpus tuum frangitur*, à titre de prière sacerdotale accompagnant l'acte même de la Fraction.

J'ajoute que la preuve peut se compléter sans quitter la liturgie ambrosienne. Il n'y a tout simplement qu'à constater, chez elle, un autre de ses usages actuels, qui consiste à traiter le même texte comme une antienne, aux IIe et XIVe Dimanches après la Pentecôte, et cela non pas même à titre de *Confractorium*, mais à la fin de la Messe, après la Communion, comme *Transitorium*, c'est à dire alors que le moment de chanter *frangitur* est manifestement passé.

Dans la tradition grégorienne, les deux manuscrits de Modène conservaient le contact, en associant encore à la Fraction cette même formule, après son déclassement. De sorte que si S. Grégoire (par hypothèse), en retirant de l'euchologie romaine la vieille formule, renonçait à une tradition à laquelle l'Église de Milan demeurait fidèle, en revanche il en avait maintenu le texte, désormais chanté par

le chœur, plus près de la Fraction que ne l'a fait cette même Église de Milan dans son *Transitorium*.

2°: L'*Emitte Angelum tuum* ne se présente pas tout à fait dans les conditions du *Corpus tuum frangitur*. Nous l'avons trouvé cependant, lui aussi, d'abord en fonction de *formule sacerdotale*, et, aussitôt après, en fonction d'*antienne chorale*, dans un même Sacramentaire grégorien, celui de Ratold, de Corbie. C'est un premier indice de l'état euchologique primitif.

Un second indice est la dégradation systématique que subit le texte de l'antienne, à mesure qu'on perd de vue sa raison d'être originelle, et en conséquence de son changement progressif de destination.

Cette dégradation, nous l'avons vu, s'accuse jusque dans la décadence, ou, si l'on veut, dans la dégénérescence graduelle des titres ou rubriques de la pièce. — Troisième indice.

Nous avons encore remarqué que les chants *in fractione* dans les liturgies gallicane, mozarabe, celtique, ambrosienne, bref dans toutes les liturgies latines, étant au sens strict ou au sens large, des psalmodies, la présence dans les Antiphonaires, à titre de chant *in fractione*, d'un texte tel que l'*Emitte angelum tuum*, dont la saveur euchologique est si caractérisée, trahit, à elle seule, la dissemblance de son origine vis à vis des autres chants. — Quatrième indice.

III. La teneur même du texte *Emitte Angelum* et la teneur des épiclèses.

Il ne reste plus qu'à reconnaître dans cette teneur même de l'*Emitte*, la teneur d'une *Épiclèse* proprement dite. C'est notre cinquième indice. Il mérite des développements particuliers. Je me hâte de le déclarer, quand bien même on ne verrait autre chose ici qu'un *dédoublement* d'Épiclèse, ma démonstration n'aurait pas besoin d'aller plus loin, l'origine euchologique de la pièce une fois reconnue. Mais, tout bien considéré, je ne crois pas qu'on puisse se dérober même à la conclusion que notre *Emitte* n'est ni plus ni moins que le *texte même* d'une ancienne Épiclèse.

Sans doute le *nos frangimus* semble nous attirer au moment précis de la Fraction, mais,

a) Avant S. Grégoire, ce moment n'était pour ainsi dire pas distinct de celui de l'Invocation.

b) De plus, j'ai montré que la mention même de la Fraction forme l'un des caractères des Épiclèses latines, à tel point que certaines d'entre elles se bornent à la dite mention, sans comprendre ni l'Invocation, ni l'idée de sacrifice, ni quelque autre élément que ce soit constituant habituellement l'Épiclèse.

c) Et de fait, pour conclure, la formule qui nous occupe nous offre une rédaction d'Épiclèse aussi significative, aussi complète, aussi traditionnelle que possible:

en sollicitant formellement l'intervention de l'Ange mystérieux, comme dans les Épiclèses les plus accentuées;

en exprimant cette prière sous la forme également la plus caractérisée de l'Invocation : l'*Emitte*, cet *Emitte* sacramentel, en quelque sorte, et consacré par l'unanimité des liturgies ;

en y spécifiant enfin l'un des objets les plus universels, à cet endroit, de l'Invocation, dans les Épiclèses de toutes les liturgies : *ut dignetur sanctificare corpus et sanguinem tuum.*

Je tenais à traiter un peu en détail l'histoire du déclassement d'une pièce liturgique tenant de si près au cœur de la Messe. Déclassement est trop peu dire. C'est presque plus qu'une formule qui est en jeu. Ce serait presque la disparition totale d'un rite, et de quel rite ! puisque le chant de cette antienne associait le peuple à l'une des actions sacramentelles les plus augustes de la Messe. C'en serait, dis-je, la disparition totale si l'*Agnus Dei*, du pape Sergius, n'était là pour maintenir quand même, et suffisamment après tout, aux yeux des chrétiens attentifs, le dernier souvenir du *Confractorium* romain. (1)

On voit, dès lors, si le *Te Deum*, déclassé lui aussi, par hypothèse, serait en bonne compagnie, et s'il aurait eu plus de titres à conserver sa position qu'une Épiclèse, non seulement tombée au rang d'une antienne, mais définitivement perdue sans retour.

---

(1) Je dis l'*Agnus Dei* du pape Sergius, pour me conformer à l'usage, mais sans être autrement convaincu que l'interprétation donnée généralement au passage du *Liber Pontificalis* qui le concerne, soit exacte. Il est peut-être regrettable qu'on n'ait pas pris garde davantage à l'interprétation de Mabillon fortifiée par Dominique Giorgi (MABILLON, *Mus. Ital., Com. in Ord. Rom.*, Cap. VIII, N° VII p. LIV-LV ; DOMINIQUE GIORGI. *De Liturgia Romani Pontificis*, Romæ 1744, t. III. pp. 132 ss). Ce dernier n'est pas loin d'avoir fait la preuve qu'avant Sergius les clercs étant seuls à chanter l'*Agnus Dei*, toute l'innovation de Sergius porterait donc, comme le suggérait déjà Mabillon, sur l'addition *et populo*. Avant Sergius c'étaient, d'après cela, les clercs seulement *(a clero)*, après Sergius c'étaient les clercs et le peuple *(a clero et a populo)* qui auraient chanté l'*Agnus Dei*.

Dans tous les cas, il est certain que la formule n'était pas nouvelle. Sans parler de la place qu'elle occupait depuis longtemps dans le *Gloria in excelsis*, et pour ne pas nous éloigner du moment de la Fraction, c'est même à titre d'Épiclèse *(Post Secreta)*, que nous la voyons figurer dans le *Missale Gothicum*, au Jeudi Saint : « Agnus Dei qui tollis peccata mundi, respice in nos : et miserere nobis, factus nobis ipse Hostia, « qui Sacerdos ; ipse præmium, qui redemptor ; a malis omnibus quos redemisti, custodi. » (TOMMASI opp. VI, 279). Cela n'empêche pas du reste la même formule de n'être plus, dans le *Missale Gallicanum Veteres*, à la IVe férie pascale, sous la même forme, et telle qu'on vient de la lire, qu'une collecte, la troisième avant la Préface.

Enfin, je note à tout hasard, que c'est le nom d'Hygin et non celui de Sergius, que l'Anonyme du XIIe siècle publié par P. Zazzera, fait intervenir dans la question du chant de l'*Agnus Dei*, mais cette fois sans spécifier clairement s'il doit être chanté par les clercs ou par le peuple : « Interea chorus *Agnus Dei* cantat ; quod « Hyginus Papa in confractione Dominici Corporis cantari præcepit. » *(Sacrorum Ecclesiæ Rituum divinorumque officiorum Explicatio ab anonymo seculi XII scriptore elucubrata ex Vaticano Codice N° 5046...* PHILIPPO ZAZZERA *illustrata*. Romæ, 1784, p. 424.)

APPENDICE

La Désaffectation des formules officielles dans l'Euchologie privée

1. Les Manuscrits intermédiaires entre les euchologes officiels et les livres d'Heures

On sait que, de très bonne heure, la littérature euchologique s'est enrichie de compositions d'un caractère privé, dont on a formé des recueils variés, à diverses époques. Je citerai le *Book of Cerne*, devenu célèbre par les belles études dont il a été l'objet recemment; les *Officia per Ferias*, d'Alcuin; le magnifique *Liber orationum* de Charles-le-Chauve, écrit en lettres d'or, en 858, publié à Ingolstadt, en 1583, d'après l'original conservé à Munich, et qui n'a jamais été réimprimé depuis lors; le *Libellus precum*, de Dom Martène. Ce sont les plus connus. Il y en a beaucoup d'autres (1). On ne tarde pas à s'apercevoir, en les comparant, qu'en somme, plus ou moins librement et complètement, ils se communiquent leurs textes les uns aux autres. Ces compilations sont d'ailleurs, assez souvent, un pêle-mêle où l'on risque de rencontrer à côté de centonisations fort curieuses, des textes entiers dépossédés de la situation liturgique qu'ils avaient eue dans un premier état, et qui, malgré cette disgrâce, nous sont parvenus à peu près intacts dans les recueils en question. Ceux-ci constitueraient donc un type intermédiaire entre les formulaires officiels et les formulaires de pure dévotion, livres d'heures et autres (2).

Dès lors il semblera peut-être que nous avions bien le droit d'appeler en témoignage le *Book of Cerne*, dans notre enquête sur la désaffectation des formules liturgiques. N'était-ce pas pour nous une bonne aubaine que de pouvoir exhiber les textes qu'il emprunte, nous allons le voir, aux passages les plus essentiels du Canon romain? Sans doute; et pourtant j'ai préféré résister à la tentation de les faire intervenir, d'abord parce que nous n'étions pas à court de témoins, ensuite parce qu'avec ces textes il s'agirait, non plus de translation d'un siège liturgique officiel à un autre siége liturgique également officiel, mais d'une véritable aliénation extra-liturgique de textes plus ou moins délaissés, parfois même demeurant encore en situation; et enfin parce que les constatations auxquelles peuvent donner lieu les diverses pièces, ne sont peut-être pas encore définitives, ou du moins se prêtent à diverses interprétations.

(1) J'espère avoir un jour au l'autre l'occasion de publier le dépouillement que j'ai fait de deux ou trois des plus anciens qui me sont tombés sous la main. En analyser le plus grand nombre possible pour arriver à un classement révélateur, c'est tout ce qu'on peut faire de mieux, pour le moment, de ce côté.

(2) C'est à peu près là cependant que serait le point de départ de cette littérature spéciale des livres de dévotion, qui mériterait une vaste enquête historique, et dont il serait si curieux et instructif de suivre les développements de plus en plus touffus jusqu'à nos jours, afin d'assigner à chaque phase des transformations son caractère et son genre d'influence sur la vie chrétienne pratique.

Sous le bénéfice de ces réserves, il peut être intéressant, pour la question du *Te Deum* de donner une idée du genre de désappropriation que subissent les formules officielles dans ces compositions. C'est ce que je vais faire.

Ainsi, voilà qui est entendu. Non seulement nous ne tombons plus du *Liber Sacramentorum* dans le *Liber Gradualis* ou *Antiphonarius*, mais nous demeurons dans l'euchologie, et surtout nous passons de l'euchologie officielle, à celle qu'on peut appeler, à tout le moins, *ad libitum*.

Pour me borner à ce qui nous touche de plus près, je n'emprunterai mes exemples de déclassement — si toutefois le mot est de mise ici —, qu'aux Préfaces ou à certaines portions du Canon de la Messe. Nous demeurons ainsi dans la zône à laquelle nous nous demandons si le *Te Deum* n'aurait pas appartenu dans un premier état. Je ne sortirai pas, pour cette petite excursion du *Book of Cerne* (1). Ici nous n'avons que l'embarras du choix.

2. Le Book of Cerne.

A. Préfaces et Trisagion.

Presque dès le début, sous le nº 7, je trouve une *Oratio matutinalis* qui reparaît dans l'Appendice, p. 251, d'après la leçon du Ms. Royal 2 A. XX. Ce doit être un fragment de préface détourné de sa destination, plus radicalement dans le Ms. Royal que dans le *Book of Cerne*, celui-ci n'ayant même pas pris la peine de désagréger les trois *Sanctus* de la fin. On serait d'ailleurs sur la voie que j'indique, même sans l'aide de ces trois *Sanctus* caractéristiques, demeurés en suspens. Le texte lui-même paraît offrir certaines analogies avec la teneur de la 2e partie d'une *Contestatio* dominicale du Sacramentaire de Bobbio (2), qu'on retrouve comme conclusion de l'*Illatio* du Jeudi de Pâques au Missel mozarabe (3). Je transcris intégralement les deux textes du Mozarabe et du Bobbiensis, bien que, de part et d'autre, leurs premières moitiés soient indépendantes et différentes. Mais la deuxième moitié que se sont associée les deux textes, et où ils se rencontrent, n'en apparaîtra que mieux avec son caractère de lieu commun.

SACRAM. DE BOBBIO.	MISSEL MOZARABE.
Contestatio.	*Inlatio.*
Vere dignum et justum est, omnipotens Deus, Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob : cujus verbo universa creata sunt, cujus spiritu omnia nunciantur, una divinitas et trina majestas ; natura inseparabilis, persona individua ; Deus unus et solus, unitas triplex, ncomprehensa conjunctio, indivisa distinctio quem unum insubstantialiter, trinum personaliter nominamus, credimus, confitemur.	*Dignum et justum est : vere salutare nobis est : atque conveniens gratias agere : laudes impendere : intelligere munera : vota deferre tibi omnipotens Pater : et Jesu Christo filio tuo Domino nostro. Qui pietati tuæ per adsumpti hominis passionem : quasi quasdam in presentis populi adquisitione manubias cum non exegerit e celo : exhibuerit e triumpho. Et cum non habuerit divinitas immutabilis*

(1) *The Prayer Book of AEdelwald the bishop commonly called The Book of Cerne, edited, from the ms. in the University Library, Cambridge with introduction and notes* by DOM A. B. K. KUYPERS, *Benedictine of Downside Abbey.* Cambridge, at the University Press, 1902.

(2) MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXII, col. 557.

(3) ED. DE LESLEY, p. 209, l. 70 à 109 ; p. 210, l. 1 à 23.

Tu es enim Deus, et non est secundum opera tua. Tu fundasti terram super aquam ; tu legem creaturis omnibus posuisti ; qui in uno trinus appares, in tribus unus agnosceris : Pater ingenitus, Filius unus est generatus, Spiritus Sanctus unus est ex Patre procedens, Patri et Filio coæternus. Una tamen in tribus virtus et dignitas, potestas, atque ita conjuncta divisio :

pugnam : habuerit fragilitas assumpta victoriam. Magis inridens diabolum carnem carne vincendo : ut ipsa Zabulus et in eodem homine se probaret postquam offenderat esse degenerem : in quo putabat postquam deceperat fortiorem. Ne vel id sibi licuisse crederet improbus appetitor : si non peccatum quod fidebat peccati similitudo damnasset. Quæ quidem Domine adquisitio non adquirentis auxit potestatem : sed adquisitis contulit dignitatem. Quia nec damnum sentit immutatio : nec lucrum recipit plenitudo. Neque enim Deo in se aut debiti cura manebat aut premii : sed ut quod virtutibus prodesse non poterat : laudibus non periret. Neque enim egere poterat celorum Dominus possessione terrarum : sed ut que tui esset operis portio preconium adderet non profectum. Id utique recipis : quod fecisti : quod perdiderat pietas : non potestas. Quia misericordis est Domini id solum juris extimare proprii : quod meruit non puniri. Vide igitur unigeniti tui in nobis Pater affectum : quamvis idoneus in creatura estimari non potuerit creatori. Etsi licet merito quantum ad usum pertinet : extraneum dici posset : quicquid indignum est. Extraneum utique non opere : sed honore. Ergo ut tibi reddat tua : suscepit aliena. Utique ut repetam non facture alterius sed nature. Hoc modo te nobis Pater absentem ostendit : per eundem se nobis majestas tua etiam non visa monstravit. Ipse docuit que

quæ tibi esset gloria in cælis, potentia in aquis, sapientia in terris, virtus in abyssis, claritas in Angelis,

tibi esset gloria in celis. Potentia in aquis. Sapientia in terris. Virtus in abyssis. Claritas in Angelis. *Voluntas in Patriarchis :*

dignitas in prophetis, sublimitas in evangelistis, *auctoritas* in apostolis ; *pietas* in preceptis, placabilitas in templis, festivitas in holocaustis, largitas in ministris,

dignitas in Prophetis. Sublimitas in Evangelistis. *Pietas* in Apostolis. *Auctoritas* in preceptis. Placabilitas in templis. Festivitas in holocaustis. Largitas in ministris. Quis tibi zelus in discipulis : Cultus in subditis : Respectus in miseris : Affectus in parvulis : Horror in idolis : Amor in sanctis : Terror in perditis : Favor in confessione : Splendor in baptismate : Honor in cruce : Sapor in

per Dominum nostrum. Cui angelicus flammiferus chorus terribile exhibet obsequium : quem cherubin et serafin aurigam sedentem pavida subjectione mirantur ; ante cujus conspectum sex quaterni seniorum mirificus ordo splendifluam nitentium gemmarum coronam capitis vertice gestantium ; animalium quoque diversis numinum vultibus variataque terga Evangelia una se jungentes, perenne jubilatione conlaudant dicentes : Sanctus.

fide : Honor in crismate :
Cui merito omnes angeli et archangeli non cessant clamare quotidie ita dicentes. ℟. *Sanctus. Sanctus. Sanctus.*

Voici maintenant, dans le *Book of Cerne* (l. c. p. 7.) ce que je crois être un fragment analogue adapté à la destination d'une *Oratio matutinalis*.

Ambulemus in prosperis huius diei luminis.
In uirtute altissimi dei deorum maximi. In bene
placito christi. In luce spiritus sancti. In fide patriarcharum.
In meritis prophetarum. In pace apostolorum. In
gaudio angelorum. In splendoribus sanctorum. In operibus
monachorum. In uirtute iustorum. In martyrio
martyrum. In castitate uirginum. In dei sapientia.
In multa patientia. In carnis abstinentia. In linguæ
continentia. In pacis habundantia. In trinitatis lau
bibus. In acutis sensibus. In semper bonis actibus. In formis
spiritalibus. In divinis sermonibus. In benedictionibus. In his est
iter omnium pro christo laborantium. qui deducit sanctos
post obitum sempiternum in gaudium. Ut audiam uocem
Angelorum. deum laudantium ac dicentium. sanctus sanctus sanctus.

Il y a là une énumération qui me paraît justifier mon rapprochement. L'euchologie gallicane semble même affectionner les accumulations qui rendent caractéristiques ces sortes de compositions. N'est-ce pas encore le même style dans ce *Post Sanctus* qui fait suite à la Préface mozarabe du 2e dimanche après l'Octave de l'Epiphanie (éd. Lesley, p. 68, l. 104 à 108; p. 69, l. 1 à 10.)

Vere sanctus : vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus. Ille patriarcharum fides. ille plenitudo legis. ille umbra veritatis. ille predicatio prophetarum. ille apostolorum magister : ille omnium credentium pater. Ille debilium firmamentum : ille infirmantium virtus : ille redemptio captivorum : ille hereditas redemptorum. Ille viventium salus : ille morientium vita. Qui sacrificandam novam legem Sacerdos Dei verus instituit : etc.

Il est probable qu'il y aurait encore à faire d'autres rapprochements analogues à celui que je viens de proposer. Mais il faut nous borner. Dans la formule n° 7 dont je viens de m'occuper, ce sont les trois *Sanctus* qui m'avaient mis sur la voie. Nous allons retrouver le *Sanctus*, in extenso cette fois, dans une autre formule.

Ainsi, je le répète, dans le texte qu'on vient de lire, c'est la finale qui nous avertit tout d'abord. Dans les suivants, au contraire, c'est le début :

N° 8, p. 92. Domine sancte pater omnipotens aeterne deus.
N° 27, p. 124. [Adjuva mé] domine sancte pater omnipotens aeterne deus.
N° 47, p. 144. [Deprecor té] domine sancte pater omnipotens aetern(a)e deus.

Les lignes 5 et 6 de ce dernier N° : « *et per sacrosancta mysteria corporis et sanguinis christi filii tui* » suggèrent à D. Kuypers un rapprochement avec les paroles du Canon : « ut quotquot ex hac altaris participatione *sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem* sumpserimus. » C'est possible, mais il y a d'autres formules du *Book of Cerne*, qui révèlent bien plus explicitement à quel point les souvenirs du Canon hantaient le rédacteur, à moins qu'on ne préfère voir dans cet euchologiste un compilateur manipulant à sa guise, pour l'usage privé, des formules de la messe déjà tombées ou tendant à tomber en désuétude.

Il y a telle formule où l'on dirait cependant qu'il a sous les yeux notre Canon actuel, et qu'il s'arrête, en paraphrasant, tantôt à un passage, tantôt à un autre, à mesure qu'ils se présentent et dans l'ordre suivant lequel ils se succèdent encore aujourd'hui. Grâce à cette observation, on arriverait parfois à restituer assez vraisemblablement des textes tronqués comme celui des six premières lignes de la première formule, page 80, que je vais transcrire, en suppléant par hypothèse la portion qui a été abandonnée, et sans laquelle la phrase ne peut-être construite. Je m'autorise pour cette opération du début d'une *Contestatio* gallicane de Mone (1), qui n'est pas sans analogie avec le début de cette « Alma Oratio » du *Book of Cerne*.

MONE. *Contestatio*	BOOK OF CERNE. *Alma oratio.*
Dignum et iustum est. uere equum et iustum est. nos tibi gratias agere. omnipotens. aeterne deus,	[Vere dignum et iustum est aequum et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine Sancte Pater omnipotens aeterne Deus,...]
pater unigenite spiritus sancte ex patre et filio mystica processione. subsistens. una eademque in sanctam trinitatem. trium personarum substantiam. coaeterna essent (ia) et non discreta concordia. aequalis potentia. uoluntas unita. etc.	...Sanctam ergo unitatem trinitatis iterum atque iterum frequenter flagittans *suffragare*. patrem et filium et spiritum sanctum. Cui est una natura et una substantia una maiestas atque eadem gloria sine fine manens in saecula saeculorum.

J'aurais pu, du reste, proposer tout aussi bien, pour ce rappochement, la Préface romaine dite de la Trinité, ou plus simplement encore le début de la Contestatio du Bobbiensis, que l'on vient de lire avant celle-ci.

Suivons notre euchologiste. Peu après ce début, nous trouvons une sorte de protocole du *Sanctus*, et tout aussitôt le *Sanctus* lui-même, suivi, comme dans certains textes gallicans dont je parlerai plus loin, des chœurs des Saints faisant écho aux chœurs célestes.

(1) *Lateinische u. Griechische Messen*, Missa III, p. 19.

In simul cum
novem ordinibus angelorum atque agminibus
angelorum. Qui sunt angeli et archangeli virtutes
potestates. principatus. dominationis. throni. cherubin.
atque seraphin intercedite pro me qui cotidiae ante
thronum gloriae laudes æterno deo sine fine concin
nant dicentes. sanctus. sanctus. sanctus. dominus deus sabahoth pleni sunt
caeli et terra gloria tua osanna in excelsis.
benedictus qui venit in nomine domini osanna in excelsis.
Adsistant mihi omnes sancti apostoli domini nostri iesu christi
patriarchae et prophetae... (1)

B. Le *Communicantes*.

Bientôt on passe à quelque chose qui ressemble au *Communicantes*, bien que l'ordre des Apôtres n'y soit pas le même; et cela est si vrai qu'en effet la formule se termine par les mots:

Ut in omnibus protectionis tuae muniamur auxilio. per christum dominum nostrum: (2)

qu'on sait n'être ni plus ni moins que la finale du *Communicantes*.

Le *Communicantes* paraît d'ailleurs avoir exercé sur le compilateur une véritable attraction, soit que notre euchologiste ait paraphrasé lui-même l'énumération des Apôtres, que je vise en ce moment, soit qu'il n'ait fait que compiler ou centoniser des fragments de formules ayant cessé d'accompagner la récitation des diptyques. Dans ce dernier cas, il y aurait lieu de prendre garde aux deux sources qu'il aurait employées: les nos 1, 68 et 71 présentant les Apôtres dans un ordre différent de celui du Canon romain, qui est conservé dans les nos 29, 30, 48 et 69.

C. Les autres prières du Canon.

C'est peut-être encore le Canon, dans son ensemble et sa succession, bien qu'avec de fortes intermittences, qu'on pourrait suivre, semble-t-il, dans le no 27. J'en ai déjà cité le début:

[Adjuva me] domine sancte pater omnipotens aeterne deus...

Peu après viennent les chœurs célestes, comme dans le no 1, puis les chœurs des Saints. On croit un instant avoir perdu pied, quand, vers la fin, lignes 15 et 16, le

semper ab hostiis antiqui temtationibus ET AB OMNI PERTURBATIONE

nous remet en main le fil conducteur qui aboutit à cette finale du *Libera* du *Pater*, à la fin du Canon:

et a peccato simus semper liberi ET AB OMNI PERTURBATIONE SECURI,

A la fin de la formule 48, ligne 10, où nous venons de voir déjà que les noms des Apôtres sont dans l'ordre du Canon, c'est au contraire, au commencement du *Libera* du *Pater* qu'on aboutit.

(1) *Book of Cerne*, pp. 80-81.
(2) *Ibid.*, p. 82.

et *libera me* inmortalis deus *ab omnibus malis prae*
teritis praesentibus et futuris. Tibi honor et gloria
deus omnipotens in saecula saeculorum Amen : —

En remontant le Canon, les nos 52 et 58 nous arrêtent tous deux à peu près où commence le *Nobis quoque peccatoribus.*

No 52, page 152, ligne 8 :

et postea permitte me piissimi ALIQUAM PARTEM
aeternae beatitudinis habere CUM SANCTIS ET ELECTIS.
et tuam gloriosissimam faciem videre sine fine cum
beatis et perfectis in sæcula sæculorum. Amen.

No 58, page 156, ligne 4 :

Aliquam partem aeternæ beatitudinis in sanctorum socie
tate concedat iesus christus dominus noster. Ipsi honor et gloria
cum patre et spiritu sancto per infinita saecula sæculorum. Amen.

La phrase du no 53 :

et perducas eam in locum refrigerii
pacis et quietis

nous rapproche encore. Nous nous trouvons ainsi dans la finale du Memento des morts :

Ipsis Domine et omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas deprecamur.

En remontant toujours, nous arrivons enfin au cœur de la messe. Ce sont les paroles mêmes de la Consécration qu'insère le no 41, page 139, lignes 9 à 12 ; et les lignes qui précèdent rappellent le « Quam oblationem tu Deus in omnibus, quaesumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem acceptabilemque... » qui y conduit dans le Canon. Je cite :

Qui remotis obumbrationibus carnalium victi
marum spiritalem nobis hostiam et viventem placentem patrique inchoantem
dedicasti. Quando cenantibus discipulis panem et calicem benedicendo atque
porrigendo dixisti. Accipite et manducate hoc est corpus meum. et iterum. hic
est calix sanguinis mei novi testamenti. qui pro vobis et pro multis effundetur
in remissionem peccatorum...

Je néglige des détails comme l'*in primis* de la formule 34, ligne 1, et celui de la formule 30, page 128, ligne 9, la paraphrase du *Pater* du no 2, etc.

En somme, on le voit, sous une forme ou sous une autre, c'est le Canon de la messe qu'on retrouve le plus souvent à la base de ces fragments paraphrasés. Conclusion.

Je n'ai pas à rechercher quel pouvait être l'usage de ces formules et du répertoire où elles sont colligées. Il me suffit d'avoir constaté qu'il n'est absolument aucun point de

l'euchologie qui ait échappé à l'exploitation privée. Même il faut ajouter que plus on établira le caractère de piété privée de cette littérature extra-liturgique, moins il semblera difficile de croire à la possibilité d'une désaffectation liturgique des pièces les plus réservées. Si jamais le *Te Deum* a été en fonction de Préface eucharistique, ou s'il en est dérivé, d'autres Préfaces, après tout, nous venons de le voir, ont été dans le même cas, et la désaffectation du *Te Deum*, à tout prendre, lui laissant encore une place des plus honorables dans la liturgie, serait moins radicale que la relégation de celles-là dans un recueil de prières *ad libitum*.

CHAPITRE II.

Le Style et le Rythme du TE DEUM.

ARTICLE I.

Le Style du TE DEUM.

§ I.

Le Style du *Te Deum* dans les compositions lyriques primitives.

Position de la question.

Il ne faut pas se le dissimuler: ce qui détourne à priori de supposer derrière le *Te Deum* une Anaphore déclassée, c'est le caractère paradoxal, à première vue, d'une pareille hypothèse. Dissiper cette apparence, ce n'est pas seulement le moyen de résoudre une objection préjudicielle, ce peut être l'occasion de découvrir sous l'apparence paradoxale elle-même, un élément favorable à l'identification primitivement dédaignée.

Nous venons de voir que le déclassement non seulement n'est pas paradoxal en principe, mais que rien n'est plus général au contraire, et ne pénètre plus avant jusqu'au cœur du formulaire euchologique. C'était l'une des objections qu'implique au fond cette fin de non recevoir à priori pour cause de paradoxe. En voici une autre qui va nous permettre d'avancer encore d'un pas.

Elle est fondée sur le style du *Te Deum*, et voici comment elle pourrait être formulée. Les Préfaces eucharistiques latines, telles que nous les connaissons par nos Sacramentaires, ont une ampleur de style et un caractère dont la phrase léonienne peut être considérée comme le type général. Ce qui caractérise au contraire le *Te Deum*, c'est une succession pressée de phrases brèves, ou plutôt de petits versets, d'apostrophes accumulées, rapides comme des traits. Or, les styles étant si différents, est-il possible que Préfaces et *Te Deum* aient eu jamais même destination?

On pourrait répondre à priori, que les préfaces latines étant des rédactions nouvelles de l'Anaphore primitive, on doit s'attendre, et il va de soi, que leur style n'étant plus primitif non plus, a dû s'écarter du type auquel elles se substituent. Par suite, la comparaison qu'on voudrait instituer n'est pas adéquate. C'est au style des Anaphores contemporaines du *Te Deum* qu'il faudrait comparer le style de celui-ci, pour être en droit, s'il y avait lieu, de conclure à l'incompatibilité. Or, quel est ce style?

La réponse qu'on ferait ainsi serait admissible s'il était démontré que la rédaction

de nos Préfaces a été précédée d'une rédaction différente. Rien de plus vraisemblable assurément, mais comme je ne dois m'expliquer là-dessus que plus loin, l'argument ne serait ici qu'une pétition de principe.

Les acclamations dans les hymnes a) l'ὕμνος ἑσπερινός

Au risque de paraître renforcer l'objection, loin de la résoudre, je voudrais au moins faire remarquer la parenté du *Te Deum*, au point de vue du style, avec les compositions lyriques primitives.

N'est-ce pas, avec le procédé stichométrique propre aux psaumes, l'une des formes hymnologiques les plus anciennes (1) que ces salves de clameurs triomphales dont nous entendons encore parfois les derniers échos dans les *Laudes* d'inauguration ? N'est-ce pas la forme de l'antique *Te decet laus* des Constitutions Apostoliques ?

Αἰνεῖτε, παῖδες, κύριον,
αἰνεῖτε τὸ ὄνομα κυρίου·
αἰνοῦμέν σε,
ὑμνοῦμέν σε,
εὐλογοῦμέν σε
διὰ τὴν μεγάλην σου δόξαν.
Κύριε βασιλεῦ ὁ πατὴρ τοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀμώμου ἀμνοῦ,
ὃς αἴρει τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου,
Σοὶ πρέπει αἶνος,
σοὶ πρέπει ὕμνος,
σοὶ δόξα πρέπει
τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι
εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. ἀμήν. (2)

Je dis le *Te decet laus*, parce qu'en effet ce qui reste de ce cantique chez les Grecs, comme chez les Latins, ne commence plus qu'à Σοὶ πρέπει αἶνος. La forme bénédictine est en tout semblable, sauf l'omission du 3e πρέπει.

Te decet laus,
Te decet hymnus,
Tibi gloria
Deo Patri et Filio
Cum Sancto Spiritu
in saecula saeculorum. Amen.

(1) Ea vero quae pene infantium videntur dimidiata precum verba, clamores sunt et plausus vagientis Ecclesiae quae per multa saecula, more in maximis basilicis solemnius inolito, ignitas tantum εὐφημίας psalmis et canticis prophetarum addidit. (PITRA, *Juris Ecclesiastici Graecorum Historia et Monumenta*, t. II, p. 208.)

(2) W. CHRIST et M. PARANIKAS, *Anthologia graeca carminum christianorum*. Lipsiae, 1871, p. 39.

N'est-ce pas encore celle du *Gloria in excelsis?* b) L'Ὕμνος ἑωθινός

Gloria in excelsis Deo,
Et in terra pax,
Hominibus bona voluntas.
Laudamus te.
Benedicimus te.
Adoramus te.
Glorificamus te.
Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.
Domine, Rex caelestis. Deus Pater omnipotens.
Domine Fili Unigenite, Jesu Christe.
Et Sancte Spiritus.
Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris.
Qui tollis peccata mundi miserere nobis.
Qui tollis peccata mundi miserere nobis. Suscipe deprecationem nostram.
Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis.
Quoniam tu solus sanctus.
Tu solus Dominus.
Jesu Christe.
In gloria Dei Patris.
Amen.

En notant ces deux formules saillantes entre toutes, je ne fais qu'indiquer le point de vue. Il faudrait citer les doxologies de la Διδαχή, les inscriptions latines, etc. Il y a longtemps que le cardinal Pitra, notamment, dans son *Hymnographie de l'Église grecque*, le P. Bouvy (1), de Rossi et bien d'autres ont attiré l'attention sur l'intérêt Διδαχή, Inscriptions, etc.

(1) Cf. EDMOND BOUVY, *Les Origines de la Poésie chrétienne. Les Cantiques de l'Eglise primitive*, dans *Les Lettres chrétiennes, Revue d'enseignement, de philologie et de critique*, t. IV, 2e année, p. 188 et suivantes. Dès l'année 1627, le sujet avait été fouillé par François Bernardin Ferrari, l'un des Docteurs de la Bibliothèque Ambrosienne, dans sa dissertation: *De Veterum acclamationibus et plausu libri septem*. Cette dissertation a, depuis lors, été réimprimée par GRAEVIUS, au tome VI de son *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*. On consultera de préférence, pour les acclamations liturgiques et autres d'usage ecclésiastique, tout le livre V et plusieurs chapitres du livre VII. A défaut de Ferrari, les Dictionnaires spéciaux, à commencer par DU CANGE, par exemple au mot *Laudes*, renseigneront suffisamment. En dehors des contributions nouvelles et importantes qu'apporte au renouvellement du sujet l'épigraphie, la documentation paraît bien s'en tenir aux données anciennes. Ferrari d'ailleurs, à certains égards, avait eu la voie tracée par Barnabé Brisson dont l'in-folio *(De Formulis et solemnibus populi Romani verbis, libri VIII*. Parisiis, Seb. Nivellius, 1583), malgré les railleries de Cujas, qui surnommait l'auteur *Praesidentem Formularium*, n'en a pas moins été réédité plusieurs fois (en 1592, à Francfort, puis en 1649) jusqu'en 1754, où parut à Leipzig celle de Fr. Car. Conrad et Jo. Aug. Bach. On ne trouvera guère que des généralités dans l'article sur les « Acclamations » de Jean François Simon (1705) inséré dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, en 1717 (t. I, 115). Un mémoire de M. OTTO HIRSCHFELD vient de ramener l'attention, sur les Acclamations classiques, sous ce titre: *Die römische Staatszeitung und die Acclamationem in Senat* (cf. Sitzungsberichte der Königl. Preuss. Akad. d. Wiss, XLV, XLVI, XLVII, Berlin. 1905. pp. 930-948). Cf. SUICER (*Thes. Eccles.*) voce: Κρότος.

qu'offrirait l'étude des acclamations liturgiques. Tout rebattu qu'il puisse paraître, le sujet gagnerait à être repris avec une certaine ampleur. Mais il est inutile ici de multiplier les exemples.

Origine psalmique de certaines acclamations et doxologies.

Je m'abstiens également de développer une réflexion qui me vient à propos de ce style. Je l'indique seulement, pour ne pas me laisser entraîner loin de la question. A parcourir certains recueils, l'Antiphonaire de Bangor, en particulier, il semble qu'on y surprenne en quelque sorte sur le vif, et dans sa genèse surtout, le procédé suivant lequel a pu s'effectuer la transition des réminiscences psalmodiques aux acclamations, puis des unes et des autres à la littérature doxologique primitive. Des versets de psaumes tels que *Te decet hymnus Deus in Sion* combinés avec les αἶνοι, dont le chant matutinal était quotidien, pourraient bien avoir mis les premiers chrétiens sur la voie. Je n'en voudrais pour preuve que la doxologie *Te decet laus, Te decet hymnus*, etc.

L'exemple que je vais citer n'est pas moins probant. Je l'emprunte au texte celtique le plus récemment publié, le fragment de Turin, découvert par M. W. Meyer.

Te Dominum de celis laudamus,
Teque omnium regem regum rogamus,
Cum excelsis angelis ymnum cantamus
Per eternalia secula seculorum (1).

Leur évolution vers la forme du *Te Deum*.

Cette forme hymnologique, en se développant, aurait fini par aboutir insensiblement au *Te Deum*. Témoins ces deux hymnes que j'emprunte à l'antiphonaire de Bangor (2). La première y porte le n° 125.

Item alia post Laudate.

1. Te Patrem adoramus æternum.
2. Te sempiternum Filium invocamus.
3. Teque Spiritum Sanctum in una divinitatis substantia manentem confitemur.
4. Tibi Trinitati laudes et gratias referimus.
5. Tibi uni Deo incessabilem dicimus laudem.
6. Te Patrem ingenitum,
7. Te Filium unigenitum,
8. Te Spiritum Sanctum a Patre et Filio procedentem corde credimus.
9. Tibi inæstimabili, incomprehensibili, omnipotens Deus, gratias agimus. Qui regnas in saecula, etc.

(1) An early irish liturgical fragment. Ms. F. IV. 1. de Turin, par F. E. Warren, dans *the Journal of theological studies*, t. IV, 1903, p. 611.

(2) Edit. by F. E. Warren, pars II, p. 33.

La seconde s'y lit deux fois, aux nos 123 et 128, sous les rubriques :

[123] *Post Laudate pueri Dominum in dominico die.*
[128] *Post Laudate pueri Dominum.*

Les trois premiers versets de cette seconde hymne sont les mêmes que ceux de la première :

1. Te Patrem adoramus æternum.
2. Te sempiternum Filium invocamus.
3. Teque Spiritum Sanctum in una divinitatis substantia manentem confitemur.
4. Tibi uni Deo in Trinitate debitas laudes et gratias referimus, ut te incessabili voce laudare mereamur per æterna sæcula sæculorum.

Je ne prétends pas le moins du monde, on le pense bien, que ce soient ces formules mêmes qui aient conduit au *Te Deum* — ni même qu'elles en dérivent — je n'en sais rien ; je m'en sers seulement pour supposer d'une façon concrète l'un des moyens intermédiaires par lesquels on a pu s'y acheminer. Il faut d'ailleurs ajouter que dans certains manuscrits, celui de Bangor, sans aller plus loin, le *Te Deum* est précédé, comme ici, du 1er verset du psaume 112 : *Hymnus in die Dominica. Laudate pueri Dominum : laudate nomen Domini.*

Conclusion.

Maintenant, que gagnons-nous à ces diverses constatations ? De pouvoir assigner au *Te Deum* une date en rapport avec l'antiquité du style des acclamations ? Mais qu'avons-nous besoin de cette nouvelle preuve, quand nous voyons le *Te Deum* déjà connu de S. Cyprien ? Non, ce qui résulte de tout cela, ce n'est pas que le style doxologique, les acclamations et les apostrophes sont un des caractères dominants de l'antiquité chrétienne, — on le savait, — ce n'est pas non plus que tel est aussi le caratère du *Te Deum*, — rien n'est plus évident, — c'est que ce style est celui de l'*hymnologie*, c'est que le *Te Deum* appartiendrait donc à cette hymnologie, c'est que, par suite, il ne peut plus être question de l'apparenter aux anaphores; en principe le style s'y oppose. Le style du *Te Deum* n'est autre, encore une fois, que le style doxologique primitif, et l'on ne voit pas le rapport qu'on peut établir entre la phrase de nos Préfaces latines et ce style doxologique. Car, en admettant même que la rédaction des Préfaces ait subi des changements, est-il croyable que ces changements aient eu pour effet, effet radical s'il en fut, de lui enlever tout souvenir d'un état antérieur, conforme, par hypothèse, au lyrisme doxologique ? Eh bien, voilà précisément la question.

§ II.

Le Style du *Te Deum* dans les Anaphores.

SECTION I.

Acclamations et apostrophes dans les Anaphores aussi bien que dans le TE DEUM.

Position de la question.

A coup sûr, je le concède volontiers, on serait en droit de refuser le titre de sœurs, de sœurs jumelles, à une Préface de style léonien, d'une part, et à une composition telle que le *Te Deum*, d'autre part. Les acclamations, les apostrophes, je le reconnais aussi, sont tellement essentielles au *Te Deum* qu'on ne saurait y voir un élément adventice de cette composition ; jamais le *Te Deum* n'a pu exister sans ce style. Mais nos Préfaces? Leur style actuel est-il vraiment le style essentiel des Anaphores? Qu'il soit le style natif d'un certain nombre d'entre elles, du plus grand nombre même si l'on veut, s'ensuit-il qu'il n'ait pu exister en même temps d'autres Anaphores dans un tout autre style, dans le style du *Te Deum?* Par exemple, on a pu croire longtemps que les Préfaces ne pouvaient être qu'en prose. La découverte des palimpsestes de Rheinau ne nous en fait pas moins lire une messe entière, y compris les *Contestationes*, en vers alexandrins.

Sans qu'il soit besoin d'escompter la possibilité d'une autre découverte, qui nous mettrait en possession d'une Anaphore vraiment jumelle du *Te Deum*, au point de vue du style, sommes-nous tellement dépourvus, après tout, des moyens de reconnaître les substructions de la littérature euchologique, qu'on ne puisse retrouver, dans la masse des monuments qui nous en restent, des fragments conservés d'un appareil plus ancien, et ces fragments ne nous fourniraient-ils pas la preuve cherchée? Nous allons pouvoir en juger. La chose, en tout cas, vaut vraiment la peine d'être vue d'un peu plus près. Lisons :

I. L'Anaphore alexandrine de S. Grégoire.

Vere enim dignum est et justum,

te laudare,
te hymnis celebrare,
te benedicere,
te adorare

te glorificare, solum verum Deum, humani generis amatorem, ineffabilem, invisibilem, incircumscriptum, sine principio, æternum, sine tempore, immensurabilem, immutabilem, nec cogitatione comprehensibilem: factorem universorum, liberatorem omnium

qui propitiaris omnibus iniquitatibus nostris,
qui sanas omnes infirmitates nostras,
qui redimis de corruptione vitam nostram,
qui coronas nos in misericordia et miserationibus.

Te laudant Angeli,
Te adorant Archangeli,
Te hymnis celebrant Principatus,
Te Dominationes inclamant:
Gloriam tuam Potestates prædicant,
Tibi Throni adclamationes mittunt;
Mille millena tibi adsistunt,
Et decies mille millena, tibi ministerium offerunt.
Te celebrant invisibilia,

Te adorant ea quæ videntur, facientia verbum tuum Domine.
Tu qui es, o Deus, Domine vere ex Deo vero,
qui Patris lumen nobis demonstrasti,
qui nobis Sancti Spiritus cognitionem veram concessisti:
qui magnum hoc vitæ mysterium ostendisti:

qui hominibus instituisti choros incorporeorum, dum seraphicum nobis qui in terra sumus, hymnum tradidisti, suscipe cum invisibilium voce, etiam nostram. Conjunge nos potestatibus cœlestibus. Loquamur etiam et nos cum ipsis, abjecta omnium absurdarum cogitationum imaginatione, et clamemus quæ ipsi incessabilibus vocibus proclamant, et indesinenter magnitudinem tuam oribus celebremus.

Te enim circumsistunt Seraphim, sex alæ uni, et sex alæ alteri: duabus quidem alis velant facies suas, duabus pedes suos, et duabus volantes, clamant alter ad alterum. Triumphalem hymnum salutarium nostrorum voce clara, et nitida celebrant, canunt, clamant, laudant, clamantes et dicentes.

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Sabaoth, plenum est cœlum, etc.

Sanctus, Sanctus es Domine et omnino Sanctus.
Eximium est substantiæ tuæ lumen,
Inexplicabilis est tuæ sapientiæ potentia.

Nullus sermo dimetietur benignitatis tuæ erga homines pelagus.

Fecisti me hominem, tanquam erga humanum genus benignus, non quod servitio meo indigeres, cum ego potius tuo opus haberem dominio.

Me cum non essem, misericordiâ tuâ produxisti,

Cœlum mihi quasi tectum constituisti :

Terram ut in ea ambularem stabilivisti :

Propter me mare frænasti ;

Propter me naturam animalium creasti ;

Omnia subjecisti sub pedibus meis,

Neque benignitatis erga me tuæ quidquam omisisti.

Tu formasti me et posuisti super me manum tuam ;

Potestatis tuæ in me imaginem descripsisti :

Rationis donum indidisti :

Paradisum mihi ad oblectamentum meum aperuisti :

Cogitationis tuæ doctrinam tradidisti :

Arborem mihi, lignum vitæ ostendisti et mortis stimulum significasti,

Unius plantæ fruitionem mihi prohibuisti, ex ea sola dixisti ne comederem : comedi, legem insuper habui, et ex animi sententia præceptum neglexi ; ego autem sententiam mortis rapui.

Tu mihi Domine pœnam transtulisti :

Tu velut Pastor bonus, ad errantem cucurristi :

tanquam pater verus, mihi, cum cecidissem, condoluisti, omnibusque ad vitam remediis confovisti.

Ipse ad me Prophetas misisti ;

Propter me ægrotantem, legem ad auxilium dedisti :

Ipse mihi ad sanandum ea in quibus prævaricatus eram, quæ opus erant administrasti :

Errantibus lumen exortus es :

Ignorantibus tu semper præsens advenisti,

Et in virginalem uterum venisti.

Incircumscriptus Deus existens, non rapinam arbitratus es esse æqualem Deo, sed temetipsum exinanivisti forman servi accipiens : meam in te naturam benedixisti :

Mei causa legem implevisti :

Quomodo a lapsu meo surgerem, suggessisti.

Illis quos infernus detinebat, remissionem dedisti,

Legisque maledictionem abstulisti.

In carne peccatum destruxisti :

Potestatis tuæ autoritatem mihi demonstrasti :
Cæcis visum restituisti :
Mortuos ex sepulchris excitasti :
Verbo solo naturam suscitasti :
Clementiæ tuæ dispensationem mihi ostendisti :
Malignorum violentiam sustinuisti :
Dorsum tuum ad flagella dedisti ; maxillas quoque alapis,
Nec avertisti propter me faciem tuam ab ignominia sputorum.
Tanquam ovis ad immolationem venisti,
Usque ad crucem mei curam ostendisti ;
Tuo sepulchro meum peccatum interemisti :
In cœlum primitias meas elevasti :
Adventus tui præsentiam mihi significasti, in quo venturus es judicare vivos et mortuos, et reddere unicuique secundum opera ejus (1).

Qui parle de la sorte ? Est-ce une paraphrase du *Te Deum* que nous venons d'entendre ? Non, c'est une Anaphore, l'Anaphore dite de saint Grégoire, conservée en grec et en copte.

Réserve de la question du thème.

Si je ne devais pas exposer plus loin le parallélisme qui existe entre le thème du *Te Deum* et celui des anciennes Anaphores, il y aurait lieu de considérer dès maintenant à ce point de vue, le texte que je viens de citer. En effet, (toute part étant faite aux variétés, interversions, redondances et paraphrases qu'explique la liberté du développement), le thème même de cette formule semble intermédiaire entre le *Te Deum* et certaines Anaphores orientales telles que celle de saint Jacques. Mais cette question nous forcerait d'anticiper sur le fond des choses. Or, c'est du style seul qu'il s'agit en ce moment.

Le style de cette anaphore et celui du *Te Deum*.

Eh bien, nous venons de le voir, le procédé d'acclamations doxologiques et d'apostrophes plus ou moins mouvementées, si saillant dans le *Te Deum*, ne lui est donc pas tellement propre, ne caractérise pas si exclusivement l'hymnologie, qu'on ne le puisse retrouver d'une façon vraiment surprenante dans les Anaphores orientales, et qu'il ne puisse être même entre elles et le *Te Deum* un signe de parenté plutôt qu'une note différentielle. Toute la pièce qu'on vient de lire, du premier mot jusqu'au dernier, n'est qu'une succession ininterrompue d'apostrophes, tout à fait dans le genre de celles du *Te Deum*, mais incomparablement plus nombreuses.

II. La prière de S. Clément de Rome.

J'ai choisi naturellement l'exemple qui m'a paru le plus frappant. Le suivant, que j'emprunte à la lettre de S. Clément de Rome, sans être du même ordre, ni dans les mêmes conditions, n'en confirme pas moins l'impression que nous laisse l'Anaphore de S. Grégoire. Il a, de plus, l'avantage de nous reporter tout à l'origine de l'Église.

(1) Renaudot, I, 99 sqq.

« Cette lettre, dit Mgr Duchesne, à qui j'en emprunte la traduction (1), nous a con-
» servé un morceau d'un caractère liturgique évident. On ne peut sans doute y voir la
» reproduction d'une formule consacrée, mais c'est un beau spécimen du style de la
» prière solennelle, telle que l'exprimaient alors les chefs ecclésiastiques dans les
» réunions du culte. »

Que le nombre marqué des élus soit conservé entier en ce monde par le Créateur de toutes choses et son fils bien-aimé Jésus-Christ, par qui il nous a appelés des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la connaissance de son nom glorieux, à l'espérance (2) de *ton* nom d'où procède toute créature.

Tu as ouvert les yeux de nos cœurs pour qu'ils te connaissent,
toi le seul très-haut entre toutes les grandeurs,
le saint qui reposes au milieu des saints,
toi qui abaisses l'insolence des orgueilleux,
qui déroutes les machinations des peuples,
qui exaltes les humbles et humilies les puissants;
toi qui donnes la richesse et la pauvreté, la mort et la vie,
seul bienfaiteur des esprits,
Dieu de toute chair;
toi dont le regard pénètre l'abime et surveille les œuvres des hommes,
toi qui nous secours dans le danger,
nous sauves du désespoir,
créateur et directeur de tous les esprits;
toi qui as multiplié les peuples sur la terre

(1) *Origines du culte chrétien*, 2e édition, p. 49 sqq. Cf., pour le texte grec, J. B. LIGHTFOOT *The Apostolic Fathers*. Part. I. *S. Clement of Rome*, vol. II, London 1890, 172 ss.

(2) [Δὸς ἡμῖν, Κύριε] ἐλπίζειν ἐπὶ τὸ ἀρχεγόνον πάσης κτίσεως ὄνομά σου,
ἀνοίξας τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς καρδίας ἡμῶν εἰς τὸ γινώσκειν σε,
τὸν μόνον ὕψιστον ἐν ὑψηλοῖς,
ἅγιον ἐν ἁγίοις ἀναπαγόμενον,
τὸν ταπεινοῦντα ὕβριν ὑπερηφάνων,
τὸν διαλύοντα λογισμοὺς ἐθνῶν,
τὸν ποιοῦντα ταπεινοὺς εἰς ὕψος καὶ τοὺς ὑψηλοὺς ταπεινοῦντα,
τὸν πλουτίζοντα καὶ πτωχίζοντα, τὸν ἀποκτείνοντα καὶ ζῆν ποιοῦντα,
μόνον εὐεργέτην πνευμάτων
καὶ Θεὸν πάσης σαρκός,
τὸν ἐπιβλέποντα ἐν ταῖς ἀβύσσοις, τὸν ἐπόπτην ἀνθρωπίνων ἔργων,
τὸν τῶν κινδυνευόντων βοηθόν,
τὸν τῶν ἀπηλπισμένων σωτῆρα,
τὸν παντὸς πνεύματος κτίστην καὶ ἐπίσκοπον,
τὸν πληθύνοντα ἔθνη ἐπὶ γῆς

et choisi au milieu d'eux ceux qui t'aiment par Jésus-Christ,
ton serviteur bien aimé,
par qui tu nous a élevés, sanctifiés, honorés.
Nous t'en prions, ô Maître, sois notre secours, assiste nous.
Sois parmi nous le salut des persécutés,
prends pitié des petits,
relève ceux qui sont tombés,
apparais à ceux qui sont dans le besoin,
guéris les rebelles,
fais rentrer les égarés de ton peuple.
Apaise la faim de l'indigent,
délivre ceux de nous qui souffrent en prison,
guéris les malades,
encourage les faibles;
que tous tes peuples reconnaissant que tu es le seul Dieu,
que Jésus-Christ est ton serviteur,
que nous sommes ton peuple et les brebis de tes pâturages.
C'est toi qui par tes œuvres as manifesté l'immortelle harmonie du monde;
c'est toi, Seigneur, qui as créé la terre,
toi qui demeures fidèle dans toutes les générations,
juste dans tes jugements,

καὶ ἐκ πάντων ἐκλεξάμενον τοὺς ἀγαπῶντάς σε διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ
τοῦ ἠγαπημένου παιδός σου,
δι' οὗ ἡμᾶς ἐπαίδευσας, ἡγίασας, ἐτίμησας.
ἀξιοῦμέν σε, δέσποτα, βοηθὸν γενέσθαι καὶ ἀντιλήπτορα ἡμῶν.
τοὺς ἐν θλίψει ἡμῶν σῶσον·
τοὺς ταπεινοὺς ἐλέησον·
τοὺς πεπτωκότας ἔγειρον·
τοῖς δεομένοις ἐπιφάνηθι·
τοὺς ἀσεβεῖς ἴασαι·
τοὺς πλανωμένους τοῦ λαοῦ σου ἐπίστρεψον·
χόρτασον τοὺς πεινῶντας·
λύτρωσαι τοὺς δεσμίους ἡμῶν·
ἐξανάστησον τοὺς ἀσθενοῦντας·
παρακάλεσον τοὺς ὀλιγοψυχοῦντας·
γνώτωσάν σε πάντα τὰ ἔθνη ὅτι σύ εἶ ὁ Θεὸς μόνος,
καὶ Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ παῖς σου,
καὶ ἡμεῖς λαός σου καὶ πρόβατα τῆς νομῆς σου.
Σὺ τὴν ἀέναον τοῦ κόσμου σύστασιν διὰ τῶν ἐνεργουμένων ἐφανεροποίησας·
σύ, Κύριε, τὴν οἰκουμένην ἔκτισας,
ὁ πιστὸς ἐν πάσαις ταῖς γενεαῖς,
δίκαιος ἐν τοῖς κρίμασιν,

admirable dans ta force et ta majesté,
sage dans la création et l'affermissement des choses créées;
qui manifestes ta bonté en nous sauvant,
ta fidélité dans l'alliance que la foi consacre;
ô Dieu bon et miséricordieux, remets-nous nos fautes, nos injustices, nos chutes, nos transgressions;
ne compte pas les péchés de tes serviteurs et de tes servantes,
mais purifie-nous par ta vérité et dirige nos pas, pour que nous marchions dans la sainteté du cœur et que nous fassions ce qui est agréable a tes yeux et aux yeux de nos princes.
Oui, Seigneur, fais luire sur nous ton visage,
pour notre bien et notre paix,
pour nous protéger de ta forte main
et nous délivrer de tout péché par ton bras puissant,
pour nous sauver de ceux qui nous haïssent injustement.
Donne la concorde et la paix à nous et à tous les habitants de la terre, comme tu l'as donnée à nos pères lorsqu'ils t'invoquaient avec foi et sincérité, soumis à la toute-puissance et à la vertu suprême de ton nom.
A nos princes, à ceux qui nous gouvernent sur la terre,
C'est toi, Seigneur, qui as donné le pouvoir de la royauté, par la vertu magnifique et inénarrable de ta puissance, afin que connaissant la gloire

---

θαυμαστὸς ἐν ἰσχύϊ καὶ μεγαλοπρεπείᾳ,
ὁ σοφὸς ἐν τῷ κτίζειν καὶ συνετὸς ἐν τῷ τὰ γενόμενα ἑδράσαι,
ὁ ἀγαθὸς ἐν τοῖς ὁρωμένοις καὶ
πιστὸς ἐν τοῖς πεποιθόσιν ἐπὶ σέ,
ἐλεῆμον καὶ οἰκτίρμον, ἄφες ἡμῖν τὰς ἀνομίας ἡμῶν καὶ τὰς ἀδικίας καὶ τὰ παραπτώματα καὶ πλημμελείας.
μὴ λογίσῃ πᾶσαν ἁμαρτίαν δούλων σου καὶ παιδισκῶν,
ἀλλὰ καθάρισον ἡμᾶς τὸν καθαρισμὸν τῆς σῆς ἀληθείας, καὶ κατεύθυνον τὰ διαβήματα ἡμῶν ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ καὶ ἁπλότητι καρδίας πορεύεσθαι καὶ ποιεῖν τὰ καλὰ καὶ εὐάρεστα ἐνώπιόν σου καὶ ἐνώπιον τῶν ἀρχόντων ἡμῶν.
ναί, δέσποτα, ἐπίφανον τὸ πρόσωπόν σου ἐφ' ἡμᾶς
εἰς ἀγαθὰ ἐν εἰρήνῃ,
εἰς τὸ σκεπασθῆναι ἡμᾶς τῇ χειρί σου τῇ κραταιᾷ
καὶ ῥυσθῆναι ἀπὸ πάσης ἁμαρτίας τῷ βραχίονί σου τῷ ὑψηλῷ·
καὶ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τῶν μισούντων ἡμᾶς ἀδίκως.
δὸς ὁμόνοιαν καὶ εἰρήνην ἡμῖν τε καὶ πᾶσιν τοῖς κατοικοῦσιν τὴν γῆν,
καθὼς ἔδωκας τοῖς πατράσιν ἡμῶν, ἐπικαλουμένων σε αὐτῶν ὁσίως ἐν πίστει καὶ ἀληθείᾳ, ὑπηκόους γινομένους τῷ παντοκράτορι καὶ παναρέτῳ ὀνόματί σου,
τοῖς τε ἄρχουσιν καὶ ἡγουμένοις ἡμῶν ἐπὶ τῆς γῆς.
Σύ, δέσποτα, ἔδωκας τὴν ἐξουσίαν τῆς βασιλείας αὐτοῖς διὰ τοῦ μεγαλοπρεποῦς καὶ ἀνεκδιηγήτου

et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis et ne nous opposions pas à ta volonté.

Accorde-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans obstacle l'autorité que tu leur as confiée.

Car c'est toi, maître céleste, roi des siècles, qui donnes aux fils des hommes la gloire, l'honneur, la puissance sur les choses de la terre.

Dirige, Seigneur, leurs conseils suivant le bien, suivant ce qui est agréable à tes yeux, afin que, exerçant paisiblement et avec douceur le pouvoir que tu leur as donné, ils te trouvent propice.

Toi seul as la puissance de faire cela et de nous accorder encore de plus grands bienfaits.

Nous te proclamons par le grand- prêtre et le chef de nos âmes, Jésus-Christ,

par qui soit à toi gloire et grandeur, maintenant, dans toutes les générations, dans les siècles des siècles. Amen.

Je n'ai pu me résoudre à supprimer la deuxième partie de cette belle piece, mais elle n'offre plus comme la première, les apostrophes pressées, les accumulations, qui donnent à toute cette première partie, d'une façon si intéressante, le caractère dont nous cherchons à reconnaître les préférences et les affinités propres. Il apparaît déjà suffisamment que ce caractère semble bien n'affecter pas plus exclusivement les compositions doxologiques primitives que la littérature euchologique elle-même.

Il est d'ailleurs à remarquer que cette tradition n'est pas seulement particulière à une église, elle est universelle, et cette universalité même nous garantit une tradition des plus anciennes. L'Anaphore de S. Grégoire témoigne pour l'Église d'Alexandrie, l'Épitre de S. Clément pour celle de Rome. Poursuivons.

III. L'*Illatio* pascale mozarabe.

Nous aurions pu tout aussi bien nous remettre une fois de plus sous les yeux notre *Illatio* mozarabe. Il ne faudrait jamais la perdre de vue dans tout cette question, et c'est même tout-à-fait le cas d'en transcrire de nouveau la partie qui nous concerne.

κράτους σου, εἰς τὸ γινώσκοντας ἡμᾶς τὴν ὑπὸ σοῦ αὐτοῖς δεδομένην δόξαν καὶ τιμὴν ὑποτάσσεσθαι αὐτοῖς, μηδὲν ἐναντιουμένους τῷ θελήματί σου·

οἷς δός, Κύριε, ὑγιείαν, εἰρήνην, ὁμόνοιαν, εὐστάθειαν, εἰς τὸ διέπειν αὐτοὺς τὴν ὑπὸ σοῦ δεδομένην αὐτοῖς ἡγεμονίαν ἀπροσκόπως.

σὺ γάρ, δέσποτα ἐπουράνιε, βασιλεῦ τῶν αἰώνων, δίδως τοῖς υἱοῖς τῶν ἀνθρώπων δόξαν καὶ τιμὴν καὶ ἐξουσίαν τῶν ἐπὶ τῆς γῆς ὑπαρχόντων.

σύ, Κύριε, διεύθυνον τὴν βουλὴν αὐτῶν κατὰ τὸ καλὸν καὶ εὐάρεστον ἐνώπιόν σου, ὅπως διέποντες ἐν εἰρήνῃ καὶ πραότητι εὐσεβῶς τὴν ὑπὸ σοῦ αὐτοῖς δεδομένην ἐξουσίαν ἱλεώ σου τυγχάνωσιν·

ὁ μόνος δυνατὸς ποιῆσαι ταῦτα καὶ περισσότερα ἀγαθὰ μεθ' ἡμῶν,

σοὶ ἐξομολογούμεθα διὰ τοῦ ἀρχιερέως καὶ προστάτου τῶν ψυχῶν ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ,

δι' οὗ σοι ἡ δόξα καὶ ἡ μεγαλωσύνη καὶ νῦν καὶ εἰς γενεὰν γενεῶν καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. ἀμήν.

Te celi celorum.
Te potestates.
Te Throni et Virtutes laudant.
Tibi cetus angelorum in excelsis concinunt hymnum.
Tibi Cherubin ac Seraphin incessabili voce proclamant dicentes.
Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos.
Sanctus. Sanctus. Sanctus: Dominus Deus Sabaoth.
Pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue:
osanna filio David.
Benedictus qui venit in nomine Domini:
osanna in excelsis.
Agyos. Agyos. Agyos.
Te Domine laudat omnis virtus celorum: et exercitus angelorum.
Tibi hymnum drepromunt melliflua carmina Sanctorum.
Tibi psalant choree Virginum: et cetus Confessorum.
Tibi genua curvant celestia. Terrestia. Et inferna.
Laudant te Regem omnium seculorum.
Osanna in excelsis.

IV. Les *Contestationes* du Missel de Bobbio.

Au fait, pourquoi ne chercherions-nous pas à surprendre jusque dans les Préfaces latines elles-mêmes, en dépit de l'idée qu'on est porté à s'en faire, l'écho lointain des apostrophes primitives? Il est certain que des textes comme ceux que je vais citer, du sacramentaire de Bobbio, semblent bien éveiller un peu quelque soupçon de ce genre.

a) La 9e *Contestatio* dominicale.

Dans la 9e *Contestatio Dominicalis* de ce sacramentaire (1), à peu près tout le second tiers de la pièce est dans le style en question:

Tu es Leo de tribu Juda fortis in prœlio;
Tu catulus leonis resurgens victor a mortuis;
Tu verus agnus Dei, diu quæsitus ad victimam, per cujus sanguinem placata sunt omnia;
Tu lapis angularis ædificantibus spretus in Ecclesiæ capite constitutus, admirabilis postmodum effectus.
Tu sacerdos excelsus et verus minister.
Tu virga de radice Jesse prolata.
Tu templum verum, quod pro nostra redemtione prostratum est.
Tu post triduum resurgens vivus a mortuis.
Tu igitur in Noe rector arcæ, non solum Noe, sed Ecclesiæ gubernator.

(1) MIGNE, *Pat., Lat.*, t. LXXII, col. 558.

J'aurai tout-à-l'heure à m'occuper amplement de la 7e *Contestatio Dominicalis*. En attendant nous pouvons lui emprunter au passage les apostrophes suivantes :

b) La 7e *Contestatio* dominicale.

Tu es enim Deus, et non est secundum opera tua.
Tu fundasti terram super aquam ;
tu legem creaturis omnibus posuisti... (1)

La 1re nous fournirait des traits plus nombreux ; bornons-nous à ceux-ci :

c) La 1re *Contestatio* dominicale.

Tu eos rege,
Tu protege,
Tu conserva,
Tu sanctifica,
Tu guberna,
Tu consolare. (2)

Cette petite série rappelle une phrase de la *Contestatio* de Noël, qui semble à son tour faire une sorte de pendant aux versets 20 et 21 du *Te Deum* : « Te ergo quaesumus... »

d) La *Contestatio* de Noël.

Te ergo, quæsumus, Domine Deus noster, exaudi, tuere, sanctifica plebem tuam, quam ad celebrandam præsentis sollemnitatis beatitudinem congregasti... etc. (3)

Le plus souvent, c'est tout au début de la Préface que l'apostrophe s'est maintenue de préférence. Ici, par exemple :

V. Les apostrophes du début des Anaphores.

a) dans le Missel de Bobbio.

Vere dignum et justum est, omnipotens,
Te gloriosum in sanctis tuis,
Te mirabilem in tuis discipolis declamare.
Te enim verum Deum deprecantes... (4)

Ici encore :

Vere dignum et justum est, omnipotens Deus,
Te laudare,
Te benedicere,
teque glorificare,
tuæ majestati ac voluntati semper obtemperare... (5)

(1) MIGNE, col. 557.
(2) *Ibid.*, col. 547.
(3) *Ibid.*, col. 466.
(4) *Ibid.*, col. 522.
(5) *Ibid.*, col. 542.

b). dans le sacramentaire léonien.

A ce point de vue même, on peut se demander si ce n'est pas un mouvement semblable qu'il faudrait reconnaître dans la façon dont bon nombre de Préfaces léoniennes procèdent immédiatement après le *Vere dignum*. De fait, quelques-uns de ces débuts y servent de clichés, si l'on peut ainsi dire, qui se reproduisent plus ou moins souvent:

Tibi enim festa sollemnitas agitur,
Tibi dies sacrata celebratur (FELTOE, pp. 1, 17, 92, 100)
Tuas enim Domine virtutes tuasque victorias (FELTOE, pp. 1, 2, 17)
Tui enim (quoniam tui) operis (muneris) tuaeque pietatis (virtutis) est (*ib.* 2, 8, 33, 40, 45, 49)
quia tu es gloriosus (mirabilis) in scis tuis (*ib.* 3, 8, 13, 51, 89)
te enim laudant et benedicunt omnes sancti tui (*ib.* 6, 7)
te in sanctorum tuorum confessione laudantes (*ib.* 9)
te in tuorum glorificantes confessione (honore) sanctorum (*ib.* 14, 102)
teque laudare mirabilem Deum in scis tuis (*ib.* 36, cf. 107)

c) dans les messes de Mone. *Contestatio* de la 2e Messe.

Ceci soit dit, du reste, non seulement pour les préfaces du sacamentaire léonien, mais pour toutes les préfaces latines quelles qu'elles soient. Parcourons les messes de Mone:

Dignum et iustum est. equum et justum est ut
te sancte pater omnipotens aeterne deus. omnibus locis. omnibusque temporibus. per omnia momenta ueneremur.
tibi supplices simus.
tibi deferamus praecis,
te totis stodiis et effectibus adoremus.
deus qui ultra omnibus uirtutis.
ultra omnis es potestatis.
deux uniuersorum arbiter.
iudex secretorum.
quem caeli et terra.
quem angeli et archangeli.
quem throni et dominationis.
quem cherubin et serafin incessabili uoce proclamant dicentes.
SS. SCS. SS.

Contestatio de la 3e Messe.

Cette *Contestatio* se trouve dans la 2e messe (1). La suivante est empruntée à la troisième :

(1) MONE, *Lateinische und Griechische Messen*... Frankfurt am Main, 1850, p. 17.

Dignum et iustum est. uere equum et iustum est. et sanctum est.
nos tibi gratias agere.
domine sancte pater omnipotens aeterne deus.
praecem fundere
te confetiri.
in tuis laudibus gloriari.
. . .
digne igitur ac iuste.
te laudare.
quem omnes angeli conlaudant.
et astra mirantur,
maria benedicunt,
terra ueneratur.
in inferna suscipiunt,
cui cyruphym et seraphym non cessant. clamare dicentes (1).

Contestatio de la 9e Messe.

Je n'ai pas besoin de relever dans ces diverses Préfaces les expressions qui nous font rentrer textuellement dans les expressions mêmes du *Te Deum*, indépendamment des procédés oratoires qui semblent bien nous ramener également aux apostrophes caractéristiques de son style. Lisons encore la *Contestatio* suivante, la seconde de la neuvième messe de Mone :

Dignum et iustum et. aequum et iustum est.
nos tibi semper gratias agere,
domine sancte pater omnipotens aeterne deus,
tu in sanctis laudibus gloriaris,
tu in caelis regnaris,
tu agnus immaculatus.
tu pater sempiternus es filius,
tu splendor sacrum,
tu martyrum coronatur
omnium animarum protectur.
orfanorum, pastor.
uiduarum. gobernatur.
caecorum inluminatur.
peccatorum ueniam promissor
captiuorum liberatur,
languentium saluatur,
mortuorum suscitatur.

(1) *Ibid.*, p. 19.

paradyssi plantatur,
maris stabilitur.
caeli et terrae fabricatur,
gentibus intellectum,
catecuminus ad baptismum prouocatur,
presbiteris sacerdotium
episcopis apostolatum datum,
tu domine caelestia possedes,
terrestria iudicas,
inferna suscitas,
aeterna moderaris,
merito tibi domine omnes angeli.
N. SS. SS. SS. (1)

Que cette division des textes eucharistiques en phrases rapides comme des traits soit exceptionnelle, eu égard au grand nombre de formules dont le style est différent, j'en conviens bien volontiers, non toutefois sans réserve, comme on le verra dans la 3e section du présent § II. Mais d'abord il n'est pas nécessaire à l'hypothèse d'un *Te Deum-Anaphore* que les analogies que nous lui cherchons dans la littérature euchologique rendent un suffrage universel. Ce qu'il nous faut, c'est le fait. Peu nous importe après cela que ce fait soit normal ou qu'il soit exceptionnel. Dès que nous pouvons opposer à l'argument d'invraisemblance tiré de l'incompatibilité des styles, le fait d'une seule Anaphore authentique écrite dans un style absolument analogue à celui du *Te Deum*, il suffit, l'objection tombe, le fait nous permet de conclure suivant l'adage, *ab actu ad posse*.

Mais la démonstration du fait peut être encore obtenue sous deux autres formes. Nous venons d'interroger des ensembles : descendons maintenant dans le détail. Considérons les Anaphores premièrement dans le cadre dont elles sont inséparables, c'est à dire dans les protocoles immédiats qui les ont nécessairement influencées et secondement dans les vestiges que toutes conservent de cette influence, à leur début.

(1) MONE, *ibid*, p. 36.

SECTION II.

Les formules acclamatives dans les Anaphores et chez les Romains.

Le Cadre acclamatif des Anaphores.

En considérant de plus près le double mouvement d'acclamations auquel l'Anaphore est si étroitement liée qu'elle y prend son point de départ, on s'aperçoit peu à peu que le préjugé d'incompatibilité de style, qui dominait tout à l'heure la comparaison du *Te Deum* et des Anaphores, fait place à un préjugé diamétralement contraire, et l'on finit par éprouver même quelque surprise. On s'étonne, et ce n'est plus de retrouver les apostrophes doxologiques et les acclamations (supposées caractéristiques du *Te Deum* et de l'hymnologie) dans quelques Anaphores, c'est d'avoir à constater que ce style n'est pas celui de toutes les Anaphores. Car enfin c'est aux acclamations du *Sanctus* qu'aboutissent toutes ces formules, ce sont ces acclamations qui les attirent, comme c'est du groupe d'acclamations terminé par le *Dignum et justum est* qu'elles prennent leur élan, et qu'elles le prennent en répercutant précisément cette dernière acclamation: *Vere dignum et justum est aequum et salutare.*

L'existence dans toutes les liturgies de cette corrélation de l'Anaphore avec le préambule dialogué, d'une part, et le *Sanctus*, de l'autre, est un fait trop connu sans doute, et trop facile à constater, en tout cas, pour qu'il soit nécessaire d'en fournir la justification. Pour le *Sanctus*, d'ailleurs, la preuve a précédemment été mise sous les yeux du lecteur. (Cf. ci-dessus, IIe Partie, Chap. I, Art. I, § II, page 58 à 64).

Quant au préambule dialogué, rien ne serait plus aisé que de produire une énumération de textes aussi concluante. Pour ne pas les omettre complètement, nous pouvons choisir quelques témoignages qui répondront pour tous. Je renvoie d'abord à la citation que j'ai faite de S. Cyprien (1); puis à l'*Expositio* de S. Germain dont le passage topique: *Sursum corda ideo sacerdos habere admonet*, etc., figure, également ci-dessus, tout au long, dans l'Art. II (Désaffectation d'Épiclèse) du Chap. I de la IIIe Partie (page 220). Je ne saurais omettre non plus le témoignage de S. Cyrille de Jérusalem (5e Catéchèse mystagogique, ou 23e Catéchèse (2). Il est classique en la matière. Le voici:

> ... Μετὰ τοῦτο βοᾷ ὁ ἱερεὺς, ἄνω τὰς καρδίας...
> εἶτα ἀποκρίνεσθε, ἔχομεν πρὸς τὸν Κύριον...
> εἶτα ὁ ἱερεὺς λέγει, εὐχαριστήσωμεν τῷ Κυρίῳ...
> εἶτα λέγετε, ἄξιον καὶ δίκαιον...

(1) Ce passage a même fait l'objet, on se le rappelle, d'une note spéciale ci-dessus, p. 23.
(2) MIGNE, *P. G.*, t. L, col. 85.

Mais, pour couper court, il sera plus expéditif encore d'extraire de l'étude de M. Achelis (1) sur les *Canones Hippolyti*, les textes parallèles suivants, sur la valeur incomparable desquels tout le monde est d'accord, quoiqu'il en soit des discussions pendantes sur l'antiquité relative de chacun d'eux vis à vis des autres:

Canones Hippolyti	Ægyptische Kirchen-Ordnung *de Lagarde*	*Ludolf*	Const. Apost. VIII
22. Respondeat populus: Et cum spiritu tuo. 23. Dicat: ἄνω ὑμῶν τὰς καρδίας. 24. Respondeat populus: ἔχομεν πρὸς τὸν κύριον. 25. Εὐχαριστήσωμεν τῷ κυρίῳ. 26. Et respondeat: ἄξιον καὶ δίκαιον [quod significat: Dignum est.]	und das ganze volk (λαός) soll sprechen: μετὰ τοῦ πνεύματός σου; und er soll sprechen: ἄνω ὑμῶν τὰς καρδίας; und das volk (λαός) soll sprechen: ἔχομεν πρὸς τὸν κύριον, und er soll wieder sprechen: εὐχαριστήσωμεν τὸν κύριον *(sic)*; und das ganze volk (λαός) soll sprechen: ἄξιον καὶ δίκαιον.	Das volk spricht: Er sei ganz mit deinem Geiste. Der Bischof spricht: Erhebet euer Herz. Die ganze Gemeinde spricht: Sie sind beim Herrn, unserm Gott. Der Bischof spricht: Lasset uns danken dem Herrn. Die Gemeinde: Recht und gerecht [ist es].	καὶ πάντες συμφώνως λεγέτωσαν ὅτι Καὶ μετὰ τοῦ πνεύματός σου. καὶ ὁ ἀρχιερεύς Ἄνω τὸν νοῦν, καὶ πάντες Ἔχομεν πρὸς τὸν κύριον. καὶ ὁ ἀρχιερεύς Εὐχαριστήσωμεν τῷ κυρίῳ, καὶ πάντες Ἄξιον καὶ δίκαιον.

Pour le surplus, on considérera comme équivalant au témoignage formel des textes liturgiques eux-mêmes, les débuts d'Anaphores et de Préfaces (*Vere dignum et justum est*) qu'on trouvera réunis plus loin dans la IIIe section. Ici la répercussion même *Vere dignum*... Ἄξιον ὡς ἀληθῶς... n'atteste-t-elle pas, par le fait, à tout le moins l'existence de l'acclamation *Dignum et justum est*, à laquelle elle fait écho ?

Le *Dignum et justum est*. a) dans l'élection du successeur de S. Augustin.

Arrêtons-nous un instant à cette acclamation. J'y trouve l'occasion de faire valoir une considération que je ne crois pas hors de propos. Que d'ailleurs le *Dignum et justum est* soit une acclamation, ce n'est même pas contestable. Il était, dans l'usage et par lui-même, tellement indiqué pour les acclamations, aux yeux des chrétiens, qu'on le retrouve même en dehors des saints mystères, par exemple aux *Laudes* d'inauguration; témoin S. Augustin nous laissant le récit, que tout le monde connaît, de l'élection d'Héraclius, son successeur désigné :

> ... presbyterum Eraclium mihi successorem volo : A populo acclamatum est Deo gratias, Christo laudes : dictum est vicies terties. Exaudi, Christe,

(1) Dr. Ph. H. Achelis, *Die Aeltesten Quellen des Orientalischen Kirchenrechtes. Erstes Buch. Die Canones Hippolyti*. Leipzig, 1891, (T.U.VI, 4), pages 50-51.

Augustino vita; dictum est sexies decies. Te patrem, te episcopum ; dictum est octies...

... A populo acclamatum est trigesies sexties : Deo gratias, Christo laudes. Exaudi, Christe, Augustino vita; dictum est tredecies. Te patrem, te episcopum; dictum est octies. DIGNUS ET JUSTUS EST ; dictum est vicies. BENE MERITUS, BENE DIGNUS ; dictum est quinquies. DIGNUS ET JUSTUS EST ; dictum est sexies...

... A populo acclamatum est : Deo gratias ; Christo laudes ; dictum est tredecies.

... A populo acclamatum est : Judicio tuo gratias agimus ; dictum est vicies sexies.

... A populo acclamatum est : Fiat, fiat : dictum vicies quinquies. DIGNUM EST, JUSTUM EST ; dictum vicies octies. Fiat, fiat : dictum quater decies. Olim DIGNUS, olim MERITUS dictum vicies quinquies. Judicio tua gratias agimus ; dictum tredecies. Exaudi, Christe Eraclium conserva ; dictum octies decies (1).

b) dans les formules d'assentiment public chez les Romains.

Mais il y a mieux à dire. Ce n'est même pas de l'euchologie que le *Dignum et justum est* aurait fini par passer dans l'usage courant, à l'état d'acclamation populaire presque banale. C'est tout le contraire. C'est d'un répertoire classique, consacré par un usage universel et plusieurs fois séculaire dans l'empire romain, c'est, dis-je, d'un répertoire d'acclamations indépendantes du christianisme lui-même, qu'il est passé dans notre euchologie, lui communiquant ainsi nécessairement la vivacité, l'éclat, la rapidité des mouvements populaires ou collectifs dont il était la formule officielle, publique et connue partout.

Comme c'est la première fois, à ma connaissance, qu'est alléguée l'origine profane du *Dignum et justum est,* aucun liturgiste ne s'étant enquis au delà des références chrétiennes les plus voisines des temps apostoliques, je dois fournir les preuves de mon assertion. En voici deux.

Avec la première nous nous retrouvons encore en Afrique, mais deux siècles plus tôt. Nous sommes en 237. Le décurion Mauricius vient de proposer au peuple assemblé à Tysdra, d'élire empereurs l'octogénaire Gordien et son fils. Je laisse la parole à Julius Capitolinus dans l'Histoire Auguste (Les trois Gordiens, chap. VIII).

Tunc acclamatum est : « *Aequum est, justum est.* Gordiane Auguste, dii te servent feliciter. Imperator es, cum filio imperes » (2).

(1) S. AUGUSTIN, *Acta ecclesiastica, seu Epistola CCXIII*, du 26 septembre 426. MIGNE, t. XXXIII, col. 967-968.

(2) Ed. Didot (Nisard), p. 501. Cf. sur la permanence de cet usage dans l'Empire Byzantin, CANTACUZÈNE, Hist. I, 41, éd. de Bonn, vol. I, 198 ; CODINUS CUROPALATA, *De Off. aulae C. P.*, XVI, ed. Goar, Venise, 105.

L'année suivante — c'est ma seconde preuve — nous sommes dans une circonstance semblable, mais cette fois, c'est à Rome et c'est aux sénateurs que l'un d'eux, Sabinus, propose d'élever à l'empire Puppien *(alias* Maxime) et Balbin. Je cite encore Julius Capitolinus (Maxime et Balbin, chap. II).

> Post haec acclamatum est uno consensu : *Aequum est, justum est.* Sententiæ Sabini omnes consentimus. Maxime et Balbine Augusti, dii vos servent, dii vos principes fecerunt, dii vos conservent. Vos senatum a latronibus vindicate, vobis bellum contra latrones mandamus. Hostis publicus Maximinus cum filio pereat, hostem publicum vos persequimini. Felices vos judicio senatus : felicem remp. vestro imperio. Quod vobis senatus detulit, fortiter agite : quod vobis senatus detulit libenter accipite (1).

Cet *Aequum est, justum est* de l'élection populaire aussi bien que de l'élection sénatoriale est bien évidemment une formule en quelque sorte juridique et consacrée. Et comme, non moins évidemment, à pareille date, ce n'est pas à l'Église que l'Empire païen l'avait empruntée, ce sont donc les coutumes romaines qui l'on fait entrer dans l'euchologie chrétienne. Elle y est entrée de plain pied partout, d'autant mieux qu'elle était universellement connue dans l'empire, et qu'elle correspondait admirablement à un besoin d'acclamations bien plus profond et plus enthousiaste que ne pouvaient l'être les conventions juridiques, les paniques sénatoriales ou les caprices populaires dans le formalisme païen (2).

---

(1) *Ibid*, p. 515.

(2) Ce n'est pas seulement en tête de l'Anaphore que le *Dignum et justum est* se rencontre dans toutes les liturgies. Rien n'est plus facile que de fournir la preuve d'une universalité non moins frappante de cette acclamation dans l'élection des Evêques. Ce n'est pas non plus dans l'élection d'Heraclius qu'on l'y voit figurer pour la première fois. Bien avant S. Augustin, presque au moment où les légions d'Afrique saluaient de l'acclamation *Aequum est, justum est* les deux Gordiens, qu'elles venaient de créer empereurs, c'était déjà le même ἄξιος consacré, qui fournissait aux chrétiens de Rome la formule de leur adhésion solennelle à l'élection du pape Fabien. Nous en trouvons le témoignagne dans Eusèbe :

> ... et subito per Dei providentiam columbam cœlitus lapsam, figuram ferentem illius, quæ in Sancti Spiritus imagine super Jesum descenderat apud Jordanem supra caput adstitisse Fabiani. Ad quod spectaculum ora cunctorum, oculosque conversos, et OMNES velut uno spiritucom motos HUNC ESSE EPISCOPATU DIGNUM per Dei judicium DECREVISSE.

La traduction de Rufin, que je cite ici, semble affaiblir l'original en rendant par *dignum decrevisse* l'ἄξιον ἐπιβοῆσαι, (dignum acclamasse). Mais si l'on veut bien y prendre garde, *decrevisse* n'est pas moins intéressant de la part d'un traducteur à qui la valeur juridique de certaines acclamations devait être si familière. *(Ecclesiasticæ Historiæ Eusebii Pamphilii libri novem Ruffino Aquilejensi interprete ... lab. ac stud. F. Pet. Thom.* CACCIARI, Pars prima, lib. VI, XXI, 367. — Cf. Edit. Valois (1669) lib. VI, cap. XXIX, p. 229).

C'est encore un historien grec, Socrate, qui nous apprend qu'une acclamation semblable marqua l'élection d'Ambroise à Milan : αἰφνιδίως μία συμφωνία τῶνπάν των ἐγίνετο· καὶ ἐδόων ἀμβρόσιον ἄξιον εἶναι τῆς ἐπισκοπῆς, αὐτόν τε χειροτονεῖσθαι πάντες ἠξίουν ... κ. τ. λ. (SOCRATIS *Historiæ Ecclesiasticæ* lib. IV, cap. XXX, ed, Valois, p. 248. MIGNE, *Pat. Gr.*, t. LXVII, 544.)

Après l'Afrique, Rome et Milan, voici la Gaule. C'est le *Missale Francorum* qui nous renseigne à cet égard, à la fin de l'*Exhortatio ad populum cum Episcopus ordinatur :*

Le génie des formules acclamatives chez les Romains.

a) Ses manifestations traditionnelles dans les cérémonies byzantines au Xe siècle et au-delà.

Faut-il aller encore plus loin? Pour ma part, en constatant l'universalité de pénétration d'une formule appartenant aux habitudes de la vie civile des Romains, jusque dans les institutions liturgiques chrétiennes, et cela dès les premiers âges, je ne puis me défendre d'une réflexion. Mais d'abord ma pensée se reporte à quantité d'autres combinaisons d'acclamations latines, dont l'origine est à la fois païenne et chrétienne, et dont l'usage et le souvenir avaient presque entièrement disparu chez nous, quand les cérémonies byzantines de la cour de Constantinople, — où le latin garda si longtemps ses prérogatives de langue officielle, — en conservaient obstinément, en plein moyen-âge, la pratique invétérée, pour ne pas dire la routine inconsciente. Témoins les « Vivite », les « Felicissime », etc., qui émaillent le texte du *De Ceremoniis aulae byzantinae* de Constantin Porphyrogénète (901-959), témoins les recueils d'acclamations latines transcrites en lettres grecques, qu'on rencontre à chaque page, notamment aux chapitres 74 et 75 du livre premier de cet ouvrage, comme nos copistes à leur tour nous transcrivaient en lettres latines nos hellénismes liturgiques, et non moins incorrectement. En voici quelques-uns (1). Qu'on veuille bien me faire crédit pour quelques instants. On va voir où je veux en venir.

Noël: " Δε. Μαρίε. Βέργηνε. Νάτους ἐτ. Μάγια. δωριεντεχοὺμ. (Magi ab oriente)

Hunc ergo, dilectissimi Fratres, testimonii boni operis electum, dignissimum Sacerdotium consonantes laudibus, CLAMATE ET DICITE: DIGNUS EST. (TOMMASI, VI, 348. — Cf. MARTÈNE, *De Ant. Eccl. Rit.*, Part. II, cap. VIII, art. XI, p. 376.)

Même tradition naturellement au siège de l'Empire d'Orient, à Constantinople. Le témoignage suivant s'applique à l'élection du Patriarche S. Eutychius († 582).

Hæc cum ita se habere iureiurando affirmaret Imperator, omnes ipsius contentionem ac studium, quod divino quodam splendore vultus declarabat, conspicientes, uno animo, eademque mente, et cunctis suffragiis, atque una voce ante tempus conclamarunt: Dignus est, dignus est (SURIUS, t. II, Aprilis, p. 585).

Voici du reste un témoignage qui prouve à quel point l'ἄξιος était sacramentel en Orient comme en Occident, puisque son contraire est regardé comme une dérogation:

"Οτι Δημόφιλος, φησίν, (Philostorge) εγκαθίσταται τῇ Κωνσταντινουπόλει ὑπὸ Θεοδώρου μάλιστα τοῦ Ἡρακλείας ἐπισκόνου. Ἐδόκει γὰρ τὸ προνόμιον οὗτος ἔχειν τῆς τοιαύτης ἱερουργικῆς ἐνεργείας. Πολλοὶ δὲ τοῦ παρόντος ὄχλου, ἐν τῇ τοῦ Δημοφίλου καθιδρόσει ἀντὶ τοῦ ἄξιος, ἀνεβόων τὸ ἀνάξιος. (MIGNE, *Pat. Gr.*, t. LXV, 576).

J'aurais dû commencer par signaler l'un des plus anciens documents des Constitutions Apostoliques (lib. VIII, cap. 4) où l'on voit exactement la même pratique.

... καὶ πάντων τῶν ἁγιῶν καὶ λειτουργικῶν πνευμάτων ἐκ τρίτου πάλιν πυθέσθωσαν εἰ ἄξιός ἐστιν ἀληθῶς τῆς λειτουργίας ... Καὶ συνθεμένων αὐτῶν ἐκ τρίτου ἄξιον εἶναι... (PITRA, *Jur. eccl. græcorum Hist. et Mon.*, t. I, *De Mystico ministerio*, p. 50. Cf. RAHMANI, *Testans Dom*, p. 31.)

J'aurais pu noter également que cet usage persévère encore aujourd'hui chez les Grecs. On peut s'en assurer en ouvrant l'*Euchologion* de Goar, à l'ordination du Lecteur (p. 237), du Diacre (p. 251), des Prêtres, etc. (pp. 294, 304, 491). On voit en effet que très anciennement les prêtres étaient l'objet d'une acclamation semblable (Voir, par exemple la vie de Daniel Stylite, au tome III de Siméon Métaphraste. dans MIGNE, *Pat. Gr.*, t. CXVI, col. 1001, A).

(1) *Corpus scriptorum historiae byzantinae* CONSTANTINUS PORPHYROGENITUS. Vol. I (Bonn 1829), p. 369. Je reproduis, en partie d'après l'éditeur, la transcription en caractères latins des acclamations du chap. 74:

Noël. De Maria virgine natus est, et Magi ab oriente cum muneribus adorant. — Christus Deus

μούνερα. ἀδοράντες. " — ἑρμηνεύεται· " ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου ἐγεννήθη, καὶ Μάγοι ἐξ ἀνατολῶν μετὰ δώρων προσκυνοῦσιν. "

ἀπόκριμα· " Χρίστους. Δέους. Νόστερ. κοὺμ. σέρβετ. ἡμπέριουμ. βέστρουμ. πὲρ μουλτουςάννος. ἐτ. βόνος. " — ἑρμηνεύεται· " Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν φυλάξει τὴν βασιλείαν ὑμῶν ἐπὶ πολλοῖς ἔτεσι καὶ καλοῖς. "

Epiphanie: " Ἰωάννες. ἐν Ἰορδάνε. βαπτίζατ. δόμηνουμ. σεκούνδουμ ἴλλουμ. βόκατ δὲ τὲ βόλο. " — ἑρμηνεύεται· " Ἰωάννης ἐν Ἰορδάνῃ βαπτίζει τὸν Κύριον. ἀκολούθως αὐτὸν φωνεῖ· ὑπό σου θέλω βαπτισθῆναι· " ἄλλως· " Ἰωάννης ἐν Ἰορδάνῃ βαπτίζει τὸν Κύριον· ἐκ δευτέρου αὐτὸν ἐφώνησε· ὑπό σου θέλω βαπτισθῆναι. "

ἀπόκριμα. " Κρίστους. Δέους. Νόστερ. κοὺμ. σέρβετ. ἡμπέριουμ. βέστρουμ. πὲρ. μούλτος. ἄννος. ἐτ. βόνος. "

Pâques. " κοὺμ κρουκηφίξους. ἐστ. ἐτ. σεπούλτους. ἐτ. τέρξια. δίερρε. σουρρέξιτ. " — ἑρμηνεύεται· " ἐν τῷ σταυρωθῆναι καὶ ταφῆναι τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀνέστη· " ἄλλως· " ὁ σταυρωθεὶς καὶ ταφεὶς καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀναστάς. "

ἀπόκριμα· " Χρίστους. Δέους. Νόστερ κοὺμ. " καὶ τὰ ἑξῆς.

Pentecôte. " κουμμανδαβὶτ. σπηρίτουμ. σάκτουμ. σούπερ. τούος. ἀπόστολος. " — ἑρμηνεύεται· " ὁ καταπέμψας τὸ ἅγιον πνεῦμα ἐπὶ τοὺς σοὺς ἀποστόλους.

ἀπόκριμα· " Κρίστους. Δέους. Νόστερ. κοὺμ. σέρβετ. ἡμπέριουμ. βέστρουμ. περ μούλτος. ἄννος. ἐτ. βόνος· "

Transfiguration. " κοὺν. τρανεφιγγουράτους. ἐστ. ἰν. μώντεμ. " — ἑρμηνεύεται· " ὁ μεταμορφωθεὶς ἐν τῷ ὄρει. "

ἀπόκριμα· " Κρίστους. Δέους. Νόστερ. κοὺμ σέρβετ. " καὶ τὰ ἑξῆς.

Constantin Porphyrogénète ne prend pas toujours soin de donner dans leur langue originale les acclamations qu'il rapporte, ni de les traduire en grec quand il les reproduit seulement en latin " ῥωμαϊστὶ ". " Ἦλθες η μούλτος ἄννος φιλικήσιμε, " dit-il, par exemple en mêlant les deux langues (I. 9. p. 69), tandis que cette acclamation *ad multos annos* sera toute en grec en quantité d'autres endroits. Je cite au hasard la traduction de I. I. Reisk:

---

noster conservet imperium vestrum per multos annos et bonos! ·

Epiphanie. Ioannes in Iordane baptizat Dominum: ... A te volo baptizari. — Christus Deus noster conservet imperium vestrum per multos annos et bonos.

Pâques. Cum crucifixus et sepultus esset, tertia die resurrexit. — Christus Deus noster con(servet), etc.

Pentecôte. Cum mandavit spiritum sanctum super tuos apostolos. — Christus Deus noster conservet imperium vestrum per multos annos et bonos.

Transfiguration. Cum transfiguratus est in montem. — Christus Deus noster conservet... etc.

Les acclamations suivantes (cap. 75) étaient proférées à table:

Conservet Deus imperium vestrum! Bona tua semper! Victor sis semper! Multos annos victorem te faciat Deus! Victor semper eris! Deus praestet! Bibite, Domini imperatores, in multos annos! Deus omnipotens praestet! Vivite vitam praeclaram, Domini! Deus praestet! In gaudio prandete, Domini. Hilariter, Domini, convivium celebrate! Gratias Deo agentes fruimini, Domini! Donis Dei fruimini! Bono Domino sit semper gloria!

Cantores: Multos, multos, multos; *populus*: Multos annos in multos. *Cantores*: Longa vobis tempora, NN. Imperatores Romanorum; *populus*: Longa vobis tempora .etc... *Cantores*: In perfectam Romanorum salutem; ...Multos annos Imperatoribus. (1)

" φιλλικήσιμε, φιλλικήσιμε, φιλλικήσιμε (i. e. Fellicissime) καὶ ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· " φιλλικήσιμε " (Fellicissime) πολλὰ τὰ ἔτη τῶν βασιλέων... " (2)

On remplirait des pages entières s'il fallait tout citer. Je ne résiste pas à citer encore les acclamations suivantes choisies dans le chapitre 69 du livre I: (3)

Cantores: Vos gaudium Romanorum estis;
populus ter: Sancte.
Cantores: Vos estis desiderium Romanorum;
populus ter: Sancte.
... NN. Augusti, tu vincas!
Senatores surgite, Dominis bene precemur;
... Multos annos amicis nostris!
Mala tempora inimicis nostris!...
Laudamus te Christe!
Imperator saeculorum!
Unigenitum Patris verbum!
Quod respexisti et illustrasti.
Populum tuum.
Et potestate tua nos liberasti.
Et adduxisti nos.
Deo et Patri.
Mediatrix.
Ut solus omnipotens. etc., etc. (4)

(1) *L. c.*, I. 38, p. 195. Cf. I, 39; I. 40 etc.
(2) *L. c.*, I. 43, pp. 221, 223; I. 44, 227; I. 65, 295; I. 69, 317.
(3) *L. c.*, pp. 318, 319.
(4) Il faut noter que ces usages survivaient à l'hostilité croissante de la nouvelle Rome contre l'ancienne. S. Nicolas Ier, dans sa fameuse lettre de 865, à l'empereur Michel, au sujet de Photius et de la déposition d'Ignace, tire argument de ces usages contre la façon méprisante avec laquelle l'empereur s'était, en lui écrivant, entre autres choses, insolemment exprimé sur la barbarie de la langue latine. Il lui demande d'être logique et de commencer donc par la supprimer dans ses églises, où l'épitre et l'évangile sont lus en latin avant de l'être en grec, où pas un jour ne se passe, *quotidie*, sans parler des fêtes principales encore plus chargées, que la langue latine ne vienne s'insérer comme un joyau dans la langue grecque:

... si pleniter illam execramini, etiam ab ecclesiis vestris removere satagite. Istius enim dictione linguæ Constantinopolitana Ecclesia lectionem apostolicam et evangeli cam in stationibus fertur primitus recitare: sicque demum, Græco sermone propter Græcos utique ipsas lectiones pronuntiare... Ecce quotidie, imo vero in præcipuis festivitatibus inter Græcam linguam veluti quiddam

b) Sa pénétration dans l'euchologie eucharistique en Orient et à Rome.

Devant tous ces faits, voici donc la réflexion dont je ne puis me défendre et que je livre à l'appréciation de chacun. Si l'*imperatoria brevitas* romaine a pu conserver une telle influence en plein Orient, dans cet Orient dont le génie se serait plutôt accommodé des amplifications qui lui sont familières, en d'autres termes, si l'Orient a pu se laisser dominer à ce point par les institutions de l'empire et le génie romain, malgré ses tendances propres, qui par ailleurs, l'avaient toujours engagé dans une direction littéraire de plus en plus divergente du point de départ primitif et commun, si l'Orient, dis-je, a pu se laisser envahir à ce point par le génie latin, combien mieux les Eglises d'Occident n'ont-elles pas dû s'accommoder, à l'origine, du style rapide des apostrophes et des acclamations populaires et sénatoriales ! Et combien dès lors, n'est-il pas vraisemblable que cette *imperatoria brevitas* ayant à se mouvoir entre les acclamations du *Sursum corda*, d'une part, et les acclamations non moins entraînantes du *Sanctus*, d'autre part, a dû volontiers proférer, au moins une fois, comme d'une même voix, les acclamations complémentaires qui donnent au *Te Deum*, à ce point de vue, tant d'unité, l'unité de mouvement, de style et d'inspiration, résultant spontanément de l'unité même d'une pensée qui s'exprimerait du commencement à la fin, tout d'un trait.

Qu'au surplus les acclamations rapportées par Constantin Porphyrogénète n'aient rien à voir avec les Anaphores, c'est bien évident. Mais leur allure se retrouve dans quelques Anaphores, tant en Orient qu'en Occident, nous venons de nous en convaincre, et nous allons en relever, dans la section suivante, autant d'autres indices qu'on peut en désirer.

c) Induction, tirée de sa vitalité persévérante à Constantinople, en faveur de son action originelle sur le *Te Deum*.

Et d'ailleurs, il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de ma réflexion. La seule induction que je veuille tirer de toutes ces remarques est celle-ci. Je suppose admis, comme on peut dès à présent le conclure, et comme on le verra mieux encore dans la suite, que les apostrophes et les acclamations ne sont pas caractéristiques de l'hymnologie plutôt que de l'euchologie, mais que l'euchologie les accueille et même s'y encadre. Dès lors, le principe admis, la diversité de ses applications n'est plus qu'une question de plus ou de moins. Nulle part, il est vrai, dans

---

pretiosum hanc quam barbaram et Scythicam linguam appellatis, miscentes, quasi minus decori vestro facitis, si hac etiam non bene, ac ex toto intellectu in vestris obsequiis, ac officiis non utamini. (MIGNE, *Pat. Lat.* t. CXIX, col. 932 D.)

Ce qui achève de montrer à quel point ces usages étaient enracinés, c'est qu'en dépit de Photius et de l'Empereur, nous voyons qu'ils ont traversé cette première crise, et S. Léon IX pourra les invoquer encore un siècle plus tard, dans sa lettre à Michel Cérulaire et à Léon d'Acrida :

Quod si contradicitis, ad quid vestro Imperatori Latinæ laudes, et in Ecclesia Græcis recitantur Latinæ lectiones? Utique ob reverentiam illius matris quæ... Ecclesiam Constantinopolitanam edidit. (MIGNE, *Pat. Lat.*, t. CXLIII, col. 761 A.)

Que dis je? même après Michel Cérulaire l'usage a persévéré des lectures latines en Orient. Nous en avons pour témoins : Sicard de Crémone, au commencement du XIIIe siècle : *adhuc dicitur hoc fieri in ecclesia orientali* (*Mitrale*, lib. V, cap. III. Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. CCXIII, col. 210). puis Guillaume Durand : *et adhuc Constantinopoli fieri dicitur*. (*Rationale*, lib. VI, cap. X, 4. Ed. de Naples, 1859, p. 410.)

aucune Anaphore, le caractère du style que nous étudions n'apparait plus frappant que dans le *Te Deum*. C'est incontestable. Mais l'origine certainement latine de cette Anaphore ou partie d'Anaphore hypothétique (je parle du *Te Deum*), et l'antiquité que nous lui assignons, suffisent largement à expliquer ce privilège. Née sous l'influence directe et primitive du genie romain, l'Anaphore romaine qu'aurait été par hypothèse le *Te Deum*, devait en être influencée plus qu'aucune autre. Le style acclamatif devait être le sien d'autant mieux, à Rome et aux premiers âges, qu'à belle distance de Rome et des premiers âges, l'Orient lui-même, mais l'Orient conservateur des plus anciennes traditions politico-religieuses de l'Empire, non seulement conservait la tradition des apostrophes et des acclamations primitives dans ses Anaphores, mais les conservait plus religieusement encore et plus intégralement, les développait même, dans les doxologies solennelles des cérémonies byzantines.

L'extraordinaire vitalité (1) qui fait triompher de la désuétude ce génie, ces institutions, ces habitudes et ces tendances, en des temps et des milieux si éloignés des origines, ne démontre-t-elle pas la puissance et l'influence que durent exercer ce genie, ces institutions, ces habitudes et ces tendances au lieu même et à l'âge originels? L'Anaphore triomphale qu'aurait été dès lors le *Te Deum* n'est-elle pas ainsi dans son cadre, et ne sort-elle pas magnifiquement de la même spontanéité qui dictait aux vieux Romains leurs *Laudes* et leurs acclamations? C'est tout ce que j'ai voulu dire.

Encore une fois, je livre cette reflexion pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire à titre d'argument de convenance contre l'argument d'incompatibilité de style d'où nous sommes partis. Seul il ne serait guère concluant. Dans l'ensemble de la démonstration que je poursuis, peut-être apportera-t-il sa petite part de persuasion.

L'*Aequum est, justum est* romain au point de départ des Anaphores.

Mais ici rien ne vaut les faits, et j'y reviens, en insistant encore sur le caractère acclamatif du dialogue qui ouvre l'Anaphore, et qui, je le répète, est corrélatif au groupe d'acclamations qui le conclut dans le *Sanctus*. N'est-t-il pas évident que cet entraînement d'acclamations initiales, et cette attraction d'acclamations finales, devaient forcément imprimer à l'Anaphore un mouvement semblable? Et cela n'a pas manqué, de fait, autant qu'on pourrait le croire. N'est-ce pas le même élan que les Anaphores, (toutes les Anaphores, entendons bien), conservent au moins un instant (et jusque dans les termes mêmes qu'elles répercutent) en débutant toutes par ces paroles plus ou moins augmentées ou transposées en doxologies chrétiennes: *Vere dignum et justum est, aequum et salutare?*

Mais ceci nous ouvre un nouveau point de vue, celui d'une tradition universelle dans la teneur du protocole initial. Il faut l'envisager à part, comme nous avons envisagé dans la IIe partie, la Transition au *Sanctus*, ou protocole final. Ce sera l'objet de la section suivante. Nous y retrouverons le *Vere dignum*.

(1) On peut parler de vitalité, car il est évident que le répertoire est allé s'augmentant toujours et longtemps. Les citations faites plus haut le laissent suffisamment entrevoir.

La fusion des éléments profanes et des éléments sacrés dans l'euchologie eucharistique.

Il doit être bien entendu toutefois, qu'en identifiant, comme je viens de le faire, le *Dignum et justum est* de l'Église avec l'*Aequum est, justum est*, du peuple et du sénat romains, ma pensée n'a pas été le moins du monde de faire dépendre uniquement de cette circonstance la forme acclamative de certaines Anaphores et de l'invariable préambule dialogué qui les met toutes en mouvement. En réalité cet élément profane ne fait qu'apporter au préambule une contribution, et cette contribution est ici d'autant plus intéressante que c'est de là même que l'Anaphore prend ensuite son élan définitif, comme je viens de le dire; elle est encore intéressante pour une autre raison : en effet le caractère nettement acclamatif que le *Dignum et justum est*, tient de son origine, servirait à prouver le caractère également acclamatif, non seulement du dialogue auquel il s'adjoint, – ce qui n'est pas en question, — mais même du texte qu'il inaugure ensuite, c'est à dire auquel il sert presque partout de début. Néanmoins, une fois accueilli dans l'Eglise, cet élément y fut si bien assimilé, qu'il est désormais inséparable des autres éléments, se transformant en eux pour ainsi dire, et ne s'en distinguant plus. Cette étroite fusion même est probablement l'excuse des liturgistes qui n'ont jamais songé à lui reconnaître une autre origine. Je demande que ce soit la mienne si, dans ce qui va suivre, je m'abstiens de faire à l'élément profane la place à part à laquelle il aurait droit, ces droits étant, au surplus, absorbés dans les droits supérieurs des autres éléments qui nous occuperont.

SECTION III.

La Tradition des acclamations doxologiques du TE DECET LAUS et du DIGNUM ET JUSTUM EST dans les Anaphores.

Les acclamations doxologiques de l'hymnologie dans l'euchologie.

Avant tout, les sources principales d'où jaillirent à l'origine les premières acclamations chrétiennes, ce durent être naturellement les ὑπακοαί et les ἀκροτελεύτια psalmodiques au moyen desquels le peuple s'associait à la récitation des psaumes, ces acclamations étant le plus souvent des apostrophes choisies dans les psaumes ou que les psaumes suggéraient d'eux-mêmes.

Je parlais tout à l'heure de l'influence que l'habitude de répéter fréquemment ces versets doxologiques pouvait avoir exercée, dès les premiers temps du Christianisme, sur l'hymnodie liturgique. Eh bien, ceci même n'est pas davantage la caractéristique de l'hymnologie. Nous retrouvons cette même influence dans un certain nombre d'Anaphores. J'ai cité le verset *Te decet hymnus Deus in Sion*, et signalé son retentissement dans le *Te decet laus, Te decet hymnus, Tibi gloria*, etc. En parcourant les extraits d'Anaphores syriaques réunis dans l'Appendice, on n'aura pas de peine à trouver des dérivations toutes semblables, et cela comme en vertu d'une tradition consacrée, qui maintient cette forme au milieu de toutes les variations. J'en relève ici quelques-unes. Pour abréger les références, je me borne à rappeler le numéro d'ordre que j'ai donné dans l'Appendice, à ces extraits:

> N° 7 — Te Domine decet omnis gloria, omnis gratiarum actio, omnis laus, omnis honor, omnis exaltatio...
>
> N° 8 — Te enim decet gloria et tibi debetur laudatio: te decet hymnus et exaltatio...
>
> N° 19 — Te decet hymnus et laudatio: tibique debetur adoratio...
>
> N° 36 — Te decet laus, te decet gratiarum actio, et tibi debetur adoratio...

D'autres formules, pour s'être éloignées diversement de la simplicité du point de départ, n'en sont pas moins évidemment dépendantes de la même tradition, celle-ci, par exemple, que nous fournit la Liturgie de Dioscore:

> Vere dignum est et a nobis debitum atque ab omni creatura, ut te honoremus, adoremus, confiteamur, laudemus, et exaltemus te, qui a militia superna benediceris et sanctificaris, cui debetur gloria, honor et adoratio, a superioribus et inferioribus, cum Filio qui ex te ipso est, et Spiritu tuo sancto. (1)

(1) RENAUDOT, II, 287.

La tradition de ces acclamations dans le *Te decet laus* et dans les Anaphores.

En poussant les citations des nos 7, 8, 19, 36, jusqu'où je viens de pousser celle-ci, on arriverait à s'apercevoir qu'à la base des diverses paraphrases ou variations de ce motif, ce qu'on trouve au total, n'est rien de plus que la doxologie *Te decet laus* précisément. C'est même un fait très curieux. Je reprends, pour exemple, le n° 7. Rien ne manque au parallélisme :

Te decet laus	Vere *Te* Domine *decet* omnis *gloria*, omnis gratiarum
Te decet hymnus	actio, omnis *laus*, omnis honor, omnis exaltatio
Tibi gloria	
Deo Patri	te opificem omnium Deum et Patrem
et Filio	Cum Unigenito Filio tuo
Cum sancto Spiritu	et Spiritu tuo vivo et sancto
in saecula saeculorum	nunc etc.

I. Liturgies orientales.

I. Rit Syrien. A. *Liturgie jacobite.* 1. Formules parallèles aux deux parties du *Te decet laus*.

Pour bien montrer qu'il ne s'agit pas d'un texte isolé, mais d'une tradition qui se maintient avec plus ou moins d'évidence et plus ou moins défigurée, je suis obligé de multiplier les citations :

N° 2 — Corde, animo et lingua gratias agimus tibi Pater, Fili et Spiritus sancte, qui es unus Deus verus.

N° 10 — Vere decet tibi adorationem cum honore, laude, et exaltatione, exhiberi ab omnibus creaturis tuis rationalibus, simulque unigenito Filio tuo et Spirtui tuo sancto.

N° 11 — Vere dignum et justum est ut adoremus et laudemus Patrem et Spiritum sanctum, unum Deum verum.

N° 12 — Gratias agamus, adoremus et glorificemus Patrem, Filium et Spiritum sanctum, unum Deum verum.

N° 14 — Tibi rex mundi, Deus Pater, cum Filio et Spiritu sancto, juste debetur omnis gratiarum actio.

N° 15 — Quam decet ut gratias agamus tibi ! quam justum est ut glorificemus ! quam debitum ut semper laudibus celebremus divinitatem tuam, Pater, Fili, et Spiritus sancte.

N° 18 — Dignum et justum est, ut omni hora te adoremus, et laudemus, Pater, Fili et Spiritus sancte, unus Deus vere.

N° 21 — Tibi juste debetur laus, et te decet gratiarum actio, tibique æquum est adorationis cultum exhiberi, ab omnibus quæ per bonitatem tuam creasti, Pater, Fili, et Spiritus sancte in sæcula.

N° 22 — Vere Patri, Filio et Spiritui sancto debetur laus magnificentiæ honoris ejus.

N° 25 — Domine timende qui glorificaris in cœlo et in terra, cum Filio tuo unigenito et Spiritu sancto.

N° 31 — Dignum et justum est ut laudemus, et gratias agamus Patri, et Filio, et Spiritui sancto.

N° 33 — Vere dignum et justum est, ut gratias agamus tibi, te glorificemus, te adoremus, et laudemus Deus, Pater cœlestium et terrestrium Domine, Filium tuum unigenitum et Spiritum tuum sanctum.

N° 6 — Vere dignum et justum est decens et debitum tibi gloriam dare, quia sanctus es, et largitor vitæ. Dignum enim est ut te glorificemus: tibique debetur gloria, nosque decet laudare te, tibique gratias agere, quia benedictus es, simul cum Patre tuo, et Spiritu tuo vivo et sancto.

N° 8 — Te enim decet gloria et tibi debetur laudatio: te decet hymnus et exaltatio quocumque tempore, Patrem, Filium et Spiritum sanctum, Deum verum, unius naturæ excelsæ, qui in personis tribus adoraris, et laudaris ab omnibus, quæ per sapientiam creasti et ordinasti.

N° 13 — Vere dignum et justum est, ut tibi gratias agamus, adoremus, glorificemus, laudemus et exaltemus, honore afficiamus, jubilemus, benedicamus et sanctificemus unam majestatem Trinitatis sanctæ, ejusdem substantiæ, et adorandæ in tribus personis, Patris, Filii et Spiritus sancti, neque enim laude nostra indiget majestas tua, Domine, neque nostra gratiarum actione opus habes.

N° 17 — Vere dignum est et a nobis debitum atque ab omni creatura, ut te honoremus, adoremus, confiteamur, laudemus et exaltemus te, qui a militia superna benediceris et sanctificaris, cui debetur gloria, honor, et adoratio, a superioribus et inferoribus, cum Filio qui ex te ipso est, et Spiritu tuo sancto.

N° 36 — Te decet laus, te decet gratiarum actio, et tibi debetur adoratio ab omnibus agminibus cœlestibus, et ordinibus terrestribus, iisque omnibus quæ essentia tua creavit; sensu prædita vel carentia, et quæ inter utrumque genus quæ ad existendum produxisti: quia tu laudabilis es et extollendus cum Filio tuo, et Spiritu tuo sancto.

A ces 18 débuts d'Anaphores qui associent nommément chacune des trois Personnes de la Trinité Divine aux verbes doxologiques, comme dans l'hymne *Te decet laus*, il convient d'ajouter les n°s 23 et 38 dont les paraphrases semblent absorber la formule traditionnelle; celle-ci finit cependant par se dégager, au moins à titre de résultante, devant l'*ecphonèse*, à la fin de l'*inclination*. Je me borne à la transcription de ces finales:

N° 23 — ... Nos igitur Domine te et illum et Spiritum sanctum adoramus confitemur, et glorificamus quia tu unus es tripliciter absque divisione.

N° 38 — ... cui debetur ab omnibus gloria cum Filio, qui ex ipso est, et cum Sancto suo Spiritu.

Ces 20 formules, encore une fois, les unes formellement et sans plus, les autres sous une forme plus ou moins ample et dérivée, nous offrent avec l'hymne *Te decet laus* un parallélisme incontestable. Dans presque toutes, c'est :

1° pour la première partie *a)* l'apostrophe, *b)* l'accumulation des mêmes expressions laudatives, assez souvent des mêmes mots retenus comme substantifs, ou tout au moins transposés en verbes, *c)* l'idée du *te decet* également conservée, parfois répercutée, dans ces termes mêmes, ou bien paraphrasée, le tout, je le répète, comme dans la première partie de l'hymne : *Te decet laus, Te decet hymnus, Tibi gloria...*

2° pour la deuxième partie, c'est de même l'offrande distincte de cet hommage à chacune des trois Personnes divines, toujours comme dans la deuxième partie de l'hymne : *Deo Patri, et Filio, cum Sancto Spiritu,...*

3° enfin les formules 7 et 21 permettent même de pousser le parallélisme jusqu'à la dernière acclamation : *in saecula saeculorum Amen,* représentée dans le n° 7 par l'amorce *nunc etc.,* et dans le n° 21 par le mot *in saecula.*

Cette concordance, il faut en convenir, ne laisse pas que d'être vraiment curieuse, et c'est au point qu'on en viendrait à se demander volontiers de quel côté se trouve le point de départ, du côté de l'hymne, ou du côté de l'Anaphore, pour ne rien dire du *Te Deum* qui ferait peut-être pencher la balance du côté de l'Anaphore.

2. Formules parallèles à la 1re partie seulement du *Te decet laus.*

Nous ne retiendrons cependant pas ce parallélisme dans son ensemble, et pour la raison que voici. C'est que la deuxième partie ne peut s'en vérifier que dans les Anaphores syriaques, et encore une bonne moitié d'entre elles, à commencer par la Liturgie dite de saint Jacques, se bornent-elles à la première partie :

Liturgie de S. Jacques. Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut te laudemus, te benedicamus, te celebremus, te adoremus, tibi gratias agamus, tibi opifici omnis creaturæ, visibilis aut invisibilis.

N° 1 — Vere dignum et justum est, nos opifici omnis creaturæ gratias agere, eumque adorare et glorificare.

N° 3 — Vere dignum et justum est ut te glorificemus, te adoremus, te laudemus, te exaltemus opificem omnium creaturarum visibilium et invisibilium, ab illis enim voces laudis tibi offeruntur.

N° 4 — Vere æquum et justum est, ut te laudemus, et extollamus, opificem omnium creaturarum tam superiorum quam inferiorum.

N° 5 — Digne te decet laus, Domine, cœlestium et terrestrium.

N° 16 — Tibi enim vere, et æquissime, debetur gloria, et adoratio, quia benedictus es Deus, et opifex omnium, Deusque super omnia.

N° 26 — Vere et plusquam juste, cum timore et tremore gratias agemus tibi, adorabimus et laudabimus te corde, mente, et lingua : te Deus Pater omnipotens, qui adoraris, laudaris et celebraris ab omnibus ordinibus igneis et spiritualibus.

N° 27 — Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut glorificemus, laudemus, canamus et sanctificemus te factorem omnis creaturæ, visibilis et intelligibilis.

N° 28 — Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut te laudemus, te adoremus, tibi gratias agamus, opifici universæ creaturæ, visibilis aut invisibilis.

N° 32 — Tibi debetur adoratio, tibi æquum est gratias agere, te laudare oportet, te justum est hymnis celebrare, tibi debetur exaltatio, te decet gloria, quanta dari potest maxima, et ab omnibus vere, quia factor omnium es.

N° 35 — Tibi enim vere debentur laudes et adorationes ab omnibus, Deus, qui omnibus quod sunt tribuis, et vis vitam omnium.

N° 9 — Vere enim mentis, sermonis, et cogitationis vires excedit celebratio beneficiorum tuorum, Domine, neque sufficiunt omnia ora, mentes omnes et linguæ, ad te, ut dignum est, glorificandum. Verbo enim tuo facti sunt cœli, et Spiritu oris tui omnes virtutes supernæ : luminaria omnia quæ in firmanento sunt, sol et luna, mare et arida et quæcumque in eis sunt. Quæ vocem non habent, silentiis suis : quæ sermone prædita sunt, vocibus sermonibus et hymnis perpetuo benedicunt; quia tu es natura bonus, et supra omnes laudes, in essentia tua incomprehensibiliter existens.

N° 19 — Te decet hymnus et laudatio : tibique debetur adoratio ab omnibus ordinibus superioribus et inferioribus, infimæque conditionis : neque sufficiunt linguæ omnes ad laudandum te, sicut convenit honori tuo : quia tu per bonitatem tuam æternam sublimis es, et supra sanctificationes omnes, per excelsam incomprehensibilitatem tuam.

Comme on le voit, l'absence de mention des trois Personnes divines dans ces formules, en même temps que leur insistance presque unanime sur l'idée de Dieu créateur (*opifex* etc. Lit. de S. Jacques, n°s 1, 3, 4, 16, 28; *factor* n°s 27, 32; *omnibus quod sunt tribuis,* n° 35; *Verbo enim tuo facti sunt cœli* etc., n° 9) pourrait être un élément de classification de l'ensemble des Anaphores syriaques en deux groupes principaux. Chacun de ces groupes dépendrait d'un type caractérisé précisément par son rapport à la mention soit de Dieu en trois personnes, soit de Dieu créateur. Ceci n'exclut pas parfois, du reste, une compénétration du premier groupe par l'élément caractéristique du second (hommage à Dieu créateur), sans toutefois que,

réciproquement, jamais l'élément caractéristique du premier (l'hommage aux trois Personnes) pénètre dans le second.

Quoiqu'il en soit donc de la 2e partie de l'hymne *Te decet laus*, et de son parallélisme avec l'Anaphore, parallélisme restreint, au surplus, à la moitié seulement des formules syriaques, en revanche nous nous trouvons, pour la première partie, devant le témoignage absolument unanime de toutes les liturgies. On ne s'attend pas que j'aille relever ici l'une après l'autre les diverses formules usitées dans toutes les Églises tant orientales qu'occidentales. En preuve du témoignage que j'invoque, il suffit de représenter chacune de ces Églises par ses textes principaux.

B. *Liturgie melchite.* Nous sommes amplement fixés sur le témoignage de la fraction syriaque de l'Église d'Antioche. Achevons d'interroger ses deux autres fractions.

La Liturgie grecque de S. Jacques accumule les verbes laudatifs comme fait la Liturgie syriaque du même nom, et, comme elle, elle se rattache au groupe caractérisé par l'hommage à Dieu créateur (1).

Nous n'avons plus à faire attention désormais qu'à l'accumulation des expressions doxologiques.

> Ὡς ἀληθῶς ἄξιόν ἐστι καὶ δίκαιον, πρέπον τε καὶ ὀφειλόμενον σὲ αἰνεῖν σὲ ὑμνεῖν σὲ εὐλογεῖν σὲ προσκυνεῖν σὲ δοξολογεῖν σοὶ εὐχαριστεῖν τῷ πάσης κτίσεως ὁρατῆς τε καὶ ἀοράτου δημιουργῷ... (2)

C. *Liturgie nestorienne.* La fraction chaldéenne réunit les caractères des deux groupes syriaques dans son texte, tel du moins qu'il est formulé dans la Liturgie dite des bienheureux Apôtres Adée et Maris. Je transcris la traduction latine de Renaudot. On trouvera la traduction anglaise de l'édition anglicane d'Ourmiah, 1890, dans M. Brightman, p. 283.

> Dignum est *gloria* ab omni ore, et *confessione*, ab omnibus linguis, et *adoratione* atque *exaltatione* ab omnibus creaturis, nomen adorandum et

(1) Peut-être pourrait-on dire que, l'hommage distinct aux trois Personnes divines étant anticipé dans la salutation qui ouvre l'Anaphore, immédiatement avant le *Sursum Corda*, et qui fait partie du préambule dialogué (ἡ ἀγάπη τοῦ Κυρίου καὶ Πατρὸς ἡ χάρις τοῦ Κυρίου καὶ [Υἱοῦ] καὶ ἡ κοινωνία καὶ ἡ δωρεὰ τοῦ ἁγίου Πνεύματος εἴη μετὰ πάντων ἡμῶν), on a parfois cru devoir en éviter la répétition à si faible distance. C'est possible, et ce qui tendrait à le confirmer peut-être, c'est que l'intention de la liturgie dans ce sens est formellement exprimée dans une prière privée que le prêtre récite immédiatement avant cette salutation. Les termes dans lesquels cette prière se termine suffiraient déjà par eux-mêmes, à représenter notre parallélisme: καὶ σοὶ τὴν δόξαν καὶ τὴν εὐχαριστίαν ἀναπέμπομεν τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ Πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. (Brightman, p. 49, l. 27).

De son côté, Denys Bar Salibi donne cependant de la salutation une interprétation trop étrangère à l'action de grâces, pour qu'on puisse définitivement s'arrêter à l'idée d'y voir l'équivalent de la doxologie trinitaire, qui manque dans le 2e groupe syriaque. « Initium κεφαλαίου, dit-il, seu capitis secundi liturgiae hoc est: CARITAS DEI PATRIS, GRATIA UNIGENITI FILII, ET COMMUNICATIO ET OBUMBRATIO, videlicet commendat eos *sacerdos* sanctae Trinitati, et signat eos tribus crucibus, ut sit habitus eorum mundus et sine macula. *(Dionysius Bar Salibi. Expos. Liturgiae. Interpr.* H. Labourt. *Corp. SS. Christ. Orient. Script. Syri.* Versio. Series secunda. -- Tomus XCIII, p. 66).

(2) Brightman, p. 50.

gloriosum Patris, et Filii, et Spiritus sancti: qui creavit mundum per gratiam suam ... (1)

Avant de passer dans l'Église d'Alexandrie, recueillons le témoignage conforme du rit byzantin. II. Rit byzantin.

La Liturgie de S. Basile d'abord: (2)

Ὁ ὢν δέσποτα Κύριε Θεὲ Πατὴρ παντοκράτωρ προσκυνητὲ ἄξιον ὡς ἀληθῶς καὶ δίκαιον καὶ πρέπον τῇ μεγαλοπρεπείᾳ τῆς ἁγιωσύνης σου σὲ αἰνεῖν σὲ ὑμνεῖν σὲ εὐλογεῖν σὲ προσκυνεῖν σοὶ εὐχαριστεῖν σὲ δοξάζειν τὸν μόνον ὄντως ὄντα Θεὸν...

La Liturgie de S. Jean Chrysostome: (3)

Ἄξιον καὶ δίκαιον σὲ ὑμνεῖν σοὶ εὐχαριστεῖν σὲ προσκυνεῖν ἐν παντὶ τόπῳ τῆς δεσποτείας σου· σὺ γὰρ εἶ Θεὸς ...

La Liturgie arménienne: (4)

Il est vraiment juste et raisonnable de vous adorer sans cesse, et en toute diligence de vous glorifier, ô Père tout-puissant, qui ...

L'Église d'Alexandrie ne nous retiendra guère plus longtemps. Voici d'abord le témoignage de ses Liturgies grecques. III. Rit alexandrin.

A. *Langue grecque*

La Liturgie de S. Marc, *(Codex Rossanensis)*:

Ἀληθῶς γὰρ ἄξιόν ἐστιν καὶ δίκαιον ὅσιόν τε καὶ πρέπον καὶ ταῖς ἡμετέραις ψυχαῖς ἐπωφελὲς ὁ ὢν δέσποτα Κύριε Θεὲ Πάτερ παντοκράτορ σὲ αἰνεῖν σὲ ὑμνεῖν σοὶ εὐχαριστεῖν σοὶ ἀνθομολογεῖσθαι νύκτωρ τε καὶ καθ' ἡμέραν ... σοὶ τῷ ποιήσαντι τὸν οὐρανὸν... (5)

Le *rotulus Vaticanus*:

Ἀληθῶς ἄξιόν ἐστιν, καὶ ταῖς ἡμετέραις ψυχαῖς, ὁ Ὤν, Δέσποτα Κύριε Θεέ, Πάτερ παντοκράτωρ, σὲ αἰνεῖν, σὲ ὑμνεῖν, σὲ εὐλογεῖν, σὲ προσκυνεῖν, σοὶ ἀνθολογεῖσθαι νύκτωρ τε καὶ μεθ' ἡμέρας ,.. σοὶ τῷ ποιήσαντι τὸν οὐρανόν... (6)

La Liturgie de S. Grégoire:

Ἀληθῶς γὰρ ἄξιόν ἐστιν, καὶ δίκαιόν σε αἰνεῖν, σὲ εὐλογεῖν, σὲ προσκυνεῖν, σὲ δοξάζειν τὸν μόνον ἀληθινὸν Θεὸν... τὸν ποιητὴν τῶν ὅλων, ... (7)

(1) Renaudot, II, 589.
(2) Brightman, p. 321.
(3) *Ibid.*
(4) *Liturgie de la Messe Arménienne traduite en français de la version italienne par* Mgr Lapostolest. Venise, de l'imprimerie des Méchitaristes de S. Lazare, Avril 1851, p. 33. Cf. la traduction anglaise dans Brightman, p. 435, l. 50.
(5) Brightman, p. 125.
(6) Swainson, p. 28.
(7) Renaudot, I, 99.

La Liturgie de Sérapion:

> Ἄξιον καὶ δίκαιόν ἐστιν σὲ τὸν ἀγένητον πατέρα τοῦ μονογενοῦς ἰησοῦ χριστοῦ αἰνεῖν ὑμνεῖν δοξολογεῖν· αἰνοῦμεν σὲ ἀγένητε Θεὲ ἀνεξιχνίαστε ... αἰνοῦμεν σὲ τὸν γιγνωσκόμενον ὑπὸ τοῦ υἱοῦ ... αἰνοῦμεν σὲ τὸν γιγνώσκοντα τὸν υἱὸν ... αἰνοῦμεν σὲ πάτερ ἀόρατε ... (1)

B. *Langue copte.*

Lisons maintenant les formules coptes.

La Liturgie de S. Cyrille:

> Dignum et justum est, quia tu vere dignus es: justum et sanctum, conveniens et necessarium, animabus, corporibus, spiritibusque nostris æterne Domine, Domine Deus Pater omnipotens, semper et in omni loco dominationis tuæ, ut laudem te, psallam tibi, benedicam tibi, serviam tibi, adorem te, gratias agam tibi, celebrem te et confitear tibi die ac nocte, labiis indesinentibus, corde nunquam silenti, et laude non interrupta. Tu creasti cœlos ... Tu creasti hominem... (2)

La Liturgie de S. Grégoire:

> Vere dignum et justum est, ut te laudem, benedicam tibi, et serviam tibi, adoremque et glorificem te, qui es unus,... Creator omnium... (3)

II. Liturgies latines.

I. Caractères généraux.

Écoutons enfin les liturgies latines. Ici nous nous trouvons devant une tendance générale, je veux dire commune à tous les groupes latins, tendance en vertu de laquelle la formule se réduit à la plus simple expression, à un seul verbe doxologique, en même temps que se maintient la paraphrase du *Te decet* associée à la réponse du peuple *Dignum et justum est.* Et, très généralement aussi, cette formule n'est guère autre que la formule romaine bien connue:

> Vere dignum et justum est aequum et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens aeterne Deus...

La plupart du temps, dans les Sacramentaires, cette formule n'est représentée que par ses deux termes extrêmes: *Vere dignum* (ou VD) *Aeterne Deus.*, ou, plus simplement encore, comme c'est la règle dans le Sacramentaire Léonien, par *Vere dignum* ni plus ni moins.

(1) G. Wobbermin, *Altchristliche liturgische Stücke aus der Kirche Aegyptens*. Leipzig, 1899. (TU. N. F. II, 3 b, p. 4).
(2) Renaudot, I, p. 40.
(3) Renaudot, I, p. 28.

Heureusement il reste à glaner encore dans tous les documents quelques témoignages oubliés çà et là par les abréviateurs de la liturgie, ou bien que l'habitude, plus forte qu'eux, y a maintenus jusqu'à nos jours. C'est ainsi que l'accumulation *laudare, benedicere et praedicare* de la Préface de Pâques dans le Sacramentaire Gélasien :

> VD. Te quidem omni tempore, sed in hoc praecipue die *laudare, benedicere et praedicare...*

se retrouve encore dans notre Préface de la Sainte Vierge :

> Vere dignum et justum est aequum et salutare nos tibi semper et ubique *gratias agere*, Domine sancte, Pater omnipotens, Aeterne Deus. Et te in *** beatae Mariae semper Virginis *collaudare, benedicere et praedicare.*

Mais procédons avec ordre. Il n'est pour ainsi dire pas un mot de notre formule romaine que l'antiquité ne nous présente sous les formes les plus variées, principalement dans le Missel Mozarabe et dans le *Missale Gothicum*. Peut-être y aurait-il lieu de dégager une fois de plus, de toutes ces variétés, le fonds commun caractéristique des liturgies latines vis à vis des formules orientales. Mais ceci nous écarterait une fois de plus aussi. Nous nous attacherons donc uniquement, comme pour les autres liturgies, à l'accumulation des expressions doxologiques, mais en relevant distinctement, cette fois: 1° les affirmations lyriques du devoir de la louange, 2° la signification formelle de cette louange.

D'abord, l'affirmation de convenance.

II. Les πρέπει du Te decet laus.

A. *Rappel des témoignages orientaux.*

Les circonstances de mon exposé ne m'ont pas mis à même, tout à l'heure, de présenter aussi distinctement les textes orientaux. La remarque n'en a pas été moins faite en bloc que les *decet* répercutés de la doxologie *Te decet laus, Te decet hymnus* etc., se retrouvent parfois jusque dans ces mêmes termes, expressément ou fusionnés avec le *Dignum et justum est*, dans les Anaphores des Églises d'Orient. Il suffira d'un regard rétrospectif jeté rapidement sur tous ces textes, pour y rencontrer facilement et à tout moment, sous forme de verbes, d'adjectifs, ou même d'adverbes, les *decet, debetur, dignum, debitum, justum, aequum, decens, vere et plusquam juste*, ὡς ἀληθῶς ἄξιόν ἐστι καὶ δίκαιον, πρέπον τε καὶ ὀφειλόμενον, ὅσιον, ἐπωφελές, *sanctum, conveniens et necessarium* et ainsi du reste. Les liturgies orientales ne sortent pas de là, et somme toute, on peut dire que les combinaisons de ces diverses expressions nous ramènent assez habituellement devant les mêmes accumulations.

B. *Les sacramentaires romains.*

Ainsi en va-t-il généralement des liturgies latines. Mais ici, tandis que la liturgie romaine s'en tient invariablement, on le sait, à son *Vere dignum et justum est, aequum et salutare*, dans lequel au surplus, l'accumulation ne laisse rien à désirer, les autres, c'est à dire la gallicane et surtout la mozarabe, se donnent largement carrière soit dans le choix des termes, soit dans leurs combinaisons, tout en demeurant plus

souvent fort en decà du type romain, puisque la grande majorité de leurs protocoles se contente des mots *Dignum et justum est.*

C. *Le Missel mozarabe.*

Voici les combinaisons du Missel Mozarabe.

1. Dignum et justum est: 90 fois.
2. Equum et justum est: 2 fois.
3. Dignum et justum est, equum et justum est: 2 fois.
4. Dignum et justum est, equum et salutare est: 5 fois.
5. Dignum et justum est, equum vere salutare est: 13 fois.
6. Dignum et justum est, vere equum et salutare est: 11 fois.

Pour les autres formules, qui ne se présentent qu'une fois chacune, je suis l'ordre du Missel (éd. Lesley):

7. Dignum et justum est vere dignum et honorificum est. p. 12.
8. Dignum et justum est vere et nobis per omnia expedibile. p. 15.
9. Dignum et justum est clementem (*sic*) et pium equum et vere salutare est. p. 21.
10. Dignum et justum est, optimun sane est nobisque speciali devotione precipuum. p. 25.
11. Dignum et justum est: vere suave ac pulcrum est. p. 36.
12. Dignum et justum est: pulcrumque satis est. p. 43.
13. Dignum et justum est: equum vere et pulcrum est. p. 52.
14. Dignum et justum est: vere sanctum et pulcrum est. p. 140.
15. Equum et justum est: vere Domine satis dignum et pulcrum est. p. 177.
16. Dignum et justum est: valde tibi debitum valde nobis congruum. p. 206.
17. Dignum et justum est: vere salutare nobis est: atque conveniens. p. 209.
18. Dignum et justum est: sanctum et salutare est. p. 212.
19. Dignum et justum est: vere pulcrum atque sublime est. p. 245.
20. Equum et satis justum est. p. 272.
21. Dignum et justum est: vere dignum et sanctum est. p. 276.
22. Dignum satis vere est. p. 278.
23. Dignum et justum est: justum et dignum est. p. 294.
24. Dignum satis et justum est. p. 299.
25. Dignum vere et pulcrum est. p. 306.
26. Dignum et justum est: vere satis justum et pulcrum est. p. 339.
27. Equum et justum est: dignum et justum est. p. 348.
28. Dignum et justum est: satis nobis conveniens tibique dignum est vere. p. 353.
29. Dignum et justum est: sanctum et pulcrum est. p. 363.
30. Dignum et justum est: vere Domine quia dignum et pulcrum est. p. 366.

31. Dignum satis est omnipotens Deus: vere satis pulcrum et inestimabiliter gloriosum est. p. 378.
32. Dignum et justum est: equum vere et justum est. p. 381.
33. Dignum et justum est: satis dignum et pulcrum est. p. 392.
34. Dignum et justum est omnipotens Pater: vere satis equum et pulcrum est. p. 397.
35. Dignum et justum est: vere equum et justum est. p. 403.
36. Equum et justum est: dignum et pulcrum est. p. 407.
37. Dignum et justum est: equum et justum est. p. 420.
38. Dignum et justum est: equum et salutare et pulcrum est. p. 425.
39. Vere dignum et equum est. p. 462.

D. *Le Missale gothicum.*

Comme dans le Missel Mozarabe, c'est la formule probablement incomplète *Dignum et justum est*, qui revient le plus souvent dans le *Missale Gothicum*. Voici, du reste, la répartition :

1. Dignum et justum est: 22 fois.
2. Vere dignum et justum est: 12 fois.
3. Vere dignum et justum est, æquum et salutare est: 9 fois.
4. Dignum et justum est, vere dignum et justum est: 8 fois.
5. Dignum et justum est, æquum et justum est: 5 fois.
6. Dignum et justum est, vere æquum et justum est: 4 fois.
7. Dignum et justum est, necessarium et salutare est: 2 fois.
8. Vere dignum et justum est, æquum est justum est. Messe XI.
9. Dignum et justum est, vere dignum est. Messe XV.
10. Dignum et justum est. Optimum sane est nobisque speciali devotione præcipuum. Messe XVI.
11. Vere dignum et justum est satisque est dignum. Messe XLIX.
12. Vere dignum est. Messe LIV.
13. Vere satis dignum atque justum. Messe LXII.
14. Dignum et justum est, vere æquum et pulchrum est. Messe LXV.

Nous venons de noter une formule toute semblable à la formule la plus compliquée (n° 10) de cette liste, dans la liste mozarabe (également sous le n° 10). Cette similitude, pour un texte d'ailleurs excentrique, est d'autant plus remarquable que, dans tout le reste, les deux Préfaces, bien que s'occupant toutes deux de S. Saturnin, sont entièrement dissemblables, et cela jusque dans leur protocole final.

E. *Le Missale gallicanum vetus.*

Les variétés sont moins grandes dans le *Missale Gallicanum vetus*, encore bien qu'il se compose de deux documents distincts. Les quinze Préfaces complètes qu'on y trouve se répartissent ainsi :

1. Vere dignum et justum est : 7 fois.
2. Dignum et justum est : 4 fois.
3. Dignum et justum est, vere æquum et justum est : 2 fois.
4. Dignum et justum est, necessarium et salutare est : 2 fois.

La simplification est plus grande encore dans le Missel de Bobbio. Une fois intégralement donnée la formule romaine, on s'est borné pour les 73 autres Préfaces, aux mots *Vere dignum et justum est*, qui ne sont évidemment, dans un très grand nombre de cas, que des amorces incomplètes.

F. *Les Messes de Mone.*

Quant aux *Contestationes* des Messes de Mone, la répartition des protocoles est la suivante :

1. Dignum et justum est (*aliàs* et), aequum et justum est. Messes IIa, Vb, VIb, (IXa et IXb).
2. Dignum et justum est vere aequum et justum est. IIIa.
3. Dignum et justum est vere aequum et justum est et sanctum. IIIb.
4. Dignum aequum ac justum est. VIIIb.
5. Dignum et justum est, Deus noster, vere dignum est. XI.
6. Dignum et justum est. IIb, IVa, IVb, VIa, VIIIa.

Résumé.

Ce dépouillement n'a pas besoin de commentaires. L'accumulation des termes exprimant la convenance de l'Action de grâces ressort éloquemment de toutes ces listes, et dans des conditions telles, cependant, que plusieurs formules, celles qui sont réduites aux deux termes *Dignum et justum est*, ne sont probablement qu'amorcées. De toute façon, la formule romaine peut être prise pour moyenne, avec sa quintuple affirmation : *Vere, dignum, justum, aequum, salutare.*

III. Les expressions laudatives du Te decet laus au début des Préfaces.

Passons en revue maintenant les diverses significations de l'Action de grâces ainsi préparée.

A. *dans les sacramentaires romains.*

C'est l'expression *gratias agere*, naturellement, qui revient partout de la façon la plus constante, et il est rare que les formules mêmes qui paraphrasent ou modifient davantage les cinq ou six termes usités de préférence, négligent de se rattacher à la tradition par ce dernier anneau ; il y en a cependant ; de même qu'il y en d'autres, en revanche, et en assez grand nombre, dans tous les rits latins, qui se contentent de ce seul mot.

a) Parfois jusque dans les embolismes.

Le Sacramentaire Grégorien est parmi ceux qui nous fournissent ici les accumulations les plus riches. J'en donne immédiatement l'exemple principal en le mettant en parallèle avec une rédaction légèrement différente de la même formule, que nous a conservée le *Missale Gothicum*.

Sacramentarium Gregorianum.

MURATORI, *Lit. Rom. Vet.* II, 341. (Codex Ottobonianus.)

Dominica XXVI post Pentecosten.

1. Vere dignum, etc.

æterne Deus; et tibi debitas laudes pio honore deferre et mirabilium tuorum inenarrabilia præconia devotæ mentis veneratione celebrare, teque ineffabilem atque invisibilem Deum laudare, benedicere, adorare. Per Christum, etc.

Missale Gothicum.

TOMMASI, *Opp.* t. VI, p. 330.

LXXV. *Missa Domnicalis.*

Immolatio. Dignum et justum est, nos tibi gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus: Tibi debitas laudes pio honore deferre; et mirabilium tuorum inenarrabilia præconia devotæ mentis veneratione celebrare. Te igitur ineffabilem rerum omnium conditorem laudamus, benedicemus, adoramus,
Per Christum Dominum nostrum.

Gratias agere, debitas laudes deferre, celebrare, laudare, benedicere, adorare, cela nous donne une accumulation de six infinitifs laudatifs, et le total des expressions doxologiques peut être porté à neuf, si l'on y ajoute le *pio honore*, les *inenarrabilia præconia*, la *devotæ mentis veneratio*. Bref, on le voit, toute cette Préface, j'allais dire cette hymne, est en acclamations doxologiques.

Remarquons en passant qu'il s'agit, de part et d'autre, dans ces deux rédactions, d'une formule dominicale. On verra plus loin pourquoi je souligne ici cette circonstance, et l'intérêt historique que nous offrent parfois les Dimanches au point de vue de la recherche des origines. Mais déjà la présence de cette Préface à la fois dans un document grégorien, et dans un recueil gallican, son retour sous une forme à peine amplifiée dans une autre *Missa dominicalis* du *Missale Gothicum*, nous laissent suffisamment entrevoir que nous sommes devant un texte courant et familier. Voici l'autre *Immolatio* gallicane à laquelle je fais allusion:

LXXVI. *Item Missa Dominicalis...* (1)

Immolatio. Dignum et justum est, majestati tuæ Sancte Pater omnipotens æterne Deus, laudes pio honore deferre, et mirabilium tuorum inenarrabilia præconia devotæ mentis veneratione celebrare. Te namque incomprehensibilem atque ineffabilem Dominum, et creatorem omnium semper tremendum, per Jesum Christum Filium tuum Deum ac Dominum Salvatoremque nostrum sentimus, credimus, sequimur, et oramus. Tibique purum hoc Sacrificium offerimus gloriæ tuæ cum Angelis, et Archangelis, et innumera multitudine nunciorum nostris laudibus prosequentes : qui in conspectu majestatis tuæ sine cessatione proclamant, dicentes.

(1) TOMMASI, *l. c.*, p. 332.

L'accumulation doxologique monte ici jusqu'à dix expressions : *laudes deferre, inenarrabilia præconia, pio honore, devotæ mentis veneratio, celebrare, sentimus, credimus, sequimur, oramus, offerimus gloriæ tuæ, laudibus prosequentes.*

Remarquons en outre que, dans les deux Préfaces que nous venons de lire, ce qu'on appellerait embolisme dans d'autres Préfaces, se résout en une prolongation du Protocole initial, pour se fondre, sans autre intermédiaire, avec le Protocole final. La teneur du *Missale Gothicum*, par l'opposition des infinitifs *gratias agere etc.*, et des *laudamus, benedicimus etc.*, d'une part, *laudes deferre etc.*, et *sentimus, credimus, etc.*, d'autre part, distingue mieux les parties entre elles. La Préface du 25e Dimanche après la Pentecôte, qui précède le texte de Muratori dans le même Sacramentaire Grégorien *(Codex Ottobonianus)* marque mieux encore cette distinction:

> *Dominica XXV post Pentecosten.* (MURATORI II, 340.)
>
> 2. Vere dignum ... per Christum Dominum nostrum. Per quem sanctum et benedictum nomen Majestatis tuæ ubique veneratur, adoratur, prædicatur et colitur; qui est origo salutis, via virtutis et tuæ propitiatio majestatis. Per quem ...

Le premier *Per quem...* (1) appartient franchement à l'embolisme, comme la finale *qui est origo*. Et cependant l'accumulation *veneratur, adoratur, prædicatur et colitur*, bien qu'incluse entre ces deux termes et appartenant donc à l'embolisme, ne s'en maintient pas moins en contact avec l'acclamation *Gratias agamus* etc., déjà répercutée dans le Protocole initial, comme le *Vere dignum* y prolongeait, pour sa part, le mouvement imprimé par l'acclamation qui lui était corrélative : *Dignum et justum est.*

Je n'insiste pas sur l'appoint que fournit à la démonstration que je poursuis en ce moment, cette pénétration, cette influence, cette transmission du mouvement d'acclamations du dialogue *Sursum corda*, non seulement dans les deux protocoles des Préfaces, mais jusque dans leurs embolismes. Il serait facile de citer d'autres faits du même genre. Il suffit d'avoir, en passant, noté ceux qui se sont présentés au cours de notre petite enquête. Poursuivons cet inventaire.

b) La formule *gratias agere laudare benedicere et praedicare.*

Le Sacramentaire Grégorien paraît affectionner l'accumulation LAUDARE BENEDICERE ET PRAEDICARE, tantôt en la faisant précéder du GRATIAS AGERE, soit exprimé formellement, soit impliqué dans la conjonction initiale ET, comme nous venons de le voir (cf. la Préface du XXVIe dimanche après la Pentecôte et le texte

(1) Je réunis ici quelques exemples de débuts semblables. Ainsi nous trouvons dans le Sacramentaire Léonien : *Per quem nos eruis a peccatis...* (MURATORI, I, 373); — dans le Sacramentrire Gélasien : Per quem te supplices deprecamur ut altare *(ib.* 615); Per quem nobis regenerationis exortus *(ib.* 618); Per quem salus mundi per quem vita *(ib.* 763); — dans le Sacramentaire Grégorien : Per quem humani generis reconciliationem *(ib.* II. 275); Per quem nobis indulgentia largitur *(ib.* 310); Per quem supplices exposcimus *(ib.* 314); Per quem Discipulis Spiritus Sanctus *(ib.* 320); Per quem pietatem tuam suppliciter *(ib.* 321).

parallèle du *Missale Gothicum)*, tantôt en le supprimant pour se raccorder immédiatement au *Salutare* du *Vere dignum*:

3. te quidem omni tempore, sed in hoc præcipue die *(Pâques)* LAUDARE, BENEDICERE, et PRÆDICARE (MURATORI, II. 277).

4. ET te in Sanctorum tuorum meritis gloriosius COLLAUDARE, BENEDICERE, et PRÆDICARE *(ib.* 280).

5. ET te, beatæ Cæciliæ Natalitia præveniendo, LAUDARE, BENEDICERE, et PRÆDICARE *(ib.* 341).

6. ET te in veneratione sacrarum virginum exultantibus animis LAUDARE BENEDICERE et PRÆDICARE (*ib.* 330).

7. Vere dignum etc. Nos tibi in omnium Sanctorum tuorum provectu GRATIAS AGERE, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, et præcipue pro meritis beatæ Dei Genitricis et perpetuæ Virginis Mariæ, gratia plenæ, tuam omnipotentiam LAUDARE et BENEDICERE et PRÆDICARE. Per Christum Dominum nostrum (*ib.* 334).

Ici encore il est probable qu'on aura souvent coupé court à la transcription intégrale des trois verbes favoris, en s'arrêtant aussitôt après le premier (LAUDARE), qui du reste n'est que le second verbe, quand la formule commençant par ET sous-entend déjà le GRATIAS AGERE, ce qui dans le Sacramentaire Grégorien, se présente sans exception. Citons quelques exemples:

8. ET te in sanctorum Martyrum tuorum festivitate LAUDARE (MUR., II. 316).

9. ET te auctorem et sanctificatorem jejunii COLLAUDARE (*ib.* 317).

10. TEQUE in Sanctorum tuorum confessionibus LAUDARE (*ib.* 334).

11. ET te in omnium Martyrum tuorum triumphis LAUDARE (*ib.* 347).

12. ET te in Sanctorum tuorum virtute LAUDARE (*ib.* 348).

Ces formules, au moins les n°s 8, 10 et 11, sont trop semblables à la formule n° 4 (ET te in sanctorum tuorum meritis gloriosis COLLAUDARE, BENEDICERE et PRÆDICARE) pour que l'on ne soit pas fondé à les considérer comme réellement composées, elles aussi, des 4 verbes traditionnels. Il est possible cependant que l'abréviation soit intentionnelle, comme dans les exemples suivants, où les verbes BENEDICERE et PRÆDICARE sont bien définitivement abandonnés:

13. ET te LAUDARE mirabilem Deum in omnibus operibus tuis (MUR. II. 293).

14. ET te LAUDARE mirabilem Deum in Sanctis tuis. (*ib* 298, 327, etc.).

Il n'importe. La tradition peut être amoindrie, mais elle s'affirme encore dans ces réductions. Elle n'y est pas méconnaissable. Ce n'est d'ailleurs pas la seule manière

c) Synonymes et variétés.

de s'en affranchir. La formule dominicale suivante nous fournit un autre intermédiaire, où l'on n'a définitivement renoncé qu'au PRÆDICARE :

15. ET te in omni tempore COLLAUDARE et BENEDICERE (*ib.* 296).

Un autre mode de variations, c'est l'emploi d'autres verbes :

ET sursum cordibus erectis... ADORARE (*ib.* 293); ET GLORIFICARE (*ib.* 306); ET ... tibi LAUDIS HOSTIAS IMMOLARE (*ib.* 316); tibi VOVERE ... tibi LIBARE ... (*ib.* 326).

Ou bien c'est un mélange d'expressions doxologiques, soit à divers temps s'il s'agit de verbes, soit à divers cas s'il s'agit de substantifs :

16. SEMPERQUE virtutes et LAUDES TUAS LABIIS EXULTATIONIS EFFARI (*ib.* 294);

17. ET in præsente festivitate... tibi CONFITENDO, LAUDIS HOSTIAS IMMOLARE, tuamque immensam pietatem IMPLORARE (*ib.* 347).

d) Les participes présents pour l'infinitif dans le Léonien.

L'emploi du participe présent paraît surtout familier au Léonien pour passer du *gratias agere* protocolaire à l'embolisme, sans recourir à la conjonction ET. En voici deux cas où le Grégorien, précisément, pour les mêmes textes, se maintient dans l'infinitif au moyen de cette conjonction.

Léonien.	Grégorien.
1. Vere dignum. GLORIFICANTES et de præteritis Creatorem, et de venturis fructibus EXORANTES (MUR. I, 417).	18. Vere dignum etc. æterne Deus. ET te Creatorem omnium de præteritis fructibus GLORIFICARE, et de venturis suppliciter EXORARE (MUR. II 306).
2. Vere dignum. PRÆVENIENTES Natalem diem beati Laurentii (*ib.* 393).	19. Vere dignum etc. æterne Deus, ET DEVOTIS MENTIBUS Natale beati Martyris tui Laurentii PRÆVENIRE (*ib.* 329).

On compte ainsi dans le Léonien 42 cas de participes présents contre 12 cas d'infinitifs. C'est tout l'inverse dans le Grégorien. (1)

(1) Le Gélasien ne procède ni comme l'un ni comme l'autre, et même il paraît bien se réduire à un seul verbe, sauf pour la Préface de Pâques que j'ai citée en commençant. Du moins, ses initia d'embolismes sont-ils dépouvus de la conjonction ET partout où les Grégoriens, dans les textes correspondants, rattachent l'embolisme au GRATIAS AGERE par cette conjonction. Il s'en suit que le Gélasien supprimerait donc le GRATIAS AGERE pour se rattacher immédiatement au SALUTARE du protocole. On pourra vérifier presque toutes ces particularités dans les notes de l'édition Wilson. Cf. livre I : Messe III, note 9; XII, note 8; XL, p. 69. (Cf. MURATORI, Sacr. Grég., II. 311); XLVII, note 4; LIII, note 6; LIV, note 6: LV, note 5; LVII, note 7: LIX, note 8, LX, note 7; LXI, note 6; XXXI, note 42; livre II : Messes XXXVI, note 5; XLIII, note 5.

Voici les 12 cas en question :

3. Vere dignum. TEQUE suppliciter EXORARE. (MURATORI I, 314).
4. Vere dignum. TEQUE LAUDARE mirabilem Deum in sanctis tuis. (*ib.* 331).
5. Vere dignum. TANTOQUE propensius AGERE. (*ib.* 376).
6. Vere dignum. ET tuam magnificentiam propensius EXORARE. (*ib.* 394).
7. Vere dignum. TUAMQUE in sanctis Martyribus Cornelio simul etiam Cypriano, PRÆDICARE virtutem. (*ib.* 405).
8. Vere dignum. TEQUE profusis gaudiis PRÆDICARE. (*ib.* 407).
9. Vere dignum. TEQUE in omni factura tua LAUDARE mirabilem. (*ib.* 408).
10. Vere dignum. TUAQUE opera continuatis laudibus PRÆDICARE. (*ib.* 413).
11. Vere dignum SIMULQUE ... tuam munificentiam PRÆDICARE. (*ib.* 420, 436).
12. Vere dignum. TEQUE propensius EXORARE. (*ib.* 426).
13. Vere dignum. TEQUE de tuis MAGNIFICARE muneribus. (*ib.* 429).
14. Vere dignum. TEQUE profusius IMPLORARE. (*ib.* 433).

Dans un seul cas, la formule léonienne comprend trois verbes (1) : Vere dign. REFERENTES gratias et PRECANTES (*ib.* 441) ; dans tous les autres, il n'y en a jamais que deux au plus. Du reste il faut ajouter que, même alors, le second verbe tend de plus en plus à s'éloigner des significations laudatives pour associer au *gratias agere* la prière proprement dite. Je me hâte de l'ajouter, cette dernière remarque s'applique non seulement au Sacramentaire Léonien mais au Grégorien, comme au Gélasien et à l'Ambrosien (2). Déjà les nos 1, 3, 6, 12 et 14 du Léonien nous familiarisent avec *exorantes, exorare, implorare, suppliciter*. Ajoutons-y *postulare, poscentes, deposcere, supplicare, deprecari, deprecantes, postulantes, obsecrare, supplici devotione, vocibus supplicibus*, etc., et l'on comprendra combien tout ceci nous éloigne des acclamations et du lyrisme primitifs.

B. *dans le Missel Mozarabe.*

Le Missel Mozarabe va nous y ramener. Ici toutes les expressions demeurent dans la note de la confession eucharistique. Dans la liste alphabétique que je dresse des diverses formules employées les unes une seule fois, d'autres plus souvent (le *Gratias*

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler que, dans ces *incipit*, le *gratias agere* demeure sous entendu.

(2) Je ne relève pas à part les indications du Sacramentaire Ambrosien. C'est très généralement le même système et le même vocabulaire qu'emploient le Grégorien et le Léonien. Nous retrouvons donc ici le LAUDARE, BENEDICERE et PRÆDICARE (*Sacram. de Bergame*, n° 1067 de l'*Auctarium Solesmense*) le *Vere Dignum. Aeterne Deus, semperque virtutes et laudes tuas labiis exultationis effari* (*ib.* n° 210, cf. MURATORI II, 294) ; *Vere dignum. Æterne Deus, et te Creatorem omnium de præteritis fructibus glorificare, et de venturis suppliciter exorare* (*ib.* n° 400, cf. ci-dessus : Léonien 1, Grégorien 18) etc. La proportion des cas d'infinitifs à ceux de participes présents est de 50 pour les premiers, contre 31, pour les seconds, dans l'Ambrosien.

agere seul l'est 78 fois), j'ai de temps en temps supprimé certaines incises, qui séparent les verbes les uns des autres dans le texte; ces suppressions sont signalées du reste par des points de suspension :

1. Acceptabilem tibi ... hostiam immolare, p. 359.
2. Agere gratias, pp. 252, 294.
3. Agere gratias tuasque prædicare virtutes, p. 46.
4. Confiteri et celebrare, p. 261.
5. Conlaudant, p. 258, conlaudare, pp. 19, 36, 192, 339, 350, 392.
6. Dare gloriam et honorem, p. 278.
7. Debitis conlaudare preconiis, pp. 54, 304.
8. Deferat laudem, p. 272.
9. Exaltare ... conlaudare, p. 459.
10. Gratiarum copiam pandere et indesinenti jubilo ... exultare, p. 274.
11. Gratias agere : 78 fois.
12. Gratias... agere, p. 381.
13. Gratias agere et laudare, p. 311.
14. Gratias agere et laudes : sacrificia spiritualia celebrare, p. 446.
15. Gratias agere et sacrificia spiritualia celebrare, pp. 276, 286, 345, 457, 466.
16. Gratias agere et spiritales hostias immolare, p. 283.
17. Gratias agere : hostiam laudis offerre, p. 461.
18. Gratias agere... inestimabili gaudio predicare, p. 427.
19. Gratias agere, laudes impendere, intelligere munera, vota deferre, p. 209.
20. Gratias agere... predicare... tuis laudibus colere, p. 372.
21. Gratias agere te semper benedicere teque laudare, p. 28.
22. Gratias agere... tibi sacrificiorum vota persolvere : te in laudis preconio indesinenter adtollere : et... recolere ac... exempla proponere, p. 323.
23. Gratias immortales... agere, p. 468.
24. Gratias laudesque deferre, pp. 140, 242.
25. Gratias referamus, pp. 25, 353.
26. Immensas agere gratias, p. 343.
27. Immensas laudum gratias referamus et spiritales hostias immolemus, p. 306.
28. Inenarrabilibus triumphis adtollere... conlaudare, p. 212.
29. Ingentes agere gratias, p. 336.
30. In tuis laudibus jugiter exultare tibique semper gratias agere, p. 405.
31. Laudare, pp. 62, 206, 316, 384, 422.
32. Laudare tibique quantas possimus indesinenter gratias agere, p. 71.

33. Laudare preconiis... pollutis contingere labiis... te benedicere et conlaudare digne, p. 363.

34. Laudes dicamus et honoremus nomen sanctum tuum, pp. 289, 424.

35. Laudes et gratias agere, pp. 84, 440.

36. Laudes et gratias referamus, p. 299.

37. Laudis hostias (hostiam) immolare, pp. 265, (359).

38. Laudis hostias immolare : sacrificium solemne persolvere, p. 43.

39. Magnificare, p. 145.

40. Preconio laudis adtolli, p. 274.

41. Præferre virtutem et... agnoscere majestatem, p. 248.

42. Referre... laudes, p. 39.

43. Vota reddere, p. 451.

44. Nos confessione pectoris, vocis organo, oris officio... dona proferre et amaritudinem nostrarum faucium beati eloquii sapore condire, p. 244.

45. Ut exaltet te in Ecclesia plebs : et in cathedra seniorum te omnis spiritus predicet : uterque sexus conlaudet : etas tota concelebret, p. 314.

46. Qui tibi credulitatem cordis : confessionem oris : devotionem laudis : obedientiam voluntatis quam in potestate nostra ponere dignatus es exhibere : atque utinam tam continue quam debite : tantoque studio aucti quanto beneficio sublimati.

C. *dans le Missale Gothicum.*

Nous connaissons déjà deux des formules protocolaires du *Missale Gothicum*. En voici la liste complète :

1. Agere gratias, *Messes* LVII, LXVI.

2. Assiduas laudes canere, LVIII.

3. Conlaudare, XXIV, LXIX.

4. Dicere laudem ... triumphali præconio, XXVII.

5. Dicere laudes, LXII.

6. Gratias agere, III, IV, VII, XI, XII, XIV, XV, XIX, XXI, XXV, XXVI, XXXVII, XXXIX, XLII, XLVI, LIV, LV, LXI, LXIV, LXX, LXXII, LXXVII, LXXIX, LXXX.

7. Gratias agere et gloriari, LII.

8. Gratias agere ... et tibi sanctificare jejunium, XXIII.

9. Gratias agere ... perferre pæconia, XLIV.

10. Gratias agere ... teque laudare, XVIII.

11. Gratias agere ... tibi debitas laudes pio honore deferre, et mirabilium tuorum inenarrabilia præconia devotæ mentis veneratione celebrare ... laudamus, benedicimus, adoramus, LXXV (cf. n° 24).

12. Gratias agere, tibi laudes dicere, et hostias immolare, et confiteri, XXXVI.

13. Gratias agere tibique benedicere, VIII.
14. Gratias agere, vota persolvere, I.
15. Gratias referre ... et inæstimabili gaudio ... prædicare, XVII.
16. Honorare, LXXIV.
17. Honorare et ... gratias agere, LXVII.
18. Ineffabiles gratias referre, XVII.
19. Te laudamus et ... tuis virtutibus adscribamur, LIII.
20. Laudare, X, LVI, LXVIII.
21. Te laudare, teque benedicere, tibi gratias agere, V.
22. Laudes et gratias agere, XL.
23. Laudes et gratias agere, laudesque adtollere, LXV.
24. Laudes pio honore deferre et mirabilium tuorum inenarrabilia preconia devotæ mentis veneratione celebrare ... sentimus, credimus, sequimur et oramus, LXXVI (cf. n° 11).
25. Laudum hostias immolare, LXIII.
26. Profusius deprecari, XLI.
27. Quærere, XLVII, XLIX.
28. tibi Sacrificiorum vota persolvere, te in laudis præconio indesinenter adtollere ac ... exempla proponere, XLV.
29. Servitio linguæ supplicantes ... extollere : sed ... debito honore suscipere, XVI.
30. Sufficit ergo quod te Patrem diligimus, Dominum veneramur, Creatorem suscipimus, amplectimur Redemptorem, LXXVII.
31. totis visceribus veneretur, XLIII.

Comme on le voit, plusieurs formules du *Missale Gothicum* lui sont communes avec le Missel Mozarabe. Je me borne à en signaler la preuve la plus significative, en renvoyant au n° 22 de celui-ci pour le n° 28 du *Gothicum*.

D. *dans le Missale Gallicanum vetus.*

Le *Missale Gallicanum vetus* est plus sobre. Nous y retrouvons deux fois nos trois verbes associés, *laudare, benedicere et prædicare*.

1. Gloriosius prædicare, *Messe* XXVI.
2. Gratias agere, I, V, XXIX, XXXI, XXXII, XXXV.
3. Laudare, benedicere et prædicare, XXVII, XXVIII.
4. Laudes et gratias agere, XXX.
5. Veneretur, XXXIV.

E. *dans le Missel de Bobbio.*

La façon dont les protocoles sont amorcés dans le Missel de Bobbio ne permet de se rendre compte de la teneur de ses formules que dans les cas suivants. Je suis l'ordre de succession des messes tel qu'on le trouvera dans Migne, *Pat. Lat.* t. LXXII :

1. Gratias agere, I.
2. Tibi sanctificare jejunium, XVI.
3. Suppliciter exorare, XVII.
4. Te ... conlaudare, XVIII.
5. Ab omni sexu, ætate et sensu dicere laudem in hac die jejunii, XX.
6. Gloriosius prædicare, XXII.
7. Omni festivitate laudare, benedicere et prædicare, XXIII.
8. Laudare, benedicere et prædicare, XXIV.
9. (te) Laudare, (XXIX), XXXIII, XXXVII, LVI[b].
10. Te ... laudare, XXXVIII.
11. Te mirabilem in tuis discipulis declamare, XXXII.
12. Te adorare, XXXVI.
13. Te ... honorare, XXXVII.
14. Invocare, XXXIX.
15. Gratias honoremque referre, XL.
16. Te laudare, te benedicere, teque glorificare, tuæ majestati ac voluntati semper obtemperare, XLVII.
17. Tibi gratias agere, laudum hostias immolare, LI.
18. Te glorificare et tibi cum timore et tremore immensas laudes canere, LIIIb.
19. Dicere laudes, LVc.
20. Laudes vocum nostrarum ... concentibus angelorum aptare, LVI.
21. Orare, LX.

F. dans les Messes de Mone.

Sur les 14 *Contestationes* des Messes de Mone, autant qu'on peut en juger, et si l'on doit croire que leurs protocoles sont toujours complets, sept n'ont d'autre expression doxologique que le *Gratias agere* (IIb, IIIa, IVa, Vb, VIb, IXa, IXb). Voici les sept variétés. On va voir que, peu à peu, l'on y passe d'un extrême à l'autre :

1. Laudare, VIa.
2. Gratias tibi dicere dignas, VIIIa.
3. Pie clangere laudes, VIIIb.
4. Ut ... veneremur, tibi supplices simus, tibi deferamus praecis, te totis stodiis et affectibus adoremus, IIa.
5. Gratias agere, precem fundere, te confiteri, in tuis laudibus gloriari IIIb.
6. Gratias agere, te super omnia diligere, pro omnibus te laudare IVa.
7. Gratias agere atque in laudibus tuis cum laetitia et exultatione sanctorum tuorum preconia dicere, laudes adtollere, eorumque jugiter exultare virtutes, XI.

Conclusion. Il est temps de nous arrêter. On a peut-être perdu de vue le motif qui nous a engagés dans cet inventaire. Je le rappelle en deux mots : c'est le parallélisme, qui s'est offert à notre observation, de l'hymne *Te decet laus, te decet hymnus, tibi gloria* (σοὶ δόξα πρέπει) et des protocoles syriaques. Il était intéressant de vérifier si le fait était particulier aux Anaphores syriaques, ou bien si, par hasard, il n'était pas universel. L'enquête est terminée. Je ne pense pas qu'on puisse échapper à la conclusion qu'elle impose.

Réunissons par la pensée l'αἰνοῦμέν σε, ὑμνοῦμέν σε, εὐλογοῦμέν σε de l'ὕμνος ἑσπερινός, avec ses σοὶ πρέπει αἶνος, σοὶ πρέπει ὕμνος, σοὶ δόξα πρέπει, aux *laudamus te, benedicimus te, gratias agimus tibi, adoramus te, glorificamus te* de l'ὕμνος ἑωθινός, passons ensuite à tous nos textes, embrassons rapidement dans un regard d'ensemble tous les πρέπον, *dignum, justum, aequum et salutare,* les *laudare, benedicere, praedicare, gratias agere, glorificantes, adorare, conlaudare,* etc., dont l'accumulation traditionnelle nous est attestée par toutes les liturgies, et décidons si de pareils traits de parallélisme sont insignifiants:

Pour faciliter au lecteur cette synthèse mentale, je rassemble dans un tableau synoptique, en raccourci, les traits communs aux deux hymnes du matin et du soir, ainsi qu'aux débuts de Préfaces et d'Anaphores pris à peu près dans toutes les traditions liturgiques.

ΥΜΝΟΣ ΈΣΠΕΡΙΝΟΣ.	ΥΜΝΟΣ ΈΩΘΙΝΟΣ.	ANAPHORE SYRIAQUE DE S. MARC	Ire ANAPH. SYR. DE S. PIERRE	LITURGIE DE S. JACQUES
. . . . .	. . . . .	Vere te Domine decet omnis gloria, omnis gratiarum actio, omnis laus, omnis honor, omnis exaltatio.	Vere dignum et justum est ut te glorificemus, te adoremus, te laudemus, te exaltemus.	Ὡς ἀληθῶς ἄξιόν ἐστι καὶ δίκαιον, πρέπον τε καὶ ὀφειλόμενον σὲ αἰνεῖν, σὲ ὑμνεῖν, σὲ εὐλογεῖν, σὲ προσκυνεῖν, σὲ δοξολογεῖν, σοὶ εὐχαριστεῖν.
αἰνοῦμέν σε, ὑμνοῦμέν σε, εὐλογοῦμέν σε.	αἰνοῦμέν σε, εὐλογοῦμέν σε, εὐχαριστοῦμέν σοι, προσκυνοῦμέν σε, δοξολογοῦμέν σε.	LIT. SYRIAQUE DE S. CLÉMENT Te enim decet gloria et tibi debetur laudatio, Te decet hymnus et exaltatio.		
. . . . .				
σοὶ πρέπει αἶνος, σοὶ πρέπει ὕμνος, σοὶ δόξα πρέπει.				

PRÉF. GRÉGOR. DU XXVe DIM. APRÈS LA PENTEC.	PRÉF. DOM. LXXVe DU MISSALE GOTHICUM.	PRÉFACE DU MISSEL DE STOWE.	ANAPHORE DU VIIIe LIVRE DES CONSTIT. APOST.	TE DEUM.
Vere dignum et justum est aequum et salutare, gratias agere, et tibi debitas laudes pio honore deferre, et... celebrare teque... Deum laudare, benedicere, adorare.	Dignum et justum est. gratias agere, tibi debitas laudes pio honore deferre, et... celebrare. Te... laudamus, benedicimus, adoramus.	Vere dignum et justum est aequum et salutare... gratias agere... te credimus, te benedicimus, te adoramus, et laudamus nomen tuum in eternum et in saeculum seculi.	Ἄξιον ὡς ἀληθῶς καὶ δίκαιον... ἀνυμνεῖν σε τὸν ὄντως ὄντα Θεὸν... ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ...	Te Deum laudamus. Te Dominum confitemur. Te aeternum Patrem omnis terra veneratur.

La place m'a manqué pour faire figurer dans ce tableau le début de *Contestatio* dominicale suivant, que j'emprunte au Missel de Bobbio:

> Vere dignum et justum est omnipotens Verbum veritatis et lumen claritatis. Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis. (1)

On voit si nous sommes en droit de rapprocher nos Anaphores du *Gloria in excelsis*, puisque le Missel de Bobbio insère textuellement le début même de ce cantique dans une de ses *Contestationes* dominicales.

Vraiment non, de telles rencontres ne permettent pas d'en douter, les doxologies n'avaient pas primitivement leur siège dans les hymnes plutôt qu'ailleurs, mais elles avaient leur emploi partout où la composition prenait un tour lyrique, en particulier dans l'Anaphore, par conséquent. Au fait, est-ce que l'Anaphore elle-même n'est pas une hymne, une hymne d'Action de grâces par excellence? Et dès lors, qu'y a-t-il d'étonnant dans cette communauté de style entre les deux genres, si tant est, encore une fois, qu'il y ait originairement deux genres.

Conclusion générale.

Ceci m'amène à tirer de toute cette enquête une conclusion générale.

Nous avons reconnu dans la Ire Section que les Anaphores se présentent parfois (d'une façon plus ou mois apparente, plus ou moins affaiblie) sous forme d'apostrophes et d'acclamations, dans leur allure générale et dans leur ensemble. La preuve nous en était fournie çà et là, c'est à dire un peu partout, et l'euchologie latine elle-même y contribuait déjà, malgré l'empreinte que lui donne le plus souvent une certaine ampleur de style, caractéristique notamment du Sacramentaire Léonien.

Maintenant que l'observation comparée du cadre et du commencement des Anaphores et de l'ὕμνος ἑσπερινός nous a mis en présence d'une tradition universelle, il ne s'agit plus seulement de reconnaître dans quelques pièces isolées un mouvement général parallèle à celui du *Te Deum* et de l'hymnologie primitive, ce sont toutes les Anaphores orientales, ce sont toutes les Préfaces latines, qui, dans leur cadre et leur protocole initial, procèdent partout d'une tradition universelle et précise d'apostrophes acclamatives et doxologiques, tradition commune à l'euchologie comme à l'hymnologie. En y regardant d'ailleurs de plus près, comme je l'ai dit plus haut, on se persuade aisément que la force des choses devait tôt ou tard amener cette communication. Le premier mot lui-même de l'Anaphore: *Vere dignum*, n'étant autre que la réponse à l'acclamation du peuple: *Dignum et justum est*, le mouvement devait finir par se transmettre, au moins un instant, au-delà du petit dialogue préparatoire. Cet ensemble d'influences et d'impulsions expliquent que, dans un bon nombre de ces débuts d'Anaphores, on peut se demander si l'on n'entend pas encore un écho de l'hymne du soir ou de celle du matin, et que, dans certains embolismes,

(1) MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXII, col. 560.

on reconnaît, à n'en pas douter, la même allure, le même procédé d'apostrophes et d'acclamations que dans le *Te Deum*.

Dès lors, non seulement l'argument du style ne peut être invoqué contre la pensée de voir une Anaphore déclassée dans le *Te Deum*, mais la question pourrait presque se poser de savoir si l'Action de grâces proprement dite, « l'eucharistie », n'aurait pas eu précisément l'une de ses expressions les plus vives, les plus spontanées, les plus originales, — je ne dirais cependant pas tout-à-fait primitives (1) — dans les doxologies rapides, pressantes, accumulées, du *Te Deum*.

(1) J'ai, pour faire cette réserve, d'excellentes raisons que je ne puis indiquer ici. Mais la réserve est importante.

ARTICLE II.

Le Rythme du TE DEUM.

A tout prendre, la conclusion qui ressort définitivement de cette discussion générale, dépasserait donc en un certain sens la portée de la question soulevée. Non seulement le style du *Te Deum* n'est plus une objection contre la possibilité de considérer ce cantique comme ayant été primitivement une Anaphore, non seulement il fournit plutôt un élément d'identification positif, mais encore il nous laisse libres de reculer la date du *Te Deum*, (si nous avons par ailleurs de bonnes raisons de le faire), jusqu'à l'âge des premiers enthousiasmes liturgiques, jusqu'à l'âge d'or des acclamations.

Elément chronologique impliqué dans les conclusions précédentes.

Ceci soit dit cependant sous réserve des modifications que pourrait avoir reçues le texte primitif une fois désaffecté, notamment du rythme hymnologique particulier que lui aurait donné le *Cursus* en faveur à l'époque de la désaffectation.

La question du rythme. Son indépendance de ces conclusions.

Cette dernière réflexion me dispense d'aborder la question métrique, qu'on s'attendrait naturellement à trouver au milieu de considérations sur le style du *Te Deum*. Outre qu'il y aurait peu d'intérêt à revenir sur ce sujet, après les résultats obtenus par MM. Paul Lejay (1), W. Meyer (2), et autres, mon hypothèse sur le *Te Deum-anaphore* laissant le champ libre, je le répète, aux retouches postérieures, s'accommodera toujours de n'importe quelle conclusion relative au *Te Deum-cantique*, et je puis passer outre.

---

(1) PAUL LEJAY, *Revue critique*, 1893, t. XXXV, p. 192. Voici comment s'exprime M. Lejay, note 5 : « J'ai essayé d'appliquer les théories de M. Louis Havet au *Te Deum laudamus*. Elles se sont vérifiées. Il y a absence de ponctuation entre les membres d'une énumération juxtaposés ou liés par la répétition du mot initial *(Tibi omnes angeli, tibi caeli et universae potestates, tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant)*; cf. p. 29, n° 1. La cadence *laudat exercitus* n'est pas dans Symmaque, mais M. W. Meyer la signale dans S. Cyprien. Le résultat le plus curieux est la division du morceau en deux parties, l'une en prose réglée, l'autre en prose ordinaire. Or la première partie seule (jusqu'à *Salvum fac)* forme un tout bien développé ; le reste n'est que le groupement pêle-mêle des textes des psaumes XXVII, 9; CXLIV, 2; CXXII, 3; XXXIII, 22; XXX, 1. Cette conclusion contient peut-être la solution des nombreux problèmes que ce cantique soulève. »

(2) W. MEYER. *Nachrichten v. d. Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*. Philolog.-histor. Kl., 1903, Heft 2, p. 208 sqq. Il convient de désigner encore nommément le Rev. A. E. BURN, *Niceta of Remesiana*, Introd., p. CXXII sqq, et l'article de M. Vacandard, qui vient de paraître dans la *Revue des questions historiques*, du 1er juillet (1905) : *Le Cursus : son origine, son histoire, son emploi dans la Liturgie*, p. 97 sqq.

§ I.

Textes congénères du TE DEUM soumis à un rythme différent du sien.

I. Le Transitorium *Te laudamus*

Cependant pour montrer qu'en fait, le rythme actuel du *Te Deum* n'est pas la seule forme rythmique à laquelle aurait pu donner naissance, par hypothèse, une désaffectation d'Anaphore, et que cette Anaphore peut fort bien, par conséquent, n'être arrivée que postérieurement au rythme en question, je prie le lecteur de se reporter au *Transitorium* ambrosien *Te laudamus,* dont s'est occupée la *Paléographie musicale* en 1896. Que la parenté de cette pièce avec le *Te Deum* soit en ligne directe, ou seulement collatérale, il n'importe pas à mon observation. Il me suffit que cette parenté soit incontestable, et elle l'est.

La complexité des éléments philologiques et musicaux dont je me suis servi pour déterminer le rythme de cette pièce exigerait une notation musicale que je ne puis reproduire ici. Voici seulement le texte (1) :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Té	lau -	dá -	mus	Dó -	mi -	ne	o -	mní -	po -	tens
Qui	sé -	des	sú -	per	Ché -	ru -	bim	et	Sé -	ra -	phim
Quem	be -	ne -	di -	cunt	Án -	ge -	li	Arch -	án -	ge -	li
Et	lá -	u -	dant	pro -	phé -	tae	et	a -	pó -	sto -	li
	Té	lau -	dá -	mus	Dó -	mi -	ne	o -	rán -		do
Qui ve -	ni -		sti	pec -	cá -		ta	sol -	vén -		do
Te	de -	pre -	cá -	mur	má -	gnum	red -	em -	ptó -		rem
Quem	Pá -	ter	mí -	sit	ó -	vi -	um	pa -	stó -		rem
	Tu	es	Chri -	stus	Do -	mi -	nus	Sal -	vá -		tor
Qui	de	Ma -	rí -	a	Vir -	gi -	ne	es	ná -		tus
Hunc	sa -	cro -	sán -	ctum	cá -	li -	cem	su -	mén -		tes
Ab	ó -	mni	cúl -	pa	lí -	be -	ra	nos	sém -		per

(1) *Paléographie Musicale*, t. V, pp. 18 sqq.

Ce morceau lui-même a fini par perdre à son tour son individualité rythmique, si je puis ainsi dire, en fournissant à la centonisation des antiennes quelques fragments, qu'on y retrouve du reste à peu près tels quels. On n'aura pas de peine à les reconnaître dans l'antienne litanique suivante, que plusieurs Antiphonaires ont conservée, sous la rubrique des Rogations, des Processions dominicales, etc., comme celles dont il a été question plus haut (III, chap. I, art. 1. Prières litaniques déclassées, etc. p. 202). En voici le texte d'après l'Antiphonaire d'Einsiedeln (N° 121 du X-XIe siècle) publié dans la *Paléographie musicale* (1) :

> Oportet nos mundum contemnere, ut possimus sequi Christum Dominum; ne perdamus vitam perpetuam propter vanam hujus mundi gloriam. *Te laudamus Domine omnipotens qui sedes super Cherubim et Seraphim :* exaudi nos ; *te laudant Angeli et Archangeli, te venerantur Prophetae et Apostoli ;* te adoramus, *te deprecamur magnum Redemptorem quem Pater misit ovibus Pastorem.* Alleluia.

II. Rappel des textes de l'Antiphonaire de Bangor.

Il va sans dire que rien n'empêcherait de ramener ici, dans la zône hypothétique de l'Anaphore-mère du *Te Deum*, les textes n°s 123, 125 et 128 de l'Antiphonaire de Bangor, que j'ai déjà rangés ci-dessus parmi les formes hymnologiques intermédiaires — ou dérivées des formes les plus anciennes — ayant pu mettre sur la voie du *Te Deum* définitif. Ces formes, d'ailleurs, formeraient un groupe à part, et constitueraient un genre différent, car elles sont difficilement réductibles à un rythme proprement dit.

III. Progression dans la précision rythmique.

De même, nous devons rapporter à l'histoire de ce rythme, je n'ose dire à son évolution, d'autres pièces où l'intention de le préciser finit par s'accuser dans toute sa rigueur. Déjà le *Transitorium* ambrosien marque un progrès non seulement sur les lignes arythmiques des pièces de Bangor, mais sur les premières tentatives de *cursus* du *Te Deum*. On s'y astreint de plus en plus à des lois précises, à l'isotonie particulièrement, et même à l'isosyllabie jusqu'à un certain point. Voici maintenant qu'un nouveau progrès, un nouvel effort prosodique ne laisse plus rien à désirer. Nous arrivons à l'ambrosien dans tout son épanouissement.

L'hymne *Christe rex caeli Domine.* Ses témoins.

L'hymne à laquelle je fais allusion ne nous est connue jusqu'à présent que par deux manuscrits, mais l'un de ces manuscrits est des plus anciens : c'est le Psautier de la Reine, au Vatican (n° 11 du VIe-VIIe siècle). L'autre est le célèbre manuscrit bilingue, latin et théotisque, Junius 25, d'Oxford, écrit au commencement du IXe siècle. C'est à

(1) *Paléographie musicale*, t. IV, p. 415 des fac-simile Bianchini le donne également (d'après le ms 334 de la Reine, au Vatican, XIe-XIIe siècle) dans sa *Liturgia Antiqua Hispanica*, etc. (*aliàs* t. II de son édition demeurée inachevée des œuvres de Tommasi), Romae, 1746, t. II, p 490. Trois des Antiphonaires employés par Tommasi contiennent aussi ce chant litanique, le 1er, D 5 de la Vallicellane, en incipit; le 2e, l'Antiphonaire de Chartres, en fragments acéphales; le 3e, l'Antiphonaire de l'Angelica, en entier. Cf. t. V des Œuvres du Cardinal, éd. Vezzozi, pp. 114, 233 et 287.

ce manuscrit que Daniel a demandé le texte de l'hymne dont je parle. J'emprunte le mien au Cardinal Tommasi, qui l'a publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Reine (1).

Son milieu. Il n'est peut-être pas inutile, auparavant, de représenter ici le groupe auquel appartient cette pièce dans le Psautier de la Reine (2).

f° 230' *Incipit hymnus matutin. dicendus die dominico.*
Te Deum laudamus — miserire nobis.
f° 231 *Item hymnus secunda feria dicendus.*
Splendor paterne glorie — in verbo pater.
Item ad tertia feria.
Aeterne lucis conditor — ducamus hunc diem.
f° 231' *Item quarta feria dicendus.*
Fulgentes auctor etheris — Christo coniungit karitas.
Item hymnus quinta feria... [*dicendus.*]
Deus eterni luminis — a seculis in secula.
f° 232 *Item...* [*hymnus*] *sexta feria...* [*dicendus.*]
Christe (rex *man. rec.*) celi Domine — laudamus carmine.
f° 232' *Hymnus diei sabati...* [*dicendus.*]
Diei luce reddita — sancto repleti spiritu.

(1) *Opp.* éd. Vezzozi, t. II, p. 412.

(2) Le manuscrit théotisque présente une succession toute semblable (mais sans indication des féries), sauf que le *Te Deum* y est remplacé par l'hymne *Mediae noctis tempore*, placée dans le manuscrit de la Reine en dehors de cette série férial. L'accord des deux manuscrits pour le reste ne saurait être indifférent. Il y a là une tradition que nous ne connaissons plus. Jusqu'à présent, du moins, je ne vois signalés que ces deux témoins d'une distribution liturgique tombée en désuétude de temps immémorial. Peut-être au manuscrit de Murbach (le manuscrit théotisque), et au manuscrit de la Reine provenant, je crois, de Fleury-sur-Loire, faut-il ajouter le Rhenoviensis n° 34 du IXe siècle. Malheureusement l'état dans lequel Daniel a trouvé ce dernier ne lui a pas permis de pousser la confrontation plus loin que les deux premières hymnes: *Mediae noctis tempore (Dominicis diebus ad Nocturnum)* et *Splendor paternae gloriae.* Jusque là, comme on le voit, le Rhenoviensis appuierait la tradition du Morbacensis. — Il est superflu de noter l'importance archéologique de ces divers documents. L'antiquité hors ligne du manuscrit de la Reine, la présence de l'hymne *Mediæ noctis tempore* dans l'Antiphonaire de Bangor (éd. WARREN, p. 11) et jusque dans la liturgie mozarabe (MIGNE, *Pat. Lat.*, t LXXXVI, col. 932 B), les particularités liturgiques du manuscrit de la Reine et de celui d'Oxford, l'inscription que porte l'hymnaire dans le Psautier de Rheinau n° 34: *Incipiunt Hymni S. Ambrosii, quos S. Benedictus in diversas horas decantandas ordinavit*, ne peuvent pas ne pas arrêter l'attention. (Cf. H. ADALB. DANIEL, *Thesaurus hymnologicus*, t. I. Halis 1841, pp. 42 et 46; t. IV, Lipsiae, 1855 p. 26 suiv. — ED. SIEVERS, *Die Murbacher Hymnen nach der Handschrift herausgegeben.* Halle, 1874. — JAKOB GRIMM, *Hymnorum veteris Ecclesiae XXVI interpretatio theotisca nunc primum edita.* Göttingen, 1830. (Le Dr Wordsworth fait remarquer que cette édition n'a pas été établie sur le manuscrit original, mais sur l'une des deux copies exécutées de la main même de Junius, le Ms. 74 de son fonds à la Bibliothèque Bodléienne). — GUIDO MARIA DREVES, S. J. *Aurelius Ambrosius « der Vater des Kirchengesanges ». Eine hymnologische Studie.* (Ergänzungshefte zu den « Stimmen aus Maria Laach. » — 58) Freiburg i. B. 1893, p. 18. La désignation des féries est erronée dans la liste du P. Dreves. Je la rétablis d'après *Hugo* EHRENSBERGER, *Libri liturgici bibliothecae apostolicae Vaticanae manuscripti*, p. 4.

Lisons maintenant le texte de l'hymne de la *feria sexta* tel que nous le donne le bienheureux Tommasi : Son texte.

1. Christe rex cæli. Domine.
Mundi Salvator maxime.
qui nos hoc Crucis munere.
mortis solvisti crimine·

2. Te deprecantes poscimus.
tua conserves munera.
quæ per legem catholicam
cunctis donasti Gentibus·

3. Tu Verbum Patris æterni.
ore Divino editus.
Deus ex Deo consistens
Unigenitus Filius·

4. Te universa creatura
Mundi fatentur Dominum.
jussu Patris inchoata.
tuis perfecta viribus·

5. Tibi omnes et Angeli
cælestem præstant gloriam.
te chorus Archangelorum
divinis laudant vocibus·

6. Te Seniorum multitudo.
bis duodenus numerus.
odoramentis plenas gestans.
supplex adorat. pateras·

7. Tibi Cherubim et Seraphim.
Throni Paterni luminis.
senis alarum plausibus.
Clamore jugi personant·

8. Sanctus. Sanctus. Sanctus
Dominus Deus Sabaoth.
omne cælum atque terra.
tua sunt plena gloria·

9. Hosanna Fili David.
benedictus es a Patre
qui in nomine Dei venisti
de excelsis Domine·

10. Tu Agnus immaculatus
es datus terræ Victima.
qui Sanctorum vestimenta
tuo lavasti sanguine·

11. Te multitudo beatorum (1)
cæli locata Martyrum.
palmis insignis et coronis.
Ducem sectantur gloriæ·

12. Quorum nos addas numero
te precamur. Domine.
una voce te sonamus
unum laudamus carmine·

Son analogie avec le *Te Deum*.

Est-il nécessaire d'arrêter l'attention sur le premier vers de chaque strophe? L'ensemble y suit un mouvement dans lequel il est impossible de ne pas reconnaitre le mouvement du *Te Deum*: 2. Te deprecantes poscimus... 3. Tu verbum Patris æterni... 4. Te universa creatura... 5. Tibi omnes et Angeli... te chorus Archangelorum... 6. Te seniorum multitudo... 7. Tibi Cherubim et Seraphim... clamore jugi personant (= incessabili voce proclamant). 8. Sanctus. Sanctus. Sanctus. Dominus Deus Sabaoth. omne cælum atque terra. tua sunt plena gratia (= Pleni sunt caeli et terra majestatis gloriae tuae). 10 Tu Agnus immaculatus... tuo lavasti sanguine (= quos pretioso sanguine redemisti). 11. Te multitudo beatorum... 12. Quorum nos addas *numero*... (= Æterna fac cum sanctis tuis in gloria numerari).

(1) M. Gibson à qui revient l'heureuse pensée de verser cette hymne au dossier du *Te Deum*, transpose cette strophe (XIe) avant la VIe. C'est la conséquence d'une erreur dont voici probablement l'occasion, car ni le manuscrit de la Reine, ni celui d'Oxford n'autorisent cette transposition. Daniel (*Thes. hymn.* I) avait ainsi disposé le texte:

p. 46. strophe	1	6	p. 47. strophe 11	12
	2	7		
	3	8		
	4	9		
	5	10		

En réimprinant l'hymne d'après Daniel on a dû croire qu'il fallait reporter chacune des deux strophes de la page 47 au bas de la page 46, celle de gauche dans la colonne de gauche et celle de droite dans la colonne de droite. De sorte qu'on obtenait ainsi: d'une part, 1. 2. 3. 4. 5. 11; et, d'autre part, 6. 7. 8. 9. 10. 12. Du reste le premier vers de la 12e strophe se réclame évidemment de la 11e. (Cf. *The Church Quarterly Review* for Avril 1884: July 1884. vol. XVIII. London 1884, p. 1. *The Te Deum*).

Ceci paraît d'autant plus remarquable qu'à certains égards, l'hymne de la veille, *Deus aeterni luminis*, semble appartenir à la même inspiration, je dirais plus volontiers, non pas aux mêmes réminiscences, mais au même entraînement. Notons en passant que cette hymne est aussi dans le Bréviaire mozarabe, à la *feria III post octavam Epiphaniae*. (1) L'hymne *Tu regnum caelorum tenes.*

2. Tu regnum cælorum tenes
3. ... Tu rector immensæ lucis
4. Tu Mundi Constitutor es
   Tu in septimo throno sedes
   Judex ex alto humilis
   venisti pati pro nobis
5. Tu Sabaoth Omnipotens
   tu Hosanna summi culminis
   tibi laus est mirabilis
   tu es prima Anastasis
6. Tu Fidei auditor es
   et humiles tu respicis
   tibi alta sedes thronus
   tibi divinus est honor....

Soit que ces deux hymnes, de la feria V et de la feria VI, dérivent toutes deux du *Te Deum*, assigné dans leur groupe au Dimanche, soit que les trois hymnes, *Te Deum*, *Christe rex caeli Domine*, *Deus aeterni luminis*, doivent être considérées comme autant de variétés parallèles d'un thème antérieur et commun, nous pouvons nous assurer que les éléments ne manqueraient pas pour noter la gamme des progressions rythmiques dont aurait été l'objet le *Te Deum-anaphore* fondamental. Conclusion.

§ II.

Parenté de l'un de ces textes (l'hymne CHRISTE REX CŒLI) avec les Anaphores.

C'est tout ce que j'ai voulu dire. Ce n'est pas tout ce qu'il y aurait à dire. Il y aurait notamment à développer ici certaine remarque dont je ne veux pas m'exagérer l'importance, mais qui ne me paraît rien moins qu'indifférente à ma thèse, ou plutôt à mon hypothèse. J'en dirai seulement un mot avant de passer à l'article suivant. Indications générales.

(1) MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXXVI, col. 197.

L'hymne *Christe rex caeli Deus*, de la feria VI^a, n'est pas tellement parallèle au *Te Deum*, qu'il ne s'y soit glissé bien des choses étrangères à ce cantique. Et même, à vrai dire, plus on y regarde de près, plus on s'aperçoit que ni la succession des apostrophes n'y est la même que dans le *Te Deum*, ni les rencontres verbales aussi fréquentes et aussi intimes qu'une première impression générale le laisserait supposer.

La parenté, c'est entendu, n'est pas contestable. Mais il n'est pas moins évident qu'on pressent autre chose. Eh bien, cette impression réflexe n'est pas trompeuse, et nous nous y arrêtons.

Traits communs à l'hymne, aux Anaphores et au *Te Deum*.

En deux mots, il n'est aucune des rencontres avec le *Te Deum* de l'hymne *Christe rex caeli Domine*, qui ne puisse également se rapporter aux Anaphores. Par exemple l'idée qu'exprime le quatrième vers de la 10e strophe, *tuo lavasti sanguine*, n'est pas tellement propre au *Te Deum* qu'on ne la trouve à plusieurs reprises dans les Anaphores. Je place au premier rang le Missel mozarabe:

cujus sanguine omnium corda mundante...
(INLATIO *du 3e Dim. après la Pent.* p. 270, 78.)
quam unici Filii tui redemisti sanguine...
(INLATIO *du 4e Dim. après la Pent.* p. 272, 105.)
qui nos unigeniti tui sanguine redemisti...
(INLATIO *du 5e Dim. après la Pent.* p. 274, 76.)
qui nos sui sanguinis precio redemit...
(INLATIO *d'une messe pour plusieurs défunts.* 464, 34-35.)

Si, dans ces diverses rencontres, comme dans les autres cas signalés par les Drs Gibson et Burn, à propos du verset 20 du *Te Deum*, celui-ci se tient plus près de la tradition des Anaphores que l'hymne *Christe rex caeli Domine*, il faut noter que les exigences du rythme laissaient l'hymne moins libre de suivre le type commun.

Traits spéciaux à l'hymne et aux Anaphores.

Du reste il est facile de montrer que l'hymne reprend l'avantage, ou plutôt se révèle comme étant indépendante du *Te Deum*, et directement dépendante de la source commune, en plusieurs endroits.

Nous avons déjà lu tout à l'heure, en propres termes, le premier vers de la 10e strophe, *Tu agnus immaculatus*, dans la 2e *Contestatio* de la IXe Messe de Mone (cf. ci-dessus, p. 263). Il n'est représenté nulle part dans le *Te Deum*.

Je proposais, il n'y a qu'un instant, le premier vers de la 12e strophe, *quorum nos addas numero*, comme rappelant le verset du *Te Deum*: *Aeterna fac cum sanctis tuis in gloria numerari*. Mais on sait que *numerari* n'est autorisé par aucun des anciens monuments du *Te Deum* examinés jusqu'à ce jour. C'est *munerari* que transmettent invariablement, à ce qu'il paraît, tous les anciens manuscrits. Eh bien, ici encore l'hymne antique du manuscrit de la Reine ne serait-elle pas plus près de l'Anaphore originale? Paléographiquement le manuscrit en question serait contem-

porain de l'insertion par S. Grégoire le Grand, dans le Canon de la Messe, des mots *et in electorum tuorum jubeas grege* NUMERARI. Cette insertion ne serait-elle, par hasard, à son tour, qu'un centon de plus dans l'œuvre de centonisation grégorienne, un centon pris dans notre Anaphore préhistorique?

Quoiqu'il en soit, voici d'autres traits qui achèveront de rattacher notre hymne à cette Anaphore plutôt qu'au *Te Deum*.

Le premier vers de la 3e strophe:

Tu Verbum patris aeterni,

et les deux premiers de la 4e strophe:

Te universa creatura,
Mundi fatetur Dominum,

provoquent un appel de mémoire où se mêlent confusément ces deux versets du *Te Deum*:

Te aeternum Patrem omnis terra veneratur
Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia.

Et, somme toute, ce n'est ni l'un ni l'autre. Mais combien n'est pas plus obvie la rencontre avec ce passage de l'*Illatio* mozarabe de la Pentecôte, que je mets en parallèle avec les deux vers correspondants de la 4e strophe de l'hymne *Christe rex caeli*:

ILLATIO DE LA PENTECÔTE	HYMNE *Christe rex caeli*
Omnipotentem esse *Dominum omnis* intellectualis *creatura* vivificatione *fatetur*.	Te *universa creatura* Mundi *fatentur Dominum*.

De même les deux premiers vers de la 6e strophe, à part le *numerus*, n'ont rien qui leur corresponde dans le *Te Deum*. Or, nous les retrouvons encore dans une *Illatio* mozarabe, celle du 4e Dimanche après l'Octave de l'Épiphanie, suivis comme ici, des 1er, 3e et 4e versets de la 7e strophe.

HYMNE *Christe rex caeli Domine*	ILLATIO MOZARABE DU 4e DIM. APRÈS L'OCTAVE DE L'ÉPIPH.
6. Te *seniorum* multitudo. bis *duodenus* numerus. odoramentis plenas gestans. supplex adorat pateras. 7. *Tibi Cherubim et Seraphim*. Throni Paterni luminis. *senis alarum* plausibus. *clamore jugi* personant. 8. Sanctus. etc.	Te *duodenus senum* chorus: ordo te etiam conlaudat ineffabilis angelorum: ac multiplex legio. *Tibi Cherubim ac Seraphim senarum* volatus stridore *alarum:* eterne laudis trigemina concinentes *incessanti voce* canticum laudis exsolvunt: ita dicentes. Sanctus etc.

Il n'y a pas jusqu'aux deux strophes 8 et 9, qui ne se réclament aussi du *Sanctus* mozarabe, dans ce fait que l'*Hosanna* n'y est représenté qu'en second lieu, sous la forme *(Hosanna) in excelsis*, tandis que c'est *Hosanna fili David*, exclusivement propre à la liturgie mozarabe, qui nous est offert la première fois. Je continue de mettre les textes en parallèle :

HYMNE *Christe rex caeli Domine*	ILLATIO MOZARABE DE PAQUES
8. Sanctus Sanctus Sanctus	Sanctus Sanctus Sanctus:
Dominus Deus Sabaoth.	Dominus Deus Sabaoth.
omne cælum atque terra.	Pleni sunt celi et terra
tua sunt plena gloria.	gloria majestatis tue:
9. Hosanna Fili David	osanna filio David
benedictus es a Patre	Benedictus
qui in nomine Dei venisti	qui venit in nomine Domini:
de excelsis Domine.	osanna in excelsis.

Conclusion. Sans nous arrêter à cette circonstance assez singulière, que c'est à la liturgie mozarabe que nous ramènent obstinément, et les strophes que je viens de citer de cette hymne, et l'hymne de la férie V^e^, et notre petit *Te Deum* pascal (1), il ne saurait nous être indifférent, on le conçoit, de constater dans une pièce lyrique de ce caractère : d'une part une analogie générale avec le *Te Deum* telle qu'on a pu se croire, au premier abord, devant un de ses dérivés, et nonobstant cela, d'autre part, une dépendance complémentaire vis-à-vis précisément des formules euchologiques, dont nous soupçonnons que le *Te Deum* lui-même, est l'expression rythmique la plus complète. Il y aurait donc eu dans le *Te Deum-anaphore* des traits non conservés dans le *Te Deum-cantique*, mais que d'autres cantiques, moins fidèles que lui par ailleurs, auraient, plus fidèles sur ce point, conservés, en les puisant plus tard dans une tradition parallèle ?

(1) Sans parler des hymnes où le texte primitif est totalement noyé dans la paraphrase et les développements parallèles, et, pour mieux dire, ne sert même plus que de prétexte — et cela partiellement — à des compositions lyriques indépendantes : telle l'hymne *Te centies mille legionum angeli* des samedis du Temps pascal jusqu'à l'Ascension : « Qui mundi hujus dejecisti principem | Redimens orbem tuo almo sanguine | sanctus et verus genitus ingeniti | reserans clausum et apertum obstruens | faciens deo regnum sacerdotium | ...Tu verus agnus solus sine macula | qui dextram patris conlocatus solio... Tu dei pignus... Quatuor formis senis alis singulis... vicissim sanctus ter, clamantes iugiter, | ille qui erat, est et qui venturus est. (J. P. GILSON *The Mozarabic Psalter*. H. B. S. vol XXX, London, 1905, p. 229-230. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXXVI, col. 638). Je n'ai pas besoin de rappeler le *tu devicto mortis aculeo aperuisti credentibus regna cælorum*, le *Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris*, le *tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti*. La liturgie mozarabe affectionne cette dernière allusion ; la voici dans les *laudes* quadragésimales : *Laus tibi domine rex eterne glorie. Salva plebem tuam domine rex. Rege eam domine rex.* QUAM REDEMISTI TUO SANGUINE *rex. (The Mozarabic psalter*, p. 292. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXXVI, 964). La voici encore dans une *Benedictio* de None, où du reste il n'est pas malaisé de reconnaître, à quelques autres indices, l'obsession

N'allons pas plus loin que ce point d'interrogation. N'est-ce pas un résultat déjà suffisant de cette discussion que l'objection du Style ait fini par devenir un argument possible en faveur de l'hypothèse que nous agitons?

Epilogue. La mélodie du *Te Deum*.

Du rythme à la mélodie du *Te Deum* il n'y a qu'un pas, et je serais bien tenté de le franchir, eu égard à l'étude comparée qu'il y aurait à faire de la mélodie récitative du chant de la Préface, et de la Mélodie récitative du *Te Deum*. Les intonations, médiantes, et finales, psalmodiques offrent de part et d'autre des points de rapprochement qu'il est impossible de ne pas apercevoir, et qui du reste ont été, je crois, déjà signalés au public. Les unes et les autres vont jusqu'à se ramasser de la même façon, là sur le mot *Sanctus*, ici sur le *Sursum corda* .Bref il y aurait évidemment à tirer parti d'une telle similitude, au moment où nous croyons retrouver le caractère originel du *Te Deum* dans la Préface. Mais l'argument serait ici bien spécial, et c'est à de plus compétents, aux professionnels, à mes confrères de la *Paléographie musicale*, que je dois en réserver la spécialité, s'ils jugent à propos de s'en occuper.

---

du *Te Deum* : « Benedictio. *Salva plebem tuam Domine, quam tu ipse creasti:* ℟. *Amen. Benedic hereditatem tuam, quam pretioso sanguine redemisti;* ℟. *Amen. Rege eam, et extolle eam usque in sempiternum et in saeculum saeculi.* ℟. *Amen.* La voici également dans une autre hymne: *Christe immense dominator sancte* | *conserva gregem* QU(A)M TU REDEMISTI. | SANGUINE SACRO TUO PRETIOSO | *ipse salvasti,* qui réduit l'allusion au *Sanctus* à cette strophe: *Ibique cuncti angeli letentur* | *omnesque simul una voce clamant* | *gloria Christo sedenti in trono* | *regi eterno. (The Mozarabic psalter,* pp. 292-293. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.* t. LXXXVI, 379, 384).

CHAPITRE III.

Le TE DEUM et la forme typique des Anaphores.

Introduction.

Résultats acquis dans les deux chapitres précédents.

Reprenons pied sur le terrain définitif où nous devons désormais essayer de nous établir. Dans les deux chapitres précédents, nous n'avons guère fait encore que déblayer les abords de ce terrain. A quoi se résument en effet les résultats obtenus?

Nous avons premièrement écarté l'exception préjudicielle d'invraisemblance qui pouvait faire rejeter sans autre information l'hypotèse d'un *Te Deum* primitivement Anaphore. L'opposition était celle-ci. Etait-il admissible qu'une Anaphore eût subi, — d'assez bonne heure, au surplus, — une véritable déchéance, en passant du rang des formules euchologiques les plus augustes, à celui d'un simple chant d'action de grâces indépendant de la célébration des Saints Mystères, à laquelle il n'est même plus associé? Le cas était spécieux. Or, nous sommes assurés maintenant que jadis, aucune formule, si consacrée qu'elle ait pu être, à un moment donné, par un usage éminent et privilégié, ne fut en droit de se croire à l'abri des vicissitudes et de l'évolution, dans lesquelles ont été, de fait, entraînés certains textes, — l'Épiclèse entres autres, — qui semblaient devoir mieux conserver l'inamovibilité de leur destination.

Cette première conclusion, toute négative, une fois assurée, la question du style s'étant, à son tour, présentée comme une objection préalable, nous avons fini par découvrir au contraire, que non seulement les apostrophes doxologiques et les exclamations n'étaient pas le propre de l'hymnologie, mais encore que les Anaphores, — toutes les Anaphores, dans toutes les liturgies, — se sont maintenues, dans leur protocole initial, en possession de certaines traditions qui leur sont communes avec les hymnes primitives, notamment l'ὕμνος ἑσπερινός et l'ὕμνος ἑωθινός

De là à conclure que le *Te Deum*, étant dans les mêmes conditions, doit être originellement plutôt Anaphore que cantique, évidemment la distance est grande. Déjà pourtant elle n'est plus infranchissable. La voie n'est plus obstruée par aucun obstacle: encore un peu, nous pourrions croire qu'elle est plutôt frayée, par l'ensemble et l'importance des désaffectations reconnues dans le premier chapitre de la IIIe partie, et peut-être même jalonnée, par les indications que semblent nous donner les analogies accumulées dans le chapitre précédent. Du moins suffirait-il de trancher la question qui, nous le voyons maintenant, peut légitimement se poser, de savoir à qui, de

l'Action de Grâces ou des hymmes matutinale et vespérale, doit être attribuée la priorité de composition.

Mais nous n'avons pas besoin de soulever cette discussion nouvelle, et il nous suffit, je le répète, d'avoir reconnu que la voie est libre.

Rien désormais ne nous empêche donc plus d'envisager le *Te Deum* comme ayant pu remplir le rôle d'une Anaphore, à condition bien entendu de lui restituer certains éléments qu'il aurait perdus dans sa nouvelle condition. Plan général du reste de cette étude.

J'entre en matière sans autre préambule, et voici comment nous allons procéder dans cette nouvelle étude. Je distribue ce qui me reste à dire en deux groupes d'observations, les unes ayant principalement pour objet l'*identification* du *Te Deum* et de l'Anaphore, les autres ayant trait surtout à l'*évolution* de l'Anaphore et du *Te Deum*. Je m'explique.

Il s'agit premièrement, de justifier objectivement, soit par des observations générales, soit par des faits, des précisions analytiques, l'assimilation proposée du *Te Deum* aux Anaphores. C'est l'objet qui va nous occuper immédiatement jusqu'à la fin de la troisième partie de ce mémoire. (3e partie)

Il s'agit en second lieu, de serrer plus près notre hypothèse, en dégageant certains traits révélateurs d'une évolution de l'Anaphore, et en essayant de ressaisir la physionomie générale que pouvait présenter cette Anaphore, avant la désaffectation du *Te Deum*, et à travers les diversifications causées (dans l'euchologie eucharistique à laquelle il aurait appartenu), par le système latin des embolismes. Ce sera l'objet de la IVe Partie. (4e partie)

ARTICLE I.

Affinités systématiques du TE DEUM avec les Anaphores.

Attraction constante du *Te Deum* pour les Anaphores.

Ce n'est pas indifféremment dans n'importe quelle portion de la liturgie que nous trouvons les « loca parallela » du *Te Deum* : c'est de préférence et presque exclusivement, comme en vertu d'une attraction naturelle, dans les Préfaces eucharistiques, *Contestationes, Illationes, Immolationes missae,* bref dans les Anaphores.

I. Les exceptions :

a) L'ana. *ante evangelium* grégorienne et le ℟. ambrosien de Noel.

Je dis presque exclusivement, pour conserver un peu de jeu. Les manuscrits liturgiques, en effet, peuvent toujours nous réserver de petites surprises, aussi longtemps qu'on n'en aura pas fait l'inventaire complet et minutieux qu'ils réclament. Du reste je puis justifier dès à présent ma réserve. Parmi les antiennes *ante Evangelium* qu'ont retenues d'un usage aujourd'hui perdu, pour ne pas dire ignoré, quelques Antiphonaires ou Missels pléniers Grégoriens, je trouve celle-ci, dans un Tropaire du XIe-XIIe siècle, provenant de Nonantola, maintenant inscrit à la Bibliothèque *Vittorio Emmanuele,* sous le N° 1343. C'est le manuscrit 12 de l'ancien fonds Sessorien :

> f° 21. In die Nativitatis Domini. III Missa. Aña ante evangelium.
> Tu rex gl(oria)e xp(ist)e. Tu patris sempiternus es filius.
> Tu ad liberandum hominem non orruisti virginis uterum.
> ℣. Tibi o(mn)es angeli Tibi et archangeli Tibi caeli et universae potestates ymnum canentes dicunt Alleluia.

Au rit Ambrosien, cette antienne devient même un Répons des matines de Noël, et c'est comme tel que la *Paléographie musicale* l'a déjà publié (1), d'après le manuscrit Add. 34. 209 du British Museum.

b) Les *Sanctus* farcis.

Il est vrai qu'une troisième tradition, également de Nonantola (ms. de Bologne 2824, f° 102-102') nous représente le même groupe associé au *Sanctus,* ce qui le ferait rentrer dans la sphère des Anaphores. Mais ici ne risquerions-nous pas plutôt de nous égarer dans la région des tropes et des *Sanctus* farcis? Comme cette littérature n'a rien à voir avec l'objet qui nous occupe, il vaut mieux sacrifier le témoignage hypothétique que pourrait nous apporter la situation du groupe dans cette tradition.

c) Les textes cités dans l'article II du chapitre précédent.

Je n'ai pas besoin de rappeler non plus les pièces citées dans l'article II du chapitre précédent, dans la très faible mesure où ces pièces ne nous représentent pas elles-mêmes l'Anaphore type de notre *Te Deum,* diversement exploitée, rythmée différemment, et déjà déclassée.

(1) *Paléographie musicale,* t. VI, p. 66.

Aux textes mozarabes cités en note au même endroit, on pourrait encore ajouter tel ou tel cas analogue à celui d'une collecte *Super populum* que je vais transcrire et à laquelle l'antiquité demeura longtemps fidèle. Le Sacramentaire Léonien (Série XVIII (1). *Inc. orationes ac preces diurnae*, XVIIIe messe). Les Gélasiens (2), non contents d'en noter l'emploi deux fois en Carême, aux mercredis de la Ve semaine et de la Semaine Sainte, lui réservent encore une place parmi les oraisons de ce genre à réciter chaque fois qu'il n'y est pas autrement pourvu : d) L'oraison *Super populum* « Gregem tuum ».

> Gregem tuum Domine Pastor bone, placatus intende, et oves, *quas pretioso sanguine Filii tui redemisti*, diabolica non sinas incursione lacerari.

Sans doute, et je suis loin de nier qu'on puisse reconnaître çà et là quelques vagues réminiscences du *Te Deum* en dehors de la messe, mais on ne voit ici rien de comparable au vaste réseau de rapports, bien autrement constants et familiers, qu'offrent avec le *Te Deum*, tantôt les Anaphores de toutes les liturgies, tantôt celles des liturgies latines seulement. Dans ces conditions, ma remarque subsiste entière et sans autre réserve.

II. L'*Illatio* mozarabe de Pâques.

Il y a même une liturgie, dans laquelle ce n'est plus du tout sous forme d'affinités verbales intermittentes, et de « loca parallela » dispersés, que se traduisent les rapports du *Te Deum* et des Anaphores, mais où c'est le *Te Deum* lui-même, à tout le moins une partie très notable du cantique, qui fait précisément partie de l'Anaphore. Je n'ai pas besoin de dire quelle est cette liturgie, ni quelle est cette Anaphore, puisque c'est par l'*Illatio* mozarabe du jour de Pâques, que nous avons été introduits dans la question du *Te Deum*, et que le souvenir de cette *Illatio* court à travers toutes ces pages.

En d'autres termes, étant donnée la présence du *Te Deum* dans une Anaphore mozarabe; étant donnée la question qui s'était alors posée de savoir si cette Anaphore était antérieure au *Te Deum*, ou si le *Te Deum* était au contraire antérieur à cette Anaphore; étant donnée l'antériorité, qui nous est maintenant prouvée, du *Te Deum*, on ne peut pas ne pas être frappé de la fonction que remplit ici le *Te Deum* et qu'il y remplit à la messe solennelle du jour de Pâques, c'est à dire à l'un des jours où les antiquités liturgiques ont toute chance de s'être le plus religieusement conservées.

(p. mémoire.) Antériorité du *Te Deum*.

Si, dès avant l'examen que nous venons de faire de la question, dans la première et la seconde partie, le soupçon s'était déjà fait jour d'une identification possible, que sera-ce, maintenant que le dilemme de l'antériorité relative du *Te Deum* et de l'Anaphore est tranché nettement en faveur du *Te Deum* ?

(1) *Ed.* FELTOE, p. 67. = MURATORI, *Lit. Rom. Vet.*, I. 364. Cf. MIGNE, *Pat. Lat.* t. LV, col. 73.
(2) H. A. WILSON, *The Gelasian Sacramentary*, pp. 44, 68, 240. Lib. I., XXVIII et XXXIX; lib. III, XVII.)

Les autres Préfaces latines.

Que sera-ce surtout, maintenant que les Préfaces eucharistiques latines, et même les Préfaces de toute langue et de tout rit, en passant tour à tour sous nos yeux, sont venues, de partout, apporter leur note au concert qu'elles forment avec le *Te Deum* ? car enfin, de quelque côté que nous nous tournions, quand il s'agit de retrouver les traces du *Te Deum* dans la liturgie, c'est presque toujours avec des embolismes, protocoles et compléments de la prière eucharistique, que nous sommes mis en contact. Le *Te Deum* est, semble-t-il, au milieu de toutes ces formules, comme l'une d'entre elles, et au même titre.

Rappel des preuves.

C'est tout ce que je veux dire en ce moment, et c'est assez, il me semble, pour que l'hypothèse que j'expose trouve un certain appui dans cette considération générale. Il n'y a d'ailleurs aucun développement à donner à ce point de vue. C'est en effet toute l'étude de la transition au *Sanctus* et du *Sanctus* dans les préfaces latines et orientales qu'il faudrait reprendre, s'il fallait corroborer de preuves une assertion qui n'en a plus besoin. Je me borne donc à rappeler tout l'article I du premier chapitre de la seconde partie de ce travail, en y comprenant la liste complémentaire des points de contact entre les *Contestationes* et l'ensemble du *Te Deum*, que j'emprunte aux Drs Gibson et Burn.

III. Conclusion

L'argument, dira-t-on, n'est pas péremptoire. C'est bien mon avis, et je ne prétends pas le donner comme tel. Mais enfin, — c'est le moins qu'on puisse dire — le caractère d'ensemble systématique qui se dégage de faits aussi constants, de coïncidences portant si invariablement sur l'universalité des textes eucharistiques, trouve au moins, dans mon système, une explication des plus cohérentes. Et je ne vois pas, encore une fois, pourquoi nos parallélismes affectent presque toujours, de préférence à d'autres, la circonstance liturgique de l'Anaphore, si ce n'est qu'à l'origine, le point de départ avait été le même de part et d'autre, si ce n'est que les réminiscences du *Te Deum* dans les Préfaces sont le dernier témoignage d'une destination commune, si ce n'est que le *Te Deum* en se perpétuant ainsi dans les formules qui ont hérité de sa dignité primitive, continue d'être, au moins littérairement, dans son milieu d'origine.

ARTICLE II.

La position du Sanctus entre deux chœurs.

Nous n'avançons que pas à pas, mais enfin nous avançons toujours. Et déjà le terrain nous est favorable dans les trois directions générales où nous venons de l'explorer.

I. Résumé des observations générales.

Il demeure acquis premièrement, que la désaffection du *Te Deum* n'offrirait rien d'exceptionnel, rien de plus étrange que tant d'autres désaffectations, dont le Canon de la messe lui-même n'est pas exempt; du rang d'une Anaphore il a pu tout aussi bien passer au rang des cantiques, qu'une autre formule du Canon de la messe, une Epiclèse, est passée de fait au rang des antiennes, avant de disparaître entièrement de l'usage liturgique.

Il demeure acquis deuxièmement, que, par son mouvement littéraire, le *Te Deum* appartient à la littérature doxologique primitive, et que le style de ses apostrophes se retrouve dans les Anaphores, tant en Orient qu'en Occident, et cela d'une façon qui ne laisse pas que de produire une impression des plus favorables encore à l'identification.

Il demeure acquis enfin, que les affinités verbales du *Te Deum* avec les Anaphores ont un caractère systématique, qui suggérerait à lui seul l'identification proposée dans notre hypothèse.

Il nous faut entrer maintenant dans quelques détails de plus en plus caractéristiques, et peut-être jusqu'à un certain point décisifs, autant qu'on peut parler d'argument décisif en matière aussi discutable.

II. La Position du Sanctus entre deux chœurs.

Commençons par une circonstance qui n'est pas la moins intéressante de tous ces rapprochements. Je veux parler de la place que le *Sanctus* occupe dans le *Te Deum*. Il est intermédiaire entre deux chœurs, si bien qu'on pourrait comparer l'ensemble à une théorie, dans laquelle les esprits célestes ouvrent la marche; à leur énumération succède le chant du *Trisagion*; et enfin viennent les saints de la terre. Or, n'est-il pas remarquable que cette particularité se retrouve dans notre *Illatio*? Faisons ressortir le parallélisme de cette disposition par un schema.

1° dans le *Te Deum* et dans les *Illationes* mozarabes.

a) l'Illatio pascale.

Te Deum	Illatio
Tibi omnes Ageli: tibi caeli et universae potestates;	Unde merito illi omnes Angeli... Te celi celorum. te Potestates...
Tibi Cherubim ac Seraphim incessabili voce proclamant:	Tibi Cherubim ac Seraphim incessabili voce proclamant dicentes.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra *majestatis* gloriae tuae.	Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos. Sanctus. Sanctus. Sanctus: Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt celi et terra gloria *majestatis* tue: osanna filio David. Benedictus qui venit in nomine Domini : osanna in excelsis. Agyos. Agyos. Agyos.
Te gloriosus Apostolorum chorus, Te prophetarum laudabilis numerus, Te martyrum canditatus laudat exercitus, Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia.	(Te Domine laudat omnis virtus celorum : et exercitus angelorum). Tibi hymnum depromunt melliflua carmina Sanctorum. Tibi psalant choree Virginum : et cetus Confessorum. Tibi genua curvant celestia. Terrestria. Et inferna;
Patrem immensae majestatis... Tu Rex gloriae Christe.	Laudant te Regem omnium seculorum. Osanna in excelsis.

Intention de cette disposition. 1er exemple.

L'intention qui, de part et d'autre, à déterminé l'alternance des deux groupes, à la fois séparés et réunis par le *Trisagion*, est évidente. La formule mozarabe *Post Sanctus* du 5e Dimanche de Carême la souligne en l'exprimant sous la forme d'une antithèse qui correspond très bien à l'antithèse des choses elles-mêmes :

> Vere Sanctus : vere hec illa preclara et ammirabilis supernarum creaturarum eterna laudatio. Que in celestibus sine defectu psallitur ab Angelis : et hic solenniter decantatur a populis. Illic conlaudant celestia : hic adorant terrestria... (1)

2e exemple.

Même on croirait qu'à défaut de l'énumération des chœurs des saints de la terre, les *Post Sanctus* mozarabes reviennent volontiers sur l'expression de cette pensée; celui-ci, par exemple, du 5e Dimanche après l'Épiphanie, que je mets en rapport avec la finale de l'*Illatio* qui lui correspond :

> ... Te metuunt potestates
> tibique omnes famulantur virtutes.
> Te duodenus senum chorus :
> Ordo te etiam conlaudat ineffabilis angelorum : ac multiplex legio.

(1) *Missel Mozarabe*, éd. Lesley, p. 141, l. 34.

Tibi Cherubim ac Seraphim senarum volatus stridore alarum: eterne laudis trigemina concinentes incessanti voce canticum laudis exsolvunt: ita dicentes.

℟. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

Post Sanctus. Vere Sanctus: vere glosiosus es Domine Deus noster.

Te in celestibus spiritualia: *te in terrenis humana venerantur.*

Et dum in supernis *majestas glorie tue* attolitur: in imis potentia virtutis augetur.

Hic proferuntur obsequia mentium: illic gaudia relaxantur animarum. (1)

Voici un autre texte, où les choses sont réduites à la plus simple expression, mais elles y sont: 3e exemple.

quem conlaudant omnes Angeli: ita dicentes.

℟. Sanctus.

Post Sanctus. Vere sanctus vere benedictus Dominus noster Jesus Christus Filius tuus. Quem celestia pariter et terrena conlaudant. (2)

Mais c'est aux formules mozarabes de *Post Sanctus* qui mettent plus directement en scène, après le *Sanctus*, les chœurs des Saints qu'il nous faut prendre garde. Ce sont celles-là seulement qui nous documentent: par exemple, celle de la fête de Ste Léocadie, au XVII des Kalendes de Janvier: b) La messe de Ste Léocadie.

Quem conlaudant omnes Angeli et Archangeli: ita dicentes.

℟. Sanctus. Sanctus. Sanctus.

Post Sanctus. Vere sanctus: et vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus: quem conlaudat omnis *conventus Martyrum*: et adtollunt humilium *preconia confessorum.* (3)

Celle-ci encore, du 1er Dimanche après la Pentecôte : c) La messe du 1er dimanche après la Pentecôte.

Pro quibus beneficiis Cherubin exultant:

Seraphin quoque pennigera tripudiatione augustius gloriantur:

Sex quaternus numerus seniorum:

Bis bina illa animalia oculata bis ternis alis alata summoque gaudio dilatata in celestibus regnis: egregiis vocibus unimodum carmen personant: ita dicentes.

℟. Sanctus. Sanctus. Sanctus.

(1) *Ibid.*, p. 74, l. 26.
(2) *Ibid.*, p. 274, l. 80.
(3) *Ibid.*, p. 417, l. 40.

Post Sanctus. (Te laudat Domine omnis virtus celorum):
et innumerabilis *multitudo Sanctorum*:
Tibi *omnis creatura* famulatur:
et sequitur beatorum exercitus Angelorum. (1)

d) Le 2e dimanche après l'Epiphanie.

Il faudrait citer encore plusieurs autres morceaux du Missel Mozarabe. Je ne lui emprunterai plus que le *Post Sanctus* du 2e Dimanche après l'Épiphanie. Les personnages sont bien encore en scène jusqu'à un certain point, mais la paraphrase abandonne le mouvement d'apostrophe, que n'avait d'ailleurs pas davantage la transition au *Trisagion*, qui lui correspond. En revanche, elle insinue pour chacun des groupes qu'elle énumère, un objet de louange spécial et caractéristique:

Fin de l'Illatio. Quem merito tecum et cum Spiritu Sancto laudant celestia pariter ac terrena:
Cherubin quoque ac Seraphin incessabili voce proclamant: ita dicentes.
℟. Sanctus. Sanctus. Sanctus.
Post Sanctus. Vere Sanctus: vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus.
Ille patriarcharum fides.
ille plenitudo legis. ille umbra veritatis.
ille predicatio prophetarum.
ille apostolorum magister:
ille omnium credentium pater.
Ille debilium firmamentum:
ille infirmantium virtus:
ille redemptio captivorum:
ille hereditas redemptorum.
Ille viventium salus:
ille morientium vita... (2)

Il est impossible, quoi qu'il en soit des variétés que toutes ces paraphrases introduisent dans les formules, de ne pas y reconnaître, en dernière analyse, la permanence du type si nettement accusé dans l'*Illatio* pascale de la liturgie mozarabe, et dans le *Te Deum* des liturgies romaine et ambrosienne.

2° dans la liturgie gallicane. La messe de Pâques du *Missale Gothicum.*

Ces trois liturgies ne sont pas seules, du reste, à nous avoir conservé le type primitif dans cet état. J'en trouve également un vestige dans la liturgie gallicane, et, précisément comme dans la mozarabe, à la messe de Pâques, ou, plus exactement, de la nuit de Pâques.

(1) *Ibid.*, p. 265, l. 39.
(2) *Ibid.*, p. 68, l. 97.

Immolatio... Te enim, omnipotens Deus,
creaturarum cælestium multitudo,
et innumerabiles Angelorum chori
sine cessatione proclamant, dicentes.
Sanctus.
Post Sanctus. Tuo jussu, Domine, condita sunt universa in cœlo et in terra, in mari et in omnibus abyssis.
Tibi Patriarchæ,
Prophetæ,
Apostoli,
Martyres,
Confessores,
atque omnes Sancti gratias agunt :
quod et nos facientes, has Hostias spiritales et sincera libamina, ut libens exaudias, deprecamur. etc. (1)

III. Conclusions. Attaches eucharistiques du *Te Deum*.

Cette particularité de la position du *Sanctus* entre deux chœurs, où l'on saisit une fois de plus le parallélisme du *Te Deum* et des liturgies, me paraît doublement intéressante. D'abord elle souligne l'appartenance du *Te Deum* à la littérature eucharistique des premiers âges, et c'est le point de vue où nous sommes en ce moment. Mais, si l'on réfléchit que cette même particularité n'apparaît dans aucune des liturgies d'Orient, quelle est exclusivement propre aux liturgies latines, on voit qu'elle contribuerait encore à mettre en lumière la différence des traditions auxquelles appartiennent respectivement les liturgies mozarabe, gallicane, ambrosienne et romaine, d'une part, et les liturgies d'Orient, d'autre part. C'est une pièce de plus, entre beaucoup d'autres, à verser au dossier des origines de la messe gallicane.

Caractère exclusivement latin du fait établi dans cet article.

On voit en même temps, une fois de plus, que le *Te Deum* appartient, ici encore, à la tradition latine. Il lui appartient donc non seulement par ses versets d'introduction au *Trisagion*; il lui appartient non seulement par la formule de son *Trisagion*; il lui appartient encore par la position de ce *Trisagion* entre deux chœurs.

Mais, je le répète, et nous devons le retenir en ce moment par dessus tout, c'est toujours à la prière eucharistique que se rapportent ces lettres testimoniales. Il me semble que tout cela ne laisse pas que d'être assez objectif.

Faisons un pas de plus.

(1) *Missale Gothicum*, TOMMASI, *opp.*, t. VI, p. 292.

ARTICLE III.

La destination exclusivement eucharistique du groupe doxologique formé par le SANCTUS et ce qui l'entoure.

I. Objection tirée des analogies du *Te Deum* avec les doxologies extra eucharistiques.

De ce que c'est toujours et uniquement à la prière eucharistique qu'on est ramené, quand on vérifie les relations du *Te Deum*, de ce que le *Trisagion* de celui-ci se montre encadré précisément comme il l'est dans un certain nombre de formules eucharistiques latines, suit-il nécessairement que la liturgie primitive n'ait employé ce genre de formules que dans la célébration des Saints Mystères, et que le *Te Deum* ait dû être, autrefois, en fonction de prière eucharistique, lui aussi? La question n'est pas indiscrète. Car enfin l'hymnologie doxologique primitive offrirait bien, de son côté, certaines analogies génériques avec le *Te Deum*.

Caractère distinctif de ces doxologies.

Il est bien vrai, mais nous avons, dans le *Gloria in excelsis*, un type de ces doxologies, qui, tout en présentant certains points de contact avec la Prière eucharistique, s'en distinguent cependant sur certains autres, de façon qu'on ne puisse les prendre indifféremment l'une pour l'autre. Ces doxologies nous révèlent par conséquent comment on procédait lorsqu'il n'était plus question de formules destinées à l'Eucharistie proprement dite. Or, ce sont précisément ces notes distinctives qu'on ne trouve pas dans le *Te Deum*, c'est sur les points où les doxologies, telles que le *Gloira in excelsis*, s'éloignent de la Prière eucharistique, que le *Te Deum* se rapproche de celle-ci.

II. Inaliénabilité du *Sanctus* eucharistique,

Il y a surtout un criterium de démarcation, que je n'ose dire décisif, mais sur lequel je ne puis m'empêcher d'arrêter obstinément mon attention, c'est le *Sanctus*. Il est certain qu'on ne saurait faire trop de cas de la présence du *Trisagion* dans le *Te Deum*, avec tout l'appareil protocolaire, non seulement dont il est inséparable dans la Prière eucharistique, mais qui semble bien être exclusivement réservé à celle-ci.

distinct du *Trisagion* Ἅγιος ὁ Θεος.

C'est ici qu'il faut insister peut-être davantage, je veux dire sur l'inaliénabilité du *Trisagion* eucharistique et de son groupe préparatoire et consécutif. On voudra donc bien prendre garde à la façon dont se pose le cas, et remarquer la complexité qui est la condition propre du *Sanctus* eucharistique, auquel nous nous arrêtons. La pensée ne doit par conséquent pas s'égarer, ni se préoccuper ici de ce qu'on appelle plus communément, en Orient surtout, le *Trisagion* (Ἅγιος ὁ θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος), et qui se chante à un autre moment de la messe, avant les lectures, mais sans la mise en scène, ou l'encadrement absolument propre, je le répète, au *Trisagion* eucharistique.

III. Absence systématique de ce Sanctus dans les Préfaces extra eucharistiques.

Il est si vrai que la doxologie du *Sanctus* ainsi encadré répugne à d'autres adaptations, il est si vrai que, sa place une fois marquée dans la célébration des Saints Mystères, le *Trisagion* eucharistique est comme revêtu d'une dignité qui le met à part et répugne à sa vulgarisation, cela, dis-je, est si vrai que des compositions absolument semblables, pour tout le reste, à la prière eucharistique, mais ordonnées vers telle et telle autre destination étrangère à la messe, en viennent à ne plus pouvoir être distinguées de la prière eucharistique que sur ce seul point, je veux dire la privation qui leur est imposée du groupe doxologique incommunicable en dehors de la messe, ce *Trisagion* privilégié, réservé.

On trouve en effet, dans le Pontifical romain, pour les Ordinations, les Consécrations, les Bénédictions de personnes et de choses, des formules auxquelles ne manque même pas la préparation typique du *Sursum corda,* du *Gratias agamus*, etc., et qui, débutant également par le *Vere dignum* des prières eucharistiques, se poursuivent avec l'ampleur de style et jusque sur le récitatif musical qui achèveraient de rendre l'assimilation parfaite, s'il n'y manquait justement le couronnement obligé, semble-t-il, de semblables formules, celui qu'on attend instinctivement, mais qui définitivement fait défaut : le *Trisagion*. Arrive en effet le moment ou il faudrait s'engager dans le protocole du *Trisagion* et dans le *Trisagion,* on s'arrête tout d'un coup comme si l'on coupait court, et l'on conclut de la façon la moins solennelle, pour ne pas dire la plus ordinaire du monde, tant il est vrai qu'il faut décidément d'autres conditions, une condition essentielle surtout, qui manque ici, celle du rapport à la messe, pour aller plus loin.

Signification.

L'absence du *Trisagion* et de son groupe dans les Préfaces dont je parle n'est-elle pas vraiment significative, et n'accuse-t-elle pas la destination pour ainsi dire intangible et consacrée de ce Saint des Saints de la Prière eucharistique ?

Innovation tardive : La Préface des Palmes.

Je ne connais qu'une exception à la loi qui se dégage évidemment de cette observation, c'est la Préface de l'avant-messe du Dimanche des Rameaux. Mais cette exception confirmerait plutôt la règle, et, à tout prendre, ce n'est même pas une exception. Car c'est toute la première partie d'une messe, ordonnée comme toutes les messes, qui trouve, à l'endroit précis où se place la Préface de la Bénédiction des Palmes, et dans cette Préface même, l'aboutissement habituel et normal de cette ordonnance commune. La seule différence entre cette synaxe, que j'appelle la synaxe des Palmes, et les autres synaxes, c'est que la synaxe des Palmes est aliturgique, tandis que les autres se prolongent dans la célébration des Saints Mystères. On conçoit fort bien que des situations aussi semblables jusqu'au point précis où leur développement d'un côté s'arrête, et de l'autre se poursuit, aient justifié, le plus naturellement du monde, le maintien du parallélisme jusqu'au *Sanctus* inclusivement. Le *Trisagion* ne cessait pas d'être en rapport avec une messe, incomplète il est vrai, mais, encore une fois, semblable à toutes les messes, jusque là. Du reste, ce cas est exceptionnel et, dans toute la liturgie, l'on n'en citerait pas un seul autre qu'on pût

lui assimiler. La synaxe des Présanctifiés serait à peu près dans ces conditions, si elle avait une Préface. Elle n'en a point.

Si je parle ici de la Préface des Palmes, c'est pour ne pas avoir l'air de me dérober et de dissimuler une objection qui pourrait être faite à l'assertion absolue que j'émets en ce moment. Mais il va sans dire qu'une exception, si c'en est une, qui se produit si tardivement, ne saurait infirmer rétrospectivement la loi liturgique qu'elle méconnait et qu'elle viole. Ce n'est pas seulement l'existence d'une Préface ainsi comprise, dans la Bénédiction des Palmes, qui est relativement récente, c'est la Bénédiction des Palmes elle-même. On peut consulter là dessus Dom Martène. Voici ce qu'il en dit, au livre IV (cap. XX, n° II) de son *De Antiquis Ecclesiae ritibus* : « Benedictionis Palmarum nulla apparet mentio apud auctores ante saeculum octavum aut nonum. Et sane nullum apparet illius vestigium in pervetustis missalibus Francorum, et Gothorum a Thomasio vulgatis, nullum in antiqua Liturgia Gallicana ex mss. Bobiensi a Mabillonio eruta et edita, t. I. Musaei Italici, nullum in ordine Gelasiano, nullum in S. Gregorii Sacramentorum libro, Menardi notis illustrato, aliisque nonnullis ante annos nongentos exaratis, nullum denique in Egberti Eboracensis Archiepiscopi Pontificali, sed neque apud Isidorum. Nec ullum Amalario antiquiorem, qui illius mentionem fecerit, auctorem vidisse me memini. Ipse enim in lib. I. de Ecclesiasticis Officiis cap. 10 quod est de Palmarum die ita habet : (In memoriam illius rei, nos per Ecclesias nostras solemus portare ramos, et clamare Osanna ;) quos Ramos haud dubitamus aliqua benedictione fuisse consecratos (1). »

IV. Conclusion.

Je le répète, la présence du *Trisagion* et de son groupe sacramentel dans le *Te Deum*, et dans le seul *Te Deum*, parmi les doxologies (2), de même que l'affectation de ce même *Trisagion* à la seule prière eucharistique, parmi tous les autres *Vere dignum* qui semblaient pouvoir y prétendre également, ces deux privilèges, dis-je, me paraissent corrélatifs ; il s'en dégage un argument des plus sérieux, semble-t-il, en faveur de l'identification du *Te Deum* avec la Prière eucharistique.

Cet argument, d'ailleurs, ne doit pas être isolé des autres et notamment de celui que j'ai touché simplement, en premier lieu, mais qu'il aurait peut-être fallu traiter à part, ou mettre plus vivement en relief, à titre d'argument de fait. Car c'est un fait que le *Te Deum* apparaît pour une portion considérable de son texte dans l'*Illatio* mozarabe du jour de Pâques, et par conséquent en fonction eucharistique indéniable.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces considérations. Les faits sont de telle nature qu'il suffit de les énoncer. Aucun développement n'ajouterait quoi que ce soit à la signification qu'ils ont par eux-mêmes, et les commentaires ne pourraient peut-être que les affaiblir en les énervant.

(1) MARTÈNE, *De Ant. Eccl. Rit.*, lib. IV, cap. XX, n° II (éd. d'Anvers, t. III, col. 196).

(2) La présence du *Sanctus* dans les hymnes dont j'ai parlé plus haut, à propos du rythme, n'infirme en rien cette observation, puisque — je l'ai fait remarquer — ces hymnes ne sont elles-mêmes, comme le *Te Deum*, que des variétés rythmiques d'une Anaphore antérieure.

Limitation de l'hypothèse à établir.

Chemin faisant, notre conclusion, grâce à l'apport de tous ces rapprochements, se dessine donc de plus en plus favorable à l'identification. Il importe toutefois, pour ne pas manquer le but, de n'afficher point ici des ambitions trop hautes. Il doit être bien entendu que nous nous estimerons suffisamment payés de nos peines, si nous arrivons à rendre simplement vraisemblable l'hypothèse qui verrait dans le *Te Deum*, je n'irai pas évidemment jusqu'à dire la rédaction même du type original, mais peut-être l'un des cadres de l'Anaphore latine primitive, ou du moins l'un des souvenirs les plus précieux et les plus anciens qui nous en soient restés. Ceci nous amène à parler du thème développé dans le *Te Deum*, et à l'étudier dans son rapport avec le thème fondamental des Anaphores.

ARTICLE IV.

Parallélisme du thème des Anaphores et du TE DEUM.

§ I. Θεολογία et δοξολογία.

On a dû remarquer ci-dessus, pages 67 et 71, dans le protocole final de certaines Anaphores, l'expression Θεολογίαι, au lieu de Δοξολογίαι, pour désigner l'objet du chant angélique, l'hymne triomphal, (ὕμνος ἐπινίκιος). Δοξολογίαι a désormais prévalu. Mais il est permis de regretter Θεολογίαι. Je demande la permission de remettre un instant cette expression en honneur, et de m'en servir pour désigner non seulement le *Trisagion*, mais l'ensemble du développement vraiment « théologique », qui commence à *Vere dignum* et va se raccorder au récit de la Cène.

Θεολογία et *Symbolum fidei*.

Il y a là, dans toutes les liturgies orientales, une véritable Θεολογία, dans le sens hymnologique primitif. Le thème de cette Θεολογία ne diffère, d'une liturgie à l'autre, que par le développement plus ou moins paraphrasé, plus au moins étendu, plus ou moins varié, plus ou moins lyrique, mais presque toujours d'une grande noblesse d'inspiration, qu'il y reçoit : ce serait vaiment l'hymne triomphal. A tout prendre, ce n'est peut-être pas autre chose, au fond, qu'un *Symbolum fidei*, mais un *Symbolum fidei* sur le mode lyrique, et d'une majesté incomparable, comme il convient à la magnifique position qu'il occupe au centre de l'action liturgique par excellence.

Θεολογία et *Contestatio*.

Je le répète, c'est une sorte de *Symbolum fidei* solennel. C'est la synthèse des perfections divines et de l'œuvre surnaturelle, solennellement affirmées, reconnues, attestées en commun. Et, vraiment, le vieux terme de *Contestatio*, depuis longtemps abandonné par la liturgie romaine, n'était pas si mal choisi pour signifier cette attestation collective et sa mise en action, disons mieux, en « *action* de grâces » : car c'est définitivement tout un *drame* d'action de grâces, auquel prennent part les chœurs des Anges, des Saints, des Fidèles, de toutes les Créatures, tantôt mêlant leurs voix dans l'unisson du triple *Sanctus*, tantôt faisant alterner les acclamations de leur triomphale Θεολογία.

Synthèse des trois éléments dans le thème typique des Anaphores.

Cette action de grâces est donc essentiellement une *contemplation* et une *proclamation doctrinale chantée*. C'est de ce point de vue qu'il faut considérer l'Anaphore ou la Θεολογία typique, comme c'est, par le fait, à ce point de vue, que se ramènent toutes les Anaphores orientales.

Les formes oratoires varieront. La *Contestatio* sera plus ou moins circonstanciée dans ses développements, suivant que, par exemple, avec le VIIIe livre des *Constitutions Apostoliques*, on procèdera plus conformément aux grandes synthèses juives des psaumes commémoratifs, et en ponctuant, pour ainsi dire, historiquement la progression de l'épopée surnaturelle, ou bien, suivant que, par exemple, avec la

Liturgie byzantine de S. Basile, on s'attachera davantage à la doctrine éternelle, conformément aux grandes vues de S. Paul et de S. Jean. Mais presque toujours, ce sera la même progression, partant des sommets de la Trinité divine et du premier moment de la Création, pour aboutir premièrement à l'accomplissement de l'œuvre rédemptrice, au moment même où va commencer le Sacrifice commémoratif, et finalement à sa consommation, quand l'Epiclèse vient sceller du sceau du Saint-Esprit le dernier souvenir historique de ce vaste mémorial. Le drame entier se résout ainsi dans une Pentecôte toujours actuelle, après avoir renouvelé de même, à la Consécration, la Pâque éternelle du Fils, et chanté dans la *Contestatio* la gloire et l'œuvre du Père avec l'œuvre du Fils et les infinies perfections du Dieu en trois personnes.

§ II. Invariabilité du thème en Orient.

Le thème de ces Θεολογίαι est en quelque sorte sacramentel : il est du moins considéré comme tel dans tout l'Orient; et cela est si vrai, qu'il n'y a presque pas une seule liturgie qui s'en écarte (1). — On n'a qu'à parcourir la quarantaine d'Anaphores syriaques publiées par Renaudot; chacune d'elles, on le verra, se maintient religieusement dans le cadre doctrinal de sa Liturgie fondamentale, (celle de S. Jacques), soit qu'elle la paraphrase, soit qu'elle la réduise à n'en être plus qu'une ombre. Et même, ici, ce n'est pas seulement le même thème, c'est aussi le même ordre suivi dans le développement de l'épopée théologique, c'est au même endroit de ce développement que se place le *Trisagion*. — En Orient d'ailleurs, il n'y a jamais, pour accompagner la célébration des Saints Mystères, d'autre prière eucharistique que ces Θεολογίαι, plus ou moins amples et solennelles, mais toujours les mêmes du commencement à la fin de l'année.

§ III. Multiplicité périodique des thèmes en Occident.

Chose remarquable, nous n'avons rien qui ressemble à cette invariabilité du thème eucharistique, dans aucune de nos liturgies occidentales. C'est d'après un tout autre principe que celles-ci, la mozarabe et les gallicanes, aussi bien que l'ambrosienne, la romaine et la celtique, formulent leurs Anaphores. C'est d'après un principe absolument inconnu, dans l'espèce, en quelque liturgie orientale que ce soit, d'après un principe d'adaptation aux circonstances liturgiques de l'année chrétienne, et cela sous la forme dont j'ai parlé précédemment, je veux dire sous forme d'embolismes. Il y a, par conséquent, autant d'embolismes, autant de thèmes, qu'il y a de circonstances (2).

§ IV. Vestiges d'un état antérieur également invariable en Occident.

J'examinerai dans ma IVe Partie s'il ne serait cependant pas possible de retrouver au milieu de ces thèmes des *Illationes, Contestationes,* Préfaces, etc., quelques traces d'une tradition perdue, qui permettraient de restituer, dans ses lignes principales, une Anaphore latine, invariable elle aussi, c'est à dire telle qu'elle aurait été dans

a) dans les Préfaces

(1) Cf. ci-dessous le § V.

(2) Aussi l'accord des liturgies latines à procéder toutes de la même façon, d'une façon qui tranche si radicalement avec le procédé des liturgies d'Orient, cet accord, dis je, n'est-il pas la difficulté la moins grande qu'on puisse opposer à l'hypothèse de l'origine orientale du groupe gallican.

l'usage des Églises d'Occident antérieurement aux embolismes. Mais pour arriver à reconstituer cette Anaphore latine primitive, nous aurons besoin de tout un travail d'élimination, puis de synthèse : les éléments du thème primitif sont noyés dans une foule d'éléments adventices, et dispersés de côté et d'autre.

b) dans le *Te Deum*.

Or, ce que nous ne trouvons pas, du moins à première vue, dans les *Illationes* mozarabes, dans les *Contestationes* (ou *Immolationes missae*) gallicanes, dans les Préfaces ambrosiennes, léoniennes, gélasiennes, grégoriennes, je veux dire l'équivalent complet des Θεολογίαι d'Orient, voici justement que nous le trouvons dans le *Te Deum*.

Je ne sais si la remarque en a jamais été faite. Mais nous sommes véritablement ici devant un fait de parallélisme tout-à-fait curieux, et le rapprochement que je propose me paraît mériter d'être mis sous les yeux du lecteur. Il ne peut que provoquer en tout cas une sérieuse attention.

§ V. Le thème du *Te Deum* et celui des Liturgies de S. Jacques et de S. Basile.

C'est précisément avec la Liturgie dite de S. Jacques que ce parallélisme s'établit le mieux (1), et l'on sait de quelle autorité jouit cette Liturgie, qu'on peut appeler une Liturgie mère. (Je dis *une*, je ne dis pas *la* Liturgie mère, bien entendu). Afin de justifier et de faciliter l'identification entre certains termes extrêmement concis de la Θεολογία du *Te Deum* et les mêmes termes beaucoup plus développés dans la Liturgie de S. Jacques, je fais également entrer en parallèle, l'une des Anaphores jacobites (fille de la Liturgie mère) où le thème est réduit à la plus simple expression, si simple même que le *Te Deum* finit par avoir l'avantage sur elle, et serrer de plus près le parallèle avec l'Anaphore de S. Jacques, que ne le fait la dérivée syriaque : c'est la Liturgie dite des 12 apôtres.

Pour donner plus de relief aux passages parallèles et à la correspondance même de leur succession, je donne aux mêmes passages, de part et d'autre, un numéro d'ordre marquant l'identification :

Liturgie grecque de S. Jacques. (2)	Te Deum.	Liturgie syriaque des 12 Apôtres. (3)
Préambule.		
1. Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut		1. Vere dignum et justum est, decens et debitum,

(1) C'est seulement au cours de l'impression de ce mémoire, que j'ai pu me procurer le N° 35 de la *Church quarterly Review* de 1884 (vol. XVIII), où le Rev. Gibson a publié son article *The Te Deum*. Le Rev. Gibson n'a pu s'empêcher d'apercevoir, lui aussi, le rapport si frappant qui existe entre le *Te Deum* et l'Anaphore de S. Jacques. Malheureusement, faute d'avoir changé la position du problème des origines du *Te Deum*, il n'a fait qu'entrevoir la piste, qui, je crois, était bonne, et qui l'aurait conduit à notre solution. Il est même curieux qu'il s'en soit approché si près, sans la voir telle qu'elle nous apparaît maintenant de plus en plus, telle au moins qu'il valait la peine et qu'elle méritait d'être envisagée.

(2) *Liturgiae sive missae sanctorum Patrum*, p. 24.

(3) Renaudot, *Lit. Or. Coll.*, t. II, p. 170.

Confession et Adoration.		
2. te laudemus, te hymnis celebremus, tibi benedicamus, te adoremus, tibi laudem decantemus, tibi gratias agamus	2. Te Deum laudamus.	2. tibi gloriam dare,
Œuvre extérieure de Dieu. Cf. nº 10.		
3. omnis creaturæ visibilis ac invisibilis *opifici*, thesauro æternorum bonorum, *fonti vitæ* et immortalitatis, omnium Deo, ac Domino:	3. Te Dominum confitemur. Te æternum *Patrem*.	3. quia sanctus es, et *largitor vitæ*. (1. *suite*) Dignum enim est ut te glorificemus: tibi que debetur gloria, nosque decet laudare te, tibique gratias agere, quia benedictus es, simul cum Patre tuo, et Spiritu tuo vivo et sancto.
Chœur des Créatures.		
4. quem cæli, et cæli cælorum laudibus celebrant et omnis virtus eorum: sol et luna, universusque astrorum chorus, *terra*, mare, et omnia quæ in eis sunt:	4. omnis *terra* veneratur.	
Chœur des Saints.		
5. Hierusalem cælestis congregatio, ecclesia primogenitorum descriptorum in cœlis: spiritus justorum et prophetarum: animæ Martyrum et Apostolorum	5. (après 8)	

Chœur des Anges.		
6. Angeli, Archangeli, Throni, Dominationes, Principatus, Potestates, ac virtutes tremendæ. Cherubimque multos oculos habentia, et Seraphim sex alis prædita quæ duabus quidem alis operiunt facies suas : duabus vero, pedes, et reliquis duabus volantia,	6. Tibi omnes Angeli, Tibi caeli et universae Potestates, Tibi Cherubim et Seraphim,	6. Coram te enim stant circum Cherubim habentes facies quatuor : Seraphim sex alis instructi : quorum duobus tegunt facies suas: duabus pedes : duabus volantes
Voix, hymne, verbes de louange.		
7. clamant alterum ad alterum incessabili voce, perpetuis laudibus. Hymnum triomphalem tuæ magnificæ gloriæ, clara voce canentia, clamantia, glorificantia, vociferantia, ac dicentia :	7. incessabili voce proclamant :	7. alter ad alterum, voces puras et concentus divinos, clamant vociferantur, et dicunt ter
Trisagion.		
8. Sanctus, sanctus, sanctus dominus sabaoth, plenum cælum et terra gloria tua, osanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine domini, osanna in excelsis.	8. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra majestatis gloriae tuae.	8. Sanctus, Sanctus Sanctus.
	5. Te gloriosus apostolorum chorus, Te prophetarum laudabilis numerus, Te martyrum candidatus laudat	

	exercitus. Te per orbem terrarum sancta confitetur ecclesia.	
Reprise motivée des trois Sanctus: les trois Personnes divines.		
9. Sanctus es rex seculorum, et omnis sanctitatis dominus et dator:	9. Patrem immensæ majestatis,	9. Sanctus, Sanctus, Sanctus es Domine, [plene miserationibus, et propitiatione, et misericors (*cf.* ci-dessous le n° 10)].
sanctus et vnigenitus filius tuus, Dominus noster Jesus Christus, per quem omnia fecisti:	Venerandum tuum verum et unicum Filium,	Sanctus etiam unigenitus Filius tuus.
Sanctus et spiritus tuus sanctus, qui omnia perscrutatur, etiam profunditates tuas, qui Deus es.	Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.	Sanctus quoque spiritus tuus sanctus et vivificans.
Dieu le Père: créateur de l'homme, chute, Loi, prophètes. Cf. n° 3.		
10. Sanctus es omnipotens, et in omnia potestatem habens, bone, reuerende, misericors, et compatiens, maxime creaturæ tuæ, qui fecisti hominem ex terra ad imaginem et similitudinem tuam: qui dedisti ei vt paradiso frueretur: qui eum postquam transgressus est mandatum		10. Sanctus es tu et largitor bonorum: *cf.* 9.

tuum et lapsus est, non despexisti, neque dereliquisti, o benigne, sed correxisti eum, vt misericors pater, eum per legem vocasti, per prophetas eum instituisti:		
Mission rédemptrice du Fils.		
11. postremo autem, unigenitum tuum dominum nostrum Jesum Christum demisisti in mundum, vt veniens tuam renouaret, atque exuscitaret imaginem:	11. Tu rex gloriæ Christe, tu Patris sempiternus es Filius, tu ad liberandum	11. quia propter salutem nostram unigenitus Filius tuus
Incarnation.		
12. qui de cælo descendit, et carne indutus est ex spiritu sancto, et Maria virgine, matreque Dei:	12. suscepturus hominem non horruisti Virginis uterum.	12. carnem assumpsit ex Virgine Maria,
Rédemption.		
3. qui conuersatus cum hominibus, omnia dispensauit ad salutem generis nostri:	13. Tu devicto mortis aculeo aperuisti credentibus regna caelorum.	13. et per dispensationem suam divinam salvavit et liberavit nos a captivitate.

La liturgie byzantine de S. Basile dont l'anaphore, plus développée sur certains points, dérive aussi de celle de S. Jacques, nous fournit ici des traits qui soutiennent encore mieux le parallèle avec le *Te Deum*. Je la transcris à partir de cet endroit (1).

(1) *Liturgiæ sive missæ Sanctorum Patrum*, p. 43, l. 6. Cf: COCHLÆUS. *Speculum antiquæ devotionis circa missam* p. 127, l. 3.

Rédemption par la Passion et la mort du Sauveur, et par les Sacrements. Descente aux enfers.

13. acquirens nos sibi ipsi populum acquisitionis, regale sacerdotium, gentem sanctam, et purgans nos in aqua, et sanctificans spiritu sancto, dedit seipsum commutationem morti, in qua tenebamur venditi sub peccato, et descendens per crucem ad inferos replere vt se ipso omnia, *absolvit dolores mortis,*

13. Tu devicto mortis aculeo

Résurrection.

14. et resurgens, ac *iter faciens omni carni ad ex mortuis resurrectionem,* sicut non erat possibile teneri sub corruptione principem vitæ, factus est primitiæ dormientium, primitiuus ex mortuis, vt sit ipse omnia in omnibus primatum habens.

14. aperuisti credentibus regna caelorum.

Ascension et règne glorieux.

15. Et ascendens in cælum, *sedet in dextera magnitudinis tuæ* in excelsis.

15. Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris.

Jugement dernier.

16. Qui venturus est reddere vnicuique secundum opera sua.	16. Judex crederis esse venturus.

Position du *Sanctus*.

On aura remarqué que les allusions à l'Ancien Testament (n° 10) mises à part, le seul point où le *Te Deum* et la Liturgie de S. Jacques ne s'accordent pas, quant à l'ordre du développement, c'est en ce que les deux chœurs sont réunis ensemble avant le *Sanctus* dans la Liturgie de S. Jacques, tandis qu'ils sont séparés par le *Sanctus* dans le *Te Deum*. Je viens précisément de noter dans l'article II que cette disposition du *Te Deum* est une caractérisque des liturgies latines.

Abstraction faite de cette unique différence, le *Sanctus* se présente bien, de part et d'autre, au même moment de la Θεολογία.

En somme, dans la Liturgie de S. Jacques et dans ses dérivées, comme dans le *Te Deum*, tout cet ensemble a deux faces, une face que j'appelle christologique, après le *Sanctus*, une autre face que l'on pourrait appeler spécifiquement théologique, avant le *Sanctus*. De part et d'autre le *Trisagion* est au centre; et le seul point où le système latin se distingue déjà du système oriental, c'est en ce que, plaçant le *Trisagion* entre deux chœurs, il semble réserver au chœur des Anges plus spécialement la partie du dessus du Cantique, sa *Théologie*, tandis que le chœur des Saints remplit la partie de basse, la *Christologie*.

Triple reprise du *Sanctus*.

On se demande en vérité ce qui manque à l'assimilation. Même la triple reprise de *Sanctus* (n° 9) qu'on retrouve dans presque toutes les Liturgies publiées par Brightman, est très évidemment représentée dans le *Te Deum*, et, tout comme dans la Liturgie de S. Jacques, cette triple reprise commande aussi dans le *Te Deum* toute la partie chistologique de la Θεολογία.

Identité générale des lignes, et position du *Sanctus* dans toutes les Anaphores d'Orient et dans le *Te Deum*.

Sans doute les Liturgies de S. Jacques et ses filles, les Liturgies syriaques, sont celles dont le cadre correspond le mieux, de point en point, avec le cadre du *Te Deum*. Mais pour ce qui est du thème :

qu'il soit tout entier reporté avant le *Sanctus*, avec interposition des Diptyques, comme dans la Liturgie copte de S. Marc;

ou bien qu'une partie des développements historiques intermédiaires entre la chute et l'économie chrétienne débordent après le *Sanctus*, comme dans la Liturgie clémentine, dans celles de S. Jacques (grecque et syriaque), celle de S. Basile (byzantine), et celle des Arméniens;

ou bien que ces allusions à l'Ancien Testament soient complètement omises comme dans la Liturgie byzantine de S. Jean Chrysostome et dans les Anaphores de Sérapion, de S. Marc (copte), éthiopiennes des Douze Apôtres et des « Church Ordinances », [et dans le *Te Deum*];

partout ce sont les mêmes moments principaux, plus ou moins accusés et circonstanciés, de l'œuvre surnaturelle, qui forment la trame des Θεολογίαι d'Orient comme du *Te Deum*.

Les superfétations et les lacunes.

Les choses vont bien jusqu'ici. Mais il faut tout prévoir. Il peut se faire qu'on se demande encore comment le *Te Deum*, avec toute sa deuxième partie de versets déprécatoires, a jamais pu servir d'Anaphore, quelle singulière Anaphore cet ensemble disparate a pu former, et enfin quel rôle a pu remplir la collection des versets de la IIme partie.

D'abord rien ne nous dit, et je ne prétends pas le moins du monde, que le *Te Deum* soit demeuré purement et simplement tel qu'il était, ou, si l'on veut, tel qu'il aurait été dans son état originel. Il lui manquerait, à tout le moins, c'est trop évident, le récit de la Cène (avec les paroles de l'Institution), l'Anamnèse et l'Epiclèse. Mais il n'est pas moins évident que, cessant d'être une Anaphore, le *Te Deum* n'avait plus aucun titre à conserver ces parties très spéciales.

Caractère additionnel des versets déprécatoires du *Te Deum*.

Quant au groupe des versets déprécatoires qui le termine, il n'y a même pas lieu d'en parler ici (1): leur caractère additionnel ne peut plus être mis en doute; c'est un point vaguement admis depuis longtemps, et les développements dans lesquels nous sommes entrés à ce sujet dans la IIe Partie, rendent, je ne dis pas tout-à-fait probable, mais certain que, si anciennement qu'on les trouve associés au *Te Deum*, ils n'ont pu que lui être surajoutés postérieurement, et cela dans tout état de cause, je veux dire aussi bien au *Te Deum-anaphore* qu'au *Te Deum-cantique*.

§ VI. Résumé des inductions acquises pour l'identification du *Te Deum*. et des Anaphores.

Laissant donc de côté ces versets déprécatoires, contentons-nous des résultats acquis dans toutes les autres positions.

C'est bien quelque chose en effet, d'avoir constaté jusqu'à quel point les formules liturgiques de tout rang furent d'abord instables, et comment la dignité même de l'Épiclèse ne l'ayant point soustraite à la désaffectation, rien n'empêche de croire à la possibilité d'une désaffectation plus ancienne encore du *Te Deum*, pour peu qu'on en ait par ailleurs quelque indice ou quelque soupçon.

Or c'en est un indice assez notable, que la présence du *Te Deum* dans l'Anaphore archaïque du Missel Mozarabe, et presque à titre d'Anaphore.

C'en est un autre, que la présence des *loca parallela* du *Te Deum* dans les Anaphores de toutes les liturgies, et systématiquement dans les Anaphores, plutôt que dans les autres formules liturgiques.

C'en est un indice encore, que la rencontre du *Te Deum* avec les plus anciennes doxologies, quant au mouvement de son style, et que la persévérance (parfois très

(1) Si ce fait n'avait pas été trop définitivement acquis pour ne pas m'interdire tout essai dans cette direction, j'aurais été fortement tenté d'assimiler les versets déprécatoires du *Te Deum* aux Μνήσθητι des liturgies byzantines et syriaques; car (si l'on fait abstraction du récit de la Cène, de l'Anamnèse et de l'Épiclèse) ces versets et ces Μνήσθητι succèdent, les uns comme les autres, à la mention de la vie glorieuse de Notre-Seigneur et à celle du Jugement dernier.

affaiblie, mais incontestable) du même mouvement d'apostrophes dans les Anaphores de tout rit, puisque cet indice nous conduit à reconnaître de part et d'autre une même famille, et peut-être quelque chose comme un droit d'aînesse du *Te Deum* vis-à-vis de ses congénères.

C'est également un indice qui s'ajoute à ceux-là, que la similitude d'encadrement du *Sanctus* entre deux chœurs, dans le *Te Deum* aussi bien que dans les Préfaces latines.

C'est un indice encore plus remarquable, que la destination eucharistique, je dis exclusivement eucharistique, du *Sanctus* ainsi entouré, et par conséquent que sa présence dans les seules Anaphores et dans le seul *Te Deum*.

C'est un dernier indice, et non le moins grave, que le parallélisme observé, pour conclure, entre le thème développé dans l'Anaphore de saint Jacques et celui du *Te Deum*.

Essayons d'étendre encore nos conquêtes, ou tout au moins de les asseoir définitivement.

IV.

LE TE DEUM

ET L'ANAPHORE LATINE PRIMITIVE

EN ÉVOLUTION.

Position de la question.

C'est une idée, je crois, à peu près courante, que, tout à fait à l'origine, les Églises procédaient toutes de la même manière à l'action du Saint Sacrifice. Il doit donc y avoir eu un moment où la Θεολογία des Églises latines n'était pas substantiellement différente des autres Θεολογίαι et demeurait invariablement conforme au type universel. Que cette vue soit, ou non, rigoureusement objective, nous n'avons pas à nous en inquiéter pour le moment. Acceptons-la toujours, ne serait-ce qu'à titre de point de départ provisoire d'exposition, comme on procède dans les sciences exactes en supposant le problème résolu.

Conformité primitive de l'Anaphore latine à un type universel.

Fort bien. Mais — et c'est ici, pour le coup, qu'il faudrait parler de désaffectation, — qu'est donc devenue cette Θεολογία latine primitive, dont la forme aurait été voisine des Anaphores grecques et orientales de même époque? Comment un texte si vénérable a-t-il pu disparaître? Sans doute la question continue d'être conditionnelle, comme est conditionnelle la position d'où elle procède. Mais, nous ne tarderons pas à nous en convaincre, on peut faire à cette question diverses réponses parfaitement objectives, et de nature même à consolider retrospectivement la position provisoire d'où nous partons. Au surplus, est-ce bien de disparition qu'il s'agit? N'avons-nous pas déjà quelque indice qui nous autorise à pratiquer des fouilles?

Disparition du texte latin exprimant cette conformité.

Ou plutôt, après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, maintenant que les rapports certains du *Te Deum* avec la prière eucharistique s'affirment de toutes parts, étant donné, dis-je, un tel ensemble de faits suggestifs, n'est-on pas un peu porté à se demander si le *Te Deum* ne représenterait pas quelque chose de ce que dut être la Θεολογία latine à ce moment là?

Le *Te Deum* en représenterait-il quelque chose?

C'est avec une extrême timidité que j'ouvre une telle perspective. Et du reste, avant de décider si l'on peut prendre position sur ce terrain, nous allons essayer de nous représenter de plus près la genèse des choses.

Le lecteur doit-être averti qu'il va falloir, à ce propros, soulever une question d'évolution liturgique, dont le développement risque de nous faire perdre de vue momentanément le *Te Deum*. Mais la nouveauté de cette question ne permet pas de procéder sommairement. On ne peut se contenter d'allusions à des considérations qui seraient courantes, comme on le ferait dans une région scientifique explorée, déjà connue par ailleurs. Nous serons bien forcés, par conséquent, d'entrer dans certains détails. Je tâcherai néanmoins de ne dire que ce qui est nécessaire à l'objet que nous étudions, et qu'on peut énoncer à peu près dans les termes suivants.

Nécessité, pour répondre, d'étudier l'histoire de l'Anaphore.

Étant donné que, durant les premiers siècles, l'Anaphore latine se serait transformée d'un état primitif universel en des états ultérieurs particuliers à l'Occident,

Position de la question.

c'est à dire suivant une loi d'évolution que l'Orient n'a pas connue, sur quels points cette évolution a-t-elle pu porter, sous quelles influences se sera-t-elle produite, par quelles phases a-t-elle pu passer? Autant de questions qui feront l'objet des articles suivants. Elles en feront l'objet, dis-je, et nous nous en occuperons, mais sans prétendre aller méthodiquement au fond des choses, ni chercher à résoudre les problèmes multiples que soulève cette triple curiosité. Simplement, j'esquisse à ce propos un système d'évolution qui me paraît répondre assez objectivement aux données archéologiques sur lesquelles j'attire en même temps l'attention. Cela fait, mais seulement alors, nous serons en mesure de déterminer — ce sera la conclusion de l'article IV• — quelle place on peut assigner au *Te Deum* dans cette histoire à peine ébauchée.

C'est en effet, l'on va s'en convaincre, toute une histoire, dont il s'agirait de reconnaître certains jalons; car ceux-ci n'ont pas disparu, certes, aussi complètement qu'on pourrait le croire. Les diverses phases de l'évolution ont laissé quelques empreintes auxquelles on ne prend pas garde, tellement on a coutume de les voir, mais ces empreintes n'en constituent pas moins un témoignage, en quelque sorte fossile, irrécusable.

Son intérêt en toute hypothèse.

Je regrette seulement d'être amené à n'introduire que de biais une question qui voudrait être traitée pour elle-même, avec une certaine ampleur, au lieu d'être engagée, comme un simple auxiliaire, dans les aventures de mon hypothèse sur l'origine du *Te Deum*. Quelle que soit la solidité de cette hypothèse, et par conséquent la faveur ou la défaveur qu'elle pourra rencontrer, l'esquisse que je vais tracer de l'évolution de l'Anaphore latine, n'a pas plus à bénéficier du crédit dont jouirait l'hypothèse, qu'elle ne devrait être enveloppée dans le discrédit éventuel qui l'atteindrait. Cette esquisse est établie sur des faits précis et certains, elle est indépendante des conjectures relatives au *Te Deum*, elle a une portée plus générale.

Motif de la traiter d'abord indépendamment du *Te Deum*.

Aussi ne l'engagerai-je pas tout d'abord dans la trame de ces conjectures; j'attendrai pour l'y insérer, d'avoir fourni tous les développements que je crois nécessaires à la détermination des divers éléments mis en œuvre. Alors la situation du *Te Deum* dans le système d'évolution que je propose, on le verra dans l'article IV•, se dégagera presque d'elle-même. En attendant, ce système gardera toute la certitude de ses éléments fondamentaux, toute sa valeur objective, quel que soit, je le répète, l'accueil réservé à ma théorie sur la genèse du *Te Deum*. Et d'ailleurs, à distinguer ainsi l'une de l'autre ces deux questions, je gagnerai de les exposer, à tout le moins, plus commodément.

ARTICLE I.

Evolution générale de l'Anaphore et de l'Euchologie en Orient et en Occident.

§ I.

Synthèse des données révélatrices de l'évolution de l'Anaphore.

Que l'Anaphore avant de se fixer dans les lignes où nous la trouvons diversement circonscrite depuis des siècles, ait subi tant au fond que dans la forme, un certain genre d'évolution, nous pouvons le conclure des seules données recueillies jusqu'à présent, en particulier quand nous lui avons comparé le style et le thème du *Te Deum*. Aussi comme il ne s'agit pas d'épuiser la matière, nous contenterons-nous de faire la synthèse de ces données, en changeant seulement l'orientation. Nous les avions précédemment envisagées sous le rapport du parallélisme qu'elles accusaient entre l'Anaphore et le *Te Deum*. Il suffira de les considérer maintenant au point de vue du jalonnement qu'elles fournissent à l'histoire de l'évolution. Ceci du reste uniquement pour bien marquer le côté de cette histoire où nous pratiquerons nos fouilles, après avoir reconnu d'une manière générale le fait, la réalité de l'évolution. Il n'y a lieu par conséquent d'entrer ici dans aucun développement. **Données précédemment acquises.**

Or, s'il est un point où tout d'abord l'évolution n'est pas contestable, (ce que nous en avons entrevu dans la IIIe Partie le révèle clairement,) c'est bien celui du style. Pourquoi le nombre des Anaphores qui conservent le mouvement d'acclamations et d'apostrophes que leur impriment ou que sollicitent le *Sanctus* et la reprise *Vere dignum et justum est*, après le Préambule dialogué, pourquoi, dis-je le nombre de ces Anaphores est-il si restreint, tout en représentant les traditions grecques, syriaques et coptes, aussi bien que les traditions latines, c'est à dire tout en attestant une tradition universelle? **I. Evolution de la forme.**

Pourquoi l'ensemble des Anaphores orientales et latines se distingue-t-il au contraire, par une ampleur de style bien éloignée de l'allure rapide et mouvementée des apostrophes et des acclamations?

Pourquoi cependant, dans toutes les Anaphores de toutes les liturgies, y a-t-il un moment où l'apostrophe doxologique et l'acclamation lyrique se produisent avec plus ou moins d'insistance ?

Pourquoi? si ce n'est que ces rares Anaphores d'une part, et de l'autre l'universalité

de ce tribut payé, du moins un instant, dans toutes les Anaphores, au style acclamatif, est la révélation, là d'un état primitif, ici d'une destinée ultérieure, — d'un état primitif dans lequel le type était acclamatif, d'une destinée ultérieure dans laquelle il n'est qu'un dernier écho de cet accent primitif ?

Pourquoi, je le répète, si ce n'est qu'il y a eu, d'un terme à l'autre, évolution ?

A coup sûr, il doit y avoir eu d'autres types que le type acclamatif, et l'on peut croire que les Anaphores qui se différencient de ce dernier, procèdent précisément de ceux-là. Mais loin de témoigner contre l'évolution, ces Anaphores elles-mêmes en marqueraient une phase mixte, puisqu'elles retiennent, en débutant, le mouvement doxologique du type dont elles s'écartent pour tout le reste.

II. Évolution du thème.

Il y a donc évolution dans la forme. Y en a-t-il eu de même pour le fond ? Voyons comment les données précédemment acquises peuvent encore nous aider à répondre à cette nouvelle question.

1. Le type primitif.

Nous avons vu que le thème de toutes les Anaphores orientales se ramène, d'une manière générale, à une proclamation des perfections de Dieu un en trois personnes, et de son œuvre créatrice et rédemptrice. Tel est le fond commun qui se dégage de toutes les formules. Ne sommes-nous pas en droit de le dire primitif ? Ne peut-on pas croire primitif, un usage liturgique universellement adopté par tant d'Églises, étrangères, hostiles parfois, les unes aux autres ? L'induction paraît en effet bien légitime. Il n'est donc pas téméraire de regarder le thème théologique et christologique ainsi dégagé, comme représentant le thème ou tout au moins l'un des thèmes de l'Anaphore primitive d'où serait partie l'évolution dont nous cherchons les traces. C'est un premier jalon.

2. Sa permanence dans les Liturgies orientales.

Nous savons également ce qu'est devenu le thème primitif dans les Anaphores d'Orient telles qu'elles sont parvenues jusqu'à nous. On l'y retrouve, non pas sans doute absolument intact, car il y a subi tantôt des réductions, tantôt des mutilations, tantôt des développements anormaux sur certains points. Mais, en dépit de toutes ces modifications, il s'y conserve assez nettement pour que l'on puisse toujours l'y reconnaître : c'est même, en définitive, le témoignage concordant de toutes ces Anaphores orientales qui nous a permis, en isolant les traits communs, de reconstituer le type en question, l'un des types, par conséquent, que l'on est en droit de croire primitifs.

Ici l'évolution n'a donc pas atteint l'organisme entier ; les changements — quelle que soit l'explication qu'on puisse en donner — ne sont que partiels.

3. Son effacement dans les Liturgies latines.

Mais que dire des liturgies latines ? Il semble bien, à première vue, que là, rien ne subsiste du thème primitif. Sans doute un examen plus analytique nous permettra bientôt d'en découvrir des vestiges indubitables. Il n'en est pas moins évident que le thème original est loin de s'être perpétué en Occident avec la même fidélité qu'en Orient. Quelle est la raison de cette différence ? C'est précisément ce qui va faire l'objet de nos recherches.

§ II.

Les Causes de l'évolution.

I.

Causes de l'évolution spéciales aux Anaphores.

Je n'ai pas à rendre compte de la différence des styles. Il est trop clair que les génies littéraires étant ce qu'était celui des Romains d'une part, et celui des Orientaux d'autre part, le développement des différences de leur caractère, favorisé peut-être aussi par une affinité plus ou moins grande de chacun d'eux avec le génie propre à l'Ancien Testament, devait finir par donner à leurs euchologies respectives la forme dans laquelle elles se sont fixées.

I. La forme.

Cela dit en passant pour la question du style, qui d'ailleurs a déjà fait l'objet d'une étude spéciale dans la IIIe Partie, voici comment je déterminerais d'abord, d'une manière générale, les causes d'unité, puis de différenciation, quant au fond lui-même des deux euchologies.

II. Le thème.

1. Les facteurs de l'unité primitive.

L'uniformité de thème dut s'établir naturellement par le fait même que ce thème était déjà traditionnel en partie, dans l'euchologie juive et notamment dans la célébration de la Pâque. Il n'y avait plus qu'à continuer l'histoire surnaturelle jusqu'à la consommation de l'œuvre rédemptrice. L'universalité du thème dut s'établir encore, et non moins naturellement, sur la tradition des Apôtres.

Suivant qu'on se tenait plus près de la tradition juive que de celle des Apôtres, ou qu'on les combinait diversement, une première bifurcation dut engager ici les traditions sur des voies un peu divergentes.

2. Les agents de la diversification postérieure.

Je laisse en ce moment de côté la question de savoir si certaines différences de rédactions ne provenaient pas aussi et surtout de la différence même des circonstances générales auxquelles elles étaient destinées. On conçoit très bien en effet, que la liturgie solennelle baptismale dans la nuit de Pâques ait dû fournir naturellement le développement historique judéo-chrétien du VIIIe livre des Constitutions Apostoliques. On conçoit que la liturgie dominicale ordinaire n'exigeât pas habituellement un si long mémorial. On conçoit que la liturgie quotidienne ait dû s'affranchir encore plus d'un usage auquel la liturgie juive n'avait habitué qu'une fois par an. On conçoit enfin que d'autres circonstances accidentelles, telles que l'administration des sacrements autres que le Baptême, aient pu réduire encore le mémorial, jusqu'à n'en plus conserver que l'expression chrétienne exclusivement. Je ne veux pas, pour le moment, entrer plus avant dans ces considérations. Je devais néanmoins les indiquer en passant.

A. La variété des circonstances liturgiques.

B. Le double courant juif et apostolique.

Pour en revenir au point de bifurcation dont cette parenthèse ne doit pas nous écarter, j'expliquerais volontiers par la différence des rapports soit avec la tradition juive, soit avec la tradition des apôtres, quelles que soient les causes ou les occasions de divergence, les deux formes de développements que les documents nous révèlent, et auxquelles j'ai déjà fait allusion ; je veux parler : a) du développement par les faits, suivant le modèle des synthèses historiques, tel qu'il apparaît au chapitre X de la Sagesse, dans plusieurs psaumes, dans l'Anaphore clémentine, etc. ; b) et du développement plutôt doctrinal, tel que l'Anaphore de S. Basile en est un modèle, et tel, en somme, qu'il a fini par prévaloir, comme devait prévaloir en même temps, partout, l'esprit du christianisme sur la lettre de la Loi.

II.

Causes générales.

A. La spontanéité originelle.

La spontanéité personnelle et l'inspiration prophétique.

Mais il est évident que nous ne connaissons pas tous les agents de diversification. A côté des influences qui viennent d'être notées, n'y aurait-il pas lieu d'en reconnaître d'autres, procédant, cette fois, non plus des choses, mais des personnes, c'est à dire d'une certaine liberté qui leur était laissée de se livrer soit à l'inspiration charismatique, soit à la spontanéité de leur esprit propre et de leur piété personnelle, à la condition, bien entendu, que rien ne fût changé substantiellement dans les lignes générales du thème commun? On conçoit très bien que des influences subjectives ainsi libres de s'exercer sur ce thème, aient pu lui imprimer autant de marques individuelles qu'il y avait d'improvisateurs. En disant cela, je suppose, on le voit, deux choses: premièrement que les compositions euchologiques pouvaient être régulièrement l'une des manifestations du prophétisme chrétien, tout au moins le résultat d'une improvisation personnelle libre de se développer dans de certaines limites; et deuxièmement qu'au moment où ces compositions tendent à se créer des courants traditionnels, nous sommes toujours à l'époque soit de ce prophétisme, soit de cette liberté relative d'improvisation personnelle. Cela nous donne encore une certaine marge. Est-il besoin de remarquer, par ailleurs, combien deviennent intéressants les horizons de la littérature euchologique ainsi envisagée, dans ses origines, son évolution, sa règlementation, sa fixation canonique.

Double courant régulateur de ces initiatives.

De ce point de vue, nous pourrions peut-être entrevoir l'origine du partage en deux grands versants, des formes liturgiques autour desquelles se groupent respectivement l'Orient et l'Occident. Les choses s'expliqueraient ainsi:

La variété des charismes et des inspirations personnelles auraient engendré peu à peu la variété de plus en plus grande des formes, jusqu'au jour où, des abus intolérables (entrevus déjà par S. Paul: Cf. I Cor., XIV; Rom., XII) s'étant introduits à la

faveur d'une trop grande liberté laissée à l'initiative individuelle, l'autorité disciplinaire aurait pris, en Orient, le parti d'arrêter dans chaque Église deux ou trois formules officielles *ne varietur*, rarement davantage, et, en Occident, celui d'en former des recueils plus ou moins canoniques, tout en laissant aux évêques une certaine initiative de choix, ou même de nouvelles rédactions.

Ceci n'est même déjà plus une hypothèse. Du moins, à un moment donné de l'histoire, mon hypothèse est un fait dont on peut fournir plusieurs preuves. Bornons nous à reconnaître quelques jalons.

B. Faits révélateurs d'une tradition de liberté.

Au Ier siècle. S. Paul.

Qu'à l'origine même du christianisme, l'improvisation, la spontanéité, — surnaturelles ou non — se soient manifestées dans l'euchologie publique, officielle, c'est ce qui ressort avec évidence des passages de l'Apôtre S. Paul auxquels je viens de faire allusion.

> *Ep. I ad Cor., XIV, 14.* — Nam si orem lingua spiritus meus orat, mens autem mea sine fructu est.
>
> 15. Quid ergo est? Orabo spiritu, orabo et mente: psallam spiritu, psallam et mente. 16. Ceterum si benedixeris (εὐλογῇς) spiritu, qui locum supplet idiotae: quomodo dicet, Amen, super tuam benedictionem (ἐπὶ τῇ σῇ εὐχαριστίᾳ)? quoniam quid dicas, nescit:
>
> 17. nam tu quidem bene gratias agis (εὐχαριστεῖς): sed alter non aedificatur. 26. Quid ergo est, fratres? quum convenitis, unusquisque vestrum psalmum habet, doctrinam habet, apocalypsin habet: omnia ad aedificationem fiant.

La *Didachè*. La *Didachè* dit à son tour (X, 7): τοῖς δὲ προφήταις ἐπιτρέπετε εὐχαριστεῖν ὅσα θέλουσιν.

Au IIe siècle. S. Justin

Au IIe siècle nous recueillons sur ce point un témoignage d'autant plus précieux qu'il vise précisément l'Anaphore. C'est S. Justin qui nous l'offre dans sa description de la Synaxe dominicale:

> Ac Solis qui dicitur die omnium qui in urbibus aut agris degunt in eundem locum conventus fit, et commentaria apostolorum aut scripta prophetarum leguntur, quoad licet per tempus. Deinde, ubi lector desiit, is qui praeest oratione admonet et incitat ad haec praeclara imitanda. Postea consurgimus communiter omnes et preces fundimus. Atque, ut supra diximus, ubi desiimus precari, panis affertur et vinum et aqua, et qui praeest preces pariter et gratiarum actiones, *quantum potest*, sursum mittit, et populus fauste acclamat dicens *Amen*: et distributio ac participatio eorum in quibus gratiae actae sunt unicuique fit... (*Apologia*, I, 67. Ed. Otto, p. 187.)

Le *quantum potest* (ὅση δύναμις αὐτῷ) laisse clairement entrevoir la liberté laissée au prêtre de donner l'essor à sa piété dans la façon de formuler l'action de grâces, et, plus haut, S. Justin nous apprend même à propos de la synaxe baptismale, que cette eucharistie ne laissait pas de prendre certaines proportions (δόξαν... ἐπὶ πολὺ ποιεῖται. *Apologia,* I, 65; *ibid.*, p. 178.)

Au IIIe siècle. Tertullien.

Il va sans dire qu'à côté de cette liberté d'improvisation, subsistait celle des dons surnaturels. Au commencement du IIIe siècle, Tertullien pouvait y faire allusion comme à un privilège caractéristique du christianisme et dont il mettait au défi Marcion de se prévaloir. Voici le passage où l'euchologie charismatique est expressément visée. Le témoignage est trop intéressant pour n'être pas mis en entier sous les yeux du lecteur:

> Exhibeat itaque Marcion Dei sui dona, aliquos prophetas, qui tamen non de humano sensu, sed de Dei spiritu sint locuti, qui et futura prænuntiarint, et cordis occulta traduxerint. Edat *aliquem psalmum*, aliquam visionem, ALIQUAM ORATIONEM, dumtaxat spiritalem, in ecstasi, id est amentia, si qua linguæ interpretatio accessit. Probet mihi, etiam mulierem apud se prophetasse, ex illis suis sanctioribus fœminis, magnidicam. Si hæc omnia facilius a me proferuntur, et utique conspirantia regulis et dispositionibus et disciplinis Creatoris, sine dubio Dei mei erit et Christus et Spiritus et Apostolus (1).

Au commencement du Ve siècle. Les abus signalés par S. Augustin.

Toutefois nous sommes ici plutôt à la limite de la période charismatique. La liberté du formulaire euchologique se maintient cependant, du moins en Afrique, pendant plus d'un siècle, et nous en trouvons une preuve extrêmement intéressante dans les écrits de S. Augustin.

Écrivant vers 400, son traité *De Baptismo, contra Donatistas,* l'évêque d'Hippone nous révèle en termes on ne peut plus clairs l'existence de cette liberté. Il y avait chez les hérétiques tout un formulaire erroné dont les Donatistes tiraient précisément contre la validité du baptême un argument spécial. Or, S. Augustin, loin de nier, dans l'argumentation de ses adversaires, le point de fait en question, n'hésite pas à le renforcer, en observant que les catholiques eux-mêmes, soit par simplicité, soit par défaut de discernement, usent parfois des premières formules venues, rédigées par d'ignorants bavards et même par des hérétiques.

> Huic respondetur, quia si non sanctificatur aqua, cum aliqua erroris verba per imperitiam precator effundit, multi non solum mali, *sed etiam boni fratres in ipsa Ecclesia* non sanctificant aquam. *Multorum enim preces*

(1) *Adv. Marcionem*, lib. V, cap. VIII.

emendantur quotidie, si doctioribus fuerint recitatæ, et multa in eis reperiuntur contre catholicam fidem. Numquid si manifestatur aliquos baptizatos, cum illæ preces dictæ super aquam fuissent, jubebuntur denuo baptizari ? Quid ita ? Quia plerumque precis vitium superat precantis affectus : et quia certa illa evangelica verba, sine quibus non potest Baptismus consecrari, tantum valent, ut per illa sic evacuentur quæcumque in prece vitiosa contra regulam fidei dicuntur, quemadmodum dæmonium Christi nomine excluditur. Nam utique hæreticus si afferat precem vitiosam, nec bonum habet charitatis affectum, quo possit illa imperitia superari; et ideo similis est ei quicumque in ipsa Catholica invidus et malevolus, quales illic arguit Cyprianus : afferat etiam, *ut fieri solet, aliquam precem,* in qua loquatur contra regulam fidei; *multi quippe irruunt in preces, non solum ab imperitis loquacibus, sed etiam ab hæreticis compositas, et per ignorantiæ simplicitatem, non eas valentes decernere, utuntur eis arbitrantes quod bonæ sint,* etc. (1).

Quand même on restreindrait aux formules de bénédiction de l'eau baptismale la portée du fait allégué par S. Augustin, ce n'en est pas moins toute une situation que révèle un pareil état de choses. Si des formules liées de si près à l'action sacramentelle, peuvent avoir été laissée *ad libitum,* combien plus a fortiori, l'individualisme n'avait-il pas dû multiplier, suivant l'inspiration des uns ou des autres, de simples prières intéressant moins directement encore le sacrement.

C. Faits révélateurs de l'évolution de cette liberté.

a) Existence traditionnelle de formules et de formulaires.

Du reste, à ce moment-là même, l'abus signalé par l'évêque d'Hippone, était précisément réprimé dans les Conciles, et l'on y regardait enfin de plus près dans l'Église d'Afrique. Je me contente de rappeler le Canon XII du Concile de Milève, de 402. Ainsi replacé dans son cadre historique, il acquiert un intérêt tout nouveau. 1. La discipline des Conciles d'Afrique.

Placuit etiam et illud, ut preces vel orationes, seu missae quae probatae fuerint in concilio, seu traditiones [*al.* praefationes] sive commendationes seu manus impositiones ab omnibus celebrentur: *nec aliqua ex his omnino dicantur in ecclesia nisi quae a prudentioribus tractata et comprobata in*

(1) S. AUGUSTIN, *De baptismo contra Donatistas,* lib. VI, Caput XXV, 47. MIGNE, *Pat. Lat.* t. XLIII, col. 213-214.

> *Synodo fuerint*, ne forte aliquid contra fidem vel per ignorantiam vel per studium sit compositum (1).

Le Canon 103 du *Codex Canonum Eclesiae Africanae* donne la même recommandation disciplinaire dans les termes suivants :

> Placuit etiam hoc, ut preces quæ probatæ fuerint in concilio sive præfationes, sive commendationes, seu manus impositiones, ab omnibus celebrentur, nec aliæ omnino contra fidem præferantur; sed quæcumque a prudentioribus fuerint collectæ, dicantur (2).

On peut rapprocher de cette disposition celle qu'on trouve sous le titre de Canon 23 du IIIe Concile de Carthage (397) :

> Ut nemo in precibus vel Patrem pro Filio, vel Filium pro Patre nominet. Et cum altari assistitur, semper ad Patrem dirigatur oratio. *Et quicumque sibi preces aliunde describit*, non eis utatur, nisi prius eas cum instructioribus fratribus contulerit (3).

Leur rapport avec les abus signalés par S. Augustin.

Ces mesures disciplinaires, qui probablement ont inauguré la réforme en Afrique, visent évidemment l'état de chose dont les allusions de S. Augustin, circonstanciées en apparence dans un seul épisode, laissent entrevoir néanmoins, comme ici, l'extension générale à l'euchologie tout entière de cette époque et de cette contrée. Mais l'objet propre de ces dispositions canoniques suppose en même temps que cet état de choses n'est déjà plus l'état de choses primitif. Une évolution s'est déjà produite de l'euchologie plus ou moins improvisée, disons de l'euchologie verbale à l'euchologie écrite. Ce dont on se préoccupe en Afrique, c'est surtout d'assurer la révision doctrinale de formules déjà écrites, peut-être même de répertoires déjà formés, et de déterminer un choix prudent de formules garanties. Il n'est plus question de régler l'exercice de la composition individuelle *ex tempore*. Il s'agit, je le répète, de formules déjà composées, mais composées librement, comme s'était produite d'abord, librement aussi, l'improvisation, et qui plus est composées peut-être « ab imperitis loquacibus », ou même « ab haereticis », suivant S. Augustin, « contra fidem vel per ignorantiam vel per studium » suivant les Conciles. Et il s'agit de les soummettre à la censure de ceux que l'évêque d'Hippone qualifie de *doctiores (si doctioribus fuerint recitatæ)* et que le Concile appelle *prudentiores... instructiores (a prudentioribus tractata et comprobata in synodo... a prudentioribus collectae... cum prudentioribus collectae... cum instructioribus fratribus contulerit)*.

(1) *Collectio Canonum Eclesiae Hispanae*, Madrid, 1808, col. 185.
(2) HARDUIN, *Conciliorum Collectio*, col. 923.
(3) *Ibid.*, col. 963.

Il est même certain qu'on n'avait pas attendu jusque là pour fixer *ne varietur* certaines formules particulièrement importantes, encore bien que les révélations de S. Augustin relativement à la bénédiction de l'eau baptismale surprennent un peu.

2. Le Canon de la Messe romaine dans le *De Sacramentis*.

Entre autres preuves attestant l'existence de ces fixations avant le Ve siècle, il en est une qui nous intéresse spécialement, c'est celle que fournissent les passages bien connus du *De Sacramentis*, relatifs au Canon de la Messe:

> Vis scire quia verbis caelestibus consecratur ? Accipe quae sunt verba. Dicit sacerdos: Fac nobis, inquit, hanc oblationem ascriptam, ratam, rationabilem, acceptabilem, quod figura est corporis et sanguinis Jesu Christi. Qui pridie quam pateretur, in sanctis manibus suis accepit panem, respexit in caelum ad te, sancte Pater omnipotens, aeterne Deus, gratias agens, benedixit, fregit, fractumque apostolis suis et discipulis suis tradidit, dicens : « Accipite et edite ex hoc omnes: hoc est enim corpus meum, quod pro multis confringetur ». Similiter etiam calicem, postquam caenatum est, pridie quam pateretur, accepit, respexit in caelum ad te, sancte Pater omnipotens, aeterne Deus, gratias agens, benedixit, apostolis suis et discipulis suis tradidit, dicens: « Accipite et bibite ex hoc omnes: hic est enim sanguis meus ». (Lib. IV, cap. V, 21.)
>
> Et sacerdos dicit : Ergo memores gloriosissimae eius passionis et ab inferis resurrectionis et in caelum ascensionis, offerimus tibi hanc immaculatam hostiam, hunc panem sanctum et calicem vitae aeternae; et petimus et precamur, ut hanc oblationem suscipias in sublimi altari tuo per manus angelorum tuorum, sicut suscipere dignatus es munera pueri tui iusti Abel et sacrificium patriarchae nostri Abrahae et quod tibi obtulit summus sacerdos Melchisedech. (Lib. IV, cap. VI, 27.)

Il ressort surabondamment, comme on le voit, de ce passage, qu'à la fin du IVe siècle, soit à Milan, soit à Rome, on considérait comme un texte consacré par l'usage, toute la portion du Canon de la Messe actuel comprise entre le *Communicantes*, ou plutôt la fin de la formule *Hanc igitur* et les Diptyques des morts.

3. Les *Orationes solemnes* du Vendredi-Saint dans la lettre de S. Célestin Ier

C'est peut-être le cas de produire une autre preuve de fixation, non moins ancienne, de formes euchologiques générales, bien que cette preuve n'intéresse plus directement l'Anaphore. Je crois la trouver dans un document fréquemment invoqué dans l'histoire liturgique, mais non pas au point de vue que je développe en ce moment. Je veux parler de la célèbre lettre de S. Célestin Ier aux évêques des Gaules (431). Il paraît, à la lire, incontestable que les oraisons solennelles, exclusivement attachées maintenant au Vendredi Saint, étaient d'ores et déjà fixées dans leur teneur actuelle; les réminiscences en ont pénétré la lettre papale avec une précision qu'il est impossible de méconnaître:

> Obsecrationum quoque sacerdotalium sacramenta respiciamus, quæ *ab Apostolis tradita in toto mundo atque in omni Eclesia catholica uniformiter celebrantur;* ut legem credendi, lex statuat supplicandi. Cum enim sanctorum plebium præsules mandata sibimet legatione fungantur, apud divinam clementiam humani generis agunt causam, et tota secum Ecclesia congemiscente, postulant et precantur, ut infidelibus donetur fides, ut idololatræ ab impietatis suæ liberentur erroribus, ut Judæis ablato cordis velamine lux veritatis appareat, (SACR. GELAS.: « *auferat velamen de cordibus eorum... ut agnita veritatis tuæ luce* »), ut hæretici catholicæ fidei perceptione resipiscant (SACR. GELAS.: « *ut omni hæretica perversitate depulsa, errantium corda resipiscant* »), ut schismatici spiritum redivivæ caritatis accipiant, ut lapsis pœnitentiæ remedia conferantur, ut denique catechumenis ad regenerationis sacramenta perductis cælestis misericordiæ aula reseretur (1).

Prenons garde cependant que l'argument renferme diverses parties, auxquelles ne s'appliquerait peut-être pas indistinctement la constatation d'universalité traditionnelle dont excipait le pape. Il importe de distinguer ici, le fait même de l'intercession, sa publicité officielle, son caractère, le caractère des intercesseurs, etc. Ce qu'il y a, premièrement et avant tout, c'est le fait, non pas d'une prière quelconque, mais d'une intercession déterminée, de certaines intentions euchologiques, ayant pour objet non seulement de solliciter la grâce, mais de l'obtenir, comme condition nécessaire, pour quiconque n'est plus ou n'est pas encore en communion avec l'Église, c'est, en un mot, le fait d'une intercession qui atteint des catégories déterminées de personnes, c'est à dire un genre d'intercession procédant par séries, caractéristique de ce que nous appelons la prière litanique, et dont le sens intéressait particulièrement la question pélagienne. Or, quelles que fussent la forme et les personnes qui exprimassent ces intentions, le fait de leur série spécifique n'en subsistait pas moins de toute manière, et c'est tout ce qu'il fallait à l'argument pontifical. Pour la valeur de cet argument une seule constatation suffisait: celle de la catholicité de cette prière spéciale et de son apostolicité.

A. Témoignages conformes: a. dans la lettre de S. Augustin au pélagien Vital.

Rien n'est plus aisé que de vérifier l'assertion de S. Célestin sur le terrain de fait ainsi circonscrit. S. Augustin s'était exprimé déjà de la même manière, — sauf les réminiscences du formulaire, qui paraît avoir été différent en Afrique:

> Exsere contra orationes Ecclesiæ disputationes tuas, et quando audis sacerdotem Dei ad altare exhortantem populum Dei orare pro incredulis ut eos convertat ad fidem, et pro catechumenis, ut eis desiderium regenerationis inspiret, et pro fidelibus, ut in eo quod esse cœperunt, ejus munere

(1) D. COUSTANT, *Epist. Roman. Pontif.*, 1193.

perseverent, subsanna pias voces... Numquid orare prohibebis Ecclesiam pro infidelibus, ut sint fideles, pro iis qui nolunt credere, ut velint credere, etc (1).

b. dans le *De Vocatione gentium.*

L'auteur du livre *De Vocatione gentium* donne à son tour exactement la même note, et le soin qu'il prend de rapporter en termes exprès le précepte de l'Apôtre S. Paul (I. TIM. II, 1), d'où procède précisément, d'après lui, la tradition du genre de prières visé par S. Célestin, me dispense d'entrer à ce sujet dans plus de développements. Il ne se peut rien de plus concordant ni de plus formel :

> Præcepit itaque Apostolus immo per Apostolum Dominus qui loquebatur in Apostolo « *fieri obsecrationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus, pro regibus, pro iis qui in sublimitate sunt.* » Quam legem supplicationis ita omnium sacerdotum et fidelium devotio tenet, ut *nulla pars mundi sit, in qua huiusmodi orationes non celebrentur a populis christianis.* Supplicat ergo *ubique* Ecclesia Deo non solum pro sanctis et in Christo jam regeneratis, sed etiam pro omnibus infidelibus... pro Judaeis, pro haereticis, et schismaticis (2).

Mais, je le répète, et c'est d'ailleurs le seul point qui nous intéresse en ce moment, indépendamment du témoignage dogmatique que fournissait, dans la cause pélagienne, l'apostolicité de ces « *obsecrationes sacerdotales,* » la précision des citations du Pape nous prouve, à nous, que les textes cités existaient donc à l'état fixe avant lui.

B. Uniformité du Cadre de la prière litanique à travers la diversité des formules.

Sans doute, l'uniformité de cette teneur et de cette fixation n'aurait pu que donner une force nouvelle au témoignage. Mais de fait, si le *Missale Gallicanum vetus* reproduit au Vendredi Saint (3) les textes mêmes que le Pape avait présents à la pensée, ceux que nous trouvons dans le même sacramentaire le Samedi Saint, à peu près au même titre (4), en diffèrent complètement, comme ils diffèrent des prières litaniques qu'on lit, le même jour, dans le *Missale Gothicum* (5) et dans le Missel de Bobbio (6), lesquelles, à leur tour, ne sont pas plus d'accord entre elles qu'elles ne le sont avec celles de la liturgie mozarabe, et, qui plus est, celles du Missel mozarabe (7), non plus, ne sont mutuellement d'accord avec celles du *Liber ordinum*

(1) S. AUGUSTINI, *Epist. 217, ad Vitalem,* Nos 2 et 26.
(2) *De Vocatione gentium,* lib. I. c. 12.
(3) TOMMASI, p. 389; MIGNE, *Pat. Lat.,* t. LXXII.
(4) *Ibid.,* p. 397; MIGNE, *ibid.* 365.
(5) *Ibid.,* p. 284; MIGNE, *ibid.,* 270.
(6) MABILLON, *Mus. ital.,* I, 320; MIGNE, *ibid.,* 497.
(7) MIGNE, t. LXXXV, pp. 179 à 187 de l'éd. Lesley.

wisigothique de Silos (1), ni des deux manuscrits du *Libellus orationum*, celui de Vérone (2) et celui du British Museum (3), pas plus qu'elles ne le sont avec les prières litaniques gallicanes ou romaines.

Cette variété ne ferait que s'accuser de plus en plus si nous faisions entrer en ligne toutes les applications du même système euchologique, depuis la *Deprecatio sancti Martini*, du Missel de Stowe (4), la *Litania Missalis* du manuscrit de Fulda (5) les prières litaniques quadragésimales ambrosiennes (6) sans omettre les formules analogues et parfois identiques des Constitutions Apostoliques, des Liturgies de S. Jacques, de S. Marc, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome, etc. (7) jusqu'aux diverses séries de Mementos dans lesquels se complaisent les Liturgies orientales.

Néanmoins, pour tout dire, il se dégage de l'ensemble de ces variétés un certain nombre de traits uniformes, qui laissent l'impression d'un formulaire diaconal véritablement traditionnel, fixé peut-être dès l'origine, ou, tout au moins, serrant d'aussi près que possible, et parfois littéralement, le précepte de l'Apôtre, par exemple dans l'invitatoire diaconal « *pro his qui in sublimitate sunt* », que nous retrouvons à Milan, comme à Stowe et comme à Fulda.

De sorte que l'on arriverait assez bien à se figurer, moyennant cela, comment — le diacre spécifiant partout à peu près de la même manière, les intentions euchologiques à remplir — les développements de ces intentions, après s'être multipliées plus ou moins librement, soit par l'inspiration prophétique, soit par l'initiative individuelle, ont dû finir par donner naissance aux variétés des formulaires qui finirent par être arrêtés dans chaque église ou chaque région. Ainsi s'expliqueraient la multiplicité des textes et l'uniformité des spécifications litaniques, les invitatoires diaconaux demeurant, je le répète, généralement identiques et même parfois tels quels, c'est à dire seuls et sans développement euchologique sacerdotal ou autre (8).

---

(1) D. FÉROTIN, *Le Liber ordinum*, etc., col. 216 à 223.

(2) PINIUS, II, 100 ss.

(3) Addit. 30, 852; Cf. D. FÉROTIN, *l. c.*, col. 216.

(4) WARREN, 229.

(5) Cette formule transcrite par Wicelius a été publiée sous ce titre par [Florent VAN DER HAER], au t. III de ses *Antiquitatum liturgicarum arcana, Duaci, 1605*, p. 307. Cf. BONA (ed. SALA), *Rerum liturgicarum*, Lib. II, cap. IV, § III. Turin 1753, t. III, p. 79.

(6) *Auctarium Solesmense*, t. I, vol. 1, fasc. 1. *Cod. Sacram. Bergom.* (Xe siècle), pp 37 et 43; *Paléog. Mus.*, t. VI, pp. 310 et 312 = 261 et 262 du Cod. Add lit. 34.209 (XIIe siècle) du British Museum. Mgr Duchesne a publié le texte du Sacramentaire de Biasca (Xe siècle) dans ses *Origines du culte chrétien*, 1re éd. (1889) p. 189 s.

(7) Cf. BRIGHTMAN, 9, 34, 119, 362, etc.

(8) Dans le Missel Mozarabe, le *Liber Ordinum* de Silos, et le *Libellus precum* wisigothique, chacun des invitatoires diaconaux, avec sa prière sacerdotale correspondante, est intercalé dans les lectures du Samedi-Saint.

Le Sacramentaire de Bobbio qui contient in extenso, comme on le sait, les lectures de la Messe, n'en intercale aucune dans sa litanie diaconale.

Il en est de même pour le *Gallicanum vetus*; et ce qui prouve, du reste, que les leçons du Samedi Saint

b) L'évolution de la liberté dans les Églises.

Ce n'était déjà plus la liberté primitive de composition soit improvisée, soit écrite. Ou plutôt cette liberté passait des individus aux Églises. Une période nouvelle s'ouvrait, durant laquelle les Églises se substituant donc aux initiatives privées, les formules n'allaient plus dépendre de l'improvisation ni des dispositions personnelles laissées à elles-mêmes : certains textes, certains répertoires allaient être arrêtés canoniquement et remplaceraient les textes ou les recueils privés antérieurs. Il est naturel de penser ici soit au Sacramentaire dit Léonien, soit aux Sacramentaires Gallicans, Mozarabes, Gélasiens, etc., suivant que la teneur et le caractère des uns ou des autres les rapportent à l'une ou l'autre origine.

Sacramentaires libres et Sacramentaires officiels.

Bientôt cette liberté même devait se restreindre encore et des consultations telles que la lettre du Pape Vigile (1) à l'évêque Profuturus de Braga (538), des codifications disciplinaires telles que les canons 4 et 5 (2) du 1er Concile de Braga (563), viendront affirmer de plus en plus le besoin d'assurer aux formules liturgiques une invariabilité sévère, en même temps que la tendance de plus en plus marquée des Églises particulières vers l'unité romaine.

La lettre de Vigile à Profuturus etc.

Ce n'est pas le lieu d'accumuler ici les documents sur tous ces points. Mais au moment où nous allons nous occuper de l'Anaphore latine, la lettre de Vigile à Profuturus a vraiment droit à une exception.

> Ordinem quoque precum in celebritate missarum nullo nos tempore, nulla festivitate significamus habere diversum ; sed semper eodem tenore oblata

---

sont déjà récitées quand surviennent les oraisons litaniques dans ce document, c'est la rubrique *Orat. post Lectiones Sabbati*, qui précède l'office de la Vigile de Pâques, où figurent ces oraisons

Ce doit être le même cas pour le *Missale Gothicum*, où rien n'indique, du moins, qu'il y ait intercalation de lectures.

La litanie diaconale est toute nue, sans adjonction de prières sacerdotales, dans les Missels de Stowe, dans la liturgie quadragésimale ambrosienne, et dans le manuscrit de Fulda.

Sous ce rapport, les Liturgies orientales se partagent. Tantôt l'*Ecténie* s'y poursuit d'un bout à l'autre comme je viens de le noter en dernier lieu pour certaines Eglises d'Occident, c'est à dire sans développement sacerdotal propre à chaque invitatoire. Tantôt ce sont des prières qui divisent la série litanique en plusieurs groupes, s'appliquant chacune à un certain nombre d'invitatoires.

De plus, l'Euchologion slavon, imprimé à Kief en 1762, avait conservé l'usage curieux d'intercaler, dans certaines circonstances (il y en avait dix huit), après celui des invitatoires qui répondait à la circonstance donnée (v. g. *pro iter agentibus*), des embolismes euchologiques, venus je ne sais d'où. (Cf. ALEXIOS VON MALTZEW, *Liturgikon* Berlin, 1902, pp. 241 à 281.) Il est possible que ces particularités ne soient que le résultat d'une adaptation au rit grec, de nos prières votives, auxquelles on ne peut, du reste, s'empêcher de penser dans cette question.

(1) *Collectio Canonum Ecclesiae Hispanae ex probatissimis ac pervetustis codicibus nunc primum in lucem edita a publica Matritensi Bibliotheca*. Matriti, MDCCCVIII. — *Epistolae decretales ac rescripta Romanorum Pontificum*. Matriti. MDCCCXXI, p. 155.

(2) *Ibid. (Coll. Can.)* col. 603.

Deo munera consecrare. Quoties verò paschalis aut ascensionis Domini, vel pentecostes, et epiphaniae, sanctorumque Dei fuerit agenda festivitas, singula capitula diebus apta subjungimus, quibus commemorationem sanctae solemnitatis aut eorum facimus, quorum natalitia celebramus: cetera verò ordine consueto prosequimur. Quapropter et ipsius canonicae precis textum direximus subter adjectum, quem Deo propitio ex apostolica traditione suscepimus. Et ut caritas tua cognoscat, quibus locis aliqua festivitatibus apta connectimus, paschalis diei preces simul adjecimus. His igitur fraternitatis tuae inquisitioni responsis, etc.

C'est conformément aux pièces jointes à l'appui de cette lettre et aux renseignements qu'elle contenait que le premier Concile de Braga dont je viens de parler, édictait, vingt-cinq ans après, le Canon suivant :

Item placuit, ut eodem ordine missae celebrentur ab omnibus, quem Profuturus quondam hujus metropolitanae ecclesiae episcopus ab ipsa apostolicae sedis auctoritate suscepit scriptum.

D. Les phases du mouvement d'évolution.

Vue d'ensemble du mouvement traditionnel.

Par tout cet ensemble de textes et d'observations, on voit comment on pourrait peut-être définir à grands traits les principales périodes de l'histoire euchologique dans l'antiquité latine:

Période d'improvisation — charismatique ou autre — et de tradition verbale, d'abord libre, puis organisée;

Période de compositions écrites, mais libres encore et même un peu touffues;

Période de recueils formés à peu près par le premier venu, sans garantie de compétence ni d'orthodoxie;

Période de révision de ces recueils et de fixation de formulaires officiels;

Période de compilations gélasiennes, grégoriennes et autres;

Période d'unification définitive.

Son jalonnement dans les Églises d'Orient:

Il serait difficile d'assigner des dates, et surtout des dates semblables pour toutes les Églises, à ce triple travail de composition et de fixation, puis de sélections diverses et de compilations, et finalement d'unification.

a) à Néocésarée

On a pu voir tout à l'heure que, tandis que Rome et Milan possédaient déjà des formulaires canoniques et communs, à la fin du IVe siècle, l'Afrique était encore, vers la même époque, dans une anarchie euchologique à laquelle les Conciles allaient enfin se préoccuper de mettre bon ordre.

Sous ce rapport il semble que les Orientaux aient pris les devants. Par exemple au rapport de S. Basile, l'Église de Néocésarée possédait l'invariabilité dès le milieu

du IIIe siècle. Or ce n'était pas d'une libre initiative quelconque que dépendait ainsi son formulaire, c'était à l'autorité régulière qu'elle en était redevable, à l'autorité de son évêque, S. Grégoire le Thaumaturge, qui dès lors avait fixé lui-même l'organisme liturgique auquel elle demeurait inviolablement attachée.

> Hujus adhuc etiamnum magna est apud ejus regionis homines admiratio, novaque ac semper recens memoria sic infixa est Ecclesiis, ut nullo tempore obsolescat. Itaque non factum aliquod, *non dictum, non ritum ullum mysticum*, ultra quam ille reliquit, Ecclesiæ adjecerunt. Quapropter etiam multa ex his quæ apud illos aguntur, imperfecta esse videntur, propter institutionis antiquitatem. Nam qui in Ecclesiarum administrationem successerant, nihil ex his quæ post illum excogitata sunt loco additamenti voluerunt recipere. Unum itaque ex Gregorii institutis est, etiam ille ipse glorificationis modus, cui nunc contradicitur, ex illius traditione in Ecclesia custoditus (1).

Dans l'espèce, la déposition du témoin qui nous rapporte ces faits a d'autant plus de poids pour attester la fixité déjà séculaire de la liturgie cappadocienne, que ce témoin, S. Basile, était particulièrement bien placé pour savoir à quoi s'en tenir sur les choses dont il parlait. L'année même où il dédiait à l'évêque d'Iconium, Amphiloque, le traité du Saint-Esprit où se trouve le témoignage allégué, c'est à dire vers 375, il était obligé de se justifier du reproche d'innovations liturgiques devant les chrétiens mêmes de Néocésarée. La lettre (CVII aliàs 63) dans laquelle il répond aux calomnies dont on l'accablait à ce propos, est célèbre (2). b) à Césarée.

Mais lui-même avait, à son tour, réglé l'euchologie et pris diverses mesures intéressant la liturgie de l'autel. Quoi qu'il en soit, en effet, de l'authenticité des Liturgies décorées de son nom, quoi qu'il en soit aussi de l'usage qu'on fait parfois, à ce sujet, d'un écrit douteux de Proclus de Constantinople (3), nous avons sur ce point le témoignage de son panégyriste et contemporain, S. Grégoire de Nazianze, qui,

(1) S. Basilii Magni. *Liber de Spiritu Sancto*, cap. XXIX, 74, Migne, *Pat. Gr.* t. XXXII, 207-208.

(2) Migne, *Pat. Gr.*, t. XXXII, 759 ss.

(3) S. Procli, *Tractatus de traditione divinæ missæ*. Migne, *Pat. Gr.*, t. LXV, 849 ss.

Πολλοὶ μέν τινες καὶ ἄλλοι τῶν τοὺς ἱεροὺς ἀποστόλους διαδεξαμένων θεῖοι ποιμένες καὶ διδάσκαλοι τῆς Ἐκκλησίας, τὴν τῆς μυστικῆς λειτουργίας ἔκθεσιν ἐγγράφως καταλιπόντες, τῇ Ἐκκλησίᾳ παραδεδώκασιν. Ἐξ ὧν δὲ πρῶτοι οὗτοι καὶ διαπρύσιοι τυγχάνουσιν· ὁ τε μακάριος Κλήμης, ὁ τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων ὑπαγορευσάντων· καὶ ὁ θεῖος Ἰάκωβος, ὁ τῆς Ἱεροσολυμιτῶν Ἐκκλησίας τὸν κλῆρον λαχών, καὶ ταύτης πρῶτος ἐπίσκοπος ὑπὸ τοῦ πρώτου καὶ μεγάλου ἀρχιερέως Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν κατασταθείς. Ὁ δὲ μέγας Βασίλειος μετὰ ταῦτα τὸ ῥάθυμον καὶ κατωφερὲς τῶν ἀνθρώπων θεωρῶν, καὶ διὰ τοῦτο τὸ τῆς λειτουργίας μῆκος ὀκνούντων, ταύτην οὐ περιττὴν καὶ μακρὰν εἶναι νομίζων, ἀλλὰ τὸ τῶν συνευχομένων τε καὶ ἀκροωμένων ῥάθυμον διὰ τὸ πολὺ τοῦ χρόνου παρανάλωμα ἐκκόπτων, ἐπιτομώτερον παρέδωκε λέγεσθαι· κ. τ. λ.

dans l'énumération des œuvres de zèle sacerdotal de son ami, prend soin de spécifier les εὐχῶν διατάξεις, εὐκοσμίαι τοῦ βήματος (1).

Et ceci nous est confirmé par Léonce de Byzance en des termes qui prouvent en même temps l'existence, à son époque (VIe siècle), d'une Liturgie (quelle qu'elle soit) fixée — croyait-on — dès les temps apostoliques, et d'une autre qu'il dit transmise par les Pères :

> Ἀναφορὰν γὰρ σχεδιάζει (Nestorius) ἑτέραν παρὰ τὴν πατρόθεν ταῖς Ἐκκλησίαις παραδεδομένην, μήτε τὴν τῶν ἀποστόλων αἱδεσθεὶς, μήτε δὲ τὴν τοῦ μεγάλου Βασιλείου ἐν τῷ αὐτῷ Πνεύματι συγγραφεῖσαν, λόγου τινὸς κρίνων ἀξίαν· ἐν ᾗ Ἀναφορᾷ βλασφημιῶν (οὐ γὰρ εὐχῶν) Τελετὴν ἀπεπλήρωσεν (2).

Origine du dualisme euchologique (oriental et occidental).

En somme la différence des solutions disciplinaires adoptées dans les Églises orientales, d'une part, et les Églises latines, d'autre part, tiendrait peut-être à ce qu'en Orient, on se serait immobilisé plus près des origines, tandis qu'en Occident, on aurait laissé plus longtemps et plus largement aux initiatives régulières et légitimes, une certaine part d'aisance et de liberté, qui devaient d'elles-mêmes, par l'ascendant de Rome et le besoin d'unité, se resserrer toujours progressivement.

III.

L'Évolution propre à l'Anaphore latine.

Transition aux articles suivants.

Arrivés à ce point de l'évolution générale de l'euchologie, nous n'avons plus intérêt à en poursuivre l'histoire plus ou moins conjecturale. D'ailleurs c'est seulement d'Anaphore, de l'Anaphore latine, que nous avons à nous occuper et nous pouvons en jalonner désormais une histoire réelle. Nous allons donc entrer dans la région positive des faits qui la concernent exclusivement, sur un terrain d'observations objectives, suggérées par le témoignage même, précis et formel, des documents.

A quelle époque sommes-nous au juste, au moment où nous abordons ces documents? Je n'en sais rien. Je sais seulement que nous sommes vraisemblablement assez loin déjà de l'époque primitive, que l'Orient est définitivement immobilisé dans

(1) S. Gregorii Nazianzeni, *Oratio XLIII (in laudem Basilii Magni)*, N° XXXIV. — Migne, *Pat., Gr.*, t. XXXVI, col. 541.

(2) Aliam enim Missam effutivit praeter illam quae a Patribus tradita est Ecclesiis, neque reveritus illam apostolorum, nec illam magni Basilii in eodem Spiritu conscriptam : in qua Missa blasphemiis non precationibus τὴν Τελετὴν, id est, mysterium Eucharistiae, opplevit. (Leontii Byzantini *adversus Incorrupticolas et Nestorium*, lib. III, 19. — Migne, *Pat. Gr.*, t. LXXXVI, 1367-1368).

ses traditions plus ou moins pures, que l'Occident est irrévocablement entré dans ses voies, de plus en plus divergentes de la tradition.

C'est pourquoi, laissant désormais de côté les Anaphores orientales, qui nous ont fourni tout-à-l'heure les données premières dont nous avions besoin, je voudrais maintenant suivre dans ses diverses directions l'Anaphore latine, interroger les souvenirs des âges antérieurs qui peut-être y subsistent encore, et finalement essayer la restitution de l'une des Anaphores latines les plus voisines des origines qu'il est possible, si c'est possible.

Conclusion.

En attendant nous sommes toujours certains d'un fait: celui de l'évolution de l'Anaphore. Il est acquis dès à présent, qu'un type antérieur a précédé les formes d'Anaphores que nous connaissons, c'est à dire, en d'autres termes, que le type primitif a évolué.

ARTICLE II.

L'évolution de l'Anaphore latine dans ses protocoles.

Les rédactions nouvelles de l'Anaphore latine.

Nous avons donc affaire maintenant aux rédactions nouvelles de l'Anaphore latine. Par rédactions nouvelles, je n'entends pas seulement parler des embolismes eucho-logiques si caractéristiques des liturgies latines, et si étrangers aux liturgies d'Orient, je pense également à *certains* protocoles ou cadres plus ou moins différents les uns des autres, et j'y vois un premier étage auquel l'autre, celui des embolismes, s'est superposé.

Protocoles propres et protocoles communs.

« Certains » protocoles — je souligne — et non pas tous les protocoles. Il importe en effet de ne pas confonde les ἅπαξ λεγόμενα, les protocoles contemporains de leurs Anaphores et dont la rédaction, du même jet qu'elles, n'appartient déjà plus aux origines du nouveau genre, il importe, dis-je, de ne pas confondre ces protocoles avec ceux dont le texte se prête indifféremment à un plus ou moins grand nombre — et surtout à un grand nombre — d'embolismes. En un mot, il faut distinguer les textes *propres* des textes *communs*, au sens consacré de ces deux mots dans la liturgie.

Preuve de l'évolution: la formation de protocoles distincts des embolismes.

Or, les textes que je vise en disant « certains protocoles », ce sont les textes communs, les protocoles déjà nettement distincts des accessions embolismiques qui, se groupant successivement autour d'eux, finissent par leur former en quelque sorte une clientèle plus ou moins nombreuse. Ce sont, dis-je, ces textes, parce que c'est là surtout que nous allons saisir commodément et sur le vif, non seulement la réalité de l'évolution latine, qui deviendra dès lors incontestable, mais peut-être aussi le secret de sa formation.

Supposons, en effet, par exemple, cent embolismes pour un même protocole. Il n'y en a guère qu'un, n'est-il pas vrai, — si même cet unique est resté — dont la rédaction ait chance d'avoir été jetée dans la même coulée littéraire que le protocole: les quatre-vingt-dix-neuf autres lui sont donc postérieurs, et le cas de leur accession n'a pu se produire sans constituer par là même un véritable fait d'évolution. Eh bien, le cas que je suggère ainsi n'est pas une chimère: c'est le cas de tout protocole commun, par rapport à l'alluvion des embolismes qui viennent s'adapter à lui. L'ensemble des protocoles communs forme donc, comme je viens de l'énoncer, un premier étage auquel s'est superposé l'ensemble des embolismes coordonnés à ces protocoles.

Utilité d'une enquête.

Nous avons trop d'intérêt à noter ce qui nous révèle le fait et les procédés de l'évolution dans nos Anaphores latines, pour négliger d'en mettre en relief les indices certains quand il s'en rencontre: c'est ici le cas. Nous allons donc insister dans un premier paragraphe, sur la différence des deux étages ou des deux couches formées

par la superposition du système des embolismes au système des protocoles communs. J'irai plus loin ensuite (§ II°) et je montrerai qu'il faut reconnaître une distinction semblable entre les protocoles eux-mêmes.

§. I.

Formation de protocoles distincts des embolismes.

I.

Reconnaissance des faits: spécimen de protocoles.

Limitation de l'enquête.

Comme il ne s'agit pas de dresser un inventaire complet de toutes les manifestations semblables qui intéressent cette question, mais simplement de reconnaître et d'établir le *fait* lui-même de cette première marche évolutive, on me permettra de limiter mon enquête au strict nécessaire, ou du moins à ce qui est utile pour atteindre ce but.

Il serait évidemment intéressant de dégager des *Illationes* et des *Contestationes* tout l'ensemble protocolaire des liturgies gallicanes (1), et de les ramener à des types communs. Mais les dimensions que prendrait un pareil dépouillement ne seraient pas proportionnées au profit que nous en pourrions tirer pour la question du *Te Deum*. Les documents romains sont plus abordables.

Ce sera d'ailleurs non seulement simplifier notre enquête, mais aussi la rendre plus frappante, que de nous en tenir aux Sacramentaires où les familles de protocoles sont les plus compactes: ce sont précisément ces mêmes Sacramentaires Léonien, Gélasiens, Grégoriens.

Et comme les variétés de protocoles qui s'y rencontrent, se ramènent à peu près toutes à celles qui terminent les douze Préfaces conservées dans le Missel romain, je puis, pour plus de simplification encore, me contenter de transcrire celles-ci. Cela suffit largement à mon but, qui est de montrer comment se sont formés des protocoles distincts des embolismes.

(1) N'est-il pas piquant de constater ici, sous le double rapport des embolismes et des variétés protocolaires, qu'en outrant les conséquences de l'initiative qui leur était laissée dans le choix des pièces de rechange, ce sont précisément les liturgies gallicane et mozarabe, si souvent identifiées aux liturgies grecques, qui, non contentes de ne pas demeurer immobiles avec celles-ci, non contentes de jouir modérément, comme à Rome, de la liberté de varier les embolismes et les protocoles, ont au contraire augmenté presque à l'infini, la distance et l'écart qui les séparaient de plus en plus de l'Orient? N'est-il pas piquant de voir les choses en venir au point de provoquer à Rome même les protestations dont la lettre du Pape Vigile à l'évêque Profuturus de Braga nous a transmis l'écho.

Les protocoles du Missel romain.

Dans le Missel romain, les protocoles qui concluent les Préfaces sont au nombre de quatre. Ils se distinguent les uns des autres dès leurs premiers mots : ainsi nous avons le protocole *Per quem majestatem tuam*, précédé ou non de *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ou de *Jesus Christus Dominus noster* à tous les cas; nous avons le protocole *Et ideo cum Angelis*, le protocole *Propterea profusis gaudiis*, le protocole *Quem laudant.*

Classification des Préfaces d'après le protocole final.

Ces protocoles peuvent même servir de base à une classification des Préfaces. On dira peut-être qu'ils se distinguent trop peu foncièrement les uns des autres pour permettre de déterminer parmi les Préfaces de véritables familles, de véritables types. Ma pensée n'est pas non plus qu'en ce point la différenciation ait été considérable ; mais les différences sont réelles. Or il suffit qu'un plus ou moins grand nombre de Préfaces se rapportent à l'un ou à l'autre de ces protocoles, pour que nous trouvions dans cette répartition elle-même le fondement d'un groupement typique

Je n'en puis dire autant du protocole initial, ni des embolismes; du protocole initial, parce qu'il est le même partout; des embolismes, parce que les thèmes y variant d'une pièce à l'autre, nous devrions reconnaître un caractère typique différent pour chacun. Il y aurait cependant moyen de classer secondairement ces divers thèmes, suivant les affinités de leur forme littéraire, mais ceci devient une autre question que la question présente, et nous n'avons pas à y entrer. Voyons nos types.

Premier type.

a). 1er type. Sa famille.

Le premier ne comprend plus aujourd'hui que trois variétés, ou plutôt deux, car la Préface commune et quotidienne n'est pas une variété, c'est le type même, ou plutôt la réunion directe, sans embolisme, du protocole initial au protocole final.

Je place le protocole initial dans la première colonne, le protocole final dans la troisième, les embolismes au milieu.

PROTOCOLE INITIAL.	APPLICATION & EMBOLISME.	PROTOCOLE FINAL.
Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et *ubique gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus,	*1° Carême.* Qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et praemia.	Per Christum Dominum nostrum, per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates, caeli caelorumque Virtutes ac beata Seraphim socia exultatione concelebrant. Cum quibus et
	2° Passion. Qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti, ut unde mors oriebatur,	

*Le Missel Mozarabe, qui a cette Préface au VIIe Dimanche après

la Pentecôte, offre cette variante: « Hic et ubique gratias agere et sacrificia spiritualia celebrare, Domine sancte, Pater eterne, omnipotens Deus. » (1)	inde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur.	nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes.
	3° Préface commune. (pas d'embolisme).	

Les références aux Préfaces des anciens Sacramentaires qui se réclament de ce premier type de protocole, sont relevées dans l'Appendice de ce Mémoire. Je me borne à noter ici leur nombre en rappelant les n^os^ d'ordre sous lesquels on les trouvera pour chaque document.

1° Sacramentaire Léonien = 252 Préfaces (10 + 242).
(Cf. *App.* n°s 9 à 18 + n° 19).

2° Sacramentaire Ambrosien = 143 Préfaces.
(Cf. *App.* n°s 1 à 17).

3° Sacramentaire Grégorien = 65 Préfaces (49 + 13 + 3).
(Cf. *App.* n°s 1 à 5 + n°s 6 à 8 + n° 9).

4° Sacramentaire Gélasien = 24 Préfaces (18 + 6).
(Cf. *App.* n°s 7, 13 à 17 + n°s 8 et 9).

On comprend dans quel sens je dis que la Préface commune est la formule même du premier type. Il faut bien admettre que, par rapport à la Préface du Carême et à celle de la Passion, comme à toutes les anciennes Préfaces de la même classe, elle est relativement primitive; celles-ci, venues postérieurement, n'ont eu qu'à insérer leurs embolismes dans le cadre qu'elle leur offrait. Je ne vais cependant pas jusqu'à croire que telle ait toujours été la rédaction de la Préface commune. J'admettrais volontiers, au contraire, qu'elle n'est rien autre chose elle-même que le reliquat d'une ancienne rédaction, sacrifiée dans toute sa partie centrale, pour être réduite aux proportions purement protocolaires où nous la voyons, et qui durent paraître, à un moment donné, suffisantes pour satisfaire aux besoins de la célébration quotidienne, tandis que les anciennes auraient paru, je suppose, excessives. D'ailleurs, je reviendrai bientôt sur cette explication. **Préface-mère de ce type.**

On s'étonnera peut-être de ne pas trouver, à côté des Préfaces du Carême et de la Passion, celle des fêtes de Notre-Dame. C'est à dessein qu'elle n'y figure pas. Sans doute, il est évident qu'elle dérive du texte assigné dans les anciens Sacramentaires Grégoriens à la fête de l'Assomption, lequel appartient également d'ailleurs à la première catégorie; mais la rédaction dérivée, telle qu'elle est au Missel romain, n'est pas assez anciennement documentée pour que j'aie cru pouvoir la mettre au **Préface de Notre-Dame**

(1) *Missel Mox.*, éd. LESLEY, p. 276, l. 56-60.

rang des douze autres, qui, toutes, se réclament des Sacramentaires Grégoriens les plus autorisés. Voici les deux rédactions :

CODEX OTTOBONI 313.	MISSEL ROMAIN.
Decimo Octavo Kalendas Septembris. Assumtio sanctæ Mariæ.	
Vere dignum etc.	Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens,
Æterne Deus. Et te in veneratione sacrarum Virginum exsultantibus animis	aeterne Deus. Et te in...
laudare, benedicere et prædicare.	collaudare, benedicere et praedicare.
Inter quas intemerata Dei Genitrix Virgo Maria, cujus Assumtionis diem celebramus, gloriosa effulsit.	
quæ et Unigenitum tuum Sancti Spiritus	Quae et Unigenitum tuum Sancti Spiritus
obumbratione concepit, et virginitatis gloria permanente Mundo lumen æternum	obumbratione concepit: et Virginitatis gloria permanente lumen aeternum mundo
effudit Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem etc. (1)	effudit Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates. Caeli caelorumque Virtutes ac beata Seraphim socia exultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes.

Deuxième type.

b). 2e type. Sa famille.

Le nombre des variétés — conservées — de ce que l'on peut considérer comme un deuxième type, est supérieur au précédent. Ce deuxième type comprend les Préfaces de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension et des Apôtres. Deux de ces variétés, toutefois, celle de Pâques et celle des Apôtres, se distinguent

(1) MURATORI, *Lit. Rom. Vet.*, t. II, col. 330.

encore des trois autres et entre elles, par la différence du point de départ que prennent leurs embolismes dans le protocole initial, et par la façon dont elles modifient la dernière partie de ce protocole.

PROTOCOLE INITIAL.	APPLICATIONS ET EMBOLISMES.	PROTOCOLE FINAL.
	1. *Embolisme de Noël.* Quia per incarnati Verbi mysterium, nova mentis nostrae oculis lux tuae claritatis infulsit, ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.	
	2. *Embolisme de l'Épiphanie.* Quia cum Unigenitus tuus in substantia nostrae mortalitatis apparuit, nova nos immortalitatis suae luce reparavit.	
Vere dignum et justum est aequum et salutare * nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus. *	3. *Embolisme de l'Ascension.* Per Christum Dominum nostrum, qui post resurrectionem suam omnibus discipulis suis manifestus apparuit, et ipsis cernentibus est elevatus in caelum, ut nos divinitatis suae tribueret esse participes.	Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia caelestis exercitus, hymnum gloriae tuae canimus, sine fine dicentes.
	4. *Embolisme de Pâques.* * Te quidem Domine omni tempore sed in hoc potissimum die gloriosius praedicare, * cum Pascha nostrum immolatus est Christus. Ipse enim verus est Agnus, qui abstulit peccata mundi. Qui mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit.	
	5. *Embolisme des Apôtres.* * Te, Domine, suppliciter exorare * ut gregem tuum, Pastor aeterne, non deseras, sed per beatos apostolos tuos continua protectione custodias. Ut iisdem rectoribus gubernetur, quos operis tuis vicarios eidem contulisti praeesse pastores.	

Ces Préfaces du Missel romain se retrouvent, comme celles du premier type, dans les plus anciens Sacramentaires. Pour continuer de donner une idée de la place que se sont faite les différents types dans l'histoire de l'euchologie, je relève ici, comme je l'ai fait à l'égard du premier type, les chiffres qu'accusent les Sacramentaires. On remarquera que je considère comme étant synonymes les trois débuts *Et ideo cum Angelis, Unde cum Angelis, Propterea cum Angelis,* mais en laissant de côté le *Propterea* du n° 4, vu l'impossibilité de décider s'il appartient au deuxième type ou bien au troisième *(Propterea profusis gaudiis).*

1° Sacramentaire grégorien = 23 Préfaces.
(Cf. *App.* n°s 12 à 15).

2° Sacramentaire Ambrosien = 19 Préfaces (17 + 1 + 1 + 1).
(Cf. *App.* n°s 31 à 34 + n° 35 + n° 36 + n° 37).

3° Sacramentaire Gélasien = 17 Préfaces (16 + 1).
(Cf. *App.* n°s 1 à 4 + n° 20).

4° Sacramentaire Léonien = 12 Préfaces (8 + 1 + 3).
(Cf. *App.* n°s 1 et 2 + n° 3 + n° 5).

Troisième type.

c). 3e type. Sa famille.

Le troisième type n'est plus représenté dans le Missel romain que par une seule Préface, celle de la Pentecôte.

De même, il n'y avait déjà plus de ce type qu'une seule Préface dans le Sacramentaire Grégorien de Muratori *(App.* n° 11), non plus que dans le Sacramentaire Gélasien *(App.* n° 5).

C'est à la Pentecôte, comme dans le Missel romain, qu'on trouve ce protocole dans le susdit Grégorien de Muratori. Mais c'est à Pâques qu'il faut le chercher dans le Gélasien, dans le Sacramentaire de Bobbio *(App.* n° 20), dans le *Gallicanum vetus (App.* n° 6) et dans l'Ambrosien *(App.* n° 39=546). Ce qui n'empêche pas ce même *Gallicanum vetus (App.* n° 6) de l'appliquer à un autre embolisme (férie V^e de la semaine pascale). C'est à la suite de ce dernier embolisme, et pour la férie VIe de cette même semaine pascale, que notre protocole est employé par le *Missale Gothicum (App.* n° 7).

C'est également à onze de ses Préfaces pascales que l'Ambrosien réserve le protocole *Propterea (Unde, Ut) profusis gaudiis...* etc.

Il y a cependant deux autres circonstances où nous le retrouvons, naturellement, sous d'autres embolismes : ce sont les fêtes du 25 décembre et de l'Épiphanie. Les Préfaces du 25 décembre appartiennent toutes au Léonien : elles sont au nombre de quatre *(App.* n°s 6, 7). Celle de l'Épiphanie est commune au *Bobiensis (App.* n° 11) et au *Gothicum (App.* n° 7). L'embolisme de cette même Préface (1) se rencontre

(1) Quia cum Unigenitus tuus in substantia... (Voir ci-dessus le tableau du deuxième type.)

dans le Grégorien de Muratori (Ottoboni), mais avec un protocole différent, le protocole *Et ideo* (1), comme dans le *Triplex* (2).

Mobilité des protocoles.

Ne laissons point passer inaperçue cette liberté de rechange qui permet de donner à un même embolisme tantôt le protocole *Et ideo*, tantôt celui dont nous nous occupons (*Propterea profusis*). Il est évident par là, que les protocoles, une fois conquise leur individualité séparée, anonyme, jouissent d'une sorte de mobilité *ad libitum*, et paraissent assez indifférents à telle adaptation plutôt qu'à telle autre. Rien ne prouve mieux la distinction des deux littératures, celle des protocoles et celle des embolismes, et leur superposition. Ce nouvel argument pourrait d'ailleurs être développé. Mais au point où nous sommes, ce serait vraiment superflu, le fait étant plus que suffisamment établi, bien que partiellement, par notre petite enquête.

Peut-être y aurait-il d'autres textes à verser au dossier de ce troisième type. Mais les autres *incipit* qui nous y conduiraient, *Propterea*, *Unde*, n'étant suivis d'aucun autre mot qui permette de décider s'il s'agit du *Propterea profusis gaudiis* ou du *Propterea cum Angelis*, etc., je m'abstiens de les employer d'aucun côté.

La famille de ce type se compose en résumé de dix-huit membres, et l'on ne voit pas qu'elle se soit établie dans d'autres régions que celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques et de la Pentecôte.

Voici le texte du Missel romain :

PROTOCOLE INITIAL.	EMBOLISME.	PROTOCOLE FINAL.
Vere dignum et justum est aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus, per Christum Dominum nostrum.	Qui ascendens super omnes caelos, sedensque ad dexteram tuam, promissum Spiritum Sanctum hodierna die in filios adoptionis effudit.	Propterea profusis gaudiis, totus in orbe terrarum mundus exsultat. Sed et supernae Virtutes, atque angelicae Potestates hymnum gloriae tuae concinunt sine fine dicentes.

Absence de Préface purement protocolaire dans les 2e et 3e types.

Jusqu'à présent nous n'avons encore de Préface à l'état purement typique, ou plutôt à l'état purement protocolaire — ce qui n'est pas la même chose — que dans la première catégorie. C'est la Préface quotidienne, et l'on conçoit assez bien que l'embolisme n'étant que l'adaptation du type à des circonstances liturgiques sortant de l'ordinaire, le type, ou ce qui le représente, c'est à dire ce qui en reste, devait naturellement demeurer ce qu'il était, ni plus ni moins, dans les circonstances ordinaires. Il n'en va pas ainsi pour la deuxième et la troisième catégorie; et cela se

(1) MURATORI, *Lit. Rom. Vet.*, t. II, col. 294.
(2) GERBERT, *Mon. Vet. Lit. Alem.*, Pars I, p. 17.

conçoit encore, puisque les circonstances ordinaires étant pourvues, il ne pouvait plus s'en présenter que d'*extra* ordinaires, réclamant par conséquent chacune son embolisme; et dès lors, il n'est pas surprenant qu'on ne trouve dans ces deux catégories aucune Préface à l'état purement protocolaire et sans embolisme, telle qu'est la Préface commune.

Quatrième Type.

d). 4e type. Sa famille

Le quatrième type n'est plus représenté dans le Missel romain que par une seule Préface, celle de la Trinité. Le Grégorien n'en avait pas davantage et c'était celle-là. (*App.* n° 10). Le Gélasien n'en a pas moins de 11 = 9 + 1 + 1 (*App.* n° 10 + n° 11 + n° 19). L'Ambrosien le suit de près avec 10 Préfaces = 9 + 1 (*App.* nos 26 à 29 + n° 30). Je me borne à transcrire le texte du Missel romain.

PROTOCOLE INITIAL.	EMBOLISME.	PROTOCOLE FINAL.
Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus.	*1° Trinité.* Qui cum Unigenito Filio tuo, et Spiritu sancto, unus es Deus, unus es Dominus: non in unius singularitate personae, sed in unius Trinitate substantiae. Quod enim de tua gloria revelante te credimus, hoc de Filio tuo, hoc de Spiritu Sancto, sine differentia discretionis sentimus. Ut in confessione verae sempiternaeque Deitatis, et in personis proprietas, et in essentia unitas, et in majestate adoretur aequalitas.	Quam laudant Angeli atque Archangeli, Cherubim quoque ac Seraphim: qui non cessant clamare quotidie, una voce dicentes:

Sa dépendance du 1er type.

A dire vrai, le protocole *Quam laudant* (ou *quem* laudant) ne détermine pas rigoureusement un type distinct du premier, aussi nettement que le font les protocoles *Et ideo*, *Propterea profusis gaudiis*, des deuxième et troisième types. Ce que nous avons ici n'est guère autre chose probablement qu'une réduction, le protocole du premier type abrégé; en un mot, quelque chose d'analogue à la réduction qu'a dû subir, nous venons de le voir, le texte pascal de l'*Illatio* mozarabe, et de plusieurs autres textes gallicans.

II.

Interprétation des faits: mode de formation des protocoles.

Position des questions à résoudre.

De cette enquête partielle, et de ce qui a été déjà observé, nous pouvons tirer deux considérations principales: nous avons une Préface, la Préface commune, qui consiste toute en protocoles ; outre cela, nous avons plusieurs formes de protocoles, et, je le répète, les quatre du Missel romain ne sont qu'un spécimen de cette pluralité.

Eh bien: 1° Comment peut-on se représenter décidément la formation d'un protocole? 2° Comment passe-t-on du protocole, au singulier, aux protocoles, au pluriel? Quelle est l'origine de cette pluralité?

Telles sont les deux questions auxquelles je voudrais proposer brièvement une réponse, en manière de conclusion.

1°. Origine du Protocole en général.

A. Multiplicité d'embolismes constamment substitués à la même portion d'un texte premier.

Commençons par les origines du protocole. A-t-il jamais existé une Préface purement protocolaire, c'est à dire sans une ou plusieurs phrases intermédiaires entre le Préambule et le protocole final? Non seulement ce n'est pas problable, mais je pourrais exposer certaines données historiques tout-à-fait inconciliables avec cette hypothèse. Ce qui me paraît beaucoup plus probable, c'est que le protocole final ne s'est constitué comme tel, n'est devenu protocole, que par le fait de substitutions réitérées de rédactions nouvelles à une portion, toujours la même, de la Préface, qu'il terminait. Ainsi le protocole, en tant que protocole, serait un résultat, je veux dire le résultat de calques multiples pris sur les parties extrêmes d'une première Préface, dont la partie centrale aurait seule été laissée de côté dans les imitations, cette partie centrale étant alors remplacée par une rédaction propre, qui lui aurait été substituée sous la forme de ce que j'appelle l'embolisme. La Préface originale aurait donc compris: 1° tout ce qui nous est parvenu sous la figure de préambule et de protocole final; 2° la phrase, ou les phrases caractéristiques de la rédaction première, remplacées dans la suite, pour correspondre à des circonstances spéciales, au fur et à mesure des besoins, par des embolismes. Il resterait cependant à déterminer quel est, dans chacun des types, le cas premier qui aurait donné naissance aux cas dérivés. S'il n'a pas disparu sans retour, il doit être aujourd'hui perdu dans la masse des Préfaces tombées en désuétude: nous chercherons bientôt, dans les articles suivants, s'il ne serait pas possible de le retrouver.

B. Origine de la Préface commune.

a. Hypothèse inadmissible d'un original purement protocolaire.

On serait tenté de croire, à première vue, que, pour le premier type, la genèse du protocole serait différente de celle que je viens d'esquisser. Ici, dirait-on, ce n'est plus la multiplicité des calques qui aurait créé le protocole; il ne *résulterait* pas d'imitations, ni de calques multiples, comme cela serait arrivé pour les autres types. Les embolismes qui s'adaptent à ce protocole s'y seraient insérés purement et simplement, sans rien supprimer, sans se substituer à rien, puisque le texte original, la

Préface commune, est toute en protocole, sans plus. En deux mots, notre premier type protocolaire se serait constitué tout ensemble par écartement d'un texte original, et par additions, par interpolations répétées de textes divers insérés dans l'écartement. Les autres (2e, 3e, etc.) se seraient constitués par une répétition successive de *substitutions* multiples, toujours au même endroit. Le premier embolisme introduit dans ces types (2e, 3e, etc.) y aurait trouvé un texte antérieur auquel il avait à se substituer, les autres embolismes se conformant, dans la suite, à ce précédent. Le premier embolisme introduit dans le premier type, au contraire, aurait trouvé table rase.

b. Réduction d'une Anaphore à ses parties extrêmes.

Mais qui nous autorise à voir dans la Préface commune le type lui-même, une rédaction première, demeurée telle quelle depuis son origine? Combien n'est-il pas plus simple de supposer (1), et combien n'est-il pas plus vraisemblable, que cette Préface n'est plus, elle-même, qu'un vestige d'un texte plus étendu, dont on n'aurait conservé que ce qui paraissait essentiel et strictement indispensable à la célébration quotidienne, ordinaire, du saint sacrifice? Il n'est besoin que de se rappeler la Liturgie grecque de S. Jacques et la Liturgie dite des 12 Apôtres (2), pour s'assurer qu'une pareille opération non seulement est possible, mais qu'elle a été pratiquée, par le fait, en Orient. Notre Préface commune serait, vis-à-vis de l'Anaphore latine d'où elle procède, dont elle ne représente plus que les parties extrêmes devenues protocoles, dans un rapport équivalent à celui qui existe entre la Liturgie des 12 Apôtres et la Liturgie de S. Jacques. De part et d'autre on se serait réduit aux protocoles, ou peu s'en faut, pour abréger. Ainsi, je le répète, la Préface commune ne serait autre chose que l'abréviation, la réduction à ses deux parties extrêmes d'une Anaphore antérieure à la période embolismique, et, qui sait? peut-être de l'une des deux ou trois Anaphores invariables préhistoriques. Cela ne nous replacerait probablement pas encore aux origines (3), mais du moins, est-il permis de croire que de pareils vestiges nous en rapprocheraient sensiblement, soit parce qu'il s'agit, dans la Préface commune, d'un usage ordinaire — le nom seul l'indique — et d'autant plus ancien probablement, qu'il est aussi celui des réunions liturgiques primitives (les réunions dominicales) — nous allons le voir —, soit encore parce qu'on n'aurait vraisemblablement ainsi réduit qu'un type fort ancien, beaucoup trop solennel et trop étendu pour l'usage quotidien.

En tout cas, ni l'un ni l'autre des types de Préfaces dont nous avons pris connaissance, ne nous représente le type initial complet, l'Anaphore latine totale, puisqu'à tous il manque au moins le thème « théologique » et « christologique » que nous devrions y retrouver. Nous allons voir bientôt que d'autres témoins ont été plus fidèles à conserver quelque souvenir de ce thème.

(1) J'y ai déjà préparé le lecteur aussitôt après avoir présenté le premier type.
(2) Voir, ci-dessus, le tableau de concordance du *Te Deum* et de ces deux liturgies, p. 326.
(3) J'ai, pour faire cette réserve, des raisons que je ne puis exposer ici.

En attendant, disons encore qu'en étudiant les divers types de Préfaces, on arriverait à restituer autant de formes sous lesquelles ont dû commencer, puis se multiplier, les innovations. Nous pourrions reconnaître en même temps le caractère de ces innovations. A l'occasion de certaines circonstances liturgiques exceptionnelles, on aurait introduit une, deux, trois rédactions d'Anaphores complètement différentes de l'une ou l'autre Anaphore commune, la seule connue jusque là. Ces rédactions elles-mêmes, qui, somme toute, auraient pu, l'identité du thème une fois sauvegardée, n'être que des synonymes de la rédaction typique, inauguraient un principe entièrement nouveau. Ce n'était plus l'ensemble des perfections divines ou de l'œuvre surnaturelle qui en était l'objet invariable, c'était un objet précis, un point détaché de cette œuvre surnaturelle. Du drame complet le thème se bornait à viser un point, et ce point variait suivant les circonstances liturgiques, si bien que, de proche en proche, on en vint à des thèmes où le point de vue premier lui-même disparaissait, pour faire place à des circonstances purement hagiographiques, ascétiques, parénétiques, etc.

2°. Formation du système d'évolution propre à l'Anaphore latine.

J'ajoute que les rédactions elles-mêmes ont été multiples, suivant les églises, pour une même circonstance liturgique, et que ce nouveau genre de variétés pourrait marquer encore autant d'étapes, ou du moins un nouveau caractère de cette évolution de l'Anaphore latine.

Pour conclure, on doit voir maintenant: *a)* comment, par ces différenciations, par la corrélation progressive que l'Occident laisse s'établir à titre normal, essentiel en quelque sorte, entre la diversité des circonstances liturgiques et l'adaptation de l'Anaphore à ces circonstances, on a pu s'écarter de plus en plus du système primitif, tel à peu près qu'il se maintenait en Orient; *b)* comment, en s'engageant dans la voie des embolismes proprement dits, on a pu s'acheminer graduellement vers un système tout nouveau, dont l'application à l'euchologie tout entière finit parfois par s'étendre si loin (les liturgies gallicanes en font foi), que les Conciles et les Papes durent y mettre bon ordre; *c)* comment ont pu se constituer peu à peu des protocoles, par le fait de la permanence des parties extrêmes, en dépit des modifications affectant toujours le même point central; et enfin comment ces protocoles, loin de représenter nécessairement le type complet, n'en sont peut-être le plus souvent que des vestiges, et les derniers témoins survivants.

Conclusion.

§ II.

L'ÉVOLUTION PROPRE DES PROTOCOLES DÉSORMAIS DISTINCTS DES EMBOLISMES.

Ceci m'amène à développer un point de vue que je n'ai fait que signaler en passant, mais en promettant d'y revenir.

Les quatre stades de l'évolution.

Ce n'est pas seulement la superposition des embolismes aux protocoles, qui nous révèle un mouvement d'alluvion séculaire d'une stratification à l'autre des Anaphores latines. Les protocoles eux-mêmes nous offrent à leur tour une coupe de terrain dans laquelle il est impossible de ne pas reconnaître plusieurs couches, s'étageant et se différenciant à mesure qu'on s'éloigne de la première stratification.

Ce n'est point raffiner que de pousser l'analyse jusque là. La chose est trop évidente. Il suffit de comparer entre eux les protocoles eux-mêmes, pour être amené à conclure que réellement la rédaction de ces protocoles a traversé diverses phases, elle aussi. Mais il ne suffit pas de reconnaître cette distinction d'une manière générale. En procédant avec méthode, on s'aperçoit bientôt que ces distinctions elles-mêmes supposent quatre états des choses, quatre progressions.

Il y a d'abord le fait de passer de l'unité à la multiplicité, je veux dire le fait de passer, par exemple, de la rédaction constante *x* aux rédactions variées *Per quem majestatem*, *Et ideo cum Angelis*, *Propterea profusis gaudiis*, etc., ou bien de l'une de celles-ci aux autres.

Il y a, secondement, le fait de transformer ces rédactions nouvelles, originellement solitaires, chacune dans son genre, en autant de formules protocolaires, auxquelles on finit par constituer progressivement toute une clientèle d'embolismes, qui se réclament, en plus ou moins grand nombre, de chacune d'elles.

Il y a, troisièmement, le fait de constituer à certains protocoles eux-mêmes, non plus une clientele d'embolismes, mais une vraie famille d'autres protocoles qui s'en détachent, en les abrégeant, en les paraphrasant, en les adaptant librement, bref en les modifiant d'une manière quelconque, tout en s'y raccordant encore, néanmoins, par la conservation de certains signes incontestables de parenté, notamment par des *incipit* tels que *Unde merito*, *Cui merito*, *Merito tibi*, etc.

Finalement, il y a les rédactions absolument solitaires, sans famille, et qui ne conservent plus avec les rédactions traditionnelles, d'autre lien que celui des idées à développer.

Les protocoles indépendants et solitaires.

Les deux premiers faits sont reconnus ; nous venons de nous en occuper.

Il n'y a rien à dire du quatrième. Le Missel mozarabe en fournit particulièrement la preuve, par exemple au IIe Dimanche de l'Avent (*App.* n° 3), au VIIe Dimanche après l'Épiphanie (*App.* n° 25), aux IVe et Ve Dimanches de Carême (*App.* nos 32 et 34) au Samedi *infra hebdomadam Paschae* (*App.* n° 45), etc. Il suffit de prendre connaissance des textes.

Les protocoles traditionnels et typiques.

Il n'y a guère autre chose à faire non plus pour le troisième fait; une fois que nous l'aurons reconnu, peu nous importe, en ce moment du moins, la plus ou moins grande extension qu'il a pu prendre.

Déjà ce que je disais plus haut du quatrième type romain par rapport au premier, considérant celui-ci comme une altération, une réduction de l'autre, déjà, dis-je, cette remarque nous a mis sur la voie. En parcourant les formules gallicanes et

mozarabes réunies dans l'Appendice, on en trouvera d'autres exemples, plus variés et plus probants, qui mettront ce fait en pleine lumière.

Ici je me contenterai de signaler spécialement le petit *Te Deum* mozarabe de notre *Illatio* pascale et, corrélativement, les textes dégénérés, réduits, modifiés, qui en procèdent, ou qui procèdent avec lui, si l'on veut, d'un autre texte commun qui reste à découvrir. Il est inutile de transcrire une fois de plus la dernière partie de notre *Illatio* pascale. Bornons-nous à la trancription des formules dérivées.

La famille protocolaire *Unde merito, Cui merito*, etc.

Cui (merito) omnes Angeli et (*ou :* atque) Archangeli non cessant clamare (*ou :* sine cessatione proclamant) quotidie una voce (ita) dicentes (*App.*: *Moz.*, nos 5, 6. — Per te cui merito, *etc. App.*: *Moz.*, nos 62, 67. — *Miss. Goth.* n° 3).

Unde merito omnes angeli et archangeli : throni : dominationes : virtutes : principatus : et potestates : cherubin ac seraphin in quorum sorte omnis constitit numerus electorum : te glorificare et magnificare atque laudare non cessant : ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 7).

Unde merito cunctus ille angelice congregationis exercitus : in hac martyris tui congressione (confessione) tuam domine diebus ac noctibus virtutem magnificare non desinit : proclamans atque ita dicens(*App.*: *Moz.*, n° 8).

Cui merito inter gloriosos angelos: celestesque virtutes: hymnum laudis debite sine cessatione proclamat: atque dicit (*App.*: *Moz.*, n° 14).

Unde merito tibi Domine omnes angeli non cessant clamare ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 16).

Quem merito tecum et cum Spiritu Sancto laudant celestia pariter ac terrena: Cherubin quoque ac Seraphin incessabili voce proclamant: ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 21).

Cui merito (etiam) omnes Angeli (et Archangeli) clamare non cessant (quotidie): ita (una voce) dicentes (*App.*: *Moz.*, nos 29, 42, 87, 89, 95).

Cui merito exercitus militie celestis non cessant clamare ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 46).

Unde merito celi celorumque virtutes cum Angelis et Archangelis : hymnum tibi laudis debite cum Seraphin exultant : ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 75).

Cui merito. (Sanctus) (*App.*: *Moz.*, n° 110. — *Mone*, nos 6bis, 10 — *Bobb.* nos 17, 47).

Quia tibi merito. (omnes angeli atque archangeli) (*App.*: *Moz.* nos 111, 128).

Cui (*App.*: *Moz.*, n° 114. — *Mone*, n° 9. — *Bobb.*, n° 16; Cui Angeli atque Archangeli. *Miss. Goth.*, n° 9; Cui omnes Angeli. *Miss. Goth.*, n° 39).

Per, (X. D. n. — D. n. J. C.) ipsum cui (merito) (*App.*: *Moz.*, nos 126 130 — *Miss. Goth.*, nos 17, 41 — *Bobb.*, nos 32, 37, 40).

Quia tibi merito omnis angelorum (*App.*: *Moz.*, n° 142).

Unde merito tibi, uni Deo in Trinitate regnanti, Angelice potestates non cessant clamare, ita dicentes (*App.*: *Moz.*, n° 138).

Cui m. omnes (angeli) SS (*App.*: *Mone*, n° 6 — *Miss. Goth.*, nos 25, 33, 34, 41. — *Bobb.* nos 26, 45).

Merito tibi (*App.*: *Mone*, n° 7).

Cui merito angeli et clamant dicentes (*App.*: *Mone*, n° 12).

Merito itaque omnis terra adorat te, et confitetur tibi. Sed et caeli caelorum et angelicae Potestates non cessant laudare dicentes: Sanctus, Sanctus, Sanctus (*App.*: *Miss. Goth.*, n° 1).

P. X. D. n. Cui merito omnes Angeli, atque Archangeli, Cherubim quoque, et Seraphim sine intermissione proclamant, dicentes. Sanctus, Sanctus, Sanctus (*App.*: *Miss. Goth.*, n° 13).

Unde merito tibi, Domine, inter choros Martyrum, et vocibus Angelorum, laudes tibi debitas agemus cum exultatione dicentes. Sanctus (*App.*: *Miss. Goth.*, n° 38).

Quod merito tibi, Domine, conlaudant opera illa, viginti quatuor seniores, et quatuor animalia senas alas habentes, dicentes Sanctus (*App.*: *Bobb.*, n° 43).

Merito tibi Domine omnis terra adorat te et confitetur (*App.*: *Bobb.*, n° 44).

Protocoles mixtes.

En raison de son exceptionnelle originalité, je transcris à part le protocole de l'*Illatio* mozarabe de S. Laurent. (*App.*: *Moz.*, n° 82).

Cui merito celi : et omnes virtutes debita laude confessionis occurunt : aureorumque candelabrorum septifera coruscatione fruentes : perpetuis vocibus cantum suavitatis extendunt. Archangelorum quoque exercitus in tuo nomine letantes tripudiant : et augustius triumphantes exultant. Cherubin quoque et Seraphin aureo gestientes volatu perstrepunt : et suavisono carmine : senarum alarum remigiis se pennigerantes extollunt. Bis bina denique animalia cum duodenorum felicium numero seniorum : omnis debita officia servitutis exsolvunt : et egregia cantica meditantes clamare non cessant : ita dicentes.

Certes, à certains égards, parmi tous ces protocoles, il en est bien quelqu'un, le dernier particulièrement, qui demeure solitaire, sans famille, et à peine traditionnel. Si je maintiens ces exceptions, en preuve de mon troisième fait, dans la sphère de

notre *Illatio* pascale, c'est qu'elles s'y rattachent encore, si faiblement que ce soit, par le *merito*, qui, vraiment, est caractéristique en l'occurence. J'avoue, d'ailleurs, que, par son individualisme autant que par la nouveauté de sa teneur, le protocole de S. Laurent appartient plutôt au genre de rédactions dont l'ensemble constitue mon quatrième fait, et dont la caractéristique est d'être non seulement solitaires et sans famille, mais en dehors de la tradition verbale, et de ne plus se rattacher aux autres que par le lien des idées, qu'elles expriment différemment.

Contribution du protocole *Unde merito* à la restitution d'une Anaphore préhistorique.

Nous pouvons nous en tenir là, — la preuve est faite —, et terminer ce qu'il fallait dire de l'évolution des protocoles, par cet inventaire des diverses métamorphoses de l'un d'eux, le protocole *Unde merito*. Du reste, la multiplicité des adaptations du texte primitif de cette formule, l'étendue de son usage, attestée par les documents wisigothiques, mérovingiens, celtiques, et cela pour l'ensemble de circonstances liturgiques le plus imposant, nous sont un sûr garant de sa valeur traditionnelle. Nous aurons à nous en souvenir bientôt. Car nous trouvons justement ici tout ce dont nous avons besoin pour représenter la part contributive des protocoles dans la documentation de l'Anaphore primitive. Cette seule considération justifierait, si c'était nécessaire, la petite étude micrographique sur laquelle nous nous sommes peut-être trop arrêtés.

Conclusion.

Quoi qu'il en soit, deux conclusions générales, suffisamment fermes, ressortent des pages qu'on vient de lire : premièrement, la rédaction de l'Anaphore latine évolue en constituant des protocoles distincts des embolismes, pour ne rien dire encore de ce qui a précédé; deuxièment, ce mouvement d'évolution finit par s'attaquer aux protocoles eux-mêmes.

Contribution de certains embolismes à la restitution d'une Anaphore préhistorique.

Cela dit, j'ai hâte d'aborder maintenant la question de l'évolution dans les embolismes et les *Post-Sanctus*, ou plutôt de la permanence du thème original de l'Anaphore latine, ou de ses métamorphoses, ou de son influence, dans certains embolismes et *Post-Sanctus* privilégiés. Cette permanence est bien le point de vue qu'il nous faut prendre ici. Car s'il est évident que chaque embolisme est, pour sa part, et par le fait même de son existence, la manifestation d'une différenciation littéraire plus ou moins évolutive, cette constatation, trop facile à faire, bien qu'intéressante à recueillir, ne nous serait pas, au cas particulier, d'un grand profit, si l'on ne poussait plus loin l'analyse. C'est donc surtout dans le rapport de chacun des embolismes et de certains *Post-Sanctus* avec le thème original, que nous avons à reconnaître l'évolution proprement dite, et c'est par conséquent des éléments de ce thème primitif que nous avons à rechercher les vestiges, à démontrer la permanence au milieu de l'évolution qui les a submergés. Ce n'est pas impossible. On en jugera.

ARTICLE III.

Evolution et permanence du thème théo-christologique dans les Anaphores latines.

SECTION I.

La tradition dans l'Anaphore dominicale.

I. Les Anaphores dominicales.

Trois manifestations principales de l'évolution

Il était nécessaire de nous placer tout d'abord devant un fait d'évolution de l'Anaphore latine qui ne fût pas contestable. Nous pouvions obtenir ce résultat de plusieurs manières. J'ai préféré tirer parti de l'observation la plus élémentaire, la plus simple, et qu'il est à la portée de tout le monde de vérifier d'un seul coup d'œil, même sans sortir du Missel romain de nos jours. Isoler, dans le texte des Préfaces, les parties communes à toutes les Préfaces, des parties qui sont propres à chacune d'elles, c'était prendre la voie la plus courte, le plus sûre, et la plus obvie pour reconnaître : 1° la distinction, l'indépendance originelle et l'anachronisme des deux termes ; 2° l'évolution dont témoigne le mouvement littéraire qui conduit de l'un à l'autre.

1° La distinction des protocoles et des embolismes.

Le fait ainsi dégagé démontre à lui seul l'évolution. N'en est-ce pas la preuve la plus évidente ?

2° L'accession du thème protocolaire.

Ce n'en est cependant ni la seule preuve, ni la manifestation la plus ancienne. Si je ne craignais de m'écarter beaucoup trop, je pourrais même montrer que l'apparition du thème protocolaire dans l'Anaphore est un fait postérieur à l'Anaphore primitive, et, pour le coup, le plus ancien, le premier de tous les indices de l'évolution. Ce n'est pas qu'en suivant cette voie nouvelle, nous ne puissions rencontrer des données précieuses pour l'histoire de notre *Te Deum*-anaphore, mais le sujet voudrait alors être développé dans toute son ampleur, et c'est ce qu'il est vraiment impossible de faire ici.

3° La dispersion du thème théo-christologique.

Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire. Une troisième méthode, correspondant probablement à un troisième mode d'évolution — troisième numériquement, mais pas en date — peut nous conduire à un résultat d'un intérêt au moins égal, d'un intérêt plutôt supérieur, s'il nous fait retrouver, comme je l'espère, les traces d'une Anaphore latine primitive dispersée. Je veux parler de l'observation comparée, non plus de protocoles cette fois, mais de certains embolismes, voire de certains textes voisins des Préfaces, qui vont probablement nous permettre de remonter dans l'histoire euchologique, plus haut encore que le point où nous a laissés la distinction des embolismes et des protocoles.

Les procédés de rapprochement qui nous conduiront à ce nouveau résultat, il est vrai, n'ont plus la même précision objective, et le maniement des faits y devient plus délicat. Ils n'en établissent pas moins, on va s'en convaincre, un ensemble de constatations des plus éloquentes et des plus suggestives. En pareille matière, on ne peut guère espérer mieux.

Liturgie quotidienne et liturgie dominicale.

J'ai eu tort de dire tout-à-l'heure que les circonstances ordinaires étaient toutes pourvues par la Préface commune. Du moins aurait-il fallu préciser, limiter, dire: les circonstances ordinaires *quotidiennes*, et les distinguer formellement des circonstances ordinaires *dominicales*.

La Préface dominicale dans la tradition.

D'assez bonne heure, la littérature euchologique s'était mise en frais pour doter de Préfaces propres un plus ou moins grand nombre de ces dimanches ordinaires. Mais, aujourd'hui, la liturgie romaine y pourvoit exclusivement par la Préface dite de la Trinité. Or, il est possible que, ce faisant, l'Église romaine n'ait fait que revenir en arrière, au-delà de la période des Préfaces propres à chaque dimanche. Dans le principe, avant qu'on dotât chaque dimanche d'un texte particulier, il est possible, dis-je, que ce soit précisément cette Préface qui ait rempli déjà, dans les circonstances ordinaires *dominicales*, le rôle que remplissait la Préface commune dans les mêmes circonstances *quotidiennes*.

Sa conformité générale avec la tradition orientale.

Même, à n'en juger qu'à priori, c'est dans cette direction qu'on devrait s'attendre à rencontrer quelques restes de l'une des Anaphores latines les plus conformes au thème traditionnel oriental. Vérification faite, ceci est de l'histoire, ou peu s'en faut; et ce n'est pas sur des hypothèses que nous allons nous appuyer pour le démontrer, c'est sur des faits. Je vais mettre ces faits sous les yeux du lecteur. Il me paraît difficile de ne pas apercevoir à travers les textes que je vais transcrire, et à leur base, une même Θεολογία originelle, dont les traditions auraient été diversement exprimées — et même pas toujours diversement — à différentes époques et en différents lieux.

Condition de cette conformité. Sa valeur démonstrative.

J'insiste sur le caractère des rencontres que nous allons constater dans les Anaphores dominicales. J'y vois l'indice de leur fidélité à conserver le thème théochristologique. L'argument qu'on en peut tirer aurait moins de force évidemment, si ces rencontres se présentaient isolément, je veux dire s'il ne s'agissait que d'une seule rencontre doctrinale, qu'on pourrait toujours soupçonner d'être fortuite.

Mais si la rencontre affecte un caractère général et systématique: *a*) si la circonstance où elle se produit est précisèment et toujours celle où les traditions primitives ont le plus de chances de s'être perpétuées fidèlement: le dimanche; *b*) s'il s'agit d'un témoignage auquel contribuent, chacune à sa manière, *toutes les liturgies latines*, les seules en cause, et si ce témoignage, chez quelques-unes d'entre elles, se renouvelle *plusieurs fois*, toujours dans les mêmes conditions, — n'est-il pas vrai qu'alors nous sommes vraiment en droit d'y reconnaître une tradition commune? Et *c*) si cette tradition est, dans ses grandes lignes, conforme à celle des Anaphores orientales, n'est-il pas vrai qu'alors cette tradition serait l'une de nos traditions primitives, et que

nous serions arrivés à notre but, qui est, ne l'oublions pas, de reconstituer l'Anaphore latine primitive, défigurée par l'évolution, afin d'assigner ensuite au *Te Deum* une place dans cette évolution?

Raisons de ce privilège dominical et circonstances qui augmentent la valeur de son témoignage.

Or ce sont toutes ces constatations que nous allons faire. Que les dimanches aient fini par être soumis à la loi des embolismes, eux aussi, c'est entendu, je viens de le dire. Mais ces embolismes eux-mêmes peuvent n'être pas tous des nouveautés. Il peut s'en trouver qui ne soient guère autre chose que des synonymes d'un thème plus ancien, comme sont à peu près, les unes vis-à-vis des autres, les Anaphores orientales, comme sont surtout les Anaphores syriaques vis-à-vis de leur Anaphore-mère, celle de S. Jacques. C'est là précisément qu'est l'intérêt.

Je le répète, il s'agit d'abord d'un thème dominical ou ordinaire, et *a*) le dimanche est le jour liturgique par excellence, et le plus ancien comme tel; *b*) le dimanche, en tant que dimanche, est, par lui même, étranger aux circonstances qui ont motivé successivement, ici et là, des rédactions spéciales. Pour ces deux motifs, il est dans les conditions les plus favorables à la permanence des formes les plus anciennes.

Il s'agit ensuite d'un témoignage que fournissent les liturgies romaine, ambrosienne et celtique, aussi bien que la liturgie gallicane et la liturgie mozarabe, et qu'elles fournissent — les dernières plusieurs fois — toujours au même point.

Il s'agit enfin d'un thème à la fois théologique et christologique, réparti d'ailleurs avant et après le *Sanctus*, comme il l'est dans l'Anaphore de S. Jacques.

II. La préface dite de la Trinité.

Textes Gélasien et Ambrosien, Celtique, Mozarabe.

Il nous faut maintenant lire les textes.

Je commence par mettre en parallèle, en raison de leur voisinage évident: la Préface romaine dite de la Trinité, la Préface mozarabe du troisième Dimanche après l'Épiphanie, la Préface de la messe ordinaire du Missel de Stowe. J'emprunte la première, comme de juste, au Sacramentaire Gélasien, puisque c'est le plus ancien texte qu'on en possède. Elle s'y trouvait, bien avant l'institution de la fête de la Sainte Trinité, dans le premier livre, sous ce titre: LXXXIV. *Orationes et Preces in Dominica Octavorum Pentecosten* (1). Cette transcription vaut pour la liturgie ambrosienne, dont le texte est semblable en tout à celui de la Préface romaine.

Le sectionnement des formules et le numérotage de ces sectionnements me dispensent de soumettre à la même disposition synoptique, à leur suite, d'autres formules, dont la similitude moins continue ne comporterait pas une confrontation aussi rigoureuse, et dont il suffira, dès lors, de repérer les portions concordantes au moyen de ces chiffres de rappel.

(1). H. A. WILSON, *The Gelasian Sacramentary*, p. 129.

Missel de Stowe (1).	Sacramentaire Gélasien (2).	Missel Mozarabe (3).
Préambule.		
Uere dignum et iustum est aequum et salutare est, nos tibi hic semper et ubique gratias agere,	V[ere] D[ignum et justum est aequum et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere,	Dignum et justum est eterne omnipotens Deus : nos te semper laudare : tibique quantas possimus indesinenter gratias agere :
Domine sancte, omnipotens aeterne Deus, per christum dominum nostrum,	Domine sancte, Pater omnipotens aeterne Deus]	
1. *Les trois Personnes divines.*		
Qui cum unigenito tuo et Spiritu sancto deus es unus	qui cum unigenito Filio tuo sancto Spiritu unus es Deus, unus es Dominus,	qui cum unigenito filio tuo Domino nostro et Spiritu Sancto unus es Deus.
2. *Attributs divins.*		
et immortalis, deus incorruptibilis et inmotabilis, deus inuisibilis et fidelis, deus mirabilis et laudabilis, deus honorabilis et fortis, deus altissimus et magnificus, deus uiuus et uerus, deus sapiens et potens, deus sanctus et spiciosus, deus magnus et bonus, deus terribilis et		

(1) F. E. Warren, *The liturgy and ritual of the Celtic Church*, p. 233.
(2) H. A. Wilson, The Gelasian Sacramentary, p. 129.
(3) *Miss. Moz.*, p. 71, l. 41.

pacificus, deus pulcher et rectus, deus purus et benignus, deus beatus et iustus, deus pius et sanctus,

(1) *Les trois Personnes divines.*

non unius singulariter personae sed unius trinitatis substantiae,

té credimus

non in unius singularitate personae, sed in unius trinitate substantiae ; quod enim de tua gloria, revelante te, credimus, hoc de Filio tuo, hoc de Spiritu sancto, sine differentia [et] discretione sentimus, ut in confessione verae sempiternaeque Deitatis, et in personis proprietas, et in essentia unitas, et in maiestate adoretur aequalitas.

in personarum trinitate: et trinus es in unitate substantie. Quod enim de gloria tua revelante te credimus : hoc de filio tuo Domino nostro Jesu Christo : hoc etiam de Spiritu Sancto sine ulla discretione sentimus. Ut in confessione vere sempiterneque deitatis : et in personis proprietas : et in majestate unitas: et in deitate adoretur equalitas.

3. *Confession et adoration.*

té benedicimus,
té adoramus,
et laudamus nomen tuum in eternum et in saeculum seculi

4. *La Grâce.*

per quem salus mundi, (Cf. 8). per quem uita hominum, per quem reresurrectio mortuorum (Cf. 8).

Per te enim unum verumque Deum constantiam fides accipit : per te virtutem sumit infirmitas : et quicquid est

		in persecutionibus sevum : quicquid in morte terribile : nominis tui facis confessione feliciter superare.
5. *Chœurs des Anges et des Fidèles.*		
Per quem maiestatem tuam laudant angeli, adorant dominationes, tr[e]ment potestates, caeli caelorumque virtutes ac beata saraphim socia exsultatione concelebrant, cum quibus et nóstras uoces uti admitti iubeas deprecamur, supplici confessione dicentes ;	Quem laudant angeli [atque Archangeli, Cherubim quoque ac Seraphim : qui non cessant clamare quotidie, una voce dicentes.	Unde merito tibi omnes angeli et archangeli proclamare non cessant: ita dicentes. [Te celi celorum. Te potestates. Te Throni et Virtutes laudant. Tibi cetus angelorum in excelsis concinunt hymnum. Tibi Cherubin ac Seraphin incessabili voce proclamant dicentes.
6. *Trisagion.*		
Sanctus. sanctus, sanctus, dominus deus sabaóth ; pleni sunt caeli et univérsa terra gloria tua. Ossanna in excelsis, benedictus qui uenit in nomine domini. Ossanna in excelsis,	Sanctus Sanctus Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt caeli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.]	Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos. Sanctus. Sanctus. Sanctus : Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue : osanna filio David. Benedictus qui venit in nomine Domini : osanna in excelsis. Agyos. Agyos. Agyos.
7. *Chœurs des Anges, des Saints, des Créatures.*		
		Te Domine laudat omnis virtus celorum : et exercitus angelorum. Tibi hymnum depro-

	munt melliflua carmina Sanctorum. Tibi psalant choree Virginum : et cetus Confessorum. Tibi genua curvant celestia. Terrestria. Et inferna. Laudant te Regem omnium seculorum. Osanna in excelsis.]
8. *Christologie.*	
Benedictus qui uenit de celis ut conuersaretur in terris, homo factus est ut dilicta carnis deleret, hostia factus est ut per passionem suam uitam aeternam credentibus daret, per Dominum.	[Vere Sanctus : vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus qui venit e celis : ut conversaretur in terris : caro factus est ut habitaret in nobis Christus Dominus ac Redemptor eternus.]

Avant de passer outre, nous avons plusieurs observations à faire sur les textes que nous avons sous les yeux.

Mobilité du protocole.

Premièrement, chacun des trois diffère des autres quant à la teneur de la transition au *Sanctus*. Je l'ai déjà dit à propos du protocole *Propterea*, ce n'est pas un fait isolé : fréquemment, en passant d'une liturgie à une autre, ou même d'un manuscrit à un autre d'une même liturgie, des textes, en tout semblables par ailleurs, aboutissent à des protocoles différents, comme dans ces trois cas.

Ceci ne fait qu'accentuer, d'une part, la mobilité de l'embolisme et son caractère adventice ; d'autre part, l'équivalence réciproque et l'antériorité des protocoles. Rien ne met plus à nu que ces glissements, la coupe du terrain euchologique, la superposition des divers étages, l'âge relatif de chacun. Rien aussi ne révèle mieux tout ce qu'il y a d'inconnu dans la période liturgique que laisse soupçonner la couche de protocoles sur laquelle est venue se déposer l'alluvion des embolismes.

Traces du *Te Deum*.

En second lieu, comme on le voit aux n°s 5, 6 et 7 de la troisième colonne, la teneur du protocole final nous ramène à la famille protocolaire de notre petit *Te Deum* mozarabe. C'est pourquoi j'ai poursuivi la transcription intégrale du texte complet. Faut-il dire l'intérêt de ce rapprochement, au moment où nous cherchons à montrer les rapports du *Te Deum* avec la θεολογία latine primitive ?

Troisièmement le Missel de Stowe semble bien avoir, lui aussi, quelque réminiscence du *Te Deum*, ou quelque ressemblance avec lui, dans la portion qui a reçu le chiffre 3 du tableau. (1)

*Critique des données chronologiques de l'*Illatio *mozarabe.*

(1) On n'aura pas manqué de remarquer, dans la 4e tranche de l'*Illatio* mozarabe, ces deux phrases significatives : *Per te enim unum verumque Deum constantiam fides accipit : per te virtutem sumit infirmitas. Et quicquid est in persecutionibus sevum : quicquid in morte terribile : nominis tui facis confessione feliciter superare.* Ici du moins c'est bien du courage, de la constance, et de la confession de la foi devant les persécuteurs, et jusqu'à la mort, qu'il s'agit. On aurait pu prêter l'oreille aux arguments par lesquels Mone prétendait dater des persécutions ses messes gallicanes, s'il y avait trouvé des indices aussi clairs.

S'en suit-il que nous allons adopter pour la Préface mozarabe la date qu'impliqueraient ces allusions? Cela ferait bien notre affaire, mais nous nous en garderons bien. Nous nous en garderons d'autant plus que, selon toute apparence, nous avons affaire, dans ce n° 4, à l'un des procédés d'agglutination les plus familiers à l'euchologie mozarabe. Même, il n'en faut pas douter, cette finale n'appartenait pas originairement à la Préface à laquelle elle est présentement raccordée, d'une façon fort habile, incontestablement, mais, non moins sûrement, après coup. Un simple regard sur l'histoire littéraire de ce passage va justifier ma fin de non-recevoir.

L'objet de ce raccord forme en effet à peu près tout l'embolisme de la Préface : 1° dans la première messe *unius martyris* du *Missale Francorum :*

> VD. Quoniam a te constantiam fides, a te virtutum sumit infirmitas : et quicquid in persecutionibus sævum est, quicquid in morte terribile, nominis tui facis confessione superari. Vnde benedicimus te, Domine, in operibus tuis, teque in Sanctorum tuorum profectione laudamus. Per quem majestatem. (Tommasi, *Opp.* t. VI. p. 359).

2° dans la messe LXXI du *Missale Gothicum (item missa martyrum)* :

> *Immolatio missæ.* Dignum et justum est, omnipotens sempiterne Deus. Quoniam a te constantiam fides, a te virtutem sumit infirmitas : et quicquid in persecutionibus sævum, quicquid in morte terribile est, nominis tui facis confessione superare. Vnde benedicimus te Domine in operibus tuis : Teque in Sanctorum Martyrum tuorum *il* et *il* glorificatione laudamus, obsecrantes, ut intervenire pro se excolentibus jubeas, quos perpetua remuneratione exaltas. Per Christum Dominum nostrum. Per quem. (Tommasi, *Opp.* t. VI, p. 327).

3e dans la messe *in Natale Virginis* du Sacramentaire Ambrosien :

> *Prefatio.* Vere dignum. Æterne Deus, quia per te constantiam fides, per te virtutem sumit infirmitas. Et quicquid in persecutionibus saevum est, quicquid in morte terribile, nominis tui facis confessione superari. Unde benedicimus te, Domine, in operibus tuis, et in beatæ martyris tuae ill. provectione laudamus per Christum Dominum nostrum. *(Sacramentaire de Bergame,* n° 1219 de l'*Auctarium Solesmense.* — Cf. Gerbert, *Monumenta Vet. lit. Alem.*, Ia pars. (p. 225.).

C'est également *In natal. plurimorum martyrum* qu'on trouve cette Préface dans un certain nombre de Sacramentaires Grégoriens, tels celui du Vatican (Muratori, II, 283), le *Missale Drummondense* (p. 61), etc.

Mais le plus grand nombre des Sacramentaires Grégoriens, avec le *Codex Ottobonianus* 313 (Muratori II, 319), le Missel de Jumièges (p. 175), le Missel de Leofric (p. 142), le Sacramentaire de Nevers (p. 230) etc, d'accord avec les Gélasiens de la classe du manuscrit 348 de S. Gall (Wilson, 342, fo 203 du manuscrit), par exemple le Gellonensis, (fo 78), le Sacramentaire d'Angoulême, B. N. n° 816, fo 69', le Sacramentaire triplex, fo 308 (Gerbert, *l. c.* p. 115), etc , attribuent cette Préface à la messe *SS. Nerei, Achillei et Pancratii,* quelques-uns même, tels que le manuscrit d'Angers, n° 102 fo 53, la réservent à S. Pancrace, à l'exclusion des SS. Nérée et Achillée. Je représente cette tradition par la leçon du *Codex Ottoboni* 313 :

> *Quarto Idus Maii. Natale Sanctorum Nerei et Achillei et Pancratii.* Vere dignum, etc. æterne Deus. Quoniam a te *conscientiam* fides, a te virtutem sumit infirmitas, et quidquid in persequutionibus sævum est, quidquid in morte terribile nominis tui facis confessione superari. Unde benedicimus te Domine, in operibus tuis teque in sanctorum tuorum Nerei et Achillei et Pancratii provectione laudamus. Per Christum, etc. (Muratori, *Lit. Rom. Vet.*, t. II, col. 319).

Il n'est pas si sûr, du reste, que, même dans ces circonstances, pour lesquelles, évidemment, cette Préface a été faite, il s'agisse d'un texte contemporain des persécutions. L'emploi des verbes *est* et *facis* au présent n'implique pas tant la constatation d'un fait historique pris sur le vif, qu'une affirmation rétrospective de la source toujours actuelle de la constance des martyrs. Mais peu importe. Ce qu'il nous suffit de savoir c'est que le texte n'appartient pas à la Préface mozarabe et qu'il ne peut servir à la dater.

Un élément nouveau d'identification.

Il nous reste à faire une dernière observation, celle-ci de beaucoup la plus importante. Je veux parler du n° 8 du Missel de Stowe. Ce n° 8 n'est ni plus ni moins qu'un *Post Sanctus*.

Ceci nous apporte un secours aussi opportun qu'inattendu, dans notre essai d'identification des traditions euchologiques dominicales de l'Occident avec l'Anaphore primitive. Le texte de ce *Post Sanctus* se rattache en effet originellement à celui de la Préface. Il s'y rattache même de si près, qu'on le voit traverser à peu près les mêmes phases évolutives que le texte principal, dont il n'est, après tout, on finit par s'en apercevoir, qu'un élément détaché précisément au cours de l'évolution.

C'est un secours inattendu, parce que notre Anaphore latine ne s'étant présentée jusqu'à présent que renfermée dans les limites d'une Préface, nous découvrons qu'il y a lieu de sortir de ces limites pour obtenir une restitution complète, si tant est qu'elle soit possible. C'est surtout un secours précieux, si l'on prend garde à l'importance des éléments dont, grâce à lui, nous retrouvons la trace.

Pour tous ces motifs, et pour obtenir le maximum de clarté dans une matière aussi touffue, c'est donc tout un nouveau sujet qu'il nous faut prendre, à part, en considération.

SECTION II.

Evolution et permanence du thème christologique dans le POST SANCTUS ordinaire ou dominical du Missel de Stowe et de ses congénères gallicans et mozarabes.

I. Caractère traditionnel du *Post Sanctus* du Missel de Stowe.

On va voir tout de suite si nous avons été bien servis par le hasard du premier coup de pioche, qui vient de mettre à découvert le *Post Sanctus* du Missel de Stowe. D'abord en se présentant sans titre, en faisant corps, en quelque sorte, avec la Préface, ce texte ne s'en réclame que mieux d'une commune origine avec elle. C'est déjà quelque chose. Mais ce qu'il nous tient en réserve nous intéresse beaucoup plus encore.

Il y a des raisons de croire, en effet, qu'en nous conservant ce *Post Sanctus*, ce que nous conserve le Missel de Stowe ne serait ni plus ni moins que la partie « christologique » d'une ancienne Θεολογία, la même Θεολογία dont la partie « théologique » se trouve dans le préambule et l'embolisme (nos 1 à 5) de la Préface que vient compléter ce *Post Sanctus*, après intercalation du *Sanctus* et de son introduction.

Corrélation des *Post Sanctus* et des embolismes.

J'attache une réelle importance à cette observation, et pour tout dire, il m'est tout à fait évident *a*) que, d'une manière générale d'ailleurs, les *Post Sanctus* sont le complément des embolismes, en ce sens qu'ils sont à la portion « christologique » de l'ancienne Anaphore, ce que les embolismes sont à sa portion « théologique », c'est à dire qu'ils en procèdent et qu'ils en représentent respectivement le double thème, à peu près au même degré de fidélité, suivant les cas ; *b*) que, par le fait, leur histoire est corrélative à celle des Préfaces, et, particulièrement, que l'influence du mouvement d'évolution dans lequel ont été entraînés les embolismes, et surtout les protocoles de transition au *Sanctus*, s'est fait sentir, pour les mêmes causes et par analogie, dans le *Post Sanctus*.

Cela, même, me paraît à la fois si évident et d'une portée liturgique si intéressante, que je me demande s'il n'aurait pas été à propos de reprendre ici, pour ces formules, l'enquête consacrée précédemment à l'évolution des protocoles.

Je crois cependant qu'il suffit d'avoir mis en éveil l'attention sur des analogies qu'il est impossible de méconnaître, une fois qu'elles ont été signalées. Je bornerai donc la justification de ces observations générales au cas particulier qui m'y amène. Nous reviendrons, dans la section suivante, à l'embolisme de cette même messe ordinaire du Missel de Stowe. La contribution que son *Post Sanctus* apporte à notre essai de restitution d'une Anaphore latine préhistorique est assez considérable par son objet, pour donner une raison d'être distincte, en dernière analyse, à la présente section.

Évolution des *Post Sanctus* analogue à celle des protocoles.

Je pose en fait que la mesure dans laquelle le *Post Sanctus* aurait été soumis à l'évolution serait analogue, — je ne dis pas tout-à-fait identique, — à celle que nous avons constatée dans l'évolution du protocole final, plutôt qu'à celle dont témoignent les embolismes. Ce qui précède immédiatement le *Sanctus*, et le raccorde à l'embolisme, d'une part, ce qui le suit immédiatement et le raccorde au récit de la Cène et à la Consécration, d'autre part, en somme tout le cadre du *Sanctus*, aurait donc à peu près suivi la même loi d'évolution. Dans le principe, le cadre et le *Sanctus* ne font qu'un. L'évolution survenant, nous l'avons vu, la partie supérieure, le protocole, modifie ses formes, les embolismes se multiplient bien plus encore, puisqu'il y en a autant que de circonstances, et se répartissent entre les diverses formes protocolaires. Eh bien, je crois que la partie inférieure du cadre, le *Post Sanctus*, a dû se trouver dans des conditions assez analogues à celle de la partie supérieure, le protocole, c'est à dire passer elle aussi de l'unité à la pluralité, puis donner naissance à un certain nombre de formules communes, de clichés, ainsi qu'à plusieurs textes propres et solitaires, toujours comme la partie supérieure du cadre, le protocole. Et voici ce qui me le fait penser. C'est que non seulement le *Post Sanctus* du Missel de Stowe y figure dans une messe ordinaire, dans une sorte d'*ordo communis*, mais qu'il se retrouve dans plusieurs autres liturgies, dans les mêmes conditions d'un ordinaire courant, sous la physionomie, en quelque sorte protocolaire, des formules réduites à la plus simple expression, qu'on pouvait se contenter, à la rigueur, de confier à la mémoire sans les transcrire.

II. Présence du *Post Sanctus* de Stowe dans le *Missale Gothicum*.

Le *Missale Gothicum* nous la présente deux fois à l'usage de la *Missa Dominicalis*. Voici les deux rédactions :

> LXXV. *Missa Dominicalis. Post Sanctus* : Vere Sanctus, vere benedictus, Dominus noster Jesus Christus Filius tuus. Qui venit de cælis ut conversaretur in terris : homo factus, ut habitaret in nobis : Hostia effectus, ut nos faceret Sacerdotes. Ipse enim qui prid. (1).
>
> LXXX. *Item Missa Dominicalis... Post Sanctus* : Osanna in excelsis. Benedictus qui venit de celis ut conversaretur in terris caro factus, ut per Passionem suam vitam credentibus daret. Ipse enim qui prid. (2).

Sa présence dans le Missel Mozarabe.

Le Mozarabe la donne à Noël et c'est là que je l'ai prise, pour permettre à la Préface du 3e Dimanche après l'Épiphanie de ce Missel, déjà semblable, par ailleurs, aux deux autres Préfaces de mon tableau synoptique, de soutenir, avec le Missel de Stowe, la confrontation jusqu'au bout.

Ses variantes ou ses dérivés.

On peut considérer comme une variété de cette formule, celle que je trouve, également à Noël, dans le *Missale Gothicum* :

(1) TOMMASI, *Opera*, t. VI, p. 330.
(2) TOMMASI, *ibid.*, p. 337.

> *In Vigilia Natalis Domini... Coll. post Sanctus.* Vere Sanctus, vere benedictus, Dominus noster Jesus Christus Filius tuus, manens in cælis manifestatus in terris. Ipse enim pridie quam pat. (1).

On pourrait augmenter encore le nombre de variétés qui seraient considérées comme sortant du même tronc, si l'on entrait pleinement dans cette voie d'identifications approximatives. On arriverait, par exemple à cette formule du *Missale Gothicum:*

> *Ordo Missæ in Circumcisione Domini nostri Jesu Christi... Post Sanctus.* Vere Sanctus, vere benedictus Dominus noster Jesus Christus Filius tuus: qui venit quærere et salvum facere quod perierat. Ipse enim pridie quam (2).

et surtout à celle-ci, qui aurait l'avantage de nous ramener, pour ainsi dire, au *Post Sanctus* du *Te Deum*, et que nous pouvons lire à la fois dans le Missel Mozarabe (*Missa pro Diachono vel Subdiachono*, p. 461, l. 60):

> *Post Sanctus alta voce.* Osanna in excelsis. Vere Sanctus: vere benedictus Dominus noster Jesus Christus filius tuus: qui mortem moriens superavit: et resurgendi nobis januam patefecit. Christus Dominus ac redemptor eternus. *Post Pridie.* etc.

et dans le *Liber ordinum* (XXXIV *Item ordo unius defuncti*, p. 396) :

> *Post Sanctus.* Vere Sanctus uere benedictus Dominus noster Jhesus Christus Filius tuus, qui mortem moriens superavit, et resurgendi nobis ianuam patefecit. Christus Dominus.
> *Post pridie.* etc.

Ses analogies dans le *Te Deum.*

Je le répète, ce *Post Sanctus* nous conduit à deux pas de celui du *Te Deum* où nous lisons: *Tu, devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cælorum.* Mais notre formule elle-même n'est déjà plus, dans son état en quelque sorte protocolaire, qu'un souvenir du développement christologique qui fait, nous l'avons vu, le fond commun de la partie de la Θεολογία postérieure au *Sanctus*, dans les Liturgies de S. Jacques et ses dérivées, et dans le *Te Deum.*

Ses dernières réductions.

a) dans le *Missale Gothicum.*

Cette formule devait atteindre un dernier degré de réduction ; le *Missale Gothicum* l'accuse sous les formes suivantes:

(1) TOMMASI, t. VI, p. 232.
(2) TOMMASI, *ibid.* p. 245.

LXXVI. *Item Missa Dominicalis... Post Sanctus.* Vere Sanctus. Vere in excelsis Dominus Deus noster Filius tuus Rex Israhel. Qui pridie (1).

LXXVIII. *Item Missa Dominicalis... Post Sanctus.* Sanctus in Sanctis, benedictus in terris Dominus noster Jesus Christus. Qui pridie (2).

b) dans les Messes de Mone.

et la deuxième Messe gallicane de Mone, sous cette autre forme, qui ne devait pourtant pas être encore le dernier terme :

Post Sanctus. Uere Sanctus. Uere benedictus dominus noster Jhs Xps filius tuus. Qui pridie. (3)

Son omission fréquente dans les liturgies gallicanes.

Il est en effet arrivé très souvent que le copiste a pris le parti de ne plus l'exprimer du tout, sous aucune forme. C'est le cas, 14 fois sur 16, dans le *Missale Gallicanum vetus,* et 46 fois sur 67 dans le *Missale Gothicum* (4). On sait que le Sacramentaire de Bobbio n'a même aucun *Post Sanctus* exprimé, ce que j'explique par la conviction où était le copiste, qu'il était inutile de transcrire une formule présente à la mémoire au même titre que le *Qui pridie.*

Sa fusion avec le *Sanctus* dans le *Liber ordinum.*

A moins que nous ne préférions supposer qu'on en aurait fait complètement l'économie, même à l'autel, pour se contenter de transformer la deuxième partie du *Trisagion* en *Post Sanctus,* comme dans les messes mozarabes *De uno defuncto* du *Liber ordinum :*

XXXV. *Item Missa de uno defuncto... Post Sanctus.* Domine Deus Sabaoth pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue. Osianna, fili Dauid, benedictus qui uenit in nomine Domini. — Christus.

Post Pridie. etc. (*Lib. Ord.* p. 398.)

Ordo de uno defuncto... Post Sanctus. Domine Deus Sabaoth, pleni sunt celi et terra Maiestatis tue. Hosanna in excelsis! Benedictus qui uenit in nomine Domini. — Christus Dominus.

Post Pridie. etc. (*Lib. Ord.* p. 406-407.)

soit que le *Trisagion* ait été diminué d'autant, soit plutôt que le *Post Sanctus* aurait repris cette partie du *Trisagion,* en la réitérant sans plus de façons. Le *Post Sanctus* du *Commune plurimorum Martyrum,* dans le Missel Mozarabe, (p. 430, l. 5) semble même nous mettre sur la voie de cette interprétation :

(1) TOMMASI, VI, 332. — Il est vrai que ce *Post Sanctus* pourrait se rapporter plutôt à celui de la messe LXXVII « *Post Sanctus.* Vere Sanctus, vere benedictus in excelsis Dominus Deus noster Jesus Christus Filius tuus, Rex Israhel. Qui sicut ovis ad occisionem ductus, et sicut agnus coram tondente se, sine voce sic non aperuit os suum. Ipse enim qui pridie » (*Item Missa Dominicalis.* — TOMMASI, *Ibid.* 333).

(2) TOMMASI. *Ibid.*, p. 335.

(3) MONE. *Lateiniche u. Griechische Messen,* p. 18.

(4) Dans le *Missale Gothicum,* les 46 messes où le *Post Sanctus* n'est pas transcrit sont les suivantes : Nos 7, 10, 13 à 16, 18-19, 22-23, 25-26, 38 à 48, 51 à 64, 66 à 74. Les 21 autres sont les messes numérotées 3 à 6, 8 11-12, 17, 20-21, 27-28, 36-37, 65, 75 à 80. — Dans le *Missale gallicanum vetus,* les seules messes où le *Post Sanctus* ait été transcrit sont la 1re et la 5e. Les 14 autres sont les messes numérotées 4, 15, 26 à 37.

Commune plurimorum martyrum... Post Sanctus. Vere Sanctus: vere Dominus. Quia (1) pleni sunt celi et terra gloria majestatis tue: osanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini: Christus Dominus ac redemptor sempiternus.

Post Pridie. etc.

Il est plus probable, cependant, étant donné le caractère ordinaire et commun, déjà constaté, de la rédaction conforme à celle du Missel de Stowe, que c'est à celle-ci qu'on avait à se reporter en l'absence du *Post Sanctus* propre.

III. Conclusion. Valeur testimoniale de tous ces témoignages convergents.

Il résulte de tout cela que la formule du Missel de Stowe réunit tous les caractères traditionnels qui prouvent sa dépendance d'une tradition primitive, et même commune à toutes les liturgies: caractère de généralité, puisque nous la trouvons dans toutes les liturgies latines; caractère d'uniformité, puisqu'elle est en fonction de formule ordinaire, soit dans la *Missa communis* ou *dominicalis*, soit probablement même dans les messes qui n'ont point de *Sanctus* propre; caractère d'antiquité, puisque sa teneur est analogue à celle de la partie correspondante des plus anciennes Anaphores orientales. La convergence vers ces trois points, des témoignages suffisamment nombreux et variés que nous avons recueillis, prouve ainsi la permanence de l'ancien thème christologique dans la liturgie dominicale et ordinaire. C'est précisément ce que nous cherchions, ce qu'il s'agissait de dégager, pour arriver, par la contribution successive des protocoles, des *Post Sanctus* et des embolismes, à la documentation du *Te Deum-anaphore* que nous tentons de restituer.

Corollaire. Lignes générales de l'évolution du *Post Sanctus.*

En même temps, les diverses constatations que nous avons dû faire, jalonnent de façon curieuse et peut-être inattendue, l'histoire des morcellements, désagrégations et réductions successives et insensibles des *Post Sanctus* (2). Il arrive un moment où les abréviations finissent par atteindre un degré de simplification tel qu'on ne recule même plus devant le fusionnement du *Post Sanctus* avec le *Trisagion*. Oublié par suite, ou négligé par les copistes eux-mêmes, ce pauvre *Post Sanctus* devait disparaître peu à peu. C'est ce qui est arrivé. Finalement, certaines modifications liturgiques aidant, nous voyons que, dans la liturgie romaine, a bel et bien disparu jusqu'au souvenir du passé.

Ces résultats valaient la peine d'être saisis au passage. Revenons à l'embolisme — si du moins c'est bien, cette fois, un embolisme — de la « Préface de la Trinité. »

---

(1) En liant *Vere* à *quia*, comme dans les *Vere quia dignum et justum est* de la liturgie ambrosienne, par exemple, reprenant le *Dignum et justum est* précédent.

(2) Outre cette série d'accidents, le *Post Sanctus* n'a pas échappé non plus à la désaffectation: il suffit pour le prouver, de rappeler la dernière des formules qui ont fait l'objet de nos remarques dans l'Article Ier du Chapitre consacré à la désaffectation. Voici cette antienne:

... Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth, qui per Spiritum Sanctum descendit in uterum Virginis et natus est Dei Filius, redemptor Israël.

SECTION III.

Permanence de la partie « théologique » du thème eucharistique dans les Préfaces dominicales.

Rappel des faits déjà reconnus.

Nous rentrons peu à peu, comme on le voit, en possession de l'Anaphore latine primitive, je dis mal, nous rentrons plutôt en possession de l'une des Anaphores latines, analogues aux Anaphores orientales, qui précédèrent la fixation de notre littérature euchologique. L'étude de l'évolution du protocole final de nos Préfaces nous a déjà permis de situer dans cette histoire et dans cette Anaphore une portion du *Te Deum*. L'étude de l'évolution des *Post Sanctus*, en restituant à cette Anaphore préhistorique la partie christologique du thème eucharistique universel, nous a permis d'y situer la partie finale du *Te Deum*.

Le Dimanche en face des traditions liturgiques.

Il s'agit maintenant de recueillir un faisceau de témoignages analogues pour la partie de notre Θεολογία qui précède le *Sanctus*, ou du moins de reconnaître, dans les textes qu'il me reste à produire, le dernier écho d'une dominante autrefois universelle.

Ces témoignages, tous empruntés aux Préfaces dominicales, ne sont pas moins nombreux, et ils sont beaucoup plus frappants, comme si la tradition primitive s'étant ménagé dans la liturgie des dimanches un dernier refuge, avant de disparaître de l'euchologie latine, y avait au moins laissé ce dernier accent, et comme si cette liturgie dominicale, l'aînée de toutes, eût été jalouse de demeurer fidèle, — aussi fidèle que possible, — à ses origines, quand toutes les autres, qu'une pareille noblesse n'obligeait pas, s'en émancipaient autour d'elle, au fur et à mesure de leur accession. Je fais naturellement cette réflexion pour le seul système latin, puisque le système oriental a conservé, sous ce rapport, pour ainsi dire, toutes les positions originelles.

§ I. Souvenir de la Θεολογία.

Je n'ai pas besoin de rappeler le plan « théologique » et « christologique » de la Θεολογία eucharistique tel que je l'ai précédemment exposé, tel notamment qu'on a pu s'en faire une idée dans le tableau synoptique de concordance de la Liturgie de S. Jacques et du *Te Deum* (1).

Nous venons de voir ce qui finit par rester du point de vue « christologique » dans certains *Post Sanctus*. La chose y est cependant, mais elle n'y est plus que retenue, pour ainsi dire, par un dernier anneau.

Nous avons également vu combien peu certaines Anaphores syriaques, aussi réduites que possible, ont conservé du point de vue spécifiquement théologique. C'est aussi le cas du *Te Deum* : si le développement christologique y est demeuré plus

(1) Ci-dessus, IIIe Partie, chap. III, art. IV, p. 326 ss.

apparent et mieux ponctué que dans tels et tels *Post Sanctus* que j'ai cités, en revanche le point de vue spécifiquement théologique n'y offre plus que les points de repère absolument essentiels. Il me semble du moins les trouver dans les noms divins répondant :

aux perfections divines (*Te Deum laudamus*),

à l'œuvre créatrice et misericordieuse (*Te aeternum Patrem omnis terra veneratur*),

à l'action providentielle (*Te Dominum confitemur*).

I. dans le protocole initial des Préfaces.

Dieu, Père et Seigneur, voilà bien aussi les termes dans lesquels se résume la Θεολογία de la Préface commune, qui cependant ajoute à l'attribut de l'éternité conservé dans le *Te Deum*, ceux de la toute-puissance et de la sainteté :

TE DEUM.	PRÉFACE COMMUNE.
Te Deum laudamus,	Aeterne Deus,
Te Dominum confitemur,	Domine Sancte,
Te aeternum Patrem...	Pater omnipotens...

II. dans les embolismes dominicaux.

La Préface dominicale de la Trinité, nous l'avons vu, semble nous avoir conservé le thème théologique avec plus d'ampleur.

1°. Rappel des textes déjà cités.

Les nouvelles citations que je vais faire rendront la chose plus évidente encore, et pourront achever de souligner son caractère traditionnel. Je dois me borner aux textes suivants, pour ne pas sortir, autant que possible, de la liturgie dominicale ou commune, puisque c'est la multiplicité des preuves de la permanence de notre thème théologique aux jours consacrés plus anciennement aux Saints Mystères, qui constitue la force principale de l'argument que je poursuis.

2°. Textes comparés du Bobiensis et du Mozarabe.

Voici deux préfaces dominicales qu'il y a certainement intérêt à mettre en regard l'une de l'autre. L'une est la 5e *Contestatio* dominicale du Sacramentaire Gallican de Bobbio. L'autre, ou plutôt les deux autres, (car je suis obligé d'en réunir deux en une seule pour soutenir jusqu'à la fin le parallèle avec Bobbio), les deux autres, dis-je, sont empruntées au Missel Mozarabe, savoir : pour la première partie, à l'*Illatio* du VIIIe Dimanche après l'Épiphanie (p. 84), et pour la dernière partie, à la férie V après Pâques (p. 210). Le procédé soit de centonisation de la part du Bobiensis, soit plutôt de dislocation de la part du Mozarabe, me paraît trop curieux pour n'être pas relevé au passage. C'est, du reste, un procédé dont je me propose de démontrer un jour la fréquence dans la Liturgie mozarabe.

On voudra bien se rappeler que les chiffres situés en regard de certains développements renvoient aux développements analogues dans le tableau comparatif placé en tête du présent article III.

Pour plus de commodité, voici seulement la série des titres sous lesquels y ont été distribués ces développements :

1. Les trois Personnes divines.
2. Attributs divins.
3. Confession et adoration.
4. La Grâce.
5. Chœurs des Anges et des Fidèles.
6. Trisagion.
7. Chœur des Anges, des Saints, des Créatures.
8. Christologie.

SACRAMENTAIRE DE BOBBIO. (*Migne*, Pat. Lat., t. LXXII, col. 557) *Missa Dominicalis* (la cinquième).	MISSEL MOZARABE. (*éd. Lesley*. pp. 84, 209 et 210) *1e Dominica VIII post Oct. Epiphan.* (p. 84).
Vere dignum et justum est,	Dignum et justum est : equum et salutare est : nos tibi semper laudes et gratias agere Domine sancte Pater eterne omnipotens Deus
omnipotens Deus, Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob, cujus verbo universa creata sunt ; cujus spiritu omnia nunciantur,	
1. una divinitas, et trina majestas; natura inseparabilis, persona individua ; Deus unus et solus, unitas triplex,	1. Una divinitas. Trina majestas. Natura inseparabilis : persona individua. Deus unus : et non solus : unitas triplex : trinitas simplex : sapientia multiplex.
inconprehensa conjunctio, indivisa distinctio, quem unum insubstantialiter, trinum personaliter	Inconfusa conjunctio : et indivisa distinctio. Quem unum substantialiter confitemur : et trinum personaliter nunciamus : Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.
3. nominamus, credimus, confitemur.	
3bis. Tu es enim Deus, et non est secundum opera tua ; Tu fundasti terram super aquam ; Tu legem creaturis omnibus posuisti ;	
1. qui in uno trinus appares, in tribus unus agnosceris : Pater ingenitus,	1. Qui in uno trinus appares, et in trino unus agnosceris.

Filius unus est generatus, Spiritus sanctus unus est *ex Patre procedens*, Patri et Filio coæternus. Una tamen in tribus virtus et dignitas, potestas, atque ita conjuncta divisio :	
	(Quem conlaudant Angeli et Archangeli una voce ita dicentes)
	Feria V post Resurrectionem (p. 209).
3bis. quæ tibi esset gloria in cælis, potentia in aquis, sapientia in terris, virtus in abyssis, claritas in angelis,	3bis. Dignum et justum est : vere salutare ... monstravit (p. 210). Ipse docuit que tibi esset gloria in celis. Potentia in aquis. Sapientia in terris. Virtus in abyssis. Claritas in Angelis. Voluntas in Patriarchis :
dignitas in prophetis,	dignitas in Prophetis.
8. sublimitas in evangelistis, auctoritas in apostolis,	8. Sublimitas in Evangelistis. Pietas in Apostolis
4. pietas in præceptis, placabilitas in templis, festivitas in holocaustis, largitas in ministris.	4. Auctoritas in preceptis. Placabilitas in templis. Festivitas in holocaustis. Largitas in ministris. Quis tibi zelus in discipulis : Cultus in subditis : Respectus in miseris : Affectus in parvulis: *Horror in idolis:* Amor in sanctis : Terror in perditis : Favor in confessione : Splendor in baptismate : Honor in cruce : Sapor in fide : Honor in crismate :
5. per Dominum nostrum. Cui angelicus flammiferus chorus terribile exhibet obsequium : quem cherubin et seraphin aurigam sedentem pavida conspectum sex quaterni seniorum gemmarum coronam capitis vertice diversis numinum vultibus variataque perenne jubilatione conlaudant dicentes :	5. Cui merito omnes angeli et archangeli non cessant clamare quotidie ita dicentes. subjectione mirantur ; ante cujus mirificus ordo splendifluam nitentium gestantium ; animalium quoque diterga Evangelia una se jungentes,

3°. Texte du *Missale Gothicum*.

Il est évident que nos textes latins, (ceux-ci comme les trois précédents), sont loin d'être dans leur premier état, ou plutôt je veux dire que ce sont des formes nouvelles du thème premier, tantôt augmenté et surtout précisé, comme dans la Préface romaine, tantôt réduit et condensé, comme dans la Messe LXXV du *Missale Gothicum* (TOMMASI, VI, 330) :

LXXV. *Missa dominicalis... Immolatio.* Dignum et justum est, nos tibi gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : Tibi debitas laudes pio honore deferre ;

2. et mirabilium tuorum inenarrabilia præconia devotæ mentis veneratione celebrare.

3. Te igitur ineffabilem rerum omium conditorem laudamus, benedicimus, adoramus. Per Christum Dominum nostrum.

§ II. LES VERBES CARACTÉRISTIQUES.

N'omettons pas de recueillir des indices comme ces accumulations de verbes : *laudamus, benedicimus, adoramus.* C'était, à coup sûr, dans la *Contestatio* primitive, une façon de dire bien propre à justifier une fois de plus son nom, que cette insistance dans le témoignage et l'affirmation. *Credimus,... sentimus*, dit à son tour la Préface romaine, et cela dans le style de l'apostrophe, *nos tibi, ... de tua gloria, revelante te* ; — *Nominamus, credimus, confitemur, Tu es enim... Tu fundasti... Tu legem, etc.*, disait aussi le Sacramentaire de Bobbio dans le texte qu'on vient de lire ; — *Confitemur, nunciamus*, disait en même temps le Mozarabe ; — *Te credimus, te benedicimus, te adoramus, et laudamus nomen tuum in eternum et in saeculum seculi*, disait plus haut le Missel de Stowe ; — *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur, Te æternum Patrem omnis terra veneratur*, accentue de même le *Te Deum*. J'ai développé tout cela plus haut.

§ III. LA DESCRIPTION DES PERFECTIONS DIVINES.

A côté des répercussions de verbes, il y a les accumulations descriptives des perfections divines, comme dans le n° 2 du Missel de Stowe. En voici quelques autres formes, que je trouve toujours, bien entendu, dans les préfaces dominicales :

a). *Illatio* mozarabe du 1er Dim. de Novembre.

1° Au Dimanche *ante jejunium kalendarum novembrium* du Missel Mozarabe (p. 280, l. 103) :

Inlatio. Dignum et justum est : nos tibi gratias agere : Domine Sancte Pater eterne omnipotens Deus : per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum.

2. Cujus divinitatis immensitas sic ineffabiliter circumplectitur omnia : ut in singulis creaturis permaneat tota: et in omnibus habitet universa. Non minoratur in minimis : non augetur in magnis. Non concluditur tempore : non adstringitur quantitate. Non initio cepta : non termino finienda.

3bis. A quo totus homo et creatus est ad justiciam sine peccato :

8. et reparatus est post ruinam sacrificio ejusdem Christi mundissimo.

5. Per ipsum quem in unitate trine virtutis conlaudant celestia pariter et terrena : hymnum dulci modulamine proclamantia : atque ita dicentia.

b). *Immolatio.* dominicale du *Missale Gothicum.*

2° A la messe LXXVII (*item Missa Dominicalis*) du *Missale Gothicum* (TOMMASI VI, 332.) :

Immolatio. Dignum et justum est. Vere æquum et justum est,

2) ineffabilis, incomprehensibilis, sempiterne Deus, nos tibi semper gratias agere, quos immensa non desinis miseratione fovere.

2) Nam quis tuam possit digne laudare potentiam, cujus nec divinitas mortali aspectu cernitur, nec immensitas sermonibus explicatur?

1) Sufficit ergo quod te Patrem diligimus, Dominum veneramur, Creatorem suscipimus, amplectimur Redemtorem.

4) Præsta clementissime Dominator : ut angusti callis, quam præcipis semitam possimus ascendere ; per quam ad æternam valeamus beatitudinem pervenire : nec ullis impediti obstaculis teneamur ; sed sit nobis cursus ipsius itineris æternitas salutaris. Per Christum Dominum nostrum.

Je ne reviens pas sur la redondance affectée des verbes d'attestation et d'adhésion. Mais il n'y a pas redondance dans les idées appuyées sur ces verbes, et qui se succèdent très denses et très serrées.

c). *Illatio* mozarabe du 3me Dim. de l'Avent.

Comme il n'est pas défendu de prendre son bien où on le trouve, je considère comme nous appartenant encore ce passage de l'*Illatio* mozarabe du 3e Dimanche de l'Avent (p. 12 l. 16.), qui, pour tout le reste, est orientée suivant l'axe de l'Avent. De fait, Neale et Forbes (1), l'avaient déjà rapproché de l'*Immolatio* précédente :

... Sed quis dignas valeat dignationi tuæ rependere laudes?

2) Cujus opera : nec mirabilia numerare possumus nec virtutes. Quantus tamen ipse vel qualis sis : nullus credo audeat dicere : quoniam quantitatem tui vel qualitatem humane sapientie non est datum scire. Sed cujus immensitatem humani sensus capacitas non valeat terminare :

1) unum solummodo est : ut Trinitate Deitatis atque omnipotentie tue simpliciter credamus : et veraciter predicemus.

d). *Contestatio* ordinaire (sine die) de la 3me messe de Mone.

Je ne puis mieux terminer cette revue que par la *Contestatio* de la 3e Messe de Mone. (2) Elle est remarquable à plus d'un titre et le thème primordial semble y avoir conservé particulièrement son influence :

(1) *Op. cit.* p. 145.
(2) MONE, p. 19.

Contestatio. Dignum et iustum est. uere equum et justum est. nos tibi gratias agere. omnipotens. aeterne deus,

1) pater unigenite spiritus sancte. *ex patre et filio* mystica processione. subsistens. una eademque in sanctam trinitatem. trium personarum substantiam. coaeterna essent. et non discreta concordia. aequalis potentia. uoluntas unita.

2) ipse apud se permanens. ante tempora uniuersa uel saecula nihil ultra se habens. nihil intra se nesciens. cuncta supereminens. et se cunctis infundens, loca continens. et locis excedens. nullius indigens. et omnia conplens. sermone inneffabilis. uirtute efficax.

3bis) etsi uoce non capax solo praecepto potentiae. caelum terram maria cum suis formis in generibus procreasti. sed inter reliquas animantium creaturas et peculiarius in tua laude uiuerint. hominem ad imaginem in similitudinem beatissima trinitatis condedisti ut conlocatus in suauitate paradyssi creaturi seruiens, creaturis reliquis imperarit. et tibi fedeliter famolando haberit in aliis generibus dominatum. sed culpa praeuarecatione admissa. homine proiecto. de uita paradissi successit mors de poena. peccati. et iacebat in tenebris. tuae lucis. iussa contemnens. inter hoc nullus erat. qui caeco lumen ostenderit. prostramanuu [prostrato manum] porregerit. exoli patriam redderit. sepulto uitae munera reformarit.

8) tu autem climens et conditor condolens tuo homini praeualuisse. culpam peccati. ut iacens potuissit erigi. ad illum inclinata potentia descendisti. in hoc enim personam. unigeniti fili humana carnis absoluit. et quod omnipotens dedit per pietatem humilis reformauit formis.

5) igitur digne proferat. quod indignis praestetit diuinae clementiae.

8) et deum admirabiliter. uniretur diuinitas. et homini per deo trebuetur aeternitas,

5) Cui me.

e). La Contestatio palimpseste des 10 Catégories.

Mais il faut immédiatement rapprocher du § 2 de ce texte de Mone, les développements analogues qu'on a pu remarquer déjà dans l'*Illatio* de l'Avent, dans celle du 1er Dimanche de Novembre, et surtout le curieux fragment de *Contestatio* publié par Mai, d'après un palimpseste de Bobbio, et dans lequel les attributs divins sont ramenés rigoureusement aux 10 catégories d'Aristote. Il n'y en a pas une de plus, pas une de moins, ce à quoi n'avaient pas pris garde les compilateurs du Moyen-Age, qui ont ensuite plus ou moins heureusement paraphrasé ce morceau (1):

(1) Cette pièce a en effet une petite histoire littéraire. On peut en prendre quelque idée dans une étude sur une messe du Sacramentaire de Gellone que l'auteur de ces lignes a écrite à l'occasion du Jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières: Cf. *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses, publiés à l'occasion etc.*, t. I, Paris, 1899, p. 263 et suiv.

> Sine *qualitate* (ποιόν) bonum, sine *quantitate* (ποσόν) magnum, sine *situ* (κεῖσθαι) praesentem, sine *habitu* (ἔχειν) omnia continentem, sine *loco* (ποῦ) ubique totum, sine *tempore* (ποτέ) sempeternum, sine ulla sui mutatione mutabilia *facientem* (ποιεῖν), nihili *patientem* (πάσχειν). In hac ergo natura tibi patri spirituque tuo suoque *conformis* (πρός τι) et *consubstantialis* (οὐσία) unigenitus, abiectionem pulveris nostri, celsitudinem tuae maiestatis... (1)

§ IV. L'ANAPHORE DE S. BASILE.

A la lecture, l'impression qui se dégage de toutes nos variétés de ce qu'on peut appeler la Θεολογία latine primitive, c'est qu'en définitive, prise dans son ensemble, la liturgie dominicale fournirait les éléments d'une reconstitution intégrale du thème théologique tel qu'il est encore conservé dans toutes les liturgies orientales.

Qu'on en juge par le passage suivant que j'emprunte à l'Anaphore byzantine de S. Basile : (2)

> Qui es dominator Domine, Deus pater omnipotens, adorande,
> dignum vere, et justum, ac decens est
> magnitudini sanctitatis tuæ,
> te laudare, tibi hymnum dicere, te benedicere, te adorare, tibi gratias agere, te glorificare
> solum verum Deum,
> et tibi offerre in corde contrito, et spiritu humilitatis, rationabile hoc ministerium nostrum :
> quia tu es qui tribuisti nobis agnitionem tuæ veritatis.

---

(1) MAI, *Script. Vet. Nova Collectio*, t. III, IIe Partie, p. 247).

(2) *Liturgia seu Missa S. Basilii, ex vetustis codicibus latinæ tralationis descripta*, dans *Liturgia sive Missæ Sanctorum Patrum*, etc., Antuerpiæ, 1560, p. 41.v. — Voici le texte grec de ce passage d'après l'édition de Brightman (p. 321-323).

> Ὁ ὢν δέσποτα Κύριε Θεὲ Πατὴρ παντοκράτωρ προσκυνητὲ
> ἄξιον ὡς ἀληθῶς καὶ δίκαιον καὶ πρέπον
> τῇ μεγαλοπρεπείᾳ τῆς ἁγιοσύνης σου
> σὲ αἰνεῖν σὲ ὑμνεῖν σὲ εὐλογεῖν σὲ προσκυνεῖν σοὶ εὐχαριστεῖν σὲ δοξάζειν
> τὸν μόνον ὄντως ὄντα Θεὸν
> καὶ σοὶ προσφέρειν ἐν καρδίᾳ συντετριμμένῃ καὶ πνεύματι ταπεινώσεως τὴν λογικὴν ταύτην λατρείαν ἡμῶν·
> ὅτι σὺ εἶ ὁ χαρισάμενος ἡμῖν τὴν ἐπίγνωσιν τῆς σῆς ἀληθείας
> καὶ τίς ἱκανὸς λαλῆσαι τὰς δυναστείας σου, ἀκουστὰς ποιῆσαι πάσας τὰς αἰνέσεις σου ἢ διηγήσασθαι πάντα τὰ θαυμάσιά σου ἐν παντὶ καιρῷ; δέσποτα δέσποτα τῶν [ἁπάντων], Κύριε οὐρανοῦ καὶ γῆς καὶ πάσης κτίσεως ὁρωμένης τε καὶ οὐχ ὁρωμένης. ὁ καθήμενος ἐπὶ θρόνου δόξης καὶ ἐπιβλέπων ἀβύσσους, ἄναρχε ἀόρατε ἀκατάληπτε ἀπερίγραπτε ἀναλλοίωτε, ὁ Πατὴρ
> τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ μεγάλου Θεοῦ καὶ σωτῆρος τῆς ἐλπίδος ἡμῶν ὅς ἐστιν εἰκὼν τῆς σῆς ἀγαθότητος, σφραγὶς ἰσότυπος ἐν ἑαυτῷ δεικνὺς σὲ τὸν Πατέρα, Λόγος ζῶν, Θεὸς ἀληθινός, ἡ πρὸ αἰώνων σοφία ζωὴ ἁγιασμὸς δύναμις, τὸ φῶς τὸ ἀληθινὸν παρ' οὗ
> τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐξεφάνη, τὸ τῆς ἀληθείας πνεῦμα, τὸ τῆς υἱοθεσίας χάρισμα, ὁ ἀρραβὼν τῆς μελλούσης κληρονομίας, ἡ ἀπαρχὴ τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν, ἡ ζωοποιὸς δύναμις, ἡ πηγὴ τοῦ ἁγιασμοῦ παρ' οὗ πᾶσα κτίσις λογική τε καὶ νοερὰ δυναμουμένη σοὶ λατρεύει καὶ σοὶ τὴν ἀΐδιον ἀναπέμπε δοξολογίαν ὅτι τὰ σύμπαντα δοῦλα σά· σὲ γὰρ αἰνοῦσιν ἄγγελοι...

2). Et quis est idoneus loqui potentias tuas? auditas facere omnes laudationes tuas, aut enarrare omnia mirabilia tua in omni tempore? Domine, Domine vniuersorum, Domine cæli, et terræ, et omnis creaturæ uisibilis, et inuisibilis, qui sedes super thronum gloriæ, et respicis abyssos: non habens initium, inuisibilis, incomprehensibilis, incircunscriptus, immutabilis, pater

Domini nostri Jesu Christi, magni Dei, et Saluatoris, spei nostræ, qui est imago tuæ bonitatis, et obsignatio æqualis figuræ, in ipso ostendens te patrem, verbum vitæ, Deus verus, quae est ante secula sapientia, vita, sanctificatio, virtus, lumen verum: a quo

spiritus sanctus apparuit, veritatis spiritus, adoptionis donum, pignus futuræ hæreditatis, initium æternorum bonorum, viuifica virtus, fons sanctificationis: a quo omnis creatura rationabilis, et intelligibilis confortata, tibi seruit, et tibi æternam offert glorificationem. Quia omnia seruiunt tibi. te enim laudant Angeli, *etc.*

SECTION IV.

Synthèse graphique des textes recueillis dans les deux sections précédentes.

Pour me faire mieux comprendre, et fixer les idées plus nettement, je vais présenter la synthèse graphique des éléments concordants que chacun des textes éparpillés dans nos recherches successives pourrait offrir à l'essai de restitution dont je parle. Si je pouvais ramener chacun de ces textes à une proportion moyenne, à une commune mesure, les représenter iconographiquement, et enfin les faire passer rapidement — il est permis de sourire —, au cinématographe, je me persuade que la résultante représenterait à peu près, sauf des lacunes, la marche évolutive de l'Anaphore cherchée. A défaut de cinématographe, la lecture synoptique de ma synthèse graphique peut laisser dans l'esprit mieux qu'une impression fugitive et empirique, je veux dire un résultat raisonné, rigoureusement documenté pas à pas, peut être même la conviction naissante de la permanence et en même temps des métamorphoses de notre Θεολογία latine, dans le *Te Deum*, et dans certaines Préfaces dominicales ou ordinaires, alors que le *Post Sanctus* y demeurait encore retenu par un dernier chaînon.

I. Économie matérielle de la synthèse. Nécessité de réunir synoptiquement les textes passés en revue.

Voici le plan de mon tableau de concordance et l'économie de sa disposition. Il est à la fois divisé en tranches horizontales et en colonnes verticales. Les onze tranches horizontales ont pour objet de rassembler sur autant de points distincts de l'Anaphore, tous les témoignages qui peuvent en établir, pièce à pièce, le caractère traditionnel; et ceci s'obtient par le fait même de la concordance qu'accuse l'expression multiple et parfois variée, que donnent ces témoignages à chaque point déterminé du thème commun.

Plan du tableau.

J'énumère ces différents points:

Distinction des diverses parties du thème.

Thème théologique.	I et I^bis	Préambule. (*cf.* p. 375; p. 326, 1.)
	II.	Dieu en trois personnes. (*cf.* p. 375, 1; p. 329, 9.)
	III.	Les Perfections divines. (*cf.* p. 375, 2.)
	IV.	Retour au mystère de la Sainte Trinité. (=II.)
	V.	L'œuvre extérieure de Dieu. (*cf.* pp. 327 et 329, 3 et 10.)
	VI.	Confession et Adoration. (*cf.* p. 376, 3; p. 327, 2.)
Chœurs et *Trisagion*.	VII.	Les chœurs célestes. (*cf.* p. 377, 5 et 7; p. 328, 6.)
	VIII.	Le *Trisagion*. (*cf.* p. 377, 6; p. 328, 8.)
	IX.	Les chœurs des Saints. (*cf.* p. 377, 7; p. 327, 5.)
	X.	La triple reprise du *Sanctus*. (*cf.* p. 329, 9.)
Thème christologique	XI.	Le *Post Sanctus* et l'œuvre rédemptrice ou christologique. (*cf.* p. 378, 8; pp. 330 à 332, 11 à 16.)

Répartition des documents

Les colonnes verticales sont destinées à grouper les témoignages d'après leur provenance, et la différence des caractères employés à leur sujet dans l'impression peut aider encore à suivre, du haut en bas, la déposition d'un même groupe. Je place au centre la Préface dominicale romaine, complétée par le *Te Deum,* au moment où le parallélisme appelle et justifie ce complément. A droite et à gauche, dans la première colonne et dans la troisième, on trouvera : 1°) en caractères semblables à ceux de la Préface romaine, la Préface ordinaire du Missel de Stowe (col. 1), et la Préface dominicale du troisième dimanche après l'Épiphanie au Missel Mozarabe, (col 3), dont le texte correspond mot pour mot, partiellement pour le premier, en totalité pour le second, au texte romain du Sacramentaire Gélasien; 2°) les autres textes celtiques (col. 1), et mozarabes ou gallicans (col. 3), qui, sans offrir cette concordance verbale, n'en apportent pas moins une contribution analogue et tout aussi utilisable, si même elle ne représenterait pas çà et là des formes antérieures.

Sigles conventionnels.

Enfin chacun des petits cubes de cette mosaïque reçoit une étiquette rappelant, par un sigle de convention, le document d'où il est détaché. Voici la liste de ces sigles.

St. Missel de Stowe, (voir le texte complet ci-dessus, p. 375)

B. Sacramentaire de Bobbio, — 5e *Contestatio Dominicalis.* (*ib.* p. 388)

R. *Contestatio* de la 3e Messe de Mone. (*ib.* p. 392)

X. *Contestatio* palimpseste de Mai. (*ib.* p. 393)

M. *Illatio* Mozarabe du 3e Dimanche après l'Épiphanie. (*ib.* p. 375)

MI. *Illatio* Mozarabe du 8e Dimanche après l'Épiphanie, puis *Illatio* Mozarabe de la *Feria V resurrectionem.* (*ib.* p. 388 et p. 389)

MII. *Illatio* Mozarabe du Dimanche *ante jejunium Kalendarum Novembrium* (*ib.* p. 390)

MIII. *Illatio* Mozarabe du 3e Dimanche de l'Avent. (*ib.* p. 391)

MIV. Transition au *Sanctus* et *Post Sanctus* Mozarabes du 1er Dimanche après la Pentecôte (*ib.* p. 317)

MV. Transition au *Sanctus* et *Post Sanctus* Mozarabes du 2e Dimanche après l'Épiphanie. (*ib.* p. 318)

MVI. *Post Sanctus* Mozarabe de Noël (*ib.* p. 378)

MVII. *Post Sanctus* Mozarabe de la *Missa pro Diacono*, etc. (*ib.* p. 383)

G.VIII. *Post Sanctus* de la Circoncision, du *Missale Gothicum.* (*ib.* p. 383)

G.XXXVI. Transition au *Sanctus* et *Post Sanctus* de la Vigile de Pâques dans le *Missale Gothicum.* (*ib.* p. 389)

G.LXXV. *Missa Dominicalis* du *Missale Gothicum:* 1° *Post Sanctus.* (*ib.* p. 382), 2° *Immolatio* (*ib.* p. 390)

G.LXXVII. *Item Missa Dominicalis* du *Missale Gothicum. Immolatio.* (*ib.* p. 391)

G.LXXX. *Item Missa Dominicalis* du *Missale Gothicum*. *Post Sanctus* (*ib.* p. 382)

Pour surcroit de renseignements, on trouvera, souscrit sous chaque sigle, le numéro d'ordre du rang qu'occupe, dans la suite de la pièce d'où je le détache, le passage que désigne ce numéro d'ordre. On verra que c'est tout à fait exceptionnellement qu'il a fallu faire des transpositions; j'ai dû m'y résoudre pour les besoins d'une confrontation que la liberté d'allure de certaines rédactions n'a pas toujours permis de ménager au moment où ces rédactions, devançant les autres ou retardant sur elles, l'auraient appelée. Du reste on en est immédiatement averti par l'emploi des crochets [ ], qui enserrent, le cas échéant, le passage transposé.

Tradition Celtique	Tradition Romaine	Tradition Moz. ou Gallicane
	I. — Protocole initial	
St 1 **Uere dignum et iustum est aequum et salutare est, nos tibi hic semper et ubique gratias agere, domine sancte, omnipotens aeterne Deus, per christum dominum nostrum,**	Gel. 1 **Vere dignum [et justum est æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte Pater omnipotens æterne Deus]**	M 1 **Dignum et justum est eterne omnipotens Deus: nos te semper laudare: tibique quantas possimus indesinenter gratias agere:**
B 1 Vere dignum et justum est, omnipotens Deus,		MI 1 Dignum et justum est: equum et salutare est: nos tibi semper laudes et gratias agere Domine Sancte pater eterne omnipotens Deus.
R 1 *Vere æquum et iustum est. nos tibi gratias agere. omnipotens. aeterne D.us,*		MII 1 DIGNUM ET JUSTUM EST: NOS TIBI GRATIAS AGERE: DOMINE SANCTE PATER ÆTERNE, OMNIPOTENS DEUS, PER JESUM CHRISTUM FILIUM TUUM DOMINUM NOSTRUM.
		G. LXXV 1 *Dignum et justum est, nos tibi gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus. Tibi debitas laudes pio honore deferre;*
		G. LXXVII 1 *Vere æquum et justum est, ineffabilis, incomprehensibilis, sempiterne Deus, nos tibi semper gratias agere quos immensa non desinis miserationis fovere*
	I bis	
B 2 Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob: cujus spiritu omnia nunciantur,		

II. — Dieu en trois Personnes.

St 2 **Qui cum unigenito tuo et Spiritu Sancto, Deus es unus**

B 3 una divinitas et trina majestas; natura inseparabilis, persona individua; Deus unus et solus, unitas triplex, inconprehensa conjunctio, indivisa distinctio, quem unum insubstantialiter, trinum personaliter nominamus, credimus, confitemur [B/4]

R 2 *pater unigenite, spiritus sancte, ex patre et filio mystica processione subsistens. una eademque in sanctam Trinitatem. trium personarum substantiam. coaeterna essent et non discreta concordia. aequalis potentia. voluntas unita.*

Gel. 2 **qui cum Vnigenito Filio tuo et Sancto Spiritu unus es Deus, unus es Dominus,**

M 2 **qui cum unigenito filio tuo Domino nostro et Spiritu Sancto unus es Deus**

MI 2 Una divinitas. Trina majestas. Natura inseparabilis: persona individua. Deus unus: et non solus: unitas triplex: trinitas simplex: sapientia multiplex. Inconfusa conjunctio: et indivisa distinctio quem unum substantialiter confitemur: et trinum personaliter nunciamus Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.

III. — Les Perfections divines.

St 3 **et inmortalis, deus incorruptibilis et inmotabilis, deus inuisibilis et fidelis, deus mirabilis et laudabilis, deus honorabilis et fortis, deus altisimus et magnificus, deus uiuus et uerus, deus sapiens et potens, deus sanctus et spiciosus, deus magnus et bonus, deus terribilis et pacificus, deus pulcher et rectus, deus purus et benignus, deus beatus et iustus, deus pius et sanctus,**

R 3 *ipsa apud se permanens. ante tempora universa uel saecula nihil ultra se habens. nihil intra se nasciens. cuncta supereminens. et se cunctis infundens. loca continens. et locis excedens. nullius indigens. et omnia complens. sermone ineffabilis. uirtute efficax*

X 1 SINE QUALITATE BONUM, SINE QUANTITATE MAGNUM, SINE SITU PRAESENTEM, SINE HABITU OMNIA CONTINENTEM, SINE LOCO UBIQUE TOTUM, SINE TEMPORE SEMPETERNUM, SINE ULLA SUI MUTATIONE MUTABILIA FACIENTEM, NIHILI PATIENTEM.

MII 2 CUJUS DIVINITATIS IMMENSITAS SIC INEFFABILITER COMPLECTITUR OMNIA UT IN SINGULIS CREATURIS PERMANEAT TOTA: ET IN OMNIBUS HABITET UNIVERSA. NON MINORATUR IN MINIMIS: NON AUGETUR IN MAGNIS. NON CONCLUDITUR TEMPORE: NON ADSTRINGITUR QUANTITATE. NON INITIO CEPTA: NON TERMINO FINIENDA.

MIII 1 ... **sed quis dignas valeat dignationi tuæ rependere laudes? cujus opera: nec mirabilia numerare possumus, nec virtutes. Quantus tamen ipse vel qualis sis: nullus credo audeat dicere: quoniam quantitatem tui vel qualitatem humane sapientie non est datum scire. Sed cujus immensitatem humani sensus capacitas non valeat terminare:**

G LXXV 2 *et mirabilium tuorum inenarrabilia preconia mentis veneratione celebrare.*

G LXXVII 1 [*ineffabilis, incomprehensibilis, sempiterne Deus*]

G LXXVII 2 ... *Nam quis tuam possit digne laudare potentiam, cujus nec divinitas mortali aspectu cernitur, nec immensitas sermonibus explicatur.*

IV. — Dieu en trois Personnes (iterum).

St/4 non unius singulariter personae, sed unius trinitatis subtantiae... [St/5]

B/5 ... qui in uno trinus appares, in tribus unus agnosceris: Pater ingenitus, Filius unus est generatus, Spiritus sanctus unus est ex Patre procedens, Patri et Filio coæternus. Una tamen in tribus virtus et dignitas, potestas, atque ita conjuncta divisio:...

X/2 IN HAC ERGO NATURA TIBI PATRI SPIRITUQUE TUO SUOQUE CONFORMIS ET CONSUBSTANTIALIS, UNIGENITUS, ABJECTIONEM... PULVERIS NOSTRI CELSITUDINEM TUAE MAJESTATIS.

Gel/3 non in unius singularitate personæ sed in unius Trinitate substantiæ:

M/3 in personarum Trinitate: et trinus in unitate substantie.

MI/3 qui in uno trinus appares et in trino unus agnosceris.

MIII/2 unum solummodo est: ut Trinitate Deitatis atque omnipotentie tue

V. — L'œuvre divine extérieure.

St/6 per quem salus mundi, per quem uita hominum, per quem resurrectio mortuorum.

B/4 Tu es enim Deus et non est secundum opera tua. Tu fundasti terram super aquam: tu legem creaturis omnibus posuisti: [B/5]

B/6 ... quæ tibi esset gloria in cælis, potentia in aquis, sapientia in terris, virtus in abyssis, claritas in Angelis, dignitas in Prophetis, sublimitas in Evangelistis, auctoritas in Apostolis, pietas in præceptis, placabilitas in templis, festivitas in holocaustis, largitas in ministris,

R/4 *Etsi voce non capax solo praecepto potentiae. caelum terram maria cum suis formis in generibus procreasti. sed inter reliquas animantium creaturas et peculiarius in tua laude uiuerint hominem ad imaginem in similitudinem beatissima trinitatis condedisti ut collocatus in suauitate paradyssi creaturi seruiens, creaturis reliquis imperarit, et tibi fideliter famolando haberit in aliis generibus dominatum. sed culpa praeuaricatione admissa: homine proiecto de uita paradissi successit mors de poena. peccati. et jacebat in tenebris. etc.*

MI (2°) Ipse docuit quæ tibi esset gloria in celis, potentia in aquis, sapientia in terris, virtus in abyssis, claritas in Angelis, voluntas in Patriarchis, dignitas in Prophetis, sublimitas in Evangelistis, pietas in Apostolis auctoritas in præceptis, placabilitas in templis, festivitas in holocaustis, largitas in ministris, quis tibi zelus in discipulis, cultus in subditis, respectus in miseris, affectus in parvulis, horror in idolis, amor in sanctis, terror in perditis, favor in confessione, splendor in baptismate, honor in cruce, sapor in fide, honor in crismate

MII/3 A QUO TOTUS HOMO ET CREATUS EST AD JUSTICIAM SINE PECCATO: (ET REPARATUS EST POST RUINAM SACRIFICIO EJUSDEM CHRISTI MUNDISSIMO).

G. LXXV/3 *Te igitur ineffabilem rerum omnium conditorem*

VI. — Confession et Adoration.

St 5 té *credimus*, té *benedicimus*, té *adoramus*, et *laudamus* nomen tuum in eternun et in sae-culum seculi,...

B 4 [nominamus, credimus, confitemur]

Gel. 4 quod enim de tua gloria revelante te, *credimus*, hoc de Filio tuo; hoc de Spiritu sancto sine differentia discretionis *sentimus*. Vt in *confessione* veræ sempiternæque Deitatis, et in personis proprietas, et in essentia unitas et in majestate *adoretur* æqualitas.

TD 1 Te Deum laudamus,
te Dominum confitemur,
Te aeternum Patrem omnis terra veneratur;

M 5 Quod enim de gloria tua revelante te *credimus*: hoc de Filio tuo Domino nostro Jesu Christo : hoc etiam de Spiritu Sancto sine ulla discretione *sentimus*, ut in *confessione* vere sempiterneque Deitatis, et in personis proprietas : et in majestate unitas : et in deitate *adoretur* equalitas

MI 2 [confitemur, et trinum personaliter nunciamus.]

MIII 3 simpliciter credamus : veraciter predicemus.

G.LXXV 4 *laudamus, benedicimus, adoramus. Per Christum Dominum nostrum.*

VII. — Protocole final.

St 7 Per quem maestatem tuam laudant angeli, adorant Dominationes, tr[e]ment potestates, caeli caelorumque uirtutes ac beata seraphim socia exsultatione concelebrant cum quibus et nóstras voces ut admitti iubeas deprecamur, supplici confessione dicentes ;

B 8 Cui Angelicus flammiferus chorus terribile exhibet obsequium; quem Cherubin et Seraphin aurigam sedentem pavida subjectione mirantur; ante cujus conspectum sex quaterni seniorum mirificus ordo splendifluam nitentium gemmarum coronam capitis vertice gestantium; animalium quoque diversis numinum vultibus variataque terga Evangelia una se jungentes, perenne jubilatione conlaudant dicentes,

Gel. 5 quam laudant Angeli [atque Archangeli, Cherubim quoque ac Seraphim: qui non cessant clamare quotidie una voce dicentes]

TD 2 Tibi omnes Angeli, tibi caeli et universae Potestates
tibi Cherubim ac Seraphim
incessabili voce proclamant;

M 6 ... Unde merito tibi omnes angeli et archangeli proclamare non cessant ita dicentes. Te celi celorum, te potestates. te throni et virtutes laudant. Tibi cetus Angelorum in excelsis concinunt hymnum. Tibi Cherubin ac Seraphin incessabili voce proclamant dicentes.

MI 1e 4 quem conlaudant Angeli et Archangeli una voce ita dicentes.

MI 2e 2 Cui merito omnes Angeli et Archangeli non cessant clamare quotidie ita dicentes.

MII 4 PER IPSUM QUEM IN UNITATE TRINE VIRTUTIS CONLAUDANT CELESTIA PARITER ET TERRENA : HYMNUM DULCI MODULATIONE PROCLAMANTIA : ATQUE ITA DICENTIA.

MIII 3 Presta unitas equalis et indivisa Trinitas : Deus noster. Quem celorum multitudo et ineffabilis numerus:

R/5 *Cui me.*

quem omnium Angelorum milicia cum senioribus et Virtutibus cum Thronis et Dominationibus laudare non cessant. In cujus preconium quadriga illa senarum remigio suffulta alarum intrinsecus et extrinsecus; minutatim oculis liminata : cum Cherubim hymnum cantici novi concinnunt laudantes atque dicentes.

MIV/1 ... Pro quibus beneficiis Cherubin exultant: Seraphin quoque pennigera tripudiatione augustius gloriantur. Sex quaternus numerus senorum: bis binæ illa animalia oculata bis ternis alis alata summeque in gaudio dilatata in celestibus regnis : egregiis vocibus unimodum carmen personant : ita dicentes.

MV/1 ... Quem merito tecum et cum Spiritu Sancto laudant celestia pariter ac terrena : Cherubin quoque ac Seraphin incessabili voce proclamant : ita dicentes.

G.XXXVI/1 *Te enim omnipotens Deus, creaturarum cœlestium multitudo et innumerabiles Angelorum chori sine cessatione proclamant dicentes.*

VIII. — Le Trisagion.

St/8 Sanctus, sanctus, sanctus dominus deus Sabaóth; pleni sunt caeli et uniuersa terra gloria tua. Ossanna in excelsis, benedictus qui uenit in nomine Domini. Ossanna in excelsis...

Gel. [Sanctus Sanctus Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cæli et terra gloria tua Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini Hosanna in excelsis]

TD/3 Sanctus, Sanctus, Sanctus.
Domine Deus Sabaoth.
Pleni sunt caeli et terra majestatis gloriae tuae :

M Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos. Sanctus. Sanctus. Sanctus: Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt celi et terre gloria majestatis tue : Osanna filio David. Benedictus qui venit in nomine Domini : Osanna in excelsis. Agyos. Agyos. Agyos.

MIV/2 MV/2 G.XXXVI/2
Sanctus Sanctus Sanctus etc.

IX. — Les Chœurs des Saints.

TD/4 Te gloriosus Apostolorum chorus,
te Prophetarum laudabilis numerus,
te Martyrum candidatus laudat

M/8 Te Domine laudat omnis virtus celorum: et exercitus Angelorum. Tibi hymnum depromunt melliflua carmina Sanctorum. Tibi psalant choree Virginum : et cetus Confessorum. Tibi genua curvant celestia.

exercitus te per orbem terrarum Sancta confitetur Ecclesia;	Terrestria. Et inferna. Laudant te Regem omnium seculorum. Osanna in excelsis.

MIV 3 Te laudat Domine omnis virtus celorum : et innumerabilis multitudo sanctorum. Tibi omnis creatura famulatur : et sequitur beatorum exercitus Angelorum.

MV 3 ... Ille patriarcharum fides. ille plenitudo legis. ille umbra veritatis. ille predicatio prophetarum. ille apostolorum magister. ille omnium credentium pater.

G.XXXVI 3 *Tibi Patriarchæ, Prophetæ, Apostoli, Martyres, Confessores atque omnes Sancti gratias agunt.*

X. — La triple reprise du Sanctus.

TD 5 Patrem immensae majestatis, Venerandum tuum verum et unicum Filium, Sanctum quoque Paraclitum Spiritum;

XI. — Le Post Sanctus et l'Œuvre christologique.

St 9 Benedictus qui venit de celis ut conuersaretur in terris, homo factus est ut dilicta carnis deleret hostia factus est ut per passionem suam uitam aeternam credentibus daret.	TD 6 Tu Rex gloriae Christe. Tu Patris sempiternus es Filius. Tu ad liberandum suscepturus hominem non horruisti Virginis uterum. Tu devicto mortis aculeo aperuisti credentibus regna caelorum. Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris. Judex crederis esse venturus.	MVI VERE SANCTUS : VERE BENEDICTUS DOMINUS NOSTER JESUS CHRISTUS FILIUS TUUS QUI VENIT E CŒLIS : UT CONVERSARETUR IN TERRIS : CARO FACTUS EST UT HABITARET IN NOBIS ... MVII VERE SANCTUS VERE BENEDICTUS DOMINUS NOSTER JESUS CHRISTUS FILIUS TUUS : QUI MORTEM MORIENS SUPERAVIT ET RESURGENDI NOBIS JANUAM PATEFECIT. G.VIII *Vere Sanctus, vere benedictus Dominus noster Jesus Christus Filius tuus : qui venit quærere et salvum facere quod perierat.* G.LXXV 5 *Vere Sanctus, vere benedictus Dominus noster Jesus Christus Filius tuus : qui venit de cœlis ut conversaretur in terris : homo factus ut habitaret in nobis : Hostia effectus ut nos faceret Sacerdotes. Ipse enim qui prid.* G.LXXX *Osanna in excelsis. Benedictus qui venit de cœlis ut conversaretur in terris, caro factus ut per passionem suam vitam credentibus daret. Ipse enim qui prid.*

II. La Synthèse et l'Anaphore.

La trilogie des documents complets.

Il faut faire connaître, en outre, l'intention qui m'a guidé dans la répartition des textes. D'abord — est-il besoin de le dire, — la confusion qu'offrent la première et la troisième colonne n'est qu'apparente, et je la dissipe aussitôt, en faisant remarquer qu'en tout ceci nous avons affaire à deux sortes de documents. Les uns sont entiers; ce sont: la Préface du Missel Romain et les deux Préfaces correspondantes du Missel de Stowe et du Missel Mozarabe, enfin le *Te Deum*, du moins jusqu'à la stichologie finale. Tous les autres documents sont fragmentaires. Or ce sont les premiers qui ont déterminé la division en trois colonnes: celle de gauche étant réservée au Missel de Stowe, celle de droite au Missel Mozarabe, celle du milieu au Missel Romain et au *Te Deum*. Je vais dire pourquoi. Quant aux autres textes des différents missels gallicans et des fragments empruntés au Missel Mozarabe, si je les ai fait figurer dans les colonnes 1 et 3, c'est uniquement pour ne pas étendre démesurément le tableau, en donnant une place à part à chacune des sources différentes. Je les ai donc répartis à droite et à gauche, à la suite de la Préface Mozarabe entière et à la suite de la Préface de Stowe, de manière à ménager la place le plus possible et à ne pas multiplier les blancs.

La tradition latine *sine addito* et le *Te Deum*.

L'important était de laisser libre la deuxième colonne, en n'y insérant que la Préface romaine et le *Te Deum*. Ce privilège ne signifie pas que je rattache le *Te Deum* à une tradition romaine exclusivement, c'est à dire indépendante des liturgies gallicanes. A mon avis, la distinction entre liturgies latines (romaine et non romaine), est relativement tardive: chacune des liturgies occidentales marque un stade de la liturgie commune à toutes les Églises latines, dont le centre était à Rome.

Or le *Te Deum* est né, dans mon hypothèse, à une époque où florissait encore cette liturgie commune, unique, non encore différenciée, à une époque où il n'existait encore ni liturgie exclusivement romaine, ni liturgie exclusivement gallicane.

Sous cette réserve, on n'en est pas moins en droit de donner au *Te Deum* la qualification de romain, pourvu qu'on ne le fasse pas exclusivement.

La restitution de l'Anaphore latine exprimée: 1° partiellement.

Moyennant la distribution de mes textes telle que je viens d'en donner le plan, nous obtenons un double résultat: une restitution de détail, intermittente, analytique, et une restitution d'ensemble, continue, synthétique. Je m'explique immédiatement.

La convergence des fragments gallicans et mozarabes autour de la deuxième colonne prise comme pivot, attesterait bien à elle seule, la permanence çà et là du thème théo-christologique dans toutes les traditions latines, et, comme nous savons déjà que tel est le thème oriental, déjà nous pourrions entrevoir sous cette mosaïque l'Anaphore latine primitive. Mais enfin, on ne l'y peut entrevoir qu'à l'état désagrégé, sporadique. C'est ce que je viens d'appeler la restitution de détail, et la question du *Te Deum* n'avance pas par ce moyen, sinon qu'on y trouve confirmé dans la tradition latine, le parallélisme qu'accusait déjà sa confrontation précédente avec les

traditions orientales, notamment avec l'Anaphore de S. Jacques. En un mot il demeure que nous ne situons pas encore le *Te Deum* dans une restitution d'ensemble.

2° complètement.

C'est ici qu'interviennent: à gauche, la Préface de Stowe, qui joint à ces indications sporadiques, l'avantage d'une indication organique poussée jusqu'aux dernières limites du *Post Sanctus*, — à droite, l'*Illatio* Mozarabe, qui complète encore ces indications, en nous suggérant quelle peut avoir été la place du *Te Deum* dans cet organisme.

Convergence des traditions comparées.

Et enfin la colonne centrale achève de montrer comment, sans autre opération que le fusionnement de la Préface romaine et du *Te Deum*, considérés comme étant des tronçons séparés d'une composition primitivement unique, on arrive, pour la tradition romaine, à un résultat parallèle et même conforme, presque de tout point, à celui que présentent, chacune de leur côté, les traditions mozarabe et celtique.

III. La Synthèse et le *Te Deum*. L'évolution du *Te Deum*.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, après cela, de commenter longuement cette synthèse graphique; elle parle assez éloquemment par elle même, et le lecteur peut y faire toutes les réflexions qu'il lui plaira. Mais il est bon de souligner différents points qu'elle met en évidence au sujet du *Te Deum*, puisque c'est l'évolution du *Te Deum* qui nous a fait mettre tous ces textes en mouvement.

On remarquera que je ne me borne plus à parler de l'évolution de l'Anaphore, j'ai dit l'évolution du *Te Deum* lui-même. Il importe en effet de ne pas s'y méprendre, et, je le répète, la position que prend le *Te Deum* dans mon hypothèse, est parfaitement à l'abri de la critique littéraire qui serait tentée d'y voir un anachonisme. Naissant à l'époque reculée, préhistorique, où l'on voit que je le place, le *Te Deum* n'avait peut-être pas, je le concède et je le dis, exactement le même rythme, la même structure littéraire, bref la même forme extérieure, que nous lui connaissons aujourd'hui; mais il possédait dès l'abord, c'est incontestable, les éléments constitutifs, essentiels, sans lesquels il n'aurait pas été le *Te Deum*, à savoir son thème « christo-théologique, » ses chœurs répartis suivant un plan caractéristique, son *Sanctus* typique, ses apostrophes, ses acclamations.

Ses rapports avec chacune des divisions du tableau.

Voilà qui est bien entendu. Rien ne nous empêche donc plus maintenant de prendre acte des conclusions suggérées par la situation qu'occupe le *Te Deum* dans notre tableau.

A. Thème théologique.

Nous suivons l'ordre numérique des tranches horizontales, en commençant par la première.

Nous avons déjà fait observer en passant, l'extrême concision des termes par lesquels le *Te Deum* représente la partie purement « théologique » de l'Anaphore primitive: c'est dans les noms divins énumérés au début du cantique, que nous avons cru retrouver cette première portion de l'antique eucharistie:

Perfections divines: *Te Deum*.
Puissance génératrice et créatrice: *Te aeternum Patrem*.
Action providentielle: *Te Dominum*.

Dieu, Père, Seigneur, c'est en trois mots le thème qu'amplifient si complaisamment les Anaphores d'Orient et nos Préfaces dominicales. Ainsi, pour être tout à fait exact, il aurait fallu répéter ces trois mots dans chacune des six premières tranches du tableau.

La Préface du Missel romain nous offre un exemple semblable d'extrême concision dans les tranches III et V : les Perfections divines (tranche III) et l'œuvre extérieure de Dieu (tranche V) n'y sont plus célébrées que par les termes du Préambule :

Domine sancte,
Pater omnipotens,
aeterne Deus.

Plus riche est le Missel de Stowe (première colonne : tranches III et V) qui peut servir à documenter la même tradition romaine. Mais plus archaïque est la saveur des mêmes développements dans la *Contestatio* de Mone (même tranche : colonne 3).

B. Chœurs et Trisagion.

Dans la VIIe tranche, je réunis au texte gélasien l'introduction au *Sanctus* du *Te Deum*, qui met en scène un premier chœur, le chœur angélique, séparé du chœur des Saints (colonne IX) par le *Trisagion* (colonne VIII) dans toutes les liturgies latines.

C. Thème christologique.

A la tranche X, cette belle unanimité des liturgies latines se rompt brusquement. Que dis-je ? il ne s'agit même pas d'un accord quelconque, faute de parties à accorder : le *Te Deum* est seul, seul à conserver la trace de cette triple reprise du *Sanctus*, de ces trois *Vere sanctus* par lesquels un certain nombre de liturgies orientales sanctifient le nom des trois Personnes de l'adorable Trinité.

Enfin à la tranche XI, celle du thème « *christologique* », (œuvre rédemptrice et glorificatrice), c'est le *Te Deum* qui se place au premier rang de tous les documents latins, pour sa fidélité au type traditionnel : aucun autre (je parle des documents latins) n'est sur ce point plus proche des Orientaux, gardiens ici de l'antique tradition.

Le *Te Deum* formant trait d'union entre l'Orient et l'Occident et les origines.

Comme on le voit, l'intermédiaire du *Te Deum* nous procure ainsi le triple avantage de resserrer les liens de famille des diverses traditions latines : 1° entre elles ; 2° avec les traditions orientales ; 3° avec la tradition primitive. Le seul concert de toutes ces analogies paraît même assez harmonieux pour former une sorte d'argument de convenance en faveur : et de notre restitution de l'Anaphore latine primitive, et de notre hypothèse d'un *Te Deum-anaphore*.

IV. État déjà déformé mais encore archaïque des éléments

Notons bien cependant que je ne prétends pas avoir retrouvé, dans le *Te Deum* ou dans les Préfaces, *Contestationes*, *Illationes* et *Post Sanctus*, des débris fossiles, pétrifiés, de l'Anaphore latine primitive. Non : tous les fragments que j'ai extraits de ces pièces, sont des fossiles sans doute, puisqu'ils sont depuis longtemps tombés

employés à la restitution.

en désuétude ; mais, entre le moment où ils sont ainsi sortis de l'usage et l'époque où ils appartenaient à l'Anaphore la plus ancienne que l'induction nous fasse découvrir à leur base, entre ces deux moments, dis-je, il s'est écoulé une période dont j'ignore la durée, mais pendant laquelle ils ont évolué de leur forme première à la forme sous laquelle ils se sont immobilisés en mourant. Ils sont des vestiges déformés par l'évolution, et non des restes intacts de l'Anaphore latine, que nous reconstituons à l'aide des eucharisties et du *Te Deum*.

En un mot, le *Te Deum* n'appartient pas à la rédaction la plus ancienne de l'Anaphore latine que nous puissions reconstruire par l'induction ; mais il est au nombre des données les plus anciennes sur lesquelles puisse se fonder cette induction.

ARTICLE IV.

Synthèse des résultats obtenus dans les IIIe et IVe Parties. Place du TE DEUM dans l'évolution de l'Anaphore latine.

Orientation des IIIe et IVe Parties.

Arrêtons-nous et voyons où nous sommes. A travers les méandres et les citations qui nous ont forcés de saisir les questions dès qu'elles se présentaient, un peu au hasard des textes, et par conséquent toutes sur le même plan, et d'une manière assez confuse, on a peut-être déjà perdu de vue le point d'où nous sommes partis, celui vers lequel nous nous dirigeons, et le rapport d'observations multipliées comme à plaisir, soit avec l'un, soit avec l'autre. Du reste, le moment est venu de conclure, ou plutôt de finir, et j'en profite pour rétablir et compléter la synthèse logique des éléments que je viens de dégager et d'analyser, en vue de cette conclusion.

Conclusions de la IIIe Partie. Les possibilités et les faits.

Je ne reviens pas sur la IIIe Partie. Il ne s'agit plus de discuter *a*) la possibilité radicale, non plus que *b*) le fait de la désaffectation du *Te Deum*, et de sa fonction primitive d'Anaphore. Il est accordé, je pense, *a*) que l'instabilité des formules liturgiques est, à un moment donné, tout ce qu'il y a de plus courant et que le cas du *Te Deum* ne ferait que s'ajouter à nombre de cas analogues. — Il est accordé *b*) que rien ne paraît d'ailleurs plus vraisemblable, eu égard aux divers traits de style et de parallélisme qui font rentrer *de fait* le *Te Deum* dans la famille des Anaphores.

Les conclusions de ma IIIe Partie sont donc admises, du moins à titre de probabilité provisoire, à défaut d'une certitude absolue.

Objet de la IVe Partie. Les Causes.

Donc la question n'est plus maintenant une question de *possibilité*, ni de *fait*. C'est une question de *cause* et de *circonstances*. Il s'agit d'expliquer *comment* a pu se produire le changement de destination du *Te Deum*, et quelle a pu être, avant sa désaffectation, l'Anaphore qu'il représentait. Or, il a paru que ce ne pouvait être que le résultat d'une certaine évolution liturgique encore inconnue. C'est de cette évolution que nous nous sommes efforcés de retrouver la trace.

Origine du dualisme liturgique oriental et occidental.

Nous avons donc cherché à nous représenter à grands traits la genèse des choses, et nous avons immédiatement pratiqué les premières fouilles dans le champ de l'Anaphore latine. C'est à cet objet que se rapportent par conséquent désormais l'hypothèse qui est à la base de nos textes, et les inductions que l'analyse nous a fait dégager de ces textes.

L'hypothèse d'abord : nous supposons — ce qui n'est guère contesté, — que la liturgie des diverses Églises était primitivement uniforme.

Une fois admis ce point de départ, nous nous sommes demandés :

d'une part, ce que pourrait bien être devenue, dans l'Église latine, l'expression primitive de cette uniformité;

et, d'autre part, comment cette uniformité s'était rompue.

L'hypothèse s'est alors offerte — et nous l'avons accueillie —, qu'on pourrait expliquer la différenciation qui s'établit, on ne sait quand, entre l'Orient et l'Occident dans l'économie de l'Anaphore, par l'initiative plus ou moins libre laissée à l'individualisme, naturel ou surnaturel, et plus tard à l'action personnelle et responsable des évêques. Ainsi nous avons supposé que l'Occident, au lieu de demeurer immobile dans sa tradition, comme s'y était figé l'Orient, avait admis, au contraire, une multiplicité de compositions nouvelles, s'éloignant de plus en plus du type primitif. L'hypothèse a l'avantage de rendre compte, de la façon la plus vraisemblable et la plus satisfaisante, de l'étrange opposition de principe que constitue la pratique, — inconnue des Orientaux, poussée jusqu'aux extrêmes limites chez les Latins —, d'un roulement incessant et chronique de textes variés, adaptés à toutes les circonstances annuelles.

Les formes de l'évolution dans l'Anaphore latine.

Il n'en restait pas moins à découvrir dans les liturgies latines :

1° quelques-unes des formes par lesquelles avait pu passer l'évolution résultant de cette liberté;

2° parmi les formes d'Anaphores qui correspondraient à chacune de ces phases de l'évolution, celle qu'on pourrait considérer soit comme la plus voisine des origines, soit comme l'imitation, la paraphrase, la réduction, la moins altérée de la forme primitive;

3° le rapport du *Te Deum* avec chacun des éléments mis à contribution dans cette recherche.

Une pareille étude pouvait, à travers mille tâtonnements, nous entraîner assez loin. Fort heureusement, les questions se sont trouvées singulièrement simplifiées par le parti que nous avons pris de les réduire aux termes de deux distinctions fondamentales: la distinction des protocoles et des embolismes; la distinction de la liturgie ordinaire (quotidienne ou dominicale) et de la liturgie circonstanciée.

La distinction des protocoles et des embolismes.

Nous avions déjà pris connaissance de la première distinction comme d'un fait, sans aller plus loin (1). Cette fois elle se présentait au point de vue de la genèse même des protocoles et des embolismes, au point de vue du mouvement d'évolution qu'impliquent la formation des protocoles, leur pluralité, la différenciation même de la Préface en protocole et embolisme distincts l'un de l'autre. L'existence de ce mouvement d'évolution littéraire devait être solidement démontrée, si nous ne voulions pas paraître échafauder sur un simple postulat, tout un système en réalité sans fondement. Je n'ai pas besoin de rappeler comment, forcés de restreindre ici cette étude à l'analyse des quatre types auxquels il est facile de ramener les préfaces romaines, puis

(1) Ci-dessus, p. 54, sqq.

à la confrontation des différents membres de la famille protocolaire *Unde merito*, nous avons trouvé précisément dans les vicissitudes littéraires de l'euchologie eucharistique latine, telles qu'elles s'accusaient sous cette forme, non seulement la preuve de cette évolution, mais la révélation de quelques-unes de ses principales manifestations.

Tradition et évolution dans les embolismes et les *Post Sanctus* dominicaux

D'autre part, c'est la liturgie dominicale ou ordinaire qui nous a paru devoir être, à priori, le plus près des origines, et nous offrir le plus de chances d'y retrouver, plus ou moins fidèlement conservées, les traces d'une rédaction primitive.

C'est ici que nos textes entrent en ligne. Nous les avons tous empruntés soit aux Préfaces dominicales, soit aux formules *Post-Sanctus* du caractère le plus ordinaire et le plus commun, pour nous mettre dans les conditions où les habitudes ont le plus de chance de s'immobiliser ou de laisser plus de traces. Toutes les liturgies latines ont fourni leur contingent : le Missel de Stowe a donné sa Préface ordinaire, le Missel Romain sa Préface des Dimanches, le *Missale Gothicum*, le Missel Mozarabe, le *Liber ordinum*, plusieurs formules dominicales de Préfaces ou de *Post Sanctus*. La série s'est fermée sur la 3e Messe gallicane de Mone, ou plutôt sur le curieux fragment de Mai, qui est venu condenser et préciser, dans une formule intentionnellement philosophique et compréhensive, les développements oratoires plus ou moins nets et complets, essayés sur le même sujet dans les formules précédentes.

Il fallait tirer parti de ces textes. Mais d'abord, en quoi leur témoignage concordant pouvait-il nous révéler l'Anaphore latine préhistorique, que nous voulions reconstituer par des inductions dûment fondées sur des documents ? Le voici. Nous avons rappelé l'économie essentielle du thème de l'Anaphore idéale, telle qu'elle résulte du concert des liturgies orientales, économie successivement théologique et christologique, en particulier telle que la Liturgie de S. Jacques et ses dérivées en maintiennent généralement la distribution caractéristique, c'est à dire avec interposition du *Trisagion* entre la partie théologique et la partie christologique. Cela fait, il n'y avait plus qu'à voir si les textes des Préfaces dominicales latines, d'une part, et les textes de leur *Post Sanctus*, d'autre part, rentraient dans cette économie générale, et correspondaient particulièrement au dessin bipartite de la Liturgie de S. Jacques.

L'expérience, je crois, est concluante, et la preuve est faite, premièrement, de la permanence traditionnelle du thème christologique primitif dans le *Post Sanctus* ordinaire, et, deuxièmement, de la permanence non moins traditionnelle du thème théologique, formulé plus ou moins progressivement, dans les Préfaces dominicales de toutes les liturgies latines.

En résumé, c'est donc bien, comme je le disais, la distinction générique des protocoles et des embolismes qui nous a révélé le fait et les principaux épisodes de l'évolution ; et c'est en distinguant la liturgie dominicale ou ordinaire, des liturgies circonstanciées, en considérant la première comme étant plus près de la source, comme partiellement héritière de l'une des Anaphores latines primitives, que nous avons

retrouvé le cadre du *Sanctus* dans les sous-sols mozarabes des protocoles les plus anciens ; le thème christologique de l'ancienne Θεολογία dans les *Post Sanctus* ordinaires et communs ; le thème « théologique » de cette Θεολογία dans les embolismes des dimanches de toutes les liturgies latines.

La seule différence qui distingue encore, une fois reconnue cette identification, les liturgies latines et celle de S. Jacques, c'est, indépendamment de la formule non scripturaire de transition au *Trisagion*, la position même du *Trisagion* entre deux chœurs. Mais nous avons pu nous convaincre que ces deux points sont précisément caractéristiques des liturgies latines, et que, de plus, ils se rencontrent jusque dans le *Te Deum*.

La place du *Te Deum* : a) dans l'Anaphore.

Le *Te Deum!* nous l'avions tenu provisoirement à l'écart, et de propos délibéré, pendant que s'agitaient toutes ces questions autour de lui. Le moment n'était-il pas venu de lui assigner sa place au cours de l'évolution? N'était-ce pas à lui que nous voulions aboutir en recueillant les diverses constatations dont l'évolution de l'Anaphore latine était l'objet? — Ayant, en effet, émis l'hypothèse qu'il avait été primitivement en fonction eucharistique à la messe, deux questions nous sollicitaient maintenant à son sujet: d'abord à quel moment de l'évolution susdite faudrait-il le placer comme tel, et ensuite comment expliquer sa disparition de l'*Ordo Missae?*

La réponse à la première question vient d'être donnée dans l'article précédent. La synthèse graphique et son commentaire n'y ont pas seulement restitué l'Anaphore latine parvenue au premier stade d'évolution qui soit attesté, de fait et de façon concrète, par les documents; elle y marquait encore et surtout, à tous les yeux, de la façon le plus évidente, les rapports du *Te Deum* avec les protocoles, les embolismes et les *Post Sanctus*, dont nous nous étions si longtemps occupés sans lui. Je n'ai pas à revenir sur toutes ces conclusions. J'ajouterai seulement la remarque suivante, en faisant intervenir le souvenir des débuts acclamatifs et des apostrophes doxologiques de toutes les Anaphores. Est-ce que le Missel de Stowe et le Missel Mozarabe ne nous auraient pas conservé le point de soudure même du *Te Deum* avec le thème théologique plus développé qui le précédait, et qui s'est maintenu plus ou moins dans les Préfaces dominicales? Du moins, en ramenant la Préface dominicale romaine à la teneur évidemment moins avancée de la Préface celtique et des autres textes parallèles, et en substituant le *Te Deum* à la succession *te credimus, te laudamus, te adoramus*, de la Préface de Stowe, on obtiendrait la restitution, — fragmentaire encore et non dans toute sa pureté, — d'un ensemble correspondant suffisamment, en somme, à ce que dut être l'une des formes premières de la Θεολογία latine à l'âge de l'unité.

En d'autres termes, et pour distinguer nettement les deux aspects d'une question que j'avais toujours présentée jusqu'à présent d'une façon complexe, on peut se demander si, dans notre hypothèse, le *Te Deum* aurait, à lui seul, représenté l'Anaphore, au moins jusqu'au *Qui pridie quam pateretur*, ou bien s'il n'aurait été que

partie intégrante d'une Anaphore, dont la Préface dominicale aurait fait essentiellement partie. Mais comme, après tout, les limites des deux textes ne sont pas tellement nettes ni leur contenu tellement exclusif, qu'on ne trouve encore, par exemple, dans les trois premiers versets du *Te Deum*, des points de contact avec le thème de la Préface, il importe assez peu que la question soit tranchée dans un sens ou dans l'autre. Que ces trois versets soient une condensation formelle du thème théologique, et suffisent à rendre le *Te Deum* indépendant du texte dominical, ou bien qu'ils en soient un simple prolongement, une pénétration dans le protocole final, auquel ils serviraient de raccord et de point d'attache, qu'importe, encore une fois, puisque le thème théologique de l'Anaphore est représenté par ces versets dans toute hypothèse? Ni, dans un cas, l'indépendance du *Te Deum* n'est une raison de croire qu'il n'ait pu se marier avec le texte dominical; ni, dans l'autre cas, les droits d'analogie que ce texte dominical pourrait réclamer sur le début du *Te Deum*, ne seraient une preuve du besoin qu'il aurait d'être rapproché de ce texte pour être une Anaphore autonome. C'est précisément pour tous ces motifs que j'ai préféré laisser la question indécise dans sa complexité. Chacun choisira.

b) dans l'évolution.

Mais, dans toute hypothèse encore, il y a lieu d'observer que le *Te Deum* n'appartiendrait pas plus à la période d'évolution protocolaire, qu'à la période embolismique, ou à la période d'évolution des *Post Sanctus*. C'est au delà de toutes ces périodes et de toutes ces distinctions qu'il faudrait lui assigner sa place. Dans la plupart des Préfaces latines, la distinction des protocoles et des embolismes se manifeste au premier coup d'œil. Elle est on ne peut plus apparente. La distinction des *Post Sanctus* l'est plus encore, puisque ces formules sont autant de pièces à part, ayant leur nom propre, sauf dans le Missel de Stowe. Ici, rien de pareil. La composition du *Te Deum* se présente avec une homogénéité, une continuité parfaite, et se développe tout d'une venue, tout d'un trait; le style et le mouvement des parties y sont tellement suivis, tellement uns, qu'on ne songerait même pas à distinguer ces parties, si les indications de la littérature euchologique postérieure ne les y faisait reconnaître équivalemment.

Sa désaffectation.

Quant à la cause de la disparition du *Te Deum* comme Anaphore — c'est la seconde question qui se posait — je n'éprouve aucun embarras à confesser que je n'en sais absolument rien, et que je ne vois même pas la réponse satisfaisante — je veux dire objectivement fondée — qu'on puisse faire ici. Tout au plus pourrait-on chercher cette cause dans l'ensemble des modifications lentes que diverses circonstances, l'intervention ou la transposition des diptyques notamment, les spécialisations des Préfaces, etc, n'ont pu manquer de faire subir au Canon romain. C'est possible, mais ce n'est que cela, toute preuve de concomitance ou de rapport entre cet effet et ces causes faisant défaut.

ÉPILOGUE

I. Gradation des vraisemblances recueillies.

En poussant si loin l'identification du *Te Deum* et de la prière eucharistisque, je ne cède pas, qu'on veuille bien m'en croire, à la fascination d'un sujet dont je ne serais plus maître, non plus qu'à la séduction d'une hypothèse devenue tyrannique comme une idée fixe : c'est un peu l'entraînement du sujet, sans doute, — je l'avoue, — qui, de curiosité en curiosité, m'a conduit jusqu'à cette dernière étape ; mais, en dépit de l'atmosphère de vraisemblances dont je me suis efforcé d'entourer l'hypothèse, je me fais si peu d'illusions sur les chances que peut avoir le *Te Deum* de passer pour avoir été jamais en fonction d'Anaphore proprement dite, que je n'arrive pas moi-même à me former dans ce sens une conviction tranquille et pleinement assurée.

Si l'on veut mon dernier mot, voici comment j'établirais la gradation des vraisemblances auxquelles on peut s'arrêter :

Littérairement, le *Te Deum* est *congénère* des Anaphores : c'est le minimum de ce qu'on peut dire ;

il paraît en outre assez probable, tout bien considéré, que le *Te Deum* n'est pas seulement congénère des Anaphores telles que nous les connaissons, mais qu'il leur serait plutôt antérieur ;

si même, en définitive, il ne leur aurait pas fourni, plus ou moins directement, la substance de l'un des thèmes uniformes qu'elles ont diversement développés.

Liturgiquement, c'est avec moins d'assurance que je fais un pas de plus, et que, pressé de tous côtés par les conclusions de ma IIIe Partie, j'envisage la réalité du rôle eucharistique assigné primitivement au *Te Deum*.

Non pas que je sois du tout sceptique à cet égard, mais, au moment de conclure, j'hésite à me prononcer catégoriquement, en l'absence des données positives, qui seules, pourraient permettre à mon système de passer de l'ordre des vraisemblances dans l'ordre des faits.

II. Une hypothèse à écarter.

Même, à dire vrai, ce n'est pas dans ce sens que je m'étais orienté tout d'abord. J'aurais été plutôt disposé, pour ma part, à voir dans le *Te Deum* l'équivalent archaïque de ce qu'on devait, beaucoup plus tard, imaginer sous une autre forme, celle de la Messe des Présanctifiés.

Entendons-nous bien. Je supposais une synaxe aliturgique. Il s'agissait de conclure les lectures et la psalmodie qui composaient cette synaxe. C'était, par exemple, le cas de la Messe dite des Catéchumènes, quand elle n'était pas suivie de la célébration des Saints Mystères. Par assimilation à ce qui se passait les jours où la synaxe eucharistique suivait la synaxe des lectures, et semblait couronner celle-ci par l'Action de grâces, on aurait donc, dans les réunions aliturgiques, poursuivi la

fonction jusqu'à l'Action de grâces inclusivement, mais en supprimant toute la partie de l'Anaphore comprenant le récit de la Cène, l'Anamnèse, et l'Epiclèse. Cette forme d'Action de grâces aurait été le *Te Deum*.

Ce système (auquel on aurait substitué plus tard celui de la messe des Présanctifiés, qui n'est pas une messe, et qui n'est plus l'Action de grâces, tout en étant encore l'Eucharistie), ce système, dis-je, par sa cohérence autant que par sa simplicité, me paraissait digne du génie des premiers âges.

Malheureusement, envisager ainsi les choses, c'était perdre de vue certains faits dont il faut absolument tenir compte, et notamment ce fait que les circonstances auxquelles est assigné l'emploi du *Te Deum* sont des circonstances essentiellement liturgiques. Plus on remonte dans l'antiquité, plus le *Te Deum* est réservé strictement aux synaxes des Dimanches et des solennités des Saints, c'est à dire exclu, par conséquent, des synaxes aliturgiques, les moins solennelles naturellement de toutes les synaxes.

Dans ces conditions, il n'y avait plus à hésiter, et j'ai suivi l'orientation qui nous a conduits où nous sommes. Il ne me paraît pas que nous ayons à nous repentir de nous être avancés si loin. C'est pourquoi je maintiens cette position du problème, encore bien que je m'abstienne, encore une fois, de conclure en toute assurance.

Le *Te Deum* et la Παννυχίς.

Il convient d'insister cependant sur la remarque que je viens de faire à l'instant. Les faits sur lesquels elle s'appuie sont trop constants et trop connus pour qu'il soit besoin d'en développer les preuves. Qu'on veuille bien s'arrêter seulement aux articulations nettes que voici.

1. Le *Te Deum* et le Dimanche matin.

Originellement, du moins en tant que cantique, le *Te Deum* était avant tout de rite MATUTINAL. C'est bien ce qu'il demeure encore pour quiconque est au courant de son économie liturgique essentielle.

Originellement aussi, toujours en tant que cantique, le *Te Deum* était de rite DOMINICAL, et si, par extension, les fêtes des Saints ont bénéficié d'un privilège semblable, ce ne peut être que par assimilation aux Dimanches, et pour le même motif.

A. Convergence des diverses destinations matutinales du *Te Deum*.

Ce double caractère — matutinal et dominical — du *Te Deum*, ne résulte pas seulement des faits qui se perpétuent jusqu'aujourd'hui dans les rubriques du Bréviaire, il est encore impliqué dans le titre le plus anciennement donné à ce cantique. Je n'ai pas besoin de rappeler l'« *Hymnus ad matutinum diebus Dominicis* » dans toutes les variétés de sa teneur. J'ai précisément trouvé dans l'antiquité supérieure de ce titre, jointe à son anonymat, primitivement sans exception, la matière d'un argument spécial, de l'argument principal développé dans le chapitre III de ma IIe Partie (1).

a. Le *Matutinum* dans ses anciens titres.

b. Le *Matutinum* et les

Le caractère matutinal du *Te Deum* n'est pas changé, bien entendu, par le fait de la position qu'occupe ce cantique dans les liturgies romaine et ambrosienne, à la fin

(1) Ci-dessus, pp. 170, 171, 179 à 183.

des Nocturnes. Il est vrai que déjà S. Benoît le faisait chanter par les moines à ce moment, c'est à dire avant l'Office de l'Aurore ou des Laudes : *Post quartum autem responsorium, incipiat abbas hymnum* : TE DEUM LAUDAMUS... *Et subsequatur mox abbas hymnum* TE DECET LAUS. *Et data benedictione incipiant matutinos* (1). Mais, entre la fin des Nocturnes et celle des Laudes (*Matutinum*), la différence est si peu essentielle, que S. Benoît prescrit lui même la jonction des deux offices (2), au moins depuis Pâques jusqu'aux Kalendes de Novembre, et qu'en réalité, dans le rit ambrosien, la dualité n'existait même point autrefois. Les Nocturnes (avec leurs Lectures et leurs Répons) et les Laudes y étaient compris sous le seul nom de *Ad Matutinum*, succédant aux *Vigiliae* proprement dites, quand il y avait *Vigiliae*. Leur dédoublement actuel n'est qu'un artifice de rubriques plutôt tardives.

Nocturnes dans les liturgies romaines benedictines et ambrosiennes.

D'ailleurs, à côté de la tradition romano-bénédictine, nous avons celle de la Règle de S. Césaire :

c. Le *Matutinum* dans la Règle de S. Césaire.

> Omni dominica sex missas facite. Prima missa semper resurrectio legatur, nullus sedeat. Perfectis missis dicite matutinos, directaneo : *Exaltabo te, Deus meus et Rex meus*. Deinde, *Confitemini*. Inde, *Cantemus Domino. Lauda, anima mea, Dominum*. Benedictionem. *Laudate Dominum de cœlis. Te Deum laudamus. Gloria in excelsis Deo,* et capitellum. Omni dominica sic dicatur (3).

La règle de S. Aurélien, évêque d'Arles, demeure naturellement dans la même ligne. (4)

Mais surtout, nous avons la vieille tradition du titre *Hymnus ad Matutinum diebus dominicis*. Combien ne faut-il pas que la tradition du *Matutinum* de ce titre soit ancienne, pour que les Psautiers se le transmettent, intact encore, au delà du XIe siècle, si longtemps après que la généralisation des pratiques bénédictine et romaine avait changé la précision spécifique de sa première signification.

d. Antériorité supposable du titre *ad Matutinum* à la pratique romano-bénédictine.

C'est trop insister peut-être sur le caractère originellement matutinal du *Te Deum*. Il ne saurait vraiment être mis en doute non plus que son caractère dominical (5).

(1) S. P. BENEDICTI *Reg.* cap. XI. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXVI, 436.

(2) A Pascha autem usque ad supradictas calendas Novembris, sic temperetur hora vigiliarum agenda; parvissimo intervallo, quo fratres ad necessaria naturae exeant, custodito, mox matutini, qui incipiente luce agendi sunt, subsequantur. (*Ibid.*, cap. VIII. — Cf. MIGNE, *l. c.*, 410).

(3) S. CAESARII, *ep. Arel. Regula ad Monachos*, no XXI. — Cf. MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXVII, 1102.

(4) MIGNE. *Pat. Lat.*. t. LXVIII. 396.

(5) Je sais bien que l'évêque Cyprien de Toulon, vers 524-533, écrivait à Maxime, évêque de Genève : *Sed in hymno, quem omnes ecclesia toto orbe receptum canit* COTTIDIE *dicemus*. « *Tu es rex gloriae christus... etc.* » Mais, en faisant appel à la tradition de toute l'Église, Cyprien semble indiquer lui-même qu'il ne faut pas entendre à la lettre son *cottidie*. En tous cas s'il fallait l'entendre d'un chant quotidien, ce serait un fait particulier, exceptionnel, et qui ne saurait prévaloir contre l'usage général attesté par les Règles de S. Benoît, de S. Césaire, le manuscrit de la Reine du VIe-VIIe siècle, l'Antiphonaire de Bangor, la liturgie mozarabe, etc.

B. Le Dimanche matin et la synaxe liturgique.

Or, le Dimanche, et le Dimanche matin, c'est le jour et le moment consacrés, on pourrait dire aussi dès l'origine, à la célébration des Saints Mystères, aux synaxes liturgiques. De sorte que le *Te Deum* étant, de son côté, réservé non seulement au Dimanche, mais spécialement au Dimanche matin, l'on devrait déjà conclure à priori de cette coïncidence, qu'il appartenait donc lui-même à cette célébration des Saints Mystères, à cette synaxe liturgique.

Nous voilà par conséquent bien loin des synaxes aliturgiques.

2. Caractère eucharistique du *Te Deum* : a. dans l'Antiphonaire de Bangor.

Je pourrais remarquer encore que l'Antiphonaire de Bangor nous offre à ce propos, une succession de rubriques qui n'est peut-être pas non plus sans signification :

Le *Te Deum*, précédé du *Laudate pueri Dominum : laudate nomen Domini*, sous la rubrique *Ymnu in die dominica*, s'y présente immédiatement suivi de cette autre rubrique *Hymnus quando communicant sacerdotes*.

b. dans le *Transitorium* ambrosien, son congénère.

Il serait même curieux de rapprocher de cette rubrique le rôle assigné dans la liturgie ambrosienne au *Te laudamus Domine*, si voisin du *Te Deum*, et que j'ai déjà fait intervenir à propos du rythme (ci-dessus, p. 300). On se le rappelle : le *Te laudamus Domine* de l'Antiphonaire ambrosien n'est autre qu'un *Transitorium*, c'est à dire un chant de communion ; l'avant dernière ligne est particulièrement précise à cet égard. Je remets la pièce entière sous les yeux du lecteur :

Te laudamus Domine omnipotens,
Qui sedes super Cherubim et Seraphim,
Quem benedicunt Angeli et Archangeli,
Et laudant Prophetae et Apostoli.

Te laudamus Domine orando,
Qui venisti peccato solvendo ;
Te deprecamur magnum redemptorem
Quem Pater misit ovium pastorem.

Tu es Christus Dominus Salvator,
Qui de Maria Virgine es natus.
Hunc sacrosanctum calicem sumentes
Ab omni culpa libera nos semper (1).

3. Assimilation liturgique du *Te Deum* et du *Gloria in excelsis*.

On pourrait ajouter que le *Gloria in excelcis*, parfaitement assimilé d'ailleurs par la liturgie romaine au *Te Deum*, dans les rubriques qui en règlent l'usage (2), y a toujours eu sa place essentiellement marquée dans la Messe ; qu'on en trouve même

(1) *Paléographie musicale*, V, 18.

(2) On vient de voir un cas d'assimilation plus étroite encore dans la Règle de S. Césaire, qui fait chanter les deux hymnes l'une après l'autre, le Dimanche, à la fin des Laudes *(Matutinum)*.

une portion après le *Sancta Sanctis* des Constitutions Apostoliques (1); parmi les prières de l'Offertoire dans la Liturgie de S. Jacques (2); au commencement de la messe dans la Liturgie nestorienne (3); et jusqu'aux abords du *Sursum corda* dans la Liturgie éthiopienne (4).

Mais je crois qu'il suffit d'avoir insisté sur le double fait de l'assignation du *Te Deum* au Dimanche et au Dimanche matin, c'est à dire au jour et à l'heure par excellence de la synaxe liturgique.

4. La Messe, aboutissement de la Παννυχίς.

Et, somme toute, quand on réfléchit bien à cette position matutinale du *Te Deum* et du *Gloria in excelsis* et à leur affectation exclusive, du moins en Occident, aux Dimanches et aux solennités des Saints, involontairement on pense à la lettre de Pline à Trajan: « Quod essent soliti stato die *ante lucem* convenire, *carmenque* Christo quasi Deo dicere *secum invicem* (5) », — on pense aux Vigiles solennelles qui se terminaient par la célébration des Saints Mystères avant l'aurore, à la Παννυχίς eucharistique des premiers âges.

5. Le *Te Deum*-anaphore et cette Παννυχίς.

Après cela, si l'on songe à la présence du *Sanctus* des Anaphores dans le *Te Deum*, — à la position de ce *Sanctus* entre deux chœurs, comme dans les Anaphores latines, — à la façon dont les chœurs des Anges y sont mis en scène, toujours comme dans les Anaphores, — au parallélisme de son thème et du thème des Anaphores, — à la manière dont il sépare les deux parties, théologique et christologique, de ce thème par le *Trisagion*, exactement comme les sépare, sans parler des autres, l'Anaphore de S. Jacques: toujours les Anaphores, — enfin au style caractéristique de ses apostrophes triomphales, au caractère primitif de ce style, à la teneur primitive de son *Trisagion*;

Si l'on songe enfin et surtout (car ici c'est plus qu'une hypothèse, c'est un fait) à la place consacrée qu'occupe la variété mozarabe du *Te Deum*, au cœur de la prière eucharistique,

alors sans doute on n'est pas encore en droit de risquer des identifications plus nettes avec l'Anaphore de la Παννυχίς, mais n'est-on pas tenté de croire que la question, posée dans ces termes, vaudrait vraiment la peine d'être mise à l'étude?

IV. Intérêt nouveau du problème du *Te Deum*.

Il est d'ailleurs, j'en conviens, beaucoup plus facile de poser une pareille question que de la résoudre. Mais, Anaphore ou non, le *Te Deum*, si je ne me trompe, loin de perdre à ne plus se présenter obstinément à l'érudition sous l'angle d'un auteur à découvrir, y gagne tout l'intérêt qui s'attache aux problèmes des origines liturgiques, problèmes si mystérieux et généralement si féconds.

---

(1) BRIGHTMAN, *Eastern Liturgies*, p. 24

(2) *Ibid.*, p. 45.

(3) BRIGHTMAN, p. 252.

(4) SWAINSON, *The greek Liturgies*, p. 395.

(5) Cf. dans *Paléographie musicale*, t. V, « Avant Propos, » p. 17, un passage de l'Apologie d'Aristide qui fait allusion à la doxologie matutinale (A. D. 129-130.)

En attendant, la raison d'être interrogative de mon titre demeure donc entière; et je puis finir, comme j'ai commencé, — mais dans un tout autre sens —, par un point d'interrogation: à l'origine le *Te Deum* était-il une simple doxologie calquée sur l'Anaphore, ou bien un fragment détaché des parties vives d'une Anaphore latine préhistorique? hymne anaphorique ou Anaphore lyrique? *Te Deum* ou *Illatio*?

APPENDICE

I.

La Transition au Sanctus et la doxologie initiale des Anaphores syriaques.

(Voir ci-dessus : IIe Partie, chap. I, art. I, § III, sect. I, p. 97, et IIIe Partie, chap. II, art. I, § II, sect. III, pp. 276-280).

Dans la IIe Partie de ce travail, à l'endroit où je suis amené à invoquer le témoignage concordant de toutes les liturgies sur la teneur de la transition au *Sanctus*, les Liturgies syriaques n'ont été représentées que par leur texte principal, l'Anaphore de S. Jacques. Je donne ici le texte de toutes les autres, au moins de celles qu'a publiées Renaudot, en faisant précéder chacune de ces rédactions des termes dans lesquels elle débute et dont j'ai tiré parti dans un autre endroit, à propos du style du *Te Deum*.

1. **Liturgia minor Sancti Jacobi.** (RENAUDOT, II, 127.)

   Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, nos opifici omnis creaturæ gratias agere, eumque adorare et glorificare.

   Elevans vocem. Quem laudant Virtutes cœlestes ; corporeæ et incorporeæ (creaturæ) sol et luna et omnes stellæ, terra et maria, primogeniti descripti in Jerusalem cœlesti, Angeli, Archangeli, Principatus, Potestates, Throni, Dominationes, Virtutes, Cherubim multioculi, Seraphim sex alis instructi, qui opertis faciebus et pedibus, volant alter ad alterum, sanctificant, clamant et dicunt. Sanctus.

2. **Liturgia Sancti Xysti Papæ romani.** (RENAUDOT, II, 135.)

   Sacerdos inclinatus. Corde, animo, et lingua gratias agimus tibi, Pater, Fili, et Spiritus Sancte, qui es unus Deus verus.

   Elevans vocem. Cum turmis invisibilibus, et ordinibus innumerabilibus, spiritualiter et seraphice adjungit se populus omnis tuus fidelis, Domine, qui ter te glorificant, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus.

3. **Liturgia S. Petri principis Apostolorum.** (RENAUDOT, II, 146.)

   Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est ut te glorificemus, te adoremus, te laudemus, te exaltemus opificem omnium creaturarum visibilium et invisibilium, ab illis enim voces laudis tibi offeruntur.

   Elevans vocem. Glorificant te Domine ordines Angelorum, legiones

Archangelorum, catervæ virtutum immaterialium, quæ indesinenter extollunt voces jubilorum absque reversione, cum effusione scientiæ, et timore, et cum sapientia, variis sanctificationibus distincta, extollunt voces, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus.

4. **Liturgia Petri II.** (RENAUDOT, II, 155.)

Sacerdos inclinatus. Vere æquum, et justum est, ut te laudemus, et extollamus, opificem omnium creaturarum, tam superiorum quam inferiorum.

Elevans vocem. Laudamus te, Domine, cum Angelis, et Archangelorum legionibus, qui vocibus laudis inclamant, vociferantur, et dicunt. Sanctus. Sanctus.

5. **Liturgia S. Joannis Evangelistæ.** (RENAUDOT, II, 164.)

Sacerdos inclinatus. Digne te decet laus, Domine, cœlestium et terrestrium.

Elevans vocem. Te enim glorificant et laudant virtutes supernæ, et cœlum in quo consistunt : ignei te cum timore celebrant, Cherubim cum commotione te benedicunt : Seraphimque sancti, majestatem tuam sanctificant, qui veloci motu alarum et pennarum suarum, volantes alter ad alterum clamant, vociferantur, et dicunt. Sanctus.

6. **Liturgia duodecim Apostolorum Sanctorum quam ordinavit sanctus Lucas, magni Pauli discipulus.** (RENAUDOT, II, 170.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, decens et debitum, tibi gloriam dare, quia sanctus es, et largitor vitæ. Dignum enim est ut te glorificemus : tibique debetur gloria, nosque decet laudare te, tibique gratias agere, quia benedictus es, simul cum Patre tuo, et Spiritu tuo vivo et sancto.

Elevans vocem. Coram te enim stant circum Cherubim habentes facies quatuor : Seraphim sex alis instructi : quarum duabus tegunt facies suas : duabus pedes : duabus volantes alter ad alterum, voces puras et concentus divinos, clamant, vociferantur et dicunt ter : Sanctus, Sanctus, Sanctus... Sanctus, Sanctus, Sanctus es Domine... Sanctus etiam unigenitus Filius tuus. Sanctus quoque Spiritus Sanctus et vivificans... quia propter salutem nostram... carnem assumpsit ex Virgine Maria... ad crucem venit... etc.

7. **Liturgia Marci prædicatoris et Evangelistæ.** (RENAUOT, II, 177.)

Sacerdos inclinatus. Vere te Domine decet omnis gloria, omnis gratiarum actio, omnis laus, omnis honor, omnis exaltatio : te opificem omnium, Deum et Patrem, cum Unigenito Filio tuo, et Spiritu tuo vivo, et sancto nunc, etc.

Elevans vocem. Te enim vere Domine, benedicunt, glorificant, laudant et honorant, Angeli et Archangeli : Principatus et Potestates : Throni et Dominationes : Virtutes incorporeæ : Cherubim et Seraphim : cum omnibus

cœlestibus uno æquali cantu gloriæ, concinentes, clamantes, vociferantes, et dicentes. Sanctus.

8. **Liturgia S. Clementis Romani.** (RENAUDOT, II, 187.)

Sacerdos. Te enim decet gloria et tibi debetur laudatio : te decet hymnus et exaltatio quocumque tempore, Patrem, Filium et Spiritum Sanctum, Deum verum, unius naturæ excelsæ, unius subtantiæ, qui in personis tribus adoraris, et laudaris ab omnibus, quæ per sapientiam creasti et ordinasti.

Sacerdos elevans vocem. Benedicimus te factorem sæculorum et creatorem naturarum, largitorem vitæ et Dominum creaturarum visibilium et invisibilium. Cœli cœlorum, et quæcumque in illis sunt, cum naturis igneis et spiritualibus te glorificant. Sol et luna cursibus suis te venerantur : stellæ splendore suo te prædicant : tonitrua sonis suis terrent, ad mandatum tuum : motus in aëre virtutem tuam significant : aquæ in nubibus nutu suo coguntur : terra et quæcumque super eam sunt, a te pendent, atque a te sustentantur : naturæ rationales, et ratione carentes, illæ quæ intelligentia, et quæ solo sensu præditæ sunt, per te vivunt et potestati regni tui obediunt. Habes Domine in cœlo illo excelso quod est scabellum sub pedibus tuis, ministros innumerabiles, et infinitum numerum laudantium te, qui in regionibus materiæ expertibus, laudi majestatis tuæ, et ministerio tuo toti addicti sunt, personas scilicet quæ ex igne et Spiritu creatæ sunt : quæ canticis omnium musicæ generum, laudes tuas cum clamore celebrant, milleni et decies milleni, qui ab æterno fructus laudationis tibi deferunt, agmina et ordines spiritualium in suos ordines distributorum, qui hymnos jucundos tibi offerunt : cœtus Angelorum, ordinesque Archangelorum, qui tibi uni Deo laudem novam et indesinentem referunt : Throni et Dominationes, in firmissima et non perturbabili securitate constituti, qui cantica triumphalia concinunt tibi, summopere timendo. Archangeli et virtutes, Potestatumque principes, qui gloria thronorum exornantur, laudesque et encomia dignissima prout decet dirigant ad infimos gradus solii tui. Principatus spirituales qui coram te cum timore consistunt, indesinenter sanctificant tonitru sanctitatis tuæ. Currus igneus animalium quadruplici facie distinctorum, similitudinibusque diversis donorum gloriæ diversorum, decorem regni tui clamant : agmina Cherubim multis oculis præditorum, in circulum voces benedictionis in regionem tuam absconditam extollunt : Seraphim multis alis instructi, qui facies suas iisdem alis suis protegunt a splendore tuo, et pedes suos pennis quoque suis tegunt, ut non adurantur ab ardore ignis tui inaccessibilis, et volantes undequaque, laudant, et ad alterutrum alis plaudentes benedicunt, et alter alteri conformati

glorificant: et unus ab altero hymnum suscipientes, oribus igneis, linguisque flammeis, una voce triplicatæ sanctificationis laudant, clamant, vociferantur, et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

9. **Liturgia Sancti Dionysii Athenarum Episcopi.** (RENAUDOT, II, 204.)

Sacerdos inclinatus. Vere enim mentis, sermonis, et cogitationis vires excedit celebratio beneficiorum tuorum, Domine, neque sufficiunt omnia ora, mentes omnes, et linguæ, ad te, ut dignum est, glorificandum. Verbo enim tuo facti sunt cœli, et Spiritu oris tui omnes virtutes supernæ: luminaria omnia quæ in firmamento sunt, sol et luna, mare et arida et quæcumque in eis sunt. Quæ vocem non habent, silentiis suis: quæ sermone prædita sunt, vocibus sermonibus et hymnis perpetuo benedicunt; quia tu es natura bonus, et supra omnes laudes, in essentia tua incomprehensibiliter existens.

Elevans vocem. Te laudat creatura hæc visibilis et sensu prædita, Domine, ut etiam illa intellectualis, et supra sensuum conditionem posita. Cœlum et terra te glorificant, mare et aër te prædicant; sol in cursu suo te laudat: luna in mutationibus suis te veneratur: turmæ Archangelorum, et agmina Angelorum, Virtutes illæ mundo et mentis facultate sublimiores, benedictiones ad regionem tuam mittunt. Radii lucis excellentis et absconditæ, sanctificationes gloriæ tuæ emittunt; Principatus et Ordines te cum jubilo laudant: Potestates et Dominationes te venerantur; Virtutes, Throni et sedes inaccessibiles te exaltant, splendores lucis æternæ, specula sine macula, substantiæ sanctæ, susceptrices sapientiæ sublimis, præ omnibus scrutatrices voluntatis ab omnibus absconditæ, motibus præclaris tonorum inimitabilium, vocibusque dignis creatura rationali: Cherubim multioculi, quorum motus subtilissimi, te benedicunt: Seraphim instructi sex alis implexis, plenique plumis, te sanctificant, illi ipsi, qui alis suis facies suas tegunt, pennisque pedes suos velant, et undequaque volantes et plaudentes alis alter ad alterum, ut non adurantur ab igne tuo devorante, cantus suaves, et ab omni materia puros, æquali omnium consonantia canunt, tibi gloriam æternam referentes, uno hymno Deo digno clamantes et dicentes. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

10. **Liturgia Sancti Ignatii.** (RENAUDOT, II, 216.)

Sacerdos inclinatus. Vere decet tibi adorationem cum honore, laude et exaltatione, exhiberi ab omnibus creaturis tuis rationalibus, simulque unigenito Filio tuo et Spiritui tuo sancto.

Elevans vocem. Tu ille es qui a substantiis sublimibus, et immaterialibus, decore summo, et triumphaliter in excelsis, honoraris, laudaris et glorificatione perpetua celebraris, cantibus puris et sanctis, citharis suavibus, et jucundis, exaltationibusque et hymnis triumphatibus, festis indesinentibus,

tibus, et canticis non cessantibus, per incorporea, per linguas non carneas, per præconia eximia spiritualium, per æqualem concentum igneorum, per puras voces Thronorum, per sonum magnum Cherubim, et sanctificationes purissimas Seraphim, qui terribiliter alis plaudunt, volantesque ter sanctificant, clamant, vociferantur et dicunt : Sanctus, Sanctus, Sanctus.

11. **Liturgia S. Julii Papæ romani.** (RENAUDOT, II, 228.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, ut adoremus et laudemus Patrem et Filium, et Spiritum sanctum, unum Deum verum.

Elevans vocem. Ad laudem nempe magni decoris tui ineffabilis, non sufficiunt omnes rationales creaturæ, cum abscondite superior sit laus tua omnibus naturis visibilibus ant invisibilibus : Qui dignum fecisti populum tuum fidelem, sancte cum Cherubim et Seraphim laudandi divinitatem tuam ineffabilem, præsertim vero hoc tempore simul et generaliter hymnum illum cœlestem, laudationem illam ter sanctam, præclaræ majestati tuæ concinentes clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus.

12. **Liturgia Sancti Eustathii Patriarchæ Antiocheni** (RENAUDOT, II, 235.)

Sacerdos inclinatus. Gratias agamus, adoremus et glorificemus Patrem, Filium et Spiritum sanctum, unum Deum verum.

Elevans vocem. Magnificentiam tuam Domine glorificant omnes virtutes materiæ expertes : legiones inflammatæ ex flamma productæ : agmina ardentia Cherubim fortium : turmæ terribiles Seraphim sanctorum : qui moventes alas suas, clamant, vociferantur, et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

13. **Liturgia S. Joannis Chrysostomi.** (RENAUDOT, II, 244.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, ut tibi gratias agamus : adoremus, glorificemus, laudemus et exaltemus, honore afficiamus, jubilemus, benedicamus et sanctificemus unam majestatem Trinitatis sanctæ, ejusdem substantiæ, et adorandæ in tribus personis, Patris, Filii, et Spiritus sancti, neque enim laude nostra indiget majestas tua, Domine, neque nostra gratiarum actione opus habes.

Elevans vocem. Sunt enim tibi laudatores innumeri, et virtutes excelsæ infinitæ, Cherubim congregati, Seraphim præclari milleni, et congregatio innumerabilis : multitudines et agmina quæ supputari non possunt : ordines expansi ignis devorantis : virtutes mirandæ carbonis ardentis, legiones absconditæ quæ sustinent currum Cherubim, cujus conversiones infinitæ sunt : turmæ Seraphim, quæ alarum suarum sonitu superliminaria commovent : multitudo præclara, quæ e medio prunarum ardentium, motu suo percipitur : mille millia quæ stant coram te, et myriades myriadum quæ laudant essentiam tuam : et una voce nitida, unoque

concentu amabili, cantu suavi, linguisque materiæ expertibus, clamant alter ad alterum, laudibus æternis vociferantur, et dicunt. Sanctus.

14. **Liturgia S. Joannis quæ in Missali Chaldaico Chrysostomo tribuitur.** (RENAUDOT, II, 256.)

Sacerdos inclinatus. Tibi rex mundi, Deus Pater, cum Filio, et Spiritu Sancto, juste debetur omnis gratiarum actio.

Elevans vocem. Omnes ordines et agmina, exercitusque cœlestes, Angeli et Archangeli, Cherubim & Seraphim, Throni et Dominationes invisibiles et innumerabiles, indesinenter laudantes et celebrantes, oribus incorporeis, vocibusque inenarrabilibus, hymnum triumphalem canentes, clamant, vociferantur, et dicunt. Sanctus.

15. **Liturgia S. Marutæ Catholici sive Metropolitæ Tagritensis.** (RENAUDOT, II, 262.)

Sacerdos inclinatus. Quam decet ut gratias agamus tibi! quam justum est ut glorificemus! quam debitum ut semper laudibus celebremus divinitatem tuam, Pater, Fili, et Spiritus sancte.

Elevans vocem. Quem glorificant, laudant, adorant et exaltant omnes creaturæ quæ fuerunt, et quæ sunt: utraque Ecclesia superiorum et inferiorum, agmina Prophetarum, turma Apostolorum: theatrum martyrum: congregationes solitariorum: cantica suavia Angelorum: laudes æternæ Potestatum: benedictiones Cherubim: sanctificationes Seraphim. Illi quoque nos imbelles et pauperes, offerimus Doxologiam trinæ sanctificationis divinitatemque ejus incomprehensibilem, infinitam, et investigabilem, deprecamur et obsecramus supplicabundi, ut suscipiatur et adjungatur cum laudibus omnium potestatum cœlestium millies millium et decies millies decem millium igneorum, qui voce suavi nec conticescente inclamant ter, vociferantur, et dicunt. Sanctus. Sanctus. Sanctus.

16. **Liturgia Sancti Cyrilli.** (RENAUDOT, II, 277.)

Sacerdos inclinatus. Tibi enim vere, et æquissime, debetur gloria et adoratio, quia benedictus es Deus, et opifex omnium, Deusque super omnia.

Elevans vocem. Laudat te Domine cœlum, quod est solium majestatis tuæ: et terra, quæ est scabellum sub pedibus tuis. Laudat quidem terra, et adorat nomen tuum in hac Ecclesia, quæ ore filiorum suorum hymnos tibi canit, per cœtum Prophetarum, per agmen Apostolorum, passiones Martyrum, Ordines confessorum, Theologiam Doctorum, rectam vivendi rationem Religiosorum; patientiam cœlibum, exercitum justorum, cœtum Sanctorum, statum moresque fidelium: cœlum autem, in Ecclesia illa excelsa, ubi scripti sunt primogeniti tui, in libris sanctis tuis. In ea nempe glorificaris, Angelorum cantibus, Archangelorum jubilis, Cherubim concentibus: Principatuum fortitudine, Potestatum gloria: Thronorum

rum fulgore : Dominationum decore : ardore legionum : inter agmina victricia, cœtus perfectorum, inter festa, et gaudia Sanctorum, sanctificationesque Seraphim, qui senis alis, et voce nitidissima, laudant, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus.

17. **Liturgia Dioscori patriarchæ Alexandrini.** (RENAUDOT, II, 287.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum est et a nobis debitum atque ab omni creatura, ut te honoremus, adoremus, confiteamur, laudemus, et exaltemus te, qui a militia superna benediceris et sanctificaris, cui debetur gloria, honor, et adoratio, a superioribus et inferioribus, cum Filio qui ex te ipso est, et Spiritu tuo sancto.

Elevans vocem. Coram te Domine stant et ministrant omnes ordines superni, ignis et spiritus, qui gloriæ tuæ subjecti sunt : Angeli qui glorificant, Archangeli qui laudant, Potestates quæ splendide fulgent, Throni qui jubilant, Dominationes quæ extollunt, Virtutes quæ celebrant, Cherubim submissi, qui benedicunt concentu indeficienti : Seraphim sancti qui alis sex igneis immaterialibus circumvecti, et volantes, duabus facies suas tegunt, præ splendore virtutis majestatis tuæ : duabus tegunt pedes suos ne ignitis carbonibus tuis adurantur, et duabus volant, extolluntque simul voces suas, et clamant alter ad alterum trinis sanctificationibus, quæ sibi invicem succedunt, et vocibus triumphalibus sanctificant, clamant, vociferantur, et dicunt. Amen. Sanctus Deus Pater... Sanctus etiam Filius æternus... Sanctus Deus Spiritus vivificans, etc.

18. **Liturgia Philoxeni Episcopi Mabugensis seu Hieropolitani.** (RENAUDOT, II, 302.)

Sacerdos inclinatus. Dignum et justum est, ut omni hora te adoremus et laudemus, Pater, Fili et Spiritus sancte, unus Deus vere.

Elevans vocem. Te laudant cœlestes, Domine, te exaltant terrestres : turmæ etiam spirituales quorum agmina innumera supputari non possunt ; ad invicem voces triumphales, sibi succedentes, cum exaltationibus præclaris efferunt laudantes, clamantes, et dicentes. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

19. **Liturgia Philoxeni IIa. Hiérapolitani.** (RENAUDOT, II, 311.)

Sacerdos inclinatus. Te decet hymnus et laudatio : tibique debetur adoratio ab omnibus ordinibus superioribus, infimæque conditionis : neque sufficiunt linguæ omnes ad laudandum te ; sicut convenit honori tuo : quia tu per bonitatem tuam æternam sublimis es, et supra sanctificationes omnes, per excelsam incomprehensibilitatem tuam.

Elevans vocem. Tu in throno tuo excelso splendide et clementer extolleris, per cantus spirituales, hymnosque triumphales suaves, substantiarum simplicium et materiæ expertium : per rotas spirituales et terribiles : per diversos jubilos Angelorum fortium ; per cantica suavia Angelorum : per

concentus dulces Principatuum : per choreas et tripudia Virtutum : per citharas spiritu compositas Potestatum : per voces puras et gratas Dominationum : per clamores terribiles Thronorum : per tonitrua tremenda exultationis Cherubim multioculorum : per volatus ardentes Seraphim sex alis instructorum, qui oribus igne textis et labiis carbonibus opertis trinam sanctificationen concinunt, clamantes, vociferantes et dicentes. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

20. **Liturgia Severi Antiocheni**, quæ in aliis codicibus Timothei Alexandrini dicitur. (RENAUDOT, II, 322).

Sacerdos inclinatus. Quam cogitationem habere possumus, aut quam vim sermonis adipisci, ad glorificationem quæ tibi debetur referendam, Rex regum et Deus omnium : qui virtutes intellectu præditas condidisti, et creaturam sensibilem fecisti, qui ex visibili atque invisibili fecisti hominem, capacem omnis excellentiæ, et similitudinis divinæ, ut nihil esset illorum quæ a te facta sunt, quod gratiæ tuæ particeps non esset, ita ut etiam pulvis, contemplatione gloriæ tuæ beatus efficeretur, bonisque Angelorum ditaretur : ut per omnia opera te agnitum opificem admiraremur, et cum summo silentio, te honoraremus.

Elevans vocem. Etenim cœtus Angelorum, ordines antiqui Archangelorum, Throni dudum positi, firmi et immobiles, Potestates et Principatus, majestates Virtutum, celsitudo Dominationum, spiritus justorum, Ecclesia primogenitorum descriptorum in cœlis, Cherubin multioculi, Seraphim sex alis instructi, naturæ maxima scientia præditæ trementes a divinitate tua invisibili et incomprehensibili, ad se ipsas conversæ, et intentæ ad invisibilitatem et incomprehensibilitatem visionis, laudant, hymnumque de Patre et Filio et Spiritu sancto clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

21. **Liturgia Jacobi cognomento Bordagaei**, seu, ut Græci pronunciant, Baradati (RENAUDOT, II, 334).

Sacerdos inclinatus. Tibi juste debetur laus, et te decet gratiarum actio, tibique æquum est adorationis cultum exhiberi, ab omnibus quæ per bonitatem tuam creasti, Pater, Fili, et Spiritus sancte in sæcula.

Elevans vocem. Misce etiamnum Domine hymnos et laudes imperfectas nostras, cum laudibus Vigilum et Angelorum qui perpetuo glorificant te, et junge cantus, et psalmos nostros imbelles cum cantibus illis suavissimis igneorum et spiritualium ordinum, qui indesinenter laudant te; simulque junge cantus insuaves nostros cum cantibus præclaris Cherubim, qui cum timore benedicunt tibi, et voces tenues sanctificationum nostrarum, cum sanctificationibus suavissimis Seraphim sex alas habentium : qui ter sanctificant te, duabus alis tegentes facies suas, propter aspectum terribilem

tuum : duabus autem tegentes pedes suos ab ardore tuo: duabus autem volant ad alterutrum, voce magna clamantes et dicentes. Sanctus.

22. **Liturgia Matthaei pastoris.** (RENAUDOT, II, 348.)

Sacerdos inclinatus. Vere Patri, Filio et Spiritui sancto debetur laus magnificentiæ honoris ejus.

Elevans vocem. Et cum omnibus naturis spiritualibus et intelligentibus, gloriam secundam cogitationis æternæ barbare et balbutiendo tripliciter celebrantes proprietatum tuarum mysteria confuse explicamus, dicentes.

23. **Anaphora S. Jacobi Episcopi Botnanensis et Serugensis, Syrorum Doctoris** qui Tabelita etiam vocatur. (RENAUDOT, II, 358.)

Sacerdos inclinatus. Ad te Deus omnium Domine, timende et laudande, et faciens mirabilia, Pater vitæ et Rex omnium sæculorum : occulte nec investigabilis, excelse nec comprehensibilis; præclare qui nullo fine circumscriberis. Deus quem assequi cogitatio non potest, Pater et genitor Domini nostri Jesu Christi Filii tui dilecti : Filii tui æqualis tibi unigeniti, qui est similis tibi, et persona ex substantia tua : Filius præclarus majestatis tuæ; oriens lucis tuæ, et splendor ignis tui, germen gloriæ tuæ, et imago substantiæ tuæ : omnipotens virtute verbi tui : qui ab æterno ex te genitus est, in quo et per quem creavisti mundum per gratiam tuam. Nos igitur Domine te et illum et Spiritum sanctum adoramus, confitemur, et glorificamus, quia tu unus es tripliciter absque divisione.

Sacerdos elevans vocem. Gloria tibi Domine ... accedat. Sunt enim tibi in cœlis cœlorum laudatores absque numero : juventus lucida et indeficiens, exercitus cœlestes qui præclare essentiam tuam glorificant : agmina lucida quæ magna voce hymnos ad invicem canunt, millia millium, et myriades myriadum, quæ coram te consistunt et nomen sanctum tuum adorant : series longissimæ ignis devorantis, qui hymnos gloriæ majestati tuæ offerunt; virtutes admirabiles Spiritus vehementis, quæ benedictiones mittunt illuc ubi es : legiones exercituum flammantium, quæ laudes canunt naturæ tuæ absconditæ : strepitus rotarum, vocesque Cherubim qui gloriam tuam benedictionibus prosequuntur : cætus Seraphim qui sono alarum suarum, et plausu suavi volatus sui, cantica dulcissima sanctitati tuæ canunt, oribus igneo ardore, et labiis carbonum instar inflammatis, triplices sanctificationes inclamant, vociferantur et dicunt. Sanctus.

24. **Liturgia beati Jacobi Interpretis, episcopi Edesseni.** (RENAUDOT, II, 372.)

Sacerdos inclinatus. Dignum et valde justum est, ut benediceris, glorificeris, honoreris et exalteris, Deus noster, neque solummodo a nobis, sed etiam ab omnibus virtutibus quæ in cœlo sunt : quia creasti nos ex nihilo per amorem tuum erga homines, et docuisti nos glorificationis et gratiarum

actionis voces, quas offerimus tibi. Sed nunc conjunge nos per Spiritum tuum sanctum in unam spiritualem concordiam.

Elevans vocem. A te enim contremiscunt millies millia, et decem mille myriades mentium cœlestium, et multitudines sublimium : substantiæ simplices nec compositæ, a flamma illa intelligibili decisæ, quæ tibi benedicunt. Ordines mirabiles et timendi ex carbonibus ignis levissimi constantes, qui te laudant : exercitus maximè admirabiles, quorum inter labra carbones terribiles defluunt, te glorificant; catervæ prolixæ et fortes, cum motu Cherubim carbones ferentium, te exaltant : ordines præclare dispositi Seraphim, sex alas habentes, trina te sanctificatione sanctificant, qui facies suas, quamvis igneas, ab ardore tuo protegentes, canticis suavissimis, et quæ humana labia efferre non possunt, trinam sanctificationem uno concentu intonantes, cum jubilo clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, etc.

25. **Liturgia Thomae Heracleensis.** (RENAUDOT, II, 384.)

Sacerdos inclinatus. Domine timende qui glorificaris in cœlo et in terra, cum Filio tuo unigenito et Spiritu Sancto.

Elevans vocem. Mentes perfectæ et ordines spirituales, mundoque superiores, in sancto sanctorum tuo, sanctificant gloriam tuam, qui incessanter glorificant, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

26. **Liturgia Mosis Bar-Cephae.** (RENAUDOT, II, 392.)

Sacerdos inclinatus. Vere et plusquam juste, cum timore et tremore gratias agemus tibi, adorabimus et laudabimus te corde, mente, et lingua : te Deus Pater omnipotens, qui adoraris, laudaris et celebraris ab omnibus ordinibus igneis et spiritalibus.

Elevans vocem. Tibi enim, Domine, sunt in cœlo et in cœlis cœlorum, ministri nunquam silentes, et laudatores innumeri, qui te perpetuo et indesinenter, laudant : Angeli et Archangeli, hymnis suis : Throni et Dominationes cantibus suis : Principatus, Virtutes et Potestates, jubilis suis : Cherubim et Seraphim sanctificationibus suis, qui oribus igneis, reverenter te laudant, ter clamant et dicunt. Sanctus.

27. **Liturgia Philoxeni Episcopi Bagdadensis.** (RENAUDOT, II, 400.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut glorificemus, laudemus, canamus et sanctificemus te factorem omnis creaturæ, visibilis et intelligibilis.

Elevans vocem. Te enim benedicunt et sanctificant, cum timore et tremore magno, ordines ignis et spiritus : potestates illæ beatæ : agmina flammantia numerosa : substantiæ, principatus ordinesque superni : militiæ gloriosæ, personæ igneæ, honorandæ et timendæ : Angeli quoque et Archangeli, qui constituunt cœtus splendidos ordinatos ad laudem tuam :

Cherubim subjecti cum tremore tibi Creatori, portantesque majestatem tuam : Seraphim sex alis instructi, qui circulatius benedicunt tibi, et hymnis Deo dignis extollunt te, cantibusque suavibus et jucundis laudant te, volantes unus ad alterum, clamantes et dicentes. Sanctus.

28. **Liturgia Doctorum Sanctorum, a Joanne Magno Patriarcha ordinata.** (RENAUDOT, II, 411.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, decens et debitum, ut te laudemus, te adoremus, tibi gratias agamus, opifici universæ creaturæ, visibilis aut invisibilis.

... CYRILLE. (Cf. *ci-dessus,* N° 16.)

Elevans vocem. Te laudat, Domine cœlum, quod est thronus majestatis tuæ, et terra quæ est scabellum pedum tuorum : terra quæ adorat et honorat nomen tuum sanctum, in Ecclesia hac, quæ canit tibi hymnos ore filiorum suorum, in confessu Prophetarum, in cœtu Apostolorum, in passionibus martyrum, in ordinibus confessorum, in Theologia Doctorum, in choris Virginum, in præclara conversatione Religiosorum : in patientia Nazaræorum, in habitaculis piorum, in congregationibus justorum, in perseverantia temperata fidelium : cœlum autem, in Ecclesia illa sublimi, in qua descripti sunt primogeniti tui, in libris tuis sanctis. In ea enim celebraris cantibus Angelorum, jubilationibus Archangelorum, canticis Cherubim, clamoribus Principatuum, dignitate Potestatum, splendore Thronorum, vigilantia Legionum, in cœtibus victorum, in congregationibus perfectorum, in choris et choreis sanctorum, et in Sanctificationibus deprecatoris Seraphim, qui alis sex instructi, effusis vocibus suis, laudant, clamant, et dicunt. Sanctus.

29. **Liturgia Joannis Basorensis.** (RENAUDOT, II, 423.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est et ab omni creatura pariter debitum, ut te glorificemus, te benedicamus et in perpetua ad te gratiarum actione perseveremus, tanquam virtutes illæ intelligibiles... Hic solus illis cibus est, ut te glorificent, te honore afficiant, te laudent et per hymnos te magnificent... Nos autem... et ut adorationem atque debitam tibi gratiarum actionem referret.

Elevans vocem. Habentes igitur in auribus cordis hymnos laudis perpetuæ, et oculis intellectualibus cernentes agmina illa superna, omnia scilicet quæ Angelis, et Archangelis propria sunt : honorem dignitatemque virtutum : ordinationem Potestatum : ministeria Principatuum : adorationes Dominationum : perpetuam Thronorum stabilitatem : accedimus ad eosdem hymnos gloriæ concinendos, qui ibi canuntur, digne Deo celebrandos, ad doctrinam animabus utilem et salutarem, ad traditionem beatam, et sapientissimam, Theologiæ indesinentis Seraphim, quam

linguis incorporeis tibi, unus Deus, offerunt, tibi qui unum principium es ... hymnumque qui mundanas vires excedit, timorisque testimonium tibi offerimus, eumdem scilicet quem omnis principatus ordinum militiæ cœlestis, Cherubim multioculi, et Seraphim sex alis instructi, canunt tibi voce triumphali, glorificantes indesinenter, et una voce laudantes dicunt. Sanctus.

30. **Liturgia Michaelis Patriarchæ Antiocheni.** (RENAUDOT, II, 440.)

Sacerdos inclinatus. Secundum veritatem tibi Domine debetur adoratio, et tua est laus quæ tibi refertur. Quamvis autem omnes creaturæ non sufficiant, ad te laudandum sicut oportet, suscipis tamen adorationem ab omnibus, quia tu bonus es, et miserationes tuæ super omnes extenduntur.

Elevans vocem. Tua est Domine omnis Creatura, sive quæ intellectu prædita est, sive quæ solo sensu. Te glorificat et veneratur cœlum et quodcumque super terram reperitur; creaturæ mutæ, ipso silentio suo : quæ loquendi facultatem habent, linguis suis : Angeli jubilis suis : Potestates et militiæ exaltationibus suis : Sacerdotes in ordinibus suis : Diaconi in congregationibus suis. Tu vero supra omnem gloriam in abscondita natura tua es; suscipiens tamen per amorem tuum erga homines, hymnos Ecclesiæ tuæ et gregis tui, simul cum canticis Angelorum et Archangelorum, et vocibus Seraphim, qui admiratione divinitatis tuæ stupefacti, concentibus suavissimis, secundum præclaram ordinationem, canunt, vociferantur et dicunt. Sanctus.

31. **Liturgia Dionysii episcopi Amid, qui et Barsalibi.** (RENAUDOT, II, 449.)

Sacerdos inclinatus. Dignum et justum est, ut laudemus, et gratias agamus Patri et Filio, et Spiritui Sancto.

Elevans vocem. Et cum millibus millium, et myriadibus myriadum igneorum qui coram te consistunt, et te sine intermissione celebrant, dignum est ut te elevata voce laudemus, clamantes et dicentes. Sanctus.

32. **Liturgia Gregorii Catholici Orientis, qui Abulfaragius et Bar-Hebri dictus est.** (RENAUDOT, II, 458.)

Sacerdos inclinatus. Tibi debetur adoratio, tibi æquum est gratias agere, te laudare oportet, te justum est hymnis celebrare, tibi debetur exaltatio, te decet gloria, quanta dari potest maxima, et ab omnibus vere, quia factor omnium es.

Elevans vocem. Tu Domine verbo tuo cœlum fecisti, et cœlos cœlorum; cœlestes creaturas verbo tuo creasti, et Spiritu oris tui virtutes igneorum, omnesque ordines incorporeos, et flammeos; naturas etiam rationales terrestrium, qui animati sunt ex spiritu tuo. Carnales iisdem manibus tuis sanctis formasti, et renovasti, cum de novo eos creasti. Eodem pariter ordine ipsoque quantum necessarium esse poterat convenientissimo, eos

qui circumdant currum illum supernum, et qui circa thronum inferiorem sunt: eos qui animate collocati, et eos qui absque anima fixi sunt, substantias sensibiles, et turbas spiritualium mentium, quarum illæ voce, illæ cum silentio, gloriam indesinentem, laudes et hymnos absque fine, exaltationes, et sanctificationes quæ animo comprehendi non possunt, cantica quæ finem non habent, gratiarum actionem absque silentio, canunt divinitati tuæ, triumphaliter et decore. Terreni etiam uno consensu cantica sua cum spiritualibus miscentes, ordines Clericorum simul cum cœlestibus, glorificant: agmina Psaltarum cum Angelis jubilant: Anagnostæ cum Archangelis canunt honorem: Ordines Diaconorum, qui Pontificatui ministrant, sacerdotes et sacerdotali officio fungentes, cum militiis cœlestibus, simul conjunctim laudant. Archipresbyteri et Episcopi cum Thronis et Dominationibus juncti, gratiarum actionem absque ullo silentio continuant; Patriarchæ, Archiepiscopi et Antistites Ecclesiæ hujus inferioris, in similitudinem Cherubim et Seraphim, igne et luce coruscantium, qui sex alis igneis, contemplationis timendæ et domesticæ resplendent: qui duabus tegunt Capita sua: duabus velant pedes suos: duabus mediis æqualiter alter ad alterum volantes, et decreta penetrantes, trinas sanctificationes tibi voce consona, canunt, clamant et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

33. **Liturgia S. Joannis Patriarchæ, qui Scriba et Accœmetus dictus est.** (RENAUDOT, II, 475.)

Sacerdos inclinatus. Vere dignum et justum est, ut gratias agamus tibi, te glorificemus, te adoremus, et laudemus Deus, Pater cœlestium et terrestrium Domine, Filium tuum unigenitum et Spiritum tuum sanctum.

Elevans vocem. Tuæ sunt Domine, omnes creaturæ quæ in cœlis, et quæ in terra sunt, et te indesinenter glorificant. Te laudat sol: te luna veneratur, te magnum predicat stellarum agmen, te celebrant maria, et omnia quæ in eis sunt. Terra vero quæ est scabellum sub pedibus tuis, adorat te, et glorificat divinitatem tuam in Ecclesia illa quæ hymnos puros ad te canit ore filiorum suorum: per vaticinia Prophetarum, per agmina Apostolorum, per cædem et lapidationem martyrum, per sanguinem suspirantem Confessorum, per doctrinam Doctorum, per præclaros mores Religiosorum, per sudores et labores eorum qui voluntariæ se paupertati addixerunt: per familias piorum: per cœtus justorum: per festa Virginum, per sedulitatem Nazaræorum, per exercitationem Monachorum: per privationem et secessionem solitariorum: per peregrinorum persecutiones: per necessitatem pauperum: per lacrymas pœnitentium, per eleemosinas misericordium: per suspiria eorum qui persecutionem patiuntur: per quodcumque tandem genus verorum fidelium. Cœlum etiam in tribus

Ecclesiis ibidem ordinatis, in illis enim celebraris, glorificaris et laudaris, per indesinentem laudum celebrationem, hymnis puris & sanctis, citharis suavibus, & jucundis, exaltationibus magnificis, et triumphalibus, festis & canticis quæ nullo silentio aut fine terminantur, oribus igne succensis: ubi mille millia & myriades myriadum a laudatione non quiescunt, linguis siquidem sunt non carneis, sed flammeis, et præclaram habent facundiam spiritus: per cantica suavissima Angelorum, per jubilos incorporeos Archangelorum, per voces modulatas Principatuum, per splendorem Potestatum, per clamores terribiles Dominationum, per agmina Virtutum, per eximias voces Thronorum: per tonitrua terribilia Cherubim, per volatus ardentes Seraphim sex alas habentium, qui uno æqualique inter omnes jubilo, glorificant, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

34. **Liturgia S. Dioscori episcopi insulæ Cardou sive Gordyæorum.** (RENAUDOT, II, 493.)

Sacerdos inclinatus. Purus et absque macula solus es tu Deus noster, qui adoraris in omnibus, qui laudes nobis absconditas ab illis suscipis, qui notam faciunt majestatem tuam, iis qui priores agnoverunt lumen antiquum essentiæ tuæ: qui te solum absque principio, hymnis et sanctificationibus suis esse confitentur: quodque in te unumquodque consistit et subsistit, mirabiliter indicant.

Sacerdos elevans vocem. Qui ex secreta natura sua, sublimem et absconditam naturam suam, quæ extra omnia est, omniaque amplectitur: omnibus excelsior est, et continet omnia, te adorantes æternum et absque fine, venerantur, simulque una et indivisa voce inclamant sanctificationes ter repetitas, dicentes: Sanctus creator creaturarum: Sanctus es qui pueris sapientiam tribuis. Benedictus honor tuus a regione tua metuendus abomnibus: benedicta virtus tua, cujus potestas in omnia est. Benedictus es Deus noster, qui adoraris ab omnibus: cui Cherubim benedicunt, plausu alarum suarum; Seraphim autem ardore suo sanctificant te: Throni te dorsis suis tamquam in curru sustinent: Virtutes fortitudinem dexteræ tuæ creaturis tuis indicant: ut etiam Potestates magnam potentiam tuam notam faciunt figmento tuo. Dominationes autem imaginem gerunt majestatis tuæ, quæ est mundo excelsior: Principatus imperium tuum designant, et mysterium supremæ dignitatis tuæ demonstrant. Angeli vero et Archangeli, reconciliationis tuæ ad eos qui iræ tuæ obnoxii sunt, interpretes, jubilis suis te agnoscunt: qui modulationibus vocum suarum, et motitatione alarum suarum, sonisque musicis canticorum suorum, volantes alter ad alterum, vociferantur, clamant et dicunt. Amen. Sanctus es, sanctus es: benedictus honor tuus e loco suo:

Sanctus es trinus et unus, qui a Cherubim, Seraphim et Thronis benediceris, sanctificaris, et glorificaris: qui a Virtutibus, Potestatibus et Dominationibus honoraris, laudaris et exaltaris: qui a Principatibus, Archangelis et Angelis, extolleris, glorificaris, et celebraris...

35. **Liturgia Ignatii sive Joannis, Patriarchæ Antiocheni, qui prius vocatus est Joannes filius Maanni.** (RENAUDOT, II, 513.)

Sacerdos inclinatus. Tibi enim vere debentur laudes et adorationes ab omnibus, Deus, qui omnibus quod sunt tribuis, et vis vitam omnium.

Elevans vocem. Abditam excellentiam tuam Domine, laudant et exaltant naturæ intellectuales, et sensu præditæ: terra et omnia quæ super eam sunt: orbes cœlestes cum luminaribus suis cœlestibus, mentibusque gloriosis eos dirigentibus: substantiæ simplices et carbonibus immaterialibus tectæ, summum ardorem tuum extollunt: legiones ignitæ flamma vehementi succensæ, fortitudinem tuam potentem celebrant: ordines Angelorum et Archangelorum cantibus suis suavibus majestatem tuam ineffabilem explicant. Principatus et Potestates carminibus suis nitidis, potentiam tuam omnipotentem extollunt. Throni et Dominationes, præclara ordinatione sua, majestatem tuam omnia moventem glorificant. Virtutes, mentium captu superiores, vocibus terribilibus jubilorum suorum, quod nutu eos condideris canunt. Militiæ cœlestes tubis ignitis laudes tuas intonant et concinunt. Cherubim multi oculi, qui dorsis suis, fulguribus, tonitrubusque validis, fortitudinem tuam ferunt, te benedicunt. Seraphim sex alis instructi, labiis perfectionis regulam concinentibus, et terribilibus, te sanctitatis totius fontem sanctificant, volatu levi et circulari unius ad alterum incessanter trinas sanctificationes una voce canentes, clamantes, vociferentes, et dicentes. Sanctus.

36. **Liturgia Ignatii Patriarchæ Antiocheni, qui etiam dictus est Joseph F. Vahib.** (RENAUDOT, II, 529.)

Sacerdos inclinatus. Te decet laus, te decet gratiarum actio et tibi debetur adoratio ab omnibus agminibus cœlestibus, et ordinibus terrestribus, iisque omnibus quæ essentia tua creavit; sensu prædita vel carentia, et quæ inter utrumque genus, quæ ad existendum produxisti: quia tu laudabilis es et extollendus cum Filio tuo, et Spiritu tuo sancto.

Elevans vocem. Tu enim es Domine cujus laudibus pleni sunt cœli et terra, et omnia quæ in eis sunt; qui nutu tuo conservas in rerum natura cœlum et terram, quæ ordinavit majestas tua, atque statuit ad gloriam essentiæ tuæ: quæ quamvis natura sua taceant, honorant tamen te; et rationales creaturæ vocibus suis glorificant te. Maxime vero Angeli, qui luce æternitatis tuæ illuminantur, mediantibus Archangelis tibi ministrant. Archangeli qui a fulgore essentiæ tuæ mediantibus Principatibus illustrantur,

tur, tibi jubilant. Principatus qui radiis naturæ tuæ absconditæ, mediantibus Potestatibus, irradiantur, te honorant. Potestates, quæ flamma fortitudinis tuæ, mediantibus thronis incenduntur, te celebrant. Throni qui igne divinitatis tuæ mediantibus Dominationibus inflammantur, te exaltant. Dominationes quæ ardore potestatis tuæ, mediantibus virtutibus incenduntur, te laudant. Virtutes quæ timore tui timendi, mediantibus Cherubim implentur, te hymnis venerantur. Cherubim qui fulgure majestatis tuæ, mediantibus Seraphim afflantur, benedicunt tibi. Seraphim qui nullo intermedio ab ipso sanctuario sedis gloriæ tuæ illuminantur, te sanctificant : una voce triumphali, alter ad alterum volantes, ab uno ordine ad alium superiorem hymnum dirigentes, linguis politioribus quam gladii acuti, oribus ignem ardentem spirantibus, vocibus tremulis, sed resonantibus, ultra quam mentes terrenorum comprehendere valeant, majestatem tuam quæ omnibus ut essent dedit, glorificant, clamant, vociferantur et dicunt. Sanctus, etc.

37. **Liturgia Basilii ex versione Andreæ Masii.** (RENAUDOT, II, 550.)

Sacerdos inclinatus. Domine Deus omnipotens, adorande, æquum certe et justum est, convenitque majestati sanctitatis tuæ, ut te laudemus, te celebremus, tibi gratias agamus, tuam gloriam prædicemus, tibi vero Deo offeramus corde contrito, et spiritu humili, fructus spirituales, sacrificium laudis, cultum rationabilem, quia tu is es, qui donasti nobis cognitionem veritatis tuæ. Sed quis valeat eloqui potentiam tuam, aut celebrare omnes laudes tuas vel enarrare mirabilia opera tua, qui rerum omnium obtines imperium, quique cœli et terræ omnisque creaturæ et aspectabilis et non aspectabilis es Dominus : qui sedes super solium majestatis tuæ, atque intueris abyssum : principio carens, non visu non sensu alio, non ullo denique modo comprehensibilis : qui es Pater Domini nostri Jesu Christi magni Dei Redemptoris et Domini nostri, qui est imago bonitatis tuæ, et forma æquali sigillum, quo te repræsentat : Verbum tuum, Deus verus : sapientia quæ fuit ante sæcula : vita, sanctitas, virtus ac lumen verum, quod revelavit nobis spiritum illum bonum et sanctum : spiritum veritatis, et adoptionis piorum, spiritum principalem : arrhabonem futuræ hæreditatis, primitias bonorum æternorum : virtutem vitæ effectricem, fontem sanctitatis, ex quo omnis creatura quæ ratione prædita est, et quæ intellectu pollens corpore vacat, sanctificata atque illuminata, tibi laudem, prædicationemque perpetuam gloriæ offert.

Hic sustollit vocem Sacerdos. Te adorant Angeli et Archangeli, te laudant Throni et Dominationes, te prædicant Principatus et Potestates, te celebrant Virtutes et exercitus cœlestes : coram te consistunt duo animalia veneranda cingentia sanctum solium majestatis tuæ, quæ plures

habent facies, pluresque oculos, ac senas alas singula : Seraphim et Cherubim, binis alis obtegentia facies suas, ne intueantur non aspectabilem thesaurum divinitatis tuæ : binis item pedes suos, ne adurantur ab æstu reverentiæ tuæ : a cujus minimi ardoris exiguæque scintillæ vehementia confunduntur omnes creaturæ, tum quæ sola mente intelliguntur, tum quæ sensu percipiuntur : demum binis volantia acclamant invicem, nunquam cessantibus oribus, et divinæ prædicationis vocibus perpetuis, laudem victoriæ redemptionis nostræ concinentia vociferantiaque ac dicentia. Sanctus, Sanctus, Sanctus, etc.

38. **Anaphora** (syriaca) **S. Gregorii Theologi.** (ASSEMANI, *Missale Alexandrinum*, p. 187.)

Inclinatio. Vere dignum est, ut incessanter gratias agamus et glorificemus Deum, qui cuncta verbo suo fecit et hominem sapientia sua constituit, et ea, quæ distabant, in unum collegit, et pulverem Spiritui admiscens sapientissime composuit specificum animal, quod ex terra, et cœlo constitutum est, et tempori subiacens, ac immortalitate præditum, Deum contrectat, non tamen continere potest, cui debetur ab omnibus gloria, cum filio, qui ex ipso est, et cum Sancto suo Spiritu.

Exclamatio. Coram quo adstant incliti ac primarii ministri, intelligibiles spiritus, immaterialis ignis, familiares divinitatis, alis præditæ flammæ, terribilia ignis agmina, Archangeli, et Angeli, qui pro salute et vindicta unius cujusque in legationem mittuntur. Seraphim sex alarum, et multos oculos habentes. Currus Cherubim varietate multiplex, qui cum rotis et alis cum impetu extollitur. Inaccessibiles sedes, ignearum legionum cœtus, Throni, Dominationes, Virtutes Cœlestes, quibus primo lux illa affulsit : Splendores de perfecto lumine, qui suavibus, et depuratis ab omni materia concentibus unanimi clamore æternam gloriam canunt, vociferantes, clamantes, et dicentes. Sanctus.

II.

Relevé des formules de transition au Sanctus dans les Liturgies latines.

(Voir ci-dessus: IIe Partie, chap. I, art. I, § III, sect. II. pp. 76 à 103).

Les éléments des formules de transition au *Sanctus* dans les différentes Préfaces, *Illationes, Immolationes Missae, Contestationes*, des liturgies latines ont été toutes ramenées ci-dessus à dix catégories communes, et ce groupement nous a servi à montrer leur concordance d'un document à l'autre; mais il a fallu pour cela disloquer les textes. Le lecteur a droit qu'on les lui rende ici dans leur individualité complète. C'est l'objet de ce second Appendice.

Chacune des formules est suivie d'un double système de références où l'on trouve indiqués : d'abord les endroits de chaque document où ces textes figurent, et ensuite les Nos d'ordre des catégories entre lesquelles les éléments en ont été répartis dans la dislocation dont je viens de parler.

Prenons pour exemple la première formule qui se présente pour le Missel Mozarabe: la première des deux références indique que cette formule se trouve au 1er Dimanche de l'Avent, page 5 de l'édition Lesley, ligne 23. Les groupes de chiffres qui viennent ensuite s'appliquent chacun à un fractionnement distinct de la formule, — fractionnement indiqué par la petite barre | — et renvoient successivement aux pages 77, 81, 97, 83 et 97 ci-dessus. C'est comme si les choses étaient ainsi disposées:

quem (p. 77) I 27.
cum Patre et Spiritu Sancto (p. 81) IIb 14.
adorant (p. 97) Xa 6.
angeli atque archangeli: throni dominationes: et potestates (p. 83) IIIa 2.
ita dicentes (p. 97) Xb 1.

Après avoir déjà constaté ci-dessus la parfaite équivalence des divers éléments des formules latines de transition au *Sanctus*, chacun pourra maintenant vérifier ainsi leur distribution.

1° Liturgie Mozarabe.

Missale mixtum secundum regulam beati Isidori dictum Mozarabes præfatione, notis, et appendice ab Alexandro LESLEO, s. j. sacerdote ornatum. Romæ, 1755. MIGNE, *Patrologia latina*, t. LXXXV (1850).

1 ... quem | cum Patre, et Spiritu Sancto | adorant | angeli atque archangeli: throni dominationes: et potestates | ita dicentes.

Dom. I. Advent., p. 5, l. 23.

I 27 | IIb 14 | Xa 6 | IIIa 2 | Xb 1.

2 ... quem | adorant | Angeli. Throni. Dominationes. Et Potestates | ita dicentes.

Dom. II. Adv., p. 9, l. 84.

I 27 | Xa 6 | IIIa 3 | Xb 1

3 ... presta unitas equalis et divisa Trinitas: Deus noster. quem | celorum multitudo et ineffabilis numerus: quem omnium Angelorum milicia cum senioribus et Virtutibus cum Thronis et Dominationibus laudare non cessant. In cujus preconium quadriga ille senarum remigio suffulta alarum intrinsecus et extrinsecus; minutatim oculis liminata: cum Cherubin | hymnum cantici novi | concinnunt | laudantes atque dicentes.

Dom. III Adv., p. 12, l. 35.

I 1 | IIIb 8 | VII 14 | Xa 10 | Xb 35

4 ... ut | cum ignifluis affectibus redemptorum: | tecum et Sancto Spiritu | sine fine | laudetur | parili concentu: | cum Angelis et Archangelis | laudantibus atque ita dicentibus.

Dom. IV Adv., p. 15, l. 82.

I 43 | IV 8 | IIb 13 | IX 12 | Xa 24 | VIII 8 | IIIc 11 | Xb 39.

5 ... cui merito | omnes Angeli, et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie | ita dicentes.

Dom. V. Adv., p. 17, l. 93; — Fer. VI post Dom. II q., p. 114, l. 81; — Feria V post Pascha p. 210, l. 20; — Corpus Xpi, p. 267, l. 8; — S. Mathiæ, p. 318, l. 78, S. Adriani, p. 326, l. 94; — SS. Petri et Pauli, p. 336, l. 84; — S. Bartholomæi, p. 366, l. 48; — S. Matthæi, p. 384, l. 29; — S. Martini, p. 403, l. 105; — Commune unius martyris, p. 422, l. 56; — S. Columbæ, p. 420, l. 34; — plurim. confessorum, p. 436, l. 72; — un. defunct. p. 463, l. 18. — Cf n°s 62, 67, 71, 87.

I 28 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 2 | Xb 1

6 ... cui merito | omnes Angeli atque et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie | una voce | dicentes.

Dom. VI. Adv., p. 19, l. 108; — Dom. I. post Epiph., p. 66, l. 50, — Fer. IV (Ciner.), p. 92, l. 67; | Fer VI post. Dom. I q., p. 103, l. 66; — Fer. IV, post Dom. II q., p. 111, l. 107; — Fer. IV. post Dom. III q., p. 123, l. 28; — Fer. VI post Dom. III q., p. 128, l. 60: — Fer. VI post Dom. IV q., p. 137, l. 64; — Fer. V in Cena Domini, p. 164, l. 24; — Dom. Oct. Pasch., p. 237, l. 14; — S. Babilæ, p. 298, l. 14; — Decoll. S. Joh. Bapt., p. 372, l. 77; — SS. Cosmæ et Damiani, p. 386, l. 75.

I 28 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 2 | VIII 1 | Xb 2

7 ... Unde merito | omnes angeli et archangeli: throni: dominationes: virtutes: principatus: et potestates: cherubin ac seraphin: in quorum sorte omnis constitit numerus electorum: | te | glorificare et magnificare atque laudare | non cessant: | ita dicentes.

S. Clementis, p. 22, l. 84

I 36 | IIIa 1 | IIa 5 | Xa 22 | IX 13 | Xb 1.

8 ... Unde merito | cunctus ille angelice congregationis exercitus: | in hac martyris (um) tui (orum) congressione (confessione): tuam Domine | diebus ac noctibus | virtutem | magnificare | non desinit: | proclamans atque ita dicens.

S. Saturnini, p. 25, l. 66; — (Comm. plurim. martyrum, p. 429, l. 104).

I 36 | IIIa 17 | IV 17 | IIa 23 | IX 18 | IIa 23 | Xa 21 | IX 14 | Xb 20.

9 ... Per eum quem | tecum et cum Sancto Spiritu | unum Deum | collaudant Angeli: omnesque superne virtutes | sine intermissione | ita dicentes.

S. Andreæ, p. 28, l. 44.

I 13 | IIb 12 | IIa 16 | Xa 2 | IIIa 9 | IX 10 | Xb 1.

10 ... Ipse quem | collaudant | omnes Angeli: omnesque Sancti | ita dicentes.

S. Eulaliæ, p. 31, l. 89.

I 25 | Xa 2 | IIIa 11 | Xb 1.

11 ... Propter quod | eumdem Salvatorem nostrum unigenitum tuum: tecum semper et cum Spiritu Sancto regnantem: | celi celorum et angelice potestates | sine cessatione | conlaudant ita dicentes.

Annuntiat., p. 34, l. 72; Nativit. B. M. V., p. 374, l. 103.

I 33 | IIa 12 | IIb 2 | IIIa 15 | IX 11 | Xb 32.

12 ... Qui | cum Sancto Spiritu unus Deus | ab indivisibilibus et visibilibus | conlaudatur | ita dicentes.

S. Thomæ Apostoli, p. 37, l. 5.

I 47 | IIb 24 | V 6 | Xa 35 | Xb 1.

13 ... eum | tecum omnipotens Pater et cum Sancto Spiritu regnantem | cum omnibus Angelis | confitendo | conlaudat et dicit.

Nativitas Dni. N. J. C., p. 40, l. 42.

IIa 19 | IIb 25 | IIIc 27 | Xa 41 | Xb 31.

14 ... Cui merito | inter gloriosos angelos: celestesque virtutes: | hymnum laudis debite | sine cessatione | proclamat: atque dicit.

S. Stephani, p. 44, l. 29.

I 28 | IIIc 14 | VII 2 | IX 11 | Xb 8.

15 ... qui nunc | tibimet spiritu junctus: | inter sanctorum angelorum innumeras legiones | splendifico apostolorum in choro refulgens: | Te Deum | cum Cherubin ac Seraphin | sine cessatione | conlaudat et dicit.

S. Johannis Ev., p. 47, l. 1.

I 31 | IV 24 | IIIc 9 | IV 14 | IIa 1 | IIIc 9 | IX 11 | Xb 31.

16 ... Unde merito | tibi Domine | omnes angeli | non cessant | clamare | ita dicentes.

SS. Innocent. p. 50, l. 27; — Dom. III post Epiph., p. 71, l. 50. (proclamare | non cessant. — *om.* Domine *add.* · archangeli).

I 36 | IIa 24 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1. — Variantes: Xa 18 | IX 13 | IIa 9 | IIIa 4.

17 ... Per ipsum quem | collaudant | omnes angeli atque archangeli: throni: dominationes: et potestates | ita dicentes.

S Jacobi, p. 52, l. 30.

I 12 | Xa 2 | IIIa 25 | Xb 1.

18 ... Pro quibus omnibus mirabilibus | omnes angeli celorumquevirtutes | tibi | Deo Patri et Filio et Spiritui sancto | cum cherubin et seraphin | sine cessatione | sine | proclamant: ita dicentes.

Circumcisio Domini, p. 55, l. 23. — Purificat. B. M. V., p. 304, l. 89.)

I 39 | IIIa 10 | IIa 9 | IIb 19 | IIIc 12 | IX 11 | Xb 12.

19 ... Per Dominum Jesum Christum filium tuum: quem | in unitate trinitatis | throni dominationes et potestates | sine cessatione | conlaudant: ita dicentes.

Dom. ante Epiphaniam, p. 57, l. 55.

I 18 | IIb 16 | IIIa 26 | IX 11 | Xb 32.

20 ... cui | omnes Angeli | non cessant | clamare | ita dicentes.

Epiphania Domini, p. 63, l. 18.

I 29 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

21 ... Quem merito | tecum et cum Spiritu Sancto | laudant | celestia pariter ac terrena: | Cherubin quoque ac Seraphin | incessabili voce | proclamant: ita dicentes.

Dom. II post Epiphan. p. 68, l. 98.

I 26 | IIb 11 | Xa 4 | V 3 | IIIa 27 | IX 1 | Xb 12.

22 ... Te metuunt potestates tibique omnes famulantur virtutes. | Te Duodenus senum chorus: | Ordo te etiam conlaudat ineffabilis angelorum: ac multiplex legio. Tibi Cherubin ac Seraphin senarum volatus stridore alarum: | eterne laudis trigemina | concinentes | incessanti voce | canticum laudis exsolvunt: | ita dicentes | Sanctus. Sanctus. Sanctus. |
Post Sanctus ... Te in celestibus spiritualia:
te in terrenis humana venerantur...

Dom. IV post Epiph., p. 74, l. 25.

IIIb 3 | IV 2 | IIIb 3 | VII 28 | Xa 14 | IX 2 | VII 28 | Xb 1 | [IIIb 2].

23 ... quem | tecum pater et cum Spiritu sancto | omnes angeli | laudare | non cessant | ita dicentes.

Dom. V post Epiph., p. 77, l. 10.

I 27 | IIb 9 | IIIa 7 | Xa 20 | IX 13 | Xb 1.

24 ... quem | tecum pater in unitate Spiritus Sancti | celorum ille exercitus innumerabilis | creatorem | laudat: extollit: precatur: adorat: glorificat: honorat: veneratur: exaltat: | atque indefesso preconio | benedicit: attolit: confitetur: ac dicit.

Dom. VI post Epiph., p. 79, l. 58.

I 27 | IIb 8 | IIIa 16 | IIa 17 | Xa 23 | IX 7 | Xb 29.

25 ... quanto | tibi | veritatis preconio | cum universitate militie celestis: | hunc laudis hymnum | concinit: et proclamat: ita fideliter dicens.

Dom. VII post Epiph., p. 82, l. 33.

VIII 16 | IIa 9 | VIII 16 | IIIc 3 | VII 5 | Xb 9.

26 ... quem | conlaudant | Angeli et Archangeli | una voce | ita dicentes.

Dom. VIII post. Epiph., p. 84, l. 103.

I 27 | Xa 2 | IIIa 6 | VIII 1 | Xb 1.

27 ... ut semper te conlaudemus | admixti in choro Sanctorum | proclamantes atque ita dicentes.

Dom. ante diem Cinerum, p. 88, l. 84.

VI 3 | IV 28 | Xb 15.

28 ... et cum omnibus Sanctis | nomen tuum celebre | nunciemus: atque ita dicamus.

Dom. I in Quadrag., p. 97, l. 51.

IV 11 | IIa 13 | Xb 38.

29 ... Cui merito etiam | omnes angeli | clamare | non cessant: | ita dicentes.

Feria IV post Dom. I in Quadrag., p. 99, l. 97.

I 48 | IIIa 7 | Xa 19 | IX 13 | Xb 1.

30 ... videamus gloriam faciei tue in illa pacis eterne beatitudine | proclamantes: atque ita dicentes.

Dom. II Quadrag., p. 168, l. 84.

VI 11 | Xb 15.

31 ... videamus faciem tuam in eterna exultatione: et cantemus tibi | cum omni militia angelorum | canticum redemptionis nostre | proclamantes atque dicentes.

Dom, III Quadrag., p. 120, l. 3.

VI 12 | IIIc 2 | VII 18 | Xb 14.

32 ... sic et nos qui sumus membra capitis nostri | Jesu Christo Domino nostro pro acceptis muneribus gratie sue concelebremus | hymnum redemptionis nostre: | proclamantes atque ita dicentes.

Dom. IV Quadrag., p. 130, l. 32.

VI 17 | IIa 25 | Xa 36 | VII 17 | Xb 15.

33 ... proclamemus | tibi | semper | atque ita dicamus.

Fer. IV post Dom. IV q., p. 133, l. 84

VI 5 | IIa 9 | IX 19 | Xb 5.

34 ... Presta ergo nobis omnipotens Deus : | ut mortificato corde et corpore et hic legem tuam splendide observemus: | et illic cum Sanctis tuis | intra paradisi aulam solemniter gaudeamus: | consona voce | proclamantes ac dicentes.

Dom. V. Quadrag., p. 141, l. 26.

I 49 | VI 18 | IV 10 | VI 7 | VIII 2 | Xb 14.

35 ... sed etiam tuam Domine | per singulos dies | operemur in omnibus voluntatem: | proclamantes atque ita dicentes.

Fer. IV. post Dom. V Quadrag., p. 145, l. 54.

VI 9 | IX 16 | VI 9 | Xb 15.

36 ... qualiter | te | cum omni milicia angelorum | conlaudemus atque ita dicamus.

Fer. VI post Dom. V Quadrag., p. 148, l. 51.

I 34 | IIa 5 | IIIc 2 | Xb 36.

37 ... quem | conlaudant | omnes angeli | ita dicentes.

Dom. in Ramis Palmarum, p. 153, l. 89; — Dom. V post Pentecost., p. 274, l. 81.

I 27 | Xa 2 | IIIa 7 | Xb 1.

38 ... qualiter | nunc et usque in seculum | laudemus | te piissimum Salvatorem | proclamantes atque ita dicentes.

Feria IV post Dom. Palm., p. 159, l. 96.

I 34 | IX 22 | Xa 39 | IIa 4 | Xb 15.

39 ... Propter quod | ei | celestia atque terrestria | cantant | canticum novum | cum omni exercitu Angelorum: et cum Cherubin ac Seraphin: | sine cessatione | sic dicunt.

Sabbato Sancto Paschæ, p. 192, l. 36.

I 33 | IIa 20 | V 4 | Xa 9 | VII 20 | IIIc 1 | IX 11 | Xb 6.

40 ... Unde merito illi | omnes Angeli: omnesque Sancti | non cessant | clamare | quotidie: | ita dicentes. | Te celi celorum Te potestates Te throni et virtutes laudant. Tibi cetus Angelorum in excelsis concinunt hymnum. Tibi Cherubin ac Seraphin | incessabili voce | proclamant | dicentes. | Agyos. Agyos. Agyos. Kyrie. Otheos. Sanctus. Sanctus. Sanctus: Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt celi et terre gloria majestatis tue: Osanna filio David. Benedictus qui venit in nomine Domini: Osanna in excelsis. Agyos. Agyos. Agyos. | Te Domine laudat omnis virtus celorum: et exercitus angelorum |

Tibi hymnum depromunt melliflua carmina Sanctorum. Tibi psalant choree Virginum: et cetus Confessorum. | Tibi genua curvant celestia. Terrestria. Et inferna. | Laudant te Regem omnium seculorum. | Osanna in excelsis.

In die Resurrectionis Domini, p. 197, l. 58.

I 35 | IIIa 11 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | Xb 1 | IIIb 1 | IX 1 | Xa 1 | Xb 2 | — | IIIb 1 | IV 1 | V 1 | IIa 11 | —.

41 ... non solum celi celorum cum omni beatorum exercitu Angelorum: | verum etiam qualiumcumque peregrinantium fidelium studia famulorum | cum Seraphin | hymnum debite confessionis | exultant et dicunt.

Fer. II infra hebdomadam Paschæ, p. 200, l. 70.

IIIa 18 | VI 10 | IIIc 17 | VII 4 | Xb 27.

42 ... Cui merito | omnes Angeli | non cessant | clamare | ita dicentes.

Feria III infra hebd. Pasch., p. 203, l. 76; — Dom. III post Pentecost., p. 270, l. 84; — Jejunium Novemb., p. 283, l. 97; — SS. Servandi et Germani, p. 395, l. 88.

I 28 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

43 ... quem | conlaudantes | Angeli: | non cessant | clamare | ita dicentes.

Feria IV inf. hebd. Pasch., p. 206, l. 68.

I 27 | Xa 12 | IIIa 8 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

44 ... Propter quod | ei | cum Patre et Spiritu Sancto regnanti | omnes Angeli et Archangeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

Feria VI inf. hebd. Pasch., p. 213, l. 58.

I 33 | IIa 20 | IIb 5 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

45 ... cujus virtutis immensitate permoti | etiam septem vexilla regia beatorum innumeras lucifluarum mittit plebium catervas ad laudem: ac suum quisque pio preveniens officio: locum debitum exsolvit: | carnem triumphantis Regis per evum submisseque adorat: et glorificatis vultibus Agnum: | suasque rutilantibus gemmis eximias prefert cum laude coronas. | Seraphin quoque divine sedis terribilem thronum alarum trino tegmine velant: | sui famulatus unum te fatendo cum Patre et Spiritu Sancto Deum trine confessionis preconio declarandum in sede syderea permanentem regnantemque in secula seculorum | incessabili jugitate | dicunt.

Sabbato inf. hebd. Pasch., p. 216, l. 105.

I 45 | IV 15 | IIa 21 | Xa 34 | IIIb 7 | IIb 3 | IX 4bis | Xb 7.

46 ... Cui merito | exercitus militie celestis | non cessant | clamare | ita dicentes.

S. Jacobi, p. 228, l. 105.

I 28 | IIIa 22 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

47 ... Propter quod | ei | omnes Angeli omnesque Sancti | non cessant | clamare: | ita dicentes.

Dom. III post Pascha, p. 239, l. 83.

I 33 | IIa 20 | IIIa 11 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

48 ... Per quam originem quamdam evangelice imitationis adepti: celestium secretorum sacramenta discentes: | laudes quas | tibi in gloria Patris cum Sancto Spiritu permanenti | Angeli et Archangeli | canunt: | nos quoque | imitati celestium beatitudinem persolvamus cum Seraphin | ita dicentes.

Dom. IV post Pascha, p. 242, l. 66.

I 50 | VII 25 | IIb 7 | IIIa 6 | Xa 40 | VI 2 | IIIc 24 | Xb 1.

49 ... Nomen illud est super omne nomen: | quod | conlaudant | Angeli et Archangeli, | una voce | proclamantes: atque dicentes.

Dom. V post Pascha, p. 245, l. 77.

[IIa 27] | I 30 | Xa 2 | IIIa 6 | VIII 1 | Xb 15.

50 ... quem | conlaudant | omnes Angeli et Archangeli | ita dicentes.

Dom. VI post Pascha, p. 248, l. 100; — S. Mariæ Magdalenæ, p. 347, l. 65; — S. Leocadiæ, p. 417. l. 40.

I 27 | Xa 2 | IIIa 5 | Xb 1.

51 ... quem | laudant benedicunt adorant atque glorificant | Throni Potestates ac Dominationes. | Cui merito | omnes Angeli: et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie | una voce | dicentes.

Ascensio Domini, p. 253, l. 17.

I 27 | Xa 37 | IIIa 29 | I 28 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | VIII 1 | Xb 2.

52 ... Cui | cum Patre et Filio uni Deo jugiter in sempiternum regnanti | omnes Angeli famulantes | una voce | proclamant ita dicentes.

Dominica post Ascensionem Domini, p. 255, l. 99.

I 29 | IIb 4 | IIIa 12 | VIII 1 | Xb 12.

53 ... quo innovati atque mundati | eum | tecum et cum Patre equali deitate regnantem | laudemus: magnificemus: atque ita dicamus.

Vigil. Pentecost., p. 258, l. 18.

I 51 | IIa 19 | IIb 1 | Xb 37.

54 ... Hunc igitur | omnipotentem esse Dominum | omnis intellectualis creatura | vivificatione fatetur: | cujus etiam | Cherubin et Seraphin ferventes copiosius igne: | speciali eius vocabulo sanctitatis | divine magnificantes equalitatem atque omnipotentiam Trinitatis: | requiem non habentes: nec tali unquam officio lassescentes | celestium exercituum spirituum precinentibus choris: | perenni jubilatione | decantant: adorant: atque magnificant: ita dicentes.

Pentecost., p. 262, l. 48.

[I 52] | [IIa 28] | [V 7] | [Xa 38] | I 46 | IIIa 24 | VII 41 | IIa 22 | IX 4 | IIIb 11 | IX 8 | Xb 33.

55 ... Pro quibus beneficiis | Cherubin exultant: Seraphin quoque pennigera tripudiatione augustius gloriantur: | Sex quaternus numerus seniorum: | bis bina illa animalia oculata bis ternis alis alata summoque in gaudio dilatata in

celestibus regnis: | egregiis vocibus | unimodum carmen | personant: | ita dicentes.

Dom. I post Pentecost., p. 265, l. 39.

I 40 | IIIb 6 | IV 3 | IIIa 23 | VIII 4 | VII 21 | Xa 8 | Xb 1.

56 ... Propter quod | Evangelice (*sic*) potestates | non cessant | laudare: | ita dicentes.

Dom. IV post Pentecost., p. 273, l. 4.

I 33 | IIIa 13 | IX 13 | Xa 20 | Xb 1.

57 ... Per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | conlaudant Angeli: adorant Dominationes: tremunt Potestates. Celi celorumque virtutes: ac beata Seraphin: socia exultatione concelebrant. | Cum quibus | ut nostras voces admitti jubeas deprecamur: | supplici confessione | dicentes.

Dom. VI post Pentecost., p. 276, l. 60

I 53 | IIa 14 | IIIb 12 | IIIc 25 | VI 19 | VIII 20 | Xb 2.

58 ... et nos tibi demus | perennis glorie hymnum: | ita dicentes.

Dom. VII post Pentecost., p. 279, l. 21.

VI 4 | VII 11 | Xb 1.

59 ... Per ipsum quem | in unitate trine virtutis | conlaudant | celestia pariter et terrena: | hymnum | dulci modulatione | proclamantia: atque ita dicentia.

Dom. ante jejun. Novemb., p. 281, l. 9.

I 12 | IIb 15 | Xa 2 | V 3 | VII 16 | VIII 14 | Xb 16.

60 ... Ipsum quem | in unitate Trinitatis | celestia pariter et terrena | sine cessatione | conlaudant: ita dicentes.

SS. mm. Juliani et Basilissæ, p. 286, l. 76.

I 24 | IIb 16 | V 3 | IX 11 | Xb 32.

61 ... nos quoque | laudemus | ex confessionis proprie voce | proclamantes: atque ita dicentes.

SS. Fabiani et Sebastiani, p. 296, l. 79.

VI 2 | Xa 39 | VIII 5 | Xb 15.

62 ... Per te cui merito | omnes Angeli et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie: | ita dicentes.

S. Luciani, p. 296, l. 93. — Cf. nos 5, 67, 71, 87.

I 17 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | Xb 1.

63 ... ut | cum te in illa die sine confusione viderimus: | proclamemus | atque ita dicamus.

S. Agnetis, p. 291, l. 8.

I 43 | VI 20 | VI 5 | Xb 5.

64 ... Per te quem | in unitate Trinitatis | conlaudant | Angeli atque Archangeli | hymnum | semper | dicentes.

S. Vincentii, p. 295, l. 68.

I 16 | IIb 16 | Xa 2 | IIIa 6 | VII 16 | IX 19 | Xb 2.

65 ... cum te idem athleta tuus | novo cantu carminis | conlaudaret: | ita proclamans atque dicens.

S. Tirsi, p. 299, l. 99.

IV 20 | VII 31 | Xa 33 | Xb 21.

66 ... Te prestante summe Deus: cui | omnes Angeli atque Archangeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

S. Agathæ, p. 306, l. 20.

I 5 | IIIa 4 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

67 ... Per te cui merito | omnes Angeli: et Archangeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

S. Dorotheæ, p. 307, l. 81. — Cf. nos 5, 62, 71, 87.

I 17 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

68 ... qualiter | et hic et in eternum | cum omni militia angelorum | devotis mentibus | concinamus | proclamantes: atque dicentes.

S. Eulaliæ, p. 309, l. 73.

I 34 | IX 23 | IIIc 2 | VIII 18 | Xa 31 | Xb 14.

69 ... Dignum ammodum quo | Hebreis pueris Azarie et comitibus ejus | similis vox divina signaret: | qui | in camino Babylonii Regis, illesi atque securi: | novo laudes tuas carmine | decantantes: | Angelico atque celesti officio | clamaverunt: atque dixerunt.

S. Fructuosi, p. 311, l. 63.

— | IV 26 | — | IV 26 | — | VII 30 | Xa 13 | IIIc 23 | Xb 23.

70 ... Ante cujus conspectum | omnes Angeli atque Archangeli | incessabiliter | proclamant: ita dicentes.

Cathedra S. Petri, p. 315, l. 30.

IIa 32 | IIIa 4 | IX 3 | Xb 12.

71 ... Per te Trinitas Deus: cui | omnes Angeli atque Archangeli | non cessant | clamare: ita dicentes.

SS. Emeterii et Caledonii, p. 318, l. 107. — Cf. 5, 62, 67, 87.

I 15 | IIIa 4 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

72 ... hic | simili leticia | liberatorum populus gratulatus: | hymnum | tibi | cum sanctis Angelis | proclamant: ita dicentes.

SS. Torquati, etc., VII Episc., p. 321, l. 80.

VI 8 | VIII 10 | VI 8 | VII 16 | IIa 9 | IIIc 15 | Xb 12.

73 ... et inter celestium virtutum laudes | humilitatis nostre voces suscipias: | supplici confessione | dicentes.

Invent. S. Crucis, p. 324, l. 8.

IIIc 18 | VI 15 et VII 23 | VIII 20 | Xb 2.

74 ... Per ipsum quem | tecum et cum Spiritu Sancto in unitate Deitatis: | omnes Angeli et Archangeli | non cessant | conlaudare: ita dicentes.

Adventus S. Joh. Bapt., p. 329, l. 79.

I 12 | IIb 10 | IIIa 5 | IX 13 | Xb 44.

75 ... Unde merito | celi celorumque virtutes cum Angelis et Archangelis: | hymnum tibi laudis debite | cum Seraphin | exultant: | ita dicentes.

Nat. S. Joh. Bapt., p. 333, l. 20.

I 36 | IIIa 14 | VII 1 | IIIc 17 | Xa 7 | Xb 1.

76 ... Per ipsum Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum: ante cujus conspectum | sanctorum millia Angelorum: | multitudo Martyrum: chorus Virginum: omnisque innumerabilis *gloriosus* exercitus beatorum | non cessat | clamare: | ita dicentes.

S. Marcianæ, p. 340, l. 44.

I 10 | IIIa 20 | IV 5 | IX 13bis | Xa 19 | Xb 1.

77 ... Per Christum cui merito | omnes angeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

SS. Justi & Rufinæ, p. 343, l. 76; — S. Rufinæ, p. 345, l. 67. (Per ipsum cui, *etc.*) — Cf. 86.

I 21 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1. — Variante: I 14.

78 ... Atque | cum Angelis et Archangelis | non cessant | dicentes.

S. Christinæ, p. 348, l. 84.

— | IIIc 11 | IX 13 | Xb 2.

79 ... Cum quibus | ipse post consummatam gloriam passionis: | inseparabili Trinitati et sempiterne divinitati: | glorie hymnum | dulci modulamine | depromit: ita fideliter dicens.

S. Christophori, p. 351, l. 53.

IIIc 25 | IV 16 | IIb 18 | VII 10 | VIII 15 | Xb 28.

80 ... votum nostrarum precum | cum supernis virtutibus noveno numero consecratis: | nos oves pascue tue recepti in denarium: | ut continuemus | clamantes: et dicentes.

S. Felicis, p. 353, l. 103.

VII 22 | IIIc 13 | VI 6 | I 43 | IX 15 | Xb 41.

81 ... te piissimum redemptorem | quotidie | cum Cherubin ac Seraphin | sine fine | conlaudant: ita dicentes.

SS. Justi et Pastoris, p. 356, l. 28.

IIa 3 | IX 17 | IIIc 12 | IX 12 | Xb 32.

82 ... Cui merito | celi: et omnes virtutes | debita laude confessionis occurrunt: | aureorumque candelabrorum septifera coruscatione fruentes: | perpetuis vocibus | cantum suavitatis | extendunt. Archangelorum quoque exercitus in tuo nomine letantes tripudiant: et augustius triumphantes exultant. Cherubin quoque et Seraphin aureo gestientes volatu perstrepunt: et | suavisono carmine: | senarum alarum remigiis se pennigerentes extollunt. Bis bina denique animalia | cum duodenorum felicium numero seniorum: | omnis debita officia servitutis exsolvunt: | et egregia cantica | meditantes | clamare | non cessant: | ita dicentes.

S. Laurentii, p. 359, l. 106.

I 28 | IIIb 9 | VII 35 | IIIb 9 | IX 5 | VII 29 | IIIb 9 | VIII 12 | IIIb 9 = Xa 11. IV 4 | IIIb 9 | VII 29 | Xa 15 | Xa 19 | IX 13 | Xb 1.

83 ... Quem | quoque | gemunt Potestates: | celicolique ammirantur cives. Cui multiplex celica illa Angelorum legio: | catervaque Sanctorum: | omnium Virginum: martyrumque concio | sive terrestris beatorum multitudo | in hoc Assumptionis (Conceptionis) gloriose Virginis festo | non cessant | clamare: | ita dicentes.

Assumptio B. M. V., p. 364, l. 7; — Conceptio B. M. V., p. 415, l. 14.

I 27 | — | IIIb 4 | IV 21 | VI 21 | — | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

84 ... Donante Domino nostro Jesu Christo: quem | conlaudant | omnes Angeli: | ita dicentes.

S. Genesii, p. 369, l. 19.

I 7 | Xa 2 | IIIa 7 | Xb 1.

85 ... mereamur fiducialiter | cum omni virtutum celestium frequentia | proclamare.

Exalt. S. Crucis, p. 376, l. 99.

VI 13 | IIIc 4 | Xa 18.

86 ... Per Jesum Christum Dominum nostrum. Cui merito | omnes Angeli et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie: | ita dicentes.

S. Cypriani. p. 381. l. 61; — SS. Fausti, Januari et Marcialis. Per D. N. J. C. p. 389, l. 16. — Cf. 77.

I 54 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | Xb 1. — Variante: I 19.

87 ... Cui merito | omnes Angeli | non cessant | clamare | quotidie: | ita dicentes.

S. Michaelis, p. 392, l. 106; — Cf. 5, 62, 67, 71.

I 28 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | Xb 1.

88 ... et cum omnium turmis: cum celorum virtutibus | exultant: | et incessabiliter | exclamant: et dicunt.

SS. Simonis et Judæ, p. 398, l. 27.

IIIc 5 | Xa 7 | IX 3 | Xb 24.

89 ... cui merito | omnes Angeli: | non cessant | clamare | quotidie | una voce | dicentes.

Omnium Sanctorum, p. 401, l. 35; — Cf. 5, 87.

I 28 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | VIII 1 | Xb 2.

90 ... ut nos quoque te laudemus in terris: | sicut illi | jugiter | laudant in celis: | ita dicentes.

S. Sperati, p. 405, l. 97.

VI 1 | IV 27 | IX 21 | Xa 3 | Xb 1.

91 ... Crea quoque in nobis cor rectum: spiritum novum: | noveque laudationis preconium: | ut | tam corde quam voce | te | cum omnibus Sanctis tuis | conlaudemus: atque ita dicamus.

S. Romani, p. 409, l. 61.

[—] | [VII 36] | I 43 | VIII 6 | IIa 5 | IV 7 | Xb 36.

92 ... per ipsum quem | conlaudant | omnes Angeli: | ita dicentes.

S. Cæciliæ, p. 412, l. 27.

I 12 | Xa 2 | IIIa 7 | Xb 1.

93 ... Quem | in unitate Trinitatis | adorant Angeli: benedicunt Archangeli: et universe metuunt potestates: | consona voce | incessabiliter | clamantes atque dicentes.

S. Eugeniæ, p. 418, l. 103.

I 27 | IIb 16 | IIIb 5 | VIII 2 | IX 3 | Xb 42.

94 ... et devicto seculo cum Patre: et Filio: et Spiritu Sancto: in perpetuum gloriatur. | Cui merito | omnes Angeli: et Archangeli | non cessant | clamare | quotidie: | ita dicentes.

S. Columbæ, p. 420, l. 32.

[—] | I 28 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | Xb 1.

95 ... Cui merito | omnes Angeli et Archangeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

Unius martyris Pontificis, p. 424, l. 27; — plur. mart., p. 427, l. 97; — unius Virginis, p. 437, l. 70; — plur. Virgin., p. 440, l. 28; — pro seipso sacerdote, p. 445, l. 24; — pro infirmis, p. 456, l. 2. — Cf. 5, 6, 29, 42, 62, 67, 71, 77, 86, 87, 89.

I 28 | IIIa 5 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

96 ... et ideo | cum Angelis et Archangelis | proclamamus: ita dicentes.

Alia [plur. mart.], p. 431, l. 81.

I 32 | IIIc 11 | Xb 10.

97 ... ipsum Dominum et Salvatorem nostrum: quem | conlaudant | Angeli et Archangeli | ita dicentes.

Unius Confessoris, p. 433, l. 101.

I 23 | Xa 2 | IIIa 6 | Xb 1.

98 ... ut eruti ab adversitatibus mundi: et hic et in eternum sanctificati: | te | incessabiliter | cum Angelis et Archangelis | conlaudemus: | ita dicentes.

Missa omnimoda, p. 442, l. 76; — LIBER ORDINUM, col. 237.

VI 22 | IIa 5 | IX 3 | IIIc 11 | Xb 40.

99 ... Presta Pater perpetue per Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum: quem | conlaudant | Angeli: atque Archangeli | non cessant | clamare | quotidie: | una voce | dicentes.

Missa votiva singularis, p. 447, l. 10; — LIBER ORDINUM, col. 311, *om* Pater perpetue; *et interversion* Per J. C. F. t. D. N.; et Archangeli | et | non cessant | clamare ita dicentes.

I 2 | Xa 2 | IIIa 6 | IX 13 | Xa 19 | IX 17 | VIII 1 | Xb 2; —Variante: I 4 | Xa 2 | IIIa 6 | — | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

100 ... Per quem | conlaudant | te Domine | Angeli: atque Archangeli: | ita dicentes.

Missa de itinerantibus, p. 448, l. 83.

I 22 | Xa 2 | IIa 2 | IIIa 6 | Xb 1.

101 ... Deum in Trinitate | consona voce | proclamantes atque ita dicentes.

Missa de tribulationibus, p. 450, l. 100.

IIa 18 | VIII 2 | Xb 15.

102 ... Ut liberatus ab omni adversitate: et hic et in eternum sit Sanctificatus | cum Angelis: | qui | te | sine fine | conlaudant: | ita dicentes.

Missa pro alio sacerdote, p. 451, l. 104; — Cf. LIBER ORDINUM, p. 305; *om.* sit; *om.* qui; conlaudet, ita dicens.

VI 23 | IIIc 16 | — | IIa 5 | IX 12 | Xa 2 | Xb 1. — Variante: id; id; Xb 45.

103 ... preconia | tibi depromat | laudum: | cum omni milicia Angelorum | ita proclamans: atque dicens.

Missa pro uno infirmo, p. 454, l. 29; — LIBER ORDINUM, p. 383, angelorum | proclamans: ita dicentes.

VII 34 | IIa 9 | Xa 26 | VII 34 | IIIc 2 | Xb 21. — Variante Xb 17.

104 ... Presta Domine: quia te | conlaudant | Angeli: atque Archangeli | non cessant | clamare: | ita dicentes.

Missa Defunctorum et pro Episcopo, p. 458, l. 7.

I 3 | Xa 2 | IIIa 6 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

105 ... ut famulus tuus sacerdos N. | in beatorum tabernaculis constitutus: | evasisse carnales augustias glorietur: diemque judicii fiducia: voto glorificationis expectet: | proclamans et dicens.

Missa pro uno sacerdote defuncto, p. 459, l. 90.

VI 28 | IV 18 | — | Xb 18.

106 ... ut famuli tui N... | ac Sanctorum cetibus sociatus : | futuri judicii diem cum voto gratulationis expectet : | et cum omnibus Sanctis | hymnum | celesti modulatione | personet : et dicat.

Missa pro diacono vel subdiacono, p. 481, l. 53.

VI 29 | IV 23 | IV 11 | VII 16 | VIII 13 | Xb 30.

107 ... Per ipsum Dominum Nostrum Jesum Christum : quem | conlaudant | Angeli atque Archangeli : | non cessant | clamare | ita dicentes.

Missa plur. defunctor, p. 484, l. 54.

I 11 | Xa 2 | IIIa 6 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

108 ... quia | tibi | omnes Angeli | non cessant | clamare : | ita dicentes.

Missa omnium Defunctorum, p. 486, l. 43.

I 38 | IIa 9 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

109 ... quem merito | Angelornm laudat exercitus : | et unanimiter spiritus justorum | laudantes adorant : | ita dicentes.

Missa B. M. V., p. 489, l. 5.

I 26 | IIIb 10 | IV 6 | Xa 5 | Xb 1.

Liber Ordinum Mozarabe.

Monumenta Ecclesiæ Liturgica. Volumen Quintum, Le Liber Ordinum, Parisiis, 1904.

110 ... Cui merito.

In Cena Domini, col. 189 ; — Sabbato Sancto, col. 207 ; (add : [tibi omnes]) — VIII, col. 284 ; — XIII, col. 301 ; — XV, col. 309 ; — al. missa pluralis, col. 317 ; — Missa votiva pluralis, col. 326 ; — Missa de infirmis, col. 374 ; — Missa de uno defuncto, col. 406 ; — Missa de Sacerd. defunctis, col. 424.

I 28.

111 ... Quia tibi merito.

Ordo Missae votiv. quam dic. Episcopus quando presbiterum ordinat. col 245. — Item Ordo Defunctorum, col. 428 ; — Item alia Missa de Defunctis, col. 429.

I 37.

112 ... offerentium | vota eorum tegmine et refectione proficiant, qui | te | in medio Ecclesie | prece | conlaudant, | ita dicentes.

Missa pro his qui Ecclesiae causas exsequuntur, col. 247, l. 43.

[VI 26,—] | IIa 5 | VI 26 | VII 26 | Xa 2 | Xb 1.

113 ... Age hoc, piissime Deus, ut de mea reparatione | sanctorum Angelorum turbe | congaudeant; | que | tue eternitati | solitas has personant laudes, | suavi prestrepentes fragore, triplici clamore, pari voce concordes, | ita dicentes.

Missa quam sacerdos pro se, etc., col. 258, l. 17.

I 55bis | IIIa 19 | Xa 17 | IIa 10 | VII 27 | VIII 11 | Xb 1.

114 ... Cui.

Col. 254, note 2.

I 29.

115 ... ut | ad te, post transitum, mereamur pervenire felices | proclamantes atque ita dicentes.

Item alia (V), col. 261, l. 8.

I 43 | VI 24 | Xb 15.

116 ... At tu, Domine, qui sanctus et gloriosus ubique es, | nostras quoque, quesumus, voces clemens ac propitius accipe, quibus | ad te | supplices | clamamus, ita dicentes.

Item alia, col. 264, l. 15.

IIa 30 | VI 16 | IIa 6 | VIII 21 | Xb 22.

117 ... Per ipsum, cui | confitentur omnes anime ut miserearis et sanes eas, | et | cum Angelis et Arcangelis, Thronis et Dominationibus, | ymnum glorie | proclamemus | humili confessione | dicentes.

Item alia missa, etc., VI., col. 268, l. 27.

I 55 | VI 25 | I 44 | IIIc 10 | VII 9 | Xb 11 | VIII 19 | Xb 11.

118 ... Quem | in unitate Trinitatis | conlaudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates. Atque illa duo animalia, senis alis ornata, | pretiosissimum carmen | personant, | ita dicentes.

Missa quam sacerdos pro se, etc., col. 271, l. 30.

I 27 | IIb 16 | IIIb 13 | VII 39 | Xb 26.

119 ... tibi | vota mea in exultatione persolvam, | et tibi decantare merear | cum omnibus sanctis | canticum laudis, | pari voce | dicens.

Item alia, etc., (VII), col. 275, l. 28.

IIa 9 | VI 27 | VI 14 | IV 22 | VII 19 | VIII 3 | Xb 4.

120 ... quia | te | conlaudant | celestia atque terrena, | hunc hymnum | dulci modulamine | ita dicentes.

Missa qua se sacerdos Deo commendat in angustiis, col. 278, l. 32.

I 38 | IIa 5 | Xa 2 | V 5 | VII 15 | VIII 15 | Xb 1.

121 ... Per ipsum te, summe Pater, expostulo, per quem | tecum et cum Spiritu Sancto | conlaudant | celestia pariter et terrestria, | hunc hymnum | dulci modulatione | proclamantes atque dicentes.

Missa quam sacerdos pro se in egritudine positus dicere debeat, col. 281, l. 22. — Missa de tribulatis, XX, col. 842, l. 19. (Per ipsum quem | tecum... Sancto | celestia pariter ac terrena | conlaudant, | hunc... | ... atque ita dicentes); — ibid., note 1 (Per ipsum te oramus, summe Pater, quem | tecum... | ... atque ita dicentes).

I 8 | Ib 11 | Xa 2 | V 2 | VII 15 | VII 14 | Xb 14. — *Var.:* I 12 | V 3 | Xb 15 | — | I 9.

122 ... ut | catervis adgregati celestibus, | hunc hymnum | tibi | intonent atque dicant.

IX. Missa generalis pro Sacerdotibus, col. 286, l. 19.

I 43 | IIIc 7 | VII 15 | IIa 9 | Xb 25.

123 ... celestis preconii hymnum | cum cetibus angelorum, | in presentiam tui, | perenni jubilatione | tibi | depromat ac dicat.

X. Missa pro solo Episcopo dicenda, col. 291, l. 30.

VII 12 | IIIc 6 | IIa 31 | IX 8 | IIa 9 | Xb 43.

124 ... et hymnum debite laudationis | tibi | cum eis | sine cessatione | decantet, | eo concentu atque affectu, quo | angeli et arcangeli | tibi | perpetim | non cessant | clamare, | ita dicentes.

XI. Ordo Missae votive de Rege, col. 296, l. 4.

VII 3 | IIa 9 | IV 25 | IX 11 | Xa 27 | VIII 9 | IIIa 6 | IIa 9 | IX 20 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

125 ... Quem | tecum, Deus Pater, et cum Sancto Spiritu | universitas Virtutum celestium | non desinunt | conlaudare, | ita dicentes.

XII. Item Missa quam sacerdos pro se dicere debeat, col. 298, l. 38.

I 27 | IIb 20 | IIIa 28 | Xb 44.

126 ... Per ipsum, cui merito.

XVI. Item Ordo Votivi pluralis, col. 315, l. 11. — XXXV. Item Missa de Uno Defuncto, col. 398, l. 24.

I 14.

127 ... Te prestante, cui merito.

Alia missa pluralis, col. 317, l. 33. — XLI. Missa generalis Defunctorum, col. 421, l. 4. La même *Illatio*, dans le Missel mozarabe, se termine comme au nº 99.

I 6.

128 ... Quia tibi merito | omnes angeli atque arcangeli.

XVII. Item alia Missa pluralis, col. 321, l. 20. — XL. Missa de Sacerdotibus Defunctis, col. 416, l. 36.

I 37 | IIIa 4.

129 ... et | in illo beatissimorum spiritualium cetu gloria et inmortalitate ditatos | hymnum celestis carminis | digne | eos concinere concedat ac dicere.

Missa III pluralis, col. 324, l. 9.

I 44 | IIIc 8 | VII 13 | VIII 17 | Xb 34.

130 ... Per ipsum, cui.

Missa V pluralis, col. 328, l. 39.

I 55.

131 ... quem | ineffabilis numerus angelorum | sine fine | conlaudant, ita dicentes.

Missa Votiva pluralis, col. 331, l. 14.

I 27 | IIIa 30 | IX 12 | Xb 32.

132 ... te Deum | unum in Trinitate | consona vocis preconio | conlaudet atque concelebret | ita dicens.

XIX. Misse Ordo unius tribulati, col. 337, l. 28.

IIa 1 | IIa 26 | VIII 7 | Xa 29 | Xb 3.

133 ... Per Ihesum Christum Filium tuum Dominum nostrum. Cui merito.

Ordo de itinerantibus via, col. 350, l. 1 ; — dans le Missel mozarabe, la même *Illatio* a pour conclusion le n° 100.

I 20.

134 ... post canticum meroris | depromat | tibi | hunc hymnum glorie, | dicens.

XXIV. Ordo de Missa unius penitentis, col. 354, l. 25.

— | Xa 26 | IIa 9 | VII 40 | Xb 4.

135 ... post hujus vite terminum | cum angelis et archangelis | te | conlaudare valeant, | ita dicentes.

XXV. Missa de penitentibus, col. 358, l. 3.

— | IIIc 11 | IIa 5 | Xa 16 | Xb 1.

136 ... in eternum | dulci modulamine | hymnum tue laudationis | proclamet et dicat.

XXVIII. Ordo de Energumeno, col. 364, l. 30.

IX 25 | VI 15 | VII 6 | Xb 13.

137 ... angelorum togis adscitus, | in hymnis et canticis | divinam potentiam | efferat, | proclamans et dicens.

XXVIII. Item Ordo Notiva de Energumeno, col. 369, l 25.

IIIc 19 | VII 33 | IIa 15 | Xa 25 | Xb 18.

138 ... Unde merito | tibi, | uni Deo in Trinitate regnanti, | angelice potestates | non cessant | clamare, | ita dicentes.

Missa generalis de infirmis, col. 376, l. 28 ; — Ordo de infirmis, col. 388, l. 4 : *om* tibi.

I 36 | IIa 9 | IIb 6 | IIIa 13 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

139 ... cum sanctis angelis | hymnum glorificationis | in eterna | depromant | patria, | ita dicentes.

XXXII. Ordo ad Missam in gratiarum actione, etc., col. 389, l. 39.

IIIc 15 | VII 8 | IX 24 | Xa 26 | IX 24 | Xb 1.

140 ... et nos tibi demus | perennis glorie hymnum, | ita dicentes.

XXXIII. Missa in finem hominis diei, col. 392, l. 24.

VI 4 | VII 11 | Xb 1.

141 ... ibi sit ubi omnis turba justorum | in equalitate permaneat angelorum, | indefesse vocis preconio | proclamans atque dicens.

XXXIV. Item Ordo unius defuncti, col. 396, l. 25.

IV 12 | IIIc 22 | IX 6 | Xb 19.

142 ... quia tibi merito | omnis angelorum.

XXXVI. Missa de Sacerdote defuncto, col. 409, l. 42.

I 37 | IIIa 21.

143 ... ut | inter agmina sanctorum angelorum susceptus, | celestis regni stola amictus | hymnum dulciflue modulationis | tibi | cum sanctis omnibus | proclamet et dicat.

XXXVII. Missa de presbitero defuncto, col. 412, l. 3.

I 43 | IIIc 20 | IV 19 | VII 7 | IIa 9 | IV 9 | Xb 13.

144 ... pro quo | tibi | omnes angeli | non cessant | clamare, | ita dicentes.

Missa de hostibus, col. 444, l. 26.

I 41 | IIa 9 | IIIa 7 | IX 13 | Xa 19 | Xb 1.

145 ... quo | electorum omnium togis adscitus, | dignis laudationis concentibus | Majestatem tuam | indesinentibus | adtollat | preconiis, | ita dicentes.

Item Missa votiva de anniversario defuncti, col. 448, l. 12.

I 42 | IV 13 | VII 32 | IIa14 | IX 9 | Xa 30 | IX 9 | Xb 1.

2° Les Messes Gallicanes de Mone.

Lateinische und griechische Messen aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert. Herausgegeben von Franz Joseph Mone, Archivdirektor zu Karlsruhe Frankfurt am Main, 1850, pp. 15 à 38.

Migne, *Pat. Lat.*, t. CXXXVIII (1853) col. 853 à 882.

The ancient liturgies of the Gallican Church; now first collected, with an introductory dissertation, and various readings, together with parallel passages from the Roman, Ambrosian, and Mozarabic Rites: by J. M. Neale. M. A., warden of Sackville College; and G. H. Forbes. Burntisland; at the Pitsligo Press. 1855, pp. 1 à 31.

(Je suis l'édition de Mone.)

1 ... quem | caeli et terra | quem angeli et archangeli | quem throni et dominationis. quem cherubin et serafin | incessabili uoce | proclamant dicentes. | SS. Scs. SS.

Messe II.

I 1 | V 1 | IIIa 1 | IX 1 | Xb 1.

2 ... quod singulare mystirium | non solum homines in terris | uerum etiam | angeli uenerantur in caelis | cui me.

Messe II. Alia Contestatio.

[I 6] | [VI 1] | [IIIb 1] | I 2.

3 ... et homini per deo trebuetur aeternitas | cui me.

Messe III.

[—] | I 2.

4 ... Digne igitur ac iuste. te laudare quem | omnis angeli cumlaudant. | et astra mirantur, maria benedicunt | *terra ueneratur*. | ininferna, suscipiunt | cui cyruphym et seraphym | non cessant. clamare dicentes,

Messe III. Alia Contestatio.

I 5 | IIa 1 | IIIb 2 | V 2 | IIIb 2 | IX 2 | Xb 3.

5 ... Ante cujus conspectu. | omnes angeli | non cessant | clamare dicentes. | SSS.

Messe IV.

I 7 | IIIa 3 | IX 2 | Xb 4.

6 ... cui m. | omnes. | SS.

Messe IV. Alia Contestatio.

I 2 | IIIa 4.

6bis ... cui merito.

Messe V, alia Contestatio; Messe VI.

I 2.

7 ... merito tibi.

Messe V.

I 4 | IIa 2.

7bis ... merito.

Messe IX (conlaudat regem sedentem in tronum, merito).

I 4.

8 ... ipsum igitur | omnes angeli cum multiplici. turba sanctorum. | incessabili uoce | conlaudant dicentes. SSS.

Messe VI. Item Contestatio.

I 3 | IIIa 2 = IV 1 | IX 1 | Xb 4.

9 ... Per quem cuncta tibi, quae sunt caelestia, semper uirtutisque toas sacro modolamine carmen angelorumque chorus resonant his uocibus hymnum : quaesumus ut iubeas nunc nos audire canentes et tibi sint placitae, laudes cum dicimus istas. CUI. [merito] SS. SS. SS.

Messe VIII.

—. (*Contestatio* métrique.)

10 ... unde tibi merito rerum deus una triades uocibus angelicis haec carmine sancta resultat. cui m.

Messe VIII. Alia Contestatio.

—. (*Contestatio* métrique.)

11 ... tu in sanctis laudibus gloriaris, tu in caelis regnaris, tu agnus immaculatus *tu pater sempeternus es filius*, tu splendor sacrum, tu martyrum ... | merito | tibi domine | omnes angeli. | N. SS. SS. SS.

Messe IX. Contestatio (2a). (Voir ci-dessus p. 11.)

[IIa 5] | I 4 | IIa 3 | IIIa 3.

12 ... ueniam consequi mereamur | angelica | te | exultatione | laudantes | cui merito | angeli | et clamant dicentes.

Messe XI.

[VI 2] | [VIII 1] | [IIIc 1] | [IIa 4] | [VIII 1] = [IIIc 1] | [Xa 2] | I 2 | IIIa 5 | Xb 2.

3° Missale Gothicum

Codices Sacramentorum nongentis annis vetustiores Nimirum Libri III Sacramentorum Romanæ Ecclesiæ. Missale Gothicum, sive Gallicanum Vetus. Missale Francorum. Missale Gallicanum Vetus. Primum prodeunt. Cura et studio Joseph Mariæ THOMASII Congreg. Clericorum Reg. Presbyteri Romæ, 1680, pp. 263 à 397.

De Liturgia gallicana libri III, in quibus veteres missæ, quæ ante annos mille apud Gallos in usu erat, forma ritusque eruuntur ex antiquis monumentis, Lectionario Gallicano hactenus inedito, et tribus missalibus Thomasianis, quæ integra referuntur. Accedit Disquisitio de Cursu Gallicano, seu de divinorum Officiorum origine et progressu in ecclesiis Gallicanis. Opera et studio Domni Johannis MABILLON, Presbyteri et Monachi Ord. S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum, 1685, pp. 188 à 300 (sous le nom de *Missale Gothicum seu Gothico-Gallicanum*).

Liturgia Romana Vetus tria sacramentaria complectens, Leonianum scilicet, Gelasianum, edente Ludovico Antonio MURATORIO serenissimi ducis Mutinæ præfecto : Qui et ipsam cum aliarum Gentium Liturgiis contulit, ad confirmandam præ ceteris Catholicæ Ecclesiæ de Eucharistia doctrinam. Denique accedant Missale Gothicum, Missale Francorum, Duo Gallicana, Et duo omnium Vetustissimi Romanæ Ecclesiæ rituales libri. Venetiis, 1748, t. II, col. 517 à 660.

Venerabilis Viri Josephi Mariæ THOMASII Cler. regul. S. R. E. Cardinalis Opera omnia Tomus sextus in quo Codices Sacramentorum nongentis annis vetustiores ad Ms. Codd. recensuit notisque auxit Antonius Franciscus VEZZOZI C. R. Historiæ Ecclesiasticæ in Archigymnasio Romano Professor. Romæ, 1751, pp. 231 à 340.

Raccolta delle opere minori di Ludov. Ant. MURATORI, t. XII. Napoli 1760. pp. 240 à 350.

MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXII, (1849) col. 225 à 318.

NEALE ET FORBES, op. l., (1855), pp. 32 à 150.

(Je suis la 2e édition du Cardinal TOMMASI.)

1 ... Merito itaque | omnis terra adorat te, et confitetur tibi. | Sed et caeli caelorum, et angelicae Potestates | non cessant | laudare dicentes ; | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

Vigil. Nat. Dni., p. 232.

I 13 | V 1 | IIIa 6 | IX 2 | Xb 6.

2 ... Per quem | Majestatem tuam | laudant | Angeli.

Nativitas D. N. J. C., p. 138.

I 8 | IIa 7 | Xa 1 | IIIa 5.

3 ... te laudare, teque benedicere, tibi gratias agere omnipotens sempiterne Deus... | Cui merito | omnes Angeli atque Archangeli | sine cessatione | proclamant, dicentes : | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

S. Stephani, pp. 238 et 239.

[IIa 11] | I 10 | IIIa 2 | IX 1 | Xb 1.

4 ... te | conlaudant et benedicunt | omnes Sancti tui... Ante cujus sacratissimam sedem | stant | Angeli atque Archangeli ; | et | sine cessatione | proclamant, dicentes : | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

Aplor. Jacobi et Johannis, pp. 241 et 242 (cf. V, 9).

[IIa 12] | [Xa 2] | [IV 2] | IIa 9 | Xa 6 | IIIa 3 | — | IX 1 | Xb 1.

5 ... Pro his ergo beneficiis et pro praesenti selemnitate immensas pietati tuae gratias referentes potius, quam rependentes, | cum sanctis Angelis et Archangelis qui | Unum Te Deum dominantem, Distinctum nec divisum, Trinum nec triplicem, Solum nec solitarium, | consona laudamus voce, | dicentes : | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

SS. Innoc., p. 243.

VI 3 | IIIc 3 | IIa 1 | VIII 2 | Xb 12.

6 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant | Angeli.

Circumcis., p. 245.

I 2 | IIa 7 | Xa 1 | IIIa 5.

7 ... Propterea | profusis gaudiis totus per orbem terrarum mundus exultat: | sed et supernae concinunt Potestates | hymnum gloriae tuae | sine fine | dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

Vig. Epiphaniæ, p. 251. Feria VI post pascha, p. 296. (in orbe).

I 16 | V3 | IIIb 2 | VII 1 | IX 3 | Xb 12. — Variante: V 2.

8 ... Unde | debita exultatione | voces nostras jungimus confessionibus angelorum ... | sacrificium tibi laudis offerimus, | Per ipsum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant | Angeli.

Epiphaniæ, p. 252.

[I 15] | [VIII 6] | [IIIc 11] | VI 9 | I 1 | IIa 7 | Xa 1 | IIIa 5.

9 ... Per Christum Dominum nostrum. Cui | Angeli atque Archangeli | non cēs.

Assumptionis, p. 256.

I 7 | IIIa 3 | IX 2.

10 ... Quam | cum Filio tuo Domino nostro et Sancto Spiritu, per claritem regnantem | cum Angelis et Archangelis Dominationes, Principatus, et Potestates, caeli, caelorumque Virtutes, ac beata Seraphin | socia exultatione | concelebrant, dicentes. | *Sanctus.*

S. Agnet., p. 258.

I 17 | IIb 1 | IIIa 8 | VIII 5 | Xb 4.

11 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant Angeli, adorant Dō.

S. Cæciliæ, p. 259.

I 2 | IIa 7 | IIIb 1.

12 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | Majestatem tuam | laudant | Angeli, atque Archangeli | non cessant | clamare, dicentes: | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

S. Clementis, p. 260. (cf. 15).

I 2 | IIa 7 | Xa 1 | IIIa 3 | IX 2 | Xb 5.

13 ... Per Christum Dominum nostrum. Cui merito | omnes Angeli, atque Archangeli, Cherubim quoque, et Seraphim | sine intermissione | proclamant, dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

S. Saturnini, p. 262.

I 6 | IIIa 1 | IX 4 | Xb 1.

14 ... laudes semper et gratias referamus | cum Angelis et Archangelis, qui | gloriam tuam | non cessant | clamare dicentes.

S. Andreæ, p. 264.

VIII 8 | IIIc 4 | IIa 8 | VII 3 | IX 2 | Xb 5.

15 ... Per quem | majestatem tuam | laudant | Angeli, atque Archangeli | non cessant | clamare dicentes.

S. Eulaliæ, (cf. 12), p. 266.

I 8 | IIa 7 | Xa 1 | IIIa 3 | IX 2 | Xb 5.

16 ... Per quem | majestatem tuam | laudant.

Conversionis S. Pauli, p. 267.

I 8 | IIa 7 | Xa 1.

17 ... Per Christum Dominum nostrum. Cui mer.

Cathedræ S. Petri, p. 268.

I 6.

18 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem.

Initio quadragesimæ, p. 271 ; Ita Missa jejunii, p. 273 ; S. Laurentii, p. 317 ; S. Sinfuriani, p. 320 ; unius martyris (LXVI) (1), p. 324.

I 2.

19 ... Per Christum Dominum nostrum. Ante cujus.

Item Missa jejunii, p. 273.

I 4.

20 ... Per Christum Dominum nostrum.

Item Missa jejunii, p. 224 ; In die Paschæ, p. 294; Fer. IV post Pasch., p. 297; Missa claus. Pasch., p. 301 ; S. Johannis Apostoli, p. 303 ; Missa 3a die in Rogationibus, p. 306 ; In die Pentecost, p. 309 ; S. Ypoliti, p. 317 ; Unius Confessoris, p. 328 ; S. Martini, p. 330 ; Missa Dominicalis (LXXVII), p. 333.

I 5.

21 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem.

Item Missa jejunii (XXV), p. 275 ; Nat. S. Joh. Bapt., p. 311 *(add.* tuam).

I 2 | IIa 13.

(1) Les chiffres romains tels que celui-ci, sont empruntés à la table du *Missale Gothicum*, pp. 339-340 de l'édition Vezzozi.

22 ... Per Christum.
Item Missa in Quadragesim. (XXVI), p. 276 ; S. Sixti, p. 316.
I 18.

23 ... et cum supernis illis Virtutibus | clamemus dicentes. | *Sanctus.*
In Symboli Traditione (cf. 35), p. 277.
IIIc 9 | Xb 7.

24 ... Ante c.
In Cena Domini, p. 279.
IIa 14.

25 ... Cui merito | omnes Angeli.
Feria II post Pascha, p. 295.
I 10 | IIIa 9.

26 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis | clama. dic.
Feria III post Pascha, p. 296.
I 14 | IIIc 5 | Xb 9.

27 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis | laudamus, dicentes.
Feria V post Pascha, p. 297.
I 14 | IIIc 5 | Xb 8.

28 ... Per quem | te laud.
Sabbato Oct. Pasch., p. 299.
I 8 | IIa 5.

29 ... et | inter cælestium Virtutum laudes, | humilitatis nostræ voces suscipias, | multiplici confessione | ita dicentes. | *Sanctus.*
Invent. S. Crucis, p. 302.
— | IIIc 7 | VI 7 | VIII 4 | Xb 11.

30 ... Per Christum Dominum.
1a die in Rogationibus, p. 304 ; 2a die (item), p. 305 ; plurimorum confessorum, p. 229.
I 19.

31 ... Unde | lætantes inter Altaria tua, | Domine virtutum, | hostias tibi laudis offerimus | cum Angelis et Archangelis. Per Christum Dominum. |
Ascensionis, p. 208.
[I 15] | [VI 1] | IIIc 6.

32 ... Et ideo | cum Angelis atque Archangelis | clamant dicentes.
S. Ferroli et Ferrucionis, p. 311.
I 14 | IIIc 12 | Xb 2.

33 ... Cui merito | om.
SS. Petri et Pauli, p. 313.
I 10 | IIIa 10.

34 ... Cui merito | omnes Angel.

Unius Apostoli et martyris, p. 314.

IIIa 9 | I 10 | IIIa 9.

35 ... Et cum his cælestibus supernisque Virtutibus, | fidelis populi sinphonia misceatur : | quæ a dextris tuis | consona voce sub trina repetitione | estan [*pro* cantant] | dicentes : *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

Passio S. Joh. Bapt., p. 315. (Cf. 23).

IIIc 10 | VI 4 | IIIc 10 | VIII 1 | Xb 3.

36 ... Per Dominum nostrum. Per quem.

SS. Cornelii et Cypriani, p. 318.

I 3.

37 ... ut liberis vocibus, et consonis | tibi hymnum dicere laudis | mereamur, | cum Angelis et Archangelis | clamantes. *Sanctus.*

SS. Johannis & Pauli, p. 319.

VIII 3 | VII 5 | VI 5 | IIIc 5 | Xb 10.

38 ... Unde merito | tibi, Domine, | inter choros Martyrum, | et vocibus Angelorum | laudes tibi debitas agemus | cum exultatione | dicentes. | *Sanctus.*

S. Mauritii et soc., p. 221.

I 12 | IIa 3 | IV 1 | IIIc 8 | VII 6 | VIII 7 | Xb 12.

39 ... Per Christum Dominum nostrum. Cui | omnes Angeli.

S. Leudegarii, p. 323.

I 7 | aIII 9.

40 ... Per.

Unius martyris (LXVII), p. 324.

I 9.

41 ... Per Christum Dominum nostrum. Cui merito | om.

Unius martyris (LXVII), p. 325 ; plurim. mart. (LXIX), p. 326.

I 6 | IIIa 10.

42 ... Unde benedicimus te, Domine, in operibus tuis : | teque | in Sanctorum tuorum Martyrum *Il.* et *Il.* commemoratione | laudamus | cum Angelis, et Archangelis, Thronis, et Dominationibus, Cherubin quoque, et Seraphin : qui | gloriam tuam | non cessant | clamare dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

Plurim. martyrum (LXX), p. 327. (Cf. 43).

[VI 2] | aII 6 | IV 3 | Xa 4 | IIIc 2 | IIa 8 | IX 2 | Xb 5.

43 ... Unde benedicimus te Domine in operibus tuis: | Teque in Sanctorum Martyrum tuorum *Il.* et *Il.* glorificatione | laudamus, | obsecrantes, ut intervenire pro se excolentibus jubeas, quos perpetua remuneratione exaltas. | Per Christum Dominum nostrum. Per quem.

It. Missa Martyrum (LXXI), p. 327. (Cf. 42).

[VI 2] | [IIa 6] | [IVa 4] | [VI 6] | I 2.

44 ... Te igitur ineffabilem rerum omnium conditorem | laudamus, benedicimus, adoramus. | Per Christum Dominum nostrum.

Missa Dominicalis (LXXV), p. 330.

[IIa 16] | [Xa 5] | I 5.

45 ... Tibique | purum hoc Sacrificium offerimus gloriæ tuæ | cum Angelis, et Archangelis, et innumera multitudine nunciorum | nostris laudibus prosequentes : | qui | in conspectu majestatis tuæ | sine cessatione | proclamant, dicentes.

Item Missa Dominicalis (LXXVI), p. 332.

IIa 17 | VII 4 | IIIc 1 | VII 10 | — | IIa 10 | IX 1 | Xb 1.

46 ... Te enim, omnipotens Deus, | omnes Angeli.

Item Missa Dominicalis (LXXVIII, LXXIX), pp. 335 et 336.

IIa 2 | IIIa 9.

47 ... Cui | omnes cælorum cum multiplici virtute militiæ | hymnum debitum et gloria tua | sine cessatione | proclamant, dicentes.

Item Missa Dominicalis (LXXX), p. 337.

I 11 | IIIa 7 | VII 2 | IX 1 | Xb 1.

4° Missale Gallicanum Vetus.

TOMMASI, (1a ed., 1680) pp. 433 à 492.
MABILLON, *Lit. Gall.* (1685), pp. 329 à 378.
MURATORI, *Lit. Rom. Vet.* (1748), t. II, col. 697 à 760.
TOMMASI, ed. VEZZOZI, t. VI (1751), pp. 369 à 416.
MURATORI, *Opere minori*, t. XII (1760), pp. 250 à 333.
MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXII (1849), col. 340 à 382.
NEALE ET FORBES (1855), pp. 151 à 204.
(Je suis la 2e édition du Bienheureux TOMMASI.)

1 ... Angelica te exultatione | laudantes et dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*
S. Germani (I), p. 371.
VIII 1 | Xb 3.

2 ... Per.
De adventu. (IV), p. 373.
I 8.

3 ... Per quem | omnes Angeli.
Item M. de adventu (V), p. 375.
I 4 | IIIa 2.

4 ... Ante cujus conspectum | adstant Angeli, et Archangeli | non cessant | clamare dicentes. | *Sanctus.*
In symboli traditione (XV), p. 385.
IIa 3 | IIIb 1 | IX 2 | Xb 2.

5 ... Per Dominum nostrum Jesum.
In Cena Dni (XVII), p. 388.
I 2.

6 ... Propterea | profusis Paschalibus gaudiis, totus in orbe terrarum mundus exultat : | sed et supernæ virtutes adque Angelicæ concinunt Potestates, | hymnum gloriæ tuæ | sine fine | dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus.*
In Vigilia Paschæ (XXVI), p. 403.
I 7 | V 2 | IIIb 2 | VII 1 | IX 3 | Xb 4.

7 ... Per quem | majestatem tuam.
In die Sancto Paschæ (XXVII), p. 404.
I 4 | IIa 2.

8 ... Per Dominum nostrum.
Missa Paschalis (XXVIII), p. 405.
I 3.

9 ... et ideo | cum Angelis et Archangelis | non cessamus | [*ms.* cessant] clamare dicentes. | *Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

III feria paschalis (XXIX), p. 406.

I 6 | IIIc 1 | IX 4 | Xb 2.

10 ... Per christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant.

Missa Paschalis Feria IV (XXX), p. 407.

I 1 | IIa 2 | Xa 1.

11 ... Propterea | profusis gaudiis, totus in orbe terrarum mundus exultat ; | sed et supernæ concinunt Potestates | hymnum gloriæ tuæ | sine fine | dicentes.

Item Missa V Feria (XXXI), p. 408.

I 7 | V 1 | IIIb 3 | VII 1 | IX 3 | Xb 4.

12 ... Propterea | cum Angelis et Archangelis | non cessamus [*ms.* cessant] clamare.

Item Missa Paschalis VI Feria (XXXII).

I 7 | IIIc 1 | IX 4 | Xb 5.

13 ... Cui | omnes Angeli atque Archangeli | incessabili voce | proclamant dicentes. | *Sanctus.*

Missa matutinalis per totam Pascham pro parvulis qui renati sunt mature dicenda (XXXIII), p. 410.

I 9 | IIIa 1 | IX 1 | Xb 1.

14 ... te Dominum ac Deum | totis visceribus | humana conditio | veneretur... | Unde | sancte Pater, omnipotens, æterne Deus per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum gloria tibi semper, qui in te et ex te et tecum semper. | Quem | te etiam | laudant | Angeli.

M. in Pasch. die Sabbati (XXXIV), p. 411.

[IIa 4] | [—] | [VI 1] | [Xa 2] | [I 10] | [—] | I 5 | IIa 1 | Xa 1 | IIIa 4.

15 ... Per quem | te | laudant | Angeli et Archangeli, | dicentes.

Missa claus. Pascha (XXXV), p. 412.

I 4 | IIa 5 | Xa 1 | IIIa 3 | Xb 4.

16 ... Quem | laudant | Angeli.

Miss. Dominicalis post Pascha (XXXVI), p. 413.

I 5 | Xa 1 | IIIa 4.

17 ... quem | l[audant].

It. Mis. post Pascha ante ascensa Domini (XXXVII), p. 414.

I 5 | Xa 1.

5° Missel de Bobbio.

Museum Italicum seu Collectio veterum Scriptorum ex bibliothecis italicis, eruta a D. Johanne MABILLON, et D. Michaele GERMAIN presbyteris et monachis Benedictinis Cong. S. Mauri. Tomus I, in duas partes distinctus. Prima pars complectitur eorumdum Iter Italicum : altera vero varia Patrum Opuscula et vetera monumenta, cum Sacramentario et Pænitentiali Gallicano. Lutetiæ Parisiorum, 1687. Pars II, 278-397 (sous le titre : *Liber Sacramentorum Ecclesiæ Gallicanæ* ou *Sacramentarium Gallicanum)*.

MURATORI, *Lit. Rom. Vet.* (1748), II, pp. 775 à 968.

MURATORI, *Opere minori*, t. XII (1760), pp. 370 à 469.

MIGNE, *Pat. Lat.*, t. LXXII (1849), col. 451 à 580.

NEALE ET FORBES (1855), pp. 205 à 368.

(Je suis MABILLON.)

1 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates. Cæli cœlorumque Virtutes ac beata Seraphin | socia exultatione | concelebrant. | Cum quibus | et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, | supplice confessione | dicentes, | *Sanctus*.

Missa Romensis cottidiana, p. 279.

I 5 | IIa 3 | IIIb 1 | VIII 1 | IIIb 1 | IIIc 4 | VI 1 | VIII 2 | Xb 6.

2 ... per Christum Dominum nostrum.

De adventu I, p. 285; SS. Infantum, p. 293; Quadragesim, p. 303; it. missa jejunii (I), p. 304; it. missa jejunii (II), p. 306; Invent. S. Crucis, p. 334; Letania maj., p. 335; unius confessoris, p. 348; pro ægrotis, p. 352; in Dedicatione, p. 355; item, p. 355; missa votiva (I), p. 361; Cottidiana Dominicalis, p. 380.

I 6.

3 ... Dominum nostrum Jesum. Quem | laudant | Angeli.

De adventu II, p. 286.

I 14 | Xa 4 | IIIa 5.

4 ... per Christum Dominum nostrum. Per quem | majestatem tuam | laudant | Angeli.

De adventu III, p. 288; missa votiva (4), p. 362.

I 5 | IIa 3 | Xa 4 | IIIa 5.

5 ... Præsta unita et indivisa Trinitas Deus, quem | cœlorum multiplex et *ineffabilis numerus*, quem omnium Angelorum et Archangelorum milia [*militia ?*], cum Senioribus et Virtutibus, cum Thronis et Dominationibus | laudare | non cessant | dicentes. | *Sanctus*.

Item De Adventu, p. 288. (Cf. Mis. Mozarab. p. 12, l. 27).

I 1 | IIIa 6 | IX 2 | Xb 6.

6 ... Per ipsum quem | laudant | Angeli.

Vig. Nat. Domini, p. 289.

I 4 | Xa 4 | IIIa 5.

7 ... per Christum Dominum nostrum. Per quem.
Nat. Domini, p. 291.
I 5.

8 ... Per quem | maj.
S. Stephani, p. 292.
I 11 | IIa 5 | .

9 ... ante cujus sacratissimam sedem | stant Angeli ad[que].
SS. Jacobi et Johannis. Cf. III, 4, p. 294.
IIa 6 | IIIb 6..

10 ... quem | laud.
Circumcis. Domini, p. 295; Missa Paschalis, p. 330 (laudant); Ascens., p. 337.
I 17 | Xa 4.

11 ... Propterea | profusis gaudiis totus per orbem terrarum mundus exultat. | Sed et supernæ concinunt potestates, | hymnum gloriæ tuæ | sine cessatione | dicentes. | *Sanctus*.
Epiphaniæ Dni, p. 296.
I 22 | V 3 | IIIb 6 | VII 1 | IX 4 | Xb 6.

12 ... per Christum Dominum.
Cathedræ S. Petri, p. 298; S. Martini, p. 350; S. Michaelis, p. 356; Item missa jejunii (3), p. 307 (add. etc. après Dominum); S. Martini, p. 350; S. Michaelis, p. 356.
I 7.

13 ... edidit Redemptorem | Dominum nostrum Jesum Christum. Per quem. | *Sanctus*.
S. Mariæ, p. 299.
[—] | I 12.

14 ... per quem | laudant | Angeli.
Assumptionis.
I 11 | Xa 4 | IIIa 5.

15 ... Quem merito | venerantur Sedes, mirantur Throni, cunctusque senatus cælestium Potestatum cum beata Seraphim | proclamant, | *Sanctus*.
It. Missa jejunii (4), p. 307.
I 16 | IIIb 2 | Xb 1.

16 ... Cui
Contestatio de Joseph., p. 308.
I 19.

17 ... Cui merito.

Contest. quando de marina legitur, p. 308; It. Cont. in Med. quad., p. 308; Missa Dominicalis, p. 367, Alia (IV) missa Dominicalis (bis), p. 374.

I 18.

18 ... exeamus obviam tibi, | et cum supernis illis virtutibus, | clamemus dicentes, | *Sanctus*.

In Symboli traditione, p. 315.

[VI 3] | IIIc 5 | Xb 5.

19 ... per ipsius majestatem, quem | laudant | Angeli.

In Cena Domini, p. 316.

I 8 | Xa 4 | IIIa 5.

20 ... Propterea | profusis paschalibus gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat. | Sed et supernæ virtutes atque Angelicæ concinunt potestates, | hymnum gloriæ | sine cessatione | dicentes.

In Vigil. Paschæ, p. 326.

I 22 | V 4 | IIIb 4 | VII 2 | IX 4 | Xb 6.

21 ... Jesus Christus Dominus noster. Per quem.

Ia die Paschæ, p. 329; S. Joh. Baptistæ (...um, ...um, ...um, ...rum), p. 341.

I 23. — Variante: I 13.

22 ... Per q.[uem] | m.[ajestatem] | l.[audant].

Item Contestatio (1a die Paschæ), p. 329.

I 11 | IIa 5 | Xa 4.

23 ... Jesus Christus Dominus noster. Quem | laudant.

Missa Paschalis, p. 330.

I 15 | Xa 4.

24 ... Per quem | majestatem tuam.

Item Contestatio (Missa Paschalis), p. 332.

I 11 | IIa 3.

25 ... Per Christum Dominum nostrum.

Quinquagesima (Pentecost.) p. 338.

I 6.

26 ... Cui merito | omnes Angeli. | *Sanctus*.

S. Joh. Bapt. Passionis, p. 342.

I 18 | IIIa 4.

27 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis | conlaud.

SS. Petri et Pauli, p. 343.

I 21 | IIIc 2 | Xa 2.

28 ... Præsta, quem | in Trinitate | laudant | omnes Angeli.

S. Sigismundi, p. 344.

I 3 | IIb 1 | Xa 4 | IIIa 4.

29 ...

30 ... ut nostras quoque voces admittere jubeas | cum sanctis Angelis adque Archangelis tuis, qui | tibi | hymnum | perpetim | supplice confessione | dicentes, | *Sanctus.*

Unius martyris, p. 347.

VI 2 | IIIc 1 | IIa 8 | VII 3 | IX 6 | VIII 2 | Xb 6.

31 ... laudes | tibi | cum Angelis | concinunt dicentes, | *Sanctus.*

Unius Virginis, p. 351.

VII 4 | IIa 8 | IIIc 3 | Xb 8.

32 ... per Christum Dominum nostrum. Cui merito.

In Sanctorum Martyrum, p. 346; Pro iter agentibus, p. 357; Missa Dominicalis (3), p. 372; item, p. 372.

I 10.

33 ... Præsta per sanctum et gloriosum et adorandum dominum nostrum Jesum Christum filium tuum, quem | laudant | Angeli atque Archangeli, Cherubin quoque ac Serafin.

Pro seipso, p. 358.

I 2 | Xa 4 | IIIa 1.

34 ... te | incessabiliter | cum Angelis et Archangelis | conlaudemus ita dicentes, | *Sanctus.*

Missa omnimonda, p. 359.

IIa 2 | IX 5 | IIIc 2 | Xb 4.

35 ... cum Angelis | sine fine | conlaudet dicens, | *Sanctus.*

Missa Votiva, (2), p. 361.

IIIc 3 | IX 3 | Xb 7.

36 ... te laudare, te benedicere, teque glorificare... | per Christum Dominum nostrum.

Missa Votiva (3), p. 362.

[Xa 7] | I 6.

37 ... per Christum Dominum nostrum. Cui.

Pro vivis et defunct, p. 363; Pro sacerdote defuncto, p. 364.

I 26.

38 ... Cujus regnum | universum cælestium et terrestrium infernorumque

concentum, | animalium, | seniorum, signatorum, | incessabile [sic] voce | proclamabant dicentes, | *Sanctus.*

Missa Dominicalis (2), p. 369.

I 29 | V 2 | IIIa 9 | IV 3 | IX 1 | Xb 2.

39 ... te | glorificare, | et tibi | cum timore et tremore | immensas laudes | canere, | Deus noster, qui per filium tuum Dominum nostrum genus humanum... | per Christum Dominum nostrum, cui merito.

Item Contestatio Dominicalis (1), p. 372.

[IIa 7] | [Xa 6] | [IIa 7] | [VIII 4] | [VII 5] | [Xa 6] | [—] | I 10.

40 ... Dominus noster Jesus Christus. Cui merito.

Item Contestatio Dominicalis (2), p. 374.

I 25.

41 ... per Dominum nostrum. Cui | angelicus flammiferus chorus terribile exhibet obsequium: | quem | Cherubim et Serafin aurigam sedentem pavida subjectione mirantur: | ante cujus conspectum | sex quaterni seniorum mirificus ordo splendifluam nitentium gemmarum coronam capitis vertice gestantium; | animalium quoque diversis numinum vultibus variataque terga Evangelia una se jungentes, | perenne | jubilatione | conlaudant dicentes, | *Sanctus.*

Missa Dominicalis (V), p. 376.

I 27 | IIIb 3 | I 17 | IIIb 3 | IIa 4 | IV 2 | IIIa 8 | IX 7 | VIII 3 | Xb 3.

42 ... ante cujus conspectum | omnes Angeli atque Archangeli.

Contestatio de Abraham, p. 377.

IIa 4 | IIIa 3.

43 ... Quod merito | tibi, Domine, | conlaudant | opera illa, | viginti quatuor seniores, | et quatuor animalia senas alas habentes, | dicentes | *Sanctus.*

Item (Cont. dominicalis), p. 377.

I 20 | IIa 1 | Xa 2 | I 20 | IV 1 | IIIa 7 | Xb 6.

44 ... Merito | tibi Domine | omnis terra adorat te et confitetur.

Item (Cont. dominicalis), p. 378.

I 28 | IIa 1 | V 1.

45 ... per Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum, cui merito | omnes Angeli etc.

Item (Cont. dominicalis), p. 378.

I 9 | IIIa 10.

46 ... Gaudentes Angeli et exultantes Archangeli, Cherubin quoque ac Seraphin.

Item. Missa Dominicalis, p. 381.

IIIa 2.

47 ... cui merito. *Sanctus.*

Mis. Cottidiana, p. 383. — Missa pro defunctis, p. 386.

I 18.

48 ... per Christum Dominum. *Sanctus.*

Mis. Cottidiana (2), p. 384.

I 7.

6° Sacramentaire Léonien.

Anastasii Bibliothecarii De Vitis Romanorum Pontificum a sancto Gregorio M. ad Stephanum III, alias IV, Cum Notis Variorum sub Auspiciis Sanctissimi Domini Nostri Clementis XII, Pontificis Maximi, (auct. Josepho BLANCHINO Veronensi Congregationis Oratorii de Urbe Presbytero) Tomus quartus, Romæ, 1735, Prolegomena Opusculum II, Codex Sacramentorum vetus Romanæ Ecclesiæ a Sancto Leone papa I. confectus. Primùm prodit ex manuscripto libro numeralis notæ XLI. ante mille annos conscripto, qui extat in Bibliotheca ejusdem Amplissimi Capituli Veronensis. pp. XII à LX.

MURATORI, *Lit. Rom. Vet.*, I, 293 à 484.

Codex liturgicus Ecclesiæ universæ. Liber quartus De Eucharistia in quo Eucharisticæ liturgicæ omnes antiquæ, ac recentes cum editæ, tum ineditæ Ecclesiarum occidentis, et orientis nunc primum prodeunt. Josephus Aloysius ASSEMANUS ad mss. Vaticanos, aliosque castigavit, recensuit, latine convertit, variantibus lectionibus, et adnotationibus illustravit. Pars tertia. Sacramentarium Veronense Vulgo Leonianum. Accessit Dissertatio in qua Novatorum Formulæ Eucharisticæ exhibitæ. illegitimæ demonstrantur. Romæ, 1754, t. VI, pp. 1 à 180.

Sancti Leonis magni Romani Pontificis opera post Paschasii Quesnelli recensionem ad complures et præstantissimos Mss. Codices abillo non consultos exacta, emendata, et ineditis aucta: Præfationibus, Admonitionibus et Adnotationibus illustrata, Adduntur etiam quæcumque in Quesnelliana editione inveniuntur, eaque ad crisin revocantur. Curantibus Petro et Hieronymo fratribus BALLERINIIS presbyteris Veronensibus. Tomus secundus continens Opera S. Leoni attributa, quæ nec ad Sermones, nec ad Epistolas pertinent, etc. Venetiis, 1756. (Liber Sacramentorum Romanæ Ecclesiæ omnium vetustissimus Sancto Leoni in vulgatis tributus) col. 1 à 160.

MURATORI, *Opere minori*, t. XI, pp 200 à 309.

MIGNE, *Patrologie latine*, t. LV (1846), col. 21 à 158.

Sacramentarium Leonianum edited, with introduction, notes, aud three photographs, by the Rev. Charles Lett FELTOE, B. D. rector of Fornham all Saints' and Westley, aud late fellow of Clare College, Cambridge, Cambridge, 1896.

(J'emprunte le texte à Feltoe, mais en employant les références à MURATORI *(Lit. Rom. Vet.)* dont la pagination est reproduite en marge dans l'édition Feltoe.)

1 ... Et ideo | cum Angelis, etc.
293. VI; — 312. XLI; — 328. III; — 404. VII; — 407. XXVI; — 451. VI.
I 5 | IIIc 1.

2 ... Et ideo, etc.
314. III; — 352. III.
I 6.

3 ... Propterea | cum Angelis, etc.
295. VIII.
I 3 | IIIc 1.

4 ... Propterea etc.
314. II; — 329. VI; — 474. IX.
I 7.

5 ... Unde | cum Angelis, etc.
324. II; — 325. III; — 327. V.
I 4 | IIIc 1.

6 ... Unde | profusis gaudiis etc.
469. II.
I 4 | V 1.

7 ... Unde | profusis etc.
470. III et IV; — 472. VII.
I 4 | V 2.

8a ... Quorum gloriam hodierna festivitate recolentes, | hostias tibi laudis offerimus | cum Angelis etc.
296. XII.
I 10 | VII 1 | IIIc 1.

8b ... Hujus igitur triumphi diem hodierna devotione celebrantes, | hostias tibi Dne laudis offerimus | cum angelis, etc.
332. II.
I 8 | VII 2 | IIIc 1.

8c ... Desiderata festivitas quam annua recursione venerantes, hostias tibi laudis offerimus | cum angelis etc.
392. VI.
I 11 | VII 1 | IIIc 1.

9 ... Et idcirco horum solemnia celebrantes | hostias tibi laudis offerimus | per.
336. XIII.
[I 9] | [VII 1] | I 2.

10 ... Pro quibus operibus tuis atque muneribus multiplici gratiarum actione lætantes | hostias tibi laudis offerimus | per.
361. IV.
[I 13] | [VII 1] | I 2.

11 ... Et pro honore beati Laurentii martyris tui | hostias tibi laudis offerimus | per.
369. VII.
[I 14] | [VII 1] | I 2.

12 ... Unde | lætantes inter altaria tua Dne virtutum hostias tibi laudis offerimus et cætera.
318. I.
[I 4] | [VI 1].

13 ... Annua maiestati tuæ vota persolvimus per.
391. V.
I 2bis.

14 ... Laudes ejus sca voce cantemus per.

378. XXXVII.

I 2ter.

15 ... De quorum collegio beati Andreæ sollemnia celebrantes | tua Dne præconia | non tacemus | per.

464. I.

[I 12] | [VII 3] | [IX 1] | I 2.

16 ... Unde | benedicimus | te Dne teque | debita servitute | laudamus | per.

384. XVIII.

[I 4] | [Xa 2] | [IIa 1] | [VIII 1] | [Xa 2] | I 2.

17 ... Tuamque magnificentiam | hoc potius | prædicare | quod | te | præcelsarum atque cælestium potestatum | te Dnm | confitentur | per.

408. II.

[IIa 4] | [—] | [Xa 4] | [—] | [IIa 2] | [IIIa 2] | [IIa 3] | [Xa 3] | I 2.

18 ... Per hunc eumdem Ihm Xrm Dnum nostrum per quem | te | laudant | Angeli etc.

315. IV.

I 1 | IIa 2 | Xa 1 | IIIa 1.

19 ... Per.

Toutes les autres Préfaces (1), sauf une, (411. II), qui n'a pas de réclame.

I 2.

(1) Elles sont au nombre d'environ 250. C'est donc par erreur que j'ai imprimé, ci-dessus page 56 : « 441 fois sur 461 ». Il faudrait lire : « 241 fois sur 261 »; mais puisque nous rectifions, disons, en chiffres ronds : « environ 250 fois sur 280 ou à peu près. »

7° Sacramentaire Gélasien.

TOMMASI (Ia ed., 1680), pp. 1 à 262.
MURATORI, *Lit. Rom. Vet.*, (1748), t. I, pp. 493 à 776.
TOMMASI (IIa ed.) VEZZOZI, opp. t. VI (1751) pp. 1 à 229.
ASSEMANI, *Cod. lit. Ec.l. Unis Lib. quartus*, etc. Pars prima. Missale Romanum Vetus. Accessit Dissertatio de Origine Liturgiarum Romæ 1751, sectio 6a, pp. 1 à 216.
MURATORI, *Opere minori*, t. XI (1760), pp. 3 9 à 447.
MIGNE, *Pat. lat.*, t. LXXIV (1850), col. 1055 à 1244.
The Gelasian Sacramentary Liber Sacramentorum Romanæ Ecclesiæ edited with Introduction, Critical Notes and Appendix by H. A. Wilson, M. A. fellow of S. Mary Magdelen College, with two Facsimiles. Oxford, 1894.
(J'ai pris mes textes dans l'édition VEZZOZI du Bienheureux TOMMASI.)

1 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis.
I. IX.
I 7 | IIIc 1.

2 ... Et ideo | cum Angelis.
I. IV, XLV, XLVI, LI, LII, LV, LXIV, LXXXIII (Sabbato), II. XXXV, XLII, XLVI.
I 7 | IIIc 2.

3 ... Et ideo | cum.
I. LIII, II. LXIX.
I 7 | IIIc 3.

4 ... Et ideo.
I. XII, III. L.
I 7.

5 ... Propterea, | profusis paschalibus gaudiis, totus in orbe terrarum mundus exultat. | Sed et supernæ Virtutes atque Angelicæ concinunt Potestates, | hymnum gloriæ tuæ, | sine fine | dicentes.
I. XLV.
I 6 | V 1 | IIIb 2 | VII 1 | IX 1 | Xb 1.

6 ... Propterea.
I. LXXIX.
I 6.

7 ... Per Christum Dominum nostrum. Per quem | Majestatem tuam | laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates; Cæli, cælorumque Virtutes ac Beata Syrafin | socia exultatione | concelebrant. | Cum quibus | et nostras voces ut admitti jubeas, deprecamur, | supplici confessione | dicentes.
III. XVI.
I 9 | IIa 2 | IIIb 1 | VIII 1 | Xa 1 | IIIc 4 | VI 2 | VIII 2 | Xb 1.

8 ... Per quem | majestatem tuam.
I. XXIV, XL, XCI.
I 3 | IIa 2.

9 ... Per quem | majestatem.
I. LIV, LXI, XC.
I 3 | IIa 3.

10 ... Per quem | laudant | Angeli.
I. XI.
I 3 | Xa 2 | IIIa 1.

11 ... Quem | laudant | Angeli.
I. II, L, LVIII, LXIII, LXV, LXXX, LXXXIV.
I 5 | Xa 2 | IIIa 1.

12 ... Quem | laudant.
I. XLVIII, II. LXXXV.
I 5 | Xa 2.

13 ... Per Christum Dominum nostrum.
I. LVII, LXXXIII (feria IV.)
I 1.

14 ... Per Christum Dominum.
I. XLVII, XLIX, XCVIII, II. XLIII, LXXX.
I 11.

15 ... Per Christum.
I. LXII, II. XVI.
I 12.

16 ... Per Dominum.
I. LIX.
I 13.

17 ... Per.
I. III, LX, LXXXIX, XCIV, II. XXXI, XXXVI, LXVIII.
I 4.

18 ... Per ipsum | te Domine | supplices deprecamur, | supplici confessione | dicentes.
I. XL. (missa ad vesperum).
I 2 | IIa 1 | VI 3 | VIII 2 | Xb 1.

19 ... Unde | lætantes inter Altaria tua, Domine virtutum, Hostias tibi laudis offerimus | per Christum Dominum. Quem | laudant.

I. LXXVIII.

[I 8] | [VI 1] | I 10 | Xa 2.

20 ... In æternæ salvationis partem restituas | cum Angelis et Archangelis.

III. CVI. *Contestatio* finale.

[VI 4] | IIIc 1.

8° Sacramentaire Ambrosien.

Ad utramque I. P. MIGNE Patrologiam supplementum sive Auctariam Solesmense — Series liturgica. Tomus I Veterum Ambrosianæ Liturgiæ monumentorum absoluta collectio nunc primum e codicibus eruta. Voluminis I fasciculus I. Codex Sacramentorum Bergomensis. Accedunt tres Indiculi sive Capitularia Lectionum, Epistolarum et Evangeliorum antiqua. Solesmis, 1900, pp. 1 à 192.

1 ... Per Christum Dominum nostrum per quem | maiestatem tuam | laudant Angeli, venerantur Arcangeli, Throni, Dominationes, Virtutes, Principatus, et Potestates adorant. Quem Cherubim et Seraphim | socia exultatione | concelebrant. | Cum quibus | et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur | supplici confessione | dicentes.

486.

I 4 | IIa 2 | IIIb 1 | VIII 1 | Xa 1 | IIIc 3 | VI 1 | VIII 2 | Xb 1.

2 ... Per Christum Dominum nostrum per quem | maiestatem tuam | laudant Angeli.

405.

I 4 | IIa 2 | Xa 2 | IIIa 1.

3 ... Per Christum Dominum nostrum.

7, 43, 50, 70, 205, 224, 241, 246, 251, 263, 268, 273, 278, 303, 323, 390, 395, 400, 410, 420, 435, 440, 648, 748, 773, 781, 868, 903, 916, 926, 947, 957, 1002, 1015, 1025, 1033, 1043, 1052, 1062, 1067, 1072, 1077, 1083, 1104, 1118, 1129, 1144, 1157, 1202, 1219, 1263, 1269, 1274, 1316, 1321, 1348, 1380, 1387, 1421.

I 7.

4 ... Per Christum Dominum.

288, 338, 371, 977, 1124.

I 19.

5 ... Per Christum.

36bis, 172, 298, 328, 347, 361, 366, 376, 430, 445, 668, 723, 795, 858, 879, 1038, 1068, 1139, 1244, 1253, 1284, 1327, 1332, 1338, 1343, 1356, 1361, 1369, 1373, 1451, 1638, 1643.

I 20.

6 ... Per eundem Christum Dominum nostrum per quem | maiestatem tuam.

318.

I 3 | IIa 2.

7 ... Per eundem Christum Dominum nostrum per quem | maiestatem.

333, 480.

I 3 | IIa 1.

8 ... Per eundem Christum Dominum nostrum.

55, 199, 906, 952, 997.

I 17.

9 ... Per eundem Christum Dominum.
166, 889.
I 5.

10 ... Per eundem Christum.
135, 230, 589, 624, 658, 1020.
I 18.

11 ... Per eundem.
12, 356, 459, 683, 758, 1113, 1152, 1194, 1396, 1415, 1442.
I 6.

12 ... Per ipsum Christum.
1431.
I 21.

13 ... Per quem | maiestatem tuam | laudant.
962, 1210.
I 8 | IIa 2 | Xa 2.

14 ... Per quem | maiestatem tuam.
27, 283, 369, 1303.
I 8 | IIa 2.

15 ... Per quem | maiestatem.
106, 210, 454, 470, 475, 619, 1175.
I 8 | IIa 1.

16 ... Per quem.
60, 293.
I 8.

17 ... Per.
873, 1460.
I 9.

18 ... Idem Ihesus Christus Dominus noster. Quem | una tecum omnipotens pater.
312.
I 10 | IIb 3.

19 ... Ihesus Christus Dominus noster. Quem | una tecum omnipotens.
653.
I 24 | IIb 2.

20 ... Idem Dominus noster Ihesus Christus Filius tuus. Quem | una tecum.
1234.
I 22 | IIb 1.

21 ... Idem Ihesus Christus Dominus noster. Quem | una tecum.
65.
I 23 | IIb 1.

22 ... Ihesus Christus Dominus noster. Quem, | una tecum.
836.
I 24 | IIb 1.

23 ... Idem Ihesus Christus Dominus noster. Quem.
189.
I 23.

24 ... Quem | una tecum omnipotens Pater..
1057.
I 11 | IIb 3.

25 ... Quem | una tecum.
80, 85, 663, 889, 967, 992, 1008.
I 11 | IIb 1.

26 ... Quam | l[audant] a[ngeli] v[enerantur] a[rchangeli].
1258.
I 26 | IIIb 2.

27 ... Quam | l[audant] a[ngeli] v[enerantur].
1239.
I 26 | IIIb 3.

28 ... Quem | laudant | angeli.
75, 177, 425.
I 11 | Xa 2 | IIIa 1.

29 ... Quem | laudant.
184, 706, 972, 1134.
I 11 | Xa 2.

30 ... Cum quo | maiestatem tuam. | l[audant] a[ngeli] v[enerantur] a[rchangeli].
1099.
I 12 | IIa 2 | IIIb 2.

31 ... Et ideo | cum angelis et archangelis.
488, 561.
I 13 | IIIc 1.

32 ... Et ideo | cum angelis.
20, 32, 118, 149, 257, 631, 643, 673, 898, 941, 1093, 1189, 1294.
I 13 | IIIc 2.

33 ... Et ideo | cum.

384.

I 13 | IIIc 4.

34 ... Et | cum angelis.

1170.

I 25 | IIIc 2.

35 ... Propter quod | in sancta confessione triumphans. nec in persecutione animam ponere dubitans. carnea claustra relinquens. ad cæleste regnum conscendens cum sanctis omnibus | exultat et gaudet. | Cum angelis.

236.

I 27 | IV 2 | Xa 4 | IIIc 4.

36 ... ita nos convenit laudes tuas quia non possumus competenter explere saltem sine cessatione deprimere. | Ut | quas numquam sufficienter exsolvimus, numquam reddere desinamus | cum angelis et archangelis.

790.

[Xa 5] | I 16 | Xa 6 | IIIc 1.

37 ... Propterea | cum.

144.

I 14 | IIIc 4.

38 ... Propterea.

157.

I 14.

39 ... Propterea | (Unde) | profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat. | Sed et supernæ Virtutes et angelicæ concinnunt Potestates. | Ymnum gloriæ tuæ | perpetim sine cessatione (fine) | dicentes.

541, 546 *Unde ... fine*, 547 *Unde ... fine*.

I 14 | *Variante:* I 15 | V 3 | IIIb 4 | VII 1 | IX 1 | *Variante:* IX 2 | Xb 1.

40 ... Propterea | profusis paschalibus gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat.

596.

I 14 | V 2.

41 ... Propterea | profusis gaudiis totus in orbe t[errarum] m[undus] e[xultat].

584, 636.

I 14 | V 3.

42 :.. Unde | profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat. Sed et supernæ Virtutes et angelicæ concinnunt Potestates. | Ymnum.

558, 577.

I 15 | V 3 | IIIb 4 | VII 4.

43 ... Propterea | profusis.

609.

I 14 | V 4.

44 ... Unde | profusis.

614.

I 15 | V 4.

45 ... Ut | profusis.

601.

I 16 | V 4.

46 ... Gaudeat | itaque | universus orbis | quia ex membris virginalibus egressus est Deus. | Congratuletur | innumerabilis multitudo angelorum exercitus, | cum quibus | gloriam nostram tuam | canimus dicentes.

124.

V 1 | I 28 | V 1 | I 28 | Xa 3 | IIIa 3 | IIIc 3 | VII 5 | Xb 4.

47 ... Aligeri nobiscum | ter sanctum ymnum | honorifice | proclamemus dicentes.

465.

IIIa 2 | VII 2 | VIII 3 | Xb 3.

48 ... Cui venienti obviam ecclesiæ | in choro innumerabilium virginum | ymnum divinis laudibus | decantant dicentes.

1224.

I 2 | IV 1 | VII 3 | Xb 2.

49 ... Præsta per eundem sanctum et gloriosum et adorandum Dominum nostrum Ihesum Christum Filium tuum. Quem | una tecum.

1300.

I 1 | IIb 1.

9° Sacramentaire Grégorien. (VAT. REG. 337)

MURATORI, *Liturgia Romana Vetus*, II, (1748), col. 1 à 508.
MURATORI, *Opere Minori*, t. XII, (1760), 1 à 240.
Sancti Gregorii Papæ I. cognomento Magni, opera omnia, jam olim. ad manuscriptos Codices Romanos, Gallicanos, Anglicanos emendata, aucta et illustrata notis, studio et labore Monachorum Ordinis Sancti Benedicti e Congregatione Sancti Mauri: Nunc autem a Johanne Baptista GALLICCIOLLI Sacerdote Veneto, ad Codices præsertim Marcianos, iterum exacta, atque novis accessionibus locupletata. Tomus decimus, complectens residuum Isagoges liturgicæ et Sacramentarium. Venetiis, 1773, pp. 118 à 433.
(Je suis la 1re édition).

1 ... Per Christum Dominum nostrum, per quem | Majestatem tuam | laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates, Cæli cælorumque Virtutes ac beata Seraphin | socia exsultatione | concelebrant. | Cum quibus | et nostras voces ut admitti jubeas, deprecamur, | supplici confessione | dicentes.

Col. 2.

I 1 | IIa 1 | IIIb 1 | VIII 1 | Xa 4 | IIIc 2 | VI 1 | VIII 2 | Xb 1.

2 ... Per Christum Dominum nostrum etc.

273, 275, 276, 283, 284.

I 8.

3 ... Per Christum Dominum etc.

243, 278, 280, 280, 281, 281, 282, 282, 283, 284.

I 9.

4 ... Per Christum etc.

274, 274, 275, 276, 276, 279, 280, 280, 282, 282, 283, 284, 284, 284, 285, 285, 285, 286, 287, 287, 287, 288, 288, 288, 289, 289, 289, 289, 290, 290, 290, 290.

I 10.

5 ... Per Dominum etc.

283.

I 11.

6 ... Per quem | Majestatem tuam | laudant Angeli etc.

276, 276.

I 12 | IIa 1 | IIIb 3.

7 ... Per quem | majestatem etc.

192, 274, 275, 277, 278, 279, 279, 282, 286, 287, 288, 290.

I 12 | IIa 2.

8 ... Per quem etc.

193, 278.

I 13.

9 ... Per. etc.
275, 275, 285.
I 14.

10 ... Quem | laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt etc.
286.
I 2 | IIIb 2.

11 ... Quapropter | profusis gaudiis, totus in Orbe terrarum Mundus exsultat; | sed et supernæ Virtutes, atque Angelicæ potestates | hymnum gloriæ tuæ | concinunt, | sine fine | dicentes.
90, 91.
I 6 | V 1 | IIIa 1 | VII 1 | Xa 2 | IX 1 | Xb 1.

12 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni Militia cælestis exercitus, | hymnum gloriæ tuæ | canimus | sine fine | dicentes.
8. 66, 67, 86, 101, 102, 132, 242.
I 4 | IIIc 1 | VII 1 | Xa 3 | IX 1 | Xb 1.

13 ... Et ideo | cum Angelis et Archangelis etc.
16, 273.
I 4 | IIIc 3.

14 ... Et ideo | cum Angelis. etc.
9. 9, 72, 133, 244, 245, 277, 281.
I 4 | IIIc 4.

15 ... Et ideo. etc.
10, 69, 278, 286. 287.
I 5.

III.

Chants de Fraction.

I.

Dans la Liturgie Mozarabe (1).

a) d'après le MISSALE (Edit. Lesley).

1. *Et tunc presb. accipiat corpus Domini de patena et ponat super calicem discoopertum : et dicat alta voce omnibus diebus videlicet festivis et Dominicis: preter in locis in quibus erit antiphona propria ad confractionem panis.* Dominus sit semper vobiscum. ℟. Et cum. *Dicet Presb.* Fidem quam corde credimus: ore autem dicamus. *Et elevet Sacerdos Corpus Christi ut videatur a populo. Et dicat Chorus simbolum bini ac bini videlicet.*

Credimus in unum Deum Patrem omnipotenten. Factorem celi et terre. Visibilium omnium et invisibilium conditorem. Et in unum Dominum nostrum Jesum Christum Filium Dei Unigenitum. Et ex Patre natum ante omnia secula Deum ex Deo. Lumen ex lumine. Deum verum ex Deo vero. Natum non factum. Omonsion Patri hoc est ejusdem cum Patre substantie. Per quem omnia facta sunt que in celo et que in terra. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de celis. Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine et homo factus est. Passus sub Pontio Pilato. Sepultus tertia die resurrexit. Ascendit ad celos sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis. Inde venturus est judicare vivos et mortuos. Cujus regni non erit finis. Et in Spiritum Sanctum Dominum vivificatorem: et ex Patre et Filio adorandum et conglorificandum. Qui locutus est per Prophetas. Et unam Sanctam Catholicam et Apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum. Expectamus resurrectionem mortuorum: et vitam venturi seculi.

Amen.

Dominica prima Adventus Domini. p. 5, l. 79.

2. *Dicat Presb.* Te prestante. *et* Dominus sit semper vobiscum. *Et postea tenendo corpus Domini super calicem dicat alta voce.* Fidem quam corde credimus. *Dicat chorus.* Credimus in unum Deum *totum.*

In quinto Dominico de Adventu Domini. p. 18, l. 2.

3. *Ad confractionem panis dicat Chorus.* Qui venit ad me non esuriet: qui credit in me non sitiet unquam. ℣. Ego sum lux mundi: et qui sequitur me non ambulabit in tenebris: sed habebit lucem vite. *P.* Qui venit ad me. ℣. Qui manducat meam carnem et bibit meum

(1) Cf. ci-dessus, p. 230.

sanguinem: in me manet et ego in illo. *P.* Qui venit. ℣. Gloria et honor Patri et Filio et Spiritui Sancto in secula seculorum Amen. *P.* Qui bibit et credit in me non morietur in eternum.

Dominico primo in Quadragesima. p. 98. l. 11.

4. *Ad confractionem panis. Antifona. usq. ad mediam quadragesim.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Feria IIII. in prima ebdomada Quadragesime. p. 100, l. 14.

5. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Feria sexta ad missam. p. 103, l. 86

6. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Dominica seconda in Quadragesima. p. 109, l. 7.

7. *Ad confractionem panis dicat Presbiter. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos: quemadmodum speravimus in te.

Feria quarta. p. 112, l. 18.

8. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Feria sexta. p. 115, l. 1.

9. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos sicut speravimus in te.

In tertio Dominico Quadragesime. p. 120, l. 35.

10. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Feria quarta, p. 123, l. 48.

11. *Ad confractionem panis. Antif.* Fiat misericordia tua Domine super nos: sicut speravimus in te.

Sexta feria, p. 126, l. 78.

12. *Ad confractionem panis. Ant.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam et imple omnem animam benedictione.

In IIII. Dominico Quadragesime. p. 130, l. 66.

13. *Ad confractionem panis. Antifona.* Tu Domine da escam.

Feria quarta, p. 313, l. 107.

14. *Ad confractionem panis. Antifona.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam et imple omnem animam benedictione.

Feria sexta, p. 137, l. 87.

15. *Ad confractionem panis. Antifona.* Tu Domine das escam nobis in tempore opportuno. Aperi manum tuam: et imple omnem animam benedictione.

In quinto Dominico Quadragesime. p. 141, l. 70.

16. *Ad confractionem panis. Antifona.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam: et imple omnem animam benedictione.

Feria quarta, p. 145, l 90

17. *Ad confractionem panis. Ant.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam: et imple omnem animam benedictione.

Feria sexta ante Ramis Palmarum. p. 148, l. 73.

18. *Ad confractionem panis. Antifona.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam: et imple omnem animam benedictione.

In Dominico Ramis Palmarum ad Benedicendos flores vel ramos. p. 153, l. 91.

19. *Ad confractionem panis. Ant.* Tu Domine das escam nobis in tempore opportuno: aperi manum tuam: et imple omnem animam benedictione.

Feria quarta post Ramos Palmarum, p. 157, l. 17.

20. *Ad confractionem panis. Antifona.*

Dominus Jesus misit discipulos suos et dixit ad eos. Euntes parate nobis pascha: ut manducemus: quia desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar. II. Cenantibus autem illis: accepit Jesus panem et benedixit: deditque discipulis suis et dixit: accipite et comedite. *P.* Desiderio etc. ℣. Accepit et calicem postquam cenavit: deditque discipulis suis et dixit. Accipite ex hoc omnes: hic est enim sanguis meus novi testamenti: qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum: non bibam amodo cum illud bibam vobiscum novum in regno patris mei. *P.* Quia desiderio desideravi.

Feria quinta in Cena Domini. p. 164, l. 50.

21. *Ad confractionem panis. Antiphona.* Hic est panis verus Dei qui de celo descendit: et vitam tribuit mundo: qui manducaverit ex eo: permanet in eternum: et panis quem ego dabo: caro mea est pro mundi vita. Qui credit in me: non esuriet: neque sitiet unquam: ecce disponam vobis sicut disposuit mihi Pater regnum: ut edatis et bibatis super mensam meam in regno alleluia.

Sabbato sancto Pasche. p. 192, l. 71.

22. *Ad confractionem panis. Accipiat Presbiter Corpus Domini reverenter: et ponat eum super calicem discoopertum: et dicat.* Dominus sit semper vobiscum. ℟. Et cum. Fidem quam corde credimus: ore autem dicamus. *Chorus respondeat.* Credimus in unum Deum. *Totum.*

In die Resurrectionis Domini. p. 193, l. 1.

23. *Et tunc Presb. accipiat Corpus Domini de patena: et ponat super calicem discoopertum: et dicat alta voce omnibus diebus videlicet festivis et Dominicis: preter in locis in quibus erit Antiphona propria ad confractionem panis. Postea dicat Presb. sic.* Dominus sit semper vobiscum.

Respondeat Chorus. Et cum Spiritu tuo. *Dicat Presb.* Fidem quam corde credimus ore autem dicamus. *Et elevet Sacerdos Corpus Christi ut videatur a populo. Et dicat Chorus Simbolum bini ac bini: videlicet.* Credimus etc.

Omnium offerentium. p. 230, l. 41.

24. *Ad confractionem panis. Antiph.* Terra dedit fructum suum : benedicat nos Deus Deus noster : benedicat nos Deus : alleluia.

In die Sancto Pentecostes. p. 263, l. 12.

25. *Ad confractionem panis. Ant.* Tu Domine da escam nobis in tempore opportuno. Aperi manum tuam : et imple omnem animam benedictione.

In festo Corporis Domini Nostri Jesu Christi. p. 267, l. 31.

26. *Ad confractionem panis. Antifona.* Fiat misericordia tua Domine super nos : sicut speravimus in te.

In jejunio Kalendarum Novembrium. p. 284, l. 15.

27. *Ad confractionem panis. Antifona.* Suscipiatur Domine sacrificium nostrum in conspectu tuo : ut placeat tibi sicut speravimus in te.

Missa votiva omnimoda. p. 443, l. 14.

28. *Ad confractionem panis. Antifona.* Domine ne ponas mala mea coram oculis tuis. Quia gravia sunt opera mea : precor te Domine miserere mei.

Missa pro se ipso sacerdote. p. 445, l. 63.

29. *Ad confractionem panis. Ant.* Patientiam habe in me Domine : quia tu fecisti me : posuisti mihi nomen novum : et dixisti mihi : vade et revertere velociter : quia pulvis es : et in pulverem reverteris.

Missa votiva singularis. p. 447, l. 36.

30. *Ad confractionem panis. Antiph.* Defensor juste defende nos : et libera nos de manu inimicorum nostrorum.

Missa de itinerantibus. p. 449, l. 4.

31. *Ad confractionem panis. Antiphona.* Domine non ponas mala mea coram oculis tuis : quia gravia sunt onera mea : precor te Domine : miserere mei.

Missa de tribulationibus. p. 451, l. 21.

32. *Ad confractionem panis. Antiphona.* Domine non ponas mala mea coram oculis tuis : quia gravia sunt onera mea : precor te Domine : miserere mei.

Missa pro alio sacerdote fratre suo vivo. p. 452, l. 12.

33. *Ad confractionem panis. Ant.* Domine sivis : potes me salvare.

Missa pro infirmo. p. 454, l. 49.

34. *Ad confractionem panis. Ant.* Virtus nostra Domine esto firmamentum infirmis: esto refugium et liberator oppressis.

Missa pro infirmis. p. 456, l. 19.

35. *Ad confractionem panis.* ℟. Requiem eternam det tibi Dominus: lux perpetua luceat tibi: et repleatur splendoribus anima tua: et ossa tua reviviscant de loco suo.

Missa defunctorum et pro Episcopo. p. 458, l. 30.

36. ℟. Ne recordaveris peccatum ejus Domine: quando veneris judicare seculum per ignem.

Missa pro uno sacerdote defuncto. p. 460, l. 10.

37. *Et chorus respondeat ad confractionem panis.* ℟. Ne recordaveris peccatum ejus Domine: quando veneris judicare seculum per ignem.

Missa pro diacono vel subdiacono. p. 461, l. 83.

38. *Et chorus cantet.* ℟. Deus plasmator ànimarum libera eum.

Missa de uno defuncto. p. 463, l. 41.

39. *Et chorus respondeat.* ℟. Hierusalem civitas sancta suscipe: quia non nobis seculum obfuit: nec perpetravimus malum: de ventre matris nostre continuit nos obitus: ne videremus laborem et dolorem.

Missa parvulorum defunctorum. p. 464, l. 78.

40. *Et chorus.* ℟. Memento congregationis tue Domine: quam creasti ab inicio.

Missa de omnibus fidelibus defunctis. p. 466, l. 73.

b) d'après le LIBER ORDINUM.

41. *Ad confractionem vero panis dicitur hec Antiphona tribus uicibus:* Memor esto nostri, Christe, in regno tuo, et dignos fac nos de Resurrectione tua. *Postea simbolum.*

Item de eodem die [Incipit officivm qvod dicendvm est per titvlos in cena Domini]. p. 191, l. 10.

42. *Laudes:* Quis ego, aut que cognatio mea, ut sacrificium offeram Domino? Sed curuabo genua mea, ut placatus suscipias orationem meam.

Item alia [Item ordo missa qvam sacerdos pro se dicere debeat]. p. 215, l. 22.

43. *Ad confractionem:* Laudes: Quis ego, aut que cogna[tio]...

Item alia Missa qvam sacerdos pro se dicere debeat. p. 269, l. 18.

44. *Laudes:* Suscipiatur, Domine, sacri[ficium].

Missa generalis pro sacerdotibvs. p. 287, l. 12.

45. *Laudes :* Querentibus te, Domine, tribue fortitudinem, et querendi te iugiter infunde sanctum amorem.

45bis. *Laudes:* Si uis, Domine, potes me saluare. (1)

45ter. « *Ad confractionem panis.* Resp. Audi orationem meam, Domine, et clamorem meum exaudi : ad lacrimas meas ne obsurdescas. Parce michi ut refrigerer. »

Ordo Missae votivae singvlaris. p. 306, l. 6, 9 et note 1.

46. *Ad confractionem* (1): Fiat misericordia tua, Domine, super nos, sicut sperauimus in te.

46bis. « Resp. Suscipiatur, Domine, sacrificium nostrum in conspectu tuo, ut placeat tibi. Et perfice subsequentes te : quoniam non est confusio confidentibus in te Domine. Alleluia. Alleluia. Alleluia. »

Item ordo votivi plvralis. p. 315, l. 25 et note 1.

47. *Laudes:* Letifica animam.

47bis. *Laudes:* Eripe me de inimicis meis, Domine, quoniam ad te confugiui. Educ de tribulatione animam meam, perde omnes qui tribulant me, quia seruus tuus sum ego.

Misse ordo vnivs tribvlati. p. 338, l. 16 et 17.

48. *Ad confractionem, Laudes:* Placabilis esto, Domine, et ostende te nobis in tempore tribulationis et angustie nostre.

48bis. *Resp.* Defensor iuste, defende nos et libera nos de manu inimicorum nostrorum.

Ordo de tribvlatis pluralibvs. p. 343, l. 17 et note 2.

49. *Laudes:* Placabilis esto, Domine, et ostende te.

49bis. « Salus nostra in manu tua est Domine. Respiciat nos misericordia tua, ut securi serbiamus tibi. »

Ordo de iterantibvs via. p. 350, l. 27 et note 1.

50. *Ad confractionem:* Tu es Deus penitentium.

Ordo de Missa vnivs penitentis. p. 355, l. 11.

51. *Ad confractionem: Laudes:* Esto nobis, Domine, protector et medicus. Tu peccatorum nostrorum uulneri solicita pietate tribue medicinam. Tu errantibus es uia, et te, Deus pie, querentibus da salutem.

Missa de penitentibvs. p. 358, l. 23.

52. *Laudes:* Saluus ero, Domine, si me consolatus fueris: quamuis indignus ego sim, credo quia saluabis me.

Ordo Votivvs de vno infirmo. p. 363, l. 41.

53. *Ad confractionem, Laudes:* Consolationes tue multe, Domine, letifi... *Hunc responsum require in ordine uiatico.*

Ordo ad missam in gratiarvm actione pro expvlsa tribvlatione vel egritvdine et reddita prosperitate atqve salvte. p. 390, l. 16.

54. In loco uiride, Domine... [ibi eum conloca; super aquam refectionis educa animam eius ad uitam. — Vers. : Deus, in nomine tuo saluos nos fac, et in uirtute tua libera nos. Et super aquam.]

Ordo de vno defvncto. p. 407, l. 9. Cf. 404, l. 12.

55. Quia tu es uita uiuentium et.

Missa de presbytero defvncto. p. 412, l. 33.

56. « *Laudes*. Pro defunctis offerimus tibi, Domine: ut illorum anima[bu]s requiem conced[as] et nobis omnibus indulgentia[m] dones. »

Missa generalis defvnctorum. p. 423, note 1.

57. *Responsus:* Orietur in tenebris lumen uobis; et tenebre uestre erunt sicut meridies, et requiem uobis dabit Dominus semper.

Item ordo defvnctorum. p. 428, l. 29.

58. *Responsus:* In loco uiridi, Domine, ibi eum conloca; [super aquam refectionis educa animam eius ad uitam]. Cf. 404, l. 12.

Item Missa Votiva de anniversario defvncti. p. 448, l. 35.

II.

Le Chant de Fraction du Missel de Stowe.

On ne manquera pas de rapprocher du chant de Fraction *Fiat misericordia* (Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 25, 46), et, jusqu'à un certain point du *Credimus* mozarabes, le répons *Fiat misericordia* et la formule *Credimus* associés également dans le Missel de Stowe à la Fraction :

« *Ter canitur. isund conogabar indablu tuair forsincailech fobdidithir leth nabairgine is in cailuch* (i. e. = élévation et commixtion).

Fiat domine misericordia tua super nos quemadmodum sperabimus in te. *isund conbongar in bairgen* (= Fraction).

Cognouerunt dominum. alleluia. in fractione panis. alleluia.

Panis quem frangimus corpus est domini nostri ihesu christi. alleluia.

Calix quem benedicimus. (alleluia.) sanguis est domini nostri ihesu christi. (alleluia.) in remissionem peccatorum nostrorum. (alleluia.)

Fiat domine misericordia tua super nos. alleluia. quemadmodum speravimus in té. alleluia.

Cognoverunt dominum. alleluia.

Credimus, domine, credimus in hác confractione corporis et effussione sanguinis nós esse redemptos, et confidimus, sacramenti huius adsumptione munitos, ut quod spé interim hic tenemus mansuri in celestibus uerís fructibus perfruamur, per dominum: » (F. E. Warren, *The Liturgy and Ritual of the Celtic Church*, Oxford, 1881, p. 241).

III.

Les Chants de Fraction dans la liturgie romaine d'après l'Antiphonaire de Tommasi. (Opp. t. V.)

1. *Infra actionem.* Emitte Angelum, etc. *(Voir la suite du texte, avec ses variantes, p. 217).*
In die Natalis Domini, p. 20.

2. *Infra actionem.* Emitte Angelum tuum Domine. (Cf. N° 1).
Infra actionem. Ecce magnus dies atque præclarus, in quo Christus Filius Dei Altissimus descendit ad Jordanem: quem Iohannes baptizavit aqua; atque vox Patris audita est ex nube lucida atque præclara, dixit: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. * Ipsum audite. Alleluia.
VIII Idus Januarii. In Epiphania Domini, p. 29.

3. *Infra Actionem.* Hoc Corpus quod pro vobis (*sine Psalmo:* require p. 61).
Dominica in ramis Palmarum p. 76 (1).

4. *Infra Actionem.* Hoc Corpus quod pro nobis (*sine Psalmo:* require p. 61).
Feria quinta in Cœna Domini, p. 81 (Voir N° 3).

5. *Antequam dicat,* Pax Domini, *incipit Infra Actio.* Hic est Agnus qui de cœlo descendit: cujus vis corpus super altare frangitur, alleluia. Et qui mundo corde ex eo acceperit, anima ejus vivet in perpetuum. allel.
Et post completa Infractione deinde dicit: Pax Domini sit semper vobiscum. Et cum spiritu tuo. *Post* Agnus Dei, sequitur *Ant. Ad Vesp. Antiph.* Allel. etc.
Sabbato Sancto in Vigiliis Paschæ, p 86.

6. *Infract.* Angeli circumdederunt altare, et Christus administrat Panem sanctorum et calicem vitæ in remissionem peccatorum. Allel. Allel.

7. *Infract.* Multitudo Angelorum simul Archangelorum Domine laudes tibi referunt; quia misisti Spiritum Sanctum tuum ad confirmandum nobis Corpus et Sanguinem Domini Dei nostri Jesu Christi. allel.
III Kal. Octob. Dedicatio Basilicæ S. Michaelis Archangeli. p. 214.

(1) Voici la suite du texte, qui sert aussi de Communion pour le Dimanche de la Passion: « Hoc Corpus quod pro vobis tradetur, hic calix novi Testamenti est in meo Sanguine, dicit Dominus: hoc facite quotiescumque sumitis, in meam commemorationem. [Accepit ergo Jesus panes, gratias egit, fregit, deditque eis dicens: Hoc corpus.] La liturgie ambrosienne fait de ce même texte le *Confractorium* du Samedi Saint.

NOTE ADDITIONNELLE

AU CHAPITRE DES MANUSCRITS GRECS

DU TE DEUM

Les Manuscrits contenant le Texte grec incomplet du TE DEUM. (1)

En recherchant les origines des textes grecs incomplets du *Te Deum*, j'ai craint que la description raisonnée des manuscrits contenant ces textes n'interrompît trop longtemps le développement normal de mon sujet. Je crois utile cependant de réunir à part, en même temps que ces descriptions et ces renseignements, certaines observations complémentaires, qui n'auraient pu trouver place dans mon exposé qu'au détriment des proportions et de l'unité, mais dont le lecteur a cependant droit de me demander compte.

Nous commencerons par passer en revue nos sept manuscrits l'un après l'autre. Cela fait, mettant à part le manuscrit sicilien, nous comparerons entre eux les six autres dans leurs Litanies des Saints, c'est à dire du côté principalement où des manuscrits liturgiques de cette nature pourraient être le plus difficilement d'accord, s'ils n'avaient aucun lien de filiation. En même temps que cette comparaison fera ressortir l'identité des manuscrits de Bamberg, d'Essen et de Cologne, d'une part, de Paris et de Valenciennes, d'autre part, — puis la rencontre de ces deux groupes dans un parfait accord sur des points essentiels et décisifs, — elle soulèvera peut-être un petit problème dont la solution paraît d'ailleurs solidaire de la question d'origine du *Te Deum* grec dans ces manuscrits. Je veux parler de l'écart entre la Litanie du manuscrit 17 de Saint-Gall et celle des cinq autres qui en dépendent pour leur *Te Deum*. La question d'origine du *Te Deum* grec est assez longuement élucidée, du moins autant qu'elle peut l'être, ailleurs, pour qu'ici nous puissions nous contenter de poser cet autre problème.

§ I.

Description des Manuscrits.

1° Le Manuscrit N° 17 de Saint-Gall (IX°-X° siècle).

Ce manuscrit se compose de deux parties distinctes réunies en un seul volume. La première comprend: 1° l'Évangile de S. Mathieu de la page 3 à la page 117 (1 et 2 sont en blanc); — 2° page 118, le prologue de l'Évangile de S. Marc publié par

(1) Voir IIe Partie, Chap. II, p. 148.

le Cardinal Tommasi (*Opp.* I. 328) « *Marcus evangelista Dei et Petri baptismate filius — qui autem incrementum praestat Deus est* »; — 3° page 120, le sommaire du même Évangile « *De Johanne Baptista et de victu et habitu ejus — et Resurrectio ejus* » également publié par Tommasi (*l. c.*); — 4° les trois premiers chapitres de cet Évangile jusqu'au verset 27 inclusivement. Toutes ces pièces sont en latin.

Au contraire, l'autre partie du volume est à peu près toute en grec. Du moins le texte y est disposé en deux colonnes, l'une, celle de droite, entièrement remplie jusqu'à la fin, c'est la colonne grecque ; l'autre réservée au latin, demeure très souvent vide.

Je ne puis m'expliquer que par une erreur de cote la transcription du texte grec du *Te Deum* en lettres latines, publiée par le Dr Wordsworth comme étant empruntée au manuscrit 17 de Saint-Gall. Ce manuscrit ne contient absolument aucun texte grec d'aucune sorte écrit en lettres latines. Le grec y est partout écrit en petite onciale grecque très agréable à l'œil. Le *Te Deum* ne fait pas exception. Il serait intéressant de connaître la véritable cote du manuscrit de Saint-Gall (ou d'ailleurs) auquel aurait été, d'après cette remarque, attribuée par erreur la cote 17. Ce serait un témoin de plus. Il n'y en a pas tant! Je dois ajouter toutefois que le bienveillant bibliothécaire de Saint-Gall, le Dr Fäh, m'a donné l'assurance que le *Te Deum* n'existe en grec dans aucun autre manuscrit de sa bibliothèque.

Voici le contenu de cette partie du Codex :

Pages 133 à 296 : Le dernier tiers du Psautier (Ps. CI à CL). « *Oratio pauperis cum anxius fuerit et coram Domino effuderit animam suam* »... A partir du Ps. CII, le latin commence à n'être plus copié que passim, par exemple au commencement des versets seulement. Il semble que parfois les blancs ou les défauts de texte correspondent à des différences entre la traduction des Septante et celle de la Vulgate. D'autres fois, c'est durant tout un quaternion que la colonne latine reste béante, puis brusquement se remplit d'un bout à l'autre du quaternion suivant; cela doit tenir, en pareil cas, à la distribution du travail entre les copistes.

Pages 296 à 325 : Les Cantiques de l'Ancien Testament, suivant la distribution du *Cursus* romain à l'office de Laudes. Le Cantique du Deutéronome qui appartient à deux quaternions et dont la colonne latine était d'abord demeurée vacante, comme celle des cantiques précédents, se remplit tout à coup, dès qu'on passe au quaternion suivant. Désormais le latin est transcrit jusqu'à la fin du Codex.

Page 328 : Le Cantique *Magnificat*, avec titre : ΚΑΝΤΙΚΥΜ· ΑΓΗΑΙ ΜΑΡΙΑΙ, au dessus du grec.

Page 332 : *Te Deum laudamus*, sans titre. Seulement, comme partout ailleurs dans ce psautier, une ligne en blanc tant au dessus du latin qu'au dessus du grec, sert à distinguer les pièces entre elles.

Page 333 : *Nunc dimittis.*

Page 334 : *Pater noster.*

Page 334: *Credo.* (1)
Page 336: *Letania Greca.*
Voici le texte bilingue de cette Litanie. Nous y reviendrons plus loin.

p. 336, l. 3.

LETANIA GRECA

|HMωN

[S]CA	MARIA· ORA PRO NOBIS		ΑΓΙΑ	ΜΑΡΙΑ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ'		
[S]CE	MICHAEL	OR).	ΑΓΙΕ	ΜΙΧΑΗΛ	Χ ΕΥ	Π Υ
	GABRIEL			ΓΑΒΡΗΪΛ		
	RAPHAEL			ΡΑΦΑΗΛ		
	IOHANNES			ΙωΑΝΝΗ		
	P&RE			ΠΕΤΡΕ		
	PAULE			ΠΑΥΛΕ		
	ANDREA			ΑΝΔΡΕΑ		
	IACOBE			ΪΑΚωΒΕ		
	IOHANNES			ΪωΑΝΝΗ		
	PHILIPPE			ΦΙΛΙΠΠΕ		
	BARTHOLOMEE			ΒΑΡΘΟΛΟΜΕΕ		
	MATHEE			ΜΑΤΘΕΕ		
	THOMA			ΘΟΜΑ		
	THATHEE			ΘΑΔΔΕΕ		
	SYMON			CIMωN		

(1) Il y aurait — je m'en aperçois trop tard, — à propos du *Credo* de la page 334, une petite vérification à faire. Je lis en effet dans mes notes : *Symbole des Apôtres*, et l'incipit (πιστευω εις θεον) que donne le Catologue de Scherrer confirmerait ce renseignement. Cependant le même Catalogue identifie le manuscrit N° 17 avec celui que signale Dom Calmet dans son *Diarium Helveticum* (Einsideln 1756 p. 65 N° II) sans autre description que celle-ci : « II. Psalterium græcum cum canticis *Magnificat*, *Benedictus*, *Te Deum laudamus* etc. etc. *Pater noster* ; *Credo in* UNUM *Deum*. Notandum, in Symbolo deesse clausulam, *qui a Patre, Filioque procedit* ; sic legitur : *Credo in Spiritum sanctum* : in græco additur, *qui locutus est per Prophetas*. In eodem codice subjiciuntur Litaniæ græce et latine, in quibus multi Sancti et Sanctæ nobis ignoti : leguntur tamen nomina SS. Benedicti, Columbani, Galli, Othmari, Equitii, Scholasticæ, Beatricis, Dignæ, Aureliæ, Brigidæ antiquioris scilicet ». Les noms de saints relevés ici par Dom Calmet se lisent bien dans la litanie de notre Codex mais le premier manuscrit venu de Saint-Gall en offrirait tout autant. Quant aux *multi Sancti et Sanctæ nobis ignoti* qu'y remarquait en outre l'abbé de Senones, ils ne s'y trouvent pas. Il ne s'agirait donc ni des mêmes litanies, ni du même Symbole (puisqu'il ne peut être question de l'absence du *Filioque* qu'à propos du Symbole de Nicée). Mais alors que signifie ce *Te Deum* grec, si la Bibliothèque de Saint-Gall n'a qu'un manuscrit, le N° 17, qui le contienne?

		MARCE		ΜΑΡΚΕ	
		LUCA		ΛΟΥΚΑ	
p. 337.		STEPHANE		CΤΕΦΑΝΕ	
		CLEMENS		ΚΛΗΜΗ	
		XISTE		ξΥCΤΕ	
		CORNELI		ΚΟΡΝΙΛΙΕ	
		CIPRIANE		ΚΥΠΡΙΑΝΕ	
		ALEXDER		ΑΛΕξΑΝΔΡΕ	
		FELIX		ΦΙΛΙξ	
		MARCELLE		ΜΑΡΚΕΛΛΕ	
		URBANE		ΟΥΡΒΑΝΕ	
		VINCENTI		ΒΙΚΕΝΤΙΕ	
	[S]$\overline{\text{CE}}$	HYRÉNEE	ΑΓΙΕ	ΕΙΡΗΝΕΕ	X ΕΥ
		IUVENALIS		ΪΟΥΒΕΝΑΛΙΕ	
		EUENTI		ΕΒΕΤΙΕ	
		THEODOLE		ΘΕΟΔΟΥΛΕ	
		IACHINETE		ΥΑΚΥΝΘΕ	
	[S]$\overline{\text{CI}}$	INNOCENTES MART.	ΑΓΙΟΙ	ΑΘωΟΙ ΜΑΡΤΥΡΕC	
	[S]$\overline{\text{CI}}$	QADRAGINTA	ΑΓΙΟΙ	ΤΕCCΑΡΑΚΟΝΤΑ	
	MARTYRES ORATE P*(ro)* NOB.		ΜΑΡΤΥΡΕC ΕΥΧΕCΘΑΙ		Π Υ
	[S]$\overline{\text{CI}}$	VII GERMANI	ΑΓΙΟΙ	ΕΠΤΑ ΑΔΕΛΦΟΙ	
	[S]$\overline{\text{CI}}$	IIII^{or} CORONATI	ΑΓΙΟΙ	ΤΕCCΑΡΕC CΤΕΦΑΝΟΜΕΝΟΙ	
		GEMINI ORATE P*(ro)* NOB	ΑΓΙΟΙ	ΔΙΔΟΙ ΜΟΙ	
	[S]$\overline{\text{CE}}$	SILVESTER	ΑΓΙΕ	CΙΛΒΕCΤΡΕ	
		LEO		ΛΕΟΝ	
p. 338.		MARTINE		ΜΑΡΤΙΝΕ	
		BENEDICTE		ΒΕΝΕΔΙΚΤΑΙ	
		COLUMBANE		ΚΟΛΟΥΒΑΝΕ	
		GALLE		ΓΑΛΛΕ	
		OTMARE		ΟΤΜΑΡΕ	

	EQUITI		ΕΚΥΤΕ
[S]CA	FELICITAS	ΑΓΙΑ	ΦΕΛΙΚΙΤΑ
	PERPETUA		ΠΕΡΠΕΤΟΥΑ
	P&RONELLA		ΠΕΤΡΟΝΙΛΛΑ
	SCOLASTICA		CΧΟΛΑCΤΙΚΑ
	BEATRIX		ΒΕΑΤΡΙξ
	DIGNA		ΔΙΓΝΑ
	AURELIA		ΑΥΡΕΛΙΑ
	BRIGIDA		ΒΡΙΓΙΤΑ
[O]	MF FCI ORATE		ΠΑΝΤΕC ΑΓΙΟΙ ΕΥΧΕCΘΑΙ
	PRONO BIS		ΥΠΕΡ ΗΜωΝ
[P]	ROPITIUS ESTO LIBERA		ΠΥΕΡΑC ΠΙC ΤΗC ΓΕΝΟΥ
	NOS DÑE		ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[P]	ROPITIUS ESTO		ΥΠΕΡΑCΠΙC ΤΗC ΓΕΝΟΥ
	PARCE NOBIS DÑE		CΥΓΧωΡΙCΟΝ ΗΜΙΝ ΚΕ
[A]	B OMNI MALO LIBERA		ΑΠΟ ΠΑΝΤΟC ΚΑΚΟΥ
f° 339	NOS DÑE		ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	B IRA TUA		ΑΠΟ ΤΗC ΟΡΓΗC COΥ
	LIBERA NOS DÑE		ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	B OSTE MALO		Α
	LIBERA NOS DÑE		ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	B OMNI MORBO		ΑΠΟ·ΠΑΝΤΟC ΚΑΤΑΡΡΟΥ
	LIBERA NOS DÑE		ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	B OMNI INIQUITATE		ΑΠΟ ΠΑCΗC ΛΝΟΜΙΑC
	LIBERA NOS DÑE		ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	B OMNI IMMUNDITIA		ΑΠΟ ΠΑCΙC ΑΚΑΘΑΡCΙΑC
	CORDIS ET CORPORIS		ΚΑΡΔΙΑC ΚΑΙ CωΜΑΤΟC
	LIBERA NOS DÑE		ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ
[A]	CLADE ET PESTE		Λ
	LIBERA NOS DÑE		ΡΙCΑΥ ΗΜΑC ΚΕ

	[P] ER CRUCEM TUÃ	ΔΙΑ ΤΟΥC ΡΟΥC
	LIBERA NOS DNE	ΡΥCΑΙ ΕΜΑC ΚΕ
	[P] ECCATORES TE	ΑΜΑΤωΛΟΙ CE (sic) |ΚΟΥCΟΝ ΗΜω
	ROGAMUS AUDI NOS	ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑ
	[U] T PACEM NOBIS	ΙΝΑ ΕΙΡΗΝΗΝ ΗΜΙΝ
	DONES TE ROGAMUS	ΔωΡΗCΗ CE ΠΑΡΑΚΑΛΟΥ
	AUDI NOS	ΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜω
	[U] T SANITATEM NOBIS	ΙΝΑ ΑΥΓΙΑΝ ΗΜΙΝ
p. 340	DONES TE ROGAMUS	ΔωΡΙCΕΙ CE ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ
	AUDI NOS	ΕΠΑΚΟΥ ΗΜωΝ
	[U] T REMISSIONEM	ΙΝΑ ΑΦΕCΙΝ ΑΜΑΡΤΙω
	PECCATORUM NRORUM	ΗΜωΝ ΗΜΗΝ
	DONES TE ROGAMUS	ΔωΡΙCΕΙ CE ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ
	AUDI NOS	ΕΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜωΝ
	[U] T DOMNŪ	ΙΝΑ ΤΟΝ ΚΥΡΙΝ' ΟΔΙΝΑ
	APOSTOLICUM IN SCĀ	ΑΠΟCΤΟΛΙΚΟΝ ΕΙC ΑΓΙΑ
	RELIGIONE CONSERVARE	ΕΚΛΟΓΗΝ ΔΙΑΦΥΛΑξΕ
	DIGNERIS TE ROGAM'	ΚΑΤΑξΙωCΙC CE ΠΑΡΑΚΑ
	AUDI NOS	ΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥCΟ ΗΜω
	[U] T POPULO X̄PIANO	ΙΝΑ Τω ΛΑω Τω ΧΡΙCΤΙΑΝω
	PACEM ET UNANIMITATEM	ΕΙΡΗΝΗΝ Κ ΟΜΟΨΥΧΙΑ
	LARGIRI DIGNERIS	ΔωΡΙCΕ ΚΑΤΑξΙωCΙC
	TE ROGAMUS AUDI NOS	CE ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ ΕΠΑΚΥ
	[U] T EIS VITAM ET	ΙΝΑ ΑΥΤΟΙC ΖωΗΝ Κ
	SANITATEM ATQ'	ΥΓΙΑΝ ΑΜΑΔΕ Κ
	VICTORIAM DONES	ΝΙΚΟC ΔωΡΙCΕΙ CE ΠΑΡΑ
	TE ROGAMUS AUDI NOS	ΚΑΛΟΥΜΕ ΕΠΑΚΟΥCΟ ΗΜω
	UT ECCLESIAM TUAM	ΙΝ ΤΗΝ ΕΚΛΗCΙΑΝCΟΥ
	SUBLIMARE DIGNERIS	ΥΠΟCΤΗ ΡΙξΕ ΚΑΤΑξΙωCΙ
	TE ROGAMUS AUDI NOS	CE ΠΑΡΑΛΟΥΜΕ ΕΠΑΚΟΥ
		CΟΝ ΗΜωΝ

[F]	ILI DI TE ROGAM'	YE ΘῩ CE ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ
	AUDI NOS	ΕΠΑΚΟΥCON ΗΜωΝ
[A]	GNUS DI QUI TOLLIS	O AMNOC TOY ΘῩ O AIPω̄
	PECCATA MUNDI	TAC AMAPTIAC TY KOCMOY
	PARCE NOBIS DÑE	CYΓXωPICON HMIN ΚΕ̄
[A]	GNUS DI QUI TOLLIS	O AMNOC TOY ΘῩ O AIPωN
	PECCATA MUNDI	TAC AMAPTIAC TOY KOCMOY
	DONA NOBIS PACEM	ΔωPICAI HMIN EIPHNΗ̄
[A]	GNUS DI QUI TOLLIS	O AMNOC TOY ΘῩ O AIPωN THN
	PECCATA MUNDI	AMAPTIAN TOY KOCMOY
	MISERERE NOBIS	ΕΛΕΗCON ΗΜΑC
[X]	PE AUDI NOS ... TER	XΕ̄ ΕΠΑΚΟΥCON ΗΜω̄ ΤΡΙΤω̄
[K]	YRIE ELEISON	KYPIE ΕΛΕΗCON
[X]	PE ELEISON	XΕ̄ ΕΛΕΗCON
[K]	YRIE ELEISON	KYPIE ΕΛΕΗCON

2° Le Manuscrit C. 13 Inf. de la Bibliothèque Ambrosienne.

Le Cod. C. 13 Inf. est un manuscrit en parchemin, de 158 feuillets, mesurant 235 × 170. L'écriture parait être du XIVe siècle ; en tous cas, elle est certainement antérieure à 1422, date mentionnée dans une addition assez postérieure, au folio 145. Une autre indication du XVe siècle, en tête du folio 1, nous apprend que le manuscrit se trouvait précédemment à Rome, à *Sancta Maria de populo*. Il appartient à la Bibliotèque Ambrosienne depuis 1603. « A mon avis, veut bien m'écrire le Dr Ratti, c'est de Sicile, où il servait à quelque église gréco-latine, qu'il était allé à Rome. Grégoire Drositanus qui décrit sommairement au folio 145 l'inondation de Rome en 1422, se dit de Syracuse. La main grecque semble en effet du Sud-italien, d'où proviennent beaucoup de nos manuscrits grecs. »

Caspari s'est occupé de ce Codex dans ses *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel* (1). Il lui emprunte un texte grec de l'*Apostolicum* qui figure également dans la *Bibliothek* de HAHN (2).

(1) Tome III. Christiana, 1875, p. 238, note 408, et p. 247 : 2. Veber den griechischen Text des Apostolicums in Codex Ambrosianus C. 13 Post. Inf.

(2) Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der alten Kirche. Herausgegeben von Dr August HAHN weiland ord. Professor der Theologie an der Universität Breslau — Dritte vielfach veränderte und

J'emprunte à Caspari sa description du manuscrit lui-même :

> Die Handschrift, der dieser Text entnommen ist, war nach ihrem von viel späterer, neuerer Hand herrührenden Titel ehemals Eigenthum der « Ecclesia S. Mariae de Populo » in Rom und stammt aller Warhscheinlichkeit nach aus Unteritalien und dem vierzehnten Jahrhundert. Der eben erwähnte Titel giebt ihren Inhalt mit folgenden Worten an : « Calendarium ; Psalterium Graeco-latinum cum canticis et symbolo triplice. Item de articulis fidei, et sacramentis. Benedictio mensae ; aliae item preces ». Nach dem Calendarium und Psalterium folgt :
>
> Jes. 12,
> das Lied des Héskias,
> der Gesang der Hanna,
> Ex. 15,
> Hab. 3.
> Deut. 32,
> das Lied der drei Männer im Ofen,
> das Magnificat.
>
> Hierauf kommt zunächst das « Symbolum quicunque », aber bloss lateinisch, indem der Rauch für eine griechische Uebersetzung leer gelassen ist, dann
>
> das « Te Deum laudamus », von dem nur der Anfang griechisch gegeben wird, dann
>
> das Vaterunser und
> das Symbolum apostolicum und zuletzt
> das Symbolum Constantinopolitanum in abendländischer
>
> Gestalt (« qui ex patre Filioque procedit », το ἐκ πατρος καὶ υἱου ἐκπορευομενον). Das Glied von der Kirche beginnt in diesem Symbol im lateinischer Text mit *unam sanctam*, im griechischen dagegen mit εἰς μιαν ἁγιαν. — Ich habe in dem oben abgedruckten Text die Interpunktion der Handschrift und das κενοντιαν beibehalten.

Malgré l'assurance que donne cette dernière phrase, et qui, somme toute, est fondée, je crois néanmoins utile de donner à mon tour, une autre transcription, le chanoine Garbagnati de Milan m'ayant mis à même de la faire sur les photographies excellentes qu'il a bien voulu me procurer. J'en profite pour publier l'ensemble des autres pièces finales, gréco-latines principalement, du manuscrit de l'Ambrosienne. Je mets entre parenthèses les lettres à suppléer pour résoudre les abréviations.

---

vermehrte Auflage von Dr G. Ludwig Hahn ord. Professor der Theologie an der Universität Breslau. — Mit einem Anhang von Dr Adolph Harnack ord. Professor der Theologie an der Universität Berlin. Breslau, 1897. p. 31.

CLXXVIII.

f° 142′	Σὲ θ(εο)ν αἰνοῦμεν σε κ(υριο)ν ὁμολογούμεν. Σὲ τὸν ἀίδιον π(ατε)ρα πασα ἡ γῆ σεύεται. Σοῖ πάντες ἀ- γγελοι σοὶ οἱ οὐ(ρα)νοι καὶ πάσαι ἐξουσίαι. Σοὶ τα χερουβῆμ καὶ τα σεραφῆμ ἀκαταπάυστω φωνῆ βὼσσι. Αγιὸς Αγίος. Αγιός κ(υριο)ς ὁ Θ(εο)ς σαβαῶθ Πλήρης εἰσὶν οἱ (ο)υ(ρα)νοι τῆς με γαλοπρεπὴς της δόξης σου Σε ὁ ἐνδοξος τὼν ἀποστόλων χορὸς. Σέ προφητὼν ὁ ἐπέ νητὸς ἀρηθμὸς. Σε τὸν μαρ- τύρων ἡ ἑκλαμπρος ἐπενὴ στρατιὰ	Te deum laudamus. te dominu(m) co(n)fitemur. Te et(er)nu(m) patre(m) om(n)is t(er)ra ueneratur. Tibi om(ne)s ange li tibi celi et uniuerse pote- states. Tibi cherubyn et seraphin. incessabili voce p(ro)clama(n)t. Scs. Scs. Scs. d(omi)n(u)s deus sabahot. Ple- ni s(un)t celi et t(er)ra maiestatis gl(ori)e tue. Te gl(ori)osus ap(osto)lor(um) chorus. Te p(ro)ph(et)ar(um) lauda bilis numerus. Te marti ru(m) candidatus laudat exer citus. Te p(er) orbe(m) t(er)rar(um) sca co(n)fitet(ur) eccl(esi)a. Patre(m) imm(en)se maiestatis. Venera(n) du(m) tuu(m) veru(m). et unicu(m) filiu(m). Scm quoq(ue) paraclitu(m) sp(iritu)m. Tu rex gl(ori)e xpe. Tu patris se(m)piternus et fili(us) Tu ad libe randu(m) susceptur(us) homine(m) non horruisti uirginis uteru(m) Tu deuicto mortis aculeo. a- Aperuisti credẽtib(us) regna celo- r(um). Tu ad dextera(m) dei sedes
f° 143		in gl(ori)am patris. Iudex crederis e(ss)e ve(n)turus. Te (er)go quesumus tuis famulis subueni. quos precioso sa(n) guine redemisti. Et(er)na fac cu(m) sanctis tuis gl(ori)a munera- ri. Salvu(m) fac populu(m) tu- um d(omi)ne. & benedic heredi- tati tue. Et rege eos et extolle illos usq(ue) in et(er)nu(m) Per singulos dies benedicim(us) te. Et laudamus nomen

tuu(m) in s(e)c(u)l(u)m et in sclm scli.
Dignare d(omi)ne die isto. sine
peccato nos custodire. Mi-
serere n(ost)ri d(omi)ne. miserere
n(ost)ri. Fiat m(isericord)ia tua d(omi)ne su-
p(er) nos q(uem) admodu(m) sp(er)avimu(s)
in te. In te d(omi)ne sp(er)avi.
no(n) co(n)fu(n)dar in et(er)nu(m).

CLXXVIIIJ.

	Π(ατ)ήρ ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐ(ρα)νοῖς	Pater noster qui es in
	ἁγιασθήτω τὸ ὄνομά	celis. sanctificetur
	σου· ἐλθέτω ἡ βασιλεία	nomen tuum. adveniat
	σου· γενηθήτω τὸ θέλημά	regnu(m) tuum. fiat uolun-
	σου· ὡς ἐν οὐ(ρα)νῷ καὶ ἐπὶ τῆς	tas tua. sicut in celo et in
f° 143′	γῆς. τὸν ἄρτον ἡμῶν. τὸν ἐπιού-	terra. pane(m) nostru(m) cotidi-
	σιον δὸς ἡμῖν σήμερον· καὶ ἄφες	anu(m) da nobis hodie. et di-
	ἡμῖν τὰ ὀφειλήματα ἡμῶν. ὡς	mitte nobis debita nostra
	καὶ ἡμεῖς ἀφίημεν τοῖς ὀφειλέταις	sic(ut) et nos dimittimus de-
	ἡμῶν. καὶ μὴ εἰσενέγκης ἡ-	bitoribus n(ost)ris. Et ne nos
	μᾶς εἰς πειρασμόν. ἀλλὰ ῥῦ-	inducas in te(m)ptationē. sed
	σαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ:	libera nos a malo.
	Πιστεύω εἰς ἕνα Θ(εὸ)ν π(ατέ)ρα παντο-	Credo in deu(m) patre(m) om(n)i- Petrus.
	κράτορα ποιητὴν οὐ(ρα)νοῦ καὶ γῆς.	potente(m). creatore(m) celi &
	καὶ εἰς ἕνα κ(ύριο)ν ἰ(ησοῦ)ν χ(ρι)στὸ)ν	terre. et in ihesu(m) xpm fili- Andreas.
	τὸν υἱὸν	
	αὐτοῦ τὸν μονογενὴ κ(υριο)ν ὑμῶ- (*sic*)	um eius unicu(m) dominum
	ν τὸν συλληφθέντα ἐκ πν(εύματο)ς	nostru(m). Qui cō(n)ceptus est Jacobus.
	ἁγίου γεννηθέντα ἐκ μαρί-	de spiritu sancto. natus ex
	ας τῆς παρθ(ένου) παθόντα ὑπὸ	maria uirgine. passus sub I(ohannes.)
	ποντίου πιλάτου στ(αυ)ρωθέν	po(n)tio pilato. crucifixus
	τα νεκρώθέντα καὶ ταφέν-	mortuus et sepultus. de- Thom(as).
	τα κατήλθεν ἐν τῷ ἅδῃ τῇ	
	τρίτῃ ἡμέρα ἀνέστη ἀπὸ τῶν	sce(n)dit ad inferna. tertia
	νεκρῶν. καὶ ανελθώντα εἰς	die resurrexit a mortuis
	τὸν οὐ(ρα)νόν ἐκαθησεν εκ δε-	a(scendit) in celu(m) sedet ad Jacob(us).
	ξιὼν Θ(εο)ῦ π(ατ)ρ(ο)ς παντοκρά-	dextera(m) dei patris omni-
	τορος Ἐκήθεν ελευσώ-	potentis. inde uenturus
	μενος κρίναι ζώντας καὶ νε-	iudicare uiuos et mortu-
	κρούς· πιστευω εις τω πν(ευμ)ά	os. Credo in sp(iritu)m sa(n)ctu(m) Ba(r)th(ol).

	τω ἁγίον ἅγίαν ἐκκλησίαν καθό-	sancta(m) eccl(esi)am catholica(m)	Thadeus.
	ληκὴν ἁγίαν κινονίαν ἄφεσην ἁ-	s(an)c(t)o(rum) communione(m) remissi-	Matthaeus.
	μαρτιῶν σαρκος ἀνα	one(m) peccator(um) carnis re-	Mathias?
f° 144	στασην ζωὴν αιωνιον	resurrectione(m). vitam	
	αμὴν. (1)	eterna(m) am(en).	
	Πιστεύω εἰς ἕνα θ(εὸ)ν π(ατέ)ρα παντοκρά	Credo in unu(m) deu(m) patre(m)	
	τορα. ποιητὴν οὐ(ρα)νοῦ καὶ γῆς.	om(n)ipote(n)tem. factorem	
	ὁρατῶν τὲ πάντων καὶ ἀορά-	celi et terre. uisibiliu(m) o(mn)ium	
	των·* Καὶ εἰς ἕνα κ(υριό)ν ἰ(ησοῦ)ν	et inuisibiliu(m). et in unu(m) do-	
	χ(ρι)στὸ)ν	minu(m) ihesu(m) xpm filium dei	
	τὸν υἱὸν τοῦ θ(εο)ῦ τὸν μονο-		
	γενῆ· τὸν ἐκ τοῦ π(ατ)ρ(ὸ)ς γεννη-	unigenitum. et ex patre	
	θέντα πρὸ πάντων τῶν αἰώνων·*	natu ante om(n)ia secula. de-	
	φῶς ἐκ φωτὸς, θ(εὸν) ἀληθινὸν	u(m) de deo. lum(en) de lumine.	
	ἐκ θ(εο)ῦ ἀληθινοῦ· Γεννηθέντα	deu(m) ueru(m). de deo uero. Ge-	
	οὐ ποιηθέντα· ὁμοούσιον τῶ	nitu(m) no(n) factum co(n)substan-	
	π(ατ)ρὶ. δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο·*	tiale patri. p(er) que(m) o(mn)ia fac-	
	Τὸν δι' ἡμᾶς τοὺς ἀν(θρώπ)ους, καὶ	ta s(unt). qui p(ro)p(ter) nos ho(min)es et	
	διὰ τὴν ἡμετέραν σ(ωτη)ρίαν κατελ-	p(ro)p(ter) nostram salute(m) descen-	
	θόντα ἐκ τῶν οὐ(ρα)νῶν καὶ σαρκω-	dit de celis et incarnatus	
	θέντα ἐκ πν(εύματο)ς ἁγίου. καὶ μαρίας	e(st) de sp(irit)u s(an)c(t)o ex maria virgi-	
	τῆς ἀει παρθ(έ)νου καὶ ἐναν(θρωπ)ήσαντα.*	ne et homo factus est. cru-	
	στ(αυ)ρωθέντα τὲ ὑπὲρ ἡμῶν ἐπὶ	cifixus etia(m) p(ro) nobis sub po(n)-	
	ποντίου πιλάτου· καὶ παθόντα	tio pilato. passus et sepult(us)	
	καὶ ταφέντα. καὶ ἀναστάντα ἐκ	e(st). et resurrexit t(er)tia die s(ecundum)	
	νεκρωντῆ τρίτη ἡμέρα κατὰ τὰς γραφ(ας.)	scripturas. et asce(n)dit in ce-	

(1) Voici comment Caspari, dans ses *Quellen* (l. c.) a publié le même texte, d'après le même manuscrit. Je garantis ma transcription, en particulier pour les mots κατήλθεν, ἀνέστη, ἀδὶ, κινονίαν, qu'il est impossible de lire κατελθοντα, ἀνασταντα, Ἀιδῃ, κενονιαν (quoi qu'il en soit des réflexions de la note 431, page 250, sur l'orthographe κενονιαν). Mais par dessus tout, je garantis la présence de σαρκος ἀνασταση̃ν, dont je ne m'explique pas l'absence dans la transcription de Caspari. Bien entendu, le texte de la page 238 des *Quellen* ayant été corrigé par Caspari lui-même dans les *Verbesserungen* de la page 513 du même volume, c'est ce texte ainsi amendé que je reproduis. Si peu considérables que soient ces amendements (θεου πατρος au lieu de του πατρος; et suppression — non justifiée du reste — de το devant ἁγιον), on est en droit de souhaiter que la prochaine édition de la *Bibliothek der Symbole* de Hahn en tienne compte plus que ne l'ont fait les trois premières. Mais c'est un peu la destinée des *Errata* de passer inaperçus.

Πιστευω εἰς ἑνα θεον πατερα παντοκρατορα ποιητην οὐρανου και γης. και εἰς ἑνα κυριον Ἰησουν Χριστον τον υἱον αὐτου τον μονογενη κυριον ἡμων τον συλληφθεντα ἐκ πνευματος ἁγιου γεννηθεντα ἐκ Μαριας της παρθενου. παθοντα ὑπο Ποντιου Πιλατου σταυρωθεντα νεκρωθεντα και ταφεντα. κατελθονθα εν τω Ἀιδῃ τῃ τριτῃ ἡμερᾳ ἀνασταντα ἀπο των νεκρων. και ἀνελθοντα εἰς τον οὐρανον ἐκαθισεν ἐκ δεξιων θεου πατρος παντοκρατορος εκειθεν ελευσομενον κριναι ζωντας και νεκρους. πιστευω εἰς το πνευμα ἁγιον ἁγιαν ἐκκλησιαν καθολικην ἁγιαν κενονιαν ἀφεσιν ἁμαρτιων ζωην αἰωνιον Ἀμην.

	καὶ ἀνελθόντα εἰς τοὺς οὐ(ρα)νούς.	
	καὶ καθεζόμενον ἐν δεξιᾶ του π(ατ)ρ(ὸ)ς καὶ	lu(m). sedet ad dextera(m) patris.
	πάλιν ἐρχόμενον μετὰ δόξης	et iter(um) venturus e(st) cu(m) gl(ori)a
	κρίναι ζῶντας καὶ νεκρούς· οὗ	iudicare vivos et mortuos
	τῆς βασιλείας οὐκ ἔσται τέλος.*	cuius regni no(n) erit finis.
f° 144′	καὶ εἰς τὸ πν(εῦμ)α τὸ ἅγιον τὸ κ(υρίο)ν καὶ	et in sp(iritu)m s(an)c(tu)m d(omi)n(u)m et uiuifi-
	ζωοποιόν. Τὸ ἐκ π(ατ)ρ(ὸ)ς κ(αὶ) ι(ὕο)υ ἐκπόρευο	cante(m). qui ex patre filioq(ue) p(ro)
	μενον.* τὸ σὺν π(ατ)ρὶ καὶ υἱῷ συμ-	cedit qui cu(m) patre et filio
	προσκυνούμενον, καὶ συνδοξα-	simul adoratur et co(n)glori-
	ζόμενον. τὸ λαλῆσαν διὰ τῶν	ficat(ur). qui locutus e(st) p(er) p(ro)ph(et)as
	προφητῶν.* εἰς μίαν ἁγίαν καθολι-	una(m) sancta(m) catholica(m) et ap(osto)li-
	κὴν καὶ ἀποστολικὴν ἐκκλησίάν.*	ca(m) eccl(esi)am. Confiteor unum
	Ὁμολογῶ ἓν βαπτισμα εἰς ἄφεσι(ν)	baptisma in remissione(m) pecca-
	ἁμαρτιῶν. προσδοκῶ ἀνάστασιν	tor(um). et expecto resurrectio
	νεκρῶν καὶ ζοὴν τοῦ	ne(m) mortuor(um). et uita(m) futuri
	μέλλοντο(ς) αἰῶνος ἀμήν:	s(e)c(u)li amen.
	Δόξα ἐν ὑψίστοις Θ(ε)ῷ, καὶ ἐπὶ γῆς	Gl(ori)a in excelsis deo. et in
	εἰρήνη ἐν ἀν(θρώπ)οις εὐδοκία·	terra pax hominibus bo-
	αἰνοῦμεν σε· εὐλογοῦμεν	ne voluntatis. laudam(us)
	σε· προσκυνοῦμεν σε	te. Benedicimus te. Adora-
	δοξολογοῦμεν σε·	mus te. Glorificamus te·
	εὐχαριστοῦμεν σοι· διὰ τὴν μεγά-	Gratias agimus tibi p(ro)p(ter) ma-
	λην σου δόξαν. κ(ύρι)ε Θεὲ βασιλεῦ	gna(m) gloria(m) tua(m) d(omine) d(eu)s [rex
	ἐπου(ρά)νιε· Θεὲ π(άτ)ερ παντοδύναμε.	celestis. d(eu)s pat(er) om(n)ipote(n)s. [do-
	κ(ύρ)ιε υἱὲ θ(εο)ῦ μονογενὲς ἰ(ησο)ῦ [χ(ριστὲ)· κ(ύρι)ε	mine fili unigenite ihu xpe
	ὁ Θ(εὸ)ς ὁ ἀμνὸς τοῦ Θ(εοῦ)· ὁ υ(ἱὸ)ς τοῦ [π(ατ)ρ(ὸ)ς	d(omi)ne d(eu)s agnus dei filius pat(ri)s
	ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου	Qui tollis peccata mu(n)di mi-
	ἐλέησον ἡμᾶς· ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν	serere nobis. Qui tollis pec-
	τοῦ κόσμου πρόσδεξαι τὰς εὐχεὶς	cata mundi suscipe depre-
	ἡμῶν· ὁ καθήμενος ἐκ δεξι-	catione(m) nostra(m). qui sedes ad
	ῶν τοῦ π(ατ)ρ(ὸ)ς ἐλέησον ἡμᾶς	dextera(m) patris. miserere no-
f° 145	ὅτι συ εἶ μόνος ἅγιος· σὺ εἶ μόνος	bis. q(uonia)m tu solus s(an)c(tu)s. tu so-

κ(ύριο)ς· σὺ μόνος ὕψιστος. ἰ(ησοῦ) [χ(ριστ)έ.	lus d(omi)n(u)s. tu solus altissim(us)
μετὰ τοῦ ἁγίου πν(εύματο)ς. εἰς δόξαν	ihu xpe. Cum s(an)c(t)o sp(irit)u. in
Θ(εο)ῦ πατρὸς ἀμήν :	gl(ori)a dei patris· amen.
Spera in deo qui credis in eo	Qui scripsit scribat. se(m)p(er)
nam tibi dabit adque parabit	cu(m) d(omi)no uiuat!
Regnum eternum adque super- [num	finito libro. Sit laus et gl(ori)a xpo. Laus tibi sit
Poterit ille hostibus mille	xpe. q(uonia)m liber explicit iste
Te liberare adque salvare	
Nonne parebis nonne timebis	✠ παντοδύναμε καὶ
Nonne laud... glorificabis	αἰῶνιε θεὲ, δημιούργὲ
Nonne ..... qui vere pius	καὶ φύλαξ τῆς ἄνω πολεως
Deus saluator	ιερουσᾶλημ φύλαξον ἐν η
Tocius boni ac ueri doni	μέρα καὶ νυκτὶ τὴν πόλιν
Ipse creator (adque) firmator	ἡμῶν ταύτην καὶ (τὸν τοπον.)
Regni celesti adq(ue) t(er)res- [tris	τοῦτον. σὺν τοις κατοικοῦσιν ἐν αὐτῃ· ὅπως διὰ πρεσβει αν τῆς ὑπεραγίας : καὶ ἀει
Ipse fundauit ipse firmavit	παρθ(έ)νου θ(εοτο)κου. καὶ παντων
Liquidum mare	των ἁγίων ἐιὴ κατὴκηρι-
Ipsum mutare annichilare	ον ὑγείας καὶ εἰρηνης καὶ σ(ωτη)ρι
.... putabis talem laudabis	ἀς αμήν (2)
..... (1)	

f° 145' « Ave maris stella ... tribus honor unus. Amen

Hec sunt crimina de quibus debet micti ad Ep̄m heresis. homicidia. sacrilegia. veneficia maxime | de corpore xp̄i. de crismate. et oleo santo.

(1) L'effacement des caractères dans le manuscrit et la photographie ne permet pas d'en lire davantage.

(2) Je n'ai pas besoin de signaler l'étroite parenté de ce texte grec avec un texte latin reçu dans certaines traditions bénédictines, tantôt sous cette forme légèrement augmentée :

> Omnipotens sempiterne Deus, aedificator et custos Jerusalem civitatis supernae; interventu beatae Mariae semper virginis, et beatorum Apostolorum Petri et Pauli, atque S. N. et omnium Sanctorum, custodi locum istum, et omnia loca nobis commissa cum habitatoribus suis, apericulo fulminis et incendii, et totius perturbationis; et sit semper domicilium incolumitatis et pacis. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

tantôt sous cette autre forme, que je relève dans une note manuscrite d'un bréviaire de Bursfeld, imprimé à Paris en 1525 :

> Omnipotens sempiterne Deus, aedificator et custos Jherusalem civitatis supernae, aedifica et custodi locum istum cum habitatoribus suis et ut sit in eo domicilium stabilitatis et pacis. Per Christum Dominum nostrum.

De l'absence d'un texte latin dans le manuscrit de l'Ambrosienne, en regard du texte grec, faut-il conclure que le texte latin n'existait pas encore, et que la pièce nous viendrait des Italiotes? Je me contente de poser la question.

Sortile | gia p(er)iuria. falsa testimo(n)ia defloratores v(ir)ginu(m). | Incestuosos. Incendiarios. vota fracta. et illos q(u)or(um) | pueri sine baptismo decesseru(n)t. oppressores pu | erorum. blasfematores et qui feceru(n)t inpediri | partum. v(e)l oppresseru(n)t in ventre. v(e)l qui perm | isit se bis baptizari. et qui interfuit.

Πν(ευμ)α σοφίας ὑπάρχ(ει) το βάπτησμα· πν(ευμ)α γνώσεως ὑπάρχ(ει) το μύρον | πν(ευμ)α βουλῆς ἡ οζογορία. πν(ευμ)α ἰσχύος ἡ θεία θυσια. πν(ευμ)α φρονήσεως | ἡ χρίσις του ἐλέου· πν(ευμ)α εὐσπλαχνίας ὁ γάμος· πν(ευμ)α φοβου | ἡ χειροτονία.

Ab incarnatione d(omi)ni M° CCCC° XXIJ (XXVI° ?) die ulti(ma) no(v)e(m) bris p(ri)ma. Ind(ictione). i(n) die beati andree | me gregorio drositano de Syracu(sa) existe(n)t(e) i(n) urbe i(n) domo R(everendissi)mi i(n) xpo pat(ri)s & d(omi)ni d(omi)ni Thome | mi (sericordi)a di(vin)a p(res)b(yte)ri cardinal(is) t(itul)i sanctor(um) J(ohannis) et pauli al(iter) ..... nuncupati i(n)cepit fluminis tiberis i(n)und(at)io | i(n) tantu(m) q(uod) duravit i(n)undati(o) p(er) totu(m) p(ri)mu(m) die(m) dece(m)bris eiusd(em) ind(ictionis). ita q(uod) replevit tota(m) urbe(m) | roman(am) q(uod) p(er) quascu(m)q(ue) vias navigaba(n)t etc.

f° 146 [J]uste iudex ihu xpe rex regum et dne... = n° 9910 du *Repertorium hymnologicum* de Mgr ULYSSE CHEVALIER.

Le folio 146' ne contient, comme le folio 145' qu'une succession de pièces écrites de diverses mains et sans suite:
deux lignes de grec:

πίστις εστὴν ἐκουσία βέβαίος ἀπόντων μεταξὺ γνώσεως ... πίστὶς ἐστὶ πραγμάτων μὴ ὁρομενων ὑπόστασις.

puis deux lignes de latin:

Ista sunt peccata mortalia
superbia. auaritia. luxuria. ira. Inuidia. gula & accidia.

suivies de nouveau de treize lignes grecques, dont voici le commencement.

Ταῦτα εστὶν τὰ αμαρτήματα· ἃ ου δύναται ἱερεύς λύσαι ἡ μὴ μόνον ο επίσκοπος: φόνος. επίορκια.

Le bas de la page est tellement effacé que l'on peut seulement discerner çà et là certains ensembles de mots qui prouvent à n'en pas douter qu'on se trouve en présence de la fameuse formule *Anima christi*, mais avec de nombreuses variantes.

La pièce qui remplit les folios 147 à 154 peut être plus intéressante. C'est pourquoi j'en transcris la première et la dernière page.

f° 147	Νοηταῖον ὅτι τὰ ἄρθρα	Intelligendum q(uia) ar-
	τῆς πίστεως ἅτινα πι-	ticuli fidei quod cre-
	στεύεται εἶναι ἀναγκαῖα	dere est de necessi-
	τῆς ἡμῶν ἕνεκα σ(ωτη)ρίας,	tate salutis.
	ἑνὶ τρόπῳ εἰσὶ ΙΔ̄. ἑτέ-	Vno modo su(n)t XIIII or.
	ρῳ τρόπῳ, ΙB̄. ἓξ ἢ Ζ̄	alio modo. XII. sex vel
	ἀποβλέποντα εἰς τὴν	septe(m) spectantes ad
	θεότητα, καὶ ἓξ ἢ Ζ̄,	diuinitate(m). et sex vel se-
	εἰς τὴν ἀν(θρ)ω(πό)τητα. ἐπεὶ	pte(m) ad humanitate(m). cu(m)
	οὖν πίστις ἐστὶ περὶ ἐ-	enim fides sit de hiis
	κείνων. ἅτινα ἀκατάλει-	que inconprehensibilia
	πτα. εἰσὶ τῷ λόγῳ, δέον	su(n)t racioni, oportet
	ἀκατάλειπτον εἶναι	inconprehensibile esse
	τῷ λόγῳ, ἔνθα τῶν ὀνο-	racioni ubi nominum
	μάτων. τὸ ἄρθρον εἶναι	articulum esse
	συμβαινει.	contingit.
	Ἔστι λοιπὸν ἓν ἄρθρον,	Est ergo un(us) artic(u)lus
	διαφέρον εἰς τὴν τῆς θε-	pertine(n)s ad diuini-
	ότητο(ς) ἑνότητα. ἵνα πι-	tatis unitatem. ut cre-

f° 147'-148
f° 148'-149
f° 149'-150
f° 150'-151
f° 151'-152
f° 152'-153

f° 153'	τῆς στερεώσεως. διότι ἐν	confirmationis. quia in
	τούτοις ἐνσημαίνεταί τις	hiis inprimitur quedam
	ἐξουσία ἀνεξάλειπτος. ἐτί	potestas indelebilis. etiam
	διὰ τοῦ βαπτισματος. συμ-	per baptismum. con-
	μορφούμεθα τῷ χ(ριστ)ῷ, ἅπαξ	figuramur xpo. semel
	θανέντι. διὰ δὲ τοῦ μυ-	mortuo, per sacramentu(m)
	στηρίου τῆς στερεώσεως, συμ-	aut(em) c(on)firmationis con-
	μορφούμεθα τῷ πληρώματι	figuramur plenitudini
	τοῦ ἁγίου πν(εύματο)ς. ἅπαξ πεποι-	sp(irit)us s(an)c(t)i. semel facta
	ημένω εἰς τοὺς ἀποστόλους	in apostolos
	τῇ ἡμέρα τῆς πεντηκοστῆς:	in die pentecostes
	Τοῦ μυστηρίου τοῦ συνοικεσίου	Sacrame(n)ti matrimonii

	αὕτη ἐστὶν ἡ μορφή. ἐγὼ ο δ(εῖνα)	ista est forma. ego tal(is)
	συναινεω πρὸ(ς) τὴν δεῖνα. Καὶ ὀ-	consencio in talem. Et
	φείλουσιν εἶναι συμπολεῖ-	debent esse conciues.
	ται. εκ νομίκου λέχους. καὶ	de legitimo thoro. et
	ἴσης λατρείας. ἤτοι. θρησκείας	paris cultus.
	καὶ ἡλικίας δεομένης. καὶ πο-	Et etatis debite. et multa
	λλὰ ἄλλα τίθενται. ὡς ἐν	alia ponuntur. prout in
f° 154	τῷ κανονικῷ δικαίῳ, καὶ πο-	iure canonico et ciuili
	λιτικῷ πληρεστάτως πε-	plenius c(on)tinetur:
	ριέχεται	

B(e)n(e)dict(i)o m(en)se etc.

3° Le Manuscrit de Bamberg. A. I. 14 de X° siècle. (909)

Le Dr Friedrich Leitschuh a soigneusement décrit, comme il le mérite, cet important manuscrit dans son *Katalog der Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Bamberg*. Je ne puis mieux faire que de lui emprunter sa notice (1).

44. A. I. 14. Perg. 40, 1 × 30,8 cm. 168 Bl. 4 Col. 40 Zeil. 10 Jahrh. (909). PSALTERIUM QUADRUPARTITUM EPISCOPI ET ABBATIS SALOMONIS III.

Die I. Columne bildet das « Psalterium Gallicum » oder « Gallicanum, » die zweite Ausgabe des Psalters (der Itala) von Hieronymus, nach dem hexaplarischen Septuagintatext, vom Texte der Vulgata nicht wesentlich verschieden, jedoch ohne Obolen und Asterisken; die 2. Columne das sog. « Psalterium Romanum, » die erste von Hieronymus in Rom besorgte Revision der Itala; die 3. Columne das « Psalterium Hebraicum, » die lateinische Uebersetzung des Hieronymus nach dem Hebräischen; die 4. der Text der LXX (« Grecum ») mit lateinischen Schriftzeichen.

Bl. 1': Beg.: *Epistola beati Hieronimi de diapsalmata* (sic!). Von späterer (Jäcks) Hand ist beigefügt: « *ad marcellam* » Beg: *Quae acceperis reddenda cum foenere.* — Schl.: *tuo iudicio derelinquo* (das letze Wort in neuerer Zeit beigefügt).

Bl. 2-9: *Incipit epistola sancti Hieronimi ad Sunniam et Fretelam de psalterio que de LXX interpretum editione corrupta sunt.* — Schl.: *ergo dolatorium dici potest.*

(1) Erster Band. Erste Abtheilung. I. Lieferung (Bibelhandschriften). Bamberg. 1895, pages 36-39, art: 44.

Bl. 9 : *Incipit origo prophetiae Dauid regis psalmorum numero CL. Dauid filius Jesse.* — Schl. : *omnis spiritus laudet dominum.*

Bl. 9-9' : *Incipit praefatio sancti Hieronimi presbyteri. Psalterium Romae dudum positus emendarem.* — Schl. : *fonte potare.*

Bl. 9'-10 : *Incipit prologus beati Hieronimi in psalterium juxta Hebraeos quod ipse transtulit in latinum. Eusebius Hieronimus Soffronio suo salutem. Scio quosdam putare.* — Schl. : *meminisse mei.*

Bl. 10: Von späterer Hand mit Kleinerer Schrift der Hymnus: *Ave Maris Stella* etc. — Schl : *honor trinus et unus. Amen.*

Bl. 10'-11 : 44 Hexameter in rother Majuskelschrift (eine Art Vorrede). Beg.: *Nongentis pariterque nouem labentibus annis.* — Schl : *Quae minus ut dixi cum sint uulgata probamus.* Vgl. untem Provenienz!

Bl. 11' : *Versiculi Hieronimi presbyteri.* Beg.: *Psallere qui docuit.* — Schl.: *Celebrare triumphos. Expliciunt versus Damasi papae, item versus.* Beg.: *Aeterni patris.* — Schl.: *Traxit in eloquium felix citharista latinum.*

Bl. 12-150: *Psalterium quadruplex.*

In 4 Columnen (s. oben!). Am Schluss der Ps. 151 der LXX, jedoch ohne den griechischen Text, also nur Col. I, II, III, beschrieben.

Bl. 150': *Canticum Aesaie prophetae.* Beg.: *Confitebor tibi.* — Schl.: *sanctus Israhel.* (Columnen I, II, IV.)

Bl. 150'-151: *Canticum Ezechiae regis post recuperationem egritudinis* (sic!). Beg.: *Ego dixi in dimidio.* — Schl.: *in domo domini.*

Bl. 151'-152' : *Canticum Annae.* Beg.: *Exultavit.* — Schl.: *Cornu Christi sui.*

Bl. 152'-154: *Canticum Moysi prophetae.* Beg.: *Cantemus Domino.* — Schl.: *per siccum in medio eius.*

Bl. 154-156: *Canticum Abbacuc prophetae.* Beg.: *Domine audivi.* — Schl.: *in psalmis canentem.*

Bl. 156-159': *Canticum Moysi ad filios Israhel.* Beg.: *Audite caeli.* — Schl.: *terrae populi sui.*

Bl. 159'-160: *Ymnum* (sic!) *trium puerorum.* Beg.: *Benedicite omnia opera.* — Schl.: *et super exaltatus in saecula.* (Columnen I, II, IV.)

Bl. 160-161: *Canticum Zachariae prophetae.* Beg.: *Benedictus deus.* — Schl.: *in uiam pacis.* (Columnen I, II, IV.)

Bl. 161-161': *Canticum Mariae.* Beg.: *Magnificat.* — Schl.: *in saecula.* (Columnen I, II, IV.)

Bl. 161': *Canticum sancti Simeonis.* Beg.: *Nunc dimittis.* — Schl.: *plebis tuae israhel.* (Columnen I, II, IV.) Am Schlusse: *Expliciunt Amen Domino Christo Gratias.*

Bl. 162: *Oratio dominica.* (eine Columne lateinisch, dann eine grieschisch.)

Bl. 162: *Symbolum apostolorum* (ebenso.)

Bl. 162-162': *Ymnus matutinalis.* Beg.: *Te Deum laudamus.* — Schl.: *non confundar in aeternum.* — Dann: *Laus post lectionem sancti euangelii. Te Decet laus te decet ymnus... in saecula saeculorum. Amen.* (Ebenso, doch das Griechische nur bei einem Theil des Hymnus.)

Bl. 163-167: *Incipit Letania Greca — Item Latina.* Beg.: ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ — Schl.: ΚΥΡΙΕ ΕΛΕΗΣΟΝ. (Die zwei vorderen Columnen griechisch, die zwei hinteren lateinisch.)

Bl. 167: *Ymnus angelicus.* (2 Columnen: griechisch-lateinisch.) Das Lateinbeg.: *Gloria in excelsis* Schl.: *in gloria dei patris amen.*

Bl. 167-168: *Fides catholica Niceni concilii* (ebenso). Die Rückseite des Bl. 167 ist jedoch mit Hymnen beschrieben, die theilweise von der gewohnlichen Fassung etwas abweichen. (*Vox clara ecce intonat. — Veni redemptor gentium. — Veni creator spiritus. — Ut queant laxis. — Antra deserti. — O nimis felix. — Aurea luce et decore roseo.*)

Bl. 168-168': *Fides catholica edita a sancto Athanasio episcopo* (auf der rechten Halbseite, während die erste Columne hier frei blieb). Beg.: *Quicunque uult saluus esse.* — Der ursprüngliche Text bricht mit dem Ende des letzten Blattes (168') ab bei den Worten: *non confusione substantiae, sed...* doch ist er von späterer Handauf dem noch freien Theil der vorderen Halbseite ergänzt biszum Schl.: *saluus esse non poterit.*

Auf dieser letzten Seite ist die vordere Hälfte beschrieben mit Hymnen mit Neumen und zwar von verschiederen Händen:

a) *Hymnus quadragesimalis* des heil. Gregor des Gr. Beg.: *Clarum decus jejunii.* — Schl.: *dans spirituale gaudium. Presta...*

b) *Hymnus de quadragesima* vom heil. Hilarius Pietar. Beg.: *Jhesu quadragenariae.* — Schl.: *Presta pater per filium.* (Dies ohne Neumen.)

c) Hymnus auf das Leiden Christi vom heil. Gregor. Beg.: *(R)ex Christe factor omnium.* — Schl.: *Defende nos rex optime. Amen.*

Dann schiesst dieser Theil mit: *Benedicat nos deus pater custodiat nos*

iesus christus... indulgeat nobis dominus uniuersa delicta nostra.

Prov. u. Gesch.: Die Abfassungs-Zeit dieses prachtvollen und seiner wissenschaftlichen Bedeutung nach höchst werthvollen Psalteriums ist klav aus den Versen Bl. 10-11:

Nongentis pariterque nouen labentibus annis
ex illo, carnem quo sumpsit tempore Christus
Salomon . . . . . .
tertius . . . . . .
hoc et psalterium docte collegit in unum.

Salomon III, Bischof von Constanz und Abt von S.-Gallen († 5 Januar 920), hat es, wenn nicht mit eigener Hand geschrieben, so doch sicher im Kloster zu S.-Gallen schreiben lassen. Jedenfalls wurde der Codex, wie aus einer Bemerkung Ekkehards *(Casus S.-Galli, Pertz Mon. t. II. p. 147)* zu schliessen ist, bei einem Besuch Ottos II. aus der S.-Gallener Klosterbibliothek mit fortgenommen, gelangte dann später durch Erbschaft an Kaiser Heinrich II. und wurde von diesem der Bamberger Kathedrale überwiesen. (A. 17.)

Die eben erwähnten Worte des Chronisten lauten: *Abbate interea assumpto, Otto filius armarium sibi aperiri rogat. Quod ille renuere non ausus, condicto tamen risibili, ne tantus predo locum et fratres spoliaret, aperiri jubet. Ille autem libris optimis illectus plures abstulit; quorum tamen aliquos, Ekhardo rogante, postea reddidit.*

Ebd.: Wie gewöhnlich.

Litteratur: Blanchini, Vindiciae canon. script. Rom. 1740 p. 1-278. In t. I. CCLI.

Leitschuh, Führer durch die kgl. Bibliothek Bamberg. S. 40. 59.

Joh. Mar. Thomasii opera t. II. pp. 1-350.

Neugast, Episcopatus Constantiensis I. p. 267.

v. Murr. Merkwürdigkeiten d. fürstbischöft Residenzstadt Bamberg 1799. pp. 233-236.

Giesebrecht, Gesch. der deutschen Kaiserzeit 1860. II, 582. V. Auft. 1885. II. 601.

Dümmler, Gesch. d. ostfränk. Reiches. 1865. II. 680-682.

Hirsch, Jahrbücher d. deutsch. Reichs unter Heinrich II. 1864. II. 109 ff.

Delitzsch, Commentar über den Psalter. 1860 II. 424-454.

Dümmler, Das Formelbuch des Bischofs Salomo III. Leipzig 1857.

Schönfelder, Das Psalterium quadrupartitum der Bamberger Bibliothek in; Naumanns Serapeum, Leipzig 1865. p. 321-327.

Hamann, Canticum Moysi ex psalterio quadruplici Salomonis III. episc. Constant. et abb. Sangallensis. Lips. 1873.

Neber die lateinischen Schriftzeichen der griech. Septuaginta, sag. Itacistiche Anssprache, in denen die « Ellenici Fratres » in S.-Gallen auch mehrere andere Codices geschrieben, vgl. noch: Caspari, quellen zum Taufsymbol. Christiania 1866. S. 237.

Les manuscrits qu'il nous reste à passer en revue sont encore des Psautiers quadruples, mais, comme on le voit, celui de Bamberg paraît bien être l'original, composé par l'ordre de l'abbé Salomon III de Saint-Gall, en 909, ainsi qu'il conste de la pièce de vers citée par le Dr Leitschuh, et dont la suite fait connaître avec grand soin l'inspirateur et l'économie du travail. C'est d'après le manuscrit de Bamberg que Duemmler a publié cette composition métrique déjà connue par ailleurs (1). L'originalité de l'œuvre sangallienne en face des prétentions que, sur le nom de l'abbé Eudes, on pourrait prêter à celle de S. Martin de Tournai, ressort trop nettement des vers en question, pour que je ne les transcrive pas en entier. C'est d'ailleurs l'équivalent d'une description:

NONGENTIS PARITERQUE NOVEM labentibus annis
Ex illo, carnem quo sumpsit tempore Christus,
Filius Arnulfi regis cum sceptra teneret
Annis bissenis iuvenis HLUDOWICUS herilis,
Mente humili pollens SALOMON pietate redundans
TERTIUS a priscis et eodem nomine dictus,
Quos sibi pontifices legit Constantia dives,
Praesul et abba simul meritis electus opimis
Scriptores cauta varios indagine lustrat,
HOC ET PSALTERIUM DOCTE COLLEGIT IN UNUM,
Pandens lectori studioso mente sagaci

(1) Le Rev. G. D. W. Ommanney s'est occupé de ce manuscrit dans *A Critical Dissertation on the Athanasian Creed* Oxford 1897, p. 139.

On the modern fly-leaf of a Vatican MS., Pal. 39, dit-il, a note appears signed « P. Martinucci, » which refers obviously to this quadruple Psalter and throws some light upon its history: « Folium 43 hujus codicis est extractum ex codice praestantissimo Bibliothecae Bambergensis in Bavaria qui est autographus clarissimi Neugarli episcopi Constantiensis et abbatis Gallensis. In praedicto codice Bambergensi continetur Psalterium quadruplex quattuor columnis distinctum et in quarta columna legitur Psalterium Graecum iuxta LXX, Latino tamen charactere conscriptum. Codex ex Abbatia Sangallensi ab Henrico Imperatore Sancto nuncupato Cathedrali Bambergensi donatus fuit et modo inter cimilia eiusdem cathedralis asservatur. » The verses written ou this inserted leaf have been printed by Blanchinius (*Vindiciae Canonicarum Scripturarum*, Romae, 1740, p. CCLI). They commence « quos sibi pontifices legit Constantia dives, Praesul et Abba simul », and go on to describe the four versions of the Bamberg Psalter.

Comme on le voit, il manque à la copie du Palat. 39, les six premiers vers; ce qu'accuse lui-même le copiste au f° 43: « Versus anteriores hic qui desunt mea perditi sunt negligentia. » Il ne s'agit donc pas d'un feuillet arraché au Bambergensis et inséré dans le Palatinus, mais d'une simple copie, et d'une copie incomplète des six premiers vers par la faute du scribe.

Auctorum sensus vario sermone secretos.
Pagina bis binis loquitur nam quaeque columnis,
Quae stilus Hebraico verissima fonte refundat,
Hjeronimo haec reserante quidem sermone Latino;
Grecus et hic proprie sensus ac sermo patescit
Litterulis nostris nostroque caractere scriptus,
Quem tamen ex Greco versum sermone Latino,
Quam dixi supra, retinet quoque pagina scripta.
Ecclesia haec etiam iugiter Romana frequentat
Edicio communis et haec vulgataque fertur,
Ex quibus Hebraicae interpres linguae venerandus
Et reprobanda notat necnon retinenda figurat.
Sed tamen haec quarta translatio scripta columna
Est, quam praefatus bene Septuaginta secutus
Ex Greco in linguam transferre fideliter istam
Hjeronimus studuit totaque fide reseravit.
Hanc etiam populi psallunt orientis et isti,
Gallia quos genuit, quos et septentrio gignit.
Quadruplicem ergo, precor, cante nunc inspice, lector,
Psalterii formam vario sermone coactam,
Amplius et noli quovis paradigmate falli
Veredica ante oculos auctorum dogmata cernens.
Prima quidem supra folio descripta columna
Quae recitant Galli, retinet sermone fideli,
Horum Hjeronimo ceu dixi interprete fido:
Hac quicquid certe discordat ab editione
Hoc et ab Hebraico pariter distare memento.
Sed vulgata tenet minus et correcta secunda:
Haec et Romani psallunt Italique frequentant.
Tertia sed vere Hebraico translata magistro
Continet et nobis melius haec omnia pandit.
Ultima nam greco proprie sermone notata,
Quae minus ut dixi cum sint vulgata probamus (1).

Je transcrirai plus loin les litanies gréco-latines de ce Psautier quadruple. Avant de passer à celui d'Essen, il est utile de donner encore les trois ou quatre pièces *(Oratio dominica, Symbolum Apostolorum, Ymnus matutinalis, Laus post Lectionem Evangelii)* qui précèdent imédiatement ces Litanies dans le manuscrit de

(1) Cf. *Mon. Germ., Poetae latini medii aevi*, tomi IV pars prior, 1890, p. 347 s.

Bamberg, en reproduisant aussi fidèlement que possible la disposition des textes page par page et ligne par ligne. On comprendra dans un instant le motif de cette précaution.

f° 162.

ORATIO DOMINICA	ORATIO DOMINICA	Inde uenturus	Ecithen erchómenon
Pater noster qui es in c(a)elis	Pater imón o entis uranis	iudicare uiuos	crine zontas
Scificetur nomen tuu(m)·	Agiasthito to onoma su·	& mortuos·	ce nécrús
Adueniat regnu(m) tuu(m)·	Eltheto i basilia su·	Credo in sp(iritu)m s(an)c(t)um s(an)c/-t)am	Pisteuo tó pneuma to agíon· agian
Fiat uoluntas tua sic(ut) in c(a)elo & in terra·	Genithito tothelima su· os en urano ce epi tis gis·	ecclesia(m) catholicam	catholicin ecclesian
		s(an)c(t)orum co(m)-munionem.	agion cinonian.
Pane(m) n(ost)rum cottidianu(m) da nobis hodie·	Ton arton imon to(n) epusi on·dos imin· simeron·	remissione(m) peccator(um)	afesin amartion
Et dimitte nobis debita nostra sic(ut) & nos dimittimus debitoribus nostris·	Ceafes imin ta ofi limata imón os ce imis afimen tis ofi letes imón·	carnis resurrectione(m)	carcos anástasin
		Uitam aeternam. Am(en).	Zoin eonion Amen·
		YMNUS MATUTINALIS.	YMNUS MATUTINALIS.
Et ne nos inducas intemptationem.	Cemi isen egcis imas ispirasmon	Te d.eu)m laudamus	Se theos enumen
Sed libera nos amalo·	Alla rise imas apotuponi ru·	te d(omi)n(u)m confitemur·	se Kyrion exomologum(en)
SYMBOLU(M) APOS(TO)L/ORUM·	SYMBOLU(M) AP(OSTO)LORU(M)	Te a&ernum patrem om(n)is terra uenerat(ur)·	Se eonion patéra pasa igi
Credo in d(eu)m patrem omnipotente(m)	Pisteuo istheon patera pantocrátora	Tibi om(ne)s angeli tibi	Si pántes aggeli si
creatorem caeli & t(er)r(a)e·	pii tin uranu ce gis	c(a)eli & uniuersae potestates·	urani ce pase exusié.
Et in ih(esu)m xpm filium eius unicum	Ce ihm xn hiyon autu monogeni	Tibi cherubim & seraphim· incessa	Si cherubim ce seraphim acata
d(omi)n(u)m n(ost)-r(u)m·	ton Kyrion imón·	bili uoce p(ro)clamant	pausto· foni anacrazun·
Qui conceptus est de sp(irit)u s(an)c(t)o	Ton silifthenta ec pneumatos agios.	Scs. Scs. Scs· dns ds	Agios agios agios Ks oths

natus ex maria	genithentas ec marias	sabaoth·	sabaoth·
		Pleni s(unt) c(a)eli & terra·	Plilis urani ce i/gi
uirgine·	tis parthénu·		
Passus sub pontio pi	Pathónta epi pontio pi	maiestatis gloriae	tis megalosinis· tis doxis
lato crucifixus	látu staurothenta	tu(a)e·	su·
mortuus & sepultus·	thanenta ce tafenta·	Te gloriosus aposto	Se dedoxasménos. apostó
Descendit ad infer	Catelthonta istacato		
na tertia die	tata ti tríti iméra	lorum chorus·	lon chorus·
resurrexit	anastata	Te proph&arum·	Se proph&rôn
a mortuis·	apo ton necron·	laudabilis numerus·	enetos arithmos
Ascendit in c(a)elum	Anelthonta is tusuran(us)	Te martyru(m) candidat(us)	Se martyron eclampros
sed&	cathezomenos	laudat exercitus	eni stratós·
ad dexteram d(e)i	en dexia theu	Te per orbe(m) terraru(m)	Se cata pasan tin icuménin
patris omnipo(te)ntis	patrós pantodinamu.	sca confitet(ur) ecclesia.	i agia exomologi ecclesia·
		Patrem immense maiestatis·	Patera emméso megalosinis·
		Venerandum tuum ueru(m). unicu(m) filium·	
		Scm quoq(ue) paraclytu(m) sp(iritu)m·	
f° 162'			
Tu rex gloriae xpc		Miserere nri dne.	
Tu patris sempi		miserere nri·	
ternus es filius·		Fiat misericordia	
Tu ad liberandum		tua dne super	
suscepisti homine(m).		nos· quem admodv(m)	
n(on) horruisti		sperauim(us) in te	
uirginis uterum·		In te dne speraui·	
Tu deuicto mortis		non confundar	
aculeo· aperuisti		in a&ernum· LAUS	
credentibus		P(OST) LECT(IONEM) SCI EVANGEL(II)·	
regna c(a)eloru(m)·		Te decet laus	
Tu ad dexteram d(e)i		te dec& ymnus·	

sedes.
in gloria patris
Iudex crederis·
esse uenturus·
Te ergo qu(a)esumus
tuis famulis
subueni· quos pre
tioso sanguine
redemisti·
A&erna fac cum scis
tuis. gloria
munerari.
Saluum fac popu-
lu(m)
tuum dne·
& benedic here
ditati tuae·
Et rege eos
& extolle illos
usq(ue) in (a)&ernum
Per singulos dies·
benedicimus te·
Et laudamus
nomen tuum.
in s(a)eculum & in
s(a)eculum s(a)eculi·
Dignare dne die
isto. sine peccato
nos custodire
tibi gloria d(e)o
patri & filio cum
sco spu in saecula
saeculoru(m). Amen·

4° Le Manuscrit d'Essen (X° siècle).

Le manuscrit d'Essen est également un psautier quadruple et la disposition de ses quatre colonnes parallèles est de tout point conforme à celle du *Bambergensis*. Voici le spécimen qu'a bien voulu m'en fournir M. Franz Arens, l'auteur de plusieurs importants travaux sur l'histoire d'Essen, ses institutions liturgiques et autres, ses manuscrits, etc.

[Gallicum]	[Romanum]	[Hebraicum]	[Graecum]
nos autem	nos vero	nos autem	imis de
surreximus.	surreximus.	surreximus.	anestimen.

C'est du reste par là que commence le psautier d'Essen, auquel manquent, par conséquent, les 18 premiers psaumes et presque tout le 19e, sans parler des prologues.

A la suite du psautier, comme dans le manuscrit de Bamberg, viennent les cantiques scripturaires, dont les quatre derniers: [*H*]*ymnus trium puerorum*, *Canticum Zachariae prophetae*, *Canticum Mariae*, *Canticum Simeonis*, n'offrent plus non plus que trois textes: le *Gallicum*, le *Romanum* et le *Graecum*.

Je suis, à partir d'ici, l'ordre des pages tel qu'a bien voulu me le détailler M. Franz Arens.

f° recto: Oratio dominica (latine-graece)
Symbolum Apostolorm (id.)
Ymnus matitunalis
(Inc.) Te Deum laudamus
. . . . . .
(Des.) sanctum quoque paraclitum spiritum } (latine-graece).

f° verso: (Inc.) Tu rex glorie Christe
. . . . . .
(Des.) In te domine speravi
non confundar
in eternum. LAUS POST
LECTIONEM SANCTI EVANGELII
Te decet laus·
te decet ymnus·
tibi gloria deo
patri et filio cum
sancto spiritu in secula
seculorum. amen.

Jusqu'ici, comme on le voit, la suite et la disposition des matières dans le psautier d'Essen, est si exactement calquée sur celle du psautier de Bamberg, que, non seulement les pages commencent et finissent au même mot (v. g. *Inc.*: ORATIO... *Des.*: spiritum ‖ megalosinis.) mais que les lignes sont identiques chacune à chacune; par exemple:

	Bamberg	f° v°	Essen.
f° 162 v°:	In te domine speravi.		In te domine speravi
	non confundar		non confundar
	in eternum. LAUS		in eternum. LAUS POST
	P. LECTIONEM SCI EVANGEI.		LECTIONEM SANCTI EVANGELII
	Te decet laus		Te decet laus·

te decet ymnus	te decet ymnus·
tibi gloria deo	tibi gloria deo
patri et filio cum	patri et filio cum
sancto spiritu in secula	sancto spiritu in secula
saeculorum. Amen.	seculorum. Amen.

De même, le manuscrit d'Essen laisse vacantes: la demi colonne qui se trouve sous ce texte, et les deux colonnes ménagées en regard de la dernière partie du *Te Deum* et du *Te decet laus*.

Ici, la concordance cesse momentanément, par suite de l'insertion du Symbole *Quicumque* dans le manuscrit, à la page correspondant à la première page des Litanies dans le manuscrit de Bamberg. Mais cette concordance reparaît aussitôt après, sauf que le recto du *Bambergensis* devient verso dans l'*Essenensis*, comme on le verra plus loin. Dès à présent, je note le commencement de chacune des pages de la Litanie, tel qu'il est relevé par M. Franz Arens:

verso	*Inc.:* [α]για Μαρια ευχει υπερ ημων	recto	[S]ca Maria ora pro nobis.
	Des.:		Sebastiane
	Inc.: Βικτορ.		(S)ce Victor.
	Des.:		septem Germani.
	Inc.: [α]γιοι τεσσερες στεφανομενοι.		(S)ce quatuor coronati.
	Des.:		Antonine
	Inc.: [α]γιε Φριδολινε.		(S)ce Fridoline.
	Des.:		Lucia
	Inc.: [α]για Αναστασια		(S)ca Anastasia.
	Des.:		Gertrudis.
	Inc.: [π]αντες αγιοι ευχεσθαι υπερ ημων		[O]mnes sancti orate pro nobis.
	Des.:		Ut ecclesiam tuam sublimare digneris.
	Inc.: [Υ]ιε Θυ.		[F]ili Dei
	Des.:		Christe audi nos. ter.
	[K]υριε ελεισον. [X]ρε ελεισον		
	[K]υριε ελεισον.		

Là s'arrête le manuscrit d'Essen. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces Litanies.

5° Le manuscrit de Cologne. (N° VIII du XI-XII siècle)

Le manuscrit de Cologne garantit ainsi, par surcroît, la fidélité du copiste à suivre son modèle, puisqu'il arrive à se rencontrer avec lui page par page. Cette fidélité matérielle est encore poussée plus loin. Le nom de Louis l'Enfant déjà visé dans la Préface

ERRATUM

Page 524, 3me ligne avant la fin, *au lieu de*: Le manuscrit de Cologne garantit...
lire: Le manuscrit d'Essen garantit...

métrique, et que le manuscrit original insère dans les invocations de sa Litanie, se retrouve dans les Litanies d'Essen, comme il se retrouvera dans celui de Cologne, un siècle ou deux après que la réalité historique puisse continuer de justifier une pareille mention.

Voici la description que donnaient, en 1874, du manuscrit de Cologne, Guillaume Wattenbach et Philippe Jaffé, dans leurs *Ecclesiae metropolitanae Coloniensis Codices manuscripti* (1).

VIII. (Darmst. 2009) membranaceus saeculi XI-XII, forma maxima, foliorum 164.

Psalterium iussu Salomonis III episcopi Constantiensis et abbatis S.-Galli anno 909 sic compositum, ut, paginis quadrifariam divisis, simul legantur tres psalmorum versiones Latinae, et una Graeca versio item litteris Latinis scripta. (Hujus psalterii exemplum primum in bibliotheca Bambergensi servatur, signatum A.I.14).

Praemissa haec sunt:

f° 1-8 Hieronymi ad Sunniam et Fretetam epistola (ed. in Hieronymi Opp. ed. Vallarsius I, 635).

f° 8 Origo prophetiae. Hieronymi praefatio. Hieronymi ad Soffronium epistola (ed. Vallarsius IX, 1153).

f° 9 Versus de psalterio hoc auctoritate Salomonis episcopi facto (ed. ex cod. Bambergensi Dümmlerus, Gesch. des ostfränkischen Reichs II, 681). Deest et Hieronymi ad Soffronium epistolae finis et horum versuum initium, versus sex complexum, propterea quod inter fol. 8 et 9 exisum folium est.

f° 9 v° « Versiculi Hieronymi presbyteri » (Numero 27):

« Psallere qui docuit dulci modulamine sanctos » cet. « Item versus » (10 numero):

« Aeterni patris pariterque in nomine Nati » cet.

Finito psalterio haec addita sunt:

f° 147 v° « Canticum Aesaiae prophete » (Is. 12).

« Canticum Ezechiae (Is. 38, 10-20).

f° 148 v° « Canticum Annae » (I Reg. 2, 1-10).

f° 149 v° « Canticum Moysi » (Exod. 15, 1-19).

f° 151 « Canticum Abacuc » (Habacuc 3).

(1) BEROLINI, 1874, p. 3.

f° 153 « Canticum Moysi » (Deuter. 32, 1-43).

f° 156 v° « Hymnus trium puerorum » (cf. Dan. 3. 57 sqq).

f° 157 « Canticum Zachariae prophetae » (Lucas 1, 68-79).

f° 158 « Canticum Mariae » (Lucas 1, 46-55).
« Canticum S.-Simeonis » (Lucas 2, 29-32).

f° 159 « Oratio dominica » (Matth. 6, 9-13).
« Symbolum apostolorum »: « Credo in Deum patrem » cet.
« Ymnus matutinalis »: « Te Deum laudamus » cet.

f° 160 « Fides catholica edita a sancto Athanasio episcopo. »

f°160-164v° Litania et Graeca et Latina.

(Conferas velim quae de hoc codice et praecipue de versibus illis fol. 9 scriptis dixit Dümmlerus in libro: Forschungen zur Deutschen Geschichte VI (1866 125.) Sed de codice ibi commemorato Pal. 39, ubi itidem versus illi demtis sex prioribus scripti sunt, accuratius egit Jos. Blanchini Vindiciarum pag. CCLI. Novissime eos itemque Canticum Moysi e cod. Bamb. edidit V. D. Hamannus in commentatione, quae Lipsiae a. 1874 prodiit.)

6° Le Manuscrit de Saint-Martin de Tournai
(Paris, Bibliothèque nationale, Nouv. acq. lat. 2195)

M. Léopold Delisle a fait à ce manuscrit dans ses *Mélanges de Paléographie et de Bibliographie,* (1) les honneurs d'une intéressante description, que je me fais un devoir de transcrire ici tout au long.

Quadruple version du psautier, savoir: les trois versions latines de S. Jérome et la version grecque des Septante, transcrite en caractères latins. Voici les premiers mots de chacune de ces versions, qui, dans le manuscrit sont disposées synoptiquement sur quatre colonnes, et qui commencent au folio 8 verso.

Gallicum. — Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit et in cathedra pestilentiae non sedit. — Sed in lege Domini voluntas ejus et in lege ejus meditabitur die ac nocte. — Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum

(1) Paris, 1880, pp. 150 ss.

suum dabit in tempore suo. — Et folium ejus non defluet, et omnia quecumque faciet prosperabuntur. — Non sic impii,non sic, sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ. — Ideo non resurgunt impii in judicio neque peccatores in consilio justorum. — Quoniam novit Dominus viam justorum et iter impiorum peribit.

Romanum. — Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit et in cathedra pestilentiæ non sedit. — Sed in lege Domini voluntas ejus et in lege ejus meditabitur die ac nocte. — Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus apuarum, — Quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non decidet et omnia quæcumque faciet prosperabuntur. — Non sic impii, non sic, sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ. — Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in consilio justorum. — Quoniam novit Dominus viam justorum et iter impiorum peribit.

Hebraicum. — Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit in cathedra derisorum non sedit. — Sed in lege Domini voluntas ejus et in lege ejus meditabitur die ac nocte. — Et erit tanquam lignum transplantum juxta rivulos aquarum. — Quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non defluet; et omne quod fecerit prosperabitur. — Non sic impii, sed tanquam pulvis quem projecit ventus. — Propterea non resurgunt impii in judicio neque peccatores in congregatione justorum. — Quoniam novit Dominus viam justorum et iter impiorum peribit.

Grecum. — Makarios anir os uc eporeuthi en buli asebon, ce en odo amartolon uc esti. ce epi cathedra limon uc ekatisen. — Alli en ti nomo Kiriu tho thelima autu. ce en to nomo autu meletisi imera ce nictos. — Ce este os to xilon to pefiteumenon para tas diexodus ton idaton. — O ton carpon autu dosi en cero autu. — Ce ton fillon autu uc aporusete. ce panta osa an pii cateuvodothisete. — Uc hutos i asebis, uc hutos. allios o chnus on ecripti o anemus apo prosopu tis gis. — Dia tuto uc anastisonte asebis en crisi ude amartoli en buli diceon. — Oti ginosci Kirios odon diceon. ce odos asebon apolite.

Chacune de ces quatre versions se termine au folio 108 par un titre final :

Explicit psalterium gallicum secundum hebraicum et LXX[a] interpretes emendatum a sancto Hieronimo presbitero. — Explicit psalterium romanum, quod de hebreo in grecum transtulerunt LXX interpretes. — Explicit psalterium hebraicum quod de hebreo in latinum transtulit Hieronimus presbiter. — Explicit psalterium grecum, quod in aliquibus locis concordat cum gallico, in aliquibus cum romano, in aliquibus cum hebraico.

En tête du psautier sont les pièces suivantes :

f° 1 v° « Incipit origo prophetiæ regis David psalmorum numero centum quinquaginta. David filius Jesse, cum esset in regno suo, quatuor elegit... »

f° 1 v° « Hieronimus ad Paulam et Eustochium de correctione psalterii in latino juxta LXX interpretes. Psalterium Romæ dudum positus emendaram... »

f° 2 « Hieronimus Sophronio, quod liber psalmorum unus sit et non plures secundum quosdam, et quod omnes psalmi auctorum sint qui ponuntur in titulis, et quod ipse psalterium de hebreo transtulerit in latinum. Hieronimus Soffronio suo salutem Scio quosdam putare psalterium in quinque... »

f° 2 « Incipit æpistola sancti Hieronimi presbiteri ad Sunniam et Fretelam, de verbis psalterii, quæ de septuaginta interpretum editione corrupta sunt. Dilectissimis fratribus Sunniæ et Fretelæ et ceteris qui vobiscum Domino serviunt. Vere in vobis apostolicus... »

Les corrections interlinéaires qu'on lit à plusieurs endroits de ce morceau, témoignent des efforts tentés au XIIe siècle, probablement par un moine de Saint-Martin de Tournai, pour rétablir des mots grecs altérés par le copiste du manuscrit.

f° 7 « Hieronimus ad Marcellam de diapsalmate. Quæ acceperis reddenda cum fœnore sunt... »

A la suite du psautier, on trouve (folio 108) le texte des cantiques, qui sont pour la plupart en quadruple version ; puis, les alphabets latin, grec et hébraïque (folio 116 v°) ; l'Oraison dominicale et le Symbole des apôtres en latin et en grec (ibid) ; le *Te Deum*, intitulé « Hymnus Sanctorum Ambrosii et Augustini episcoporum, » dont les onze premiers versets sont seuls accompagnés de la version grecque (folio 117) ; le Symbole de saint Athanase (folio 117) les Litanies des saints, en latin et en grec (folio 117 v°)

Une longue inscription tracée à la fin du volume (folios 118 v° et 119), nous apprend qu'il appartient à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, et qu'il avait été copié en 1105 par l'ordre de l'abbé Eudes, depuis évêque de Cambrai :

> Liber Sancti Martini Tornacencis (1) cenobii. Si quis hunc librum de æcclesia Sancti Martini Tornacensis abstulerit vel auferri permiserit, anathema sit. Fiat. Fiat. Amen. Amen.
>
> Anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo quinto, et a restauratione hujus cenobii quarto decimo, scriptus est liber iste in hoc ipso cenobio

(1) Une main moderne a transformé ce mot en *Turonensis*.

a quodam fratre monacho subdiacono, precipiente viro venerandæ memoriæ domno Odone primo monacho et primo abbate hujus sancti cenobii. Qui venerandus abbas eodem anno raptus ad episcopatum Camaracensis civitatis, non sine damno totius nostræ congregationis nobis ablatus est; consecratusque est episcopus supradictæ Camaracensis civitatis a Manasse Remensi metropolitano et septem comprovincialibus episcopis, anno dominicæ incarnationis millesimo centesimo quinto, indictione tertia decima, epacta III^{a}, sexto nonas Julii, die dominica, Romanæ urbis cathedræ presidente domno Paschali papa, Francorum regnum gubernante rege Philippo. Nostrum vero cenobium rexit annis XIII^{cim}, in quibus ita ei divina gratia affuit ut, cum ante ejus adventum per trecentos fere annos nullus in hoc loco monachus fuerit, infra duodecim annos, non solum terras et mansiones et officinas et quæque usibus servorum Dei sont necessaria, verum etiam plus quam LXX^{ta} monachos omnipotenti Domino regulariter servituros in hoc loco aggregaverit.

Volume sur parchemin, de 119 feuillets. 375 millimètres sur 285.

De ce manuscrit, l'un des plus précieux débris de la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai (1) paraît dériver le Psautier quadripartite de Saint-Amand, aujourd'hui conservé à Valenciennes. Il faut aussi en rapprocher le manuscrit latin 15198 de la Bibliothèque nationale, mais celui-ci ne renferme, en regard les unes des autres, que la version hébraïque, la version romaine et la version grecque écrite en caractères latins. — Nous avons aussi, dans le magnifique psautier, n° 8846 du fonds latin, la réunion des trois versions latines de saint Jérôme. — Dans la préface de son édition du *Psalterium juxta Hebræos Hieronymi* (Lipsiæ, 1874. in-8), M. Paul de Lagarde a donné quelques indications sur plusieurs manuscrits qui renferment synoptiquement les différentes versions du psautier. (2)

7° Le Manuscrit B.1.37 de la Bibliothèque de Valenciennes.
(N° 7 du Catalogue de Mangeart, N° 14 du Catalogue de A. Molinier. CCXL de l'Index major de Saint-Amand.)

J'emprunte la description de ce Psautier au *Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes*, par J. MANGEART, (3) en la complétant par les renseignements donnés par M. A. MOLINIER au tome XXV du

(1) Voyez *Le Cabinet des manuscrits*, I, 317

(2) Voyez aussi le *Serapeum*, année 1865, t. XXVI, p. 321.

(3) Paris, Techener, 1860, p. 13 et suiv.

Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France. — Départements (1).

Très grand in-folio 509×345 sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écrit. à 2 et 4 colonnes, du XIIe siècle. 176 feuillets de 48 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, vertes et bleues, dont plusieurs sont ornées, coloriées et rehaussées d'or.

« Incipit origo prophetiae regis David psalmorum numero centum quinquaginta. — David, filius Jesse... »

Puis suivent les lettres de saint Jérôme à Paula et Eustochium : « Psalterium dudum Rome... »

à Sophronius: « Scio quosdam putare... »;

à Somma : « Vere in nobis apostolicus... »;

et à Marcella : « Qu(a)e acceperis reddenda... »

Extraits d'Origène puis le Psautier (f° 9 v°)

Incipit psalterium gallicanum secundum hebraicum et LXX interpretes emendatum a sancto Ieronimo presbitero.	Incipit psalterium romanum. Quod de Hebreo in grecum transtulerunt LXX interpretes.	Incipit psalterium hebraicum. Quod de hebreo in latinum transtulit Ieronimus presbiter.	Incipit psalterium grecum quod in aliquibus locis concordat cum gallico. In aliquibus cum romano. In aliquibus cum hebraico.
B	B	B	M
EATUS. VIR. Q(ui) non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. et in cathedra pestilentiæ non sedit.	EATUS. VIR. Q(ui) non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. et in cathedra pestilentie non sedit.	EATUS. VIR. Q(ui) non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. in cathedra derisorum non sedit.	AKARIOS. Anir. os uc eporeuthi en buli asebon. ke en odo amartolon uc esti. ke epi cathedra limon uc ekatisen.
Sed in lege Domini voluntas eius et in lege eius meditabitur die ac nocte.	Sed in lege Domini fuit voluntas eius et in lege eius meditabitur die ac nocte.	Sed in lege Domini voluntas eius et in lege eius meditabitur die ac nocte·	Alli en to nomo Kiriu thothèlima autu. ke en tonomo autu melatisi imera ke nictos.

(1) Paris. Plon, 1894, p. 197.

Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.	Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.	Et erit tanquam lignum transplantatum iuxta rivulos aquarum.	Ke este os toxilon topefiteumenon paratas diexodus ton idaton.
Quod fructum suum dabit in tempore suo.	Quod fructum suum dabit in tempore suo.	Quod fructum suum dabit in tempore suo.	Oton carpon autu dosi en cero áutu.
Et folium eius non defluet. et omnia quecumque faciet prosperabuntur.	Et folium eius non decidet. et omnia quecumque faciet semper prosperabuntur.	et folium eius non defluet. et omne quod fecerit prosperabitur.	Ke tofillon autu uc aporusete. ke panta osa anpii cateunodothisete.
Non sic impii non sic: sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ.	Non sic impii non sic. sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ.	Non sic impii sed tanquam pulvis quem proicit ventus.	Uc hutos iasebis uc hutos. alli os ochorus on ecriptio anemus. apo prosopu tisgis.
Ideo non resurgent impii in iudicio.	Ideo non resurgent impii in iudicio.	Propterea non resurgent impii in iudicio.	Diatuto uc anastisonte asebis en crisi.

f° 129 « Consuetudinaria cantica... ». Il s'agit ici des Cantiques d'Isaïe *(gallicum et grecum)*, d'Ezechias, d'Anne, de Moïse, d'Habacuc, et de Moïse (ces cinq derniers cantiques avec le texte quadripartite), des trois enfants dans la fournaise, de Zacharie, de Notre-Dame, et de saint Siméon *(gallicum, (romanum) et grecum)*.

f° 135 Textes grec et latin, (écrits sur deux colonnes, texte latin à gauche et texte grec (caractères romains) à droite) du *Pater*, du *Credo* et du *Te Deum* (f° 138'-139), ce dernier attribué à saint Augustin et à saint Ambroise.

f° 139 Symbole de saint Athanase, en latin seulement. A la suite, les Litanies, occupant quatre pages; texte latin à gauche, et texte grec (caractères romains) à droite. « On y trouve la plupart des saints vénérés dans nos contrées. » (Mangeart.)

f° 141' « Incipit excerptum sancti Jeronimi de Psalterio. Prologus ejusdem operis. — Proxime cum Origenis psalterium, quod euchiridion ille vocabat... » C'est le *Breviarium*.

f° 152' Extraits sans titre de saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Isidore; début: « Rerum omnium quas creavit Deus alias esse materias, alias esse formas, non solum ratio, sed etiam auctoritas confirmat. »

f° 160 Court commentaire sur l'évangile de saint Matthieu: « Nomen libri, evangelium grece, bonum nuntium latine — sed nec sine meritis ad beatitudinem pervenitur.

f° 169' « Anselmus Cantuariensis. De beatitudine sanctorum. — Multi homines quibus nonnunquam boni mores... » Cf. *Hist. littéraire de la France*, IX, 428.

f° 173 Homélie. « Progenies viperarum quomodo... Quasi dicat, ego sum bona arbor... »

f° 176' « De distinctione trium annorum quibus predicavit Iohannes et distinctione illorum trium quibus predicavit Jesus. — Johannes Baptista predicationem incepit antequam — quia sciebat se usque ad legitimum tempus non perventurum. Cf. SANDERUS, n° 82 F.

§ II.

RAPPORTS DE CES MANUSCRITS ENTRE EUX.

Il s'agit maintenant d'examiner quelles sont les relations de ces divers manuscrits, les uns vis-à-vis des autres, en les comparant entre eux sur les points qui leur sont communs.

Voici d'abord le schéma de ces points communs, abstraction faite des préfaces ou prologues du psautier.

		1			2			3			4			5			6			7		
		S. Gall. 17			Bamberg			Essen			Cologne			Tournai			S. Amand			C. 13 Inf.		
I.	Psaumes.	1	D	G	1	Q	R	1	Q	R	1	Q	R	1	Q	R	1	Q	R	1	D	G
II.	Cantiques scriptur.	2	D	G	2	Q	R	2	Q	R	2	Q	R	2	Q	R	2	Q	R	2	D	G
III.		4	D	G																		
IV.	*Pater noster.*	5	D	G	3	D	R	3	D	R	3	D	R	3	D	R	3	D	R	5	D	G
V.	Symbole des Apôtres.	6	D	G	4	D	R	4	D	R	4	D	R	4	D	R	4	D	R	6	D	G
VI.	*Te Deum.*	3	D	G	5	D	R	5	D	R	5	D	R	5	D	R	5	D	R	4	D	G
VII.	*Te decet laus.*				6	D	R	6	D	R	6	D	R	6	D	R	6	D	R			
VIII.	Litanies.	7	D	G	7	D	G	8	D	G	8	D	G	8	D	R	8	D	R			
IX.	*Gloria in excelsis.*				8	D	G													8	D	G
X.	Symbole de Nicée.				9	D	G													7	D	G
XI.	Symbole *Quicumque.*				10			7			7			7			7			3		
		G			B			E			C			T			A			S		

Dans un premier émargement, j'énonce les pièces sur lesquelles porte la comparaison; les documents figurent en regard, dans autant de colonnes (1 à 7) qu'il y a de manuscrits comparés. Chacune de ces colonnes, à son tour, se divise en trois compartiments. Dans le premier, j'indique par des chiffres, l'ordre de succession des pièces. Dans le deuxième, je note au moyen des sigles Q (quadruplex) ou D (duplex), le nombre des textes qu'on trouve, pour chaque cas, mis en parrallèle dans

ces mêmes manuscrits (1). Dans le troisième enfin, je désigne par la lettre G (grec) ou R (romain) le caractère employé pour la transcription du texte grec. L'absence de sigles dans ces deux derniers compartiments (ligne XI) signifiera que l'espace réservé à la transcription du texte grec est demeuré vide.

De nos sept manuscrits, deux seulement, G et S, nous donnent en lettres grecques tous leurs textes grecs, y compris par conséquent le *Te Deum*, mais ils diffèrent entre eux quant à la teneur de ces textes, et quant au nombre, aussi bien qu'à la succession des pièces finales (IV à XI). S n'est pas plus d'accord avec les cinq autres (BECTA), sur ces deux points, qu'il ne l'est avec G. Il ne l'est pas même avec B pour les pièces IX et X, qu'il possède seul avec lui. Nous l'écartons par conséquent de notre examen.

Si nous retenons G, c'est surtout en raison de sa traduction grecque du *Te Deum*. Il a été démontré ci-dessus, pages 152-153, qu'une lacune de ce manuscrit au mot *veneratur* (sans parler de sa répercussion au mot *venerandum*) et le barbarisme significatif εμμεσω, pour rendre *immensae*, se retrouvent dans BECTA. C'est du reste, en dehors du lieu commun de provenance, la relation la plus étroite qui rattache l'un à l'autre les deux manuscrits, ou si l'on veut, les deux traditions, du Cod. 17 de Saint Gall et du Psautier de Bamberg.

Nous allons bien retrouver quelque chose dans les Litanies. Mais, pour tout le reste, ce sont surtout des différences qui résultent de la confrontation de G avec BECTA. Dans ceux-ci, le *Te Deum* suit le *Pater* et l'*Apostolicum*. Il les précède, et même dès avant le dernier des cantiques scripturaires, *Nunc dimittis* (ligne III), dans celui-là.

Dans BECTA, le *Te decet laus* bénédictin fait suite au *Te Deum*. Il est absent dans G, comme est absent le *Quicumque*, présent dans les cinq autres manuscrits.

On n'omettra pas de remarquer que le manuscrit Sicilien (S), qui s'accorde avec ceux-ci pour augmenter du *Quicumque* sa collection, laisse comme eux béante la colonne où devrait figurer le texte grec, parallèlement au texte latin de ce symbole.

Ne dirait-on pas que, sur la foi du nom de S. Athanase inséré dans le titre, tous semblent attendre ainsi la découverte de l'« original ? » Cette découverte vainement attendue dans le manuscrit de Bamberg en 909, puis dans la copie de Cologne, n'aurait donc pas été jugée désespérée vers 1422 ; tant s'imposait encore, favorisé par la vacance traditionnelle de la colonne réservée au grec, le prestige d'un grand nom trop facilement accepté (2).

(1) Il est inutile de remarquer que le cantique des trois enfants et les trois cantiques du Nouveau Testament, bien que confondus avec les autres cantiques scripturaires sous le sigle Q, devraient plutôt être mis à part sous le sigle T *(Triplex)*.

(2) On connaît, de l'*Athanasianum*, jusqu'à sept versions grecques différentes. Les quatre premières, après un plus ou moins grand nombre d'éditions précédentes, ont été réunies par MONTFAUCON, dans la *Diatribe in Symbolum* QUICUMQUE, qu'on trouve au t. IV de son édition de S. Athanase (col. 652 sqq.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de voir cette attente se manifester même en milieu grec : le caractère bilingue du manuscrit sicilien, la série liturgique de ses cantiques scripturaires, qui le rattache au rit romain, nous autorisent à croire que nous serions plutôt sous le régime latin, ou du moins suffisent à nous expliquer ici la part prise à la persuasion latine dans la question de l'auteur de *Quicumque* (1).

Mais ces détails nous importent peu pour le moment. J'ai hâte d'arriver à l'examen des Litanies. Cet examen va confirmer l'accord entre eux de BECTA, reconnus déjà tous cinq en relations des plus étroites (pour le *Te Deum*) avec un terme commun G.

On pourrait s'arrêter encore à remarquer 1° l'identité de la succession 1 à 6 (lignes I à VII) dans ces cinq manuscrits, et 2° l'insertion commune aux quatre manuscrits ECTA du symbole de S. Athanase avant les Litanies (2). J'aime mieux signaler un élément de classement subdivisionnaire plus intéressant, dans ce fait que la

— Cf. MIGNE, *Pat. gr.*, t. XXVIII, col. 1567 sqq.). CASPARI, dans ses *Quellen* etc. (III, 263-267), en a fait connaître deux autres, auxquelles le Rev. OMMANNEY, dans sa *Critical Dissertation on the Athanasianum*, adjoignait, en 1897, le texte de l'Horologium grec (Venise 1868), où il semble n'avoir été inséré qu'à partir de 1777 environ. Du reste aucun des manuscrits de toutes ces versions ne paraît guère remonter au delà du XIVe siècle ; la plupart seraient même du XVe ou du XVIe siècle. Il ne serait donc pas étonnant que notre manuscrit sicilien, lui-même du XIVe siècle, ne l'eût pas encore, si, d'une part, le Rev. Ommanney ne croyait voir la première version visée par Nicolas d'Otrante, c'est à dire au commencement du XIIe siècle, tandis que la troisième l'aurait été de même, au XIIIe siècle, notamment par Manuel Calecas, et si, d'autre part, le même savant n'inclinait à chercher précisément en Sicile et dans le sud de l'Italie, le lieu de provenance de ces deux versions. Quoi qu'on décide sur ces divers points, le témoignage négatif de notre manuscrit sicilien paraît devoir être pris en considération. Sans entrer plus avant, pour ma part, dans la difficulté, je me contente de renvoyer à la Dissertation du Rev. Ommanney, dont je ne connais pas la nouvelle édition, qui paraissait au commencement de 1905 (la première est de 1897).

(1) Je ne m'arrête pas à l'iotacisme de la transcription, qui n'indiquerait pas nécessairement une main latine. Pour être un peu plus fréquent qu'on ne devrait peut-être s'y attendre dans un manuscrit grec, (si l'on peut dire toutefois que les manuscrits grecs eux mêmes soient tellement exempts de cette singularité), cette orthographe, explicable au surplus chez un italiote, est loin de s'épanouir ici comme dans G, et surtout comme dans BECTA. On peut voir, sur l'iotacisme graphique à S. Gall, une note intéressante de CASPARI, dans ses *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols* etc., Christiana, 1866 (VIII. Das griechische Nicaeno-Constantinopolitanum in Occidentalischer Form nach einer Sanct Gallener Handschrift (N° 338) aus dem zehnten Jahrhundert, p.237, note 30.)

(2) J'ai cherché à me rendre compte de la fréquence de la combinaison commune aux quatre manuscrits ECTA : je ne l'ai pas une seule fois rencontrée parmi les 53 que je trouve pour 68 Psautiers passés en revue, presque au hasard, un peu partout.

Je crois utile de faire part au lecteur, sous forme de schema synoptique, du résultat de ma petite enquête. Voici d'abord, en suivant les numéros d'ordre des 54 lignes de ce schema, les documents auxquels se réfère chacune d'elles.

I. Notre Manuscrit de Bamberg. — II. Nos Manuscrits d'Essen, de Cologne, de Tournai et de Saint-Amand. — III. Psautier de Charles le Chauve (Bibl. Nat. Lat., 1152). — IV. Harleian, 1770. — V. Bibl. Nat. Lat., 13-159. — VI. Bodl. Can. Pat. Lat., 88. — VII. Vat. Palatin, 34. — VIII. Vatican. 8183. — IX. Vat. Palatin, 832. — X. Vat. Palatin, 26. — XI. Metz, 14. — XII. Vat. Regin., 1743. — XIII. Vat. Palat., 33. — XIV. Florence, Laurent. Plut. XXVII, 3. — XV. Milan, Bibl. Ambrosienne C. 13 Inf. — XVI. Vat. Palat., 28. — XVII. Saint-Gall, 17. — XVIII. Vat. Regin., 12. — XIX. Salisbury, 150 et Nicholas Bacon's Psalter (Cambridge University, 1156). — XX. Brit. Mus. Arundel, 60. — XXI. Vat. Palatin, 36. — XXII. Bodl. 2188, 877 ; Laud. 286. — XXIII. Harleian, 1607. — XXIV. Vat. Palatin, 39, Cambridge Trinity College R. 17-1, Psautier d'Utrecht (Bibl. Universit. 484). — XXV. Vatican, 7599, 7722. — XXVI.

traduction grecque des Litanies est transcrite en caractères grecs dans BEC, tandis qu'elle l'est en caractères romains dans TA. C'est de cette distinction que je m'autorise, aussi bien que d'autres particularités secondaires des Litanies de TA, pour grouper à part, d'un coté BEC et de l'autre TA.

Vatican, 84. — XXVII. Vat. Palatin, 29. — XXVIII. Harleian, 1896. — XXIX. Vat. Regin. 1816. — XXX. Vat. Ottobon. 47. — XXXI. Vat. Palat. 35. — XXXII. Vatican, 7791. — XXXIII. CCC, Cambridge Parker CCCXCI. — XXXIV. Bodl. 953, Harleian, 1806, Vat. 8188. — XXXV. Vatican, 8945, Ottobon. 2921, Harleian, 1688, 1719, 1892. — XXXVI. Vatican, 6859. — XXXVII. Harleian 863. — XXXVIII. Laud Miscell., 448. — XXXIX. Cambridge Parker E. I. 387. — XL. Harleian, 2356. — XLI. Lothair Psalter. — XLII. Vatican, 3770, Palatin, 27. — XLIII. Salisbury, 180. — XLIV. Paris, Bibl. Mazarine, 364. — XLV. Florence, Laurent. Plut. XVI, 37. — XLVI. Florence, Laurent. Plut. XVII, 6. — XLVII. Saint-Gall, 20. — XLVIII. Brit. Mus. Reg. 2 B. V. — XLIX. Vat. Ottobon. 255. — L. Vat. Palatin, 31. — LI. Lambeth, 427. — LII. Brit. Mus. Addit. 18.043. — LIII. Saint-Gall, 15.

Pour mettre un peu d'ordre dans la variété des combinaisons reconnues, j'ai réuni d'abord celles dans lesquelles le *Te Deum* ne vient qu'après les Cantiques scripturaires, puis celles dans lesquelles il se mêle à ceux du Nouveau Testament, puis celles dans lesquelles il les précède, et enfin celles dans lesquelles il n'intervient pas. La présence du *Gloria in excelsis* dans 24 de ces combinaisons aurait pu déterminer aussi peut-être un classement, en ce qu'elle témoigne d'une tradition archaïque intéressante dans un livre liturgique de cette nature et de cette destination. Mais il fallait choisir, et puisque c'est à propos du *Te Deum* que vient cette digression, c'est le *Te Deum* aussi que j'ai préféré prendre pour pivot. J'ai dû m'abstenir toutefois, comme il l'eût fallu pour caractériser les psautiers bénédictins, de distinguer le *Te decet laus* du *Te Deum*, les descriptions des Catalogues ne faisant pas assez constamment cette distinction.

Il ne me reste plus qu'à donner l'explication des sigles représentatifs des pièces dont je compare les divers groupements.

3 = le Cantique des trois enfants *(Benedicite)*.
Z = le Cantique de Zacharie *(Benedictus)*.
M = le Cantique de Notre Dame *(Magnificat)*.
S = le Cantique du Vieillard Siméon *(Nunc dimittis)*.
T = le *Te Deum*.
P = le *Pater*.
A = le Symbole des Apôtres.
G = le *Gloria in excelsis*.
C = le Symbole de Nicée-Constantinople.
Q = le Symbole de S. Athanase *(Quicumque)*.
L = les Litanies.

I.	.	3	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	P	A	T	L	G	C	Q	.	.	.	.	.
II.	.	3	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	P	A	T	.	.	.	Q	.	.	.	.	L
III.	.	3	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	G	.	Q	.	.	P	A	.
IV.	.	3	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	.	Q	.	.	.	.	L
V.	.	3	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	C	Q	.	.	.	.	.
VI.	.	3	Z	M	.	G	.	S	.	.	.	.	.	.	A	.	.	C	P	.	T	.	.	Q	.	.	.	.	L
VII	.	3	Z	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	.	.	.	.	.	L
VIII.	.	3	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	Q	.	.	.	.	.
IX.	.	.	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	P	A	T	.	.	.	.	.	.	.	.	L
X.	.	.	Z	M	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	.	Q	.	.	.	.	.
XI.	.	.	.	.	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	A	T	.	G	.	.	.	.	.	.	.
XII.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	G	.	A	.	.	.	C	P	.	T	.	.	Q	.	.	.	.	L
XIII.	.	3	Z	.	.	.	S	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	T	.	.	.	Q	.	.	.	.	L
XIV.	.	3	Z	.	.	.	S	T	.	.	.	.	.	.	.	Q	.	P	.	.	.	.	C	.	.	.	.	G	
XV.	.	3	Z	M	.	Q	.	.	T	.	.	.	.	.	.	.	.	P	A	.	.	.	C	.	.	.	.	G	
XVI.	.	3	Z	M	.	.	S	T	.	.	.	.	.	.	.	.	.	P	A	.	.	.	.	Q	.	.	.	.	L

Je n'ai pas besoin d'observer en outre, combien significatif doit paraître l'accord de BEC dans leur transcription des Litanies en caractères grecs, si l'on songe que jusque là, le texte grec des Psaumes, des Cantiques, du *Pater*, du *Credo*, du *Te Deum*, et du *Te Decet laus* y avait été transcrits en caractères romains.

| | | |

§ III.

La Letania Greca.

Mais la teneur des Litanies nous convaincra davantage. Nous y arrivons enfin. C'est encore Saint-Gall qui va nous servir de pivot, mais ce ne sera plus, comme pour le *Te Deum*, par le moyen de son manuscrit N° 17, ce sera par celui du *Bambergensis*. J'ai donné plus haut la Litanie du N° 17. Je transcrirai maintenant celle du *Bambergensis*, en ayant soin de faire précéder chaque invocation bilingue d'indications numériques conventionnelles, qui serviront tout à l'heure à la comparaison synoptique de ce texte avec ceux de GECTA, sans qu'il soit besoin de recommencer, pour chacun d'eux, la transcription des invocations déjà connues :

Je supprime les mots ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ et *ora pro nobis* bien que, dans le manuscrit, ils soient répétés in extenso à chaque ligne.

f° 163

		Incipit LETANIA GRECA	Item LATINA
II.		ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCA MARIA ORA PRO NOBIS.
III.	1.	ΑΓΙΕ ΜΙΧΑΗΛ	SCE Michael ora pro nobis
	2.	ΓΑΒΡΙΗΛ	Gabrihel
	3.	ΡΑΦΑΗΛ	Raphahel
IV.		ΪωΑΝΝΗ	Iohannes
V.	1.	ΠΕΤΡΕ	Petre
	2.	ΠΑΥΛΕ	Paule
	3.	ΑΝΔΡΕΑ	Andrea
	4.	ΪΑΚωΒΕ	Iacobe
	5.	ΪωΑΝΝΗ	Iohannes
	6.	ΦΙΛΙΠΠΕ	Philippe
	7.	ΒΑΡΘΟΛΟΜΕΕ	Bartholomee
	8.	ΜΑΤΘΕΕ	Mathee
	9.	ΘΟΜΑ	Thoma
	10.	ΪΑΚωΒΕ	Iacobe
	11.	ΘΑΔΔΕΕ	Tathee
	12.	CΙΜωΝ	Simon
	13.	ΜΑΤΘΙΑ	Mathia
	14.	ΒΑΡΝΑΒΑ	Barnaba
	15.	ΜΑΡΚΕ	Marce

	16.	ΑΓΙΕ ΛΟΥΚΑ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE Luca ora pro nobis
	17.	ΣΤΕΦΑΝΕ	Stephane
VI.	1.	ΛΙΝΕ	Line
	2.	ΚΛΙΤΕ	Clete
	3.	ΚΛΗΜΗ	Clemens
	4.	ξΙξΤΕ	Xixte
	5.	ΚΡΝΙΛΙΕ	Corneli
	6.	ΚΥΠΡΙΑΝΕ	Cypriane
	7.	ΑΛΕξΑΝΔΡΕ	Alexander
	8.	ΦΙΛΙξ	Felix
	9.	ΑΓΑΠΙΤΕ	Agapite
	10.	ΚΑΛΛΙΣΤΕ	Caliste
	11.	ΜΑΡΚΕΛΛΕ	Marcelle
	12.	ΣΤΕΦΑΝΕ	Stephane
	13.	ΟΥΡΒΑΝΕ	Urbane
	14.	ΜΑΡΚΕ	Marce
	15.	ΪΓΝΑΤΙ	Ignati
	16.	ΠΟΛΥΚΑΡΠΕ	Policarpe
	17.	CEBACTIANE	Sebastiane
	18.	ΦΑΒΙΑΝΕ	Fabiane ora pro nobis.
	19.	ΒΙΚΕΝΤΙΕ	Vincenti
	20.	ΑΝΑCΤΑCΙ	Anastasi
	21.	ΕΙΡΗΝΕΕ	Hyrenee
	22.	ΒΑΛΕΝΤΙΝΕ	Valentine
	23.	ΤΙΒΟΥΡΤΙΕ	Tiburti
	24.	ΒΑΛΕΡΙΑΝΕ	Valeriane
	25.	ΜΑξΙΜΙΑΝΕ	Maximiane
	26.	ΒΙΤΑΛΙΕ	Vitalis
	27.	ΓΕωΡΓΙΕ	Georgi
	28.	ΙΟΥΒΕΝΑΛΙΕ	Iuvenalis
	29.	ΕΒΕΝΤΙΕ	Eventi
	30.	ΘΕΟΔΟΥΛΕ	Theodole
	31.	ΕΥCΕΒΙΕ	Eusebi
	32.	ΚΙΡΙΑΚΕ	Cyriace
	33.	ΝΑΒΟΡΙΕ	Nabor
	34.	ΚΙΡΙΝΕ	Cyrine
	35.	ΒΑCΙΛΙΔΕ	Basilidis
	36.	ΠΡωΚΕCCE	Processe
	37.	ΜΑΡΤΙΝΙΑΝΕ	Martiniane
	38.	CΙΜΠΛΙΚΙΕ	Simplici

39.	ΑΓΙΕ ΦΑΥCΤΙΝΕ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE	Faustine ora pro nobis.
40.	ΑΒΔΟ		Abdo
41.	CENNEC		Sennes
42.	ΦΕΛΙΚΙCCIME		Felicissime
43.	ΑΓΑΠΙΤΕ		Agapite
44.	ΔΟΝΑΤΕ		Donate
45.	ΛΑΥΡΕΝΤΙΕ		Laurenti
46.	ΥΠΠΟΛΙΤΕ		Yppolite
47.	ΚΡΙCΟΓΟΝΕ		Chrisogone
48.	ΙωΑΝΝΕ		Johannes
49.	ΠΑΥΛΕ		Paule
50.	ΚΟCΜΑ		Cosma
51.	ΔΑΜΙΑΝΕ		Damiane
52.	ΜΑΡΚΕΛΛΙΝΕ		Marcelline
53.	ΠΕΤΡΗ		P&re
54.	ΓΕΡΒΑCΙΕ		Gervasi
55.	ΠΡωΤΑCΙ		Protasi
56.	ΝΑΖΑΡΙ		Nazari
57.	ΚΕΛCΙΕ		Celse
58.	ΒΙΤΕ		Vite
59.	ΜΟΔΕCΤΕ		Modeste
60.	ΒΙΚΤωΡ		Victor
61.	ΤΙΜΟΘΕΕ		Timothee
62.	ΕΡΜΗ		Hermes
63.	ΑΔΑΥΚΤΕ		Adaucte
64.	ΠΡΟΤΗ		Prote
65.	ΥΑΚΙΝΘΕ		Iacinte
66.	ΑΔΡΙΑΝΕ		Adriane
67.	ΓΟΡΓΟΝΙΕ		Gorgoni
68.	ΝΙΚΟΜΕΔΙ		Nicomedis
VII. 1.	ΚΕCΑΡΙΕ		Cesari
2.	ΘΕωΔΟΡΗ		Theodore
3.	ΜΙΝΑ		Mennes
4.	CΑΤΟΥΡΝΙΝΕ		Saturnine
5.	ΧΡΥCΑΝΤΕ		Chrisante
6.	ΒΙΓΛΙΕ		Vigili
7.	ΛΟΥΚΙΑΝΕ		Luciane
8.	ΜΑΥΡΕ		Maure
9.	ΚΑΛΟΚΕΡΕ		Calocere
10.	ΠΑΝΤΑΛΕΟΝ		Pantaleon

11.	ΑΓΙΕ ΜΕΝΝΕ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE Menne ora pro nobis
12.	ΚΑCΤΟΛΕ	Castole
13.	ΑΒΟΥΝΔΕ	Abundi
14.	ΪΑΝΟΥΑΡΙΕ	Ianuari
15.	ΠΕΡΕΓΡΙΝΕ	Peregrine
16.	ΒΟΝΙΦΑΤΙΕ	Bonifaci
17.	ΦΑΥCΤΙΝΕ	Faustine
18.	ΚΙΡΙΛΛΕ	Quirine
19.	ΠΑΝΚΡΑΤΙΕ	Pancrati
20.	ΜΑΡΚΕ	Marce
21.	ΜΑΡΚΕΛΛΙΑΝΕ	Marcelliane
22.	ΓΑΥΔΕΝΤΙΕ	Gaudenti
23.	ΚΑCCΙΑΝΕ	Cassiane
24.	ΛΟΥΚΙΑΝΕ	Luciane
25.	ΧΡΙCΤΟΦΟΡΕ	Christofore
26.	ΒΑΛΕΡΙ	Valeri
27.	ΜΑΥΡΙΚΙΙ	Maurici
28.	ΕξΟΥΠΕΡΙ	Exuperi
29.	ΚΑΝΔΙΔΕ	Candide
30.	ΒΙΚΤΟΡ	Victor
31.	ΒΙΤΑΛΙΕ	Vitalis
32.	ΔΙΟΝΥCΙΕ	Dionisi
33.	ΡΟΥCΤΙΚΕ	Rustice
34.	ΕΛΕΥΘΕΡΙ	Eleutheri
35.	ΓΕΜΙΝΙΑΝΕ	Geminiane
36.	ΒΕΝΙΓΝΕ	Benigne
37.	ΔΕCΙΔΕΡΙ	Desideri
38.	CΙΜΦΟΡΙΑΝΕ	Simphoriane
39.	ΚΡΙCΠΙΝΕ	Crispine
40.	ΚΡΙCΠΙΝΙΑΝΕ	Crispiniane
41.	ΚΙΝΤΙΝΕ	Quintine
42.	ΪΝΝΟΚΕΝΤΙΕ	Innocenti
43.	ΠΡΟΙΕΚΤΕ	Proiecte
44.	ΦΛΟΡΙΑΝΕ	Floriane
45.	ΓΕΡΕΟΝ	Gereon
46.	ΑΛΒΑΝΕ	Albane
47.	ΧΗΛΙΑΝΕ	Chiliane
48.	ΟΥΡCΑΙ	Urse
49.	CΟΥΛΠΙΚΙΕ	Sulpici
50.	CΕΡΒΙΛΙΑΝΕ	Seruiliane

51.	ΑΓΙΕ ΓΟΡΔΙΑΝΕ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE	Gordiane ora pro nobis
52.	ΕΠΙΜΑΧΕ		Epimache
53.	ΒΑΛΕΝC		Valens
54.	CENECI		Senesi
55.	ΓΕΟΡΓΙΕ		Georgi
56.	ΒΙΤΑΛΗC		Vitalis
57.	ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΕ		Fortunate
58.	ΛΟΝΓΙΝΕ		Longine
59.	ΚΙΡΙΑΚΕ		Quiriace
60.	ΛΟΥΚΙΑΝΕ		Luciane
61.	ΡΟΥΦΙΝΕ		Rufine
62.	CEKOYNΔINE		Secundine
63.	ΠΡΙΜΕ		Prime
64.	ΦΙΛΙΚΙΑΝΕ		Feliciane
65.	ΕΜΜΕΡΑΜΜΕ		Hemmeramme
66.	ΓΕΝΕCI [ΥΠΕΡ ΗΜωΝ		Genesi
67.	ΑΓΙΟΙ ΑΘωΟΙ ΜΑΡΤΥΡΕC ΕΥΚΕCΘΑΙ	SCI	Innocentes mart orate pro nobis·
68.	ΤΕCCΑΡΑΚΟΝΤΑ ΜΑΡΤΥΡΕC		Quadraginta mar
69.	ΕΠΤΑ ΑΔΕΛΦΟΙ		Septem germani
70.	ΤΕCCΑΡΕC CΤΕΦΑΝΟΜΕΝΟΙ		Quatuor coronati
71.	ΔΙΔΙΜΙ		Gemini
VIII. 1.	ΑΓΙΕ CΙΛΒΕCΤΕΡ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE	Siluester ora pro nobis
2.	ΓΡΕΓΟΡΙΕ		Gregori
3.	ΛΕΟΝ		Leo
4.	ΟΥΡΒΑΝΕ		Urbane
5.	ΔΑΜΑCΕ		Damase
6.	ΑΠΟΛΛΙΝΑΡΙΕ		Apollinaris
7.	CΑΒΙΝΕ		Sabine
8.	ΑΘΑΝΑCΙΕ		Athanasi
9.	ΚΥΡΙΛΛΕ		Cyrille
10.	ΘΕΟΦΙΛΕ		Theophile
11.	ΖΗΝΟΝ		Zeno
12.	ΠΡΟΚΟΥΛΕ		Procule
13.	ΦΙΡΜΕ		Firme
14.	ΕΥCΕΒΙΕ		Eusebi
15.	ΗCΙΔωΡΕ		Isidore
16.	ΗΛΑΡΙΕ		Hilari
17.	ΜΑΡΤΙΝΕ		Martine
18.	ΒΡΙΚΚΙ		Bricci
19.	ΓΕΡΜΑΝΕ		Germane

	20.	ΑΓΙΕ ΜΕΔΑΡΔΕ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE Medarde ora pro nobis
	21.	ΒΕΔΑCΤΕ	Uedaste
	22.	ΑΝΙΑΝΕ	Aniane
	23.	ΑΜΑΝΔΕ	Amande
	24.	ΪΟΥCΤΕ	Iuste
	25.	ΡΕΜΕΔΙ	Remedi
	26.	ΑΜΒΡΟCΙ	Ambrosi
	27.	ΑΥΓΟΥCΤΙΝΕ	Augustine
	28.	ΙΕΡΟΝΥΜΕ	Ieronime
	29.	ΦΑΥCΤΙΝΕ	Faustine
	30.	ΦΛΟΔΟΑΛΔΕ	Flodoalde
	31.	CΙΜΠΛΕξ	Simplex
	32.	ΟΝΟΡΑΤΕ	Honorate
	33.	ΜΑξΙΜΕ	Maxime
	34.	ΠΑΥΛΙΝΕ	Pauline
	35.	CΕΒΕΡΙΝΕ	Seuerine
	36.	CΕΒΕΡΕ	Seuere
	37.	ΤΡΟΦΙΜΕ	Trophime
	38.	ΑΝΤΟΝΙΝΕ	Antonine
	39.	ΦΡΙΔΟΛΙΝΕ	Fridoline
	40.	ΛΙΒΕΡΤΙΝΕ	Libertine
	41.	ΠΟΝΤΙΑΝΕ	Pontiane
	42.	ΓΑΪΕ	Gaie
	43.	ΕΛΕΙ	Elei
	44.	ΚΟΛΟΥΜΒΑ	Columba
IX.	1.	ΒΕΝΕΔΙΚΤΕ	Benedicte
	2.	ΚΟΛΟΥΜΒΑΝΕ	Columbane
	3.	ΓΑΛΛΕ ΕΥΧΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	GALLE ORA PRO NOBIS
	4.	ΟΤΜΑΡΕ ΕΥΧΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	OTMARE ORA PRO NOBIS
	5.	ΜΑΓΝΕ	Magne ora pro nobis
	6.	ΑΝΤΟΝΙΕ	Antoni
	7.	ΠΑΥΛΕ	Paule
	8.	ΑΡCΕΝΙ	Arseni
	9.	ΒΑCΙΛΙΕ	Basili
	10.	ΜΑΚΑΡΙΕ	Machari
	11.	ΒΑΚΟΥΜΙΕ	Bachumi
	12.	ΒΑΦΝΟΥΤΙΕ	Bafnuti
	13.	ΪΛΑΡΙΟΝ	Hilari
	14.	ΕΚΙΤΕ	Equiti
	15.	ΠΕΡΜΙΝΙΕ	Permini

	16.	ΑΓΙΕ CICINNIE ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCE Sisinni ora pro nobis
	17.	CYMEON	Symeon
	18.	ΜΑξΕΝΤΙ	Maxenti
	19.	ΠΛΑΚΙΔΕ	Placide
X.	1.	ΑΓΙΑ ΦΕΛΙΚΙΤΑ	SCA Felicitas
	2.	ΠΕΡΠΕΤΟΥΑ	Perp&ua
	3.	ΠΕΤΡΟΝΙΛΛΑ	P&ronella
	4.	ΑΓΝΕ	Agnes
	5.	ΑΓΑΘΕ	Agatha
	6.	ΧΡΙCΤΙΝΑ	Xpina
	7.	ΕΥΛΑΛΙΑ	Eulalia
	8.	ΚΟΛΟΥΜΒΑ	Columba
	9.	ΜΑΡΓΑΡΙΤΑ	Margar&a
	10.	CKOΛΑCΤΙCA	Scolastica
	11.	ΕΥΦΕΜΙΑ	Eufemia
	12.	ΙΟΥCΤΙΝΑ	Iustina
	13.	ΕΥΓΕΝΙΑ	Eugenia
	14.	ΚΗΚΙΛΙΑ	Cecilia
	15.	ΛΟΥΚΙΑ	Lucia
	16.	ΑΝΑCΤΑCΙΑ	Anastasia
	17.	ΦΕΛΙΚΟΥLA	Felicula
	18.	ΤΕΚΛΑ	Tecla
	19.	CABINA	Sauina
	20.	BALBINA } *sic*	Sotheris } *sic*
	21.	COΘΕΡΙC } *sic*	Balbina } *sic*
	22.	COYCANCA	Susanna
	23.	ΠΡΙCKA	Prisca
	24.	ΠΟΤΕΝΤΙΑΝΑ	Potentiana
	25.	ΠΡΑξΙC	Praxes
	26.	ΒΕΑΤΡΙξ	Beatrix
	27.	ΒΙΒΙΑΝΑ	Uibiana
	28.	ΔΙΓΝΑ	Digna
	29.	ΕΜΕΡΙΤΑ	Emerita
	30.	ΔΑΡΙΑ	Daria
	31.	ΒΑCΙΛΛΑ	Basilla
	32.	ΓΕΝΟΒΕΦΑ	Genouefa
	33.	ΒΑΡΒΑΡΑ	Barbara
	34.	ΙΟΥΛΙΤΤΑ	Iulitta
	35.	ΙΟΥΛΙΑΝΑ	Iuliana
	36.	ΡΕΓΙΝΑ	Regina

37.	ΑΓΙΑ	ΡΕΠΑΡΑΤΑ ΕΥΚΟΥ ΥΠΕΡ ΗΜωΝ	SCA Reparata ora pro nobis
38.		ΡΕCΤΙΤΟΥΤΑ	Restituta
39.		ΕΜΕΡΕΝΤΙΑΝΑ	Emerentiana
40.		ΦΟΥCΚΑ	Fusca
41.		ΕΠΥΓΕΝΙΑ	Epigenia
42.		ΑΥΡΕΛΙΑ	Aurelia
43.		ΘΕΟΔΟCΙΑ	Theodosia
44.		ΡΕΓΟΥΛΑ	Regula
45.		ΑΦΡΑ	Afra
46.		ΒΕΡΕΝΑ	Uerena
47.		ΠΕΛΑΓΙΑ	Pelagia
48.		ΜΑΡΙΝΑ	Marina
49.		ΙΟΚΟΥΝΔΑ	Iocunda
50.		ΓΑΥΔΕΝΤΙΑ	Gaudentia
51.		ΑΛΔΕΙΓΟΥΝΔΙC	Aldegundis
52.		ΡΑΔΕΓΟΥΝΔΙC	Radegundis
53.		ΜΟΝΕΓΟΥΝΔΙC	Monegundis
54.		ΒΡΙΓΙΤΑ	Brigitta
55.		ΓΕΡΔΡΟΥΔΙC	Gerdrudis
XI.		ΠΑΝΤΕC. ΑΓΙΟΙ. ΕΥΧΕCΘΑΙ ΥΠΕΡ ΗΜΟΝ	Omnes s(an)c(t)i orate pro nobis.
XII.	1.	ΥΠΕΡ ΑCΠΙCΤΗC ΓΕΝΟΥ ΛΥΤΡΟCΑΙ· ΗΜΑC ΚΕ·	Propitius esto libera nos do(mi)ne·
	2.	ΥΠΕΡ ΑCΠΙCΤΗC· ΓΕΝΟΥ CΥΓΧωΡΙCΟΝ ΗΜΙΝ ΚΕ	Propitius esto parce nobis dne.
XIII.	1.	ΑΠΟ ΠΑΝΤΟC ΚΑΚΟΥ ΛΥΤΡΟCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ·	Ab omni malo libera nos dne·
	2.	ΑΠΟ ΤΙC ΟΡΓΙ'CCΟΥ ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ	Ab ira tua libera nos dne.
	3.	ΑΠΟ ΠΑΝΤΟC ΚΑΤΑ'ΡΡΟΥ ΛΥΤΡωCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ	Ab omni morbo libera nos dne.
	4.	ΑΠΟ ΠΑCΗC ΑΝΟΜΙΑC ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Ab omni iniquitate libera nos dne·
	5.	ΑΠΟ ΠΑCΙC ΑΚΑΘΑΡCΙΑC ΚΑΡΔΙΑC Κ(ΑΙ) CΟΜΑΤΟC ΡΥCΕ ΗΜΑC ΚΕ.	Ab omni inmunditia cordis & corporis lib. nos dne·
	6.	ΑΠΟ ΚΙΝΔΥΝΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΡΥ'CΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	A periculo mortis libera nos dne·
XIV.	1.	ΔΙΑ ΤΟΥ C̈ΡΟῩC ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per crucem tuam libera nos dne·
	2.	ΔΙΑ ΤΗC ΤΕ ΚΟΥCΙCCΕ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per genitricem tuam libera nos Nos dne·

	3. ΔΙΑ ΤΗϹ ΚΑΤΑΒΑϹΕωϹ ϹΟΥ ΡΥϹΑΙ ΗΜΑϹ ΚΥΡΙΕ·	Per ascensionem tuam libera nos K̄.
	4. ΔΙΑ ΤΟΥ ΠΑΘΟΥϹ ϹΟΥ ΡΥϹΑΙ ΗΜΑϹ ΚΥΡΙΕ·	Per passionem tua(m) libera Nos dne·
	5. ΔΙΑ ΤΗϹ ΑΝΑϹΤΑϹΕΟϹ ϹΟΥ ΡΥϹΑΙ ΗΜΑϹ ΚΥΡΙΕ·	Per resurrectionem tua(m) libera nos dne
	6. ΔΙΑ ΤΗϹ ΑΝΑΛΗΨΕΟϹ ϹΟΥ ΡΥϹΑΙ ΗΜΑϹ ΚΥΡΙΕ	Per ascensionem tuam libera nos dne·
	7. ΔΙΑ ΤΗϹ ΜΕΓΑΛΟϹΥΝΗϹ ΤΙϹ ΕΛΕΥϹΕΟϹ ϹΟΥ ΡΥϹΑΙ ΗΜΑϹ ΚΕ̄.	Per magnitudine(m) aduentus tui lib. nos dne
XV.	ΑΜΑΡΤΟΛΟΙ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥϹΟΝ ΗΜΟΝ.	[P]eccatores te rogamus audi nos·
XVI.	1. ΙΝΑ ΕΙΡΗΝΗΝ ΗΜΙΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ(Ν) ΕΠΑΚΟΥϹΟΝ.	Ut pacem nobis dones te rogam. audi nos.
	2. ΙΝΑ ΥΓΙΑΝ ΗΜΙΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ̄ ΕΠΑΚΟΥϹΟ̄.	Ut sanitatem nob. dones te rogam. audi nos.
	3. ΙΝΑ ΑΦΕϹΙΝ ΑΜΑΡΤΙωΝ ΗΜωΝ ΗΜΙΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥϹΟ̄ ΗΜΟ̄.	Ut remiss. peccat. nror. don. te r. aud. N.
	4. ΙΝΑ ΑΕΡωΝ ΕΥΚΡΑϹΙΑΝ ΗΜΙΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕ ΠΑΡΑΛΟΥ.	Ut aeris temperie(m) bona(m) nob. dones te rogam. audi nos.
	5. Ῑ. ΚΑΡΠΟΝ ΓΙϹ ΗΜΙΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕ ΠΑΡΑΚΛΟΥΜΕ̄ ΕΠΑΚΟΥ.	Ut fruges térr(a)e nob. dones te rogam. audi nos.
	6. ΙΝΑ ΤΟΝ ΚΥΡΙΝ ΟΔΙΝΑ ΑΠΟϹΤΟΛΙΚΟΝ ΕΙϹ ΑΓΙΑΝ ΕΚΛΟΓΗΝ ΔΙΑΦΥΛΑξΕ ΚΑΤΑΖΙΟΝϹΙϹ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥϹΟΝ ΗΜΟΝ.	Ut domnum apostolicum in sca religione conseruare digneris. te rogamus audi nos
	7. ΙΝΑ ΑΥΤω. Τω ΖΟΗΝ Κ. ΥΓΙΑΝ ΔωΡΗϹΗ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑ.	Ut ei uita(m) & sanitate(m) dones té rogam. aud. Nos.
	8. ΙΝΑ ΤΟΝ ΚΥΡΙΝ ΛΟΥΔΟΒΙΚΟ ΡΙΓΑ Κ. ΤΟΝ ϹΤΡΑΤΟΝ ΤΟΝ ΧΡΙϹΤΙΑΝΟΝ ΔΙΑΦΙΛΑξΕ ΚΑΤΑΖΙωϹΙϹ ϹΕ ΠΑΡΑ	Ut domnum hludouuicum rege(m) & exercitv(m) xpianorum conseruare digneris te rogamus audi nos.
	9. ΙΝΑ ΑΥΤΟΙϹ ΖωΗΝ Κ. ΥΓΙΑΝ ΑΜΑΚΑΙΝΙΚΟϹ ΔωΡΗϹΗϹ ϹΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥϹΟΝ ΗΜΟΝ.	Ut eis uita(m) & sanitatem atq. uictoriam dones te rogamus audi nos.
	10. ΙΝΑ ΑΠΑΝΤΑ ΤΟΝ ΛΑΟΝ ΤΟΝ ΧΡΙϹΤΙΑΝΟΝ ΤΟΝ ΤΙΜΙω ΕΜΑΤΙ	Ut cunctum populum xpianum precioso sanguine tuo redemptum

	COY ΕΞΑΓΟΡΑCΘΕΝΤΑ ΔΙΑΦΙΛΑξΕ ΚΑΤΑΖΙωCIC CΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ·	conseruare digner. te rogamus audi Nos.
11.	ΙΝΑ Τω ΛΑω Τω ΧΡΙCΤΙΑΝω ΕΙΡΗΝΙΙΝ Κ. ΟΜΟ ΨΥΧΙΑΝ ΔωΡΙCΕ ΚΑΤΑΖΕωΙCIC CΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕ·	Ut populo xpiano pacem et una nimitate(m) largiri dign. te rogamus
12.	ΙΝΑ ΑΥΤΟΙC ΖωΪΝ Κ. ΥΓΙΑΝ ΑΜΑΔΕ ΚΑΙ ΙΙΙΚΟC ΔωΡΙCΕΙ CΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜΟΝ·	Ut eis uita(m) & sanitate(m) atq. uictoriam dones te rogamus audi nos
13.	ΙΝΑ ΤΗΝ ΕΚΛΗCΙΑΝ COY ΥΠΟCΤΗΡΙξΕ ΚΑΤΑξΙωCIC. CΕ ΠΑΡΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜΟΝ.	Ut ecclesiam tuam sublimare di gneris te rogamus audi nos·
XVII.	ΥΙΕ Θ̄Ῡ CΕ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥΜΕΝ ΕΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜΟΝ.	Fili d(e)i te rogamus audi nos
XVIII. 1.	Ο ΑΜΝΟC ΤΟΥ Θ̄Ῡ Ο ΑΙΡΩΝ ΤΑC ΑΜΑΡΤΙΑC ΤΟΥ ΚΟCΜΟΥ CΥΓΧωΡΙCΟΝ ΗΜΙΝ ΚΥΡΙΕ.	Agnus d(e)i qui tollis peccata mundi parce nobis dne·
2.	Ο ΑΜΝΟC ΤΟΥ Θ̄Ῡ. Ο ΑΙΡΩΝ ΤΑC ΑΜΑΡΤΙΑC ΤΟΥ ΚΟCΜΟΥ ΔωΡΙCΑΙ ΗΜΙΝ ΕΙΡΗΝΗΝ.	Agnus d(e)i qui tollis peccata mundi dona nobis pacem.
3.	Ο ΑΜΝΟC ΤΟΥ Θ̄Ῡ Ο ΑΙΡΩΝ ΤΗΝ ΑΜΑΡΤΙΑΝ ΤΟΥ ΚΟCΜΟΥ ΕΛΕΗCΟΝ ΗΜΑC.	Agnus d(e)i qui tollis pæccata mundi miserere nobis
XIX. 1.	ΧΡ̄Ε ΠΑΚΟΥCΟΝ ΗΜΟΝ. ΤΡΙΤΟΝ.	Xp̄e audi nos Ter
2.	ΚΥΡΙΕ ΕΛΕΗCΟΝ 3. Χ̄Ρ̄Ε ΕΛΕΗCΟΝ	KYRIE ELEISON· X̄P̄E ELEISON
4.	ΚΥΡΙΕ ΕΛΕΗCΟΝ	KYRIE ELEISON.

Il est admis sans contestation que le manuscrit de Cologne descend en ligne directe de celui de Bamberg. Cela ne veut pas dire, et je ne crois pas, pour ma part, qu'il ait été copié directement sur celui de Bamberg. Je le croirais plutôt copié sur celui d'Essen, ou tout au moins sur un tiers inconnu qui dominerait à la fois celui d'Essen et celui de Cologne, tout en dépendant lui-même de celui de Bamberg. J'en trouve la preuve dans trois particularités, toutes matérielles en quelque sorte, dont la présence de part et d'autre me paraît tout-à-fait décisive. C'est pour cela que je n'hésite pas à ramener au Xe siècle, dans le premier tableau des titres du *Te Deum* (1), le manuscrit d'Essen généralement cité comme étant du IXe.

(1) Cf. ci-dessus, p. 171, n° 18.

Commençons par constater la parfaite identité des Litanies gréco-latines dans les trois documents. Ce sera l'affaire d'un simple coup d'œil sur le schema suivant. Dans ce schema, les invocations du texte de Bamberg sont représentées par les numéros d'ordre qui leur sont assignés ci-dessus. J'en rapproche les numéros qui représentent à leur tour les textes d'Essen et de Cologne et qui sont le résultat de la constation de leur identité avec celles de Bamberg. Pour surcroît d'exactitude, j'ai soin de noter, au fur et à mesure, dans chaque document, le commencement des folios recto et verso. On se rappelle que l'insertion du *Quicumque* dans l'*Essenensis* et le *Coloniensis* met ces derniers en avance d'un recto sur le *Bambergensis*.

B. f° 163. II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.
E. f° verso. II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.
C. f° 160'. II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.

B. 14. 15. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17.
E. 14. 15. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17.
C. 14. 15. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17.

B. f° 163'. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34.
E. . . . . .
C. f° 161. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34.

B. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57.
E. . . . . .
C. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57.

B. f° 164. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. VII, 1. 2. 3. 4. 5. 6.
E. . . . . .
C. f° 161'. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. VII, 1. 2. 3. 4. 5. 6.

B. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29.
E. . . . . .
C. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29.

B. f° 164'. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46.
E. f° recto. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46.
C. f° 162. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46.

B. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70.
E. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70.
C. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70.

B. f° 165. 71. 72. VIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.
E. f° verso. 71. 72. VIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.
C. f° 162'. 71. 72. VIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.

B. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38.
E. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 33. 35. 36. 37. 38.
C. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38.

B. f° 165'. 39. 40. 41. 42. 43. 44. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
E. f° recto. 39. 40. 41. 42. 43. 44. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
C. f° 163. 39. 40. 41. 42. 43. 44. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

B. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. X, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
E. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. X. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
C. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. X, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

B. f° 166. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33.
E. f° verso. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33.
C. f° 163'. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33.

B. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55.
E. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55.
C. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55.

B. f° 166'. XI. XII, 1. 2. XIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. XIV, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.
E. f° recto. XI. XII, 1. 2. XIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. XIV, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.
C. f° 164. XI. XII, 1. 2. XIV, 1. 2. 3. 4. 5. 6. XIV, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

B. XV. XVI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.
E. XV. XVI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.
C. XV. XVI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.

B. f° 167. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.
E. f° verso. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.
C. f° 164'. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.

Les constatations d'identité qu'accuse ce schema ne sont vraiment pas banales, pour peu qu'on songe à la difficulté qu'il y a de trouver, d'une Eglise à l'autre, deux litanies qui se ressemblent à ce point.

Rappelons-nous, d'ailleurs, qu'il s'agit:

a) de trois psautiers quadruples, genre assez rare et qui crée, tout d'abord, entre ces trois manuscrits, un premier lien;

b) que la succession des pièces dont les Psaumes et les cantiques scripturaires y

sont suivis, forme une combinaison qui leur est spéciale (Voir ci-dessus, page 534, note 2);

c) que leur *Te Deum* bilingue offre exactement les mêmes oublis, les mêmes barbarismes, (ci-dessus page 153), la même disposition matérielle (ci-dessus page 523);

Voici maintenant d) que leurs Litanies, réparties en 8 pages 1/3, de 40 lignes chacune, sont absolument semblables, que les invocations y sont absolument les mêmes, dans le même ordre;

J'ajoute qu'on y constate les mêmes fautes et les mêmes particularités aux mêmes endroits.

Par exemple, pour citer deux cas dont notre schema numérique ne peut tenir compte, au f° 166 des Litanies de Bamberg on lit (X. 20 et 21):

ΑΓΙΑ ΒΑΛΒΙΝΑ ΕΥΧΟΥ ΥΙΙΕΡ ΗΜΟΝ	SCA Sotheris ora pro nobis
ΑΓΙΑ ΣΟΘΕΡΙΣ ΕΥΧΟΥ ΥΙΙΕΡ ΗΜΟΝ	SCA Balbina ora pro nobis

Or, la même inversion se remarque en passant du grec au latin, dans les manuscrits d'Essen et de Cologne. Le latin Sotheris y fait également face au grec ΒΑΛΒΙΝΑ; comme le latin Balbina réciproquement y fait face au grec CΟΘΕΡΙΣ. Il y a plus: c'est même ΒΟΘΕΡΙΣ et CΑΛΒΙΝΑ qu'écrivent avec un ensemble révélateur, les manuscrits d'Essen et de Cologne, au lieu de CΟΘΕΡΙΣ et ΒΑΛΒΙΝΑ.

L'autre cas n'est pas moins significatif. Je veux parler du groupe auquel j'ai donné le n° XIV, et spécialement du n° 3 de ce groupe. Il faut avoir tout cet ensemble sous les yeux, pour bien saisir toute la portée de l'observation que je veux faire.

XIV. 1.	ΔΙΑ ΤΟΥ CΡΟΥC ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per crucem tuam libera nos dne.
2.	ΔΙΑ ΤΗC ΤΕ ΚΟΥCΙCCΕ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per genitricem tuam libera nos Nos dne.
3.	ΔΙΑ ΤΗC ΚΑΤΑΒΑCΕωC CΟΥ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per ascensionem tuam libera nos K̄.
4.	ΔΙΑ ΤΟΥ ΠΑΘΟΥC CΟΥ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per passionem tua(m) libera Nos dne.
5.	ΔΙΑ ΤΗC ΑΝΑCΤΑCΕΟC CΟΥ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per resurrectionem tua(m) libera nos dne
6.	ΔΙΑ ΤΗC ΑΝΑΛΗΨΕΟC CΟΥ ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΥΡΙΕ·	Per ascensionem tuam libera nos dne.
7.	ΔΙΑ ΤΗC ΜΕΓΑΛΟCΥΝΗC ΤΙC ΕΛΕΥCΕΟC CŌ. ΡΥCΑΙ ΗΜΑC ΚΕ̄.	Per magnitudine(m) aduentus tui lib. nos dne

Il y aurait beaucoup à dire sur cet ensemble, notammment sur le n° 2 de la succession *(Per genitricem tuam)* et sur les variétés qu'offrent les manuscrits à cet

endroit, soit pour le choix, soit pour l'ordre des invocations. Autant que j'en puis juger par la collection de Litanies assez nombreuses et de toute nature que j'ai pu comparer, (1) cette série, telle qu'elle se présente ici, n'est pas des plus communes. Elle est même, jusqu'à un certain point, caractéristique, et c'est pourquoi l'accord de BECTA sur ce point en particulier, doit absolument être pris en considération. Mais, pour le moment, c'est avant tout de BEC qu'il s'agit. On aura remarqué la façon dont est traduit en latin par *ascensionem* le καταβασεως du n° 3, ce qui n'empêche pas *ascensionem* de reparaître encore, à juste titre cette fois, pour traduire l'αναληψεως du n° 6. Je n'ai pas à rechercher comment la seule exigence de l'ordre historique n'a pas averti le rédacteur de la litanie de Bamberg que la première *ascensio* n'était pas à sa place dans la succession christologique : TEKOYCIC, KATABACEωC, ΠΑΘΟΥC, ANACTACEOC, ANAΛΗΨΕOC. Il me suffit de remarquer — c'est mon second indice — que ce contre-sens est religieusement conservé dans EC. Copiant moins servilement, T et A se séparent du latin de leur modèle à cet endroit, sans être d'ailleurs plus heureux dans la substitution qu'ils opèrent, et leur schisme rend plus sensible encore l'intimité des trois jumeaux BEC, dans cette circonstance comme dans tout le reste.

Il n'y a pas jusqu'à l'absence des nos 18 à 68 du groupe VII, 1 à 29 du groupe VIII, dans les manuscrits d'Essen, qui ne vienne confirmer la dépendance étroite, dans laquelle sont entre eux ces trois manuscrits. Il suffit de remarquer, c'est la troisième particularité que j'annonçais plus haut, à quoi correspond matériellement cette lacune. Elle correspond exactement à ce qui est contenu dans le f° 163'-164 du manuscrit de Bamberg et dans le f° 161-161' du manuscrit de Cologne. On passe ainsi sans transition de S. Sébastien à S. Victor, par conséquent sans mentionner S. Fabien qu'appelle pourtant nécessairement, d'après l'usage général, le nom de S. Sébastien, sans mentionner davantage des noms qui sont, comme de droit, dans toutes les litanies, ceux de S. Laurent, de S. Georges, des SS. Gervais et Protais, etc. De fait, c'est un demi feuillet qui a disparu dans le manuscrit d'Essen, à cet endroit. Il n'y a pas de doute que, d'une façon ou d'une autre, ce manuscrit est dans la filiation de celui de Bamberg.

(1) Litanies du Baptême solennel, au Samedi-Saint, Litanies de l'Extrême-Onction, Litanies des Psautiers, Litanies des Stations, Litanies des Rogations, Litanies des Laudes, etc. Une collection dans laquelle les textes des diverses Eglises seraient bien classées suivant ces multiples destinations serait bien venue, je crois, de ceux qu'intéresse l'histoire des Martyrologes et des Calendriers, c'est à dire de tous les liturgistes et des historiens. Un récent article de M. Edmond Bishop semble autoriser certaines espérances. A tout le moins l'auteur est de ceux qui comprennent l'importance du sujet. Ce qu'il en dit et ce qu'il en annonce, suffirait à montrer que ce sujet ne saurait se trouver en meilleures mains, si déjà le nom de M. Bishop n'était, à lui seul, en pareille matière, une garantie. — Je ne connais que par la *Bibliotheca de la Compagnie de Jesus*, du R. P. SOMMERVOGEL (Tom. VII, Col. 405, n° 7), le *Thesaurus litaniarum ac Orationum sacer*, du P. Sailly : Bruxellae, typis Rvtgeri Velpii, 1598, 1600, 1608 ; Hubertus Antonii, 1608, 1625 ; = Parisiis, 1599 ; = Coloniae Aggrippinae, 1600 ; = Antuerpiae, 1609. — Peut-être aurions-nous dans ce recueil un commencement de satisfaction.

L'insistance avec laquelle je m'arrête à ces observations matérielles, ne doit pas faire perdre de vue l'argument tout aussi solide, que fournit à l'identification de BEC, la teneur absolument semblable de leurs litanies. Il n'est pas nécessaire d'avoir comparé ces sortes de documents en très grand nombre, pour s'être rendu compte de la difficulté d'en rencontrer qui se ressemblent assez étroitement pour être apparentés. Même d'un manuscrit à l'autre de certaines Églises, il y a des variantes. La comparaison de la Litanie du manuscrit 17 de Saint-Gall avec cette autre litanie sangalienne qu'est la Litanie du *Bambergensis,* fera toucher cela du doigt.

Je dois auparavant relever une seconde preuve matérielle de la connexion plus particulière encore, que laissait entrevoir déjà la transcription fautive BOΘEPIC et CAABINA dans les deux manuscrits d'Essen et de Cologne.

Dans le manuscrit de Bamberg, le texte du n° 12 de la portion XVI de la Litanie n'offre aucune lacune, aucune difficulté de lecture; en voici de nouveau la transcription.

Ut eis uita(m) & sanitate(m) atq(ue). uictoriam
dones te rogamus audi nos·

Or, dans les deux manuscrits d'Essen et de Cologne, on trouve une même lacune entre *eis* et *nitatem :*

Ut eis [uitam et sa]nitatem atque uictoriam
dones te rogamus audi nos.

Il y a donc bien toute probabilité: 1° qu'aucun de ces deux manuscrits n'a pu être copié sur celui de Bamberg, qui n'offre ici, je le répète, aucune difficulté de lecture, aucune lacune, et 2° que celui de Cologne a dû être copié sur celui d'Essen avant la disparition du feuillet qui lui manque dans ses litanies (1), ou bien que tous deux ont été copiés sur un troisième à retrouver.

La preuve de la parenté des deux autres manuscrits avec ceux-là, c'est à dire des manuscrits de S. Martin de Tournai et de S. Amand avec EC, ou, si l'on veut, la preuve de leur filiation commune par rapport à B, cette preuve, pour s'obtenir un peu moins rigoureusement, ne m'en paraît pas moins certaine.

Ces deux psautiers sont, comme les précédents, des psautiers quadruples; ils sont de grande dimension; la disposition des pièces qui font suite aux Psaumes et aux Cantiques scripturaires, y est aussi la même absolument que dans EC, nous l'avons vu plus haut (p. 532); le *Te Deum* grec y est identique à leur *Te Deum* grec; enfin si leurs

(1) Je devrais ajouter des feuillets qui lui manquent à d'autres endroits, car la pièce de vers *Nongentis pariterque novem labentibus annis*... présente dans le manuscrit de Cologne, est absente dans celui d'Essen.

Litanies ne sont pas semblables absolument dans toute leurs parties, elles le sont pour les groupes caractéristiques XIII, XIV et XVI, sans parler des groupes II à VI inclusivement. En particulier, s'ils corrigent le latin du n° 3 du groupe XIV — sans intelligence du reste — comme je l'ai fait observer tout-à-l'heure, ils n'en conservent pas moins intacts tous les numéros dans la colonne grecque, y compris le singulier *Per Genitricem tuam* (Dia teste Keisisse), qui peut-être à lui seul, et surtout entouré comme il l'est dans ce groupe, orienterait du côté de la source commune.

Au surplus, voici le schema des invocations de TA comparées aux invocations du manuscrit de Bamberg, comme je l'ai fait ci-dessus pour EC. Je profite de cette confrontation pour faire intervenir au même titre, le manuscrit n° 17 de Saint-Gall. A tout prendre, celui-ci se différencie plus de son cadet, le *Bambergensis,* que ne le font le *Tornacensis* et l'*Elnonensis*. Il y a en particulier trois points dans le groupe XIII, où l'on devrait s'attendre à trouver les deux manuscrits de Saint-Gall d'accord entre eux, mais où nous allons voir que ce sont au contraire les quatre étrangers qui font bloc avec l'un d'eux, l'union se faisant autour de B.

Qu'on me permette de recourir encore au procédé du schema pour mettre le fait dans toute son évidence:

Pour abréger, je me borne à transcrire les textes latins:

	Mss. de Saint-Gall.		Manuscrits étrangers.			
	G.	B.	E.	C.	T.	A.
XIII. Ab omni malo	1	1	1	1	1	1
Ab ira tua	2	2	2	2	2	2
AB HOSTE MALO	3	—	—	—	—	—
Ab omni morbo	4	3	3	3	3	3
Ab omni iniquitate	5	4	4	4	4	4
Ab omni immunditia cordis et corporis	6	5	4	4	4	4
A CLADE ET PESTE	7	—	—	—	—	—
A periculo mortis	—	6	6	6	6	6

Ainsi, voilà dans un groupe distinctif de sept invocations du manuscrit n° 17 de Saint-Gall, deux invocations sur sept qui disparaissent du *San Gallensis* postérieur et une huitième qui s'y introduit, de sorte que voilà cinq points de similitude contre trois points de dissemblance, entre deux manuscrits d'un même monastère, tandis que nos quatre manuscrits étrangers conservent avec le membre de la famille sangalienne, auquel ils s'unissent accidentellement, tous les contacts.

G n'a réellement sur TA qu'un avantage, c'est de ne pas présenter d'interversions, comme ils en offrent dans les groupes VIII, IX et X, et c'est peu de chose, on va le voir, en faisant la confrontation.

B. — II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
T. I. II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
A. I. II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.
G. — II. III, 1. 2. 3. IV. V, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. — 12. 13. — —

B. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19.
T. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19.
A. 16. 17. VI, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19.
G. 16. 17. VI, — — 3. 4. 5. 6. 7. 7. — — 11. — 13. — — — — — 19.

B. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.
T. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.
A. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.
G. — 21. — — — — — — 28. 29. 30. — — — — — — — — —

B. 40. 41. 42. 43. 44. 45. — 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58.
T. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 69. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58.
A. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 69. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58.
G. —

B. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. VII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.
T. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. — — — — — — — — — — — — —
A. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. — — — — — — — — — — — — —
G. — — — — — — 65. — — — VII, — — — — — — — — — — —

B. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.
T. —
A. —
G. —

B. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51.
T. —
A. —
G. —

B. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71.
T. —
A. —
G. — — — — — — — — — — — — — — — 67. 68. 69. 70. 71.

B. VIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21.
T. VIII, 1. 2. 3. — — — — — — — — — — — — 15. 16. 17. — — — 21.
A. VIII, 1. 2. 3. — — — — — — — — — — — — 15. 16. 17. — — — 21.
G. VIII, 1. — 3. — — — — — — — — — — — — — 17. — — — —

B. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41.
T. — 23. — — 26. 27. 28. — — — — — — — — — — — — —
A. — 23. — — 26. 27. 28. — — — — — — — — — — — — —
G. —

B. 42. 43. 44. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18.
T. — 43. — IX, 1. 2. — — — 6. — 8. — — — — — — — — — —
A. — 43. — IX, 1. 2. — — — 6. — 8. — — — — — — — — — —
G. — — — IX, 1. 2. 3. 4. — — — — — — — — — — 14. — — —

B. 19. X, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.
T. — X, 1. 2. 3. 4. 5. — 7. 8. 9. 10. 11. — 13. 14. 15. 16. — 18. — —
A. — X, 1. 2. 3. 4. 5. — 7. 8. 9. 10. 11. — 13. 14. 15. 16. — 18. — —
G. — X, 1. 2. 3. — — — — — — 10. — — — — — — — — — —

B. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40.
T. — — 23. 24. 25. — — — — — — 32. 33.[34.]35. — — — — —
A. — — 23. 24. 25. — — — — — — 32. 33. 34. 35. — — — — —
G. — — — — — 26. — 28. — — — — — — — — — — — —

B. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. XI. XII, 1. 2.
T. — — — — — — — — — — — 52. — — 55. XI. XII, 1. 2.
A. — — — — — — — — — — 51. 52. — — 55. XI. XII, 1. 2.
G. — 42. — — — — — — — — — — — 54. — XI. XII, 1. 2.

B. XIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. — XIV, 1. 2. 3. — 4. 5. 6. 7. XV. XVI, 1. 2. 3.
T. XIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. — XIV, 1. 2. 3. 8. 4. 5. 6. 7. XV. XVI, 1. 2. 3.
A. XIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. — XIV, 1, 2. 3. 8. 4 5. 6. 7. XV. XVI, 1. 2. 3.
G. XIII, 1.2.7.3. 4. 5. — 8. XIV, 1. — — — — — — — — XV. XVI, 1. 2. 3.

B. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.
T. 4 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.
A. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.
G. — — 6. — — — — 11. 12. 13. 14. XVII. XVIII, 1. 2. 3. XIX, 1. 2.

Encore une fois, j'attire l'attention sur l'avantage acquis, dans l'ensemble, à TA sur G quant au nombre des points communs avec B. Le faible avantage qu'obtient en revanche G sur TA, quant à l'ordre successif, puisqu'il n'y a pas ici la moindre déviation, cet avantage ne porte même sérieusement que sur VII, VIII, IX et X. Je vais rétablir l'ordre tel qu'il est dans TA comparativement à B, me bornant pour les groupes où tout est identique, à faire suivre du signe = les chiffres romains servant à désigner ces groupes.

Voici seulement, au préalable, les additions propres à TA précédées du chiffre exprimant leur rang numérique dans les diverses séries :

I.		=	Kyrie eleyson Xpe eleyson Xpe audi nos ‖											
			Kyrie eleyson Xpe eleyson Xpe epacouson Ymon.											
VIII.	5.	=	Sce Remigi	ora	pro	nobis	‖	Agie Remigie	eychay	yper	ymon.			
	8.	=	Sce Nicholae	»	»	»	‖	Agie Nicolae	»	»	»			
IX.	2.	=	Sce Maure	»	»	»	‖	Agie Mayre	»	»	»			
	3.	=	Sce Egidi	»	»	»	‖	Agie Egidie	»	»	»			
	5.	=	Sce Gislene	»	»	»	‖	Agie Gislene	»	»	»			
	6.	=	Sce Gaugerice	»	»	»	‖	Agie Gaoygerice	»	»	»			
X.	11.	=	Sca Fides	»	»	»	‖	Agia Fides	»	»	»			
	14.	=	Sca Benedicta	»	»	»	‖	Agia Benedicta	»	»	»			
	23.	=	Sca Catelina	»	»	»	‖	Agia Catelina	»	»	»			

Comparons maintenant B et TA groupe à groupe :

T. I.
A. I.
B. — groupe absent dans B.

T. II. } = III. } = IV. } = V. } =
A. II. } = III. } = IV. } = V. } =
B. II. } III. } IV. } V. }

T. VI. }
A. VI. } = sauf insertion de l'invocation « *Sce Cyrice* ‖ *Agie Cirice* » entre les n°s 45 et 46.
B. VI. }

T. —. } Le groupe VII est totalement absent dans TA.
A. —. }
B. VII.

T. VIII, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. }
A. VIII, 6. 2. 3. 4. 5. 1. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. }
B. VIII, 17. 1. 3. 16.— 23. 2. — 21. 15. 26. 27. 28. 43.

L'interversion 1 : 6 et 6 : 1, qu'on observe en comparant T et A vient de ce que chacun d'eux met en tête le nom du Patron local, T : S. Martin, A : S. Amand. J'identifie 14 et 43 bien que l'orthographe *Elei* de B devienne *Eligi* dans TA.

T. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.
A. IX, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.
B. IX, 1. — — 2. — — 6. 8.

T. X, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16 17. 18 19. 20. 21.
A. X, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13 14. 15 16. 17. 18. 19. 20. 21.
B. X, 1. 2. 5. 15. 4. 14. 10. 3. 9. 52. — 55. 32. — 8. 36. 7. 35. 34. 33. 18.

T. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29.
A. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29.
B. 16. — 11. 24. 25. 23. 13. 51.

T. XI.
A. XI. } =
B. XI.

T. XII. 1. 2.
A. XII. 1. 2.
B. XII. 2. 1.

T. XIII. } XIV. } XV. } XVI. } XVII. } XVIII. } XIX. }
A. XIII. } = XIV. } = XV. } = XVI. } = XVII. } = XVIII. } = XIX. } =
B. XIII. } XIV. } XV. } XVI. } XVII. } XVIII. } XIX. }

Je faisais remarquer tout à l'heure, combien significatif était l'accord avec B des manuscrits étrangers ECTA, par rapport au groupe XIII, quand, au point de départ même, B et G ne s'entendent pas. C'est bien mieux encore pour le groupe XIV. Les sept numéros de ce groupe ne sont représentés dans G que par le premier, tandis qu'ils figurent tous aussi bien dans BEC que dans TA. Seulement ces deux derniers offrent une particularité dont j'ai déjà dit un mot, et sur laquelle il faut revenir. Les sept invocations du groupe XIV sont bien les mêmes dans TA que dans BEC, mais seulement en grec. Le latin a fait dans TA l'objet d'une recension tout aussi malheureuse qu'était le premier texte dans BEC. Il nous faut avoir cet ensemble sous les yeux.

BECTA.	BEC.	TA.
1. ΔIA TOY Σ(TAY)ΡΟΥC C(OY)	Per crucem tuam	Per crucem tuam.
2. ΔIA THC TIKOYCIC CE	Per genitricem tuam	Per genitricem tuam.
3. ΔIA THC KATABACEωC COY	*Per ascensionem tuam*	*Per passionem tuam.*
4. ΔIA TOY ΠΑΘΟΥC COY	Per passionem tuam	*Per mortem tuam.*
5. ΔIA THC ANACTACEOC COY	Per resurrectionem tuam	Per resurrectionem tuam.
6. ΔIA THC ANAΛHΨEOC COY	Per ascensionem tuam	Per ascensionem tuam.
7. ΔIA THC ΜΕΓΑΛΟCYNHC TIC ΗΛΕΥCEOC COY	Per magnitudinem adventus tui	Per magnitudinem adventus tui.

Il est probable qu'à Tournai, l'on fut choqué non pas précisément peut-être du défaut de concordance entre l'*ascensionem* du n° 3 et le καταβασεως auquel on le faisait correspondre, mais du double emploi que cet *ascensionem* faisait avec celui du n° 6, sans parler de l'*ordo praeposterus necessario commutandus*, qu'offrait la succession *genitricem, ascensionem, passionem, resurrectionem*. Alors le copiste, sans se préoccuper autrement du grec qui semblait lui dicter *descensionem*, aurait-il du moins suivi dans la colonne latine, l'ordre historique auquel ses litanies locales l'avaient habitué? Qu'on s'explique le fait comme on voudra, nous avons tout ce qu'il nous faut, je le répète, dans la constatation d'identité de la partie grecque de ce groupe avec la partie correspondante de BEC.

C'est peut-être l'occasion de montrer combien cette concordance, qui n'a l'air de rien, peut prendre un caractère distinctif difficile à rencontrer, et par là même des plus probants, pour peu qu'on suppute les chances qu'une pareille rencontre avait de ne point se produire.

Voici d'abord l'ensemble des invocations du type XIV que je trouve dans la petite collection des Litanies que j'ai dépouillées jusqu'à présent; et si l'on me dit qu'il y ena d'autres qui ne sont pas relevées dans ma liste, j'en suis persuadé d'avance, tout le premier. Nous avons donc en suivant l'ordre historique de la Christologie:

8. Per annuntiationem tuam.
9a. Per mysterium sanctae incarnationis tuae. — 9b. Per incarnationem tuam. — 9c. Per sanctam incarnationem tuam.
10. Per generationem tuam.
2a. Per genitricem tuam. — 2b. Per sanctam genitricem tuam.
3. Per (descensionem tuam) Δια καταβασεως σου.
11. Per adventum tuum.
12. Per nativitatem tuam.
13. Per circumcisionem tuam.
14. Per apparitionem tuam.
15a. Per baptismum tuum. — 15b. Per baptismi tui sacramentum.
16a. Per jejunium tuum. — 16b. Per sanctum jejunium tuum.
17. Per tentationem tuam.
4. Per passionem tuam.
1a. Per crucem tuam. — 1b. Per sanctam crucem tuam.
19a. Per mortem tuam. — 19b. Per piissimam mortem tuam.
20a. Per sepulturam tuam. — 20b. Per sepulchrum tuum.
5a. Per resurrectionem tuam. — 5b. Per sanctam resurrectionem tuam. — 5c. Per gloriosam resurrectionem tuam.
6a. Per ascensionem tuam. — 6b. Per admirabilem ascensionem tuam.

— 6c. Per gloriosam ascensionem tuam. — 6d. Per ascensionem et sanctos tuos.

21. Per sedem majestatis tuae.

22a. Per adventum Spiritus Sancti (Paracliti). — 22b. Per adventum sancti Spiritus tui a Patre. — 22c. Per descensum Spiritus Sancti. — 22d. (Per gratiam Sancti Spiritus) Paracliti. — 22e. Per Spiritum (Sanctum tuum) Paraclitum.

7a. Per magnitudinem adventus tui. — 7b. Per adventum judicii tui. — 7c. Per adventum tuum. — 7d Per adventum et regnum tuum.

23. Per dexteram tuam.

24. Per virtutem tuam.

25. Per (misericordiam tuam) magnam.

26a. Per istos et omnes electos (sanctos) tuos. — 26b. Per intercessionem omnium sanctorum.

Ce n'est pas tout. Il y a des invocations diversement géminées:

27	=	11	et	9.	Per adventum et incarnationem tuam.
28	=	9	et	12.	Per incarnationem et nativitatem tuam.
29	=	10	et	12.	Per generationem et nativitatem tuam.
30	=	2	et	12.	Per genitricem et nativitatem tuam.
31	=	15a	et	16b.	Per baptismum et (sanctum) jejunium tuum.
32	=	4	et	1.	Per passionem et (sanctam) crucem tuam.
33	=	1	et	4.	Per crucem et passionem tuam.
34	=	1	et	19.	Per crucem et mortem tuam.
35	=	19	et	20.	Per mortem et sepulturam tuam.
36	=	19	et	5.	Per mortem et resurrectionem tuam.
37	=	5	et	6.	Per (gloriosam) resurrectionem et ascensionem tuam.
38	=	4	et	5.	Per passionem et resurrectionem tuam.

On peut d'après cela se faire une idée des variétés que doivent offrir les différentes combinaisons de toutes ces formules et de leurs variantes, suivant le choix et le groupement qu'on en fait.

Cependant la plupart de ces combinaisons peuvent se rapporter à certains chefs généraux, dont, jusqu'à plus ample informé, les principaux me paraissent être les points de départ de chacune d'elles. Ainsi, nous avons la catégorie des combinaisons dans lesquelles on débute par notre n° 1 *(Per Crucem)*, puis, successivement, nous avons les combinaisons dans lesquelles on débute soit par l'Incarnation (= 9) soit par l'Avent ou le 1er Avènement (= 11), soit par la Naissance (= 12), etc.

Sans prétendre pousser à bout la démonstration, je crois nécessaire de donner un spécimen de ces catégories. Pour rendre les comparaisons plus saillantes, plus faciles à faire d'un seul coup d'œil, je traduis les invocations par les chiffres que je viens de leur donner, pages 557-8, et je les dispose suivant l'ordre qu'elles occupent réellement dans la combinaison, mais en prenant soin de faire coïncider les uns avec les autres, autant que possible, les mêmes chiffres de chaque combinaison. C'est même à la fois pour maintenir l'ordre propre à chaque combinaison, tout en disposant, autant que possible, les uns sous les autres les éléments communs aux variétés de chaque système, que j'ai dû faire figurer parfois, dans les *en tête*, les mêmes numéros à des rangs divers, quand certains éléments géminés l'exigeaient ainsi. — Je ramène provisoirement, comme je viens de le dire, le tout à quatre systèmes principaux, caractérisés par leur début, savoir : 1° *Per Crucem*, 2° *Per Incarnationem*, 3° *Per Adventum*, 4° *Per Nativitatem*. Dans chaque système, chaque variété de combinaison fait l'objet d'une ligne distincte, à laquelle je donne, pour la désigner, le cas échéant, le nom d'une lettre de l'alphabet (A, B, C, D, etc.) Bien entendu, chacune de ces combinaisons représente un plus ou moins grand nombre de Litanies semblables. Ainsi, par exemple, la ligne G du premier système, représente la combinaison grecque de BECTA. Je crois superflu de spécifier ici les autres Litanies dont le dépouillement m'a conduit à cette classification provisoire ; c'est seulement de BECTA que nous avons à nous occuper.

Le cas échéant, je remplace par leur chiffre propre les invocations géminées, mais en les disposant dans l'axe d'une accolade entre les chiffres des invocations qu'elles réunissent. Ainsi, ligne E du 2°, 31 se lira *Per Baptismum et Jejunium tuum*, tandis qu'à la ligne précédente, D, on aura, distinctement : 15a = *Per Baptismum tuum*, 16b = *Per jejunium tuum*, et ainsi de suite.

1° — Combinaisons débutant par *Per Crucem tuam* (= 1a).

	Per Cruc.	Per Genit.	Δια Καταβ.	Per Nativ.	Per Bapt.	Per Jejun.	Per Pass.	Per Mort.	Per Resur.	Per Ascens.	Per Adv. t.	Per Adv. S.S.
A	1a	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
B	1a	.	.	.	.	.	.	.	5a	.	.	.
C	1a	.	.	.	.	.	4	.	.	.	7c	.
D	1a	.	.	.	.	.	4	.	5a	6a	7a	.
E	1a	2a	.	.	.	.	4	.	5a	6a	7a	.
F	1a	2a	.	.	.	.	4	19a	5a	6a	7a	.
G	1a	2a	3	.	.	.	4	.	5a	6a	7a	.
H	1a	.	.	.	.	.	.	.	5a	6a	.	22a
J	a	.	.	.	15a	.	.	.	5a	6a	.	22a
K	1a	2b	.	12	15b	16b	4	.	5a	6a	7a	.

2° — Combinaisons débutant par *Per Incarnationem tuam* (= 9a).

				31		32		38			35		36			
	9	11	12	15	16	4	1	4	5	1	19	20	19	5	6	22
							33			34						
	Per Incar.	Per Adv.	Per Nativ.	Per Bapt.	Per Jejun.	Per Pass.	Per Cruc.	Per Pasc.	Per Resur.	Per Cruc.	Per Mort.	Per Sepult.	Per Mort.	Per Resur.	Per Ascens.	Per Adv.S.S.
A	9a	11	12	15a	16b	.	1a	4	.	.	.	.	.	5b	6c	22a
B	9a	11	12	15a	.	4	1a	.	.	.	.	.	.	5b	6c	22a
C	9a	11	12	15a	16b	4	1b	.	.	.	.	.	.	5b	6b	22d
D	9a	11	12	15a	16b	.	33		.	.	35		.	5b	6c	22a
E	9a	11	12	31		..	33		.	.	35		.	5b	6c	(22a)
F	9a	.	12	.	.	.	33		.	.	35		.	5a	6a	22a
G	9a	11	12	.	.	.	33		.	.	.	.	36		6c	22a
H	9a	.	12	.	.	.	.	38		.	19b	.	.	5c	6b	22d
J	9a	.	.	.	.	32		.	.	.	.	.	.	5b	6c	22c
K	9a	.	.	.	.	32		.	.	.	.	.	.	5c	.	22d
L	9a	.	.	.	.	.	.	.	.	34		.	.	5b	6b	22d

3° — Combinaisons débutant par *Per Adventum tuum*. (= 11).

										32										
	11	9	10	12	13	15	16	17	4	1	4	19	5	20	5	6	21	22	25
	27		29							33		36							
	Per Adv.	Per Incar.	Per Gener.	Per Nativ.	Per Circum.	Per Bapt.	Per Jejun.	Per Tentat.	Per Pass.	Per Cruc.	Per Pasc.	Per Mort.	Per Resur.	Per Sepult.	Per Resur.	Per Ascens.	Per sed. maj. t.	Per Adv.S.S.	Per mis. t.
A	11	.	.	12	.	15a	16a	.	4	1a	.	.	.	.	5b	6c	.	22e	25
B	11	.	.	12	.	15a	.	17	4	1a	.	.	.	20b	5b	6a	21	22a	.
C	11	.	.	12	.	15a	.	.	4	1a	.	.	.	.	5b	6a	.	22d	.
D	11	.	.	12	.	15a	.	.	4	1a	.	.	.	.	5a	6a	.	22c	.
E	11	.	.	12	.	.	.	.	32		.	.	.	.	5a	6a	.	22e	.
F	11	.	.	12	13	15a	16a	.	.	1a	.	.	.	.	.	.	.	.	.
G	27		29		.	.	.	.	.	33		36		.	.	6a	.	22a	.

4° — Combinaisons débutant par *Nativitatem tuam* (= 12).

			32			35		37					
	12	15	4	1	4	19	20	5	6	22	7	2	26
				33									
	Per Nativ.	Per Bapt.	Per Pasc.	Per Cruc.	Per Pasc.	Per Mort.	Per Sepult.	Per Resur.	Per Ascens.	Per Ad.S.S.	Per Adv. t.	Per Genit.	Per Sanctos
A	12	15a	.	1a	4	.	.	5a	6a	22d	7a	2a	26a
B	12	.	4	1b	.	.	.	5a	6a	.	.	.	.
C	12	.	4	.	.	.	.	5a	6a	22d	.	.	.
D	12	.	32		.	.	.	5c	6b	22d	.	.	.
E	12	.	.	33		35		5c	6b	22d	.	.	.
F	12	.	.	33		.	.	37		22a	.	.	.

5° — Combinaisons diverses.

A 30 (= 2 et 12), 33 (= 1 et 4), 36 (= 19 et 5), 6d, 7a
B 5a
C 8, 11, 98, 12, 13, 14, 4, 1a, 5a, 6a, 22b, 7b, 23, 24.
D 8, 12, 15a, 16a, 33, (1 et 4), 5b, 6b, 22a.

J'ajouterai quelques remarques. D'abord, outre le fait de la variété des combinaisons, qui diminue d'autant les chances de rencontre, je dois noter la rareté de certaines d'entres elles. Or, la nôtre est du nombre de ces combinaisons peu communes, tellement que je n'en connais encore d'autres exemplaires que BECTA. Toutefois rien ne prouve qu'une information plus étendue n'en ferait pas découvrir d'autres et je n'insiste pas.

En second lieu, c'est dans la catégorie des combinaisons fondées sur le point de départ *Per crucem tuam* (1er Système) que se rangent donc BECTA, ligne G. Etudions de plus près les diverses combinaisons de cette première catégorie. Dans l'une d'elles, la dernière, ligne K, après la mention primordiale de la Croix (= 1), vient celle de la Naissance (= 12), suivie de celle du Baptême (= 15) et du Jeûne (= 16), après quoi l'on rentre dans la Passion (= 4), suivie de la Résurrection (= 5) etc., bref l'ordre historique suit son cours normal. — De même la combinaison J place le Baptême (= 15) entre la Croix (= 1) et la Résurrection (= 5). — De même dans les combinaisons EF, le *Per Genitricem* (= 2) est précédé de la Croix (= 1) et suivi de la Passion (= 4). — Enfin, dans la combinaison propre à BECTA, ce n'est pas seulement le *Per Genitricem* (= 2), c'est également le Διὰ τῆς Καταβάσεώς σου (= 3) qui se trouve entre la Croix (= 1) et la Passion (= 4). Partout, d'une façon ou d'une autre, nous avons anticipation de la Croix. Dans les autres combinaisons de ce système, on passe de la Croix (= 1) à la Passion (= 4), ligne C; ou de la Croix (= 1) à la Résurrection (= 5), ligne B; ou même on s'en tient à la Croix (= 1), ligne A.

Dans le premier de ces trois derniers cas, l'on peut voir encore une anticipation; mais on peut hésiter; et, de fait, dans les combinaisons des autres groupes, il y a partage à peu près égal entre le schema 4-1 et le schema 1-4. En tous cas, dans toutes celles-ci, désormais chaque mention vient à son rang historique, et l'on conçoit qu'après tout, le fait de placer la mention de la Croix avant celle de la Passion, ou celle-ci avant celle-là, n'ait pas paru tirer à conséquence dans les nouveaux systèmes. Assez souvent d'ailleurs, les deux mentions sont géminées dans une seule formule (32 ou 33).

Je viens de prononcer le mot de *nouveaux* systèmes. Il y a lieu de croire en effet, que le système de combinaisons *Per Crucem* a précédé les autres. On remarquera que quatre de ses éléments, 1, 4, 5, 6, se retrouvent dans tous les systèmes (et cela

presque sans exception) dont le point de départ diffère du sien, mais qu'inversement, on chercherait presque en vain chez lui les éléments de ceux-là. C'est à dire, en d'autres termes, que ces éléments sont relativement nouveaux, et lui demeurent généralement étrangers ou inconnus.

Il y a là certainement, une indication révélatrice de l'évolution subie par un texte de Litanies plus ancien. Or, de fait, ce que j'appelle le groupe XIV n'est représenté dans le manuscrit 17 de Saint-Gall, nous l'avons vu, que par le n° 1 du groupe, c'est à dire par ce *Per crucem tuam*, et ce manuscrit, l'on s'en souvient, précède notablement le Bambergensis.

C'est, de même, uniquement de ce *Per crucem tuam* qu'il est question dans les très anciennes Litanies grecques du Psautier d'Ethelstan, publiées par William Chappel, dans l'*Archaeologia* de 1881. (1)

✠ Hic precipiunt grecorum letanie:

I. Xpe epacus onimin
III. 1. Aie michaél euxe yperimon.
2. Aie gabriel euxe yperimon.
3. Aie raphael euxe yperimon.
II. Aie maria euxe yperimon.
V. 1. Aie petre euxe yperimon.
2. Aie paule euxe yperimon.
et r(e)l(iqui)
XI. Pantas yaies euxaste yperimon.
XII. 2. Ileos genuce fise [*sic*] ymas cyrie.
1. Ileos genuce lutrose ymas cyrie.
XIII. 1. Apopantes cacu lutrose ymar cyrie.
XIV. 1. *Diatus taurusu* lutrose ymas cyrie.
XV. Amarthuluse paraca lumen epacus onimim.
XVI. 1. Inagrinin [*sic*] dosisse paraca lumen epacus onimin.
XVII. Ygie [*sic*] tutheuse paraca lumen epacus onimin.
XVIII. 3. Ao amnos tutheu o errontin [*sic*] amartiastu
cosmu eleison imas (2).

(1) *Use of the Greek Language, written phonetically, in the early Service Books of the Church in England*, page 394: « The following Litany of the Saints (entitled the Third Litany in the Winchester MS.) is copied from the last leaf of the manuscript Known as the Psalter of King Ethelstan, but wich is partly of earlies date » (Cotton Mss. Galba A. XVIII. fol. 200.)

(2) Les numéros que j'ajoute en regard de chaque invocation, se rapportent à ceux entre lesquels j'ai réparti les divers groupes de la Litanie de Bamberg. Le lecteur remarquera de lui même, les petites differences dans la succession, et pourra constater que partout, sauf au n° XVIII, nous ne trouvons ici que les premiers membres de chaque groupe.

C'est également la tradition des plus anciens psautiers. Et même, cette conformité paraît assez imposante, pour qu'on soit en droit de croire que tel est bien l'état primitif. C'est de l'unique *Per crucem* que seraient donc sorties successivement toutes les invocations du groupe XIV (1).

Voici, dès lors, ce qui sera probablement arrivé. Dans une première phase, on s'en tient à *Per Crucem tuam*, comme résumant toute l'économie christologique. Plus tard, quand on se met à développer les invocations fondamentales de la Litanie, tout en conservant ses membres primitifs en première ligne, à titre de *leit motiv* en quelque sorte, on descend d'une formule conventionnellement synthétique jusqu'alors, à d'autres formules analytiques, virtuellement contenues dans la première, et on les lui subordonne, sans avoir autrement égard à la chronologie, puisque le *Per Crucem* n'est pas encore considéré comme analytique, ni placé sur le même rang que les formules qui le développent. Enfin, comme on devait s'y attendre, le point de vue primitif disparaissant peu à peu, l'on fait un pas de plus : le *Per Crucem* paraît n'être plus à sa place, on fusionne le tout, et l'on suit définitivement l'ordre du développement historique. C'est en effet sous cette dernière forme, que se présentent le plus grand nombre de Litanies. Mais, je le repète, c'est sous la forme intermédiaire que se présentent les Litanies de BECTA, comme c'est avec l'unique *Per Crucem tuam* que se présentent les plus anciennes.

§ IV.

Langue originale de ces Litanies.

Lorsqu'on disposera d'un nombre et d'un choix de documents qui font actuellement défaut, nul doute qu'en appliquant à tous les groupes de la Litanie, le procédé d'inventaire et d'observation, que nous ne pouvons qu'ébaucher dans l'étude du groupe XIV, nul doute, dis-je, qu'on n'arrive alors à des résultats plus précis de classement, et de classement définitif, fondé sur des répartitions géographiques certaines, et sur des filiations dûment reconnues.

En attendant, l'ensemble des observations que nous venons de faire sur le groupe XIV, va peut-être nous fournir une utile contribution dans la question d'origine de la *Letania greca* de Bamberg. Le privilège d'être écrite en caractères grecs, privilège dont elle jouit seule avec le *Gloria in excelsis* et le Symbole de Nicée,

(1) C'est une bonne fortune pour moi, de pouvoir ajouter aux documents sur lesquels j'établis cette conviction, ceux que vient de réunir et de comparer M. Edmund Bishop, dans l'étude positive et documentée qu'il consacre en ce moment aux Litanies du Missel de Stowe (*The Litany of Saints in the Stowe Missal*, dans *Journal of theological Studies*. Vol. VII, October 1905, p. 122.) Comme on le voit, et comme l'observe l'éminent auteur, « The subject is now therefore on the order of the day ». Cf. *Griechische Litanien*. von Dr Théodor Scherman, dans *Koelnische Quartalschrift* 17. Jahrgang. 4. 1903, p. 333 ss.

quand, dans tout le reste du manuscrit, le grec des Psaumes, des cantiques scripturaires, du *Pater*, du Symbole *Apostolicum*, du *Te Deum*, et du *Te decet laus* y est transcrit en lettres romaines, le titre même de *Letania greca* qui lui est commun, non seulement avec le manuscrit 17 de Saint-Gall, mais avec le Psautier d'Ethelstan (« *Letanie grecorum* ») d'autres encore (1), tout cela joint à l'incident du Διὰ τῆς καταβάσεώς σου, tendrait à nous persuader que la litanie grecque est originale, et que le texte latin qu'on lit en face, n'en est qu'une traduction maladroite, où le *per ascensionem tuam* mis en regard de διὰ τῆς καταβάσεώς σου trahirait à lui seul un hellénisant plus que novice.

En disant cela, je n'entends pas le moins du monde énoncer une hypothèse que je ferais mienne, et moins encore en ce sens qu'il faudrait rechercher si la litanie grecque ne serait pas d'origine *liturgique* grecque. On sait pour quelle raison péremptoire il ne saurait être question d'origine grecque, *liturgiquement*, à propos de nos litanies latines. Simplement je vais au-devant d'une impression. Il peut arriver qu'on se demande ici, comme pour le *Te Deum* grec, si l'on n'a pas affaire à un texte de *rit latin* composé primitivement en grec, et cela sous prétexte des apparences que je viens de réunir. Or, que vaut l'hypothèse, même ainsi limitée ?

C'est une explication peut-être un peu bien détournée, pour rendre compte d'une anomalie, qui doit être tout simplement un accident dû à la distraction d'un copiste, une erreur de transcription dans la colonne latine, erreur représentée dans les copies d'Essen et de Bamberg, mais corrigée vaille que vaille dans la recension de Tournai-Saint-Amand. Le double emploi que forme le 1er *ascensionem*, son intrusion dans la série historique où il prend place, font plutôt croire décidément à une distraction, non pas du traducteur, mais du copiste. Il n'est pas vraisemblable que le rédacteur, l'auteur, ait créé lui-même une pareille tradition. Il n'est du reste pas impossible d'entrevoir quel était le mot latin, quelle était au moins l'idée latine, qu'il faudrait restituer ici. Qu'on en juge. Il faut pour cela, revenir à l'histoire de nos combinaisons. Nous voyons donc qu'à un moment donné le *Per crucem tuam* perd son siège de premier occupant, pour prendre rang à sa place historique au milieu des autres invocations. Opérons, dans la combinaison grecque de BECTA, le changement qui se serait alors produit :

Au lieu de :	1a. 2a. 3. 4.	5a. 6a. 7a.
nous aurions :	2a. 3. 4. 1a.	5a. 6a. 7a.

D'autre part, on est porté à se demander pourquoi, tandis que 4, 1, 5 et 6 se retrouvent dans tous les systèmes de combinaisons définitivement historiques, le n° 3 (διὰ τῆς καταβάσεώς σου), dont BEC nous laissent, par la faute du copiste, ignorer le

(1) M. Edmund Bishop m'apporte un document de plus dans son article cité plus haut : le Cotton Ms. Titus D. XVIII donne aussi l'inscription « Incipit letania Grecorum » JTS., Oct. 1905, p. 126.

terme latin correspondant, on se demande, je le répète, pourquoi ce n° 3 ne devrait pas être identifié avec l'un des numéros de ces systèmes historiques représentant la même idée. Une fois la question posée, le choix ne peut s'égarer longtemps. C'est évidement le *Per adventum tuum*, n° 11, que le traducteur grec aura rendu par καταβάσεως, distinguant ainsi l'*Adventus* initial, de l'*Adventus* final et glorieux qu'il traduira par ἔλευσις.

Il est également digne d'attention que le n° 2, *Per Genitricem*, qui se maintient, en dehors de BECTA, dans deux ou trois combinaisons du système *Per Crucem*, tandis qu'il n'apparaît plus ailleurs, que tout à la fin d'une des combinaisons *Per Nativitatem*(ligne A), et dans la formule géminée 30 de la première des combinaisons diverses (ligne A), il est digne d'attention, dis-je, que 2 semble n'avoir pas réussi à se créer un courant traditionnel au même titre que 4, 1, 5 et 6. Or, ne serait-ce pas que, devenant point de départ, à la suite de la translation de 1 à son siège historique, la teneur de 2 aurait été modifiée, généralisée, pour donner à toute la série la note christologique dominante et explicite, que ne lui imprimait plus, comme autrefois, dès le début, le *Per Crucem*? Et n'est-ce pas cette note synonyme de *Genitricem*, mais se rapportant plus formellement au Seigneur, qu'exprimerait le n° 9, *Per Incarnationem tuam*, qui précisément sert de début au système de nos combinaisons les plus nombreuses?

Pour peu qu'on observe avec attention ce que deviennent les éléments des combinaisons les plus anciennes dans celles qui leur ont succédé, l'on est bientôt assuré que l'hypothèse d'une pareille transformation n'est pas arbitraire, et qu'elle peut au contraire s'autoriser d'un précédent, d'un fait qui me paraît incontestable. Suivons l'histoire du n° 7, *Per magnitudinem Adventus tui* (le dernier Avènement du Fils). En dehors du système des combinaisons *Per Crucem*, il disparaît presque aussi complètement que le n° 2, et je dirai même qu'il suit la même loi de conservation. S'il se trouve en dehors de là, c'est précisément dans les combinaisons où se retrouve, lui aussi, notre n° 2.

Mais examinons la chose de plus près. Le schema le plus habituel que nous offrent les autres combinaisons à la place de 4, 1, 5, 6, 7, c'est: ou 4, 1, 5, 6, 22, ou 1, 4, 5, 6, 22, en décomposant de part et d'autre le 32 (4-1) et le 33 (1-4). Or qu'est-ce que 22? C'est encore l'Avènement, sans doute, mais une transformation s'est opérée dans le passage aux nouveaux systèmes. Ce n'est plus de l'Avènement du Fils qu'il est question *(Per magnitudinem Adventus tui, Per adventum judicii tui, Per adventum tuum, Per adventum regni tui)*, c'est de l'Avènemeut, de la venue du Saint-Esprit *(Per adventum Spiritus sancti (Paracliti), Per adventum sancti Spiritus tui a Patre, Per descensum Spiritus Sancti, (Per gratiam Sancti Spiritus) Paracliti, Per Spiritum (Sanctum tuum) Paraclitum.*

Il suffit maintenant de jeter les yeux sur les petits tableaux de nos combinaisons, pour s'assurer qu'en fait, c'est bien 22 qui remplace 7, et, dès lors l'hypothèse de la

transformation de 2 en 9, du *Per Genitricem* en *Per Incarnationem*, ne devient-elle pas encore plus vraisemblable?

Il suit de là, que, moyennant la double hypothèse: 1° que διὰ τῆς καταβάσεως (3) équivaut à *Per Adventum tuum* (11), et 2° que *Per Genitricem* (2) serait devenu *Per Incarnationem* (9), après le changement de siège de *Per Crucem* (1), moyennant aussi la quasi certitude que 7 (l'Avènement du Fils; *per magnitudinem adventus tui*), s'est transformé en 22 (l'Avènement de l'Esprit du Fils: *per adventum Sancti Spiritus tui a Patre)*, la 2me formule algébrique des BECTA grecs peut s'écrire indifféremment (1):

2. 3. 4. 1. 5. 6. 7.
ou bien 9. 11. 4. 1. 5. 6. 22,

que rien n'empêche de retrouver dans l'ensemble des combinaisons *Per Incarnationem*, dégagées de leurs adjonctions postérieures.

Voilà vidé l'incident du Διὰ τῆς καταβάσεως. *Per ascensionem* n'est pas une traduction latine inexpérimentée du διὰ καταβάσεως; c'est καταβάσεως qui est la traduction, l'équivalence grecque de... mettons *Per Adventum*.

Rien ne s'oppose plus, par conséquent, à ce que la *Letania greca* ne puisse être considérée comme n'étant, en définitive, qu'une Litanie latine traduite en grec. J'en donnerai cependant, avant de finir nn nouvelle preuve.

On a dû remarquer tout-à-l'heure, dans la Litanie de Cotton MS. Galba A. XVIII, les deux « Ileos genuce (γένου καὶ) fise (φεῖσαι)ymas cyrie. Ileos genuce lutroce ymas cyrie », correspondant aux deux *Propitius esto parce nobis Domine, Propitius esto libera nos Domine*, de notre Litanie latine. Eh bien, ce n'est plus du tout cela dans les manuscrits de Saint-Gall (n° 17 et Bambergensis). Au lieu de Ἔλεος γένου nous avons, ὑπερασπιστής, le texte latin demeurant d'ailleurs invariablement *Propitius esto*. De même ce n'est plus φεῖσαι ἡμᾶς, c'est συγχώρισον ἡμῖν, qui correspond à l'invariable *Parce nobis* latin. Quoi de plus clair? L'unité proclame que l'original est de son côté, la variété trahit des tributaires de cet original diversement traduit.

BECTA, cela va s'en dire, sont d'accord avec les deux manuscrits sangalliens dans la tradition de l'ὑπερασπιστής et du συγχώρισον, et ceci n'est certes pas de nature à nous décourager de chercher dans le milieu des *Ellenici fratres* de Saint-Gall, hellénisants latins, celtiques ou autres, influencés par l'émigration des italiotes, la source non pas de tous les dilettantismes helléniques de l'Occident, mais de celui qui nous occupe.

(1) On peut, si l'on veut, préférer l'identification avec la formule A de nos « Combinaisons diverses. » page 561 (5°). Mais, même en admettant la décomposition des trois formules géminées 30 (= 2 et 12,) 33 (= 1 et 4) et 36 (= 19 et 5) de cette combinaison, le διὰ τῆς καταβάσεώς σου ne saurait être considéré comme y étant vraiment représenté par *Nativitatem*, et alors il faudrait admettre la disparition du 3 dans ce système.

Quales ab incoepto. Nous avions déjà vu les traducteurs se trahir dans les lacunes, les variations et les barbarismes du texte grec du *Te Deum*; nous les surprenons encore dans les textes grecs des Litanies. Saisissons dans le *Gloria in excelsis* une dernière occasion de les surprendre, une fois de plus, en flagrant délit de latinisme (si c'est un délit), ou de montrer au moins, que ce n'est pas à des grecs, de rit grec, mais à des latins que nous avons affaire, ou plus exactement, que ce ne sont pas des traditions grecques, mais des traditions latines, qu'expriment aussi bien le manuscrit Sicilien que celui de Bamberg. Le choix romain des cantiques scripturaires de celui-ci comme de celui-là suffisait à nous en persuader. Ce caractère ne se dément pas un seul instant. Jusqu'à la fin le manuscrit Sicilien comme celui de Bamberg demeurent fidèles au rit latin. La teneur grecque de leur *Gloria in exelsis* nous en fournit un témoignage absolument décisif.

On sait que, par son καὶ ἅγιον πνεῦμα, le texte de la liturgie grecque, suivant en cela de plus près, soit la tradition du *Codex Alexandrinus*, soit la tradition des Constitutions Apostoliques (et celle des Italiotes ne fait pas exception), donne place à la glorification du Saint-Esprit dès le milieu du Cantique, au lieu de la rejeter presque à la fin, comme le fait la tradition latine: *cum sancto Spiritu* [*in gloria Dei Patris. Amen*]. — On sait également que c'est à la seule tradition latine qu'appartient le *Tu solus Altissimus.*

Or, qu'avons-nous lu plus haut dans le texte Sicilien du manuscrit C. 13 Inf. de l'Ambrosienne? Le σὺ μόνος ὕψιστος latin, puis, à la fin, le σὺν ἁγίῳ πνεύματι latin, confirmé par l'omission latine du καὶ ἅγιον πνεῦμα des Grecs, dans le milieu du Cantique.

Que lisons-nous également dans le texte grec du Bambergensis? Le même σὺ μόνος ὕψιστος latin, le même σύν ἁγίῳ πνεύματι latin, toujours à la fin du Cantique et toujours accentué par l'omission latine du καὶ ἅγιον πνεῦμα des Grecs, dans le milieu du Cantique.

La tradition de Saint-Gall est donc en cela plus latine que celle dont témoigne le Cotton MS. Galba A. XVIII, lequel du moins donne un gage à la tradition grecque, en cumulant les deux mentions. Dans ce manuscrit, en effet, bien que le *Ke agion pneuma* fasse déjà suite au *Kyrie ye monogeni isu xpe*, comme chez les Grecs, le *sin agios pneumatin*, succédant de près au *si monos ipsistos* latin, vient encore conclure le Cantique comme chez les Latins (1).

La tradition grecque de Saint-Gall est donc bien distincte de celle d'Angleterre. Nous avons vu que sa traduction du *Te Deum* différait également de celle des Italiotes, telle du moins qu'en témoigne le C. 13 Inf. Il en faudrait dire autant du

(1) Voici, d'après l'article déjà cité de William Chappel, le texte tel qu'il est publié dans l'*Archaeologia* de 1876 (vol. 46, p. 393): « Doxa en ipsistis theo ke epis gis yrine enantropis eudochia, enumense, eulogumense, proskinumense, doxologumense, eucharistumensi diatin megalinsu doxan. Kyrrie basileu epuranie thee patir pantocrator. Kyrrie ye monogeni isu xpe, *ke agion pneuma*. Kyrrie o theos, o amnos tu theu, oios tu patros. O eran tis amartian tu cosmu eleison imas. O eran tis amartian tu cosmu prosdexe tin deis in imon. O catimenos en dexian tu patros eleison imas. Otis simonos agios, si monos kirrios, *si monos ipsistos*, Ysos Cristos, *sin agios pneumatin* is doxan theu patros, Amin ».

Gloria in excelsis, si le παντοκράτορ de Bamberg, au lieu du παντοδύναμε sicilien, peut être considéré comme un élément de différenciation suffisamment distinctif. Cette particularité ne suffirait pas du reste à isoler la tradition sangallienne de l'influence des émigrés italiotes, qui peut fort bien ne pas s'être exercée sous une forme unique. Cette partie du problème demeure donc sans solution. En attendant, je ne puis mieux conclure un travail où l'on s'est tant occupé du latinisme des manuscrits grecs du *Te Deum*, et de la littérature eucharistique, qu'en livrant au lecteur, pour finir, ce *Gloria in excelsis* du manuscrit de Bamberg :

ΔΟξΑ ΕΝ ΥΨΙCΤΙC ΘΕΩ ΚΑΙ ΕΠΙΓΗC
ΗΡΙΝΙ ΕΝ ΑΝΘΡΟΠΟΙC ΕΥΔΟΚΙΑC
ΑΙΝΟΥΜΕΝCΕ ΕΥΛΟΓΟΥΜΕΝCΕ
ΠΡΟCΚΙΝΟΥΜΕΝCΕ ΔΟξΟΛΟΓΟΥΜΕΝCΕ
ΕΥΚΑΡΙCΤΟΥΜΕΝCΕ ΔΙΑ ΤΗΝ ΜΕΓΑΛΗΝ CΟΥ.
ΔΟξΑΝ. ΚΥΡΙΕ ΒΑCΙΛΕΥ. ΕΠΟΥΡΑΝΙΕ ΘΕΕ
ΠΑΤΗΡ. ΠΑΝΤΟΚΡΑΤΟΡ. ΚΥΡΙΕ ΙΥΕ ΜΟΝΟΓΕΝΥ
ΥCΟΥ ΧΡΙCΤΗ. ΚΕ ΟΘΕωC ΟΑΜΝΟC ΤΟΥ ΘΕΥ
ΟΙΥωC ΤΟΥ ΠΑΤΡΟC ΟΕΡΟΝ. ΤΗΝ ΑΜΑΡΤΙΑΝ
ΤΟΥΚΟC ΜΟΥ ΕΛΕΗCΟΝ ΗΜΑC. ΟΕΡΟΝ.
ΤΑC ΑΜΑΡΤΙΑC ΤΟΥΚΟC ΜΟΥ. ΠΡΟCΔΕξΕ. ΤΗ ΔΕΥCΙ
ΗΜΟΝ. ΟΚΑΘΥΜΕΝΟC ΕΝ ΔΕξΙΑ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟC·
ΕΛΕΗCΟΝ ΗΜΑC. ΟΤΙ CΥΜΟΝΟC. ΑΓΙΟC
CΥ ΜΟΝΟC ΚΥΡΙΟC CΥ ΜΟΝΟC. ΥΨΙCΤΟC
ΥCΟΥC ΧΡΙCΤΟC. CΥΝ ΑΓΙω. ΠΝΕΥΜΑΤΗΗC
ΔΟξΑΝ ΘΕΟΥ. ΠΑΤΡΟC ΑΜΗΝ.

LISTE DES MANUSCRITS

Amiens, nº 18 (Psautier), p. 171.
» nº 196 (Pontifical de Corbie), p. 209[2].
Angers, nº 19 (15) (Psautier), pp. 117, 127, 134, 176, 187[1].
» nº 102 (Sacramentaire), p. 379[1].
Avignon, nº 188 (Psautier), p. 174.
Bamberg, A. I. 14 (Psautier), pp. 127, 148 ss, 153, 154, 159, 171, 187, 189, 416, 514 ss, 532 ss.
Bologne, (Chapitre), nº 2824 (Antiph.), pp. 216, 233, 312.
Busto Arsizio (Antiph.), p. 122[1].
» » (Psautier), p. 122[1].
Cambridge C. C. C., nº 272 (Psautier), pp. 171, 189,
» » nº 391 » pp. 535 ss.
» » nº 411 » p. 171.
» » E. I. 387. » pp. 535 ss.
» S. John's Coll., C. 15. p. 178.
» Trinity Coll., R. 17·1 (Psautier), pp. 534[2] ss.
» Univ. nº 1156 (Psautier), pp. 177, 189, 534[2] ss.
» » nº LI. 1, 10 (Varia liturgica), pp. 172, 187, 189.
Cologne, (Chapitre), nº VIII (Psautier), pp. 127, 148 ss, 153, 154, 159, 171, 187, 427, 524, 532 ss.
Dijon, nº 30 (12) (Psautier), p. 174.
Durham, A. III. 8 (Psautier), p. 175.
» A. IV. 2 » »
» A. IV. 20 (Bréviaire) p. 174.
Einsiedeln, nº 121 (Antiph.), pp. 203[4], 205[2], 301.
Essen (Munster Kirche), (Psautier), pp. 127, 148 ss, 153, 154, 159, 171, 424, 522 ss, 532 ss.
Florence (Laurentienne), Plut. XVI. 37 (Psautier), pp. 535[1] ss.
» » » XVII. 3 » p. 176.
» » » XVII. 6 » pp. 535 ss.
» » » XVII. 8 » p. 176.
» » » XVII. 9 » »

Saint-Gall, nos 15 (Psautier), pp. 171, 187, 189, 535[1] ss.
» 17 » pp. 127, 135, 147 ss, 153, 154, 159, 179, 189, 400 ss, 499 ss, 532 ss.
» 20 » pp. 171, 187, 189, 535[1] ss.
» 23 » pp. 174, 187, 189.
» 27 » » » »
» 339 (Antiph.), pp. 203[4], 205[2], 209[1].
» 348 (Sacram.), p. 379[1].
Ivrée (Chapitre), no 60 (Graduel), p. 216.
Langres (Grand Séminaire), pp. 216, 235.
Londres B. M. Add., nos 9046 (Psautier), p. 174.
» » » 18043 » pp. 535 ss.
» » » 34209 (Antiph.), pp. 120, 312, 350[6].
» » Arundel, nos 60 (Psautier), pp. 176, 182, 534[2] ss.
» » » 155. p. 171.
» » Cotton Galba, A. XVIII, pp. 179, 189, 567.
» » » Titus, D. XVIII, p. 564.
» » » Vespas., A. I, p. 171.
» » » Vitellius, E. XVIII, p. 174.
» » Harleian nos 863 (Psautier), pp. 176, 535 ss.
» » » 1607 » pp. 175, 189, 534[2] ss.
» » » 1688 » pp. 535[1] ss.
» » » 1719 » »
» » » 1770 » »
» » » 1806 » »
» » » 1892 » »
» » » 1896 » »
» » » 2356 » pp. 173, 535 ss.
» » » 2873 (Horae), p. 174.
» » » 4951 (Graduel). pp. 216, 235.
» » » 7553 pp. 127, 135, 138, 154, 179, 189.
» » Reg. 2 B. V, pp. 177, 535 ss.
» Lambeth Palace, no 427 (Psautier), pp. 127, 134, 171, 189, 534[1] ss.
Marseille (Abbaye Ste-Madeleine), p. 215.
Metz, no 14 (Psautier), pp. 534[2] ss.
Milan (Ambrosienne), C. 5 inf. (Antiph.), p. 171.
» » C. 13 inf. (Psautier), pp. 127, 148 ss., 156, 159, 167, 180, 406, 505 ss., 534[2] ss.
» (Métropole), p. 174.
» » p. 122.
» (S. Ambroise), Antiph., p. 122[1].
» (S. Celse), » »
» (S. Etienne), » »
» (S. Nazaire), » »
Modène (Chapitre), O. I. 7, (Graduel), pp. 231, 236.
» » O. I. 13, » pp. 216, 231, 232, 236.
Mont-Cassin, nos 353 (175), pp. 161, 162, 166.
» 199 (Bréviaire), p. 174.
» 250 (Psautier), p. 178.
» 430, p. 175.
» 538, p. 177.
» 555, p. 175.

Mont-Cassin, nos 560, p. 178.
» 562, p. 174.
Monza (Chapitre), C. 12, 75. (Graduel-Antiph.), pp. 216, 234.
» C. 13, 76. (Graduel), pp. 216, 234.
» C. 14, 77. » » »
Muggiasca (Antiph.), p. 122[1].
Munich (grec), no 320 (Horologium), p. 127.
» (lat.) nos 343 (Psautier), p. 127, 172, 185, 188.
» » 27130, p. 203[1].
» » 13067, pp. 176, 182.
» » Cod. S. Emmerami, p. 172, 186.
Saint-Omer, no 98 (Pontifical), p. 209[2].
Oxford, Aedes Christi, lat. XCVIII, p, 177.
» Bodl. Douce, nos 59 (Psautier), p. 171.
» » » 127 » p. 177.
» » » 222 (Tropaire), p. 216.
» » » 296, p. 174.
» » » 877 (Psautier), p. 534[2] ss.
» » » 953 » »
» » » 2188 » »
» » Laud. nos 96, pp. 174, 182.
» » » 286 (Psautier), pp. 535[1] ss.
» » » 448 » »
» » Junius, nos 25, pp. 179, 301, 302.
» » » 74, p. 302.
» C.C.C. no 18 (Psautier), p. 178.
Paris, Bibl. Mazarine, nos 364 (759), (Brév.), pp. 177, 184, 535[1] ss.
» » » 375 (793), (Psaut.), p. 175.
» Bibl. Nationale, nos latins, 780 (Graduel), pp. 216, 235.
» » » 816 (Sacram. d'Angoulême), p. 379[1].
» » » 903 (Graduel), pp. 216, 235.
» » » 1152 (Psautier de Ch. le Chauve), pp. 171, 234[2] ss.
» » » n. a. 2195 (Psautier de Tournai), pp. 127, 135, 148 ss., 153, 154, 159, 428, 526, 532 ss.
» » » 9433 (Antiph.), p. 204[1].
» » » 9448 (Graduel), p. 216.
» » » 11550 (Psautier), p. 172.
» » » 12048 (Sacram. de Gellone), pp. 22, 56, 379[1].
» » » 12051 (Sacram. de Corbie), p. 204.
» » » 13159 (Psautier), pp. 179, 534[2].
Rome, Alexandrina (Sapience), nos 231, 233, 234 (Brév.), p. 193[1].
» Angelica, nos 123 (Antiph.), pp. 215, 216.
» » 441 (Bréviaire), p. 193[1].
» » 443 » »
» » 462 (Psautier) »
» » 1575 » »
» Casanatense, nos 116 (Psautier), p. 193[1].
» » 217 » »
» » 591 » »
» » 748 » »
» » 1069 » »

Rome, Casanatense, nos 1741 (Tropaire), p. 216.
» » 1907 (Missel-Brév.), p. 216.
» S. Pierre (Archives), D. 150 (XI), (Psautier), p. 177.
» » D. 156 » »
» » E. 14 » p. 193[1].
» » E. 15, (Psautier), p. 193[1].
» » F. 22, (Graduel), p. 167.
» » F. 26, (Bréviaire), p. 193[1].
» » F. 28, » »
» » F. 29, » »
» Vallicellane, B. VIII (Missel), pp. 166[2], 207[1], 210[1].
» » B. 44 (Bréviaire), p. 193[1].
» » B. 92 » p. 177.
» » B. 140 » p. 193[1].
» » C. 93 (Nocturnale), p. 193[1].
» » D. 5 (Antiph.), p. 301[1].
» » E. 24 (Psautier), pp. 127, 134, 177, 182 ss.
» Vaticane, nos 82 (Psautier), pp. 127, 172, 185, 188.
» » 83 » » » » »
» » 84 pp. 127, 134, 135, 174, 535 ss.
» » 98 pp. 175, 182.
» » 3514 (Psautier) p. 175.
» » 3770 » pp. 175, 535[1], ss.
» » 4406 » p. 178.
» » 4759 (Bréviaire), p. 177.
» » 4761 » »
» » 4770 (Missel), pp. 216, 234, 235.
» » 4928 (Bréviaire), p. 178.
» » 5046 (Offic. explicatio), p. 238[1].
» » 5319 (Graduel), p. 167.
» » 5729 (Biblia S. Hieronymi), p. 171.
» » 6859 (Psautier), p. 535[1] ss.
» » 7237 (Bréviaire), p. 175.
» » 7599 (Psautier), pp. 175, 534[2] ss.
» » 7722 » » »
» » 7791 » pp. 534[2] ss.
» » 8183 » »
» » 8188 » »
» » 8945 » »
» » 9210 (Bréviaire), p. 178.
» » 9217 » p. 175.
» » 9422 (Diurnal), p. 175.
» Vaticane Barberini, no XII. 3. (N. A. 1854), p. 166[2].
» » Borghèse nos 93 (Brév.), p. 175.
» » » 364 » »
» » Ottoboni nos 47 (Psautier), pp. 535[1] ss.
» » » 140 (Bréviaire), p. 176.
» » » 255 (Psautier), p. 535[1] ss.
» » » 559 (Bréviaire), p. 177.
» » » 667 » p. 175.
» » » 2921 (Psautier), p. 535[1] ss.

Rome, Vaticane, Palatin, nos 26 (Psautier) pp. 534[2] ss.
» » » 27 » »
» » » 28 » »
» » » 29 » pp. 178, 535[1] ss.
» » » 30 (Diurnal) p. 178.
» » » 31 (Psautier) pp. 535[1] ss.
» » » 33 » »
» » » 34 » »
» » » 35 » pp. 176, 535[1] ss.
» » » 36 » pp. 178, 534[2] ss.
» » » 39 » pp. 174, 518[1] 534[2] ss.
» » » 487 (Ordo) p. 166[2].
» » » 517 (Bréviaire) p. 174.
» » » 523 » p. 178.
» » » 525 » »
» » » 532 (Psautier) p. 175.
» » » 832 » p. 534[2] ss.
» » Regin. nos 11 (Psautier) pp. 124, 127, 130, 134, 136, 155, 171, 180, 187, 301, 417[5].
» » » 12 » pp. 171, 189, 534[2] ss.
» » » 1738 (Bréviaire) p. 177.
» » » 1742 » p. 178.
» » » 1743 (Psautier) pp. 534[2] ss.
» » » 1816 » pp. 174 535[1] ss.
» » Urbinat. nos 112 (Bréviaire) p. 175.
» » » 585 (Diurnal) pp. 177, 184.
» » » 597 (Bible et Brév.) p. 175.
» » » 599 (Bréviaire) p. 174.
» Vittorio-Emmanuale no 1343 (Tropaire) pp. 216. 312.
Rosate, (Antiph.), p. 122[1].
S. Omer, no 98 (Pontifical), p. 209[2].
Salisbury, nos 150 (Psautier) pp. 534[2] ss.
» 180 » »
» 3772 » p. 171.
Salzbourg, A. V. 31 » p. 175.
» A. IX. 11, p. 203[1].
Solesmes, (Manuel ambrosien), p. 122[1].
Subiaco, no 249 (Psautier), pp. 177, 183.
Tolède (Cathédr.) nos 35, 10 (Graduel), pp. 216, 235.
Turin (Bibl. Royale), F. IV, 1 (Fragments), pp. 127, 136, 179, 188.
» » G. V. 20 (Graduel) pp. 212, 216, 235.
Utrecht (Université) no 484 (Psautier), pp. 142, 171, 534[2] ss.
Valenciennes, no 14 (Psautier de S. Amand), pp. 127, 135, 148 ss, 153, 154, 159, 174, 432, 529 ss, 532 ss.
Varese (Sacro Monte sopra), (Antiph.) p. 122[1].
» (archipresbyteralis Eccl[a]) » »
Verceil (Chapitre), no 146 (Graduel), p. 216.
» » 161 » »
» » 162 » »
» » 186 » »
Vimercati (Antiph.), p. 122[1].

Vienne (Autriche), (Bibl. Impér.), Th. gr. CCL(CXC), pp. 127, 139 ss, 142, 146, 148, ss. 175.
» » » nos 1861 (Psautier), p. 174.
» » » 1982 » p. 175.
Zurich (Bibl. Cant.). nos 30 (Sacram.), p. 22².
» » 34 (Psautier), p. 302².
» » 161 » pp. 142, 171.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abbon de Fleury, pp. 172, 186.
Abruzzes (missel des), pp. 216, 234, 235.
Abundius, pp. 178 ss, 197.
Achelis, p. 266.
Adée et Maris (Liturg. nestorienne d'), pp. 62, 69, 72, 225, 280, 419.
Ægyptische Kirchen-Ordnung, p. 266,
Africanae, (Cod. canonum Eccl^{ae}), 346.
Afrique, pp. 20 ss, 32, 146, 267, 268^{2}, 344 ss, 352.
Agde, p. 128.
Agnus Dei, p. 238.
Aix-la-Chapelle, p. 158.
Alcuin, pp. 127, 134, 171, 180, 189, 239.
Alde Manuce, pp. 142, 143, 148.
Alexandrie (Église d'), pp. 58, 59, 259.
Alexandrin (rit). — Cf. S. Basile, (lit.) Éthiopienne, Coptic ostraca, S. Greg. de Nazianze, S. Marc, Sahidiques (fragments), Serapion.
Alexandrinum (missale), pp. 59, 68 ss, 226. Cf. S. Basile (rit alexandrin, Copte)
Alexandrinus (Codex) pp. 118, 123 à 127, 134, 136.
Alexis de Menezès. p. 62.
Aligern, pp. 161, 165.
Allemagne, pp. 158 s.
Amalaire, p. 322.
Ambroise, pp. 44, 113, 135, 173, 179 ss, 197, 210.
Ambrosiens :
Antiphonaires,
Busto Arsizio, p. 122^{1}.
Londres (B. M. Add. n° 34209), pp. 120, 312, 350^{6}.
Marseille. Abbaye Ste Madeleine, p. 215.
Milan. S. Ambroise, p. 122^{1}.
S. Celse, »
S. Étienne, »
S. Nazaire, »
Monza. (C. 12. 75.), pp. 216, 234.
Muggiasca, p. 122^{1}.
Rosate, »
Varese, »
Vimercati, »
Bréviaires, p. 119.
Manuels, p. 122^{1}.
Missel, pp. 47, 229.
Rit (ou liturgie), pp. 118, 119, 120, 168, 230, 231, 236, 237, 312, 318, 325, 326, 374, 417.
Sacramentaire. — Cf. Bergame, Biasca.
Amiens, (Pontifical d'), p. 209.
Amphiloque, p. 353.

Anaphore, pp. 54, 55, 64, 113, 116, 199, 208, 211, 213, 251 ss, 305 ss, 323 ss, 332, 333, 337 ss, 347, 351, 354, 356 ss, 366, 369, 372 ss, 381, 386, 393, 395, 403 ss, 415.
Angelo de Nuce, pp. 161[1], 162[3].
Angelo Rocca, pp. 204, 214[1]. — Cf. Fulda.
Angers (Sacramentaire d'), p. 379[1].
Angoulême (Sacramentaire d'), p. 379[1].
Anicetus, p. 191, 192.
Anima Christi(oratio), p. 512.
Antioche, pp. 210, 280.
Antiphonaires.—Cf. Ambrosien, Celtique, Grégorien.
Antonius Verus, p. 36.
Apocalypse, p. 65[1].
Archaeologia, pp. 562, 567.
Arens, pp. 171, 523, 524.
Aretas, p. 160.
Aristide, pp. 120, 419[5].
Arles, p. 216.
Arménien (rit), pp. 62, 69[1], 71, 72, 226, 281, 332.
Ascension, pp. 104, 203, 360.
Asie-Mineure, pp. 30, 36.
Assemani. — Cf. Alexandrinum (missale)
Assomption, p. 359
S. Athanase, pp. 111, 114, 116, 124, 140, 191, 196. — Cf. Quicumque.
Athanase II, p. 160.
Athanase. (Pseudo-), p. 119.
Attalus, p. 36.
S. Aubin d'Angers, pp. 20[1], 176.
Auctarium Solesmense, p. 350[6]. — Cf. Bergame.
Augustanum, p. 178.
S. Augustin, 19, 20, 21, 24, 25, 35, 40, 42, 44, 45, 113, 135, 173, 179 ss, 197, 210, 266, 268, 344, 346, 347, 349.
S. Augustin de Cantorbéry, p. 211.
S. Aurélien (Règle de), p. 417.
Ave maris stella, pp. 412, 511.
Avent, p. 129.
Avitus, pp. 46, 47.

B

Bach (J. A.), p. 249[1].
Balbin, p. 268.
Bari, p. 158.
S. Basile (Liturgie de):
Rit Byzantin, pp. 60, 62, 71, 213, 281, 325, 326, 330 ss, 342, 350.
Rit Alexandrin (grec), pp. 59, 68, 225.
» (copte), pp. 59, 69.
» (de Spiritu Sco), pp. 145, 353.
Batiffol, p. 177[1].
Bandini, p. 176[1].
Bangor (Antiph. de), pp. 118, 120, 127, 131, 171, 231, 232, 236, 300, 418.
Baümer, pp. 141, 142[2].
Beauvillé (Victor de), p. 209.
Becket, p. 171.
Bède, p. 210.
Benedictio Cerei (Exultet), pp. 45, 46.
Benedictio Palmarum, pp. 321, 322.
Benedictions, pp. 206, 207.
Beneventanum, p. 178.
S. Benoit, (Règle de), pp. 128, 146, 156, 160, 161[1], 162, 165[1], 168, 417.
Berlière, (D. Ursmer), p. 176[3].
Bernard and Atkinson, pp. 118[1], 122[3], 176[2], 182[2], 186[2], 191.
Berold, pp. 119, 185.
Berthaire, p. 165.
Bessarion, p. 139.
Bessin, p. 214.
Bianchini, pp. 205, 206, 212, 301[1].
Biasca (Sacramentaire de), p. 350.
Biblia S. Hieronymi (Rome Vat. 5729), p. 171.
Biblia et Breviarium (Rome Vat. Urbin. 597), p. 175.
Bishop (Edmund), pp. 550[1], 563, 564.
Bobbio (Sacram. de), pp. 10, 21[1], 35[1], 42, 46, 48, 55, 65[1], 74, 78 ss, 105, 109, 122, 123, 128, 129, 146, 195, 205, 240, 260, 261, 294, 296, 297, 349, 350[8], 362, 369, 370, 384, 387, 396, 397 ss, 469.
Boffa, pp. 174, 185.
Bona, p. 350.
S. Boniface, p. 204.
Book of Cerne, pp. 89, 127, 134, 135, 172, 187, 239 ss.
Book of Hymns,
(Franciscan Convent), pp. 118, 127, 132, 133, 135, 136, 176, 186, 191, 192.
(Trinity College), pp. 118, 122, 127, 131 ss, 174, 186, 187, 189.

Bouvy, pp. 145, 249.
Braga, p. 351.
Bréhier, p. 155.
Bréviaires :
XIe siècle : Rome, Casanat. 1907, p. 216.
XIIe » Mont-Cassin 199, p. 174.
» » Paris, Mazarine 364, pp. 177, 184, 535[1] ss.
» » Rome, Vat. 4928, p. 178.
XIIIe » Rome, Archiv. S. Pietro F. 29, p. 193[1].
» » Rome, Vallicellane B. 44, p. 193 .
XIVe » Rome, Alexandrina 231, p. 193[1].
» » Rome, Archiv. S. Pietro F. 28, p. 193 .
» » Rome, Vallicellane B, 92, p. 177.
» » Rome, Vat. 4761, p. 177.
» » » » 7237, p. 175.
» » Rome, Vat. Borghèse 93 et 364, p. 175.
» » Rome, Vat. Ottob. 140, p. 176.
» » Rome, Vat. Regin. 1742, p. 178.
» » Rome, Vat. Urbin. 597, p. 175.
XIVe-XVe » Rome, Vat. Palat. 523, p. 178.
» » » Rome, Vat. Regin. 1738, p. 177.
XVe » Durham A. IV. 20, p. 174.
» » Rome, Alexandrina 234, p. 193[1].
» » Rome, Angelica 441 et 443, p. 193[1].
» » Rome, Archiv. S. Pietro F. 26, p. 193[1].
» » Rome, Vallicellane B. 140, p. 193[1].
» » Rome, Vat. 4759, p. 177.
» » » » 9210, p. 178.
» » » » 9217, p. 175.
» » Rome, Vat. Ottoboni, 559, p. 177.
» » Rome, Vat. Palat. 517, p. 174.
Bréviaires :
XVe siècle : Rome, Vat, Palat. 525, p. 178.
» » Rome, Vat. Urbin. 112, p. 175.
» » Rome, Vat. Urbin. 599, p. 174.
XVIe » Bursfeld, p. 511[1].
Brightman, pp. 58 à 72, 224 ss, 280 ss, 393, 419.
Brisson, p. 249[1].
Burdett-Coutts, p. 61.
Burn, pp. 1, 2, 3, 4, 8, 108, 115, 141, 144, 169 ss, 299[2], 306, 314.
Bursfeld (Brév. de), p. 511[1].
Byzantin (Rit). — Cf. Arménien, S. Basile, S. Jean Chrysostome.

C

Cabrières (Mélanges), p. 392[1].
Cacciari, p. 268 .
Calabre, p. 158.
Calmet (Dom), p. 501[1].
Calogierà, p. 229.
Camaldulense (Brev.), p. 175.
Campanie, pp. 158, 184.
Du Cange, pp. 20, 249[1].
Canon de la Messe, pp. 198, 240, 243 ss, 307, 347, 411.
Cantacuzène, p. 267[2].
Cantorbéry, p. 211.
Carême, pp. 119, 358 s.
Caroli Magni (Gesta Bti), p. 157.
Carthage, pp. 146, 346.
Caspari, pp. 145[1], 155, 159, 506, 509[1], 534.
Cassin. — Cf. Mont-Cassin.
Cassinensis (Bibliotheca), p. 161[3].
Castellanorum (Brev.), p. 177.
Catalogue général des départements, p. 171.
Cathécumènes (messe des), p. 415.
S. Célestin, pp. 145, 347, 348.
Celtique (liturgie), pp. 118, 122, 129, 130, 187, 188, 191, 192, 230, 237, 325, 374, 396, 397 ss. — Cf. Bangor.
Ceriani, p. 47.
Cervariense (Brev.), p. 175.
S. Césaire, pp. 44, 146, 417, 418.
Cesarini, p. 139.
Chaldéen (rit). — Cf. Adée et Maris.
Chappel (W), pp. 562, 567.
Charlemagne, pp. 17, 157, 162, 174.

Charles le Chauve, pp. 171, 239.
Chartres (Antiphonaire de), pp. 207, 301.
Chevalier (Ulysse), p. 512.
Chiusi, p. 216.
Christ and Paranikas, pp. 125[1], 126[3], 248.
Christe rex caeli (Hymne), p. 303.
Claude de Sainctes, pp. 67[1], 71[3].
S. Clément (Lit. syriaque de), p. 296.
S. Clément de Rome, pp. 255, 259, 332.
Cochlaeus, p. 330[1].
Codinus, p. 267.
Collectio sequitur, p. 25.
Cologne (Sacramentaire de), pp. 204, 214[1].
Come, p. 216.
Compiègne (Antiph. de), p. 214.
Communicantes, pp. 244, 347.
Conceptio B. M. V., p. 17.
Confractio, pp. 218 à 238, 488 à 495.
Confractorium, pp. 231, 232, 236, 238, 488 à 495.
Constantiense (Psalterium), p. 175.
Constantin, p. 32.
Constantin Porphyrogénète, p. 269, 270, 272.
Constantinople, pp. 145, 157, 158, 210, 269, 272.
Constitutions Apostoliques, pp. 60, 66, 120, 128, 224, 248, 266, 269, 296, 324, 332, 341, 342, 350, 419.
Contestatio. — Cf. Bobbio, Mone, et pp. 1, 2, 7, 10, 12, 15, 17 ss, 36, 37, 41, 42, 48, 53 ss, 64, 146, 195, 196, 240, 242, 297, 312, 324, 325, 357, 391 ss.
Copte (Liturgie). — Cf. S. Basile, Coptic ostraca,
S. Grég. de Naz., (fragments) sahidiques.
Coptic ostraca, p. 69.
Corpus Christi, p. 17.
Corvin, p. 175.
Corwey, p. 209[2].
Cotelier, pp. 60[3], 66[2].
Cousseau, p. 113, 115.
Coustant, pp. 172, 348.
Credo, pp. 158, 508, 509. 520 ss, 526.
Crum, p. 69[1].
Cui merito (Unde merito, etc), pp. 18, 26 ss, 53, 56, 73 ss, 369, 370, 392, etc. — Cf. Contestatio, Immolatio, Illatio, Praefatio.
Cujas, p. 249[1].
S. Cyprien, pp. 20[1], 21, 23 ss, 40, 46, 47, 55, 111 ss, 124, 142, 145, 196, 251, 265, 299[1].
S. Cyprien de Toulon, pp. 145, 155, 156, 417[5].
S. Cyrille d'Alexandrie, Rit Alexandrin (Copte), pp. 59, 70, 226, 282.
S. Cyrille de Jérusalem, Rit Syrien (Catecheses), pp, 60, 110, 113, 114, 116, 124, 196, 265.
Cyrillienne (Liturgie) de S. Marc. — Cf. S Cyrille d'Alexandrie.

D

Dacie, p. 190.
Damase, p. 26.
Daniel (Adalbert), pp. 172[2], 302, 304[1].
Daniel Stylite, p. 269.
Dèce, pp. 36, 113, 145.
Delisle, pp. 171[7], 526.
S. Denys l'Aréop., p. 194[1].
Denys Bar Salibi, pp. 61, 280[1].
Denzinger, p. 28.
Διὰ τῆς καταβάσεώς σου, pp. 554, 566.
Didachè, pp. 249, 343.
Didyme d'Alexandrie, pp. 110, 113 ss, 124, 196.
Dignum et justum est, pp. 240, 243, 252, 261 à 291, 321, 322, 339, 358, 360 ss, etc.
Dioclétien, pp. 34, 35.
Diodore (et Flavien), p. 209.
Dioscore (Liturgie de), p. 275.
Diurnale, Cartusianum (Rome Vat. 9422), p. 175.
» O. S. B. (Rome, Vat. Palat. 30), p. 178.
» O. S. B. (Rome, Vat. Urbin. 585) p. 177.
Dmitrievsky, p. 60.
Dominicale (Liturgie, Préface, Synaxe), pp. 343, 373, 374, 386, 387, 409.
Donatistes, p. 344.
Dreves, p. 302[2].
Duchesne, pp. 26, 192, 219[3], 256, 350[6].
Durand (Guillaume), p. 272.
Durieu, p. 171[6].
Dümmler, pp. 162[1], 518.

E

Égypte (Église d'), p. 59
Égyptiennes (Constitutions), p. 266.
Ehrensberger, pp. 169 ss, 302.
Ellenici (Fratres), pp. 159, 187, 566.
Embolismes, pp. 288, 290, 325, 356 à 411.
Ennodius, pp. 45, 46.
Épiclèse, pp. 215, 218 à 238, 315, 325, 333[1].
Épiphanie, pp. 157, 233, 360, 362, 388.
S. Éphrem, p. 210.
Érasme, p. 71.
Espagne, p. 215.
Ethelstan, pp. 179, 189, 562, 567.
Saint-Étienne de Toulouse, p. 216.
Euchologion (Goar), p. 269.
Euchologion to mega, p. 166[1].
Euchologion slavon, p. 351.
Eustache de Saint-Ubald, p. 174
Eusèbe, pp. 36, 268.
Eustratiadès (Sophronios), p. 140[1].
S. Eutychius, p. 269.
Exeter, p. 176.
Exultet, pp. 45, 46.
Ézéchiel, p. 65 .

F

Fabien, p. 268 .
Farfa, pp. 177, 183, 190.
S. Félix, p. 19.
Fell (John), p. 112.
Feltoe, p. 206[3], 262, 313.
Férotin, pp. 63[2], 350.—Cf. Liber Ordinum.
Ferrari, p. 249.
Fétis, p. 194 .
Field, pp. 144, 146.
Mgr Fischer Colbrie, p. 140[1].
Fleury-sur-Loire, p. 186, 302[2].
Florentinum (Brev.), p. 174.
Fractio, pp. 215 à 238, 488 à 495.
Francorum (Missale), p. 35[1], 75[1], 268[2], 379[1].
Fratres ellenici, pp. 159, 187, 566.
Fulda, pp. 178, 204, 350, 351.

G

S. Gall, 147 ss, 157, 171, 174, 187, 188, 189, 499, 500, 518, 533, 534, 537, 551, 552 ss. — Cf. Liste des manuscrits.
Gallican (Sacramentaire). — Cf. Bobbio.
Gallicane (Liturgie, messes, traditions, contestationes, répertoire, documents), pp. 1, 7, 10, 11, 12, 17, 21, 22, 56, 104, 122, 156, 219, 230, 237, 283, 318, 325, 357, 374, 379, 396 ss, 405.
Gallicanum vetus (Missale), pp. 35[1], 78 ss, 105, 108, 109, 146, 195, 202, 207, 238, 285, 294, 349, 350[8], 362, 384, 467.
Garbagnati, p. 506.
Gattula, pp. 161[3], 162.
Gaule, pp. 21, 268, 347.
Gavanti, p. 178.
Gay, pp. 156, 158, 160, 161[2], 165[2]
Gélasien. (Missel). Rome. Vallicell. B. VIII. pp. 166[2], 207[2], 210.
Gélasien (Sacramentaire), pp. 34, 80 ss, 104, 105[1], 109, 202 ss, 288[1], 290[1], 291, 313, 348, 351, 357, 359, 362, 364, 375, 396.
Gellone (Sacramentaire de), pp. 56, 379[1], 392[1].
S. Genesius d'Arles, p. 35.
Gennade, pp. 18, 19[1], 20, 26.
Gentilli, p. 174.
Gerbert, pp. 204[7], 363[2], 379.
S. Germain d'Auxerre pp. 31 à 35.
S. Germain de Paris, pp. 17, 220, 230, 265
Germanicarum monialium (Psalt.), p. 175.
Gerundinensium (Brev.), p. 175.
Gibson, pp. 1, 2, 141, 169 ss, 304[1], 306, 314, 326.
Gilson, p. 308.
Giorgi, p. 238[1].
Gloria in excelsis, pp. 7, 12, 117 à 137, 145, 185, 192, 238[1], 249, 297, 320, 411, 419, 510, 532, 567, 568.
Goar, p. 269.
Gothicum (Missale), pp. 10, 35, 44 ss, 55, 78 ss, 104, 105, 108, 109, 146, 195, 219, 232, 238, 283, 285, 287 ss, 293, 294, 296, 319, 349, 351, 370, 382, 383, 384, 396ss, 461.
Göttingen (Académie de), p. 7.
Gordien, p. 268.
Graduels, (Antiphonaires).
Xe siècle: Paris, B. N. 9448, p. 216.
Xe-XIe » Rome Angelica 123, pp. 215, 216.

Graduels: XIe siècle: Ivrée 60, p. 216.
» » Londres, B. M. Harl. 4951, pp. 216, 235.
» » Marseille (Abbaye Ste-Madeleine), p. 215.
» » Modène, O. I. 13, pp. 216, 231, 232, 236.
» » Modène, O. I. 17, pp. 231, 236.
» » Monza, C. 12, 75, pp. 216, 234.
» » Monza, C. 13, 76, pp. 216, 234.
» » Paris, B. N. 780, pp. 216, 235.
» » Paris, B. N. 903, pp. 216, 235.
» » Turin, G. V. 20, pp. 212, 216, 235.
» » Verceil 146, p. 216.
» » » 161, »
» » » 186, »
XIIe » Monza C. 14, 77, pp. 216, 234.
» » Rome, Arch. S. Pietro, F. 22. p. 167.
» » Rome, Vall. D. V. p. 301[1].
XIIIe » Rome, Vat. 5319, p. 167.
» » Tolède 35, 10, pp. 216, 235.
Graevius, p. 249.
Grèce (Grande), p. 156.
Grecque (liturgie), pp. 118, 123, 139, 145, 157, 196, 359[1]. — Cf. S. Basile, Constitutions apostoliques, S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nazianze, S. Jacques, S. Jean Chrysostome, S. Marc.
Grecs, pp. 157 à 168, 499 ss.
S. Grégoire le Grand, pp. 156, 210, 211, 218, 227 ss, 233, 236, 237, 307.
S. Grégoire de Nazianze, pp. 353, 354.
S. Grégoire de Nazianze, (Liturgie de):
Grecque: pp. 59, 68, 252 ss, 281.
Copte: pp. 59, 61, 69, 252 ss, 259, 282.
S. Grégoire le Thaumaturge, p. 353.
Grégoire (Higoumène), p. 158.
Grégoriens, Antiphonaires: Cf. Graduels.
Grégorien, Sacramentaires, pp. 34, 75[1], 80 ss, 104, 105, 202, 204 ss, 286 ss, 296, 326, 357, 359, 360, 362, 364, 379[1], 486.
Grimm, p. 302[2].

H

Hahn, p. 505.
Harduin, pp. 158[1], 346[2].
Hartel, pp. 19, 23, 112.
Hartker, p. 209.
Hastière s/ Meuse, p. 176.
Havet (Louis), p. 299.
Héraclius, p. 266.
Hereford, pp. 175, 189.
Hermonyme, p. 142.
Heures lat. et grecq., p. 127.
Heures de 1497, p. 142.
S. Hilaire, pp. 113 ss, 124, 172, 179, 196.
Hincmar de Reims, pp. 174, 185.
Hippolyte (Canons d'), p. 266.
Hirschfeld, p. 249[1].
Hispaniae (Collect. Can. Eccl^ae.), pp. 346, 351[1].
Horace, p. 1.
Horae, p. 174.
Horologion, pp. 119, 126, 127, 534.
Hungaricum (Brev.), p. 175.
Hygin, p. 238[1].
Hymmaire, (Vat. Regin. XI), p. 171.
» (Mont-Cassin), p. 174,
Hymne Christe rex caeli, pp. 301, 303 ss.
Tu regnum caelorum, pp. 305.

I

Ignace, (de C. P.), p. 271[4].
Illatio, pp. 18, 20[1], 25, 26, 54, 65[1], 220, 312, 357. — Cf. Mozarabe.
Immolatio, pp. 7, 10, 11, 21[1], 22, 54, 312. — Cf. Gothicum.
S. Irénée, p. 36.
Irlandais. — Cf. Celtique.
Isaïe, pp. 23, 58, 64 ss, 72, 105, 106, 110, 111.
S. Isidore, pp. 18, 20[1], 26, 185, 220, 322.
Italie, pp. 145, 146, 155, 159, 161, 166, 215.
Ivrée, p. 216.

J

Jacobite (Liturgie). — Cf. S. Jacques (Syriaque).
S. Jacques (Liturgie de):
Rit Syrien grec (Melchite), pp. 61, 66, 110, 224, 280, 296, 326 à 332, 334, 350, 366, 374, 383, 404, 409, 419.
Rite syriaque (Jacobite), pp. 61, 67, 69[1], 225, 276, 278 ss, 326 à 332, 366, 374, 386, 423 à 439.
S. Jean, p. 36.
S. Jean Chrysostome (Liturgie de), pp. 62, 71, 166, 210, 225, 281, 332, 350.
Jean de S. André, p. 168[1].
S. Jérome, pp. 26, 38.
Jeudi-Saint, pp. 223, 233, 238.
Journal of Theol. Studies, pp. 563, 564.
Julian, pp. 141, 144.
S. Julien, pp. 208, 209.
Julius Capitolinus, p. 268.
Jumièges (Missel de), pp. 206[3], 379.
S. Justin, p. 343.
Justine, p. 119.

K

Karlsruhe (fragments de), p. 35.
Kattenbusch, p. 8[1].
Kolnische Quartalschrift, p. 563.
Krall, p. 70.
Kuypers, pp. 172[1], 243.

L

Labbe, p. 158[1].
Labourt, pp. 61, 280[1].
de Lagarde, p. 266.
Lambecius, pp. 139, 174, 175.
Laon, p. 191.
Lapostolest, p. 281[4].
Latines (Liturgies), pp. 65, 123, 139, 145, 196, 198, 282 ss, 297, 340, 373, 409 ss. — Cf. Sacramentaires.
Latins, pp. 157, 158 à 168.
Laudes d'inauguration, pp. 248, 266 ss, 273.
S. Léandre, p. 18[1].
S. Léger, pp. 17, 26.
Leitschuh, p. 514.
Lejay, 46, 299.
Ste Léocadie, p. 317.
Léofric (Missal), pp. 75[1], 204[5], 207[3], 379[1].
S. Léon, p. 26.
Léon III, p. 22.
S. Léon, IX, p. 272.
Léon d'Acrida, p. 272.
Léon d'Ostie, pp. 161, 162, 165[1].
Léonce de Byzance, p. 354.
Léonien (Sacramentaire), pp. 26, 55, 56, 79 ss, 104, 105, 109, 204 ss, 262, 288, 290, 291[2], 297, 313, 351, 357, 359, 362, 475.
Lesley. — Cf. Mozarabe (Missel).
Létalde, p. 209.
Letania graeca, pp. 501, 526, 537, 547 ss.
Letania major, pp. 202, 203, 204, 207, 210.
Libellus orationum, pp. 239, 350.
Libellus precum, pp. 239, 340[8].
Liber officiorum dominicalium, p. 122.
Liber ordinum, pp. 63[2], 204[5], 212, 221[4], 223, 230, 350[8], 384, 492.
Liber Pontificalis, p. 238.
Lightfoot, p. 256.
Litanies, pp. 499 ss, 569. — Cf. Letania.
Litaniques (Antiennes, cantiques, prières), pp. 202 à 211, 347, 348, 349.
Liturgie. — Cf. Ambrosienne, Celtique, Gallicane, Grecque, Latine, Mozarabe, Orient, Occident, Romaine. — Adée et Maris, Arménienne, S. Basile; Constitutions Apostoliques, S. Cyrille de Jérusalem, Éthiopienne, S. Grégoire de Nazianze, S. Jacques, S. Jean Chrysostome, S. Marc, fragments sahidiques, Sérapion.
Liturgie dominicale. — Cf. Dominicale.
Lorenzana, p. 205.
Ludolf, p. 266.
Lyon, pp. 30, 36, 37, 39, 158.

M

Mabillon, pp. 22, 23, 35, 161[3], 162, 165, 166[2], 172[4], 186, 238[1], 322.
Sainte-Madeleine de Marseille (Abbaye), p. 215.
Maffei, p. 206.
Magani, pp. 28, 29, 31.
Magistretti, pp. 174, 185.
Mai, pp. 115, 172[5], 392, 396.

Malabar, p. 72. — Cf. Adée et Maris, A. de Ménezès, Raulin.
Maltzew, pp. 119², 351
Mangeart, p. 529.
Mansi, p. 158¹.
Manuale (Milan, Xe-XIe), p. 122¹.
Manuel ambrosien de Solesmes, p. 122¹.
S. Marc (Liturgie de) :
Grecque, pp. 58 ss, 67, 224, 252 ss, 259, 281.
Copte (Lit. Cyrillienne), pp. 59, 70, 226, 282, 296, 332.
Syriaque, p. 296.
Marc Aurèle, pp. 28, 36.
Marinus psalter, pp. 171, 189.
Martène, pp. 20¹, 171⁴, 172, 238, 239, 266, 269, 322.
Sainte Marthe (Dom de), p. 214¹.
S. Martin, p. 17.
S. Martin de Tournai, p. 174.
Mauricius, p. 267.
Maxime et Balbin, p. 268.
Maxime de Genève, p. 146.
Melchite (Liturgie). — Cf. S. Jacques (grec).
Mélodie du Te Deum, pp. 193 s, 309.
Ménard (Hugues), pp. 204, 227, 322.
Ménezès (A. de), p. 62.
Mérati, p. 186.
Messes :
Bergame (Sacram.) :
In translatione S. Nazarii, p. 47.
In nat. Virginis, p. 379¹.
Missa unius defuncti, pp. 47, 55.
Bobbio (Missel de) :
In die Nativitatis Dni, p. 261.
Ia missa dominicalis, p. 261.
Va » » pp. 387 ss, 396 ss.
VIIa missa » pp. 240, 261.
IXa » » pp. 260.
Xa » » pp. 48, 297.
In nat SS. Pet. et Paul. p. 261.
IIIa missa votiva, p. 261.
Missa jejunii, pp. 42, 46, 55.
Missa romensis cottidiana, pp. 122 ss, 128 ss.
In dominica Quinquag., p. 206.
Gélasien (Sacr.) :
In dominica Ia Quadrag., p. 203.
In feria VI post dom. III. Quadrag. pp. 203, 205.
Messes :
Gélasiens :
In fer. IV post dom. V. Quadr. p. 313.
In fer. IV hebdomadae majoris, p. 313.
In oct. SS. Apost. Pet. et Paul., p. 205.
Gothicum (Missale) :
In Vig. Nat. Dni, p. 383.
In die Nat. Dni, p. 219.
In nat. SS. Innocent., p. 44.
In Circumcisione Dni, pp. 383, 396 ss.
In Cœna Dni, pp. 45, 55, 238.
In Vig. Paschae, pp. 46, 319, 396 ss.
In die Resurrect. Dni, p. 46.
Feria VI Paschalis, pp. 45, 362.
Ia Missa dominicalis, p. 287, 296, 382, 390, 396 ss.
IIa Missa dominicalis, pp. 287, 384.
IIIa Missa dominicalis, pp. 384¹, 391, 396 ss.
IVa Missa dominicalis, pp. 219, 384.
VIa Missa dominicalis, pp. 382, 397 ss.
Item missa martyrum, p. 379¹.
In Cathedra S. Petri, p. 222.
Grégorien (Sacr.) :
In feria VI post dom. III. Quadrag., p. 204.
In dom. XXV post Pentec. pp. 288, 296.
In dom. XXVI post Pentec. p. 287.
In nat. SS. Nerei et Achillei, p. 379¹.
In oct. SS. P. et P., p. 205.
In die Assumptionis S. M. V., p. 360.
In nat. plur. mart., p. 379¹.
Léofric (Missal) :
In nat. SS. Nerei, etc., p. 379¹.
Léonien (Sacram.) :
In die Nat. Domini, p. 362.
Missa IV in nat. Episcopi, p. 206.

Messes:
Liber Ordinum:
XXXIV. Ordo unius defuncti, p. 383.
XXXV. Item missa de uno def., pp. 63², 384
XXVIII. Item ordo vot. de energ., p. 223.
Mone, (Messes de):
IIª missae, pp. 27, 31, 32, 34, 262, 384.
IIIª missae, pp. 263, 392, 396 ss.
IVª » pp. 27, 31, 34.
Vª » pp. 29, 31 ss, 40.
VIª » pp. 39, 40.
VIIª » p. 34.
IXª » p. 263, 306.
XIª » pp. 31, 32.
Mozarabe (Missel):
In dom. Iª Advent., p. 63.
In dom. IIIª Advent., pp. 391 s, 396 ss.
In die Nat. Dni, pp. 378, 382, 396 ss.
In dom. IIª post Epiph., pp. 242, 318, 396 ss.
In dom. IIIª post Epiph., pp. 375, 378, 396 ss.
In dom. IVª post Epiph., p. 307.
In dom. Vª post Epiph., p. 316.
In dom. VIIIª post Epiph., pp. 387, 388, 396 ss.
Dom. Iª in Quadrag., p. 222.
Feria IVª secundae hebd. Quad., p. 222.
Dom. Vª in Quad., p. 222.
In die Resurr. Dni., pp. 7, 8, 9, 10, 11, 28, 40, 42, 43, 48, 53, 56, 185, 195, 259, 308, 313, 315, 318, 322, 364, 371, 378, 379.
In feria IIª post Resurr., p. 221.
In feria Vª » » pp. 240, 387, 389, 396.
Dom. Vª post Resurr., p. 221.
In die Pentecostes, p. 307.
In dom. Iª post Pentec., pp. 317¹, 396 ss.
In dom. IIIª post Pentec., p. 306.
» IVª » » »
» Vª » » pp. 306, 317, 318.
Messes:
Mozarabe (Missel):
In dom VIª post Pentec., p. 207.
» VIIª » » p. 358.
Dom. Iª Novembris, pp. 390, 392, 396 ss.
In nat. S. Eulalie, p. 222.
» S. Laurentii, pp. 370 s.
» S. Léocadie, p. 317.
In cath. S. Petri, p. 222.
In nat. S. Torquati, p. 222.
Commune plur. Mart. pp. 62², 384.
Missa pro diacono vel subdiacono, pp. 383, 396 ss.
Missa pro seipso sacerdote, p. 221.
Missa de omnib. defunctis, p. 222.
Missa plurim. defunctor., p. 306.
Missa parvulor. defunctor., p. 223.
Stowe (Missel de):
Ordinarium missae, pp. 296, 375, 379, 380 ss, 390, 396 ss.
Messine (Rouleau de), p. 59.
Meyer, pp. 7, 250, 299.
S. Michel (Fête de), p. 233.
Michel (l'empereur), p. 271.
Michel Cérulaire, p. 272.
S. Michel d'Heidelberg, p. 174.
Micy, p. 209.
Milan, p. 119, 120, 121, 130, 185, 231, 232, 233, 237, 268², 347, 350, 352. — Cf. Ambrosien.
Milève, p. 25, 345.
Missale: Drummundense, p. 379¹.
» Gallicanum vetus, (voir ce mot).
» Gothicum, (voir ce mot).
Missel de Bobbio, »
» Jumièges, »
» Léofric, »
» Stowe, »
» Gélasien, »
Missel Romain, pp. 357 à 372, 374 ss, 387, 396, 403.
Μνήσθητι, p. 333.
Mocquereau (Dom), p. 119.
Modène, pp. 216, 231.
Molinier, pp. 177¹, 529.
Mone, pp. 10, 27 ss, 379¹.

Mone (Messes de), pp. 27 à 34, 40, 74, 75[1], 77 ss, 108 s, 146, 195, 262, 263, 286, 295, 306, 369, 370[1], 384, 392, 396 ss, 459 s. — Cf. Messes.
Monasteriense, (Brev.), p. 175.
Mont-Cassin, pp. 159 à 167, 177, 184, 185, 190.
Montfaucon, p. 533[2].
Monza, p. 216.
Morel, p. 143.
Morin (Dom), pp. 114[5], 142, 146[3], 169 ss, 182, 186.
Mozarabe :
Bréviaire : pp. 205, 305, 308, 318, 325, 387.
Liber Ordinum. — Voir ce mot.
Liturgie : pp. 56, 74, 76 ss, 128, 129, 182, 205, 230, 231, 283, 305, 349, 374, 396 ss, 403, 417[5].
Missel : pp. 7 à 11, 28, 40 à 43, 48, 53, 54, 56, 63, 74, 76 ss, 128, 185, 195, 207, 221 ss, 230, 240, 242, 259, 283, 284, 292, 294, 306 ss, 313 ss., 322, 349, 350, 358, 364, 368 ss, 375, 378, 379, 382, 387 ss, 396 ss, 488. — Cf. Messes.
Mueller, p. 29.
Muller, pp. 142[1], 171.
Munich. (Horologion) pp. 126, 127. — Cf. Liste des manuscrits.
Muratori, pp. 35, 166[2], 204 ss., etc.
Murbach, p. 302[2].
Musaeus de Marseille, pp. 18, 19.

N

Nachrichten (de l'Académie de Göttingen), p. 7[1].
Naples, pp. 160, 167.
Neale et Forbes, pp. 11, 28, 29, 31, 33, 36[1], 37[1], 39, 123[1], 391.
Neceta, pp. 127, 134, 135.
Néocésarée, pp. 352, 353.
Nessel. pp. 139, 175.
Nestorienne (Liturgie). — Cf. Adée et Maris.
Nestorius, p. 145.
Nevers (Sacramentaire de), p. 379[1].
Nicée, p. 140.
Nicetas, pp. 1, 2, 3, 12, 19, 23, 53, 58, 63, 64, 106 à 117, 123, 124, 176 ss., 192 à 197.
Nicetius de Trêves, p. 192.
Nicetus de Vienne, p. 192.
Nicolas d'Otrante, p. 534.
S. Nicolas Ier, p. 271[4].
Nocturnale, p. 193[1].
Noël, pp, 129, 233, 234, 261, 312, 360, 362, 382.
Nole, p. 183.
Nonantola, pp. 216, 233.
Notker, p. 159.
Novalèse, p. 216.

O

Octoechos, p. 194[1].
Ommanney, pp. 518[1], 534.
Omont, pp. 142[3], 143.
Oratio, 20[1], 21, 23 ss., 34, 202, 203, 204, 313.
Oratio : O. S D., aedificator et custos Jerusalem, p. 511.
» Anima Christi, p. 512.
Orationes Solemnes, pp. 24, 202, 348 ss.
Ordo, p. 166[2].
Orient (Occident), pp. 66 à 107, 110, 130, 139 ss., 145 ss., 155, 196, 210, 218, 224, 269, 272, 273, 283, 297, 315, 319, 325, 339, 340, 342, 351, 352, 354, 357[1], 367, 393, 403 ss., 407 ss.
Orientales (Liturgies), pp. 65, 340, 351. — Cf. Adée et Maris, Arménienne, Basile, Constitutions Apostoliques, Coptic Ostraca, S. Cyrille de Jerusalem, Éthiopienne, S. Grégoire de Nazianze, S. Jacques, S. Jean Chrysostome, S. Marc, Sahidique, Sérapion.
Otrante, p. 160.
Othon III, p. 158.

P

Pagi, p. 183.
Paléographie musicale :
I, pp. 203[4], 205[2], 209[1].
IV, p. 301[1].
V, pp. 25[1], 120[3], 131[1], 157[1], 219[4], 221[1], 300[1], 419[5].
VI, pp. 118[2], 210, 219[4], 312[1], 350[6].
Palmes (Bénédiction des), pp. 321, 322.

Pamélius, pp. 112, 113, 203, 207, 211 ss.
Παννυχίς, pp. 415 ss.
Pâques, pp. 129, 165[1], 167, 233, 308, 325, 341, 360, 362. — Cf. Messes.
Parce nobis, p. 566.
Passaviense (Brev.), p. 118.
Passion, p. 358.
Pasteur d'Hermas, p. 145.
Pater, pp. 203, 218, 220, 228, 229, 233, 245, 401, 407, 409, 417, 424, 428, 430, 434, 508, 520 ss., 526, 532 ss.
S. Paul, pp. 342, 343, 349.
Paul Diacre, pp. 162, 165[1].
Paul de Samosate, p. 140.
S. Paulin, pp. 19, 20[1], 22, 23, 24, 26, 183, 190.
Pays-Bas, p. 175.
Pelagius II, p. 192.
Pentecôte, pp. 129, 233, 236, 307, 325, 362. — Cf. Messes.
Pépin, p. 17.
Per genitricem, pp, 565, 566.
Pérouse, p. 177.
S. Perpétue, pp. 114, 124, 196.
Pétrarca, p. 175.
Pétronax, pp. 161 à 167.
Philostorge, p. 269.
Φῶς ἱλαρόν, p. 145.
Photius, p. 271[4].
S. Pierre (Anaph. syriaq. de), p. 296.
S. Pierre et S. Paul, p. 205.
Pinius, p. 350[2].
Pitra, pp. 60[3], 66[2], 248[1], 249, 269.
Pline, pp. 120, 419.
S. Polycarpe, p. 36.
Pontifical d'Amiens, p. 209.
» de S. Bertin, p. 209[2].
» de Corbie, »
» Egberti, p. 322.
» Romain, p. 321.
Post pridie (post secreta, post mysterium). — Cf. Epiclèse.
Post Sanctus, pp. 63[2], 242, 316 ss., 378, 381 à 385, 396 ss.
S. Pothin, pp. 28 ss., 36.
Præfatio, pp. 20 ss., 158 ss., 372 ss., 409 ss.
Préfaces. — Cf. Contestatio, Illatio, Immolatio, Praefatio.
Préface dominicale. — Cf. Dominicale.
Présanctifiés (Messe des), p. 322.
Priorius, p. 112.
Probst, p. 29.
Processionale monasticum, p. 209.
Proclus, p. 353.
Profuturus, pp. 351, 352, 357[1].
Propitius esto, p. 566.
Protocoles, pp. 320, 356 à 411, 440 à 487.
Prudence, pp. 40, 44, 114 ss., 124, 146, 156, 196.
Prüm (Graduel de), p. 216.
Psaumes, pp. 115[1], 117 ss.
Psautiers. — Cf. Liste des manuscrits.
Puppien, p. 268.
Puricelli, p. 174.

Q

Quedlinbourg, p. 209[2].
Quicumque (Symbole), pp. 140, 526, 532 ss.

R

Raccoltà, p. 229.
Rahmani, p. 269.
Rameaux, pp. 233, 321.
Ratold (Sacram.), pp. 227 ss., 237.
Raulin, pp. 62, 72.
Ravenne (Rouleau de), p. 25.
Reisk (I. I.), p. 270.
Reims, p. 171.
Remesiana, pp. 2, 19, 23, 190, 192. — Cf. Nicetas.
Renaudot, pp. 59, 68 ss., 225 ss., 281 ss. 423 ss. etc.
Revue du Chant Grégorien, p. 216[1].
Rheinau, pp. 22, 28, 29.
Rits. — Cf. Liturgies.
Robinson, p. 114.
Robert de Molesmes, p. 174.
Rodotà, pp. 160, 161[1], 162[2].
Rogations, pp. 17, 207, 210, 212, 301.
Romain, romaine (Rit, tradition, liturgie, usages, Église, système, Sacramentaires, Missel, recueils), pp. 20 à 25, 55, 104, 105, 118, 119, 122, 156, 232, 235, 236, 283, 318, 385, 386, 403.
» Ordo IX, p. 22.
» Pontifical, p. 321.
Romains (Les) 265, 267, 273.

Romanet, p. 143
Rome, pp. 21, 22, 26, 130, 145, 155, 158, 161, 166, 191, 192, 211, 233, 259, 268[2], 269, 271 ss, 347, 352, 354, 357[1], 505.
Rossanensis (Cod.), pp. 61, 281.
Rossi (de), pp. 27, 28, 231, 249.
Rufin, p. 268.

S

Sabine, p. 184.
Sabinus, p. 268.
Sacramentaire d'Angers,
» d'Angoulême,
» de Bergame,
» de Biasca,
» de Bobbio,
» de Corbie,
» de Gellone,
» de Léofric,
» de Nevers,
» de Ratold,
» de Vérone,
» de Zurich,
» Gélasien,
» Gothique,
» Grégorien,
» Léonien,
» Triplex,
voir ces mots. — Cf. Missel.
de Sacramentis, p. 347.
Sahidiques (fragments), p. 70.
Sagesse, p. 342.
Sailly. (P) p. 550[1].
Saint-Omer, p. 209[2].
Salisbury, p. 175.
Salomon III, pp. 159, 186, 416, 427, 518.
Samedi-Saint, pp. 233, 349, 350[8].
Sanctus. — Cf. Trisagion.
S. Saturnin, pp. 35, 285.
Saugnac, p. 216.
Schenkl, p. 171[8].
Scherman, p. 563.
Scherrer, p. 501[1].
Schulting, p. 204.
Sergius, p. 238.
Sevère, p. 36.
S. Séverin, p. 161.
Sicard de Crémone, p. 272.
Sicile, pp. 155, 156, 158, 159, 505.
Sievers, p. 302[2].
S. Sigismond, pp. 17, 26.
Siméon Métaphraste, p. 269.
Simon. J. F. p. 249[1].
Sirice, p. 26.
Sisebuth, pp. 177, 179 ss, 197.
Sommervogel, p. 550[1].
Socrate, p. 268.
Stowe (Missel de). pp. 75[1], 195, 296, 350, 351, 375, 378 ss. 390, 396 ss.
Subiaco, pp. 177, 190.
Suerre du Plan, p. 148.
Suicer, p. 249[1].
Suffolk, p. 171, 189.
Super populum (oratio), pp. 203 ss, 313.
Surius, p. 269.
Sursum corda, pp. 21 à 25, 53, 55, 265, 272, 321. — Cf. Anaphore, Préface.
Swainson, pp. 58 à 72, 169 ss, 281, 419[1].
Swete, pp. 118, 125.
Symbole des Apôtres, p. 532 ss.
» de Nicée »
» Quicumque »
Symbolum fidei, p. 324.
Synaxes dominicales, — Cf. dominicale.
Syrien (Rit). — Cf. Constitutions apostoliques, S. Cyrille de Jérusalem, S. Jacques, S. Marc, S. Pierre.

T

Tarente, p. 156.
Te decet laus, pp. 145, 248, 275, 283, 286, 417, 425, 521, 523.
Te Deum (grec), pp. 138 à 168, 499 ss, 520, 523.
S. Télesphore, p. 192.
Tertullien, pp. 40, 344.
Thanet, p. 211.
Théodemar, p. 162.
Θεολογία, pp. 324 ss, 332, 333, 337, 373, 378, 381, 383, 386, 387, 393, 395, 410.
Théophano, p. 158.
S. Thomas, p. 36.
de Thou, p. 20.
Tivoli, p. 177.
Tolède, p. 216.
Tommasi, pp. 35, 166[2], 169 ss, 202 à 207, 210, 215, 216, 233, 266, 301, 303 etc.
Toscane, p. 176.
Tournai, p. 148, 159, 526.

Traditio symboli, p. 42.
Trajan, pp. 120, 419.
Transitorium, pp. 231, 232, 236, 300, 301, 418.
Trinité (Préface de la), pp. 364, 374 ss.
Triplex, pp. 187, 373, 379.
Trisagion, pp. 10, 12, 53 à 113, 195, 196, 240, 308 à 323, 334, 339, 374, 378, 381, 385, 386, 395, 401 ss, 410, 419.
Tropaires de Nonantola, pp. 216, 312.
Tysdra, p. 267.

U

Ὕμνος Ἐπινίκιος, p 324.
» Ἑσπερινός, pp. 248, 296, 297, 310.
» Ἑωθινός, pp. 118, 120[2], 128, 129, 133, 136, 249, 296, 310.
Usserius, pp. 176, 186.
Utrecht (Psautier d'), pp. 142, 171, 534[2] ss.

V

Vacandard, p. 299[1].
Valois, p. 37.
Van der Haer, p. 350[5].
Varisium, 122.
Vaticane (Bibliothèque). — Cf. Table des manuscrits (Rome).
Vaticanus (Rotulus), p. 281.
Vecchus, p. 139.
Vendredi-Saint, pp. 24, 202, 203, 347 ss.
Verceil, p. 216.
Vérone (Sacramentaire), p. 26.
Vezzosi, p. 35. — Cf. Tommasi.
Vigile (pape), p. 351, 357[1].
Vincent, p. 194[1].
S. Vincent de Volturne, p. 159.
Vitigès, p. 26.
Vocatione gentium (de), p. 349.

W

Warren, pp. 120, 122[2], 250[1.2], 350[4], 374, 375. — Cf. Bangor.
Wattenbach, p. 525.
Weber, pp. 142[1], 171.
Weymann, pp. 114, 146.
Wicelius, p. 350[5].
Wilson, pp. 290[1], 313, 374, 375, 379[1].
Winchester, p. 562.
Wisigoths, pp. 11, 18[1], 185.
Wobbermin, pp. 60, 68[4], 282[1].
Wordsworth, pp. 112, 141, 144, 153[1], 169 ss, 187, 194, 302[2], 500.

X

Ximénès, pp. 7, 10, 17, 63, — Cf. Mozarabe (missel).

Y

Saint-Yrieix, p. 216.

Z

Zazzera, p. 238[1].
Zurich (Psautier), p. 142, 171.
» (Sacram.). p. 22[2].

ERRATA ET ADDENDA

Page 17, avant dernière ligne, *au lieu de*: à distinguer... *lire*: de distinguer...
Page 18, dernière ligne de la note, *au lieu de*: quoiqu'il en soit... *lire*: quoi qu'il en soit...
Page 21, première ligne de la note, *au lieu de*: suprise... *lire*: surprise...
Page 35, note (1) ligne 3, *au lieu de*: Vezzozi... *lire*: Vezzosi...
Page 36, 4e ligne de la note, *au lieu de*: persecutio... « *lire*: persecution... »
Page 38, 3e et 4e lignes de la note, *au lieu de*: wich... *lire*: which...
Page 54, ligne 23, *au lieu de*: *trimphalis*... *lire*: *triumphalis*...
ligne 31, *au lieu de*: membres, *lire*: membre,
Page 69, ligne 13, *au lieu de*: *fiying*]... *lire*: *flying*].
Page 70, 1er ligne de la note 2, *au lieu de*: Mittheilungeu... *lire*: Mittheilungen.
Page 105, ligne 11, *au lieu de*: en nombre, à... *lire*: en nombre à...
ligne 13, *au lieu de*: tiendrait... *lire*: tiendraient...
Page 108, note (2), *au lieu de*: Introductio... *lire*: Introduction...
Page 109, note (1), *au lieu de*: wich... *lire*: which...
Pages 113-114. A propos des réminiscences du *Te Deum* éparses à travers le *De Trinitate* de S. Hilaire, on me suggère, dans l'énumération que fait l'évêque de Poitiers des garants de sa foi (VI, 20), un « *patriarcharum consecratus chorus* », qui nous ramènerait peut-être aux deux versets du *Te Deum: Te gloriosus Apostolorum chorus*, *Te Prophetarum laudabilis numerus*. Rapproché des *loca parallela* plus rigoureux, ce texte peut en effet contribuer à montrer combien les acclamations du *Te Deum* hantaient les souvenirs de S. Hilaire.
Page 115, ligne 17, *au lieu de*: ne sont... *lire*: se sont...
note (1), ligne 2, *au lieu de*: wisch, *lire*: wish,
Page 122, note (3), *au lieu de*: H. S. B., *lire*: H. B. S.,
Page 125, ligne 29, *au lieu de*: ζοῆς, *lire*: ζωῆς,

Page 126, ligne 27, *supprimer*: du...

Page 127, ligne 2, *au lieu de*: 1. Codex Alexandrinus. Ve s. ΑΛ ΕΞ α αϐ α ΝΔΡΙ

lire: 1. Codex Alexandrinus. Ve s. ΑΛ ΕΞ α α α ΝΔΡΙ

ligne 29, *au lieu de*: 21. Ms. de Franc. conv. Dublin. *lire*: 21. Ms. de Franc. conv. Dublin.

Page 128, ligne 1, *au lieu de*: quoiqu'il... *lire*: quoi qu'il...

ligne 10, *au lieu de*: que: primitivement, *lire*: que, primitivement,

Page 129, ligne 10, *au lieu de*: ou peut s'en faut, *lire*: ou peu s'en faut,

Page 141, note (1), ligne 7, *au lieu de*: olding reading... *lire*: older reading...

ligne 8, *au lieu de*: Brussels 1156; *lire*: 1516;

Page 142, ligne 5 des notes, *au lieu de*: Ambroise de... *lire*: Ambroise *De*...

Page 143, ligne 26, *au lieu de*: λευκείμων... *lire*: λευχείμων.

note (5), dernière ligne, *au lieu de*: ἑβδομάδος... *lire*: ἑδδομάδος...

Page 148, avant dernière ligne, *au lieu de*: Ψσαλτήριον, *lire*: Ψαλτήριον.

Page 149 et suiv., lignes S, *L'accentuation réelle du* TE DEUM *grec dans le ms.* C. 13 Inf. *de l'Ambrosienne est donnée* page 507, *autant qu'on a pu s'y rapprocher du manuscrit, sans garantir par conséquent une reproduction absolument exacte, l'exiguité de ces signes sur la photographie et la négligence avec laquelle ils sont jetés n'ayant pas toujours permis de les identifier sûrement.*

Page 157, ligne 28, *au lieu de*: Ici se sont... *lire*: Ici ce sont...

Page 162, ligne 5, *au lieu de*: quoiqu'il... *lire*: quoi qu'il...

Page 171, ligne 15, *au lieu de*: Salisbury | 3772 | *lire*: Salisbury | 180 |

note (3): *La référence de cette note s'applique non pas à Swainson, mais à Wordsworth, dont le nom a été oublié. C'est dans le* Dictionary of christian antiquities, de SMITH & CHEETHAM, *que se trouve l'article de Swainson* (London 1880, vol. II, p. 1949 ss.)

Page 173, ligne 2, *supprimer le point après*: Ambrosius.

Page 174, ligne 13, *au lieu de*: Book of hymnus. *lire*: Book of hymns.

Page 176, ligne 31, *au lieu de*: Breviar. errem. S. Aug. *lire*: Breviar erem S. Aug.

note (4), *au lieu de*: *De Romanae Ecclesia symbols* *lire*: *De Romanae Ecclesiae symbolis*,

Page 179, ligne 18, *au lieu de*: n° 13.159, de... *lire*: n° 13.159 de...

ligne 28, *au lieu de*: et IXe siècle. *lire*: et IXe siècles.

Page 180, ligne 12, *au lieu de*: du VIe-VIIe siècles, *lire*: VIe-VIIe siècle.

Page 182, ligne 17, *au lieu de*: la permance... *lire*: la permanence...

ligne 22, *au lieu de*: les manuscrits 11 et 43... *lire*: les manuscrits 13 et 48...

avant dernière ligne, *au lieu de*: des témoignage... *lire*: des témoignages...

Page 183, ligne 4, *au lieu de*: qu'accuse... *lire*: qu'accusent...

Page 186, 2e ligne de la note, *au lieu de*: AMBROSSII *lire*: AMBROSII

dernière ligne » *au lieu de*: translations notes, *lire*: translations, notes,

Page 187, ligne 26, *au lieu de*: Quoiqu'il... *lire*: Quoi qu'il...

note (1), 1re ligne, *au lieu de*: du IXe siècle... *lire*: du Xe siècle...

Page 189, 4e ligne avant la fin, *au lieu de*: si compacte... *lire*: si compact...
Page 191, ligne 26, *au lieu de*: a) évrivait... *lire*: a) écrivait...
Page 193, ligne 16: *au lieu de*: dubitativemeat... *lire*: dubitativement...
note (1), ligne 4, *au lieu de*: Neuf... *lire*: Huit...
ligne 7, *au lieu de*: Les neuf.. *lire*: Les huit...
Page 194, ligne 5, *au lieu de*: Titles authorship... *lire*: Titles indicating authorship...
Dans la note concernant la singulière découverte de l'origine musicale du *Te Deum*, j'aurais dû peut-être ajouter que Fétis était moins tranchant dans la question d'origine littéraire. « Si saint Ambroise, disait-il dans la *Biographie universelle des musiciens* (art. S. Ambroise), comme il paraît à peu près certain, n'est pas l'auteur du cantique..., il est au moins hors de doute que ce chant célèbre est antérieur au Ve siècle ; car il est déjà cité dans le onzième chapitre de la règle de Saint Benoît, où il est dit: *Post quartum Responsorium incipit Abbas* TE DEUM LAUDAMUS, etc. » En 1864, Fétis trouvait donc « à peu près certain » que S. Ambroise n'est pas l'auteur du cantique. Dix ans après, en 1874, il n'était pas loin de se raviser, semble-t-il, quand, après avoir cité l'antienne suivante: *Baptizat Augustinum sacerdos Ambrosius; ambo statim modulantur* TE DEUM LAUDAMUS, il ajoutait complaisamment en note: « Cette antienne est peut-être un des meilleurs arguments en faveur de l'opinion qui attribue à saint Ambroise et à saint Augustin la composition du *Te Deum*. Nul doute sur l'antiquité de cette pièce, dont les paroles disent: *le prêtre Ambroise baptisa Augustin, et tous deux entonnèrent le chant* NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR. Il est remarquable que la mélodie de ces dernières paroles est précisément l'intonation du *Te Deum.* » (*Histoire générale de la musique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, t. IV, p. 136). L'auteur a beau prendre ici la précaution de renvoyer au « livre de Gafori intitulé *Musice utriusque cantus practica*, lib. I, c. 10 », l'argument ne saurait y gagner en force, non plus que la pièce en antiquité.
Page 197, titre courant, *au lieu de*: II. — CHAP. III: LES TITRES DU TE DEUM, *lire*: RÉSUMÉ ET CONCLUSION DES DEUX PREMIÈRES PARTIES.
Page 201, ligne 6, *au lieu de*: de plein pied... *lire*: de plain pied...
Page 202, ligne 16, *au lieu de*: purge terroribus; *lire*: purget erroribus;
Page 204, ligne 7, *au lieu de*: Et bien, *lire*: Eh bien,
Page 205, ligne 6, *au lieu de*: Prenoms... *lire*: Prenons...
Page 207, ligne 23, *au lieu de*: sanctos anguine... *lire*: sancto sanguine...
note (4), *au lieu de*: *Numer.* VI *lire*: *Numer.*, VI
Page 213, note, *au lieu de*: (3), *lire*: (1).
dernière ligne, *ajouter*: (2) *et, en note*: (2) BRIGHTMAN, p. 325.

Page 215, ligne 19, *au lieu de*: Vezzozi, *lire*: Vezzosi.
Page 216, ligne 27, *après*: S | Langres, Gd Séminaire | *ajouter*: 31?.
Page 217, ligne 1, *au lieu de*: partargent... *lire*: partagent...
en marge, *au lieu de*: du textes. *lire*: du texte.
Page 218, ligne 10, *au lieu de*: *sanguinen... lire*: *sanguinem...*
avant-dernière ligne, *au lieu de*: immorial, *lire*: immémorial,
15e ligne des manchettes, *au lieu de*: La *Fratio*, *lire*: La *Fractio*.
Page 219, ligne 4, *au lieu de*: Quoiqu'il... *lire*: Quoi qu'il...
ligne 24, *au lieu de*: supérioriré... *lire*: supériorité...
2e manchette, *au lieu de*: l'Epliclèse *lire*: l'Epiclèse.
Page 222, avant-dernière ligne, *au lieu de*: profusissiman... *lire*: profusissimam...
Page 225, note (2), 3e ligne, *au lieu de*: τούτῳ... *lire*: τούτῳ...
Page 226, ligne 18, *au lieu de*: Lord an Saviour... *lire*: Lord and Saviour...
ligne 19, *au lieu de*: reelly... *lire*: really...
Page 228, ligne 14, *au lieu de*: en tant quelle... *lire*: en tant qu'elle...
ligne 31, *au lieu de*: *ut sanctificare dignetur... lire*: *ut dignetur sanctificare...*
Page 229, ligne 10, *au lieu de*: fut contraint... *lire*: fût contraint...
note, ligne 3, *au lieu de*: CALOGERA. *lire*: CALOGIERA.
Page 231, ligne 8, *au lieu de*: *comixtio... lire*: *commixtio...*
Page 239, titre courant, *au lieu de*: ART. II: ÉPICLÈSE DÉSAFFECTÉE. *lire*: APPENDICE: DÉSAFFECTATIONS EXTRA-LITURGIQUES.
note (1), 1re ligne, *au lieu de*: un jour au l'autre... *lire*: un jour ou l'autre...
Page 240, ligne 22, *au lieu de*: Bobbiensis... *lire*: Bobiensis...
Page 242, ligne 11, *au lieu de*: (l. c. p. 7.) *lire*: (l. c. p. 91, n° 7.)
Page 249, note, avant-dernière ligne, *au lieu de*: *Acclamationem... lire*: *Acclamationen..*
Page 250, note (1), ligne 1, *au lieu de*: irish.. *lire*: Irish...
ligne 2, *au lieu de*: *theological studies*, *lire*: *Theological Studies*,
Page 250, ligne 21, et page 251, ligne 4. Substituer le mot: formules au mot: hymnes, conformément à l'insinuation de la ligne 12-13 de la page 251. A la réflexion, je supprimerais plus volontiers encore tout le passage qui concerne ces deux formules. En réalité, les exemples de ce genre n'ajoutent rien à la difficulté que je me pose en cet endroit, et, loin de les invoquer comme témoins idoines d'un style hymnologique déterminé, je les croirais bien plutôt assimilables aux prières stichologiques conclusives des Cantiques et des Psaumes, auxquelles j'ai fait rapidement allusion dans le Chapitre sur les anciens versets du *Gloria in excelsis*, notamment à propos de la formule du Sacramentaire de Bobbio: *Deus cui merito et in excelsis...*, (Cf. ci-dessus, p. 123).
Page 268, note (2), ligne 10, *au lieu de*: spiritucom motos... *lire*: spiritu commotos...
ligne 18, *au lieu de*: τῶνπάν των... *lire*: τῶν πάντων...

Page 269, note, ligne 20, *au lieu de*: *Testans Dom...* *lire*: *Testam. Dom...*
Page 271, note (4), ligne 9, *au lieu de*: Evangeli cam... *lire*: Evangelicam...
Page 273, lignes 5 et 16, *au lieu de*: genie... *lire*: génie.
Page 280, ligne 3, *au lieu de*: Quoiqu'il... *lire*: Quoi qu'il...
Page 291, note (2), ligne 4, *au lieu de*: *alxultationis...* *lire*: *exultationis...*
Page 301, note (1), ligne 3, *au lieu de*: t. II, p. 490. *lire*: t. I, pars II, p. 490.
ligne 6, *au lieu de*: Vezzozi, *lire*: Vezzosi.
Page 302, note (1), *idem*.
note (2), ligne 18, *au lieu de*: *thcotisca...* *lire*: *theotisca...*
Page 304, note (1), ligne 10, *au lieu de*: En réimprinant... *lire*: En réimprimant...
ligne 14, *au lieu de*: Avril... *lire*: April...
Page 305, ligne 27, *au lieu de*: REX CŒLI *lire*: REX CAELI.
Page 307, ligne 5, *au lieu de*: Quoiqu'il... *lire*: Quoi qu'il...
Page 310, ligne 10, *au lieu de*: l'hypotèse... *lire*: l'hypothèse...
ligne 18, *au lieu de*: entres autres, — *lire*: entre autres, —
Page 311, ligne 1, *au lieu de*: hymmes... *lire*: hymnes...
Page 313, ligne 4, *au lieu de*: XVIIIe messe). Les Gélasiens (2), *lire*: XVIIIe messe), les Gélasiens (2),
Page 319, ligne 21, *au lieu de*: quelle est... *lire*: qu'elle est...
Page 320, ligne 20, *au lieu de*: *Gloira in excelsis*, *lire*: *Gloria in excelsis*,
dernière ligne des manchettes, *au lieu de*: Θεος. *lire*: Θεός.

Pages 321-322. En signalant la destination exclusivement eucharistique du groupe doxologique formé par le *Sanctus* et ce qui l'entoure, j'ai cru devoir faire remarquer, à titre de contre-épreuve, l'absence systématique de ce groupe dans les Préfaces des Ordinations, Consécrations, Bénédictions de personnes et de choses, — Préfaces absolument semblables, pour le reste, au cadre de la prière eucharistique. — La seule exception que j'eusse alors en vue, celle de la synaxe des Palmes, ajoutais-je, confirmerait plutôt la règle, puisque, à tout prendre, ce n'est pas même une exception. Qu'est-ce, en effet, disais-je, que cette synaxe ? C'est toute la première partie d'une messe, ordonnée comme toutes les messes, (avec Introit, Collecte, Épître, Graduel, Évangile), qui vient aboutir, suivant la marche ordinaire des messes, à cette Préface. Dans la dissertation qui complètera le présent volume (*Le* SANCTUS *et le* VERE SANCTUS *dans certaines synaxes aliturgiques*), on verra que j'insiste sur cette assimilation liturgique, à propos de deux particularités encore inaperçues, mais fort curieuses, de la Bénédiction des Palmes et de la *Benedictio aquae quae fit in vigilia Epiphaniae*. Ni l'une ni l'autre, n'étaient présentes à mon esprit, au moment où j'écrivais les lignes que vise cette note complémentaire, et je le regrette, car, sur le premier point, j'avais omis par mégarde de relever dans mes notes une observation qui m'aurait permis de rectifier D. Martène, au lieu de le suivre de confiance, à propos de l'antiquité de la Béné-

diction des Palmes. Quant à la *Benedictio aquae quae fit in Vigilia Epiphaniae*, son témoignage qui m'avait également échappé tout d'abord, rapproché du témoignage identique que fournit la Bénédiction des Palmes, achève de montrer jusqu'à quel point de ressemblance avec la messe, fut parfois portée la synaxe aliturgique.

Page 324, ligne 14, *au lieu de*: vaiment... *lire*: vraiment...

Page 329, ligne 25, *au lieu de*: *créateur*... *lire*: *création*...

Page 330, ligne 26, *au lieu de*: 3. qui conuersatus... *lire*: 13. qui conuersatus...

Page 332, ligne 26, *au lieu de*: chistologique... *lire*: christologique...

Page 337, ligne 16, *au lieu de*: retrospectivement... *lire*: rétrospectivement...

Page 345, ligne 19, *au lieu de*: laissée *ad libitum*, combien plus a fortiori, *lire*: laissées *ad libitum*, combien plus, à fortiori.

Page 350, note (6), ligne 3, *au lieu de*: *du culte chretien*, *lire*: *du culte chrétien*.

Page 354 et passim. En 1896, la question des rapports entre la liturgie romaine et les liturgies gallicanes, et la présence dans les unes et les autres de caractères communs qui les distinguent toutes, au même titre, des liturgies d'Orient, ont fait l'objet, dans la *Paléographie musicale* (t. V, *Avant-propos*), de certains développements qui parurent alors à plusieurs, et non des moindres, assez nouveaux. Au moment où je corrige ces dernières épreuves, on me met sous les yeux *The Month*, de Décembre 1906, (p. 657). Le P. Herbert Lucas y déclare avoir pris le premier position sur ce terrain. Ce n'est pas la première fois, du reste, que le savant jésuite élève cette réclamation. J'ignorais pourtant et j'ignore encore les deux articles de la *Dublin Review* (July 1893 et January 1894) dont il parle. J'espère qu'il voudra bien prendre acte de mon affirmation. Je regrette d'ailleurs de n'avoir pas été mieux renseigné, car j'aurais trouvé, comme je trouve encore, dans notre rencontre si peu concertée, non pas un argument proprement dit, mais un appui fort inattendu pour ma thèse, et je n'aurais pas manqué de m'en prévaloir.

Page 370, ligne 7, *au lieu de*: *Bobb.* n^os^... *lire*: *Bobb.*, n^os^...

Page 384, note (3), *au lieu de*: *Lateinische*... *lire*: *Lateinische*...

Page 404, ligne 21-22, *au lieu de*: ana-chonisme, *lire*: anachronisme.

Page 417, titre courant, *au lieu de*: APPENDICE. *lire*: ÉPILOGUE.

Page 417, 4e, 5e, 6e et 7e lignes des manchettes, *au lieu de*: romaines benedictines et ambrosiennes. *lire*: romaine bénédictine et ambrosienne.

Page 418, 3e ligne avant les notes, *au lieu de*: *in excelcis*, *lire*: *in excelsis*.

Page 419, ligne 28, *au lieu de*: Παννυκίς, *lire*: Παννυχίς.

Page 442, ligne 24, *au lieu de*: indivisibilibus... *lire*: invisibilibus...

Page 503, ligne 10, *au lieu de*: [O]MF FCI... *lire*: [O]MS SCI...

ligne 12, *au lieu de*: ΠΥΕΡΑC... *lire*: ΥΠΕΡΑC...

Page 510, ligne 8, *au lieu de*: ι(ῦο)υ, *lire*: (υ)ι(ο)υ.

Page 511, ligne 14, *ajouter des points de suspension après* saluator.
Page 511, ligne 20, *ajouter des points de suspension après* mare.
Page 514, ligne 12, *au lieu de*: de Xe siècle *lire*: du Xe siècle.
Page 518, note (1), ligne 10, *au lieu de*: written ou... *lire*: written on...
Page 519, ligne 19, *au lieu de*: caute... *lire*: caute...
Page 524, ligne 10, *au lieu de*: dans le manuscrit, *lire*: dans le manuscrit d'Essen.
3e ligne avant la fin, *au lieu de* : Le manuscrit de Cologne garantit...
lire: Le manuscrit d'Essen garantit...
Page 529, ligne 22, *au lieu de*: psautier n° 8846... *lire*: Psautier n° 8846...
Page 534, note (2), ligne 9, *au lieu de*: Bibl. Nat. Lat. 13-159. *lire*: Bibl. Nat. Lat. 13159.
Page 550, note (1), ligne 3, *au lieu de*: classées... *lire*: classes...
ligne 11, *au lieu de*: Aggrippinae, *lire*: Agrippinae,
Page 557, ligne 17, *au lieu de*: qu'il y ena... *lire*: qu'il y en a...

NOTA. — Le lecteur doit être en outre prévenu, qu'en principe, on a conservé dans les citations, l'orthographe et les fautes, soit des éditeurs, soit des manuscrits, auxquels sont empruntées ces citations. C'est pourquoi la « diphtongue » ae, par exemple, se présente tantôt sous la forme ae, tantôt sous la forme æ (v. g. *caeli*, *cœli*, *coeli*, *cœli*, *celi*) ; de même : *uinis* et *vivis*, et ainsi du reste.

IMPR. — ÉCOLE PROFESSIONNELLE St-JEAN-BERCHMANS, LIÈGE.

Page XXX, lignes 8, 9, 11, 12, *au lieu de*: *Matitunum*... *lire*: *Matutinum*...
Page 505, ligne 22, *au lieu de*: Bibliotèque... *lire*: Bibliothèque...
Page 509, première ligne, *au lieu de*: ἁγίαν... *lire*: ἁγίαν...
dernière ligne, *au lieu de*: νεκρωντῆ... *lire*: νεκρ(ων) τῆ...
Page 514, ligne 27, *au lieu de*: letze Wort... *lire*: letzte Wort...
Page 515, ligne 8, *au lieu de*: Kleinerer... *lire*: kleinerer...
Page 516, ligne 6, *au lieu de*: grieschisch... *lire*: griechisch...
ligne 15, *au lieu de*: Das Latein-beg. *lire*: Das Latein. beg.
ligne 26, *au lieu de*: Handauf... *lire*: Hand auf...
ligne 27, *au lieu de*: biszum... *lire*: bis zum...
ligne 36, *au lieu de*: schiesst... *lire*: schliesst...
Page 517, ligne 3, *au lieu de*: klav... *lire*: klar...
ligne 38, *au lieu de*: in; Naumanns... *lire*: in : Naumanns...
Page 518, première ligne, *au lieu de*: Neber... *lire*: Ueber...
deuxième ligne, *au lieu de*: Anssprache... *lire*: Aussprache...
Page 519, dernière ligne, *au lieu de*: imédiatement... *lire*: immédiatement...
Page 525, ligne 16, *au lieu de*: ad Fretetam... *lire*: ad Fretelam...
Page 527, ligne 9, *au lieu de*: apuarum, *lire*: aquarum,
Page 530, ligne 12, *au lieu de*: à Somma : *lire*: à Sunnia :
Page 531, ligne 31, *au lieu de*: euchiridion... *lire*: enchiridion...
Page 549, avant-dernière ligne, *au lieu de*: notammment... *lire*: notamment...
Page 550, troisième ligne de la note, *au lieu de*: classées... *lire*: classés...
Page 552, première ligne, *au lieu de*: toute leurs parties... *lire*: toutes leurs parties...
Page 561, ligne 8, *au lieu de*: d'entres elles. *lire*: d'entre elles.
Page 562, note (1), ligne 3, *au lieu de*: Know... *lire*: known...
» » *au lieu de*: wich... *lire*: which...
ligne 4, *au lieu de*: earlies... *lire*: earlier...
Page 563, dernière ligne de la note, *au lieu de*: Scherman, *lire*: Schermann,
au lieu de: Koelnische Quartalschrift... *lire*: Roemische Quartalschrift.
Page 565, ligne 35, *au lieu de*: l'Avènemeut... *lire*: l'Avènement...
Page 566, ligne 19, *au lieu de*: nn nouvelle... *lire*: une nouvelle...
Page 567, ligne 11, *au lieu de*: *Gloria in exelsis*... *lire*: *Gloria in excelsis*...
Page 577, *au lieu de*: Cathécumènes... *lire*: Catéchumènes...
Page 584, *au lieu de*: Kolnische... *lire*: Roemische...
Page 586, *au lieu de*: Scherman... *lire*: Schermann...

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

2

LE SANCTUS & LE VERE SANCTUS

dans les synaxes liturgiques (*v. g. Benedictio Palmarum, Benedictio aquae in vigilia Epiphaniae*).

Entre autres travaux réservés à la Collection qu'inaugure ce premier volume du *Scriptorium Solesmense*, nous comprenons les dissertations et commentaires destinés primitivement à notre *Auctarium*. Ainsi dégagé, celui-ci pourra donc se spécialiser dans une publication de monuments qui courraient risque, sans cela, d'attendre indéfiniment l'achèvement des écrits personnels que nous leur préparons.

On peut signaler dès à présent, parmi les travaux qui paraîtront prochainement, une étude sur le Canon primitif de la Messe; des mémoires sur les Sacramentaires de Bobbio, de Gellone, de S. Bertin, sur le Sacramentaire *ex triplici ritu*, etc.; des recherches sur le traité perdu de S. Augustin « *Contra Hilarum* ».

AUCTARIUM SOLESMENSE

I, 2. — Le Sacramentarium Triplex.
II. — Les Sacramentaires Gélasiens de Gellone, Angoulême, Rheinau, Saint-Gall, etc.
III. — Les Sacramentaires Grégoriens de Rome, du Mans, de Paris, etc.

La publication de l'*Auctarium Solesmense* presque aussitôt suspendue (1901) qu'inaugurée (1900), se trouvait jusqu'à présent entravée par une loi spoliatrice, qui maintenait sous séquestre le premier fascicule. La vente aux enchères, en rendant disponible la partie du premier volume sans laquelle il était impossible de répondre aux demandes des souscripteurs, nous permet de reprendre où nous avions dû l'arrêter, cette publication si malencontreusement entravée dès ses débuts. Nous avions annoncé le *Sacramentarium Triplex* et le Sacramentaire de Gellone : c'est par là que nous recommençons, en faisant marcher de front l'impression de ces deux documents pour satisfaire plus tôt à l'impatience qui nous a été plusieurs fois manifestée.

PRÉCÉDEMMENT PARU

AD UTRAMQUE J. P. MIGNE PATROLOGIAM SUPPLEMENTUM

SIVE

AUCTARIUM SOLESMENSE

Series liturgica. Tomus I. Veterum Ambrosianae Liturgiae monumentorum absoluta Collectio nunc primum e codicibus eruta. Voluminis primi fasciculus primus : Codex Sacramentorum Bergomensis, etc. Solesmis, 1900.

SPICILEGIUM SOLESMENSE

complectens sanctorum Patrum Scriptorumque Ecclesiasticorum anecdota hactenus opera, selecta ex Graecis Orientalibus et Latinis codicibus publici juris facta, curante domno J. B. Pitra, O. S. B. monacho e Congregatione Gallica. Parisiis, 4 volumina in-4, 1852-1858.

ANALECTA SACRA

spicilegio Solesmensi parata, edidit Joannes Baptista Card. Pitra, Bibliothecarius S. R. E. 6 vol. in-4, 1876-1891.

ANALECTA NOVISSIMA

Spicilegii Solesmensis altera continuatio. 2 vol. in-4, 1885-1888.

3 2044 013 349 170